Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXX. — 1er NOVEMBRE 1860.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1860

THE GETTY CENTER
LIBRARY

TROIS MINISTRES

DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

RUFIN, EUTROPE, STILICON.

I.

RUFIN.

Deux grandes révolutions, auxquelles deux grands empereurs donnent leur nom, ouvrent et ferment le IVe siècle, et comme toute la politique romaine était alors dans la religion, ces deux révolutions furent religieuses. Inauguré par Constantin, le premier empereur chrétien, ce siècle finit avec Théodose, l'empereur catholique. Constantin avait fait du christianisme une seconde religion de l'état à côté du polythéisme. Théodose voulut qu'il n'y eût plus dans l'empire qu'un seul culte officiel et public, le christianisme, et au sein du christianisme une seule communion, celle qui relevait de la foi de Nicée et qu'on appelait *catholique*. A cette grande œuvre de l'unité religieuse il voua tout ce qu'il avait de puissance et de génie. C'est pour la fonder en Orient qu'il accepta des mains de Gratien l'empire de Constantinople, livré depuis Constance au débordement de toutes les hérésies; c'est pour l'établir également en Occident qu'il soutint deux luttes formidables contre les tyrans Maxime et Eugène, soutenus par le sénat de Rome. La dernière de ces luttes offrit au monde l'étrange spectacle d'une coalition des communions chrétiennes dissidentes avec le paganisme, au nom de la liberté des cultes; l'on vit, sous l'autorité du sénat romain, les doctrines

proscrites par l'église donner la main aux plus folles superstitions de la magie pour combattre la foi catholique. Mais elles furent vaincues elles-mêmes en la personne d'Eugène et d'Arbogaste au pied des Alpes-Juliennes, près des bords de la Rivière-Froide, le 6 septembre 394, après une bataille longtemps indécise; les lois d'unité purent alors être proclamées en Italie. Toutefois le vainqueur était frappé à mort. Atteint d'une hydropisie, double fruit des fatigues de la guerre et des agitations violentes de la politique, Théodose n'entra dans Milan que pour en sortir bientôt au fond d'un cercueil.

La maladie qui enlevait ainsi le fondateur de l'unité catholique cinq mois après une victoire disputée menaçait d'emporter avec lui son ouvrage. Si l'Orient était définitivement conquis à sa pensée, il n'avait rien gagné en Occident qu'une bataille; l'armée d'Eugène n'était pas dissoute, les vainqueurs et les vaincus de la Rivière-Froide restaient toujours en présence, prêts à reprendre la lutte au moindre signal. Revenu de sa première frayeur, le parti des religions dissidentes ressoudait çà et là ses tronçons épars, tandis que des rigueurs impolitiques décrétées contre les chefs du sénat, dans l'enivrement du succès, ne faisaient qu'accroître leur influence et les pousser à de nouveaux efforts. La paix semblait donc suspendue au dernier souffle de l'empereur moribond. Aussi, à mesure que la maladie marchait vers un terme fatalement prévu, le sénat, centre de toutes les oppositions, prenait une attitude plus confiante et plus libre; l'armée païenne s'agitait, et les exilés ne quittaient plus l'Italie. En face de tant d'embarras qu'il allait léguer à de jeunes enfans, faibles de corps autant que d'esprit, et qui ne promettaient guère de devenir des hommes, l'âme de Théodose se troubla; le père craignit pour sa famille, le politique pour son idée, le catholique pour sa foi, et cette volonté si hardie, si persévérante, si exclusive, recula devant son œuvre. D'une main à demi glacée par la mort, le vainqueur d'Eugène traça les articles d'une loi d'amnistie, recommandant en outre au ministre qui l'assistait dans ce moment suprême et devait être le principal conseiller de ses fils une politique plus tolérante que la sienne et un retour à la conciliation des partis. Tel fut ce testament de Théodose, moitié oral et moitié écrit, qui, interprété, commenté, amplifié, loué par les uns, nié et combattu par les autres, donna lieu plus tard à tant de controverses et de sanglans débats. Sous le poids de ces amers pressentimens, le dernier des grands césars rendit son âme au Dieu dont il avait servi seize ans la cause avec une conviction passionnée.

I.

Le ministre qui l'assistait à son lit de mort, et qui reçut de lui des instructions verbales pour ses fils, était un Barbare d'origine,

le maître des milices, Stilicon, dont Théodose avait fait presque un gendre en le mariant à sa nièce Sérène, élevée près de lui comme une fille. Il crut sage, en mourant, de remettre la protection de tous les siens aux mains de cet homme comblé de ses bienfaits, et en lui conférant la tutelle légale d'Honorius, son second fils, à qui il laissait l'empire d'Occident, il le pria de veiller également sur Arcadius, l'aîné, déjà empereur d'Orient, et de ne les point distinguer dans son amour. Cette pieuse sollicitude d'un père mourant envers ses fils, ce mandat de protection donné à un gendre et à un ami, Stilicon les présenta plus tard comme un acte politique, une délégation expresse de la direction des deux princes et de la régence des deux empires; mais Arcadius avait près de lui, comme préfet du prétoire, un autre ministre de son père, à qui celui-ci, en quittant Constantinople, avait confié la garde de ce fils et l'administration du domaine oriental. Or le préfet d'Arcadius n'était pas homme à se laisser déposséder sans résistance. On pouvait entrevoir là plus d'une cause de dissension; aussi l'empereur catholique eut à peine fermé les yeux que la discorde éclatait autour de son cercueil avant de passer de sa famille dans l'empire.

Arcadius avait alors dix-huit ans, et son extérieur révélait au premier coup d'œil une extrême débilité d'esprit et de corps. Il était petit, grêle, presque noir, et sa physionomie timide, ses paupières à demi baissées, lui donnaient l'aspect d'un homme toujours somnolent, en qui ne résidait pas la plénitude de la vie. Son esprit n'était guère plus éveillé. Associé au trône impérial dès l'âge de six ans, et, par une singulière préoccupation paternelle, placé dans ses études sous la double direction d'un prêtre catholique et d'un philosophe païen, le fils aîné de Théodose n'avait jamais rien écouté que les flatteries de ses complaisans et les leçons des eunuques du palais. Au contact de ces derniers, il avait puisé un orgueil démesuré, une astuce profonde, et contre le préfet du prétoire Rufin, dont son père lui avait imposé la tutelle, une haine qui, pour être bien dissimulée, n'en était que plus implacable. Moins âgé d'environ sept ans, assez beau de corps et plus vif dans son allure, Honorius, le second fils de Théodose, n'était pas au fond plus intelligent et plus homme que le premier : il se développa même chez lui, à l'âge de la puberté, on ne sait quelle humeur bizarre, mêlée de froideur et de passion, une alternative de longues indifférences et d'ardeurs soudaines et passagères, où les uns trouvèrent l'indice d'une louable continence, tandis que les autres n'y voulurent voir qu'une impuissance naturelle, justifiée par la stérilité de ses deux mariages. A ce sujet, le bruit s'accrédita que la femme de Stilicon, Sérène, poussée par le désir de livrer le trône impérial à son propre fils, avait éteint dans le jeune Honorius, au moyen d'un breuvage, tout espoir de

postérité, ce qui ne l'avait pas empêchée de lui donner plus tard ses deux filles pour épouses. Subordonné dès l'enfance à un frère supérieur en âge et en dignité, le nouvel auguste d'Occident avait éprouvé de la part de ce frère, ou des domestiques qui le servaient, des humiliations dont il brûlait de se venger quand il régnerait à son tour : tels étaient les deux princes, successeurs de Théodose.

Après Honorius venait dans la famille impériale une sœur plus jeune que lui, fille d'un second mariage de leur père avec cette belle Galla, fille elle-même de l'impératrice Justine et de Valentinien Ier, dont Théodose devint épris rien qu'en la voyant, tant ses charmes étaient irrésistibles. Galla Placidia n'était encore qu'une enfant quand son père mourut; mais dans cette enfant se montraient déjà, avec les promesses d'une beauté qui rappelait sa mère, un esprit vif, élevé, une volonté inflexible, une âme plus altière que tendre, plus capable de haine que d'amour. Sa mère étant morte presque en la mettant au monde, Théodose l'avait confiée aux soins de Sérène, qui ne songea pas assez à ménager ce caractère irritable à l'excès, ou du moins qui n'y sut pas réussir. Sérène elle-même n'était pas une femme ordinaire. On la considérait dans l'empire comme un membre important de la maison impériale, et les poètes ne craignaient pas de lui donner dans leurs vers le titre de reine ou d'impératrice : elle acceptait avec orgueil ce nom qui ne lui appartenait pas, fière du grand empereur son oncle, fière surtout de son mari, qui était le premier général du monde romain, et elle soutenait cet orgueil par un esprit ferme et un grand cœur. Ces quatre personnages composaient la famille de Théodose; dans cette famille, comme on le voit, la virilité semblait avoir répudié les hommes pour passer aux femmes.

La jalousie secrète qui couvait au cœur des deux frères allait trouver, pour éclater, une excitation puissante dans l'inimitié de leurs ministres et dans la rivalité de leurs sujets. La jeune et la vieille Rome, depuis que Constantin les avait mises en présence, ne s'étaient jamais vues de bon œil : la métropole du Tibre ne pardonnait pas à celle du Bosphore sa splendeur, ses richesses, et la prédilection que lui montraient les empereurs chrétiens; elle ne lui pardonnait pas surtout d'avoir enlevé à l'Italie la plus belle moitié de ses conquêtes. Constantinople, de son côté, avait puisé chez les Grecs, qui la peuplaient, l'idée de sa supériorité sur Rome, fondée par les races latines. Il s'était formé effectivement, autour de la ville de Constantin, un empire de langue grecque enclin à s'isoler de l'Occident et à se poser vis-à-vis de l'Italie comme la partie la plus intelligente, la plus industrieuse, la meilleure du monde romain : empire vaniteux, fanfaron, querelleur, comme les nations qui le composaient. Déjà distinct par le langage et les mœurs, il tendait

à une séparation plus effective dans l'administration et la politique. Cette rivalité qui animait les races de l'Orient et de l'Occident, Constantinople et Rome, pouvait devenir, sous la main d'hommes ambitieux, un redoutable instrument de perturbation et de guerre : les tuteurs des deux princes ne manquèrent pas de s'en saisir, et tandis que Rufin se portait pour représentant absolu des intérêts de l'Orient en haine de Stilicon, celui-ci, par un sentiment opposé, embrassa le patronage exclusif des intérêts occidentaux.

Il venait de s'élever entre Constantinople et Rome une nouvelle cause de jalousie, qui cette fois n'était pas imaginaire, mais affectait au contraire assez gravement l'équilibre du monde romain. L'ancienne Grèce, déshéritée de son nom (on l'appelait alors Illyrie orientale), avait, jusqu'au principat de Théodose, dépendu de l'empire d'Occident, comme annexe de l'Italie. Il y avait dans cette délimitation administrative quelque chose d'anormal qui choquait les mœurs et les traditions historiques, car la Grèce, étrangère aux races de l'Occident, avait imposé sa langue, sa littérature, ses arts, à toute la Romanie orientale; son souffle animait cette moitié du monde romain, et Constantinople n'était rien qu'une ville grecque. Gratien, en remettant aux mains de Théodose l'Illyrie orientale, alors envahie par les Goths, avait eu pour but une meilleure organisation de la défense autour de Constantinople : c'était pour lui, suivant toute apparence, un simple arrangement temporaire; mais Théodose, mû par des considérations d'un ordre plus élevé, voulut rendre l'arrangement définitif. Lorsque, sur son lit de mort, il régla les parts de ses deux enfans dans l'univers romain et le domaine qui serait attaché à chacune des métropoles, il comprit l'Illyrie orientale dans le domaine de Constantinople et dans le lot d'Arcadius. De cette façon, la Macédoine, les deux Épires, la Thessalie et l'Achaïe se relièrent militairement aux provinces du Bas-Danube, qu'elles touchaient par la chaîne de l'Hémus, et les deux Grèces, soumises à une administration commune, n'eurent plus entre elles d'autre barrière que la mer Égée. Ces raisons, si bonnes qu'elles fussent, ne pouvaient convaincre les Occidentaux. Rome ne vit dans une mesure de sage politique qu'une vengeance de l'empereur défunt; Honorius se crut lésé au profit de son frère, et Stilicon, cédant au courant de l'opinion populaire, laissa percer le désir que la séparation ordonnée par l'empereur défunt ne s'accomplît pas. Toutefois nul n'osa résister ouvertement en face de ce cadavre qui imposait le respect. Théodose régnait encore, sous le linceul, comme si son épée n'eût pas été enchaînée par la mort.

La trêve ne dura pas longtemps, grâce aux ministres, qui furent les premiers à la rompre. Théodose, si grand par le cœur, manquait d'une des principales qualités du souverain, le discernement des

hommes. Quand il aurait pris à tâche d'installer la discorde elle-même entre les trônes de ses fils, il n'y pouvait mieux réussir qu'en leur donnant pour tuteurs Stilicon et Rufin. Rien de plus dissemblable en effet que ces deux personnages, fatalement rapprochés par la poursuite d'un but commun, la puissance. Le prince qui avait su en faire des instrumens utiles, en les dominant par l'ascendant de son génie, ne songea pas assez que leurs talens mêmes, leur haine mutuelle et leur autorité sans contre-poids, pouvaient amener après sa mort ou l'asservissement de ses fils, ou le bouleversement de son empire.

Le régent d'Orient, Rufin, était un Gaulois né dans la ville d'Élusa, aujourd'hui Éause, au pied des Pyrénées, sous ce ciel aquitain qui semblait déjà souffler sur ses enfans l'esprit d'aventure et d'ambition. Monté de la plus basse à la plus haute condition par la seule force de son intelligence, à la fois audacieuse et déliée, opiniâtre et souple, libre d'ailleurs de tout scrupule de conscience, Rufin nous donne le modèle accompli de l'aventurier romain à la fin du IVe siècle. S'il fallait en croire une tradition empreinte évidemment des exagérations de la haine publique, l'échoppe d'un cordonnier misérable aurait abrité le berceau de celui qui devait dépasser les magnificences de Lucullus, et par l'immensité de ses déprédations laisser loin derrière lui la gloire infâme de Verrès : quoi qu'il en soit, Rufin naquit pauvre au sein d'une famille provinciale pauvre aussi et sans nom. Un poète contemporain nous peint une furie ennemie de Rome, s'élançant, du fond de l'enfer, pour arracher le Gaulois au toit paternel et le jeter sur l'empire : cette furie, on peut le croire, c'était l'ambition fiévreuse qui tourmentait alors chaque Romain, grand ou petit, l'ardeur du gain et l'espoir d'arriver à tout sans peine dans une société perpétuellement troublée. Secouant donc un jour la pauvreté de sa famille, Rufin quitta la Gaule pour aller chercher fortune comme tant d'autres. L'instinct qui le poussait aux aventures ne l'égara pas. Ébauchée peut-être dans les écoles de l'Aquitaine, à Toulouse, à Bordeaux, où professaient des rhéteurs et des grammairiens de mérite, son éducation se fit ou s'acheva en courant. Une taille élevée et noble, un regard plein de feu, une parole abondante et facile le recommandaient à l'attention dès qu'il paraissait; mais ce qui devint surtout l'instrument de son succès, ce fut son esprit vif, spontané, abondant en saillies, une intelligence applicable à tout, un discernement parfait des hommes, de ceux-là surtout qui semblaient propres à le servir, enfin un savoir-faire qui pouvait prétendre au génie.

Nous le voyons d'abord à Milan et à Rome, dans la cité de saint Ambroise et dans celle de Symmaque, étudiant, observant avec réserve : trop prudent pour se mêler aux querelles religieuses, et peut-être indifférent au fond. Il se glisse près des deux chefs célè-

bres qui se disputaient alors en Italie le gouvernement des croyances, et il est accueilli par tous deux avec une égale faveur : Ambroise l'honore du titre d'ami; Symmaque, l'arbitre des réputations littéraires en Occident, le déclare un homme éloquent, d'un goût délicat, plein d'atticisme dans ses railleries, et, ce qui peut étonner davantage, il vante la sincérité de sa parole et la sûreté de ses relations. Plus tard, il est vrai, Ambroise et lui changèrent de langage; mais tout le monde entrevit de bonne heure dans Rufin un homme qu'il fallait ménager. Tels furent ses débuts en Occident. Rome, où les avenues de la richesse et du pouvoir étaient gardées par une aristocratie puissante et jalouse, ne lui offrant pas ce qu'il cherchait, il tourna ses regards vers l'Orient. Constantinople en effet était un théâtre bien mieux approprié à ses qualités comme à ses vices; les luttes de l'esprit y tenaient plus de place qu'en Italie, et la finesse aquitanique pouvait s'exercer avec avantage à côté de l'astuce proverbiale du Syrien ou du Grec. Parvenu à se produire dans les bureaux de l'*office impérial*, carrière qui menait à tout avec un peu de faveur et de hasard, le Gaulois y serait peut-être resté longtemps malgré l'excellence de ses services, si des circonstances particulières n'eussent appelé sur lui les regards du prince.

Théodose venait d'arriver en Orient avec une mission qu'il s'était imposée lui-même dans l'ardeur de sa foi, et qui ne lui en paraissait que plus sainte : celle de ramener sous la communion de Nicée l'empire oriental, infecté d'arianisme depuis Valens. Il n'avait accepté qu'à ce prix le diadème que lui offrait Gratien. Né en Espagne et ne connaissant que l'Occident, le nouvel auguste se sentit tout d'abord isolé dans son empire, dans sa capitale, dans son palais, où il ne trouvait ou ne croyait trouver que des ariens plus ou moins dissimulés, et où les instrumens obligés de son œuvre devenaient, les premiers, suspects à ses yeux. Ce fut pour lui une bonne fortune inespérée de rencontrer, perdu dans la foule des Orientaux, un Occidental et presque un compatriote, car leurs patries d'origine n'étaient séparées que par les Pyrénées. Théodose l'attira près de sa personne, le consultant sur les choses les plus importantes, et sa confiance n'eut plus de bornes lorsqu'il découvrit dans cet habile conseiller un catholique plus fervent que lui-même. La fortune de Rufin marcha dès lors avec une rapidité qui sembla tenir du prodige. Déjà en crédit dès l'année 384, quoiqu'en dehors des hautes magistratures, on le voit, en 386, préfet du prétoire d'une des grandes divisions de l'Orient, en 390 maître des offices, c'est-à-dire ministre de l'administration intérieure et de la police, en 392 consul avec le fils aîné de l'empereur, en 394 préfet du prétoire *in præsenti*, c'est-à-dire ministre dirigeant et le premier de l'empire après l'empereur. Une faveur n'attendait pas l'autre; on mur-

murait au dehors, et les murmures arrivèrent jusqu'aux oreilles du prince. « Qu'est-ce donc? s'écria-t-il un jour impatienté des observations de ses courtisans; qui m'empêcherait de le faire empereur? » Ce mot imprudent perdit Rufin; le favori désormais ne mit plus de bornes à ses désirs ni de ménagemens dans sa conduite.

L'engouement du maître se justifiait à ses yeux par l'utilité très réelle du serviteur. Théodose prenait l'empire de Constantinople dans un état complet de dissolution : unité religieuse, unité politique et jusqu'à la sûreté du territoire, tout avait été ruiné par Valens. Malgré une incontestable bravoure et une ferveur chrétienne moins contestable encore, ce frère du grand Valentinien avait été plus funeste au monde romain que les plus lâches empereurs, et plus pernicieux au christianisme que Julien lui-même. Après avoir introduit sur la rive droite du Danube la nation des Visigoths, fugitive devant les Huns, Valens n'avait su ni lui assurer une hospitalité honorable, ni la contenir par la force dans les cantonnemens qu'il lui octroyait. Une suite de mesures absurdes ou injustes souleva ces Barbares, qui, de la condition d'hôtes supplians, passèrent à celle de maîtres arrogans et superbes, et l'on vit (chose étrange et nouvelle!) un peuple entier errer sur la terre romaine, avec ses rois, ses lois, ses prêtres, sa langue barbare, rançonnant le pays qui lui avait donné asile et menaçant sa capitale et son empereur. Tel était le fruit de la politique de Valens. En matière de religion, sa partialité passionnée pour les doctrines ariennes mit le désordre dans l'église orientale; il n'y eut plus ni règle ni frein dans la fabrication des symboles de foi; la cour impériale devint une officine de formulaires que les soldats imposaient aux évêques et aux moines, et contre lesquels la subtilité grecque réagissait par d'autres formules non moins arbitraires. Chaque église se fit sa règle particulière et anathématisa les autres. Les païens, relevant la tête avec impunité, bravèrent les lois prohibitives du polythéisme, et le catholicisme seul trouva des exils et des bourreaux. Aussi, quand cet insensé mourut sous les coups des Goths à la bataille d'Andrinople, et que Gratien offrit à Théodose l'empire d'Orient, qui était à reconstituer et presque à reconquérir, celui-ci hésita longtemps. Il ne céda qu'au devoir de servir une cause qui était pour lui la vérité.

Son épée suffit pour rétablir l'unité politique, balayer les bandes de Goths qui ravageaient les provinces romaines des deux côtés de l'Hémus, et emprisonner cette nation dans des limites qu'il lui traça; mais la reconstruction de l'unité religieuse demandait d'autres qualités que celles d'un soldat. Ce fut surtout l'œuvre de Rufin. Sous sa main ferme et hardie, elle marcha sûrement et rapidement : les siéges épiscopaux épurés, le clergé catholique reconstitué sous des chefs illustres, l'arianisme resserré, traqué dans quelques positions

inexpugnables, et les hérésies immorales ou anti-chrétiennes frappées d'interdiction absolue, le culte païen enfin restreint aux cérémonies publiques, les mystères prohibés, les temples les plus fameux ruinés et démolis, — voilà ce qu'on vit s'opérer dans l'empire d'Orient, d'année en année, à partir de 388, et sous l'influence toujours croissante du nouveau ministre. La révolution pourtant ne s'accomplissait pas sans réclamations ni violences. Des émeutes répondirent souvent aux mesures du pouvoir, et les ariens, en 388, voulant brûler la maison de Nectaire, évêque catholique de Constantinople, mirent le feu à la ville. En dépit de ces désordres, l'unité s'établissait, et elle finit par triompher. Théodose, entraîné à la poursuite d'un grand but, ne voulait voir dans son ministre qu'une utilité démontrée par le succès, et involontairement il fermait les yeux sur tout le reste.

Rufin, devenu tout-puissant et participant pour ainsi dire de l'inviolabilité impériale, foula aux pieds toute considération de justice et d'honneur. Il n'y eut plus de sûreté pour quiconque s'était montré son ennemi ou possédait quelque bien digne d'être convoité, car la soif de l'or se développait en même temps que l'esprit de vengeance dans le cœur du parvenu. On vit donc disparaître l'un après l'autre, par des coups imprévus, tous ceux qui l'avaient offensé ou s'étaient opposés à sa fortune, quel que fût d'ailleurs leur crédit et leur rang, et dans les exécutions de sa colère la victime ne périssait jamais seule; le père entraînait avec lui ses fils, le mari sa femme. En 391, Rufin fait enlever en pleine guerre, par un parti ennemi, le maître des milices Promotus, qui s'était laissé emporter jusqu'à le frapper au visage, et le fait massacrer. En 392, il attaque le préfet du prétoire Tatien, qui lui portait ombrage; il l'accuse de péculat, le juge lui-même, le bannit, et fait décapiter son fils sous ses yeux. Quand il ne jugeait pas lui-même, il avait des juges à sa dévotion; il composait les tribunaux d'hommes pervers qui partageaient avec lui les dépouilles des condamnés. Il les tirait souvent de la dernière classe du peuple. L'histoire cite un de ses favoris qui avait été valet de taverne, valet infime employé à laver les bancs et à balayer le pavé, et qui se pavanait maintenant sous la robe prétexte, l'anneau de chevalier au doigt. A l'aide de ces misérables, il battait monnaie de confiscations et d'amendes sur tous les points de l'Orient. Biens des riches, biens des pauvres, biens des villes et même du fisc impérial, il prenait tout : aux uns il arrachait leur patrimoine par des procès injustes, aux autres il l'extorquait par la menace. Les donations et les testamens pleuvaient dans ses mains, tandis que les filles ou les veuves de familles opulentes devenaient la proie de ses créatures. Si par hasard quelque révélation soudaine venant à éclater compromettait son crédit, Rufin l'étouffait sous une pluie d'or :

là il dotait des églises ou en bâtissait de neuves du plus beau marbre; ici, pour obtenir le silence d'une ville offensée, il y construisait de ses propres deniers un portique qui fut longtemps l'admiration de l'Asie. Ce scélérat faisait dans ses rapines la part de Dieu et des peuples. L'indignation publique s'arrêtait muette de surprise devant tant d'audace et de calcul, et chaque fois que la conscience de Théodose semblait inquiète, quelque événement imprévu, intéressant la foi catholique, se présentait à point nommé pour dissiper les appréhensions du prince et raffermir la puissance du favori.

Ce n'était pas seulement par les grands côtés de cette âme ardente et dévouée que Rufin savait asservir son maître; il abusait des défauts de Théodose comme de ses vertus. Cet homme, qui avait attaché le devoir et la gloire de sa vie au triomphe d'une idée, mêlait aux élans désintéressés de sa foi un sentiment excessif de personnalité. Il lui semblait que son œuvre était en péril à la moindre opposition; il se confondait avec elle, il y confondait son ministre, son trône, sa famille. Dans ses momens d'ombrages, il se laissait emporter aisément à la colère, et une fois déchaînée, elle devenait une fureur sans bornes. On sait de quel châtiment effroyable il punit l'offense faite à sa statue dans les murs de Thessalonique. Ce fut Rufin qui le conseilla, qui l'irrita, qui le poussa dans cet excès sauvage, et, quand Ambroise, avec une juste sévérité, vint interdire l'entrée de son église à ce prince, que d'ailleurs il admirait et aimait, Rufin osa s'interposer entre la pénitence et le coupable, et revendiquer pour lui le crime du sang répandu. Ainsi, par une corruption sans exemple, il tranquillisait la conscience d'un maître chez qui le remords suivait de près la faute, il se l'attachait par les liens d'une infamie volontaire, il se rendait, à ses yeux, sacré comme un complice.

Lorsque Théodose partit pour cette guerre d'Italie d'où il ne devait pas revenir, il confia aux mains de son tout-puissant ministre l'administration de l'Orient avec la garde du jeune Arcadius. Sa santé déjà chancelante et la guerre qu'il allait chercher si loin ouvraient la porte à bien des hasards, et Rufin, dans sa hardie prévoyance, se mit à calculer les chances nouvelles que lui présentait la fortune. Il avait tout reçu de Théodose, excepté le trône : il y porta sérieusement ses vues, et commença à en préparer de loin les abords par un redoublement de libéralité envers le clergé catholique, puis en attirant l'attention du peuple par le faste d'une piété tout impériale. Le ministre avait fixé sa résidence d'été sur l'autre rive du Bosphore, à Chalcédoine, dans le faubourg du Chêne, faubourg tellement englobé dans les dépendances de sa villa qu'il en avait emprunté le nom et ne s'appelait plus que Rufinopolis. Élevée à mi-côte, sur le détroit qu'elle dominait de ses colonnades de porphyre et de son

toit étincelant d'or, la villa rufinienne passait pour la merveille de ce siècle. Dans la demeure d'un si fervent catholique on n'avait eu garde d'oublier l'église; il en avait une en effet sous le vocable des apôtres Pierre et Paul, église non moins spacieuse que magnifique, à laquelle était joint un monastère chargé de la desservir. Elle s'achevait au départ de Théodose, et Rufin se hâta de la faire dédier, pendant l'absence de l'empereur, dans une cérémonie où personne ne lui disputerait le premier rang.

Malgré les éclats de son zèle catholique, Rufin n'était pas encore baptisé; il songea à l'être, et voulut que son baptême concordât avec la dédicace de son église, afin que ces deux souvenirs restassent confondus dans la mémoire des peuples. Il mit tout en œuvre pour donner à la fête une splendeur inaccoutumée; des évêques furent mandés des divers diocèses de l'Asie, et au jour marqué, le 24 septembre 394, un concile de dix-neuf prélats presque tous métropolitains se réunit à Constantinople, y discuta quelques questions de discipline ecclésiastique assez peu importantes, puis se transporta dans la villa rufinienne, pour y procéder à la double cérémonie de la dédicace et du baptême. Les évêques y trouvèrent déjà installés d'autres hôtes que Rufin avait fait venir des extrémités de la Thébaïde d'Égypte et des retraites monastiques du Pont. C'étaient des troupes de solitaires peu habitués à servir de comparses dans les spectacles du monde, mais qui n'avaient pas cru devoir se refuser au désir d'un homme si puissant. Ils étaient arrivés en assez grand nombre, la plupart conduits par leurs abbés et sous le costume souvent bizarre de leur ordre : les uns couverts de peaux de chèvre, d'autres presque nus, tous les cheveux et la barbe en désordre et présentant cet extérieur inculte qui passait alors pour indice de sainteté. Au milieu de cette austère assemblée, dont il se jouait au fond de l'âme, le fils du misérable Aquitain, le déprédateur de l'Orient, revêtu de la robe d'innocence, descendit dans la cuve baptismale, au sortir de laquelle Ammonius, célèbre solitaire du Pont, le reçut comme son père spirituel. Un des grands évêques du temps, Grégoire de Nysse, frère de saint Basile et célèbre aussi par son éloquence, ne dédaigna pas de prononcer, pour complaire à cet indigne maître, une improvisation morale qui nous a été conservée. Tel fut le baptême fastueux par lequel Rufin sembla ouvrir publiquement sa candidature à l'empire.

D'autres faits suivirent celui-là, et Rufin se montra de plus en plus hardi. A mesure qu'il osait davantage, il se sentait poussé par les hommes qui dans tous les rangs de la société avaient besoin d'un changement de règne; bientôt il put compter sur un parti redoutable non moins par le nombre que par la perversité. Arcadius ne voyait rien ou n'osait rien voir, content de haïr en secret son mi-

nistre, mais tremblant devant lui et manquant de force pour prendre à lui seul une résolution. Sur ces entrefaites, on apprit la maladie du vieil empereur, suivie du prompt départ d'Honorius pour l'Italie, puis les rapides progrès du mal, qui ne laissa bientôt plus aucun espoir. Pendant ce temps d'incertitude, Arcadius et Rufin s'observaient l'un l'autre, paraissant guetter l'événement; mais quand parvint, avec la nouvelle de la mort de Théodose, la connaissance de ses dernières volontés, quand on sut l'espèce de prééminence accordée par le père mourant à Stilicon sur les deux empires, la proclamation d'Honorius à l'empire d'Occident, la cession de la Grèce au domaine d'Orient et l'opposition menaçante de l'Italie, le jeune prince et le ministre, inquiets des desseins de Stilicon, se rapprochèrent instinctivement pour faire tête à l'orage, et les projets de Rufin furent ajournés.

Tel était l'homme aux mains de qui se trouvaient livrés en Orient l'empereur et l'empire. Le tuteur d'Honorius, régent de l'empire d'Occident, semblait choisi tout exprès pour contraster avec ce ténébreux scélérat. C'était le soldat fougueux et fier opposé au ministre intrigant et cauteleux, l'homme d'épée au magistrat civil, le chrétien douteux au chef indigne, mais déclaré, du catholicisme exclusif. Enfin le vieux Romain dégradé, type de la corruption de son siècle, rencontrait en face de lui un Vandale, Romain de la veille, un de ces rejets vigoureux que la ville éternelle faisait pousser alors au sein des races barbares.

Flavius Stilicon tirait son origine de ce petit peuple des Vandales Silinges que l'empereur Constantin avait admis en Pannonie à titre d'hôte et de fédéré. Sa famille, depuis soixante ans, faisait métier de servir l'empire, et son père, officier distingué, avait commandé, sous Valens, la cavalerie barbare, ou, comme disaient les poètes du temps, « les escadrons aux cheveux rouges. » Mêlé à la jeunesse romaine dans les écoles et dans les camps, il avait reçu toute l'éducation d'un enfant de Rome, et l'on put de bonne heure distinguer en lui une intelligence vive, un esprit plein de saillies, une éloquence facile, et le goût des lettres joint à la passion des armes. Cette éducation, en développant son génie, avait échauffé son âme; il admirait, il aimait Rome, il s'identifiait avec elle jusque dans le passé. Se croire Romain, se confondre avec ces héros que lui montrait l'histoire, et dont il occupait la place dans Rome encore puissante, c'était une illusion qui le charmait. Il fallait, pour plaire à ce Vandale, le comparer aux Fabricius, aux Curtius, aux Camille, et son cœur dut se gonfler d'orgueil quand un poète que les contemporains égalaient à Virgile vint, aux applaudissemens du sénat et du peuple, se proclamer en vers harmonieux l'Ennius d'un second Scipion. A tout prendre, il y avait moins loin de ces races neuves et éner-

giques, où Rome recrutait alors ses défenseurs, aux Romains des premiers âges que de Cincinnatus ou du vieux Caton à leur postérité dégénérée. Stilicon, s'attachant à la fortune naissante de Théodose, grandit avec elle; il le suivit dans toutes ses guerres. « Théodose n'a jamais combattu sans toi, lui disait Claudien, et toi tu as combattu sans lui. » Devenu successivement maître des milices, généralissime, patrice et allié du prince, il n'avait point d'égal dans l'état, quand Théodose dut pourvoir au choix de deux régens, et il lui confia l'Occident avec la tutelle d'Honorius. Il fit plus; afin de resserrer encore ces liens d'affection, il fiança le jeune empereur avec la fille aînée du futur régent, appelée Marie. Une seconde fille, nommée Thermancie, et un fils de neuf ou dix ans composaient, avec Marie, la famille de Stilicon et de Sérène.

Depuis dix ans que le gendre de Théodose tenait dans ses mains l'administration de l'armée, il s'y était fait une grande réputation de justice et de désintéressement, quoique cette dernière qualité lui ait été contestée plus tard. On lui reconnaissait surtout le talent de diriger les auxiliaires et de tenir équitablement la balance entre eux et le soldat romain; talent essentiel à cette époque, qu'il avait pu puiser à l'école de Théodose, mais auquel le prédestinaient son origine et sa parfaite intelligence du caractère des Barbares. On avait plus d'un doute sur ses sentimens religieux, et au fond Stilicon ressemblait à la plupart des soldats de son temps, pour qui un article de foi n'était guère qu'un article de discipline, et qui lisaient volontiers leur symbole sur le drapeau du chef qui les payait. Néanmoins, dans le désordre des dernières luttes, il s'était signalé par des actes qu'un grand fanatisme chrétien aurait seul pu justifier. Ainsi il avait fait enlever des portes du Capitole les lames d'or pur qui les revêtaient extérieurement, et auxquelles nul encore n'avait osé toucher dans les plus grands excès des guerres civiles. Sérène, à son exemple, avait arraché du cou d'une statue de Vesta un collier de perles qu'elle avait passé au sien, et une vieille vestale lui ayant reproché sa profanation et son vol, Sérène l'avait fait indignement maltraiter : on ajoutait qu'alors, au milieu des malédictions dont elle chargeait sa tête, la prêtresse avait prédit que ce collier l'étranglerait un jour. Enfin Stilicon avait fait brûler ce qui restait des livres sibyllins, ces oracles révérés où Rome païenne lisait ses destinées. On aurait pu prendre, d'après cela, le nouveau régent pour un implacable ennemi du paganisme; il n'en était rien pourtant, et on le vit entrer sincèrement, résolûment, dans la politique inaugurée par le décret d'amnistie.

Dépositaire des dernières intentions de Théodose, il se plut à les interpréter, à les appliquer dans le sens le plus libéral. Sa politique,

dessinée dès les premiers jours de sa régence, consistait à s'appuyer sur le sénat, trop négligé jusqu'alors par les empereurs chrétiens et justement blessé de leur défiance ou de leur dédain. Stilicon fit même espérer à la vieille Rome qu'il ramènerait dans ses murs l'empereur et le siége de l'empire, afin de retremper l'autorité impériale dans les grands souvenirs de la ville éternelle. Tout le monde applaudit à cette fin inespérée des discordes civiles : les partis fatigués acceptèrent la trève; les deux armées, encore en présence, mirent bas les armes, et l'Italie respira. Stilicon pourtant promettait plus qu'il ne pouvait tenir et la suite ne le fit que trop voir; mais il lui fallait en Italie un apaisement prompt pour gagner sa liberté d'action vis-à-vis de l'Orient. Par une ambition qui n'était pas sans patriotisme, il voulait faire de sa cause personnelle la cause de l'empereur, de l'armée, du sénat, de l'Occident tout entier.

II.

Les fiançailles d'Honorius et de Marie, faites au lit de mort de Théodose, furent un coup habile de Stilicon et de Sérène, qui assiégeaient à qui mieux mieux les derniers instans du moribond, Théodose, qu'alarmait à bon droit l'avenir d'un si jeune fils, vit dans ce projet d'union un nouveau devoir de protection imposé au tuteur, un nouveau lien d'affection créé entre le pupille et lui. Une fois son consentement donné, Sérène n'eut pas de cesse que les fiançailles ne fussent célébrées pendant qu'il vivait encore. Honorius, ainsi que nous l'avons dit, touchait à sa onzième année; Marie était plus jeune, et Claudien nous peint en vers gracieux sa figure douce et rosée, qu'acompagnaient de longs cheveux châtains. Amenés en grand appareil près du lit de douleur, les deux enfans étonnés échangèrent l'anneau d'usage, et répétèrent les paroles qu'on leur dicta, puis ils sortirent en silence pour laisser la place libre aux apprêts de la mort. Les deux cérémonies semblèrent presque se confondre, et le flambeau du paranymphe put aller rejoindre au convoi les torches funéraires.

Cette alliance, qui faisait de Stilicon plus qu'un régent de l'Occident et plus qu'un tuteur du prince, excita au plus haut point la jalousie de Rufin. Le préfet d'Orient prétendit aussi être beau-père d'empereur et l'être sans délai, attendu qu'Arcadius, à la différence de son frère, avait atteint l'âge de puberté, et que lui-même avait une fille nubile. Il fit suggérer au jeune empereur la pensée d'épouser cette fille. Lui-même, devenu tout à coup de ministre impérieux sujet humble et obéissant, accabla le prince de tant de caresses et de flatteries, le circonvint de tant de façons, qu'Arcadius, à qui l'idée d'une femme ne causait guère d'inquiétudes, et qui ne vit dans le

mariage qu'on lui proposait qu'un expédient politique, y consentit de guerre lasse dans un de ses momens de demi-somnolence. Rufin était au comble de la joie; mais il avait compté sans les eunuques du palais, surtout sans Eutrope, son mortel et constant adversaire. Une affaire importante l'ayant appelé vers cette époque, et fort inopportunément, dans la capitale de la Syrie, les eunuques mirent le temps à profit pour rompre les négociations commencées.

Il y avait à Constantinople, dans une maison ennemie de Rufin, et pour cette raison fréquentée par Eutrope, une orpheline d'une rare beauté, fille d'un général frank, fort en faveur jadis à la cour de Byzance, Bald ou Balth, que les Romains appelaient Bautho. Ce Barbare, un des plus honnêtes et des plus braves qui eussent jamais servi l'empire, après avoir traversé tous les honneurs, y compris le consulat, qu'il partagea en 385 avec Arcadius, déjà auguste, avait été enlevé par une mort prématurée, laissant après lui sans soutien cette enfant, qu'un de ses amis avait recueillie et élevait dans sa maison. L'ami de Bautho n'était autre que le fils de ce maître des milices, Promotus, que Rufin avait livré si traîtreusement aux Barbares pour se venger d'un soufflet, et le fils, comme on peut le croire, n'inspirait pas à sa pupille des sentimens bien affectueux pour l'assassin de son père. Cette circonstance détermina vraisemblablement Eutrope à la choisir de préférence à d'autres, qui pouvaient l'égaler ou la surpasser en beauté. Un portrait laissé, comme par hasard, sous les yeux d'Arcadius piqua la curiosité du jeune homme; il voulut savoir quelle était cette image dont il ne pouvait détacher ses regards. Peu à peu les récits d'Eutrope allumèrent son imagination; il sentit naître en lui des désirs inconnus, et les eunuques n'eurent pas de peine à lui persuader qu'une telle impératrice siérait mieux au trône des césars que la petite fille du cordonnier d'Éause.

L'intrigue s'ourdit avec tant de mystère que Rufin, à son retour de Syrie, n'en soupçonna rien; il resta dans la plus complète sécurité, comptant sur le mariage de sa fille, et pressant Arcadius d'en fixer l'époque. Formé par les leçons des eunuques, ses maîtres, celui-ci parvint à endormir complétement son ministre, pendant que des indiscrétions calculées, des commentaires habilement semés sur le futur mariage, animaient contre celui-ci les habitans de Constantinople. Cette audace du parvenu de vouloir mêler son sang au sang de Théodose parut à tout le monde le comble de l'injure pour le jeune auguste, le comble de l'insolence vis-à-vis de l'empire; on plaignait Arcadius, dont on s'exagérait encore la faiblesse, et l'on maudissait l'indigne violence exercée par un tuteur sur son pupille, car nul ne croyait ce mariage librement accepté par le prince. La population de la ville se trouvait donc dans une assez vive agitation, lorsque, le 27 avril 395, l'eunuque Eutrope tira de la garde-

robe du palais un manteau d'impératrice, auquel il joignit de magnifiques parures de femme et des bijoux; le tout fut étalé sur des brancards, dans la cour palatiale et devant la porte, de manière à frapper les regards et attirer la foule. Les brancards étaient nombreux; une armée de serviteurs richement costumés se tenait là pour les porter et les escorter; c'était un riche cadeau de noces, et l'on ne douta point qu'il ne fût destiné à la fille de Rufin. Aussi, quand le cortége se mit en marche à travers les rues de la ville, encombrées de curieux, on n'entendait que murmures et amères railleries contre le ministre et les fiancés. Eutrope précédait les brancards, marchant gravement avec la dignité d'un ambassadeur. L'ébahissement fut grand, lorsqu'on le vit prendre un autre chemin que celui qui menait chez le ministre et s'arrêter devant la maison de Promotus. Des cris de satisfaction éclatèrent alors; l'eunuque qui avait préparé la surprise donna le signal de la joie; en un instant, la ville fut parée de fleurs, comme pour la plus belle fête. Les danses et les réjouissances durèrent toute la nuit, et ce fut ainsi que Rufin apprit le nom de celle qui allait être son impératrice.

Issue d'une race de Franks transrhénans, la fille de Bautho, quoique élevée à Constantinople, avait conservé quelque chose de la rudesse originelle en même temps que l'éclatante beauté des filles du nord. Elle était hautaine, hardie, impérieuse, et les historiens du temps l'appellent *la Barbare*. Bien que Bautho fût resté païen, païen zélé, en correspondance intime et fraternelle avec Symmaque, l'ami de Théodose était trop habile pour faire de sa fille une adoratrice de Thor ou de Freya; il l'avait fait élever très chrétiennement dans la communion catholique, où elle avait reçu au baptême le nom d'Eudoxie. La belle Franke porta même plus tard dans une religion qui n'était pas celle de ses aïeux une ardeur de controverse et des prétentions théologiques qui troublèrent plus d'une fois la paix de l'église. Pour le moment, elle ne songea qu'à s'emparer du cœur de son époux, afin de gouverner avec lui ou par lui, à renverser d'abord Rufin qui lui faisait obstacle, et à se débarrasser ensuite d'Eutrope, dont elle ne voulait pas avoir été la protégée.

Pour tout autre que Rufin, la défaite eût été complète : tout autre eût jugé que la lutte était trop inégale contre l'amour conspirant avec l'astuce, et se serait hâté de mettre à l'abri sa tête et ses biens dans quelque province éloignée; mais le préfet du prétoire d'Arcadius n'était pas homme à faire honteusement retraite devant une femme et des eunuques. Connaissant à fond son pupille, il savait bien qu'il y avait en lui un sentiment plus puissant que l'amour, celui de la peur. Les eunuques avaient usé du premier, il résolut de se servir du second, et de devenir pour l'empereur et pour l'empire plus indispensable que jamais.

Il y avait entre les Orientaux et les Occidentaux une question brûlante, celle de l'Illyrie orientale : Rufin s'en empara comme d'un bon moyen d'établir sa popularité à Constantinople et sa nécessité au palais. On pouvait appréhender, de la part des Occidentaux, quelque tentative de revendication à main armée de ces belles provinces; il exagéra à plaisir ces craintes et ce danger, pressant Arcadius de faire occuper militairement la Thessalie ou l'Épire, avant que Stilicon fût en mesure de les occuper lui-même. Pour cela il fallait des troupes et de l'argent, et Arcadius n'en avait point, l'élite de l'armée orientale ayant suivi Théodose en Italie, et le trésor de Constantinople, emporté par l'empereur défunt, se trouvant, comme les légions byzantines, sous la main du régent d'Occident. La moitié des fonds laissés par Théodose appartenait sans contestation possible à l'empereur d'Orient : Rufin la réclama au nom de son maître, de même que le renvoi des troupes orientales. Arcadius écrivit lui-même à son frère avec vivacité : ses lettres, comme celles de son ministre, restèrent à peu près sans réponse. Stilicon déguisait son refus sous des défaites dérisoires : pressé enfin de s'expliquer, il déclara que la situation de l'Italie ne lui permettait pas encore de diviser ses forces, mais que, lorsqu'il en serait temps, il irait lui-même à Constantinople remettre à l'empereur, en main propre, sa part d'argent et de soldats, et s'acquitter des engagemens pris par lui en face de Théodose mourant pour la protection de ses deux fils. C'était précisément ce que redoutait Arcadius, qui ne voulait pas plus de tuteur en Occident qu'en Orient; c'était aussi ce que craignait Rufin, qui voyait Stilicon arriver en triomphateur à Constantinople, maître du trésor, des troupes et bientôt de l'empereur, le chassant honteusement lui-même pour étendre sa suprématie aux deux moitiés de l'empire. A cette seule pensée il frémissait de rage. Un seul parti lui restait : précipiter les choses en Orient, tandis que des difficultés graves retenaient encore Stilicon en Italie, et il se proposa de créer tant d'embarras et de périls autour d'Arcadius, que souverain et sujets fussent obligés de se jeter dans ses bras, en le proclamant leur sauveur.

La frontière de l'empire d'Orient, entre les Palus-Méotides et la Mer-Caspienne, avait pour voisins des peuples barbares aisément contenus par les garnisons romaines, toutes faibles qu'elles fussent. Ces peuples ou plutôt ces tribus appartenaient à la grande confédération des Huns, qui, ayant son siége sur l'Oural, atteignait déjà en Occident les bords du Pruth et du Danube. Les hordes restées vers le Caucase troublaient de ce côté la frontière romaine sans avoir osé la dépasser. Rufin leur donna cette audace en retirant subitement les postes romains, et excitant sous main les chefs barbares par de l'argent et par l'attrait du pillage. Quelques bandes pénétrèrent

d'abord, puis d'autres, et enfin une véritable invasion eut lieu, protégée par l'impunité. L'Arménie, le Pont, la Cappadoce et la Cilicie, privés de défenseurs, furent traversés sans obstacle, et l'on vit les chariots nomades rouler jusque sur les bords de l'Oronte. Ce fut dans toute l'Asie romaine une épouvante inexprimable; les molles populations syriennes fuyaient comme des troupeaux de daims devant cet ennemi aussi hideux que féroce; celles de Cappadoce et de Cilicie couraient se retrancher dans leurs montagnes; d'un bout à l'autre de l'Orient, un cri de détresse arriva aux oreilles d'Arcadius, qui ne put y répondre ni par des soldats ni par de l'argent. Il écrivait à Stilicon lettres sur lettres, l'implorant, le menaçant, le sommant de lui restituer son bien, et pour toute satisfaction à de si justes demandes, Stilicon accusait Rufin d'appeler lui-même les Barbares et de comploter la ruine de son maître. Le malheureux Arcadius, accablé de nécessités, assiégé de soupçons, tiraillé entre Stilicon et Rufin, ne sachant plus à qui se fier, finit par embrasser la main qui l'opprimait déjà. Vainement Eutrope, dont le jeune prince ne connaissait encore que les talens d'entremetteur d'amour, essaya de le retenir; la double frayeur des Huns et de Stilicon le ramena sous le joug, et le préfet du prétoire redevint plus absolu que jamais.

Il ne l'était pas assez à son gré. Sentant bien qu'il n'arracherait jamais à Stilicon ce que le sort avait mis si à propos en son pouvoir, et comprenant l'impuissance d'un magistrat civil en lutte avec un chef militaire, il voulut avoir aussi une armée à lui et un général digne d'être opposé au régent d'Occident. Ce général et cette armée ne pouvaient être que des Barbares; il tourna donc ses regards vers la Mésie, où campait, presque aux portes de Constantinople, la nation des Visigoths, reçue à titre d'hospitalité par Valens sur les terres romaines, quand elle fuyait en 375 devant l'irruption des Huns. Cette nation ne s'était pas toujours montrée reconnaissante du bienfait qu'elle tenait de l'empire, et, il faut l'avouer, l'hospitalité romaine n'avait été pour elle ni bien humaine ni bien honorable. Poussés à bout par des traitemens odieux, les Goths s'étaient révoltés plusieurs fois; on les avait vus assiéger Constantinople, et Valens était mort en les combattant. Il avait fallu l'épée victorieuse de Théodose pour faire rentrer dans la soumission ces hôtes peu traitables et son habileté politique pour les pacifier. Domptés par l'ascendant de son caractère, ils étaient devenus ses amis plutôt que ceux de l'empire: aussi leurs meilleures troupes s'étaient-elles disputé la faveur de le suivre dans la guerre qu'il entreprenait contre le tyran Eugène. Cette expédition mit en lumière les mérites et la bravoure d'un chef encore inconnu, mais dont la terrible célébrité devait effacer un jour toutes les gloires barbares: il se nommait Alaric, et par le suffrage des tribus gothiques il venait

d'être élevé tout récemment au suprême commandement de la nation. Ce fut sur lui que Rufin jeta les yeux pour en faire l'instrument de sa perfidie; il entra en pourparlers avec lui, et en même temps qu'il cherchait à gagner le Barbare à ses projets, il envoya dans l'Illyrie orientale des agens chargés de remplacer les fonctionnaires de cette province dans tous les postes de confiance. Ces agens étaient pour la plupart des hommes obscurs voués aux intérêts du préfet. Ainsi le proconsulat de l'Achaïe et la défense des Thermopyles échurent au fils du rhéteur Musonius, et la garde de l'isthme de Corinthe à un autre aventurier nommé Gérontius, non moins étranger que son collègue à l'administration et à la guerre. Rufin ayant ainsi remis les deux clés du Péloponèse et de la Thessalie entre des mains qui ouvriraient ou fermeraient la Grèce à son premier signe, il entra en négociation avec les Goths.

Ce monde barbare, entré dans la *romanité*, comme on disait alors, et qui, ami ou ennemi, enserrait désormais la société romaine, ce monde singulier présentait dans ses mélanges des types d'une infinie variété, depuis l'héroïque Stilicon, le Frank Mérobaude, soldat et poète, qui mérita une statue à Rome à côté de Claudien, ou le Goth Fravitta, modèle d'élégance et d'atticisme, jusqu'au brutal païen Saül et au Goth Sarus, géant féroce qu'on fut obligé de prendre au filet comme une bête fauve quand on voulut le tuer. Alaric formait un type intermédiaire également éloigné de ces deux extrêmes. Né dans l'île de Peucé, à l'embouchure du Danube, il était issu de la race sacrée des Balthes ou *hardis*, dans laquelle les Visigoths prenaient leurs rois, et dès son enfance, comme pour qualifier le caractère aventureux qui se développait en lui, on ne le nommait que le Balthe, le hardi par excellence. Tout jeune encore, il avait assisté aux grandes tragédies de sa nation : à sa fuite devant les Huns, à son passage sur les terres romaines, à ses misères, à ses vengeances, à ses défaites; il l'avait accompagnée dans ses courses jusqu'au jour où le bras puissant de Théodose l'avait renfermée dans un canton de la Pannonie. Cet empereur, que les Barbares aimaient à servir, le distingua et lui donna un commandement de quelque importance dans sa guerre contre Eugène, puis il l'oublia. Le Balthe se retira le cœur blessé, et son dépit ne fit que s'aigrir quand il vit les faveurs impériales tomber sur des Barbares qui ne le valaient pas, sur Gaïnas, sur Saül, sur Sarus; il songea dès lors à se payer lui-même de ses services. Il était dans ces dispositions quand les intrigues de la cour d'Orient vinrent lui offrir l'occasion qu'il cherchait. Son ambition en ce moment se bornait à obtenir, comme tant d'autres chefs germains, le commandement militaire d'un diocèse. Alaric n'était pourtant pas homme à emprisonner ainsi ses désirs : bien différent de Stilicon, le Balthe ne demandait à la civilisation que ce

qui pouvait grandir le Barbare, et son esprit inquiet ne rêvait qu'aventures et conquêtes.

Aussi, lorsque les émissaires de Rufin allèrent le trouver dans son cantonnement et lui offrir l'argent dont il aurait besoin pour exécuter les desseins du ministre, Alaric tressaillit, comme un lion que la vue d'une proie vient éveiller dans sa tanière. Le marché fut aisément conclu entre ces deux hommes : on verra plus tard quel il était. Aussitôt sa parole donnée, Alaric commença à se plaindre plus aigrement que jamais des injustices de l'empereur défunt, et à parler de la réparation que lui devait le fils de Théodose, tant pour lui-même que pour son peuple. Pendant que ces plaintes et ces menaces animaient les Goths dans leurs campemens, un mouvement inaccoutumé de Barbares étrangers à cette race se faisait remarquer sur la rive gauche du Bas-Danube, dont le lit, durci par les gelées de l'hiver, présentait alors un plancher solide. Des bandes nombreuses de Huns, d'Alains et de Sarmates venaient tenter avec leurs chariots, soit de jour, soit de nuit, le passage du fleuve, et ils disaient qu'Alaric les appelait, qu'ils allaient rejoindre les Visigoths de Mésie pour une expédition qui leur rapporterait un grand butin. Une multitude de pillards plus sauvages les uns que les autres vint ainsi se ranger sous le drapeau des Goths. Bientôt Alaric donna le signal du départ. Ses préparatifs s'étaient faits avec une hâte extrême sous les yeux des provinciaux étonnés, et avant qu'aucune force romaine n'eût eu le temps d'occuper l'Hémus; ainsi l'avait ordonné Rufin, pour que la surprise fût plus complète, la défense plus impossible, la frayeur plus vive à Constantinople. Après avoir franchi le pas de Sucques sans trop s'arrêter à piller, Alaric s'abattit sur la Thrace. S'avançant alors de quelques journées dans les riches campagnes qui conduisaient à la ville impériale, il y fit halte avec le gros de son armée, et envoya l'avant-garde battre le pays jusqu'aux portes de Constantinople, qu'il voulait non assiéger, mais effrayer. Exécuteurs fidèles de ses ordres, les éclaireurs goths firent beaucoup de ravages et de bruit, enlevèrent le bétail, tuèrent les laboureurs, insultèrent les femmes, et poussèrent l'insolence jusqu'à venir lancer des flèches dans la ville impériale par-dessus la muraille. Des bandes se jetèrent du côté du port comme pour l'attaquer; d'autres semblaient au contraire vouloir tenter l'assaut du côté de la plaine. On se persuada dans l'intérieur de Constantinople que ces hardis coureurs ne précédaient l'armée ennemie que de peu d'heures seulement, et l'épouvante gagna tous les habitans, grands ou petits.

Des efforts cependant furent tentés par des hommes dignes de ce nom pour opposer quelque résistance. Les uns se rendirent au port pour enlever les barques à l'ancre, et les attacher ensemble en ma-

nière de radeaux, un plus grand nombre alla garnir le rempart; mais les machines de jet se trouvèrent hors d'état, les munitions manquaient, et il n'y avait aucun chef pour commander. Tandis que le sénat délibérait en tumulte et que l'empereur se cachait au fond du palais dans les bras de ses eunuques et de sa femme, Rufin monta sur une haute tour, d'où l'œil embrassait au loin la campagne, et de là, dit-on, il observa attentivement ce qui se passait. Il suivit de l'œil, d'un côté les Barbares courant les villages, menaçant la ville, égorgeant, incendiant sans opposition, de l'autre la foule inhabile et troublée qui s'agitait à l'intérieur, et put juger par lui-même de la force des premiers, de la peur et de l'impuissance des seconds. On assure qu'à l'aspect de son cher ennemi, comme s'expriment les contemporains, emporté par l'élan de sa joie, il éclata de rire à plusieurs reprises. Descendu de son observatoire, il se mit à parcourir la ville, affichant un air sombre et soucieux qui augmentait encore l'inquiétude publique, et aux demandes qu'on lui adressait de toutes parts, il répondait : « J'irai trouver Alaric; moi seul je puis affronter ce Barbare, et je l'oserai pour le salût de l'état. » Bientôt le bruit se répand qu'il s'arme et va partir avec une troupe d'amis dévoués. En effet ses plus chauds partisans se forment en ligne, ainsi que ses nombreux cliens, armés, rangés sous son drapeau, et offrant l'apparence d'une légion; lui-même prend place au milieu d'eux. Il monte un cheval de guerre, et présente complaisamment aux regards de la foule sa tête martiale et sa haute taille, que relève encore un riche costume barbare, car au lieu de l'habit romain, de la tunique militaire, ou plutôt de la toge qu'il eût dû revêtir, étant magistrat civil, le ministre d'Arcadius avait pris la décoration d'un chef goth. Une casaque en fourrure se croisait sur sa poitrine, un lourd carquois pendait à son épaule, et sa main droite portait un arc énorme qu'il faisait résonner en l'agitant. A la vue de ce préfet romain, accoutré en barbare et se pavanant sous cette peau de mouton comme sous un ornement plus digne d'un guerrier que la cuirasse romaine, bien des spectateurs se détournèrent indignés. « Où l'empire est-il donc tombé? disaient-ils en soupirant: Voilà un homme qui a monté sur le char des consuls, et qui administre la justice à des Romains, et cet homme ne rougit pas d'adopter les coutumes grossières des Gètes! Il troque contre leur ignoble parure la toge latine, cette noble décoration du Romain! Les lois captives n'ont plus qu'à gémir sous un magistrat vêtu de peaux. » Ces murmures s'échangeaient à demi-voix; on se cachait par peur du tyran, on se cachait aussi parce que beaucoup croyaient voir en lui le seul homme qui pût sauver la république.

Le préfet et sa troupe s'élancèrent fièrement dans la campagne, qu'ils purent traverser sans être inquiétés par l'ennemi, et ils arrivèrent sains et saufs au camp des Goths. A leur rentrée dans Constan-

tinople, ils rapportèrent la nouvelle qu'Alaric, cédant à l'autorité de Rufin, avait promis de respecter la métropole de l'empire, et que même il évacuerait immédiatement la province de Thrace. Le fait était vrai, et le mouvement rétrograde des Barbares avait déjà commencé; mais, au lieu de regagner leurs cantonnemens de Mésie, ils s'acheminaient à grandes journées vers la Macédoine. En vertu de ses conventions avec Rufin, Alaric, en qualité de fédéré de l'empire, allait tenir garnison dans l'Illyrie orientale. Son armée ou plutôt son peuple, car il traînait tout après lui, alla donc déboucher en Macédoine, puis en Thessalie, se conduisant comme sur une terre conquise, et la Grèce d'Europe ne présenta bientôt plus, comme celle d'Asie, qu'un spectacle de désolation et de ruines.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Milan et à Rome, la cour, le sénat, le peuple entier, furent dans un grand émoi. — Livrer aux Barbares l'Illyrie orientale, disaient les Italiens, c'est nous menacer nous-mêmes, puisque cette province touche nos frontières. Alaric et ses Goths n'auront plus qu'un pas à faire pour se montrer devant Rome. — Ces craintes étaient justes; mais Stilicon, qui connaissait à fond les personnages du drame joué en Orient, devina l'autre côté de l'intrigue. Il comprit que Rufin voulait avoir un homme de guerre à lui opposer, et qu'en envoyant sur les confins de l'Italie un Barbare dont le renom militaire était déjà grand, et qui disposait d'un peuple valeureux, il voulait créer à la politique occidentale des embarras qui l'empêcheraient de se mêler des affaires d'Orient. Habitué à combattre de front les difficultés, le tuteur d'Honorius n'hésita pas un moment. Marcher au-devant d'Alaric, le prendre corps à corps, le chasser de la Grèce et l'emprisonner, comme autrefois Théodose, dans ses cantonnemens de Mésie, puis entrer lui-même à Constantinople, suivi de l'armée romaine victorieuse, et mettre Rufin sous ses pieds, ce fut là son plan. « A Constantinople, se disait-il, il réglerait les affaires à sa guise, dans le meilleur intérêt de l'empire et de l'empereur. » Pour éviter de trop dégarnir l'Italie, il partit précipitamment pour la Gaule, où se trouvait, dans les camps des bords du Rhin, le grand dépôt qui alimentait les guerres civiles, dépôt bien affaibli cependant par suite des dernières luttes.

Quoique l'hiver sévît encore, et que les montagnes fussent couvertes de neige, le régent d'Occident gagna sans appareil, et presque seul, les sources du Rhin à travers les Alpes de Rhétie, et descendit le fleuve jusqu'à son embouchure, inspectant sur la rive gauche les garnisons romaines, et observant sur la rive droite les dispositions des peuples germains. Ces dispositions se trouvèrent toutes pacifiques, et le voyage de Stilicon le long de la rive barbare eut tout l'aspect d'un triomphe. Quant aux légions qui avaient fourni depuis dix ans le noyau des expéditions de Maxime et d'Eu-

gène, elles étaient réduites presque à rien; pourtant Stilicon leur enleva ce qu'il leur restait encore de milice jeune et disciplinée. Il retira aussi la légion qui, dans la Bretagne septentrionale, protégeait cette île romaine contre les incursions des Pictes et des Scots. Ce furent là de fatales mesures que les diocèses de Bretagne et de Gaule eurent à déplorer plus tard; mais quand le régent d'Occident redescendit les Alpes, suivi de ces vaillantes troupes, l'Italie, le sénat, l'empereur, furent dans l'ivresse de la joie; les poètes montèrent leurs lyres pour chanter le vainqueur pacifique de la Germanie, le héros qui n'avait pas besoin de combattre pour triompher, et l'on se prépara avec ardeur à cette guerre de Grèce, moitié civile, moitié étrangère.

C'est alors qu'on put juger l'esprit du soldat et mesurer sa confiance en Stilicon. A peine eut-on parlé de guerre, que les deux armées qui occupaient l'Italie et venaient de se livrer des combats si acharnés demandèrent à servir fraternellement sous les drapeaux de ce chef. Les anciennes légions d'Arbogaste et d'Eugène, grossies des recrues amenées de la Gaule, formèrent l'un des corps de l'expédition; l'autre se composa des légions orientales. Les deux corps marchaient séparément, campaient séparément; mais leur vieille haine s'était changée, comme par magie, en une émulation de bravoure. Le poète contemporain que nous aimons à citer, parce qu'il est pour les événemens de cette époque un guide souvent plus sûr que les historiens eux-mêmes, Claudien, nous peint en quelques vers pleins de mouvement l'aspect de cette armée et les sentimens qui l'animaient. « Jamais, dit-il, on ne vit réunis sous un seul commandement tant de troupes diverses, tant de costumes variés, tant de langages différens. Ici viennent les escadrons arméniens aux cheveux crépus, aux robes couleur d'herbe, dont les plis s'attachent sur la poitrine par un simple nœud; là paraissent les Gaulois aux têtes blondes. Dans leurs bataillons ont pris place les peuples des contrées que traverse le Rhône impétueux, ou que baigne la Saône tranquille, et ceux que le Rhin éprouve à leur naissance, et les autres plus lointains qui boivent les eaux de la Garonne... Tous ces guerriers sont mus par une seule âme; loin d'eux les blessures encore saignantes du cœur : le vaincu a déposé son ressentiment, le vainqueur son orgueil. Encore tremblans de leur courroux passé, l'oreille encore pleine du clairon des guerres civiles, ils conspirent à présent dans une seule pensée, l'amour de celui qui les guide. » Cette grande armée quitta l'Italie au commencement du printemps, quand la fonte des neiges laissa libres les passages des Alpes-Juliennes : d'Aquilée, où elle se dirigea d'abord, elle gagna la côte de Dalmatie, puis les provinces intérieures de la Grèce.

Pendant que Stilicon lui préparait une si vigoureuse attaque, Ala-

ric parcourait la Grèce septentrionale, obligé de vivre de réquisitions comme en pays ennemi. Après avoir épuisé la Macédoine, il s'était rabattu sur la Thessalie qu'il ravageait tout à loisir : c'est là que Stilicon l'atteignit. A son approche, le roi goth, ralliant ses bandes, choisit un campement qui pût lui servir de forteresse. C'était une prairie bien fournie d'herbe, où les troupeaux, les femmes, les bagages vinrent se ranger sans confusion. Alaric l'entoure d'un double fossé circulaire, muni d'un double rang de palissades, et à l'intérieur, en guise de rempart, il dispose parallèlement au fossé une file de chariots tapissés de cuirs de bœufs nouvellement tués. Ce revêtement a pour but d'empêcher l'incendie du camp par les torches de l'ennemi, et les chariots, comme autant de tours, doivent recevoir des guerriers armés d'arcs, de frondes et de javelots. Quand les préparatifs sont achevés, Alaric se tient en observation, attendant résolûment l'attaque des Romains. Ceux-ci, après avoir reconnu la position barbare, s'approchent et se retranchent presque à portée du trait. Stilicon trace l'assiette de son camp : il place à gauche les Arméniens et les autres troupes d'Orient; les Gaulois occupent la droite. L'infanterie s'échelonne de la plaine aux montagnes voisines, qui étincellent sous l'éclat de l'acier; la cavalerie se développe en ailes sur les flancs, et aussi loin que le regard peut s'étendre, on n'aperçoit que dragons de pourpre flottans, qui, dans leurs ondulations incertaines, semblent menacer tantôt le ciel et tantôt la terre. A peine arrivées, ces braves troupes voudraient déjà vaincre; leurs cris, pareils au tonnerre, demandent le combat; mais Stilicon tempère cet excès d'ardeur; il examine le campement de l'ennemi; il calcule son plan d'attaque, il le médite avec plus de maturité que jamais, car il connaît Alaric, et sait qu'il a affaire à des Goths.

Plusieurs jours furent employés à ces dispositions, et l'armée romaine touchait enfin au moment désiré, celui de la bataille, lorsqu'un messager courant à toute bride parut aux portes du camp, et fit signe qu'il voulait parler au général. Il venait de Constantinople et portait le costume des messagers impériaux : conduit vers Stilicon, il déposa dans ses mains une lettre de l'empereur d'Orient. Cette lettre que le jeune auguste, habile calligraphe et très fier de ce titre, avait sans doute souscrite de sa plus belle signature, enjoignait trois choses au régent d'Occident : la première, de vider au plus tôt le pays, l'Illyrie orientale ne dépendant point d'Honorius; la seconde, de laisser en paix Alaric et ses Goths, amis et fédérés de l'empire d'Orient, lesquels n'avaient rien à démêler avec le régent d'Occident; la troisième enfin, de ne plus retenir, sous de vains prétextes, un trésor et des légions qui ne lui appartenaient pas, mais d'en faire opérer sans plus de délai la remise à Constantinople par tout autre que lui. L'ordre était conçu

en termes durs, positifs, et qui ne permettaient aucune échappatoire. On dit qu'à cette lecture Stilicon resta muet et sans mouvement, comme un homme frappé de la foudre : revenu à lui et devinant bien qui lui portait ce coup, il se demanda s'il obéirait. Résister à main armée au fils de Théodose dans le temps même qu'il réclamait sa tutelle en qualité de second père, le braver, corrompre ses soldats, le forcer dans sa métropole et jusque dans son palais, c'était plus qu'une guerre civile : c'était une révolte domestique, un attentat à la mémoire de Théodose, à peine au cercueil. Jamais les conséquences de son expédition ne s'étaient montrées à lui sous un jour aussi odieux, et il reculait; puis, quand il songeait que c'était là un jeu de Rufin, que son abaissement serait le triomphe de son rival, que ce honteux départ la veille d'une bataille ressemblerait trop à la peur et le rendrait la risée de l'Occident tout aussi bien que de l'Orient, sa colère revenait terrible. Il voulait alors écraser Alaric, marcher sur Constantinople, et faire sentir à l'empereur lui-même qu'on se trompait en supposant Stilicon si docile ou si lâche. Ballottée ainsi entre deux sentimens contraires, son âme fut en proie pendant quelques heures à une véritable tempête.

Il fit enfin appeler Gaïnas. Gaïnas, un des chefs les plus importans de l'armée orientale, était ce même Barbare dont la fortune extraordinaire avait si vivement blessé l'amour-propre d'Alaric. Transfuge de la nation des Goths et d'abord simple soldat dans une légion, Gaïnas n'avait dû ses grades romains ni à sa naissance comme Alaric, ni au patronage d'aucun roi barbare; il s'était fait lui-même et avait tout gagné à la pointe de l'épée. Avec cela, Gaïnas, général, restait toujours soldat; bon pour des coups de main (car nul n'était plus brave), et habile à déjouer une embuscade aussi bien qu'à la dresser, ses idées ne s'étaient pas élevées plus haut; il ne savait ni commander en chef une grande armée, ni prendre rang dans l'état comme personnage politique. C'était d'ailleurs un homme grossier, cruel, léger et violent dans ses décisions, soumis à l'autorité de ses chefs par habitude ou sentiment de discipline, et sans scrupule sur l'emploi de la force lorsqu'elle lui semblait nécessaire. Il avait connu intimement Stilicon dans l'entourage de Théodose, leur bienfaiteur à tous deux, et il s'était toujours incliné devant une supériorité qui ne le blessait pas dans un gendre d'empereur. Gaïnas nourrissait d'ailleurs contre Rufin cette haine du soldat pour un fonctionnaire civil, insolent et dominateur. Après avoir examiné ensemble la position faite aux troupes romaines par le mandement impérial, les deux généraux reconnurent qu'il fallait y obéir ponctuellement ou se mettre en révolte ouverte, ce qui n'était pas pour le moment dans l'intérêt de Stilicon; mais ils reconnurent en même

temps que, s'ils savaient s'entendre et rester maîtres de leurs armées, ils auraient, quoi qu'on fît, l'un et l'autre empire à leur discrétion. La première condition de tout projet sur l'Orient était le renversement de Rufin : or Gaïnas s'en chargeait, si Stilicon lui confiait la conduite des légions orientales à Constantinople. Celui-ci agréa le marché : le Goth et le Vandale unirent fraternellement leurs mains pour ce qu'il leur plaisait d'appeler le bonheur de l'empire, et la mort du régent d'Orient fut jurée.

Pendant cette conférence des chefs, la nouvelle, commentée et grossie de mille détails imaginaires, volait de bouche en bouche, et le camp présenta bientôt l'aspect d'un tumulte qui allait jusqu'à la sédition; « mais c'était, dit le poète du régent d'Occident, une noble et louable sédition. » On n'entendait que clameurs confuses, imprécations contre Rufin, menaces contre l'empereur. Des conciliabules se formaient sous les yeux mêmes des officiers, et des orateurs éloquens par leur violence échauffaient, entraînaient l'esprit des soldats. « Allons, disait l'un, que la Grèce périsse, puisque Rufin l'ordonne! Nous sommes faits pour subir tous les opprobres, et les Barbares pour profiter toujours de nos maux.— Point d'assaut! point de bataille! disait un autre. Enseignes, abaissez-vous! clairons, faites silence! Que nos flèches rentrent dans le carquois, que l'épée se soude au fourreau : Rufin le veut, respectons l'ennemi! — Ah! disait un troisième, enfant de la Cappadoce ou de l'Arménie, le tyran ne nous rappelle que pour nous punir d'avoir aimé Stilicon. Il ourdit déjà ses trames infernales contre nous. Que nous sert de revoir notre patrie, nos familles, nos pénates? Bientôt nous serons livrés aux implacables Alains, nous deviendrons les esclaves des Huns, cette honte de l'espèce humaine. » Puis, à l'idée de se séparer, Orientaux et Occidentaux se mettaient à fondre en larmes. Contraste bizarre du cœur humain! ces hommes qui s'entr'égorgeaient avec rage quelques semaines auparavant s'embrassaient maintenant comme des frères que l'on veut arracher l'un à l'autre. « Encore des présages de guerre civile! répétait-on de tous côtés. Pourquoi nous séparer? pourquoi diviser des armées qui ne font qu'une famille, des aigles qui doivent voler ensemble? Non, nous sommes un même corps, on ne nous divisera pas! » Et les deux armées confondaient leurs rangs. Malgré la défense de combattre, on préparait ses armes; on menaçait de loin les remparts des Goths; on demandait l'assaut à grands cris. Arrivé avec Gaïnas au milieu de ce désordre, Stilicon se voit assiégé par des furieux qui le pressent, qui embrassent ses genoux en pleurant, tandis que d'autres lui défendent de partir. « Mène-nous où tu voudras, lui criaient-ils; où sera ta tente, là sera la patrie! » Stilicon eut besoin de toute sa fermeté pour calmer une effervescence dangereuse; quelques momens de plus, et il devenait

l'instrument forcé d'une sédition qu'il n'avait pas voulu faire. « Quittez cette attitude menaçante, leur dit-il en les écartant; la victoire ne m'est pas si chère que je veuille paraître avoir vaincu pour moi seul. » Il commanda aux chefs de l'armée d'Occident de rallier leurs soldats et de plier les tentes sans délai; puis, se tournant vers l'armée orientale, il s'écria, comme accablé de douleur : « Adieu, fidèle jeunesse, vous qui fûtes mes compagnons, adieu ! » Tant que dura cette scène, Alaric se tint prudemment enfermé dans son enceinte de chariots. Le même messager l'avait sans doute averti de ne point troubler des adieux qui lui assuraient la possession de la Grèce.

Le départ fut triste dans les deux armées, on remarqua toutefois que l'armée orientale était plus sombre et plus irritée. Tandis que les Occidentaux reprenaient la route par laquelle ils étaient venus, celle-ci s'achemina vers Thessalonique, métropole de toute l'Illyrie orientale. Gaïnas y donna séjour à ses troupes. Rien ne pouvait être plus dangereux pour le soldat en demi-révolte que son contact avec les habitans d'une ville si cruellement traitée par Théodose à l'instigation de Rufin, et où le nom de ce ministre réveillait naturellement l'indignation et la vengeance. « Thessalonique était, suivant le mot d'un contemporain, un lieu favorable à la haine. » Gaïnas laissa ses compagnons s'y saturer tout à leur aise des sentimens qu'il leur souhaitait, et quand il les vit bien disposés à l'entendre, il leur fit part de son projet. Tout fut convenu entre eux, le temps, le lieu, la manière dont Rufin devait périr, et le complot fut gardé avec un tel secret que ni l'exaltation des esprits, ni les entretiens de la route, ni l'abandon de l'ivresse, ne décelèrent un dessein qu'une parole indiscrète pouvait déjouer : ce fut le secret d'une armée entière. L'eunuque Eutrope avait envoyé à Gaïnas pendant la route des émissaires chargés de le sonder au sujet de Rufin et de lui offrir de l'argent. Le général prit l'argent et accueillit les ouvertures avec faveur, jugeant habile et prudent de compromettre le chambellan de l'empereur dans une conspiration contre son ministre. Des envoyés du préfet arrivèrent à leur tour pour gagner le général à ses vues d'élévation personnelle : il était trop tard, mais Gaïnas ne le détrompa point. Pendant une seconde halte à Héraclée de Thrace, les agens de Rufin revinrent à la charge : Gaïnas les entretint dans leur première sécurité.

Rufin était au but de ses désirs. A la nouvelle du départ de Stilicon et de la marche des Occidentaux vers l'Italie, il avait convoqué ses amis et ses cliens pour se réjouir avec eux. Leur foule encombrait les portiques de porphyre qui entouraient son palais. Il y avait là tout ce que l'Orient renfermait de plus corrompu et de plus hardi, des hommes engraissés de rapines, mais toujours insatiables, espions, bourreaux, juges prévaricateurs, tourbe immonde liée à sa

cause par la communauté des forfaits, et attendant une part dans les dépouilles de l'état quand le maître serait césar. Rufin aborda l'assemblée dans la fière attitude d'un triomphateur, l'œil caressant et la tête renversée en arrière. « La victoire est à moi, leur dit-il dans une harangue préparée; Stilicon fuit, un geste a suffi pour le chasser; que ne ferais-je pas maintenant qu'une armée dévouée m'arrive? Comment tiendrait-il contre mes armes, lui qui n'a pu me vaincre quand j'étais désarmé? » Et, par une figure de rhétorique, apostrophant son rival absent : « Stilicon, s'écria-t-il, va, si tu veux, méditer ma perte dans les pays lointains, pourvu qu'un continent nous sépare et que la mer mugisse entre nous. Tant qu'un souffle de vie me restera, tu ne repasseras pas les Alpes! Fais choix maintenant d'une épée bien longue si tu prétends m'atteindre ici. » Cette plaisanterie, qui ne nous donne guère l'idée du sel attique de ses bons mots, excita sans doute l'enthousiasme de l'auditoire; on le salua du nom de prince, et lui-même, rentré dans sa chambre, s'endormit, bercé par les plus douces espérances.

On raconte qu'un songe alors le transporta dans la plaine de l'Hebdomon, où se faisait la proclamation des empereurs. Un trône était disposé sur le tribunal de marbre, et tout autour s'agitait une foule tumultueuse, appelant Rufin à grands cris... Il accourait le cœur joyeux, le sein haletant; mais des ombres se dressaient comme une barrière entre cette foule et lui, et il reconnaissait ses victimes. « Allons, tu vas être grand, lui disait une d'entre elles avec un rire sinistre, que tardes-tu, Rufin? Le peuple se disputera l'honneur de te porter, et ta tête planera sur toutes les têtes. » Ces figures, ce ton, ces paroles ambiguës le préoccupèrent vivement à son réveil; mais il eut beau chercher une explication à son rêve, il ne la put trouver que favorable. L'idée ne lui vint pas que, sans être élevée sur un trône, sa tête pouvait dépasser les autres de la longueur d'une lance.

III.

Du haut de son lit funéraire ou du fond de son cercueil, Théodose put assister à cette dissolution de sa famille et de son empire, car son corps resta plus de six mois en dépôt à Milan. Tantôt le tombeau qu'on lui préparait à Constantinople n'était pas en état de le recevoir, tantôt les dispositions n'étaient pas prises ou la saison ne convenait pas pour un si long voyage : ses fils avaient bien d'autres soucis que celui de la sépulture paternelle!

Dans la Rome des premiers empereurs, polythéiste et démocratique malgré la forme de son gouvernement, les funérailles impériales avaient été des apothéoses, et en effet, l'apothéose des césars

répondait au caractère essentiel de leur puissance. Incarnation du peuple romain, qui était dieu, et avait fait passer juridiquement en leur personne ses droits de souveraineté et son génie, les césars étaient dieux : à ce titre, ils ne pouvaient mourir; ils ne quittaient ce monde que pour aller, dans celui des divinités de l'Olympe, prendre place parmi les influences célestes protectrices de la patrie. Tel était le sort des empereurs dignes de ce nom, qu'un jugement solennel du sénat et du peuple confirmait, après leur mort, dans la succession d'Auguste, de Trajan, de Marc-Aurèle : ceux-là recevaient une apothéose publique; à eux seuls il était donné de vivre toujours de la vie romaine, et de confondre leur souvenir avec celui de la ville éternelle. La mémoire des mauvais césars était abolie, leurs actes rescindés, leurs noms effacés des monumens publics, leurs corps obscurément ensevelis ou traînés aux gémonies par le croc des gladiateurs; le peuple-dieu les rejetait de son sein : ils avaient cessé d'être césars pour n'être plus que des tyrans.

Comme conséquence de ces idées, l'image de la mort était écartée avec grand soin des funérailles des empereurs païens. A peine le prince avait-il fermé les yeux, qu'un lit d'or et de pourpre était dressé dans la chambre la plus somptueuse du palais, et tandis que le corps, brûlé suivant les rites religieux et renfermé dans une urne, était porté sans apparat aux monumens sépulcraux des césars, soit au tombeau d'Auguste, soit au mausolée d'Adrien et de Sévère, une image de cire, présentant les traits du défunt et vêtue de ses ornemens impériaux, était couchée sur le lit de parade, le diadème au front, l'épée au côté. Mille candélabres d'or resplendissaient alentour comme un symbole de la puissance. La garde palatine veillait, le glaive au poing; le sénat, les magistrats, les matrones de la maison impériale, rangés à droite et à gauche de l'image, lui faisaient cortége nuit et jour; le peuple lui-même était admis par intervalles à la faveur de l'adorer. Rien ne semblait changé aux actes ordinaires de la vie; les affranchis, les chambellans se tenaient à distance, prêts à obéir au moindre signe du maître, le médecin venait respectueusement s'incliner, comme pour observer le progrès de quelque mal redoutable, et le centurion de garde demandait le mot d'ordre. Au jour convenu, cette vie imaginaire cessait. Conduits en grande pompe au Champ-de-Mars, l'image et le lit étaient déposés sur un bûcher de feuilles sèches, de bois de senteur et d'aromates. Quelque orateur illustre prononçait l'éloge du défunt, des chants solennels se faisaient entendre, et le feu était mis au bûcher. Alors, du sein d'un nuage d'encens, un aigle vivant s'élançait et, prenant son essor vers le ciel, semblait emporter l'âme du césar sous le symbole même de Rome.

Le christianisme modifia ce cérémonial sans l'abolir, et si les empereurs chrétiens continuèrent à être politiquement dieux après leur mort, si l'on put dire le divin Constantin et le divin Théodose comme on avait dit le divin Auguste, les apothéoses pourtant n'eurent plus lieu. On ne brûla plus les corps, ce qui était une pratique païenne odieuse aux chrétiens; on ne les remplaça plus par des images, ce qui eût été une idolâtrie condamnable : on les embauma pour les asseoir sur le lit de parade, ornés des insignes impériaux, et étalant aux regards le hideux contraste de la mort sous l'appareil de la puissance. On conserva d'ailleurs tout ce qui tenait à la garde, au cortége, à l'assistance du sénat, aux visites tumultueuses de la multitude; mais, au lieu de se rendre au Champ-de-Mars, on se dirigea vers l'église, où l'empereur était présenté le visage découvert, dans un cercueil d'or. La religion s'en emparait alors. Ce cérémonial, institué pour les obsèques de Constantin et devenu la règle des funérailles chrétiennes, fut observé par Honorius à la mort de son père. Reçu par l'archevêque de Milan au seuil de sa cathédrale, le corps de Théodose s'arrêta d'abord au voile qui séparait, comme une barrière infranchissable, le vestibule de l'église de la partie intérieure accessible aux seuls chrétiens baptisés. Là, l'évêque congédia l'assemblée, les païens se retirèrent, les catéchumènes se répandirent sous les portiques, et le corps, suivi du peuple des fidèles, fut introduit près du sanctuaire. Honorius occupait un siége élevé, en face du cercueil placé sur une estrade. Bientôt les saints mystères commencèrent, et l'église implora la paix éternelle pour celui dont la vie n'avait été qu'un combat.

A l'issue des funérailles, le corps, descendu de l'estrade et scellé dans le cercueil, resta en dépôt sous les voûtes de la basilique, en attendant le service religieux qui devait se célébrer plus tard, suivant les usages de la primitive église. L'époque de ce second service différait suivant les lieux : c'était tantôt le septième jour à partir du décès, tantôt le trentième ou le quarantième; l'église de Milan avait adopté le quarantième. Ambroise y présida comme il avait fait au premier, et ce fut lui qui prononça le suprême adieu sur les restes du prince dont il avait été le fidèle et sévère ami. Son oraison funèbre, que le temps a conservée, nous éclaire plus que tout autre document historique sur l'esprit, les croyances, la politique du temps. L'évêque, s'adressant aux soldats, les exhorte à garder une foi inviolable aux enfans de Théodose, et à considérer non leur faiblesse, mais la gloire de leur père, si grand dans les batailles et si digne de l'affection de l'armée. Il explique sa politique par sa foi, ses victoires par la protection manifeste dont Dieu le couvrait; il loue sa clémence envers les rebelles de la dernière guerre, et le re-

pentir sincère dont il racheta toujours ses fautes. Puis tout à coup, en songeant que ce cercueil même va disparaître pour être conduit à Constantinople, qui en réclame la possession, Ambroise se trouble; l'idée de cette séparation nouvelle le remplit d'une nouvelle douleur, comme s'il allait perdre Théodose une seconde fois.

« Empereur auguste, s'écrie-t-il en s'adressant au jeune fils de son ami, tu pleures de ne pouvoir suivre toi-même ces reliques vénérables jusqu'à la cité qui les attend. Ta douleur, mon cœur la ressent, et nous la partageons tous; oui, nous voudrions tous t'accompagner, et servir avec toi de cortége à ce père bien-aimé. Mais lorsque Joseph conduisit le corps du patriarche Jacob pour le mettre au sépulcre, il n'alla qu'aux limites d'une seule province; toi, au contraire, quelle immense étendue de pays te sépare de Constantinople! Ici c'est un continent tout entier, là c'est la mer. Les fatigues d'un tel voyage assurément ne t'effraieraient pas; mais l'intérêt de l'empire te retient parmi nous, et les bons empereurs savent préférer la république à leurs devoirs de fils et de père : c'est pour cela que le tien t'a fait prince, et que Dieu a confirmé son choix.

« Admis dans l'assemblée des saints, Théodose est illuminé maintenant d'une gloire inconnue : il jouit de ses vertus, il est roi. Il siége à côté de Constantin, et près de lui est ta mère Flaccille, son plus cher amour. Il serre dans ses bras Gratien, qui ne pleure plus ses blessures, parce qu'elles ont trouvé un vengeur, et qu'en dépit de l'indigne mort qui l'a ravi de ce monde, son âme possède aujourd'hui la paix.

« Oh! non, prince auguste, ne crains pas que quelque honneur paraisse manquer à ces reliques triomphales dans les lieux qu'elles vont parcourir. Quelque contrée qu'elles traversent, elles trouveront partout le respect et la douleur. L'Italie, témoin des victoires de Théodose, et délivrée par ses armes, célèbre l'auteur de sa liberté; Constantinople le pleure. Après l'avoir envoyé deux fois à la victoire, elle attendait son retour avec une ardeur impatiente; elle accourait en idée au-devant de lui pour voir le spectacle de sa rentrée : la solennité d'un triomphe, le tableau des victoires gagnées par son bras, l'armée gauloise réunie aux légions d'Orient, qu'elle combattait naguère, et enfin l'empereur du monde entier, voilà ce qu'attendait Constantinople. Eh bien! voici que Théodose lui revient plus puissant, plus glorieux encore : des légions d'anges le précèdent, la troupe des saints l'accompagne... Heureuse ville qui vas recevoir un habitant du paradis, et qui, dans l'étroit caveau où ce corps vénéré doit descendre, posséderas un citoyen des parvis célestes! »

Ainsi, pour l'église, Théodose était déjà saint, et dans le même instant (chose étrange!) des païens, éblouis par ses brillantes qualités, mettaient parmi les dieux, quoique sans apothéose publique, cet ennemi de leur culte et ce destructeur de leurs temples. Claudien, dans de beaux vers récités devant la cour chrétienne d'Honorius, transforme l'âme de l'empereur défunt en un astre éclatant qui se fixe sur la voûte céleste entre Bootès et Orion; mais des témoignages plus certains que les fictions d'un poète, des témoignages

tirés des inscriptions, nous démontrent que plus d'un Romain, plus d'une ville peut-être honorèrent la mémoire du césar chrétien sous des formes religieuses qui lui eussent fait horreur quand il vivait.

Le départ du convoi pour Constantinople n'eut pas lieu aussitôt qu'on l'avait cru; il ne se mit en marche que vers le milieu de juillet, malgré la chaleur qui pouvait opérer la décomposition du corps. Il prit, comme tout semble l'indiquer, la direction des Alpes-Juliennes et la route militaire qui, à travers les provinces de Pannonie et de Thrace, conduisait dans la métropole de l'Orient. Le cercueil s'achemina par étapes, sous la garde de sénateurs et de soldats tirés des principaux corps de l'armée, particulièrement des cohortes palatines; leurs drapeaux étaient voilés, leurs armes renversées en signe de deuil. Une foule innombrable accourue de toutes parts leur fit cortége de ville en ville. Ils atteignirent ainsi le faubourg de l'Hebdomon, où Arcadius vint les recevoir, puis ils franchirent avec lui l'enceinte de Constantinople.

La jeune Rome, construite sous les auspices de la croix, s'était arrogé sur les empereurs chrétiens un droit de sépulture, ou du moins ceux-ci le lui avaient conféré, en suivant l'exemple de Constantin. Ce prince en effet ne voulut pas reposer dans les mausolées de la vieille Rome, comme s'il eût redouté le terrible voisinage des césars païens, ou qu'il espérât une paix plus douce au sein de la ville qu'il avait fondée, sous l'abri de ce signe auquel il devait ses victoires. Il bâtit donc de son vivant pour recevoir ses restes l'*église*, ou, suivant une expression consacrée, le *martyre* des apôtres, mausolée qui surpassa en richesse, sinon en majesté, tous les sépulcres des bords du Tibre. C'était un édifice circulaire surmonté d'un dôme d'une grande hauteur, qui laissait pénétrer le jour par des fenêtres élégamment encadrées. Un revêtement de marbres précieux et d'ornemens de bronze doré d'un beau travail le tapissait à l'intérieur du haut en bas; les voûtes étaient formées de caissons dorés, et à l'extérieur, des tuiles de bronze également doré, étincelantes au soleil, signalaient de loin ce néant des grandeurs impériales. Douze statues, représentant les apôtres, garnissaient le pourtour de la rotonde, dont le milieu était occupé par un sarcophage de porphyre, sous le couvercle duquel fut déposé, comme il l'avait voulu, le cercueil d'or de Constantin. Au fond, vers l'Orient, se trouvait un autel communiquant avec des bâtimens extérieurs destinés au service du culte. Le tout était situé au milieu d'un préau carré, à ciel ouvert, sur les côtés duquel les successeurs de Constantin élevèrent de vastes portiques pour leurs sépultures et celles de leurs familles. Ces portiques se peuplèrent peu à peu d'augustes, de césars, de nobilissimes, environnant comme une cour funèbre la tombe solitaire du premier empereur chrétien. Là vinrent reposer

côte à côte le jeune Constantin et Constance, Jovien, Valentinien, Gratien; Théodose y fit enterrer ses deux femmes, Flaccille et Galla, et marqua la place qu'il voulait occuper près d'elles. C'est là enfin qu'il fut inhumé lui-même, le 19 novembre 395, en présence d'Arcadius et avec un cérémonial qui rappela celui de Milan. Par une étrange aventure, le convoi avait failli se croiser sur la route de Thrace avec les troupes que Gaïnas ramenait de Thessalie : seize jours plus tard, le cercueil de Théodose aurait fait son entrée dans sa ville impériale escorté par le général et par l'armée qui venaient égorger son ministre.

Au milieu de ces préoccupations diverses, Rufin ne perdait pas son temps, ou du moins il croyait le bien employer en intrigues et en corruptions de tout genre. La tourbe malfaisante de ses amis était à l'ouvrage, semant l'argent et les promesses, et achetant des partisans dans la dernière classe du peuple ou dans les derniers rangs de l'armée. L'officier de recrutement en garnison à Constantinople se laissa gagner et gagna ses recrues : ce furent ces paysans à peine dégrossis qui durent remplir l'office de prétoriens et affubler Rufin du manteau impérial dans la solennité de l'adoption. Gaïnas le sut, et n'en devint que plus irrité. Gardant toujours les apparences d'une demi-complicité, il souffrait que les agens du ministre vinssent solliciter sous ses yeux les officiers qu'ils connaissaient, et ceux-ci imitaient la dissimulation de leur chef. Au reste toutes les mesures que Rufin croyait secrètes étaient épiées, découvertes, contre-minées aussitôt par l'eunuque Eutrope, qui entra si pleinement et si franchement dans les projets de Gaïnas, qu'on put, après la réussite, lui en attribuer presque tout l'honneur. Eutrope, de son côté, mettait le jeune empereur au courant des choses; bien plus, si l'on en croit quelques mots des contemporains, il lui ménagea une entrevue avec Gaïnas. Rufin avait fixé pour sa proclamation le jour de l'entrée des légions à Constantinople, et ce jour approchait. Il lui fallut donc faire à son pupille confidence de ce qui se préparait, et lui demander son consentement. Il le fit, en s'excusant sur la volonté du peuple et de l'armée. « L'empire, lui disait-il, était une récompense due à ses longs travaux, et que Théodose même lui destinait; comment pourrait-il le refuser sans honte, quand le vœu public le lui imposait? Toutefois il préférait le tenir des mains d'un jeune prince qui connaissait ses services et avait encore besoin de conseil et d'appui. Rufin, simple ministre, lui avait rendu d'un mot légions et trésor; que ne ferait-il pas quand il aurait le droit de parler et d'agir en son nom! Arcadius verrait bientôt à ses pieds Stilicon, le sénat de Rome, l'armée d'Occident, et les ennemis du dedans comme ceux du dehors. » Arcadius parut apprendre toutes

ces révélations de la bouche de son ministre; il l'écouta tranquillement sans rien objecter, soit qu'il se fiât aux assurances d'Eutrope, soit que, voyant l'impossibilité de prévenir l'événement, il eût résolu de l'attendre pour prendre lui-même un parti et se ranger, suivant les cas, du côté d'Eutrope ou de Rufin. Satisfait de ce consentement tacite et croyant tenir invinciblement le faible auguste sous sa chaîne, Rufin pourvut aux dernières mesures, fit battre à son effigie les pièces d'or et d'argent qu'il voulait distribuer pour sa bienvenue, et commanda un souper tout à fait impérial sous les galeries de son palais. Enfin parut le jour tant souhaité où l'empereur devait recevoir l'armée dans l'Hebdomon : c'était le 27 novembre.

L'Hebdomon, dont nous avons déjà parlé, était le champ de mars de la Rome nouvelle, le lieu où l'on exerçait les soldats de recrue appelés *tyrons*, où se passaient les revues militaires, où se célébraient les solennités tumultueuses qui réclamaient un grand concours de monde; là aussi se faisait la proclamation des césars devant le peuple et l'armée. Située hors des murs de la ville, vers le midi et à la septième borne milliaire, à partir du mille doré qui servait de point de départ à toutes les routes de l'Orient, la plaine de l'Hebdomon tirait de cette dernière circonstance son nom qui signifiait en grec *septième*. La mer l'avoisinait d'un côté, de l'autre les collines de la ville, et elle se reliait vers l'occident au continent de la Thrace. Des maisons d'habitation, quelques édifices publics en avaient fait un faubourg de Constantinople, et les empereurs y possédaient un petit palais, leur pied-à-terre dans les longs jours de solennités. La partie de l'Hebdomon réservée aux revues contenait vers son milieu une tribune de marbre environnée de statues, d'aigles et de drapeaux, du haut de laquelle les empereurs haranguaient la foule et proclamaient les collègues qu'ils associaient à leur puissance. Dans ces circonstances, l'adopté, appelé par l'adoptant, montait respectueusement les gradins pour venir prendre place près de lui. Celui-ci le présentait à l'assemblée, et, enveloppant ses épaules d'un manteau de pourpre, ceignant son front d'un bandeau de perles, il le nommait à haute voix césar ou auguste. Les deux collègues descendaient ensuite, et, assis l'un près de l'autre dans le même char, ils rentraient lentement au palais par la Porte d'Or à travers la Rue Triomphale. Tel était le spectacle que Rufin espérait donner en sa personne aux habitans de Constantinople dans cette journée du 27 novembre, et pour lequel il se prépara avec une recherche presque féminine.

Ainsi que nous l'avons dit, Rufin était grand, beau de visage et d'une tenue martiale, et il calculait habilement l'effet de ces avantages sur la multitude. A côté d'Arcadius, dont l'apparence était si

chétive, il semblait vraiment le prince et celui-ci le sujet, et à le voir balancer sa tête avec des grâces étudiées, on eût dit, suivant le mot d'un écrivain du temps, que l'Aquitain n'avait fait toute sa vie que porter un manteau de pourpre et rayonner sous un diadème. La foule, plus nombreuse d'instans en instans, s'amoncelait dans l'Hebdomon, laissant à peine libre l'espace destiné aux troupes. Arcadius, à pied, se posta en avant de la tribune, ayant au-dessous de lui Rufin, et derrière, à quelque distance, les grands officiers de la cour : il n'attendit pas longtemps sans que l'armée parût, conduite par Gaïnas. Elle marchait en bon ordre, l'infanterie à gauche, la cavalerie à droite, et au premier rang de celle-ci les cataphractes, couverts d'une carapace d'acier, eux et leurs chevaux, et semblables à des statues mouvantes. L'air, dont aucun souffle ne troublait le calme, semblait embrasé du reflet des armes, et les dragons de pourpre retombaient silencieux sur la hampe des bannières. L'empereur le premier salua les drapeaux; Rufin s'avança ensuite, et prit la parole. Prodiguant les fleurs du plus beau langage, il exalta le dévouement de ces braves qui revenaient des bornes du monde tout chargés de lauriers, les appelant par leurs noms, et leur donnant des nouvelles des enfans ou des pères dont ils allaient retrouver les embrassemens.

Tandis qu'il s'enivrait lui-même de ses paroles et que ses plus proches voisins l'interrompaient à dessein par des questions, la troupe se développait des deux côtés autour de lui et de l'empereur, repoussant au loin les courtisans et la foule; puis on la vit, par un mouvement inattendu, incliner et rapprocher ses rangs. Ses extrémités se rejoignent bientôt, et l'espace disparaît sous un cercle d'armes et de boucliers qui se resserrent. Tout entier à sa préoccupation intérieure, le ministre n'aperçoit pas que l'empereur et lui sont enveloppés, et comme l'officier de recrutement qui devait donner le signal de la proclamation ne paraissait point : « Prince, dit-il à Arcadius d'une voix impatiente, voici le moment de monter au tribunal; que tardez-vous? marchons! » Effrayé peut-être de cet appareil d'armes, Arcadius restait immobile et muet; Rufin croit qu'il hésite : il le saisit par son manteau, et semble lui adresser des reproches. A cette vue, toutes les épées sortent du fourreau, et une voix terrible, sans doute celle de Gaïnas, fait entendre ces mots : « Misérable! tu veux donc nous faire porter des chaînes, et tu comptes sur nos bras pour en donner aux autres! Ne sais-tu donc pas d'où nous venons? ou crois-tu qu'après avoir renversé deux tyrans au-delà des Alpes, nous soyons bien pressés d'en faire un troisième? » A cette voix, que couvrent bientôt d'autres clameurs, Rufin, comme réveillé en sursaut, reste stupide; il ne peut songer à s'échapper,

car partout brille à ses yeux une forêt de pointes menaçantes. Il se rapprochait de l'empereur, pour se mettre à l'abri sous l'inviolabilité de la pourpre, quand un soldat s'élance hors des rangs, et, lui plongeant son épée dans le côté : « Tiens, lui dit-il; reçois ce coup, c'est Stilicon qui te le donne! »

Arcadius, éperdu, souillé du sang de son ministre, cherche à s'enfuir; les soldats protégent sa retraite. Alors l'œuvre de vengeance s'achève. C'était à qui frapperait l'ennemi étendu, à qui le foulerait aux pieds ou plongerait une arme dans ses entrailles. On s'arrachait ses lambeaux comme les chiens ceux d'un animal tombé sous leur dent. Un soldat détache sa tête du tronc et la promène au bout d'une lance, une pierre dans la bouche. Un autre s'empare de sa main droite, encore soudée à l'avant-bras, la force à se creuser comme celle du mendiant, en ramenant les nerfs sur eux-mêmes, et avec cette hideuse coupe il va quêter de spectateur en spectateur, puis de porte en porte dans la ville : « Une obole, disait-il, donnez une obole à celui qui n'eut jamais assez! » Cet homme fit sa fortune. Après les soldats, ce fut le tour du peuple; les femmes elles-mêmes venaient insulter à ces restes difformes, et tremper leurs pieds dans le sang. Gaïnas, ralliant sa troupe, entre enfin à Constantinople, et Eutrope, maître absolu du palais, le devient aussi de l'empire.

Les biens de Rufin furent confisqués par un édit, et comme les gens qu'il avait dépouillés accouraient avec joie reprendre possession, celui-là de son champ, celui-ci de sa maison de campagne ou de son palais, une loi leur expliqua que ces objets étaient sacrés comme appartenant au fisc, que cependant l'empereur, dans sa clémence, examinerait les droits de chacun; or Eutrope n'était pas un juge facile. De peur d'être enveloppées dans son malheur, l'épouse et la fille de Rufin avaient gagné prudemment une église, qui leur servit d'asile; Arcadius permit qu'elles se retirassent à Jérusalem, où elles passèrent le reste de leur vie; le jeune empereur ne pouvait moins faire pour une fille qui avait manqué d'être sa femme. La chute du régent d'Orient fut célébrée dans tout l'empire par des démonstrations de joie qui furent peut-être plus vives à Rome qu'à Constantinople. Les anciens amis, les admirateurs de l'Aquitain n'eurent plus pour lui assez de duretés ou d'insultes. Symmaque en parlait dans ses lettres comme « d'un vieux brigand qui avait pillé l'univers, » et applaudissait à son supplice; Ambroise ne le ménagea guère davantage. Enfin Claudien, le poète de Stilicon et l'interprète éloquent des rancunes de l'Occident, proclama, dans des vers dignes de Juvénal, que « le châtiment de Rufin absolvait les dieux! »

AMÉDÉE THIERRY.

BEAUX-ARTS

DU PRINCIPE DES EXPOSITIONS

LE CONCOURS EN GRÈCE ET DE NOS JOURS.

Le retour des expositions de peinture et de sculpture est attendu comme une fête, fête de l'intelligence et du goût. On a déjà publié le programme qui annonce l'exposition de 1861; ce programme n'offre de nouveau qu'une clause rigoureuse qui défend à chaque peintre d'exposer plus de quatre tableaux! Quatre tableaux! c'est peu si l'artiste a du talent, c'est trop s'il n'en a pas; mais je ne prends point la plume, en ce moment, pour critiquer l'administration des beaux-arts. Je voudrais, au contraire, obtenir d'elle des mesures plus larges, et comme des gens bien informés m'assurent que l'opinion publique est toute-puissante dans notre pays, que le gouvernement n'est que l'expression de ses désirs ou de ses arrêts, c'est à l'opinion que je m'adresse. L'art se perd chez nous. Les expositions n'en retardent point la décadence; certains juges affirment qu'elles la précipitent. Pour moi, j'estime qu'elles sont chose bonne par leur nature, mauvaise par leur application. Or tout dépend de l'application. Les médecins ne nous enseignent-ils pas que les meilleurs remèdes, si on les emploie avec excès, deviennent poison?

Il convient donc de discuter le principe même des expositions, de rechercher quelles conditions, quelles règles particulièrement salutaires doivent régir de telles solennités, car elles ne sont pas uniquement destinées à réjouir le public et à servir l'intérêt des artistes : elles ont, je le suppose du moins, un but plus élevé, qui est le progrès de l'art. Il est naturel d'examiner comment ce pro-

grès est encouragé avec plus d'efficacité; mais avant d'étudier une matière délicate, j'ai besoin de me rassurer en considérant ce que faisaient les anciens. Le détour est long, il n'est pas inutile. Platon, dans un de ses dialogues, fait parler ainsi Socrate : « J'aime à converser avec les vieillards. Comme ils nous ont précédés sur une route qu'il nous faudra parcourir, je m'informe auprès d'eux si elle est sûre ou dangereuse, rude ou agréable. » Nous ferons comme Socrate : nous interrogerons d'abord les anciens, c'est-à-dire les Grecs. Quand il s'agit d'art, comment ne pas tenir compte de ce qu'ils ont enseigné? Comment ne pas consulter leurs exemples? Les principes surtout, si l'on veut s'en tenir aux théories, apparaissent chez eux avec plus de simplicité, parce que leur génie lui-même n'était qu'une expression plus sublime de leur bon sens.

I.

Les modernes s'attribuent volontiers toutes les inventions. Ils oublient que trente siècles les ont précédés; ils oublient qu'il y a eu jadis des civilisations si fortes et si raffinées qu'elles ont connu non-seulement des splendeurs, mais des jouissances que l'humanité ne retrouvera peut-être jamais. C'est dans les arts surtout qu'il nous siérait d'être modestes, car l'antiquité, en nous léguant tant de chefs-d'œuvre que nous avons perdus, nous a laissé bien peu d'idées nouvelles à découvrir. Ainsi beaucoup de personnes qui vantent nos expositions solennelles en rapportent tout l'honneur au temps présent. D'autres, qui les condamnent, partagent la même erreur, puisque c'est au nom de l'antiquité qu'elles les condamnent. « Les Grecs, disent-elles, ne connaissaient ni les concours ni les musées. Ils ne travaillaient point dans le vide ni sans but. Leurs tableaux ou leurs statues étaient commandés pour une place déterminée. » Cela est vrai dans beaucoup de cas, mais il n'est pas moins vrai aussi que les Grecs ont eu comme nous des expositions. Leur exemple doit nous rabaisser, si l'on nous fait un mérite d'avoir inventé cet usage, nous absoudre, si l'on nous en fait un crime.

Je dois prouver ce que j'avance. Les faits sont en petit nombre, mais ils sont clairs. Ils ont une importance qui paraîtra d'autant plus grande, si l'on réfléchit que tous les détails sur l'art qui ont été recueillis avant l'ère chrétienne ont disparu. En vain Ictinus a composé un ouvrage sur le Parthénon, en vain Polémon a décrit en quatre livres les merveilles de l'Acropole d'Athènes, en vain les critiques athéniens ont multiplié leurs catalogues dont nous n'avons que les titres, en vain les archéologues alexandrins ont dressé d'ingénieux inventaires : tous ces trésors, destinés à la postérité, ont péri entre les mains du moyen âge. Il a fallu que Pline le naturaliste parlât de

tableaux à propos de couleurs, de statues à propos de métaux ou de marbres, pour sauver quelques débris de l'histoire de l'art. Combien d'artistes, sans lui, n'auraient point obtenu l'immortalité qui leur semblait promise! Quelque imparfaite que soit la compilation de Pline, on y recourt sans cesse. Les descriptions de Pausanias, les jugemens de Platon, de Lucien, de Plutarque, se disposent sur cette trame historique comme des broderies sur un tissu grossier et souvent déchiré. On ne s'étonne pas, avec de telles ressources, d'être parfois dans l'embarras. Bien plus, on rencontre des anecdotes auxquelles il est impossible d'ajouter foi; mais on doit imiter ces juges patiens qui confessent de faux témoins, et tirent la vérité même de leurs mensonges.

Déjà, à une époque assez reculée, la passion des collections avait commencé chez les Grecs. Lorsque les successeurs d'Alexandre se partagèrent l'Orient pour y fonder des royaumes, ils restèrent fidèles au génie grec en consacrant aux arts et aux lettres les richesses de l'Égypte ou de l'Asie. Pouvoir tout conduit à tout désirer. Ils désirèrent retrouver les jouissances qu'ils avaient connues dans leur patrie; ils attirèrent à leur cour les philosophes, les poètes, les artistes; ils créèrent des bibliothèques, des pinacothèques, c'est-à-dire des galeries de tableaux, des dactyliothèques, c'est-à-dire des collections de pierres gravées. Celle de Mithridate était renommée : Pompée la fit apporter à Rome. C'est alors que les œuvres d'art s'élevèrent à des prix qui dépassent tout ce qui nous a étonnés de nos jours. Alexandre couvrait d'or les tableaux d'Apelle. Attale, roi de Pergame, en payait un seul 500,000 francs, somme qui représentait au moins six fois ce qu'elle représente aujourd'hui. Démétrius Poliorcète s'exposait à ne point prendre Rhodes plutôt que d'attaquer le côté de la ville où se trouvait un tableau de Protogène. Pour un seul chef-d'œuvre, il faisait ce que l'armée française a fait à son tour en 1849, afin d'épargner le Vatican et les chefs-d'œuvre de la ville éternelle. Nicomède, roi de Bithynie, offrait aux habitans de Cnide de payer toutes leurs dettes s'ils lui cédaient la Vénus de Praxitèle, et les Cnidiens refusaient. Ainsi non-seulement ces princes commandaient des travaux aux artistes ou se disputaient ceux qu'ils venaient d'achever, mais ils s'efforçaient d'enlever à la Grèce ses richesses plus anciennes pour en orner leurs palais. Le grand Aratus, lorsqu'il voulait gagner Ptolémée III, savait quels présens lui étaient le plus agréables : il lui envoyait les tableaux des vieux maîtres sicyoniens, de Pamphile et de Mélanthe. Aratus cependant n'était pas un soldat grossier : il aimait les arts, il était connaisseur, si l'on en croit Plutarque, mais il aimait surtout son pays, et consentait, pour l'affranchir, à tous les sacrifices. Sicyone donnait les œuvres de ses peintres comme rançon de sa liberté.

La Grèce n'a donc pas été plus heureuse que l'Italie moderne. Avant même que les Romains ne l'eussent pillée, elle avait commencé à se dépouiller par ses propres mains. Ses artistes allaient vivre à la cour des Séleucides ou des Ptolémées; ses tableaux passaient les mers pour enrichir des pays jadis barbares, de même que les tableaux italiens ont grossi les musées de l'Europe. L'art s'est affaibli en quittant ses divers centres pour se faire courtisan. Les princes, qui lui offraient tant de modèles réunis dans leurs demeures, ont plutôt contribué à cet affaiblissement, car l'érudition a tué l'inspiration chez les peintres, de même qu'elle l'a tuée chez les poètes alexandrins. L'horizon plus étroit, mais les traditions fermes d'une école locale, qui suit sa voie sans regarder autour d'elle, sont une condition de puissance et d'originalité, tandis que les modèles accumulés dans les musées favorisent une science stérile, confondent les principes les plus opposés et conduisent à l'éclectisme. Enfin l'éclectisme, source de jouissances si vives pour les critiques ou les amateurs, est un danger pour l'art, comme le panthéisme pour les religions. Voilà de graves questions, qui ne peuvent être traitées en passant, et qui du reste seront toujours discutées vainement, parce que la marche de la civilisation a quelque chose d'irrésistible, comme le soulèvement périodique des flots. Il suffit de reconnaître que les Grecs avaient dû, aussi bien que les modernes, rassembler les monumens de l'art et former des musées. Les villes libres avaient même donné l'exemple aux rois. Athènes possédait une collection de tableaux dans les Propylées, et Polémon, que je citais plus haut, avait décrit cette collection dans un traité spécial. Le temple de Junon à Samos, le temple de Diane à Éphèse, contenaient également de véritables galeries de tableaux, car les anciens, pour les désigner, emploient le mot de *pinacothèque*, qui est l'équivalent de *musée*, avec le sens qu'on lui prête aujourd'hui.

C'étaient là de véritables expositions; mais les Grecs en avaient d'autres, plus solennelles, permanentes, et qui s'étendaient chaque année. Peut-on nommer Delphes, l'Acropole d'Athènes, Olympie, sans se figurer aussitôt un monde de chefs-d'œuvre auquel tous les artistes et tous les âges apportent leur tribut? Depuis les origines de l'art grec jusqu'à son avilissement, c'est-à-dire pendant dix siècles, les générations ne cessèrent point d'y entasser les monumens, les colosses, les statues de proportion humaine, les bas-reliefs, les tableaux, les vases d'un travail exquis, les offrandes de toute espèce. Olympie surtout, que les Hellènes appelaient leur patrie commune, où ils venaient à des époques régulières oublier leurs guerres, célébrer des fêtes, former un congrès pacifique auquel présidait le plaisir, Olympie était autant le sanctuaire de l'art que le sanctuaire de la religion. Non-seulement les athlètes victorieux se voyaient à

chaque olympiade élever des statues, mais les cités ne cessaient point de lutter de munificence. Tout servait de prétexte à un zèle qu'enflammaient les rivalités nationales : une victoire, un oracle, un fléau détourné, un bienfait reçu, le caprice d'un homme d'état. Aussitôt on consacrait les images des dieux, des héros, des généraux vainqueurs, des bons citoyens; les sculpteurs les plus habiles étaient employés, le bronze, le marbre, l'or, l'ivoire prodigués tour à tour. Les pays les plus lointains, la Sicile aussi bien que l'Asie, voulaient être représentés par des chefs-d'œuvre. C'était par des chefs-d'œuvre que les colonies prouvaient leur parenté avec la Grèce et que les tyrans des contrées à demi barbares justifiaient leurs prétentions au nom de Grecs. L'art profitait de tout, même des mesures disciplinaires; c'est là un trait caractéristique. Quand un athlète avait transgressé les règlemens établis par les juges des jeux, il payait une amende. A quel usage les Éléens appliquaient-ils cette amende? A l'entretien d'un monument? aux besoins du culte? aux frais de l'hospitalité publique? Non, ils consacraient une statue à Jupiter. Une série d'amendes ainsi transformées ornait la terrasse qu'ils appelaient le Zanès. On peut se faire une idée de la quantité de statues qui remplirent peu à peu la cité olympique. Sous le règne de Néron, les Romains en enlevèrent trois mille. Cependant tel était le nombre de celles qui restaient, que Pausanias, un siècle après, eut besoin d'un volume entier pour les énumérer d'une façon sommaire.

Afin d'entrevoir toute la beauté d'un tel sanctuaire, il faut lui rendre en imagination le cadre merveilleux dont l'antiquité seule a pu jouir. Les produits de l'art grec ne sont point accumulés dans un édifice, si vaste qu'on le suppose, et éclairés d'un jour inégal. Ils sont à ciel ouvert, baignés par les rayons du soleil. Les statues bordent les avenues de l'enceinte sacrée; elles sont disposées selon les époques et dans un harmonieux désordre, quelle que soit leur dimension ou la matière qui les compose, ici réunies, là isolées, tantôt sur des piédestaux, tantôt sous des portiques. Les plus précieuses, par exemple les statues d'ivoire, aussi bien que les peintures, sont à l'abri dans les temples et dans l'intérieur des *trésors*. De distance en distance s'élèvent au milieu de la verdure les temples peints de couleurs éclatantes, les colonnes votives, les colosses. Le stade et l'hippodrome sont voisins; ils touchent à l'Alphée, ombragé par des peupliers qui ne cessent d'agiter leur blanc feuillage. Derrière le temple de Jupiter olympien croît l'olivier, dont les branches couronnent les vainqueurs. Partout la nature mêle son charme aux splendeurs de l'art, et dans aucun lieu de la Grèce elle n'a plus de douceur. Les riantes collines qui entourent Olympie se disposent en amphithéâtre comme pour appeler les fêtes et les combats non sanglans. Tous les quatre ans, dès que la trève sacrée a

été proclamée dans l'étendue du monde grec, la foule accourt joyeuse et parée. Les artistes n'ont pas manqué à l'appel, et le riche Zeuxis se fait suivre par des serviteurs aux vêtemens brodés d'or. La Grèce du nord, le Péloponèse, l'Asie-Mineure, les îles, la Sicile, l'Italie méridionale envoient des milliers de visiteurs : la vallée, hier silencieuse, se remplit de mouvement et de bruit. Les luttes des athlètes n'occupent point toutes les journées; les cérémonies religieuses, les entretiens sous la tente, les récitations des poètes et des historiens laissent encore du loisir. On contemple alors les œuvres d'art récemment exposées. Les Argiens ont construit un *trésor;* les Athéniens ont envoyé de belles statues, Hiéron, tyran de Syracuse, des offrandes plus riches encore; Phidias vient d'achever son Jupiter, Polyclète a fait un athlète. Ici brillent les élèves de Praxitèle, plus loin les fils de Lysippe. Les écoles doriennes sont comparées aux écoles ioniennes. Les sculpteurs d'Égine l'emportent-ils sur ceux de Sycione? ceux de Sparte sur ceux de Corinthe? L'Asie-Mineure a-t-elle des artistes moins distingués que la grande Grèce? Toutes ces questions préoccupent des esprits cultivés, délicats, qui forment l'opinion et décernent aux artistes cette couronne invisible qu'on nomme la gloire. Chaque génération, chaque olympiade renouvelle l'attention publique en produisant de nouvelles œuvres. L'histoire de l'art grec est écrite tout entière par ces bronzes et ces marbres qui se sont placés les uns auprès des autres pendant des siècles, de sorte que les spectateurs des âges plus avancés peuvent embrasser d'un coup d'œil les premiers essais de l'art, ses progrès, sa perfection, ses raffinemens, sa décadence, en un mot l'ensemble imposant et à jamais incomparable du génie grec. Croit-on qu'une telle exposition ne surpasse point les efforts les plus somptueux du XIXe siècle?

Le spectacle qu'Olympie présentait, Delphes, Délos, l'isthme de Corinthe, l'Acropole d'Athènes, les temples magnifiques d'Argos, de Samos et d'Éphèse l'offraient également. C'étaient autant d'expositions permanentes qui allaient grossissant avec les années. On peut croire, au premier abord, qu'une telle réunion d'objets d'arts était l'effet des mœurs et non de la volonté. Chaque statue, dira-t-on, avait sa place, chaque tableau sa destination. Les Grecs ne concevaient point les œuvres sans le monument qu'elles devaient orner. Ils ne dépouillaient point les édifices publics et les temples, pour comparer, à un moment donné, les productions des artistes contemporains. Ils ne faisaient point ce que font les Français, qui enlèvent les plafonds du Louvre ou de l'Hôtel-de-Ville pour les appliquer sur un cadre et les dresser contre une paroi verticale. Qui ne devine comment les maîtres de l'antiquité ou de la renaissance auraient accueilli la prière d'exposer ainsi leurs plus vastes créations?

« J'ai peint mon Pœcile, aurait répondu Polygnote, comme il convenait de peindre un portique. J'ai distribué mes compositions selon les compartimens; j'ai tenu compte des colonnes qui se projetaient sur le mur; j'ai calculé les ombres portées par la corniche et la saillie du toit, de sorte que la zone frappée par le jour fût d'un ton plus solide, la zone plongée dans la demi-teinte, d'une couleur plus claire. La peinture de décoration n'est pas de la peinture d'atelier. Mes généraux athéniens ou persans, mes Troyens et mes captives à la belle coiffure, sont peints pour le grand air, la lumière, l'espace. » — « Vous voulez transporter ma Minerve Parthénos ou mon Jupiter olympien, aurait répondu Phidias; mais ces colosses ne sont pas faits pour être regardés de près ni pour être touchés. Je savais qu'ils seraient adorés par la foule assemblée en dehors du temple, devant l'autel des sacrifices. Je savais qu'ils seraient vus à travers le péristyle extérieur, à travers les portes, à travers une longue colonnade intérieure, à deux rangs superposés. Dans la religieuse profondeur du sanctuaire, les colosses n'ont qu'un effet réduit. La perspective corrige tout : elle substitue à cette fausse grandeur qu'on appelle l'énormité la vraie grandeur qu'on appelle la proportion. » Raphaël eût parlé de même, si l'on avait voulu transporter sur toile la *Messe de Bolsena* ou la *Délivrance de saint Pierre*, faites pour les fenêtres qui sont entourées par ces fresques. Michel-Ange n'eût point tenu un autre langage, si on lui eût demandé les grandioses figures de la chapelle des Médicis pour les montrer isolées.

Il y a beaucoup de vrai dans ces objections, mais il y a aussi de l'exagération. La plupart des œuvres qui étaient envoyées à Olympie ou à Delphes n'avaient point de place désignée à l'avance. Les dons qu'adressaient les états et les particuliers, ils les offraient librement, sans s'inquiéter du lieu qu'ils occuperaient. Les artistes auxquels on commandait des statues de divinités ou d'athlètes n'avaient ni mesures imposées, ni convenances à observer. Il se pouvait même qu'ils n'eussent jamais visité ces sanctuaires célèbres. C'était aux Éléens ou aux prêtres de Delphes qu'il appartenait de trouver pour tous les présens qu'on leur adressait l'emplacement le plus favorable. Nous reconnaissions tout à l'heure qu'un harmonieux désordre devait présider à la disposition de richesses aussi variées et d'époques aussi diverses. En outre, si on lit avec attention les auteurs, on s'apercevra que les Grecs ne faisaient pas uniquement de la sculpture et de la peinture pour décorer les monumens : ils avaient des statues d'atelier et des tableaux de chevalet, œuvres détachées qui tantôt étaient commandées, tantôt attendaient l'acheteur. C'étaient certainement les productions les plus nombreuses dès le siècle d'Alexandre. On pouvait donc les transporter, les exposer, les comparer entre elles. Cette comparaison conduisait naturellement à l'idée d'un concours.

Il serait en effet surprenant que les Grecs, qui avaient établi des prix de tant de sorte, n'en eussent point proposé aux artistes. Dès l'époque homérique, les jeux funèbres sont un concours : Achille distribue les récompenses avec autant d'équité qu'un juge des jeux néméens ou olympiques. Outre les exercices du corps, la poésie, la tragédie, la comédie, la danse, la musique, étaient le sujet de concours répétés. Une inscription de Téos nous apprend qu'il y avait jusqu'à des concours de calligraphie. Il y avait des concours pour les hérauts et pour les trompettes. Enfin, ce qui paraît un acheminement vers l'art, les Grecs avaient établi des concours de beauté. Celui-là seul qui avait remporté le prix de la beauté pouvait être prêtre de Jupiter à Ægæ, ville d'Achaïe, prêtre d'Apollon à Thèbes, ou devait conduire la procession de Mercure à Tanagre. Le grand Sophocle avait obtenu un prix semblable dans sa jeunesse. Comment l'art seul aurait-il été excepté? car les suffrages de l'opinion publique n'ont jamais le stimulant ni la précision des suffrages d'un tribunal spécial. Il est aisé de montrer, malgré les lacunes de l'histoire, que les Grecs avaient institué également pour les artistes des concours solennels.

Corinthe est la première ville de la Grèce continentale où la peinture fut cultivée avec succès. Les Corinthiens prétendaient même l'avoir inventée, et, pour justifier une prétention peu conforme à la vérité, ils instituèrent de bonne heure des concours de peinture. Ce fut à Corinthe que Parrhasius fut couronné pour son tableau de *Bacchus*.

Les habitans de Delphes suivirent cet exemple. Dès le siècle de Périclès, Polygnote fut appelé à Delphes pour décorer l'édifice qu'on appelait *Lesché*. La présence d'un peintre aussi illustre ne fut pas sans influence sur les décisions du conseil amphictyonique; il avait conquis une grande autorité en refusant de recevoir aucun salaire, car le désintéressement rehausse les hommes et leur gagne le respect. En effet, aussitôt après Polygnote, on voit un concours de peinture établi à Delphes. Deux concurrens sont même cités. L'un est Panænus, frère de Phidias; l'autre, Timagoras de Chalcis. Timagoras fut vainqueur et composa des vers pour célébrer sa victoire.

Ces concours étaient entourés d'apparat; ils servaient au plaisir public, ils ajoutaient à l'éclat des fêtes, cela n'est point douteux, surtout à Corinthe et à Delphes, où rien n'était épargné pour rivaliser avec Olympie et pour attirer la Grèce entière aux jeux de l'isthme ou aux jeux pythiques. Il y avait donc une exposition. Je soupçonne même que les Éléens n'étaient point restés en arrière et qu'ils avaient aussi leurs expositions de peinture, car Lucien raconte qu'Aétion apporta son fameux tableau des *Noces d'Alexandre* à Olympie pour l'exposer. Proxénidas, un des magistrats qui prési-

daient les jeux, fut tellement ravi de ce tableau qu'il donna au peintre sa fille en mariage. Ces luttes, qui devaient se répéter à des époques régulières, étaient tenues en grande estime. Les Athéniens ouvraient le Prytanée aux artistes qui avaient remporté le prix dans un concours. Là ils étaient nourris aux frais de l'état, partageant cet honneur suprême avec les grands citoyens et les généraux couverts de gloire. Les Athéniens laissaient même exposer au théâtre les œuvres des peintres; ils venaient les y juger comme ils y jugeaient les concours de tragédie. Un jour en effet Zeuxis et Parrhasius se disputaient la palme. Zeuxis avait peint des grappes de raisin : telle était la vérité de ce tableau, telle était l'illusion, que des oiseaux vinrent voltiger sur la scène (les théâtres étaient à ciel ouvert) et becqueter les raisins. Cette histoire nous trouvera tous incrédules, car les anecdotes de ce genre ne sont qu'une forme plus vive de l'admiration, un tour ingénieux et poétique; c'est la métaphore poussée jusqu'à la fiction. Sous le mensonge toutefois il faut démêler le fond vrai, sous l'anecdote les mœurs. Les Athéniens souriaient plus tard de leur fin sourire lorsqu'un archéologue racontait ce trait de Zeuxis; mais lorsqu'il leur parlait d'exposition publique, de théâtre, de scène, ils se fussent récriés s'il n'eût point été d'usage d'exposer ainsi les tableaux. Le mensonge ne serait jamais supporté s'il ne se plaçait dans un cadre vraisemblable.

Dès que l'idée de concours et de récompense s'associe à l'idée d'une exposition, on arrive bientôt à proposer le même sujet à tous les concurrens. Un tel principe est net, logique, conforme à la justice. Il n'y a de concours équitable que celui qui impose à tous les prétendans les mêmes conditions et les mêmes difficultés. Les Grecs ne pouvaient manquer d'appliquer ce principe non-seulement à la peinture, mais aux autres branches de l'art. C'est ainsi que nous voyons Apelle figurer dans un concours où le sujet traité était un cheval. Chaque artiste avait donc peint un cheval. Les rivaux d'Apelle eurent recours à tant d'intrigues qu'ils l'auraient empêché d'obtenir le prix qu'il méritait s'il n'eût eu l'idée de faire amener des chevaux. On présenta successivement à ce singulier jury les œuvres de tous les peintres : le seul tableau d'Apelle leur fit dresser les oreilles. Il fut déclaré vainqueur, comme Darius avait été déclaré roi, par des hennissemens. Les contemporains d'Apelle et d'Alexandre avaient sans doute emprunté à la Perse, récemment conquise, cette fable, qui s'explique, comme la précédente, par le goût de l'hyperbole spirituelle et de l'allégorie. Au lieu de juger sérieusement de semblables récits, il faudrait les accueillir avec l'enjouement sceptique que respirent les dialogues de Platon ou de Lucien.

L'antiquité nous a conservé le souvenir d'un concours aussi

illustre, mais dont les détails sont plus vraisemblables. Il avait lieu dans l'île de Samos, île où les arts jetèrent un éclat précoce, parce qu'elle touchait à l'Asie et empruntait plus d'un modèle à la civilisation orientale. Parmi les rivaux qui se disputaient le prix, l'histoire cite Parrhasius et Timanthe. Tous avaient dû peindre Ulysse et Ajax réclamant les armes d'Achille. Timanthe fut couronné. Parrhasius, dont l'orgueil était grand, se consolait de son échec en se comparant à Ajax, « dont la destinée, disait-il, était de toujours céder à un moins digne la récompense qui lui était due. » Ainsi le même sujet avait été traité, non point par des écoliers ou des talens obscurs, mais par deux des plus grands artistes du siècle. Quintilien nous montre Timanthe concourant une autre fois avec Colotès de Téos.

Si l'on se tourne vers les architectes et les sculpteurs, on ne sera point étonné de les voir concourir pour les travaux dont l'état disposait. Les choses se passaient chez les Grecs comme elles se passent quelquefois chez nous et comme elles devraient toujours se passer, car les lois du bon sens sont invariables. Voulait-on construire un monument ou élever une statue colossale, on ouvrait un concours. Les architectes et les sculpteurs faisaient des soumissions, en même temps qu'ils présentaient des plans ou des modèles. Plutarque, dans un de ses traités de morale, nous apprend que celui qui soumissionnait au plus bas prix et dont le projet paraissait le meilleur était chargé des travaux. La Minerve du Parthénon fut donnée à Phidias à titre d'entreprise. Aussi le voit-on comparaître devant l'assemblée du peuple et exposer ses idées comme devant un conseil d'administration.

Il semble plus difficile de mettre aux prises des sculpteurs et de leur commander des statues dont la plus belle sera seule achetée. C'est pourtant ce qui arrivait quelquefois, car l'intérêt des particuliers était sacrifié à l'intérêt de l'art. Les Athéniens voulaient consacrer une statue à Vénus. Agoracrite et Alcamène, tous deux élèves de Phidias, firent chacun une Vénus; celle d'Alcamène fut choisie, Agoracrite reprit la sienne. Les habitans d'Éphèse agirent avec plus de générosité, car ils consacrèrent dans le temple de Diane cinq statues, toutes représentant des Amazones, qui étaient l'œuvre d'artistes différens; parmi ces artistes, on remarque Phidias et Praxitèle. Les Éphésiens, désirant fixer le mérite de ces statues, demandèrent aux sculpteurs eux-mêmes de les classer. Chacun se donna naturellement le premier rang, mais tous accordèrent le second à Polyclète. Aussitôt Polyclète fut proclamé vainqueur. On retrouve encore l'idée d'un concours dans un récit de l'historien poète Tzetzès. Alcamène était le rival de Phidias autant que son disciple. Chacun d'eux avait achevé une Minerve de proportion colossale qui devait occu-

per le centre de l'un et l'autre fronton du Parthénon. Ils les exposèrent avant de les placer au sommet du temple. La Minerve d'Alcamène, plus fine, plus délicate d'exécution, faite pour être examinée de près, fut préférée. On s'indigna au contraire contre Phidias, qui avait donné à sa statue des yeux dilatés, une grande bouche et des narines ouvertes, parce qu'il avait tenu compte des lois de la perspective. Aussi, quand les deux statues eurent été hissées sur les frontons, à une hauteur de quarante-cinq pieds, se produisit-il un retour subit dans l'opinion. La Minerve de Phidias apparut dans toute sa beauté, avec un effet grandiose, tandis que l'œuvre d'Alcamène fut jugée mesquine.

Ici la lutte n'a plus un caractère officiel : l'initiative semble venir des particuliers. La Grèce, en effet, a connu aussi les expositions particulières. Le XIXe siècle ne les a point inventées, il ne peut même réclamer l'idée de faire payer les visiteurs. Les peintres qui ont fait cette spéculation n'étaient que les plagiaires de Zeuxis. Quand Zeuxis exposa son Hélène, il exigea de chaque curieux un droit d'entrée. Il faut dire que cette Hélène était le fameux tableau pour lequel avaient posé, en vertu d'un décret public, les cinq plus belles vierges de Crotone. C'était une œuvre d'une pureté idéale : je ne crois pas que nos exhibitions privées aient une excuse semblable, même celles de M. Courbet. Apelle faisait aussi des expositions particulières, mais dans une pensée plus noble. Il montrait ses tableaux à peine achevés. Caché derrière le tableau, il écoutait les critiques des spectateurs et en profitait pour retoucher les parties défectueuses. Il ne dédaignait pas l'avis d'un humble cordonnier, si le cordonnier blâmait les sandales de ses personnages. Apelle faisait ces sortes d'expositions dans la salle des ventes publiques. Plus tard, on voit par un article du code de Théodose (XII, 4, IV) que les professeurs de peinture obtenaient gratuitement, dans les édifices appartenant à l'état, un atelier et un local d'exposition.

Il serait facile de pousser plus loin les rapprochemens avec ce qui se passe de nos jours. Par exemple, le public grec, si intelligent, si passionné pour les arts, se trompe parfois. Tantôt il s'attire une leçon méritée, notamment dans la querelle de Phidias et d'Alcamène, tantôt il commet une injustice ridicule, lorsqu'il condamne Micon à une amende de 3000 drachmes, parce que, dans sa bataille de Marathon, il a peint les Perses d'une taille plus haute que les Athéniens. Et les juges des concours ne sont-ils pas déjà l'objet de toute la colère des artistes vaincus? Parrhasius les compare aux chefs achéens qui dépouillèrent Ajax. Apelle leur préfère des chevaux. Il ne restait plus qu'à transformer le jury d'exposition en un tribunal de singes, comme l'a fait Decamps. Les juges des concours anciens n'étaient cependant ni ces charcutiers, ni ces corroyeurs aux-

quels Aristophane se plaît à confier le gouvernement des affaires; c'étaient des connaisseurs distingués, Aristote dit même que les hommes destinés à présider les concours recevaient une éducation spéciale. La peinture était le premier des arts libéraux, et la Grèce entière avait suivi l'exemple de Sicyone, lorsqu'elle déclara que les fils des citoyens libres apprendraient avant tout la science du dessin. Assurément nous ne sommes point aussi avancés.

Les Grecs n'ont donc méconnu ou négligé aucun des moyens qui devaient hâter le progrès des arts. Il arrive aux sociétés civilisées ce qui arrive aux particuliers : elles ignorent parfois ce qu'ont fait les sociétés leurs aînées, et parce qu'elles l'ignorent, elles croient tout inventer. L'esprit grec est par excellence un esprit de rivalité, rivalité de races, de religions, de puissance, rivalité dans la politique et dans les lettres, rivalité de force physique et de beauté. On ne s'expliquerait pas que ce même aiguillon manquât dans les arts. Non-seulement il existait, mais les concours en sont la manifestation la plus vive. Avec quel feu en effet les écoles si diverses d'Athènes, de Corinthe, de Sicyone, d'Égine et de Sparte ne durent-elles point lutter à qui pousserait le plus rapidement chaque branche de l'art vers sa perfection? Ces luttes, nous les devinons malgré l'oubli des historiens, nous les sentons à travers tant de siècles d'indifférence et de barbarie, nous en pouvons montrer du doigt les traces fugitives. Tel un parfum que la brise apporte aux navigateurs, sans qu'ils voient quelle fleur le répand sur la rive toujours lointaine.

II.

Dans l'antiquité, il y avait donc et des expositions permanentes dont les richesses, semblables à celles d'un musée, allaient toujours s'accroissant, et des expositions temporaires qui constituaient un concours. On ne saurait, en effet, se figurer une génération d'artistes se disputant solennellement l'attention publique et la gloire, sans que des rangs soient assignés ou des récompenses décernées. Or l'esprit grec, logique par excellence, poussait chaque principe jusqu'à sa limite rigoureuse. Dans les sociétés modernes, les institutions de ce genre ont dû se transformer; elles se sont compliquées, comme la civilisation elle-même; peut-être n'ont-elles pas beaucoup gagné à devenir moins simples. Nous ne chercherons pas comment la renaissance mettait aux prises d'une façon directe les peintres ou les sculpteurs, quoique les portes du Baptistère de Florence soient un illustre témoignage de la victoire de Ghiberti sur ses rivaux. Même en nous restreignant à la France, l'histoire des expositions nous éloignerait du but, car s'il est nécessaire de considérer ce que faisaient les anciens pour recevoir d'eux des exemples et de saines

théories, il serait moins utile d'étudier avec détail ce que font les artistes depuis trois ou quatre siècles. La théorie et l'enseignement ne se manifestent point avec clarté à une époque qui procède par imitation, qui puise au hasard dans le passé, professe la liberté individuelle, pratique l'éclectisme et n'aboutit qu'à tout confondre.

Toutefois je crois qu'il convient d'expliquer deux faits qui, dans nos annales de l'art, paraissent condamner les tentatives de concours. Pourquoi d'abord les expositions du XVIIe et du XVIIIe siècle n'étaient-elles point l'occasion d'un concours? En second lieu, pourquoi les prix décennaux de 1810 ont-ils produit des résultats éphémères et contestables?

On sait que le règlement de 1663 imposait à chaque membre de l'Académie de peinture l'obligation d'exposer ses œuvres; seuls, ils avaient le droit d'exposer. — Rien ne ressemble moins à une lutte, dira-t-on. Cependant, comme on estimait que les artistes qui faisaient partie de l'Académie étaient les plus habiles parmi leurs contemporains, ne s'adresser qu'à eux marquait déjà un choix. C'était un privilége qui valait un concours, car on assurait ainsi à ceux qu'on appelait des maîtres l'honneur de donner des modèles à la France, et de contribuer à la bonne direction des arts. La première exposition des œuvres de l'Académie de peinture eut lieu en plein air, dans la cour du Palais-Royal, l'an 1673. Bientôt les tableaux furent placés dans les galeries. En 1699, Mansard obtint du roi le salon du Louvre, qui resta depuis affecté à cet usage. Les trois *Salons* de Diderot nous apprennent quelle popularité s'attachait aux expositions du XVIIIe siècle. Elles étaient déjà l'objet des licences de la presse : on en a pour preuve le pamphlet que Daudet de Jossan publia sous le titre de *Lettre de M. Raphaël, peintre d'enseignes, à M. Jérosme, son ami, râpeur de tabac et riboteur,* pamphlet qui émut l'Académie, et qu'elle fit d'abord saisir; mais Cochin, son secrétaire, fut mieux inspiré en acceptant la plaisanterie, en répondant avec esprit, dans un temps où l'esprit menait le monde, et il sut mettre les rieurs de son côté par la *Réponse de M. Jérosme, râpeur de tabac, à M. Raphaël* (1).

Quant aux prix décennaux, il n'est pas équitable de les condamner après une seule expérience. Les nouveautés, même quand elles sont louables, veulent du temps pour passer dans les mœurs d'un peuple. Un premier essai étonne tout le monde et jette plus de trouble que d'émulation parmi les artistes; il faut qu'il se répète régulièrement pour qu'on puisse reconnaître si les résultats seront salutaires ou funestes. Le seul tort du concours de 1727 fut de n'être point

(1) Voyez l'ouvrage de M. le comte de Laborde intitulé *De l'Union des Arts et de l'Industrie,* tome Ier, p. 213.

renouvelé. Douze peintres étaient entrés en lice; Lemoine obtint le prix, Coypel l'accessit. De telles innovations suscitent de terribles jalousies, devant lesquelles on est trop prompt à reculer. Ce n'est pas le concours de 1810 qu'il faut blâmer, ce sont les intentions et les règles qui présidèrent à l'institution. Napoléon, mû par un désir d'apparat et de fausse grandeur, conçut le concours sur un plan gigantesque et mesquin tout ensemble, qui devait le tuer. Dans une petite ville de la Grèce, un seul prix pouvait suffire, distribué à chaque olympiade ou bien de panathénées en panathénées. Il ne suffit pas dans un grand pays, où les classes de citoyens sont nombreuses et se pressent en foule à l'entrée de toutes les carrières; il faut un large système de récompenses et des périodes plus rapprochées. Que signifient deux ou trois prix, qui seront disputés deux ou trois fois à peine pendant toute la durée d'une génération? Aussi l'idée de l'empereur, accueillie d'abord avec enthousiasme par le public, se réduisit bientôt à ses justes proportions, embarrassa et fut oubliée. La commission fit un rapport évasif, donna à tous les concurrens une dose égale de louanges et d'inoffensives critiques; mais il n'y eut ni prix décerné, ni jugement définitif prononcé. Ce n'était point cependant un concours d'un médiocre intérêt, puisque à côté des *Sabines* et du *Couronnement de l'Empereur* de David, on voyait *la Peste de Jaffa* de Gros, *le Déluge* de Girodet, *les Trois Ages* de Gérard, *la Révolte du Caire* de Guérin, *la Justice et la Vengeance divine* de Prudhon, *le Passage du Saint-Bernard* de Thévenin, *la Bataille d'Austerlitz* de Carle Vernet; mais le pouvoir absolu n'a point d'empire sur les choses qui sont du domaine exclusif de l'intelligence. La violence comprime, elle ne féconde point; c'est la fable de la rivière et du torrent.

Aujourd'hui nous sommes loin des priviléges exclusifs de l'ancienne Académie et de ces expositions sereines qui ressemblaient à un enseignement. Nous sommes plus loin encore des prix décennaux, honneur trop rare, que les maîtres seuls osaient se disputer. La révolution de 1789, en rompant toutes les barrières, a établi la démocratie victorieuse même dans la république des arts. Le droit d'exposer est réclamé par les peintres et les sculpteurs aussi impérieusement que le droit au travail l'a été, hélas! par les ouvriers. Il n'est point d'écolier, dès qu'il peut tenir un pinceau et jeter sur une toile un certain nombre de couleurs, qui n'apporte ses ébauches au jury avec la modeste conviction qu'il va changer la face de l'art. Un feuilletoniste, deux députés et une danseuse le protégent; si le jury refuse son œuvre, il se proclamera lui-même un grand homme, accusera les envieux, honnira ses maîtres et frappera à la porte des ministres avec des clameurs qui ne seront pas sans écho. Chaque jour le flot monte, chaque jour les tableaux sont plus nombreux, le

local plus vaste. Il a fallu livrer à ces conquérans le Palais de l'Industrie comme pour mieux constater que l'art n'est pour eux qu'un commerce, l'exposition qu'un placement, le Salon qu'un marché qui effacera les souvenirs de Francfort et de Beaucaire. Qu'importe si les artistes sérieux souffrent de cette confusion? Les étrangers accourent de tous les points du monde, les hôtels regorgent, les cafés s'enrichissent et les revenus de l'octroi ont doublé. Il est curieux d'observer le public quand il hasarde ses premiers pas dans ce vaste pandémonium : il hésite, il s'effraie, il ne sait à quel dieu se vouer; mais la vogue est bientôt fixée, et l'on s'étouffe devant les caricatures de M. Biard. Il ne m'appartient pas de déterminer quelle direction de tels modèles impriment au goût; je préfère citer l'opinion d'un critique dont la bienveillance et l'autorité sont également incontestables. « Il faut convenir, écrivait M. Delécluze en 1855 dans son livre sur *Louis David* (1), que les expositions du Louvre (il n'était pas encore question du Palais de l'Industrie), créées dans l'intérêt de ceux qui font profession de la peinture, ont encore bien plus puissamment contribué à diminuer l'importance de cet art. C'est depuis cette institution surtout que les salons du Louvre ont pris d'année en année le caractère d'un bazar, où chaque marchand s'efforce de présenter les objets les plus variés et les plus bizarres pour provoquer et satisfaire les fantaisies des chalands. Cet usage des expositions publiques, combiné avec la formation des musées, qui date à peu près du même temps, anéantit l'effet moral que pouvait avoir la peinture sur les masses. Dans ces lieux où l'on arrive malgré soi avec la disposition froide et impartiale d'un critique jugeant l'art abstraction faite du sujet, on regarde tout avec indifférence comme dans un marché, jusqu'à ce que l'on ait trouvé ce qui est à sa convenance et à sa fantaisie. »

Ce jugement a d'autant plus de gravité qu'il est prononcé par un esprit indulgent et aimable. Personne ne traite les artistes avec plus d'égards que M. Delécluze, personne ne leur témoigne mieux combien il les estime. Faut-il donc souhaiter que les expositions cessent? Seront-elles haïssables parce qu'on en abuse et condamnées parce qu'on n'a pas su leur faire produire leurs fruits? J'avoue que je suis de mon temps, et que, tout en censurant ses erreurs, je ne puis m'empêcher d'en partager quelques-unes. Les expositions sont une fête véritable, une joie nationale, une émotion nécessaire; c'est peut-être la seule émotion que causent encore les arts. Elles ressemblent fort, il faut en convenir, à ces excitans qui donnent au corps une énergie passagère et le laissent ensuite plus affaibli; mais notre civilisation est un corps usé qui ne saurait se passer d'excitans. Les

(1) Page 324.

mœurs ont leur tyrannie; la force d'habitude a quelque chose de sacré qui rend odieuse toute réforme radicale. Que deviendront les peintres et les sculpteurs, si vous supprimez l'exposition? Comment échapperont-ils à l'oubli, s'ils ont du talent, à la misère, s'ils débutent? Comment enseigneront-ils le chemin de leur atelier à cette foule élégante, frivole, dédaigneuse, que l'on appelle le *monde*, et qui forme en effet un monde véritable au sein duquel ils sont perdus? Comment feront-ils parvenir leur nom jusqu'à l'oreille de ceux qui distribuent la faveur? Quelle sera leur arme pour lutter contre l'indifférence d'un public qui est de plus en plus sensible à l'intérêt et aux jouissances matérielles? Mettons chacun la main sur notre conscience : aimons-nous sincèrement les arts, nous tous qui ne les pratiquons pas? Y pensons-nous, ne fût-ce qu'une fois par jour, avec ces élans, ce feu généreux qui dénotent la passion vraie? Nous levons-nous le matin avec un secret mouvement de plaisir parce que nous nous disons : « Aujourd'hui je verrai un beau tableau? » Parmi tant de courses vaines qui trompent l'ennui ou l'oisiveté, réservons-nous quelques pas pour nous diriger vers la porte d'un sculpteur? Il faut donc bien que l'art ait ses heures solennelles, comme l'église a ses fêtes carillonnées, qui réveillent les âmes tièdes et rassemblent le troupeau dispersé le reste de l'année. Il faut, par un coup subit, rappeler à la foule que l'amour du beau est une convenance chez un peuple civilisé, que c'est une dette qu'il est juste d'acquitter une fois tous les deux ans. Du reste, les Français paient joyeusement cette dette, parce qu'ils ont du goût et une réputation à soutenir.

Quant aux hommes positifs qui prisent peu les jouissances intellectuelles et qui mettent au-dessus de tout les progrès de l'industrie, quelquefois par un sentiment d'intérêt national auquel je rends justice, ils doivent craindre, autant que personne, l'affaiblissement de l'art, car si l'industrie française est partout recherchée, à quelle cause tient sa supériorité? Est-ce à la modération de ses exigences vis-à-vis des acheteurs? est-ce à sa probité dans ses transactions avec les étrangers? est-ce à la qualité de ses produits et à la consciencieuse sévérité de ses fabriques? Non, c'est uniquement au goût qui préside aux couleurs, aux dessins, aux formes et à tous les ajustemens. Or le goût dépend de l'art, et, selon que l'art est pur ou corrompu, le goût s'altère ou s'améliore. L'industrie emprunte à l'art ses modèles, elle lui dérobe ses reflets, et l'on ne doit point oublier que, de même que le sang part du cœur pour se répandre dans toutes les parties du corps, les plus nobles comme les plus viles, de même l'industrie française doit à l'art la force qui l'anime; quand l'art périra, elle ne lui survivra pas.

Si les expositions sont un mal, elles sont un mal nécessaire. Elles

favorisent un certain abaissement de l'art, mais elles sauvent, elles font vivre l'art lui-même. C'est le propre de beaucoup d'institutions d'être d'abord mal appliquées, puis condamnées sur ce premier essai. N'est-il pas plus sage de s'efforcer de les mieux comprendre et de renouveler l'expérience? Souvent des corrections légères amènent des changemens profonds. Quand on parcourt l'histoire contemporaine, on reconnaît avec étonnement quelles faciles réformes eussent rendu durables nos libertés politiques, notre tribune et diverses dynasties successivement renversées. Les expositions ont besoin aussi, non pas d'être violemment réformées, mais de rencontrer leurs justes limites, la mesure, une règle heureuse. Elles ont besoin d'être ramenées à leur vrai principe; il faut si peu pour les y ramener! Ce principe, qui a été pratiqué avec un succès insigne par les peuples grecs, c'est le concours, le concours rigoureux, inflexible, efficace, sans complaisance ni faveur, le concours sur une vaste échelle qui satisfasse aux exigences des sociétés modernes. L'esprit français offre cette inexplicable contradiction, qu'il est tout à la fois épris des nouveautés et esclave de la routine. Il est important, lorsqu'on propose une amélioration, de respecter nos faiblesses, car nous n'acceptons le progrès qu'à la condition qu'il ne dérange aucune de nos habitudes. Les païens se convertissaient plus volontiers au christianisme, quand il s'établissait dans leurs temples. Il leur en coûtait moins de renoncer à Jupiter ou à Minerve que de désapprendre le chemin du vieux sanctuaire pour se diriger vers un nouveau. Ne touchons donc point au sanctuaire de l'exposition, mais seulement aux idoles qu'on y entasse. Demander qu'il y en ait moins et de moins laides, c'est une grande audace sans doute. Il est toutefois vraisemblable que le public se ferait plus vite qu'on ne le pense à une telle privation.

Si demain le gouvernement publiait un programme ainsi conçu : « L'exposition de 1861 n'admettra que cinq cents œuvres d'art. Cinquante places seront données à la sculpture, cent à la peinture d'histoire, cinquante à la peinture religieuse, cent au paysage, quarante aux portraits, vingt à la peinture de genre, etc., etc., » le gouvernement agirait comme Platon voulait agir dans sa république, en législateur absolu et radical; mais il soulèverait des réclamations universelles. En vain répondrait-on au public que son plaisir sera plus vif s'il est plus pur, qu'il sera moins sujet à mal adresser son admiration et à se gâter le goût; en vain lui prouvera-t-on que deux années ne peuvent produire plus de cinq cents chefs-d'œuvre, puisque les musées, qui contiennent la fleur et le génie de quatre siècles, n'en offrent pas autant. En vain expliquera-t-on aux artistes que leur intérêt ne peut être séparé de celui de l'art, que leur but est de bien faire plutôt que de vendre, d'acquérir de la gloire plutôt que de

figurer sur un livret, que d'ailleurs il est juste que les bons tableaux soient présentés aux acheteurs de préférence aux mauvais, que les travaux médiocres ont la ressource des expositions permanentes ou des entreprises particulières, sans que l'état leur doive son patronage. Aucune raison, fussent-elles toutes excellentes, ne sera écoutée et ne prévaudra sur la tendance funeste que j'appelle la démocratie dans l'art. Sous le règne du roi Louis-Philippe, le jury a plus d'une fois montré une rigueur courageuse pour écarter du Salon des œuvres qui ne se signalaient que par leur dévergondage et le mépris de tout ce qui constitue l'art. De quelles attaques le jury ne fut-il pas l'objet! La digue si nécessaire qu'il opposait ne fut-elle pas rompue en 1848? Le talent est rare, la médiocrité forme les gros bataillons; or les gros bataillons, si on les laisse hors de la place, l'assiégent. Les mécontens trouvent tout prêts des alliés redoutables qui finissent par leur assurer la victoire : je veux parler des journaux. La plupart des critiques qui rendent compte des expositions dans les journaux sont unis à un certain nombre d'artistes par des liens de camaraderie. Leurs amis sont nécessairement de grands hommes : comment ne pas aimer un tableau qu'on a vu ébaucher, retoucher, encadrer, vernir? On l'admire de bonne foi, c'est-à-dire les yeux fermés; on a pour lui l'affection qu'un parrain ressent pour l'enfant qu'il voit grandir dans une maison amie; on le vante avec des tours de phrase hyperboliques, et l'on s'indigne contre ceux qui sont d'un autre avis.

Il convient de ne point heurter de front toutes ces exigences; il vaut mieux leur donner satisfaction. Que l'exposition ait lieu comme d'ordinaire. L'Académie des beaux-arts, qui prononce les exclusions avec tant d'équité et de clémence (car si elle accepte bien des tableaux qui méritent d'être refusés, elle n'en a jamais refusé un seul qui méritât d'être reçu), l'Académie donnera, selon l'usage, un simple coup de balai à tout ce qui blesse la pudeur ou la propreté. Aussitôt la foule aura la joie de retrouver les 4 ou 5,000 tableaux devant lesquels elle défile bouche béante. Elle pleurera sur les infortunes d'une poupée, elle rira devant les contorsions des Parisiens qui font la traversée de Honfleur, elle reculera avec une terreur délicieuse devant une charretée de pavés, de grandeur naturelle, que cinq vigoureux percherons de même grandeur semblent lui verser sur la tête. Elle contemplera avec une conscience très nette de l'idéal des paysages couleur de chair et des chairs couleur de paysage. Laissez surtout ces douze ou quinze cents portraits qui font l'orgueil de tant de familles, et qui attestent d'une part l'amour qu'ont pour la peinture ceux qui ne se font peindre qu'à la condition d'être exposés, d'autre part la sincérité exagérée des artistes, qui, ayant promis de ne point embellir leurs originaux, ont trouvé

le moyen de les enlaidir encore. J'entends quelques femmes exiger une exception pour M. Dubuffe. Laissez enfin la peinture officielle usurper les meilleures places, parce qu'elle a été commandée, et reléguer dans les coins les bons tableaux, parce qu'ils ne l'ont pas été : ce qui est logique. Les congrès de diplomates, les députations en habit noir, les maires et les adjoints qui présentent les clefs d'une ville, sont des sujets qui ne brillent pas par la poésie, mais qui apprennent à l'art qu'il ne doit pas toujours s'enivrer du spectacle de la beauté. Quant aux uniformes, aux épaulettes, aux bottes à l'écuyère, rien n'est plus propre à faire vibrer la fibre nationale : le Français, qui aime la guerre plus qu'il ne le pense, s'épanouit lorsqu'il entre dans le salon d'honneur (n'est-ce pas le nom qu'on lui donne?) et se croit à une revue du Champ-de-Mars. Pour que rien ne manque à la fête, ne refusez pas les descentes de la Courtille, qui sont si tristes, et les enterremens de M. Courbet, qui sont si gais. Lorsqu'on fait une petite débauche, on ne saurait la faire trop complète; mais on ne saurait aussi la faire trop courte. C'est pourquoi je demande qu'au bout d'un mois, l'exposition soit suspendue. La mesure n'aura rien d'insolite, car chaque année, à pareil terme, les portes restent closes pendant plusieurs jours. On profite de ce répit pour changer de place quelques toiles et quelques statues, sous prétexte de leur donner à tour de rôle l'ombre ou la lumière, les points de vue contraires ou favorables. Alors seulement s'appliquera la réforme que je propose, quand les impatiences sans but, les ambitions sans souffle, les vanités sans fondement seront tombées, quand la foule, les artistes et la presse auront jeté leur premier feu. Alors s'ouvrira le concours solennel dont le principe était énoncé tout à l'heure. L'exposition finira pour les œuvres médiocres, elle ne fera que commencer pour celles qui seront dignes d'être offertes à l'attention et aux éloges de toute la France.

L'Académie des beaux-arts est constituée de nouveau en jury; elle dépouille toute douceur et s'interdit l'indulgence, parce qu'il s'agit, non plus de ménager les artistes, mais de soutenir l'art lui-même, non plus d'encourager des débutans, mais de défendre les saines traditions. L'admissibilité n'avait pas de limites : un concours en a de si étroites que toute complaisance pour un des concurrens se traduit par une injustice envers un autre. Des rangs sont fixés, des prix, des médailles, des mentions sont décernés selon l'usage. Quand les vaincus ont été emportés, quand les vainqueurs ont été replacés tous dans un jour favorable qui ne leur est plus disputé et dans des salons qui seront justement nommés des *salons d'honneur*, les portes du Palais de l'Industrie sont rouvertes. La foule est admise de nouveau à contempler une rare et significative exposition, à laquelle président l'ordre et le respect du beau. Au lieu de ces

herbes folles et inutiles que fait naître le premier sourire du printemps, on lui montre une moisson bienfaisante et dorée, fruit du labeur. Cette moisson n'a plus ni l'éclat, ni l'ampleur des anciens âges; mais elle est à la taille de notre siècle et le nourrira selon ses forces. Toutes les œuvres admises ne sont pas belles, mais toutes dénotent, jusqu'à un certain degré, le culte de l'art sérieux, la conscience, l'effort sincère, les nobles aspirations. De même que les bonnes actions n'ont pas besoin d'être sublimes pour nous émouvoir et nous pénétrer, de même la peinture et la sculpture, sans être parfaites, peuvent porter avec elles leur moralité. Les artistes ont pour mission de charmer l'intelligence et de purifier les sens par le spectacle de la beauté. La lutte, fût-elle impuissante, les convictions, fussent-elles incomplétement traduites, l'ardeur du beau, toujours communicative, sont encore un spectacle qui vivifie les âmes et les ennoblit. Si notre époque est frappée du sceau de la décadence, il est du moins en notre pouvoir de ralentir cette décadence. Les artistes qui ne se lassent point de combattre pour une telle cause ne sont pas moins estimables que l'homme de bien aux prises avec l'adversité. Que les esprits soient donc soumis, à leur insu, à cette influence morale! D'ailleurs quel aiguillon pour eux, quel plaisir de contrôler les jugemens du tribunal suprême, de peser ses choix, de critiquer ses tendances, de critiquer surtout, parce que c'est notre génie propre! D'autre part, quelle sécurité pour ceux qui pensent que le goût du public a besoin d'être dirigé! Quelle satisfaction de savoir que les luttes d'opinions ne s'engagent que sur un terrain ferme, que les discussions n'ont d'autre objet que le bien ou le mieux! Ainsi le cavalier sourit quand son cheval s'emporte sur une voie large et droite. Que l'Académie ne redoute point un contrôle qui ne peut qu'ajouter à son autorité, puisqu'on finira toujours par s'y soumettre au nom du bon sens et de la justice. Elle a même un moyen, d'autant plus puissant qu'il est secret, d'agir sur les artistes et sur la foule en montrant à ceux-là le frein, à celle-ci les modèles.

En effet, par cela même qu'elle fixe pour chaque branche de la peinture ou de la sculpture le chiffre que les œuvres admises ne pourront dépasser, elle encourage ou rebute chaque branche, selon l'importance qu'elle y attache, ou selon le courant qu'elle veut combattre. Par exemple, si elle fait une part abondante à la peinture religieuse et au grand art, elle exhorte les artistes à ne point les négliger, comme ils le font aujourd'hui, mais à les estimer la première gloire d'une école. Si elle honore le paysage classique, elle nous rappelle à tous combien doit nous être sacré l'héritage de Nicolas Poussin et de Claude Lorrain. Si elle rejette les caricatures et les tableaux puérils, si elle n'accorde qu'un petit nombre de

places à la peinture de *genre*, quand elle est digne des Hollandais, nos yeux perdront bien vite l'habitude des toiles mesquines, sans portée, propres uniquement à satisfaire quelques particuliers et à meubler leurs boudoirs. Les portraits seront rares, parce qu'il faut qu'ils soient traités avec élévation et avec largeur, qu'ils offrent la recherche d'un type, s'attachent à l'expression morale, en un mot qu'ils soient le privilége des peintres d'histoire. La sculpture surtout, l'art idéal par excellence, sera puissamment protégée dans ce qu'elle a de viril et d'héroïque. Nous serons délivrés de cette volupté efféminée ou lascive qui tue le sentiment du grand art; la grâce elle-même ne sera acceptée comme un principe que si elle reste chaste et garde un reflet de sa céleste origine. Ainsi les juges du concours, en même temps qu'ils imprimeront une direction au goût public, exerceront sur les artistes eux-mêmes une action salutaire. Il ne sera besoin ni de secousses, ni de scandale, ni de préceptes, ni de programmes, ni d'aucune manifestation qui sente le pédantisme ou la tyrannie. Tout se fera sans apparat, par la force de la pratique et par le développement régulier des concours.

Il s'est produit à l'exposition de 1859 un fait qui justifie ce que j'avance. Une loterie a été annoncée, des fonds ont été réunis, un jury d'amateurs s'est formé. Ce jury a choisi et acheté un certain nombre de tableaux qui ont été exposés à part. On n'a point oublié avec quel empressement les visiteurs se portaient vers ces toiles privilégiées. Quoique choisies par des particuliers, il suffisait qu'elles eussent été choisies pour commander l'attention : elles étaient examinées avec plus de soin par les uns, avec plus de confiance par les autres, discutées par tous avec plus de respect. Or cette loterie n'était-elle pas un véritable concours où les experts étaient d'autant plus intéressés à bien juger que leur opinion s'attestait à beaux deniers comptans? Je ne demande point autre chose que de voir cette expérience se renouveler dans des proportions plus vastes, avec un caractère officiel, ou pour mieux dire national. L'Académie votera les récompenses et les acquisitions, en consultant, non le plaisir des particuliers, mais l'intérêt de l'art : ce sera toute la différence.

On m'objectera que la loterie achetait et que le jury de l'exposition n'achète pas. La gloire ne suffit point pour vivre; elle enflamme les artistes, mais elle ne les nourrit pas. Or les mentions que le jury décerne sont trop souvent stériles. Les esprits sévères me feront même remarquer que tel artiste proclamé avec honneur a dû remporter tristement son tableau ou sa statue, tandis que d'autres, dont les œuvres avaient été repoussées de l'exposition, ont su se les faire payer par le budget. On n'évitera des contradictions aussi fâcheuses que si le jury a autant de puissance que la loterie, et s'il

a le droit de distribuer non-seulement des prix ou des rangs, mais les encouragemens de l'état. Dans un autre pays, je dirais : « Formons une association, faisons appel au zèle des souscripteurs, fondons une *Galerie nationale* à l'exemple des particuliers anglais, offrons chaque année un revenu considérable au jury, pour qu'il fasse, en notre nom, l'acquisition des œuvres les plus sérieuses et les plus belles. Imprimons ainsi aux arts un essor nécessaire, car l'argent est pour les artistes moins une rémunération qu'un moyen de travailler avec plus d'énergie, de dédaigner les exigences du commerce, et de se vouer avec passion aux études désintéressées. » Mais nos mœurs n'ont malheureusement rien de commun avec celles de l'Angleterre. Nous adorons la liberté à la condition de ne la pratiquer point, nous en appelons les bienfaits sans en accepter les devoirs; nous pouvons au besoin mourir, nous ne voulons pas vivre pour elle. La liberté politique doit reposer sur une série d'institutions libres que nous méconnaissons, parce qu'elles nous gênent. Nous rejetons toutes les charges sur l'état, sans réfléchir qu'en même temps nous lui donnons les moyens de soutenir ces charges : or ces moyens s'appellent le *pouvoir*. Que je propose de fonder une société libre pour l'encouragement des beaux-arts, on rira de ma naïveté. « N'avons-nous pas l'état? » me répondra-t-on. « C'est lui qui préside à ce luxe qu'on appelle les beaux-arts. Il est notre expert, notre acquéreur; nous lui votons chaque année plusieurs millions qui servent à payer, dans un département spécial, beaucoup d'employés et quelques tableaux. Adressez-vous à l'état. » Il le faut bien, en attendant que la France s'aperçoive que pour un peuple les deux mots centralisation et abdication sont synonymes.

Tournons-nous donc vers l'administration des beaux arts, et présentons-lui la requête suivante :

« Vous avez confié à l'Académie, érigée en jury, le soin de décider du mérite des artistes et de répartir entre eux les récompenses. Poussez la confiance jusqu'au bout : donnez aux juges des fonds assez considérables pour que le concours ait toute son efficacité. L'honneur ne sera point diminué, parce que les statues victorieuses et les tableaux couronnés seront en même temps acquis. Ce sera au contraire un tout puissant encouragement que d'assurer aux hommes de talent un placement glorieux pour leurs œuvres, la sécurité pour eux-mêmes, et l'indépendance pour le travail du lendemain. Sur votre budget, richement doté depuis huit ans, prélevez une part pour l'attribuer à l'exposition. Au lieu d'arriver à cette échéance prévue avec des excuses, de bonnes paroles et une caisse presque tarie, il est facile de thésauriser à l'avance, de diminuer le nombre des commandes obscures, des copies plus médiocres encore que

coûteuses : allocations stériles que vous arrachent de hardis solliciteurs. L'exposition et le prochain concours vous fourniront la meilleure réponse à leurs importunités. Nous ne demandons pas que le gouvernement se dépouille du droit de faire entreprendre de grands travaux et de décorer les monumens publics; nous ne prétendons pas non plus qu'il s'interdise le plaisir d'accroître son influence, de répandre des faveurs et de se créer des amis. Donnez satisfaction, puisqu'il en a toujours été ainsi, aux convenances politiques et aux nécessités de situation; réservez-vous surtout la gloire d'aider le mérite, de deviner le génie, de le faire surgir, si vous le pouvez. Sans sacrifier aucun de ces priviléges, vous trouverez aisément à tailler dans le superflu, de façon à déposer tous les deux ans sur le bureau de l'exposition un *million*, enjeu du concours qui va s'ouvrir. Annoncez au jury que les tableaux ou les statues qui auront été classés dans les cent premiers rangs se partageront ce million. Laissez des juges aussi compétens établir les bases du partage d'après l'importance et le mérite des œuvres. Vous ne ferez, après tout, pour les arts que ce que vous faites pour la littérature dramatique et la musique. Des subventions considérables ne sont-elles pas accordées au Théâtre-Français et au théâtre de l'Opéra, afin qu'ils représentent, fût-ce avec perte, non-seulement les œuvres classiques, mais les nouveautés dont le caractère élevé et sérieux illustre notre pays, sans séduire la foule et sans obtenir ce qu'on appelle aujourd'hui le succès?

« Si l'on vous dit, à vous qui tenez dans vos mains la direction des beaux-arts, que votre intérêt s'oppose à ce qu'un tel pouvoir soit délégué au jury, ceux qui vous parlent ainsi sont vos ennemis. N'est-ce donc pas une responsabilité et un sujet d'effroi que d'avoir à décider, entre mille artistes que la France produit, lesquels seront encouragés, lesquels rebutés, lesquels seront accablés de faveurs, lesquels auront faim, et d'avoir à reconnaître de quel côté sont le talent et l'avenir, de quel côté la médiocrité et le danger? Ce qui se passe dans les autres administrations doit vous donner à réfléchir. Les magistrats et les présidens des tribunaux ne peuvent point prononcer qu'un voleur et un assassin sont coupables, et s'en remettent au vote de douze citoyens tirés au sort; les notions du bien et du mal sont cependant claires et écrites dans toutes les consciences. Le ministre de la guerre n'ose donner de l'avancement dans l'armée que sur l'avis d'un comité spécial, composé des officiers les plus expérimentés; il est aisé cependant de savoir ce que c'est que la bravoure et l'exactitude au devoir. Le ministre de l'instruction publique ne nomme point à une chaire de l'École de droit sans qu'elle soit mise au concours, et n'institue professeurs au Col-

lége de France que ceux qui sont désignés par les suffrages de leurs futurs collègues. Ainsi, dans des questions moins difficiles à résoudre, les chefs de l'instruction, de la guerre et de la justice prennent contre eux-mêmes des garanties, s'entourent de conseillers, reconnaissent des droits supérieurs. Dans les arts au contraire, matière délicate qui trompe les meilleurs esprits, où l'on est toujours exposé à mettre son goût à la place de la beauté et son caprice à la place des principes, un seul homme réglera-t-il tout par lui-même? Les connaisseurs consommés qui ont passé leur vie a étudier l'art craindraient d'accepter une tâche aussi périlleuse, et l'on voit sous tous les régimes des écrivains, des hommes politiques, des financiers s'en charger le plus gaiement du monde! Les intérêts des artistes sont cependant aussi respectables que ceux des accusés, des professeurs ou des soldats, et le progrès ou la corruption de l'art mérite d'être confié à des arbitres qui n'envisageront ce problème ni avec une légèreté dédaigneuse ni avec ennui. Ces arbitres, ce sont les membres de l'Académie, que leur âge, leur talent, leur vie entière, désignent comme les protecteurs naturels de l'art. D'ailleurs les ministres changent, et avec eux les systèmes de direction, tandis qu'un grand corps qui se renouvelle et s'assimile successivement tous ceux qu'il élit ne change pas. Il est donc le seul représentant de la tradition, de l'esprit de suite, de la stabilité dans les théories et des progrès dans la pratique; il est le juge le plus désintéressé du monde, parce qu'il n'a de passion que celle du beau. Désarmez-vous donc sans crainte, transmettez au jury une part bien faible de vos prérogatives et en même temps une part bien lourde de votre responsabilité. Par là, loin de perdre de votre puissance, vous l'accroîtrez en lui ménageant des garanties, la sécurité d'action et les avantages d'une concession encore plus habile que nécessaire. »

Telle est la demande que beaucoup de personnes formulent tout bas et que j'exprime à haute voix. Six mois nous séparent encore de l'exposition prochaine : l'opinion publique a donc le temps de se prononcer, l'administration des beaux-arts le temps d'agir. L'une ou l'autre m'entendra-t-elle? Je l'ignore; mais on dit que les naufragés perdus sur l'immense Océan ne peuvent s'empêcher d'agiter un signal qu'ils savent n'être vu de personne. Que ceux qui voudraient se joindre à moi, que la presse, organe de l'opinion, ne reculent point parce qu'ils prévoient une tentative inutile et un échec presque certain. C'est remplir un devoir que de lutter contre des tendances funestes et de proposer tout ce qui peut ralentir la décadence de l'art.

BEULÉ.

MISS TEMPÊTE

I.

Chaque année, et deux fois par an, au printemps et en automne, la maison que Mme d'Orbigny occupait à Rambouillet, à l'une des extrémités de la ville, du côté de la vénerie, recevait la visite de Mme de Neulise, chassée de Paris par la fatigue, et plus encore par l'habitude. Cette maison, vaste, solidement bâtie, et toute percée de couloirs obscurs, de longs corridors tortueux, faisait alors divorce avec le silence. Ce n'était plus que chants, éclats de rire et longues conversations qui ne tarissaient pas. Le refrain d'une chanson pétillait au rez-de-chaussée, la ritournelle d'une valse y répondait au premier étage, et deux ou trois jeunes têtes rieuses se montraient aux fenêtres. Une bande de jolis petits chiens ébouriffés comme des broussailles, et si drôles qu'on aurait pu croire qu'ils arrivaient de Nuremberg, trottaient par les escaliers en jappant, et les coqs de la basse-cour, surpris et charmés, mêlaient consciencieusement leurs notes les plus aiguës à cet aimable et joyeux concert.

Tout ce tapage avait pour cause la présence de Mlle Marthe de Neulise à Rambouillet : elle voulait qu'il commençât dès l'aurore et qu'il ne finît point après minuit. Jamais on ne vit personne plus remuante; sa sœur Marie assurait qu'elle avait les jambes fatiguées rien que de voir Marthe aller et venir par la maison. Le fait est qu'on l'apercevait à la même minute dans le jardin et sur le balcon. Tout à l'heure elle jouait du piano dans le salon d'apparat; mais si on avait à lui parler, il fallait bien se garder de l'y chercher : Marthe était au fond du bosquet, un livre à la main. Il lui paraissait que le mouvement était une condition essentielle du bonheur. Quand elle demeurait en place et muette, c'était pour admirer le silence

et l'immobilité de Marie. Un air de danse, fredonné d'une voix leste, mettait fin à la contemplation. — Ah! Dieu! disait-elle en secouant sa sœur par les épaules, comment fais-tu donc pour ne pas bouger?... Si l'on me condamnait à t'imiter, j'en mourrais! — En cela, Marthe était la vraie fille de sa mère. On avait dit de Mme de Neulise qu'elle était réfractaire au malheur, — propos de chimiste appliqué à la physiologie; — on le disait aussi de Marthe, à qui cet amour du plaisir, des chansons et du bruit, qu'elle faisait voir en toute occasion, avait mérité le surnom familier de *miss Tempête*.

Il était impossible de rencontrer deux sœurs qui eussent au moral moins de ressemblance que Marthe et Marie. Miss Tempête ne concevait pas qu'on pût vivre sans aller trois fois par semaine au bal; le reste du temps appartenait aux théâtres, aux concerts, aux promenades. La musique lui plaisait, elle raffolait de la danse, et montait à cheval avec l'ardeur et l'entrain d'une Bradamante. Pour cette jeune tête, l'amusement était le but de la vie; elle en faisait un tourbillon. Elle traversait le monde avec l'aisance et l'élan d'un bel oiseau qui chante et bat de l'aile sous le ciel bleu. Mme d'Orbigny, qui l'adorait, la prenait quelquefois par les deux mains pour la forcer de rester tranquille. — Si tu n'as pas été jadis écureuil, lui disait-elle, tu as certainement du sang d'hirondelle dans les veines. — Marthe l'embrassait et prenait son vol. Marie au contraire faisait son bonheur du calme, de la lecture, de la solitude. Dans les circonstances ordinaires, sa bouche ne s'ouvrait que pour dire le nombre exact de paroles strictement nécessaire à la consommation de tous les jours; mais si par un mot imprévu, dans un cercle étroit d'amis, la conversation tombait sur un livre, sur une idée, sur un sentiment qui répondait à certains mouvemens secrets de sa pensée, on la voyait s'animer; sa parole s'élevait, et on découvrait un coin charmant de son cœur et de son esprit; puis, si elle s'apercevait qu'on l'écoutait, elle rougissait et s'enfuyait. Elle n'avait par intervalles un peu d'épanchement qu'avec sa sœur, et encore fallait-il qu'une secousse l'y déterminât. Il eût suffi à un observateur de voir le casier où les deux sœurs serraient leur musique pour deviner la différence de leur caractère. A Marthe, la musique vive et joyeuse, les valses les plus nouvelles, les airs de danse les plus alertes; à Marie, les œuvres sévères des maîtres, les inspirations de la musique allemande, Gluck, Schubert, Mozart, Beethoven. Marie avait une voix belle et sympathique dont elle se servait timidement; mais quand elle s'abandonnait seule à l'ivresse du chant, elle arrivait jusqu'à l'émotion la plus intense, et on la surprenait quelquefois le visage couvert de larmes.

Rien ne pouvait altérer la profonde affection qui unissait les deux sœurs. Bien que d'humeur et de goûts opposés, elles s'entendaient à

merveille, et se revoyaient avec une tendresse et une effusion que l'éloignement ne diminuait pas. Marie, qui s'était réfugiée auprès de Mme d'Orbigny, sa marraine et sa tante, par horreur du bruit, passait à Paris annuellement le même nombre de jours que Marthe, qui ne quittait pas Mme de Neulise, passait à Rambouillet. Ce n'était certes pas beaucoup pour une amitié qui n'avait souffert aucun nuage; mais on se rencontrait au printemps et en automne avec un bonheur plus vif, qui allait presque aux confidences de la part de Marie, presque à l'attendrissement de la part de miss Tempête.

On peut trouver singulier que Mme de Neulise eût consenti à se séparer de l'aînée de ses filles; mais il entrait dans ses principes qu'il ne fallait contrarier personne : elle s'épargnait ainsi des efforts qui étaient contraires à sa bonté et, il faut bien le dire, à son indolence. Marie ayant, dès son adolescence, témoigné le désir de vivre à la campagne et dans la retraite, sa mère, après quelques observations caressantes, l'avait elle-même conduite à Rambouillet. Les meilleurs amis de Mme de Neulise virent dans ce petit voyage une grande preuve de tendresse maternelle. La mondaine s'était dérangée au cœur de l'hiver, la veille d'un bal costumé. Les sacrifices se mesurent au tempérament; celui-là était le plus grand que Mme de Neulise pût faire.

Mme de Neulise avait épousé à dix-huit ans un médecin fameux qui en comptait près de quarante. Douze ans après, il ne parut pas que l'âge eût apporté aucun changement ni dans son caractère ni dans ses traits. Telle on l'avait connue à Toulouse tout enfant, telle on la retrouvait grande dame à Paris. M. de Neulise l'adorait. Esclave de la science à laquelle il avait consacré sa jeunesse, c'était la première, la seule femme qu'il aimât. L'empire qu'elle exerçait sur lui tenait de la fascination. Ils vécurent ainsi pendant une quinzaine d'années, sans que l'œil le plus soupçonneux et l'esprit le plus enclin à la médisance eussent une seule fois l'occasion de découvrir entre eux l'apparence d'un trouble intérieur, l'ombre d'une mésintelligence. Celui qui aimait le plus avait plié ses goûts à ceux de l'autre : ajoutons qu'il ne s'en plaignait pas. La présence de sa femme éclairait en rose tout ce qui entourait le médecin, et lui faisait voir des merveilles où son esprit lui montrait des abîmes. Pour satisfaire à l'existence mondaine, bruyante, coûteuse, vers laquelle Noémi l'entraîna dès le lendemain de son mariage, et qui ne s'arrêta plus, M. de Neulise redoubla d'efforts. La science et la clientèle se partagèrent son temps; l'une même empiéta sur l'autre : M. de Neulise eût préféré peut-être un autre genre de vie, mais il n'était pas le maître d'arranger la sienne à sa guise. Bien plus même, dans la sublime abnégation de l'amour qui remplissait tout son cœur, jamais la pen-

sée ne lui vint que Noémi lui dût quelque reconnaissance pour cette immolation constante qu'il lui faisait de ses instincts et de sa vocation. Il mettait tout à ses pieds; en retour, il ne lui demandait que d'être heureuse.

Mme de Neulise avait donné deux filles à son mari. Venues à quinze mois d'intervalle, leur présence n'apporta aucun changement dans les habitudes de la maison. Les filles dormirent dans leur berceau, la mère ne déserta pas le bal, et le père s'acharna au travail avec une ardeur plus âpre et plus soutenue. A cinquante-cinq ans, le praticien, brisé par la continuité d'un travail écrasant, éprouva les premières atteintes d'une hypertrophie du cœur dont il avait depuis quelque temps constaté les symptômes. Il se sentit perdu. Sans abandonner sa femme, sa pensée se porta sur ses enfans. A l'heure suprême de la mort, il trouva le courage, pour la première fois, de donner un conseil à Noémi, qui pleurait en l'embrassant : — Nous ne sommes pas bien riches, lui dit-il; essaie d'économiser. — Et comme s'il avait craint de la froisser en faisant allusion à une fortune qu'elle n'avait pas apportée : — Un peu, rien qu'un peu! — ajouta-t-il en portant les mains de sa femme à ses lèvres. Noémi le promit, et prouva, quinze jours après, que si son cœur regrettait amèrement M. de Neulise, elle ne pensait plus à sa promesse.

On sait que deux fois par an, au mois de mai et au mois de septembre, Mme de Neulise et miss Tempête rejoignaient Marie à Rambouillet; mais, si vif que fût l'attachement de la mère pour la fille, elle ne pouvait se résigner à demeurer sans bruit et sans mouvement, ne fût-ce que pour quinze jours seulement, entre les murs d'un hôtel de province. Elle amenait donc avec elle trois ou quatre personnes choisies parmi les plus remuantes de sa société, et leur faisait les honneurs de Rambouillet. Sa sœur, Mme d'Orbigny, bonne et complaisante, lui avait dit une première fois que la maison avec tout ce qui en dépendait était à elle; Mme de Neulise en usait largement, et ce n'étaient bientôt plus que promenades champêtres, dîners sur le gazon du parc, cavalcades, danses improvisées et petits concerts au milieu desquels Noémi n'était pas la moins remarquée et la moins adulée. Il n'y avait pas d'ailleurs à se gêner avec Mme d'Orbigny; séparée de son mari depuis sa première jeunesse, veuve, ou peu s'en faut, depuis un certain nombre d'années, elle avait le caractère ainsi fait que rien n'était à elle, pas même ses goûts et ses opinions. On l'aurait comparée volontiers à un miroir toujours prêt à réfléchir l'azur du ciel ou les couleurs sombres des nuées, si elle n'avait eu au fond du cœur un foyer constant de tendresse et de dévouement. Elle vivait dans la retraite depuis quinze ans et en avait alors trente-sept.

A cette époque de l'année, Mme d'Orbigny, qu'on rangeait à bon droit parmi les riches propriétaires de l'arrondissement, se mettait en quatre pour distraire sa brillante sœur et Marthe, sa nièce. On rendait, en galant équipage, visite aux fermes que Mme d'Orbigny possédait aux environs et aux châteaux où elle avait des relations. On séjournait même quarante-huit heures à La Grisolle, une métairie dont les prés et les champs côtoyaient la forêt des Yvelines; on y trouvait l'occasion de souper en bruyante compagnie et de sauter sur l'herbe. Un autre intérêt y conduisait Marthe, que Marie appuyait cette fois. Ces petits voyages leur permettaient de renouveler connaissance avec un jeune homme du pays qu'elles aimaient depuis leur première enfance. Aussitôt qu'elles étaient à La Grisolle, aucune d'elles n'aurait consenti à croquer une cerise avant d'avoir vu Valentin. Valentin arrivait alors, tortillant les bords de son chapeau de paille, confus, rougissant, maladroit, ivre de plaisir. Il fallait bien un jour entier pour qu'il rentrât en possession de lui-même, et encore était-il besoin qu'il fût seul avec les deux sœurs. Dès qu'un étranger apparaissait, Valentin se sauvait, étant de cette race d'êtres souffrans, prédisposés à l'épouvante par de continuelles infortunes. Atteint dès l'âge le plus tendre d'une ophthalmie grave qui l'avait contraint pendant quelque temps à porter des lunettes bleues, il eut à endurer de la part des écoliers de son village tous les mauvais traitemens, toutes les longues taquineries qu'inspire à cette implacable engeance le spectacle d'une infirmité. Ces malheureuses lunettes bleues avaient été la cause de mille supplices sans cesse rafraîchis par l'imagination féconde des camarades de Valentin. Faible et chétif malgré sa haute taille, il ne pouvait se défendre; nombre de coups lui avaient prouvé qu'il n'était pas le plus fort : il s'habitua à faire de la résignation sa seule arme. Une commission dont son protecteur, le père Favrel, instituteur communal à La Villeneuve, l'avait chargé pour La Grisolle, le mit un jour en rapport avec Mme de Neulise. On lui donna des bonbons. Encouragé par une bonté à laquelle il n'était pas accoutumé, Valentin offrit en échange à Marthe et à Marie de petites figures de bois très jolies qu'il taillait avec son couteau. Les deux enfans prirent le pauvre orphelin en amitié. Par raillerie, les gars du pays l'appelaient Mlle Valentin; le fait est qu'il avait dans le cœur la douceur et la tendresse d'une femme. Le temps n'altéra jamais les bons rapports qui unissaient Marthe et Marie à ce déshérité; elles avaient sauté sur ses genoux, elles s'appuyèrent volontiers sur son bras. Quand vint l'époque où il dut tirer au sort, le père Favrel se trouva dans un grand embarras. Valentin, qu'il aimait à cause de sa faiblesse et de son isolement, pouvait trouver dans l'urne un mauvais numéro. Un pareil soldat mourrait certainement de désespoir dès la première garnison : Mar-

the et Marie parlèrent à Mme de Neulise, qui, généreusement et sans hésiter, fournit la somme qui devait sauver Valentin. La nouvelle de ce bienfait toucha profondément le jeune homme, mais ni l'âge ni la reconnaissance ne purent vaincre sa timidité; cependant il suivait volontiers ses protectrices à Rambouillet, quand on songeait à l'y appeler.

Un ami de la famille, qui s'était retiré à Rambouillet, où il avait été attiré par la présence de Mme d'Orbigny, pour laquelle on le soupçonnait de nourrir à soixante ans d'inutiles ardeurs, prenait quelquefois à partie Mme de Neulise, qu'il accusait de manger le sec et le vert. Le vieil avoué savait compter, et son amour platonique pour l'une des sœurs ne l'empêchait pas de voir clair dans le désordre chronique de l'autre. C'était donc entre la veuve du médecin et M. Antonin Pêchereau des querelles intestines et d'interminables discussions qui ne réussissaient pas à les brouiller.

— Je vous dirai ce qui vous reste à un sou près, et ce n'est pas grand'chose, disait l'avoué.

— Vous radotez, j'ai de l'argent partout, répondait la veuve.

— Où?

— Chez des gens qui s'entendent mieux à le faire valoir que certains bourrus de ma connaissance, vilain curieux!

— Et cela vous rapporte?

— Douze ou quinze pour cent! des rentes magnifiques... Êtes-vous content?

— Bien au contraire... Ces gens-là vous donneront tant qu'ils finiront par tout emporter.

Mme de Neulise haussait les épaules, faisait la moue et s'en allait en fredonnant. M. Pêchereau la suivait des yeux, inquiet, furieux et attendri. — Ah! disait-il en frappant du talon par terre, c'est un printemps éternel, toujours des fleurs, jamais de fruits! — Et malgré lui, mentalement il ajoutait : — Si je n'avais pas aimé la sœur, je l'aurais adorée, cette folle!

Mme de Neulise n'était pas la seule personne à laquelle le bonhomme cherchât noise. Marthe avait le regain des mercuriales qu'il réservait à sa mère. Toute occasion était bonne pour les remontrances et les leçons. — Pensez-vous, lui disait-il quelquefois, que la vie soit un éclat de rire?... Vous la traitez comme une chanson!

— Cela vaut mieux que d'en faire une homélie, répondait miss Tempête.

— Quand vous aviserez-vous de raisonner, méchante linotte?

— Quand il le faudra, monsieur le hibou.

— Bon! il sera trop tard alors. Le malheur n'a pas coutume de se faire annoncer par des chambellans.

— Eh bien! s'il cogne à la porte, on lui ouvrira.

Là-dessus, Marthe prenait les deux pans de sa jupe du bout des doigts, faisait une belle révérence comme à la comédie, et, jetant un baiser à son interlocuteur, disparaissait en pirouettant.

Un certain jour que M. Antonin Pêchereau avait sermonné plus que de coutume, jurant qu'il fallait de bonne heure s'habituer à tout et prévoir les plus grands désastres pour être en mesure de les supporter, Marthe lui prit résolûment le bras. — Écoutez, lui dit-elle; on sait des philosophes qui ont fait de gros livres où j'ai mis le nez par hasard : toute leur éloquence s'évertue à vous démontrer que la vie est comme une auberge où l'homme ne fait que passer, et qu'il faut apprendre à mourir. M'est avis que si la vie est une auberge, il n'est guère d'usage d'aller dans les hôtelleries pour y faire maigre chère et s'ennuyer. Quant à mourir, c'est une chose que la mort se charge d'enseigner elle-même sans grands discours. Beaucoup d'imbéciles qui n'en avaient pas l'expérience l'ont appris en un quart d'heure, et ne s'en sont pas trouvés plus mal; bien plus même, ils ont fait l'économie des réflexions.

— C'est fort beau; mais la conclusion de tout cela? demanda l'avoué.

— La conclusion, mon ami, est que, sauf votre respect, vous n'avez pas assez médité sur la force des six mots que voici : ce qu'il faut, il le faut.

L'avoué ne répliqua point. Il lui semblait en ce moment qu'il avait devant lui M. de Neulise, mais M. de Neulise jeune et beau. Marthe en avait les yeux, la voix, le mouvement, la volonté. — L'étrange petite fille! murmura-t-il quand elle se fut éloignée, ça vit de romances et de pralines, et ça raisonne!... C'est à croire quelquefois qu'il y a une tête là-dessous!

II.

Marthe avait cela de singulier qu'en ressemblant à sa mère, dont elle reproduisait les traits charmans, elle faisait penser à M. de Neulise. C'était quelque chose d'indéfinissable qui frappait tous les yeux : cela brillait par éclairs, et cela saisissait, quand elle parlait surtout. Marie, qui avait le même visage, c'est-à-dire la même bouche, le même nez, le même front, les mêmes cheveux, faisait bien voir au premier regard qu'elle était la sœur de Marthe; mais cette ressemblance, éclatante lorsque la timide recluse ne faisait que passer, diminuait bientôt quand les deux jeunes filles restaient ensemble quelques instans, et s'effaçait par degrés jusqu'à disparaître presque tout à fait, si la conversation prenait un tour vif et rapide. Le masque était semblable, la physionomie ne l'était pas. Et quel

peintre, quel artiste, quel amant de l'idéal ne sait pas que la vie est dans l'expression, l'être intérieur dans la physionomie?

Avec une bonté également douce qui frappait dès la première heure, les deux sœurs se séparaient par des nuances de caractère qu'on ne distinguait pas avec la même facilité. Avec Marthe, c'était l'affaire d'un jour, quelquefois d'un moment. Elle était comme une plaine unie où l'œil du voyageur découvre à d'énormes distances le moindre buisson; il en sait tous les accidens avant d'y poser le pied. Les amis de la maison n'ignoraient donc pas que Marthe avait un fonds d'obstination que rien n'ébranlait dès qu'elle croyait être dans le vrai; elle était de soie et de velours jusqu'au moment où, sous cette surface brillante et moelleuse, on rencontrait le roc. Mme de Neulise ne s'y heurtait pas. Miss Tempête avait l'entêtement gai; elle ne se fâchait pas, ne disputait pas : elle riait et restait enracinée dans son idée. Cette bonne humeur n'excluait pas, il est vrai, une disposition toute particulière à l'impatience. Aussitôt qu'une chose était décidée, rien n'allait assez vite à son gré; il lui prenait par momens des boutades qui partaient en fusées, et qui frappaient les personnes qu'elle aimait le plus sincèrement. A la première larme, tout tombait; mais, gâtée jusque dans ses moindres caprices, jamais elle n'avait appris à se maîtriser et ne faisait aucun effort pour y réussir. La surprise s'emparait de Marie quand elle assistait à ces explosions; mais à son tour Marthe ne pouvait se défendre d'un grand étonnement quand elle surprenait la trace légère et voilée à demi d'une excessive susceptibilité en matière de sentiment, que sa sœur cachait au plus profond de son être.

— Que t'importe de céder? disait l'une, que t'importe de partir aujourd'hui ou de partir demain?

— Pourquoi pleurer quand ta marraine oublie de t'embrasser le matin? disait l'autre.

Marthe et Marie secouaient la tête chacune à son tour.

— Tu n'as pas de sang dans les veines, répondait miss Tempête.

— Tu ne sauras jamais aimer, répliquait Marie.

Ce dernier mot faisait réfléchir l'insouciante fille de Noémi. — C'est possible, reprenait-elle après un court silence; mais il en est, je crois, de ces sentimens comme du chant des oiseaux : la tourterelle roucoule, la fauvette gazouille, et chacune garde son nid.

Le départ de Mme de Neulise et de Marthe faisait tout rentrer dans le calme. La vieille maison de Rambouillet ne s'ouvrait plus que pour recevoir la visite de M. Pêchereau. Mme d'Orbigny et Marie employaient huit jours à mettre un peu d'ordre dans les appartemens; on voyait que Marthe avait passé partout. Marie recueillait tous les petits objets oubliés par sa mère et sa sœur, elle les serrait

précieusement. Selon l'expression de Marthe, elle mettait un morceau de son cœur partout. Elle écrivait alors à Paris de longues lettres où l'on sentait combien miss Tempête lui manquait. Les livres et la musique étaient bientôt son refuge. Au bout de la semaine, l'existence, un instant bouleversée, des deux recluses reprenait son cours monotone et régulier. Le soir, on causait au coin du feu en écoutant le vent d'hiver battre contre les persiennes. Marie faisait de la tapisserie, Mme d'Orbigny écrivait ou brodait; à dix heures, M. Pêchereau se levait, prenait son chapeau et s'en allait. Au même moment, Mme de Neulise et Marthe, assises dans une loge à l'Opéra ou aux Italiens, attendaient l'heure de partir pour le bal.

Un jour, une lettre arriva à Rambouillet; elle était de Marthe et ne contenait que quelques mots. Mme de Neulise était au plus mal, une pleurésie l'avait saisie à la sortie d'un bal. Mme d'Orbigny et Marie partirent sur-le-champ; elles trouvèrent Mme de Neulise expirante. Trois jours avaient rapproché du tombeau cette existence qui florissait dans la lumière. Noémi n'avait presque jamais pleuré; elle n'eut presque pas le temps de souffrir.

Mme d'Orbigny et Marie ramenèrent Marthe à Rambouillet. Les prévisions de M. Pêchereau se réalisèrent. La succession de Mme de Neulise liquidée, on ne trouva rien. Encore quelques mois, et elle eût été forcée elle-même de renoncer à la vie mondaine. Quand on fit part de ce résultat à Marthe, elle eut un mouvement de joie naïf. — Tant mieux, dit-elle, ma pauvre mère n'aura rien eu à regretter.

Une révolution venait de se faire dans l'existence de Marthe. Effarée d'abord par une douleur sans bornes, elle paraissait étonnée de pleurer. Son indifférence superbe éclata dans les questions d'intérêt; elle n'attacha d'importance qu'à celles qui touchaient directement sa sœur. Alors on la retrouva vive et prompte dans ses décisions. Dans le partage qu'on fit du modeste héritage que leur laissait Mme de Neulise, la plus grosse part, grâce à Marthe, revint à Marie. — J'ai dépensé en un mois, disait-elle, ce qu'elle coûtait en un an; il est juste que nous comptions. — On vit dès lors poindre un sentiment de protection, qui, intervertissant l'ordre naturel des choses, faisait de Marthe la sœur aînée et de Marie la sœur cadette : l'une dirigeait quand l'autre subissait. Presque en même temps on s'accoutuma à donner à Marthe le nom exclusif de Mlle de Neulise; Marie était Marie seulement : cela se fit sans qu'on y pensât. — Voilà qui est singulier! disait M. Pêchereau.

Marthe ne semblait pas non plus embarrassée ni malheureuse dans la vieille maison de Rambouillet. Son activité et ce besoin extrême de mouvement qui était en elle lui faisaient découvrir des occupations où Marie passait son temps en lectures et en rêveries.

Comme un arbuste vigoureux transplanté sur un sol inconnu enfonce dans la terre ses robustes racines et y puise la séve, Marthe, ébranlée un instant, se rattachait à la vie par mille liens.

L'un des premiers soins de Marthe fut de s'informer de Valentin; elle se rendit même à La Grisolle pour le voir. Elle apprit que Valentin n'était pas à La Villeneuve; le vieux bonhomme Favrel avait recueilli un héritage qui lui venait d'un frère mort au Brésil et dont on n'avait point de nouvelles depuis trente ans. Le premier soin du maître d'école avait été d'envoyer à Paris son fils d'adoption, qui pourrait ainsi se perfectionner dans un art dont une vocation naturelle lui avait enseigné les premiers élémens. Valentin travaillait donc dans l'atelier d'un sculpteur. M. Favrel continuait lui-même à grouper sur les bancs de l'école tous les marmots du village. Il est de ces tourmens dont on ne peut perdre l'habitude lorsqu'on les a subis pendant de longues années, et M. Favrel n'aurait su que faire de son temps, s'il n'avait eu une bande d'écoliers, grands et petits, criant autour de lui.

Mme d'Orbigny semblait alors plus agitée qu'on ne l'avait jamais vue. Elle s'enfermait seule durant de longues heures, n'était pas toujours exacte aux réunions du soir, recevait beaucoup de lettres d'une écriture inconnue, soupirait souvent et sautait sur sa chaise toutes les fois qu'une grande fille, appelée la Javiole, qu'elle avait à son service depuis quelque vingt ans, entrait dans le salon et lui glissait deux ou trois mots à l'oreille. On la surprenait parlant de son mari. Ce dernier trait frappait surtout M. Pêchereau, dont jamais elle ne prononçait le nom avec l'accent et le mouvement des lèvres qu'elle avait quand la conversation ramenait celui du défunt comte.

— Chère dame, lui dit-il un jour d'un air piqué, vous reprendriez-vous d'amour par hasard pour feu M. d'Orbigny?

Mme d'Orbigny répondit par un profond soupir. Ce soupir, qui venait de loin, exaspéra le pauvre avoué.

— Certes, s'écria-t-il, après tout le mal qu'il vous a fait, on comprend que vous le regrettiez!

Et comme Mme d'Orbigny se taisait : — Mais enfin, poursuivit M. Pêchereau, qu'avait-il donc, ce cher comte, pour être tant aimé?

— Ah! dit Mme d'Orbigny, qui leva les yeux au ciel, personne ne baisait la main comme lui. C'était une grâce, un élan, un feu. Cela n'était rien, et cela vous ravissait!...

L'amant platonique de Mme d'Orbigny prit son chapeau et sortit.

Que de secrets qui s'échappent dans un mot! Petite, grasse, blanche et blonde, Mme d'Orbigny rappelait ce portrait que Charles Gozzi trace des Vénitiennes; elle avait des yeux bleus charmans, tendres

et mouillés, le nez un peu relevé, ce petit nez à la Roxelane pour lequel le XVIIIe siècle a crayonné tant de pastels et rimé tant de vers, la bouche fraîche et retroussée des coins, les narines roses et mobiles, un menton à fossette, les mains irréprochables et potelées, quelque chose de sensuel et de friand dans l'air du visage. Ses beaux bras ronds faisaient plaisir à voir. Mignonne et paresseuse, elle avait, comme sa sœur, un grand air de jeunesse. A trente-huit ans, elle ne paraissait pas en avoir plus de vingt-cinq. L'éclat de ses épaules donnait l'idée de la neige sur laquelle passe un rayon de soleil. Mariée fort jeune à un gentilhomme du Poitou, elle n'avait pas été fort heureuse en ménage. M. le comte d'Orbigny était très aimable, beau cavalier, grand chasseur, charmant à table, vif, alerte, plein d'audace et d'entrain; il aurait certainement fait belle figure à la tête d'une compagnie d'aventuriers ou même encore parmi les courtisans de l'OEil-de-Bœuf et de Marly. Malheureusement, comme il le disait lui-même, il était né cent ans trop tard. Sur le pavé de Paris, il n'avait fait que des sottises. Le plus clair de sa fortune, qui était assez ronde, fut croqué en trois ans. Aurélie, qui ne pouvait se défendre de l'aimer, lui aurait certainement pardonné d'entamer sa dot, si le comte n'avait eu le tort de joindre à ses prodigalités de toute sorte des peccadilles où la galanterie avait plus de part que la chasse et le jeu. La tête blonde d'Aurélie s'échauffa; la famille intervint, le comte le prit de haut, et, poussée à bout malgré les murmures de son cœur, la comtesse permit que la séparation fût prononcée. Libre, le gentilhomme poitevin vécut en garçon, tandis que sa femme, pareille à une colombe blessée qui cherche l'abri des bois, se réfugiait à Rambouillet, où, du matin au soir, elle soupirait et se demandait comment elle avait eu le courage de s'éloigner d'un cavalier qui baisait si tendrement la main de sa compagne.

Un temps se passa. La famille faisait bonne garde autour de Mme d'Orbigny, qu'on savait prompte aux attendrissemens, et l'empêchait de faiblir. Un matin, le comte, traqué par une meute de créanciers, partit subitement pour l'Amérique. Mme d'Orbigny pleura beaucoup. Le bruit se répandit plus tard que le comte était mort en lointain pays, et on n'en parla plus. Seule, la comtesse s'absorbait dans la contemplation d'une miniature qui représentait le visage noble et souriant de l'ingrat qui l'avait trahie et qu'elle aimait.

Douze ans après, un matin, au moment où Mme d'Orbigny venait de quitter son confesseur, car depuis sa séparation son cœur, sevré d'amour, s'était adonné à la dévotion, la Javiole entra tout effarée chez sa maîtresse, et lui annonça qu'un étranger demandait instamment à lui parler. — Quel étranger? dit Mme d'Orbigny. — Un étranger grand comme notre bedeau, un carabinier sans casque enfin, et

barbu! On ne voit que ses moustaches et ses yeux... J'étais plantée droit devant lui, comme un peuplier, à le regarder. Je lui ai dit que madame était en affaire; il s'est assis et il attend.

Pour la première fois depuis longtemps, la Javiole ne prenait pas garde à une certaine poule noire qu'elle avait élevée et qui trottait toujours sur ses talons. La poule, inquiète, gloussait vainement. La Javiole ahurie ne quittait pas des yeux la comtesse. Lasse de lui adresser des questions inutiles, Mme d'Orbigny descendit. A peine entrée dans la pièce où se tenait l'étranger, elle poussa un grand cri.

— Oui, c'est moi, dit le comte en lui baisant la main.

Quelque chose comme un frisson courut dans les veines de la pauvre délaissée. C'était une émotion dont elle n'avait pas perdu le souvenir. Le feu lui monta au visage, et déjà bouleversée : — Ah! Dieu! vous!... c'est vous, Raoul! s'écria-t-elle.

Le comte, qui n'avait pas quitté la main de sa femme, la porta de nouveau à ses lèvres, et regardant autour de lui en souriant : — Ma chère amie, plus un mot à présent... J'ai des dettes, reprit-il.

Mme d'Orbigny courut vers la porte. — Je n'y suis pour personne, cria-t-elle, et tremblante, suffoquée, les yeux pleins de larmes, la poitrine oppressée, le cœur tout palpitant, elle tomba sur un fauteuil.

— Vous êtes adorable, poursuivit le comte d'une voix attendrie; vous seule m'avez reconnu, et j'ai soupé hier avec deux amis d'autrefois qui ne croient même pas que j'existe.

Il lui offrit la main pour la conduire sur un canapé. — Des mains de vingt ans! ajouta-t-il en regardant celles de sa femme. C'est à croire que les années pour vous n'ont que six mois!

Mme d'Orbigny ferma les yeux à demi, et le comte s'assit auprès d'elle. — Çà, dit-il, parlons de nos affaires; pour commencer, je m'appelle M. de Saint-Ève et j'arrive de Mexico. M. d'Orbigny est mort, ne le réveillons pas. Entre nous, il avait trop de créanciers.

Le comte fit un croquis rapide de ses pérégrinations dans les pays d'outre-mer. Il n'avait rien vu de curieux nulle part : mêmes sottises et mêmes hommes partout. Il avait possédé quelquefois jusqu'à cent mille francs; mais l'argent avait cette manie singulière de ne pouvoir rester dans sa poche. Un jour la saveur de Paris, qu'il croyait avoir oubliée, lui était montée à la tête. En conséquence il avait dit adieu aux forêts vierges, aux *placers*, aux prairies, aux bisons, et s'était embarqué pour le Havre. Il espérait que Paris le rajeunirait. La collection de dollars et de piastres qu'il avait rapportée de la Nouvelle-Orléans s'était fondue au soleil de la patrie; mais il comptait que sa femme voudrait bien, en considération du silence discret qu'il avait gardé depuis son émigration, lui avancer quelque petite somme qui l'aiderait à passer les premiers temps.

Pendant que le voyageur débitait ce petit discours d'un air leste et tout d'une haleine, la comtesse le regardait, elle ne l'interrompit pas une fois; de grosses larmes roulaient sous ses paupières.

— Vous me trouvez changé? reprit le comte, qui souleva négligemment quelques touffes de cheveux gris éparses sur ses tempes; cette barbe de démocrate est peut-être une fatuité... On n'est pas comme vous,... on vieillit.

Mme d'Orbigny joignit les mains. — Ah! Raoul! dit-elle.

L'accent d'un si doux reproche se faisait entendre dans cette exclamation pleine des plus tendres souvenirs, que M. de Saint-Ève en fut ému. Il se pencha vers sa compagne et l'embrassa sur le front avec une effusion qui n'était pas dans son caractère. — J'étais si jeune alors! murmura-t-il d'une voix où la raillerie se mêlait à l'attendrissement.

L'entretien se prolongea quelques instans; Mme d'Orbigny crut que le diable en personne était devant elle, mais un diable qui la charmait et la fascinait.

— Vous me permettez donc de revenir quelquefois? reprit le comte, qui frisait ses moustaches devant une glace.

— La maison est à vous, répondit la pauvre délaissée dans un moment d'élan et la tête appuyée sur l'épaule de l'émigré.

— Eh! chère amie, ce serait la ruine que vous y feriez entrer.

Il sortit avec mille précautions par un long couloir qui gagnait les derrières de la maison. La Javiole, qui s'en était bien doutée, se tenait blottie dans un coin noir, entre deux tas de fagots, la poule sur ses genoux. Elle avança discrètement la tête quand elle entendit la petite porte rouillée crier sur ses gonds, et levant les mains au ciel : — Lui, vivant! s'écria-t-elle; ah! ma pauvre maîtresse!

III.

A partir de ce jour, l'existence de Mme d'Orbigny ne fut plus qu'une longue suite de troubles, de saisissemens, d'agitations. La pauvre femme ne savait si elle devait désirer ou craindre la présence de celui qui rôdait dans son voisinage. Les longues stations qu'elle faisait à l'église et les rubans frais dont elle parait son corsage indiquaient le double courant qui maintenait la fièvre dans son cœur. Au moindre bruit, elle tressaillait, rougissait, pâlissait. Miss Tempête, dont la malice et la gaieté surnageaient toujours, lui donnait de petites tapes amicales sur la joue. — Vous voilà comme une sonnette, disait-elle, vous vibrez toujours. J'ai idée, belle tante, que vous voulez battre en brèche le cœur de M. Pêchereau.

— Te tairas-tu, vilaine! répondait Mme d'Orbigny, qui croyait sans cesse que le comte allait entrer par la porte ou sauter par le balcon.

La Javiole, mise en éveil, rendit visite à la petite porte du jardin; elle entr'ouvrit le pêne et la gâche tout nouvellement frottés d'huile : — Il est revenu! murmura-t-elle en se signant.

Elle disait vrai, le comte était revenu. Les voyages ne l'avaient pas plus corrigé que la gêne et la fatigue. Tel on avait connu M. d'Orbigny, tel on retrouvait M. de Saint-Ève. Mme d'Orbigny n'eut plus une heure de repos. Quand elle se trouvait seule, elle pensait à ses nièces, que son amitié et leur isolement lui faisaient un devoir d'adopter, et prenait de belles résolutions; aussitôt que le comte apparaissait, tout s'évanouissait; elle était avec lui comme une cire molle que le feu pénètre. Le remords la dévorait; elle ne pouvait songer à l'avenir de Marie et de Marthe sans que les larmes lui vinssent aux yeux.

Marie, qui restait presque continuellement dans sa chambre, ne voyait rien de ce qui se passait autour d'elle. Elle considérait les absences plus fréquentes de sa tante comme le résultat d'une dévotion plus active. Quand elle était lasse de manier l'aiguille, elle regardait la vieille tour bâtie par François Ier, les beaux ombrages du parc, la forêt lointaine, et rêvait. Rien pour elle ne manquait encore à cette vie silencieuse. Ce même voile, l'insouciance le jetait sur les yeux de Marthe. Quand celle-ci voyait la comtesse perdue dans les songes, les yeux en l'air, elle l'embrassait gaiement : — Eh! belle tante, réveillez-vous, il fait grand jour! disait-elle.

Un matin que la Javiole pressait sa maîtresse de compter avec un fournisseur, Mme d'Orbigny mit brusquement un trousseau de clés dans les mains de miss Tempête : — Tiens, prends et règle tout! s'écria-t-elle. Marthe regarda le trousseau de clés, qui lui parut assez vilain et quelque peu lourd; mais son hésitation ne dura que deux secondes. — Qui sait? dit-elle, c'est peut-être aussi amusant que les fleurs et les rubans! — On ne s'adressa plus qu'à elle, et sa journée se trouva remplie par des occupations dont elle n'avait jamais fait l'apprentissage. Pourquoi Mme d'Orbigny avait-elle fait choix de Marthe, la bruyante et l'étourdie, pour l'élever aux fonctions méthodiques de maîtresse de maison, lorsque la sérieuse Marie était auprès d'elle? C'est ce que la comtesse eût été fort en peine d'expliquer. Un instinct l'avait poussée.

Cependant l'huile ne séchait pas autour de la serrure qui fermait la porte du petit jardin, et la santé de Mme d'Orbigny allait s'altérant. L'honnête femme éprouvait comme des remords de se cacher de tous ceux qu'elle aimait; de plus, ses relations mystérieuses avec le comte avaient une apparence d'intrigue qui répugnait à sa délicatesse. Que de fois n'essaya-t-elle pas de faire comprendre à ce fugitif, pour qui la vie errante semblait si légère, que le bonheur pouvait être conquis sans tant d'effort! Il avait un toit, une famille et le reste, pour

parler comme le pigeon fidèle de la fable; mais le comte était insaisissable, et rien ne le déterminait à demeurer au colombier. Le secret de cette existence, qui avait les allures d'une comédie espagnole, étouffait Mme d'Orbigny. Jamais personne ne fut moins faite pour les aventures; elle y perdait la tête. Si le comte ne lui avait pas intimé l'ordre de se taire, elle aurait crié à toutes ses connaissances : — Voilà mon mari qui est revenu, mettons-nous à table et dînons! — De petits accès de fièvre la prenaient souvent; souvent aussi l'insomnie la fatiguait. La Javiole n'y tenait plus. Un matin que sa maîtresse avait la main brûlante, la pauvre servante éclata :

— J'ai traversé le jardin à la brune, s'écria-t-elle, et j'ai vu monsieur...

Mme d'Orbigny devint pâle, et lui posant la main sur la bouche : — Tais-toi! dit-elle, tu n'as rien vu... Ne parle pas!

Elle tomba sur une chaise presque folle de peur. La Javiole se mit à ses genoux et lui embrassa les mains avec un mélange de respect, de tendresse et de colère. — Jour de Dieu! disait-elle entre les dents, un cœur si bon!... Qu'est-ce donc que les hommes?... — La Javiole n'aurait pas donné sa poule pour le meilleur d'entre eux.

En attendant, tout roulait sur Marthe dans la maison. Elle avait le gouvernement du ménage et la direction des affaires; fermiers, régisseur, métayers et notaire s'adressaient à elle. Elle avait sans cesse la plume à la main. — Et moi qui n'écrivais jamais qu'aux modistes! disait-elle. Son plus grand souci était de ne pas rire quand on lui parlait sérieusement des clauses d'un bail ou de la révision d'un contrat. Il lui arrivait souvent de penser à Paris, aux bals, à l'Opéra, aux réunions du monde; il lui suffisait de fermer les yeux pour revoir les Champs-Élysées ou la salle des Italiens. Tout à coup on entendait la voix de la Javiole : — Eh! mam'zelle Marthe, criait-elle, le fermier de La Grisolle est là; il assure qu'il pleut dans la bergerie. — Marthe secouait la tête. — Eh! eh! murmurait-elle en descendant l'escalier, adieu la valse, voici les moutons!

Il y avait déjà quinze ou dix-huit mois que cela durait, et les vêtemens de laine noire avaient fait place aux vêtemens de toile blanche, lorsque le facteur remit à Mme d'Orbigny une lettre qui la jeta dans la plus vive émotion. Cette lettre était du comte; il lui mandait qu'une affaire sur laquelle il comptait pour s'établir solidement à Paris avait mal tourné, et que, si elle ne trouvait pas dans les vingt-quatre heures une somme dont il lui indiquait le chiffre, il pourrait bien finir ses jours dans la prison classique de Clichy.

Mme d'Orbigny se suspendit à la sonnette. — Vite! dit-elle à la Javiole, mon nécessaire de voyage, nous partons dans une heure!... Elle rassembla en toute hâte ce qu'elle avait d'argent dans ses tiroirs, vida les poches de Marthe et emprunta une centaine de pièces

d'or à M. Pêchereau, qui n'en pouvait tirer un mot. L'agitation fébrile de sa tante inquiétait Marthe; mais la jalousie comique et le dépit du malheureux avoué, qui s'épuisait en efforts pour découvrir la cause de ce voyage inusité, la disposaient au rire. — Eh! lui disait-elle, ne voyez-vous pas qu'on vous ménage la surprise d'une corbeille de mariage!

— Ah! peux-tu rire dans un pareil moment! dit Marie, qui ne savait où donner de la tête.

— Eh! qu'a-t-il donc de si terrible, ce moment? répliqua Marthe, d'autant plus impatientée qu'elle comprenait bien à l'air de la Javiole que quelque chose de grave se passait. Ta marraine va à Paris: penses-tu que ce soit un pays d'anthropophages?...

— Ah! mademoiselle, mademoiselle! dit la Javiole, qui avait le secret de Mme d'Orbigny sur les lèvres. Un regard de sa maîtresse l'arrêta: elle étouffa un soupir, et détournant la tête: — Soignez bien ma poule noire, reprit-elle; nous étions si tranquilles ce matin!

Mme d'Orbigny embrassa Marthe, et se penchant à son oreille: — Si je ne reviens pas bientôt, je t'écrirai, dit-elle.

Un petit frisson passa entre les épaules de Marthe. — Si vous avez besoin de moi, je suis à vous, reprit-elle bien bas.

Mme d'Orbigny en voiture, Mlle de Neulise se retourna; Marie était pâle à faire peur; tout lui semblait perdu parce que sa marraine quittait la maison. M. Pêchereau, morne et les mains sur sa canne, regardait au loin dans la rue et n'était pas éloigné de penser qu'un rival inconnu avait tout disposé pour l'enlèvement de sa belle amie. Marthe leur prit le bras à tous deux. — Rentrons. Je vous invite à déjeuner l'un et l'autre, dit-elle. Marthe songeait, à part elle, que le premier effet de son humeur joviale était de ne jamais lui permettre de montrer son chagrin lorsque par hasard elle en avait.

Arrivée à Paris, Mme d'Orbigny employa quelques heures à courir chez les gens d'affaires. Son intervention arrêta les poursuites. Il lui parut qu'on souriait en voyant une femme s'occuper si chaudement des intérêts de M. de Saint-Ève. Elle revenait le long du boulevard, le cœur joyeux et les mains pleines de papiers, lorsqu'une vision lui apparut. Elle saisit le bras de la Javiole, plus morte que vive : le comte sortait du Café Anglais, un cigare à la bouche, et donnant le bras à une femme dont la robe de moire, chargée de dentelles, balayait la contre-allée. Mme d'Orbigny s'arrêta, elle éprouvait une sorte de vertige. — Passons, madame, passons, lui dit la Javiole, dont l'honnête figure était bouleversée par la colère et l'indignation; mais avant même qu'elles eussent pu faire un pas, l'aventurier et sa compagne venaient de monter dans une voiture élégante qui les emporta rapidement. Si la Javiole ne l'avait pas soutenue, Mme d'Orbigny serait tombée. Elle ne pouvait même

pas pleurer : c'était au cœur qu'elle était frappée. Le nom de Raoul lui revenait à chaque minute aux lèvres, comme si elle eût cherché à se convaincre ou à douter que ce fût lui qu'elle venait de voir. La Javiole l'entraîna, et le soir même elles repartirent pour Rambouillet, où Mme d'Orbigny arriva dans un état de torpeur effrayant. — Oh! il la tuera, bien sûr! murmura la servante en déshabillant sa maîtresse comme on fait d'un enfant. Un signe que lui fit Mme d'Orbigny l'empêcha de répondre aux questions dont elle était accablée par Marie et M. Pêchereau. Marthe soignait sa tante prestement, lui prodiguait de bonnes paroles et l'embrassait. La Javiole, que son secret suffoquait, s'en alla. — C'est égal, murmurait-elle exaspérée, à quoi donc servent les gendarmes?

La fièvre qui dévorait Mme d'Orbigny éclata avec une intensité qui effraya le médecin. Il reconnut à différens symptômes que le mal qui venait de faire explosion avait de profondes racines. C'était comme un feu qui couve sous la cendre, et qu'on ne peut plus arrêter quand les flammes se répandent au dehors. Dès la fin de la semaine, le médecin appelé au chevet de la comtesse ne conserva plus aucun espoir. Depuis qu'elle était alitée, Mme d'Orbigny gardait presque continuellement le silence. Marie pleurait. Marthe allait, venait et chantait quelquefois. Quand on ne la voyait pas, la rieuse fille s'essuyait les yeux. M. Pêchereau faisait pitié.

Un matin, tandis que Marie et la Javiole étaient en prière à l'église, Mme d'Orbigny se tourna du côté de Marthe. — Eh! vite, dit-elle, ouvre ce petit bureau où je serre mes papiers; dans un tiroir, sous des dentelles, tu trouveras une bourse pleine d'or... Prends-la.

— Vous voulez que je prenne?...

— Eh! oui, dépêche-toi!

Un peu étourdie de l'accent de Mme d'Orbigny, Marthe se hâta d'obéir. La tante la suivait des yeux avec toutes les apparences de l'anxiété la plus vive. — As-tu la bourse? reprit-elle.

— Oui... A présent, que voulez-vous que j'en fasse?

— Eh! bon Dieu! garde-la!... S'il arrivait demain, je la lui donnerais peut-être!

Marthe regarda Mme d'Orbigny et pensa qu'elle avait le délire... Elle s'approcha de son lit. — Tu ne me comprends pas, poursuivit la malade; mais n'aie pas peur, j'ai la tête en bon état, et c'est pour cela que je m'empresse d'en profiter. Ces quelques louis, serre-les au fond de ta poche, et quoi qu'on te dise, ne t'en défais pas : ils pourront t'aider à vivre... ou du moins à passer les premiers jours... Mon testament est chez le notaire; je désire que tu aies l'administration du peu qui reste... Je vous laisse tout.

Marthe fut remuée; la pensée qu'elle pouvait perdre sa tante lui

fit monter les larmes aux yeux. Elle voulut interrompre la comtesse. — Pourquoi de tels discours quand la fièvre tombait? On aurait encore, grâce à Dieu, de longs jours à vivre dans la bonne maison de Rambouillet...

— Laisse-moi donc tranquille! s'écria Mme d'Orbigny, je sens bien ce qui se passe en moi! Tous les médecins de la terre n'y pourront rien... Je suis perdue... Ne pleure pas,... la gaieté te va si bien... Je ne regrette que vous, mes enfans!

Mme d'Orbigny se pencha tout au bord du lit et s'empara des deux mains de Marthe; puis, avec un air d'autorité : — Tu es la plus jeune, mais tu es l'aînée, reprit-elle. Donc je te confie ta sœur. Ne la quitte pas... Elle est sur la terre comme l'innocent qui vient de naître... Quant à toi, j'en ai bien peur, tu ne danseras plus beaucoup; mais j'ai toujours eu l'idée que tu avais du courage et de la persévérance. Tu les emploieras pour deux. — Puis, avec force et la main sur le front de Marthe : — Penses-y, Marie est un enfant,... Je te la donne, reprit-elle.

On entendit le bruit de la porte de la rue qu'on ouvrait.

— Voici ta sœur qui revient de l'église, ajouta Mme d'Orbigny; embrasse-moi vite. Je ne pensais pas mourir comme cela et vous laisser dans le dénûment... Si ma filleule savait ce qui se passe, la pauvre fille ne vivrait plus... Elle est comme les enfans qui trébuchent sur le gazon,... et il n'y aura plus que des cailloux sous ses pas... Tends-lui la main... Tu réponds d'elle.

Marthe accueillit Marie par un sourire.

— Vous avez bon visage, dit Marie en embrassant Mme d'Orbigny, dont les traits étaient encore tout animés.

— Oui, répondit sa marraine, je suis plus tranquille.

On lui administra les sacremens dans la nuit, et elle rendit l'âme au petit jour. Il fallut emporter Marie de sa chambre; elle était comme un pauvre être frappé de la foudre.

Au moment du plus grand trouble, un homme entra dans la maison. La Javiole l'aperçut, elle courut à lui frémissante comme une louve, et le saisissant par la main : — Ah! vous voilà, monsieur! s'écria-t-elle; venez voir ce que vous avez fait! — Et avec une force irrésistible elle l'entraîna dans la pièce où reposait Mme d'Orbigny. — Regardez! reprit-elle en le poussant vers le lit auprès duquel veillait Marthe.

M. d'Orbigny pâlit à la vue de ce corps tout blanc; ses traits se contractèrent. — Ah! dit-il, elle m'a bien aimé!...

La Javiole fit un pas vers la porte, et la poussant : — Si je restais, s'écria-t-elle d'une voix rauque, je ferais un malheur!

Sans même tourner la tête, l'étranger s'approcha du lit sur lequel Mme d'Orbigny était couchée. Il avait la tête nue. Marthe le contem-

plait en silence. Elle le vit s'incliner sur la main de la morte, y coller ses lèvres et retirer l'anneau qu'elle avait au doigt.

— Monsieur! s'écria Marthe.

M. d'Orbigny releva la tête. — Je le lui avais donné, mademoiselle, permettez-moi de l'emporter.

Un grand étonnement saisit Marthe; mais, se remettant avec cette promptitude qui était dans son caractère et s'inclinant : — Si, comme vos paroles tendent à me le faire croire, dit-elle, c'est mon oncle, M. le comte d'Orbigny, que j'ai devant les yeux, la maison est à lui, ainsi que tout ce qu'elle renferme.

M. d'Orbigny se redressa; il avait tout à fait l'air d'un gentilhomme. — Mademoiselle, s'écria-t-il, on vous a sans doute parlé de moi : je puis être un bandit, je ne suis pas un misérable... Vous êtes chez vous.

Ces deux êtres, qui ne s'étaient jamais vus, se regardèrent un instant. Quelque chose d'indéfinissable qui tressaillit dans le cœur de Marthe lui fit comprendre que sa tante eût pu aimer jusqu'au bout l'homme altier qui avait si grand air; elle devina à quelle personne la pauvre femme faisait allusion au moment où, près de mourir, elle lui conseillait de cacher la bourse d'or. Bien des choses qui s'étaient passées depuis quelques mois, bien des tristesses lui furent expliquées. M. d'Orbigny s'approcha d'elle avec aisance. — Je regrette de vous avoir rencontrée si tard, reprit-il; je tiens cependant à vous donner la meilleure preuve de la sympathie que vous m'inspirez... Vous n'entendrez plus jamais parler de moi, je vous le jure!

Il se tourna de nouveau du côté du lit. L'ombre de l'attendrissement passa sur son visage. — Elle ne m'a jamais donné aucun sujet de chagrin, et je ne lui ai rien épargné! murmura-t-il comme un homme qui confesse la vérité; puis, passant la main sur son front avec un mélange de colère, de regret, d'ironie : — Ah! reprit-il, il y a des destinées auxquelles on ne peut pas échapper!

La voix de Marthe s'éleva. — C'est la philosophie des cœurs ingrats et des âmes faibles! dit-elle.

L'éclair brilla dans les yeux de M. d'Orbigny; mais tout à coup, se maîtrisant et d'un air où l'on reconnaissait l'homme de bonne maison : — Je vois, dit-il, que cette sympathie que je ressentais ne s'est pas trompée dans son élan. Que Dieu vous garde, mademoiselle! Votre meilleur guide, c'est vous!

Il lui prit la main, la baisa et sortit.

IV.

La maison parut bien grande à Marthe quand elle s'y trouva seule avec Marie. Il fallut régler les comptes, payer les petites dettes,

ouvrir les armoires, compulser les papiers; toutes ces occupations navraient Marie. Dans la crainte de la voir tomber malade, Marthe la pria de la laisser vaquer seule à ces tristes arrangemens. Sa résolution, son activité frappèrent M. Pêchereau, qui était comme un pauvre corps sans âme depuis la mort de Mme d'Orbigny. — Où trouvez-vous la force d'aller et de venir? disait-il.

— Bon! voilà que vous oubliez ma devise : ce qu'il faut, il le faut! répondait Marthe.

Étonnée à son tour de l'expression d'atonie qu'on voyait sur le visage de l'ancien avoué, Marthe prit sur elle de le secouer. — Çà, lui dit-elle un jour, pensez-vous que ma tante serait bien contente, si elle vous voyait les mains oisives et l'esprit dans les nuages?... Vous l'aimiez, j'imagine? Alors aidez-moi... — Elle lui glissa sous le bras une liasse de papiers, et le poussant par les épaules : — Cachez-vous dans ce cabinet, vilain paresseux, reprit-elle, et débrouillez-moi ces grimoires.

La force de l'habitude emportait quelquefois Marthe. Tout en apurant les comptes que présentaient les fournisseurs ou en vidant les tiroirs pour mettre le linge en ordre, elle fredonnait. Marie, que le chagrin avait pâlie et maigrie, laissait tomber ses mains sur ses genoux. — Bonté divine! tu chantes! disait-elle.

Marthe l'embrassait : — Chacun fait ce qu'il peut, répondait-elle.

Jamais on ne vit succession plus embrouillée que celle de Mme d'Orbigny; il était aisé de reconnaître que le comte avait passé par là. Ce n'était qu'emprunts et dettes hypothécaires de toute sorte. Réveillé par l'odeur de la chicane et aussi par le désir d'être utile à deux orphelines, M. Pêchereau, qui retrouvait au milieu de ces paperasses le nom de Mme d'Orbigny et la trace aimable de son bon cœur, s'efforça d'y faire pénétrer la lumière. Au bout d'un certain temps, Mlle de Neulise lui demanda résolûment de bien préciser ce qui leur restait. L'avoué hocha la tête. — Vous en parlez bien à votre aise, répondit-il; le verbe *préciser* me paraît ici ambitieux; c'est l'anarchie et la confusion qui règnent dans ces dossiers!

— Voyons, n'hésitez pas... N'y a-t-il plus rien?

— Je ne dis pas cela, répliqua l'avoué; vous avez au moins cette maison.

— C'est un toit. Et puis?

— Et puis, je ne sais pas.

— Oh! moi, dit Marie, j'entrerai dans un couvent.

— Le couvent? Celui où tu prendras le voile n'a pas encore ouvert ses portes, s'écria Marthe.

La résignation de Marie n'était pas une preuve de courage; comme les rameaux du saule qui fléchissent au moindre vent, elle trouvait plus facile de plier que de combattre. Joignant les mains presque

aussitôt et se pressant contre sa sœur : — Qu'allons-nous devenir? reprit-elle.

— Eh bien! nous allons devenir pauvres, s'écria Marthe, qui eut un moment d'impatience.

Quelques jours après, M. Pêchereau avait terminé le laborieux examen des papiers de Mme d'Orbigny. Il entra presque joyeux dans ce même salon que tant de jeux avaient égayé. — Bonne nouvelle! cria-t-il à Marthe; vous êtes moins pauvres que vous ne croyez!

— Ah bah! dit Marthe.

— La Grisolle est à vous. Toutes les dettes payées, la terre vous appartient.

— Eh bien! répliqua Marthe gaiement, nous voilà donc à la tête de cinquante cerisiers.

Le mot de M. Pêchereau était un peu ambitieux. La Grisolle était moins une terre qu'une métairie d'une centaine d'arpens, contiguë à un petit bois qui rapportait des rondins et des bourrées; elle faisait partie d'un domaine important dont M. d'Orbigny avait autrefois dévoré les fermes et les étangs. Les cinquante cerisiers auxquels Marthe faisait allusion dressaient leurs têtes rondes dans un enclos dont jadis les deux sœurs avaient mis au pillage les treilles et les espaliers. Tout à côté on voyait une maison exposée au midi, gaie à l'œil, tapissée de pampres et de rosiers, assez vaste pour loger convenablement sept ou huit personnes, et proprement meublée. Dès le lendemain, Marthe et Marie visitèrent en détail le domaine que les hasards d'une succession laissaient libre. Ce n'était pas un château; l'enclos aux cerisiers tenait lieu de parc, un bout de prairie qu'ombrageaient de gros noyers s'étendait devant la maison; pour les promenades, on avait la forêt voisine; d'une éminence qui protégeait La Grisolle contre les vents du nord et que couronnaient des arbres séculaires, on jouissait d'une vue magnifique. Les bruyères rougies par le soleil, les bouleaux épars aux bords des étangs, le rideau sombre des futaies prêtaient à ces paysages une grâce mélancolique qui en relevait la beauté. Les yeux clairs de miss Tempête eurent fait le tour du domaine en deux secondes. Elle sourit. — On ne peut pas dire que ce soit le jardin des Tuileries, dit-elle, et la foule ne s'y presse pas... Cependant on y peut vivre, et il nous est arrivé d'y rire de bon cœur! — En faisant la visite des appartemens, elle découvrit un piano qui, par un miracle d'entêtement, n'avait pas encore perdu l'accord. En une minute, une valse pétilla sous ses doigts et remplit la maison d'un vol éclatant de notes joyeuses. — A ton tour, reprit Marthe en poussant Marie sur le tabouret; je vais danser avec M. Pêchereau; la Javiole passera les rafraîchissemens.

— Le bal ne lui sort pas de la tête! dit Marie en soupirant.

— C'est un peu l'histoire de Mahomet et de sa montagne : il ne vient plus à moi, je vais à lui, répliqua Marthe lestement.

Vers la fin de la semaine, les deux sœurs étaient installées à La Grisolle. Une bonne fortune avait conduit à Rambouillet une famille d'étrangers qui cherchait une vaste maison. Marthe en fut informée, et ne perdit pas une minute pour courir à l'hôtel du *Lion-d'Or*, où, séance tenante, elle signa un bail de location. Elle porta triomphalement le papier timbré à M. Pêchereau. — Voilà comment je tire parti de mon immeuble! dit-elle d'une voix gaiement emphatique.

— Quoi! vous quittez la ville! s'écria l'avoué.

— D'abord, mon ami, Rambouillet n'est pas tout à fait Paris... Je n'y perds ni les Italiens ni l'Opéra; puis, vous qui connaissez le chiffre de nos revenus, pensez-vous que nous ayons les moyens d'avoir un hôtel en ville et un château à la campagne?

M. Pêchereau soupira. — Tu prends tout gaiement! dit-il.

— Vaut-il mieux pleurer?

— Ah! tu es jeune!... Où chaufferai-je mes vieilles jambes le soir? Avec qui causerai-je le matin?

— Croyez-vous donc que le feu ne brûle pas à La Grisolle et qu'on n'y parle pas comme ailleurs? Il y a la chambre verte où vous passerez l'été. L'hospitalité n'est pas interdite par les règlemens, et s'il vous plaît de voir la neige, le garde champêtre n'a pas reçu l'ordre de vous expulser. Bien plus même, on fera remplir de bois le petit cabinet.

M. Pêchereau ému la regarda. — Ah! Dieu! s'écria-t-il, si j'avais trente ans!

— Si vous aviez trente ans, répliqua Marthe, je ne vous embrasserais pas comme je le fais.

La Javiole, qui se faisait rendre compte de tout, employa les premières heures de son séjour à La Grisolle à couvrir de chiffres un morceau d'ardoise qui lui servait de grand-livre et de carnet. Les chiffres alignés, elle en additionnait les colonnes, et ce n'était pas sans efforts. Le total obtenu, elle gratta son bonnet vigoureusement. La poule noire caquetait autour d'elle. — Tu as beau parler à ta manière, murmurait la Javiole entre ses dents, tu ne me donneras pas ce que je cherche! — La Javiole cherchait un moyen d'élargir les ressources du modeste ménage des deux sœurs. On avait en tout quelques centaines d'écus à dépenser par an. Ce n'était pas beaucoup. Que la Javiole portât un jupon de bure et des sabots, c'était bien, elle n'avait pas des pieds à chausser le satin; il fallait du pain bis à son estomac robuste, une paillasse à ses membres solides et rompus à toutes les fatigues : ni son corps ni son esprit ne souffriraient du changement; mais que ses maîtresses, l'une pétrie dans mille délicatesses raffinées, l'autre habituée au rire et à s'ébattre à

l'aise dans la vie, subissent les privations et connussent la gêne, c'est ce qui la désolait. Or le budget de la communauté, malgré la stricte économie qu'elle apportait dans les dépenses, n'offrait pas de ressources suffisantes; l'ordre n'y pouvait rien, le travail non plus. La Grisolle, que la courageuse fille avait parcourue dans toute son étendue, présentait le spectacle de l'abandon et de l'incurie : nulle part de clôtures, et partout des terres en friche ou mal entretenues, les arbres livrés aux caprices des saisons, force lapins dans le bois qui maraudaient jusqu'au beau milieu du potager; les brebis paissaient dans les meilleurs champs. Ce n'était pas, tant s'en faut, un domaine magnifique, cependant on en pouvait tirer parti : le nécessaire assuré, le produit de la maison de Rambouillet donnerait le superflu. Il est si bon d'ajuster une robe de soie autour d'une taille souple que le malheur a réduite à se couvrir d'indienne!

Ainsi raisonnait la Javiole. Tout à coup elle se frappa le front. — Suis-je bête! dit-elle. La Javiole venait de se souvenir d'un frère qui vivait dans une cabane tout à l'extrémité du village de Viez-Église. Ce frère, plus jeune qu'elle de quelques années, passait pour le garçon le plus actif, le plus alerte, le plus avisé du pays. Il aurait trouvé vingt fois à se marier, si l'amour du braconnage ne l'avait retenu loin des fermes. Ses mains étaient toujours plus promptes à manier un fusil que la bêche ou la faux. Il était vêtu de loques comme un bandit et vivait des faisans du roi. Sans plus tarder, la Javiole prit à travers champs et courut à Viez-Église. Un grand saule près d'une mare, deux chèvres broutant au pied d'une haie, lui indiquèrent bientôt la cabane de son frère.

— Hé! Francion! cria-t-elle.

Une vieille femme qui confectionnait des balais de bruyère dans un coin leva la tête. — Si c'est le maître de la maison que vous appelez, dit-elle, m'est avis qu'il ne vous répondra pas. Il est parti au petit jour.

— Bon! je vais l'attendre.

La vieille regarda autour d'elle. — Il avait son fusil, reprit-elle plus bas.

— Ah! le méchant gas! s'écria la Javiole.

— Lui, méchant! répliqua la vieille. Si Francion ne chassait pas, il y a des jours où je ne souperais guère!

— Pardine! qui dirait des sottises à mon frère, si ce n'est moi?

La Javiole ramassa par terre un morceau de charbon, et, cherchant sur le mur une place blanche, elle écrivit, avec un mélange singulier de majuscules et de lettres bizarres, que relevait une orthographe capricieuse, ce peu de mots : « Viens ce soir à La Grisolle, j'ai à te parler. »

A l'heure même où se couchait le soleil, un grand garçon, vêtu

d'un sarrau de toile blanche et chaussé de vieilles guêtres de cuir bouclées au-dessus d'un pantalon de velours, parut dans le sentier qui conduisait à La Grisolle. Un chien rouge à poils touffus marchait sur ses talons. Jamais bûcheron ou laboureur ne foula l'herbe d'un pas plus élastique. La Javiole, qui le guettait, l'admirait, et ne se pressait pas de se lever. — Le beau brin de mari que ça ferait tout de même! dit-elle tout bas.

L'œil du braconnier l'eut bientôt découverte derrière le buisson où elle était assise. — Çà, que me veux-tu? dit-il en battant son briquet pour allumer sa pipe.

La Javiole n'était pas d'un caractère à prendre des détours ou à ruser. Prenant donc la main de Francion dans la sienne : — Je veux savoir si tu as des entrailles, répondit-elle.

— Bon! il y a une anguille sous roche... Parle, reprit le braconnier, qui fronça le sourcil.

— Oh! ce ne sera pas long. Voici les nièces, quasiment les filles de ma maîtresse, qui sont dans la peine. Ces jeunesses et moi, ça fait trois femmes. Il faut un homme à la maison... Tu as des bras, viens.

— Moi!

— Pardine! il ne s'agit pas, j'imagine, du sonneur de l'église! Mme d'Orbigny t'a laissé tuer tout le gibier de ses terres que c'était une pitié!... Tu dois bien quelque chose à ses enfans.

— M'enfermer dans une métairie!

— Le beau malheur!... Une métairie où il y aura du beau pain blanc, du bois sec et une bonne chambre bien close, dans laquelle, si l'envie te prend d'entrer en ménage, il y a place pour deux.

— Quitter mon fusil, abandonner Jacquot!

— Et qui te parle d'abandonner Jacquot? s'écria la Javiole tandis que le chien rouge remuait la queue. Il se reposera six jours, et le dimanche tu le mèneras dans les bois.

— Six jours sans tirer un pauvre coup de fusil! C'est impossible, répondit le braconnier.

— Tiens, dit la Javiole en appuyant le doigt sur la poitrine de Francion, tu n'as rien là!... Et si tu dis que tu es mon frère, moi je dirai que tu mens!

Francion ferma les poings sur le canon de son fusil, et d'un coup violent en enfonça la crosse dans le gazon. — Mordioux! si tu n'étais pas ma sœur!... dit-il d'une voix terrible.

— Eh bien?... riposta la Javiole, qui resta devant lui les bras croisés.

Il y eut un silence. En ce moment, Marthe, qui revenait des champs un panier de fruits à la main, passa devant eux et les salua d'un signe de tête.

— C'est pourtant vrai que c'est jeune! murmura Francion, dont la colère partit en fumée.

— Ça n'a guère plus de vingt ans, répondit la Javiole.

— Eh bien! c'est dit, j'irai, répliqua Francion.

— Ah! méchant frère, m'as-tu fait de la peine! s'écria la Javiole, qui se jeta dans ses bras.

— A demain! reprit Francion gaiement.

Il siffla Jacquot et s'éloigna.

Francion tint parole; son petit déménagement ne fut ni long ni difficile; il n'avait guère à lui que son chien, son fusil, sa vieille carnassière et un coffre de bois blanc vermoulu dans lequel il serrait ses hardes et ses munitions. Les deux chaises, la table, le grabat et la cabane appartenaient à un petit propriétaire qui les lui cédait en location pour vingt écus par an. Le lendemain, dès l'aurore, Francion était à l'ouvrage. A midi, la Javiole le présenta à Marthe; le braconnier avait arrêté déjà un garçon de ferme, réparé vingt mètres de clôture et dégagé le potager des mauvaises herbes qui l'encombraient. — Quant aux lapins, dit-il, j'ai du plomb à leur service, et on leur fera voir qu'on sait les manger. — La Javiole voyait tout en rose et jurait que rien ne leur manquerait plus.

V.

A ce moment de sa vie, on était alors au mois de novembre 1845, Marthe éprouvait une sorte d'étourdissement; le besoin de tout voir par elle-même, de tout arranger, de tout surveiller, l'obligeait à une activité qui n'était pas précisément celle à laquelle on l'avait habituée. Il lui fallait plier son esprit à une prévoyance et à une minutie de détails qui l'eussent fort étonnée au temps de sa prospérité, si elle en avait vu la pratique chez les autres. Le coup de vent qui l'avait emportée de Paris à la province et de la province dans la campagne la laissait debout et libre, mais ne lui permettait presque pas de réfléchir. Elle ne tenait pas beaucoup, pour tout dire, à descendre en elle-même, dans la crainte d'y trouver un sentiment de regret qui l'aurait attristée. Les natures les plus saines, les plus droites, les plus vaillantes, ont leurs heures de rêveries; la méditation, un retour vers le passé pouvaient y faire tomber Mlle de Neulise, qui ne voulait pas succomber à la tentation. Cet air que respirait sa sœur n'était pas le sien et l'aurait affaiblie. Elle ne savait donc pas si elle était heureuse ou seulement résignée; elle vivait et n'avait pas le temps de s'interroger. Une faiblesse, quelque chose d'indéfinissable, peut-être un sentiment de reconnaissance lui avait fait serrer dans un grand meuble toutes les robes et tous les ajustemens dont elle s'était parée dans ses jours de prospérité. Il lui arrivait

parfois le dimanche, dans les premiers temps de son installation à La Grisolle, d'ouvrir les tiroirs du meuble et de plonger les mains dans cette collection de riches frivolités qui lui rappelaient encore les fêtes du passé. En les touchant du bout des doigts, Marthe entendait les ritournelles de la valse, elle voyait les lumières blanches des bougies tombant à flot des lustres étincelans, elle respirait l'atmosphère brûlante du théâtre et du bal. Un jour elle sentit ses yeux devenir humides; elle referma les tiroirs précipitamment et ne les ouvrit plus.

Rassurée au point de vue matériel, Marie n'était pas plus mal à La Grisolle qu'à Rambouillet. Peut-être même éprouvait-elle dans cette retraite un sentiment de bien-être qu'elle n'avait jamais connu au même degré. Les importuns, les étrangers ne lui disputaient pas sa sœur; elle la voyait à tout instant. Elle avait emporté sa petite bibliothèque. composée de bons livres, où son esprit trouvait une nourriture délicate, sa musique, qui la consolait et lui rendait charmantes les heures de la solitude; rien ne l'enlevait aux choses qu'elle aimait. Après une matinée donnée aux travaux d'aiguille, auxquels dès sa première enfance elle était pliée, et que les magnifiques horizons ouverts autour d'elle égayaient, elle cherchait dans la lecture et le chant une occupation plus idéale et en savourait avec délices tous les enivremens. Le volume et le piano étaient ouverts auprès de la corbeille pleine de linge; elle caressait du regard ces compagnons de sa jeunesse, et le soir elle avait dans Marthe et M. Pêchereau les auditeurs qu'elle aimait le plus. Ce bonheur lui suffisait. Elle ne comprenait même pas à certaines heures que Mme d'Orbigny ne se fût pas établie à la campagne, où elle aurait pu s'affranchir des devoirs qu'exige le monde. Cette profonde quiétude étonnait Marthe, qui parfois, du coin de l'œil, observait sa sœur, tandis que Marie, un instant tirée de son travail, regardait la forêt prochaine toute baignée de clartés ou fouettée par la pluie. — Ne s'apercevra-t-elle jamais que nous sommes seules? pensait-elle alors. Par contre, le rayonnement lumineux dans lequel Marthe avait si longtemps vécu s'était en partie dissipé; elle voyait mieux autour d'elle et comprenait par une tardive réflexion ces nuances de caractère et ces tendances d'esprit particulières dont Mme d'Orbigny, qui ne pensait guère non plus, avait eu l'intuition. Marie, si l'on peut s'exprimer ainsi, vivait en dedans : pour être heureuse dans la plénitude du mot, il ne lui fallait que la plus modeste aisance dans une retraite ignorée et quelqu'un qui la partageât; mais cette retraite, cette aisance, Marie eût été incapable de les conquérir. Un obstacle l'effrayait : la résistance la surprenait sans force, elle s'embarrassait dans les détails quotidiens de l'existence, et se montrait d'une timidité singulière dans toutes les choses qui tiennent aux

conditions extérieures de la vie. Son élan, sa lucidité, sa réelle intelligence, ses vertus actives, aimables, solides, elle les faisait voir dans les choses du cœur et de l'esprit. Religieuse, elle serait morte pour sa foi avec la constance, la douceur, l'héroïsme d'un martyr; reine, sa main se fût séchée avant de signer un traité où la faiblesse et la lâcheté eussent eu la moindre part; épouse et mère, elle devait être la femme selon l'Évangile, alliant l'amour le plus constant au sentiment des devoirs les plus austères. Toutefois, livrée à elle-même au milieu de Paris, après la mort de Mme de Neulise et de Mme d'Orbigny, elle n'aurait jamais su y trouver un morceau de pain. Pénétrée de ces vérités, dont la conviction lui était venue à son insu et sans aucun effort d'observation, un matin Marthe surprit Marie les yeux tout en pleurs, un livre à ses pieds. Elle eut un moment d'effroi. — Ah! dit Marie, manquer de tout, ce n'est rien... Mais n'être pas aimée!...

— Eh! bonté du ciel! à quoi penses-tu? s'écria Marthe.

— Je ne sais pas; mais tout à l'heure, pendant que tu passais dans le jardin, je te regardais... Tu es belle, avec quelque chose de joyeux où la franchise éclate; tu as la voix séduisante, les yeux pleins de flammes : quelqu'un te verra et t'aimera. Un jour tu te marieras. Que deviendrai-je alors? Cette pensée que tu quitteras La Grisolle, que tu m'oublieras, m'a donné le frisson.

— Mais toi-même... penses-tu ne jamais te marier?

— Oh! moi,... on ne m'a jamais vue; je suis dans ton ombre!

Quelque chose de chaud et de pénétrant envahit le cœur de Marthe. Elle enveloppa Marie de ses bras. — Va, mon enfant, compte sur moi!

L'adoption venait d'être scellée d'un mot.

Pendant la belle saison, une compagnie brillante et nombreuse se répand dans les châteaux et les maisons de plaisance qui s'élèvent sur la lisière des forêts ou se mirent dans l'eau dormante des étangs, aux environs de Rambouillet. Marthe et Marie avaient eu occasion de connaître les hôtes de ces belles résidences, soit à Paris, soit à Rambouillet. On fut curieux de voir les recluses, ainsi qu'on les appelait, dans leur ermitage de Viez-Église. La Grisolle devint un lieu de pèlerinage pour les oisifs et les oisives du pays. On voulait pénétrer le mystère de cette existence, peut-être aussi surprendre un roman dans cette thébaïde où l'on entendait par intervalles le son du piano. Les curieux en furent pour leurs frais de visite. La présence assidue de M. Pêchereau ne permettait pas à l'imagination de prendre le vol, la simplicité d'ailleurs n'attire pas longtemps les gens inoccupés; on oublia le chemin de La Grisolle comme on l'avait appris, sans que Marthe et Marie fissent rien pour multiplier ou amoindrir ces relations nées d'un caprice. Les plus aimables lais-

sèrent en partant des invitations que Marie repoussa par horreur du bruit, que Marthe eut d'abord l'envie d'accepter, et qu'elle refusa tout de suite après, par le secours de la réflexion. On ne vit bientôt plus de calèches et de cavaliers autour de La Grisolle, et la petite ferme rentra dans l'isolement.

Dans ce même temps, Marthe, étant devant sa porte, bravement occupée à jeter du grain à une bande nombreuse de canards et de poules, fut tout à coup surprise par la visite de M. Favrel. La vue du bonhomme, qui la saluait bien bas, son chapeau à la main, lui rappela Valentin. Elle éprouva comme un remords de l'avoir oublié, et s'en excusa avec un élan où l'on sentait la sincérité de son cœur.

— Vous me faites du bien en me parlant ainsi, dit le maître d'école, car c'est de Valentin justement que je viens vous entretenir; vous me voyez en peine et tout chagrin à cause de lui.

— Serait-il malade? demanda Marthe.

— Mieux vaudrait qu'il le fût, au moins saurait-on ce qu'il a. Il va, il vient, il ne se plaint jamais, et il dépérit que c'est une pitié. Je ne sais pas si vous le reconnaîtriez. J'ai beau lui offrir tout ce qu'il est en mon pouvoir de lui donner, il me remercie et n'accepte rien. Les amusemens que recherchent les jeunes gens de son âge ne lui plaisent pas. Vous ne le surprendrez jamais à la danse ou à la chasse. Demandez à Francion, qui voulait le conduire en forêt. Quelquefois il s'enferme dans la chambre que je lui ai arrangée sur la place du village, une chambre dans laquelle il y a des meubles qui viennent de Paris. Il y passe de longues heures à tailler des figures de bois. L'image faite, il la met dans un coin. J'en ai recueilli trente comme ça. Sa seule distraction est de se promener dans les champs; il fait des lieues tout seul par-ci, par-là, ne parlant à personne.

— Comment se fait-il que je ne l'aie jamais rencontré?

— Oh! il vous a vue, et même il vous a saluée; mais vous n'avez pas répondu à son salut, et il a craint de vous importuner en vous abordant.

— Voilà certainement une sottise au sujet de laquelle je le gronderai.

M. Favrel raconta à Marthe que Valentin n'était pas resté bien longtemps à Paris. Tout d'abord le timide jeune homme s'était vu en butte aux malices des élèves qui travaillaient dans le même atelier. On ne lui épargnait rien. Les rapins ne se montrent ni moins cruels ni moins inventifs que les écoliers dans l'art de tourmenter un camarade inoffensif. Les choses en vinrent à ce point que Valentin dut se battre. Le courage ne manquait pas à cet être bon et craintif, il le fit bien voir sur le terrain, où il blessa son adversaire; mais la vue du sang l'effraya plus que celle des pistolets : elle le remplit d'horreur. Le séjour de l'atelier lui devint insupportable, et un ma-

tin, sans qu'aucune lettre eût annoncé son retour, on le revit à La Villeneuve.

— J'ai écrit au professeur chez lequel il se perfectionnait dans son art, continua M. Favrel; il m'a répondu que Valentin avait les plus heureuses dispositions, mieux que cela, de l'invention, de l'originalité, une grande sûreté de main, et qu'il lui suffisait de persévérer pour acquérir un véritable talent : ce qui lui manque, c'est de le vouloir. Valentin a maintenant cette conviction que rien ne lui réussira plus, les souffrances qu'il a endurées sont retombées sur son cœur et le contristent; quand il a su que vous alliez demeurer à La Grisolle, il a eu un mouvement de joie extraordinaire : il espérait que vous l'appelleriez, c'était votre habitude autrefois. Ne voyant venir ni lettre ni messager, la tristesse l'a repris; il n'a plus osé se présenter chez vous. Il me semble que son état de marasme en a été augmenté. C'est une âme qui n'a plus de ressort. Un dernier espoir m'a conduit vers vous. J'ai remarqué que mon pauvre Valentin avait toujours attaché une grande importance à votre opinion. Vous avez sur son esprit une autorité que je ne m'explique pas bien; peut-être vient-elle de la différence de vos caractères, peut-être croit-il qu'une personne qui a l'humeur si enjouée, tout en étant si résolue, a quelque chose en elle de plus que les autres. Je crois donc que, si vous lui parliez, il vous écouterait. A défaut d'autre résultat, vous obtiendriez certainement celui de rasséréner son cœur, tout souffreteux, comme celui d'un pauvre oiseau qui a froid. Aurez-vous cette bonté?

— Eh! grand Dieu! je m'en veux de n'y avoir pas pensé plus tôt, s'écria Marthe; dès demain, je verrai Valentin.

M. Favrel se sentit soulagé. Valentin était son occupation, son enfant, sa famille. Il était déterminé à lui donner tout son bien en héritage, à l'exception d'une petite rente qu'il se proposait de léguer à la commune au profit de l'instituteur qui lui succéderait. Le bonhomme pensait qu'avec une centaine de mille francs, de la santé et une honnête vie dans un beau pays, on pouvait être heureux. Le tout était qu'on le voulût, et c'est à quoi Valentin ne paraissait pas disposé.

Il ne fut pas difficile, le jour suivant, de l'envoyer à La Grisolle. Marthe l'attendait à mi-chemin. Elle lui prit le bras comme autrefois, et le conduisit fort vite à la métairie, où un déjeuner les attendait. Elle ne se faisait pas faute de parler, et parvint à le faire rire en lui rappelant les souvenirs du temps où l'on grimpait sur les cerisiers. Le visage de Valentin s'éclaira, et il mangea de bon appétit. Petit à petit, et sûr qu'on ne se moquerait pas de lui, il s'accoutuma à répondre, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, mais plus souvent à Marthe qu'à Marie. Il avait été résolu que Valentin passerait la jour-

née à La Grisolle. Au bout d'une heure, Mlle de Neulise et lui se promenaient le long du bois où Francion venait encore tirer le dimanche quelques coups de fusil. Quand elle eut ramené la confiance et la sécurité dans son esprit et sollicité quelques premières confidences : — Voulez-vous, lui dit-elle, que nous vivions en bons vieux camarades comme autrefois?

— Que faut-il faire? demanda Valentin.

— Ne plus oublier le chemin de La Grisolle et prendre avec vous quelques-unes de ces statuettes que vous emprisonnez dans tous les coins de votre chambre, et que M. Favrel délivre ensuite.

— Je ne sais pas s'il en reste, répondit Valentin, dont le front s'était rembruni.

— S'il n'y en a plus, vous en ferez d'autres, répliqua Marthe, qui s'attendait à la réponse. — Et comme Valentin baissait les yeux : — Je ne suis pas contente de vous, continua-t-elle; si vous n'avez plus de goût pour un travail que vous avez paru aimer autrefois, votre devoir est de ne pas l'abandonner, ne fût-ce que par amitié pour l'excellent homme qui vous a servi de père. Je sais tout ce qu'il souffre, moi, de vous voir errant et inoccupé dans ces campagnes où vous vivez isolé comme un proscrit. Il se demande quel malaise vous poursuit, quel chagrin vous accable. Si vous avez quelque cause secrète de tristesse, que ne parlez-vous?

— Et qui m'écoutera? s'écria Valentin.

— Prenez garde; il y a de l'ingratitude ou de l'orgueil dans cette crainte. Oubliez-vous qui je suis? Croyez-vous que je ne puisse pas vous comprendre? Quoi que vous pensiez, je suis toujours la petite fille que vous faisiez danser sur vos genoux, et qui se servait de vos épaules pour atteindre aux branches les plus hautes. La taille et le visage ont pu changer, le cœur est le même. Prenez ma main et regardez au fond de mes yeux, vous verrez si je mens.

Valentin n'y tint plus. — Ah! vous êtes bonne, s'écria-t-il, et cent fois meilleure que je ne l'espérais. Vous ferez sortir de mon cœur tout ce qui le gonfle. Oui, je suis découragé sans avoir le droit de l'être, je sens un grand vide autour de moi. Ce n'est peut-être rien, et c'est beaucoup.

Il lui parla alors de son enfance abandonnée; objet de risée pour ses petits camarades, il n'avait connu les jeux bruyans du premier âge que par les longs supplices qu'on lui infligeait. Son protecteur, qui partageait avec lui les morceaux d'un pain amer laborieusement gagné, n'osait même pas prendre sa défense dans la crainte de mécontenter les parens et de perdre ainsi quelques sous qui les aidaient à vivre. Il avait le tort d'être faible et maladif, et c'est peut-être là ce que l'enfance déteste le plus. Plus tard, il n'avait pas senti dans ses bras la force musculaire qui rend propre aux travaux des champs;

ses mains ne savaient manier ni le marteau, ni la charrue. Son esprit, vaincu par la persécution, n'osait rien demander, rien entreprendre, en même temps qu'exalté par la longue habitude des méditations, il entrevoyait une ambition plus haute à poursuivre. Cependant il s'était efforcé de venir en aide à son vieil ami : la nuit il taillait des images de bois, qu'il essayait ensuite de vendre dans les foires, le jour il s'employait dans les fermes; mais, bafoué partout et rudoyé par les robustes ouvriers auxquels il se mêlait, il rentrait épuisé, les mains déchirées, le corps meurtri. Un tailleur d'images, comme on l'appelait, pouvait-il battre le fer sur l'enclume, lier le foin en bottes serrées, charger les gerbes sur les charrettes, ouvrir un sillon droit et profond, abattre un chêne à coups de cognée? Peut-être, en s'y appliquant, aurait-il pu suppléer M. Favrel dans ses humbles fonctions, mais la présence des écoliers le terrifiait; il ne comprenait pas qu'on pût se résoudre à vivre au milieu de tels garnemens : il eût trouvé un troupeau de loups plus facile à conduire. Un jour vint où il lui fut tout à coup permis de chercher à Paris les conditions d'un travail plus conforme à ses goûts. Une sorte d'effroi le saisit à la pensée d'entrer dans la grande ville, et redoubla quand il s'y vit seul. Qu'ils étaient fondés, ces tristes pressentimens! Aucune sympathie ne l'y attendait, chaque piqûre d'épingle le perçait à vif : il demanda grâce, on fut sans pitié; était-ce donc là le chemin du travail? Toutes les épreuves, il les eût endurées; mais cette constante inimitié le désespérait en lui enlevant tout courage. Après le duel qui mit fin aux malices de l'école, il quitta l'atelier tout plein d'un sentiment d'épouvante. Quel talent, fût-il le plus haut et le plus pur, valait une goutte de sang? Valentin était rentré dans sa solitude; il y avait trouvé le même vide.

Mlle de Neulise écouta cette confession de l'air d'une personne qui entre dans tout ce qu'on lui dit; elle se garda bien de railler Valentin, elle le plaignit au contraire et pansa de son mieux cette pauvre âme affaiblie et tourmentée; puis, quand elle le vit raffermi en quelque sorte par cet épanchement : — Pensez-vous, dit-elle, que vous soyez le seul à rencontrer des cailloux sous vos pieds? Regardez ce cheval qui marche là-bas sur le sentier; voilà trois fois que son fer a glissé sur la roche dure : s'arrête-t-il? et songe-t-il à jeter bas la charge qu'il porte sur le dos? Et cependant ce n'est pas une créature humaine!

Valentin tressaillit. — Je vois bien que vous me blâmez, dit-il.

— Non pas, nous causons. Il est clair qu'il serait plus agréable de n'avoir qu'à étendre la main pour cueillir des oranges à toutes les branches des buissons. Faut-il donc se casser la tête parce qu'on y trouve des baies sauvages et des épines? Une pauvre petite personne qui n'a vu du monde que le coin de terre qui s'étend de Ram-

bouillet à Paris n'a pas trop le droit de donner son avis; cependant il me semble que si l'on regardait de bien près les chagrins de la vie, on s'apercevrait qu'il en est de ces misères comme de ces fantômes dont il est question dans certains contes. De loin ils sont terribles, de près ce ne sont que brouillards et nuées... J'ai cru un temps qu'on ne pouvait pas vivre loin du monde. Hors du bal point de salut! me disais-je. J'ai toute raison de croire que je ne danserai plus, et je n'en suis pas plus malheureuse.

— C'est peut-être vrai, reprit Valentin.

— Voilà une bonne parole; pensez-y, et apportez-moi vos images. Il m'en faut deux avant la fin du mois.

L'entretien prit alors un autre tour. Marthe parlait résolûment, en personne dont l'humeur égale ne peut pas être ébranlée longtemps; ce qu'elle disait avait la fraîcheur bienfaisante de la rosée. Valentin en était tout pénétré. — Vous ne regrettez donc jamais rien? dit-il émerveillé.

— Je m'arrange pour n'en avoir pas le temps.

Cette conversation porta de bons fruits. Valentin se remit au travail; on le revit à La Grisolle. Le vieux M. Favrel se frottait les mains. — Quand je vous le disais! répétait-il à Mlle de Neulise. Il n'écoute que vous. Pourquoi?... voilà ce qui me passe!

M. Favrel n'était pas la seule personne à qui le changement qu'on remarquait dans l'attitude de Valentin eût inspiré une joie sincère. Francion, qui disait les choses crûment, en remercia Marthe. — C'était un garçon, dit-il, qui prenait le chemin du cimetière par le plus court. Le voilà qui s'arrête en route. Encore un petit effort, et il sera guéri tout à fait. La chose faite, je boirai volontiers un coup à la santé de votre médecine.

— Après quoi vous irez chasser ensemble, et ma médecine donnera sa démission.

Francion, qui polissait la crosse de son fusil avec la manche de sa blouse, hocha la tête. — Hum! pensa-t-il, j'ai idée que mon ami Valentin n'a pas tout dit.

Deux ou trois fois déjà Marthe, qui ne restait guère en place, et qui volontiers courait la campagne après avoir égayé ses oreilles par le divertissement d'un concert matinal, avait surpris Francion en conférence, sur le bord d'un champ, avec un grand jeune homme blond qu'il suffisait de voir en passant pour deviner qu'il appartenait à un autre monde que celui d'où sortait le braconnier. La connaissance devait être ancienne; Jacquot, qui n'avait pas l'humeur tendre, frottait volontiers son museau contre la main du grand jeune homme. L'inconnu était quelquefois en habit de ville, quelquefois en costume de chasse. Cela paraissait singulier à Mlle de Neulise; mais Marthe n'était point curieuse, et Francion, qu'elle avait

pris en amitié, avait toute liberté de causer avec qui bon lui semblait. Si plus tard il lui arriva de croiser sur un sentier cet étranger, il la saluait avec une politesse où l'on sentait le respect, et passait. Un jour elle l'aperçut courant à cheval sur la route qui longe la forêt des Yvelines; il portait le costume vert d'un garde-général des forêts de la couronne. — Eh! bonjour! cria la voix forte de Francion, qui non loin de là bâtissait des meules de foin.

Le garde-général lui fit un signe de la main; Jacquot partit comme un trait, atteignit la route en quelques bonds et sauta sur les jambes du cavalier, qui le caressa. Un moment après, il disparaissait derrière un bouquet de chênes, et Jacquot, la queue frétillante, retournait auprès de son maître. Pour le coup Marthe n'y tint plus et s'approcha de Francion. — Quel est donc ce jeune homme à qui vous venez de dire bonjour? lui demanda-t-elle.

— C'est M. Olivier de Savines, répondit Francion sans quitter sa fourche.

— Il est donc garde-général?

— S'il ne l'était pas, il n'en porterait pas l'habit.

— Est-ce qu'il demeure dans le voisinage?

— Oui, aux Vaux-de-Cernay; il a là un petit coin parmi les ruines.

— C'est un bel endroit.

— Oh! des pierres, quelques pans de mur et des broussailles... C'est bon pour les savans, mais ça ne vaut pas La Grisolle.

— C'est donc un savant, M. de Savines?

— Lui! je crois bien qu'il en remontrerait au curé. L'autre jour il a trouvé dans les ruines une vieille pierre sur laquelle il y avait des lettres à moitié cassées; il a lu la chose tout courant. Il paraît que c'était du latin.

Marthe s'assit sur un tas de foin. — Ah! vous connaissez donc des gens qui parlent latin? reprit-elle en tirant de la meule des brins d'herbe sèche qu'elle tordit du bout des doigts.

Francion planta sa fourche dans le pré, et appuyant ses deux mains dessus : — Je vois bien ce qui vous chiffonne, dit-il. Un braconnier et un savant, comment cela marche-t-il ensemble? C'est comme si on attelait au même brancard un loup et un bon petit cheval bien sage! Il y a là-dessous une histoire que vous ne seriez pas fâchée de savoir... Eh bien! mam'zelle, l'histoire est bien simple, et je vais vous la raconter tout d'un trait.

On sait que Francion n'avait pas le cœur mauvais. Les pauvres gens du pays mangeaient la plupart des lièvres et des lapins qu'il tuait en braconnant. Quand une fille se mariait avec un journalier ou quelque bûcheron, il fournissait le rôti. C'était sa manière de faire un cadeau de noces. Il n'était donc pas de cabane à cinq lieues

à la ronde où l'on ne connût Francion. Il lui arriva un matin, à l'heure où les gens de son métier quittent l'affût, de rencontrer une vieille femme qui portait un fagot de bois mort. Elle gémissait et s'arrêtait à chaque pas. Francion prit le fagot, jeta par-dessus le gibier mort, et gaillardement suivit la vieille. Il entra dans une chaumière, tout attristé déjà du récit que lui avait fait sa compagne chemin faisant. Il y trouva deux enfans malades, couchés dans un lit, et un morceau de pain dur sur le coin d'une table. Le maître, rongé par la fièvre et assis auprès d'un maigre feu, pouvait à peine se tenir sur ses jambes. C'était son gendre que la vieille avait recueilli par charité. Francion se sentit le cœur remué. La débauche ou la paresse n'avait point de part à cette misère. Il prétexta une grande fatigue pour ne pas aller plus loin, fit venir du pain blanc, un morceau de viande et une bonne bouteille de vin de la ferme voisine, déjeuna avec la vieille en ayant soin de ne pas manger beaucoup pour que le déjeuner servît encore au dîner, et promit de revenir bientôt. Ce jour-là, le gibier du roi fut vendu, et pendant quinze jours Francion ne goûta guère aux faisans. Le produit de ses chasses alimentait la vieille et sa famille; il en restait encore assez pour acheter une couverture, des sabots, quelques vêtemens et divers ustensiles dont les hôtes de la cabane avaient grand besoin. Jamais Francion n'avait tiré plus juste, jamais il n'avait eu les jambes plus alertes. Le hasard voulut que cette pauvresse fût la nourrice d'un grand garçon qui l'aimait tendrement, et qu'un long voyage avait momentanément éloigné du pays. Ce grand garçon n'était autre que M. Olivier de Savines. Le garde-général ramena l'abondance chez la mère Simone, qui, à vrai dire et grâce au braconnier, ne manquait plus du nécessaire. La première fois que M. de Savines rencontra Francion, il l'embrassa, quoi que fît celui-ci pour s'en défendre. — La belle affaire! disait-il; pour quelques méchantes bêtes!... C'est bien la peine de me remercier...

— Bon! bon! répliqua Olivier, nous nous retrouverons, et s'il plaît à Dieu, vous verrez que j'ai la mémoire longue.

Une occasion se présenta bientôt d'en faire l'expérience. Les gendarmes surprirent Francion à l'affût, un fusil à la main. Déjà l'amende et la prison le menaçaient. Informé de ce qui se passait, M. de Savines intervint, et il s'employa si bien qu'il réussit à tirer le braconnier des griffes de la justice. La chose faite, M. de Savines eut le bon esprit d'épargner à Francion les remontrances auxquelles celui-ci s'attendait. — Prenez garde, et ne vous mettez plus en faute, lui dit-il seulement; mais si par hasard il vous arrivait malheur, songez à moi... J'ai des amis qui agiront pour vous.

— C'était une sotte affaire, ajouta Francion en finissant; j'aurais

bien pu rester cinq ou six mois entre quatre murs, j'en serais sorti sans sou ni maille,... et Jacquot serait peut-être mort de faim.

Il enfonça la fourche dans le foin, et l'entassant sur la meule : — Depuis ce jour-là, reprit-il, il y a entre le garde-général et moi comme un pacte... Qui le touche m'égratigne.

En ce moment, le galop d'un cheval retentit sur la lisière de la forêt. — Eh! bonjour! cria à son tour la voix de M. de Savines.

Il aperçut tout à coup Marthe, assise le dos contre la meule, et la salua. Mlle de Neulise ne put s'empêcher de remarquer qu'il avait tout à fait bon air à cheval.

VI.

A quelque temps de là, un soir, tandis que la pluie battait à flots les fenêtres closes de la métairie, la porte de la petite pièce dans laquelle Marthe et Marie se tenaient au rez-de-chaussée s'ouvrit brusquement. Marie, qui regardait les gouttes d'eau tomber par rafales sur les arbres, sauta sur sa chaise. — Ah! vous m'avez fait peur! dit-elle à Francion, qui venait d'entrer.

Mais Francion n'était pas seul; il traînait après lui un jeune homme qui faisait mine de rester à la porte. — Ah! mademoiselle, dit le braconnier en s'adressant à Marthe, faites donc comprendre à M. de Savines qu'il ne vous dérangera pas en chauffant ses jambes à votre feu. Voilà plus d'une heure qu'il attend que la pluie cesse de tomber; mais c'est à croire que tous les arrosoirs du ciel sont renversés... Il s'obstinait à ne pas quitter la cuisine, je me suis entêté à le conduire au salon, et nous voici.

Marthe poussa un fauteuil auprès de la cheminée et le présenta à M. de Savines, qui s'excusa en bons termes de l'embarras qu'il allait donner aux deux sœurs. — Il faut vous en prendre à Francion, dit-il; il prétend que ma place n'est pas où il est. J'ai eu beau m'en défendre : si je n'avais pas cédé de bonne grâce, il m'aurait pris au collet.

M. de Savines chercha des yeux Francion; le braconnier avait disparu. L'orage était dans toute sa force; la pluie pétillait contre les vitres, le vent y mêlait de longs gémissements. L'heure du dîner vint. La Javiole entra et annonça que ses maîtresses pouvaient passer dans la salle à manger. Il y avait trois couverts sur la table. M. de Savines s'assit entre les deux sœurs. Par hasard, M. Pêchereau n'était pas à La Grisolle. Le dîner se ressentit de son absence. La singularité de l'aventure qui réunissait les trois jeunes gens donnait une vivacité nouvelle à la conversation; l'entretien s'anima et devint gai. Marie, par extraordinaire, fit trève à sa timidité : elle avait comme le sang fouetté. Marthe resta ce que la nature l'avait faite,

mais avec une aisance, une liberté, qui rappelaient les jours d'autrefois. M. de Savines parla en homme du monde qui a beaucoup voyagé; il avait la séduction de la simplicité. On fit un peu de musique; Marie tira du piano des sons plus expressifs, plus variés; le clavier sonore palpitait sous ses doigts. Elle chanta même, et Marthe s'étonna de l'ampleur et du charme sympathique de sa voix. Ce n'était plus une timide écolière, c'était presque une artiste. Le chasseur applaudit, et, mis en verve, prit la place de Marie. Il se souvenait de quelques morceaux d'un opéra qui faisait grand bruit à Paris; il avait du goût, on l'écouta attentivement.

— Tout cela est vieux de quinze jours! dit-il. Peut-être l'avez-vous entendu déjà?

— A Paris, n'est-ce pas? répondit Marthe; mais Paris est à l'autre bout du monde...

On continua. La musique et la conversation alternaient. Tout à coup Marthe ouvrit une porte intérieure. — Eh! la Javiole, offre-nous du thé, s'écria-t-elle; puis, se tournant vers leur convive : — Monsieur, reprit-elle gravement, n'allez pas croire que ces prodigalités soient dans nos habitudes; mais c'est aujourd'hui fête!

La Javiole apporta le thé. On découvrit une galette sur le plateau. Marthe battit des mains. — Voilà des magnificences sur lesquelles je ne comptais pas, dit-elle. Cependant la pluie ne battait plus les murs. Marie ouvrit la fenêtre, une bouffée d'air frais et tout parfumé des saines senteurs des bois pénétra dans le salon; mille étoiles scintillaient dans le ciel pur.

— L'orage a cessé, dit Marthe.

— Déjà! s'écria M. de Savines.

On aperçut alors Francion, qui tenait par la bride le cheval du garde tout sellé. — Eh! monsieur, dit-il, la nuit est claire, on peut se mettre en route.

— Hélas! murmura le jeune homme.

La connaissance faite, M. de Savines retourna à La Grisolle. On le présenta à M. Pêchereau. Les circonstances où s'étaient formées les relations des deux sœurs et de M. de Savines leur donnaient un caractère particulier d'intimité. Dès la seconde rencontre, il semblait qu'on se connaissait depuis un an. Le garde-général avait une de ces natures avec lesquelles on se sent à l'aise dès le premier abord. S'il ne disait pas toujours tout ce qu'il sentait, on comprenait vite que la parole n'était que le vêtement de sa pensée. Avec lui, point de masque à déchirer, point d'abîme à creuser, rien d'obscur ou de tortueux. Après qu'on eut passé ensemble quelques soirées, on s'étonna de part et d'autre d'être resté si longtemps sans se voir. M. de Savines déclara qu'il en voulait à Francion de ne l'avoir pas pré-

senté plus tôt à La Grisolle. — Vous saviez pourtant bien que nous existions? lui dit Marthe.

— Je connaissais votre chapeau de paille et l'ombrelle verte de Mlle Marie; mais ce n'était pas une raison pour leur rendre visite, répondit Olivier.

Il jura gaiement de regagner le temps perdu. La distance qui séparait La Grisolle de la vieille abbaye des Vaux-de-Cernay n'était pas bien grande. A pied, le garde-général la franchissait en moins d'une heure; à cheval, c'était l'affaire d'un temps de galop. Le petit coin qu'il s'était ménagé dans les vastes bâtimens qui dépendent de ces ruines imposantes ne le voyait plus beaucoup; mais le soir, après une absence dont chaque jour prolongeait la durée, on apercevait une lumière qui tremblait derrière la vitre de sa chambre, et que les longues heures de la nuit n'éteignaient pas toujours. Souvent encore on le rencontrait errant parmi les décombres, sous les voûtes écroulées, à l'heure rêveuse où la lune dessinait sur le gazon lumineux la rosace gothique de l'abbaye. Certes il n'interrogeait pas, dans ces momens-là, les inscriptions perdues au milieu des herbes. Son cheval, sa liberté, son repos, ne lui suffisaient peut-être plus.

Si Marie ne pouvait pas être animée et bruyante, la Javiole remarquait qu'elle n'était plus attristée et pareille à un rameau de saule : on l'avait surprise en flagrant délit de chanson; Marthe au contraire paraissait plus sérieuse. Certes elle n'arrivait pas à la mélancolie, le rire était toujours l'hôte joyeux de ses lèvres; mais elle gardait parfois le silence pendant un quart d'heure. Elle ne manquait jamais de s'arrêter avec Francion, quand elle le rencontrait dans les champs, et de causer avec lui. Il était devenu son protégé.

Valentin, qui ne passait presque pas un jour sans se rendre à La Grisolle, fut bientôt au courant de cette intimité; Marthe le présenta même à M. de Savines, mais par surprise. Il devint un peu pâle quand Olivier lui prit la main. Mlle de Neulise voulut qu'il montrât au garde-général quelques-unes de ses figurines, et pour vaincre sa résistance, on se promit de visiter sa chambre. C'était une promenade dans un atelier. On admira beaucoup ses dernières productions, et elles méritaient les éloges qu'on leur donna. Le père Favrel ne se tenait pas de joie. M. de Savines offrit d'emporter une Pomone d'un modelé charmant. — Ne soyez pas modeste dans vos prétentions, dit-il; l'ami auquel je destine cette statuette n'aura pas souvent de ces bonnes fortunes.

Valentin assura qu'il avait encore à donner un coup de ciseau à la Pomone. Deux ou trois fois il trempa ses lèvres dans un verre d'eau pendant cette visite.

A quelques jours de là, Marthe lui demanda des nouvelles de la

déesse. — J'ai eu la main maladroite, elle est cassée! dit-il. — Ah! quel malheur! s'écria-t-elle; M. de Savines l'aimait tant! — Valentin se leva et partit. On resta près d'une semaine sans le voir. Francion fut peut-être le seul à La Grisolle qui remarqua son absence.

Marthe aurait été fort en peine d'expliquer comment elle connaissait la vie de M. de Savines; elle n'en ignorait cependant aucune particularité. Cette existence lui plaisait par un côté vaillant et résolu qui répondait aux habitudes de son esprit. M. de Savines avait eu quelque fortune; les sottises de Paris, dans lesquelles tombent fatalement tant d'hommes libres de bonne heure, en avaient dévoré la majeure partie; le reste disparut dans des voyages dont par miracle le cœur et la raison d'Olivier surent tirer profit. Un matin, après une douzaine d'années perdues en puérilités que n'excusait même pas l'emportement des passions, il se réveilla pauvre comme un soldat et pareil à un arbre dont l'hiver a ravi la dernière feuille. Olivier n'eut pas un jour de défaillance. Il fit agir les amis de sa famille : on lui offrit des places fort enviées, et il n'aurait tenu qu'à lui d'être secrétaire d'ambassade; il accepta un emploi de garde dans les forêts de la couronne. Au bout d'un an, un parent qui l'aimait l'appela auprès de lui. Olivier pouvait y conquérir la fortune, mais il fallait se plier à certaines complaisances qui sentaient la domesticité : c'était une entreprise où l'adresse avait plus à faire que la fierté. Olivier refusa. Quand un ordre de ses supérieurs l'attacha à la résidence de Rambouillet, l'aspect sauvage du pays, ces grands horizons mélancoliques tout remplis des murmures des pins et des senteurs de la bruyère l'attirèrent par un charme secret. Cette solitude, où d'autres auraient trouvé le vide et le désespoir, le retrempa. Il en supporta les longs silences et la durée, non pas avec résignation, mais avec une bonne humeur expansive qui jamais ne laissa place au regret. Les plaisirs perdus lui apparaissaient comme autant de chimères qui ne méritaient pas la fatigue d'un soupir. Était-ce bien lui qu'on avait vu autrefois à Paris? Qu'y faisait-il? Quelques petites sommes sauvées par hasard lui avaient permis de donner à son ermitage des Vaux-de-Cernay une élégance intérieure, une coquetterie sobre qui étaient la seule chose par laquelle le vieil homme se révélait encore. Le chiffre de ses émolumens, augmenté de petits revenus fort minces, assurait son existence en le forçant néanmoins à compter. — La conquête d'un fusil neuf, disait-il, est pour mon budget une affaire d'état; mais que de délices dans les difficultés de cette conquête!

Si les contraires s'attirent fréquemment, ce n'est pas une raison pour que les semblables se repoussent toujours. Le même courage, la même franchise, la même gaieté vaillante, survivant à la bonne

fortune et tournant la mauvaise au profit de la vie, créaient entre Marthe et Olivier des affinités de caractère dont ils devaient subir les entraînemens et accepter les séductions. Depuis qu'elle habitait La Grisolle, Marthe ne manquait pas un seul jour de faire de longues promenades; elle y trouvait le double plaisir de voir et de marcher. C'était en outre un moyen de surveiller les travaux de la ferme. L'activité était à son esprit ce que l'air était à ses poumons : elle revenait toujours de ces grandes courses les joues roses, le cœur content. C'était du côté de l'étang de la Tour qu'elle dirigeait de préférence sa promenade. La forêt en côtoie une des rives, la bruyère couvre l'autre bord. Au coucher du soleil, l'ombre des chênes séculaires s'étend sur l'herbe, les landes rougissent au loin, la surface immobile des eaux s'illumine, des groupes confus d'arbres, de haies, de buissons se noient dans un horizon fauve; on est à mille lieues des villes. Marthe avait découvert une large pierre tapissée de mousse sur laquelle elle s'asseyait : c'était un observatoire d'où elle suivait le vol des demoiselles ou étudiait les jeux des halbrans parmi les joncs. Une bergère menant ses moutons au pacage était la seule créature humaine qu'elle eût occasion de saluer dans cet endroit sauvage. Après un repos d'un quart d'heure, Marthe reprenait le chemin de La Grisolle; mais depuis le soir où la pluie et Francion avaient introduit M. de Savines dans la métairie, Mlle de Neulise n'était plus seule à marcher sur la chaussée, à s'asseoir au bord de l'étang.

Un jour qu'Olivier l'avait surprise sur sa pierre accoutumée, l'entretien glissa, par une pente insensible, sur les conditions de solitude que les secousses de la vie leur avaient faites. Marthe ne s'en montrait pas inquiète. Olivier la regardait tout en jetant de petits cailloux dans l'eau tranquille de l'étang. Il s'étonnait que tant de jeunesse, de grâce, de vivacité, fussent ensevelies dans ce désert et ne regrettassent rien. Mlle de Neulise devinait cet étonnement; quelques mots le rendirent plus significatif. — Que voulez-vous! dit Marthe... Il m'a semblé en réfléchissant, et Dieu sait si c'était ma coutume, qu'on peut tirer parti du moindre brin d'herbe. Que de choses qui ne paraissent difficiles que parce qu'on ne les essaie pas!

— Oh! dit Olivier en riant, vous parlez comme l'antique Minerve; mais il y a longtemps que la pauvre déesse est morte.

— Bon! raillez tant qu'il vous plaira, vous savez bien que j'ai raison. Le plaisant est que vous pratiquez ce que ma philosophie professe!

— C'est beaucoup d'honneur que vous me faites... Mais si j'ai l'air fort tranquille, le diable n'y perd rien!

— Ah! il y a un diable? reprit Mlle de Neulise, qui à son tour se mit à jeter des cailloux dans l'étang.

— Hum! il y en a plus d'un! Tout au commencement de mon exil, la nouveauté des sites, l'activité de ma vie, le changement des habitudes, l'avaient mis en fuite... Je m'aperçois à présent que le traître n'a plus peur de rien. Pour dire les choses comme elles sont, je crois bien que ma résignation est auprès de la vôtre comme un roitelet qui sautille dans un buisson auprès du milan qui vole dans l'espace : tout l'agite et tout l'effraie.

Le cœur de Marthe se serra. — Est-ce à dire, ajouta-t-elle sans regarder Olivier, que vous regrettez le parti que vous avez pris?

— Non pas! Rester dans ce beau pays, en respirer l'air vif, manger librement un pain honnêtement gagné, chercher son repos, sa récompense dans un livre, dans la promenade, dans la chasse, ne souhaiter que les choses qu'un travail régulier peut donner, se souvenir des orages et des tentations pour en fuir les assauts, vivre face à face avec la nature, voilà ce que j'espère, voilà ce que je veux...

— Prenez garde! voilà que vous parlez aussi comme Minerve, vous savez, cette pauvre vieille déesse qui est morte?

— Oui, mais est-ce ma faute si j'ai trente-deux ans et si ma sotte jeunesse me crie que je suis seul?

Un voile de pourpre se répandit sur le visage de Marthe.

— Elle crie, poursuivit M. de Savines, et voilà le diable qui accourt! Je reconnais sa présence à la tristesse qui m'envahit.

— Vous, triste! répondit Marthe en s'efforçant de rire.

— Ah! reprit Olivier, vous ne me voyez pas quand je suis aux Vaux-de-Cernay : je regarde tour à tour l'herbe qui grimpe le long de la pierre, la lune qui couvre de ses pâles rayons les arceaux silencieux, je m'accoude à ma fenêtre, j'ouvre ma poitrine au vent tout chargé de parfums sauvages, je caresse de la main les livres épars sur ma table, j'écoute le ronflement de mon cheval dans l'écurie, je prête l'oreille à tous les sons de la nuit, je sens que toutes ces choses sont belles et bonnes, je n'en désire pas d'autres, je veux remplir jusqu'au bout ma tâche commencée; mais demain, mais plus tard, quand la vieillesse viendra?... J'aurai donc traversé tout seul ces bonheurs qui s'enfuiront en me laissant dans l'amertume de l'isolement. Quelque chose s'agite en moi qui aspire à une autre félicité... Un fantôme se dresse devant mes yeux éblouis... Je l'appelle... Il passe... il s'éloigne... il disparaît!

Marthe étouffait. Elle aurait voulu fuir, ne rien entendre, interrompre Olivier; elle se taisait et restait.

— Voulez-vous savoir qui dissipera cette tristesse contre laquelle je lutte vainement à certaines heures? continua M. de Savines d'une

voix pénétrante. Faut-il que ma confession s'achève et vous apprenne à quel prix je retrouverai la résignation perdue?... Ah! qu'une main se donne à moi, qu'une femme m'enseigne à marcher courageusement dans cette route où j'ai mis le pied, qu'elle m'anime de sa présence et m'exalte de sa tendresse, qu'elle soit mon guide, mon inspiration; que cette femme ait l'âme assez ferme pour me maintenir dans ces campagnes qui m'ont sauvé, qu'elle partage ma vie et peuple ma solitude!... Je n'aurai plus qu'à bénir Dieu et à lui consacrer l'éternité de mon amour dans l'éternité de mon bonheur...

— Ah! cette femme, vous la trouverez! s'écria Marthe, qui ne respirait plus.

Le cheval de M. de Savines hennit et frappa du pied. Marthe se leva d'un bond. Olivier voulut la suivre, elle lui fit signe de s'arrêter; il obéit, elle prit en courant le chemin de La Grisolle. La rougeur couvrait son front : un trouble, une ivresse délicieuse la remplissaient; elle n'osait lever les yeux et voyait partout le regard heureux de M. de Savines. S'il lui avait parlé en ce moment, cette personne rieuse aurait fondu en larmes : dans la soirée, elle eut grand'peine à se maîtriser; elle ne pouvait tenir en place, il lui semblait qu'il suffisait de la voir pour deviner son secret. Elle aurait voulu que tout le monde partageât son bonheur et serait morte avant de le confesser. M. Pêchereau vint surprendre les deux sœurs. — Çà, dit le bonhomme en posant sa canne dans un coin, est-on toujours heureux ici?

— Ah! Dieu! comprends-tu, Marie? il demande si nous sommes heureuses! s'écria Marthe.

L'accent de Marthe frappa la Javiole. — Eh! notre demoiselle, vous avez la fièvre, dit-elle.

— Je ne sais pas, répondit Mlle de Neulise, qui se sauva dans sa chambre.

Le lendemain, elle était levée avec le jour. Elle craignit que M. de Savines ne vînt et souhaitait presque de ne pas le voir. Et cependant, comme elle l'aurait détesté, si elle n'avait pas entendu le pas de son cheval! Elle était effrayée à la pensée de son visage quand il la regarderait. Au bout d'une heure ou deux de promenade, elle aperçut Marie qui travaillait sous un arbre; Marthe la rejoignit. L'une était dans ses heures de rêverie, l'autre n'avait pas envie de parler, comme si elle eût redouté que son secret ne s'envolât avec le premier mot. Le silence se fit entre elles. Tout à coup Marthe remarqua que sa sœur écrivait du bout d'une baguette sur le sable. Les lettres naissaient lentement sous l'effort mécanique de sa main; les yeux de Marthe s'élargirent, un frisson la prit; le nom d'Olivier parut tout entier devant elle. Marthe saisit la main de Marie.

— Que fais-tu? s'écria-t-elle en lui montrant le nom tracé sur le sable.

Marie porta les mains à son visage et tomba dans les bras de Marthe effarée, sans haleine.

— Eh bien! oui! dit-elle.

— Toi! toi! reprit Marthe d'une voix étranglée. Elle saisit Marie par les épaules et la regarda en face.

Marie se leva et s'éloigna en chancelant; la voix de Marthe lui faisait peur. La Javiole était par là qui donnait du grain à sa poule noire. Marthe courut à elle, sans trop savoir ce qu'elle faisait, et, l'entraînant par le bras, la conduisit jusqu'à la place que Marie venait de quitter. — Regarde! dit-elle, elle l'aime donc?

La Javiole lut le nom d'Olivier sur le sable. — Pardine! dit-elle, le beau mystère!... Vous ne le saviez donc pas?

Marthe était atterrée. — Mais depuis quand? comment? reprit-elle.

La Javiole se baissa pour caresser sa poule. — Vous m'en demandez plus long que je n'en sais, répondit-elle... J'imagine que mam'zelle Marie elle-même serait fort en peine de vous expliquer comment la chose lui est venue... Ça m'est arrivé une fois, du temps que je dansais... Je m'étais endormie bien tranquille... Le lendemain j'avais le cœur pris.

Mlle de Neulise s'éloigna. Elle avait la gorge serrée; si elle fût restée plus longtemps auprès de la Javiole, elle se serait trahie. Pendant deux heures, elle marcha au hasard, ne voyant rien de ce qui se passait autour d'elle et n'entendant rien. La fatigue la força de s'arrêter; ses pas l'avaient portée près d'un petit ruisseau au bord duquel elle s'assit; une sensation de chaleur brûlante qu'elle éprouvait sur le front, les joues, les tempes, la fit se pencher sur l'eau pour y chercher quelque fraîcheur; elle s'aperçut seulement alors qu'elle avait le visage baigné de larmes. Un instant Marthe regarda sa propre image comme celle d'une personne qu'elle n'aurait pas connue. Elle sourit tristement. — Qu'il est loin, le temps où je riais! murmura-t-elle.

La fraîcheur du ruisseau dans lequel elle trempa son visage et ses mains ranima sa pensée; elle eut la force de regarder au dedans d'elle-même. Son rêve avait duré l'espace d'une nuit; son bonheur avait eu un soir. Celui qu'elle aimait, sa sœur l'aimait aussi; mais était-ce bien une sœur que Marie? N'était-elle pas plutôt une fille d'adoption à laquelle elle avait promis intérieurement de se dévouer sans réserve? Fallait-il du premier coup lui percer le cœur? Les larmes recommençaient à couler plus amères et plus abondantes. Personne ne passait le long de ce ruisseau au bord duquel

Marthe était couchée, la tête appuyée sur le tronc d'un saule. Pourquoi l'eau qui mouillait le pan de sa robe, tout à coup gonflée, ne l'emportait-elle pas? Elle eût été ainsi débarrassée de la fatigue de chercher une route; une lassitude extrême l'accablait. Sa main, qui pendait le long de son corps, jetait par mouvemens inégaux de petits cailloux dans l'onde; elle n'y prenait pas garde. Puis, s'arrêtant et retirant sa main tout à coup : — C'était hier! dit-elle.

Marthe ne put pas continuer et laissa tomber sa tête sur ses genoux. En ce moment, un enfant sortait de la forêt. Il pliait sous le poids d'un fagot de bois mort. Le bruit de sa marche sur le sentier pierreux arriva jusqu'aux oreilles de Mlle de Neulise. Elle releva le front et le regarda. L'enfant venait de s'arrêter et passait la manche de sa chemise sur son visage ruisselant de sueur. Le soleil tombait d'aplomb sur sa poitrine nue et hâlée. Deux fois il souleva son échine, et deux fois la pesanteur du fagot le fit se courber. Il secoua sa tête couverte d'une crinière de cheveux, prit un bâton de la main droite, et faisant un vigoureux effort : — Allons donc! dit-il d'une voix claire et vibrante dont le son fendit l'air, et Marthe le vit s'avancer sur le sentier lentement, mais résolûment.

Ce fut comme si une secousse électrique l'avait tirée de son engourdissement. Par un geste instinctif, elle passa, elle aussi, la main sur son front et se mit debout. Devait-elle, femme, montrer moins de courage que cet enfant? Dieu ne mesurait-il pas à chacun son fardeau : à ce petit bûcheron battu par les pluies de l'hiver et les ardeurs de l'été le fagot de bois que l'effort des muscles soulève, à la femme éprouvée l'infortune dont le cœur devient maître en l'acceptant? Raffermie par un élan intérieur, Marthe courut sur les traces de l'enfant, vida dans sa main tout ce qu'elle avait de menue monnaie sur elle, et l'embrassant : — Va, dit-elle, tu m'as donné l'exemple, que Dieu te vienne en aide!

L'activité de la marche et le grand air avaient rendu le coloris à son teint quand elle parut de nouveau devant Marie, qui, toute confuse et pâle encore, n'osait la regarder. Marthe s'assit auprès d'elle. — Petite sœur, dit-elle d'une voix doucement agitée, nous avons à causer. — Marie ne répondit rien. On devinait aux mouvemens de son fichu que son cœur battait à coups pressés. — M. de Savines, reprit Marthe, — et il lui semblait qu'elle allait mourir en prononçant ce nom, — a-t-il quelque soupçon de ce que tu ressens pour lui?

— Oh! non, repartit Marie... S'il le savait, comment supporterais-je sa vue?

— Ne tremble pas ainsi... Ne suis-je pas ta sœur, ta meilleure amie? continua Marthe, qui passa un bras sous la taille de Marie et l'attira plus près d'elle... Un mot, une conversation peut-être, quel-

que chose enfin que je ne sais pas, te font-ils penser que M. de Savines a pour toi ces mêmes sentimens?

Marie secoua la tête. Un mouvement de joie fit tressaillir le cœur de Marthe. Elle ne savait pas ce que l'avenir lui réservait, mais Olivier ne l'avait pas trompée. Celle qu'il avait choisie, c'était elle. Un soupir souleva sa poitrine; puis, se reprochant tout à coup ce premier tressaillement de l'égoïsme, elle effleura de ses lèvres le front de sa sœur.

— Il faut cependant tout prévoir, continua-t-elle, si notre ami ne pensait pas à toi,... si par hasard une autre devenait sa femme...

Marthe ne put pas achever, Marie l'avait saisie par le bras, et pâle, l'œil désespéré, les lèvres agitées d'un tremblement convulsif: — Que sais-tu? s'écria-t-elle; qu'as-tu appris? crains-tu quelque chose? de quoi suis-je menacée?... Parle!

— Calme-toi,... je ne sais rien...

— Ah! tu m'as bouleversée!... Ici, dans ce désert!... qui pourrait-il aimer?... Ah! mon Dieu! toi peut-être?

Marthe soutint le regard de sa sœur sans pâlir. — Quelle folie! répondit-elle; ne suis-je pas ta sœur cadette?... Est-ce qu'on épouse une fermière?... Regarde, j'ai les mains brunes.

Marie embrassa Marthe. — Mais enfin il ne t'a pas dit qu'il s'en allait, n'est-ce pas?

— Non; mais M. de Savines est jeune, l'idée du mariage peut lui venir... Permets-moi donc d'insister... S'il prenait des engagemens, que ferais-tu?

— Je n'en verrais jamais la conclusion; je me retirerais dans un couvent, j'y prendrais le voile.

Marthe dévorait sa sœur des yeux; cette réponse la bouleversa : elle vit Marie perdue à jamais, ensevelie dans les murs glacés d'un cloître; elle l'entoura de ses bras comme pour la retenir. — Moi vivante, tu serais religieuse!...

Un instant les deux sœurs confondirent leurs larmes; la Javiole les surprit, et leur annonça que M. de Savines était à la maison et les demandait. Marthe se dégagea des bras de Marie. — Va le recevoir, dit-elle; tu lui diras que je suis en course ou fatiguée, ce que tu voudras... Tu sais qu'il aime la musique, vous chanterez ensemble.

Elle la poussa du côté de La Grisolle, et s'échappa dans la campagne. Quand elle pensa qu'on ne pouvait plus la voir, elle se laissa tomber sur un tertre, derrière un rideau de buissons. Marthe était à bout de force; cependant elle était contente d'elle-même : son cœur était déchiré, mais sa conscience lui criait qu'elle avait fait son devoir. L'immobilité rendit un peu de calme à ses sens troublés; elle

se souvint du temps où elle disait à M. Pêchereau : — Ce qu'il faut, il le faut! — Ah! qu'elle était jeune alors!

Le bruit des pas d'un cheval la tira de sa rêverie. Elle aperçut au loin Olivier qui passait dans la campagne et regardait partout pour voir s'il ne la découvrirait pas. Blottie derrière un pan de feuillage, Marthe appuya les deux mains sur son cœur : — Ah! dit-elle, je ne m'appellerai jamais Mme de Savines!

VII.

Mais ce n'était pas tout que d'en prendre la résolution, il fallait encore la maintenir et amener M. de Savines à renoncer à celle qu'il aimait. Marthe passa la nuit à y réfléchir : elle ne pouvait pas avoir la cruelle espérance de réussir à éviter toujours Olivier; il fallait d'abord et surtout ne pas le rencontrer dans ces lieux perfides où l'épanchement naît de la solitude. Plus de promenades lointaines, plus de courses aux bords de l'étang, plus de confidences, c'était du même coup retrancher ce qu'il y avait de plus charmant dans sa vie; Mlle de Neulise s'y résigna. Peut-être M. de Savines l'accuserait-il d'indifférence et même de coquetterie. Elle eut un frisson à cette pensée; mais qu'importait si le but était atteint? Marthe s'appliqua donc avec un mâle courage à marcher dans ce chemin où les épines naissaient de chaque effort. M. de Savines ne la reconnaissait plus; bien souvent il la suivait des yeux avec l'expression de la surprise et du chagrin. Marthe évitait alors de le regarder. La tristesse qu'elle lisait dans ses traits était la chose qui lui faisait le plus de mal. Deux ou trois fois Olivier essaya de reprendre l'entretien au point où ils l'avaient laissé, un soir, près de l'étang de la Tour; elle ne s'y prêta pas : une fierté sauvage ne permit plus à M. de Savines de renouveler une tentative si mal récompensée. Marthe devina seulement qu'il en souffrait; dans ces momens-là, près de faiblir et désespérée, elle ne trouvait l'énergie de persister qu'en se réfugiant auprès de Marie.

Un matin, à l'heure du déjeuner, Marthe parut en robe de soie et parée à ravir. M. de Savines était là, il ne put réprimer un léger cri à la vue de cette élégance. Marie retourna la tête. — Eh! qu'est-ce donc? dit-elle, te voilà comme à Rambouillet du temps de tes folies!

— Ah! répondit Marthe, cela me lassait de porter sans cesse et toujours de la laine en hiver, de la toile en été... J'ai fouillé dans mes tiroirs, et j'ai passé la nuit à rafraîchir cette toilette... Me voilà plus jeune de dix ans.

Elle passa devant une glace en minaudant et se fit à elle-même

une belle révérence. L'expression de la douleur la plus sincère parut sur le visage de M. de Savines. — Ah! tu seras toujours la même! reprit Marie.

— Toujours! répliqua Marthe d'une voix sonore.

On s'assit à table un peu tristement. Marthe seule montra de l'entrain; elle causait pour tout le monde et remuait sans cesse; cela paraissait l'amuser d'entendre le bruissement de sa robe de taffetas. Après le déjeuner, qui ne se prolongea pas beaucoup, elle se mit au piano et joua des airs de danse avec une verve et un élan qui faisaient retentir la maison. La Javiole parut derrière la fenêtre et battit des mains. — A la bonne heure! dit-elle, voilà de la musique qui ferait danser ma poule.

Marthe sortit bientôt après; M. de Savines la suivit; elle avait les joues en feu. Cette fois elle ne l'évita pas. — Est-il vrai, mademoiselle, dit-il, que vous soyez heureuse dans cette parure?

— Très vrai, monsieur; pourquoi mentirais-je? répondit Marthe, qui avait envie de pleurer.

— Si j'osais exprimer toute ma pensée, j'ajouterais que ce n'est pas là tout à fait ce que vous paraissiez éprouver, il y a quelques mois, lorsque nous causions sur le bord de l'étang; vous en souvenez-vous?

— Parfaitement; je me croyais alors plus forte que je ne suis... J'ai ouvert mes tiroirs l'autre jour; je ne sais quel parfum m'est monté à la tête,... et j'ai plongé mes mains dans ces bagatelles d'autrefois avec un sentiment d'ivresse inexplicable, mais profond. Depuis ce moment, je ne fais que rêver. Des visions de bal traversent mes songes, j'entends les chants de l'orchestre, mon sang bout, et à mon réveil la campagne me fait horreur...

— Cette campagne où le bonheur m'était apparu!

Marthe sentit que son cœur se déchirait. — Eh! oui, reprit-elle, hier je m'y croyais heureuse; aujourd'hui ces bois, ces coteaux, ces clairières que j'aimais, tout cela m'étouffe... On n'est pas maître de ses mouvemens, on les subit.

Il y eut un silence. Mlle de Neulise et Olivier étaient arrivés au pied d'un bouquet d'arbres d'où la vue embrassait la métairie. Par la fenêtre ouverte, on apercevait le profil de Marie, penchée sur un ouvrage de broderie; tout à coup ils la virent se lever et s'asseoir devant son piano. Bientôt quelques sons, poussés par le vent, arrivèrent en ondes sonores jusqu'à eux. Un rayon de soleil tombait sur sa tête et l'illuminait; quelques pampres lui faisaient un cadre mouvant.

— Voyez ma sœur, poursuivit Marthe; elle est restée telle que Dieu l'a faite, humble et soumise, tout entière au devoir, n'aimant

que ceux qu'elle aime, cherchant l'ombre et bornant son horizon aux choses que son cœur peut atteindre. Point d'effort, partant point de révolte... Enfermez l'oiseau des bois, nourrissez-le des graines qu'il préfère, des insectes qu'il poursuit sur la mousse; préparez-lui un nid du plus fin duvet; qu'il n'ait plus à craindre l'oiseleur ou l'épervier, et ouvrez-lui la porte : à tire-d'aile il disparaîtra!.., J'ai grand'peur d'être cet oiseau. La cage est charmante, fraîche en été, chaude en hiver,... et je regrette Paris.

— Ah! taisez-vous, s'écria M. de Savines.

— Et pourquoi? reprit-elle d'une voix nerveuse; ai-je pétri de mes mains les sentimens dont mon cœur est plein?... S'ils l'emportent sur cette résignation factice dont vous avez vu les miracles aux premiers jours de notre rencontre, eh bien! je partirai, je retournerai dans ce monde que j'ai fui,... et là j'étancherai cette soif de plaisirs qui s'est réveillée.

— Et vous serez perdue pour nous,... pour moi!

Le cœur de Marthe sauta dans sa poitrine; mais feignant de n'avoir pas entendu le dernier mot : — Oh! dit-elle, un voyage n'est pas une émigration!... et l'on n'est pas perdue pour ses amis parce qu'on va au bal... Marie vous donnera de mes nouvelles.

Elle revint sur ses pas, laissant M. de Savines marcher à son côté sans lui parler. Elle arrachait des fleurs çà et là pour en faire un bouquet. Si M. de Savines y avait pris garde, il aurait remarqué qu'elle ne les cueillait pas après les avoir choisies; elle les brisait au hasard; les larmes la suffoquaient : ne venait-elle pas elle-même de briser dans son cœur cette fleur de l'amour idéal qui ne fleurit qu'une fois?

A quelques jours de là, Mlle de Neulise mit son projet à exécution. Une vieille dame qu'elle avait rencontrée dans le voisinage l'avait invitée à passer quelque temps chez elle; une lettre remplie des plus aimables instances vint à propos dans un moment où Marthe se sentait brisée. Loin, elle souffrirait moins du rôle qu'elle s'était imposé. La présence de Francion à La Grisolle y rendait son séjour moins nécessaire; l'ordre et une aisance relative y régnaient. Marthe remplit une grande caisse de ses robes et commanda une voiture. Depuis qu'il avait été question de ce départ, Marie vivait de nouveau silencieuse et renfermée en elle-même. Elle ne pouvait s'empêcher d'en vouloir à sa sœur. Rien ne la guérirait donc de cette frivolité dont elle avait donné tant de marques? — Comprenez-vous qu'elle parte? dit-elle le jour même à M. de Savines.

M. de Savines ne répondit pas. La voiture entra dans la cour de La Grisolle. — Ah! si tu m'aimais comme je t'aime, tu ne me quitterais pas! reprit Marie.

— Peut-être, répondit Marthe, qui l'embrassa doucement; chacun d'ailleurs aime à sa manière.

Elle tendit la main à Olivier, se jeta dans la voiture, et Francion fit claquer son fouet.

La dame chez laquelle Marthe se rendait recevait beaucoup de monde. Le mouvement n'est pas toujours la gaieté, il y supplée quelquefois. Mlle de Neulise comprenait aussi qu'elle ne pouvait pas reconnaître les bontés de son hôtesse par des airs mélancoliques; elle mit donc une grande bonne volonté à subir l'influence du milieu qu'elle avait choisi, et y réussit en partie. Si elle ne parvint pas à s'amuser dans le sens littéral du mot, elle parvint à distraire sa pensée; elle se raffermissait dans sa résolution, et si, cherchant en esprit les moyens de rapprocher Olivier de Marie, elle arrivait à la fin d'une journée sans larmes et sans trop de déchiremens, elle s'en réjouissait comme d'un progrès : elle appelait cela la convalescence de son cœur.

Quand Mlle de Neulise reparut à La Grisolle, elle trouva sa sœur pâlie; M. de Savines était absent. Marie avait les mains brûlantes, la fièvre dans les yeux. — Pourquoi ne m'as-tu pas écrit? s'écria Marthe.

— A quoi bon? Tu dansais, répondit Marie.

Ce fut comme si un dard eût traversé le cœur de Marthe; elle éclata, mais sans violence, et passant ses bras autour du cou de sa sœur : — Ah! Marie, que dis-tu? s'écria-t-elle.

Elle ne put pas aller plus loin; les sanglots la suffoquaient. Marie eut peur de l'état dans lequel elle voyait Marthe : elle l'embrassa à plusieurs reprises. — Que t'ai-je fait?... Pourquoi pleures-tu, toi qui ris toujours? dit-elle.

Marthe ouvrit la bouche; elle craignit que son secret ne lui échappât. — Laisse-moi pleurer, reprit-elle, ce n'est rien... Je croyais que tu étais heureuse... S'il faut encore te voir malade,... ah! c'est trop!

Elle se tut tout à coup; la pente était glissante : Marie, qui l'observait, pouvait tout deviner. Marthe lui passa la main sur les cheveux, comme une mère qui caresse sa fille, et souriant au milieu de ses larmes : — Va, j'étais bien seule loin de La Grisolle, dit-elle.

Marie, ranimée tout à coup, se serra contre elle. — Le monde ne t'a donc pas fascinée? reprit-elle. Es-tu bien guérie maintenant? J'ai tant souffert sans toi.

— Sois tranquille, dit Marthe, je ne te quitterai plus.

La santé de Marie était plus profondément altérée que Marthe ne l'avait cru d'abord; elle la pressa de questions et finit par apprendre qu'il était question dans le pays du mariage de M. de Savines. Un

frisson la parcourut tout entière, mais ce n'était plus d'elle qu'il s'agissait. On n'avait pas vu Olivier depuis quinze jours. La Javiole raconta à Marthe que le lendemain du départ de M. de Savines, dont le voyage coïncidait avec ces bruits d'union, Marie avait été saisie d'un accès de fièvre. — On ne m'aime pas, on ne m'a jamais aimée, ni lui, ni ma sœur! répétait-elle dans son délire. Quand elle se taisait, c'était pour pleurer. — Cela me fendait le cœur de la voir si malheureuse! ajoutait la Javiole, mais que faire?

— Je ne sais pas, répondit Marthe; mais sois sûre que je ferai quelque chose.

Ce chagrin profond, silencieux, concentré de sa sœur avait fait pénétrer comme une vie nouvelle dans les veines de Mlle de Neulise. Une force généreuse l'animait; elle était résolue à ne pas fléchir dans la tâche qu'elle s'était imposée. Qu'on surmontât les petites difficultés que les heures fugitives de chaque jour apportent avec elles, c'est une affaire où le courage n'a point de part. Si l'enfant qu'elle avait vu déchirant ses pieds nus sur les cailloux n'eût pas courbé son dos meurtri sous le poids écrasant des branches mortes, eût-il eu ce fier mouvement de tête et ce cri altier qui communique aux muscles brisés toutes les forces vives du cœur? Elle se sentit réchauffée et comme affranchie, et regarda devant elle d'un regard plus assuré. Marie était malade de l'absence de M. de Savines. Il fallait d'abord rappeler M. de Savines et le revoir. Marthe interrogea Francion. L'ancien braconnier ne savait rien. — Jacquot lui-même ne retrouverait pas sa trace, dit-il. — Valentin, qui était accouru à La Grisolle dès le retour de Marthe, était mieux informé. M. de Savines habitait un château du côté d'Épernon. — On y joue la comédie; il y a beaucoup de beau monde, ajouta Valentin, qui taillait un morceau de bois et observait Mlle de Neulise. Marthe lui demanda s'il se chargerait de porter une lettre à ce château. — Je ferai ce que vous voudrez, répondit Valentin.

Marthe ne perdit pas une minute; elle écrivit quelques mots à la hâte et les remit au tailleur d'images. — C'est fort pressé, dit-elle, partez ce soir.

Valentin retourna dix fois la lettre entre ses doigts. — Il est bien heureux! murmura-t-il : quelqu'un l'attend, quelqu'un le désire!

— Heureux! qui donc est heureux? répliqua Marthe avec un léger mouvement d'épaules... Il fera clair de lune ce soir... Partez vite.

Valentin jeta contre un tronc d'arbre la statuette à moitié sculptée et s'éloigna à grands pas.

Marthe rentra à La Grisolle. Une voix intérieure lui criait que M. de Savines ne serait pas longtemps sans reparaître. — M. de Savines ne pense pas au mariage, dit-elle hardiment à Marie, qu'elle

trouva accoudée à la fenêtre la tête dans sa main, la pensée dans les nuages. Le rouge monta au visage de Marie, qui sans répondre embrassa Marthe. — Petite sœur, poursuivit celle-ci, viens dîner, mange un peu pour faire plaisir à la Javiole, prie le bon Dieu, et dors tranquille... M. de Savines sera bientôt ici.

Cette fois Mlle de Neulise était décidée à ne rien épargner pour l'amener à La Grisolle, fallût-il aller le chercher elle-même et le disputer à une fiancée.

Valentin revint dans la nuit; Marthe l'attendait. — M. de Savines sera aux Vaux-de-Cernay au petit jour, dit-il. Votre lettre n'était pas dépliée qu'il l'avait lue... Il a donné l'ordre devant moi de préparer sa valise et de seller son cheval.

— Merci, mon bon Valentin, répondit Marthe, qui courut prendre quelques heures de repos.

Valentin rentra tristement chez lui. — Son bon Valentin! disait-il; il est certain qu'elle ne m'aimera jamais! Sait-elle seulement si j'ai le cœur gros?... Me voit-elle quand elle me parle? Si j'étais un homme, j'irais me casser la tête... Qu'avait-elle besoin de venir ici? Elle a fait de moi quelque chose,... et sans elle désormais je ne serai rien.

Avant le jour, Marthe avait fait une moisson de fleurs qu'elle mit en gerbes dans tous les vases. Le premier regard de Marie les aperçut; la maison avait un air de fête: elle s'habilla à la hâte sans oser questionner sa sœur. Pourquoi cette parure? pourquoi cette gaieté, cette malice dans la physionomie de Marthe? Le galop d'un cheval retentit en ce moment dans la petite avenue qui conduisait à La Grisolle. Marie se sentit pâlir. — Qu'est-ce que cela? dit-elle.

— Regarde, répondit Marthe, dont le cœur n'était pas le plus lent à battre.

Marie se pencha sur l'appui de la fenêtre. M. de Savines descendait de cheval. Marie chancela. Marthe poussa un cri. — Ah! n'aie plus peur!... Le cœur me manque;... mais il est là! dit Marie le visage rayonnant de joie.

Cette parcelle de diplomatie qu'on trouve dans le cœur des femmes les plus candides avait inspiré la lettre que Mlle de Neulise avait adressée à M. de Savines: elle ne s'en serait peut-être pas servie pour elle-même; la pensée de sa sœur la décida. M. Pêchereau était retenu à Rambouillet par des rhumatismes auxquels le bonhomme était sujet. Marthe prit prétexte de l'isolement où l'absence de leur protecteur naturel les mettait pour prier Olivier de ne pas abandonner leur voisinage de quelque temps. On pouvait avoir besoin d'un secours pendant la nuit : à qui s'adresserait-on, si le solitaire des Vaux-de-Cernay quittait son ermitage? Elle avait pensé que son

amitié pour les deux sœurs était assez sincère pour excuser et comprendre la liberté qu'elle avait prise dans une heure de découragement. Tout cela fut dit avec une mélange de bonne humeur et d'attendrissement où l'on sentait la prière. Olivier se rendit sans effort : il promit de ne plus bouger de ses ruines; mais ce n'était pas tout. Marthe le prit à part dans la journée. Elle avait eu de sérieuses inquiétudes au sujet de la santé de Marie, sur laquelle malheureusement elle n'avait point d'autorité; elle avait pu remarquer au contraire en maintes circonstances que M. de Savines avait sur son esprit une influence réelle. Elle lui demandait d'en faire usage pour l'arracher à une tristesse sans cause que Marie avait le tort de ne pas combattre.—Une sœur, ce n'est rien ! dit-elle; on n'entend pas même ce qu'elle dit. Un ami, c'est quelque chose... Vous l'encouragerez, vous la gronderez, mais doucement, et elle vous écoutera.

Cette ruse innocente prenait sa source dans une connaissance exquise des sentimens les plus délicats du cœur. Marthe avait pu voir, par une expérience personnelle, que les êtres doués d'une véritable bonté s'attachent par les liens les plus forts aux êtres plus faibles qu'ils ont soulagés dans leur affliction, secourus dans leur détresse. Cette utilité charitable les enchaîne, les échauffe, les pénètre, et ils se donnent en croyant servir. Or Mlle de Neulise était bien sûre que M. de Savines avait la bonté en partage. Cette tutelle morale qu'elle lui confiait avait ce premier avantage de permettre à Olivier d'entrer plus avant dans ce caractère, non pas farouche, mais effarouché, tendre, tout plein des plus charmantes délicatesses, mais tout embarrassé de voiles qu'une excessive timidité épaississait. Leur intimité nouvelle le ferait marcher dans le pays des surprises aimables; Olivier aurait pour continuer le charme des découvertes; devant lui et pour lui, Marie se dégagerait de ses voiles. C'était une tactique habile; seulement Mlle de Neulise devait s'y déchirer contre des épines qu'elle entrevoyait, et dont par avance elle acceptait les meurtrissures. Ces épines ne tardèrent pas à lui faire sentir leurs pointes; Marthe se raidit et continua, par de douces confidences, à pousser M. de Savines. Marie allait mieux. Au retour d'une promenade faite avec sa sœur et Olivier, elle avait chanté, ce qui ne lui était pas arrivé depuis deux mois. La mélancolie disparaissait comme le brouillard de la première heure quand s'élève le matin. Ses yeux avaient un éclat, ses joues un coloris qui annonçait le retour à la santé. Olivier recueillait le prix de ses efforts; il avait tenu à cette âme languissante le langage qui devait la réconforter. Quant à Marthe, elle continuait à se parer de robes de soie, à s'attifer et à faire retentir La Grisolle des sons vifs et pétulans d'une musique nouvelle qu'elle avait fait venir tout exprès de Paris. Tandis que ses doigts rapides couraient sur le clavier, Mlle de

Neulise surprenait souvent les yeux de M. de Savines, qui allaient de la musicienne à Marie, et qui finissaient par s'arrêter avec une complaisance plus douce sur la silencieuse personne retirée au coin de la fenêtre. Le cœur de Marthe se gonflait alors; mais, précipitant le vol de ses mains : — Ce qu'il faut, il le faut! pensait-elle. — Ce travail qu'elle avait prévu se poursuivait : la comparaison se faisait au désavantage de Marthe; mais il fallait que l'œuvre de l'immolation fût poussée jusqu'au bout.

— Au moins es-tu heureuse? disait-elle quelquefois à sa sœur en l'embrassant. Le regard que Marie lui jetait alors était sa récompense.

Un jour le pied de Marie glissa sur la bruyère à la descente d'une côte, et elle tomba sur le genou. M. de Savines poussa un cri, l'enleva dans ses bras, et la porta sur un pan de rocher couvert de mousse. Ce n'était pas Marie qui était la plus pâle. De quels regards Olivier ne l'enveloppait-il pas! Marthe sentit sa poitrine se serrer; elle s'appuya contre un arbre. — Ah! malheureuse, il l'aime! pensa-t-elle; mais sa conscience se révolta contre ce cri de l'égoïsme. Indignée, elle s'approcha de sa sœur et voulut partager avec M. de Savines les soins qu'il lui prodiguait. — Ah! qu'elle a été lente à venir! se dit Olivier. Avait-elle peur de gâter sa belle robe dans les broussailles?

Le soir même, quand l'heure de se retirer approcha, Marthe, qui sentait que le sommeil ne viendrait pas pour elle, sortit de La Grisolle. Son cœur était plein; elle éprouvait une sorte d'accablement : c'était moins de la souffrance qu'une grande lassitude d'esprit. L'énergie naturelle de son caractère l'avait soutenue jusqu'à ce moment : le but atteint, une défaillance extrême la surprenait. Comme un explorateur hardi qui gravit avec effort une montagne escarpée, et, vainqueur du dernier obstacle, succombe au moment où ses pieds foulent la crête du rocher, Marthe faiblissait tout à coup. Ses larmes débordaient intérieurement. — On m'appelait autrefois miss Tempête, pensa-t-elle. Où est ce temps-là?

La campagne était silencieuse. Quelques chiens veillaient dans les fermes et poussaient par intervalles de longs aboiemens. Les pas de Marthe la portèrent du côté de La Villeneuve, sans que sa volonté eût choisi cette direction de préférence à une autre. Elle ne pensait pas. Olivier et Marie lui apparaissaient confusément comme dans un rêve. Il y a dans le village vers lequel elle se dirigeait un grand arbre dont l'ombrage gigantesque couvre la place publique. Une image grossière de la Vierge a été placée dans le tronc monstrueux. Les bonnes âmes du pays y font quelquefois leurs dévotions. Le croissant aminci de la lune jetait une lumière pâle sur le vieil or-

meau. Tout dormait dans le village. On ne voyait de clarté que derrière une fenêtre à l'angle d'une vieille maison tapissée de vigne et de rosiers. Marthe regardait cette fenêtre; elle se souvint que c'était là qu'habitait Valentin. Pourquoi veillait-il?... Les villages qu'on traverse la nuit ont des aspects mélancoliques que n'ont pas les campagnes, où le silence est en harmonie constante avec l'espace. L'enfant ne court pas dans la rue animée par les jeux qui suivent la sortie de l'école; la poule et le pigeon ne cherchent plus le grain épars dans la poussière; point de coq bruyant battant de l'aile sur une meule de paille pillée par une bande de moineaux, point de chien dormant au soleil et dont la queue frétille sur le passage du maître, point de vache à l'abreuvoir, point de filles étendant le linge mouillé sur les haies. L'essieu de la charrette ne crie pas; on ne voit pas le sabotier sur le seuil de sa maison ni la ménagère au coin de son feu : la vie semble s'être retirée des chaumières, le bruit et le mouvement sont morts. Marthe s'assit sous le grand arbre, tout entière à cette impression. Le frisson l'avait prise; c'était moins le froid qu'un trouble intérieur. Elle s'était vaincue elle-même, elle ne regrettait pas cette victoire, mais ne savait pas encore si elle était soumise. Où elle cherchait les sentimens de la mère, elle sentait les tressaillemens de la femme. Poussée par un mouvement de l'âme où la réflexion n'avait point de part, Marthe venait de glisser sur ses genoux aux pieds de l'image populaire, lorsqu'elle entendit marcher auprès d'elle. Ce pas était en quelque sorte amical et doux; elle se retourna sans effroi et aperçut Valentin.

— Ce n'est pas une pensée indiscrète qui m'amène, dit-il; je vous ai vue passer tout à l'heure, vous veniez de la plaine,... je vous ai reconnue. Peut-être n'aurais-je pas quitté ma chambre, si je ne vous avais vue vous perdre sous cet ombrage... La nuit est froide... J'ai craint pour vous... Le corps est faible quand le cœur n'est pas content.

— Merci, mon pauvre Valentin, répondit Marthe, qui ne retint pas ses larmes.

— Que ma présence ne vous gêne pas... Si vous étiez en prière, continuez et priez pour moi. La place me connaît... Je sais ce qui se passe en vous... Quand le cœur est trop plein, il faut qu'il s'épanche comme une eau qui coule.

Cette fois Marthe, un peu surprise, releva le front, et regarda le tailleur d'images.

— Cela vous étonne, ce que je dis, reprit Valentin. Que de choses on apprend à deviner quand on ne parle pas! Vous êtes une bonne créature du bon Dieu, vous donnez votre cœur en pâture aux autres, et les autres, ceux qui le déchirent, ne s'en aperçoivent même pas!

— Valentin !...

— Oh! ne craignez rien, je ne parle qu'à vous... Est-ce que je ne vous ai pas vue dans tous les sentiers?... Vous marchiez comme la bergeronnette qui sautille le long des ruisseaux, vous n'étiez pas seule. A présent vous errez la nuit, et ce n'est pas la rosée qui a suspendu ces gouttes d'eau à vos paupières... Mais qu'importe? Mlle Marie sera heureuse!... Il y a des bonheurs qui se contentent de peu et passent après tous les autres : ainsi va le vôtre.

Marthe était touchée, elle ne chercha point à combattre la conviction de Valentin; il l'exprimait en termes qui ne pouvaient l'offenser, et en outre elle était sûre de lui. Cet incident donna un autre cours à ses pensées. — A ma place, n'auriez-vous pas fait comme moi? dit-elle au sculpteur d'un air simple et affectueux.

— Je ne sais pas; mais à la place d'une autre personne qu'il ne m'appartient pas de nommer, je vous en voudrais beaucoup.

La lumière brillait toujours à la fenêtre de Valentin. Cette clarté solitaire attira les yeux de Marthe. Dans ce village endormi, elle paraissait singulière et appelait l'attention.

— Pourquoi donc veillez-vous si tard? reprit Mlle de Neulise, qui changea le cours de l'entretien sans intention, et comme si elle n'avait pas entendu la réponse de Valentin.

— Pourquoi?... Eh! que sais-je? dit-il d'une voix moins ferme. Vous vous promenez, pourquoi ne veillerais-je pas?... Vous m'avez secouru par de bonnes paroles, vous m'avez fait ce que je suis; mais la guérison n'est peut-être pas complète. Je ne me fais point d'illusion sur moi-même... Enfin ce que j'étais, je ne le suis plus. Malgré moi, je pense. Je vous ai prise en amitié, mademoiselle; mais vous me semblez plus vaillante, plus brave que moi. Dans une situation qui aurait du rapport avec la vôtre, j'aurais certainement moins de courage, moins de résolution. Il n'y aurait que la fuite qui me guérirait. Je ne dis pas comme le proverbe : « Loin des yeux, loin du cœur; » mais je dis : « Loin des yeux, loin des pleurs. » L'autre jour, vous en souvenez-vous? vous me disiez : « Qui donc est heureux? » Hélas! je crois bien que vous aviez raison. Cependant voilà deux heureux que vous faites; mais ce n'est pas vous, et ce n'est pas moi.

L'association de ces deux mots ne frappa point Marthe. — Que vous manque-t-il donc? reprit-elle avec un intérêt qui n'était pas feint.

Valentin se troubla. — Rien peut-être, répondit-il, ou peut-être quelque chose que je ne saurais dire. Cela se passe en moi. Je travaille, et il me semble que vous n'aviez pas tort quand vous auguriez bien de mes dispositions. L'esprit s'échauffe, les doigts s'assouplis-

sent, pleins d'un feu et d'un mouvement singuliers. Je trouve bonne l'œuvre commencée, et pourtant je ne cherche point à me faire illusion. Puis tout à coup une idée me vient, je ne sais quoi, et voilà mes mains qui s'affaissent comme brisées;... le bon vouloir est envolé : il n'y a plus que des bras inertes où il y avait un homme,... je n'ose pas dire un artiste.

— Osez, osez le dire! il dépend de vous que cela soit; mais il faut que la volonté active et persévérante y soit tout entière et sans relâche.

— Je sais!... Ce qu'il faut, il le faut! c'est votre devise;... mais le faut-il?

La pensée de Marthe, sollicitée par une souffrance étrangère, se dégagea d'elle-même, et trouva une vigueur inattendue dans cette révolution : elle parla à Valentin un langage élevé, s'anima subitement, et sortit de sa tristesse et de son abattement comme un malade réveillé de sa léthargie par une secousse. La force reprenait possession de son cœur. — Venez, venez souvent, lui dit-elle. La Grisolle ne vous a jamais été fermée.

Valentin pensait à M. de Savines. — Et il a pu l'oublier! se disait-il.

En ce moment la cloche sonnait à l'église. — Minuit! reprit Marthe, qui se leva. Elle tendit la main au tailleur d'images. — Debout et à demain! dit-elle en le regardant d'un air d'amitié sincère. Valentin n'osa pas la suivre.

Comme elle traversait la place d'un pas rapide, elle sentit à son cou l'impression du froid; elle y porta la main : le petit mouchoir de soie qui l'entourait tout à l'heure n'y était plus. Marthe se retourna et aperçut Valentin qui se baissait. Il venait de ramasser le mouchoir et le portait à ses lèvres avec un mouvement passionné. Marthe joignit les mains toute saisie. Un trait de lumière venait de l'éclairer. — Ah! mon Dieu! dit-elle.

VIII.

Il y avait de la tristesse et de l'étonnement dans ce cri, mais point de colère, peut-être même de l'attendrissement. Se pouvait-il que Valentin l'aimât à ce point? Comment ne s'en était-elle pas aperçue plus tôt? Marthe n'y comprenait rien. Il fallait songer à le guérir, et c'était encore une grosse affaire. Les sentimens ont parfois des conséquences qui ne semblent pas logiques, et qu'on serait fort embarrassé d'expliquer, si on ne savait que l'esprit a des caprices spontanés. La pensée que le tailleur d'images souffrait du même mal dont Marie avait pleuré inspira à Marthe, par une sorte de contre-coup,

la résolution de hâter le dénoûment de ce qu'elle avait si bien préparé. Si elle ne voyait que blessures secrètes en elle et autour d'elle, il fallait au moins que sa sœur ne connût plus les larmes. Elle s'endormit tranquille là-dessus, se réveilla reposée et rafraîchie au petit jour, et prit, sans parler à personne, le chemin des Vaux-de-Cernay. Au moment où elle sortait de La Grisolle, la poule noire de la Javiole, qui gloussait devant la porte, vint à elle. — Allons, c'est d'un bon augure! pensa Marthe.

Au bout d'une demi-heure et après avoir marché fort vite, elle aperçut les ruines de l'ancienne abbaye, qu'un peu de brume enveloppait. Un petit garçon qui rajustait des lignes indiqua l'appartement de M. de Savines à Mlle de Neulise. Elle entra dans une salle basse décorée de quelques meubles de chêne. Olivier, qui partait pour la chasse, déjeunait à la hâte. A la vue de Marthe, il se leva : — Que se passe-t-il à La Grisolle? s'écria-t-il.

Marthe le rassura d'un mot. — On dort, dit-elle; à présent donnez-moi le bras, et promenons-nous un instant.

L'entretien n'était pas facile à commencer entre un jeune homme et une jeune femme séparés par un petit nombre d'années; certains mots pouvaient réveiller un ordre de sentimens qui devaient rester assoupis. Mlle de Neulise l'aborda résolûment. — Le bruit a couru à La Grisolle que vous alliez vous marier, reprit-elle; pardonnez-moi l'indiscrétion de ma demande, la nécessité m'y contraint. J'ai commis une imprudence que je dois m'appliquer à réparer dans la mesure de mes forces. N'hésitez donc pas à me dire la vérité.

— J'hésite d'autant moins à le faire que la vérité est fort simple, répliqua M. de Savines. Un de mes amis avait pensé pour moi à un projet d'établissement. Je l'ai repoussé, voilà tout.

Olivier se tut et regarda Marthe de l'air d'un homme qui attend une explication.

— J'irai jusqu'au bout, continua-t-elle. Voyez en moi une mère, une vieille fille si vous voulez... J'ai charge d'âme... Donc ne m'en veuillez pas si je mène loin cette conversation, provoquée à une heure où l'on n'a pas coutume de rendre des visites... Peut-être aimeriez-vous mieux causer avec les chevreuils du roi... Mettez de la bonne grâce à m'écouter...

Olivier était accoutumé à ce langage alerte, où le bon sens et une ferme volonté portaient la livrée de la gaieté. — Parlez, dit-il.

— A votre âge, les projets d'établissement sont de tous les jours. Si vous deviez en accepter un, je vous dirais bien franchement : Donnez-moi la main et ne reparaissez plus à La Grisolle.

M. de Savines fit un mouvement. — Ne croyez pas que je sois capricieuse, poursuivit Marthe; j'ai été malheureusement étourdie, et

c'est tout. Vous m'avez aidée, vous savez dans quelles circonstances, à tirer ma sœur d'une mélancolie qui pouvait avoir de funestes conséquences pour sa santé. Elle est guérie, mais elle n'a pas, comme moi, traversé le monde et trouvé dans cette fréquentation la cuirasse qui met le cœur à l'abri des surprises. Si nous devons nous dire adieu, mieux vaut que ce soit aujourd'hui que demain.

Deux sentimens étroitement liés se disputaient le cœur de M. de Savines. A mesure que Mlle de Neulise parlait, malgré lui il ne pouvait s'empêcher de penser à ce jour lointain où leur âme avait partagé la même émotion. La claire lumière du matin remplaçait la clarté pénétrante du soir; mais c'était la même femme, la même voix, le même limpide regard. N'était-elle pas la compagne qu'il avait souhaitée, celle qui un instant avait paru répondre à son appel mystérieux? Cependant l'image doucement attendrie et rêveuse de Marie flottait devant lui. Elle avait la séduction de la faiblesse, toute la grâce de l'amour humble et soumis. — Ah! dit M. de Savines, j'ai fait un rêve!

Ce n'était pas précisément le mot que Marthe attendait. Elle sut gré cependant à Olivier de ne pas oublier trop vite la soirée à laquelle il venait de faire allusion par un cri; mais, étouffant les pulsations d'un cœur qu'elle condamnait au sacrifice : — Vous ne redoutez donc plus ce diable dont vous me parliez au bord de l'étang autrefois? dit-elle en souriant.

M. de Savines tressaillit; l'accent de cette voix aimable le trompa. — Eh quoi! s'écria-t-il, cette femme que je devais trouver, c'était donc Marie?

— Et quelle autre vouliez-vous que ce fût? répondit Marthe sans éviter le regard d'Olivier.

M. de Savines réfléchit un moment; puis, comme subjugué par l'empire de ces yeux profonds, clairs, lumineux, avec un mélange inexprimable de tristesse, de passion, de reconnaissance : — Mademoiselle, dit-il, permettez-moi de vous ramener à La Grisolle.

Marthe laissa tomber sa main dans celle d'Olivier : elle venait de conclure les fiançailles de sa sœur.

Le premier bienfait d'une détermination résolûment prise, c'est d'apporter une sorte d'apaisement dans les esprits troublés. Avec l'incertitude cesse le malaise. On éprouve la sensation de bien-être et de contentement du voyageur qui, perdu quelque temps au milieu des broussailles et des halliers d'une forêt, voit tout à coup s'ouvrir devant lui une route plane et droite. Marthe connut ce bonheur, elle fut étonnée elle-même de la liberté de son langage, tandis qu'elle suivait avec Olivier le chemin qui les ramenait à La Grisolle; les battemens de son cœur étaient réguliers, elle s'appuyait

avec confiance sur le bras de M. de Savines, aucune tempête ne l'agitait. Quand elle entra dans le petit salon de la métairie, Marie, inquiète de l'absence de Marthe à une heure matinale où les soins du ménage la retenaient ordinairement au logis, avait envoyé la Javiole et Francion à sa recherche; elle-même, après des courses autour de la maison, se tenait à la fenêtre. Marie n'avait pas vu sa sœur et M. de Savines, qui étaient entrés par une porte de derrière des bâtimens. Elle tourna la tête au bruit que fit Marthe en paraissant tout à coup dans la pièce du rez-de-chaussée. — Ah! te voilà? dit-elle.

Elle aperçut Olivier, qui marchait derrière sa sœur, et s'arrêta court. Un tel rayonnement illuminait le visage de Marthe, l'expression de ses yeux était si charmante, si tendre, si remplie d'impatience, que Marie devina que quelque chose d'extraordinaire se passait. Elle devint pourpre et regarda Marthe à son tour avec un sentiment d'anxiété où la crainte et l'espérance se peignaient.

— Eh bien! oui, c'est vrai! s'écria Marthe, qui poussa M. de Savines du côté de Marie.

Les joies du sacrifice sont les plus fécondes et les plus pures, si elles sont les plus austères. Seules, les âmes fières et délicates en connaissent les voluptés; comme autrefois la lance sacrée de Minerve qui guérissait les blessures ouvertes par son fer divin, elles cicatrisent les plaies qui saignent au fond du cœur. Marthe, reposée, commençait à croire qu'il n'y a qu'un vrai bonheur dans la vie, c'est d'assurer le bonheur de ceux qu'on aime. Cependant son secret devait un jour lui échapper. M. de Savines ne quittait presque plus La Grisolle depuis ses fiançailles avec Marie. Les bans de leur prochain mariage étaient publiés, et la présence de M. Pêchereau, guéri de ses rhumatismes, lui permettait de rester auprès des deux sœurs. Un matin, au moment de mettre pied à terre, le cheval qu'il montait fit un écart prodigieux, et, manquant des quatre fers à la fois, s'abattit sur l'herbe avant qu'Olivier eût pu sauter de selle. Marthe était sur la porte de La Grisolle: elle poussa un cri et s'élança vers le cavalier d'un seul bond; mais la chute avait été plus rapide que terrible. L'homme et le cheval étaient debout avant même qu'elle eût fait trois pas. Elle saisit M. de Savines par le bras et l'enveloppa d'un tel regard que la lumière apparut aux yeux d'Olivier. — Ah! dit-il à demi-voix, vous m'avez trompé!

Mlle de Neulise, qui était toute blanche, sentit le feu lui monter au visage. En ce moment, Marie sortait de la maison; elle avait vu l'accident et se soutenait à peine. L'angoisse était dans ses yeux, le désespoir sur ses traits. — Regardez-la! murmura Marthe; ai-je eu tort? — M. de Savines courut vers Marie et la prit dans ses bras.

Marthe, bouleversée, détourna la tête; une larme silencieuse coula sur sa joue, ce fut la dernière qu'elle versa.

Cependant elle avait oublié Valentin. Le dévouement lui-même a son égoïsme. Il semblait à Mlle de Neulise qu'il n'y avait plus rien au monde après Marie et Olivier. Un incident lui rappela le tailleur d'images. Quelque temps s'était passé. M. de Savines était uni à Marie. Un jour, Marthe aperçut Francion qui abattait un arbre à grands coups de hache; jamais on n'avait manié la cognée avec une si frénétique ardeur. Un éclat de bois volait à chaque coup. Marthe s'approcha en riant: — Çà! dit-elle, que vous a fait ce pauvre tronc mort? on dirait que vous lui en voulez.

— Moi, dit Francion, j'ai que Valentin s'en va!... J'enrage, et je frappe cet arbre pour que la colère s'en aille aussi.

— Ah! reprit Marthe, Valentin s'en va!

L'histoire de cette nuit qu'elle avait passée sous l'orme de La Villeneuve lui revint à la mémoire; elle se troubla. Francion jeta sa cognée brusquement. — Voici Valentin, il vous expliquera lui-même pourquoi il part, dit-il; moi, je vais prendre mon fusil et faire un tour au bois... Eh! Jacquot, ici!

Francion siffla son chien et s'éloigna à grands pas. L'arbre qu'il avait frappé tomba entraîné par son propre poids.

Valentin s'avançait en effet le long d'un sentier; il marchait lentement, comme une personne qui hésite. Un sentiment indéfinissable empêchait Marthe de remuer: elle craignait, en quittant sa place, de blesser ce pauvre cœur endolori; elle vit le compagnon de son enfance s'arrêter un instant et regarder en arrière. Malgré elle, Marthe lui fit signe d'approcher. Valentin s'avança rapidement. — Si je ne me hâtais pas, dit-il, je n'oserais jamais... Il faut cependant que vous entendiez ma confession.

Un peu de fièvre brillait dans ses yeux; il osait à peine regarder Mlle de Neulise. — Vous m'aviez dit un soir, reprit-il, que La Grisolle me serait toujours ouverte... J'y suis allé une fois, deux fois... Personne ne m'a reçu...

— Ma sœur se mariait, répondit Marthe.

— Ne vous excusez pas; ce que vous faites est bien fait... Malheureusement le mal dont je souffre n'a fait qu'empirer. Les raisonnemens n'y peuvent rien... Il faut que je prenne un parti, je sens bien qu'ici je ne guérirai jamais. Je m'en vais donc.

Valentin soupira. Il semblait épuisé par l'effort qu'il faisait. Marthe se sentit touchée par cet accablement, mais elle ne savait que lui dire; pour la première fois de sa vie, elle ne trouvait pas les mots qui connaissent le chemin du cœur.

— Je me suis promis de tout vous dire, continua Valentin; vous

me connaîtrez mieux et comprendrez qu'il est impossible que je reste. Je pense à vous depuis que j'ai pu me souvenir de quelqu'un et de quelque chose. Mon premier mouvement, quand j'ai su que vous étiez revenue à La Grisolle, a été de courir à vous pour vous embrasser... J'ai retrouvé une belle personne dont la vue m'a rempli de trouble... Plus tard, vous m'avez parlé avec une douceur, une onction, une fermeté qui me pénétraient. J'étais entre vos mains comme une cire molle. Si je n'avais pas fait absolument tout ce que vous vouliez, il m'eût semblé que j'étais coupable du plus grand crime... Vous savez si j'ai résisté à cette voix qui m'invitait à l'obéissance!... J'ai travaillé, on a fini par admettre que j'avais quelque talent; c'est peut-être vrai, mais le cœur n'y est pas. Je me désole de désespérer mon pauvre vieux parrain,... le cher homme ne mérite pas qu'on lui fasse de la peine... En vous regardant à travers les arbres, quand M. de Savines se trouvait sur votre passage, comme s'il vous eût attendue, j'ai bien compris d'où venait ce surcroît de tristesse. Je ne me fais point d'illusion sur l'attachement que vous avez pour moi, je ne m'enorgueillis d'aucune sotte idée; mais il faut que j'arrache cette épine de mon cœur. C'est pourquoi j'ai pris la résolution de voyager. L'air d'ici est plein de vous; partout je vous vois... J'irai si loin, qu'il faudra bien que je vous oublie en route.

— Et où irez-vous? demanda Marthe.

— En Italie d'abord; on dit que les gens de mon métier y trouvent à s'instruire... Si ce pays est encore trop près, je pousserai plus avant.

Une sorte de pitié s'empara de Marthe, et avant même d'avoir réfléchi : — Ne partez pas sans nous faire vos adieux! reprit-elle.

Dans la soirée, Marthe vit le bonhomme Favrel; l'idée de perdre un enfant auquel il s'était dévoué le navrait. — C'est un innocent, disait-il. Que deviendra-t-il loin de ceux qui ont pris soin de lui?... Si je n'étais pas si vieux, je le suivrais... Comment faire pour le retenir?—Le pauvre maître d'école suppliait Mlle de Neulise de lui venir en aide; il ne disait pas tout, mais ses yeux parlaient pour lui. — Tenez, ajouta-t-il, voilà ce que j'ai trouvé dans sa chambre; il vous destinait cet objet, mais jamais le pauvre Valentin n'aurait osé vous l'offrir.

En parlant ainsi, le père Favrel tira de dessous son vêtement une statuette de bois d'un travail exquis. L'attitude, la draperie, le mouvement du corps, les traits, l'expression du visage, tout était charmant. A la vue de cette œuvre traitée d'une manière à la fois large et délicate, Marthe poussa un cri d'admiration. Presque aussitôt elle rougit, il lui semblait que c'était sa propre image qu'elle avait sous

les yeux. Sa sœur survint en ce moment. — Mais c'est toi! s'écria Marie en regardant la statuette.

Mlle de Neulise fit un geste de la main comme pour la rendre; le regard de M. Favrel devint si suppliant qu'elle la garda.

Pendant toute la nuit, elle pensa au tailleur d'images; la statuette était devant elle sur le coin de la cheminée; la clarté d'une veilleuse lui permettait de la voir. Elle se souvint des nuits qu'elle avait passées sans sommeil dans les premiers temps où elle s'appliquait à rapprocher Olivier de Marie. Elle fit un retour sur elle-même et sur Valentin. En un instant, son visage fut couvert de larmes. — Ah! qu'il a dû souffrir! se dit-elle.

Trois jours se passèrent; rien ne paraissait changé dans la vie et l'humeur de Mlle de Neulise. Elle était égale et tranquille; on l'entendait chanter quelquefois tout en vaquant aux mille occupations qu'elle avait l'art de se créer. — Bon! tout va bien,... l'oiseau gazouille, disait Olivier. Marthe pensait tout bas que si l'on ne chantait pas, on pleurerait peut-être. Elle s'étonnait de n'avoir pas vu Valentin. Quelque chose lui disait cependant que s'il était parti, elle en aurait été avertie.

Un matin, après le déjeuner qu'on avait pris en plein air sous les arbres, un homme se présenta : il portait un sac sur le dos et un bâton à la main. C'était Valentin : il était fort pâle. Marthe devint toute blanche en le regardant; le père Favrel le suivait tout décomposé. — Il veut s'en aller à pied, dit-il.

— Mademoiselle, vous m'avez ordonné de vous faire mes adieux : me voilà! ajouta Valentin, qui s'appuya des deux mains sur son bâton.

Un mouvement de tendresse et de pitié pénétra le cœur de Marthe. — Êtes-vous bien sûr de ne rien oublier en partant? dit-elle.

Valentin attacha ses yeux sur elle d'un air surpris. — Demandez donc à M. Pêchereau, qui nous écoute, poursuivit-elle, si ma main est libre. Selon ce qu'il vous dira, nous pourrons nous entendre.

Le bâton s'échappa des mains de Valentin. — Ah! mademoiselle! dit-il.

Il voulut continuer, ne put pas, tomba à genoux devant Marthe et fondit en larmes.

— Voilà qui vaut mieux que cent paroles... Prenez ma main! s'écria Mlle de Neulise, dont le sang animait les joues.

Tout le monde était levé. — Soyez heureuse! dit Olivier.

— Je le serai, mon frère,... embrassez-moi!...

C'était la première fois depuis le mariage de sa sœur que Marthe embrassait Olivier.

AMÉDÉE ACHARD.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

LES PRODUITS FORESTIERS DE LA FRANCE.

Exploitation, Débit et Estimation des Bois, par M. H. Nanquette, inspecteur des forêts. Nancy 1859.

Parmi les produits agricoles si nombreux et si variés que le concours général de 1860 avait réunis au Palais de l'Industrie, on pouvait admirer une magnifique collection de bois indigènes ou naturalisés envoyée par l'école forestière de Nancy. A voir la curiosité empressée, nous dirons presque l'étonnement de la plupart des visiteurs en présence de cette exhibition, on comprenait qu'il s'agissait pour eux de quelque chose de tout à fait nouveau. C'était la première fois en effet qu'on mettait le public à même d'apprécier la nature et l'importance des ressources forestières de notre pays. En 1855, tandis que le Canada, l'Australie, l'Autriche, l'Espagne, la Grèce même avaient profité de l'occasion que leur offrait l'exposition universelle pour faire connaître leurs richesses soit en bois d'ébénisterie, soit en bois de construction, la France, on ne sait pourquoi, s'était abstenue. Ceux qui alors ont attribué cette abstention à une infériorité relative doivent être aujourd'hui désabusés. Nous produisons, il est vrai, peu de bois précieux dans le sens qu'on donne ordinairement à ce mot : il faut le soleil des tropiques pour donner aux tissus ligneux ces tons chauds et cette variété de couleur si recherchés pour les meubles de luxe; mais, pour être peu

colorés, nos bois n'en sont pas moins utiles, et l'examen de cette collection, où toutes les essences françaises étaient représentées, suffisait pour prouver qu'après tout la nature s'était encore montrée prodigue à notre égard. Bois de constructions navales, civiles et hydrauliques, bois d'industrie et de travail, bois de fente, bois de feu et bois de charbonnage, nous possédons de quoi faire face à peu près à tous nos besoins, et n'avons rien, sous ce rapport, à envier à personne. Nos essences si variées ont des exigences diverses qui expliquent la merveilleuse souplesse de la culture forestière et permettent de tirer parti des terrains les plus rebelles à toute autre production. Depuis le chêne au grain serré, à la fibre résistante, qui veut des terres fortes et profondes, jusqu'au saule au tissu lâche et mou qui croît dans l'eau; depuis le sapin qui couronne les cimes toujours vertes de nos montagnes jusqu'à la bruyère qui végète à son pied, il n'est pas un arbre, pas un arbrisseau de nos forêts qu'on ne puisse utiliser d'une manière quelconque, et qui n'ait trouvé place dans cette curieuse collection (1).

En face des bois indigènes étaient groupés les instrumens de toute nature employés à la culture et à l'exploitation des forêts. Ces charrues spéciales destinées à retourner un sol sillonné de racines et à le préparer pour l'ensemencement, ces bêches circulaires faites pour arracher les jeunes plants qu'on veut transporter ailleurs, ces plantoirs pour faire des trous, ces haches de forme bizarre, ces cognées au manche allongé, ces scies de toute espèce, étaient pour les visiteurs des outils inconnus, et leur dévoilaient en quelque sorte un coin de l'existence humaine qu'ils n'avaient pas encore entrevu. C'est qu'en effet ces hommes qui passent leur vie au fond des forêts, dont l'occupation exclusive est d'abattre les arbres, de les scier en planches, de les équarrir en pièces de charpente, de les débiter en bois de feu, de les façonner enfin de mille manières pour les approprier à notre usage, les travailleurs forestiers en un mot forment une population presque inconnue du plus grand nombre, et l'on se sert journellement des objets qu'ils fabriquent sans se demander par quelles mains ces utiles produits ont dû passer. Après avoir dans des études précédentes (2) exposé les principes de la culture des forêts et recherché le mode de traitement qui leur convient eu égard à la qualité du propriétaire, il ne sera donc pas inutile aujourd'hui de

(1) La réunion de tous ces échantillons était due aux soins de M. Mathieu, professeur d'histoire naturelle à l'École forestière, qui avait également exposé une carte indiquant la distribution des forêts sur le sol de la France. Une carte géologique placée à côté de celle-ci permettait de saisir la relation intime qui existe entre cette distribution et la constitution des différens terrains sur lesquels les forêts sont assises.

(2) Voyez la *Revue* du 1er février et du 15 juin 1859, du 15 janvier et du 1er juin 1860.

passer en revue les divers travaux d'exploitation qu'elles comportent, et de suivre l'arbre dans les transformations qu'il doit subir avant d'être appliqué par l'industrie humaine aux emplois les plus variés.

I.

Un propriétaire de forêts peut tirer parti de deux manières des produits qu'elles fournissent. Il peut ou les consommer personnellement ou les vendre. Pour les particuliers, la consommation directe est exceptionnelle et restreinte à certains cas spéciaux, comme celui où le propriétaire, étant maître de forges, trouverait dans ses usines un débouché assuré pour ses bois. Il n'en est pas de même des communes, pour qui la jouissance en nature est au contraire la règle générale. La plupart des communes en effet, au lieu de considérer leurs forêts comme une source de revenus réguliers, partagent entre les habitans, sous le nom d'*affouage*, les produits de la coupe annuelle (1). Cet usage, qui date d'une époque où le bois avait encore très peu de valeur et où le commerce était impuissant à garantir l'approvisionnement des marchés, est fort onéreux pour les communes, tout en n'offrant aux habitans qu'un avantage souvent illusoire. Toutefois ce ne serait pas sans danger qu'on chercherait à le supprimer d'autorité, car des tentatives de ce genre ont occasionné plus d'une sanglante émeute. Il faut attendre cette réforme non de la force, mais de la diffusion des lumières, qui finira par montrer à tous que ces délivrances prétendues gratuites ne sont en réalité qu'une déception. Toute commune en effet a des dépenses à faire, elle a des employés à payer, des rues à paver, des chemins à entretenir, des écoles à construire, des églises à réparer, des fontaines à élever; or, si elle est privée du revenu que ses forêts pourraient lui fournir, il faut bien qu'elle se procure soit par l'octroi, soit par des centimes additionnels, les sommes dont elle a besoin. Elle prend donc d'un côté ce qu'elle donne de l'autre, et l'habitant, qui paie sous forme d'impôt la valeur, et au-delà, des bois dont il s'imagine jouir gratuitement, ne bénéficie en aucune façon de cette espèce de communisme. La classe réellement pauvre y est peut-être moins intéressée encore que toute autre, puisque pour avoir droit à l'*affouage* il faut avoir un foyer (*focus*) et par conséquent être dans une posi-

(1) On appelle *coupe annuelle* la quantité de bois que l'on peut exploiter chaque année dans une forêt sous la condition d'en maintenir la production constante. Cette quantité, déterminée par l'*aménagement*, est, suivant le mode de traitement adopté, basée sur le volume de bois à abattre ou sur l'étendue boisée à exploiter, et exprimée par conséquent soit en mètres cubes, soit en hectares.

tion relativement aisée. Cette institution tend du reste à disparaître, et dans toutes les villes où l'administration municipale est entre les mains d'hommes éclairés, on suit l'exemple de l'état et des particuliers en vendant les coupes, au lieu de les partager en nature. Quant aux indigens, on vient à leur aide soit par des secours en argent, soit même par des distributions de bois, qui se trouvent ainsi limitées aux véritables indigens.

L'état, ne consommant pas les produits de ses forêts, ne peut en tirer parti qu'en les livrant au commerce à un prix qui se règle, comme celui de toutes les marchandises, par les lois de l'offre et de la demande. Ces ventes, faites au profit du trésor, comprennent toutes les coupes à exécuter dans les forêts domaniales (1), sans qu'on puisse en détourner aucune partie pour les affecter à une autre destination, ou même pour les employer aux diverses exigences des administrations publiques. Comme les simples particuliers, celles-ci sont tenues d'acheter les bois qu'il leur faut; il n'y a d'exception que pour la marine, qui est autorisée à prendre dans les coupes et à utiliser pour son service les pièces reconnues propres aux constructions navales.

Les ventes de bois peuvent être effectuées de deux manières : ou bien le propriétaire fait exploiter lui-même et à ses frais les bois compris dans la coupe annuelle, et après les avoir fait débiter en pièces de charpente ou de chauffage, les livre en détail au consommateur, ou bien, laissant sa coupe sur pied, il l'adjuge au plus offrant, en lui abandonnant le soin d'abattre les arbres et d'en tirer le meilleur parti possible. L'acquéreur, qui est ordinairement un marchand de bois, agit alors pour son propre compte, et devient un intermédiaire entre le propriétaire et le public. Il semble, à première vue, que le premier de ces modes doive être de beaucoup le plus avantageux, puisque le propriétaire, en s'adressant directement au consommateur, doit profiter des bénéfices de l'intermédiaire, et que de plus, en vendant sa marchandise par lots de peu d'importance, il s'adresse à un nombre d'amateurs plus considérable qu'en la vendant sur pied, et doit dès lors en tirer un meilleur parti. Il n'en est rien cependant, et surtout dans les forêts domaniales la vente sur pied est à tous égards préférable. La chose est facile à comprendre. Dans une même coupe, on rencontre des arbres d'essences diverses et de dimensions variables, propres à des usages très différens; pour que cette coupe puisse atteindre toute la valeur qu'elle comporte, il faut que les arbres soient débités de la manière la plus avantageuse eu égard à l'état du marché. Un chêne par exemple qui peut donner indiffé-

(1) La vente des bois dans les forêts domaniales a produit 31,282,842 francs en 1858.

remment une pièce de charpente, des madriers, des lattes, des traverses de chemins de fer ou du merrain, n'aura pas la même valeur, quelle que soit l'espèce de marchandises qu'on en aura tirée : ce sont les besoins de la consommation qui, par la hausse des prix, doivent décider l'exploitant en faveur de l'une ou de l'autre. On conçoit que, pour être au courant de ces besoins et suivre les oscillations du marché, il faut y être directement intéressé; l'état n'a pour cela aucune des qualités requises. Le marchand de bois au contraire, dont la fortune est engagée, ne néglige rien pour être bien informé, et se trouve à même de débiter les arbres qu'il exploite le plus avantageusement possible. De plus il a des chantiers et peut y conserver sa marchandise jusqu'au moment où il trouve à s'en défaire, tandis que, les bois abattus et façonnés, l'état est obligé de les vendre, à quelque prix que ce soit. L'état d'ailleurs, s'il se mêlait de spéculations industrielles ou commerciales, sortirait complétement du cercle de ses attributions. Si, comme nous l'avons précédemment prouvé, il est indispensable qu'il soit propriétaire de forêts tant à cause de l'influence climatologique qu'elles exercent que pour garantir à la société un approvisionnement continu en produits ligneux, son action doit se borner à en assurer la conservation et à en porter la production en matière au plus haut point. Quant à débiter cette matière et à la mettre à la portée du consommateur, c'est l'affaire de l'industrie privée, qui, sachant l'utiliser le mieux possible, peut d'un autre côté la payer à l'état exactement ce qu'elle vaut.

En France, on a compris depuis longtemps l'avantage de la vente sur pied, et tous les ans l'administration forestière met en adjudication les coupes à effectuer dans les forêts domaniales. Dans quelques cas exceptionnels, il y a même avantage à vendre ces coupes à l'avance, et en bloc, pour un certain nombre d'années successives. C'est ce qui arrive quand les travaux d'exploitation nécessitent des capitaux considérables que les produits d'une seule année ne pourraient rembourser. Ce système est notamment mis en pratique dans les forêts domaniales de la Corse. Cette île est parcourue du nord au sud, depuis le Cap-Corse jusqu'à Bonifacio, par une chaîne de montagnes abruptes, de constitution granitique, dont le point culminant, le Monte-Rotondo, n'a pas moins de 2,800 mètres; des rameaux importans, qui s'échappent de cette immense arête, courent latéralement jusqu'à la mer, formant entre eux des vallées étroites et irrégulières dont le fond est occupé par des torrens aux eaux rapides et profondes. De belles forêts, derniers vestiges de celles qui couvraient autrefois l'île entière, détruites par les dévastations des Génois et les incendies des bergers, tapissent encore les flancs presque inaccessibles de la plupart de ces montagnes. Elles

renferment des essences précieuses, dont l'une surtout, le *pin laricio*, particulier à la Corse, atteint de très belles dimensions qui permettraient de l'employer pour la mâture des navires. Jusqu'à ces derniers temps, l'absence complète de voies de communication rendait à peu près impossible toute espèce d'exploitation, et ce n'est que depuis la construction d'un certain nombre de routes spéciales qu'on commence à tirer parti de ces richesses, qui se perdaient sans profit faute de moyens d'extraction. Malgré ces routes, l'exploitation de ces forêts ne peut avoir lieu sans des déboursés considérables : il faut construire des barrages sur les cours d'eau pour le flottage des bois, acheter des chevaux et des voitures pour les transporter hors de la coupe, établir des scieries, organiser des chantiers, enfin faire venir des ouvriers étrangers, puisque l'aversion des Corses pour le travail ne permet pas d'employer les gens du pays. Qui donc voudrait se résoudre à des frais de cette nature, s'il ne pouvait compter sur des bénéfices assurés? C'est ce que l'administration forestière a compris : aussi les coupes sont-elles adjugées en Corse pour cinq années au même entrepreneur, à la charge de remettre à l'état, à l'expiration de ce délai, les travaux divers exécutés par lui. En France au contraire, où les capitaux à engager sont relativement peu considérables, puisqu'on trouve partout des ouvriers et des voies de communication à peu près suffisantes, on se borne à vendre dans chaque forêt les bois à exploiter dans l'année; l'état bénéficie par là des hausses qui peuvent se produire dans la valeur vénale de sa marchandise.

En Allemagne, l'usage de la vente sur pied est peu répandu. Plus encore qu'en France, l'état y étend son action sur le domaine de l'activité privée, et se croit tenu à une espèce de tutelle envers les particuliers. Il n'a eu garde de faillir à cette mission pour ce qui concerne les forêts. Au lieu de se borner à produire le bois et d'abandonner, comme chez nous, à l'initiative individuelle le soin de le façonner de la manière la plus avantageuse et de le transporter là où le besoin s'en fait sentir, il s'occupe lui-même d'assurer l'approvisionnement des marchés, et se met directement en rapport avec le consommateur. L'administration forestière fait elle-même exploiter les coupes par des ouvriers spéciaux, puis elle en vend les produits, tantôt par lots en adjudication publique, tantôt à bureau ouvert à un prix fixé à l'avance. Quelquefois aussi elle passe des marchés avec certains industriels, et s'engage à leur livrer pour une ou plusieurs années les bois nécessaires à leurs usines. Ce système est peut-être, au point de vue cultural, préférable à celui de la vente sur pied, parce qu'il permet de mieux diriger les exploitations; mais il est tout à fait incompatible avec les règles d'une bonne administra-

tion, et impose à l'état des attributions qui ne sont pas les siennes. Cependant il pourra parfois convenir aux particuliers, par exemple lorsque dans la localité, le commerce des bois faisant défaut, les populations riveraines des forêts sont forcées de venir s'y pourvoir des bois dont elles ont besoin, et lorsqu'on aura des personnes sûres pour les charger du recouvrement des créances. Dans toute autre condition, la vente sur pied devra être préférée.

Avant de procéder à la vente, il faut spécifier d'une manière précise quelle est la chose vendue. On commence, pour cela, par fixer *l'assiette de la coupe*, c'est-à-dire par déterminer sur le terrain, au moyen de tranchées, de bornes, ou d'autres signes matériels, la partie de la forêt sur laquelle l'exploitation devra porter. Cela fait, il reste à désigner les arbres qui dans cette enceinte sont compris dans la coupe, ou, ce qui revient au même, ceux qui n'y sont pas compris; cette opération s'appelle *balivage*. Quel que soit le mode de traitement auquel une forêt est soumise, il est rare qu'on exploite en une fois tout le matériel existant. Dans les futaies, quand on entame un massif, on laisse sur pied un certain nombre d'arbres destinés à produire des semences pour opérer la régénération de la forêt, et ce n'est que plus tard, lorsque le sol s'est complétement couvert de jeunes semis, qu'on vient successivement enlever les arbres ainsi conservés. Dans les taillis, quoique la reproduction doive s'opérer par les rejets de souches, on conserve néanmoins sous le nom de *baliveaux* les sujets les mieux venans appartenant aux essences les plus précieuses, destinés à fournir des graines pour remplacer les souches épuisées, et à donner dans l'avenir des bois de grandes dimensions, propres à la charpente et à l'industrie. Afin de laisser sur ces arbres à mettre en réserve un signe extérieur qui les indique aux marchands de bois et aux bûcherons comme n'étant pas compris dans la coupe, on se sert d'un marteau dont la partie antérieure est tranchante comme une hache, et dont le dos présente en saillie le chiffre du propriétaire. Ce chiffre pour les forêts de l'état se compose des deux lettres A F (administration forestière). Le tranchant du marteau sert à enlever à l'arbre une partie de l'écorce, et le dos à imprimer sur le bois mis à nu ces lettres, qui doivent rester comme empreinte. Un procès-verbal constate le nombre et la nature des arbres ainsi marqués, afin qu'on puisse les retrouver intacts une fois l'exploitation terminée. L'acquéreur de la coupe est responsable de tout déficit et puni d'une forte amende pour chaque réserve manquant au moment du récolement.

Concurremment avec le *balivage*, on procède à l'estimation des arbres qui doivent être abattus, et qui constituent en réalité la chose vendue. Cette estimation faite à vue d'œil, ou au moyen d'instru-

mens spéciaux, a pour but de faire connaître exactement le volume à exploiter. L'application à ce volume du prix courant des différentes espèces de bois donne la valeur vénale de la coupe à mettre en vente.

L'usage du marteau pour marquer les arbres à réserver est général; il est adopté par les particuliers aussi bien que par l'état, et répandu à peu près dans toute l'Europe. Il est d'ailleurs fort ancien, ainsi que le constatent les vieilles ordonnances sur les eaux et forêts. Autrefois il y avait des agens spéciaux préposés à la garde du marteau royal; ils portaient le nom de *garde-marteaux*, et étaient placés sur le même rang que les officiers supérieurs des maîtrises. Aujourd'hui les marteaux de l'état, conservés dans des étuis que ferment deux clés, sont déposés chez l'agent forestier chef de service, et ne doivent être employés qu'en présence de deux agens (1). Le marteau symbolise la profession du forestier, comme la pioche celle du mineur.

II.

La saison la plus favorable pour l'abatage des arbres, dit l'auteur d'un intéressant ouvrage sur l'exploitation des bois, M. Nanquette, paraît être la fin de l'automne et l'hiver. — Pour les essences feuillues, la question n'est pas douteuse; il est aujourd'hui reconnu que les bois coupés à ce moment sont d'une durée plus longue lorsqu'ils sont mis en œuvre, et brûlent plus facilement tout en donnant plus de chaleur que ceux qui sont coupés à toute autre époque. Pour les bois résineux au contraire, nombre de praticiens prétendent qu'il y a avantage à les exploiter en été, et qu'en prenant la précaution de les écorcer immédiatement, ils acquièrent une grande dureté tout en devenant plus légers. Dans bien des localités, les bûcherons attribuent à l'âge de la lune au moment de l'abatage une grande influence sur la qualité des bois. Ce préjugé, fort ancien du reste (2), a été combattu au siècle dernier par Duhamel,

(1) L'emploi de faux marteaux et l'imitation de l'empreinte du marteau de l'état sont assimilés par la loi à la contrefaçon des timbres et punis des travaux forcés à temps. Très fréquent autrefois, ce crime, grâce à une surveillance plus active, a aujourd'hui presque disparu.

(2) « Faites attention, dit Caton l'Ancien (148 ans avant Jésus-Christ) dans son ouvrage sur l'agriculture, de n'abattre l'orme, le pin, le noyer ou quelque bois que ce soit, qu'au déclin de la lune, après midi et lorsque le vent du sud ne soufflera pas. Ces espèces d'arbres sont bons à couper lorsque leur semence est mûre... Ne touchez ni au bois ni au vin tant que le vent du sud soufflera, si ce n'est dans le cas de la plus grande nécessité. » Olivier de Serres fait des recommandations analogues.

et les expériences directes qu'il fit à ce sujet constatent que cette opinion n'a rien de fondé.

Afin d'éviter que l'arbre en tombant n'occasionne trop de dommage aux jeunes semis qui végètent à son pied, on l'ébranche avant de l'abattre. C'est une opération fort dangereuse, qui exige beaucoup de sang-froid et d'habileté. Un bûcheron muni de crampons aux pieds et aux mains grimpe jusqu'au sommet; il s'attache au tronc avec une corde, puis, au moyen d'une hache bien aiguisée, qu'il manie des deux mains, il coupe au-dessus de sa tête les branches qu'il rencontre; il faut qu'il s'écarte au premier craquement et tourne aussitôt de l'autre côté de la tige, sous peine d'être entraîné dans la chute. L'arbre est abattu, soit à la scie, soit à la hache, puis façonné en produits marchands. Ces produits forment trois catégories principales : les bois de service, les bois d'industrie, les bois de feu.

Les bois de service sont ceux qui sont employés pour les constructions navales ou civiles. L'approvisionnement de nos arsenaux maritimes en bois de construction a été l'une des plus constantes préoccupations des divers gouvernemens qui depuis l'administration de Colbert se sont succédé en France. En vertu du droit de martelage qui lui avait été conféré par l'ordonnance de 1669, la marine exerçait un véritable droit de préemption sur tous les bois de chêne propres à son usage compris dans les coupes de toutes les forêts du royaume, qu'elles appartinssent à l'état, aux communes ou aux particuliers. Ce droit fut supprimé pour ces dernières en 1837; mais, quoique maintenu pour les autres, il ne fut plus exercé à partir de cette époque : la marine dut dès lors se procurer par la voie du commerce les bois dont elle avait besoin, et mit en adjudication publique les fournitures des arsenaux. Après une expérience de vingt années, on crut reconnaître l'insuffisance de ce système, et l'on revint, du moins partiellement, à l'ancien martelage. Un décret du 16 octobre 1858 autorise en effet la marine à se pourvoir directement dans les forêts domaniales, et à distraire des ventes, pour les employer à son service, les arbres qui y sont propres. Les dispositions de ce décret, qui ne s'étendent ni aux forêts communales, ni aux forêts particulières, respectent donc le droit de propriété, qu'avaient méconnu les anciennes ordonnances; mais elles sont encore appliquées depuis trop peu de temps pour qu'on puisse dire si elles présentent réellement un avantage sur le mode d'approvisionnement suivi jusqu'alors. Les essences dont la marine fait chez nous à peu près exclusivement usage sont le chêne et le pin de Riga : le premier pour la coque du navire, membrure et bordages, le second pour la mâture. Ces pièces atteignent en général un prix fort élevé, parce qu'elles doivent pré-

senter une grande homogénéité et n'avoir aucune tare. En Angleterre, où les forêts sont peu nombreuses, on remplace souvent le chêne par l'acajou et par le teck, bois incorruptible qui vient de l'Inde.

Les bois employés dans les constructions civiles sont plus variés. Au chêne, cette essence d'élite, cet arbre gaulois par excellence, il faut ajouter le sapin, l'épicéa, le pin sylvestre, le mélèze, etc. Les pièces de charpente sont équarries sur place. Cette opération, en dépouillant les arbres de leur écorce et d'une partie de l'aubier, en réduit le volume et en rend dès lors le transport plus facile. C'est ainsi qu'arrivent à Paris, du fond des Vosges et du Jura, ces immenses tronces de sapin employées aux échafaudages que tout le monde a pu voir, suspendues par de fortes chaînes au-dessous de longues voitures à deux roues, se balancer à droite et à gauche dans nos rues encombrées.

Lorsque les arbres sont destinés à être transformés en planches, ils sont ou sciés sur place ou transportés à cet effet dans des scieries mécaniques. Le sciage sur place, ordinairement pratiqué pour le chêne, est effectué par des ouvriers spéciaux appelés scieurs de long, qui, debout sur la pièce, montée elle-même sur un chevalet, suivent en poussant la scie un trait tracé au cordeau. C'est un travail long et pénible dont on cherche à s'affranchir, notamment en Angleterre, par l'emploi de petites scieries à vapeur susceptibles d'être transportées sur les différens points de la forêt. Les bois résineux au contraire, moins lourds et moins difficiles à transporter que le chêne, sont d'abord coupés en tronces de 4 mètres environ, puis amenés sous cette forme jusqu'à des scieries fixes, établies sur les cours d'eau à proximité des forêts, où ils sont débités en planches. C'est dans les Vosges surtout que cette industrie est répandue. Ces montagnes qui courent du sud au nord parallèlement au Rhin, en face de celles de la Forêt-Noire, leurs contemporaines dans l'âge de la création, sont formées soit de granit, soit d'une espèce de grès de couleur rougeâtre, aride et pulvérulent, appelé *grès vosgien*, qui constitue un sol trop maigre pour les céréales, mais merveilleusement propre à la culture forestière. Mieux avisés que ceux des Alpes, les montagnards des Vosges se gardèrent bien de dénuder leurs crêtes pour les transformer en pâturages : ils ne mirent en culture que le fond des vallées, conservant précieusement sur les montagnes les massifs boisés, qui sont à la fois pour eux une source de richesses et une garantie contre les ravages des torrens. Dans la partie la plus montagneuse de la chaîne, qui comprend les arrondissemens de Saint-Dié et de Remiremont, le sapin et l'épicéa sont les essences presque exclusives de ces forêts. Les planches qu'elles four-

nissent, expédiées sur tous les points de la France, y sont l'objet d'un commerce considérable auquel sont dues la plupart des fortunes de cette contrée. Rien de pittoresque comme ces scieries qu'on rencontre à chaque pas dans ces vallées boisées. Un ruisseau qui fait tourner en grondant une roue hydraulique, un nuage de fumée bleue qui s'échappe d'un hangar en planches et tranche sur le sombre feuillage de la forêt, des tronces de sapin éparses sur le sol et attendant leur tour, le bruit sourd et régulier de la scie qui tombe en mordant le bois, donnent à ces usines primitives un charme tout particulier. Une *scierie à plomb*, la plus simple de toutes, représente un capital d'environ 3,000 fr., et peut débiter annuellement trente mille planches, d'une valeur de 40,000 ou 45,000 fr. On a aussi installé des scieries à manivelle qui, faisant mouvoir plusieurs lames à la fois, façonnent cent mille planches et au-delà.

Après les bois de service viennent les bois d'industrie appelés aussi bois d'œuvre. Presque toutes les essences peuvent être utilisées de cette façon et appropriées à l'un quelconque de nos usages. Le chêne donne des traverses de chemins de fer, du merrain pour les tonneaux, des lattes, des bois de menuiserie de toute espèce; exploité en taillis, il fournit des échalas pour la vigne et des perches pour les galeries de mines. C'est de beaucoup l'essence la plus précieuse et celle qui, à raison des nombreux usages auxquels elle est propre, atteint partout le prix le plus élevé. L'emploi du hêtre est plus restreint; cette essence est spécialement recherchée pour les ouvrages de boissellerie; on en fait des attelles de colliers, des jantes de roues, des sabots, des manches d'outils, etc. Depuis l'invention du docteur Boucherie pour la conservation des bois, on le substitue au chêne pour les traverses de chemins de fer. Le charme est employé de préférence pour les objets qui ont à supporter une forte pression, tels qu'écrous, vis, roues d'engrenage, tandis que l'orme est d'un usage général dans la charronnerie. Le frêne, l'érable, le bouleau, les résineux, et jusqu'aux arbrisseaux comme le houx et le buis, donnent des bois de menuiserie ou servent à alimenter des industries locales quelquefois importantes, comme celle des tabatières dans le Jura ou celle des instrumens de musique en Hongrie et dans la Forêt-Noire.

Tous ces objets sont sinon entièrement fabriqués sur place, du moins ébauchés et dégrossis : les bois reçoivent une première façon en forêt et ne sont livrés qu'ensuite aux charrons, aux tonneliers, aux menuisiers qui les mettent en œuvre. Les ouvriers employés à ces travaux ne sont plus, à proprement parler, des bûcherons, ce sont des hommes spéciaux qui viennent souvent de fort loin et qui sont en général très bien payés. Il est en effet de l'intérêt des mar-

chands de bois d'employer des gens très habiles, qui, sachant tirer d'une pièce tout ce qu'elle peut donner, ne gaspillent pas la matière en pure perte. Sur quelques points, en Alsace notamment, où l'on fabrique une grande quantité de sabots à la destination de l'Amérique et de l'Algérie, on a cherché à remplacer le travail de l'homme par celui de la machine, qui fonctionne plus vite et plus régulièrement. Cet usage se généralisera probablement bientôt, et la locomobile finira sans doute par rendre, dans l'exploitation des forêts, des services analogues à ceux qu'elle a rendus à l'agriculture. C'est ainsi que l'homme, affranchi peu à peu de la partie la plus pénible de ses travaux, s'élève graduellement du rang de l'esclave à celui d'un être intelligent qui maîtrise et gouverne à son gré les forces naturelles qu'il parvient à s'assujettir.

Tout ce qui dans une coupe ne peut être utilisé pour la charpente et l'industrie est transformé en bois de feu : ce sont des bois moins précieux, et qui, à volume égal, représentent une valeur moindre que ceux qui sont propres à d'autres usages. Dans les essences résineuses, dont les tiges droites et élancées sont utilisées presque jusqu'au sommet soit pour la fente, soit pour le sciage, les cimes seulement sont converties en chauffage : c'est à peine 20 pour 100 du volume total, tandis que le bois d'œuvre s'élève à 80 pour 100. Dans les futaies feuillues, où les tiges sont moins régulières et les branches plus étalées, la proportion des bois d'œuvre diminue sensiblement, et quand elle s'élève à 60 pour 100, c'est déjà énorme. Dans les taillis enfin, on ne fait guère que des bois de feu, et c'est à peine si les réserves, qui tombent dans les exploitations, peuvent donner un cinquième du volume total susceptible d'être employé comme bois de service ou d'industrie.

Le bois de feu comprend le bois de chauffage, le bois à charbon et les bourrées. Le bois de chauffage, celui qui flambe dans nos cheminées, est livré à la consommation un an environ après la coupe, débité en bûches dont la longueur varie, suivant les localités, de 1 mètre à 1^{m} 33. Ce délai est nécessaire pour qu'il perde l'humidité intérieure qu'il renferme et qu'il puisse brûler facilement et sans charbonner. Les essences qui donnent le meilleur chauffage sont le charme, le hêtre et le chêne. Les bois résineux éclatent au feu, et, comme les bois blancs, ils brûlent très vite en donnant une flamme claire : aussi ne sont-ils guère employés dans les usages domestiques; ils sont recherchés au contraire par les boulangers et les chaufourniers, parce qu'ils portent rapidement les fours à une haute température. A défaut de ces bois, ils emploient des bourrées qui sont formées des parties les plus ténues des branches, réunies entre elles par un lien.

Les parties de l'arbre trop faibles pour donner du chauffage, trop fortes pour entrer dans les bourrées, sont le plus souvent converties en charbon. Cette opération a pour but d'éliminer de la matière ligneuse tous les élémens inutiles à la production de la chaleur, de manière à ne conserver que le carbone, qui seul est nécessaire à la combustion. L'expulsion de ces substances diverses réduit de 80 pour 100 environ le poids de la matière à transporter, et permet de la livrer au consommateur à un prix bien inférieur à celui du bois brut qui produirait le même effet calorifique. La carbonisation s'effectue sur le parterre même des coupes, en disposant les bois en forme de meules qu'on recouvre d'une couche de terre, et dans lesquelles on met le feu ; la combustion s'opère lentement, lançant par divers soupiraux pratiqués dans cette espèce de volcan des colonnes épaisses d'une fumée jaunâtre qui de loin font croire à un incendie. Il faut dix-huit jours environ pour que la carbonisation soit complète. C'est surtout dans les pays d'usines, où le charbon est employé comme combustible, que cette opération s'effectue sur une grande échelle, et qu'il importe de la conduire avec soin, de façon à éviter toute perte de matière. A cette condition et grâce au nerf que leur donne le combustible végétal, nos fers au bois, malgré leurs prix relativement élevés, pourront encore lutter avec avantage contre les fers au coke que l'Angleterre se prépare à nous envoyer.

Tous ces travaux d'exploitation sont exécutés par une population nombreuse d'ouvriers dont l'existence se passe au fond des bois, et dont les mœurs sont peu connues. La diversité même de ces travaux, qui exigent des aptitudes spéciales, établit entre les ouvriers de la forêt des différences sensibles. Les bûcherons proprement dits ne font en général qu'abattre les arbres et façonner le bois de feu, tandis qu'autour d'eux les scieurs de long, les fendeurs, les sabotiers, les boisselliers, les cercliers, les charbonniers, transforment le bois de mille manières. Le métier de bûcheron est à la fois pénible et dangereux, quoique cependant La Fontaine ait un peu chargé les couleurs à cet endroit :

> Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
> En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
> Point de pain quelquefois et jamais de repos.

Le bûcheron est souvent pauvre, mais il n'est jamais misérable. Habitant à proximité de la forêt, où l'appellent ses travaux, il possède le plus souvent une petite maison, un lambeau de terre qu'il cultive avec sa famille, une ou deux vaches qu'il envoie paître au dehors sous la garde d'un enfant. Pendant l'été, c'est-à-dire quand le travail chôme en forêt, il se fait moissonneur ou terrassier, et

trouve toujours à s'occuper à cette époque de l'année, où les bras font si souvent défaut dans les campagnes. Le vrai bûcheron est en général fidèle à sa forêt; il y travaille pour tous ceux qui y ont acheté des coupes, et ne la quitte pas pour chercher ailleurs un salaire plus élevé. Cette forêt qu'il habite depuis son enfance, il en sait l'histoire, il a suivi toutes les transformations qu'elle a subies, et pourrait dire à quelles opérations elle doit son état actuel. Il en connaît tous les arbres, les uns pour les avoir vu planter, les autres pour s'être rendu compte de l'époque où, arrivés à maturité, ils tomberont sous sa cognée. A la forme, à la hauteur, à mille signes imperceptibles pour le vulgaire, il les distingue les uns des autres, et s'en sert comme de guides infaillibles pour retrouver son chemin au plus profond des massifs.

Contrairement aux bûcherons, les charbonniers et autres ouvriers qui façonnent le bois sont en général des étrangers; employés à l'année par les marchands de bois, ils vont de forêt en forêt partout où ceux-ci ont besoin de leurs services: tels sont les fendeurs et sabotiers de l'Aisne et de la Nièvre, qui, renommés pour leur habileté, s'en vont au loin exercer leur industrie. Ils installent leur atelier dans une espèce de hangar en planches, où ils travaillent toute la journée, et se bâtissent pour la nuit des cabanes formées de pièces de bois recouvertes de terre. Ils passent ainsi six ou huit mois de l'année au milieu des forêts, n'en sortant que pour aller chaque dimanche au village voisin renouveler la provision de viande et de pain dont ils ont besoin pour la semaine. Ces ouvriers formaient autrefois avec les bûcherons des corporations puissantes connues sous le nom de *bons cousins des bois*, dans lesquelles on ne pouvait entrer sans une initiation préalable. Ils avaient des signes mystérieux qui leur permettaient de se faire reconnaître dans toutes les forêts. Suivant M. Émile Laurent (1), ce compagnonnage, qui s'est constamment isolé de tous les autres, existerait encore dans une grande partie de l'Europe et aurait conservé son antique cérémonial. La Forêt-Noire, les Alpes, le Jura, seraient peuplés de ces initiés. Moins exclusifs que les compagnons des autres corps d'état, ils s'agrégeraient des personnes de toutes les classes auxquelles ils rendraient à l'occasion tous les bons offices possibles, et, en cas de persécution, leur ouvriraient le sein de leurs forêts comme un inviolable asile.

(1) Voyez, dans le *Journal des Économistes* (février 1860), *le Compagnonnage*, par M. Émile Laurent; voyez aussi l'*Histoire des Forêts de la Gaule*, par M. A. Maury.

III.

Le bois, qui est d'un usage si général, est malheureusement d'une durée restreinte. Sous l'influence des changemens de température, il travaille, se tourmente et se fend; exposé à l'humidité, il pourrit rapidement; plongé dans l'eau ou conservé dans des lieux secs, il est attaqué par des insectes qui le perforent de tous côtés. De tout temps on s'est appliqué à lutter contre ces causes de destruction, et des moyens sans nombre ont été employés pour donner au bois une plus grande durée. Dans un mémoire à l'Académie des Sciences, Buffon rapporte que, Vitruve ayant émis l'opinion que les arbres écorcés sur pied et abattus seulement après leur mort sont préférables, comme résistance et durée, aux arbres abattus encore verts, et donnent des charpentes beaucoup meilleures, il résolut de vérifier ce fait. Les expériences auxquelles il se livra confirmèrent entièrement les assertions de l'architecte romain. « La cause physique de cette augmentation de solidité et de force, dit Buffon, se présente d'elle-même; il suffit de savoir que les arbres augmentent en grosseur par couches additionnelles de nouveau bois qui se forment entre l'écorce et le bois ancien. Nos arbres écorcés ne forment point ces nouvelles couches, et quoiqu'ils vivent encore après l'écorcement, ils ne peuvent grossir. La substance destinée à former le nouveau bois se trouve donc arrêtée et contrainte de se fixer dans tous les vides de l'aubier et du cœur même de l'arbre, ce qui en augmente nécessairement la solidité, et doit par conséquent augmenter la force du bois, car j'ai toujours trouvé, par plusieurs épreuves, que le bois le plus pesant est aussi le plus fort. » L'emploi de ce procédé ne s'est néanmoins pas généralisé, parce qu'il paraît que les bois ainsi obtenus sont très sujets à se fendre.

Dans les arsenaux maritimes, où des approvisionnemens considérables de bois précieux sont accumulés en attendant qu'ils soient mis en œuvre, on les enfouit dans les vases molles du littoral, afin de les mettre à l'abri du *taret naval*, sorte de ver qui creuse ses galeries dans l'intérieur des pièces et cause les plus grands dommages. Dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences en 1848, M. de Quatrefages avait proposé de conserver ces bois dans des bassins spéciaux contenant une certaine quantité de sublimé corrosif. Un demi-kilogramme de cette substance pour 20,000 mètres cubes d'eau suffit pour détruire la fécondation des œufs du taret et empêcher sa reproduction.

La peinture à l'huile, le goudron, ont également pour but d'empêcher la décomposition des bois, en les mettant à l'abri du con-

tact de l'air et de l'humidité qu'il renferme. Ces moyens, dont l'efficacité n'est pas douteuse pour les objets exposés à l'air libre, sont tout à fait insuffisans pour les pièces qui, comme les traverses de chemins de fer, les pilotis, les poteaux télégraphiques, sont en totalité ou en partie enfouies en terre ou plongées dans l'eau. Dans ces conditions, le meilleur bois, c'est-à-dire le cœur de chêne, se décompose complétement en moins de dix années. Il fallait donc s'attendre à des frais ruineux d'entretien, si l'on ne parvenait à trouver un procédé de conservation plus énergique. Le problème était posé depuis longtemps : il s'agissait de faire pénétrer jusque dans les fibres de la matière ligneuse un liquide anti-septique capable d'en empêcher la décomposition; mais ce n'est qu'après des tâtonnemens nombreux qu'on est arrivé dans ces dernières années seulement à un résultat satisfaisant.

Plusieurs procédés ont été et sont encore employés pour opérer la pénétration des bois. Le plus ancien, mais le moins parfait, consiste simplement à immerger la pièce dans le liquide conservateur et à l'y laisser assez longtemps pour qu'elle puisse s'en imprégner. Il est indispensable que le bois soit très sec, pour que ce liquide, qui est ordinairement une dissolution de sulfate de cuivre, puisse s'infiltrer entre les fibres du tissu ligneux. Malgré cette précaution, la pénétration n'est jamais que superficielle, et si elle réussit à prolonger la durée du bois, elle est impuissante à en assurer la complète conservation.

Un second moyen a été imaginé en 1831 par Bréant, vérificateur-général de la monnaie à Paris. La pièce de bois est placée dans un cylindre métallique renfermant le liquide à injecter; au moyen d'une presse hydraulique, on opère dans ce cylindre une pression de dix atmosphères qui, refoulant les gaz contenus dans le tissu ligneux, y fait pénétrer le liquide. Des pièces de sapin injectées, par ce système, d'un mélange de résine et d'huile siccative, et employées à la construction du pont Louis-Philippe en 1835, ont été retrouvées intactes en 1848, tandis que des madriers de chêne non préparés avaient déjà dû être remplacés dans l'intervalle. Importé en Angleterre, ce procédé fut perfectionné par Bethel, qui imagina d'employer comme liquide à injecter la créosote, substance produite par la distillation de la houille, et en obtint d'excellens résultats (1). Au nombre des procédés qui opèrent l'injection au moyen

(1) M. Gauthier-Villars, dans une remarquable étude sur la conservation des bois (*Annales Télégraphiques*, juin 1860), nous apprend que l'emploi de la créosote comme anti-septique a donné naissance à une industrie assez singulière. Cette substance agit sur tous les corps organisés aussi bien que sur le bois, et transforme en momies les cadavres introduits dans le cylindre injecteur. Des spéculateurs ont imaginé de mettre

d'une forte pression, il faut encore ranger celui que MM. Légé et Fleury-Pironnet, du Mans, ont récemment mis en pratique. Ce procédé consiste à faire passer d'abord un courant de vapeur d'eau dans le cylindre qui renferme le bois à injecter, de manière à entraîner les gaz et matières solubles qu'il contient, puis à effectuer le vide au moyen de la condensation de cette vapeur, enfin à introduire une dissolution de sulfate de cuivre sur laquelle on exerce, comme précédemment, une pression de dix atmosphères. L'opération dure deux heures trois quarts, pendant lesquelles on peut injecter deux cents traverses. Le prix de revient est de 10 francs environ par mètre cube de bois préparé. Ce système est employé depuis trop peu de temps encore, pour qu'on puisse en apprécier l'efficacité relative.

Le troisième mode de pénétration repose sur la substitution d'un liquide conservateur à la séve qui se trouve dans les bois verts. L'invention en est due à M. le docteur Boucherie, de Bordeaux, et remonte à 1838. D'après le brevet pris à cette époque, l'injection devait s'opérer par la succion même des feuilles et par l'aspiration au moyen de laquelle l'arbre puise dans le sol les sucs dont il se nourrit. On sait en effet qu'il existe dans les plantes un mouvement analogue à celui de la circulation du sang chez les animaux. La séve, qui n'est d'abord que de l'eau absorbée par les racines, est l'agent mécanique de ce mouvement; elle pénètre dans toutes les parties du végétal; mise en contact avec l'atmosphère par l'intermédiaire des feuilles, elle absorbe une certaine quantité de carbone, se transforme en gomme, en cellulose, en fécule, et redescend vers les racines en formant entre l'écorce et le bois une nouvelle couche ligneuse. M. Boucherie imagina donc de substituer à l'eau pompée par les racines un liquide anti-septique, se servant de la végétation même pour le faire pénétrer jusqu'au cœur de l'arbre. Ce procédé, très simple en apparence, était d'une application trop difficile et trop dispendieuse pour être pratiqué sur une grande échelle; il fut abandonné pour celui qui est actuellement en usage, et qui consiste à expulser la séve au moyen de la pression même et de la filtration du liquide à injecter. A cet effet, la pièce de bois, coupée à la longueur voulue, mais encore recouverte de son écorce, est couchée sur un chantier; à l'une des extrémités est adaptée une enveloppe de toile imperméable qui communique, au moyen d'un tube en caoutchouc, avec un réservoir placé à dix mètres environ au-dessus du sol. La pression opérée, par suite de cette élévation, sur une section de la pièce de bois suffit pour en expulser la séve, qui s'écoule par la

cette propriété à profit pour monter une fabrique de mômies, dont ils vendent les produits aux amateurs trop fanatiques des antiquités égyptiennes.

section opposée, et pour y substituer le liquide conservateur. Le liquide placé dans le réservoir est en général une dissolution de sulfate de cuivre, dans la proportion de 1 kilogramme de sel pour 100 kilogrammes d'eau. C'est celui auquel de nombreux essais ont fait donner la préférence, car il assure au bois une durée à peu près indéfinie. Voici à ce sujet l'opinion des administrateurs du chemin de fer du Nord devant le jury de l'exposition universelle de 1855 : « Les traverses injectées, en service depuis 1846, sont aujourd'hui comme le jour où elles ont été posées, et il n'est pas possible d'assigner de limite à leur durée. » D'un autre côté, l'administration des télégraphes a constaté que 230,000 poteaux, dont la préparation remonte à 1844, sont encore dans un état parfait de conservation, tandis que les poteaux non injectés sont hors de service au bout de trois ou quatre ans.

Cette découverte, qui avait entraîné l'inventeur dans des dépenses considérables, a été jugée assez importante pour motiver en sa faveur une exception, peut-être unique, à l'ancienne loi sur les brevets d'invention. Le brevet pris par lui le 10 juin 1841, qui devait expirer fatalement quinze ans plus tard, c'est-à-dire le 10 juin 1856, a été, par une loi spéciale, prorogé de six années : il assure ainsi jusqu'en 1862 à M. Boucherie les bénéfices exclusifs de son invention. M. Boucherie a, moyennant une redevance de 3 fr. par mètre cube de bois injecté, cédé ses droits à une compagnie qui a établi des chantiers dans la plupart de nos grandes forêts, notamment dans celles de Compiègne, de Villers-Cotterets, de Lyons. Outre cette redevance, le prix de l'injection est par mètre cube de 13 fr. 70 c. A côté de nombreux avantages, le système de M. Boucherie présente cependant un grave inconvénient : c'est la nécessité où l'on se trouve d'opérer sur des bois en grume, c'est-à-dire encore recouverts de l'écorce : il en résulte une augmentation de dépense, puisqu'il faut injecter plus de matière qu'on n'en peut utiliser. De plus cette matière devient fort dure et très difficile à travailler. Néanmoins, au point de vue de la conservation proprement dite, ce procédé paraît l'emporter de beaucoup sur ceux dont nous venons de parler. Cela tient à ce que l'opération est effectuée sur des bois encore verts, et que, dans ces conditions, le sulfate de cuivre forme, avec les substances diverses qu'ils renferment, des combinaisons inaltérables qui résistent à tous les lavages. Il n'en est pas de même quand on injecte des bois secs, puisqu'il ne se produit ici qu'une simple interposition, entre les fibres du bois, du liquide conservateur, qui peut à la longue être entraîné par les eaux.

Toutes les essences ne sont pas également aptes à se laisser pénétrer. Le hêtre, le bouleau, le peuplier, le sapin, l'épicéa, tiennent

le premier rang; les autres résineux ne viennent qu'ensuite, parce que la résine qu'ils contiennent s'oppose en partie à l'infiltration du liquide; quant au chêne, il ne laisse imprégner que l'aubier, le cœur résiste d'une manière presque absolue. L'injection ne modifie en rien la constitution des bois, elle en assure la conservation, mais ne leur donne pas des propriétés physiques qu'ils n'ont pas naturellement. La force et l'élasticité, si nécessaires pour les bois de charpente et de marine, qui font du chêne le premier de nos bois, ne sauraient devenir, malgré l'injection préalable, l'apanage des bois tendres; mais ceux-ci, en devenant inaltérables, pourront remplacer le chêne partout où ces qualités ne sont pas indispensables. Les poteaux télégraphiques, les tabliers de pont, les traverses de chemins de fer, les *essis* (1) des toitures, si exposés aux alternatives de sécheresse et d'humidité, constituent jusqu'à présent l'emploi le plus fréquent des bois injectés. Ils ne paraissent même pas susceptibles d'entrer dans les constructions sous-marines, car les chlorures que renferme l'eau de la mer exercent une action sur le sulfate de cuivre et en détruisent les propriétés anti-septiques. Cependant, même dans les limites que nous venons d'indiquer, la préparation des bois a une influence immense sur le développement de la richesse publique. Il est facile de s'en convaincre. Tout le monde sait que nous sommes bien pauvres en futaies de chêne, et qu'il ne faudrait pas moins de cent-vingt ou cent-cinquante ans pour en reconstituer de nouvelles. S'il eût fallu dans ces conditions employer, comme on l'a fait d'abord, le chêne pour la confection des traverses de chemins de fer, le prix du mètre cube, double aujourd'hui de ce qu'il était en 1814, serait arrivé à un chiffre qui eût entravé la construction de notre réseau et augmenté dans une énorme proportion les frais d'entretien. Nous avons en ce moment 9,000 kilomètres de chemins de fer en activité; il en reste 7,000 environ à construire : c'est donc en tout 16,000 kilomètres, dont la moitié au moins doit être à double voie, et l'autre moitié à voie simple. En comptant les voies d'évitement, les gares, il faut à peu près 1,200 traverses par kilomètre et par voie, soit 58 millions pour le réseau tout entier, représentant, si ces traverses étaient en chêne, au prix actuel de 6 fr. l'une, un capital de 348 millions de francs. Chacune d'elles durant dix années, les frais annuels d'entretien seraient du dixième de ce capital, ou 34,800,000 fr. (2). L'emploi de traverses de hêtre injecté, qui ne

(1) Les *essis* ou *bardeaux* sont de petites planchettes de sapins très minces qui sont employées à la toiture des maisons. En Allemagne, les compagnies d'assurances demandent une prime moins élevée pour les maisons dans la construction desquelles on s'est servi d'*essis* injectés.

(2) Pour l'entretien seulement, il faudrait tous les ans près de 6 millions de traverses,

coûtent pas plus de 5 fr. pièce, et dont la durée peut être portée à cinquante ans, réduirait le capital engagé à 290 millions et les frais d'entretien à 5,800,000 fr. : c'est une économie de 58 millions sur le premier et de 29 millions sur le dernier; encore cette évaluation est-elle au-dessous de la vérité, puisque nous nous sommes servi, dans ce calcul, du prix actuel du chêne, au lieu du chiffre auquel il serait arrivé, si, comme nous l'avons dit, on n'eût pas trouvé le moyen de le remplacer. Qu'on fasse maintenant des calculs analogues pour les poteaux télégraphiques et les pièces employées dans les ponts, qu'on étende ensuite les résultats obtenus aux autres pays de l'Europe, et l'on sera convaincu que l'économie annuelle dont la société est appelée à bénéficier par suite de cette découverte devra se compter un jour par centaines de millions.

IV.

Le bois n'est pas le seul produit des forêts, parfois même il n'en est pas le principal; elles nous donnent en outre diverses substances d'une importance majeure, dont les trois plus utiles sont les écorces, le liége et la résine.

Les essences indigènes dont l'écorce est employée dans l'industrie sont le chêne, le bouleau, l'épicéa, l'aune et le tilleul. L'écorce de cette dernière est filamenteuse, flexible et tenace; elle sert à faire des nattes, des tapis et surtout des cordes, qui résistent mieux à l'humidité que celles de chanvre. Ce genre d'industrie est très répandu dans le département de l'Oise, où l'on rencontre des forêts entières peuplées de tilleuls. C'est, d'après Olivier de Serres, de là que vient le nom de Chantilly, qui n'est qu'une corruption de *champ de tillet* (*tilleul*).

Les écorces de chêne, d'épicéa, de bouleau et d'aune sont employées pour le tannage des peaux. Elles contiennent une certaine quantité de tannin ou acide tannique, qui, mis en contact avec la gélatine des peaux, forme avec elle le composé insoluble et imputrescible appelé cuir. C'est la base d'une industrie considérable, dans laquelle la supériorité de la France, constatée à l'exposition universelle de 1855, ne s'est point démentie, puisque la valeur des peaux ouvrées exportées à cette époque, qui était de 45,200,000 fr., s'est élevée en 1858 à 51 millions (1). Cette supériorité est attribuée en

représentant à peu près 600,000 mètres cubes de chêne, c'est-à-dire la production annuelle d'environ 80,000 hectares de forêts.

(1) Contrairement à l'opinion générale, la France l'emporte même de beaucoup sur la Russie, dont les cuirs ont cependant une si grande réputation. Les cuirs de Russie

grande partie à la bonne qualité de nos écorces de chêne et aux soins qu'on donne à l'écorcement. Cette opération n'est pratiquée que sur les arbres destinés à être abattus, c'est-à-dire sur ceux qui sont compris dans la coupe annuelle; elle s'effectue en général en avril ou mai, au moment où la séve du printemps se met en mouvement : c'est alors que l'écorce s'enlève le plus facilement et qu'elle renferme le plus de tannin. On commence par faire au pied de l'arbre une entaille circulaire assez profonde, puis avec un outil tranchant on fend l'écorce en lanières, et on l'arrache ensuite de bas en haut jusqu'au point où l'ouvrier peut atteindre; quant à celle des parties supérieures, on l'enlève après l'abatage. Les écorces sont séchées au soleil, puis liées en bottes de 16 kilogrammes, valant, suivant les localités, de 1 fr. à 2 fr. 25 c. la botte. Un hectare de taillis de chêne de vingt ans peut produire jusqu'à cinq cents bottes, qui augmentent, on le voit, dans une forte proportion le rendement d'une forêt. Afin de favoriser l'industrie de la tannerie nationale, on avait jusqu'à présent prohibé la sortie des écorces. Or, la France ne consommant guère que le quart de ce qu'elle en produit, les trois quarts de celles-ci restaient sans emploi, sans profit pour personne, tandis que d'un autre côté l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, le Piémont, n'en possédaient pas pour satisfaire à leurs besoins. C'était priver les propriétaires de bois de débouchés assurés, diminuer leurs revenus, et, comme on l'a dit fort judicieusement, mettre en quelque sorte à leur charge une partie de la chaussure du pays. Leurs énergiques et incessantes réclamations, restées longtemps sans écho, viennent enfin d'obtenir la satisfaction due à de si légitimes intérêts. Une loi, votée par le corps législatif le 11 juin 1860, lève la prohibition qui frappait à la sortie les écorces à tan, et en autorise l'exportation en franchise, comme celle du bois à brûler et du bois de construction. Elle crée pour le pays une richesse nouvelle, puisqu'elle permet d'utiliser un produit dont on ne pouvait jusqu'alors tirer aucun parti.

Le liége, cette substance légère et élastique dont les usages sont si nombreux, est également une écorce, ou plutôt une des parties qui constituent l'écorce. C'est cette couche subéreuse qui dans le chêne-liége (*quercus suber*) se développe entre l'épiderme et le liber. Cet arbre, qui appartient à la région méditerranéenne, est très abondant en Espagne, en Italie, dans le midi de la France et surtout en Algérie, où il forme à lui seul des forêts considérables. Jusqu'à l'âge de douze ans, l'arbre ne produit qu'un liége dur, coriace,

n'ont aucune qualité particulière et ne doivent leur odeur caractéristique qu'à l'emploi pour le tannage d'écorces de saule très odoriférantes. La plupart de ces cuirs sont préparés à l'étranger, notamment en Angleterre, qui en expédie *même en Russie*.

irrégulier, dont on se sert seulement pour faire des bouées ou pour fabriquer du *noir d'Espagne* ; mais après l'enlèvement de cette première couche, qu'il faut pratiquer avec soin pour ne pas entamer le liber, on voit s'en former de nouvelles, qui, n'étant plus comprimées par l'épiderme, se développent régulièrement et donnent le liége avec lequel on fabrique les bouchons. Il faut dix années environ pour qu'il ait atteint l'épaisseur désirable, c'est-à-dire 2 ou 3 centimètres. On le récolte alors en pratiquant en haut et en bas du tronc deux incisions circulaires qu'on réunit par une incision verticale; le liége se détache en planches qui sont livrées au commerce. La même opération se répète tous les dix ans, de sorte qu'un arbre peut, jusqu'à l'âge de cent cinquante ans, donner douze ou quatorze récoltes. Le produit par hectare et par an d'une forêt de chênes-liéges est de près de 3 quintaux métriques d'une valeur de 150 fr. : déduction faite des frais et de l'intérêt du capital engagé dans l'exploitation, il reste un bénéfice net de 100 fr. environ, revenu supérieur à celui des terres de la meilleure qualité. En Algérie, où les forêts de chênes-liéges reconnues n'ont pas moins de 208,000 hectares, l'exploitation du liége est de la part de l'état l'objet de concessions faites pour quarante années, moyennant une redevance de 10 pour 100 du produit brut pour la première récolte et de 15 pour 100 pour les suivantes. Ces concessions, qui s'étendent aujourd'hui sur 80,000 hectares, une fois en pleine activité, produiront un revenu net de plus de 6 millions. Il reste donc encore 128,000 hectares à exploiter, dont le revenu doit s'élever à plus de 10 millions. C'est une des industries dont notre colonie est appelée à tirer le plus d'avantages.

Un autre produit de nos forêts, qui ne le cède guère en importance à ceux dont nous venons de parler, c'est la résine. Tout le monde connaît, au moins par ouï-dire, cette vaste plaine située à l'extrémité sud-ouest de la France et comprise entre le golfe de Gascogne, la Gironde et l'Adour. Elle a fait donner, grâce à une stérilité proverbiale, le triste nom de *Landes* au département qui la renferme. Formé de sable pur et reposant sur une couche imperméable appelée *alios*, le sol des Landes a pendant des siècles été considéré comme impropre à toute culture. Brûlé pendant l'été, noyé pendant l'hiver, il ne pouvait produire que des fougères, des ajoncs, des bruyères à peine suffisantes pour nourrir quelques maigres troupeaux. Pour comble de malheur, cette contrée était menacée d'être entièrement envahie par les dunes de l'Océan. D'immenses bourrelets de sable, déposés par les vagues sur une étendue de plus de cinquante lieues et sans cesse renouvelés, s'avançaient dans les terres, poussés par les vents d'ouest. Ils ensevelissaient les champs et les

villages, surmontant tous les obstacles et marchant avec une régularité désespérante. Ce pays semblait voué à une destruction imminente, quand, vers la fin du siècle dernier, Brémontier imagina de fixer ces dunes au moyen de semis de pins maritimes. Il réussit au-delà de ses espérances : les sables jadis mouvans furent maintenus par les racines, pendant que les vents vinrent se briser contre les tiges des jeunes arbres. Ces semis, continués avec persévérance depuis ce moment, couvrent aujourd'hui plus de 40,000 hectares, et forment des forêts qui ne sont pas seulement le salut du pays, mais qui en font la richesse.

Le pin maritime produit une grande quantité de résine, avec laquelle on fabrique la térébenthine, la colophane, le goudron, etc., et l'extraction de cette résine est devenue dans ce pays une industrie assez lucrative. On la pratique au moyen de *quarres* ou entailles longitudinales faites du haut en bas de l'arbre, de manière à entamer le bois sur une épaisseur d'un centimètre environ. La résine qui s'écoule par cette blessure est recueillie dans un vase placé au pied, que le résinier enlève chaque semaine en même temps qu'il vient rafraîchir la plaie. Cette opération, appelée *gemmage*, ne paraît pas altérer sensiblement la végétation du pin maritime, quand on ne fait pas plus de deux quarres par arbre; elle diminue, il est vrai, l'épaisseur des couches annuelles, mais rend par cela même le bois plus ferme et plus résistant. Quand on entaille le pin sur toutes les faces à la fois, il périt au bout de quelques années : on dit alors qu'il est *gemmé à mort*. C'est ce qu'on fait sur les arbres destinés à tomber prochainement dans les exploitations. Les autres, *gemmés à vie*, peuvent végéter jusqu'à l'âge de cent ou cent vingt ans. C'est vers vingt ans qu'on commence à gemmer les pins; à partir de ce moment, on peut obtenir annuellement par hectare 350 kilogrammes de résine liquide et 200 kilogrammes de résine coagulée, appelée *barras*, valant ensemble 110 fr. Les frais d'exploitation s'élèvent à 44 fr.; il reste 66 fr. de bénéfice net. L'état et la plupart des propriétaires afferment le gemmage de leurs pineraies pour une période de cinq années, à raison de 20 à 30 centimes par arbre et par an.

Les visiteurs de l'exposition agricole de 1860 ont pu se rendre compte *de visu* de toutes les opérations que comporte l'extraction de la résine, et même de l'ensemble des travaux de la culture dans les Landes. M. Léopold Javal, député au corps législatif et propriétaire du domaine d'Arès, dont l'étendue est de 3,000 hectares, avait eu l'heureuse idée de mettre sous les yeux du public un spécimen complet des productions de ce pays et de lui montrer un nouvel et frappant exemple du triomphe de l'homme sur la nature. A côté d'un fragment de la lande, avec ses couches superposées de sable et

d'alios, se trouvaient des fougères, des ajoncs, des asphodèles, des bruyères, qui représentaient la végétation primitive. Puis venait un pin de quinze ans, provenant de semis exécutés après un assainissement préalable, pour lequel 165 kilomètres de fossés avaient été ouverts sur 1,800 hectares. Ce semis, qui avait déjà été éclairci trois fois, avait en dernier lieu donné un bénéfice de 10 fr. par hectare. Plus loin, on voyait deux pins gemmés, l'un à mort, l'autre à vie, avec tous les instrumens dont on se sert pour l'extraction de la résine et la collection de tous les produits bruts ou fabriqués auxquels celle-ci donne naissance. Un résinier des Landes dans son costume national, avec son béret, sa chemise bleue et sa ceinture rouge, expliquait aux curieux tous les détails de l'opération du gemmage. Dans cette exposition figuraient encore des billes de chêne pédonculé, de chêne occidental, de robinier, de peuplier, indiquant toutes une végétation des plus actives. Le domaine d'Arès n'est pas seulement consacré aux productions forestières, et les échantillons de froment, de seigle, de vins, qui accompagnaient celles-ci, semblaient promettre que les Landes, si déshéritées jusqu'ici, sont destinées à devenir une des contrées les plus fertiles de la France. Le jury a rendu justice aux courageux efforts de M. Javal en lui accordant une grande médaille d'or.

Parmi les produits des forêts autres que le bois dont nous serons un jour sans doute appelés à bénéficier, il faut placer la soie. Voici comment : on sait que, depuis quelques années, un savant entomologiste, M. Guérin-Menneville, s'occupe avec ardeur de l'acclimatation en France du *bombyx cynthia*, ou ver à soie du vernis du Japon. Sa persévérance vient d'être couronnée de succès, et les essais d'éducation en plein air, tentés cette année au bois de Boulogne, ont parfaitement réussi (1). Aussi cet insecte, originaire de la Chine, qui a pu résister aux intempéries auxquelles il a été exposé, peut-il dès aujourd'hui être considéré comme à peu près acclimaté. D'un autre côté, l'ailanthe, plus connu sous le nom de vernis du Japon, dont la feuille lui sert de nourriture, est un arbre très robuste et très répandu. Il pousse à peu près dans tous les terrains et végète dans les plus mauvaises conditions, comme on peut s'en convaincre en examinant ceux qui, plantés sur le boulevard des Italiens, ne paraissent pas plus souffrir des émanations souterraines du gaz que de la poussière du macadam. C'est donc une essence qu'il serait très facile de propager, qui conviendrait parfaitement au reboisement de certaines montagnes du centre et du midi de la France, et

(1) Un essai de même nature est en ce moment pratiqué sur une bien plus grande échelle encore dans le domaine impérial de La Motte-Beuvron, en Sologne.

qui pourrait devenir pour ces contrées comme pour le pays tout entier une source de richesses incalculables. Imaginez en effet des forêts entières de vernis du Japon peuplées de vers à soie filant en liberté, et produisant chaque année, sans autres frais que celui de la récolte des cocons, des millions de kilogrammes de cette précieuse substance. N'y a-t-il pas là une révolution économique tout entière? Et ne pouvons-nous espérer de voir la soie devenir, comme en Chine, la matière première de tous nos vêtemens? Peut-être la substitution de la soie au coton serait-elle la solution du triste problème de l'esclavage. Ce serait en effet se faire une grande illusion que de compter pour cela sur des appels plus ou moins chaleureux aux sentimens d'humanité des planteurs américains. Tant que leur intérêt sera en jeu, ceux-ci resteront sourds à toutes les déclamations; ils trouveront sans peine des savans pour leur prouver qu'il n'est pas bien sûr que le nègre soit un homme, et resteront convaincus que l'esclavage rentre dans les vues de la Providence; mais qu'on vienne à découvrir une substance comme la soie qui remplace avantageusement le coton tout en exigeant moins de frais de culture, et aussitôt l'esclavage disparaîtra par son inutilité même, tant il est vrai qu'un progrès quelconque dans l'ordre matériel a toujours pour conséquence un progrès non moins grand dans l'ordre moral!

Les produits forestiers de la France, on a pu s'en convaincre par l'énumération que nous venons d'en faire, sont des plus variés et des plus importans. Indispensables pour nos besoins domestiques, ils alimentent, soit comme combustibles, soit comme matière première, la plupart de nos industries. Mis en œuvre par des populations nombreuses, ils sont pour elles un élément de travail et une source de bien-être. La production forestière touche donc à tous les intérêts, et nulle autre plus qu'elle n'est digne de la sollicitude de l'homme d'état. Le gouvernement paraît l'avoir compris ainsi, car, sans parler des réformes douanières, deux lois votées dans la dernière session législative, l'une sur le reboisement des montagnes, l'autre sur la création de routes forestières, sont appelées à exercer l'influence la plus heureuse sur cette partie de la fortune publique, et à réagir par contre-coup sur toutes les branches de la production nationale.

J. Clavé.

ÉTUDES MORALES

LE SALAIRE

ET

LE TRAVAIL DES FEMMES

III.

LES FEMMES DANS LA PETITE INDUSTRIE.

La grande industrie comprend toutes les branches du travail humain qui emploient de nombreux ouvriers agglomérés, et qui ont pour agent principal une machine à vapeur ou une machine hydraulique. Depuis cinquante ans, elle a presque renouvelé la face du monde économique, il semble qu'un génie bienfaisant ne cesse de jeter à profusion au milieu de la foule des ballots de soie, de coton et de laine; mais on ne songe point à l'action que cette industrie exerce sur les mœurs en appelant sans cesse les femmes dans les manufactures. A mesure que ces grands centres se multiplient, le travail à domicile devient de plus en plus rare, de plus en plus improductif. Plus les femmes ont de facilité à se placer dans les manufactures, plus elles ont de peine à trouver de l'occupation chez elles. La même cause qui les enrichit d'un côté les ruine de l'autre. Elles ne peuvent plus filer, puisque la *mull-jenny* fait en un jour la be-

sogne de cinq cents fileuses; bientôt la machine à coudre aura réduit des deux tiers le nombre des couseuses. Les femmes mariées, qui emploient utilement la meilleure partie de leur temps aux soins domestiques, qui d'ailleurs dans un ordre social bien organisé doivent vivre surtout du salaire de leurs maris, tirent encore quelque mince bénéfice d'un travail industriel exécuté à domicile : ce produit, quel qu'il soit, ajouté à la masse, accroît, dans une faible proportion, le bien-être commun; mais une femme isolée ne gagne pas assez pour vivre, tout le monde en convient et tout le monde le déplore, depuis les chefs des plus grandes maisons de commerce jusqu'aux petites entrepreneuses qui travaillent elles-mêmes avec leurs ouvrières. Quand une femme n'a ni père, ni frère, ni mari pour la soutenir, à moins d'un talent exceptionnel et de circonstances bien rares, il faut qu'elle se résigne à entrer dans une manufacture. Si elle compte sur son aiguille, ou bien elle mourra de faim, ou bien elle descendra dans la rue, suivant une expression consacrée, et qui fait frémir. Ainsi la grande industrie donne de bons salaires aux femmes, mais les arrache à leur famille et à leurs devoirs; la petite industrie, qui leur rend la liberté, ne leur assure pas de pain. Quelques données essentielles recueillies sur le travail des femmes à domicile vont nous en donner la preuve irréfragable. Comme nous avons montré que la famille ne saurait subsister sans la présence continuelle de la femme (1), nous allons montrer à présent que la femme ne saurait vivre en dehors de la famille. Nos études nous transporteront d'abord sur divers points de la France, et viendront ensuite se concentrer sur Paris, qui est le foyer principal du travail des femmes dans la petite industrie.

Il y a des métiers qu'on retrouve partout parce qu'ils sont partout d'une nécessité immédiate; d'autres se sont transformés en industries locales sans qu'on puisse toujours en connaître la raison. Ainsi la dentelle se fait en Normandie et en Auvergne, les gants dans l'Isère, la broderie et les chapeaux de paille en Lorraine, la taille des pierres fines dans le Jura. Paris dirige de loin toute cette production, tandis qu'il fait exécuter directement les beaux travaux d'aiguille dans ses propres ateliers par plus de 100,000 ouvrières. Au milieu d'industries si diverses et si dispersées, il est nécessaire d'établir un certain ordre; on peut les partager en deux catégories, suivant qu'elles ont ou qu'elles n'ont pas l'aiguille pour principal instrument. L'aiguille est jusqu'ici l'outil féminin par excellence; plus de la moitié des femmes qui vivent de leur travail sont armées du dé et de l'aiguille, c'est donc là le gros bataillon. Nous le réser-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1860.

verons pour la fin et nous ferons d'abord la revue des troupes légères en commençant par les industries qui se rapportent à l'habillement et à la toilette, car c'est toujours là qu'en reviennent les femmes, et elles sont comme égarées dans les travaux d'une autre nature.

Les travaux que nous allons énumérer ne se font pas tous à domicile, et la petite industrie a ses ateliers comme la grande; mais ces ateliers diffèrent par des caractères essentiels des immenses ruches laborieuses qui se groupent autour des usines. Ce qui donne une physionomie toute spéciale aux ateliers de femmes dans les filatures et les tissages mécaniques, c'est d'abord le grand nombre des ouvrières qu'ils emploient, ensuite le prix élevé des machines et du combustible. Une telle agglomération ne permet guère au patron de se mettre en rapport avec ses ouvrières; le service doit être régulier, la discipline inflexible. Quels que soient l'état de santé ou la disposition morale, il faut obéir au même règlement et faire le même travail aux mêmes heures. Le patron ne pourrait pas, quand il le voudrait, se montrer indulgent, car il a son fourneau qui lui dévore de la houille, ses machines qui représentent l'intérêt d'un gros capital. Tout chômage, général ou partiel, n'est pas seulement pour lui un manque de gain, c'est une perte réelle; il est donc obligé par une loi impérieuse d'utiliser tout le temps et toutes les forces de ses ouvrières. Les ateliers où la vapeur n'a pas pénétré sont dans des conditions beaucoup plus douces. La plupart sont formés par la réunion de sept ou huit femmes causant ensemble pendant que leurs doigts agiles poussent l'aiguille sans relâche. Elles n'ont pas ou elles ont rarement des contre-maîtres, des hommes occupés avec elles dans le même atelier ou travaillant dans un atelier voisin pour la même fabrique; elles ne se sentent pas emportées violemment en dehors de leurs relations, de leurs habitudes et de leurs occupations naturelles. En un mot, les ateliers de la petite industrie sont comme un intermédiaire entre le régime des manufactures et la vie de famille.

Il n'y a pas lieu de distinguer les professions qui s'exercent en atelier et celles qui occupent les femmes à domicile, parce qu'on travaille des deux façons dans presque tous les corps d'état. L'entrepreneuse a un petit atelier auprès d'elle pour les ouvrages difficiles qui doivent être faits sous sa surveillance immédiate; elle donne le reste à emporter. Quelquefois même cette organisation n'a rien de fixe; l'atelier se forme pour un travail pressé et important; il se dissout, ce travail fini, sauf à se recomposer dans les mêmes conditions. Cette double forme, du travail en atelier et du travail à la maison, se rencontre jusque dans les manufactures. On se ferait par

exemple une idée très fausse de l'industrie des fils et tissus, si l'on croyait qu'elle a complétement abandonné le travail à la main. L'ancien métier est encore debout autour des usines. On le trouve partout, dans les caves, dans les cabanes. La manufacture élève ses hautes cheminées au milieu de cette population industrieuse, comme autrefois le château féodal dominait les humbles maisons de paysans. Il semble naturel de commencer notre étude par cette petite industrie qui subsiste en quelque sorte dans la grande.

I.

Quand on vient de visiter une de ces vastes usines où cinq cents métiers roulant à la fois donnent le spectacle émouvant de la fécondité et de la puissance de la grande industrie, il est curieux de traverser une rue, de descendre une vingtaine de marches et de se trouver tout à coup dans l'atelier d'un tisserand à bras. La cave, éclairée par un soupirail, est assez fraîche pour que le fil ne casse pas et assez tempérée pour ne pas le charger d'humidité; le métier la remplit souvent tout entière, le tisserand est obligé de se glisser entre les leviers pour rattacher les fils rompus. Ces grands et lourds montans à peine dégrossis, ces lisses qui se meuvent avec un bruit criard, ces cordes qui grincent dans les poulies, tous ces engins d'une simplicité primitive contrastent avec l'élégant petit métier de fer que la vapeur fait mouvoir avec une si prestigieuse rapidité. La plupart des tisserands à bras sont seuls dans leur cave et travaillent pour ainsi dire en cellule; quelquefois il y a deux métiers dans la même chambre, rarement plus. Le nombre de ces métiers à la main va toujours en diminuant en Alsace, en Normandie, dans le département du Nord; on en compte seulement 4,000, contre 20,000 métiers mécaniques dans le Haut-Rhin. A Saint-Quentin, la proportion est inverse; le rayon industriel de la place, qui s'étend jusqu'à Cambrai et Péronne, et même jusqu'à Vervins d'un autre côté, n'occupe pas moins de 70,000 ouvriers, hommes, femmes et enfans, et de 40,000 métiers à bras, dont 20,000 pour les articles de Saint-Quentin, et 20,000 pour les mélanges de soie, laine et coton. Le lin n'est jusqu'ici tissé automatiquement que dans les finesses moyennes; les gros articles et la batiste extra-fine sont encore obtenus par le travail à la main. Malgré les belles usines de Reims et de Roubaix, ce travail entre aussi pour une grande part dans la fabrication des étoffes de laine rases, non foulées. Quant à la laine cardée, dont les fils ont peu de régularité et de solidité, c'est à peine si l'industrie française commence à la confier aux machines. A Sedan, sur 4,000 métiers, on ne compte pas plus de 20 métiers

mécaniques, et dans ce nombre 10 appartiennent à M. David Bacot. Enfin on sait que Lyon et tout le midi se sont jusqu'ici assez bien défendus contre l'invasion des machines, et que les étoffes de soie sont presque exclusivement fabriquées à la main. Partout où la vapeur et les forces hydrauliques l'ont laissé subsister, le tissage à bras est une source de bien-être pour les populations. Il a le double avantage d'être exercé hors des villes et dans le domicile même de l'ouvrier. En général, les paysans sont à leur aise dans le voisinage des grands centres manufacturiers. Quand l'industrie subit un chômage, ils retournent aux champs; si le labourage donne un temps de repos, ils l'utilisent avec le métier. Tout le monde dans la famille trouve à s'occuper; le père est tisserand, les enfans dévident, la mère prépare l'ouvrage. Quelquefois, quand le battant n'est pas trop lourd, elle s'assied elle-même sur le banc, fait mouvoir les leviers, lance la navette. Sans doute le tissage à la main est plus pénible et moins lucratif que le tissage mécanique : beaucoup de tisserands à bras regardent comme un avancement dans leur profession d'être appelés à la manufacture, et les femmes, qui conduisent si facilement un métier mécanique et tissent la soie à la main sans trop de fatigue, ne peuvent qu'à grand'peine manœuvrer un métier à tisser la laine ou le coton; mais aussi il y a pour elles une grande différence entre un mince pécule gagné dans leur propre maison et un gros salaire conquis en quelque sorte aux dépens de leur cœur, et qui leur impose l'obligation de déserter leur ménage et d'abandonner leurs enfans. On aura beau embellir et adoucir les manufactures, elles ne seront jamais pour les femmes qu'un lieu d'exil.

Dans l'ouest, où l'on cultive le lin et le chanvre, on les prépare, on les file, on les tisse uniquement à la main. La toile de Bretagne a été longtemps en faveur sur le marché; aujourd'hui encore on lui attribue plus de solidité qu'aux toiles de Flandre. La Bretagne est une obstinée; elle file son lin au rouet et à la quenouille, elle le tisse à la main, elle le blanchit à la rosée. Le coton et les manufactures lui font une concurrence désastreuse; mais elle aime mieux se ruiner que se modifier. Une belle quenouille, avec son assortiment de fins fuseaux et d'élégans pesons, est encore le cadeau qu'un paysan breton fait à sa fiancée. Ce ne sera bientôt plus pour les ménages aisés qu'un emblème, un souvenir. Le métier de fileuse, quand on n'a pas d'autre ressource, ne donne pas même un morceau de pain, et les mendiantes ont toujours la quenouille au côté dans les paroisses bretonnes.

La quenouille nous conduit à l'aiguille à tricoter, qui fait encore partie du menu bagage d'une femme, et qui ne tardera pas à disparaître devant l'invasion du tricot à la mécanique. Les métiers, dans la

fabrique de la bonneterie, sont de deux sortes : l'ancien métier, le métier à diminution, qui fait directement et sans couture un bas, un bonnet, une camisole, et le métier circulaire, récemment introduit, qui produit avec une rapidité prodigieuse des pièces de tricot continu dans lesquelles on taille un vêtement comme dans de l'étoffe. Une femme travaillant au métier circulaire gagne rarement plus de 1 fr. 50 c. dans sa journée; la couture du tricot rapporte tout au plus 5 centimes par heure. Chaque centre industriel a sa spécialité; la bonneterie de soie et de fil d'Écosse se fait dans le Gard, celle de coton à Troyes et au Vigan, celle de laine dans cette partie de la Somme appelée le Santerre, la bonneterie drapée vient d'Orléans et des environs d'Oleron. Paris embrasse languissamment tous les genres. Il a eu longtemps le monopole de la bonneterie, il est même entré le premier dans la voie de la bonneterie mécanique; mais la province n'a pas tardé à lui faire une concurrence redoutable par l'abaissement du prix de main-d'œuvre. Depuis l'invention du métier circulaire, la bonneterie parisienne subsiste encore, en souvenir de sa prospérité passée; mais elle ne vit plus. On trouve çà et là quelque métier à faire des bas relégué dans une loge de concierge; c'est un héritage de famille, les enfans continuent l'industrie de leur père avec les outils de leur père. Cette fidélité serait respectable, si elle ne tenait le plus souvent à une sorte de paresse d'esprit. Le métier à tricoter, si bienfaisant pour les femmes de la campagne, ne peut faire vivre une ouvrière parisienne.

Il en est de même d'une industrie plus complétement, plus essentiellement féminine, celle des dentelles, dont les produits sont hors de prix, et dont la main d'œuvre est très faiblement rétribuée. A Paris, où la vie est si chère, on n'a jamais fait de dentelle que par exception, car les dentelles d'or et d'argent de fabrication parisienne doivent être rangées plutôt dans la passementerie. Pour le même motif, Valenciennes a presque complétement cessé de produire la dentelle qui porte son nom. C'est un travail difficile, qui demande un très long apprentissage et qui absorbe complétement l'ouvrière; il est si mal rétribué que la population industrieuse du nord de la France trouve partout à s'occuper plus avantageusement. Comme il faut plusieurs mois, quelquefois même une année, pour faire un coupon de trois mètres, et que les dentellières ne peuvent attendre leur salaire pendant si longtemps, il est d'usage de les payer à mesure qu'elles ont achevé sur leur métier une *bande* (environ 25 centimètres); il en résulte une charge et un danger pour le patron, qui a fourni le fil et qui paie en outre les salaires à l'avance. Aussi n'y a-t-il plus en ce moment à Valenciennes que trois ouvrières. L'une, qui fait la vraie valenciennes, gagne des journées de 1 franc 30 cen-

times; les deux autres, qui font la valenciennes telle qu'on l'imite en Belgique, gagnent un peu plus, 1 franc 50 centimes par journée de douze heures. Arras fabrique une assez grande quantité de dentelles communes; les dentellières d'Arras, exclusivement occupées de leur métier, sont en général pauvres et ignorantes.

Le point d'Alençon s'obtient dans des conditions tout autres. Tandis qu'à Valenciennes la même ouvrière fait le réseau et la fleur, les ouvrières qui font le point d'Alençon se divisent en plusieurs catégories. On distingue les traceuses, les réseleuses, qui font le réseau ou filet, les remplisseuses, qui font les mats, les foncières, qui font les mats plus grossiers, les modeuses, qui font les jours, les brodeuses, qui font le petit cordonnet destiné à entourer et soutenir les dessins. Un apprentissage de trois mois suffit à ces diverses ouvrières, et pourvu qu'elles ne s'alourdissent pas la main par des travaux fatigans, elles peuvent vaquer à tous les soins du ménage; la dentelle se prend, se quitte et se reprend comme un tricot ou une broderie. Elles gagnent toutes en moyenne 1 franc par jour, environ 10 centimes par heure. Le nombre de celles qui peuvent gagner 12 et même 14 centimes est très restreint. Une dentellière n'a pour tout attirail que son carreau, ses fuseaux et ses épingles. Tantôt les jeunes filles travaillent isolément, tantôt elles se réunissent pour causer tout en agitant leurs fuseaux. Le soir elles forment de petits ateliers pour économiser les frais d'éclairage. C'est un joli travail, qui donne des instincts d'élégance à celles qui s'en occupent, et qui contribue à l'aisance de la famille, à la propreté, à l'agrément de la maison. Les raccrocheuses et les repriseuses de dentelles forment une branche intéressante de la grande famille des ouvrières à l'aiguille. La dentelle est une des rares victoires du travail à la main sur le travail à la mécanique; on a eu beau s'évertuer, la machine n'a pu encore produire que du tulle. On sait quels furent les efforts de Colbert pour l'emporter sur Venise dans la fabrication des dentelles. Il eut recours, selon le système du temps, à l'établissement d'un privilége. On lui résista; il fut sur le point de faire marcher un régiment contre les dentellières d'Alençon. Aujourd'hui nos ouvrières ont peine à se soutenir contre la concurrence belge. Les dessins viennent de Paris, qui a le monopole du goût; mais la main d'œuvre se fait aussi bien et à plus bas prix au-delà de nos frontières.

Il faut, à propos de ces gracieuses merveilles qui parent les femmes mieux que les joyaux, mentionner les ouvrières qui préparent les plumes, plumes d'autruche, de marabout, de héron, d'oiseau de paradis, et celles qui font des fleurs avec du papier, du taffetas ou de la percale. Il y a quelque chose de gai et de jeune dans ce seul nom de fleuristes, et rien n'est plus charmant que les pro-

duits qui sortent de leurs mains. Ces fleurs en papier ou en batiste luttent de fraîcheur et d'éclat avec celles de nos parterres. C'est l'industrie parisienne par excellence. C'est à Paris que les jolies femmes des deux mondes achètent les fleurs qu'elles mêlent à leurs cheveux. L'Italie a eu d'abord le premier rang pour les fleurs artificielles comme pour les étoffes de soie, les dentelles et les miroirs; Lyon a succédé à l'Italie; aujourd'hui la flore parisienne est sans rivale. Près de six mille ouvrières vivent à Paris de cette fabrication. Les plus habiles sont de véritables artistes, qui étudient avec amour les fleurs naturelles, et les reproduisent avec plus de fidélité que les meilleurs peintres. Les salaires s'élèvent à 3 francs et ne tombent pas au-dessous de 2 francs pour une journée de onze heures. Une fleuriste peut vivre dans de telles conditions, quand il ne lui prend pas fantaisie d'essayer elle-même les guirlandes qu'elle a tressées et d'aller les montrer au bal.

On comprend que Paris soit le pays des fleuristes; mais par quelle bizarre anomalie la taille des pierres précieuses s'est-elle établie à Septmoncel, sur le sommet d'une montagne du Jura? Le diamant se taille à Amsterdam à l'aide de puissantes machines et dans de vastes ateliers, comme il convient au plus riche joyau de la terre; le reste de nos pierreries, rubis, saphirs, émeraudes, aigues-marines, améthistes, opales, tous ces hochets du luxe et de la folie sont taillés et polis au fond d'un désert par une population de montagnards intègre et indigente (1). Ces rudes enfans du Jura restent fidèles à l'industrie et aux mœurs de leurs pères, et toutes ces richesses qui passent par leurs mains ne leur font pas trouver leur chaumière plus froide et leur pain plus dur. Ils ont fait depuis peu quelques conquêtes dans les industries collatérales : les femmes fabriquent les pierres fausses avec une habileté sans pareille; elles percent des rubis pour pivots de montres; elles commencent même à faire des mosaïques avec des pierres envoyées de Florence. L'établi est placé dans la cabane, auprès de la fenêtre; le père, la mère, les enfans, travaillent à l'envi, quand les soins du ménage, le bois à fendre dans la montagne, ou quelque maigre coin de terre à ensemencer, ne les détournent pas de leur travail industriel. Les femmes qui taillent des rubis gagnent souvent d'assez bonnes journées; néanmoins les salaires supérieurs à 1 franc 50 c. sont tout à fait exceptionnels. La moyenne est de 75 centimes.

Une industrie assez importante, qui se rapporte aussi à la toilette des femmes, c'est la fabrication des chapeaux de paille. Nancy est un des grands centres de ce commerce. La plupart des chapeaux

(1) Voyez, sur les *lapidaires de Septmoncel*, la *Revue* du 15 mai 1859.

d'hommes connus sous le nom de chapeaux de paille sont en écorce de latanier. Le fabricant de Nancy reçoit l'écorce, l'apprête, la déchire en longues lanières avec un peigne métallique, et l'envoie dans la Moselle et le Bas-Rhin, où on la tresse en chapeaux. Les campagnes de la Meurthe fournissent aussi quelques ouvrières. Le chapeau est payé à l'ouvrière 50 centimes; il faut travailler tout le jour et être très habile pour parvenir à en tisser deux. Les chapeaux de Panama et les chapeaux en tresses cousues de belle qualité se font en France, les premiers avec des feuilles qu'on fait venir de Panama, et les seconds avec des tresses achetées à Florence et frappées à l'entrée d'un droit exorbitant. Ce sont ces droits et dans quelques cas très rares la belle qualité de la matière première qui expliquent en partie les prix excessifs de certains chapeaux, car le prix de la main-d'œuvre est toujours insignifiant. On a vu longtemps exposé en vente chez un chapelier de Paris un panama coté deux mille francs, qui avait été vendu 60 fr. par le fabricant de Nancy. Ce chapeau avait peut-être rapporté 3 fr. à l'ouvrière qui l'avait tressé.

On doit encore rattacher la passementerie aux industries diverses qui ont le vêtement pour objet. Les femmes en chamarrent leurs robes, et l'armée, qui a sa coquetterie comme les femmes, occupe tout un monde à lui faire des épaulettes, des ceinturons et des dragonnes. La passementerie donne aux ouvrières d'élite des salaires de 3 fr., diminués de près d'un tiers par une morte saison de quatre mois. A Paris, les ouvrières ordinaires ne gagnent pas plus de 1 fr. 75 cent.; celles qui travaillent pour l'exportation doivent se contenter de 1 fr. 25 ou même 1 fr. La fabrication au petit métier de passementeries entremêlées de jais et la fabrication des boutons sont tombées si bas que les Parisiennes ne peuvent plus s'en charger, et les abandonnent depuis longtemps aux ouvrières d'Auvergne.

Les femmes ne sont pas uniquement employées dans l'industrie du vêtement et dans les industries accessoires, telles que la fabrication des plumes et la joaillerie. D'abord elles prennent une grande place dans les diverses professions qui ont l'alimentation pour objet; les femmes occupées à ce genre de travaux sont presque toutes servantes à gages, et ne rentrent pas dans la catégorie des ouvrières (1). Beaucoup de demoiselles de boutique occupent aussi une

(1) On pourrait croire que les domestiques, vivant auprès des familles aisées et dans un commerce nécessaire avec elles, ont des mœurs régulières; il n'en est rien. De secrètes et continuelles comparaisons développent chez elles l'amour du plaisir et de la parure. MM. Trébuchet et Poirat-Duval, employés supérieurs de la préfecture de police, ont publié en 1857, dans la troisième édition du livre de Parent-Duchatelet, des recherches sur le nombre de sujets fournis à la prostitution de Paris par les diverses pro-

position intermédiaire entre la condition d'ouvrières et la qualité que leur assigne leur titre officiel. Elles se partagent entre la surveillance du comptoir et les menus travaux faits sous la direction de leur maîtresse. Ainsi dans la confiserie elles préparent les fruits et les sirops, pèsent le sucre, habillent les bonbons. Ce n'est pas tout que de faire des bonbons exquis; il faut savoir les orner pour la vente, les cacher sous de séduisantes enveloppes, les couvrir de paillettes et de faveurs, et c'est ce que font avec un art infini les doigts de fées des Parisiennes. La bimbeloterie a mille métiers analogues à celui-là; on les prendrait pour amusemens, mais ils sont mal rétribués et subissent des mortes saisons prolongées. L'extrême division du travail, nécessaire à la rapidité de la production, engendre quelquefois une monotonie désespérante; il y a des femmes dont toute la besogne consiste à coller du papier de couleur sur des myriades de petits meubles en miniature.

Le cartonnage et le pastillage ont de nombreuses spécialités, depuis le cornet de dragées jusqu'au carton de chapeau et au carton de cabinet. La papeterie et la librairie occupent aussi un personnel féminin très considérable, plieuses, assembleuses, brocheuses, couseuses. Les salaires varient, comme partout, de 1 fr. à 2 fr. 50, et ne tombent guère en moyenne au-dessous de 2 fr. Le métier de trieuse dans une papeterie consiste à voir si le papier a des défauts, à enlever les boutons avec des grattoirs, à le compter par mains en assortissant les nuances. On emploie les femmes au travail de la casse dans les imprimeries. Elles composent très bien; il ne faut pour cela que de l'exactitude et de l'adresse. C'est toutefois un métier assez dur, parce qu'il oblige à se tenir debout et qu'il fatigue la vue.

Ces dernières professions s'exercent dans de grands ateliers. Il en est de même des tailleuses de cristaux, dont la santé est souvent altérée par l'obligation de se tenir penchées sur la roue et d'avoir les mains dans l'eau toute la journée. Dans les manufactures de tabacs, les femmes enlèvent les côtes des feuilles, roulent les cigares et préparent les cigarettes.

On trouve des femmes jusque dans les ateliers de marbriers. Il y en a chez les doreurs sur bois, les monteurs en bronze, les vernisseurs sur bronze, les potiers d'étain, les estampeurs, les fabricans de tôles vernies, les joailliers, les bijoutiers, les batteurs d'or, etc. La plupart des femmes employées dans ces diverses professions sont

fessions. Dans ce tableau, qui comprend 41 catégories, les femmes sans profession occupent le premier rang, les domestiques le second. La moyenne est pour elles de 81,69 sur 1,000; elle n'est que de 52,42 pour les ouvrières qui fournissent après elles la moyenne la plus élevée (les giletières); elle tombe rapidement au-dessous de 10 pour tous les autres corps d'états.

brunisseuses, polisseuses, reperceuses. Ce sont des métiers peu fatigans et d'un bon produit; une ouvrière habile peut faire des journées de 4 francs et plus. Cela dépend de la rapidité avec laquelle elle travaille: beaucoup de femmes n'arrivent pas à gagner plus de 1 franc; alors elles se découragent et cherchent une autre profession. Les reperceuses achèvent le découpage des ornemens en cuivre, en bronze ou en métaux plus précieux. La mode, qui est à la fois l'idole des femmes et leur ennemi implacable, les poursuit jusque dans ce métier; on fait aujourd'hui beaucoup moins d'ornemens en bronze et en cuivre qu'au commencement du siècle. Les hommes réussissent moins bien que les femmes à faire du reperçage. Les menus ouvrages qui demandent de l'assiduité, de l'agilité de main, de la précision, semblent faits exprès pour elles. En Suisse et dans plusieurs parties de l'Allemagne, elles excellent à préparer des organes pour l'horlogerie, des verres de montres, des verres de lunettes. Ne vaudrait-il pas mieux pour nos Françaises porter leur habileté de ce côté que de s'obstiner à faire des chapeaux de paille et de la dentelle dans des conditions désastreuses? La population française est très routinière en dépit de ses prétentions et de sa réputation. Il est clair que, puisque le métier de reperceuse est bon, l'horlogerie serait une précieuse ressource. En 1847, sur 2,000 ouvriers recensés à Paris dans l'industrie des horlogers et des fabricans de fournitures pour l'horlogerie, il n'y avait que 155 femmes. Elles ne peuvent guère par elles-mêmes s'ouvrir une voie nouvelle; leur condition et leurs aptitudes ne leur permettent pas l'initiative. Ce serait aux chambres de commerce à se charger de leurs intérêts, aux patrons à les appeler; ils y trouveraient leur profit.

N'est-il pas évident encore que les femmes sont éminemment propres à réussir dans tous les arts du dessin? On avait voulu à Lyon, il y a quelques années, leur ouvrir la carrière de dessinateurs pour étoffes. Ce sont les femmes qui portent les belles étoffes, les broderies; elles sont les meilleurs juges de l'effet produit : il paraissait naturel de les charger d'en diriger l'ornementation. C'était une idée commercialement juste, mais fausse au point de vue psychologique. Les femmes ont peu d'imagination, ou du moins elles n'ont que cette sorte d'imagination qui rappelle et représente vivement les objets que l'on a perçus. Elles ne créent pas, mais elles reproduisent à merveille; ce sont des copistes du premier ordre. Aucune ne fera jamais une vraie comédie, et il n'y a pas de comédien qui les égale. L'industrie tire-t-elle un parti suffisant de ce talent particulier des femmes pour tout ce qui est imitation? Elles trouvent de l'emploi, comme ouvrières, dans l'imagerie, où elles ne sont guère que coloristes; elles en trouvent, comme ouvrières et comme

artistes, dans l'ornementation des porcelaines et dans celle des éventails. On pourrait avec bien peu d'efforts donner un plus grand développement à leur travail dans ces deux industries. Pourquoi n'abordent-elles pas la gravure sur bois, aujourd'hui si répandue? Le petit nombre d'entre elles qui se sont vouées à cette profession atteignent aisément des salaires de 5 fr. par jour. On a ouvert l'année dernière un cours de gravure sur bois à l'école spéciale de dessin; les résultats de cet enseignement si nouveau sont déjà excellens. L'introduction d'un cours semblable dans l'école de dessin pour les filles serait un véritable bienfait.

Le défaut absolu d'éducation et d'apprentissage réduit un grand nombre de filles et de femmes à des professions qui ne leur rapportent que des salaires tout à fait insignifians. Nous citerons la vannerie, la sparterie, les fabricantes de paillassons, de plumeaux, de balais, les rempailleuses de chaises. Les pauvres femmes qui font des couronnes d'immortelles et des couronnes de râclures de corne de bœuf pour les cimetières gagnent à peine assez pour se procurer un morceau de pain. En général, il n'y a que le talent qui soit payé. La force, pour les hommes, est aussi une valeur, quoique de plus en plus dépréciée par la concurrence des machines. Le travail, sans talent et sans force, ne trouve à s'employer avec quelque profit que dans les manufactures.

Les professions dont nous avons parlé jusqu'ici s'exercent pour la plupart dans des localités déterminées. Le voisinage d'une fabrique, la position particulière d'une place de commerce, quelquefois le caprice de la mode ou l'influence d'une ancienne renommée donnent lieu au développement de ces industries. Voici deux professions qu'on retrouve partout et qui sont partout également nécessaires, le blanchissage et la couture. Le blanchissage a gardé quelque chose des anciennes corporations. Chaque année, le jeudi de la mi-carême, les blanchisseuses élisent une reine, royauté aussi onéreuse qu'éphémère. Ce jour-là, des centaines de fiacres amènent à Paris toutes les repasseuses de la banlieue, costumées en marquises et en pierrettes. Une légion de porteurs d'eau légèrement avinés et chamarrés de rubans multicolores leur fait cortége, et le soir les bateaux-lavoirs de la Seine se transforment en salles de bal. On reprend modestement le battoir et le fer à repasser dès le vendredi matin. Les blanchisseuses se divisent en deux corps d'état, les savonneuses et les repasseuses. Les savonneuses ont plus de mal, mais les repasseuses sont plus habiles, et elles ont à subir un long apprentissage; il faut au moins deux ans pour faire une bonne repasseuse (1). Une

(1) Les savonneuses gagnent 2 fr. 50 c., rarement 2 fr. 75 c., pour une journée de

particularité de cette profession, c'est que les ouvrières ne s'attachent pas à une maîtresse. Elles ont dans Paris un certain nombre de places où elles se rendent chaque matin, et où les maîtresses repasseuses viennent les embaucher pour la journée. En somme, il n'y a pas de grandes inégalités entre les ouvrières dans l'état de blanchisseuse : deux corps d'état seulement, et une différence de 25 centimes dans les salaires entre les ouvrières ordinaires et les ouvrières hors ligne. Il en est tout autrement pour les couturières, qui forment notre corps de réserve, et dont nous allons nous occuper. Là, le nombre des spécialités distinctes est considérable, et chaque spécialité occupe un important personnel. C'est à Paris, chef-lieu de la couture, que nous placerons notre centre d'opérations, sans nous interdire quelques excursions dans les provinces.

L'enquête de 1851 comptait à Paris, pour toutes les professions réunies, 204,925 ouvriers et 112,891 ouvrières; elle donnait les chiffres de 1847. La nouvelle enquête, dont les résultats ne paraîtront pas avant trois ans, signalera sans doute des différences notables, dues aux nouvelles lois douanières et à l'extension des limites de Paris; mais les rapports généraux entre les industries ne seront pas sensiblement modifiés, et le rapport publié en 1851 conserve sur ce point toute sa valeur. Sur 112,000 ouvrières, il y en avait au moins 60,000, c'est-à-dire plus de la moitié, qui s'adonnaient aux diverses sortes de couture. On comprendra à quel point ce nombre reste au-dessous du chiffre réel des ouvrières à l'aiguille, si l'on songe qu'on n'avait recensé que les ouvrières proprement dites, les salariées, et qu'il y a, principalement dans la couture, un grand nombre de petites entrepreneuses travaillant seules ou n'employant une ouvrière que par exception dans les momens de travail pressé. Par exemple, dans la profession de repriseuse, on n'avait compté que 98 ouvrières et 16 apprenties, en tout 114 personnes, et l'on avait laissé de côté 217 entrepreneuses travaillant seules, en réalité de véritables ouvrières (1).

quatorze heures, sur laquelle on leur accorde une heure et demie de repos. La maîtresse leur doit en outre un verre d'eau-de-vie tous les matins. Les repasseuses de linge fin ou linge tuyauté gagnent en moyenne 2 fr. 75 c., et les repasseuses de linge plat 2 fr. 50 cent.

(1) L'enquête indique le maximum et le minimum des salaires pour toutes les professions. Le maximum était de 5 fr. pour les modistes et les brodeuses, de 4 fr. 50 c. pour les couturières au service des tailleurs, de 4 fr. pour les couturières proprement dites, les ouvrières en corsets (article important : on vend chaque année 1,200,000 corsets à Paris) et les lingères. Les repriseuses, les couturières pour cordonniers et les couturières pour tapissiers atteignaient le maximum de 3 fr. 50 c. Le minimum tombait à 75 cent. par jour pour la friperie, la tapisserie, les gants de peau, à 50 cent. pour les giletières, les fabricantes de casquettes, à 40 cent. dans la cordonnerie et les gants de

Les commissaires de l'enquête donnaient une moyenne des salaires pour chaque industrie, et voici comment on opérait pour la déterminer : on faisait une masse de tous les salaires payés en un an par les chefs de l'industrie; puis on divisait la masse par le nombre des journées de travail. Le chiffre ainsi obtenu représente le salaire quotidien du plus grand nombre des ouvrières; c'est donc une indication très précieuse (1). La moyenne générale du salaire des ouvrières parisiennes en 1847 était 1 fr. 63 c. (2). Pour les ouvrières à l'aiguille travaillant chez elles, la moyenne était de 1 fr. 42 c.; elle était de 2 fr. pour les ouvrières travaillant en magasin.

On a beaucoup discuté l'enquête de 1851; elle n'en reste pas moins une statistique très complète et très judicieuse. Nous croyons volontiers que les commissaires s'en étaient rapportés trop exclusivement aux chefs d'industrie, intéressés à exagérer le chiffre de leurs affaires et le taux des salaires. Par conséquent les moyennes indiquées par eux sont plutôt au-dessus qu'au-dessous de la vérité. Nous les rappelons néanmoins, comme un document intéressant pour l'histoire d'un passé qui est encore si près de nous. Ceux qui prendront la peine de comparer les chiffres de l'enquête à ceux que nous avons recueillis, et dont nous allons indiquer les plus importans, reconnaîtront que les salaires ont subi une double modification en sens inverse. Le salaire des ouvrières en magasin s'est relevé. Au contraire les femmes qui travaillent à domicile voient leurs profits diminuer tous les jours.

Voici comment cette différence s'explique. Le plus grand nombre des ouvrières à domicile travaillent pour la confection, et le plus grand nombre des ouvrières en magasin travaillent sur mesure. Les premières ont en général moins de talent que les secondes. Une bonne ouvrière parisienne est jusqu'à un certain point une artiste; il est naturel qu'elle soit recherchée et bien payée. Elle refuse de

tissu, à 15 cent. dans la lingerie. Ces indications ont peu d'importance. Les gros salaires sont quelquefois touchés par un nombre d'ouvrières excessivement restreint; ainsi, pour la peinture sur porcelaine, l'enquête indique pour maximum un salaire de 20 fr. par jour, qui n'était payé qu'à une seule artiste. Quant au salaire minimum, il est ordinairement touché par des infirmes ou par des ouvrières à la pièce qui n'ont que très peu de temps à donner par jour au travail industriel. C'est ainsi que l'on trouve mentionné, pour les ouvrières en lingerie, un minimum de 15 centimes.

(1) La moyenne la plus élevée est celle des repriseuses, 2 fr. 05 c. Viennent ensuite les modistes, 1 fr. 98 c.; les brodeuses, 1 fr. 71 c.; les couturières qui confectionnent les vêtemens de femmes, 1 fr. 70 c.; les ouvrières des costumiers, 1 fr. 68 c.; celles des fabricans de parapluies, 1 fr. 60 c. La moyenne n'est que de 1 fr. 22 c. pour les ouvrières qui travaillent aux équipemens militaires; elle est très faible dans la ganterie, 1 fr. 34 c. pour la ganterie de peau, 1 fr. 06 c. pour la ganterie de tissus.

(2) 950 femmes touchaient un salaire inférieur à 60 centimes, 100,050 recevaient de 60 centimes à 3 francs, et 626 avaient plus de 3 francs.

l'ouvrage, et les autres en demandent. On le voit, c'est ici encore le résultat général précédemment indiqué : le talent est payé, le temps et même la fatigue ne le sont plus. Cette ligne de démarcation subsiste aujourd'hui comme en 1847 et en 1851, et c'est ce qui ressortira pleinement des détails que nous allons donner.

Les femmes qui cousent pour les tailleurs sont payées à la pièce et ne font guère que des gilets ou des pantalons. Une bonne ouvrière travaillant pour un tailleur sur mesure peut gagner des journées de 4 et 5 francs, tandis que les ouvrières à la grosse, occupées par les confectionneurs, ne sont pas sûres de gagner 1 franc par jour (1). Il en est de même de la confection pour dames. Les grandes maisons confient leurs étoffes à des entrepreneuses qui dirigent le travail des ouvrières et exécutent elles-mêmes tout ce qui exige du discernement et du goût. Les ouvrières ne font que coudre; elles gagnent 2 fr. et 2 fr. 50 cent. pour une journée sur laquelle elles ont une heure de repos. La confection en gros se fait dans des conditions toutes différentes. Une maison commande par exemple trois douzaines de paletots à une entrepreneuse. Ces paletots sont payés à la pièce, 2 francs; l'entrepreneuse prélève 50 centimes; l'ouvrière couseuse dépense pour 15 centimes de fil; il ne lui reste donc que 1 franc 35 centimes de bénéfice. En travaillant de sept heures du matin à huit heures du soir, en ne prenant que strictement le temps de manger, une ouvrière habile peut faire trois paletots en deux jours et arriver ainsi à gagner des journées de 2 francs.

Il y a beaucoup d'articles variés dans la lingerie, depuis les tabliers de valets de chambre et les draps de lit jusqu'aux bonnets de haute nouveauté. Une ouvrière de talent qui coupe elle-même et finit un bonnet de luxe peut gagner 5 ou 6 francs par jour; ce sont en général de petites entrepreneuses qui se chargent elles-mêmes de ce travail. Parmi les ouvrières proprement dites, les meilleures, en très petit nombre, gagnent 3 francs; presque toutes gagnent de 2 fr. à 2 fr. 50 cent. pour des journées de treize heures. L'ouvrage le plus facile descend bien au-dessous de ce chiffre; par exemple, on ne paie que 80 cent. pour une douzaine de corps de fichus, et il faut être très active ouvrière pour en coudre deux douzaines en treize heures. Les tapissiers emploient un grand nombre de couturières.

(1) Les tailleurs sur mesure paient la façon d'un gilet de 4 à 6 francs, les fournitures en soie et charbon à la charge de l'ouvrière s'élèvent à 50 centimes; une bonne ouvrière fait un gilet en un jour. Les confectionneurs pour Paris paient la façon d'un gilet de 1 fr. 50 cent. à 2 fr. 50 cent.; on fait également un gilet en un jour; les fournitures en fil et charbon montent à 25 cent. Les confectionneurs qui destinent leurs marchandises à l'exportation ne paient pour la façon d'un gilet que 1 fr. 25 cent. au maximum et 75 cent. au minimum; les fournitures en coton et charbon montent à 20 cent. : une ouvrière fait trois gilets droits en deux jours, bénéfice 85 cent. par jour.

L'enquête de 1851 en comptait 2,000; avec l'accroissement de la population et les progrès insensés du luxe, il est hors de doute que cette industrie doit occuper un personnel plus nombreux. On donne aujourd'hui à une ouvrière tapissière 1 franc 75 centimes par jour, prix invariable, et 2 francs, si elle est doubleuse, parce que le travail de doublage se fait debout. En défalquant la morte saison, cette industrie, qui est comptée parmi les meilleures, suffit à peine pour nourrir les femmes qui s'y livrent.

Tout ce qui dans le monde civilisé a des prétentions à l'élégance suit les modes de Paris. Les dames de New-York commandent leurs robes à nos couturières, leurs parures de bal à nos fleuristes, leurs diamans à nos lapidaires. Quand le sultan Mahmoud voulut se rendre populaire dans la plus charmante partie de son empire, il permit aux dames turques de s'habiller à la française; son fils fait meubler ses appartemens par nos tapissiers. On peut avoir de l'habileté ailleurs; c'est ici seulement que l'on a du goût. Puisque l'aiguille n'est pas notre unique supériorité, nous pouvons bien avouer que notre aiguille n'a pas de rivale. Paris est le principal centre de la fabrication pour les modes, les robes et les habits; il faut y ajouter les corsets, article très délicat et très important. Il n'est que l'entrepôt de la ganterie et de la broderie, qu'il fait confectionner au dehors d'après ses caprices et ses modèles. Il n'y a guère que la cordonnerie qui lui échappe. Il permet au reste du monde de se chausser à sa guise.

Il y a trois parties dans le travail de la ganterie (1) : couper le gant, le coudre, le finir, c'est-à-dire l'ourler, le broder, faire la boutonnière et mettre le bouton. Ce sont des hommes qui coupent le gant. Depuis fort peu de temps, on emploie en fabrique à Grenoble quatre ou cinq cents femmes, qui placent le gant sur le calibre ou main de fer, le fendent à l'aide d'un balancier, et le préparent pour le donner à la couture. Ce n'est pas un travail pénible. Les ouvrières sont à leurs pièces et reçoivent 20 centimes par douzaine. Elles peuvent ainsi gagner de 45 à 70 francs par mois, selon leur habileté et le temps qu'elles donnent au travail. Les couseuses sont moins favorisées. Le prix payé à l'entrepreneuse de couture pour une douzaine de paires de gants de femme à un bouton est de 4 fr. 50 cent. (25 cent. de plus pour deux boutons). L'entrepreneuse prélève 50 cent.; la soie, pour une valeur de 40 cent., est à

(1) La ganterie n'occupe pas moins de 12,000 ouvrières dans le seul département de l'Isère. La fabrique de Grenoble compte environ 1,200 ouvriers coupeurs, faisant en moyenne 450 douzaines par an, soit 540,000 douzaines. Cette production, à raison de 30 f. la douzaine, représente chaque année une valeur de 16,200,000 fr. Par ce seul exemple, on peut juger de l'importance de la fabrication et des affaires pour toute la France.

la charge de l'ouvrière : reste donc 3 fr. 60 cent. pour une douzaine de paires de gants, ou 30 cent. pour une paire.

Si l'on demande maintenant combien une bonne ouvrière peut faire de paires de gants en un jour, elle en peut faire quatre en travaillant douze heures sans interruption; presque toutes les ouvrières n'en font que deux et demi. Cette différence s'explique par la nécessité de vaquer aux soins du ménage. Le travail de la ganterie demande une propreté extrême; non-seulement les gants tachés sont laissés pour compte à l'ouvrière, mais elle est obligée de payer le prix de la peau. Quatre paires par jour représenteraient un salaire de 1 franc 20 centimes, sur lequel il faudrait encore faire une légère déduction pour l'éclairage. Deux paires et demie ne représentent que 75 centimes par jour. Dans l'Aveyron et la Haute-Marne, même dans l'Isère, le prix de la douzaine descend quelquefois à 3 fr. et à 2 fr. 75 cent. Qu'est-ce qu'un pareil salaire?

Les ouvrières piqueuses gagnent un peu plus. Le fabricant paie 9 francs pour une douzaine, soit 8 fr. 50 cent. à cause de la fourniture de la soie. Il faut six ou sept heures pour faire une paire de gants piqués; si l'ouvrière en fait une paire et demie, elle gagne pour la journée 82 cent. 1/2, soit 6 fr. 30 cent. par semaine, 303 fr. par an. Ce salaire diminue un peu quand l'ouvrage ne s'obtient que par l'intermédiaire d'une entrepreneuse. Pour gagner 216 francs par an comme couseuse, ou 303 francs comme piqueuse, il faut qu'une femme travaille régulièrement, qu'elle n'ait ni enfans ni longs travaux de ménage, qu'elle ne soit pas malade, et que l'ouvrage ne lui manque jamais. A Paris, l'ouvrage se prend chez le fabricant lui-même, et les ouvrières travaillent mieux. On paie la douzaine à une bonne couseuse 6 francs 50 cent., soit 6 francs, déduction faite de la soie. Les meilleures piqueuses obtiennent des prix de 14 et 15 francs par douzaine. Il est vrai que les longues courses pour aller chercher l'ouvrage, pour le rapporter, consomment une partie du bénéfice. Dans toutes les branches de l'industrie, les ouvrières qui travaillent directement pour la clientèle perdent une partie de leur temps, une partie du pain nécessaire à leur famille, dans les antichambres de leurs clientes.

Le commerce de la broderie, qui occupe un personnel très nombreux, gagnerait beaucoup à être mieux dirigé. Nous possédons les meilleurs dessins, mais on ne songe pas même à les déposer : la propriété n'en est pas garantie, et la contrefaçon s'empare immédiatement de nos plus beaux modèles. Nancy tire ses dessins de Paris, et donne la mousseline toute tracée aux entrepreneurs de broderie proprement dite et aux entrepreneurs de *trous*. Ceux-ci font travailler à la campagne et vivent ordinairement dans les villages.

La broderie est ensuite rapportée à Nancy pour les *finissions*, qui se font soit dans l'atelier du fabricant, soit par des entrepreneuses spéciales. Les ouvrières de *finission* forment trois spécialités différentes, suivant qu'elles font le *feston*, le *sable* ou les *jours*. La perfection de la broderie tient à l'élégance du dessin, à la perfection de la main-d'œuvre et à la finesse du coton employé. A l'exposition universelle de 1855, une maison de Nancy avait envoyé plusieurs cols faits sur le même dessin, dont le moins cher coûtait 3 francs 50 centimes et le plus cher 50 francs. Malheureusement les étrangers brodent aussi bien que nous, et à meilleur marché. Nous ne tirons aucun avantage de la supériorité de nos dessinateurs à cause de la facilité des contrefaçons. La plupart de nos broderies sont faites avec du coton trop gros. En Suisse, le patron fournit le coton; c'est le contraire chez nous : il en résulte que l'ouvrière française achète du coton plus gros que l'échantillon, parce qu'il prend plus de place et finit l'ouvrage plus vite. Nos brodeuses, qui ne connaissent pas même le fabricant et n'ont de rapport qu'avec un entrepreneur qu'elles regardent comme un ennemi, travaillent sans amour-propre. Au contraire, le jour où l'on rapporte l'ouvrage est une fête à Saint-Gall. Dès le matin, on voit arriver de tous côtés les jeunes ouvrières endimanchées. Après l'office, elles se réunissent dans une grande salle, autour d'une longue table où on leur sert à chacune une topette de vin blanc. Elles se mettent à chanter un chœur à l'unisson, pendant que le fabricant parcourt la table, examine l'ouvrage rapporté et le paie. S'il le refuse et qu'il y ait doute, les contestations sont jugées par un syndicat qui siége dans la chambre voisine. L'acceptation du travail terminée, le fabricant jette sur la table une masse de broderie : chaque ouvrière choisit ce qui lui convient, et le maître inscrit le choix sur son livret, avec le prix convenu et l'indication du jour où la pièce doit être rapportée. Toutes ces femmes sont très laborieuses, opiniâtres même dans le travail. Elles se contentent, à cause de leur extrême frugalité, d'un salaire très minime. Les fabricans ont d'ailleurs moins de frais à supporter, parce qu'ils demandent leurs modèles à la contrefaçon. Ils cousent légèrement les pièces de broderie entre elles pour payer le blanchissage au mètre, tandis que chez nous on blanchit chaque objet séparément, et ils obtiennent ainsi une économie de 50 pour 100; aussi livrent-ils leurs produits à un bon marché que nous ne pouvons atteindre. En Saxe, la main-d'œuvre est à si bas prix qu'on se demande comment les ouvrières peuvent vivre. Cette redoutable concurrence explique l'état de malaise de nos brodeuses. Un très petit nombre d'entre elles qui brodent des armoiries peuvent gagner des journées de 3 et même de 4 francs. Il y

en a deux en ce moment à Nancy. Les ouvrières les plus habiles de la campagne gagnent 1 fr. 75 cent., 2 fr.; les autres se contentent d'un salaire de 75 cent. La broderie tout à fait commune n'atteint pas 5 cent. par heure de travail. L'ouvrage fin, de son côté, présente un inconvénient terrible : il menace la vue. En outre, comme la mode règne en souveraine très fantasque sur la broderie, il arrive fréquemment qu'un caprice est abandonné avant l'achèvement des commandes; le fabricant devient alors d'une grande exigence, afin de diminuer sa perte : il profite du moindre prétexte pour laisser l'ouvrage au compte de l'entrepreneur, et ces malfaçons finissent par retomber sur une pauvre ouvrière qui manque peut-être de linge et de pain.

II.

La situation du travail à l'aiguille, si triste qu'elle soit aujourd'hui, ne peut aller qu'en empirant. Les ouvrières ont à redouter trois concurrences : celle des prisons, celle des couvens, celle enfin d'un nombre plus grand qu'on ne croit de femmes jouissant d'une certaine aisance, et qui pourtant sont charmées de pouvoir tirer profit de leur travail. Ajoutons que la substitution du système de la confection aux anciennes habitudes du commerce et l'introduction de la machine à coudre menacent le travail de la couture d'une révolution complète.

Il y a quelques années, pour protéger le travail libre, on pensa un moment à supprimer le travail des prisons. Il fallait donc supprimer les prisons elles-mêmes, car il serait à la fois trop dangereux et trop cruel de renfermer des hommes et des femmes pour les livrer à l'oisiveté, ou pour leur imposer un travail absolument improductif (1). Quand il fut question de rapporter le décret par lequel le gouvernement provisoire avait aboli le travail dans les prisons, on n'eut aucune peine à démontrer que les prisons ne pouvaient se passer du travail des prisonniers, pas plus que ceux-ci ne pouvaient se passer de travail. On voulut aller plus loin, et on prétendit que ce travail ne faisait au travail libre qu'une concurrence insignifiante; c'était là une erreur, ou tout au moins une exagération. Le travail des prisonniers, disait-on, ne fait à l'industrie privée ni une concurrence de prix ni une concurrence de quantité. Il ne lui fait pas une concurrence de prix, car le tarif est arrêté par le préfet sur la proposition de la chambre de commerce, et il est toujours con-

(1) Voyez sur cette question une étude de M. Alexis de Valon dans la *Revue* du 1er juin 1848.

forme aux prix courans de l'industrie privée. Il ne lui fait pas une concurrence de quantité, car, à peu d'exceptions près, les ouvriers qui travaillent en prison travailleraient de même s'ils étaient libres.

La concurrence de prix existe malgré le tarif. En effet, il faut se souvenir que toutes les dépenses des maisons centrales, les seules où le travail ait une importance sérieuse, sont faites par un entrepreneur général qui reçoit en échange : 1° une somme fixée par le cahier des charges et qui est l'objet même de l'adjudication; 2° le droit d'exploiter à son profit, soit par lui-même, soit par des sous-traitans, la force des prisonniers. Or cette force lui est vendue au prix du tarif; mais comme on exerce dans les prisons cinquante-quatre industries diverses, et qu'il n'y a pas d'homme qui soit à la fois entrepreneur de cinquante-quatre industries, il sous-loue les bras des prisonniers à des fabricans dont il tire ce qu'il peut. Le tarif n'a rien à voir à ces marchés passés entre l'adjudicataire général et les sous-traitans, et pourtant c'est le prix payé par eux qui constitue le véritable prix de la main-d'œuvre dans les prisons, tandis que le tarif n'est qu'une sorte de monnaie de compte entre l'état et l'entrepreneur général. L'objection tirée de l'existence du tarif est donc sans valeur (1). L'état fournit gratuitement le logement des prisonniers et les ateliers où ils travaillent. Il tombe sous le sens qu'il doit en résulter une diminution notable dans le prix réel de la main-d'œuvre.

Quant à la concurrence de quantité, ce qui prouve péremptoirement qu'elle existe, c'est qu'il n'y a pas moins de 3,000 détenus considérés comme apprentis dans les maisons centrales. Si l'on prend tous les ans 3,000 laboureurs pour en faire des tailleurs et des cordonniers, c'est un triste service rendu à l'agriculture, qui manque de bras, à la population des villes, où foisonnent les élémens de désordre, au travail de la couture, si encombré et si mal rétribué. Ajoutons ici, pour mémoire, que nous n'avons tenu compte que des maisons centrales, et que nous avons entièrement laissé de côté le travail exécuté dans les prisons de la Seine et dans les maisons d'arrêt, de justice et de correction de tous les autres départemens. D'après un rapport du directeur de l'administration des

(1) D'ailleurs il est fait à l'entrepreneur, sur les prix du tarif, un rabais d'un cinquième, et il prélève en outre trois dixièmes à titre d'indemnité sur les quatre cinquièmes restans, ce qui réduit pour lui les prix de 44 pour 100. On dit à cela que l'entrepreneur abaisse ses prétentions sur la somme qui lui est due en argent pour ses fournitures, en raison des bénéfices qu'il fait sur les prix du tarif; mais il n'en est que plus évident que ces prix ne représentent pas la valeur réelle de la main-d'œuvre des prisonniers.

prisons, 7,158 détenus, dont 1,886 femmes, ont été appliqués au travail dans les prisons départementales pendant l'année 1858.

C'est surtout dans les momens de crise industrielle que l'influence du travail des prisons se fait sentir. L'entrepreneur subit dans de plus fortes proportions l'inconvénient attaché aux grandes usines, qui sont obligées de travailler à perte pour ne pas laisser absolument improductif le capital représenté par leurs machines. Non-seulement il est tenu par le cahier des charges d'avoir toujours du travail prêt et de la matière première en magasin pour un mois, mais il paie une indemnité de chômage pour tout prisonnier à qui il ne fournit pas de travail. Il est donc tout simple que, lorsque les affaires se ralentissent au point de lui faire craindre une interruption complète, il offre ses ateliers à des prix excessivement réduits et accapare tout ce qui reste de travail disponible. Un jour viendra où l'on accomplira dans les maisons centrales une réforme analogue à celle qui a été si heureusement faite dans les bagnes. Au lieu d'enfermer les prisonniers contre les lois de l'hygiène et de la morale, on les fera vivre au grand air; au lieu de transformer les laboureurs en ouvriers industriels, ce qui est un véritable contre-sens, on tentera l'épreuve opposée; enfin, au lieu de nuire à l'industrie en faisant exécuter par les prisonniers, à prix réduit, le travail des ouvriers libres, on augmentera la richesse nationale en leur faisant défricher nos terres incultes. En attendant ces mesures réparatrices, le travail des prisons est une des causes de la misère qui pèse sur les industries de la couture.

Il en est de même du travail des couvens, des établissemens de bienfaisance connus sous le nom d'ouvroirs, et du contingent apporté au commerce par un grand nombre de femmes qui ne sont pas ouvrières de profession.

Assurément les religieuses et les femmes du monde sont parfaitement libres de travailler et de vendre le produit de leur travail, on ne songe point à leur contester ce droit; loin de là, c'est un malheur public qu'il y ait chez nous un si grand nombre de femmes inoccupées. Cette oisiveté est une source de dépravation morale et intellectuelle. Le travail doit être respecté partout au nom de la liberté, et il doit être partout favorisé au nom de l'humanité. Il y a plus, les religieuses qui fondent des ouvroirs rendent aux filles qu'elles instruisent, aux femmes qu'elles occupent, à la société tout entière un important service. Il existe, en grand nombre, des filles sans parens, ou, ce qui est pire encore, des filles abandonnées par leurs parens : il est bon, il est salutaire que des associations pieuses se donnent la mission de les recueillir, de les instruire, de leur apprendre un état, de les surveiller. Il y a des femmes trop misé-

rables pour inspirer de la confiance aux patrons : c'est une bonne œuvre de solliciter pour elles de l'ouvrage, de les aider à l'exécuter, de leur faire même les avances nécessaires. Enfin, si quelque femme de mauvaise vie revient à de meilleurs sentimens, si une condamnée qui a subi sa peine s'efforce de vivre désormais de son travail, et que le monde, qui a des indulgences aveugles et des sévérités impitoyables, refuse de l'ouvrage à ces mains inoccupées, n'est-il pas beau et consolant de voir d'honnêtes et courageuses femmes couvrir ces coupables et ces repentantes de leur pitié et de leur vertu, se placer entre elles et le monde qui les repousse, et leur procurer les moyens de se réhabiliter? Il ne s'agit donc pas ici de condamner les ouvroirs, mais seulement de les compter. La concurrence est très loyale : elle est fondée sur le principe de l'association, sur le principe même de la liberté; mais, tout en étant loyale, elle est écrasante.

Prenons pour exemple la fabrication des chemises en gros : à l'heure qu'il est, sur cent douzaines de chemises qui entrent dans le commerce parisien, les couvens en ont cousu quatre-vingt-cinq douzaines. Les jeunes filles et les femmes des ouvroirs ne sont pas seules à travailler : les religieuses elles-mêmes, qui, pour une assez forte part, ne seraient pas ouvrières si elles étaient dans le monde, et qui d'ailleurs ont leur vie assurée par les revenus du couvent, travaillent pour le commerce. La règle leur impose une vie dure, à laquelle une augmentation de revenu ne change rien : ainsi elles donnent ce qu'elles gagnent. Travaillant sans nécessité, soit pour obéir à une prescription formelle de leur règle, soit pour mieux accomplir le devoir de l'aumône, ou simplement pour échapper à l'oisiveté, elles peuvent abaisser autant qu'elles le veulent le taux de leur salaire; cela dépend uniquement de leur volonté. L'ouvrière libre doit vivre de son salaire : quand on dispute avec elle sur le prix de la main-d'œuvre, c'est en réalité sa vie qu'on marchande; à chaque centime qu'elle abandonne, c'est une nouvelle privation qu'elle s'impose; il y a toujours un dernier rabais qu'elle ne peut accorder. On estime que la main-d'œuvre des couvens, quoique très supérieure à celle des ouvrières libres, est payée 25 pour 100 de moins. En ce moment, les chemises de gros sont payées aux couvens de 25 à 60 centimes la pièce; une bonne ouvrière ne peut faire dans sa journée plus de deux chemises à 60 centimes, elle n'en peut faire plus de trois à 25 centimes. C'est cet ouvrage rapportant 75 centimes par journées de douze heures que les ouvrières sont menacées de perdre; encore est-ce trop de dire 75 centimes, puisqu'il faut en déduire le prix du fil, des aiguilles, et de l'éclairage en hiver.

Ce qui est vrai des couvens est vrai aussi de la concurrence des femmes mariées qui utilisent leurs momens de loisir pour se procurer un petit revenu. Une marchande en attendant les chalands dans son comptoir, une mère en conduisant ses enfans à la promenade, ont à la main un ouvrage de couture ou de tapisserie; si faible qu'en soit le rapport, c'est un soulagement, une douceur dans la maison. A mesure que la femme s'élève un peu dans l'échelle sociale, il lui est moins facile de trouver un débouché pour ses menus ouvrages; elle a une certaine fierté qui la gêne, elle se contente des premières offres, et ne cherche point ailleurs un prix plus élevé. Quelquefois il ne s'agit même pas de contribuer aux dépenses du ménage; le travail du père ou du mari est suffisant, on ne compte sur le revenu de la broderie que pour se donner un plaisir ou faciliter une dépense de toilette. Plus les besoins sont insignifians, plus le salaire qu'on accepte est modique. On ne sent pas le prix de son temps, on le donne pour rien, et on est bien loin de se douter qu'on donne en même temps celui des autres. Il est difficile de dire jusqu'où s'étend cette fabrication interlope, depuis la ménagère qui travaille deux ou trois heures par jour, et qu'on pourrait à la rigueur compter parmi les ouvrières véritables, jusqu'à la jeune fille qui brode par plaisir et qui vend sa broderie par caprice. Beaucoup de pères de famille ignorent que leur salon est un atelier, et que les jolies bagatelles qui se brodent sous leurs yeux sont achetées d'avance ou même commandées par une maison de la rue Saint-Denis. Presque toute la broderie qui se fait à Paris sur mousseline ou sur étoffes vient de cette source; il en est de même des ouvrages en filets, bourses, sacs et réseaux, de la tapisserie pour meubles, des pantoufles, de la passementerie. Plus d'une aussi, parmi ces ouvrières élégantes, se cache pour travailler, et se cache encore plus pour vendre le produit de son travail. Toutes les misères ne vont pas en haillons, et quand une femme qui a vécu dans l'aisance est réduite par le besoin à un travail manuel, il est bien rare qu'elle ne paie pas la rançon de la toilette qu'elle porte et des habitudes qu'elle a conservées.

Ce qui procure encore quelques commandes aux ouvrières malgré la concurrence des prisons, des couvens et du monde, c'est qu'il y a dans l'industrie des époques de travail pressé où il faut produire beaucoup en très peu de temps, sauf à languir ensuite pendant plusieurs mois. Le retour d'une saison ou d'une fête, une mode qui prend faveur, des chaleurs ou des froids prématurés obligent les maisons de commerce à faire des commandes à bref délai; alors il ne faut pas songer aux couvens qui travaillent à leurs heures, lentement, méthodiquement, et ne connaissent pas les veillées et le tra-

vail de nuit. Autrefois, c'est-à-dire hier, l'usage était de choisir soi-même l'étoffe et la coupe de son habit, le dessin de sa broderie; l'entrepreneuse, qui recevait les ordres du public, avait besoin d'avoir ses ouvrières sous la main et les guidait dans leur travail. Ces ouvrages ne pouvaient se faire au loin, dans un couvent ou dans une prison; c'était le lot de l'ouvrière parisienne. Les maisons de confection menacent de tout changer. A force d'acheter de grandes quantités de marchandises et de faire exécuter les objets par centaines, les confectionneurs réalisent de telles économies qu'ils vendent à un bon marché inoui. Le public se déshabitue de l'ancien système, qui faisait payer très cher et attendre longtemps. Le caprice le plus exigeant trouve à se satisfaire dans l'immense variété d'objets que les magasins exposent en vente. L'entrepreneur spécule en grand; il écoule sur la province ce dont Paris ne veut plus, sur l'étranger ce que dédaigne la province. Comme il n'est plus asservi à ses cliens, il est du même coup affranchi de ses ouvriers. Il peut faire ses commandes au loin, les répandre par toute la France; en un mot, il est maître du marché de la main-d'œuvre. La couture elle-même, qui fut si longtemps le travail sédentaire par excellence, risque bien de se transformer comme le rouet et la quenouille. On affiche dans Paris des *manufactures de vêtemens*; on commence à coudre à la vapeur.

Il y a fort peu de temps que les machines à coudre sont connues en France: elles sont pourtant d'origine française, ou du moins c'est un Français nommé Thimonnier qui conçut le premier l'idée de construire un appareil pour coudre au point de chaînette. En 1834, Walter Hunt ajouta à l'aiguille mobile de Thimonnier une navette mue par le même mécanisme, et qui, faisant passer un fil dans chaque boucle formée par l'aiguille, rendit la couture indécousable. Enfin l'Américain Singer, en combinant ces deux idées, construisit les premières machines à coudre réellement pratiques. Les Américains les adoptèrent rapidement. Elles eurent en France, à l'exposition universelle de 1855, un vif succès de curiosité. Telle qu'on l'a perfectionnée, la machine à coudre n'est nullement encombrante; on peut la mettre devant soi sur une petite table. L'œil n'aperçoit guère à l'extérieur qu'une plate-forme sur laquelle se met l'étoffe, deux bobines et une petite roue. L'étoffe est placée entre une aiguille verticale et une navette horizontale. Quand on tourne la roue, l'aiguille descend et perce l'étoffe; comme elle est enfilée près de la pointe, le fil forme au-dessous de l'étoffe une petite boucle; la navette s'avance alors horizontalement dans cette boucle, l'allonge sous l'étoffe et la tient couchée. L'aiguille verticale, continuant son mouvement, rentre dans l'étoffe, qui a reculé de la longueur d'un point, et introduit une seconde boucle à l'extrémité de la première. La première boucle étant

ainsi maintenue par la seconde, la navette sort de la première, entre dans la seconde, l'allonge, la couche et la maintient jusqu'à ce que l'aiguille introduise la troisième, et ainsi de suite. Quelquefois la navette tient elle-même près de sa pointe un fil qu'elle introduit successivement dans toutes les boucles, les serrant ainsi et les attachant l'une à l'autre; alors la couture est à deux fils et devient vraiment indécousable. On règle à volonté la longueur des points en tournant la vis des bobines. L'étoffe est entraînée par le mouvement automatique; si l'on ne coud pas en ligne droite, de la main gauche l'ouvrière dirige l'étoffe dans le sens qu'elle veut donner à la couture, et de la main droite elle tourne la roue. On peut aussi, au moyen d'une courroie et d'un levier, remplacer l'action de la main par celle du pied; quelquefois même on a recours à la vapeur. Ces machines sont employées en France à coudre les étoffes et le cuir, à border les chapeaux et à exécuter diverses sortes de broderies. La couture est aussi fine que l'on veut; elle est très solide et très régulière.

Une machine à coudre fait à peu près l'ouvrage de six femmes; mais quand l'objet, par exemple une chemise, est un peu compliqué, on est obligé d'employer trois ouvrières : l'une fait aller la mécanique, les deux autres appiècent la chemise, c'est-à-dire en assemblent et en faufilent les diverses parties. L'économie de temps ou d'argent, car c'est tout un, se trouve ainsi réduite à la moitié : trois femmes avec une machine font dans une journée la besogne de six femmes. Il est clair que c'est l'enfance de l'art, et qu'on atteindra une vitesse beaucoup plus grande. L'achat de la machine est assez dispendieux. Les bons fabricans vendent 500 fr. les machines les plus simples, et jusqu'à 900 fr. les machines à coudre le cuir. Tous ces prix seront réduits de moitié à l'expiration des brevets. On arrivera aussi à établir assez solidement les appareils pour supprimer en grande partie les frais d'entretien. Avec de bons instrumens et des ouvrières exercées, il est possible d'obtenir d'une seule machine dix-huit chemises par jour, ce qui abaisse la façon d'une chemise à 20 centimes. Il faut quatre heures à une ouvrière pour faire à la main une chemise pareille.

Après d'assez longues hésitations, l'habitude de coudre à la mécanique tend à se généraliser. Tant que les machines coûteront cher à cause des brevets, il sera difficile aux ouvrières isolées d'en faire l'acquisition; au contraire, les prisons, les couvens, les régimens, quelques ateliers particuliers, en seront promptement pourvus. Il y en a déjà un assez grand nombre à la prison de Saint-Lazare à Paris; presque toutes les maisons centrales, presque tous les régimens en ont acheté. Sans doute les régimens ne travaillent point pour le

public, et en ce sens ils ne font pas concurrence aux ouvrières; mais il n'y a dans les compagnies hors rang, chargées de l'habillement de la troupe, que des tailleurs et des cordonniers : on confectionne au dehors tous les autres effets, c'est-à-dire les chemises, les guêtres, les caleçons, les havresacs, la passementerie. Même pour l'habillement proprement dit, le maître tailleur ne fait guère coudre par ses hommes que les tuniques; il donne les pantalons à coudre à des entrepreneurs civils. Si l'introduction des machines ne coïncide pas avec une diminution de l'effectif des compagnies hors rang, les soldats de ces compagnies feront eux-mêmes une partie des confections données aujourd'hui au dehors, et il y aura encore là une perte notable pour l'industrie privée.

En somme, les ouvrières à l'aiguille forment plus de la moitié du nombre total des ouvrières. Parmi elles, il y a lieu de distinguer les ouvrières d'un talent exceptionnel, qui travaillent pour la commande, et les ouvrières d'un talent ordinaire, qui travaillent pour la confection. Le nombre des premières va en décroissant. La moyenne de leurs salaires a plutôt augmenté que diminué depuis 1847; en la fixant à 2 fr. par jour, comme à cette époque, on reste vraisemblablement au-dessous de la vérité. Les secondes, incomparablement plus nombreuses, n'ont point participé à l'élévation continue des salaires. La concurrence, le commerce en gros et les machines ont maintenu le bas prix des objets confectionnés et de la main-d'œuvre. Le chiffre de 1 fr. 42 c., indiqué par l'enquête de 1851 et qui a été justement taxé d'exagération, ne peut pas s'être amélioré; il est certain au contraire qu'il est en ce moment au-dessous de 1 fr. 25 c. pour une journée de douze heures. Les causes qui ont amené cette dépréciation continuant d'agir, on ne saurait prévoir à quel taux le mouvement de baisse s'arrêtera. Ces chiffres de 2 fr. pour la première catégorie d'ouvrières et de 1 fr. 25 c. pour la seconde sont les chiffres de Paris. Il n'est pas possible d'indiquer une moyenne pour toute la France : dans plusieurs départemens, les salaires sont inférieurs à ceux de Paris de plus de moitié; encore, dans cette évaluation approximative des salaires, n'avons-nous pas fait entrer en ligne de compte les chômages périodiques connus sous le nom de mortes saisons.

III.

Quelle peut être dans ces conditions de travail, avec un pareil taux des salaires, la position d'une femme obligée de vivre à Paris du travail de ses mains? Nous ne parlons pas de celles qui vivent au sein de leur famille : si le mari, laborieux et rangé, apporte fidèle-

ment chaque samedi le salaire de la semaine, si la mère de son côté, et si les enfans, à mesure qu'ils avancent en âge, ajoutent à la masse un petit pécule, la nourriture sera abondante, quoique grossière, le logement proprement tenu; les enfans ne souffriront ni du froid ni de l'abandon, ils fréquenteront l'école gratuite, et l'on aura encore, toutes dépenses faites, quelques deniers pour l'épargne. C'est là certainement une rude existence : douze heures d'un travail pénible tous les jours, sans autre repos que celui du dimanche, pour n'acquérir que le nécessaire! Il faut une certaine force d'âme pour se contenter de si peu. On est heureux dans cette condition avec un cœur bien placé et de tendres affections autour de soi. La pensée qu'on remplit vaillamment son devoir, qu'on est le guide et le protecteur de quelques êtres chéris, la certitude de pouvoir compter sur le respect de tous au dehors, et dans l'intérieur sur des amitiés dévouées et fidèles, consolent un honnête homme de ses privations. Une femme se passe encore plus aisément de ce que la fortune peut donner, pourvu qu'elle se sache abritée, protégée, aimée, car c'est là le bonheur pour elle. La famille est à la fois ce qu'il y a de plus sacré au monde et de plus doux; le vice et la misère ne prévaudront pas contre elle. C'est bien notre faute si nous cherchons au loin, sans parvenir à les trouver, des remèdes contre nos misères sociales; il n'y a qu'un seul remède, et nous l'avons sous la main sans tant de métaphysique, si nous savions nous en servir : c'est le retour à la vie de famille.

L'ouvrière dont nous voulons étudier le budget est toute seule sur le pavé de Paris; elle n'a ni mari pour la protéger, ni père, ni frère pour la recueillir. Supposons qu'elle appartienne à la catégorie des ouvrières d'élite, et qu'elle gagne au moins 2 fr. par jour. Il faut songer d'abord qu'il s'agit ici de 2 francs par jour de travail. Pour savoir à combien s'élèvent ses recettes annuelles, on doit défalquer les jours fériés, quatre grandes fêtes et cinquante-deux dimanches, ce qui réduit l'année à trois cent dix jours ouvrables. Il est de toute nécessité de retrancher aussi la morte saison. Elle varie sans doute selon les industries. Les brodeuses sur soie, velours et drap, gagnent des journées de 3 à 4 francs, mais elles ont un chômage de six mois. En général, la morte saison est de trois mois au moins pour toutes les industries. Trois mois représentent soixante-seize jours de travail. L'année est donc réduite à deux cent trente-quatre jours, et le budget annuel à 468 francs.

Les ouvrières ne restent pas absolument inactives pendant le chômage. Néanmoins il est toujours assez difficile d'obtenir du travail étranger, parce que les chômages viennent à la fois dans presque tous les corps d'état. En outre les ouvrières n'aiment pas à dé-

choir. On croirait volontiers que, la morte saison venue, l'ouvrière qui travaille pour les tailleurs sur mesure va se résigner à demander de l'occupation aux magasins de confection, où il n'y a pas de chômage; mais non, le point d'honneur s'y oppose. Ce point d'honneur se retrouve dans toutes les spécialités, surtout à Paris, et il a son bon côté : il faut, pour devenir habile, qu'on soit fier de sa profession et de son talent. Élevons, pour tout concilier, le budget moyen de recettes à 500 francs, et ne retranchons rien pour les maladies, quoiqu'il soit impossible qu'une femme travaille sans interruption tous les jours ouvrables de l'année, rien non plus pour les crises industrielles, les malfaçons, refus d'ouvrage, etc. Quiconque pèsera attentivement toutes les causes de perte que nous omettons jugera que cette somme de 500 francs est au-dessus de la vérité. Voilà donc une femme qui jouira de 500 francs de revenu à Paris tant qu'elle se portera bien et qu'elle n'aura pas la vue détruite. Comment va-t-elle organiser ses dépenses?

D'abord il faut se loger. On sait ce que sont devenus les logemens à Paris. Depuis plusieurs années, on perce de magnifiques boulevards à travers les rues les plus pauvres; les maisons élevées en bordure ressemblent à des palais; la riche bourgeoisie peut à peine les habiter, le nombre des logemens d'ouvriers va en diminuant. Il faut parler de 100 à 120 fr. sur la rive gauche, de 150 fr. sur la rive droite, pour avoir un cabinet mansardé à quelque sixième étage; une chambre coûte 20, 30 ou 40 francs de plus. L'ancienne banlieue, maintenant annexée, offre encore quelques loyers moins chers; mais en s'éloignant de l'atelier où elles travaillent, ou de l'entreprenêuse qui leur donne de l'ouvrage à emporter, les ouvrières se condamnent à une perte de temps importante, à une augmentation de dépense sur la chaussure. Nous mettrons donc 100 fr. pour le logement. Quelques-unes d'entre elles, ne pouvant supporter cette dépense, se mettent deux dans la même chambre; mais ce n'est plus avoir de chez soi, et un pareil logement devient aussitôt insalubre. Les vêtemens, la chaussure, le linge, enfin une garde-robe plus que modeste, représentent par année, d'après les plus minutieux calculs, une dépense d'environ 115 fr. Le blanchissage est assez dispendieux pour une femme. En ne le portant qu'à 3 fr. par mois, nous supposons que l'ouvrière fera elle-même ses savonnages, et qu'elle profitera des lavoirs publics pour la lessive. Enfin il lui faut de la lumière pendant une grande partie de l'année, si ses journées sont de dix heures (elles sont le plus souvent de douze et de treize heures); il lui faut un peu de feu, ou tout au moins de la braise dans une chaufferette : comment se servira-t-elle de ses doigts, si le froid les engourdit? Elle s'éclairera avec une mèche

trempée dans l'huile (10 centimes d'huile durent trois heures). Ceci est une économie funeste, car le travail à l'aiguille trop prolongé brûle les yeux; mais qu'y faire? Comptons 100 fr. pour le loyer, 115 fr. pour le vêtement, 36 fr. pour le blanchissage et 36 fr. pour le chauffage et l'éclairage, cela fait 287 fr. Il lui reste 216 fr. pour sa nourriture ou 59 centimes par jour, un peu moins de douze sous. C'est suffisant pour ne pas mourir de faim. Cependant personne au monde ne peut nier qu'au moindre accident qui viendra déranger l'équilibre de ce frêle budget, cette honnête et laborieuse femme va tomber dans la misère. Qu'elle reste une semaine sans avoir de l'ouvrage, qu'elle soit malade, qu'elle ait à payer un médecin, des médicamens, c'en est fait; il faut qu'elle s'endette. Et comment paiera-t-elle? Sur quel article fera-t-elle des économies? Où est le superflu qu'elle se retranchera?

Eh bien! nous avons supposé un salaire de 2 francs; mais combien de femmes atteignent ce salaire? Ce n'est pas la chemisière, car pour gagner 2 fr. il lui faudrait coudre huit chemises par jour, ni la gantière, car pour gagner 1 fr. 80 c. il lui faudrait coudre six paires de gants par jour, ni la giletière pour confection, car pour gagner 1 fr. 70 c. il lui faudrait faire six gilets droits ou six pantalons en un jour. Ce n'est ni la brodeuse, ni la dentellière, ni la frangeuse. Ce n'est pas la piqueuse de bottines, car la paire de bottines n'est payée que 1 franc, sur lequel il faut retrancher 15 centimes pour fil et cordonnet. En un mot, voici les faits dans leur inexorable évidence : une ouvrière qui gagne un salaire de 2 francs, logée dans un taudis, misérablement vêtue, a 59 centimes par jour pour sa nourriture, pourvu qu'elle ait le bonheur de se bien porter pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année. L'immense majorité des ouvrières reçoivent 50 centimes et même 75 centimes de moins. Comment vivent-elles?

On ne peut guère deviner une pareille vie, si on n'a jamais essayé de pénétrer dans leur intérieur. Pour arriver à leur mansarde, il faut traverser une allée fétide et monter péniblement, dans l'obscurité, six étages. Leur étroite fenêtre ouvre sur les toits. Les lattes mal jointes qui supportent les ardoises laissent pénétrer la pluie en hiver et la chaleur en été. Point de cheminée, ni de poêle, ni de meuble : à peine un lit ou plutôt un grabat, et quelque méchant tabouret de paille. Le propriétaire, fort mal payé par des locataires qui manquent de pain, ne peut pas faire de réparations; c'est tout au plus si la pauvre fille est défendue contre ses voisins par une cloison vermoulue. Les commissaires de l'enquête de 1851 parlent d'une femme ensevelie plutôt que logée « dans un trou de cinq pieds de profondeur sur trois de largeur, » et d'une autre « qui avait été obli-

gée, pour respirer, de casser le carreau de son unique lucarne. » Ils ont visité des greniers entièrement nus, sans une chaise, sans un bois de lit, sans un vase d'argile, sans même la botte de paille qu'on accordait autrefois au prisonnier dans son cachot. La plupart des horreurs qu'ils décrivent ont disparu. Nous avons tous vu à travers les démolitions ces ruches effondrées, étalant aux regards des passans leurs chambres étroites et malsaines, leurs mansardes homicides, leurs escaliers couverts d'une malpropreté séculaire. Ces rues, où personne n'osait pénétrer, à l'exception des malheureux qui n'avaient pas d'autre refuge, ont paru au soleil et à la lumière pour la première fois avec leurs ruisseaux infects et leur physionomie de sépulcres. Les hôtes sont partis, emportant dans un mince paquet toutes leurs richesses. Où sont-ils allés? Avait-on construit quelque demeure plus saine, plus humaine pour les recevoir? Presque tous ont émigré vers les extrémités de Paris, au risque de faire une ou deux lieues pour aller chercher et rapporter l'ouvrage : rude entreprise pour une malheureuse qui ne gagne que 10 centimes par heure, et qui ne mange qu'un peu de pain et de lait! Faute des ressources nécessaires pour se faire un mobilier, quelques femmes sont réduites à loger en garni au milieu du rebut de la société. « Il y a de ces garnis, disait le procès-verbal de l'enquête, où les hommes et les femmes vivent ensemble dans la même chambrée. »

La plupart de ces malheureuses femmes ont un amant; personne n'en rougit, la misère sert d'excuse à celles qui ont encore besoin de s'excuser. On a beau travailler tout le jour dans un grenier, on est jeune, on est Parisienne, on sait ce qui se passe à deux pas de soi. Quand la jeune fille, après avoir attendu la nuit pour ne pas perdre une heure de lumière et ne pas être vue dans ses haillons, va rapporter son ouvrage en tremblant qu'on ne lui fasse une retenue ou qu'on ne remette le paiement à un autre jour, dès le premier pas qu'elle fait dans la rue tout le luxe du monde lui entre à la fois dans les yeux. Les vitrines ruissellent de diamans, les plus coquettes parures appellent ses regards. Elle voit passer dans leurs équipages et dans leurs splendides toilettes les héroïnes du vice. Les théâtres, les bals publics, les concerts lui envoient des flots de musique par leurs portes béantes. Si elle n'a ni famille ni religion, qui la retiendra? Qui donc lui apprendra, entre la misère et le luxe, à toujours préférer la misère? Elle n'a pas même besoin de chercher ni d'attendre une occasion. Non, elle a la fortune sous la main; elle se sait maîtresse d'opter, à chaque minute, entre l'excès du plaisir et l'excès de la souffrance. Tous les hommes ne sont-ils pas des acheteurs? Est-ce qu'elle en doute? Tous les bals de barrières ne s'ouvrent-ils pas gratuitement pour les femmes? Est-ce pour rien que

la débauche élégante a son quartier à elle dans la capitale, qu'on cite dans le monde entier nos jardins publics, nos bals d'été et nos bals d'hiver, qu'on a fait tout un théâtre et toute une littérature pour décrire les mœurs de nos courtisanes, et pour exalter ce qui leur reste de vertu? Quand les filles d'atelier voient ces triomphes du vice, est-il possible que leur âme reste pure, qu'elles ne fassent pas dans le secret de leur cœur ces mêmes comparaisons qui poussent les hommes à la haine et à la révolte, et qui les précipitent, elles, dans la débauche?

Les plus honnêtes et les plus heureuses échappent à la pire des corruptions en prenant un amant dans leur classe. Elles trouvent rarement un mari. Un honnête ouvrier qui veut prendre une femme légitime va la chercher dans une famille. Parmi les unions irrégulières qui se forment dans les ateliers, quelques-unes se prolongent indéfiniment, et constituent par leur durée une sorte de mariage sans consécration légale. C'est une triste condition pour une femme, puisqu'elle n'a aucun droit reconnu, et qu'elle dépend uniquement de la bonne volonté de son amant. Si ces pauvres filles isolées, qu'il est si facile de séduire parce qu'elles sont reconnaissantes à la première affection qui s'offre, tombent sur un mauvais sujet, elles ne tardent pas à être abandonnées. L'ouvrier qui n'aime plus sa maîtresse, qui la voit malade, sur le point d'accoucher, et qui craint d'avoir à la nourrir, elle et son enfant, s'enfuit lâchement, cherche d'autres amours. Que deviendra cette malheureuse, qui vivait à peine quand elle n'avait à penser qu'à elle seule? Où ira-t-elle avec son honneur perdu, sa santé détruite? Elle formera de nouveaux liens, marchera vers un nouvel abandon. Trop souvent elle tombe plus bas encore. Parmi les filles qui se livrent aux derniers désordres, on en cite qui ne recourent à la prostitution que pour pouvoir élever leurs enfans. Parent-Duchatelet en a vu une qui lutta si longtemps que, lorsqu'elle vint se faire inscrire, elle n'avait pas mangé depuis trois jours.

En dehors des manufactures, une femme isolée ne trouve donc pas le moyen de vivre. Ainsi l'évidence nous presse de toutes parts. Tout périssait dans la famille, si la femme la quittait, et voilà maintenant que l'abri tutélaire du toit domestique est plus nécessaire à la femme elle-même qu'à ceux qui dépendent de son affection et de ses soins. Ce n'est pas seulement son bonheur qui est impossible hors de la famille, c'est sa sécurité, c'est sa vie. Le premier besoin de la société est de faire renaître la vie de famille, le premier devoir du moraliste est d'en chercher les moyens. La vraie bienfaisance est celle qui a une action directe sur les mœurs, qui, pour sauver les misérables, commence par en faire des hommes, et qui, sachant ce

que peut et ce que vaut la volonté individuelle, suscite dans l'âme même de ceux qui souffrent la force qui doit les émanciper et les guérir.

Il y a pourtant quelques exceptions au tableau que nous venons de tracer, mais si rares qu'on peut à peine les compter. Nous ne les mentionnons en finissant que pour rendre hommage à des vertus qui s'ignorent, et qui sont dignes de toutes les admirations et de tous les respects. Il est beau d'être honnête, même quand cela ne coûte rien; il est beau de porter courageusement le malheur, même quand on ne peut pas changer la destinée; mais rester pauvre quand on n'a qu'à vouloir pour cesser de l'être, vaincre à la fois la misère et le plaisir, n'est-ce pas le plus beau des triomphes? Pendant que tant de gens font litière de leur conscience, on trouve encore dans les ateliers parisiens quelques pauvres filles, fidèles aux leçons d'une mère et aux souvenirs de la famille absente, qui travaillent et souffrent tout le jour sans même donner un regret à ces plaisirs faciles, à cette abondance, à ce luxe, dont elles ne sont séparées que par le sentiment du devoir. Il faut les avoir vues dans leur isolement, dans leur dénûment et dans leur sainte innocence pour savoir ce que c'est que la véritable grandeur. Ceux qui vous ont visités n'oublieront jamais les leçons que vous leur avez données, chaumières de Septmoncel, où le pain manque sur la huche, où les rubis et les émeraudes roulent sur la table; ateliers de Lyon, où le satin broché étale sur le métier ses fleurs éblouissantes, tandis que la famille souffre avec résignation le supplice de la faim; tristes, froides, humides mansardes parisiennes, où de belles et languissantes filles poussent l'aiguille du matin au soir, et meurent à la peine plutôt que de faillir!

JULES SIMON.

LE CARDINAL ALBERONI

ET

UNE EXPÉDITION DE SICILE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Relazioni sulla corte di Spagna, dell'abate Doria del Maro e del conte Lascaris di Castellar, ministri di Savoia, publicate per cura del commendatore Domenico Carutti; 1 vol. in-4°, Turin 1860.

Plus d'une fois, voyant comme tout arrive au-delà des Alpes, comme tout est livré aux brusques et soudaines initiatives, et surtout comme on s'étonne de ce pêle-mêle tourbillonnant de souverainetés en détresse et de territoires disputés par les armes, je me suis dit : Ce qui se passe aujourd'hui est-il donc si nouveau sous le soleil? Est-il vrai que le droit ou ce qu'on nomme de ce nom, ce qui s'appelle la loi des nations dans la langue des diplomates, n'ait jamais été rudoyé par quelque main hardie, fût-ce la main d'un prince ou d'un cardinal? Est-il vrai que notre temps seul ait le privilége de ces coups d'audace et de ces entreprises aventureuses qui effarouchent notre amour bien connu des choses correctement accomplies? Hélas! non, rien n'est nouveau dans l'histoire; les personnages varient et les scènes aussi peut-être; il y a quelques acteurs de plus, comme seraient par exemple les peuples qui demandent à jouer leur rôle. Le fond du drame est le même. Ce sont des provinces qui se détachent, des états qui se forment, s'agrandissent ou se défont, des souverainetés qui se déplacent ou qu'on aide à dispa-

raître, si peu qu'on y ait intérêt. Il ne s'agit, bien entendu, que de l'Italie, la grande agitatrice du moment, car pour le reste de l'Europe, où les Italiens sont un objet de scandale, il est bien clair qu'on n'y vit à aucune époque rien de semblable, qu'il n'y eut jamais ni brusques invasions, ni conquêtes en pleine paix, ni provinces enlevées par surprise ou par révolution, ni rapts de peuples concertés dans le mystère des chancelleries. C'est donc de l'Italie seule que je parle et de ce qui s'y est fait à peu près de tout temps, puisque c'est le pays sur lequel la conquête a roulé dans toutes les directions et sous toutes les formes, puisque c'est l'éternelle arène où l'on est toujours allé se battre pour toute chose hormis pour l'Italie elle-même.

Un jour Naples, un jour la Toscane, tantôt le Milanais, tantôt le Mantouan ou Parme, chaque fraction de cette contrée fatiguée de dominations a eu son heure et a été à son tour le prix de quelque conflit soudain allumé au choc des ambitions contraires. Combien de fois la Sicile, cette vieille nourricière de Rome, a-t-elle changé de maître! Une de ses fortunes singulières est d'avoir appartenu un instant, après la paix d'Utrecht, à la maison de Savoie, et d'avoir été, au sein même du XVIIIe siècle, l'objet d'une de ces entreprises que nous avons quelquefois la naïveté de croire filles de l'esprit de révolution. Garibaldi cette fois s'appelait Alberoni; il était cardinal, premier ministre d'Espagne, et il fit contre le roi Victor-Amédée ce que Garibaldi vient de faire pour le roi Victor-Emmanuel. Je ne sais si notre hardi contemporain a été très respectueux pour le droit diplomatique : le cardinal Alberoni ne le fut guère plus. Je ne sais si l'Europe sait bien aujourd'hui où elle en est, ce qu'elle sera demain, où est sa règle, sa loi, son appui et sa force : elle ne le savait guère mieux au lendemain de la paix d'Utrecht, dans cet inextricable chaos d'où sortirent deux ou trois guerres. Et enfin de tous les ministres à l'esprit audacieux, à la carrière aventureuse, Alberoni est assurément un des plus originaux. Il remua tout, il agita tout; il se jeta en pleine paix sur la Sardaigne, qui était à l'empereur, sur la Sicile, qui était à la maison de Savoie. Il fut sur le point de recommencer pour l'Espagne l'ère des conquêtes, et il disparut tout à coup devant la coalition des inimitiés qu'il avait provoquées en Europe, non sans avoir rouvert toutefois les portes de l'Italie à la politique espagnole, à la maison de Bourbon, aux enfans de la seconde femme de Philippe V, cette Élisabeth Farnèse, son impétueuse complice. Le roi Victor-Amédée avait alors à Madrid des ministres qui suivaient d'un œil clairvoyant ce fourmillement d'intrigues et qui lui adressaient de ces rapports copieux et substantiels semblables aux relations de la diplomatie vénitienne. Ce sont ces rapports que

M. Carutti publiait récemment à Turin : simple et vive révélation d'un épisode où l'Italie est en jeu comme toujours, et dont les principaux acteurs sont deux Italiens transportés en Espagne, Alberoni et Élisabeth Farnèse, unis dans une même pensée agitatrice.

Je n'ai pas à redire ce que fut la paix d'Utrecht, par quels efforts elle fut achetée, de combien d'actes successifs et distincts elle se composa : vraie toile de Pénélope qu'on mit quatre ou cinq ans à ourdir. C'est cette paix qui fit le duc de Savoie roi de Sicile. Victor-Amédée fut couronné le 22 septembre 1713; il alla à Palerme, où il fit une entrée magnifique, organisa le nouveau royaume, assembla un parlement, car il s'était engagé à respecter les coutumes et les libertés de la Sicile; puis il revint en Piémont, laissant pour vice-roi le comte Maffei. Cette royauté avait pourtant en sa faveur le droit diplomatique : elle ne dura que cinq ans, et elle finit de la plus singulière façon, après avoir assez heureusement commencé. Les Siciliens, que Victor-Amédée avait d'abord charmés, s'aigrirent bientôt et ne cachèrent plus leur mécontentement. Ils eussent été flattés peut-être d'avoir un roi demeurant à Palerme : dès qu'ils étaient réduits à la condition d'appartenir à quelqu'un, ils aimaient mieux encore dépendre d'une puissante monarchie que d'un petit souverain de la veille; ils aimaient mieux avoir pour vice-roi un grand d'Espagne qu'un petit noble piémontais.

Ce n'est pas tout : Victor-Amédée, en ceignant la couronne des rois de Sicile de toutes les dynasties, recueillait l'héritage embrouillé d'une ancienne et épineuse querelle avec le saint-siége. Le pape d'abord revendiquait un droit de suzeraineté sur la Sicile et refusait de reconnaître le nouveau roi; de plus, il poursuivait d'une guerre acharnée une institution sicilienne vieille de sept siècles, qui a survécu jusqu'à notre temps, qui s'appelait le *tribunal de la monarchie*, et qui avait été autrefois investie par les papes des pouvoirs les plus étendus dans le domaine religieux, au point de juger toutes les causes ecclésiastiques, de prononcer sur les censures et même de relever des excommunications. Rien ne prescrit en semblable matière, et cette querelle s'est plus d'une fois réveillée sous le dernier roi de Naples Ferdinand II. J'ai même lu quelque part que les malheurs récens de la dynastie napolitaine n'étaient que le juste châtiment de son aveugle persistance dans la violation des droits du saint-siége : voilà pourquoi François II est aujourd'hui réduit à une si cruelle extrémité! Victor-Amédée en son temps fit ce qu'il put pour s'arranger avec le saint-siége sans abandonner les droits de la couronne; le pape Clément XI batailla, fulmina des excommunications, mit l'île en interdit, força les évêques à quitter la Sicile, et ce fut un élément de trouble de plus dans un pays où les grands re-

fusaient les subsides, où le peuple s'ameutait contre les soldats piémontais. Ce n'est pas là cependant qu'eût été le péril sérieux, si la royauté nouvelle n'eût été environnée à sa naissance de bien autres difficultés inhérentes à la situation même faite à l'Italie et à l'Europe par la paix d'Utrecht.

On n'a jamais mieux vu peut-être à quel point le destin de l'Italie était suspendu aux vicissitudes de la politique européenne. On sortait d'une guerre acharnée et sanglante de treize années, et la paix laissait l'incertitude partout. Il y avait au centre de l'Italie, à Florence, le dernier des Médicis, Jean-Gaston, dont la succession, avant d'être ouverte, était convoitée par tout le monde. A Parme, la maison régnante, celle des Farnèse, était aussi près de s'éteindre faute d'un héritier mâle, et le duché était revendiqué par l'empereur comme fief impérial, par le pape comme fief pontifical. L'empereur était dans l'île de Sardaigne, à Milan, à Naples, et protestait avec âpreté contre une paix qui lui avait arraché la Sicile, objet de son ardente convoitise. L'Espagne n'avait plus rien en Italie, et elle regrettait tout; elle tournait avec envie ses regards vers ses belles vice-royautés perdues, et d'ailleurs la nouvelle reine, Élisabeth Farnèse, qui allait en 1714 partager la couronne de Philippe V, lui portait pour ainsi dire en dot, avec sa passion, un moyen, un prétexte de reparaître dans la mêlée des affaires italiennes. Maître de la Sicile et du Piémont, Victor-Amédée était, entre l'Espagne et l'empereur, exposé au premier choc des ambitions contraires. Une guerre nouvelle ne pouvait être loin assurément. Ce fut pour l'empêcher ou la détourner un moment que se forma ce qu'on nomma la triple alliance de La Haye, entre l'Angleterre, la France et l'Autriche. Les tories, qui avaient fait le traité d'Utrecht, n'étaient plus au pouvoir en Angleterre, et une réaction d'impopularité se déclarait contre leur œuvre. Le régent, qui gouvernait la France, tenait avant tout à vivre en bonne amitié avec l'Angleterre et à maintenir la paix. L'empereur n'était pas opposé à la paix, pourvu qu'il eût ce qu'il voulait. La triple alliance n'avait pas un objet bien précis et bien défini; mais elle visait à préparer une combinaison propre à tout arranger, difficile à réaliser sans nul doute, et qui eût donné Parme et la Toscane à un fils de la reine d'Espagne, la Sicile à l'empereur, et à Victor-Amédée la Sardaigne, en échange de la Sicile. Victor-Amédée n'était pas le mieux traité. Quant à l'Espagne, elle entrait déjà dans une voie où ce qu'on lui offrait ne lui suffisait peut-être plus, et où elle allait en tous les cas se charger de mettre la main à l'œuvre.

C'est alors qu'apparaissent ces deux figures italiennes, Élisabeth Farnèse et Alberoni, au milieu de cette cour espagnole amortie dans l'étiquette après les agitations de la guerre, assombrie encore par

l'hypocondrie d'un roi qui n'avait plus rien de l'humeur française, qui n'avait eu qu'un éclair dans le combat dont sa couronne était le prix, et qui était fait réellement pour être subjugué. Blême de visage, terne d'esprit et indécis de volonté, mangeant énormément, chassant beaucoup, doué d'un tempérament effréné et chaste par timidité autant que par scrupule, Philippe V avait tout ce qu'il faut pour être conduit par une femme et par un ministre. La première femme de Philippe était une princesse de Savoie, Marie-Louise-Gabrielle, fille de Victor-Amédée, sœur de cette spirituelle et piquante duchesse de Bourgogne qui savait dérider la vieillesse chagrine de Louis XIV. Elle n'avait que quatorze ans quand elle arriva en Espagne en 1701. C'était une princesse à la taille svelte et élancée, aux yeux grands et doux, pâle de teint, avec une bouche petite, des dents blanches et irrégulières, ayant dans toute sa personne, comme sa sœur, plus de séduction que de beauté. Elle traversa ce temps de guerre et cette cour maussade comme une vision fière et charmante. Deux fois régente, pendant que le roi était en Italie ou au siége de Barcelone, conseillée par la princesse des Ursins, elle animait tout autour d'elle, elle popularisait la dynastie nouvelle par sa grâce et même quelquefois par son héroïsme, témoin le jour où, menacée dans Madrid par l'approche des armées alliées et pressée de partir, elle répondait à ses conseillers pusillanimes : « Attendons l'ennemi! Si nous sommes vaincus, j'irai dans les Asturies, je prendrai l'infant dans mes bras, et je relèverai la monarchie là où elle eut son berceau! » Cette aimable et courageuse princesse régna treize ans sur les sens et sur l'esprit du roi, à qui elle donna trois enfans, et elle mourut en couches en 1714, dans toute sa jeunesse, lorsque les cruelles épreuves étaient passées. Si elle ne fût pas morte, si la duchesse de Bourgogne eût vécu aussi en France, et surtout si elle eût régné, la politique eût changé peut-être, un lien plus étroit aurait pu réunir la France, l'Espagne et le Piémont.

La seconde femme qu'on se hâta de donner au roi Philippe, pour calmer les exigences ou les scrupules de sa chasteté tourmentée, était d'un tempérament plus solide. Élisabeth Farnèse n'était pas tout à fait cette bonne Lombarde, nourrie de fromage, que la princesse des Ursins croyait avoir choisie à merveille pour la diriger. Le premier usage qu'elle fit de son autorité de reine en entrant en Espagne fut, on le sait, de chasser de la cour Mme des Ursins elle-même. Dès ce moment, elle n'eut plus qu'une pensée, celle de s'emparer de Philippe, de le dominer, et elle y réussit entièrement. C'était une femme de nature robuste, suivant le roi à la chasse, médiocre d'intelligence, passionnée, violente et altière, détestant à peu près les Espagnols, qui le lui rendaient bien. L'ambition était peut-

être dans sa nature, et elle était aussi dans sa position. Elle ne pouvait songer pour ses enfans à la couronne d'Espagne, assurée pour le moment aux enfans de la reine Louise-Gabrielle. Italienne, elle tournait tous ses rêves, tous ses désirs vers l'Italie. C'est là qu'elle voulait à tout prix chercher des trônes, prête à dévouer toutes les forces de l'Espagne à la réalisation de ce dessein. Seule, elle ne l'aurait pu; elle trouva auprès d'elle un merveilleux auxiliaire dans un homme qui n'était rien et qui voulait être tout : c'était Giulio Alberoni, Italien comme elle, et qui avait sa fortune à faire avec celle de sa terrible et impétueuse compatriote.

Ce qu'a été Alberoni, on l'a dit quelquefois, et nulle part on ne le voit mieux peut-être que dans ces *relations* de deux ministres intelligens et avisés placés auprès de lui à l'heure la plus décisive. C'est, à vrai dire, un personnage curieux de l'histoire, qui eût été le Mazarin de l'Espagne, si la fin eût répondu au commencement. Giulio Alberoni était le fils d'un petit jardinier de Plaisance, et il était déjà abbé lorsque sa fortune voulut que son évêque l'employât à quelque négociation auprès du duc de Vendôme pendant les guerres d'Italie. Par son assurance, il plut au duc, qui le prit avec lui et en fit une sorte d'aumônier, — aumônier fort libre, je me hâte de le dire, gai, souple et hardi, ne s'étonnant de rien et peu embarrassé de scrupules. Alberoni accompagna M. de Vendôme en France, puis en Espagne, se servant habilement des bonnes grâces de son protecteur, qui lui fit donner une grosse pension sur l'archevêché de Valence. A la mort du duc de Vendôme, le remuant abbé n'était point d'humeur à s'arrêter sur le chemin de la fortune; il s'en alla à Madrid chez le ministre de Parme, le comte Casali, et là encore, sur ce théâtre nouveau, il attira bientôt l'attention par son esprit autant que par ses façons dégagées. Le comte Casali ne tarda pas à quitter Madrid, et le laissa chargé des petits intérêts que le duc de Parme avait en Espagne. Le jeune et brillant abbé fit bien autrement qu'on ne pensait les affaires de la maison de Farnèse, et ce fut la mort de la reine Louise-Gabrielle qui lui en fournit l'occasion. Déjà fort goûté et écouté de la princesse des Ursins elle-même, il aida singulièrement au choix de la seconde femme de Philippe V. Il ne chercha pas à vaincre de haute lutte; il représenta négligemment sa princesse parmesane telle qu'il la fallait à Mme des Ursins, c'est-à-dire jeune, inexpérimentée, de mœurs simples et de peu d'esprit. Mme des Ursins se laissa prendre à ce portrait, qui promettait si bien une souveraine docile, et Élisabeth Farnèse fut choisie. Peu après, le coup de théâtre était complet et foudroyant : Élisabeth était reine d'Espagne, l'impérieuse *camarera-mayor* était bannie, Alberoni était comte, ministre en titre de Parme, et de plus natu-

rellement désigné pour servir de guide à cette jeune princesse italienne transformée tout à coup en souveraine espagnole.

C'était tout au plus de quoi exciter le désir de grandeur et de fortune de l'abbé de Plaisance. Ministre d'une petite cour italienne, mais conseiller intime et actif d'une princesse devenue presque à l'improviste la souveraine d'une puissante monarchie, Alberoni ne songea plus qu'à tirer parti d'une position si merveilleuse. L'ambition croissait chez lui avec le succès. Tout lui souriait. Il se garda bien cependant de prendre trop promptement l'attitude d'un maître, et même quand il était déjà visible que tout se faisait par son conseil, lorsque les courtisans, toujours fidèles au souffle de la faveur, se tournaient vers lui comme vers le soleil levant, il rusait avec les flatteurs et plaisantait habilement de ce qu'on appelait son crédit. Il patientait, attirant les hommes par cette supériorité de séduction qu'ont tous les Italiens éminens, étudiant l'administration et les ressorts de la puissance de l'Espagne, car il était laborieux autant qu'ambitieux, conseillant invariablement à la reine d'envelopper le roi de sa tendresse, de ne laisser aucune influence arriver jusqu'à lui, et attendant le moment où, les ciconstances aidant, il pourrait se saisir de la réalité d'un pouvoir dont il déclinait encore les apparences. Ce n'était point facile, il est vrai : il y réussit par un mélange de hardiesse et de ruse qui fit de son élévation à la dictature ministérielle de l'Espagne une merveilleuse comédie. Le premier poste dans le conseil à Madrid était alors occupé par le cardinal Del Giudice, qui avait tout à la fois les fonctions d'inquisiteur-général, de gouverneur du prince des Asturies et de ministre d'état. Alberoni mit tout en œuvre pour le perdre en paraissant le servir, et pour se substituer réellement à lui dans la direction des principales affaires où se trouvait en ce moment engagée la politique de l'Espagne. Dans trois circonstances, il joua le même jeu, — dans l'affaire du traité de commerce avec la Hollande, dans la négociation du fameux traité de l'*asiento*, par lequel l'Angleterre s'assurait des avantages commerciaux en Amérique, et dans le règlement des difficultés fort épineuses qui divisaient depuis quelques années l'Espagne et la cour de Rome.

C'était le baron Riperda qui négociait pour les Hollandais; le ministre Bubb représentait l'Angleterre, et le nonce Aldovrandi défendait les intérêts du saint-siége. On s'épuisait en négociations avec le cardinal Del Giudice, et on n'arrivait à rien, si bien que les ministres étrangers finissaient par croire à un mauvais vouloir systématique du cardinal. Ce fut Riperda qui le premier vit clair dans la situation et qui, rompant brusquement avec Del Giudice, alla droit à Alberoni comme au médiateur tout-puissant. Alberoni se fit prier,

puis il eut l'air de céder à une importunité, promettant d'en parler à la reine et au roi, et peu après Riperda avait son traité; il fut condamné seulement à renouer pour l'apparence avec le cardinal et à continuer avec lui une comédie de négociations lorsque le traité était déjà signé en secret avec Alberoni muni des pouvoirs du roi. Le secret ne fut pas si bien gardé que le ministre anglais Bubb ne le pressentît : il prit la même voie et il réussit de même, non sans avoir payé, dit-on, une assez forte somme. Restait l'affaire avec Rome, qui n'était pas la moins grave, la moins compliquée, et qui traînait en longueur depuis plusieurs années; mais comme Alberoni était un habile homme, en même temps qu'il attirait à lui peu à peu le pouvoir, il pensa qu'une négociation avec le saint-siége valait bien un chapeau de cardinal. Aussi, en paraissant prendre à cœur la réconciliation de l'Espagne et de Rome, se montra-t-il d'abord assez réservé avec le nonce Aldovrandi. Il ne le désespérait pas, mais il éludait; il exagérait les difficultés, lorsqu'un jour le père Daubenton, confesseur du roi, guéri par une première disgrâce de la dangereuse pensée de se mettre en lutte avec un favori, alla trouver Aldovrandi, et lui dit en grand secret qu'à ses yeux il n'y avait pas d'autre moyen d'arriver à un dénoûment que de donner la pourpre à Alberoni; que pour lui, s'il était à Rome, il n'hésiterait pas à se jeter aux pieds du saint-père, et qu'il était impossible qu'un homme ainsi honoré ne répondît pas aux vœux de l'église. Aldovrandi était déjà convaincu, et il fit même le voyage de Rome. Aux premières ouvertures, le pape refusa nettement. On ne se découragea pas pour si peu; on fit valoir les armemens maritimes que l'Espagne faisait en ce moment pour défendre, disait-on, le nom chrétien contre les Turcs. Le pape commença de se laisser toucher; il se défiait pourtant encore, et, ne fût-ce que pour garder sa dignité, il voulait, avant de donner le chapeau, qu'un traité fût signé entre Rome et l'Espagne et que la démonstration militaire contre les Turcs fût accomplie. Alberoni, qui n'était pas moins défiant, et qui d'ailleurs avait de tout autres pensées, ne l'entendait point ainsi. Ce fut le pape qui céda dans cette lutte singulière, si bien qu'à l'issue de toutes ces négociations, Alberoni se trouvait tout à la fois initié aux secrets d'état de l'Espagne, poussé à la direction des affaires et cardinal.

La reine dominait le roi, Alberoni dominait la reine; il avait réussi à se rendre nécessaire, et dès lors il prenait hardiment le pouvoir. N'ayant plus rien à ménager, il concentrait en lui le gouvernement, réduisant les autres ministres à un rôle subalterne, maître du sceau royal, disposant du trésor, ayant seul le secret de la politique et de la diplomatie, mettant en mouvement les armées

et les flottes, marchant à son but, et impénétrable pour tous. L'homme qui en si peu de temps était devenu, de simple abbé à la suite du duc de Vendôme, premier ministre d'Espagne et cardinal, cet homme, à tout prendre, n'avait rien de vulgaire. Il avait cinquante-quatre ans à cette époque, et il était robuste, actif, de visage coloré. Il avait l'intelligence pénétrante et vive avec l'audace imperturbable de toutes les entreprises. Impétueux et fin, altier et dissimulé, agitateur par tempérament, diplomate d'imagination aventureuse, il ne reculait devant rien, ni devant le péril, ni devant l'intrigue. Il était absolument dénué de scrupules, et pourvu qu'il réussît, tout lui paraissait bon. « Monsieur le cardinal, je ne vous croyais pas capable de cela, lui disait un jour le père Daubenton en se plaignant de quelque mesure équivoque. — Mon père, reprit le cardinal en regardant fixement le confesseur du roi, je suis capable de cela et de tout. » Le pouvoir au reste n'était pas pour lui seulement une vaine et fastueuse dignité; il ne l'ambitionnait que pour s'en servir. Aussi dès son avénement mit-il tout en œuvre pour reconstituer la force militaire de l'Espagne et pour étendre sur l'Europe le réseau de sa diplomatie. Il arrivait à cette sorte de dictature l'esprit bouillant de projets, faisant luire aux yeux de Philippe V la couronne de France, que le roi d'Espagne enviait après la mort de Louis XIV, laissant entrevoir aux Espagnols la possibilité de reconquérir leurs vice-royautés perdues, promettant à la reine Élisabeth des trônes pour ses enfans. Au fond, sa pensée était tout entière pour l'Italie, et c'est par là qu'il dominait la reine en la servant, en la flattant dans son ambition la plus vive. Alberoni avait réellement la passion tout italienne de chasser les Allemands de la péninsule; ce fut le mobile de sa politique. Seulement au dernier siècle cette idée prenait naturellement la forme d'une substitution de souveraineté au profit des enfans à demi italiens d'Élisabeth Farnèse.

L'essentiel était de remettre le pied en Italie, et c'est là qu'il visa sans dévoiler sa pensée, sans laisser pressentir où tendait sa politique. On était en 1717; l'Europe, je l'ai dit, était dans cet état d'indécision où toutes les rivalités s'agitaient, et où la diplomatie multipliait les combinaisons pacificatrices; elle cherchait des palliatifs par des traités comme celui de la triple alliance. C'est à travers ce jeu d'antagonismes et de négociations confuses que le rusé et audacieux Alberoni comptait se faire jour, appelant à son aide le mystère et l'imprévu, ne négligeant rien d'ailleurs pour ajouter au trouble universel. De là ces tentatives curieuses et extraordinaires si habilement ourdies pour mettre l'Europe en mouvement et créer des embarras à toutes les politiques. Il avait des intelligences partout, au nord et au midi. En France, il nouait des cabales contre le

régent, et préparait la conspiration de Cellamare. En Angleterre, il fomentait des entreprises en faveur du prétendant. Au nord, il aidait à la paix entre Pierre le Grand de Russie et Charles XII de Suède, pour pousser les deux princes contre les Anglais. La guerre que l'empereur poursuivait contre les Turcs était, d'un autre côté, une diversion puissante, et assurait une certaine liberté. Le mouvement et l'intrigue étaient partout, et pendant ce temps Alberoni agissait avec une singulière vigueur. Les armemens se multipliaient dans tous les ports de l'Espagne; des troupes se rassemblaient à Barcelone. Tous les préparatifs d'une vaste expédition se poursuivaient simultanément et aussi secrètement que possible. En un mot, une force s'organisait pour une destination inconnue.

Alberoni, au reste, avait un prétexte tout trouvé pour dissiper les premiers soupçons : il armait contre les Turcs; il l'avait promis au pape, qui l'avait fait cardinal. Il trompa si bien son monde, que le nonce Aldovrandi et l'ambassadeur vénitien Mocenigo, d'abord fort inquiets, vivaient dans la plus complète illusion. Les ministres de France et d'Angleterre n'étaient pas si crédules. Ils demandèrent une audience au roi, qui les renvoya au cardinal, et Alberoni répondit dans un langage hautain et énigmatique que le roi était maître chez lui, que les armemens de l'Espagne au surplus n'avaient d'autre objet que le maintien d'une paix conforme au juste équilibre de l'Europe aussi bien qu'à l'honneur des souverains catholiques. L'explication n'avait pas de quoi rassurer les diplomates, d'autant plus que les armemens continuaient plus que jamais. Alberoni avait gagné un peu de temps. Bientôt pressé de nouveau par les agens étrangers et ne pouvant plus dissimuler ce qui était trop visible, il dit tout bas et en confidence qu'il s'agissait de la conquête d'Oran : après quoi les ministres de France et d'Angleterre ne doutèrent plus que le fourbe cardinal ne méditât un dessein tout différent et ne préparât quelque surprise à l'Europe.

Amuser la diplomatie jusqu'au bout n'était pas la seule difficulté pour Alberoni : il avait à vaincre les scrupules du roi, intimidé de l'audace aventureuse de son esprit. L'âme simple et inquiète de Philippe répugnait, à ce qu'il semble, à cette campagne qu'on lui proposait, et que personne ne soupçonnait encore. Il fallut que la reine usât de toute son influence et attendrît le pauvre prince par ses larmes. Le père Daubenton lui-même fut employé à rassurer la conscience du roi, qui, une fois tranquillisé, laissa libre carrière à l'impétuosité du cardinal. Dès lors les ordres furent lancés de toutes parts avec une rapidité foudroyante, et en quelques jours tout fut prêt. Or quelle était cette entreprise méditée dans le mystère, et dont Alberoni avait su dérober au moins le but à la diplo-

matie? On le sut bientôt. A la fin de juillet 1717, une escadre espagnole partait de Barcelone; elle se composait de douze vaisseaux de guerre et de cent bâtimens de transport. Près de dix mille hommes d'infanterie et six cents chevaux étaient à bord sous les ordres du marquis de Leyde, qui commandait l'expédition. Ces forces allaient tout simplement conquérir la Sardaigne, qui était à l'empereur depuis la paix d'Utrecht. L'expédition une fois lancée, Alberoni répandit en Europe un manifeste où il énumérait tous les griefs de la cour de Madrid contre l'empereur, ajoutant que d'ailleurs la guerre n'avait jamais cessé entre l'Espagne et l'empire. Au mois d'août, quelques jours après que l'escadre avait quitté Barcelone, la conquête de l'île de Sardaigne était achevée. L'Europe fut dans un grand étonnement et dans une exaspération singulière quand elle apprit que les Espagnols avaient débarqué en Sardaigne. Le roi d'Espagne était un impie, et son ministre un vrai brigand pour avoir assailli sans déclaration de guerre les possessions d'un souverain dont les armées étaient en ce moment à se battre contre les Turcs. Le pape Clément XI se plaignit fort d'avoir été pris pour dupe lorsqu'il s'était laissé persuader que l'Espagne armait contre les Turcs, et il regrettait le chapeau de cardinal qu'il avait donné. L'empereur Charles VI jurait de se venger. Alberoni riait, voyant déjà le succès venir à lui. « Aujourd'hui ils me maudissent parce que l'île n'est pas tout à fait mienne, disait-il avec son accommodant scepticisme; ils me loueront quand tout sera fini. » En peu de jours, on l'a vu, tout était fini, du moins pour le moment, et le drapeau de l'Espagne flottait de nouveau sur cette île, où il avait flotté si longtemps, où la domination espagnole a laissé des traces qui vivent encore aujourd'hui.

Ce fut le premier coup de l'entreprenante audace d'Alberoni, ce ne fut pas le dernier. L'Europe revenait à peine de son étonnement que l'Espagne armait de nouveau, et cette fois dans de plus grandes proportions. L'impétueux Italien ne s'était pas jeté à travers les combinaisons des cabinets et n'avait pas enlevé la Sardaigne d'un coup de main pour s'arrêter en route. Ce n'était que le commencement d'une campagne qui réservait d'autres surprises. Les ministres de France et d'Angleterre voulurent faire des remontrances; le cardinal répondit lestement que l'Espagne n'avait d'autre idée que de tenir en respect la cour de Vienne au cas où celle-ci voudrait lui faire des querelles d'Allemand. C'est alors qu'éclata la triple alliance qui semblait destinée à intimider toutes les velléités belliqueuses par une puissante démonstration diplomatique, et qui faisait d'ailleurs une certaine part à l'ambition de la reine d'Espagne en promettant à ses enfans Parme et la Toscane. Tout autre qu'Al-

beroni se fût arrêté peut-être devant cette sorte de coalition qui voulait lui imposer la paix, et qui était en même temps un appui pour l'Autriche. Le cardinal, quant à lui, montra un visage imperturbable. Il prit un ton hautain, et fit même faire des menaces à Paris et à Londres, comme si l'Espagne était prête à accepter une guerre tout à la fois avec la France, l'Angleterre et l'empereur. Alberoni ne recula pas devant cette partie où il jouait sa fortune et son crédit, et se réservant peut-être en secret quelque possibilité de négociation, comptant, dans tous les cas, qu'il ne pouvait manquer d'avoir Parme et la Toscane, que la triple alliance assurait à la reine d'Espagne, il marcha toujours en avant. Il redoubla d'intrigues en Europe, d'activité dans ses armemens, et se tint prêt à une plus brillante conquête avec la fougue d'un homme irrité par un premier succès, enivré de sa propre aventure.

Il y avait cependant en Italie un prince que les projets d'Alberoni, les conséquences qu'ils pouvaient avoir, intéressaient singulièrement, que cette bizarre partie mettait dans une cruelle perplexité, car il était plus exposé à perdre qu'à gagner : c'était Victor-Amédée, résigné à voir un infant d'Espagne aller à Parme, mais ambitieux pour lui de l'insaisissable Milanais, maître de la Sicile, que la triple alliance promettait à l'empereur, et sur laquelle on supposait, non sans raison, qu'Alberoni avait des vues. Victor-Amédée avait de l'humeur contre l'Europe, qui prenait sur elle de disposer de son bien, de lui enlever diplomatiquement la Sicile pour lui donner l'inégale compensation de l'île de Sardaigne, qui était d'ailleurs à reconquérir désormais sur l'Espagne. Il hésitait pourtant à se démasquer et à braver une coalition à laquelle il ne pouvait songer à résister. Il sentait, d'un autre côté, qu'il aurait plus à gagner à se lier avec l'Espagne, si les vues du cardinal n'étaient pas trop démesurées, si ses velléités belliqueuses s'appuyaient sur des forces militaires réelles; mais il ne savait ni ce que voulait le rusé cardinal, ni même s'il était sérieusement résolu à la guerre ou s'il ne se déroberait pas tout à coup par quelque arrangement imprévu avec l'Europe, qui le laisserait seul, pris au piége d'une démonstration compromettante et inutile. Victor-Amédée se défiait d'Alberoni, et Alberoni ne se défiait pas moins de Victor-Amédée, au point qu'il rompait brusquement, à peu près sans motif, avec le ministre piémontais dont la gênante clairvoyance l'impatientait. C'est justement ce ministre fin et pénétrant, l'abbé Doria del Maro, dont la vive et curieuse *relation* est divulguée aujourd'hui.

Victor-Amédée n'était point pour le moment en position de montrer trop de susceptibilité, et il envoya un autre ambassadeur, le comte Lascaris de Castellar, qui était chargé d'une mission appa-

rente et d'une mission réelle. La mission apparente avait trait à quelques affaires de peu d'importance; la mission réelle et secrète consistait à sonder le cardinal, à découvrir ce qu'il voulait, à pressentir ses dispositions pour la guerre ou pour la paix, à voir en un mot ce qu'il y aurait à faire avec lui, en lui prodiguant les marques de l'estime et de la confiance du roi. Le comte de Castellar n'avait point là vraiment une mission facile. Un peu adouci par les déférences de Victor-Amédée, le cardinal n'échappait pas moins à son envoyé par une incessante ambiguïté. Aux ouvertures qu'on lui faisait, il répondait d'abord par des soupçons, accusant le prince piémontais d'être en négociation avec l'empereur pour s'arranger directement. Les premiers ombrages se dissipèrent un peu cependant, et les confidences prirent en apparence un caractère plus intime. On était d'accord sur la nécessité de chasser les Allemands de l'Italie, sur l'identité des intérêts du Piémont et de l'Espagne, et on en vint à des propositions que le cardinal résumait ainsi : alliance offensive et défensive des deux cours de Madrid et de Turin, conquête du Milanais au profit de Victor-Amédée, contingent de vingt mille hommes d'infanterie et de trois mille hommes de cavalerie fourni par l'Espagne pour la guerre de Lombardie; d'un autre côté, l'Espagne recevrait à titre de dépôt la Sicile comme point de départ de la conquête de Naples. Si la guerre était heureuse, Victor-Amédée garderait Milan en échange de la Sicile; si elle était malheureuse, la Sicile lui serait rendue.

La pensée secrète paraissait trop bien, et le plus clair était que Victor-Amédée risquait fort de n'avoir ni Milan ni la Sicile. Le prince piémontais s'en tira comme il put, refusant de mettre son royaume en gage entre les mains de l'Espagne. Au fond, le cardinal lui-même n'attachait peut-être pas une extrême importance à sa demande et ne s'en occupait guère, en homme plus pressé de pousser à bout son aventure et d'agir seul que d'attendre une réponse. Aussi, lorsque bientôt après le comte de Castellar se présentait de nouveau avec le projet de traité modifié à Turin, Alberoni s'en émut peu; il fut évasif, disant qu'il était bien tard, que l'Espagne avait pris seule ses dispositions, et que la flotte était déjà loin. Le cardinal était d'autant plus pressé qu'il avait à gagner de vitesse l'intervention de l'Europe. L'empereur venait en ce moment de faire la paix avec les Turcs. Une flotte anglaise entrait dans la Méditerranée. L'amiral Byng, touchant à Alicante, avait expédié un courrier à Madrid pour notifier sa mission, qui était de maintenir la neutralité de l'Italie, et de travailler, disait-on, à un accommodement entre l'empereur et le roi catholique. Alberoni répondit fièrement à l'amiral qu'il pouvait exécuter ses instructions. Quant au Piémont,

le cardinal ne s'inquiétait nullement de se faire donner par un traité une permission qu'il saurait bien prendre. Le fait est que le 18 juin 1718 l'escadre espagnole avait pris la mer. Elle était bien plus considérable que celle qui avait quitté Barcelone l'année précédente pour aller enlever la Sardaigne. Elle se composait de vingt-deux vaisseaux de ligne, trois bâtimens marchands armés en guerre, quatre galères et trois cent quarante bâtimens de transport. Elle portait trente-six bataillons d'infanterie, quatre régimens de dragons, six de cavalerie, cent pièces de canon de batterie, quarante mortiers, six cents canonniers, quinze cents mulets pour le service de l'artillerie, enfin une armée de trente mille hommes et un immense attirail de guerre. Le marquis de Leyde avait le commandement militaire de ces forces. On n'avait jamais vu une flotte mieux équipée et mieux munie. Celui qui avait conçu cette expédition était Alberoni; celui qui avait exécuté cette audacieuse pensée avec un zèle de détail minutieux était l'intendant-général Patiño, qui seul avait le secret du cardinal. Tout avait été préparé avec soin; le reste, Alberoni le laissait à la fortune, songeant seulement à précipiter les coups pour déconcerter les oppositions. Où allait maintenant cette escadre? On soupçonnait vaguement qu'elle devait assaillir Naples par les Calabres. Le 2 juillet 1718, l'armée débarquait à quelques milles de Palerme dans l'île de Sicile, dont le marquis de Leyde se proclamait vice-roi au nom du souverain de l'Espagne reprenant possession d'un ancien domaine.

On devine quel fut le déchaînement de l'Europe contre cette entreprise nouvelle. Alberoni fit face à tout au premier moment avec son audace et sa souplesse accoutumées. Aux Siciliens, il faisait annoncer qu'il venait leur rendre leurs libertés anciennes violées et leurs franchises abolies par le prince savoyard; aux ambassadeurs des puissances alliées, il répondait que Victor-Amédée négociait à Vienne l'échange de la Sicile pour la Sardaigne, et que l'Espagne, maîtresse de cette dernière île, ne pouvait le souffrir; au ministre de Victor-Amédée lui-même, au comte de Castellar, qui en était toujours à son traité et qui appelait l'invasion un acte « d'injustice, de violence, de mauvaise foi et de scandale, » il disait que la flotte anglaise, qui venait d'entrer dans la Méditerranée, était chargée de s'emparer de la Sicile pour la donner à l'empereur, et qu'il n'avait fait que la devancer. Le plus embarrassé et le plus malheureux assurément était le ministre du prince piémontais, qui fut appelé en grande hâte à l'Escurial pour recevoir le premier communication de l'événement. Je me figure que l'envoyé du roi François II, qui se trouvait récemment à Turin les mains pleines de traités, n'était pas moins perplexe. Le ministre de Victor-Amédée se révolta, s'indigna.

« Je dis au cardinal, rapporte-t-il dans sa relation, que votre majesté n'aurait jamais dû s'attendre à un coup de cette sorte en temps de paix et sans déclaration de guerre, surtout de la part du roi d'Espagne, son gendre, son allié, et tellement son ami que non-seulement votre majesté lui avait fait confidence des projets les plus essentiels touchant les intérêts communs des deux couronnes, mais encore qu'elle avait déclaré être prête à courir la fortune de sa majesté catholique elle-même... » Le cardinal laissa dire le comte de Castellar, accepta une rupture devenue inévitable, et en attendant l'invasion de l'île s'accomplissait. L'armée débarquée somma Palerme, qui se rendit, sauf la citadelle. La plus grande partie de la noblesse, les députés de la ville accoururent au camp du marquis de Leyde, et offrirent de se soumettre au roi catholique à la condition que leurs priviléges seraient confirmés. De Palerme, on marcha sur Messine : une force d'infanterie alla aborder par mer entre le Phare et Milazzo, tandis que la cavalerie allait au même but par terre. Alors comme aujourd'hui, Messine était le point le plus difficile à emporter. Il y avait dans la ville une garnison piémontaise de plus de deux mille hommes. La vue de la flotte espagnole suffit pour provoquer un soulèvement dans le peuple et contraindre les Piémontais à se réfugier dans la citadelle, où ils se disposèrent à soutenir un siége. En réalité, les Siciliens étaient favorables à l'entreprise et regrettaient leurs anciens maîtres. La ville de Catane proclama le roi Philippe, s'empara du château et retint la garnison prisonnière. Des Siciliens se joignaient aux Espagnols et poursuivaient les Piémontais, qu'on n'aimait pas. En peu de temps, il ne restait que les places principales, Messine, Milazzo, Syracuse, au pouvoir des soldats de Victor-Amédée ou plutôt des impériaux, accourus bientôt de Naples pour prendre part à une guerre dont ils devaient en définitive recueillir l'avantage.

De telles entreprises ont besoin du succès et même souvent d'un prompt succès. Le malheur d'Alberoni fut que cette guerre se prolongea plus qu'il ne l'avait espéré, ce qui laissait tout en suspens, — et que ce coup de politique audacieuse était une violence trop ouvertement faite au système délibéré et fixé par les trois principaux cabinets européens. Les Espagnols eurent encore de brillantes journées en Sicile, ils battirent vaillamment les impériaux; mais ils gagnaient des victoires stériles, ils avançaient lentement, et les avantages mêmes qu'ils avaient sur terre étaient balancés par un cruel revers maritime. L'Angleterre en effet n'avait garde de laisser échapper cette occasion de frapper la puissance navale renaissante de l'Espagne. L'amiral Byng, errant toujours dans les eaux de Naples et prétextant la neutralité de l'Italie violée par l'invasion de la Si-

cile, fondit le 11 août 1718 sur la flotte espagnole et lui infligea un irrémédiable désastre. D'un autre côté, les nuages s'amassaient en Europe au point de former bientôt un formidable orage contre l'Espagne. La triple alliance dont on avait signé les préliminaires au commencement de 1718 s'achevait au mois d'août, et devenait la quadruple alliance par l'accession de la Hollande. Ce qui n'avait été jusque-là qu'une idée discutée et agitée par la diplomatie devenait un système arrêté, qui consistait, je l'ai dit, à donner la Sicile à l'empereur, la Sardaigne à Victor-Amédée de Savoie, Parme et la succession éventuelle de la Toscane à un fils de la reine Élisabeth d'Espagne. Cette combinaison fut notifiée à la cour de Madrid, qui eut trois mois pour l'accepter. Ce n'était plus une négociation qu'on offrait à l'Espagne, c'était une sommation qu'on lui adressait l'épée tendue : le cardinal la reçut avec une dédaigneuse hauteur, s'acharnant à une lutte désormais inégale. En peu de temps, Alberoni vit s'évanouir tous ses songes d'ambition et de gloire; il vit se briser entre ses mains tous les fils de ce réseau d'agitations et d'intrigues dans lequel il croyait avoir enveloppé l'Europe pour se donner toute liberté. Il avait fomenté des complots en France contre le régent, ces complots étaient surpris et déjoués. Il avait préparé une descente en Écosse au nom du prétendant anglais, cette descente ne réussit pas. Il avait rêvé d'attirer Charles XII de Suède contre l'Allemagne, et ce prince était tué dans les tranchées d'une place de Norvége. Tout manquait à la fois.

Le réveil était terrible pour l'Espagne; la guerre était partout. Les Espagnols continuaient à se battre en Sicile, et commençaient à compter plus de revers que de succès. Les Anglais tenaient la mer, débarquaient de vive force à Vigo, et s'emparaient de Saint-Sébastien. Une armée française paraissait sur les Pyrénées. La coalition se resserrait de tous côtés autour de l'Espagne. Alors Alberoni, sans cesser de faire face à l'orage, se trouva dans une de ces situations extrêmes où sont quelquefois les favoris de la fortune, réduits à vaincre ou à périr, et exposés à payer dans tous les cas d'une chute éclatante une grandeur éphémère. Le cardinal d'ailleurs avait amassé contre lui des haines implacables. Il avait profondément offensé les Anglais par ses réclamations injurieuses et hautaines au sujet de l'action navale de l'amiral Byng. Il s'était fait un ennemi irréconciliable du régent de France, dont il avait cherché à ébranler le pouvoir. Pour le pape, c'était l'agresseur d'un prince chrétien occupé à combattre les Turcs; pour l'empereur, c'était l'envahisseur de la Sardaigne et de la Sicile; pour tous, c'était le perturbateur public, le seul obstacle à la paix. Le dernier coup lui fut porté par un envoyé du duc de Parme qui arriva à Madrid, et qui était

chargé de voir le roi et la reine, de leur faire sentir le péril de la lutte où ils étaient engagés. Assurément Alberoni n'avait pas tout fait, mais il paya pour tous. Un matin, le 5 décembre 1719, — il y avait déjà plus d'un an que cette guerre continuait, — le roi Philippe partit pour le Pardo, laissant au cardinal l'ordre de quitter Madrid dans huit jours, les terres d'Espagne dans trois semaines, et de n'y plus reparaître. Irrité et surpris, Alberoni essaya encore de voir la reine et le roi : il n'y put réussir, et après avoir tout remué, tout agité en Europe pendant trois ans, après avoir communiqué à l'Espagne un élan fiévreux d'activité, il fut obligé de partir pour l'Italie, détesté de tout le monde, même du roi Philippe, qui s'apercevait un peu tard que cet abbé parvenu était son maître. Le régent lui donna à son passage en France une ironique escorte d'honneur qui le conduisit à Antibes, où il s'embarqua pour Gênes.

Je n'ai pas à suivre les aventures de ce singulier prince de l'église, qui tomba dans l'obscurité après sa chute, sans échapper encore aux inimitiés qu'il avait suscitées. Le pape le menaça d'un procès canonique, le roi Philippe d'un procès d'état. Alberoni fut réduit à se cacher un peu partout, même à demander asile à l'empereur, qui toléra son séjour dans quelque maison de campagne du Milanais. Il ne commença à reparaître qu'à la mort du pape; il fut du conclave, et le nouveau pontife le laissa vivre tranquillement à Rome dans une douce retraite. La disparition d'Alberoni, subitement jeté hors de la politique, avait suffi pour ramener la paix. Dès lors l'Espagne fit ce qu'on voulut; elle accéda à la quadruple alliance, elle se soumit à cette combinaison, qui n'avait rien de trop dur, puisqu'elle laissait encore la succession de Parme et de la Toscane à un enfant de la reine Élisabeth Farnèse.

Et maintenant de quel côté était le droit dans cette mêlée d'intrigues et de passions où un homme seul, avec son ambition de gloire et sa témérité agitatrice, avait entrepris, au nom de l'Espagne, de faire des choses désagréables à l'Europe, sans même s'être ménagé des alliances ou des connivences, tenant tête à l'empereur, bravant la France et l'Angleterre, rusant avec le pape, dépouillant en pleine paix le roi Victor-Amédée? Cet abbé plaisantin, ce familier du duc de Vendôme, ce cardinal d'aventure, était, direz-vous, un grand violateur des traités et de la loi des nations. Je le veux bien; mais ses adversaires l'étaient-ils moins? Alberoni manquait-il au droit parce qu'il était seul? Les alliés n'y manquaient-ils plus dès qu'ils étaient quatre pour transférer la couronne de Sicile, que Victor-Amédée n'avait nulle envie de céder, pour disposer de la Toscane, qui protestait contre ce qu'on voulait faire d'elle? Alberoni sautait par-dessus les arrangemens d'Utrecht :

les coalisés les respectaient-ils davantage? La justice, je le crains, faisait de tous côtés une petite figure dans cette bagarre de diplomatie et de guerre. Si on demandait, à défaut de droit, quels étaient les intérêts, les convenances, les mobiles des diverses politiques engagées dans l'aventure, je dirais que l'empereur était dans son rôle en voulant avoir la Sicile; le roi George d'Angleterre, plus Allemand qu'Anglais, était porté à favoriser l'empereur, et d'ailleurs l'Angleterre trouvait l'occasion bonne de frapper la marine renaissante de l'Espagne. La France suivait, par goût pour la paix et pour l'alliance anglaise, qui en était la garantie. La France était peut-être celle qui s'inspirait le moins de sa vraie politique. C'est la dernière fois, je crois, qu'elle a paru comme alliée de l'Autriche au-delà des Alpes, réalisant une combinaison qui a longtemps été la plus funeste à l'Italie, sans être dans ses propres intérêts. La preuve que les projets d'Alberoni, si ambitieux qu'ils parussent alors, n'étaient pas si absolument chimériques, c'est qu'ils s'accomplissaient bientôt dans deux guerres nouvelles, et cette fois avec l'aide de la France. Un infant d'Espagne restait à Parme, un autre fils de la reine Élisabeth allait dans l'Italie méridionale. Ce fut là l'origine du règne des Bourbons-Farnèse à Naples et en Sicile. Ce règne, qui ne commença que plus tard, était en germe dans les projets d'Alberoni. J'ajouterai que pour le temps ces projets de l'audacieux cardinal n'étaient point sans portée, car au fond ils tendaient à faire une réalité du rêve éternel des Italiens, en rejetant les Allemands au-delà des Alpes et en groupant les diverses parties de la péninsule sous des dynasties étrangères, il est vrai, mais unies entre elles en même temps que reliées à la France et à l'Espagne par une intime solidarité de race, d'intérêts, d'influence dans le monde. Le plus maltraité dans ces combinaisons assurément était Victor-Amédée, à qui on prit la Sicile pour lui donner la Sardaigne. Il ne pouvait au reste échapper à la mauvaise chance du moment, et il se résigna. Par un jeu imprévu, ce prince retors, et si prompt aux évolutions opportunes, se trouvait en ce moment celui qui représentait le plus exactement le droit entre Alberoni, qui voulait son bien, et l'empereur, qui le garda, au moins pendant quelques années, jusqu'à une guerre nouvelle.

Chose curieuse, un siècle et demi s'est écoulé, et le chemin qu'Alberoni ouvrait en Sicile par une invasion inattendue en pleine paix, Garibaldi l'a suivi sous nos yeux. Ce que le cardinal faisait dans le dernier siècle au profit des Bourbons d'Espagne, au détriment de Victor-Amédée, notre hardi contemporain l'a fait au nom de Victor-Emmanuel contre les Bourbons. Dans la fluctuation des choses, tout arrive, tout se reproduit en se transformant. Il n'est pas inutile de

rouvrir de temps à autre ces annales d'autrefois, de feuilleter ces pages de l'histoire sur lesquelles tant d'années et tant d'événemens ont jeté leur poussière. On y apprend que c'est une puérilité d'attribuer à un siècle ce qui est de toutes les époques, de faire dériver uniquement de l'esprit de révolution ce qui tient au mouvement des passions humaines et de combattre sans cesse le présent par le passé. L'entreprise d'Alberoni ne réussit pas, celle de Garibaldi est bien près de réussir; mais succès ou insuccès, peu importe : ce n'est pas cette vulgaire différence du dénoûment que je veux signaler entre ces tentatives nées de la même manière à un siècle et demi d'intervalle, également conçues et exécutées en dehors de toutes les conventions du droit public. Il y a une différence profonde, qui explique peut-être la diversité de fortune des deux expéditions. Les mêlées du passé étaient le plus souvent des luttes de princes, d'ambitions dynastiques, de maisons rivales; aujourd'hui une puissance nouvelle est intervenue dans les affaires du monde, une puissance dont les traités s'occupent trop peu : c'est celle des peuples, qui ont aussi leur droit écrit dans leur sang, dans leur génie, dans leurs aspirations légitimes d'indépendance, qui peuvent déconcerter les calculs par l'usage imprévu qu'ils font de ce droit, mais qui, même en le poussant à l'extrême, n'inventent pas ces procédés qu'on leur reproche comme une scandaleuse nouveauté. A ce tribunal invisible, où tout le monde est jugé selon ses œuvres d'après une justice suprême, les peuples ne sont pas les plus grands coupables, et dans ce conclave qu'une providentielle imprévoyance plaçait récemment à Varsovie, si l'Italie a comparu en accusée parce qu'elle veut vivre, je me figure que les princes présens ont pu voir passer, non sans émotion, une ombre accusatrice, l'ombre d'un peuple partagé, supprimé, aboli dans son indépendance et sa souveraineté, — et cependant Garibaldi ne vivait pas en ce temps.

CHARLES DE MAZADE.

DE

L'ALLEMAGNE EN 1860

LES GOUVERNEMENS ET LES PARTIS AU-DELA DU RHIN.

Die Deutsche Nationaleinheit, par M. Max Wirth; Francfort 1859.

Quiconque a visité récemment les diverses parties de l'Allemagne a dû être surpris du mouvement d'opinion qui s'y manifeste, et a pu recueillir sur tous les points de la confédération les symptômes d'un trouble politique profond. Tandis que d'autres peuples se reposent dans une virile confiance, ou se laissent enivrer par un heureux optimisme, en Allemagne les esprits s'assombrissent, les intérêts s'alarment, l'honneur national s'irrite, la patience germanique se lasse : pour tout dire en un mot, l'Allemagne est mécontente. Elle est mécontente de son organisation fédérale, qui la divise et la condamne à l'impuissance au milieu des graves événemens où se jouent les destinées européennes, mécontente de ses princes, dont la politique manque à son gré de suite et de fermeté, mécontente de ses partis, qui servent d'étroites passions, au lieu de servir la patrie commune. A entendre les ennemis de l'Autriche, cette puissance a préparé les divisions et les dangers présens de l'Allemagne par une politique imprévoyante, systématiquement hostile à tous les intérêts libéraux; si l'on écoute au contraire les défenseurs de l'Autriche, c'est la Prusse qui a fait tout le mal par ses tergiversations, sa prudence, qui trop souvent ressemble à de la duplicité : elle a laissé affaiblir l'Allemagne en séparant sa cause de celle de l'Autriche, et si aujour-

d'hui elle se rapproche de sa rivale à la dernière heure, c'est qu'elle est inquiète pour elle-même. — Triste état que celui d'un pays où toute l'intelligence politique s'épuise dans des luttes et des discordes continuelles, où elle s'use et se dévore en quelque sorte elle-même sans se féconder ni laisser de fruits durables!

Le mal dont souffre l'Allemagne n'est pas nouveau, et la crise de 1860 n'est pas la première qui le révèle. Les agitations et les angoisses de cette grande nationalité, qui occupe le cœur même de l'Europe, ont leur origine dans la contradiction qui éclate entre les vœux, les ambitions, les espérances mêmes du peuple allemand et les formes politiques que l'histoire lui a léguées, et qu'il ne s'est jamais senti le courage de briser. L'unité allemande, réalisée dans les arts, les lettres, les sciences avec un tel éclat et une si incontestable grandeur, rencontre dans le domaine des faits d'insurmontables difficultés. Autant la pensée a de hardiesse, autant l'action subit d'entraves. Tandis que la philosophie et le génie littéraire ont de sublimes élans, la politique ne se meut qu'avec timidité, à travers des écueils sans nombre, avec des précautions infinies, sans savoir le but où elle tend. Cette opposition, qui longtemps ne s'est trahie que par de sourds mécontentemens, éclate aujourd'hui; elle est sentie avec d'autant plus de vivacité que les puissances européennes, arrachées à ce long calme auquel une paix de quarante ans les avait accoutumées, cherchent maintenant à se fortifier par tous les moyens, et se montrent toutes préoccupées d'agrandir leur influence. L'Allemagne a vu les grandes puissances tirer deux fois l'épée pour vider leurs querelles. Spectatrice muette et presque dédaignée, elle n'a pu se mêler au combat, et le seul de ses membres qui ait pris part à ces luttes gigantesques en est sorti vaincu et humilié.

Non-seulement l'Allemagne est persuadée que son organisation actuelle ne suffit pas à satisfaire son ambition politique, elle semble même la croire impuissante à garantir sa sécurité; mais, dans son désir de la changer, elle ne sait par où commencer et ignore à qui elle confiera cette difficile mission. Au lieu de s'emporter en plaintes, elle ferait mieux de rechercher avec soin les origines d'un état de choses qui lui pèse; elle serait bien près alors peut-être de trouver les moyens d'y mettre un terme. Cet examen du malaise d'un grand pays, d'anciens et récens souvenirs nous invitent à l'essayer; mais, pour bien comprendre comment se sont usés les organismes politiques de l'Allemagne, il ne sera pas inutile de jeter un regard vers le passé, de montrer d'abord quels événemens ont préparé et mûri une situation si pleine de troubles et de difficultés; puis il faudra examiner cette situation en elle-même, indiquer successivement l'at-

titude des gouvernemens et des partis en présence des questions qui préoccupent l'Allemagne. De cet examen on verra, je l'espère, se dégager par degrés les élémens avec lesquels peut s'opérer la reconstitution future de l'Allemagne, les principes auxquels peuvent servir d'appui tant de forces encore indécises et mal disciplinées, mais capables de se pondérer en vue d'une action salutaire et libérale en Europe.

L'unité allemande est la préoccupation constante d'une foule d'esprits au-delà du Rhin; aussi n'est-il pas étonnant qu'on fouille les archives de l'histoire pour en chercher les germes jusque dans le passé le plus lointain. Cette tentative vient récemment encore d'être renouvelée dans un ouvrage dû à M. Max Wirth, déjà connu par de bons travaux sur l'économie politique. Dans ce dernier livre, intitulé *l'Unité nationale allemande*, l'histoire si confuse de l'Allemagne est interprétée tout entière au point de vue des préoccupations de notre temps, et si ce système conduit l'auteur à quelques erreurs historiques, son œuvre y gagne une clarté et une vivacité bien rares dans ce qui nous arrive de l'autre côté du Rhin. Il est un point qui ressort nettement des recherches de M. Wirth, c'est que l'unité allemande avait trouvé autrefois son expression dans l'institution du saint-empire sous la forme qui convenait le mieux à la société du moyen âge. Dans le cadre artificiel des cercles, la vie féodale trouva son développement le plus complet : les propriétés seigneuriales se morcelèrent librement, les rapports de suzeraineté et de vassalité se multiplièrent à l'infini, les institutions provinciales et communales se fondèrent, les villes unies par des intérêts communs se liguèrent entre elles. Au moment où éclata la révolution française, la division en cercles subsistait encore malgré l'heureuse tentative de la maison de Brandebourg, qui avait brisé les liens de l'organisation féodale et s'était créé par les armes un royaume indépendant. La dignité impériale avait conservé un immense prestige sur l'esprit des populations allemandes, bien qu'il ne fût plus fondé que sur la tradition historique et la puissance des souvenirs.

Le saint-empire disparut au milieu des désastres de la guerre et de l'invasion : François II dut renoncer solennellement à son titre d'empereur d'Allemagne et de roi des Romains, et délier les électeurs, princes ou états de tous leurs devoirs. L'œuvre de Charlemagne tombait devant l'épée de Napoléon; mais elle avait duré mille ans, tandis que les combinaisons factices que Napoléon imposa à l'Allemagne furent emportées par le premier choc des événemens.

Le sentiment de l'unité nationale, sous la forme qu'il revêt aujourd'hui, prit naissance dans les grandes guerres qui mirent aux prises la nation germanique et la nation française au commence-

ment du siècle, dans la honte de nombreuses défaites, dans les douleurs de l'invasion et de l'occupation étrangère, enfin dans l'ivresse d'une victoire presque inespérée. On sait que les satisfactions et les illusions de ce sentiment populaire ne furent pas de longue durée : les espérances nées pendant la guerre de l'indépendance se dissipèrent presque aussi vite que la fumée des batailles. Les rivalités, les luttes d'influences, les oppositions d'intérêts, se révélèrent nettement dans la nouvelle organisation qui fut imposée à l'Allemagne en 1815, et qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

I.

Le rôle important que la Prusse avait joué dans la guerre de la libération plaçait cette puissance en face de l'Autriche, dans une situation agrandie. Il ne pouvait être question de rétablir l'empire au profit de l'Autriche, qui s'appliqua dès lors à retrouver indirectement la prépondérance en favorisant de tout son pouvoir les prétentions des princes allemands, dans l'espoir de les attirer à sa cause et de s'en faire un appui. Les hommes d'état prussiens, et à leur tête un hardi et intelligent patriote, l'illustre baron de Stein, s'étaient fait de la nouvelle confédération qu'on se préparait à créer une tout autre idée que les représentans du principe de la légitimité, auxquels M. de Metternich prêtait l'appui de sa réputation et de son influence. Les premiers comprenaient que la confédération ne serait qu'un vain mot, si ceux qui devaient en faire partie ne consentaient pas à renoncer à une portion de la souveraineté au profit d'un pouvoir central fortement constitué. M. de Metternich défendait au contraire les droits absolus et inaliénables des princes; il ne voulait voir dans la confédération qu'une simple agglomération de souverains où l'Autriche se réservait de recruter des alliés, au besoin même contre la Prusse. M. de Stein, touché du patriotisme que le peuple avait déployé pendant la guerre, alors que tant de princes avaient présenté le triste spectacle des lâchetés et des trahisons, réclamait dans la nouvelle constitution un certain nombre de droits communs à tous les Allemands, demandait la garantie du pouvoir central contre les empiétemens des souverains, et voulait ainsi placer un minimum de liberté politique sous la tutelle de l'union entière. M. de Metternich, ennemi déclaré de tout libéralisme, repoussa ces clauses protectrices en évoquant devant les souverains le fantôme de la démagogie; il multiplia les intrigues et les négociations avec les puissances secondaires et les gouvernemens étrangers, pour enlever toute chance de succès aux efforts de la Prusse. De leur côté, la Bavière et le Wurtemberg refusèrent de

discuter les projets où il serait question de garantir des libertés politiques communes aux diverses parties de l'Allemagne. En vain le baron de Stein s'efforça-t-il de rattacher à ses plans l'empereur Alexandre, et obtint-il un moment de ce souverain, si écouté dans les conseils de la coalition, une déclaration favorable aux intérêts du peuple allemand. Les temporisations habiles et les artifices de M. de Metternich finirent par triompher des bonnes intentions des diplomates prussiens, trop faiblement appuyés par leur propre souverain, et dans ce travail de reconstitution générale de l'Europe qui succéda à la chute de l'empire français, il se trouva, chose étrange, qu'à part les arrangemens territoriaux, les vainqueurs furent moins bien traités que les vaincus.

Un mot de M. de Stein caractérise nettement l'œuvre qui sortit du congrès de Vienne : « Il est beaucoup question des princes médiatisés dans l'acte fédéral, mais très peu du peuple allemand. » Une expérience de plus de quarante années a fait ressortir toutes les conséquences de cette contradiction. La reconnaissance implicite des droits absolus des souverains, jointe au dualisme de plus en plus prononcé de l'Autriche et de la Prusse, a enlevé toute valeur pratique à la constitution fédérale. L'autorité de la diète s'est trouvée plutôt nominale que réelle : quand les deux grandes puissances s'entendent sur un point, elles entraînent tout le reste, mais leur accord n'a que la durée et les caractères d'une alliance ordinaire; quand au contraire elles sont divisées, chacune d'elles attire de son côté quelques puissances secondaires, comme une planète se fait suivre de ses satellites; tout le mécanisme de la confédération se trouve arrêté, et les efforts en sens contraire ne produisent qu'une tension pénible et l'immobilité. Aussi Francfort peut-il à bon droit être appelé le « tombeau des protocoles. » Les propositions, les contre-propositions, les amendemens vont s'enterrer les uns après les autres dans les comités de la diète : on sait bien ce qui peut y entrer, on ne sait guère ce qui en sort. Les résolutions de l'assemblée fédérale ne sont prises qu'après les négociations préliminaires des cabinets. La diète est devenue ainsi une chambre d'enregistrement, elle n'est point une chambre souveraine.

Il n'y a pas lieu de regretter à certains égards que, par la gênante organisation qu'elle a consenti à se donner, l'Allemagne se soit condamnée à une sorte d'inertie comme puissance collective : on ne peut considérer comme un très grand mal ce qui empêche une nation de se jeter à la légère dans les complications de l'action extérieure, ce qui sert de frein à l'esprit de violence et d'aventures; mais ce ne sont pas seulement des satisfactions de ce genre qui ont été refusées à la nation allemande : les actes de la vie intérieure y ont

été également rendus difficiles, et le développement des institutions libérales y rencontre de continuelles et souvent d'insurmontables entraves. Les apologistes de l'Autriche peuvent soutenir, et non sans raison, qu'en 1815 le sentiment national, tel qu'il s'est révélé depuis, n'existait avec quelque vivacité qu'en Prusse, et que là même il revêtait une couleur plutôt prussienne qu'allemande; rien ne peut cependant justifier l'esprit qui fit rejeter de la constitution fédérale tout ce qui aurait pu préparer la solidarité des diverses parties de l'union par des lois communes, par une organisation économique semblable et par la jouissance de droits politiques égaux. L'article 13 du pacte fédéral spécifiait que dans tous les états de la confédération il serait établi une constitution; mais on ne donna aux peuples aucun moyen légal et pratique pour faire valoir ce droit. L'article 13 resta ainsi et reste encore aujourd'hui sans aucune sanction. L'acte fondamental ne définissait d'ailleurs en aucune façon les bases générales des constitutions particulières et la nature des rapports qui doivent s'établir entre les souverains et les sujets. La diète eut pour mission d'intervenir en certains cas dans les débats des princes; mais sa compétence ne fut pas étendue aux conflits des gouvernemens et des peuples. Aussi a-t-on vu les princes, dans le Hanovre et la Hesse électorale par exemple, donner, retirer, corriger, suspendre les constitutions au gré d'une peur et d'une confiance également passagères, et affaiblir ainsi par leurs propres actes le respect de la légalité. Là même où, comme en Saxe, en Bavière, en Wurtemberg, les formes constitutionnelles ont été adoptées avec quelque suite, elles n'ont été souvent qu'un appareil servant à couvrir une autorité à peu près absolue; par la servilité ministérielle, le patronage, la police, la vénalité de la presse, les princes ont retrouvé indirectement ce qu'ils semblaient abandonner. L'histoire peut livrer dédaigneusement à la satire, sinon à la comédie, les petites tyrannies plus ou moins mitigées par la douceur des mœurs et l'amour des beaux-arts, les ministres dont la morgue semble en raison inverse de la grandeur des états qu'ils administrent, les princes dont l'esprit profond ne s'aventure guère hors des chapitres de la liste civile ou de l'uniforme de leurs régimens; mais le mauvais gouvernement dans les petits états a eu souvent pour excuse et quelquefois pour raison celui des grandes puissances dont ils subissaient la pression et recevaient les inspirations. L'Autriche a pu invoquer en faveur de son système de politique intérieure la nécessité d'assurer l'unité d'un vaste empire composé des parties les plus hétérogènes; mais la Prusse s'est souvent montrée aussi peu libérale que l'Autriche : le peuple prussien n'a-t-il pas dû attendre pendant trente-deux ans cette constitution que le congrès de Vienne avait promise à toutes

les parties de l'Allemagne? Et naguère où aurait-on pu citer rien de semblable aux fantaisies féodales et théologiques qui semblaient à Berlin se donner à tâche de révolter le bon sens public? Les gouvernemens allemands, si avares de libertés, ne savent pas même toujours depuis quarante ans préserver la fierté nationale; on les a vus à certaines périodes, et notamment après 1830, reconnaître presque ouvertement le patronage de la Russie contre la révolution et, faut-il l'ajouter? contre la France. En cherchant à rallier à sa cause l'empereur Alexandre, le baron de Stein avait une excuse dans la générosité de ce souverain, dans son amour avoué, malheureusement inégal et fantasque, des idées libérales; en flattant l'orgueil sans frein de l'empereur Nicolas à une époque où ils pouvaient se faire illusion sur la force véritable de la Russie, les souverains allemands courtisaient l'adversaire le plus décidé du libéralisme moderne.

La politique d'immobilité et de compression eut un terrible réveil en 1848; arrachée tout à coup à une longue torpeur, l'Allemagne crut un moment trouver dans la révolution le remède à ses maux et le moyen de réaliser l'unité; mais on vit bientôt tout ce qu'il y avait de chimérique dans ces espérances. On entendit discuter à Francfort, dans l'église de Saint-Paul, au milieu des questions constitutionnelles, des problèmes religieux et métaphysiques: on ressuscita l'idée de l'empire par amour de la tradition historique; mais l'institution rajeunie n'était qu'une construction artificielle, une superfétation imposée aux gouvernemens germaniques. On vit dans un fantôme de gouvernement, où l'unité allemande trouvait pour la première fois une expression éphémère, un ministre des finances sans trésor, un ministre de la marine sans flotte, un ministre de la guerre sans armée. L'empereur lui-même manquait à l'empire; le roi Frédéric-Guillaume IV, prince aimable et versatile, ayant toutes les qualités excepté celles qui sont nécessaires aux grands souverains, repoussa la couronne que lui offrait la révolution; sa main débile était incapable de supporter un fardeau que l'épée seule de son glorieux aïeul aurait pu soutenir. La figure effacée de l'archiduc autrichien qui fut pour un jour revêtu du vicariat de l'empire ne fit que passer devant les yeux du peuple allemand. Aucune des calamités des époques révolutionnaires ne fut épargnée à l'Allemagne; elle fut livrée à tous les entraînemens qui parfois poussent rois et nations vers les plus redoutables extrémités. Les appels sonores à l'unité se perdirent dans le bruit fratricide des guerres civiles, et Francfort célébra le nouvel empire par des combats au lieu des solennelles agapes auxquelles elle conviait jadis toute la Germanie. Aussitôt que le triomphe définitif de l'Autriche fut assuré en Italie

et en Hongrie, la réaction sévit d'un bout à l'autre de l'Allemagne; le parlement national disparut devant les souverains irrités, et la fièvre révolutionnaire fut suivie d'une longue et douloureuse prostration.

Bien que l'œuvre du parlement de Francfort ait échoué sans laisser aucune trace, c'est là pourtant qu'il faut chercher l'expression des besoins de l'Allemagne moderne, des principes et des tendances qui la divisent, le germe des dénominations qu'ont acceptées les partis. On comptait dans le parlement national une minorité démocratique et républicaine, qui suppléait au nombre par l'audace et la violence; ce parti, on peut l'affirmer, n'avait guère de racines dans un pays où toutes les fautes des princes n'ont pu encore détruire les traditions monarchiques. A côté des républicains, prêts, malgré leurs préférences personnelles, à se soumettre aux volontés exprimées du peuple allemand, la minorité renfermait encore ceux qu'on nommait les *diplomates conservateurs*, qui demandaient le maintien pur et simple de l'ancien ordre de choses, ou ne consentaient qu'à des changemens insignifians. Ceux qu'on appelait les *constitutionnels*, et qui possédaient une incontestable majorité dans la chambre, voulaient rétablir l'empire, mais au profit de la Prusse, en l'appuyant sur de larges institutions représentatives : une chambre du peuple, composée de représentans élus directement dans toute l'Allemagne, et une chambre des états devaient former le parlement de la nation. Le parti constitutionnel professait une haine profonde contre l'Autriche et cette politique impitoyable qui n'avait connu d'autres armes que la censure, les prisons, l'intolérance religieuse, la police, d'autre objet que l'abaissement du peuple et l'extinction de toute idée libérale. Décidé à ne pas offrir la suprématie à une puissance qui avait si longtemps contribué à arrêter le libre développement de l'Allemagne, et prévoyant bien que l'orgueilleuse Autriche n'abaisserait pas ses prétentions devant un empereur prussien, alors surtout qu'il aurait reçu l'investiture populaire, ce parti était prêt à rejeter l'Autriche de la nouvelle organisation politique : il reçut le nom de parti de *la Petite-Allemagne* par opposition à ceux qui, malgré les fautes de l'Autriche, voulaient encore lui laisser une place dans une grande Allemagne. Les *constitutionnels*, en parlant d'exclure l'Autriche de cette Allemagne libérale qu'ils rêvaient, se laissèrent entraîner par une défiance trop méritée à une extrémité où l'opinion générale ne pouvait les suivre. Au nom de quel principe prétendaient-ils donner à l'Allemagne de nouvelles lois? Au nom de cette unité si longtemps attendue et souhaitée, et ils voulaient porter eux-mêmes à ce principe le premier et le plus redoutable coup!

Les constitutionnels de 1848 ne tardèrent pas à s'amoindrir encore par leur attitude dans l'affaire des duchés soulevés contre le Danemark : en approuvant l'armistice que les menaces de la Russie arrachèrent à la Prusse, ils blessèrent vivement les susceptibilités du sentiment national, qu'ils avaient tant cherché à exalter. Ce parti, honnête et composé d'hommes éminens, mais peu habitués à la vie publique, se compromit à plaisir par l'indécision et la faiblesse : tandis qu'il proclamait par la bouche de son regrettable président, M. Henri de Gagern, que le parlement national était souverain, il se laissait entraîner, dans toutes les occasions, vers le parti des princes par une frayeur exagérée des fureurs démocratiques; il perdit ainsi la popularité sans réussir à gagner la confiance et l'appui des souverains. Le parti de Gotha, — tel est le nom que reçut le parti constitutionnel ou de *la Petite-Allemagne* quand il se sépara de l'assemblée de Francfort, — après avoir eu un instant l'espoir de régénérer l'Allemagne, eut bientôt la douleur de voir la direction politique de la Prusse tomber aux mains du parti féodal de la *croix*. La réaction opérée au nom du principe d'autorité fut complète; les violences et les injustices se couvrirent du manteau de la religion, et durant quelques années l'opposition libérale parut renoncer à tout, même à l'espérance.

Pendant cette longue période qui sépara 1815 de la révolution de 1848, et dont je viens de retracer les traits principaux, nous voyons l'Allemagne condamnée à la léthargie par la politique de M. de Metternich, dont l'influence prépondérante s'impose à la confédération entière. Le peuple perd par degrés toute confiance dans la diète, devenue l'instrument muet et docile de cette politique, sans savoir pourtant quels remèdes apporter aux vices de l'organisation fédérale; il s'habitue à tourner ses regards vers la Prusse, régénérée par les salutaires réformes de M. de Stein, et à y chercher, sinon un sauveur, au moins un contre-poids à l'influence détestée de l'empire autrichien. Les patriotes, exclus de la politique active par la jalousie des gouvernemens, appliquent leurs soins, dans toutes les provinces, à favoriser la régénération intellectuelle et morale du pays : ils éveillent et sanctifient le sentiment de l'unité nationale, dont ils font comme l'âme de cette renaissance littéraire et philosophique qui a jeté sa vive lumière sur le XIXe siècle; mais l'œuvre de la littérature, des écoles, des tribuns, ne pénètre que lentement dans les couches les plus profondes de la société, et l'esprit public ne se montre pas encore prêt à l'unité, quand, à la faveur des agitations de 1848, l'organisation politique de l'Allemagne se trouve tout d'un coup remise en question. L'esprit de cette opposition, si longtemps condamnée à s'agiter, en dehors du

mouvement pratique des affaires, dans le domaine de la science pure, se trahit alors dans la constitution du parlement de Francfort, inapplicable et féconde en contradictions; le fruit de trente années d'études et de luttes périt en un seul jour. Si, pendant cette phase de l'histoire allemande qui se termine par le triste avortement de 1848, le dualisme de plus en plus prononcé de l'Autriche et de la Prusse, aboutissant enfin à une hostilité déclarée et à une véritable décomposition du corps fédéral, est le caractère dominant de la politique allemande à l'intérieur, à l'extérieur on la voit sans force et sans voix, trop souvent soumise à l'influence de la Russie. Les déchiremens et les luttes intestines se révèlent par les humiliations du dehors, et l'empire autocratique du Nord, cachant sa faiblesse véritable sous une agressive insolence, reste pendant trente ans le fantôme importun de tous les libéraux allemands.

II.

Une période de découragement et d'immobilité politique suivit la crise de 1848. Les souverains allemands ne se préoccupèrent que de détruire tous les vestiges de la révolution, d'effacer de leurs constitutions les articles que la frayeur leur avait arrachés; ils applaudirent à tous les événemens qui fortifièrent la réaction en Europe et consacrèrent la défaite des principes constitutionnels. L'esprit public se réveilla pourtant, après plusieurs années de torpeur, sous l'influence de deux grands faits : l'avénement du prince-régent en Prusse et la guerre d'Italie. L'arrivée au pouvoir d'un prince qui inaugura une politique sincèrement constitutionnelle, qui choisit de son plein gré un ministère parmi les libéraux, rendit la confiance et l'espoir à tous les amis de la liberté en Allemagne, et fit entrer sa politique intérieure dans une phase nouvelle. La guerre d'Italie tirait en même temps la politique extérieure de la confédération d'une longue inertie, et posait au peuple allemand les plus graves et les plus redoutables problèmes. Essayons de marquer la nouvelle direction de l'esprit national sur le double terrain des questions étrangères et de la politique intérieure.

La rapidité avec laquelle la guerre d'Italie fut engagée et presque aussitôt finie ne permit pas à la confédération de jouer un rôle actif dans ce grand drame, où l'un de ses membres essayait tout seul de soutenir l'honneur des armes allemandes. Les hostilités étaient terminées avant que la question de guerre ou de paix eût même été posée à Francfort. Cependant la neutralité des gouvernemens allemands ne fut pas due uniquement aux lenteurs proverbiales de la diète. Par le système politique où elle s'était si longtemps obstinée,

l'Autriche s'était profondément aliéné tout ce qu'il y avait de libéraux en Allemagne, et les amis du gouvernement constitutionnel, satisfaits de voir le prince-régent entrer franchement dans la pratique du régime parlementaire, ne pouvaient se défendre d'une certaine sympathie pour le Piémont. On apercevait même une analogie directe entre ce qu'un député prussien nommait le *parvenu italien*, défendant contre l'Autriche les droits de l'Italie, et le *parvenu allemand*, dont la mission est de défendre contre la même puissance les droits des peuples germaniques. Le parti de Gotha attribuait à l'Autriche tous les malheurs de l'Allemagne, et lui avait voué une haine presque égale à celle des Italiens. Pour montrer jusqu'où certains esprits poussaient la méfiance, on peut rappeler qu'un député prussien, en félicitant le gouvernement de n'avoir point pris part à la guerre, alla jusqu'à dire que si la Prusse avait pris les armes, l'Autriche aurait certainement fait la paix aux dépens de son alliée et abandonné à la France les provinces rhénanes pour conserver la Lombardie. Mais l'Allemagne entière était loin de partager des sentimens aussi outrés. Dans le peuple, surtout dans les provinces du midi de l'Allemagne, plus rapprochées de l'Autriche, on ne voyait pas avec indifférence diminuer le prestige militaire d'une puissance dont l'armée avait été longtemps considérée comme le plus sûr boulevard de la confédération. La Prusse fut même au moment de perdre une partie de sa jeune popularité en essayant de résister aux entraînemens qui voulaient la pousser immédiatement au secours de l'Autriche.

La paix aurait dû mettre un terme aux inquiétudes de l'Allemagne, mais elles furent entretenues par les événemens qui la suivirent. Les changemens qui donnèrent à la France, du côté de l'Italie, la frontière des Alpes et la Savoie ramenèrent l'attention de beaucoup d'esprits sur la question des frontières du Rhin. Les mots comme les idées ont quelque chose de contagieux, et la crainte que les assimilations exprimées au sein même du parlement prussien ne fussent poussées à leurs dernières conséquences souleva les alarmes de l'Allemagne, et devint le signal d'une agitation que rien ne semble pouvoir encore calmer.

L'hostilité contre la France n'est heureusement qu'un des traits de l'agitation actuelle. Nous l'avons dit, si la guerre d'Italie a provoqué une vive sollicitude pour les questions de politique étrangère, l'avénement du prince de Prusse a déterminé des aspirations non moins vives vers un meilleur système de politique intérieure. La transformation, l'élargissement, si l'on peut ainsi dire, du parti constitutionnel, est un des résultats notables de cette situation. Il n'est plus question, comme en 1848, d'exclure l'Autriche de l'Allemagne

régénérée : on voudrait voir le régime libéral étendre sa bienfaisante influence d'un bout à l'autre du monde germanique, et des faits récens prouvent qu'il y a là plus qu'un vain espoir.

Le patriotisme allemand doit compter avec trois forces politiques, avec l'Autriche, la ligue des états secondaires et la Prusse. L'Autriche entre en ce moment dans une voie nouvelle, et vient de sortir, par une grande mesure politique, de la crise où elle s'agitait péniblement depuis la guerre d'Italie. Elle montre qu'elle sait, au milieu des complications les plus redoutables, prendre un parti héroïque, et il y a dans ses énergiques efforts un spectacle qui peut exercer sur le reste de l'Allemagne une salutaire influence. Les libéraux allemands ne seront sans doute pas satisfaits complétement de la solution que viennent de recevoir les problèmes constitutionnels débattus dans le conseil agrandi de l'empire autrichien; leurs vœux s'y étaient fait entendre avec une grande éloquence par l'organe de M. Maager, de la Transylvanie, l'un des rares personnages qui ont montré dans cette assemblée politique les qualités et la hauteur de vues d'un véritable homme d'état. Il s'éleva avec chaleur contre un concordat indigne d'un descendant de Joseph II, condamna le système de centralisation bureaucratique inauguré depuis 1848, réclama de larges libertés et lés garanties sérieuses de la loi pour la presse, si longtemps avilie et soumise aux caprices de l'administration; mais il fit en même temps des réserves en faveur de l'unité de l'empire, et, pour la fonder sur des bases durables, proposa de l'appuyer sur un véritable gouvernement constitutionnel. La voix de M. Maager et de quelques autres s'est perdue au milieu d'appels unanimes aux anciennes constitutions provinciales, au droit historique, à l'autonomie. On entendait déjà gronder la révolution du côté de la Hongrie, et cette Irlande autrichienne avait déclaré que rien ne pouvait la satisfaire que le rétablissement de son antique constitution. Il serait prématuré de porter un jugement sur le diplôme impérial du 20 octobre; il faut cependant remarquer que le gouvernement, tout en obéissant aux exigences redoutables qui l'assiégeaient, y a fait toutes les réserves compatibles avec le nouvel ordre de choses en faveur des droits et des intérêts populaires; les nécessités mêmes de la monarchie, qui rend à l'aristocratie provinciale toute la puissance qu'elle lui avait enlevée, tendront de plus en plus à la pousser vers les idées libérales, et il est permis de voir dans le nouveau conseil d'état de l'empire, destiné à garantir l'unité de la monarchie et à en régler les affaires générales, le germe d'un véritable parlement constitutionnel. Quoi qu'il en soit, l'Autriche, préoccupée de conserver l'intégrité de son empire et prête à recommencer une nouvelle expérience politique, ne peut aujourd'hui prétendre à la suprématie en Allemagne. Les sacrifices mêmes qu'elle

s'impose en faveur des nationalités étrangères lui donnent moins de droits à entraîner les autres puissances allemandes dans son cercle d'action.

La seconde force politique en Allemagne réside dans les états secondaires, isolément peu considérables, mais formant par leur agrégation une puissance à peu près égale à celle de la Prusse : avec l'esprit qui anime les souverains allemands, la ligue des états secondaires ne pourrait avoir d'autre objet que de perpétuer le *statu quo*; il n'en est pas un seul qui ait la volonté ou l'ambition de conduire l'Allemagne vers de nouvelles destinées et de se mettre à la tête d'un mouvement libéral. Serait-ce le roi de Hanovre, condamné par une cécité prématurée à être l'instrument d'une étroite camarilla, n'ayant d'autre ambition que celle d'effacer les dernières traces de l'agitation de 1848? Serait-ce le roi de Wurtemberg, âgé de quatre-vingts ans et devenu, par l'expérience d'un long règne, le Nestor des princes allemands? Grâce à la facile popularité que donne une bonhomie sympathique aux mœurs nationales, ce souverain a traversé plus heureusement que tous les autres la crise de la dernière révolution; mais depuis il s'est, comme eux, jeté dans le mouvement réactionnaire : on l'a vu notamment soutenir les injustes prétentions d'une noblesse assez avide pour réclamer un supplément à l'indemnité déjà si considérable qu'elle obtint en 1848 pour le rachat des dernières corvées. Que dire des autres souverains? Le roi de Bavière, prince trop jeune encore pour jouir d'une grande autorité dans leurs conseils, a dû la popularité à son seul avénement, qui mettait fin à de si honteux désordres: il a appelé auprès de lui des écrivains allemands persécutés dans leurs provinces; il se montre assez soucieux des intérêts généraux de l'Allemagne et favorable à l'union, mais à une union où serait trop sentie la prépondérance autrichienne. Le roi de Saxe, figure austère et triste, accablé sous le poids de nombreux malheurs domestiques, est rattaché à l'Autriche par de nombreux liens de famille, et l'excellente administration de son royaume empêche à peine les sympathies populaires de se porter du côté de la Prusse malgré de longues rancunes qui datent de 1815. Tous ces rois, ainsi que ces princes d'un rang inférieur qui forment autour d'eux une cour si nombreuse, sont avant tout préoccupés de conserver leurs couronnes, sauf le duc de Saxe-Cobourg, qui s'est fait le patron des unitaires allemands. N'a-t-on pas entendu le ministre de Hanovre, M. de Borries, après les débats du parlement prussien où la diète de Francfort avait été attaquée avec une extrême violence, jeter le premier cri d'alarme d'un sauve-qui-peut politique, et déclarer hautement à la tribune, dans la perspective d'une dissolution de l'union fédérale, que les princes allemands pourraient un jour se trouver amenés à conclure des

alliances particulières, ou même des alliances avec des puissances étrangères? Cette imprudente déclaration souleva une patriotique indignation d'un bout à l'autre de l'Allemagne; mais le roi de Hanovre conserva son ministre et lui donna peu après des marques éclatantes de sa faveur.

A la suite des débats du parlement prussien qui avaient provoqué la sortie intempestive de M. de Borries, on vit les gouvernemens des petits états, par crainte d'être absorbés dans ce qu'on nomme un peu vaguement l'hégémonie prussienne, se concerter entre eux en vue de former une ligue capable de résister aux prétentions de la Prusse. Le ministre de Saxe, M. de Beust, chef d'un cabinet presque aussi impopulaire que l'était naguère celui de M. de Manteuffel, se fit l'âme de ce mouvement, et s'efforça de nouer une alliance entre les quatre royaumes secondaires de Saxe, de Wurtemberg, de Bavière et de Hanovre. Ces intrigues éclatèrent au grand jour surtout quand la Prusse, en prévision d'éventualités qui pourraient engager les forces entières de la confédération, proposa à la diète des changemens dans l'organisation de l'armée fédérale. Le commandement de cette armée a jusqu'ici été dévolu à l'Autriche seule; la Prusse, par des raisons militaires et politiques, demanda que les forces de la confédération reçussent pendant la guerre un double commandement, et qu'une armée du nord fût conduite par elle-même, une armée du sud par l'Autriche. La diète repoussa cette proposition. Plus tard, la question de la réforme militaire fut reprise dans une conférence des états secondaires à Würtzbourg, et l'on vit se produire une tentative pour créer une armée du centre, formée par les contingens des puissances de deuxième et de troisième ordre. On crut remarquer que cette combinaison ne reçut que peu d'encouragemens de la part de la Bavière. Ce royaume, moins considérable que la Prusse et l'Autriche, l'est pourtant plus que le Hanovre, la Saxe et le Wurtemberg; aussi tantôt le voit-on entrer dans les plans des petits états, tantôt aspirer au rôle de grande puissance, ou tout au moins à la suprématie parmi les états secondaires.

Toutes ces intrigues se croisent au-dessus du peuple allemand sans qu'il y attache une grande importance et se donne la peine d'en démêler les mystères et les complications; les courans qui entraînent la pensée populaire et ceux auxquels s'abandonnent les princes ne se rencontrent presque jamais. On me racontait récemment qu'une princesse à Dresde, regardant par une fenêtre le beau pont jeté sur l'Elbe et sans cesse traversé par une foule animée, s'était prise à dire avec un profond soupir : « Que ces gens sont heureux de passer le pont à pied! » Mais une bien plus grande distance sépare les princes de leurs sujets dans l'ordre moral : ils ne

cherchent point leur force dans une entente commune, dans ces communications où un souverain s'adresse ouvertement à l'opinion publique; ils sont habitués à la demander au patronage des grandes puissances. Le peuple le sait; il les voit, dans toutes les crises de la politique européenne, se réfugier auprès de leurs protecteurs, comme les brebis se serrent autour du berger pendant la tempête. Ils ont couru à Bade avec un empressement qui trahissait leurs inquiétudes, et il a fallu les écarter de Varsovie. Les petits états tournent dans l'orbite des grandes monarchies du nord et du midi, et n'ont que par courts accès l'ambition d'avoir une politique propre et indépendante. Quand ils manifestent cette prétention, on peut être sûr qu'ils agissent indirectement en faveur de l'Autriche.

Comme contre-poids aux forces de l'Autriche et des petits souverains reste la Prusse : c'est elle que l'Allemagne libérale invoque sans relâche. La monarchie du nord, prospère, maintenant l'ordre dans ses finances, unissant toutes ses provinces par l'amour de libertés communes, lui offre un point d'appui naturel; elle est devenue le représentant des idées de progrès et de réforme malgré les fautes partielles de sa politique, en dépit du pédantisme de sa bureaucratie, de la corruption et de la brutalité de sa police. Le gouvernement constitutionnel y est pratiqué, sinon depuis plus longtemps, au moins avec plus d'éclat que dans les autres pays germaniques, et depuis l'avénement du prince-régent toutes les grandes questions qui intéressent le pays ont été discutées devant le parlement de Berlin avec une liberté qui attire sur la tribune prussienne les regards de toute l'Europe. Il n'y a aucun doute que le gouvernement prussien est sincère dans ses aspirations libérales, et les amis des institutions parlementaires ne peuvent lui refuser leurs sympathies. La vérité nous oblige pourtant à dire que ces sympathies deviendraient bien plus vives, s'il y avait dans la politique prussienne quelque chose de plus franc, si les intentions et les actes y étaient mieux en harmonie. Le but auquel aspire la Prusse est noble, il est élevé; mais on ne s'entend pas assez sur les moyens d'y arriver. On veut l'Allemagne grande, unie, libre; mais on n'est pas d'accord sur les conditions de cette grandeur et de cette union. Les débats de la dernière session du parlement prussien l'ont montré en mainte occasion : pendant la discussion des affaires du Slesvig-Holstein et de la Hesse, les députés qui jouissent de la plus brillante popularité tentèrent de briser les liens qui rattachent encore la Prusse au reste de la confédération; on prononça hautement la déchéance de l'assemblée de Francfort, et l'on adjura le gouvernement prussien d'inaugurer une politique tout à fait indépendante. M. de Schleinitz, esprit timide et réservé, se garda bien de répondre à cet appel de ses amis : il déclara au contraire avec une certaine solennité que la

Prusse voulait rester fidèle à ses engagemens fédéraux, et qu'elle ne considérait nullement la diète de Francfort comme abolie; il repoussa en même temps avec énergie les reproches qu'un membre de la minorité, M. de Blankenburg, avait adressés au ministère, qu'il représentait, bien à tort sans doute, comme animé d'ambitions illicites et de dangereuses convoitises, tout prêt à inaugurer en Allemagne ce qu'il nommait une politique « à la Cavour. »

L'union qui régnait entre le ministère prussien et la chambre était un voile qui couvrait des tendances trop différentes. M. de Vincke, un des membres les plus ardens de la majorité, s'écriait un jour en dévoilant les projets de son parti : « On nous demande enfin ce que nous voulons! Ce que nous voulons? Mais c'est l'unité de l'Allemagne, l'unité des tribus germaniques sous l'hégémonie de la Prusse et à l'exclusion de l'Autriche : voilà ce que nous voulons, ni plus ni moins. Les ennemis de cette unité sont les petits états, qui sont trop grands pour mourir et trop petits pour vivre. Je ne conseillerai pas au gouvernement de faire de la coquetterie avec ces états. Le gouvernement doit rechercher les sympathies du peuple allemand, et il les obtiendra par une politique franche et courageuse. C'est alors qu'il pourra faire de grandes choses! » Ces paroles, qui semblaient comme un écho du parlement de 1848, émurent l'Allemagne entière; mais le gouvernement prussien ne semble pas disposé à se rendre solidaire d'une pareille doctrine. Lors de l'entrevue de Bade, non-seulement le prince-régent couvrit de sa garantie le territoire allemand considéré dans son étendue intégrale, mais chacune des portions qui le composent. Ce qu'on offre aujourd'hui à la Prusse sous le nom d'hégémonie est ce qu'on lui offrait en 1848 sous le nom d'empire; elle n'est pas plus qu'alors prête à l'accepter. Si le conquérant de la Silésie pouvait revivre, il sourirait peut-être des scrupules de ses descendans. Si ces scrupules honnêtes doivent être respectés, c'est assurément par ceux que la politique libérale du prince-régent a ramenés au pouvoir, et il ne faut pas qu'ils donnent à penser qu'ils soient seulement l'expression d'une ambition impuissante. Malgré quelques dissidences, qui heureusement tiennent plutôt à la politique théorique qu'aux affaires du moment, la Prusse est satisfaite de son gouvernement actuel. Le régime constitutionnel a été accepté et mis en pratique par le prince-régent avec une parfaite sincérité. Par la force et la contagion de l'exemple, la monarchie du nord rendra ainsi au reste de l'Allemagne d'incontestables services; mais la gravité des circonstances, les dispositions mêmes du souverain ne sont pas faites pour encourager les vœux des réformateurs allemands, qui veulent changer tout le gouvernement fédéral. Tandis qu'ils réclament un pouvoir central puissant et capable de se faire obéir par tous les membres de la confédération, le

gouvernement prussien s'efforce au contraire de restreindre de plus en plus la compétence de la diète, et cherche à la réduire au minimum le plus strict, à ce qui concerne seulement la sécurité et la défense du territoire allemand (1). L'intervention même de la Prusse en faveur de la Hesse n'a pour objet que de défendre cette province contre l'injuste intervention de la diète. Dans sa politique fédérale, la Prusse borne ses prétentions à quelques changemens dans l'organisation de l'armée allemande sans avoir réussi encore à les faire triompher. N'est-ce pas indiquer suffisamment quelles préoccupations dominent aujourd'hui toutes les autres? On va au plus urgent; on entoure les fortifications fédérales d'une nouvelle ceinture de défenses, et le prince-régent est plus pressé d'approvisionner ses confédérés des canons rayés fondus en Westphalie que de leur imposer des programmes politiques.

Les difficultés de la politique prussienne sont grandes. La Prusse est obligée, dans l'intérêt de sa sécurité et de la sécurité même de l'Allemagne, de ne pas séparer entièrement son action de celle des grandes puissances européennes. D'une autre part, elle doit conserver en Allemagne un prestige fondé sur la défense des droits populaires et devenu une partie essentielle de sa force. Libérale, elle ne veut pas laisser entraîner son libéralisme jusqu'à la révolution. Conservatrice, elle ne doit pas attacher sa politique à la cause perdue de l'absolutisme. Elle navigue ainsi entre des écueils également périlleux, où elle peut faire naufrage en entraînant les espérances de l'Allemagne entière.

III.

Si les gouvernemens allemands appliquent aujourd'hui tous leurs soins à leur préservation personnelle et lèguent à un avenir lointain le soin de constituer l'Allemagne sur des bases meilleures, y a-t-il au moins des partis capables de les suppléer, de leur imposer des principes et une conduite politiques?

Les partis n'ont pas encore compris en Allemagne quelle pourrait être leur puissance. Ils se trouvent en réalité dans des circonstances plus favorables que dans la plupart des autres pays de l'Europe. Ils ne s'agitent pas dans des intérêts dynastiques, et par conséquent leur politique a des allures plus libres, se soustrait plus facilement aux interprétations mensongères et aux répressions impitoyables; ils dépassent dans leur objet les bornes des monarchies et des principautés particulières, et quand le champ de l'action leur est fermé sur quelque point, ils peuvent retrouver ailleurs un autre

(1) On peut lire à cet égard une circulaire de M. de Schleinitz en date du 6 juin 1860.

théâtre pour leur activité. Les professeurs chassés par le dernier roi de Hanovre ont obtenu ailleurs des chaires où leur voix n'a eu que plus de retentissement. Chaque jour, on entend parler de pareilles migrations, et tel prince nourri des idées les plus rétrogrades se fera un plaisir d'accueillir un bel-esprit mécontent pour obtenir la réputation briguée d'un Mécène. Les partis allemands ont jusqu'ici peu profité des facilités que leur présente la forme fédérale pour étendre et organiser leur action. Les seuls qui aient une véritable vitalité sont les partis sortis des événemens de 1848; mais leur action politique est en quelque sorte bornée à la Prusse, et ils envisagent surtout les affaires générales de la confédération dans les rapports qu'elles peuvent avoir avec cette monarchie. Le parti de la résistance en Prusse, bien connu sous le nom de parti de la *croix*, demande le retour pur et simple aux erremens du ministère de M. de Manteuffel. Enfermé dans la chambre des seigneurs comme dans une forteresse, il a donné à l'Allemagne le triste spectacle de l'opposition la plus déraisonnable à toutes les idées libérales : cette chambre est animée des préjugés les plus étroits, décidée à résister à toutes les réformes, enflammée d'un orgueil qui faisait dire au docteur Stahl, le coryphée le plus important, avec le général de Gerlach, du parti de la *croix :* « La chambre des seigneurs peut être brisée, mais ne peut plier. » Elle a mis le comble à son impopularité en rejetant une loi qui soumettait à l'impôt foncier les propriétés seigneuriales, qui en sont encore exemptes : 11,650,898 hectares de terre demeurent encore soustraits, en Prusse, aux charges communes, et la loi repoussée par les seigneurs aurait fait rentrer annuellement dans le trésor plus de 4 millions de francs, bien que le ministère eût la faiblesse d'offrir une indemnité pour le rachat de l'exemption! En maintenant un privilége exorbitant en opposition avec tous les principes modernes, l'aristocratie prussienne séparait sa cause de celle du peuple, et de toutes parts l'opinion publique a poussé le gouvernement à prendre des mesures énergiques pour triompher d'une opposition intolérable. Les uns invitaient hardiment le prince-régent à se débarrasser d'un obstacle incommode par un coup d'état, les autres à modifier l'esprit de la chambre haute par une fournée de pairs assez nombreuse pour déplacer la majorité. En nommant récemment dix-huit nouveaux pairs, le prince vient enfin de déférer à ce dernier vœu.

Le parti de la *croix* a cherché à reconquérir quelque influence en appuyant de tout son pouvoir les mesures adoptées par le gouvernement prussien pour augmenter ses ressources militaires. La chambre des seigneurs a souscrit avec empressement sur ce point à toutes les demandes du ministère, tandis que la chambre des députés a opposé quelque résistance à la réforme de l'armée, jugée

nécessaire par le prince-régent. Les représentans les plus éminens du parti de Gotha ont trouvé place dans cette dernière chambre; en prenant part aux affaires, ce parti a été amené à élargir les barrières autrefois inflexibles de son programme; on n'entend plus autant parler de *Petite-Allemagne*, d'exclusion de l'Autriche. Les anciennes haines ne sont pas encore entièrement calmées; mais le parti de Gotha tend visiblement à se dissoudre et à céder la place à un parti nouveau, à la fois libéral et conservateur, disposé à se contenter au début de l'organisme actuel de la confédération germanique et à faire passer le libéralisme avant l'unité.

Rien ne montre mieux la force croissante de ce parti naissant et le discrédit du parti unitaire proprement dit que le faible écho qui vient de répondre au dernier appel de la *Société nationale allemande*. La *Société nationale* a eu tout récemment sa seconde réunion annuelle à à Cobourg; on y a appris que, sur 40 millions d'Allemands, 5,369 seulement sont entrés dans les cadres de l'association qui se propose de préparer l'unité allemande; dans ce nombre, on trouve bien peu de noms qui jouissent d'une véritable notoriété. La création de cette société a été sans doute inspirée par les succès d'une société semblable bien célèbre qui a couvert toute l'Italie de son réseau et a joué un rôle très important dans les événemens dont la péninsule est aujourd'hui le théâtre; mais les Allemands n'ont pris à la société italienne que son nom : ils sont peu propres aux menées secrètes, à l'action occulte; ils conspirent tout haut comme dans les tragédies classiques; ils se réunissent paisiblement, parlent de renverser les trônes sans être inquiétés par les souverains, et tout en déclarant qu'ils veulent tout changer, ils jurent de bonne foi qu'ils sont les vrais et les seuls conservateurs. Ils se rencontrent au nom du principe d'union et ne peuvent s'accorder sur aucune question; ils élaborent péniblement des programmes destinés à satisfaire à la fois les amis de *la Petite-Allemagne*, les partisans de la grande, les adhérens à la constitution impériale de 1849. Les orateurs se succédaient avec rapidité à la tribune unitaire de Cobourg : ils étaient si nombreux qu'ils ne devaient parler que dix minutes; mais comme ils surent les remplir! En lisant ces déclamations incohérentes, où il est question de tout, où les duchés danois, la France, la Savoie, l'hégémonie, la Hesse électorale, la Hongrie, l'Italie, se heurtent dans une inextricable chaos, on croit être sous le poids d'un cauchemar politique, ou sortir d'un de ces clubs qui s'ouvrent dans les temps de révolution, et qui s'imposent avec tant de succès la tâche d'instruire le peuple sur toutes les matières. Le seul fait instructif qui ressorte de la conférence unitaire de Cobourg, c'est que les radicaux allemands qui y formaient la grande majorité n'ont que des sympathies assez tièdes pour l'Italie. « Il nous faut Venise ! » s'écriait

l'un d'eux au milieu des applaudissemens, et M. de Bennigsen, le président de la réunion, écrivit lui-même à M. La Farina, qui préside la Société nationale italienne, une lettre où il invite gravement le peuple italien à ne pas se mettre en opposition avec les grands intérêts du peuple allemand et de la politique allemande, et à ne pas provoquer un conflit regrettable entre les deux nations.

On ne peut, on le voit, étudier aucun épisode de l'histoire intérieure de l'Allemagne, qu'il concerne l'action des gouvernemens ou celle des partis, sans se heurter sans cesse aux idées de guerre. Le chaos des opinions et des intérêts est si profond, les courans politiques s'y croisent en tant de sens, les préjugés dynastiques y contrarient sur tant de points les tendances populaires, qu'une foule d'esprits, plus guidés par la passion que par le raisonnement, s'arrachant aux obsessions des systèmes, ont fini par envisager la perspective d'une grande lutte européenne comme un remède héroïque aux divisions et aux maux de l'Allemagne. Ils entonnent les chants célèbres d'Arndt et de Kœrner : le fantôme de l'Allemagne unie et libre ne leur apparaît qu'à travers la fumée des combats; ils désirent la guerre pour la guerre, et se résignent d'avance, avec un fatalisme confiant, à des défaites nombreuses dans l'espoir d'un triomphe suprême et définitif qui deviendrait le signal de la régénération. Ce parti purement germanique ne pardonne pas encore à la France la conquête et l'assimilation de l'Alsace, et ose exprimer ouvertement le regret que la coalition ne nous ait pas en 1815 infligé des châtimens plus sévères. Si le besoin des représailles, si la soif des conquêtes cherchaient des excuses, n'en pourraient-ils trouver dans de semblables sentimens, où l'envie le dispute à la haine? Quarante ans de paix avaient par degrés imposé silence à ces passions allumées pendant les grandes guerres de la révolution et du premier empire; le temps avait couvert de sa calme auréole le souvenir de ces terribles luttes. La grandeur du rôle que la France y avait joué était comprise par nos ennemis mêmes, et les Allemands, race poétique, la comprenaient mieux que personne, bien qu'ils eussent le plus souffert des excès de notre ambition. Il n'est peut-être pas de peuple dans l'imagination duquel Napoléon ait pris plus promptement des proportions épiques : dans combien de chaumières, depuis la Mer du Nord jusqu'à l'Adriatique, ne trouve-t-on pas l'image du conquérant, et quels chants surpassent ceux que la poésie allemande lui a consacrés? L'œuvre d'apaisement opérée pendant le long âge d'or qui séparait deux âges de fer reprendra-t-elle bientôt son cours? Aujourd'hui tous les fruits en paraissent perdus : on va chercher dans l'histoire tous les griefs longtemps oubliés contre la France; on ressuscite les souvenirs les plus

amers du passé. Les esprits, si divisés sur tant de questions, ne se rencontrent avec unanimité que dans leurs sentimens à l'égard de la France : les distinctions de la grande, de la petite Allemagne, des fédéralistes, des unitaires, disparaissent aussitôt qu'il s'agit de la sécurité de la confédération. L'Allemagne, rendue défiante par le spectacle du continuel divorce qui s'opère, dans la politique italienne, entre les faits et la diplomatie, ne cherche plus la pensée secrète du gouvernement de Napoléon III que dans les productions d'une littérature révolutionnaire et agressive qui a soulevé tour à tour toutes les grandes questions européennes. Elle s'est indignée en voyant des écrivains préparés à la politique par le roman offrir des conseils dangereux au descendant du grand Frédéric, des diplomates improvisés découper la carte de l'Europe au gré d'une ignorante fantaisie. Les pamphlets français ont été traduits et commentés avec ardeur par toute la presse allemande : ce qui n'était que du dilettantisme politique prenait, pour les imaginations effrayées, les proportions d'une propagande entreprise contre toute l'Europe conservatrice et couvrant habilement les projets de conquête par l'étalage hypocrite de sentimens libéraux et démocratiques. Le patriotisme allemand y a répondu par une propagande en faveur de l'union; il saisit toutes les occasions de faire entendre de bruyantes protestations contre les projets qu'il attribue au gouvernement de la France. Aucune de ces sociétés nombreuses qui s'assemblent si souvent au-delà du Rhin pour discuter sur tous les sujets, sur les sciences, l'économie politique, la littérature, l'histoire, ne peut aujourd'hui se réunir sans qu'au milieu de ces pacifiques travaux on n'entende résonner une note guerrière. On célèbre tous les événemens, les héros, les anniversaires de la guerre de l'indépendance : l'esprit de 1813, réveillé après un demi-siècle, parcourt la nation entière; on n'élève plus des monumens à Schiller ou à Goethe, mais à Arndt et à Stein. Les assurances pacifiques de la France, si souvent répétées, ne sont plus reçues qu'avec d'injurieux soupçons, et n'empêchent point les officiers supérieurs de l'armée prussienne d'écrire des brochures où tantôt on traite « de la manière de combattre l'armée française, » tantôt on trace un plan d'invasion de la France, avec toutes les étapes marquées jusqu'à Paris.

Les esprits les plus réservés subissent eux-mêmes dans une certaine mesure l'entraînement général. Dans ces dernières années, on avait vu se former au-delà du Rhin un petit groupe politique animé d'idées analogues à celles que représente le parti de Manchester en Angleterre. M. Bunsen, familiarisé par un long séjour dans ce dernier pays avec des doctrines auxquelles son âme religieuse et philanthropique était toute disposée à s'ouvrir, y occupait

une place éminente. Que sont devenus ces amis de la paix dans la tempête actuelle? Pourquoi leur voix ne s'élève-t-elle pas au-dessus du concert bruyant des foules et des partis?

Les ennemis de l'Autriche, qui pendant si longtemps avaient manifesté des sympathies ouvertes pour les nationalités, les sentent aujourd'hui faiblir. La nationalité allemande devait, à les entendre, rompre les liens artificiels qui l'avaient attachée à d'autres races et se maintenir vierge de leur contact. En ce moment, on paraît trouver qu'il y aurait trop d'abnégation à resserrer les frontières de l'Allemagne, quand d'autres puissances reculent leurs limites. Les Allemands voient la Russie toute disposée à faire jouir de ses institutions les Grecs et les Turcs de l'empire ottoman aussi bien que les habitans des principautés danubiennes, la France agrandie en Europe et fondant un grand empire sur le continent africain, l'Angleterre maintenant son autorité sur tous les points du globe avec une indomptable énergie. La jalousie et la crainte réveillent par degrés les instincts belliqueux et dominateurs qui sommeillent sournoisement dans l'âme de toutes les races. Il ne saurait d'ailleurs échapper à quiconque a pénétré dans le caractère allemand qu'il y a peu de races aussi avides de domination que la race germanique. Ce n'est pas dans les documens diplomatiques qu'il faut chercher l'expression de ce sentiment, c'est dans les productions de la littérature, dans la poésie, dans les œuvres où la passion se révèle avec des allures spontanées. L'érudition et la science historique se sont préoccupées de donner une sorte de consécration à cet instinct jaloux. Qu'est-ce que l'histoire des temps modernes du savant Gervinus de Heidelberg, sinon l'oraison funèbre des races latines et l'apothéose des races germaniques? Aux yeux des partisans de la grande Allemagne, qui représentent, bien mieux que les adhérens du parti de Gotha, les traditions et les passions populaires, l'Autriche tient une très grande place dans l'accomplissement des destinées de la grande famille allemande. Ceux même qui ont été amenés à reconnaître avec des regrets mal déguisés les droits de l'Italie à l'indépendance nationale ne sont point disposés à étendre un semblable privilége à ces races nombreuses, dont quelques-unes à demi barbares, qui remplissent la vallée du Danube; ils sont fortement persuadés que toutes ces populations ne peuvent être initiées à la civilisation moderne que sous la tutelle de l'Allemagne, qui les empêche d'être noyées dans cet océan slave si menaçant pour l'Europe.

En étudiant séparément l'action des gouvernemens germaniques et des partis qui se disputent la faveur populaire, on se trouve conduit à des résultats à peu près identiques : les uns comme les autres

sont divisés sur une multitude de points, sur les tendances, les principes, les moyens d'action; les uns comme les autres se trouvent néanmoins rapprochés sur le terrain de la politique extérieure. Forcés de s'y rencontrer, ils sont, par une réaction inévitable, amenés à des compromis sur les questions de politique intérieure. Si le parti libéral sait se servir de ces dispositions conciliantes, il pourra les faire tourner au profit des idées de réforme et des institutions parlementaires. Il faut qu'il se pénètre fortement de cette croyance que dans les idées qu'il représente gît la véritable force des nations, qu'on n'obtient qu'avec elles les triomphes durables et la véritable sécurité. Renonçant aux chimères des doctrinaires allemands, qui usent leurs forces à la poursuite de l'unité ou d'un idéal politique irréalisable, ils doivent se contenter des résultats qui sont à leur portée; unis avec le gouvernement prussien, ils peuvent imprimer à la politique de la monarchie du nord une attitude plus franche, lui inspirer des résolutions plus logiques, diriger ses alliances dans le sens le plus favorable à leurs propres desseins; assurés de la Prusse, ils entraîneraient les autres états de l'Allemagne dans un mouvement que les résistances princières n'auraient plus le pouvoir d'entraver. Une action de ce genre peut seule faire diversion aux préoccupations actuelles d'un grand peuple, qui oublie ce qui se passe chez lui pour regarder constamment au-delà de ses frontières. Inquiet et honteux de ses inquiétudes, devenu le jouet de passions qu'il ne peut ni maîtriser ni satisfaire, il ne cherche plus assez dans sa propre volonté le secret de ses futures destinées. Dans de semblables circonstances, les hommes sensés du parti libéral allemand ne peuvent songer à des réformes radicales, au renouvellement complet de l'organisme fédéral. On voit les personnages les plus connus du parlement révolutionnaire de 1848, d'anciens ministres du vicaire de l'empire, accepter un rôle modeste dans les assemblées politiques de leurs provinces, et après avoir tenté de soulever un monde, exercer aujourd'hui leurs forces dans l'opposition constitutionnelle la plus restreinte. Leur abnégation actuelle portera peut-être plus de fruits que leur ambition passée. Les craintes des souverains, obligés de chercher un appui nouveau dans l'opinion de leurs sujets, peuvent faciliter leur tâche, et s'ils réussissent, dans chacune des parties du vaste territoire germanique, à faire triompher complétement les véritables principes du droit constitutionnel moderne, ils auront fait don à leur pays d'un bien préférable à cet empire qu'ils avaient rêvé. Tant que l'Autriche et la Prusse subsisteront, l'aigle allemand sera un aigle à deux têtes, et il sera plus raisonnable en même temps que plus utile au-delà du Rhin de parler de liberté que d'unité.

V. DE MARS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1860.

« On ne va jamais si loin, disait Cromwell, que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. » C'est une des plus justes saillies de mâle bon sens qui soient parties des lèvres de l'homme « qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. » Nous sommes, quant à nous, les témoins les plus récens et les plus frais de la vérité de cette parole magistrale. Voici bientôt deux ans, depuis le commencement de la question italienne, que nous marchons sans savoir où nous allons. Nous avons fait bien du chemin. La route parcourue a de quoi étonner même ceux que réjouit l'étape présente. Sommes-nous au bout? Comme nous continuons à marcher dans la même ignorance, à la queue des événemens, il est probable que nous irons loin encore.

Le moment est cependant favorable pour mesurer d'un coup d'œil rapide le chemin accompli par chacun en Europe dans ces deux années. En effet, tout le monde aujourd'hui semble se recueillir et se préparer instinctivement à des mouvemens nouveaux. La France elle-même, qui a donné le branle au début, se tait, regarde et attend. Elle était partie pour une confédération italienne, elle est arrivée à l'Italie unifiée. Elle annonçait à la papauté un nouveau lustre en lui promettant la présidence de la confédération italienne, et elle assiste à la destruction du pouvoir temporel du pape. Instruite par l'expérience et devenue plus modeste dans ses espérances, nous ne savons si aujourd'hui elle croirait pouvoir garantir pour longtemps encore la présence du souverain pontife à Rome. L'Autriche oublie d'être fière et apprend à être sensée : elle ne répond pas aux provocations et cherche sa régénération dans une réforme libérale. La Prusse cesse d'être envieuse et querelleuse, et tend la main à la cour de Vienne. La Russie devient généreuse : l'empereur Alexandre pardonne à l'empereur François-Joseph. Varsovie voit un congrès de souverains. Le roi Victor-Emmanuel est à la

tête d'un état de vingt-quatre millions d'hommes, et les fédéralistes italiens les plus circonspects de l'an passé sont les plus fervens unitaires d'aujourd'hui. L'Angleterre, isolée naguère, sans défense, sans soldats, que d'idiots fanatiques prétendaient pousser, il y a un an, sur la pente de la décadence, l'Angleterre, qui n'avait pas voulu faire la guerre pour une idée, l'Angleterre, qui avait déploré la guerre d'Italie, l'Angleterre, qu'une certaine presse entendait bannir de la délibération des affaires de l'Europe, a aujourd'hui de formidables armemens, possède une armée de volontaires; elle a en Europe la position à la fois la plus dégagée et la plus courtisée. Elle prévient les Italiens qu'elle ne se battra pas pour eux, et pourtant les plus grands patriotes italiens la regardent comme le plus sûr et le plus solide appui de leur œuvre; elle avoue aux puissances du Nord les sympathies que lui inspire la révolution italienne, et pourtant les puissances du Nord, pleines de déférence pour ses avis, ne combattent plus qu'en théorie le principe de non-intervention. Elle ne nous a pas trop bien traités à propos des annexions de Nice et de Savoie; elle a donné pour prétexte à ses armemens les craintes que nous lui inspirons, et pourtant la France lui a, dans une lettre célèbre, répondu par les paroles et les protestations les plus amicales. Le mot de Cromwell est donc vrai pour tous : « on ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. »

Dans l'état de choses qui se présente à nous, l'attitude de la puissance européenne la plus curieuse à observer est celle de l'Angleterre. Quand nous parlons de l'Angleterre, disons tout de suite que la politique actuelle de ce pays s'incarne dans un seul homme, dans cet homme extraordinaire qui vient d'achever son soixante-seizième printemps, dans cet heureux lord Palmerston, pour lequel nous ne craindrions pas de déclarer notre goût, s'il pouvait être soupçonné d'avoir quelque amitié pour la France. Lord Palmerston est à l'heure présente, disons le mot, puisqu'il est à la mode, le véritable dictateur de l'Angleterre. Chose singulière, cette nouvelle suprématie de lord Palmerston s'est établie silencieusement; aucun grand fait, aucune résolution éclatante de la politique extérieure ne l'explique : elle est enveloppée d'un demi-mystère. Entre le pays, les partis et l'homme d'état, elle a été admise comme par une sorte de pacte tacite. On dirait une franc-maçonnerie. Chacun en Angleterre s'est dit : Voilà l'homme, et chacun a compris le sous-entendu qui lie le ministre au peuple, le peuple au ministre. Les Anglais, qui parlent tant sur leurs affaires et celles des autres, sont merveilleux parfois pour garder le silence sur les choses qui leur tiennent le plus au cœur. Il serait puéril en ce moment de chercher dans la presse britannique la révélation sérieuse de la politique anglaise; nous sommes d'ailleurs à une époque de l'année où le lien de la discipline politique se relâche pour la grande presse anglaise, où les écrivains se passent leurs fantaisies, font l'école buissonnière, et se livrent à leur façon, contre les hommes et contre les choses, sans que cela tire à conséquence, à de vraies chasses d'automne. Il vaut donc mieux essayer de comprendre le silence des hommes

politiques d'Angleterre que de chercher à interpréter les lieux-communs ou les excentricités des journaux. Ce silence que commande le caractère suspensif de la situation actuelle, on a vu avec quel art lord Palmerston l'a observé à Leeds. Quelques mots de sympathie générale à l'adresse de l'Italie, où il n'était fait mention expresse ni d'un fait spécial ni d'un nom propre, et tout a été dit. Nous nous trompons, lord Palmerston a réellement parlé politique dans une des réunions auxquelles il a assisté. Le passage vraiment actuel du discours auquel nous faisons allusion est passé inaperçu pour la presse européenne. Un grand manufacturier, membre de la chambre des communes, M. Crossley, a fourni, par une plaisanterie d'une saveur toute locale, le thème dont lord Palmerston avait besoin pour se faire comprendre sans rien préciser. M. Crossley avait dit que le noble lord était plus fort en politique qu'en tissage. « Mon honorable ami M. Crossley, a repris lord Palmerston dans la péroraison d'un de ses discours de Leeds, m'a un peu rabaissé. (Rires.) Il croit que je peux réussir en politique, mais que je ferais un très mauvais tisserand. (Nouveaux rires.) Mon honorable ami a peut-être raison à un certain point de vue, car l'occupation d'un homme politique ne doit pas être de faire des tissus; sa besogne est de les effiler. Il a toujours affaire au dehors avec quantité de gens qui ourdissent perpétuellement des trames, et s'il a quelque mérite, il s'efforcera de défaire ces trames et de réduire ces toiles d'araignées à leurs élémens primitifs. » Lord Palmerston s'est tu, et les tisserands de Leeds de rire aux éclats et d'applaudir bruyamment. Voilà ce qui peut s'appeler parler par signes, voilà un échantillon du chiffre au moyen duquel lord Palmerston et la nation anglaise correspondent pour le moment entre eux.

Quoi qu'il en soit, et quand il serait vrai que lord Palmerston a l'habitude de ne mettre la main dans des trames que pour les déchirer, on conviendra qu'il a réussi à donner à l'Angleterre cette position singulièrement favorable qui permet à un peuple de profiter des événemens sans s'y compromettre. La question active du moment, la question italienne, est en train de se résoudre de la façon qui convient le mieux à ses intérêts et plaît le plus à ses sympathies. Rome était le cauchemar séculaire de l'Angleterre protestante; c'en est fait, ce semble, de la papauté temporelle. La dynastie de Naples était particulièrement odieuse à lord Palmerston, et voilà que lord Palmerston est débarrassé des Bourbons napolitains. L'unité de l'Italie est dans les convenances de la politique anglaise, qui dès 1814 donnait Gênes au Piémont pour nous susciter une barrière plus désagréable, et l'unité italienne se fait. Par un contraste bizarre, l'effet produit par les événemens italiens, si odieux aux cours du continent, augmente auprès de ces cours l'influence britannique. L'Angleterre était esseulée en Europe il y a un an; aujourd'hui elle n'a que l'embarras du choix entre les alliances qui s'offrent à elle. Non-seulement la France, dans un document officiel émané de la source la plus élevée, s'est efforcée de démontrer la conformité de sa politique avec la politique anglaise sur les questions les plus importantes, mais

tout prouve qu'à Berlin et à Vienne l'on a en ce moment une déférence marquée pour les conseils de l'Angleterre. On ne saurait sans doute attribuer à la cour de Saint-Pétersbourg un empressement aussi prononcé envers le gouvernement britannique : il y aurait pourtant une dangereuse duperie à croire que les rancunes et les antipathies que la guerre d'Orient a laissées ou réveillées élèvent encore une barrière bien épaisse entre l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre voit donc s'accomplir en ce moment en Europe ce qui lui convient et ce qui lui plaît. La trame des intérêts, des craintes, des rivalités, est ainsi croisée entre les divers états continentaux que l'Angleterre pourrait y trouver parmi ces états des alliances conformes aux nécessités de sa politique. Enfin, et c'est là le côté consolant de cette situation pour ceux qui, dans les compétitions internationales, n'oublient pas les intérêts supérieurs de l'humanité, l'Angleterre emploie ce grand ascendant, que lui donnent les fautes de tous et les événemens actuels, à protéger, on pourrait presque dire à imposer la conservation de la paix européenne.

Nous avons peu de chose à dire de la situation de la France. Avant tout, ce que nous avons pour nous, c'est notre puissance, c'est notre gigantesque armée, notre entrain militaire, et cette richesse du sol qui élève les ressources du pays au niveau de sa force guerrière. La puissance est d'un merveilleux secours contre les embarras d'une position fausse; elle permet de détourner ou de surmonter de périlleuses difficultés. Nous devons reconnaître pourtant qu'elle ne les supprime pas. C'est ce que l'on a, suivant nous, un peu trop perdu de vue dans un récent article de journal où l'on s'est accordé à reconnaître un manifeste de gouvernement. Il manque deux choses à ce manifeste : il ne signale pas assez nettement les embarras de notre situation, il ne nous dit pas clairement où nous nous proposons d'aller. Nous avions compris nous-mêmes, en définissant les diverses conduites qui étaient possibles en présence des plus récens événemens italiens, quelle était celle que choisissait le gouvernement français. On pouvait soit s'associer à ces événemens, soit s'y opposer, soit les soumettre au jugement concerté de l'Europe. L'article dont nous parlons, adoptant la formule doctrinaire, nous a déclaré ce que le gouvernement ne voulait pas faire; mais il ne nous a pas dit ce que le gouvernement ferait. L'appel au jugement de l'Europe n'équivaut en effet qu'à une politique de temporisation et d'attente, et, comme nous l'avions pressenti, l'idée d'un congrès, lors même qu'elle serait acceptée théoriquement par les diverses puissances, ne pourrait être dans les circonstances actuelles qu'un moyen dilatoire, une contenance, et n'est point une solution. — Mais, nous dira-t-on, il y a des conjonctures en face desquelles il n'y a d'autre politique possible que la temporisation, où le seul bon parti est d'attendre que les événemens eux-mêmes vous inspirent ou vous imposent une politique. Nous sommes loin de le nier : seulement cette méthode s'applique avec des avantages divers, elle est commode ou incommode suivant la façon dont on est d'avance engagé vis-à-vis des événemens attendus, suivant les obligations que ces évé-

nemens peuvent vous créer. C'est là, nous le craignons, un point sur lequel le récent manifeste entretient des illusions. La France n'est pas malheureusement aussi libre vis-à-vis des conséquences du mouvement italien que l'article demi-officiel paraît le supposer. D'abord, le mouvement italien ayant éclaté par notre initiative, il est clair que nous ne pouvons nous décharger absolument de la responsabilité de ses développemens ultérieurs. Ensuite, si la guerre éclate en Italie, soit par une agression autrichienne, soit par une agression piémontaise, il est presque impossible que nous en acceptions les conséquences, si elles étaient fatales au Piémont, car elles détruiraient l'œuvre de notre campagne de 1859. Enfin, même en supposant le maintien de la paix, nous avons encore en Italie une difficulté immense, et celle-là nous est toute personnelle, nous ne la partageons avec aucun état de l'Europe : nous voulons parler de la responsabilité que nous avons contractée par l'occupation de Rome envers le pouvoir temporel du pape. Il serait d'un côté puéril d'oublier que nous sommes aujourd'hui la seule puissance européenne qui fasse acte d'intervention en Italie, et d'autre part il est difficile de prévoir comment nous pourrons honorablement mettre fin à cette intervention. C'est pourtant la seule chose à laquelle nous ayons à songer, puisque le manifeste a déclaré que nous ne pouvions pas rétablir le pape dans les provinces que le Piémont vient de lui enlever. Espérons-nous que le saint-père nous tirera lui-même de cet embarras? Mais nous ne pouvons croire que le pape actuel, que la papauté même, avant un demi-siècle consente à l'abdication du pouvoir temporel. Cependant la crise est imminente; le pape, dépouillé de ses trois plus belles provinces et réduit au seul patrimoine de saint Pierre, conserve toutes les charges auxquelles il ne pouvait suffire qu'avec les ressources de tout l'état pontifical. Il a, par exemple, à subvenir à l'entretien d'un corps nombreux de fonctionnaires, il doit payer les intérêts d'une dette. Quel temps faut-il pour que ces besoins d'argent deviennent pressans, impérieux? Quelques mois à peine. Finirons-nous notre fatale intervention en prêtant une escorte au pape affamé dans Rome et chassé de son trône par la banqueroute? Nous ne parlons plus de la révolution religieuse que nous n'aurons pas eu la volonté ou le pouvoir de prévenir; devant de telles perspectives, nous doutons que l'Europe nous décerne avec abandon la fonction d'arbitre pacificateur que réclame pour la France le manifeste récemment publié. Nous souhaitons nous tromper, mais nous craignons au contraire que l'Europe ne se tienne à l'écart pour nous laisser tout entier le poids des responsabilités et des difficultés que nous sommes allés chercher en Italie.

Pour l'Autriche, la question que les derniers événemens italiens ont fait naître était la question de paix ou de guerre. L'Autriche se croirait-elle assez provoquée par l'invasion des États-Romains, par la révolution napolitaine, par les déclamations de Garibaldi, par le langage du premier ministre de Victor-Emmanuel? L'Autriche devancerait-elle ou attendrait-elle l'attaque dont on la menace à une date indéterminée? Cette question a vive-

ment agité les intérêts et les esprits depuis quinze jours. L'anxiété qu'elle excitait a été surtout redoublée par la panique qu'avait produite à Turin un mouvement de troupes dans les territoires que l'Autriche possède encore sur la rive droite du Pô, par les réformes que le diplôme du 20 octobre annonçait dans la constitution intérieure de l'empire, et par l'entrevue des trois souverains à Varsovie. Le peu que l'on connaît déjà du résultat du congrès des souverains a dissipé la crainte d'une intervention prochaine de l'Autriche en Italie. Il eût suffi de quelque réflexion sur les intérêts présens de l'Autriche et sur les tendances nouvelles de sa politique pour s'épargner ces tumultueuses appréhensions.

L'empire d'Autriche est sans doute dans une situation critique et précaire. Les élémens de régénération n'y manquent point pourtant; l'on doit admettre en outre qu'il existe autour du gouvernement autrichien des esprits éclairés, frappés des maux de l'Autriche, qui en connaissent les causes, ont l'intuition des moyens par lesquels on peut les combattre, et ont assez de patriotisme et d'honneur pour se dévouer à la tâche de sauver de la ruine ce grand empire. Les malheurs de l'Autriche sont venus de la forme sous laquelle son influence s'était étendue sur toute l'Italie, de la désaffection qu'avait répandue parmi les populations de l'empire et de l'appauvrissement qu'avait produit dans les ressources et les forces du pays la constitution unitaire de 1849, enfin de l'isolement moral dans lequel l'Autriche avait entrepris et soutenu la guerre de l'année dernière. Nous ne sommes point initiés à la pensée de la cour de Vienne, mais il nous semble que l'opinion qui inspire en ce moment le gouvernement autrichien est nettement fixée sur trois points principaux. Premièrement, l'Autriche doit laisser s'accomplir passivement et jusqu'à ses dernières conséquences l'expérience qui se tente aujourd'hui en Italie; elle doit renoncer à la pensée d'exercer toute influence sur les événemens actuels de la péninsule; elle doit démontrer au monde par les faits que l'on ne peut plus lui attribuer de responsabilité dans la marche des affaires italiennes; elle doit regagner l'opinion européenne en lui prouvant qu'elle se place sur un terrain bien différent de celui où elle s'était attiré l'animadversion générale, qu'elle reste en Vénétie parce qu'elle y est chez elle, qu'elle défendra au besoin cette province parce qu'elle lui appartient en vertu d'un titre qui a été rajeuni encore par le traité de Zurich, mais qu'elle ne sort plus comme autrefois de ses frontières pour exercer dans la péninsule aucune tutelle, aucune ingérence. Quels que soient les sentimens que puisse inspirer à des Autrichiens la révolution italienne, nous ne doutons point qu'il n'y ait à Vienne des hommes convaincus que l'Autriche ne doit plus tenter d'arrêter le cours de cette révolution, et résignés à y voir un de ces entraînemens contre lesquels il est impossible et insensé de lutter, qui ne s'épuisent ou ne se règlent qu'à la condition qu'on les abandonne à eux-mêmes. Secondement, le plus pressant intérêt de l'Autriche est de s'appliquer à sa réorganisation intérieure, et de refaire la fédération des races et des nationalités qui forment l'empire. Troisièmement,

menacée d'une attaque du côté de l'Italie, exposée à une guerre qui peut être prochaine, l'Autriche doit se conduire de telle sorte que, si cette guerre éclate, elle n'ait que l'Italie seule à combattre. Il est évident que l'Autriche ne peut atteindre ce résultat qu'à la condition qu'il s'établisse en Europe une sorte d'opinion générale, un certain concert moral qui détourne tout autre gouvernement de la pensée d'intervenir dans la lutte prévue. Pour qu'une telle opinion, pour qu'un tel concert se forment et circonscrivent la guerre entre l'Autriche et l'Italie, une autre condition est indispensable : c'est qu'il soit clair pour tout le monde que l'Autriche n'aura pas recherché la lutte, ne l'aura point commencée elle-même à sa convenance et à son heure sans tenir compte des intérêts des autres états européens, et la subira comme une nécessité imposée par l'agression de son ennemi. Les réformes du 20 octobre et l'entrevue de Varsovie ne pouvaient, ce nous semble, être expliquées que par ces nécessités et ces résolutions nouvelles de la politique autrichienne. Ce sont, par leurs effets indirects sur la question italienne, des actes purement défensifs. Envisagés en eux-mêmes et dans les données de la politique autrichienne, ces actes ne nous semblent susceptibles que d'une interprétation pacifique.

Parmi les dernières manifestations de la politique autrichienne, la plus importante est sans contredit la réforme des institutions intérieures, et nous avouerons que nous accueillons et que nous suivrons avec un vif intérêt cette grande expérience. Il est du devoir des libéraux sincères en Europe d'encourager cet effort du gouvernement autrichien. Toute capitulation du despotisme, sur quelque point de l'Europe qu'elle se produise, est une victoire pour nous; ce n'est pas à nous de déprécier nos victoires. Nous avons vu comment se sont accomplis en Europe cette funeste et excessive réaction de 1848 et ce recul du mouvement révolutionnaire qui est allé jusqu'au despotisme. Partout les progrès de la réaction furent solidaires : espérons que la même solidarité se montrera dans le retour libéral, et partout où nous verrons se retirer le flot de la réaction absolutiste, saluons le présage de la fin générale de cette lugubre marée. Sans doute les excès réactionnaires ont laissé en Autriche de douloureuses blessures, et nous ne sommes pas surpris que quelques esprits passionnés n'acceptent point la réconciliation qui leur est offerte. Les ressentimens de ceux-là ne pourraient être satisfaits qu'au prix de la destruction de l'empire autrichien. Les esprits politiques repoussent ces exagérations. L'existence d'un empire autrichien n'est point un phénomène arbitraire dans la politique européenne. Si un tel empire n'existait pas, il faudrait l'inventer pour relier ces populations danubiennes si diverses par la langue, la religion, la race, et qui, si elles étaient abandonnées à elles-mêmes, se dissoudraient dans l'éparpillement et l'anarchie, pour devenir la proie du puissant empire slave dont la masse compacte et disciplinée occupe l'Europe orientale. A la vieille fédération monarchique qui s'appelle l'Autriche, des rêveurs voudraient substituer une fédération nouvelle dont la Hongrie serait le centre. Ils oublient que la

Hongrie, malgré sa généreuse vitalité, est elle-même une sorte d'Autriche où les Slaves, les Allemands, les Roumains, pressent et débordent les Magyars; ils oublient les luttes de races où s'est épuisée la révolution de 1848, ils oublient surtout que des combinaisons de cette importance ne s'improvisent point, et qu'en un temps comme le nôtre il n'est point permis de sacrifier au mirage d'une utopie un vaste ensemble d'intérêts tel que celui que l'Autriche représente.

Quand on lit attentivement le diplôme par lequel l'empereur François-Joseph a restauré les anciennes institutions représentatives de ses états, on ne peut mettre en doute la sincérité de cette libérale tentative. Les difficultés qu'il y avait à résoudre dans une telle œuvre étaient immenses. Il fallait donner satisfaction à l'esprit de tradition, qui est l'âme de la nationalité hongroise, sans sacrifier des progrès civils récemment accomplis et les exigences de l'esprit moderne. Il fallait rendre aux populations amoureuses de leurs institutions locales leurs autonomies diverses sans rompre le lien de l'unité politique de l'empire. Il fallait faire revivre la Hongrie au risque de blesser les *germaniseurs*, que l'Autriche doit pourtant ménager, puisque ses liens avec l'Allemagne forment un des principaux ressorts de sa force. Il semble que l'on ait réussi autant qu'il était possible en posant les principes de cette transaction compliquée. Du moins deux hommes éminens, M. de Rechberg du côté allemand et M. de Szechen du côté hongrois, ont travaillé à la constitution avec une droiture, un bon vouloir et une intelligence incontestables.

Ce qu'on peut dire de mieux, c'est qu'il y a en Autriche un patriotisme que le malheur avait douloureusement blessé, qui n'attendait plus que désastres avec une stoïque mélancolie, qui ne voulait plus espérer, et auquel les réformes ont rendu un rayon de confiance et de fierté. Nous avons lu des lettres de Vienne émanées d'hommes éclairés et éprouvés où ce sentiment est rendu par des expressions touchantes. « Par exemple, dit l'un, ce que j'ai vu lorsque l'empereur s'est rendu au chemin de fer, je ne pensais plus le voir jamais. On s'est vraiment porté au-devant de lui d'un commun accord, et c'était toute la ville. Je ne puis pas vous dire le vigoureux et profond enthousiasme, la reconnaissance émue, la vérité du mouvement (car nous ne nous entendons pas ici à préparer des démonstrations). Franchement l'impression que cela faisait à tout le monde était que le peuple se dédommageait d'avoir boudé le souverain depuis si longtemps. » — « On voit partout, dit une autre correspondance, un fonds de vrai patriotisme... Tout le monde se dit : « On a fait tout ce qu'on a pu et le mieux qu'on a pu, » et il y a un désir général de coopérer à cette grande œuvre. Ou je me trompe fort, ou c'est le commencement d'une belle ère pour nous... Dans les cafés, où l'on médisait de tout sans pitié, on dit : « Eh bien ! l'Autriche va encore briller ! » L'exemple du bon vouloir a été donné de haut. L'archiduc Albert a refusé le commandement supérieur de l'armée d'Italie et accepté un commandement sous le général Benedek. On dit partout : « Grand citoyen

comme son père, » et l'on se met à penser tendrement à l'archiduc Charles! »

L'expérience autrichienne réussira-t-elle? Nous ne savons; mais ce qui prouve que les réformes sont prises au sérieux et par le gouvernement et par des hommes notoirement opposés à l'ancien système, c'est le choix que le gouvernement impérial a fait, pour les fonctions les plus importantes, de plusieurs de ces hommes qui ont accepté. Ainsi M. de Szechen est entré dans le ministère, et M. le baron de Vaÿ est chancelier de Hongrie. Ce dernier nom est significatif. M. de Vaÿ avait été ministre de la révolution hongroise; il était ami du malheureux comte Louis Batthyani; il a été émigré; il est protestant et Magyar ardent. Un témoignage précieux en faveur de l'efficacité de la nouvelle constitution si elle est sincèrement pratiquée, c'est la lettre écrite à un journal de Paris par M. de Szemere. Ancien ministre, lui aussi, de la révolution, un des membres de l'émigration hongroise les plus remarquables non-seulement par la constance de son patriotisme et l'autorité de son caractère, mais encore par son esprit pratique et modéré, M. de Szemere a retrouvé dans le diplôme du 20 octobre la plupart des concessions qu'il avait demandées pour son pays dans un écrit récent. Au surplus, quand on ne devrait y voir que le point de départ d'une vie politique et constitutionnelle pour les populations autrichiennes, on aurait le droit de bien augurer pour l'avenir des conséquences de cet acte. L'Autriche est peut-être après l'Angleterre le pays de l'Europe qui contient le plus d'élémens propres au développement des institutions libérales. L'Autriche possède une grande aristocratie et ne connaît guère ce fléau de la petite noblesse et des hobereaux pullulans qui entrave le progrès politique de certains états d'Allemagne. Le mal que font les hobereaux, nous en savons quelque chose en France; c'est eux, c'est leur étroit égoïsme, c'est leur vanité ridicule, c'est leur docilité au pouvoir absolu qui créent ces haines entre les classes d'où sortent les révolutions sociales, et qui persistent si longtemps après qu'elles ne paraissent plus avoir de cause. Les services qu'une grande aristocratie peut rendre à l'établissement de la liberté, nous serons réduits à les reconnaître avec regret tant que la France n'aura pu arriver au dernier terme de sa grande révolution, et qu'elle n'aura pas obtenu l'entière possession de la liberté politique. L'aristocratie autrichienne a des aspirations libérales plus prononcées qu'on ne le croit dans le reste de l'Europe; elle ne ressent ni n'excite de haines de classes. Les lois d'élection ouvrent libéralement l'arène politique au patriotisme et au talent, qui ne s'appuient point sur les influences féodales. A côté des plus puissans magnats, il y aura place pour des bourgeois tels que M. Maager, ce négociant transylvain dont l'éloquence vigoureuse et pratique a produit un effet si considérable dans le conseil de l'empire dont les délibérations ont enfanté la réforme actuelle.

C'est bien plus dans cette nouvelle vie politique intérieure de l'Autriche que dans le résultat négatif de l'entrevue de Varsovie que nous voyons une garantie de la politique pacifique du cabinet de Vienne. La stérilité du congrès de Varsovie a étonné ceux qui se figuraient que l'empereur d'Autriche

allait demander à l'empereur de Russie et au prince-régent de Prusse l'autorisation d'adresser un ultimatum à la cour de Turin, et qui ne doutaient point qu'une pareille demande ne fût accueillie! Les réunions de souverains ne sont point des manifestations qui nous plaisent. Nous n'y voulons cependant rien voir au-delà de la signification naturelle que ces actes portent en eux-mêmes. L'entrevue de Varsovie a fait cesser aux yeux du monde le refroidissement qui existait entre les deux empereurs; elle a mis un terme à l'isolement moral de l'Autriche : voilà tout, et nous n'avons jamais pensé qu'il pût se produire autre chose à Varsovie. De guerre immédiate, personne n'en voulait, pas plus la Russie, qui censure vivement la politique du Piémont, que la Prusse, qui blâme sans doute les moyens employés par la Sardaigne, mais qui, en songeant à sa vocation allemande et en prêtant l'oreille aux conseils de l'Angleterre, ne voit peut-être pas d'aussi mauvais œil qu'on pourrait le croire la constitution unitaire de l'Italie. De traité basé sur des éventualités futures, il ne pouvait en être sérieusement question; à quoi bon prendre des engagemens précis au milieu de circonstances changeantes, à propos d'événemens essentiellement mobiles? Tout au plus la Russie pouvait-elle demander à ses hôtes de l'aider à saisir ce fantôme d'un congrès qu'elle poursuit toujours et qui la fuit sans cesse, mais que l'Angleterre et l'Autriche ont l'air de traiter comme un rêve. Ce n'est pas Varsovie, c'est la réforme intérieure qui attache l'Autriche à la paix.

Le Piémont, qui, plus que l'Autriche, doit redouter la guerre, n'est pas moins sincère, suivant nous, dans les assurances pacifiques qu'il donne. Il est en tout cas très intéressé à prendre au sérieux et les résolutions pacifiques et les tentatives de réforme intérieure de la cour de Vienne. Il nous semble entendre M. de Cavour se conformant, avec sa souplesse avisée, à cette situation nouvelle et tenant à peu près ce langage : « Nul doute que l'on ait calomnié l'Autriche en lui prêtant, ces jours passés, l'intention d'attaquer la Sardaigne. Nous attaquer maintenant! mais ce serait avouer que les concessions faites à la Hongrie ne sont qu'une machine de guerre contre l'Italie et un piége pour les Hongrois. Ce serait justifier les défiances que de tardives concessions peuvent inspirer à la Hongrie, et celle-ci refuserait certainement, en se souvenant de sa déception de 1848, de concourir une seconde fois à l'asservissement de l'Italie. — Pourquoi d'ailleurs supposer que le gouvernement sarde ait lieu de se croire menacé par les concessions octroyées à ses sujets par sa majesté apostolique? Ces concessions au contraire simplifieront la question de la Vénétie. Quand le moment sera venu de la résoudre, nous n'aurons plus affaire aux exigences intraitables de la fierté dynastique; nous compterons avec les intérêts positifs et vrais des populations qui composent l'empire autrichien. La diète hongroise s'apercevra probablement que l'intérêt de la Hongrie n'exige pas que l'Autriche garde la Vénétie, et que plutôt la question des finances autrichiennes ne peut être résolue que par la cession de cette province. La même conviction

ne tardera point à se faire jour dans les diètes de la Bohême, de la Styrie, de l'archiduché d'Autriche : ce sont les populations autrichiennes elles-mêmes qui feront entendre à l'empereur la voix de la nécessité, et le décideront à se débarrasser de la Vénétie. Pour notre compte, nous n'avons pas besoin de violenter cette conversion, nous la laisserons s'accomplir d'elle-même. L'intérêt même de l'expérience tentée par l'Autriche nous rendra la patience facile. De deux choses l'une, ou l'empereur François-Joseph, entrant franchement dans la voie des concessions, les étendra à la Vénétie, ou il exclura cette province du bénéfice des réformes libérales. Si Venise accepte le régime constitutionnel autrichien, tout sera dit pour nous; jamais le roi Victor-Emmanuel n'osera braver l'opinion générale de l'Europe au point de troubler l'accord d'un peuple avec son souverain. Mais si Vienne n'ose pas appliquer le nouveau régime à Venise, tout sera dit aussi pour l'Autriche : la nécessité de réunir Venise au reste de l'Italie sera prouvée. La démonstration sera complète pour l'Europe; elle le sera aussi pour les peuples de l'Autriche; les populations autrichiennes sentiront que la présence d'un élément si réfractaire dans le sein de l'état est un obstacle à sa prospérité, à sa sécurité, à ses progrès, et se convaincront que la santé même de l'Autriche prescrit ce sacrifice salutaire. »

Que M. de Cavour nous pardonne la liberté que nous avons prise de lui prêter cette modération persiflante. Cette façon d'argumenter ne serait pas de bon goût et aurait peu d'efficacité, si elle s'adressait à l'Autriche; mais M. de Cavour peut l'employer avec profit, ce nous semble, pour calmer au besoin l'imprudente impatience du parti de l'action en Italie. Nous croyons que M. de Cavour est sincèrement résolu, pour sa part, à éloigner, le plus qu'il lui sera possible, toute collision nouvelle avec l'Autriche. Les bonnes raisons ne lui manquent pas. Nous ne parlons pas du danger que courrait le Piémont dans une lutte qui s'engagerait dans les circonstances présentes, mais de la besogne qui s'impose à M. de Cavour en Italie même. Le roi de Naples résiste encore avec une persévérance qui, si elle est impuissante à lui ramener la fortune, répand un intérêt véritable sur la fin de son règne et fera honneur à son nom. L'opiniâtreté de cette résistance, soutenue par un jeune prince, avec les débris de troupes que la trahison et la vénalité n'ont pu entamer, contre le souverain dont il a en vain demandé l'amitié, et qui vient le chasser sans lui avoir déclaré la guerre, laissera des souvenirs qui embarrasseront plus tard son successeur. Ce qui s'est passé depuis trois mois prouve que les Deux-Siciles contiennent des élémens qui rendent un bon gouvernement très difficile. Ce sera un rude travail pour M. de Cavour d'assimiler ce royaume au reste de l'Italie. Nous ne parlerons pas de la question de Rome, dont il laisse gaiement le souci à la France; mais si le Piémont veut à la fois tirer parti et se montrer digne des agrandissemens qu'il vient d'obtenir, il aura des travaux immenses d'organisation intérieure à faire dans toutes les branches de l'administration avant de pouvoir songer à de nouvelles conquêtes. M. de Cavour n'a pas seulement de bonnes et

nombreuses raisons pour ne pas attaquer Venise; il a prouvé récemment à l'Europe qu'il est assez puissant pour résister aux partis révolutionnaires qui voudraient le pousser à cette témérité.

Que l'on continue donc de toutes parts à se préparer et à s'observer, il faut s'y résigner, non sans compensation, puisque cette singulière attitude défensive et expectante prise par chacun éloigne la guerre. Sans doute nous ne savons où nous allons; mais, en allant ainsi au jour le jour, nous gagnons du temps pour la paix, et qui sait? quelque diversion imprévue peut changer nos préoccupations, et en nous menant loin de la voie où nous sommes, nous ménager quelque surprise heureuse! E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

NOUVELLE CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DE JOSEPH DE MAISTRE.

Il y a deux ans qu'une première série de pièces inédites relatives à des mémoires politiques et à la *correspondance diplomatique* de Joseph de Maistre produisit dans le public une assez vive impression. Ces lettres annonçaient « un travail inquiet, un certain mouvement de ce grand esprit désorienté, qui semble sans cesse tressaillir, se réveiller comme d'un rêve, se replier sur lui-même et ouvrir les yeux malgré lui. En un mot, on a cru que, transfuge posthume, il passait à ceux qu'il avait paru combattre toute sa vie (1). » — Jusqu'à quel point et en quel sens cette impression rend-elle la vérité? C'est un côté sur lequel nous édifie complétement une nouvelle correspondance inédite de Joseph de Maistre, qui prochainement sera connue du public (2). Il n'est pas de double interprétation possible, et l'on doit être assuré que jusqu'à la fin l'auteur du *Pape* resta fidèle aux principes de toute sa vie, sans que le doute, même le plus intime, soit un seul moment venu les altérer. Cela se conçoit. Le comte de Maistre n'admit d'aucune façon, ne comprit même jamais ce retour sur soi-même, ce doute cartésien qui justifia par exemple, sans en être la cause principale, la transformation de Lamennais. Si l'ambassadeur du roi de Sardaigne auprès du tsar adresse à l'Autriche, par conséquent aux dynasties européennes, de dures vérités, si l'étude de ces vérités le conduit forcément à certaines conclusions libérales en ce qui concerne les rapports internationaux créés par la révolution d'abord, puis par les traités de 1815, c'est uniquement qu'il s'inquiète des

(1) Voyez l'étude de M. L. Binaut dans la *Revue* du 1er décembre 1858.

(2) *Correspondance diplomatique*, etc., de Joseph de Maistre, publiée par M. Albert Blanc, chez Lévy, 2 vol. in-8°.

intérêts passagers du pays qu'il représente, et non des intérêts éternels des peuples. On avait surtout réussi à le poser souverainement comme l'inflexible défenseur des droits absolus du catholicisme et de la monarchie. Il semblait à la génération présente que cette sorte de grand-prêtre sémitique, isolé dans ses principes impitoyables, ne se fût jamais accommodé des tempéramens de la pratique, n'eût rien connu de nos besoins vulgaires et des conventions mondaines. On est enfin éclairé à ce sujet comme on pouvait le prévoir : à Joseph de Maistre, comme à tout autre, on peut enfin appliquer le fameux vers de Térence sur l'homme. Ces lettres sont donc bien loin de mettre l'auteur du *Pape* en opposition avec ses théories; elles ne font que mieux dévoiler le parti-pris auquel il obéissait, et de plus elles montrent sa facilité tout *italienne* à se plier aux circonstances. Joseph de Maistre y est contenu tout entier sous la face triple du personnage officiel, du théoricien absolutiste, de l'homme privé. Assurément il y a là de quoi composer un caractère. La scène d'ailleurs se passe à une époque où les faits succédèrent plus rapidement aux hypothèses que les hypothèses aux faits, où toutes les facultés du comte de Maistre furent certainement le plus tendues et trouvèrent le plus à s'exercer. De 1811 à 1817, quelle période pour l'ambassadeur d'un roi catholique auprès du tsar! La campagne de Russie, la double chute de Napoléon, la sainte-alliance, le rétablissement en France des droits *du trône et de l'autel* avec la charte pour base, quelle succession d'éblouissemens pour un publiciste monarchique et religieux! Il faut suivre dans les lettres mêmes de Joseph de Maistre les divers sentimens, quelquefois contradictoires, que ces évolutions lui inspirèrent. Les lettres abordent tour à tour la politique générale, la politique particulière de la Sardaigne, les théories philosophiques, enfin les émotions et les affaires personnelles de l'homme et de l'ambassadeur; c'est cet ordre que nous suivrons dans les diverses citations que nous allons emprunter à la nouvelle *Correspondance diplomatique* que va publier M. Albert Blanc.

Où Joseph de Maistre ne varie guère, c'est dans sa haine contre Napoléon. C'est plus qu'une haine personnelle, c'est une haine en quelque sorte théorique, par conséquent impitoyable. En 1811, au moment où s'ouvre cette correspondance, la France, plus qu'à demi épuisée, ressentait le contre-coup de la guerre d'Espagne. Napoléon était brouillé avec presque tous ses généraux. « Je songe souvent, écrit Joseph de Maistre au roi de Sardaigne, à combien peu de chose tient cette puissance formidable qui fait trembler l'Europe! L'autre jour, dans un très petit comité, un ministre étranger, sujet de Napoléon, nous dit en propres termes : « Il n'y a plus d'autre remède que de le faire enfermer comme fou. » Il n'y a rien là d'impossible, sire; mais ce mot d'enfermer est une pure illusion; *on ne met jamais la main sur un tel personnage que pour le tuer au plus tard le lendemain.* » Et, comme pour consoler ce pauvre petit roi de Sardaigne, si mal à son aise entre la France et l'Autriche, Joseph de Maistre ajoute en forme de leçon : « Enfin, sire, quoique ses prodigieux succès fassent nécessairement entrer des doutes dans tous les esprits, cependant il faut s'en tenir aux principes qui défendent de regarder cet homme comme souverain chef d'une race; mais combien de souverains légitimes auront peut-être envié sa puissance dans leur cœur! C'est tout comme s'ils avaient envié la force physique des portefaix.

Celle de Napoléon n'est point du tout royale, elle est révolutionnaire, et voilà pourquoi, sire, les princes qui, par état et par nature, sont étrangers à cette force ne doivent pas se compromettre personnellement avec elle. » Ceci n'empêchera pas Joseph de Maistre de conseiller au roi, en 1814, de se faire chef des Italiens et d'employer les révolutionnaires; mais comme les moyens indiqués pour ce changement de rôle s'accorderont peu avec l'heureuse politique piémontaise de 1860!

Les principes ne connaissent pas d'amis; en voici un nouvel exemple. Au commencement de 1812, Bernadotte ose enfin attacher le grelot; ce coup ne l'empêchera pas d'être considéré comme un fort petit compagnon. « Je ne sais, sire, ce que fera cet homme; mais... s'il venait à faire une bonne trouée de sergent, les souverains pourraient s'y jeter et passer, comme dans les mains du brodeur une aiguille de fer fait passer un fil d'or qui demeure en place, tandis que le chétif instrument devient inutile. Je souhaite que la comparaison soit exacte jusqu'au bout, car il ne peut pas être bon et il n'est nullement probable que ce personnage commence une race royale en Suède. »

Cependant les événemens se précipitent. Le 14 mars 1812, l'Autriche conclut avec la France ce traité perfide où elle s'engage à lui fournir ces trente mille soldats que commandera le prince Schwarzenberg. Contre l'invasion menaçante, peut-on fonder quelque espoir sur l'Allemagne? « Qu'attendre d'un pays systématiquement corrompu depuis quatre-vingts ou cent ans? » — Bref, « le grand empereur de Russie n'a pas été heureux jusqu'à présent, de manière qu'on ne saurait s'empêcher d'être inquiet. » Enfin la guerre elle-même commence à la fin de juin, et dès le premier jour apparaît le système de résistance opposé par la Russie à l'invasion. « A l'ouverture de la campagne, nous avons vu se déployer un plan auquel personne ne s'attendait : c'est celui de harasser Bonaparte et de lui faire une guerre espagnole, sans livrer bataille. La Pologne est abandonnée systématiquement; les Russes, en se retirant devant les Français, détruisent ou emmènent tout; ils ne laissent pas un cheval, une vache, un mouton, une volaille. Les Français arrivent de leur côté comme des bêtes féroces et affamées; ils vont sans souliers, sans habits, sans paie et sans pain, enfin avec leur fusil, qui est toujours excellent... Le principal auteur du système russe est un officier prussien nommé Pruhl. » Et déjà il est facile de prévoir, même avant Smolensk, même avant Borodino, même avant Moscou, la plus fatale des retraites.

Le général Balachof, gouverneur militaire de Pétersbourg, étant allé à Kovno, par l'ordre du tsar, s'aboucher avec Napoléon, celui-ci lui dit, entre autres choses curieuses : « Qu'est-ce que votre empereur fait à la tête de ses armées? Qu'il demeure tranquille dans sa capitale pour gouverner ses états; *quant à moi, je fais mon métier.* » — Rien parfois n'est en effet plus comique que les intrigues, les tergiversations de toute espèce, qui ont lieu autour du commandement suprême de l'armée russe; mais après la prise de Smolensk, « événement qui fit un tort infini à M. Barclay de Tolly, » Alexandre, forcé par l'opinion, appela le 20 août à ce commandement le général Kutusof. Quatre mois auparavant, Kutusof était plénipotentiaire en Turquie, et comme il ne se hâtait pas d'user de ses pleins pouvoirs : « Savez-vous à

quoi s'amuse M. le général Kutusof au lieu de faire la paix?... Il passe les jours et les nuits avec une Valaque dont il est ensorcelé, et qui passe publiquement pour être aux gages de la Porte. Vous saurez qu'il a soixante-dix ans et qu'il a eu la tempe percée par un coup de feu qui lui a emporté l'œil et en a fait un des plus charmans hommes qu'on puisse connaître. » Ce Kutusof néanmoins rétablit les affaires, balança la fortune militaire de Napoléon à Borodino (7 septembre), et fut nommé maréchal. Il expliquait ses succès de cette spirituelle façon : « La Fortune, qui est une femme, avait eu un caprice pour Napoléon, qu'elle a comblé de ses faveurs; mais enfin elle en a eu honte, et s'est tournée du côté d'un vieux général qui a toujours adoré le sexe de cette déesse, et qui toute sa vie a été l'esclave de quelque femme; elle a rejeté l'autre en disant : *Fi le vilain!* »

La prise, l'incendie de Moscou précèdent de peu cette retraite épouvantable sur laquelle Joseph de Maistre donne de médiocres détails, s'arrêtant uniquement aux on dit qui peuvent traduire sa haine contre Napoléon et les Français. Il admet sans hésiter qu'un certain nombre de nos soldats aient vécu de chair humaine! Et quand il réfléchit, comme philosophe, à ces terribles carnages, à cette augmentation effrénée des armées sans proportion avec les revenus des états : « Aucun prince n'a tort, dit-il, car quel est celui qui pourrait commencer la diminution sans se compromettre? Le mal ne peut être guéri que par une révolution générale qui mettra tous les princes *à la fois* dans l'impossibilité de continuer ce luxe destructeur; mais alors ce sera, suivant le proverbe sublime de mon pays, *brûler une savate pour ne plus sentir le fumier :* où est le profit? Cependant la *savate* est inévitable, parce que l'homme européen, le fils de Japhet (*audax Japeti genus*), veut changer *même sans profit.* C'est pourquoi toute bonne politique doit tendre à l'en dégoûter. Sem est bonhomme : pourvu qu'il ait une pipe, un sopha et deux ou trois femmes, il se tient assez tranquille; mais Japhet est un terrible polisson! »

Quelques paroles encore sur Napoléon avant d'aborder dans Joseph de Maistre le côté diplomatique. « Le procès du genre humain contre un monstre a été jugé définitivement à Paris... Mais pourquoi l'île d'Elbe au lieu de celle de Botany-Bay, qui est sensiblement plus grande et plus commode?... Bonaparte n'est pas un homme qu'il faille laisser dans une petite île au centre de l'Europe avec des millions à sa disposition. » Aussi, après Waterloo, quelle joie! Le récit en est curieux : « Le 23 juillet-4 août, écrit Joseph de Maistre, nous étions assemblés dans l'église de Casan pour le *Te Deum* chanté pour l'heureuse entrée de sa majesté impériale à Paris; au milieu de la cérémonie, un léger murmure se fit entendre, et nous vîmes entrer dans le cercle le comte de S..., aide-de-camp-général de sa majesté l'empereur, en équipage de voyageur. Dans l'instant, on répéta de tous côtés : *Il est pris, il est pris, il est pris!* Le grand-maréchal de la couronne, comte de Tolstoï, s'approcha de l'impératrice et lui dit quelques mots qui développèrent sur son visage la joie la plus visible (1); elle appela à elle l'ambassadeur de France et lui communiqua la nouvelle de la capture de Bonaparte devant l'île de Ré.

(1) On peut remarquer que la correspondance de Joseph de Maistre est pleine de semblables négligences de style.

Jamais nouvelle n'arriva plus à propos, et même on prit la liberté de croire que tout était arrangé d'avance, ce qui au fond n'aurait pu être blâmé de personne; mais sa majesté l'impératrice nous ayant attesté hier de sa propre bouche *l'heureux hasard,* nous pouvons l'en croire. Enfin il est permis de penser que nous avons vu le dernier acte... On parle diversement de la résolution prise par les souverains d'épargner la vie de Bonaparte. Prenons la chose par le bon côté, et admirons la philosophique humanité qui épargne ce féroce ennemi du genre humain. »

Que deviennent au milieu de tout cela les intérêts de la Sardaigne et ceux de la Savoie, plus chers encore au cœur du comte de Maistre? « L'histoire de la politique, dit-il quelque part, n'est qu'un amas de noirceurs, » et c'est surtout à l'Autriche, cette ennemie éternelle de tout ce qui est italien, qu'il prend à tâche d'appliquer cette parole. Il ne cesse de mettre la Sardaigne en garde contre cette puissance. Dès 1811, il écrit : « Un préjugé qu'on rencontre assez souvent dans les plus hautes régions, c'est celui qui confond une *maison* avec un *cabinet,* quoique rien ne soit plus différent. Toutes les *maisons* sont respectables, et je suis à genoux devant elles, quelles que soient leurs dimensions; mais quant aux *cabinets,* c'est autre chose : je me réserve la liberté d'en juger sans la moindre gêne. Il y a douze ans environ que l'excellent empereur François II ou Ier disait à un sujet distingué de sa majesté : *Comment a-t-on pu croire que je voulais m'approprier quelques possessions du roi de Sardaigne? Qui, moi?* — Certaines personnes auront pu rire avec irrévérence de cette phrase; mais, pour moi, je ne suis pas si méchant, ni si impertinent, ni si injuste. Je crois à la bonne foi qui la prononçait; mais c'est la *maison* qui disait cela : qu'est-ce que cela fait au *cabinet* qui est plus fort que la maison, qui la mène et qui la flétrira même, s'il y trouve son profit?... Voyez le principe établi dès l'an 1789 et qui a tout mené par rapport à nous : *Le roi de Sardaigne, placé entre nous et la France, était invulnérable à cause de l'équilibre; maintenant qu'il aurait horreur de s'allier avec une horde de régicides, il est à nous; nous en ferons à notre plaisir.* — Autre principe non moins lumineux : *tout ce qu'on prend sur l'ennemi est à nous, même le bien de l'ami; en conséquence ne défendons le Piémont qu'autant qu'il faut pour agacer les Français, puis nous le reprendrons sur eux.* — QUI, MOI?

« Et lorsqu'un ministre étranger de ma connaissance particulière et fort attaché à nos augustes maîtres disait à M. Gherardini : *Mais à quoi pensez-vous donc de défendre aussi mal ce pays?* Le ministre de famille répondait : — *Laissez, laissez-les faire, mon cher! Lorsqu'ils auront conquis, nous tomberons dessus et nous reprendrons tout* (pour nous).

« Par une suite du même principe, on volait Bologne au chef de la chrétienté, qui n'est en guerre avec personne et qui est véritablement le *prince de la paix;* mais Bologne avait été prise la veille par les Français : donc, etc. Cela saute aux yeux.

« Et lorsque les Vénitiens écrivent à l'archiduc : *Monseigneur, B. s'est trop avancé; il est perdu si vous voulez; nous sommes derrière lui avec toutes les forces de l'état. Voulez-vous agir de concert? L'Europe est sauvée,* — ce prince envoie la dépêche au *cabinet,* et le cabinet l'envoie à B. en lui disant : *Voilà ce qu'on projette contre vous; voulez-vous partager avec*

nous la république? Et l'on fait un traité où l'on dit : *La république française consent que l'empereur prenne Venise et son territoire* (art. 1er), *et l'empereur consent que la république prenne le reste* (art. 2). — *Pulito!*

« ... Et lorsqu'un plénipotentiaire français (tenez ceci pour aussi sûr que si vous l'aviez ouï) disait aux conférences de Lunéville : *Il faudra cependant penser à placer le roi de Sardaigne de quelque manière*, et qu'un plénipotentiaire du *cabinet* répondait : *Et quelle nécessité qu'il y ait un roi de Sardaigne?* Dieu nous préserve de soupçonner que la *maison* entre pour quelque chose dans cette pensée aimable! — QUI, MOI?

« ... N'est-ce pas que ce petit tableau, quoique simple miniature, ne laisse pas que d'être joli? Mais songez donc que tout cela n'est rien, que je ne vous cite que les *jeux* du cabinet, et que je n'ai pas entamé ses exploits? J'espère donc qu'après avoir établi solidement ma distinction fondamentale entre la *maison* et le *cabinet*, fondée sur les règles les plus pures de l'architecture, et après avoir protesté de mon sincère et profond respect pour la maison, sa majesté ne daignera point se fâcher, quelles que soient ses liaisons avec elle, si, lorsque je rencontre le cabinet sur ma route, il m'arrive de lui donner quelques coups de ma plume pointue. » — Et Joseph de Maistre termine cette longue ironie par ce trait sanglant : « — J'aurai toujours soin de l'essuyer! »

Plus tard, en décembre 1812, Joseph de Maistre adresse au roi un long mémoire sur la situation et les intérêts de la Sardaigne. Se plaçant dans l'hypothèse de la « mort naturelle ou politique » de Napoléon, au point de vue de la paix par conséquent, il examine les prétentions probables de l'Autriche. Les faits ne tardent point à parler et à lui inspirer de plus positives réclamations. Déjà, en avril 1814, sa défiance est éveillée par la situation faite à l'ex-impératrice des Français, l'archiduchesse Marie-Louise : « L'Autriche, écrit-il au roi, a obtenu des choses si prodigieuses et si contraires au bien général, qu'il faut absolument croire ou que les nouvelles sont fausses ou qu'elles n'annoncent qu'une comédie. Parme et Plaisance donnés à l'auguste compagne de Bonaparte, c'est beaucoup sans doute, et l'on ne ferait pas davantage pour sa propre femme; toutefois, en admettant la convenance et même la nécessité de donner une consolation si marquante à une si respectable infortunée, il est cependant vrai que votre majesté n'avait nullement besoin de cette nouvelle muraille élevée sur ses frontières. »

Mais c'est surtout le traité du 30 mai 1814 qui excite sa colère et son indignation. On verra plus loin ce qu'il dit de la France; quant aux stipulations que ce traité contient relativement aux possessions sardes, elles sont pour lui « une énigme ou un forfait! » — « Je le lis, je le relis, et je crois à peine savoir lire. Le sort de ma malheureuse Savoie est terrible, et s'il était permis, dans ces sortes de cas, de penser aux malheurs particuliers, je vous parlerais du mien. Qui m'eût dit que la grande restauration confirmerait ma perte en me rendant également étranger à la France, à la Savoie et au Piémont? C'est cependant ce qui est arrivé. » Dans une note adressée au comte de Nesselrode, il s'exprime ainsi : « Qu'un souverain tel que le roi de Sardaigne, ennemi et victime illustre de la révolution, ami des alliés, et non-seulement connu, mais fameux par ses principes, qu'un tel souverain se

voie dépouillé par un trait de plume d'une propriété sacrée, d'un héritage de neuf cents ans et du titre de sa famille, c'est une idée excessivement pénible... Le traité du 30 mai anéantit complétement la Savoie; il divise l'indivisible; il partage en trois portions une malheureuse nation de quatre cent mille hommes, une par la langue, une par la religion, une par le caractère, une par l'habitude invétérée, une enfin par les limites naturelles (1)... Ce n'est pas sans une puissante raison que le duché de Savoie et le comté de Nice appartenaient à un prince italien. Ces deux avant-postes formaient toute la sûreté de l'Italie. Nuls par eux-mêmes, ils acquéraient par leur position et leur dépendance politique une importance du premier ordre. Le ministre qui trace ces lignes se souvient d'avoir comparé plus d'une fois les deux pays à *deux zéros qui centuplent la valeur du chiffre auquel ils sont attachés*. Ce vide entre la France et l'Italie proprement dite était nécessaire à la sûreté de ce dernier pays. Ce serait bien mal connaître l'action des grandes puissances, mais surtout celle de la France, la plus active de toutes, que d'imaginer qu'elle se tienne tranquille en Savoie au milieu de la division si malheureusement tracée le 30 mai dernier; elle se rappellera l'axiome de Mazarin, que les autres puissances paraissent avoir tout à fait oublié : *Sans la Lorraine et la Savoie, vous ne serez jamais roi.* Elle *aspirera,* s'il est permis de s'exprimer ainsi, les deux portions qui ne lui appartiennent pas; elle n'aura pas de tranquillité qu'elle ne les ait englouties, et en un clin d'œil elle arrivera aux Alpes avec ses citadelles, son artillerie, ses ingénieurs; du haut de ces monts elle pourra voir la citadelle de Turin et le petit nombre de marches qui l'en séparent; en un mot, il n'y aura plus d'Italie (2). »

Contre la négligence ou le mauvais vouloir des puissances, il faut cependant trouver une base nouvelle à la politique de la maison de Savoie. « Caressez l'esprit italien! » s'écrie Joseph de Maistre. « L'esprit italien est né de la révolution et jouera bientôt une grande tragédie. Notre système timide, neutre, suspensif, tâtonnant, est mortel dans cet état de choses. Que le roi se fasse chef des Italiens, que dans tout emploi civil et militaire, de la cour même, il emploie indifféremment des révolutionnaires, même à notre préjudice. Ceci est essentiel, vital, capital... On se tromperait infiniment, si l'on croyait que Louis XVIII est remonté sur le trône de ses ancêtres. Il est seulement remonté sur le trône de Bonaparte... La révolution fut d'abord démocratique, puis oligarchique, puis tyrannique : aujourd'hui elle est royale, mais toujours elle va son train. L'art du prince est de régner sur elle et de l'étouffer doucement en l'*embrassant;* la contredire de front ou l'insulter serait s'exposer à la ranimer et à se perdre du même coup. »

Les traités de 1815, qui rendent la Savoie au Piémont et lui conservent Gênes et la Ligurie, excitent l'enthousiasme de Joseph de Maistre. « Point de France en Italie! mais aussi point d'Autriche! » Le Piémont est encore ce qu'il était du temps de Tacite, *fecundissimum Italiæ latus.* Plus tard, un peu avant de quitter Saint-Pétersbourg, Joseph de Maistre écrit : « J'ai eu,

(1) Ce traité partageait la Savoie entre la France, Genève et le Piémont.

(2) « Croyez-vous, dit-il encore, qu'une nation aussi *grimpante* que la France puisse s'arrêter à Montmélian? »

il y a quelque temps, une conversation avec Capo d'Istria; il me dit entre autres choses : *Votre prince est placé; il pourra monter à cheval sur l'Italie.* J'ai cru cette phrase digne d'être rapportée. » Les événemens actuels, les annexions successives au Piémont de l'Italie centrale et de l'Italie méridionale conservent à cette phrase un singulier à-propos. De plus, lorsqu'on songe à l'importance dont le parti clérical jouissait en Savoie avant l'annexion française de 1860, il est assez instructif de rapporter ce passage de la correspondance de Joseph de Maistre : « Je viens de lire dans un papier anglais que « nos commissaires pour la fixation des limites avec Genève ont refusé de terminer dès qu'ils ont vu la restitution de la Savoie, et qu'ils ont d'ailleurs exigé en faveur des prêtres savoyards (pour le terrain cédé à Genève) des priviléges si exagérés au-delà de ce qui avait été fixé au congrès, et *si conformes aux maximes ultramontaines,* que les prêtres en devenaient absolument *indépendans du gouvernement.* » Qui jamais a entendu parler de maximes ultramontaines en Savoie? Et en Italie même, qui jamais a entendu dire qu'un prêtre est indépendant du souverain? Je voudrais bien connaître l'honnête homme qui écrit à Londres ces criminelles sottises. »

Nous nous retrouvons ici avec le Joseph de Maistre généralement connu, avec l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg.* Rien n'est plus curieux que ses secrets et discrets efforts pour acclimater le catholicisme dans la société russe. Il écrit un mémoire en faveur des jésuites, qu'il laisse montrer au tsar, tout en faisant « les objections convenables sur ce qu'il ne lui convenait pas de se mêler des affaires du pays. » Joseph de Maistre observait avec inquiétude l'empereur Alexandre se laissant séduire « par les idées modernes, et surtout par la philosophie allemande, qui est le poison de la Russie. » Il entreprit une sorte de conversion. Son mémoire s'enfla, et devint un ouvrage considérable intitulé *Quatre chapitres sur la Russie :* 1° la liberté, 2° la science, 3° la religion, 4° l'illuminisme. Bref, le collége des jésuites de Polock fut érigé en académie avec tous les priviléges des universités de l'empire, dans une indépendance absolue de ces dernières : « C'est une assez belle victoire remportée sur le mauvais principe, car je ne connais pas d'institution plus monarchique et plus forte que celle des jésuites. » — *Que pensez-vous des jésuites?* demanda un peu plus tard Alexandre lui-même à Joseph de Maistre. — « Nul doute sur ce point. Non-seulement je les crois utiles, mais nécessaires à cette époque, car vous avez dans ce pays, comme ailleurs, une grande secte à combattre; or une secte ne peut être combattue avantageusement que par un corps. Tout individu est trop faible, et le véritable ennemi de l'exécrable illuminé, c'est le jésuite. » Joseph de Maistre rassure ensuite le tsar sur l'influence que peuvent acquérir les jésuites : « Toutes les accusations vagues d'intrigues politiques ne signifient rien. Elles ne sont mises en avant que par des gens qui ne savent pas gouverner ou qui ne veulent pas qu'on gouverne. Je m'en fie à Frédéric II : *ce n'est pas le père Le Tellier qui avait tort, c'est Louis XIV; j'aurais bien su me servir des jésuites et les empêcher de cabaler.....* On a dit aux princes : *Les jésuites sont une puissance,* et les princes sont tombés malheureusement dans ce piége; mais le fait est que sans *puissance* dans l'état, sans corps, sans sociétés, sans institutions fortes bien organisées, le

souverain ne peut pas gouverner, puisqu'il n'a qu'une tête et deux bras. Il se tuera de peine et de travail, *il se mêlera de tout,* il aura à peine le temps de dormir, et tout ira mal. »

L'expérience proposée ne réussit point, paraît-il. Les faveurs accordées aux jésuites excitèrent à Pétersbourg un grand mécontentement. Enfin le 21 décembre 1815, sur la proposition sans doute du prince Alexandre Galitzin, *ministre des cultes* (titre qui *donnait des convulsions* à Joseph de Maistre), un ukase impérial supprima leur collége et les fit tous arrêter. Il faut voir quelle peine Joseph de Maistre se donne pour tout atténuer dans cette affaire, et comme il s'inquiète de concilier ses devoirs périssables d'ambassadeur et de courtisan avec ses droits absolus de philosophe et de juge catholique. « Les personnes mêmes qui liront cet ukase avec chagrin trouveront de quoi louer l'empereur : il était en colère contre l'ordre, chaque ligne le prouve, et cependant, au lieu de l'expulser de ses états, il s'est borné à lui interdire les deux capitales. C'est un devoir de rendre justice à cette modération... D'un autre côté, il faut observer que chaque pays a ses formes; de tout temps, les empereurs de Russie ont exercé cette plénitude de pouvoir. Je suis aussi éloigné de condamner que d'envier cette jurisprudence : *Toute nation a le gouvernement dont elle a besoin.* » Enfin l'émotion de Joseph de Maistre s'adoucit un peu à ces nouvelles qui lui sont d'une bien précieuse consolation : « Ces messieurs n'ont point été maltraités dans leurs personnes. Comme je l'avais pressenti dans ma dernière dépêche, ils ont été pourvus de pelisses et de bottes chaudes *d'une très bonne qualité,* et embarqués dans des *kibitkas,* voitures couvertes, quoique non fermées, où l'on peut s'arranger commodément. »

Ce petit échec, on le pense bien, n'ébranle guère les convictions du comte de Maistre. « A la place de tous ces grands ministres qui depuis vingt ans jouent au plus rusé sur la scène du monde, imaginez, dit-il, des frères capucins qui auraient enseigné à soigner son bien et à respecter celui des autres : l'univers serait en paix et souverain maître chez lui. Qu'a produit le lamentable partage de la Pologne? C'est la chemise du centaure; tous ceux qui l'ont revêtue en sont brûlés. Qu'est-ce que le puissant roi de France a gagné à l'acquisition d'une petite île imperceptible *couverte de sauvages?* Il y a trouvé Buonaparte qu'il a amené à Paris. Qu'a-t-il gagné à soutenir la rébellion des Anglo-Américains? Ses officiers en ont rapporté la révolution. Quel est le résultat final du machiavélisme intrépide de Frédéric II? Son empire a duré moins que son habit, que tout le monde peut voir à Paris... » Il nous semble que Joseph de Maistre oublie un peu ici *les vues impénétrables de la Providence;* aussi ne veut-il s'en prendre qu'à cette pauvre humanité, qui n'en peut mais. « J'ai trop vécu, ajoute-t-il, pour croire à une vaine amélioration de l'espèce humaine. Tous les exemples seront inutiles, et toujours on volera autour des échafauds. » Rien ne s'accorde mieux avec le célèbre passage de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* sur *le bourreau.* Du reste, on en trouve l'équivalent dans les lignes suivantes de cette correspondance : « Il est fâcheux qu'une potence soit un meuble nécessaire d'administration publique; cependant rien n'est plus vrai. »

Une des choses que redoute au plus haut degré le comte Joseph de Maistre, c'est de voir l'élan révolutionnaire passer des peuples aux souverains. On a

vu quelles inquiétudes l'agitaient au sujet du tsar Alexandre; il faut l'entendre parler de la charte constitutionnelle acceptée en 1814 par Louis XVIII : « C'est, à mon avis, un monstre d'impuissance, d'indécence et d'ignorance. » Il faut lire les curieuses et presque ridicules raisons qu'il donne au roi de Sardaigne pour le défendre d'accepter une constitution, toutes raisons qui se résument en ceci : « Le mot de *constitution* n'est qu'un mot; le peuple le mieux *constitué* est celui qui est le mieux *gouverné,* et à cet égard votre gouvernement ne redoute aucun parallèle... Il y a des abus partout, et si quelques fredaines ont eu lieu çà et là, elles n'ont jamais été connues ni approuvées. » Plus tard, en octobre 1816, Joseph de Maistre baisse un peu le ton; mais l'accommodement ne se fait toujours pas sans cette vivacité de langage qui semble le fonds principal de l'éloquence catholique : « Il y a longtemps que j'ai pris mon parti sur la *charte.* Elle fait beaucoup d'honneur au roi, mais très peu à la France : le premier, obligé de transiger avec les préjugés et l'effervescence du moment, a présenté très habilement à son peuple un amalgame qui s'accorde aussi bien qu'il est possible avec les idées courantes; mais les Français, en allant *gueuser* une constitution chez les Anglais, sans savoir ni vouloir tirer parti des élémens qui sont chez eux, se déclarent à la fois vils et ignorans. Cependant, si je siégeais dans l'une des deux chambres, je défendrais à outrance la dernière syllabe de cette *guenille de charte,* parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver la France que de marcher avec le roi... Je suis au reste très porté à croire que le roi a trop d'esprit pour croire à la permanence de cette bulle de savon. »

Le système, en somme, est toujours le même : *embrasser pour étouffer,* et il est piquant de voir comment le défenseur du trône et de l'autel parvient à rejeter sur l'ennemi lui-même la responsabilité de son petit machiavélisme : « La corruption qui nous attaque n'a rien d'égal : elle a commencé pour la France à la régence; les philosophes ont continué et redoublé; les souverains et les hommes puissans ont été leurs complices; la révolution est arrivée par là-dessus; *c'est une véritable putréfaction.* Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'elle nous a gagnés, et que *nous leur ressemblons tous plus ou moins quant à la morale politique.* »

Au reste, la vérité le presse, et cette vérité lui vient de toutes parts, des remaniemens territoriaux de la sainte-alliance aussi bien que du travail progressif des nations et des libertés. « La révolution n'est pas finie, dit-il; les principes révolutionnaires sont montés bien haut. On croit que les peuples peuvent faire des princes, et les princes eux-mêmes croient pouvoir en faire d'autres sans femmes; voilà deux opinions terribles qu'il faut déraciner. La première, qui est la souveraineté du peuple, a malheureusement de grandes apparences de vérité en sa faveur; cependant ce n'est pas seulement une erreur, c'est une bêtise; la seconde est peut-être encore plus dangereuse. Il est bien à désirer qu'on en revienne aux anciennes idées, suivant lesquelles, pour faire un prince, il faut qu'un prince et une princesse viennent dans l'église promettre de nous en donner un. *Toute autre manufacture doit être fermée et déclarée nulle.* » — Après avoir défendu aussi agréablement les droits irrévocables de la légitimité et le droit sacré de la succession, Joseph de Maistre ajoute : « Si un prince dit ou laisse dire que tel autre prince n'est pas fait pour régner, comment sait-il que ses

peuples ne tiennent pas le même discours sur lui-même dans le même moment? *Le prince le plus fait pour régner, c'est celui qui règne et qui a droit de régner.* Jamais il ne faut s'écarter de cette maxime. » — Après tout, si les princes ne veulent pas prêter l'oreille « aux penseurs qui savent un peu comment le monde va, » Joseph de Maistre est bien près d'en prendre son parti en philosophe : « Défendons les bons principes, dit-il, conservons les anciennes races (si toutefois elles y consentent), ensuite dormons tranquilles; le reste est l'affaire de la Providence, qui se tirera très bien de là. » Certes Pangloss n'eût pas mieux dit.

Les questions religieuses préoccupent fort Joseph de Maistre; mais dès qu'il sort de ses théories ultramontaines pour observer comment l'imagination ou la raison de certains esprits modifie autour de lui les traditions chrétiennes, il semble tout dévoyé. Après avoir quelque part cru donner le coup de grâce au protestantisme en prétendant qu'il ne renferme plus que des sociniens, il est tout surpris de lui trouver dans les pays qui lui appartiennent une nouvelle vigueur, et assez contrarié de le voir en Russie remplacer la propagande des pères jésuites. « On se trompe dans ce pays lorsqu'on écrit 1815, il faudrait écrire 1515, car nous sommes dans le XVIe siècle. La science arrive et s'apprête à faire son premier exploit, celui de prendre la religion au collet. Les conquêtes de l'esprit protestant sur tous les membres du clergé qui savent le français ou le latin sont incroyables, et ce qu'il y a de singulier, c'est que les Russes s'en aperçoivent bien moins que les étrangers. » — En revanche, Joseph de Maistre s'empresse de croire assez bénévolement à une prise de possession subite de l'Allemagne par le catholicisme : « Qui eût dit que le XIXe siècle serait celui des conversions? Cependant elles se multiplient chaque jour, et dans les rangs de la société les plus marquans tant par l'état personnel que par la science. Le duc de Gotha vient encore de prendre place dans cette légion d'illustres *revenans*. Un Allemand distingué me disait l'autre jour : *Toute l'Allemagne protestante penche aujourd'hui vers le catholicisme; ce n'est plus que la vergogne qui nous retient.* »

A voir le ton libre et les expressions parfois si hardies qui distinguent la correspondance du comte Joseph de Maistre, à se rappeler les traits austères de cette figure, embellie par ses disciples, on s'imaginerait que, dans un poste semblable à celui d'ambassadeur du roi de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, l'auteur du *Pape* prît à tâche de conserver sans cesse une dignité un peu hautaine, surtout de ne jamais tomber dans de mesquines réclamations d'intérêts. Il n'en est rien. Déjà la première correspondance publiée par M. Albert Blanc nous avait éclairés sur ce point délicat. Celle-ci montre presque à chaque lettre Joseph de Maistre ennuyé de son métier, fatiguant le roi et l'administration de ses plaintes, médisant du caractère sarde, « qui n'aime rien » et ne sait pas reconnaître ses services, offrant à chaque instant une démission qui n'est jamais acceptée. Nous n'avons point à examiner le fond de cette incessante plainte, qui est surtout une question d'argent, puisque Joseph de Maistre réclame quelque part le remboursement de 50,000 livres dépensées au service du roi, « de tout quoi, dit-il amèrement, je serai indemnisé par les appointemens accordés à mon successeur. » Mais la forme employée nous semble bien peu digne pour l'homme,

le philosophe qui ailleurs soutient si cavalièrement que « contre notre légitime souverain, fût-il même un Néron, nous n'avons d'autre droit que de *nous laisser couper la tête en lui disant respectueusement la vérité.* »

Grande est donc sa satisfaction quand il est enfin écouté. Il s'excuse tout d'abord de *l'aigreur* de ses lettres, tout en conservant encore quelque défiance. « Je m'abstiens, à la vérité, écrit-il le 15 novembre 1816, de trop exprimer ma joie de peur de prêter au ridicule, si le titre de *ministre d'état* qui m'est annoncé signifie une retraite pure et simple, comme on a pu le croire. » En même temps il a soin de faire ressortir les regrets qu'il laisse à Pétersbourg. « Au cercle le matin et au bal le soir, sa majesté l'impératrice et son auguste mère ont eu la bonté de m'adresser des mots infiniment flatteurs sur la nouvelle destination de mon fils (1) et sur mon départ futur. Je reçois, au sujet de mon départ, un grand nombre de témoignages de bonté et d'intérêt. On s'accoutumait à me regarder comme Russe, et moi-même je croyais l'être..... Mais rien n'égale le discours de Mgr le grand-duc Nicolas : « Est-il vrai que vous voulez nous quitter? — Oui, monseigneur, etc. — Oh! cela n'est pas possible. — Je demande bien pardon à votre altesse impériale, etc. — Oh! bon! vous verrez que vous ne partirez pas. » — C'est là une de ces occasions où l'on ne peut répondre que par un sourire respectueux. »

En résumé, quiconque connaîtrait Joseph de Maistre par cette seule correspondance porterait sur lui un jugement sans doute incomplet, mais du moins juste. Si l'on soupçonne difficilement que la même plume qui écrivit ces lettres ait écrit le *Pape* et *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, du moins a-t-on ici, je le répète, l'homme et le philosophe tout entiers. L'intérêt est réel malgré la monotonie de la forme et la rareté des aperçus originaux, mais cet intérêt subsiste précisément parce qu'il nous dévoile les tâtonnemens et les faiblesses d'une intelligence si rigide, d'un esprit si absolu. Les citations que nous avons choisies parmi les plus caractéristiques se recommandent presque toutes par leur enveloppe paradoxale et ces vivacités de langage, parfois si injustes et si brutales, qui semblent naturelles au tempérament de Joseph de Maistre. Il est sans cesse le premier à oublier ces paroles d'une si haute raison qu'il a pourtant lui-même écrites : « Ces temps sont bien tristes; les passions se mêlent à tous les débats politiques; chaque différence d'opinion produit des jugemens outrageux et par conséquent des haines; c'est une chose étrange qu'à l'époque où les hommes se sont donné le plus de torts, ils ne veuillent s'en pardonner aucun, et, ce qui est pire encore, qu'ils veuillent regarder comme des erreurs monstrueuses et pour ainsi dire comme des forfaits des opinions qui ne peuvent être jugées que par les événemens futurs. » — A qui donc mieux qu'à Joseph de Maistre lui-même cet avertissement peut-il s'appliquer? Faut-il dire toute notre pensée? Les adversaires comme les partisans du comte de Maistre se sont fait de lui une opinion trop haute. Sa faiblesse se révèle partout, et elle se révèle surtout dans l'exagération et l'intolérance de ses idées, tout absolutistes et ultramontaines qu'on les accepte, dans les limites inflexibles qu'il

(1) Officier russe, le jeune de Maistre venait d'être nommé lieutenant-colonel dans l'état général de l'armée sarde.

leur posa, ne comprenant pas qu'il devenait nécessaire de les modifier avec la marche du siècle, puisqu'elles étaient elles-mêmes une transformation progressive de la pensée des siècles précédens. En un mot, et l'explication de ce système d'immobilité est peut-être ici tout entière, Joseph de Maistre eut peur, et sa peur fut doublée par son ignorance des lois de l'esprit humain. Le spectre de la révolution politique et philosophique se dressa, exécré et maudit, devant tous ses pas, devant tous ses regards. Il n'admit avec elle aucun sacrifice nécessaire, aucun sincère compromis. Obligé d'en reconnaître l'existence, il semble vraiment qu'il n'ait jamais compris que cette existence pût avoir une raison. Il réserva impitoyablement à ses principes religieux et monarchiques toute faveur, toute vérité, tout droit. Il professa, avec plus de rigueur peut-être, mais avec moins de logique, de grandeur et d'esprit que les jésuites, leur célèbre devise : *Sint ut sunt aut non sint.* Enfin, s'il fut un écrivain remarquable par la puissance violente de quelques-unes de ses périodes, il n'offre pas cette élévation constante de style qu'atteignent seuls, parmi les philosophes, ceux qui savent sacrifier aux impartiales recherches de la vérité leurs espérances les plus douces et leurs préjugés les plus chers.

EUGÈNE LATAYE.

REVUE DES THÉATRES.

Rédemption, drame en cinq actes, par M. Octave Feuillet.

S'il est permis à la critique de prévoir les choses en préparation au même titre qu'il lui est permis d'apprécier les choses présentes, si prévoir est, aussi bien que juger, une de ses attributions, nous dirons qu'il nous semble démêler dans la situation actuelle de notre théâtre les premiers symptômes d'une crise qui peut-être ne tardera pas à éclater. Notre littérature dramatique contemporaine approche rapidement du terme de l'une de ses étapes, et déjà on peut apercevoir à l'horizon l'hôtellerie du point de relais et le carrefour où les routes vont bifurquer. A la distance où nous sommes, il est difficile de déterminer le temps que nous mettrons encore pour atteindre cette halte, car l'horizon est trompeur, et le témoignage des yeux incertain. Peut-être une seule saison d'hiver suffira-t-elle pour nous faire franchir cette distance, peut-être faudra-t-il un temps beaucoup plus long; en tout cas, une chose est certaine, c'est que nous entrevoyons le point d'arrivée et l'hôtellerie de la halte. Si cette hôtellerie est bonne ou mauvaise, et si nous aurons à regretter de nous y être arrêtés, c'est ce que nous ne savons pas, et ce qui importe peu pour le moment; ce qui nous importe, c'est l'assurance que notre voyage va s'interrompre pour changer de direction. La longue étape dramatique que notre littérature est en train de parcourir depuis dix ans peut être considérée aujourd'hui comme à peu près achevée.

En nous servant des termes d'*étape*, de *voyage*, de *relais*, nous n'obéissons nullement à un caprice d'imagination ou à une démangeaison métaphorique:

nous prenons ces expressions dans leur signification la plus précise et la plus exacte. Nous assimilons matériellement les tentatives dramatiques qui se sont succédé chez nous depuis 1825 aux étapes d'un voyage dont le terme nous est inconnu, entrepris pour atteindre une certaine capitale nouvelle dans le royaume de l'art dramatique, qui puisse remplacer l'ancienne capitale que nous avons perdue, ou pour mieux dire désertée. Nous nous sommes mis en route pour découvrir cette capitale depuis le jour où la révolte romantique, aidée de la critique moderne, parla aux imaginations des merveilles de cette cité lointaine, qui est encore à demi fabuleuse. Tout l'intérêt de la nouvelle littérature dramatique consiste donc dans les incidens et les aventures de ce voyage d'exploration, qui compte déjà trois longues périodes bien tranchées, bien caractérisées, bien distinctes. La première commence avec *Hernani* et *Henri III*, et se termine avec *Ruy Blas*. C'est la période du départ, la période des bruyans espoirs, des promesses juvéniles; quelques jours à peine devaient nous suffire pour atteindre cette cité rayonnante et nous y installer, et la distance à parcourir était si peu de chose que l'arrivée devait pour ainsi dire être contemporaine du départ. L'imagination fit tous les frais de cette première période du voyage; ce fut elle qui inspira aux voyageurs la confiance, l'audace et la témérité sans lesquelles ils n'auraient jamais osé ni voulu se mettre en route. Ce fut elle qui dessina dans les nuages le mirage splendide de la terre promise; ce fut elle qui fournit les décors de la route, les paysages pittoresques, et qui enchanta les lieux de halte. Il n'y a pas dans notre littérature, à tout prendre, de période plus gaie, plus folle, plus amusante, plus abondante en verve, en expédiens ingénieux, en bonnes fortunes de hasard; mais les plus courtes folies sont les meilleures, et l'imagination, qui est la plus riche de nos facultés, en est par compensation la plus fantasque et la moins persévérante. Au bout de quelques années, on s'aperçut que l'imagination, la seule de nos facultés qui eût assez de force de persuasion pour nous engager à nous mettre en route, n'aurait jamais assez de patience pour nous amener au but désiré. Alors commença la seconde période, celle dite de l'*école du bon sens*. Pendant quelques années, on voyagea à travers une Sologne dramatique dont il fallut subir l'uniformité et l'ennui, en punition des vagabondages récens. Parce que le pays était uniforme et dépourvu de végétation, on croyait aller plus directement au but; il y eut même des enthousiastes qui trouvèrent de la majesté à ces horizons gris et abstraits qui s'étendaient devant l'œil à perte de vue, et de la grandeur à ces landes sans fin dont le plus petit brin de bruyère fleurie ne venait jamais rompre la monotonie. Nul ne pourrait dire combien de temps cette période aurait duré, si la révolution de février n'était venue lui donner un terme et changer la direction du pèlerinage dramatique en même temps qu'elle changeait la direction de la société française. La dernière période, inaugurée peu de temps après la révolution de février, et qui maintenant touche à sa fin, est celle du théâtre réaliste. Tous nos jeunes contemporains ont fait cette portion du voyage, et je n'ai pas besoin de leur en décrire les incidens et les aventures. Ils connaissent aussi bien que nous le paysage qu'ils ont parcouru, cette espèce de Champagne ou d'Ile-de-France, maigre, grêle, mesquine, dépourvue de charme et de grâce, mais non d'âpreté, de variété et de contrastes. Ils en connais-

sent les routes mal entretenues, les fondrières, les marécages; ils en connaissent aussi les houx piquans et les bruyères hérissées. C'est l'heure pour eux de rassembler dans leur mémoire tous les souvenirs bons et mauvais de leur voyage de dix années, car cette portion de la route est à peu près épuisée, et bientôt peut-être, lorsqu'ils détourneront la tête, ils s'étonneront que le pays qu'ils ont laissé derrière eux soit déjà si loin.

Les contemporains se sont donc mis en route pour trouver le théâtre moderne; mais ce théâtre n'est pas encore trouvé. A chacune des périodes que nous avons nommées, on n'a jamais manqué de s'écrier qu'il était découvert; mais l'illusion n'a jamais été que de quelques instans, et la course a recommencé. C'est que de toutes les expressions du génie humain, le drame véritable, sous quelque forme qu'il se présente, est la plus difficile, la plus rare, celle qui exige les aptitudes les plus variées, les facultés les plus souples et les plus puissantes. Le génie du poète dramatique contient tous les autres génies, et n'est contenu dans aucun; le théâtre contient tous les autres genres littéraires, et n'est contenu dans aucun. Il ne suffit pas à un poète d'avoir telle ou telle faculté puissante et maîtresse pour mériter le nom de poète dramatique; il faut que toutes les facultés soient réunies autour de cette faculté maîtresse dans un équilibre harmonieux, comme ces abeilles suspendues en grappes autour de leur reine, qu'on dirait soutenues et réglées par les lois rhythmiques d'une musique qu'on n'entend pas. Une des grandes erreurs des romantiques a été de croire et de professer que le théâtre devait être lyrique, et cette erreur était fondée cependant sur une vérité. Le poète dramatique doit en effet contenir en lui le poète lyrique, mais dompté et en quelque sorte muselé; de même il doit avoir le sentiment de la nature, mais il doit le maîtriser de manière à mêler sa voix avec la symphonie qu'il dirige, sans que jamais cette voix éclate au-dessus des autres. L'erreur de la réaction dramatique qui s'éleva contre le romantisme fut de croire à son tour qu'un certain bon sens terre à terre et une certaine logique bourgeoise étaient les facultés désirables avant toutes les autres chez le poète dramatique. Puisque l'expérience venait de démontrer que l'imagination ne suffisait pas au poète dramatique, et que même chez l'homme le plus heureusement doué elle ne pouvait à elle seule qu'enfanter des œuvres chimériques, il fallait en conclure que l'imagination ne devait venir qu'en seconde ligne et être subordonnée au bon sens, qui la ferait manœuvrer selon la discipline d'une ménagère pratique, qui modérerait ses écarts, réglerait ses heures, et la ferait à volonté entrer ou sortir. Ce raisonnement était certainement celui de cerveaux très honnêtes; mais il était radicalement faux, car il donnait au bon sens un rôle qui ne lui appartient pas. Le bon sens n'est pas une faculté, il est pour ainsi dire la substance, l'*humus* de notre esprit. Ce n'est pas lui qui sème et qui récolte, il reçoit les semences qui lui sont jetées, les préserve et les mûrit. Ce n'est pas lui qui peut faire un poète, car il est commun à tous les hommes; partout où il y a une âme humaine, il lui sert de substance et de sol. La seule différence qu'il y ait à cet égard entre les hommes, c'est que chez les uns ce sol est maigre, léger, ingrat, et chez les autres riche et fertile. Nous n'avons donc pas besoin de proclamer comme une découverte que le poète dramatique doit avoir avant tout du bon sens, puisque c'est une condition de

l'existence morale dans toutes ses manifestations. C'est là pour ainsi dire une *question sous-entendue* sur laquelle tout le monde tombe d'accord sans avoir besoin de s'expliquer, une question qu'on suppose et qu'on supprime, comme dans l'enthymème on enveloppe un des termes du raisonnement dans les deux autres. Il n'est pas étonnant que le public se soit assez rapidement ennuyé de s'entendre démontrer ce qui n'avait pas besoin d'être démontré. Les réalistes sont venus à leur tour, et, comme leurs devanciers, ils se sont appuyés sur une vérité partielle, à savoir que l'auteur dramatique devait s'inspirer des mœurs contemporaines et reproduire la vie de ses contemporains, et que si leurs prédécesseurs n'avaient pas réussi, c'est que, sous prétexte de littérature et en vertu de vieux préjugés de rhétorique, ils avaient voulu exprimer des mœurs qu'ils ne connaissaient pas intimement et une vie dont ils n'avaient pas vécu. Cette témérité pédantesque avait été punie, puisqu'au lieu de personnages vivant d'une vie réelle, ils n'étaient parvenus à créer que des pseudo-Grecs et des pseudo-Latins, ou des Espagnols et des Italiens de fantaisie. Il leur sembla que, pour éviter cet art de convention, il suffisait de mettre sur la scène des personnages contemporains et des mœurs contemporaines. Tout leur effort porta donc sur un seul point : ils travaillèrent de leur mieux à supprimer la distance qui sépare la scène de la réalité, à détruire cet intervalle, en quelque sorte cette rampe d'illusions, qui sépare les spectateurs du spectacle qui leur est donné. Nous avons plus d'une fois signalé les erreurs auxquelles nos jeunes auteurs dramatiques avaient été conduits par une fausse interprétation d'une vérité partielle, et nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour faire remarquer que la plus grande de ces erreurs était au fond la même que celle où leurs devanciers étaient tombés. Comme leurs devanciers, ils sont surtout coupables d'avoir embrassé avec trop d'opiniâtreté une opinion exclusive. Aussi l'expérience a prononcé sur leur tentative comme sur les tentatives de ceux qui les ont précédés. Le système dramatique qu'ils ont défendu avec énergie, et non sans éclat, est à peu près épuisé; il a enseigné au public à peu près tout ce qu'il pouvait lui enseigner. Nous savons aujourd'hui tout ce que ce système dramatique peut et ne peut pas nous donner.

Est-ce à dire cependant que, parce que toutes ces tentatives ont échoué tour à tour, il faille les condamner et les accuser de stérilité? Les trois écoles, ou plutôt les trois sectes dramatiques qui se sont succédé depuis trente-cinq ans, n'ont-elles rien fait? Non, leurs tentatives n'auront pas été stériles : ce drame nouveau qu'elles cherchaient, aucune n'en a compris les conditions complexes, mais chacune a découvert successivement quelques-unes de ces conditions. Aucune n'a eu l'instinct assez fort pour deviner l'ensemble et le plan symétrique de l'édifice désiré, mais chacune en a dessiné une des parties. Leurs expériences auront servi au moins à prouver qu'une vraie littérature dramatique n'est pas d'une invention aussi simple qu'on l'avait cru, et qu'il faut autre chose, pour prendre rang parmi les grands auteurs dramatiques, qu'une faculté puissante poussée jusqu'au génie ou l'appui d'une vérité partielle. Chacune de ces écoles aura laissé après elle un enseignement. Les romantiques nous auront appris pour toujours une vérité triviale que nous avions désapprise, et dont nous n'avions jamais été bien assurés en France: c'est que l'imagination doit jouer le premier rôle dans

les œuvres d'*imagination*, et que la poésie ne doit pas être proscrite des œuvres poétiques sous des prétextes pédantesques de bon sens et de logique. Désormais il ne sera plus permis aux individus de cette race que les Anglais désignent sous le nom de *poetasters* d'ennuyer les honnêtes gens de leurs inepties rimées, et de faire passer pour des inspirations du génie modéré par la sagesse leurs lieux-communs sans âme et leurs centons réchauffés. Que le romantisme, malgré toutes ses extravagances, soit béni pour cette œuvre sainte! L'imagination doit donc prendre au théâtre la place qu'une certaine abstraction métaphysique née de l'imitation froide des grands modèles y avait usurpée; voilà la leçon que nous a enseignée le romantisme, et que rien désormais ne pourra nous faire oublier. La tentative présomptueuse d'usurpation de la secte qui essaya de réagir contre le romantisme n'aura pas été complétement stérile et aura laissé au moins de son passage la constatation d'une vérité négative que les romantiques avaient méconnue : c'est que le bon sens doit être le fondement invisible, le support caché sur lequel le drame, comme toutes les autres œuvres de l'esprit, doit être bâti. Enfin le théâtre réaliste à son tour, par l'exagération et la crudité de ses peintures, aura enseigné et comme enfoncé dans l'esprit des contemporains deux ou trois leçons excellentes, à savoir que l'auteur dramatique doit autant que possible prendre ses formes dans le monde qui l'entoure, qu'il faut à l'imagination, sous peine de s'étioler et de s'épuiser en rêveries incohérentes et en fantaisies désordonnées, un aliment solide, et que cet aliment, c'est la réalité qui peut seule le lui fournir, qu'il est vain au poète de croire qu'il pourra étudier l'homme *éternel* autrement qu'à travers ses contemporains. Prenez donc le théâtre moderne dans ses diverses phases comme une série d'expériences et d'enseignemens. Il aurait mieux valu sans doute qu'un grand génie vînt d'emblée nous révéler l'art dramatique dans toute sa complexité; mais ce poète ne s'étant pas présenté, nous devons être reconnaissans envers ceux qui nous ont fait découvrir et comprendre l'une après l'autre chacune des conditions de cet art difficile.

Je crois donc toutes ces expériences partielles à peu près terminées; les leçons qu'elles pouvaient nous donner, nous les savons par cœur, les émotions qu'elles pouvaient nous faire éprouver, nous les avons épuisées. Maintenant, si l'on me demandait quel sera le caractère de la nouvelle période qui va s'ouvrir, je répondrais : un certain éclectisme, une certaine tentative de conciliation et de fusion des divers systèmes qui ont régné exclusivement tour à tour. Cette tentative se fera sans bruit et sans fracas, naturellement, sans que ceux qui l'accompliront s'en rendent bien compte. Les poètes qui ont soutenu l'un ou l'autre de ces systèmes exclusifs, vaincus dans leurs prétentions, prêteront eux-mêmes la main à cette conciliation : soit par désespoir de vaincre désormais avec leurs seules armes, soit par souci de ne pas perdre leur popularité; ils aimeront mieux (la nature du poète est âpre autant qu'ingrate) obéir à la mode que consentir à être oubliés, et triompher en empruntant les armes de leurs ennemis que perdre l'habitude du triomphe. Voyez par exemple avec quelle habileté et quelle aisance M. Émile Augier a accompli sa volte-face, lorsqu'il a voulu triompher de l'école réaliste, et avec quelle dextérité il a su combiner les nouveaux moyens de succès avec les doctrines dont il s'était fait le champion. Nous

sommes bien loin de lui faire un reproche de cette légère métamorphose, car nous sommes de ceux qui trouvent qu'elle lui a réussi ; ses facultés naturelles se sont délivrées des entraves factices qu'il s'était imposées, et, s'il n'a pas gagné en élévation, il a beaucoup gagné en étendue et en hardiesse. Ses dernières œuvres sont le résultat d'une fusion habile entre ses anciens principes littéraires et les principes inaugurés depuis son avénement à la scène. Le champion le plus intrépide de la réaction anti-romantique vient de donner lui-même un gage à la cruelle nécessité du temps et aux caprices de la mode, et ce gage a été naturellement une œuvre éclectique. Nous n'avons rien dit de la pièce intitulée *Ce qui plaît aux Femmes,* et vraiment nous aimerions à n'en rien dire. Il est toujours pénible d'exprimer un jugement trop dur, et un des devoirs de la critique, à mon avis, est de l'épargner aux hommes de mérite, lorsqu'elle peut le faire en toute sécurité et sans que les intérêts de la vérité aient à en souffrir. M. Ponsard a voulu, en une seule enjambée, rattraper, dirait-on, tout le terrain perdu depuis qu'il a déserté la scène, et franchir d'un seul bond l'intervalle qui sépare l'imitation du théâtre classique des inventions scabreuses de M. Dumas fils. Comme pour exécuter ce bond il ne se fiait pas à ses propres forces, il a prié la fantaisie de lui prêter ses ailes. Les ailes étaient mouillées sans doute, car le poète n'a pu prendre son essor et a été obligé de marcher pédestrement avec ses ailes aux épaules, tout semblable à un sylphe qui, ayant rencontré une atmosphère trop lourde pour la puissance de son vol, aurait jugé prudent d'aller à pied : spectacle vraiment original ! Tout ce que je veux dire de cette œuvre malheureuse, c'est qu'elle est inspirée par l'éclectisme dont nous parlons. Elle a trois petits actes, et chacun de ces actes correspond à un système littéraire différent ; le premier révèle une lecture assidue des classiques et surtout de Molière, le second essaie de balbutier la langue des féeries de Shakspeare, le troisième est un hommage rendu au réalisme moderne. Ce troisième acte, le meilleur des trois, est vraiment en son genre une merveille. Parlez-moi de l'ardeur des nouveaux convertis ; il n'est rien de tel que les néophytes pour proclamer la gloire des vérités qu'ils ont méconnues. Dans ce dernier acte, M. Ponsard a osé plus que n'a jamais osé M. Dumas fils, car il a transporté sur la scène, dans toute sa hideur, un certain personnage que nos pères ont toujours dissimulé sous des formes plus ou moins avenantes, et qui ne se rencontre avec son vrai visage que dans les satires de Regnier. Quand on prend du réalisme, on n'en saurait trop prendre, a sans doute pensé M. Ponsard. Que n'a-t-il fait le même raisonnement au second acte, et ne s'est-il pas dit que lorsqu'on fait de la fantaisie, on ne saurait craindre l'excès ! Nous ne voulons pas insister davantage sur cette erreur d'un homme qui a eu l'honneur de trouver le quatrième acte de *Charlotte Corday ;* tout ce que nous avons voulu, c'est constater, par la dernière œuvre du champion le plus renommé de la réaction anti-romantique, cette tendance à la conciliation des doctrines contraires et à l'éclectisme dramatique, qui, nous le croyons, va devenir pendant un certain temps au théâtre moderne la note dominante.

Mais que dis-je ? cet éclectisme gouverne déjà au théâtre, où il a inauguré son règne par les succès de M. Octave Feuillet, qui deviennent de véritables triomphes. Le talent de M. Feuillet est en effet, sous une forme exquise et

choisie, la conciliation des divers systèmes littéraires qui se sont succédé de notre temps. En lui se sont unies naturellement et sans effort les doctrines les plus diverses; toutes ont été pour lui des préceptrices bienveillantes, et il n'a eu à subir, pour comprendre leurs leçons, ni tyrannie ni contrainte. Toutes leurs influences se sont insinuées dans son esprit, et s'y sont mêlées pour composer ce talent comparable à ces bouquets d'essences que recherchent les connaisseurs en parfums, dont l'arome compliqué sait chatouiller le cerveau finement sans révolter les nerfs, et provoquer la sensibilité sans étourdir et obscurcir l'âme. Il est romantique par imagination, sensé par caractère, et l'on pourrait parfois le nommer un réaliste sans le savoir. Je ne sais si cet éclectisme trouvera jamais une expression plus vigoureuse de lui-même, mais il pourra difficilement en trouver de plus heureuse et de plus aimable; les œuvres de M. Feuillet sont vraiment le *baiser Lamourette* des doctrines dramatiques en lutte. Cet éclectisme n'enlève rien à l'originalité de l'auteur. Les écoles les plus opposées sont obligées de le saluer; il n'en est aucune qui pourrait le réclamer comme lui appartenant, ou qui voudrait consentir à voir en lui un ennemi. Ses détracteurs (il en a) voient dans cet éclectisme le résultat d'un habile calcul et d'une prudence pratique qui ne veut rien hasarder qu'à coup sûr; mais ce reproche calomnieux tombe devant ce fait, que les pièces auxquelles M. Octave Feuillet doit son succès n'ont pas été composées pour le théâtre, et n'ont été transportées à la scène que bien longtemps après qu'elles avaient été goûtées par tous les lecteurs délicats. Non, ce succès, qui s'expliquerait déjà par le talent de l'auteur, a une cause plus profonde que l'habileté et la prudence du poète. Son talent correspond exactement à la disposition actuelle de l'esprit du public. Le public, qui depuis trente ans a fait tant d'expériences contraires, est las des systèmes exclusifs. Il ne croit à la vérité dramatique absolue ni du théâtre romantique, ni du théâtre réaliste, ni de l'imitation de l'ancien drame français. Il est las de la tyrannie de chacun de ces systèmes, et cependant, tout en rejetant leur domination exclusive, il ne voudrait en abandonner aucun. Il ne veut pas qu'on l'étouffe sous les fleurs poétiques, mais il sait désormais que la poésie a ses droits, et il est heureux de la voir s'épanouir en langage choisi dans les pièces de M. Feuillet. Il sait que les droits de l'imagination n'autorisent pas les infractions aux règles du sens commun, et il remercie M. Feuillet de respecter ces règles sans l'ennuyer et d'être sensé tout en restant amusant. Enfin les réalistes lui ont donné l'habitude des spectacles les plus violens, et, blasé en même temps qu'instruit par des émotions qu'il n'acceptait qu'avec lutte, il applaudit de bon cœur au spectacle de *réalités* qu'il peut contempler sans répugnance. Voilà la vraie cause du succès de M. Feuillet; le public est en parfaite sympathie d'âme avec le poète. Il a subi toutes les influences que le poète lui-même a subies, et, quoiqu'il se soit lassé de toutes et qu'il les ait rejetées, il lui est pourtant resté quelque chose de chacune d'elles. Il est romantique, réaliste, classique à la manière de M. Feuillet. Il rencontre un poète qui a subi les mêmes influences et traversé les mêmes expériences que lui; il le salue et l'applaudit.

Jamais succès ne fut donc plus légitime, ni plus naturel. Cependant je ne puis m'empêcher de féliciter M. Feuillet sur l'heureuse étoile qui protége

sa destinée. Vraiment les fées qui présidèrent à sa naissance jetèrent sur lui les lis à pleines mains. Non-seulement il n'a qu'à se montrer pour vaincre, mais tout le monde travaille pour lui. Voyez plutôt! Grâce à cette corrélation mystérieuse qui existe entre le talent du poète et la disposition d'esprit du public actuel, M. Feuillet se trouve l'héritier naturel de toutes les écoles qui se sont succédé depuis trente ans; il triomphe sans obstacle là où les autres n'ont réussi qu'avec effort. *Rédemption* est acceptée sans réserve et sans difficulté; combien fut différent autrefois le sort de *Marion Delorme,* la première en date des courtisanes purifiées de notre moderne littérature! Le public écouta avec une attention muette et mécontente les drames de M. Dumas fils : *le Demi-Monde* et *Diane de Lys; Dalila* a été applaudie avec emportement. Les admirables fantaisies dramatiques d'Alfred de Musset ont eu besoin de vieillir avant d'être acceptées et comprises; les proverbes de M. Feuillet, dès leur entrée dans le monde, ont été accueillis avec un sourire. *Sic vos non vobis mellificatis, apes.* Je ne connais personne dont le talent mérite mieux les couronnes que celui de M. Feuillet; qu'il pense quelquefois cependant que le destin les a accordées à ses devanciers et à ses émules d'une main plus avare. « Tout se paie dans ce monde, disait Napoléon, tout se paie, surtout la gloire : » vérité trop cruelle que connaissent même les privilégiés de la fortune et du génie, mais dont la fée marraine qui protége M. Feuillet lui a épargné l'expérience.

Donc *Rédemption* a réussi et méritait de réussir, ainsi qu'en conviendront tous ceux de nos lecteurs qui ont conservé le souvenir de ce drame brillant et fin. Je n'ai pas à faire ressortir les qualités d'une œuvre qui est familière à toutes les imaginations, je me bornerai à présenter à l'auteur quelques observations. Les retouches qu'il a faites à son œuvre sont heureuses sans doute, mais j'aurais préféré que M. Feuillet eût le courage de faire jouer son drame tel qu'il l'avait primitivement écrit. La pièce à l'origine portait un costume de fantaisie que les corrections de M. Feuillet ont gâté, à mon avis, en plus d'un endroit. Il résulte de ces corrections que le drame n'a plus un caractère aussi tranché, et qu'il hésite trop souvent entre les pièces de fantaisie et ces pièces du théâtre moderne que j'appellerai, faute d'un autre mot, les pièces à habits noirs. Les effets de perspective créés par la fantaisie sont en partie détruits par ces remaniemens; l'imagination du spectateur se meut moins à l'aise. Si M. Feuillet assistait à la première représentation de son drame, il s'est peut-être reproché, dans une minute de frayeur panique, de n'avoir pas pris le parti de faire représenter son œuvre telle qu'il l'avait conçue, car nous avons craint un instant que ces corrections et ces rallonges ne nuisissent au succès de l'ouvrage. C'est au quatrième tableau seulement que le succès a été décidé; jusqu'alors l'intérêt était resté stagnant, grâce à un certain prologue dont on a essayé de nous expliquer l'utilité, mais qui, selon nous, est parfaitement oiseux et ne se rattache que de la manière la plus indirecte et la plus lointaine aux événemens du drame. L'exposition a été écoutée froidement et n'a pas obtenu du public toute l'attention et toutes les louanges qu'elle mérite, peut-être à cause de la forme capricieuse que lui a donnée l'auteur, qui, n'ayant pas écrit primitivement sa pièce en vue de la représentation, a laissé à son imagination toutes ses ressources et toute sa liberté. Cette exposition est divi-

sée en deux actes ou pour mieux dire en deux *compartimens;* pour quelle fût bien comprise, il faudrait que les deux tableaux pussent être présentés simultanément au spectateur, car cette exposition a pour but de montrer les deux extrémités entre lesquelles est ballottée une âme dévorée par le doute et l'ennui : d'une part la religion et l'appel à Dieu, d'autre part l'incrédulité résolue et le raisonnement infernal. Cette exposition est une thèse de psychologie très finement dramatisée et construite comme un raisonnement hégélien : le prieur des Camaldules et le sorcier juif représentent les deux *antinomies* entre lesquelles se débat l'âme de Madeleine jusqu'au moment où le *devenir* apparaît sous la forme aimable de Maurice. Je me plais d'autant plus à faire ressortir la finesse de cette exposition, que le public n'en a pas compris, à mon avis, la véritable portée. Mais lorsque le drame est sorti de la psychologie pour entrer dans l'action et dans la passion, la partie a été définitivement gagnée et l'attention n'a pas fléchi un instant. Dans cette dernière partie, M. Feuillet a ajouté une scène très habilement inventée, très dramatique, qui est la plus heureuse des modifications qu'il a fait subir à son drame, et dans laquelle Mlle Fargueil, actrice qui excelle à merveille à rendre un certain genre de passion insolente, s'est surpassée elle-même et s'est montrée comédienne accomplie. Nous voulons parler de la scène où Madeleine, cachée derrière un paravent, écoute avec une colère forcée de se contenir les outrages de Maurice, les appréciations insultantes et injustes qu'il fait de son caractère et de son cœur. Si M. Feuillet est sûr d'avoir en abondance de telles inspirations, il peut tenter le drame avec assurance.

Nous espérons que le succès de *Rédemption* se maintiendra, car ce succès est mérité et littérairement et moralement. A ce dernier point de vue, *Rédemption* peut être considéré comme la conclusion d'un débat moral que le théâtre s'est plu à soulever depuis dix ans, débat qui roule tout entier sur le personnage de la courtisane, et dans lequel personne à mon sens, si ce n'est M. Feuillet, n'a dit un mot vrai, juste et équitable. On a fait valoir des argumens pour et contre, plus ou moins brillans, plus ou moins ingénieux, mais qui n'avaient guère d'autre mérite que celui de paradoxes bien lancés. Les uns ont tenté de réhabiliter les courtisanes sans songer à toutes les choses sacrées que cette audacieuse tentative insultait; les autres les ont outragées brutalement sans songer à ce que ces outrages avaient d'absurde, d'illogique et de contraire à la charité la plus élémentaire. M. Feuillet avait l'esprit trop mesuré et trop moral pour tomber dans aucune de ces extrémités; il est venu, et sur cette question orageuse il a prononcé une parole vraie, une parole de pitié et d'humanité qui nous semble la conclusion naturelle de ce débat. Ne pensez-vous pas que nous ferions bien de rester sur cette parole d'un cœur honnête et délicat et de saluer dans la Madeleine de *Rédemption* la dernière et la meilleure des *dames aux camélias?*

ÉMILE MONTÉGUT.

V. DE MARS.

UNE PARQUE

SCÈNES DE LA VIE ANGLAISE

PREMIÈRE PARTIE.[1]

Ἔπειτα ποίας ἡμέρας δοκεῖς μ' ἄγειν
Ὅταν θρόνοις, Αἴγισθον ἐνθακοῦντ' ἴδω
Τοῖσιν πατρῴοις.
(SOPHOCLE, *Électre.*)

La mémoire des enfans est une merveille. Nul n'a pu surprendre les secrets de cet organe phénoménal qui absorbe et retient, servi par une susceptibilité toute particulière, ce qui semble devoir lui rester incompréhensible. Aujourd'hui que je vais, — vouée à de tristes loisirs, et en attendant la fin sans doute prochaine d'une existence à demi brisée, — rassembler les souvenirs de mon enfance, tristes préludes de ceux que m'a légués ma jeunesse déjà morte, je m'étonne de retrouver si profondément empreintes en moi, si vivantes encore et si colorées, ces images d'un passé lointain.

Lorsqu'elles me frappèrent pour la première fois, rien ne fixait sur elles mon attention distraite : aucune réflexion ne me commandait d'y appliquer mon regard, de les graver en moi-même; je

(1) *The Lees of Blendon-Hall, an autobiography,* by Noell Radecliffe; three vols, London 1859. — C'est à l'œuvre publiée sous ce titre que sont empruntés l'idée-mère et les principaux incidens du récit qu'on va lire. En appliquant à cette dramatique histoire un procédé d'analyse dont on trouve plus d'un exemple dans la *Revue,* nous n'avons fait que céder au désir que l'auteur a bien voulu nous manifester par une lettre écrite en français avec une rare élégance. M. Noell Radecliffe est déjà connu par un roman remarquable, *Alice Wentworth.*

n'avais pas même le pressentiment de l'espèce de lien qui les rattachait l'une à l'autre, et de l'ensemble qu'elles devaient offrir un jour à mon intelligence mûrie. Quelle force mystérieuse, quelle prédestination fatale les imposaient donc à ma mémoire, hantée par elles et comme fatiguée de leur fréquente obsession? C'est ce que je me suis demandé bien des fois, et souvent avec une sorte de frayeur religieuse. Dans les ténèbres où j'avançais alors à tâtons, j'ai cru parfois entrevoir la main de Dieu, gardant comme un reflet des foudres qu'elle agite sur le front des coupables, parfois cette autre main, armée de crocs vengeurs, qui les attire au bord des gouffres d'enfer. En somme, le ciel et l'enfer sont restés muets. Victime du sort, je subis, non sans plaintes, cette énigme qui m'écrase et que de temps en temps je soulève, comme dans un mauvais rêve les Sisyphes du cauchemar s'efforcent de soulever la pierre chimérique posée sur leur torse haletant.

I.

Je ne devais pas avoir beaucoup plus de trois ans lorsque ma sœur Emmeline vint au monde. Ma mémoire date de cet événement, qui me frappa. Peu après, un autre visage, un autre nom prirent place dans ma vie. Mon père, ma mère, les femmes chargées de la *nursery* y étaient déjà et en faisaient partie, sans que je puisse dire à quel moment l'*entité* distincte de chacun d'eux m'avait été révélée. Le nouveau-venu était mon frère Godfrey, qui revenait « de la mer, » à ce qu'on m'apprit, et qui, dans la majesté de ses seize ans, m'intimida tout d'abord. Entre nous cependant la familiarité se fit bien vite, et le moment où je tremblai dans sa première étreinte n'est pas séparé par un bien long intervalle de celui où, me posant debout sur son épaule, ce jeune *midshipman* m'apprenait à chanter le *Ye, Mariners of England!* Les femmes de chambre poussaient alors des cris de terreur; ma mère détournait les yeux, et mon père riait aux éclats. On m'étonna beaucoup, à cette époque, en me disant que Godfrey n'était point le fils de maman, mais bien celui d'une belle dame dont j'avais remarqué le portrait dans le cabinet de toilette de mon père, et dont on m'avait recommandé de ne lui parler jamais. Elle me faisait peur, cette dame, avec son costume étrange et le fixe regard dont elle semblait me poursuivre.

Je ne saurais dire combien de mois s'écoulèrent entre l'arrivée de mon frère et un incident peu essentiel en lui-même, mais dont le souvenir m'est resté comme celui de ma première humiliation. Nous étions, Godfrey et moi, dans le parterre, devant la maison. Il m'avait prise sur ses épaules et m'emportait vers le jardin fruitier,

dont la porte se trouva fermée contre toute attente. Nous suivîmes alors le mur. Parvenu à un endroit où un monceau de gravois, négligemment laissé au pied de la muraille à demi écroulée, permettait d'arriver à portée d'un poirier chargé de fruits, mon frère me fit gravir cette espèce d'échelle, et, m'exhaussant de son mieux, me provoqua gaiement à cueillir les plus belles poires. J'en tenais déjà deux dans mes petites mains, lorsque, appelé soudain par mon père, Godfrey redescendit la petite éminence d'un pas aussi rapide que le lui permettait son précieux fardeau. Arrivé en bas, il me déposa par terre, toujours nantie de mes deux larcins, et me laissa là, fort embarrassée de moi-même. J'aurais volontiers pleuré, ne sachant comment regagner la maison; mais justement alors apparut la femme de chambre de ma mère, qui, à la vue des poires, poussa une clameur indignée. — C'était bien là un tour de M. Godfrey!... Il avait grimpé sur le plus bel arbre du jardin au risque de le briser, et cela pour mettre au pillage les fruits favoris de son père!...

— Non, m'écriai-je aussitôt, Godfrey n'est pas monté à l'arbre! C'est moi qui ai cueilli les poires.

— Vous?... vous, petite menteuse! reprit la sévère Wilkins, qui réservait toutes ses complaisances pour Emmeline, et n'avait jamais pour moi que des paroles aigres ou des punitions outrées... Vous n'êtes pas assez grande pour y atteindre... C'est un conte que vous faites, et prenez garde à ce qu'il peut vous valoir, si vous ne le rétractez à l'instant même.

Je m'entêtai naturellement à soutenir que j'avais dit vrai. Wilkins voulut voir dans mon obstination une perversité précoce qu'il fallait châtier. Elle me conduisit devant ma mère, qui, malgré mes protestations, — que je n'appuyais, il est vrai, d'aucune explication satisfaisante, — me jugea coupable et prononça contre moi la peine de la prison. Pénétrée de l'injustice qu'on me faisait, je me débattis contre les domestiques chargées de me conduire; il fallut céder à la force, et je fus mise au lit, avec ordre de m'endormir sur-le-champ. Wilkins me faisait si grand'peur, que, tout en pleurant, je fermai les yeux. Bientôt elle put se croire obéie; mais le sommeil n'était pas venu, et j'entendis un débat assez vif qui s'engagea, dès qu'on me crut endormie, entre la femme de chambre de ma mère et la bonne Jane Hickman, plus spécialement attachée à ma petite personne. Leur débat, dont j'étais l'objet, m'apprit que Godfrey était allé, dès son retour à la maison, s'expliquer avec sa belle-mère, et qu'il avait été « très insolent » pour elle, du moins à ce que prétendait Wilkins. — Croiriez-vous, ajoutait-elle, qu'il a bien osé lui dire que si la porte du verger était fermée, ce n'était pas *pour le plaisir de Drake?...*

Drake était notre jardinier en chef. Ma petite cervelle s'épuisait à conjecturer ce que son nom venait faire là, et ce qu'il y avait de si « insolent » dans la phrase prononcée par Godfrey. Je m'endormis avant d'avoir résolu ce double problème. Le lendemain, Godfrey ne parut pas au déjeuner; il était allé faire visite à l'un de nos parens dans le voisinage. Du moins c'est ainsi qu'on m'expliquait son absence. — Quand il reviendra, me dit Wilkins à cette occasion, vous ne devez plus, mais jamais, jamais, vous trouver dehors avec lui. Ce sont les ordres exprès de votre mère.

Au retour de Godfrey, cette consigne fut rigoureusement observée, et le pauvre garçon s'alla promener seul au jardin; mais à l'automne, quand il sortit moins de la maison, je me retrouvai quelquefois seule avec lui dans son petit atelier de travail, où il s'amusait, tout en menuisant ou en faisant ronfler son tour, à me raconter toute sorte d'histoires merveilleuses qui avaient trait à sa vie de matelot, et où les mouches à feu, les oiseaux de paradis, le nautile, les poissons volans, les orang-outangs et les sauvages remplaçaient le personnel ordinaire des contes de fées. C'est là que nous étions un jour, et tandis que, grimpé sur une chaise, il cherchait dans ses livres de voyage une gravure qu'il voulait me montrer, j'étais accoudée à la fenêtre, qui donnait sur une petite cour intérieure. J'y guettais vaguement les menus incidens qui viennent de temps à autre animer ces petits recoins déserts, le passage d'un chat ou d'un domestique (à cette heure cependant, j'aurais dû me dire que les domestiques étaient à table), lorsque, à ma grande surprise, je vis, de la brasserie qui ouvrait aussi sur cette petite cour, sortir un personnage de ma connaissance, habitué assez familier du salon maternel.

— Tiens, m'écriai-je, M. Wyndham!

Ces simples mots produisirent un effet sur lequel je ne comptais guère. Godfrey jeta loin de lui l'in-quarto qu'il tenait, de sa chaise à la fenêtre ne fit pour ainsi dire qu'un saut, et, voyant que je ne m'étais point trompée : — C'est ma foi lui! s'écria-t-il à son tour... Pour le coup, je saurai bien où il va.

En courant vers la porte, il me renversa presque. Cette porte était fermée à clé, et la clé, qui tournait mal dans la serrure rouillée, lui opposa quelque résistance; il ouvrit enfin, et comme je m'obstinais à le suivre sur l'escalier malgré ses impérieuses recommandations de « rester où j'étais, » il me poussa plus brusquement qu'il ne l'avait jamais fait dans un des corridors, où je demeurai fort étonnée, fort inquiète, et ne m'expliquant ni ses paroles ni sa brusque sortie. Une bonne heure s'était écoulée quand Wilkins m'y découvrit, et je reçus encore une bonne leçon sur « la mauvaise habitude que j'avais

prise, disait-elle, d'aller partout épier, écouter aux portes. » Reconduite à la *nursery*, j'y fus retenue toute la journée, contrairement à la règle établie. On m'apprit en effet, l'heure du goûter venue, que « maman était souffrante, et que les enfans la fatigueraient. » Jamais du reste je n'avais entendu plus de chuchotemens entre les femmes de chambre. C'étaient des allées et venues continuelles, des airs ahuris, scandalisés, et comme par momens elles se laissaient aller à élever la voix, j'entendis à plusieurs reprises le nom de Godfrey prononcé sur le ton de l'indignation.

— Qu'a donc fait mon frère? me hasardai-je à demander enfin, lasse de chercher à deviner.

— Quelque chose de fort mal, miss Alswitha, me fut-il répondu; mais cela ne regarde pas les petites filles de votre âge.

Puis les dialogues à voix basse reprirent de plus belle. Vers le soir (un soir de novembre gris et froid), les pas d'un cheval retentirent sur le pavé de la cour des écuries. Wilkins et Jane Hickman coururent à la fenêtre : — C'est bien lui qui s'en va, disaient-elles. Je grimpai à mon tour sur une chaise, et je vis le cheval de mon frère qu'un *groom* venait de seller, et qu'on tenait tout prêt à la porte de la maison : — Où va-t-il? où va mon frère? demandai-je le cœur serré.

— Je ne sais pas, me répondit tristement ma bonne Jane.

— Il s'en va pour ne jamais revenir, ajouta Wilkins, qui, me voyant à ces mots éclater en pleurs, semblait fort disposée à me punir.

Jane cependant s'y opposa, et même, sans écouter les reproches de la femme de chambre favorite, elle me souleva de terre en écartant les volets de manière à ce que je pusse voir Godfrey et lui dire adieu. Justement il venait de se mettre en selle. Je l'appelai par son nom. Il leva les yeux. Bien qu'il fît presque nuit, je discernai sur ses traits l'animation de la colère et je ne sais quelle expression de désespoir concentré; mais à ma vue sa physionomie changea tout à coup : — Adieu, *Swithy!*... me cria-t-il... Je ne reviendrai plus;... vous cependant ne m'oubliez pas!... — Puis il partit au galop. Bien des années devaient s'écouler avant que je le revisse.

L'absence de mon frère me faisait une vie plus triste, plus dépouillée. Mon père me semblait attristé. Ma mère, qui aimait follement Emmeline, m'accordait bien rarement quelques témoignages d'affection, et me tenait éloignée d'elle. — Je n'avais, disait-elle, ni la fraîcheur, ni la gaieté de l'enfance. — Sans doute elle avait raison, car ma pâleur et ma physionomie *en dessous* (ces deux derniers mots incompréhensibles pour moi) étaient le texte de mainte remarque désobligeante. Puis on ne manquait jamais, devant mon

père, de mettre en doute à tout propos ma véracité et ma franchise. La puérile histoire du poirier était invoquée contre moi si obstinément que j'avais fini, ne pouvant la mettre sous son vrai jour, par passer condamnation et me résigner aux soupçons qu'elle faisait peser sur moi. Tout ceci me rendait très circonspecte et très *renfermée*. Je n'osai par exemple m'enquérir à personne du motif pour lequel Godfrey nous avait quittés. Réduite à le chercher de moi-même, j'en étais venue à penser que M. Wyndham devait être pour quelque chose dans cette aventure, et, sans lui en vouloir précisément, je ne recevais plus avec le même plaisir les prévenances dont il ne manquait jamais de me combler quand le hasard nous mettait en présence. — Vous voilà devenue bien sérieuse, me dit-il un jour, constatant lui-même cette répulsion naissante. Ce jour-là, j'eus un moment la pensée de lui demander ce qu'il était venu faire dans la brasserie, et s'il savait pourquoi Godfrey avait été renvoyé; mais nous n'étions pas seuls, et le courage me manqua. Il me fallut faire un grand effort sur moi-même, quelque temps après, pour adresser une question bien simple à mon père, qui m'avait prise dans ses bras et me contemplait depuis quelques minutes avec une sorte de curiosité triste. Un visiteur qui venait justement de quitter le salon s'était extasié sur ma ressemblance avec Godfrey. — Papa, lui demandai-je, est-ce que mon frère ne reviendra *jamais?* — A l'instant même, son visage changea d'expression, et son accent avait une sorte de sécheresse quand il me répondit : — Vous savez, ma chère enfant, que quand on est sur mer, on n'est jamais certain de revenir.

— Il est donc en mer? repris-je avec un nouvel effort de bravoure.

— Pour le moment je ne sais. A coup sûr, il y sera d'ici à peu... Mais, chère enfant, je n'ai pas le temps de bavarder avec vous... La ferme réclame ma présence...

Je compris instinctivement, en le voyant s'éloigner à ces mots, qu'il ne fallait point essayer de reprendre cette conversation mal venue. Je me rappelais que l'année précédente, au dîner de Noël, on avait porté la santé de notre jeune marin, alors absent, et je me laissais aller à une vague espérance que ce jour-là, de manière ou d'autre, j'aurais de ses nouvelles; mais Noël vint, et le nom de mon frère ne fut pas prononcé, aucune allusion ne fut faite au vide qu'il laissait parmi nous. Et l'hiver passa, le printemps refleurit, chaque jour atténuant, sans le détruire, le souvenir de ces circonstances énigmatiques pour moi. Combinant les contes dont mon enfance était bercée, ceux que je lisais maintenant, et les querelles intérieures dont mon oreille avait perçu le retentissement lointain, je croyais

voir dans Godfrey un de ces malheureux jeunes princes que poursuit une implacable marâtre, et qu'elle perd dans l'esprit crédule du roi son époux. Au surplus, je le répète, chaque jour effaçait dans mon esprit mobile les vestiges du passé. Une impalpable poussière d'oubli les recouvrait d'heure en heure, et ils eussent peut-être tout à fait disparu sans quelques incidens fortuits qui de temps en temps venaient en raviver l'empreinte. Un jour, par exemple, pendant une absence que nos parens avaient faite, on m'emmena seule (ma sœur, d'une santé très délicate, était confinée dans la *nursery*) chez mistress Drake, la femme du jardinier. Ce fut l'occasion d'une sorte de petite fête, et après m'avoir offert toutes les friandises préparées pour moi, on me remit assez solennellement une magnifique poupée, avec deux costumes complets fabriqués par l'aînée des *misses* Drake. Ce jouet, nouveau pour moi, m'absorba bien vite, et les subalternes qui m'entouraient prirent sans doute au mot mes grands airs affairés, car ils cessèrent de s'occuper de moi, et bientôt, entraînés au courant de leurs commérages, parurent oublier que j'étais au milieu d'eux. Tout à coup le nom de Godfrey me fit dresser l'oreille; mais comme j'avais pu remarquer déjà que si j'avais l'air de prendre garde à ce qui se disait, la conversation cessait tout à coup ou tournait court, un instinct de diplomatie enfantine m'avertit qu'il fallait continuer de jouer dans mon coin, tout en écoutant les propos qui s'échangeaient en ce moment entre la femme de charge et ma fidèle Jane. — Je ne croirai jamais, disait celle-ci, qu'un jeune homme aussi franc, aussi loyal, ait fait un pareil mensonge.

— Pourtant, reprit mistress Gill, vous ne pensez pas qu'il ait pu voir ce qu'il a dit avoir vu?...

Ici mes projets de dissimulation s'envolèrent tout à coup. Je voyais qu'on accusait Godfrey de mensonge, et ceci révoltait mes sentimens les plus chers. Je courus à la bonne Gill, et avec un regard qui sembla la déconcerter, un accent d'autorité qui la prit au dépourvu : — Qu'est-ce que Godfrey disait avoir vu? lui demandai-je.

Sans prendre garde aux *chut* effarouchés de Jane, mistress Gill répondit étourdiment : — Il soutenait avoir vu M. Wyndham sortir de la brasserie pendant que nous étions tous à dîner. Évidemment cela ne pouvait être.

— M. Wyndham?... Eh bien! Godfrey disait la vérité. J'ai vu, moi aussi, M. Wyndham par la fenêtre de l'atelier... Oui, je l'ai vu sortir de la brasserie.

Ni l'une ni l'autre ne me répondit; mais Jane, à ces mots, devint pourpre, et mistress Gill me parut aussi fort déconcertée. Je m'étonnais, dans ma naïveté, qu'elles ne montrassent pas plus de joie en

apprenant qu'après tout Godfrey n'avait pas menti; mais cette découverte semblait au contraire leur faire peur, et cette peur, qui se peignait sur leurs traits, je la partageai moi-même quand toutes deux me recommandèrent à l'envi, dans leur langage le plus solennel, de ne jamais parler de tout ceci ni à maman ni à papa, et de ne jamais prononcer le nom de Godfrey ni de M. Wyndham. Il me semblait, à moi, indispensable de justifier mon frère, et j'insistais à ma manière pour rester libre de plaider sa cause; mais dans une allocution où elle réunit toutes les ressources de son éloquence, mistress Gill m'assura que Dieu ne m'aimerait plus, — qu'il me punirait même très sévèrement, — si je désobéissais aux personnes chargées de moi, et si je parlais de choses que je ne pouvais comprendre. Elle fit aussi une saisissante allusion à l'histoire du poirier, à la méfiance que ce premier mensonge avait laissée contre moi dans l'esprit de mon père. Ce dernier trait m'alla au cœur et dompta mes convictions rebelles, en me rappelant que la vérité avait ses dangers et pouvait couvrir de honte ceux qui la disent mal à propos. Je me laissai arracher la promesse qu'on me demandait, et, une fois faite, je devais y rester fidèle. Que de réflexions pourtant sur ces étranges et nouvelles idées, sur ces données contradictoires, sur cette complication incompréhensible du devoir de parler sans réticence qu'on m'avait enseigné jusque-là et du silence hypocrite qu'on exigeait maintenant de moi!

Mes parens revinrent cependant, et quelques jours après, un matin, je m'entendis appeler par mistress Gill dans le cabinet de mon père. Jamais je ne l'avais vu recevoir, dans cette pièce réservée à sa solitude, aucune des femmes attachées au service de la famille. Tous deux semblaient fort préoccupés, fort animés; mais je n'eus guère occasion de m'expliquer à quel sujet, car aux premières paroles de la femme de charge mon père l'interrompit brusquement :

— Tenez, disait-il, j'aime mieux en rester là... Cette enfant doit rester étrangère à tout ceci... Alswitha, descendez au jardin!...

Je sortis à l'instant même, et c'est tout au plus si j'entendis les premiers mots que mistress Gill prononça, la porte une fois refermée : — Comme vous voudrez, monsieur, mais je ne vous aurais parlé de rien si moi-même... Le reste de la phrase se perdit dans l'éloignement. L'idée me vint, à cette occasion, qu'il pouvait être question de Godfrey et de son prétendu mensonge; mais je ne m'y arrêtai guère, persuadée que mistress Gill n'avait pu aborder elle-même un sujet qu'elle m'avait interdit avec tant de pathétiques recommandations. Quelques semaines s'écoulèrent encore entre cette mystérieuse conférence et une journée fatale, dont quelques-uns des événemens me sont aussi présens, à l'heure où j'écris, que s'ils da-

taient de vingt-quatre heures, tandis que d'autres ne se retrouvent dans ma mémoire, voilés et confus, qu'à force de combinaisons et de conjectures. Je vais essayer de les retracer tels qu'ils me frappèrent.

Blendon-Hall, notre résidence patrimoniale, était une construction ancienne, aux murs épais, aux fenêtres profondes. La bibliothèque, souvent déserte, et pour laquelle, presque chaque jour, je quittais la *nursery*, où on aurait voulu me retenir auprès d'Emmeline, était une grande pièce longue, à l'extrémité de laquelle s'ouvrait une vaste embrasure, espèce d'alcôve en retrait, masquée par de grands rideaux de damas. C'était là que j'aimais surtout à m'aller tapir silencieusement pour y dévorer à mon aise quelques volumes pris parmi ceux qui encombraient les tables et les dressoirs sculptés de la sombre salle. Un énorme fauteuil aux armes de nos ancêtres les Lee, meuble héréditaire qu'on ne déplaçait jamais, adossé à cette baie, me dérobait absolument à la vue; je demeurais blottie derrière le meuble massif et les épais rideaux, et, à moins de m'y chercher expressément, ceux qui traversaient par hasard la bibliothèque ne pouvaient deviner ma présence.

C'est là que j'étais dans la matinée du 12 septembre 1835 (date fatale, apprise depuis lors, et trop bien gravée dans ma mémoire). J'y avais emporté un beau volume in-quarto, les *Border-Ballads* de Walter Scott, et je m'efforçais de comprendre cette mystérieuse légende intitulée *le Soir de la Saint-Jean*, lorsqu'un bruit de pas, — les pas d'un homme, — vint frapper mon oreille. Ce bruit venait de la petite antichambre qui précédait la bibliothèque. A travers le dossier à jour du fauteuil armorié, je regardai. C'était mon père. Il arrivait, le front soucieux, le regard sombre et fixe. Dans ses mains était un petit bureau, une écritoire plutôt, appartenant à ma mère. Il marcha droit à un grand secrétaire ou *cabinet* placé près des rideaux qui me cachaient à sa vue. En le voyant se disposer à ouvrir ce meuble, dont les panneaux, les tiroirs, les compartimens extérieurs richement incrustés, avaient toujours stimulé ma curiosité, je me glissai hors de ma cachette : — Vous allez donc enfermer là dedans la boîte à écrire de maman? demandai-je à mon père. Sans me répondre un seul mot, il posa l'écritoire sur un des rayons du cabinet et referma le meuble avec soin. Ce ne fut qu'après avoir remis la clé dans sa poche qu'il parut s'apercevoir de ma présence. Le regard profond qu'il arrêtait sur moi m'étonna par son expression inusitée. Il jeta ensuite un coup d'œil à la glace placée devant lui, puis un autre sur mon visage, et alors, m'enlevant de terre, il me tint un moment pressée contre sa poitrine. — Oui, dit-il enfin, et sa voix me sembla profondément altérée, oui, vous ressemblez à votre frère, et s'il y a un Lee ici-bas, c'est certes bien lui.

Ces paroles, dont je n'appréciais aucunement la portée, me rappelèrent seulement Godfrey et l'injustice qu'on lui avait faite. — Papa, m'écriai-je, Godfrey ne mentait pas l'autre fois...

— Non, reprit-il, et il m'attirait de nouveau vers lui... Je sais à présent, je sais trop bien que ce pauvre enfant n'a jamais rien dit qui ne fût vrai.

Après avoir articulé péniblement ces mots, dont l'accent étrange m'étonnait, il se leva pour quitter la chambre, et comme je voulais le suivre, il m'enjoignit presque rudement « de rester où j'étais. » Je retournai donc dans ma cachette, perdue en un trouble d'esprit qui ressemblait fort à de la stupéfaction. Ma pensée ne prêtait aucun sens défini à tout ce qui se passait devant moi; seulement j'éprouvais comme le pressentiment instinctif qui porte les animaux à se dérober quand l'orage menace. J'avais peur, et dès que j'eus entendu la porte du perron extérieur retomber derrière mon père, qui sortait du château, je songeai à me réfugier dans la *nursery*. Justement alors, dans la petite antichambre que j'avais à traverser, j'entendis un frôlement de robe, un léger bruit de pas, et la voix de ma mère, qui semblait parler presque bas à quelqu'un. On lui répondait sur le même ton; mais la voix était plus grave, et il me sembla reconnaître celle de M. Wyndham. De ce dialogue pressé, saccadé, nerveux, quelques mots m'arrivaient prononcés plus haut que les autres et plus nettement articulés. M. Wyndham (si tant est que ce fût lui) parlait « d'une chasse à laquelle il avait échappé... » Il avait « failli être pris... » J'aurais pu croire qu'il s'agissait d'une partie de cache-cache, n'était que les grandes personnes, je le savais, ne jouent pas ainsi.

— Tout cela ne serait rien si vous vouliez, ajoutait-il... — Et je ne pus me rendre compte de ce qu'il proposait, car le reste de la phrase m'échappa; mais il reprit bientôt : — Partir, partir!... il le faut à présent... — Emmenez-moi donc! disait ma mère. — Il me sembla qu'il refusait, qu'elle insistait... Elle parla de « lettres. »

— Où est-il à présent, et où sont-elles? demandait M. Wyndham.

Ma mère d'abord ne répondit pas. Sa poitrine haletante semblait lui refuser service. De ce qu'elle dit ensuite, je ne pus saisir que ceci : A son frère!

— Alors nous sommes perdus! reprit M. Wyndham avec l'accent du désespoir; puis, après un silence qui dura bien près d'une minute : — Quand est-il parti? De quel côté?

Dans la réponse de ma mère, je ne distinguai que deux mots : — ... La malle-poste,... par les bois!... — Un bruit se fit qui annonçait le départ de M. Wyndham. Ma mère le supplia une dernière fois de l'emmener. Je n'entendis pas la réponse. On ouvrit

doucement la porte de la petite antichambre, et quand elle eut été refermée, les sanglots étouffés de ma mère, les mots entrecoupés qui lui échappaient et dont je ne distinguais plus un seul, me firent deviner qu'elle était tombée sur le divan et cachait sa tête dans les coussins. Pourquoi tout ce désespoir? Papa était donc fâché contre elle? Comment M. Wyndham était-il mêlé à cette nouvelle crise, ainsi que jadis à celle qui avait amené le départ de Godfrey? J'avais lu dans les contes qu'il y avait des méchans, faisant le mal pour le mal, qui s'appliquaient à brouiller les enfans avec leurs parens. M. Wyndham était-il un de ces mauvais génies?... Ne pouvant éclairer mes doutes à ce sujet, j'en revins bientôt à chercher un moyen de regagner, sans être vue, l'escalier de la *nursery*. Un instinct secret me faisait comprendre que, trouvée où j'étais, je serais infailliblement grondée et punie. Nulle autre issue cependant que l'antichambre où ma mère, maintenant debout, se promenait à grands pas. Mes yeux, restés sur le livre entr'ouvert, s'arrêtèrent sur une strophe que j'avais déjà commencée. Le récit poétique entraîna peu à peu mon esprit mobile, et sans me rendre bien compte de cette distraction inattendue, je me remis à lire les aventures du baron de Smailholm et de sa noble dame. Pourtant je ne lisais pour ainsi dire qu'à moitié, guettant du regard et de la pensée la première occasion de fuite que le hasard viendrait m'offrir. Un coup de feu vint brusquement interrompre ma lecture, et dans mon premier soubresaut, le livre placé sur mes genoux glissa par terre à grand bruit. Je me crus découverte, et j'eus grand'peur; mais ma mère, qui, ce me semblait, n'avait pu manquer d'entendre la chute de l'*in-quarto* sur le parquet sonore, avait couru, au lieu de venir à moi, vers la fenêtre opposée. Là elle ne vit probablement rien qui lui expliquât la détonation dont elle s'était émue, car elle reprit sa morne promenade, et moi ma lecture incomplète et troublée, jusqu'au moment où Wilkins entra d'un air effaré. Ma première idée fut qu'elle me cherchait et qu'on ne s'expliquait pas ma disparition; mais à la première question de ma mère, que parut inquiéter la physionomie bouleversée de sa femme de chambre, celle-ci répondit à voix basse, et ma mère à l'instant même poussa un cri aigu que j'entends encore. Ce cri m'arracha comme malgré moi de ma cachette, et Wilkins, que j'interrogeais du regard, me répondit, consternée et tremblante : — Ah! miss Alswitha, un malheur,... un grand malheur!... Vous n'avez plus de père!...

Puis, tandis que, pétrifiée par ces paroles dont le sens exact m'échappait, je demeurais immobile, elle se tourna vers sa maîtresse, assise et la tête dans ses mains, et continuant, paraissait-il, le récit commencé à voix basse : — Le pistolet, disait-elle, a été trouvé à deux pas de là. C'est Robert qui l'a ramassé. Hutchins affirme que

c'est un de ceux que monsieur gardait, toujours chargés, sur un des rayons de son cabinet de travail... Pourquoi faut-il que personne ne l'ait vu au moment où il sortait?... Il devait nécessairement l'avoir dans les mains.

Tous ces détails ne m'éclairaient qu'à demi. Je ne comprenais pas bien, et je demandai : — Qui a tué papa?

— Personne, répondit Wilkins.

Décidément je ne savais plus que penser. Ma mère, qui jusque-là n'avait pas paru s'apercevoir de ma présence, me dit alors, à travers ses larmes, que mon père n'était plus dans son bon sens, qu'il n'avait pas su ce qu'il faisait, et qu'il s'était tué lui-même en se tirant un coup de pistolet. Elle ajouta (s'adressant alors à Wilkins) que depuis quelques jours elle avait remarqué un dérangement notable dans les facultés de son mari, que son humeur avait changé du tout au tout, et que le matin même elle avait pu constater les illusions chimériques auxquelles il était en proie.

Wilkins, pensant qu'elle désirait rester seule, voulut m'emmener; mais ma mère, avec une sorte de tressaillement douloureux, demanda qu'on me laissât auprès d'elle, ajoutant qu'on m'apporterait mon dîner. A grand'peine put-on me faire avaler quelques bouchées. Les regards que ma mère tenait arrêtés sur moi m'oppressaient le cœur et me glaçaient le sang. Il y eut un moment où le désordre de ses gestes, son agitation insensée, les frissons convulsifs qui passaient sur toute sa personne, mirent le comble à ma terreur. Je me glissai sous une table et me mis à pleurer. Alors elle m'appela de sa plus douce voix, — une voix dont elle n'usait guère en me parlant, — m'attira auprès d'elle, me dit que nous étions toutes deux bien à plaindre, qu'il fallait pourtant essayer de nous calmer, de nous consoler... En parlant ainsi, elle arrangeait les coussins du divan de manière à me faire une sorte de lit. Souvent je l'avais vue préparer ainsi le sommeil d'Emmeline. Je m'étendis donc sur ces coussins, et, lasse de pleurer, je m'endormis.

En m'éveillant, — bien tard dans l'après midi, — mon premier regard tomba sur ma mère. Elle me tournait le dos, et regardait dans la cheminée quelques papiers qui achevaient de se consumer. Le secrétaire d'écaille était ouvert, et l'écritoire dont j'ai parlé, — la même que j'avais vue, le matin même, dans la main de mon père, — était sur la table. Un des phénomènes de cette journée, c'est que mon esprit ne rattacha nullement ce fait des papiers brûlés au souvenir de ces lettres dont il avait été question à plusieurs reprises dans la conversation que j'avais écoutée. Il s'était écoulé bien des années depuis ce jour fatal, lorsque, mieux éclairée, j'ai pu saisir l'étroite corrélation de ces circonstances écrasantes.

En revanche, le spectacle que j'avais sous les yeux me donna

l'idée d'un départ que l'on préparait. De là au souvenir des paroles que ma mère avait prononcées, des prières qu'elle adressait à M. Wyndham pour qu'il l'emmenât avec lui, mon esprit ne fit pour ainsi dire qu'un seul bond, et avant d'avoir réfléchi à l'indiscrétion périlleuse dont j'allais me rendre coupable, je demandai à ma mère si *réellement* elle avait le projet de nous quitter.

Ma mère, qui ne me savait pas réveillée, tourna brusquement sur elle-même à cette apostrophe inattendue. — Vous quitter? reprit-elle... Et qui a pu vous mettre en tête que je voulusse vous quitter?

— Vous le disiez ce matin à M. Wyndham, repris-je dans mon effroyable naïveté.

Le front de ma mère se plissa; elle me jeta un regard que, plus âgée, j'aurais vu chargé de haine. — Vous êtes donc toujours une espionne? me dit-elle d'un ton sévère... J'aurai donc toujours à rougir de vos indiscrétions?... Vous vous cachez pour écouter ce que vous ne sauriez comprendre, ce qui n'est pas destiné à vos oreilles. Les enfans qui se conduisent ainsi n'arrivent qu'à se tromper et à tromper les autres... Voulez-vous savoir ce que je disais à M. Wyndham?... Je lui disais que, si votre père ne se rétablissait point, j'irais à Bransby, chez votre oncle, lui demander assistance. Maintenant c'est votre oncle qui viendra ici... Prenez garde, Alswitha, vous parlez trop, pour une personne qui entend si mal.

Ces reproches m'étaient doux, en ce qu'ils m'ôtaient la crainte d'être abandonnée comme ces pauvres enfans du bûcheron dont les contes m'avaient si souvent fait partager la détresse; mais le mot d'*espionne* m'avait frappée au cœur. J'aurais pu expliquer comment je n'avais mis aucune intention coupable à me dissimuler dans le petit refuge où étaient venues me chercher les paroles échangées entre ma mère et M. Wyndham; mais aurait-on voulu me croire? Pour toute excuse, je pleurai. Ma mère, au lieu d'insister alors sur ses reproches, me consola par quelques bonnes paroles. « Elle était certaine que je ne recommencerais plus. » Cette bonté inaccoutumée ajouta quelque chose à mon humiliation, et je me promis de ne répéter à personne ce qu'il pourrait m'arriver d'entendre çà et là. Ma mère me donna une nouvelle preuve d'affection en m'accordant l'honneur, jusqu'alors réservé à Emmeline, de passer la nuit dans son lit, et je me rappelle avec quel sentiment de vénération reconnaissante je pris place dans ce lit qui me semblait immense, sous ces rideaux dont la splendeur m'éblouissait. Je fus longtemps, bien longtemps à m'y endormir : j'entendis sonner les douze coups de minuit, l'œil encore fixé sur la porte lumineuse du boudoir où ma mère s'était retirée, et où elle veilla bien plus tard sans aucun doute.

II.

Le lendemain, les jours suivans, ma mère me garda auprès d'elle. Je ne la quittais plus ni jour ni nuit. Ma fidèle Jane Hickman était absente,—chez ses parens, disait-on. Personne devant moi ne faisait la moindre allusion ni à la mort de mon père, ni aux circonstances de cette mort. Tout naturellement je cessai peu à peu d'y songer. On parla bientôt de quitter Blendon-Hall. Cette belle résidence, avec les domaines y attachés, était devenue à terme viager la propriété de ma mère, et ne devait qu'après sa mort revenir à Godfrey. Or elle n'avait guère que neuf ans de plus que son beau-fils, ce qui ajournait presque indéfiniment l'entrée en possession de ce dernier. Ainsi l'avait réglé mon père par un testament dont la date remontait à six mois avant sa fin tragique. Il va sans le dire qu'à l'époque dont je parle, tous ces détails me restèrent absolument étrangers; je ne les connus que plus tard, et dans des temps où mon heureuse ignorance avait fait place à de pénibles retours, à d'amères incertitudes, parfois à de sinistres anxiétés.

J'ai dit qu'on parla de quitter Blendon-Hall quelques semaines après le 12 septembre. Nous partîmes en effet pour Boulogne avant la fin de l'automne. Jane Hickman était alors revenue auprès de nous. Une fois en France, ma mère cessa de s'occuper autant de moi et me garda moins assidûment auprès d'elle. Ses préférences pour Emmeline se montrèrent de nouveau. J'eus à peine le temps de réfléchir à ce changement dans ses dispositions, car on m'envoya presque aussitôt dans un pensionnat où j'allais, en qualité d'élève externe, commencer mon éducation. Entourée tout le jour de joyeuses petites camarades, fort occupée de mes études, traitée avec une bonté presque maternelle par l'excellente Mme Le Gallois, je n'étais à la maison que le soir. Emmeline et moi prenions le thé avec ma mère, qui vivait très strictement retirée et recevait à peine de temps en temps une ou deux visites. L'année se passa ainsi. Vers le mois de novembre, nous vîmes arriver une inconnue qu'on appelait mistress Stratton, et qui eut plusieurs entrevues avec ma mère; puis un beau jour ces dames partirent ensemble pour Paris, nous laissant sous la direction de Wilkins. Celle-ci nous informa, une semaine après, que ma mère allait épouser M. Wyndham.

Il me serait bien impossible, à cette distance, de démêler clairement les sentimens divers que cette nouvelle produisit alors en moi. En somme, ils se résumaient par un vif déplaisir, je dirais presque un amer chagrin. Je trouvais déjà presque révoltant qu'*un autre*,

quel qu'il fût, prît la place de mon père; mais que ce fût l'homme dont le nom était associé pour moi au souvenir du renvoi de Godfrey, aux lugubres émotions de cette journée où le chef de la famille avait disparu, ceci me paraissait aussi triste que surprenant. Peut-être mes pensées n'eussent-elles pas pris cette direction, peut-être eût-il été facile de leur en imprimer une autre sans la consternation visible où la nouvelle du mariage de ma mère parut jeter ma fidèle Jane : — Eh quoi! s'écria-t-elle hors de garde, quand Wilkins nous donna cette nouvelle, lui!... lui, à la place de notre pauvre monsieur!... Je ne puis m'y faire... Plaise à Dieu que rien de mal ne soit au fond de tout ceci!...

Un regard sévère de Wilkins et un geste rapide par lequel, à la dérobée, elle semblait avertir de ma présence l'indiscrète Jane, me donnèrent beaucoup à penser. On m'envoya étudier ma leçon à l'autre bout de la chambre, et les chuchotemens reprirent leur train comme jadis. Comme jadis aussi mon oreille, attentive malgré moi, surprenait çà et là des mots sans suite, mais qu'elle enregistrait avec une merveilleuse ténacité : — Quand je vous dis que je l'ai vu... midi... de la bibliothèque dans le cabinet de travail... Mon pauvre frère!... C'est un peu dur... Lui qui aurait passé dans le feu... Ah! si je savais où il peut être!...

Wilkins écoutait ces propos de Jane avec un solennel balancement de tête, et ses réponses semblaient être de graves conseils : — Prendre garde... calomnies... savoir se taire!... — Mais Jane parlait et pleurait de plus belle. Or je connaissais le frère de Jane. Il s'appelait Tom, et on n'en parlait pas avec une très haute considération. Je l'avais plus d'une fois entendu traiter de « mauvais sujet. » Pourquoi donc avait-il disparu? Pourquoi Jane le plaignait-elle? Quel rapport surtout pouvait exister entre les mésaventures de Tom Hickman et le parti pris par ma mère d'épouser M. Wyndham? Il y avait là de quoi forcer mon imagination à travailler sur nouveaux frais.

Je m'épuisai de plus belle en vains efforts devant ces énigmes insolubles; puis, comme tant d'autres fois, je cessai peu à peu d'y songer. Je n'y songeais plus le moins du monde lorsque ma mère, à présent mistress Wyndham, revint de Paris pour nous prendre à Boulogne et nous ramener à Londres. Son second mari l'accompagnait. Je ne l'avais pas revu depuis... depuis le 12 septembre de l'année précédente. On pourrait croire que j'éprouvai à son aspect quelque vive émotion; mais non : ce qui m'est resté de mes sensations lors de cette première entrevue avec M. Owen Wyndham ne va pas au-delà d'un certain malaise boudeur, un embarras compliqué de gaucherie. Il fit tout au monde pour me mettre à mon aise, et

serait peut-être parvenu à effacer ces impressions malencontreuses sans l'espèce de malveillance contrainte que je continuai à trouver dans les regards et parfois aussi dans les propos de ma fidèle Jane. Je ne sais si on s'en aperçut ou si elle ne put supporter, comme elle le disait, la vue du successeur de mon père; mais peu de mois après elle quitta la maison, sous prétexte de retourner auprès de sa mère malade, dont elle était la seule fille non mariée.

Une excellente *governess* vint la remplacer auprès de moi. Miss Sherer avait dix-huit ans à peine; mais, ayant élevé ses petites sœurs, et habituée ainsi au caractère des enfans, elle ne se laissa point rebuter par la froideur de mes manières et la sécheresse, le manque d'amabilité qu'on me reprochait volontiers. Ces défauts venaient, je crois, de l'indifférence qu'on m'avait toujours témoignée, de la préférence qu'on accordait trop ouvertement à Emmeline : non que je fusse, Dieu merci, jalouse de cette chère enfant; mais je me repliais en moi-même, ne trouvant, depuis la mort de mon père, aucun accueil à mes épanchemens de cœur. Miss Sherer parvint peu à peu à m'inspirer une entière confiance, et je pris l'habitude de penser tout haut devant elle, à une seule exception près. Un indéfinissable instinct m'empêcha de jamais communiquer à cette chère *governess* le souvenir confus de certains événemens et les réflexions, plus incohérentes encore, que ce souvenir me suggérait parfois. En revanche, je lui parlais librement de mon frère Godfrey, auquel je gardais, à travers tout, une place à part dans ma reconnaissance et ma tendresse. Je me le rappelais si bon pour moi! Sa destinée *sur mer* préoccupait si vivement mon imagination! J'aurais tant voulu avoir quelquefois de ses nouvelles! L'idée m'était bien venue d'en demander à un cousin de mon père, M. Halsey, qui était en même temps le tuteur de mon frère et le nôtre, à Emmeline et à moi; mais ses visites, imperturbablement régulières et toujours empreintes d'un certain formalisme raide et guindé, n'avaient jamais lieu sans que ma mère fût présente. Nous arrivions alors, ma sœur et moi, comme des soldats à l'inspection. Il nous adressait un petit nombre de questions, presque toujours les mêmes, et nous nous retirions au bout de quelques minutes, non sans de profondes révérences. Le moyen de questionner un aussi grave personnage?

Je me rappelle encore qu'à une de ces visites-revues, — j'avais alors neuf ou dix ans, — M. Halsey, ce jour-là un peu moins réservé qu'à l'ordinaire, après avoir dit à ma mère que mon régime paraissait me convenir, ajouta que je deviendrais certainement une belle personne, si jamais mon teint finissait par s'animer un peu.

— Oui,... *si!* dit ma mère avec une emphase passablement dédaigneuse.

— Si... et même *sinon*, reprit mon tuteur... De la tête aux pieds, c'est une vraie Lee.

— Oh! pour cela, pas le moindre doute! reprit ma mère d'un ton très sec.

— Elle n'a donc rien de mieux à faire qu'à persévérer dans cette voie, reprit M. Halsey en posant un baiser sur mon front; puis, sans embrasser Emmeline, il prit poliment congé de ma mère.

Ce dialogue me resta dans la tête. J'étais enchantée de me savoir « une vraie Lee de la tête aux pieds. » Et pourtant j'ignorais encore quel type d'austère beauté passait pour être le partage héréditaire de cette race vouée au malheur; mais ressembler à mon père, ressembler à Godfrey me semblait si bon,... d'autant que si jamais ce cher frère venait à me rencontrer par hasard en pays étranger, en mer, je ne savais où, il ne pourrait manquer, averti par cette ressemblance, de me reconnaître et de me sauter au cou.

N'oublions pas un autre incident qui se rattache à cette visite de M. Halsey. M. Wyndham venant à rentrer peu après la sortie de mon tuteur, ma mère, qui avait peut-être surpris un éclair d'orgueil dans mes yeux, lui adressa une remarque ironique sur le « bon goût de ce brave homme, qui trouvait Alswitha si belle!... » M. Wyndham, qui ne comprit pas l'allusion, ne répondit rien; mais j'avais, moi, parfaitement saisi la portée du sarcasme maternel, et, animée comme je l'étais en ce moment, il me parut bien de ne pas me laisser fouler aux pieds sans répondre. Je ne voulais pas d'ailleurs que mes parens se méprissent sur le vrai sens du plaisir que mes regards avaient trahi. Je m'avançai donc gravement devant la causeuse où ils étaient assis, et une fois là : — Maman, dis-je avec un accent assez marqué, je sais qu'Emmeline est jolie et que je ne le suis point... Je suis pourtant charmée de ressembler à Godfrey.

Je me sentais rougir en parlant ainsi, surprise moi-même de ma vaillance, et je m'attendais à une vive rebuffade; mais pas un mot de reproche ne sortit des lèvres de ma mère, et quant à M. Wyndham, il me regardait d'un air non moins effaré que si une des chaises, une des tables de l'appartement eût tout à coup pris la parole pour l'apostropher. Il se leva l'instant d'après, et alla s'accouder à la fenêtre ouverte : — Est-ce miss Sherer, me demanda alors ma mère presque à voix basse, est-ce miss Sherer qui vous entretient de votre frère?... Et comme elle vit à mon étonnement que sa conjecture n'avait rien de fondé... — C'est bien, c'est bien, dit-elle sans me laisser le temps de répondre... Allez retrouver votre gouvernante.

Les deux journées suivantes n'eurent rien de remarquable; mais le troisième jour le facteur fit grand bruit, à la porte, « d'une lettre

reçue pour miss Lee. » C'était la première fois de ma vie que m'arrivait pareille aventure, et j'en tremblais si fort de plaisir et de curiosité qu'à peine pus-je rompre l'enveloppe. L'écriture, grossie à dessein, était assez lisible pour qu'avec un peu d'aide il me fût possible de la déchiffrer. Voici ce que je lus :

« Chère petite *Swithy*, notre tuteur et mes cousines me disent que vous êtes une jeune personne accomplie. Je veux m'en assurer en vous écrivant, à présent que vous savez lire, pour vous inviter à venir dîner jeudi prochain chez mistress Halsey; vous y trouverez d'aimables cousines et votre frère bien affectionné,

« GODFREY LEE. »

Une lettre de Godfrey! Godfrey en Angleterre! Je n'en pouvais croire même ce billet que mes mains ne voulaient plus lâcher : — Est-ce possible, demandais-je à miss Sherer... Vous en doutiez-vous?

— Très possible, et je le savais, me répondit-elle.

— Et ma mère?...

— Votre mère le savait aussi; mais elle ne voulait pas qu'on vous en parlât... de peur de vous trop exciter...

Conseillée par mon aimable *governess*, je portai immédiatement à ma mère la lettre que je venais de recevoir, en lui demandant si elle autorisait ma visite aux Halsey; mais à peine avais-je nommé Godfrey, qu'une vive colère anima son visage. — Si votre frère veut vous voir, s'écria-t-elle, qui l'empêche de venir ici? Me croit-on disposée à vous envoyer chez des gens qui affectent de méconnaître votre mère?...

Je ne comprenais point; mais j'étais bouleversée, et les yeux pleins de larmes, j'attendais une réponse plus catégorique. — Dois-je répondre que je n'irai pas? demandai-je enfin quand ma gorge, qui s'était serrée, me permit d'articuler quelques mots.

— Vous n'avez rien à répondre, reprit ma mère... J'écrirai moi-même à mistress Halsey.

Mon chagrin était grand, on peut le penser. Comment ferais-je savoir à Godfrey tous mes regrets? N'allait-il pas croire que je ne l'aimais plus, que je l'avais oublié? Miss Sherer me consolait de son mieux, et me promettait de faire savoir aux *misses* Halsey, dont elle connaissait l'institutrice, combien il m'était dur de refuser l'invitation transmise par mon frère; mais le ciel me prit en pitié. J'appris le lendemain qu'un billet de mistress Halsey, arrivé à ma mère, avait changé la face des choses. Cette dame (qui par parenthèse ne venait chez ma mère que deux fois dans le cours de chaque saison, et ne nous amenait jamais ses filles), cette dame, dis-je, en insis-

tant poliment pour qu'on revînt sur la décision prise, comprenait cette fois Emmeline et miss Sherer dans l'invitation qui primitivement était adressée à moi seule. Ceci avait levé toutes les difficultés en écartant le motif mis en avant dans le billet de ma mère. De plus j'avais autrefois entendu M. Wyndham dire à sa femme « qu'il ne fallait point se mettre mal avec les Halsey, » et il me sembla que cette considération n'était pas absolument étrangère au changement qui s'opérait dans les résolutions de ma mère. Du reste, au jour marqué pour notre visite, Emmeline se trouva, dès le matin, prise d'un léger mal de gorge, et il n'était pas besoin d'un plus puissant motif pour que, délicate comme on la savait, elle fût dispensée de venir avec miss Sherer et moi. Je n'oserais même affirmer que son indisposition n'ait pas été une « affaire d'étiquette, » ma mère ayant dû être blessée de la différence qu'on mettait entre ma sœur et moi.

Avec quel plaisir je revis Godfrey, plus grand, plus brun que mes souvenirs ne me le représentaient! Il me combla de caresses, me mit à table auprès de lui, voulut me servir seul, et me raconta, comme autrefois, mille historiettes plus amusantes les unes que les autres. Tout à coup, au milieu du repas, son regard s'arrêtant sur le portrait de la mère de mon tuteur (mistress Alswitha Halsey, née Lee): — Mais voyez donc, s'écria-t-il, voyez comme elle ressemble à sa grand'tante!... Et chacun alors de se récrier. Moi cependant, je cherchais comment je pouvais ressembler à une grande femme vêtue de brocart et de dentelles, le chignon poudré, la poitrine fort découverte, et dont la physionomie sévère, l'attitude majestueuse, les yeux noirs, le front imposant, me donnaient presque le frisson.

Au sortir de table, Godfrey, plaisantant toujours, se plaignit de ne pouvoir m'emporter comme autrefois sur ses épaules : — En revanche, ajouta-t-il, je puis comme alors vous montrer ma chambrette. Venez donc, *Swithy!*... Et déjà, le bras passé autour de ma taille, il se mettait en devoir de m'emmener; mais miss Sherer, évidemment fort embarrassée de sa consigne, se rapprocha de nous pour annoncer à mon frère qu'elle avait promis de ne pas me perdre de vue un seul moment. C'était la condition expresse du consentement que ma mère avait donné. Aussitôt un nuage noir passa sur le front de mon frère. Il referma la porte déjà entr'ouverte, et, laissant aller ma main : — Cela *leur* ressemble bien! s'écria-t-il; mais aussitôt, prenant le dessus et s'adressant à miss Sherer dans les termes les plus polis, il la remercia d'avoir accepté les conditions, n'importe lesquelles, qui pouvaient le réunir un moment à sa sœur chérie... Quant à la consigne, ajouta-t-il, je sais ce que c'est, et vous avez toute raison d'y obéir... Maintenant j'estime que nous

pouvons bien, sous vos yeux, Alswitha et moi, échanger quelques mots en particulier?... Miss Sherer parut de cet avis, car elle s'écarta tout aussitôt; puis, m'emmenant dans une embrasure de croisée : — Mon enfant, me dit-il avec un sérieux qui m'étonna, comment êtes-vous traitée?... Dites-le-moi sans réserve!... J'entonnai aussitôt les louanges de miss Sherer, mais il m'interrompit : — Miss Sherer, à la bonne heure. Aimez-la, puisqu'elle vous aime... Mais les autres?... Je répondis, non sans quelque hésitation, que ma mère était pour moi ce qu'elle avait toujours été,... que je voyais rarement M. Wyndham, autrement qu'au dessert, quand on nous amenait, Emmeline et moi, de la *nursery*, et encore ne dînait-il guère à la maison... — Oui-da, dit Godfrey, fronçant encore le sourcil,... c'est bien ce qu'on m'a déjà raconté... Voyant à ces mots que je levais sur lui des yeux étonnés, il reprit ensuite avec plus de calme et un accent plus affectueux : — Jusqu'à présent, grâce à miss Sherer, tout me paraît aller assez bien... Je n'ai donc qu'à vous recommander d'être bien sage et de bien travailler jusqu'à mon premier retour à terre... Et... si je ne revenais pas... ou si, d'ici à une dizaine d'années, nous ne pouvions nous revoir,... rappelez-vous, quoi qu'il arrive, que vous ne devez jamais,... jamais, entendez-vous bien,... accepter pour mari un des parens de cet homme,... un Wyndham quelconque, frère, neveu, cousin, peu importe... Ils feront d'Emmeline ce qu'ils voudront... C'est leur affaire, elle leur ressemble tant... Mais la fille de mon père, l'héritage de mon père ne doivent, à aucun prix, tomber dans les mains d'aucun de ces misérables mendians. Rappelez-vous bien, *Swithy*, que si vous épousez un Wyndham, *vous ne serez plus ma sœur*.

— Jamais, frère, jamais! je m'y engage! m'écriai-je avec un véritable enthousiasme. J'étais fière en effet de donner ainsi des droits sur moi au seul être qui jusqu'alors m'eût témoigné une affection sincère et durable, à celui que j'aimais le mieux au monde. Il me paya de ma docilité passionnée par un tendre baiser, et la tête appuyée sur son épaule, j'allais, je crois, me laisser aller à le questionner sur les causes de notre séparation, lorsqu'une voiture s'arrêta devant la porte. Il la reconnut, et avec un tressaillement douloureux quitta la fenêtre où nous étions assis. Un instant après, on annonçait que « mistress Wyndham attendait en bas miss Sherer et miss Lee. »

En me dégageant de la dernière étreinte dans laquelle Godfrey m'avait tenue embrassée, j'entendis à mon oreille ces mots prononcés tout bas, mais avec une rare énergie : « Songez à votre promesse! » J'avais grand'peur que ma mère ne me questionnât sur ce qui venait de se passer; mais de toute la promenade elle n'ou-

vrit pas la bouche, et ne me reparla jamais de ma visite chez les Halsey.

Dans l'ordre de mes souvenirs, c'est la mort de notre pauvre petite Emmeline qui doit ici trouver place. J'aimais cette préférée; sa douceur, sa grâce, l'expression résignée de sa physionomie souffrante, m'attachaient à ma petite sœur. Jamais la jalousie n'avait altéré mon affection pour elle. Il me semblait très juste et tout naturel qu'on l'aimât mieux, puisqu'elle était plus aimable. Même quand on ne me les reprochait pas directement, je ne me dissimulais aucun de mes défauts. Je savais au fond de mon cœur une secrète amertume qui m'aliénait bien des sympathies; je savais que mes manières réservées, mes habitudes silencieuses et ce qu'on appelait « ma physionomie fatale » gênaient et déconcertaient le bon vouloir de ceux qui m'entouraient. Ceux qui semblaient devoir me connaître le mieux, — ils ne me connaissaient guère, — m'accusaient parfois de fierté, de dureté. Je n'étais pourtant ni hautaine ni insensible; mais j'étais marquée à un certain sceau, et, je le crois maintenant, condamnée à une certaine mission dont je portais pour ainsi dire les insignes.

Ma mère, à moitié folle de désespoir, fut vivement émue de la douleur que je manifestais et sur la sincérité de laquelle on ne pouvait concevoir aucun doute. Je me rappelle qu'un soir, me voyant occupée à réunir les « reliques » de notre chère envolée, les jouets qu'elle avait aimés, les modestes bijoux dont elle s'était parée avec le plus de plaisir, ma mère m'attira presque violemment sur son cœur : — Alswitha, disait-elle, vous êtes désormais mon seul enfant! — Ces simples paroles touchèrent en moi quelques-unes des fibres les plus intimes. Il semblait qu'un flot tiède vînt détendre la rigidité glacée d'un cadavre perdu sous la neige. Un moment de plus laissées à nous-mêmes, nous pouvions, qui sait? changer le terrible destin qui nous a été fait à l'une et à l'autre. Malheureusement notre mauvais génie nous apparut sous les traits de M. Wyndham. Il était sur le seuil de son cabinet, pâle, troublé, mécontent : — Louisa, dit-il avec autorité, vous vous faites mal en vous abandonnant ainsi à votre chagrin, vous faites mal à cette enfant en exigeant d'elle ces témoignages exagérés d'une sympathie qui n'est point de son âge. — Il n'en fallut pas plus. Habituée à trembler sous ce regard impérieux, ma mère ouvrit ses bras, qui s'étaient convulsivement refermés sur moi, elle se dégagea des miens, elle me repoussa presque,... et tout fut dit.

Tout fut dit!... Oh! non pas. Cette intervention sacrilége d'un étranger entre une mère et sa fille m'avait blessée plus profondément que je n'aurais cru pouvoir l'être. Mon ancienne aversion pour

M. Wyndham, — atténuée par le temps, adoucie par les manières affectueuses qu'il prenait souvent vis-à-vis de moi, — se réveilla tout à coup, plus âpre que jamais. Je m'étais fait violence pour ne pas répondre aux paroles qu'il avait prononcées, une violence telle que, rentrée dans ma chambre, où malheureusement je ne trouvai point miss Sherer, momentanément absente, je me laissai tomber sur le parquet, et là, comme anéantie, ne voulant, ne pouvant me relever, je demeurai en proie à l'obsession tumultueuse de mes pensées. D'ordinaire j'écartais par scrupule, et comme des inspirations du mauvais esprit, celles qui me rappelaient la dernière année de notre séjour à Blendon-Hall. Ce soir-là, je les appelai au contraire avec une sorte de farouche curiosité. Je leur demandai tout ce qu'elles pouvaient me fournir pour justifier la haine que cet homme m'inspirait. Je voulus comparer, combiner mes souvenirs, rapprocher le passé du présent, les éclairer l'un par l'autre; je m'adressai délibérément des questions qui, dans tout autre moment, m'eussent épouvantée et m'eussent fait horreur... Bientôt je me relevai, prise de frissons. Je m'agenouillai, je demandai pardon au ciel de ces odieux soupçons que je n'avais pas su repousser; mais cette prière ne pouvait être exaucée, partant d'un cœur encore rebelle. Tout en murmurant les pieuses formules, je revoyais la furtive allure de cet homme, se glissant comme un voleur dans nos cours désertes... Je me rappelais les paroles que, le jour même où il allait être frappé, j'avais recueillies sur les lèvres de mon père, et par lesquelles il reconnaissait la vérité de « ce qu'avait dit Godfrey. » Je me rappelais surtout qu'à cette fatale date du 12 septembre, l'homme devenu depuis le mari de ma mère était là, chez nous, auprès d'elle, et qu'elle le suppliait de l'emmener avec lui. Et les lettres! et ces lambeaux de phrases d'où j'avais pu conclure que Jane, elle aussi, avait vu ce jour-là M. Wyndham! Tout cela se liait, s'enchaînait, et de là se dégageait cette conclusion désespérante que si mon père s'était donné la mort, c'était la trahison de son hôte, de son ami, qui l'avait poussé au désespoir. Amenée à cette supposition, qu'une preuve de plus pouvait changer en certitude, j'éprouvai comme une âpre soif, comme un immense besoin de vengeance, et au lieu de prier pour que la tentation s'écartât de moi, je demandai à Dieu comme une grâce qu'il fît de moi l'instrument de sa justice. Pour ce vœu impie, un châtiment m'était dû, et, comme tant d'autres, j'ai été punie d'avoir recherché la science du mal par cela même que je l'ai acquise.

Qu'on ne s'étonne pas outre mesure de cette exaltation précoce, de ces fièvres de cerveau, étrangères, dira-t-on, à un enfant. Le vautour de Prométhée a fait des victimes de tout âge. Le fantôme du crime a hanté plus d'un cœur innocent. Dans la solitude qui long-

temps avait été mon lot, dans ces longues journées de loisir que remplissaient mille lectures de hasard, j'avais vieilli plus vite que de raison. Ce qui est d'ailleurs ne s'explique pas, mais se raconte.

On s'abuserait au reste, si on croyait qu'une exaltation semblable engendre chez un enfant, comme chez une personne faite, des antipathies à jamais définies, une aversion irrévocable. Simple élan de l'imagination et du cœur, une heure a produit cette aversion, un jour la calme. Puis le temps reprend son œuvre conciliatrice, et lentement, sûrement, use cette efflorescence volcanique comme la source naissante, goutte à goutte, use les aspérités du granit. Je n'oserais affirmer qu'une maladie assez grave, qui suivit de près cet ébranlement de tout mon être moral, doive lui être attribuée, au moins exclusivement. Cette maladie décida ma mère à me faire passer un an à l'étranger. M. Halsey, à qui elle communiqua cette détermination, y donna son plein consentement. Dans la visite qu'il nous fit en cette circonstance, répondant à une question que j'osai lui adresser, quoique ma mère fût présente, il m'apprit que Godfrey naviguait dans la Méditerranée, et passerait probablement l'hiver à Naples. Je croyais qu'on me ferait visiter Paris, la Suisse et l'Italie, où mes parens se proposaient de voyager, et je me félicitais intérieurement de la chance que j'aurais de rencontrer encore une fois mon frère; mais nous partîmes sans miss Sherer, ce qui n'était pas de bon augure, et, une fois à Boulogne, M. Wyndham me notifia que je passerais toute mon année dans ce pensionnat où j'avais commencé mon éducation. Mme Le Gallois accueillit admirablement bien son ancienne élève. Sa fille Eugénie, que je retrouvai tout à fait grande personne, après l'avoir laissée presque enfant, me prit sous sa protection spéciale, et nous devînmes d'autant plus vite « bonnes amies, » que si j'étais prématurément grave et réfléchie, Eugénie avait, elle, conservé la légèreté, l'insouciance, qui auraient dû, en bonne règle, être miennes. Ce contraste, inattendu et piquant pour les étrangers, rendait nos relations tout à fait agréables. Ma raison précoce, qui l'eût peut-être effarouchée sans cela, se trouvait compensée, comme condition de supériorité, par l'ascendant que son âge lui donnait sur moi. Sa gaieté me faisait prendre en patience l'autorité qu'elle exerçait, et sa grâce détendait pour ainsi dire ma raideur, ma réserve, toujours armées en guerre. Je pris un véritable goût et une affection sincère pour l'aimable Française, et quand je sus que mes parens allaient venir me chercher, l'année écoulée, pour me ramener en Angleterre, je sollicitai d'eux, — ces requêtes étaient bien rares de ma part, — qu'ils voulussent bien emmener Eugénie, et la garder chez eux jusqu'au moment où elle entrerait comme institutrice dans une famille de notre connaissance, qui l'avait retenue d'avance

pour le printemps suivant. M. Wyndham s'empressa de m'accorder la faveur que je réclamais ainsi, et ma mère prit grand soin de faire valoir la complaisance de son mari. Par le fait, à mesure que je grandissais, je le trouvais de plus en plus disposé à m'être agréable, autant du moins que le lui permettaient son humeur un peu sombre et ses habitudes fort peu casanières; mais bien que parfois, touchée de ses bons procédés, je me surprisse à m'accuser d'être injuste à son égard, la même barrière invisible, les impressions, les souvenirs, les doutes du passé, s'élevait toujours entre Owen Wyndham et moi.

J'avais, pendant mon séjour à Boulogne, reçu de Godfrey une lettre qui m'avait étonnée. En l'écrivant sous le coup de préoccupations dont je n'avais pas encore le secret, il semblait avoir oublié ce que notre dernière entrevue avait eu de particulièrement intime et les graves sujets dont il m'avait entretenu : quelques mots à peine sur moi, sur la situation où il m'avait laissée; de grands détails, en revanche, sur la famille « tout à fait charmante » du beau-frère de son ancien capitaine, M. Stanhope. Je ne sais quel instinct féminin me fit pressentir que, dans cette charmante famille, il devait y avoir une jeune fille dont ce cher frère était épris, et je ne me trompais point. La réponse que je me hâtai de lui adresser contenait-elle quelque allusion à cette conjecture peut-être indiscrète? Je ne saurais le dire aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que la correspondance en resta là pendant des mois. Ce fut seulement vers la fin de l'hiver, après notre retour en Angleterre, qu'une autre lettre vint m'apprendre le mariage de Godfrey. Il épousait, me disait-il en termes assez concis, et dans un style moins animé, moins joyeux que l'occasion ne semblait le comporter, « la seconde fille du général Murray, de Heatherbank. » S'il ne m'avait pas répondu plus tôt, il en rejetait la faute sur les ennuis, les tracas, les inquiétudes, qui l'avaient absorbé durant ces derniers mois. « Maintenant qu'il était marié, maintenant que, dans un avenir plus ou moins éloigné, il se flattait d'avoir un intérieur bien à lui, il espérait qu'il pourrait quelque jour m'appeler auprès de lui et me présenter à ma belle-sœur, toute disposée à m'aimer comme il m'aimait lui-même. » Cette lettre, qui ne m'annonçait aucun malheur, m'arracha cependant un éclat de larmes dont Eugénie fut presque effrayée. — Qu'avez-vous? me disait-elle. Votre frère fait donc un très mauvais mariage?

— Comment voulez-vous que je le sache? lui répondais-je... Ce qui est clair, c'est que sa lettre n'est pas celle d'un homme qui se sent heureux et confiant dans l'avenir... Il n'épouse pas évidemment celle qu'il aimait!

Cette fois encore mes pressentimens disaient vrai. La jeune personne à laquelle sa première lettre faisait une lointaine allusion était

miss Lilian Annesley, la nièce du capitaine Stanhope, sous les ordres duquel Godfrey venait de servir. Cette belle et coquette personne, après l'avoir bercé des plus flatteuses espérances, lui avait préféré un prétendant plus riche et qui en outre l'entraînait avec lui dans la plus haute sphère de l'aristocratie. A peine fut-elle devenue lady Southborough, que Godfrey, blessé à la fois dans ses plus chers sentimens et dans son orgueil viril, s'était fait un point d'honneur de se marier, lui aussi, sans délai. Je n'appris tous ces détails que bien plus tard : à l'époque dont je parle, le nom de Godfrey n'était jamais prononcé en ma présence.

Mes relations avec Eugénie Le Gallois ne furent point rompues par son entrée chez lady Dashwood. Elle passait volontiers auprès de moi les rares journées dont ses assujettissantes fonctions lui laissaient le libre emploi. Je dus à sa pénétration et à son franc parler étourdi de saisir, dans la situation qui m'était faite, des nuances que mon ignorance du monde n'eût pas aisément découvertes. Miss Sherer ne croyait pas devoir se permettre devant moi une seule remarque dont mes parens eussent pu lui demander compte; mais Eugénie s'étonnait tout haut de l'isolement où nous vivions. — Riches comme vous êtes, ne voir personne, quelle étrange anomalie! — Puis elle me fit remarquer que des nombreux parens de M. Owen Wyndham, aucun n'était en rapports suivis avec lui. Une lettre qui nous annonça inopinément la mort du colonel Wyndham (le père du second mari de ma mère) donna peu de temps après à cette observation un relief tout particulier. Je ne m'étais jamais douté jusque-là que le colonel Wyndham fût encore au monde. Je m'informai de la mère de M. Wyndham, que je n'avais jamais vue : on me répondit que sa déplorable santé l'empêchait de quitter la campagne; à la bonne heure, mais pourquoi son fils ne l'allait-il jamais voir? Il avait des frères, comment ne les connaissais-je que par ouï-dire? Il avait plusieurs sœurs mariées. Pas une n'était venue visiter ma mère. Ma mère elle-même avait encore un de ses frères, M. Haworth. Nous le recevions quelquefois à dîner, mais (Eugénie m'y fit prendre garde) mistress Haworth paraissait à peine une ou deux fois l'an chez sa belle-sœur. — Vous êtes donc des loups, vous autres Anglais? me disait, en me témoignant sa surprise, ma spirituelle et naïve amie.

Je m'étonnais aussi, avertie maintenant; mais comme mes goûts n'avaient rien de très mondain, je ne m'affligeais guère. Contre les idées un peu sombres qui de temps en temps troublaient malgré moi la sérénité de ma jeunesse, la lecture et l'étude étaient mes meilleures ressources. J'aimais les occupations sédentaires, les travaux qui tiennent le corps immobile et l'esprit absorbé. Je dessinais

beaucoup, je lisais encore davantage. Le français m'étant devenu familier, je m'adonnai à l'étude d'autres langues et d'autres littératures. Bref je tournais, je pense, au *bas bleu*, et peut-être ma santé souffrait-elle de tant d'application, car un jour (je venais, je crois, d'avoir quatorze ans) : — Alswitha, mon enfant, me dit ma mère, voudriez-vous monter à cheval?... M. Wyndham vous mènerait quelquefois au parc dans l'après-midi... — La tentation était puissante. Que de fois n'avais-je pas rêvé le joli costume des amazones et ne m'étais-je pas élancée au galop, à travers plaines et collines, sur les traces de la meute ardente, à la poursuite des daims et des renards! Mais, si j'acceptais, il fallait subir l'escorte d'Owen Wyndham, il fallait me montrer publiquement sous sa protection; il fallait lui être obligée du service qu'il me rendrait en m'accompagnant, et cela lorsque, au fond de mon cœur, je ne trouvais qu'une aversion soupçonneuse! N'y avait-il pas là quelque chose de bas et d'avilissant? Aussitôt que cette idée se fut offerte à moi, mon parti fut pris. Je répondis à ma mère que je n'avais aucune envie de monter à cheval tant que nous habiterions Londres.

— Cela signifie peut-être, reprit-elle amèrement, que vous ne voulez rien devoir à M. Wyndham?

— Je ne puis empêcher qu'on interprète ainsi ma décision, repris-je sans vouloir mentir à ma conscience.

M. Wyndham, le lendemain au déjeuner, m'exprima son regret du parti que je prenais. — Vous ne serez jamais plus jeune et par conséquent plus apte à goûter un plaisir de ce genre. Et je ne pense pas non plus, ajouta-t-il en me regardant de la tête aux pieds avec une expression qui de lui à moi était une vraie nouveauté, que vous ayez jamais plus de beauté à faire valoir... — Ce compliment à moitié ironique, et qui, venant de M. Wyndham, ne m'agréait guère, me prouva cependant que ma mère et lui avaient changé d'opinion sur mes avantages extérieurs. J'avais beaucoup grandi depuis mon dernier voyage en France; je n'entendais plus à chaque instant, comme autrefois, des allusions à « mon teint sans éclat, » à ma « pâleur de morte, » à mes « yeux de spectre, » et je commençais à penser (sans en tirer autrement vanité) que la chère Eugénie ne se laissait point trop aveugler par sa bonne amitié pour moi quand elle s'écriait en me prenant familièrement la tête entre les mains : — C'est singulier comme elle est quelquefois belle, cette Alswitha!... Par exemple, c'est un vrai masque tragique!

Pourquoi ne pas l'avouer? ces innocens hommages m'allaient au cœur. Où est la jeune fille dont ils ne caresseraient pas la vanité naissante? Je me sentais donc ébranlée dans mes goûts de solitude, et j'en vins à me demander bientôt si, comme toutes les autres

jeunes filles, on ne me conduirait pas un peu dans le monde. Or justement alors, vers la fin de la saison, la seule personne que ma mère vît un peu fréquemment, — mistress Stratton, dont j'ai raconté l'intervention dans le mariage de M. Wyndham, — annonça une soirée où je serais appelée à faire mes débuts. Aussitôt il ne fut plus question, entre miss Sherer, Eugénie et moi, que des préparatifs de cette solennité. La grande question de la toilette, le choix de la coiffure devinrent l'éternel sujet de nos délibérations. Jamais je n'avais vu Eugénie présider plus sérieusement à quoi que ce fût ici-bas. — Allez, allez, disait-elle, il n'y a pas à s'y tromper; si mistress Stratton, qui n'a pas de fille à marier, donne ainsi un grand bal sans qu'on puisse deviner pourquoi, c'est qu'il est question de vous... J'avais beau répondre en riant à la jeune folle qu'elle se laissait égarer par ses idées *à la française*. — Bon, reprenait-elle... qui vivra verra... En attendant, faites-vous belle et regardez bien autour de vous!

Un matin je la vis entrer dans ma chambre, étouffant à grand'-peine les éclats de rire qui lui montaient aux lèvres. — Eh bien! quand je vous le disais! s'écria-t-elle... C'est moi qui avais raison avec mes idées exotiques...

Plongée ce jour-là même dans un de ces accès de mélancolie qui trop fréquemment venaient attrister mes plus beaux jours, je ne comprenais rien à cette intempestive gaieté.

— Voyons, lui dis-je, pas de plaisanterie à contre-temps... Qu'avez-vous à rire ainsi, et que venez-vous m'apprendre?

— Peu de chose, reprit-elle en se calmant de son mieux. — Et quand elle fut assise à côté de moi, me couvant de ses malicieux regards : — On vous marie, ma chère!... L'entrevue aura lieu chez mistress Stratton, exactement comme je l'avais supposé.

Ma première pensée fut que la chère petite Française avait perdu la tête; la seconde, qu'on l'avait indignement mystifiée, ou qu'elle avait, dans sa très incomplète connaissance de notre langue, mal compris quelque propos tenu devant elle; mais, en la soumettant à un interrogatoire très précis, très détaillé, je pus me convaincre, à ma profonde stupéfaction, qu'Eugénie avait dit vrai. On voulait effectivement, au bal de mistress Stratton, me *montrer*, en vue d'un mariage projeté, à l'un des jeunes gens qui devaient s'y trouver, et ce jeune homme était justement... le frère cadet de M. Owen Windham... Tel était le secret qu'Eugénie venait de surprendre un quart d'heure auparavant chez ma mère, en écoutant une douzaine de phrases rapidement échangées entre celle-ci et mistress Stratton. Ni l'une ni l'autre de ces dames ne s'était méfiée de la jeune étrangère, qu'on supposait incapable d'entendre un mot de l'anglais *parlé*.

Je restai comme pétrifiée devant ce nouvel aspect de l'avenir qui se déroulait devant moi. Eugénie ne s'apercevait de rien et continuait à bavarder. Mon air sombre finit par l'avertir que ses plaisanteries n'avaient pas le moindre succès. Et quelle ne fut pas sa surprise quand elle m'entendit lui déclarer froidement que je ne paraîtrais pas au bal de mistress Stratton!... sa surprise et ses remords, pourrais-je ajouter, car « elle s'en voulait mortellement, disait-elle, d'avoir ainsi, par sa curiosité d'abord, ensuite par son indiscrétion, contrarié les projets formés pour mon bonheur!... » La généreuse enfant, je lui dois cette justice, ne songeait qu'à moi dans toutes ses doléances. Elle ne se disait pas que sa carrière serait probablement fort compromise, si l'on venait à savoir qu'elle était la cause de la détermination que j'avais prise *in petto*. Pourtant, quel que fût mon trouble d'esprit, je ne perdais pas ceci de vue et m'étais bien promis tout d'abord de lui garder le secret; mais j'avais compté sans ma mère, qui, lorsque je lui fis part de ma nouvelle résolution, voulut à toute force en connaître le vrai motif. Sa colère alors me convainquit qu'Eugénie avait parfaitement interprété l'entretien des deux amies. J'eus ensuite un rude assaut à soutenir; mais enfin ma mère vit qu'elle compromettrait vainement, à me vouloir contraindre, une autorité dont elle connaissait les bornes. — Soit donc, dit-elle, vous n'irez pas à ce bal; mais, permettez-moi de vous le dire, il est parfaitement présomptueux à vous de penser que le jeune homme dont on vous a fait peur se serait infailliblement épris de vous. Où puisez-vous la confiance d'être irrésistible?...

Telle n'était point ma pensée, mais je n'ignorais pas que la mort d'Emmeline, en doublant ma fortune à venir, avait fait de moi ce qu'on appelle « une héritière, » et les paroles de Godfrey retentissaient encore à mes oreilles. Il m'avait mis en garde contre tous les Wyndham, qualifiés par lui de « misérables mendians. » Je ne répétai certes pas ces expressions méprisantes; mais dans ma réponse à ma mère il perça probablement quelque chose du sentiment qui les avait dictées, car elle devint fort pâle, et, appelant M. Wyndham, lui dénonça ce qu'elle appelait « ma désobéissance. » La physionomie de son mari à ce moment prit une expression effrayante; mais sa voix resta parfaitement calme tandis qu'il m'engageait « à bien réfléchir, » ajoutant « qu'il ne pouvait permettre à ma mère de tolérer tous mes caprices, et que si je refusais de l'accompagner où elle me voulait conduire avec elle, je ne devais pas m'attendre à être menée où je voudrais aller. »

La portée de cette menace ne pouvait m'échapper. Il fallait ou subir la soirée chez mistress Stratton, ou reprendre la vie de recluse que je menais depuis trois ans. L'alternative était assez pénible. Je

n'hésitai pourtant pas. — J'accepte, dis-je, le châtiment qu'il vous plaît de m'annoncer; aucune réflexion ne saurait me faire changer d'avis. — Moi, répondit-il, je n'accepte pas le défi que vous semblez vouloir me jeter. — Le sinistre sourire qui accompagnait cette phrase ambiguë la commentait assez éloquemment; mais, loin que son regard fît baisser le mien, ce fut lui qui finit par détourner les yeux. Je m'étais quelquefois senti cette singulière puissance de déconcerter, de troubler l'homme devant qui tremblait ma mère, et je songeais alors à ce que cette petite folle d'Eugénie Le Gallois appelait mon « masque tragique. »

Miss Sherer et Eugénie, à qui je racontai ce qui s'était passé, s'accordèrent à désapprouver ma conduite, trop décidée, trop hardie pour une jeune fille. La seconde, désespérée, disait-elle, « d'avoir fait manquer mon mariage, » voulait aller se jeter aux pieds de M. et de mistress Wyndham. J'eus toutes les peines du monde à l'en empêcher. Miss Sherer trouvait que mon frère avait pris bien jeune une énorme responsabilité en enchaînant mon avenir à une promesse solennelle; mais je ne pouvais ni m'associer à ce blâme qui atteignait un frère chéri, ni même regretter le serment qu'il m'avait demandé.

III.

Les trois années qui suivirent, je ne puis mieux les définir que par quelques formules négatives. Je ne me mariai point, je n'aimai personne, je n'allai nulle part. Mon beau-père, sans aucune affectation de tyrannie systématique, m'éloignait de tous les plaisirs du monde. Ma mère avait ajouté mon nom à ses cartes. Je recevais tous les trois mois les quartiers d'une pension plus que suffisante à ma dépense personnelle. Enfin je n'avais vu paraître à l'horizon aucun neveu, aucun cousin dont le nom pût me porter ombrage. Le frère cadet auquel on m'avait fait l'honneur de penser pour moi connaissait-il les projets d'union qui nous concernaient tous les deux? Je l'ignorais absolument. Ce qui est certain, c'est que je n'entendais plus parler de lui, et que je ne le vis pas une seule fois, de près ni de loin.

Quand je me fus assurée du parti pris à mon égard, et lorsque je me vis, jusqu'à l'époque où la loi me donnerait la libre disposition de moi-même, soumise à une espèce de séquestre, il fallut bien chercher à me suffire. Miss Sherer me fut alors particulièrement précieuse, en développant, autant par son exemple que par ses leçons, mes goûts d'étude et ce qu'elle voulait bien appeler ma vocation d'artiste. Au risque d'encourir quelques railleries, je convien-

drai que je pris des leçons de latin, voire des leçons de grec. On avait aisément trouvé pour me les donner un bon vieux pédant dont le seul aspect justifiait la présence auprès d'une élève de mon sexe et de mon âge. Pour l'italien et le dessin, je travaillais avec miss Sherer et sous sa direction. Elle avait comme peintre un certain talent, et ce talent se développait depuis quelque temps de manière à m'étonner. Ma surprise cessa bientôt : elle me confia qu'elle était *engagée* à un jeune artiste dont la réputation alors naissante est maintenant consacrée. Elle n'eût pas mieux demandé que de me mettre à même de profiter comme elle de ses excellens conseils; mais un scrupule de délicatesse la retint toujours. Elle se contentait de lui soumettre de temps en temps mes travaux les moins imparfaits, qu'elle me rapportait revus et corrigés par ce jeune professeur, aujourd'hui devenu un maître. Une fois ou deux même, — à des jours marqués où nous étions bien assurées de ne pas le trouver chez lui, — nous allâmes ensemble visiter l'atelier d'Henri Wroughton, ce prétendu dont elle était si fière. Ce furent mes plus grandes audaces pendant les trois mémorables années dont je viens en quelques lignes de résumer les annales.

Je n'avais pas, à proprement parler, d'autre amie que cette chère *governess*, depuis qu'Eugénie s'était trouvée séparée de moi, plutôt par le froid accueil de mes parens que par les devoirs, très assujettissans d'ailleurs, qui lui étaient imposés chez lady Dashwood. On peut donc apprécier le chagrin avec lequel je voyais approcher le moment de notre séparation, et cependant je ne pouvais ni exiger ni attendre qu'elle ajournât pour moi la réalisation de ses plus chères espérances. La saison finissait; nous allions quitter Londres pour plusieurs mois; elle devait, avant l'époque fixée pour notre retour, devenir la femme d'Henri Wroughton. Les préparatifs de son entrée en ménage exigeaient sa présence à la ville : il était impossible de songer à l'emmener.

Je partis donc seule, c'est-à-dire avec M. et mistress Wyndham, pour une belle résidence dont les Stratton, voyageant à l'étranger, nous avaient cédé l'usage à un prix presque nominal, sous la seule condition d'y tolérer la présence de quelques ouvriers chargés d'y parachever la construction d'un pavillon récemment ajouté au château. Il était aussi convenu que nous donnerions l'hospitalité à un artiste chargé de décorer une salle de réception comprise dans le nouveau bâtiment. Mes parens, avant de souscrire à cette dernière clause, avaient voulu savoir de tout point à quoi elle les engageait. Ils étaient d'une extrême rigueur, je l'avais remarqué plus d'une fois, quand il s'agissait de laisser pénétrer chez eux, de mettre par conséquent en rapport avec moi, quiconque, par son âge ou sa posi-

tion, pouvait leur sembler « suspect; » mais toutes leurs objections tombèrent quand ils surent que l'artiste en question était justement le « prétendu » de miss Sherer. Pour moi, ce fut une vraie joie que l'espoir de lier connaissance avec M. Henri Wroughton. J'aurais voulu cependant qu'il trouvât chez nous sa fiancée, et j'écrivis à miss Sherer pour l'engager à venir nous voir à Bampton-Chase; mais elle s'était promis de passer auprès de ses parens, dont elle allait se séparer pour jamais, ses derniers jours de liberté. Elle résista donc à mes instances et aux invitations réitérées de M. Wyndham, qui cherchait évidemment, par mille et mille complaisances, à rentrer en grâce auprès de moi.

Bampton-Chase me plut infiniment. Après tant d'étés passés dans les « villes d'eaux, » c'était pour moi une satisfaction réelle que de me retrouver dans une de ces résidences largement commodes, calmes, bien ordonnées, comfortables, que nous savons si bien cacher au fond de nos parcs touffus, derrière nos immenses pelouses. Celle-ci me rappelait Blendon-Hall et mon enfance. En me promenant seule dans les allées gazonnées des bosquets silencieux, je ne pouvais m'empêcher d'y souhaiter la présence de Godfrey. Quel plaisir mélancolique j'aurais eu, assise auprès de lui sur un de ces bancs rustiques, à lui raconter les années écoulées depuis notre dernière rencontre! A la jeunesse solitaire, à la jeunesse naturellement aimante, il vient de ces besoins d'épanchement qui vous feraient parler, si on ne se retenait, aux chênes eux-mêmes, aux oiseaux cachés sous les feuillages frémissans, aux nuages qui courent sous l'azur céleste. Je trompais cette soif impérieuse par un redoublement de travaux divers; mais une indicible rêverie venait souvent m'engourdir au milieu de mes livres et de mes cahiers. Je courais alors avec mon album devant quelque grand arbre rugueux, devant quelques rochers revêtus de mousses, et j'entassais étude sur étude pour avoir quelque chose à montrer à M. Wroughton, quand il nous arriverait.

Il s'annonça un beau jour tout à fait à l'improviste. La moins imparfaite de mes esquisses était encore inachevée. Je calculai qu'avant l'heure du dîner, j'aurais à peu près le temps nécessaire pour la mettre au point où je la voulais, et, profitant d'une magnifique après-midi, je courus m'installer dans la clairière, bordée de chênes et de sapins, où mon travail avait été commencé. Quel ne fut pas mon étonnement d'y trouver ma place prise!

Un jeune homme en costume de chasse était assis justement sur l'énorme souche qui d'ordinaire me servait de siége. Il me tournait le dos quand je l'aperçus, et dessinait de si grand cœur que le bruit de mes pas ne lui fit point tout d'abord lever la tête. J'eus donc le

temps de l'examiner assez pour m'assurer qu'il était grand, parfaitement distingué de tournure, et que les boucles épaisses de ses cheveux blonds retombaient sur un cou dont la blancheur eût pu être enviée par mainte jolie femme. Qui pouvait être cet intrus de si bonne mine? Je cherchais à le deviner et ne cherchai pas longtemps, mes yeux étant tombés sur la boîte qui paraissait renfermer tout son attirail de peinture. Le couvercle de cette boîte portait en effet en fort grosses lettres les initiales H. W., celles de notre hôte, Henri Wroughton.

Très rassurée, — j'en avais besoin, — par cette explication muette, je compris que notre peintre, arrivé trois heures plus tôt qu'on ne l'attendait, n'avait pas cru convenable de se présenter immédiatement, et, trouvant un site à son gré, occupait de son mieux les loisirs que lui avait ainsi ménagés le hasard. Je m'étais promis de faire le plus affectueux accueil au futur de ma bonne miss Sherer, et j'étais sur le point, le saluant par son nom, de lui dire le mien, quand le jeune artiste, venant à tourner la tête de mon côté, m'aperçut et se leva. J'interrompis sa première phrase d'excuses en le priant de vouloir bien continuer son travail sans se déranger autrement, et pour l'y encourager, je me mis moi-même en mesure de dessiner comme s'il n'était pas là. Pendant que nous demeurions ainsi occupés en silence chacun de notre côté, sans lever les yeux l'un sur l'autre, récapitulant les observations que je venais de faire, je ne pouvais m'empêcher de trouver le fiancé de miss Sherer un peu trop jeune et un peu trop beau garçon pour cette chère et modeste *governess*. Finalement je crus devoir prendre la parole et témoigner à notre hôte le regret qu'il n'y eût en ce moment à la maison, — ma mère étant sortie en voiture, — personne qui pût lui en faire les honneurs. Il me répondit avec aisance qu'effectivement on ne devait pas l'attendre de si bonne heure: — Mais, ajouta-t-il en me montrant le vieux chêne-liége qu'il crayonnait, je profite du temps que j'ai gagné pour faire le portrait d'une ancienne connaissance à moi. Vous n'y voyez pas d'inconvénient, miss Lee?

Ce ton de parfaite assurance, le regard souriant de ces grands yeux bleus, cette déférence qui avait en elle comme une nuance de badinage, me prirent à court et me causèrent un certain embarras. Mon interlocuteur s'en aperçut sans doute, car il me demanda tout aussitôt si par hasard il se serait trompé de nom, et si je n'étais point la personne à qui ses excuses avaient été adressées.

Me rappelant un portrait de moi que j'avais donné à miss Sherer, je lui demandai si c'était ma ressemblance avec cette image qui lui avait fait deviner mon nom.

— Peut-être, répondit-il; mais surtout la pensée que je ne pou-

vais rencontrer, dans un rayon de bien des milles, aucune personne... — Il n'acheva pas le compliment, et je lui en sus gré. — Quant au portrait dont vous parlez, il ne rend qu'imparfaitement votre physionomie si sévère!...

— Sévère! Vous trouvez?... Miss Sherer m'avait dit que vous aviez favorablement jugé, comme peinture du moins, cet ouvrage d'un artiste étranger... Je sais, ajoutai-je, que vous l'avez gardé quelques jours dans votre atelier...

— Dans mon atelier? interrompit-il d'un air étonné; mais je ne m'arrêtai pas à cette exclamation.

— Dans cet atelier, repris-je, que j'ai visité avec tant d'intérêt avant notre départ pour la campagne...

Ici un léger sourire passa, presque inaperçu, au coin des lèvres du jeune peintre. Je ne sais pourquoi ce sourire, que je ne m'expliquais point, me déconcerta de nouveau. Comme je lui exprimais, non sans quelque timidité, l'espérance que je pourrais, durant sa courte visite, lui demander quelques conseils : — Mes études de dessin, ajoutai-je, me sont d'autant plus précieuses, que tout autre intérêt manque maintenant à ma vie.

Je voulais indiquer par là le vide que faisait autour de moi ma séparation d'avec miss Sherer; mais M. Wroughton, qui aurait dû saisir à demi-mot une allusion pareille, sembla ne point me comprendre. — Mes conseils, dit-il, sont aux ordres de miss Lee, qui les trouvera sans doute bien peu dignes du prix qu'elle semble y attacher; mais ne pourrais-je savoir comment il se fait que la pratique d'un art de simple agrément soit devenue sa principale préoccupation, et, si je dois l'en croire, l'unique intérêt de son existence?

— Cette question m'étonne de votre part, répondis-je. Miss Sherer n'a pu vous laisser ignorer en quoi ma jeunesse ne ressemble guère à celle des autres, et dans quel isolement je me trouve depuis que, déjà privée de ma sœur, j'ai perdu ma meilleure, ma seule amie.

— Cet isolement dont vous vous plaignez n'est-il donc pas tout à fait volontaire?

— Pas précisément. D'impérieuses nécessités m'en font une loi.

— Est-ce à dire qu'on refuse de vous mener dans le monde?...

— Je n'aurais pu y aller qu'à des conditions inacceptables.

— Qui se permettait de vous les imposer?

— On a déjà dû vous le dire... M. Wyndham voulait me marier au cadet de ses frères... Mon refus d'aller au bal où je devais connaître ce jeune homme...

— Ah! j'y suis!... Le bal de mistress Stratton?... reprit mon interlocuteur, dont les yeux exprimaient en même temps le plus vif

intérêt et la surprise la mieux sentie... C'est là que vous deviez rencontrer Hugh Wyndham?...

— C'est là qu'en me montrant à lui on devait lui faire connaître, apprécier les mérites, — tout à fait indépendans de ma valeur personnelle, — qui me recommandaient à ses préférences... C'est là sans doute aussi qu'il devait essayer de me rendre plus acceptable l'idée de me marier à un Wyndham. Je crois pouvoir assurer qu'il n'y serait point parvenu; mais il était plus simple et plus digne de n'aller point à ce bal. Mon refus doit vous paraître tout naturel.

Le même sourire furtif qui m'avait déjà surprise et gênée reparut au bord des lèvres de M. Wroughton.

— Je connais assez Hugh Wyndham, reprit-il, car nous travaillons quelquefois ensemble, je le connais assez, dis-je, pour vous garantir que vous n'auriez eu à redouter ses prétentions que dans le cas (à la vérité fort probable) où il se serait épris, très sérieusement épris de vous. Ses ennemis, s'il en a, ne l'accuseront jamais d'obéir à des calculs intéressés. Il a le cœur trop haut, et peut-être aussi la cervelle trop légère, pour le métier de coureur de dot. Puisque vous haïssez à ce point le nom de Wyndham, il est fort heureux pour lui que vous n'ayez point paru à cette soirée... Du reste, vous pourriez maintenant, sans aucun regret, accepter une invitation du même genre.

— Serait-il donc *engagé?*

— Il l'est, ou du moins croit l'être, à une jeune personne dont le nom ne vous est pas inconnu...

— Elle se nomme?...

— Excusez-moi de ne pas répondre encore à cette question... Je trahis ici une espèce de secret, — certain de n'avoir pas à m'en repentir, — afin que si par hasard, ce qui n'est pas improbable, vous veniez jamais à rencontrer Hugh Wyndham, vous soyez sans aucune appréhension des vues, des intentions qui l'auraient amené près de vous.

— Pourrai-je, sans vous paraître indiscrète, vous demander si ma mère et son mari sont informés de ce que vous venez de m'apprendre?

— J'ai tout lieu de croire qu'ils l'ignorent absolument... Ce qu'on peut confier à un compagnon, à un ami, ne se dit guère à des parens dont l'intervention semble à craindre, surtout quand il s'agit d'un mariage que les gens dits raisonnables ne semblent pas devoir honorer de leur assentiment.

— Ah! la fiancée de M. Wyndham?...

— Est bien loin d'avoir la fortune de miss Lee... Et pourtant la famille de cette jeune personne regarderait sans doute comme très

peu enviable le mariage secrètement concerté entre ces deux « étourdis... » Vous comprenez maintenant pourquoi je ne vous mets pas complétement au fait, et pourquoi je place sous la sauvegarde de votre loyauté la demi-confidence que j'ai cru vous devoir.

Un long silence suivit, pendant lequel le jeune artiste et moi dessinions avec une application, un zèle extraordinaire. Nous sentions tous deux qu'un entretien aussi intime à première vue ne laissait pas aux banalités d'usage la place qu'elles occupent en général dans les causeries entre inconnus.

— Voici, dit-il enfin, que le soleil nous envoie des rayons bien obliques... L'heure du dîner doit approcher, et il y a une toilette à faire avant de se mettre à table... Savez-vous, ajouta-t-il tout en serrant ses outils de peinture dans la boîte marquée à ses initiales, savez-vous que j'ai quelque scrupule de vous avoir ainsi livré les secrets d'un ennemi? Mais vous devez être généreuse, même envers ceux qui, sans le savoir, ont encouru votre haine... Voyons, miss Lee, montrez-moi votre esquisse, ajouta-t-il, voyant que je ne m'expliquais pas bien cette allusion imprévue.

Soit distraction, soit toute autre cause, mon travail opiniâtre et silencieux n'avait abouti qu'à une ébauche informe, et il me semblait un peu dur de donner pour la première fois un si pauvre échantillon de mon savoir-faire.

— Allons! reprit-il pour m'encourager, pas de fausse honte!... entre amateurs, on se passe bien des choses...

— Mais, monsieur Wroughton, vous n'êtes pas un amateur!...

— Wroughton,... vous avez raison,... est un artiste, non-seulement un artiste, mais un maître... Maintenant, miss Lee, il faut bien vous avouer la triste vérité : c'est que vous allez dîner tout présentement avec le frère cadet de votre beau-père... Peut-être est-il heureux qu'il puisse, en vous en prévenant, enlever à votre première rencontre avec lui ce qu'elle aurait de plus désagréable.

En prononçant ces paroles, le jeune Wyndham était devenu pourpre, et ses mains affairées tournaient et rangeaient dans son portefeuille, que ses regards ne quittaient plus, toute sorte de papiers probablement très bien en ordre. Quant à moi, la surprise et l'indignation me coupaient littéralement la parole.

— Un pareil stratagème!... m'écriai-je enfin.

— Un pareil stratagème, se hâta-t-il d'interrompre, serait digne de tout blâme s'il eût été prémédité,... si j'avais eu l'intention délibérée de surprendre des secrets qu'on voulait me cacher... Mais, sur mon honneur! — dont je ne pense pas que vous ayez le droit de douter, — je n'avais pas plus l'intention de me faire passer pour Wroughton quand vous m'avez adressé la parole que je ne l'ai en

ce moment-ci... Et je ne me serais jamais laissé aller à profiter, par pure plaisanterie, de votre méprise, si j'eusse pu croire que j'arriverais ainsi à provoquer la révélation très imprévue de vos préoccupations, de vos préventions les plus intimes... J'ai simplement cédé au plaisir de me voir traiter avec une bonté affectueuse et familière par cette fière beauté dont les traits imposans m'avaient presque terrifié, lorsque, dans l'atelier de Wroughton, il me fut donné d'en contempler l'image...—Puis, continua-t-il en levant peu à peu les yeux sur moi, tandis que, muette et debout devant lui, je cessais de pouvoir le regarder en face,—lorsque tout à coup il a été question de ce bal, je vous demande s'il m'était humainement possible de me révéler à vous et de m'exposer à l'explosion de cette malveillance étrange dont vous paraissez animée contre moi!

— Vous pouviez, vous deviez vous nommer alors, repris-je encore irritée.

— Je le pouvais, oui sans doute; je le devais,... peut-être; mais il était difficile d'imposer silence à ma curiosité, puisqu'il s'agissait après tout d'une conspiration où on m'avait, paraît-il, fait entrer sans m'en avertir... Comment me justifier sans entendre l'accusation jusqu'au bout? Et comment me résoudre à rester sans justification devant un juge à l'estime, à la bienveillance duquel je ne pouvais m'empêcher de mettre un grand prix? Voyons, miss Lee, un bon mouvement!... Soyez aussi juste que vous êtes naturellement affectueuse et douce. Ne quittons pas en état d'hostilité ouverte ces beaux bois si calmes, inondés d'une lumière si sereine. La nature et l'art nous y convient...

En ce moment, mon ombrelle venait de m'échapper, et je me baissais pour la relever de terre. Il me prévint en se jetant à genoux, et alors avec un sourire franc et gai, mais d'une voix encore émue et pénétrante, il m'assura qu'il ne se relèverait pas avant d'avoir reçu son pardon, un pardon dû à son innocence, car après tout il n'était pas responsable des péchés d'autrui.

Je me sentais désarmer par cet abandon, cette candeur, ce beau regard d'enfant naïf, ce sourire sans ironie et sans malice. D'ailleurs, auprès de ce badinage innocent, mon sérieux me faisait presque honte.

— Je suppose, dis-je, qu'il ne faut pas attacher grande importance à ce qui, par soi-même, n'en a guère... Veuillez donc vous lever, monsieur Wyndham!

— Et mon pardon?

— Si vous y tenez, je vous l'accorde.

— Et mon secret?

— Il sera fidèlement gardé.

— Merci donc, et mille fois merci!... Une indiscrétion de vous me mettrait dans le plus grand embarras... Ma visite à mon frère fait partie de mon plan de campagne... *Elle* habite à dix milles d'ici, et je pourrais, sans être suspect, la voir fréquemment... Mais Owen et ma belle-sœur doivent tout ignorer... Vous ne nous trahirez certainement pas?... Voici donc signé notre traité d'alliance... Que ne puis-je y voir le germe d'un traité de bonne amitié... Mais à propos, miss Lee, à quel signe si certain aviez-vous reconnu en moi le futur époux de votre ex-gouvernante?

Je ne répondis qu'en lui montrant sur sa boîte, du bout de mon ombrelle, les initiales H. W., cause première de l'erreur qui avait fait faire un si rapide chemin à notre intimité naissante. Ce furent alors des rires sans fin, que les échos de la forêt me renvoyaient d'éclats en éclats. — Était-il vraiment possible, me demandais-je avec une sorte de stupéfaction, que ce fût là cette rencontre si redoutée, là cet ennemi si formidable, là cet agent, ce complice de plans si ténébreux, si odieux?

— Je suis vraiment ravi, disait-il, de cette rencontre inattendue et de ce duel à brûle-pourpoint... On ne se connaît, on ne s'apprécie jamais mieux qu'après avoir croisé le fer... Songez que nous avons ainsi échappé aux horribles formalités d'une présentation. Nous sommes de vieilles connaissances, nous nous savons par cœur. J'ai déjà toute confiance en vous. Est-ce que vous vous méfiez encore de moi?

Et parlant ainsi, le brave garçon me tendait la main avec un généreux laisser-aller, une certitude complète de trouver chez moi la cordiale sympathie qu'il entendait me témoigner. Je ne pus résister à l'entraînement de ce loyal appel à mes meilleurs sentimens. La main que je lui tendis à mon tour fut emprisonnée dans une rude et fraternelle étreinte à laquelle on ne pouvait se méprendre.

La paix était donc faite quand nous arrivâmes en vue de Bampton-Chase. Un *dog-cart* arrêté au bas du perron venait d'y déposer M. Wroughton, que Hugh Wyndham reconnut de loin. — Je vous demande la permission de vous le présenter, me dit-il; mais je vous préviens que si vous lui parlez avec autant d'expansion que tout à l'heure à son indigne représentant, le malheureux, d'une timidité tout à fait exemplaire, est capable de se trouver mal.

La soirée ne se passa point sans que j'eusse la confidence tout entière de mon nouvel ami. Je connaissais effectivement la jeune personne à la main de laquelle il aspirait. Nièce de lady Dashwood, elle rencontrait souvent chez sa tante Eugénie Le Gallois, qui m'avait parlé d'elle comme d'une « excellente petite fille ne cherchant point à s'en faire accroire. » Cette *petite fille* m'apparaissait maintenant

sous un jour nouveau à travers les enthousiastes panégyriques de son jeune adorateur. Elle lui avait à peu près engagé sa foi, et il n'attendait plus, pour la demander à ses parens, que le mariage, déjà convenu, d'une sœur aînée avec un jeune lord dont l'influence, mise au service de son futur beau-frère, lui ouvrirait de nouvelles chances d'avenir, et le rendrait un « parti plus sortable » pour la belle et coquette Rosa Glynne. Tout ceci me fut conté pendant le long *a parte* que nous ménageait une longue partie de whist où ma mère, son mari et M. Wroughton étaient engagés avec un de nos voisins de campagne. Il m'arriva une ou deux fois de rencontrer le regard d'Owen Wyndham obliquement dirigé de notre côté, et une pensée importune me fit croire un instant qu'il suivait de l'œil, avec une complaisance ironique, le succès de quelque mystérieuse combinaison; mais je chassai comme une obsession du mauvais esprit cette idée sinistre : elle eût troublé le plaisir que je prenais à écouter ce joli roman d'amour que me racontait si bien, avec tant de feu, tant de passion, un accent si véridique, l'aimable enfant qui venait de m'adopter pour confidente, et qui, du plus grand sérieux, me demandait déjà conseil sur les difficultés de sa délicate entreprise.

A l'âge que nous avions tous deux, on s'entend si vite et si bien! la confiance est si naturelle, et l'antipathie si difficile! Toujours solitaire, toujours repliée sur moi-même, j'éprouvais sans m'en rendre compte une telle soif d'affection mutuelle, d'épanouissement cordial, de dévouement réciproque! Tout cela m'arrivait à la fois, et je demeurais en quelque sorte éblouie, dans mon heureuse inexpérience, par ce rayon lumineux qui semblait déchirer comme un voile de ténèbres le sombre avenir auquel je m'étais préparée. La vie, comme le désert, a ses mirages; heureux ceux qui meurent en face de l'oasis chimérique, des palmiers rêvés, en face de ces sables arides où le regard s'abreuve, où la pensée plonge comme en un lac limpide et frais! J'ai cessé de plaindre, et depuis longtemps déjà, le prophète hébreu tombant en vue de la terre de promesse; s'il en eût franchi la frontière, nous savons ce qu'il aurait trouvé.

IV.

Les journées qui suivirent l'arrivée de Hugh Wyndham à Bampton-Chase furent presque toutes occupées à parcourir nos bois, en compagnie de M. Henry Wroughton, pour y chercher des sujets d'étude et travailler sous l'inspiration et le regard de cet artiste déjà renommé. Hugh et lui formaient ensemble un contraste piquant. La timidité, la réserve du peintre faisaient valoir la vivacité communicative, la franchise de l'aimable jeune homme qui s'intitulait

son « indigne élève. » M. Wroughton était d'ailleurs le tiers le moins bavard et le plus commode que pussent souhaiter deux personnes qui ont beaucoup à se dire et ne veulent pas tout dire à voix haute. Une fois absorbé dans son travail, il savait à peine ce qui se passait près de lui, et ne s'inquiétait guère de nous que lorsque nous venions réclamer expressément ses conseils; ainsi nous n'avions qu'à modérer un peu notre voix pour pouvoir traiter sans la moindre inquiétude les questions « réservées, » qui avaient trait aux affaires de cœur pour lesquelles Hugh était venu s'établir chez son frère.

J'aurais voulu profiter de ces libres entretiens pour éclaircir quelques-uns des doutes que me laissait la situation respective d'Owen Wyndham et des siens. Comment se trouvait-il, pour ainsi dire, en interdit par rapport à sa famille? Quels événemens l'avaient isolé d'elle? Quelles fautes avait-il pu commettre qui missent ses plus proches parens dans l'obligation de le répudier ainsi? Je savais assez du monde pour n'ignorer point que les mauvaises têtes, — comme on les appelle, — trouvent chez leurs proches une assez large indulgence, quand ceux-ci n'assument pas la responsabilité pécuniaire des folies de jeunesse commises par les premiers. Or, depuis son mariage avec ma mère, M. Wyndham était complétement affranchi des charges que pouvait lui avoir léguées son passé, probablement fort orageux. J'en étais donc réduite à penser, ou qu'il avait fait à l'honneur de la famille une de ces brèches irréparables qui ne laissent place à aucun pardon, ou que, susceptibles à l'excès, les Wyndham ne voulaient pas excuser en lui ce que des gens d'une délicatesse moins outrée eussent pu oublier à la longue; mais si les Wyndham étaient ainsi, — et maintenant je m'arrêtais volontiers à cette idée, — pourquoi donc Godfrey les traitait-il de « misérables mendians? » Pourquoi m'avait-il imposé ce serment que vaguement je me blâmais d'avoir prêté trop à la légère?

Un jour que, tout en dessinant la ramure tourmentée d'un vieux chêne, j'agitais en moi ces obscurs problèmes : — Est-ce l'application seule qui rend à votre physionomie son caractère tragique? me demanda tout à coup Hugh Wyndham, qui déjà depuis deux ou trois minutes me contemplait en silence. Savez-vous bien que, si j'avais ici mon album à portraits, je vous saisirais dans cette attitude et avec ce grand air que vous avez... Seulement, au lieu d'un crayon, vous tiendriez une quenouille, et au bas du dessin, en caractères grecs, j'écrirais : *Clotho*.

Cette saillie m'arracha un sourire, et tout aussitôt le jeune étourdi jeta le morceau de papier sur lequel il s'apprêtait à exécuter sa menace. — Ah! disait-il, voilà un tout autre visage : la Parque a disparu comme par enchantement.

— Voulez-vous qu'elle revienne? répondis-je... — Et de bonne foi je tâchais de reprendre le sévère aspect qui l'avait frappé; mais lui, hochant la tête d'un air découragé : — Non, non!... ce n'est plus cela!... Vous n'avez plus cette expression fatale qui, malgré moi, tout à l'heure me faisait peur.

Intervenant dans ce débat, dont il voulut connaître le sujet, M. Wroughton prétendit que je retrouverais immédiatement ma « physionomie perdue, » si je pouvais rappeler mon esprit aux réflexions qui me la donnaient naguère. — Essayez! me disait-il.

— Oui, essayez! reprit Hugh... Voyons, à quoi pensiez-vous?

— A bien des choses, répliquai-je un peu embarrassée de cette question imprévue... A mon frère, par exemple, que je n'ai pas vu depuis dix ans, me hâtai-je d'ajouter pour éloigner toute autre interprétation.

— En ce cas, vous ne le reconnaîtriez plus, reprit Hugh Wyndham. Je l'ai rencontré quelquefois, et j'ai pu constater, même dans ces dernières années, qu'il était changé à faire peur.

— Est-ce qu'il avait à se plaindre de sa santé?

— Nullement. Il est même resté un fort bel homme; mais il a presque toujours un air,... un air,... comment dirai-je?... eh! tenez, l'air que vous aviez tout à l'heure...

— Je lui ai rarement vu cet air-là, repris-je,... si ce n'est...

Et je m'arrêtai à temps, car j'allais oublier à qui je parlais. Mon interlocuteur ne remarqua pas cette réticence, et, pour s'expliquer la mine un peu sombre que Godfrey lui semblait avoir, il entra dans de longs détails sur la déception cruelle que mon frère avait éprouvée, et qui l'avait amené à épouser, sans l'aimer d'amour, une jeune personne qui ne lui apportait aucune aisance. Ce fut ainsi que j'appris et la trahison de miss Lilian Annesley et les causes du mariage de Godfrey avec miss Murray, telles que je les ai racontées plus haut. J'écoutais, et sans doute avec une profonde tristesse, ces récits qui avaient pour moi un douloureux intérêt, car lorsque j'appelai M. Wroughton à examiner l'esquisse que je venais d'achever, Hugh, qui était allé jeter un coup d'œil sur le portefeuille de son ami, poussa une exclamation de surprise : — Frappant!... frappant!... disait-il... Wroughton, vous n'avez jamais rien fait de mieux!...

En même temps il m'apportait et plaçait sous mes yeux un magnifique lavis à la sépia, lequel représentait une jeune femme au front sévère, au regard sombre, tenant en ses mains la quenouille et le fuseau symboliques. Il était clair que l'artiste avait voulu faire mon portrait pendant que je posais sans le savoir, et, si Hugh ne se trompait pas, ce portrait devait être fort ressemblant.

— J'espère que miss Lee me pardonnera la liberté que j'ai prise, dit le peintre, et qu'elle me permettra de déposer cette esquisse parmi ses dessins, quitte à la lui redemander un jour, si elle pouvait servir à quelqu'une de mes compositions futures.

— Vous servir de modèle est bien de l'honneur pour moi, répondis-je, et je n'ai certainement rien à pardonner. Quant à la ressemblance du portrait, je n'en suis point juge ; mais j'estime qu'une Parque, — Clotho ou toute autre, — aurait une physionomie plus impassible... Ceci me représente mieux Électre trompant son ennui par le travail avant le retour d'Oreste.

— Parque ou Furie (car Électre était à peu près une Euménide), cette image vous rappellera vivement à quiconque vous a connue, reprit Hugh... Je voudrais bien qu'elle m'appartînt...

— Vous ne songez guère, me hâtai-je d'interrompre, à commencer vos promenades à cheval.

Ceci était une allusion qu'il devait comprendre. Il la comprit en effet, et mon but se trouva immédiatement atteint, car il changea de propos. — Vous me reprochez, ce me semble, poursuivit-il à demi-voix, de n'être pas encore allé à Hincksley (Hincksley était la résidence des parens de miss Glynne)... Ceci est de ma part une tactique profonde. Il faut d'abord endormir la vigilance de mon frère et de ma belle-sœur, qui, n'étant pas du complot, s'inquiéteraient bien vite de promenades trop tôt commencées. Quand ils seront bien persuadés que je suis venu chez eux sans aucune arrière-pensée, il sera temps de se mettre en campagne.

Je ne pus m'empêcher de me demander, après avoir reçu cette explication, si Hugh Wyndham, ne trouvant à Bampton-Chase ni M. Wroughton ni moi, et réduit pour toute distraction au whist fraternel, se serait montré si minutieusement diplomate. Au reste, et dès le lendemain, il ouvrit les hostilités par une promenade matinale d'où son cheval revint surmené. Cette première démarche n'avait pas eu grand succès ; je m'en convainquis à sa mine soucieuse. De fait, — il saisit le premier moment favorable pour m'en informer, — la belle Rosa n'avait ni manifesté en le revoyant une joie aussi vive qu'il l'espérait, ni cherché surtout, autant qu'il l'eût souhaité, des occasions de l'entretenir en particulier. Elle ne voulait point, comme on dit, marcher plus vite que le pas, et son amoureux devait, selon elle, comptant sur la promesse qu'il avait obtenue, lui épargner discrètement les persécutions dont elle serait l'objet, si on venait à la savoir engagée, ainsi que les ennuis, disait-elle, d'une correspondance clandestine. Ce langage très net et fort précis n'avait rien de trop flatteur pour l'impatient amoureux à qui elle avait affaire ; mais quand elle l'avait vu prêt à s'irriter, elle lui avait fait pressentir en

bons termes qu'il ne gagnerait rien à se montrer trop pressant. En un mot, elle l'avait placé dans ce terrible dilemme ou de rompre ou de se soumettre. En murmurant, il s'était soumis et avait encore accepté l'ajournement de ses espérances.

Réduit, bien malgré lui, à des visites presque officielles, il se vengeait de l'ennui qu'il y trouvait par de folles épigrammes sur les parens de l'aimable Rosa, obstacles importuns toujours placés entre elle et lui. Ils étaient pour lui un texte inépuisable de railleries, et les tableaux d'intérieur qu'il me rapportait après chacune de ses visites à Hincksley égayaient assez souvent nos causeries du soir pendant la partie de whist; le départ de M. Wroughton en avait fait de véritables tête-à-tête, légitimés par la présence de ma mère, mais qu'elle et son mari se gardaient bien de gêner.

Après quelques semaines de séjour à Bampton-Chase, Hugh Wyndham ne put se refuser à comprendre une vérité bien manifeste : c'est qu'il ne faisait à Hincksley aucun progrès sensible, et même que, par ses instances toujours repoussées, il y perdait du terrain. Sa dignité en souffrait. Il résolut de partir. Une scène pénible vint attrister les dernières journées qu'il passa près de moi. Un jour qu'en plaisantant il s'intitulait « mon oncle : » — Vous ne l'êtes pas, m'écriai-je tout à coup irritée, et certes je ne vous donnerai jamais ce nom... Votre frère n'a jamais été et ne sera jamais un père pour moi...

Ces mots avaient été prononcés avec un tel accent que Hugh ne put, comme à son ordinaire, garder le ton de badinage que je lui laissais prendre avec moi. — Vous haïssez donc Owen? et d'une haine bien amère? reprit-il après un instant de silence. Je ne répondis rien, et j'aurais voulu me retirer; mais, réflexion faite, il me sembla que cette fuite serait un acte de couardise. — Pareille haine, reprit-il, n'est pas d'une femme... C'est faire le mal que de haïr à ce point...

— Je le sais, répondis-je. Cependant je pensais à part moi qu'une femme pouvait haïr, et mon portrait en Électre me revint à la mémoire.

— Quel mal vous a fait Owen? reprit Hugh.

— Il est assis à la place où devrait être mon père... Et je n'ai pas oublié mon père, répondis-je avec un accent qui m'effrayait moi-même.

— En vérité?... Vous étiez cependant bien jeune quand vous avez eu le malheur de le perdre?

— J'avais plus de cinq ans, et ma mémoire remonte au-delà de mon quatrième anniversaire.

— Et vous rappelez-vous aussi mon frère?

— Oh! je me le rappelle trop!... m'écriai-je à l'instant même, sans me donner le temps de songer à ce qu'avait de poignant cette exclamation, qui m'échappa comme malgré moi. Aussitôt que j'en eus conscience, une sorte de terreur me saisit. Qu'allait dire Hugh? A quelles questions allais-je avoir à répondre? Mais, non, il baissa la tête. Son visage s'était couvert d'une rougeur subite. Il se tut pendant quelques minutes qui me parurent autant de siècles; puis, avec un accent de contrainte qui montrait à quel point il lui en coûtait de reprendre la parole : — Il serait, dit-il, superflu de feindre; je vous comprends. D'autres que vous, je le sais, ont pensé de même; mais ceux qui vous ont aidée à interpréter ainsi les souvenirs de votre enfance ont pris une terrible responsabilité.

— Personne ne m'a aidée, repris-je brusquement.

— Vous le croyez,... parce que, gardant l'impression produite sur vous par certaines paroles, vous avez oublié les paroles mêmes. Rien de plus ordinaire et de plus naturel. Au surplus, c'est un grand malheur que ces idées, justes ou non, aient germé en vous. Songez que ni vous ni personne n'avez acquis aucune certitude à ce sujet, quelque défavorables qu'aient pu être les apparences..... A tout prendre, il est impossible de rien changer dans le passé. Vous n'avez donc plus qu'à lutter de votre mieux contre un ressentiment qui en lui-même est un mal.

— Ah! m'écriai-je, si seulement je pouvais oublier!... — Et ce vœu était si sincère, qu'à peine avais-je prononcé ces mots, je sentis des larmes inonder mes joues.

— Pauvre chère enfant! s'écria Hugh avec une compassion profonde, et, debout, il me tenait les mains. — C'est de toute mon âme que je voudrais vous voir sous un autre toit; mais, puisqu'il m'est interdit de vous venir en aide, il faut lutter, il faut venir à bout de ces instincts de vengeance, de ces mauvaises pensées...

— Je tâcherai, je tâcherai. Vos conseils sont les mêmes que ceux de miss Sherer. Ils doivent vous être inspirés par une amitié vraie.

— Vraie, profonde, durable à jamais, reprit-il avec une émotion sincère et communicative.

— Vous voyez, repris-je en retirant ma main, vous voyez d'où vient mon horreur pour le nom que vous portez... Pouvez-vous la comprendre et l'excuser?

— Je la comprends, je me l'explique,... je vous la pardonne de grand cœur. Je comprends aussi la répulsion que vous inspire Owen. De puissantes raisons ont pu seules le brouiller avec mon père. Je sais qu'il a fallu sacrifier de fortes sommes pour empêcher d'éclater une affaire où l'on a cru qu'Owen, poussé à bout par sa détresse pécuniaire, avait dû jouer un rôle plus ou moins compromettant...

D'un autre côté, l'orgueil que je connais à mon frère me paraît une sûre garantie qu'il n'a jamais pu descendre à certaines basses extrémités. Mon père avouait un jour devant moi que, « depuis le mariage d'Owen, il ne lui était rien revenu contre ce malheureux. » Cependant il n'a jamais voulu le recevoir en grâce, et son testament prescrivait à mon tuteur de ne point souffrir que je le fréquentasse pendant ma minorité. Voilà comment il se fait que vous ne m'ayez jamais vu chez votre mère avant mon entrée dans l'armée.

Après ces explications réciproques, sur lesquelles nous ne voulûmes jamais revenir, nos relations, sans rester aussi librement familières qu'à leur début, reprirent en partie l'intimité qui en faisait le charme. Aussi le départ de Hugh me laissa-t-il des regrets certes bien inattendus. Retombée dans cet isolement auquel je me croyais pour toujours faite, jamais je n'avais trouvé les journées si longues, jamais si monotones les passe-temps destinés à me les rendre supportables. — Si j'épouse Rosa Glynne, et que j'aie une résidence convenable à vous offrir, m'avait dit Hugh, si par exemple nous étions envoyés à Corfou, comme il y a tout lieu de le supposer, ne viendriez-vous pas y vivre avec nous? — Eh! lui avais-je répondu, m'y laisserait-on aller? — Maintenant ce projet insensé me revenait sans cesse à l'esprit; la mer d'Ionie, le soleil d'Orient, charmaient ma pensée; je rêvais je ne sais quel idéal « de vie à trois » où j'apportais mon contingent de dévouement industrieux, d'affection reconnaissante. Rosa Glynne remplacerait la sœur que la mort m'avait enlevée. Hugh Wyndham serait non certes « mon oncle, » comme il l'avait dit, mais un frère tendre, indulgent, plus doux, plus compatissant que l'inflexible Godfrey. Quand j'avais bien caressé ces chimériques visions, Bampton-Chase m'était odieux malgré ses magnifiques ombrages et ses sites pittoresques. Aussi fus-je très peu satisfaite de voir décliner, sous de vains prétextes, l'invitation que m'apportait mon bon oncle Haworth d'aller passer quelques semaines avec sa femme et ses filles. Le frère de ma mère était un excellent homme, un peu borné, très bavard, et dans les entretiens que nous eûmes à l'occasion de ce refus, sa mauvaise humeur contre son beau-frère le rendant moins discret que de coutume, je fus mise au courant de certains faits qui ne pouvaient qu'ajouter à mon aversion pour M. Wyndham, et me montrer sous un jour plus triste encore l'avilissante soumission de ma mère aux volontés de son second mari.

J'appris donc qu'à l'époque de la mort d'Emmeline, mistress Wyndham, conseillée on devine par qui, avait voulu profiter de quelque léger défaut de forme dans une des clauses du testament de mon père pour réclamer, comme héritière naturelle de sa fille, ce tiers

de l'avoir paternel qui était légué à ma pauvre sœur, et qui, le testament interprété dans son véritable sens, devait, à la mort de ma mère, se partager entre Godfrey et moi. Ce projet, reconnu impraticable par les hommes de loi auxquels on s'était adressé, n'avait eu aucune suite; mais il avait été conçu, il avait même reçu un commencement d'exécution : c'était pour en décider la réussite qu'on m'avait pendant un an reléguée dans le pensionnat de Boulogne, afin de rendre impossible toute rencontre, même fortuite, entre moi et mon frère. On devine quels sentimens me laissa la découverte de cette odieuse intrigue, dont l'avortement n'absolvait nullement les auteurs. Vivre en communauté avec eux me devenait de plus en plus pénible, et si, dès notre retour à Londres, je n'y avais trouvé une compensation assez douce dans les fréquentes visites de Hugh Wyndham, il est probable que j'aurais fait dès lors d'actives démarches pour me soustraire à cette existence qui m'imposait une dissimulation continuelle, antipathique à mon caractère et à mes instincts.

Mistress Wroughton (ainsi s'appelait maintenant miss Sherer), surprise de me trouver souvent, lorsqu'elle venait me voir le matin, en conférence intime avec le frère de M. Owen Wyndham, crut devoir appeler mon attention sur les conséquences probables de cette familiarité. Selon elle, je finirais par abdiquer cette aversion farouche que m'avaient inspirée si longtemps les membres de la famille où ma mère était entrée; je m'accoutumerais à l'idée de porter leur nom détesté. — S'il n'en était pas ainsi, ajoutait-elle, vous auriez tort de laisser supposer aux autres que cela pourra jamais arriver. Prenez garde à l'opinion, qu'on ne met pas impunément sur une fausse voie en ces matières si délicates. — Moins bien garantie contre les pressentimens et les craintes de cette excellente amie, j'aurais tremblé devant la première de ces hypothèses, et j'aurais tenu compte des recommandations que lui suggérait la seconde; mais elle n'était point au courant du véritable état des choses, car je n'avais pas obtenu de Hugh l'autorisation de la mettre en tiers dans les confidences qu'il m'avait faites, et comme elle raisonnait sur des données essentiellement incomplètes, il me semblait que ses conclusions n'avaient aucune valeur. Aussi persistais-je à recevoir les visites de Hugh, mes plus chères distractions après tout. Je profitai donc, avec un entraînement irréfléchi, de la tolérance de ma mère, qui ne me fit jamais la moindre observation à cet égard, et qui probablement voyait, comme son mari, avec une sorte de satisfaction, le tour que semblaient prendre les choses. Elle ne me parlait jamais de Hugh sans me vanter sa grâce, sa gaieté, sa franchise, et comme généralement elle était assez sobre de tels panégyriques, je fus plus

d'une fois tentée de lui épargner ces éloges calculés en l'avertissant que son beau-frère, engagé ailleurs, ne pensait certainement pas à m'épouser; mais une arrière-pensée me retint toujours : c'était la crainte de voir jeter l'interdit sur ces bonnes causeries amicales auxquelles je trouvais un charme croissant.

La saison de Londres se passa ainsi sans autre incident qu'une soirée où nous nous trouvâmes à Covent-Garden en même temps que la famille Glynne. Hugh Wyndham, qui était notre cavalier à ma mère et à moi, nous quitta pour aller rendre visite à la belle de ses pensées, non sans m'avoir prévenue de telle sorte que je pusse lui donner mon avis sur cette attrayante figure dont il m'avait tant vanté l'irrésistible perfection. Je vis en effet une fort jolie blonde, aux traits enfantins, mais dont la physionomie, à mon gré, manquait de caractère et d'élévation. Je crus devoir néanmoins féliciter le jeune amoureux. De même qu'il se faisait une joie de me la montrer, il s'empressa de me nommer à elle, et bientôt il m'apporta au nom de sa bien-aimée des éloges qui produisirent sur moi une impression pénible : pourquoi? je ne le dirai point, on le devine peut-être; j'étais encore loin de m'en rendre bien compte.

Quand, la saison terminée, nous partîmes pour les eaux de Malvern, cette tristesse obstinée, cet accablement inerte m'y accompagnèrent. Hugh Wyndham, invité avec instance par ma mère, vint nous y rejoindre, mais seulement pour une quinzaine. A Bampton-Chase, sa visite eût été plus longue à cause du voisinage de Hincksley. Autant aurait valu qu'il se fût abstenu de ce voyage, car ma mère, changeant tout à coup de tactique, se mit à nous surveiller de fort près; elle me poursuivait de questions, d'allusions embarrassantes, et provoqua ainsi chez moi en plus d'une occasion des accès d'irritabilité qui étonnaient Hugh Wyndham. Il me les reprochait fort sérieusement, ne sachant à quoi les attribuer. Cette fois, à ma grande surprise, son départ fut pour moi comme un soulagement. L'ennui pur et simple valait mieux que l'impatience intérieure où ma mère et lui me jetaient, l'une par ses perpétuelles inquisitions, l'autre en me consultant sans cesse sur ce qu'il avait à faire pour hâter le mariage auquel tendaient tous ses vœux. Chose étrange, ce fut un de mes conseils qui effectivement précipita la crise et amena le dénoûment souhaité. J'avais persuadé à Hugh, et non sans peine, de confier sa situation à sa mère, déjà très âgée, mais d'une bonté toujours ingénieuse et toujours active. Il se laissa convaincre, et nous n'étions pas revenus à Londres depuis plus de cinq ou six semaines quand un billet de lui m'annonça qu'il allait, du consentement de sa mère, risquer une démarche décisive. En passant à Londres, il viendrait communiquer ce nouveau projet à son frère et à sa belle-sœur, qui

ne pouvaient y rester étrangers plus longtemps. Je tenais encore sa lettre dans mes mains, et je venais de m'assurer, d'après sa date, qu'elle était en retard de quarante-huit heures, quand on vint de la part de ma mère m'annoncer qu'elle désirait me parler. En entrant au salon, je les trouvai, elle et M. Wyndham, en conférence avec Hugh, tout récemment arrivé. Bien évidemment l'explication n'avait pas été sans orages. Ma mère était en larmes, son mari fort pâle, et Hugh, debout, adossé à la cheminée, paraissait en proie à un grave mécontentement. Il m'adressa cependant un regard affectueux accompagné d'un salut de la main tout à fait cordial. — Asseyez-vous, Alswitha, me dit ma mère d'une voix mal assurée, et dites-moi sans détour si vous saviez que Hugh fût engagé à l'une des *misses* Glynne?

— Je le sais depuis plus d'un an, répliquai-je sans hésiter. Hugh alors jeta autour de lui un regard qui disait clairement : « Vous le voyez, je n'ai rien avancé qui ne fût exact. » Son frère, assis à quelque distance de la cheminée et qui froissait un journal dans ses mains, me demanda en termes fort brefs de qui je tenais cette information. — De Hugh lui-même, répondis-je, et il me l'a donnée le jour même où je le vis à Bampton-Chase pour la première fois de ma vie.

— Que l'enfer vous confonde! s'écria M. Wyndham, se tournant du côté de son frère... Vous pouvez vous vanter de bien ménager vos affaires!

Cet homme évidemment ne se connaissait plus, et la colère dont il était animé lui ôtait tout empire sur lui-même.

— Qu'appelez-vous *ménager?* répliqua Hugh... Et de quels ménagemens est-il besoin entre honnêtes personnes qui n'ont rien à dissimuler?

— Vraiment! En ce cas, pourquoi dissimuler avec votre frère?

— En quoi pouvait vous importer que je fusse, oui ou non, engagé à miss Glynne?

— Cela m'importait si bien que si j'eusse connu vos courses à Hincksley et le motif que vous aviez d'y aller ainsi en cachette, vous n'auriez logé sous mon toit ni à Bampton-Chase, ni à Malvern...

A ces mots, M. Wyndham, qui ne pouvait plus se contenir, quitta le salon en jetant derrière lui le malheureux journal, sur lequel il passait sa rage.

— Que signifie cette colère? demanda Hugh, littéralement stupéfait.

— Elle signifie, répondit ma mère avec une intention bien marquée et en me regardant pour mieux se faire comprendre, que mon mari ne peut supporter, — n'aurait pu supporter du moins, — les

manœuvres par lesquelles, abusant de vos avantages, vous trompiez une enfant...

Ici je ne pouvais affecter de ne pas comprendre. — Lui me tromper! m'écriai-je, me levant tout à coup... Il en était incapable, il n'a jamais trompé personne.

— La tromper, elle! Tromper Alswitha! répétait Hugh, non moins indigné que moi... J'aurais plutôt laissé couper ma main droite! Si Owen pense cela de moi, il devrait me chasser d'ici à coups de cravache... Mais il est impossible qu'il me juge capable d'une pareille infamie!

Il y avait des éclairs dans ses yeux et des frémissemens dans sa voix pendant qu'il protestait ainsi contre d'avilissans soupçons. Rien de plus éloquemment vrai que son attitude et son langage. — Alswitha, reprit-il, dites-moi, répétez-moi que vous me croyez... C'est vous, vous seule que je tiens à convaincre...

— Pensez-vous donc que je puisse douter de vous? repris-je en lui tendant la main.

Il la saisit, et, me couvrant d'un regard où éclatait l'affection la plus chaste et la plus vraie : — J'avais besoin de cette parole, me dit-il, pour me réconcilier avec le monde et avec moi-même. Peu m'importe ce que d'autres maintenant pourront penser ou dire...

— C'est assez, interrompit ma mère. Je n'eusse jamais soupçonné Alswitha de souffrir les assiduités d'un homme qu'elle savait fiancé à une autre.

— C'était précisément là ma sauvegarde et ma sécurité, répondis-je, non sans quelque dédain. Sûre qu'il n'aspirait point à ma main, décidée à ne pas accepter la sienne, pourquoi donc aurais-je refusé cette amitié précieuse qui m'était offerte là où je devais le moins l'espérer?

— Triste amitié, reprit Hugh, puisqu'elle vous a valu tant de tourmens!... Pardonnez-les-moi, vous en qui j'ai trouvé les sentimens de la plus tendre sœur. — Et voyant ma mère se lever avec un mouvement d'impatience... — Oui, reprit-il, je vous ai voué une affection toute fraternelle. Mes adieux du moins seront ceux qu'une sœur peut attendre de son frère.

Il m'attira sur son cœur en prononçant ces dernières paroles, et je reçus avec un bonheur mêlé d'angoisse son premier, son dernier baiser. A partir de cet instant, il ne me fut plus permis d'ignorer ce qui se passait en moi, et je compris que ma mère m'avait depuis longtemps devinée. La peur est bien près de la haine, et la haine est si clairvoyante!

E.-D. Forgues.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

NOUVELLE EXÉGÈSE

DE SHAKSPEARE

New Exegesis of Shakspeare, interpretation of his principal characters and plays on the principle of races, Edinburgh 1859.

I. — ENCHAÎNEMENT HISTORIQUE DES PRODUCTIONS DE LA POÉSIE.

Les œuvres de l'esprit humain, comme celles de la nature, sont d'une contemplation infinie. La nature est sans bornes pour le savant et pour l'artiste. Que ne s'est-elle pas laissé dérober depuis que l'humanité, sortie de ses langes, s'essaie à découvrir les lois dont la régularité gouverne l'univers, ou à reproduire, d'une voix et d'un pinceau mortels, les immortelles beautés qui se confondent ou se contrarient dans l'ensemble immense! Quand le physicien et le poète, sur le bord de l'Océan, assistent à ce grand spectacle d'une eau qui mystérieusement se gonfle et s'abaisse, l'un, tournant les yeux vers le ciel, y reconnaît les deux puissans moteurs qui, en passant, soulèvent les flots hors de leur lit, puis les laissent retomber comme un fardeau trop lourd; l'autre, à l'aspect de cette grandeur, sent le ravissement de la rive solitaire et de la mer profonde, et entend la musique de la vague bruyante, comme l'entendit *Childe Harold* en ces vers qui sont dans la mémoire de tous, et l'âme va s'anéantir dans la douloureuse volupté de l'infini aussi bien avec la sévère spéculation qui l'éclaire qu'avec l'harmonieuse rêverie qui la charme. De même les œuvres du génie humain nous attirent sans cesse; elles ont cela de particulier qu'elles sont un choix dans la

nature, ne valant que parce qu'elles en tirent vérité ou beauté, la vérité et la beauté telles que les détermine le rapport entre l'âme et les choses; elles ont cela de curieux que, disposées l'une auprès de l'autre sur le vaste parcours du temps historique, chacune ne lève qu'un coin du voile et ne montre qu'un côté du monde; elles ont cela de fécond que, s'enchaînant, elles constituent ce qu'on peut appeler la pensée et l'imagination de l'humanité créant au fur et à mesure le vrai et le beau. Aussi une culture profitable et pieuse ne les a-t-elle jamais délaissées. Le vieil Homère, tant expliqué par les Grecs, est, pour qui sait et qui veut, un thème toujours nouveau, et Shakspeare, tant commenté par ses compatriotes et ceux que j'appellerai ses demi-compatriotes, c'est-à-dire les gens du continent, donnera toujours à étudier comment un esprit splendide, à la fin du XVIe siècle, idéalisa les hommes et les mœurs.

Bienvenue est donc une nouvelle interprétation de Shakspeare, nouvelle, dis-je, et qui, ne ressassant pas les opinions reçues, ne s'en serve que comme d'un marchepied pour monter plus haut. Il est certain que le poète a été senti et compris par ses contemporains, qui ont commencé sa réputation, et par les générations suivantes, qui l'ont continuée. Celui qui l'admire aujourd'hui est ému en son âme ainsi que le furent ceux qui l'admirèrent alors; c'est la chaîne d'or décrite par Homère, et celle-là unit les mortels par l'enchantement d'une création idéale qui dure pendant qu'eux durent si peu. De même que Corneille et Racine surent arracher à leur société des applaudissemens enthousiastes, de même Shakspeare éveilla dans le public anglais tous les sentimens qu'éveille la belle poésie : le siècle d'Élisabeth ne se trompa pas plus que le siècle de Louis XIV; les deux publics donnèrent à qui la méritait une palme qui n'a pas été flétrie, et la donnèrent parce qu'ils étaient en pleine communication avec ce qui les charmait. C'est leur gloire à eux d'avoir fait la gloire de leurs poètes, et l'Italie, qui tout d'abord s'éprit de l'épopée de Dante, montre en plein XIVe siècle combien était vif son sentiment d'une belle, mais sévère poésie. En France, en Angleterre, en Italie, le génie est sorti des entrailles de la société, et la société a reconnu et adoré le fruit de ses entrailles.

La correspondance des poètes et en général des artistes avec leur milieu, quelque grands qu'ils soient, est un point sur lequel on ne peut trop insister. Déplacez Dante de deux siècles et portez-le au milieu du XIe, ce qu'il produira sera une chanson de geste : il célébrera Charlemagne et ses preux, la lutte suprême de Roland sera chantée comme elle ne l'a été par aucun de nos trouvères, la prouesse féodale aura son Homère, tandis qu'elle n'a eu que des cycliques et un cycle où le génie, vrai et réel dans l'aveugle et collective légende,

fait défaut quant à l'exécution réfléchie et particulière; mais *la Divine Comédie* n'aura pas son Dante, *la Divine Comédie*, cette composition où la poésie s'enveloppe de la religion et de la philosophie du moyen âge, où l'amour qui adore place une Béatrix adorable, où même un reflet lointain du monde païen vient se faire entrevoir en cette merveilleuse création de Virgile, *questa anima cortese mantovana*, mettant sa main tranquille en la main tremblante du voyageur égaré et le confortant de la pâle, mais sereine lumière de son regard, — si tant est même qu'un esprit comme Dante, épris aussi bien des austères contemplations que des visions radieuses, ne se fût senti froissé dans le tumulte des mœurs féodales et n'eût gardé le silence. Shakspeare, aussi reculé de deux cents ans, ne domptera pas la loi du temps; au XIVe siècle, il fera des mystères où sans doute éclatera une féconde imagination, mais il n'y aura plus ni Hamlet, ni Macbeth, ni Juliette, ni Desdemona, ni toute cette foule de drames que seule permettait la vie plus ample du XVIe siècle. Au XVe, Corneille mettra peut-être sur la scène l'héroïque intervention de Jeanne d'Arc, la défaite des Anglais, le sacre du roi à Reims; Racine, la douloureuse histoire de la captivité de la vierge et de son martyre; mais ils ne seront vraiment ni Corneille ni Racine, c'est-à-dire de grands poètes pleins des beautés de la Grèce et de Rome, inspirés par un temps de politesse et d'élégance, et habiles à ravir l'admiration par des créations grandes et correctes, pompeuses et contenues, c'est-à-dire à réaliser l'idéal qui vivifiait l'âme de leurs contemporains. Si on ne peut reculer vers le passé les esprits créateurs, on ne peut non plus les avancer vers l'avenir. Les anciens chefs-d'œuvre ne se peuvent recommencer. Si Homère, Shakspeare et Racine revenaient au monde, ils se hâteraient, pour me servir des fortes expressions de Bossuet, de rentrer dans leurs tombeaux pour ne voir pas combien toutes les conditions d'art et de beauté qui firent leur vie sont changées. Aussi quand il y a des renaissances, elles portent d'autres noms, et les nouveau-venus se nomment Byron, Goethe, Schiller, André Chénier, Alfred de Musset.

M. O'Connell (c'est le nom de l'auteur de la *Nouvelle Exégèse de Shakspeare*) dit excellemment : « Tout génie de l'ordre suprême, particulièrement dans les arts, est l'expression, non l'instrument d'un avancement dans l'évolution sociale. » En effet, la condition relative, si évidente dans le développement scientifique, est, quoique plus cachée et en dépit de préjugés prévalens, réelle en la série des œuvres de l'art. Il y a dans les sciences des nécessités que l'esprit le moins exercé saisit comme insurmontables, et qui font que pour passer au degré supérieur il faut mettre le pied sur le degré inférieur. Cette conception, étendue fort heureusement par Auguste

Comte à l'ensemble des sciences, fut un trait de lumière bien vif, montrant qu'il existe une science générale, ce qu'elle est et comment les membres qui la composent sont aussi subordonnés l'un à l'autre que le sont par exemple les différens membres de la mathématique ou de l'astronomie. Cette claire vue n'est venue que très tard, si bien qu'il a été possible à une philosophie rudimentaire de placer au début et à l'origine de l'humanité une haute sagesse dont nous chercherions péniblement à retrouver les débris. C'est une faute connexe et non moins grande d'attribuer au début et à l'origine de l'humanité une suprême beauté perdue dans le lointain des âges et à peine entrevue par des générations grossières et dégénérées, ou, si l'on veut et pour exprimer cette opinion comme on l'exprime, de penser qu'à un certain moment la beauté est éclose pour ne plus revenir et ne plus avoir que des copies incessamment dégradées, et que les modèles classiques de Grèce et de Rome sont le terme au-delà duquel tout décroît. Ce qui prouve que ces modèles, dont au reste je suis un des fervens adorateurs, n'ont pourtant qu'une splendeur relative, c'est que l'*Iliade*, tout *Iliade* qu'elle est et toute pleine d'une merveilleuse poésie, si elle apparaissait aujourd'hui et comme produit de l'art du XIXe siècle, serait informe et puérile, et ce qu'elle a de plus vraiment beau, vu sous le faux jour d'un milieu qui n'est pas fait pour elle, se dégraderait aussitôt, tant il est vrai que rien dans l'art ne peut être dérangé, que la poésie homérique ne garde son charme infini qu'à la condition d'avoir son vêtement ionien, de se marier au bruit de l'Hellespont et aux ombres de l'Ida, et de nous raconter dans une langue harmonieuse et antique les antiques récits des dieux et des héros. A ce point de vue, il sera vrai de dire que non moins que les œuvres de science, les œuvres d'art s'ajoutent les unes aux autres et se complètent, tendant ainsi à constituer un immense idéal qui se développe à mesure que se développe l'humanité.

Donc aujourd'hui il faut embrasser par la pensée ce vaste idéal, afin d'en considérer les stations lumineuses, c'est-à-dire celles qui sont signalées par l'apparition de quelque grand génie. Un esprit comme M. O'Connell, que la nature et l'étude ont fait éminemment philosophique, s'est placé naturellement dans l'ordre d'idées où les chefs-d'œuvre s'apprécient et s'expliquent par l'histoire. Toute critique absolue est épuisée et surannée. Les œuvres d'art renferment d'abord ce qui est du lieu et du temps, puis si elles sont œuvres de génie, une part qui est destinée à tous les lieux et à tous les temps, et ce mélange inévitable est à la fois la cause qui les empêche de renaître et de se reproduire (car, ainsi que je l'ai dit, qui pourrait tolérer une nouvelle *Iliade?*) et la cause qui leur imprime une sin-

gulière beauté (car cette beauté est d'un monde duquel nous n'aurons jamais plus rien de semblable). Pour user pleinement de tout l'essor que donne un tel agrandissement, il faut admettre sans restriction qu'il n'y a dans l'histoire, c'est-à-dire dans l'évolution graduelle du genre humain, aucune intervention surnaturelle qui en dérange en bien ou en mal le cours, aucune solution en un point ou en un autre de l'enchaînement des causes et des effets, en un mot que cette évolution est un phénomène naturel et aussi soumis à ses lois propres que l'est l'évolution du chêne depuis le gland jusqu'au moment où il couvre le sol environnant de son vaste ombrage. C'est un des principes fondamentaux de la philosophie positive, et sans vouloir aucunement enrôler M. O'Connell dans l'école dont je fais partie, je puis dire qu'il admet ce principe et ajouter que tel qui l'admet est d'accord avec nous sur un point essentiel. Le reste, quelque important, quelque grave qu'il puisse être, est affaire de conséquences qui se dérouleront et d'avenir qui prononcera; mais le point de partage est de reconnaître que tout dans ce que nous connaissons obéit, y compris l'évolution des sociétés et l'histoire, à un ordre qui, réglé par les propriétés des choses inanimées ou vivantes, sera nommé naturel par opposition à l'ordre surnaturel, principe des philosophies primordiales.

Cette conception essentielle, qui dès à présent divise le monde moderne en deux partis, et qui, mieux que toutes les opinions conservatrices ou révolutionnaires, les caractérise l'un et l'autre, n'est encore, dans sa plénitude du moins, du domaine mental que de peu de personnes. Combien en effet y en a-t-il d'un côté qui soient disposés à considérer les religions non comme une intervention divine, mais comme un développement naturel par lequel l'humanité réalise son idéal de moralité sociale, ainsi que dans l'art elle réalise son idéal de beauté? Et d'un autre côté combien y en a-t-il dont la science ait assez agrandi et affermi l'esprit pour concevoir que, rien dans le monde ne pouvant être effectivement soustrait à la chaîne des lois universelles, l'histoire n'est qu'un cas particulier, bien que le plus complexe, de ce vaste enchaînement? Heureux ceux qui, dans l'état troublé des sociétés civilisées, sont arrivés à ce point culminant de la pensée philosophique, gage des réorganisations futures! Heureux ceux-là, dis-je sans hésiter, car je ressens a satisfaction d'y être, sans ressentir l'orgueil d'avoir été celui qui y a conduit. M. O'Connell y est aussi parvenu, et je l'y rencontre. Là est entre nous une concorde fondamentale, si bien que, sur les déductions ultérieures, nous pouvons être en discussion sans être en division, et après les douteuses excursions revenir au terrain solide d'où nous sommes partis. C'est qu'en effet difficile et labo-

rieuse est l'extension d'un principe qui commence. Tout est devant lui sans voie et sans jalon; ceux qui s'engagent les premiers sont exposés à entrer en des ouvertures qui n'ont pas d'issue, ou bien à se frayer de faux chemins qui mènent loin du but; mais quand le labeur de beaucoup de mains a éclairci le sol, alors les directions se dessinent, et l'on voit sans peine quel est celui qui, dirigé par un heureux instinct, a suivi la bonne.

II. — TYPES NATIONAUX DANS LES PIÈCES DE SHAKSPEARE. — LES ITALIENS.

D'après M. O'Connell, ce qui fait la grandeur particulière et nouvelle de Shakspeare, c'est que, s'élevant le premier à une contemplation plus étendue à la fois et plus profonde de la nature humaine, il a introduit dans ses drames non plus la peinture seulement d'individus ou de familles, mais l'esquisse et le caractère des races principales qui occupent l'Europe. « Le génie du poète et du philosophe qui innovent est, dit-il, le pouvoir de saisir les germes qui naissent au fur et à mesure de l'évolution de l'esprit général, et de les amener, le poète à la fleur et le philosophe au fruit. Ce génie a l'unité de ce qu'il embrasse, l'unité d'impulsion, de croissance et d'inspiration, tandis que les hommes d'un ordre inférieur n'ont d'autre unité que celle de l'objet qui est sous leurs yeux ou de l'art dont ils suivent les règles. De l'élaboration chaotique suscitée parmi les Grecs par les guerres de Troie, qui mêlèrent tant de peuples, et dont les phases et les faits prirent un corps mythique dans ce long intervalle, — de cette élaboration, dis-je, naquirent finalement le grand Eschyle et le drame grec. Ainsi du cycle du moyen âge, chaos semblable, mais sur une plus grande échelle, de guerres, de races, et de romans qui personnifièrent les races, naquit à son tour Shakspeare. Bien que ces poètes soient ainsi analogues par l'origine et par l'excellence, leurs domaines furent aussi divers que les époques et les scènes. Le Grec était limité à l'expérience d'un coin de l'Europe; le poète anglais avait l'Europe tout entière, avec vingt siècles d'histoire de plus. Le premier aussi, en sa qualité d'initiateur, doit avoir travaillé sur l'extérieur, sur les actions, les costumes, les coutumes des tribus qui appartenaient à ses traditions. L'innovateur moderne, au contraire, doit, allant par ordre, passer à l'intérieur, chercher les idées et les caractères qui sont les causes de telles apparences externes, et par conséquent dépeindre non des familles et des tribus, mais des nations ou plutôt des races... Tandis qu'Eschyle avec l'ancien drame borna la sphère d'action aux limites de la famille, le fondateur du drame moderne la porta plus loin, et jusqu'à des groupes plus larges, conformément au progrès général

dans la connaissance des hommes et de la nature. Ce que l'Asie-Mineure et la Hellade étaient au peuple d'Athènes, l'Europe, dans sa vaste enceinte, l'était aux Anglais de la renaissance. Chez les anciens, la théologie, cause tout externe et toute primitive, donnait le ressort de l'action et la limite des caractères; chez les modernes, ce ressort et cette limite s'agrandirent et devinrent la fatalité tout humaine et tout interne de l'organisation. Les maisons des Pélopides et des Labdacides étaient le thème d'Eschyle; les races germanique, italique, celtique, furent le thème de Shakspeare. Telle est du moins la conséquence des principes mis en avant, et en faire la vérification est l'objet de ce volume. »

D'après ce système, Iago, dans *Othello*, représente le caractère de la race italienne, Hamlet, de la race teutonique, et Macbeth, de la race celtique. M. O'Connell ne veut aucunement dire que ourdir des trames scélérates soit le propre de la race italienne, qu'assassiner sous le toit de l'hospitalité un roi débonnaire soit le type de la race celtique, et que la mélancolie d'une âme indécise et troublée soit le type de la race germaine. Non, Iago pourrait être honnête, Macbeth aussi saint que Duncan, et Hamlet aussi royal que le grand Alfred; mais dans l'un ou l'autre cas, dans le bien comme dans le mal, ils n'en seraient pas moins de vrais représentans de leur race, c'est-à-dire obéissant aux impulsions qui les poussent et bornés par les conditions qui la bornent. C'est ainsi que, exemple extrême et qui dira tout de suite ce que M. O'Connell entend, un homme d'une tribu des peaux-rouges pourra être aussi noble qu'Uncas et aussi méchant que le Renard-Subtil sans sortir jamais du cercle fatal que lui impose la qualité de fils des primitives forêts de l'Amérique; ceux-ci ne ressemblent en rien aux hommes blancs que l'habile romancier a mis auprès d'eux. Eh bien! ce que Cooper a marqué sans peine au XIXe siècle et entre des types si tranchés, Shakspeare, au XVIe siècle et à une époque où ce n'était qu'une aperception de génie, l'a marqué pour des types si voisins, qu'un grand poète seul pouvait les dessiner d'une façon distinctive.

Avant d'entrer en plus de détail avec M. O'Connell, j'ai besoin de prendre certaines précautions et de faire certaines réserves. Je vais marcher d'une part en le suivant, de l'autre en m'écartant de lui, et je veux éviter que cette double marche n'ait l'air d'une contradiction. La question, fort importante dans l'histoire de l'art, n'est pas autre que celle de l'origine, si souvent controversée, du drame romantique dans l'Europe moderne. Le point de vue nouveau qu'a ouvert M. O'Connell en la rattachant à la diversité des races nationales m'attire, et je m'en fais le complaisant et satisfait interprète; mais, par une voie dont le lecteur sera juge tout à l'heure, l'expli-

cation qu'il donne tourne à la grande glorification des Celtes, ou, pour parler plus précisément de la France (et un Français n'a qu'à se réjouir de voir un étranger si plein d'une profonde et sincère admiration pour notre pays), mais aussi au grand détriment de l'Italie et de l'Angleterre. C'est là-dessus que je me sépare. Depuis que l'histoire a été clairement ouverte pour moi, j'ai toujours placé dans un très haut rang ces deux nations si différentes : l'Angleterre, avec sa haute prospérité, n'avait pas besoin qu'on lui fît justice; mais l'Italie en eut besoin, et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que je me suis rangé parmi ceux qui l'admirent et qui la soutiennent de leurs vœux. Le livre de M. O'Connell n'a, je l'avoue, changé mon sentiment ni pour l'une ni pour l'autre. Que si l'on me reprochait de ne connaître l'une ou l'autre que de ouï-dire et comme je connais Rome et la Grèce antiques, je répondrais qu'au point de vue purement historique où je me borne, il suffit, pour avoir une opinion sur une nation, de considérer quelles ont été ses œuvres dans les lettres, dans les arts et dans les sciences, comment elle s'est gouvernée au dedans et comment elle s'est comportée au dehors.

Venons maintenant à M. O'Connell, aux Italiens et à Iago. Comme la conception historique de M. O'Connell l'a conduit à donner aux Italiens une place secondaire en tant que race, il rencontre d'abord les Romains comme une objection anticipée. Voici donc ce qu'il regarde comme les traits essentiels du caractère romain : dans l'intelligence, nullité de la faculté organisatrice, faiblesse même de la réflexion, prééminence de la sensation et de cette compréhension concrète qui gagne en intensité parce qu'elle est étroite, et en clarté parce qu'elle porte sur l'objet. Ces traits positifs et négatifs sont manifestes par l'histoire. Les Romains n'eurent jamais un penseur, un philosophe, un système; le peu d'écrivains spéculatifs qu'ils produisirent copièrent les Grecs, et furent d'informes compilateurs de faits et de fables, comme Varron et Pline. Ils stigmatisaient du titre d'inconsistance la susceptibilité qu'avaient les Grecs pour les influences de la dialectique; leur propre stupidité apparaissait solidité, parce qu'elle ne se laissait pas ébranler par de tels mobiles. Les seuls argumens qu'ils affectaient, les seules spéculations qui les intéressaient se rapportaient aux augures et à la divination, et même leur religion n'était qu'un pur rituel, sans apparence d'âme ou de doctrine. Ce qu'ils voyaient, ils le saisissaient avec précision, avec profondeur, avec obstination, mais en s'élevant à peine au-dessus du physique, du particulier, de la pratique. Leur seule création abstraite est le code de jurisprudence, qui ne demanda ni raison ni réflexion, qui même les exclut, car la loi, étant injonctive et ne s'occupant que de faits, est non pour l'argumentation ou pour l'inspiration, mais

pour le jugement et la définition. Le principe moral était, comme la religion, extérieur et reposait sur l'usage et la superstition. Dans les manières, les Romains étaient plutôt gracieux que polis; accessibles aux impressions du dehors, mais ne recevant rien de l'intérieur, ils avaient de la courtoisie sans être cordiaux, de la dignité sans être délicats; ils manquaient de la sympathie et de l'humanité qu'implique le mot de *gentleman*; leur rang eût été bas dans la chevalerie du moyen âge, et de fait leurs descendans trafiquaient au lieu d'aider dans les croisades. Au point de vue public ou social, cette race était patriotique, en tant que patriotique est opposé à personnel et à philanthropique. Le patriotisme, comme le nom l'indique, étant un attachement à la patrie, à la terre, était en plein accord avec le cercle purement physique ou concret de l'intelligence; Rome était territorialement regardée par les Romains comme le chez-soi (*home*) est individuellement regardé par les Teutons. La tendance était par conséquent opposée à la dispersion et favorisait l'unité, mais l'unité d'agrégation, non d'organisation. Ce fut cette tendance qui les conduisit à la conquête du monde, et ce défaut qui fit qu'ils commencèrent à le perdre dès qu'il eut été conquis. Maintenant tous ces défauts sont voilés par l'idéal qu'on s'est fait de Rome. Dans les conquérans du monde, la rustique ignorance fut vertu et simplicité, le stupide mépris des Grecs subtils fut conclusion profonde d'un sens solide, le manque absolu de conscience fut stoïque fermeté de caractère, la superstition formaliste fut une religieuse scrupulosité, leur impuissance civile d'organisation un sage souci de la liberté publique, leur aveugle avidité de pouvoir et de conquête magnanimité civilisatrice.

J'avoue que je suis, comme M. O'Connell, de ceux qui s'efforcent de dissiper les illusions que l'éloignement et le respect de l'antiquité peuvent créer, j'avoue encore que, dans ce tableau, certains traits sont exacts, par exemple l'infériorité des Latins par rapport aux Grecs quant à la philosophie et aux sciences; mais je ne puis accepter comme portrait ressemblant l'esquisse qui vient d'être citée: des parties font défaut et d'autres sont grossies. Dans un beau passage, M. O'Connell, rappelant que nous n'avons qu'un fragment de la littérature et de l'histoire des Grecs et des Romains, dit: « Le gouffre des siècles d'obscurité où elles disparurent fut un gain et non une perte; il engloutit ce qu'il y avait de vulgaire et de conforme à la simple humanité dans la Grèce et dans Rome, et n'en laissa surnager que les grandes parties dans l'enchantement d'un mirage. Ces deux nations furent ainsi placées sur le piédestal de l'histoire comme une excitation à la postérité et un idéal qui sert d'exemple. » Cela est aussi bien dit que pensé; mais avoir pu, après s'être dépouillée,

dans le lointain des âges, des humbles et tristes vulgarités, laisser de soi un idéal, que faut-il de plus pour rehausser et remettre à sa place la nation romaine?

Cela me suffit ici; pourtant il est encore une proposition sur laquelle je ne puis être d'accord avec M. O'Connell, celle où il dit que les Romains atteignirent l'unité de leur empire à travers des siècles de sang et de crimes. Je la concevrais, sans l'approuver, chez un moraliste qui, n'ayant pour se diriger qu'un point de vue abstrait, transporterait dans le passé des appréciations absolues, et jugerait ce qui se fit par ce qui de son temps doit se faire; mais si la morale même est relative, à plus forte raison l'historien est-il tenu d'estimer les choses conformément à ce qu'elles purent être suivant les temps, les lieux et le développement de l'histoire et de la civilisation. Or la guerre est une de ces fatalités attachées par la condition des choses aux premières phases de l'évolution du genre humain, fatalité qui décroît de jour en jour, et dont la philosophie sociale prévoit l'extinction, mais qui alors eut sa raison d'être dans la nature de l'homme et sa pleine action dans l'histoire. S'emporter contre elle serait comparable à la colère du naturaliste qui, étudiant les animaux condamnés à se nourrir d'une proie vivante, leur ferait leur procès. Sans doute on peut rêver et souvent moi-même je l'ai rêvé, j'en conviens, on peut rêver que les animaux et l'homme en particulier n'eussent pas été astreints à cette cruelle loi; mais, quand on étudie, il faut écarter des rêves et de vains souhaits, et envisager la nature dans sa réalité, quelque rigoureuse qu'elle soit. La comparaison est pleinement exacte : la sauvagerie est toujours en guerre; dès l'aurore de l'histoire, les pasteurs subjuguent l'Égypte, et Sésostris porte au loin ses armes. La seule question qui reste, c'est de savoir si les Romains, dans cet exercice inévitable des impulsions primitives, se sont, plus que les autres peuples, souillés de sang et de crimes. Eh bien! on peut affirmer que s'ils ne le furent pas moins, ils ne le furent pas plus. Ce fut un grand progrès quand la guerre, de purement destructive, devint conquérante et forma des empires, et quand de conquérante elle devint civilisatrice, ce qui arriva quand elle fut portée par les Grecs et les Romains dans les contrées barbares. Les Romains eurent conscience de leur rôle alors qu'ils disaient par la bouche de Virgile :

Tu regere imperio populos, Romane, memento,

et qu'ils célébraient par celle de Pline, dans une phrase encore plus décisive, *l'immense majesté de la paix romaine.*

Ce portrait de la gent latine est aussi, on le comprend, celui des Italiens, et, selon M. O'Connell, si les Romains revenaient sur le

théâtre du monde, ils n'y auraient pas un autre rôle que celui que l'Italie y joue, aujourd'hui que d'autres races, douées de qualités supérieures, ont pris leur place et leur fonction : à quoi j'objecte aussitôt que cette assimilation ne peut être complète, car elle cloche en un point essentiel. — Tandis que les Romains n'ont, comme il est reconnu, qu'un rang tout à fait subordonné dans les sciences, l'Italie a noblement payé sa quote-part dans le tribut apporté en commun par les nations européennes, et tandis que Rome, belle dans le premier des arts, la poésie, est nulle dans le reste, l'Italie, qui n'a pas pour cela déchu dans la gloire des grandes compositions poétiques, est reine par la musique et par la peinture. — Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'Italie moderne soit en décadence par rapport à l'Italie ancienne : ce qu'on peut appeler sa déchéance politique ne date que du XVIe siècle, est comparable à celle qui ne tarda pas à frapper aussi l'Espagne, et dépend au fond d'une cause identique, l'oppression ecclésiastique compliquée ici de la domination étrangère; mais à ceux qui l'admettent M. O'Connell demande, en raillant, comment ils peuvent l'expliquer, eux qui prétendent que le sang germanique fut un sang régénérateur pour les nations abâtardies de l'empire latin, et qui savent qu'une portion de ce noble sang fut infusée dans l'Italie par la conquête ostrogothe et lombarde. Quant à moi, je l'ai plusieurs fois soutenu et je prends occasion de le répéter, je regarde l'invasion des Germains comme ayant non pas accéléré, mais retardé l'évolution de l'Occident, en mêlant des races moins civilisées à des races plus civilisées, en créant ainsi un terme moyen et inférieur; toutefois je pense, et en ceci je vais contre l'opinion de M. O'Connell, qu'une invasion celtique n'aurait pas produit un moindre dommage. Seulement Germains ou Celtes, une fois implantés, devenaient d'excellens élémens, et ce n'était qu'un retard.

Iago appartient à ce type latin ou italien tel que le décrit M. O'Connell, ou, pour parler tout à fait comme lui, c'est un personnage qui, trouvé dans l'ancien récit, est devenu, grâce au génie de Shakspeare, un portrait de la race italienne : personnage méchant ou honnête, il n'importe, je l'ai déjà dit, mais dans l'un et l'autre cas personnage enfermé dans un certain ordre de pensées, de mobiles, de combinaisons d'où le poète ne l'a jamais fait sortir. Iago est le véritable héros de la tragédie : cela, pressenti bien des fois, est remis en lumière par M. O'Connell, qui veut du moins que cette primauté ne soit pas ôtée *à un peuple glorieux, infortuné, et qui a rendu des services;* je rapporte ses expressions afin d'écarter l'odieux que suscite au premier abord une telle comparaison. Si je ne pense pas ce que pense M. O'Connell, qu'il y ait dans les traits qui peuvent

caractériser l'Italie des traces d'incapacité essentielle pour certaines grandes choses de l'ordre intellectuel et moral, j'accorde pleinement que Shakspeare a dessiné d'une main aussi sûre que délicate ce redoutable personnage, et j'y vois un Italien du XVIe siècle qui, sentant bien la criminalité de ses actions (Iago ne laisse pas de doute à ce sujet), se met froidement au-dessus et pratique dans la morale privée ce dont Machiavel fit la théorie dans la politique. A la fin du XVe siècle et dans le XVIe, les déchiremens de l'unité catholique firent toucher du doigt que la politique et la morale étaient plus indépendantes de la théologie qu'on ne l'avait pensé, et il y eut à ce moment un rude assaut pour la politique et la morale : les Italiens seuls avaient alors des conceptions assez générales pour embrasser en un système cet état de dissolution, et ils l'embrassèrent; mais leurs tyrans n'étaient pas plus déloyaux que les Ferdinand de Castille, les Louis XI de France, les Richard d'Angleterre.

Je ne suis pas toujours satisfait du procédé que M. O'Connell emploie pour caractériser les races; cela est sans doute fort difficile, et j'essaierai plus loin, non pas de tracer ces caractéristiques, mais d'indiquer quelques-uns des traits essentiels qu'il importe, suivant moi, de prendre pour guides. En attendant, je dirai qu'à mon avis ce qu'il faut craindre, c'est de prendre le cas particulier pour le cas général. Ainsi est-il vrai de considérer comme un attribut réel du caractère italien l'emploi du poignard pour combattre les tyrans de leur pays et l'arracher aux mains qui l'oppriment? Je ne crois pas que ce soit l'attribut d'aucune nation; mais, si ce l'était, ne devrait-il pas être noté expressément dans la caractéristique de la nation française? Depuis Poltrot de Méré, qui assassine le duc de Guise, jusqu'aux vingt assassinats d'Henri IV, en passant par les Guise, que tue Henri III, et Henri III, que tue Jacques Clément, quelle série de meurtres suscités par le désir de se débarrasser d'hommes politiques qui gênaient! Puis vient sous Louis XIV et Louis XV (car on peut à peine mentionner Damiens) un repos où les assassinats politiques n'apparaissent plus. La révolution éclatant, ils recommencent; Lepelletier de Saint-Fargeau, Marat, en sont les victimes; Napoléon échappe à la machine infernale; le duc de Berri tombe sous le poignard, et sept tentatives sont faites contre la vie de Louis-Philippe. Il suffit de rapprocher les faits pour montrer que ce sont des passions accidentelles qui soulèvent ces orages. De même, chez les Italiens, le poignard n'est devenu une arme politique que depuis que l'idée d'une libre Italie, s'éveillant dans leurs âmes, a mis aux uns le fusil, aux autres le couteau à la main, pour délivrer leur pays.

Iago, Italien raconté dans un récit italien, a nécessairement toutes les touches intérieures et extérieures qui le font indigène d'un pays,

membre d'une nation. Le moment créateur dans Shakspeare fut quand il voulut non pas effacer ces touches pour aller à ce qu'il y a de plus général dans l'homme, mais les conserver et les achever pour les superposer, comme fait la réalité, à ce qu'il y a en l'homme de plus général. Là fut l'origine du drame nouveau. Dès lors que l'œil de son génie s'ouvrait sur cette condition de l'art, tout venait lui faciliter sa tâche. De son temps, les nations, ne s'étant point autant assimilées, portaient des signes visibles. Qui, à première vue, ne reconnaissait un Lombard, un Italien, et qui, dans son esprit, n'avait une idée toute faite de certains types alors frappans? Ces nations, ces variétés humaines, posaient devant le poète, et le poète put voir et crayonner.

III. — TYPES GERMAINS ET CELTES.

Dans *Othello* sont Iago et les Italiens, dans *Hamlet* les Germains, dans *Macbeth* les Celtes. Si j'ai bien compris M. O'Connell, tandis que l'Italien reçoit naturellement ses impressions du dehors, le Teuton les reçoit naturellement du dedans, et le Celte lie par sa nature intermédiaire les deux points de vue. Cette remarque mérite d'être recommandée à l'attention de celui qui, s'occupant de la biographie des peuples, cherche à introduire dans leur histoire les motifs profonds, mais réels, de leurs actions; mais elle le mérite, suivant moi, sous deux conditions qu'il importe de signaler. D'abord, par Celtes on entendra les Français, puisque parmi les populations dont l'origine remonte jusqu'aux Celtes, il n'y a que les Français qui témoignent de cette aptitude; les Bas-Bretons durant leur autonomie, les Gallois, les Gaëls d'Écosse et même les Irlandais, qui forment un gros corps de nation, en un mot tous ceux qui n'ont pas été latinisés n'ont jamais joué ce rôle et exercé cette influence. En second lieu, les trois traits de l'Italien, du Teuton et du Celte signalés par M. O'Connell sont une manière d'être de l'esprit qui lui donne une certaine empreinte, mais qui ne le limite en aucune façon. C'est, si je puis me servir de cette comparaison, un timbre propre à chacune de ces nations: dans les corps sonores, le timbre est argentin, ou cuivreux, ou aérien, sans que pour cela le nombre des vibrations soit limité ou la pureté du son altérée. De même ici, France, Italie, Angleterre, Allemagne, Espagne, résonnent différemment au souffle des événemens et des idées, sans que pourtant d'aucun côté les grandes choses et les grandes idées aient fait défaut ou doivent faire défaut. Dans le long cours du temps, les équivalens s'établissent entre ces populations qui, comme on le verra dans le paragraphe suivant, ou sont de même race, ou ont été assimilées par une

civilisation commune. Bien plus, le long cours du temps produit dans le sein d'une même population des changemens appréciables : les Latins étaient sans aptitude pour les hautes parties de l'art, et les Italiens y excellent; les Allemands sont musiciens, et les Germains mêlés de Celtes qui occupent l'Angleterre ne le sont pas. En France, il n'y avait que la chevalerie ou gendarmerie qui fût estimée militairement : on écrasait la *piétaille* à Crécy et à Poitiers; plus tard on soudoyait des fantassins suisses, écossais, allemands, et aujourd'hui il n'est pas de meilleure infanterie que l'infanterie française. A ces faits pris au hasard je n'attache d'autre importance que de montrer ce que des influences diverses peuvent dans une nation, à plus forte raison entre nations. C'est ainsi que, tout en refusant d'admettre entre les races européennes des gradations spécifiques, on découvre un riche fonds de différences nationales, et c'est sur ce fonds que Shakspeare a travaillé.

Shakspeare n'a failli ni aux récits qui lui ont fourni Hamlet, ni à son propre génie, en traçant la figure du prince de Danemark, et on le sent bien vivement en passant d'Othello à Hamlet. M. O'Connell a étudié cet antique Teuton d'un œil perçant et sévère; il a mis en lumière de curieux détails, et celui qui aime ce qui est piquant admirera avec quel art, avec quelle passion, avec quelle profondeur parfois, par quels tours de force en d'autres cas, il tire de Shakspeare un portrait du Teuton, ou pour mieux dire de l'Anglais, qui n'en fait plus qu'un homme de commerce, de guerre, d'égoïsme brutal et d'intelligence pratique, mais fermée aux hautes conceptions qui savent organiser.

Je note en passant certains points, essentiels à mon gré, et sur lesquels je diffère avec M. O'Connell; je les note dans un esprit de controverse philosophique qui croit devoir au lecteur les motifs de discordance comme ceux de concordance. « Le Teuton, dit M. O'Connell, portant, ce semble, le monde de ses intérêts avec lui-même, et ne se souciant du monde extérieur que comme subordonné à ces intérêts, est l'homme destiné à la progression physique et au cheminement, l'homme des colonisations, des affaires et du commerce; mais, par une autre conséquence de cette direction tout externe, il est aussi l'homme des causes finales, car, comme tous les hommes, il supplée au côté faible de son intelligence en supposant une intervention de la Divinité, qui pourvoit. » Il est certain qu'il n'y a pas longtemps encore les livres anglais étaient infestés de cette puérile manie de la finalité : témoin ce savant anglais qui, décrivant les dents longues et tranchantes d'un saurien antédiluvien, louait la bienveillance de la Providence de l'avoir ainsi armé, et oubliait, en faveur du mangeur, les intérêts et les souffrances des mangés. Tou-

tefois cela est propre non à une nation, mais à un état théologique de l'esprit pendant certaines périodes. Nous-mêmes, nous n'avons pas manqué de ces théologies où l'ordre du monde est conçu non comme un ensemble de conditions immanentes, mais comme un ensemble d'opérations explicables par leur but. Les anciens, dès que le monothéisme philosophique commença de luire à leurs yeux, abondèrent en ces interprétations; le Grec Galien en fit la base de son grand traité de l'usage des parties du corps humain. D'ailleurs, ce qui achève de trancher la question, c'est que les Teutons, pour me servir du terme générique employé par M. O'Connell, y ont renoncé complétement dans la philosophie de Hegel. Les causes finales sont une phase que traversent la science et la philosophie, et non un terme au-delà duquel certaines nations ne peuvent s'élever.

Enfin viennent Macbeth et les Celtes : Macbeth, prince des Gaëls d'Écosse, qui parlent encore le vieil idiome celtique; les Celtes, cette race qui, suivant M. O'Connell, superposée aux deux autres, est de la sorte avancée sur un plan plus élevé. Voici comment il la caractérise : « Dans l'intelligence, prédominance de la faculté raisonnante, en tant qu'opposée aux tendances réflectives et perceptives, ou, dans le langage de la méthode, contrôle et complément de l'induction et de l'analyse par le moyen de la synthèse. La conduite est raisonnée, circonspecte, systématique. En moralité, la conséquence de l'acte, c'est-à-dire la conformité de l'acte avec les prémisses, a plus de poids que les motifs dictés par la conscience, comme chez les Teutons, ou le but poursuivi, comme chez les Italiens; car la raison, venant enfin à connaître que les impulsions de l'homme ou ses desseins n'ont pas le pouvoir d'altérer l'ordre moral de l'univers, se résigne à étudier et à suivre cet ordre naturel à travers un tissu de rapports où tout est gradation conséquente. Dans la spéculation, cette race doit être méthodique, organisatrice, par opposition à celles qui ne savent qu'accumuler ou explorer, et, au point de vue théologique, opposer la fixité des institutions à la turbulence du prophétisme et à la torpeur de la théocratie, ou, en termes plus familiers, le calvinisme et le gallicanisme aux extrêmes contraires du romanisme et du protestantisme. Les manières doivent être à la fois dignes, courtoises et cordiales, en tant que procédant d'un tempérament où l'excellence du système nerveux a relevé la servilité du tissu cellulaire et la rudesse du système musculaire. Finalement, les tendances sont non pas, comme dans Hamlet, tournées en dedans et individuelles, non pas, comme dans Iago, tournées vers des passions et des intérêts de famille, mais dirigées vers la circonférence, expansives, généreuses, magnanimes, en un mot sociales. Ces qualités, ainsi que dans les autres races, ont leurs

vices, où elles tombent. Celle du raisonnement mène à une réserve débilitante, à une timidité dans les entreprises nouvelles ou importantes qui provient de la faculté de se représenter d'avance toutes les éventualités. Dans la morale, l'esprit de conséquence devient une sorte de callosité à l'égard de toute cruauté qui est impliquée dans la logique de la situation. Regardant principalement aux moyens qui sont l'objet de la raison, non aux motifs, comme dans la conscience, ni au but, comme dans la religion, l'homme de raisonnement peut, une fois lancé, être poussé de crime en crime, sans malveillance de dessein, sans cruauté de caractère, mais simplement par obéissance aux exigences commandant la conséquence avec ce qui est fait et la consommation de ce qui est conçu. Le côté faible de la philosophie est une indifférence pour les suggestions des sentimens et des superstitions du genre humain, indifférence inspirée par une confiance prématurée en la suffisance de la raison, ou, si l'on veut, ce sera un excès de théorie qui n'est pas appuyé sur les faits et les traditions appartenant aux autres races. Quant aux manières, le défaut se manifeste de deux façons : être trop accessible aux impressions de la société, ce qui rend inconstant, et faire perversement des qualités qui ornent l'homme un masque de dissimulation. La manie de la sociabilité atteint son extrême, quand, revêtant cette forme d'ambition qui n'est ni avidité brutale ni aveugle domination, elle devient ce qui a été si bien décrit comme la dernière infirmité des nobles âmes, un désir de gagner l'approbation ou même un souci du monde tel qu'on sacrifie les droits privés à la considération collective. »

Ce portrait est beaucoup plus français que celtique; pourtant il y a aussi du celtique dans ce portrait français, puisque nous sommes les descendans des Gaulois et leurs héritiers pour ce beau pays que baignent l'Océan et la Méditerranée, et que bornent les Pyrénées, les Alpes et une frontière ambiguë dans les plaines belgiques. Autrefois c'était Gaule aussi; mais depuis longtemps, même avant la conquête romaine, des tribus germaniques s'y sont établies et y ont gardé leur idiome teuton, tandis que les Gaulois se laissèrent modifier par l'influence de Rome au point d'échanger leur langue pour le latin : effacement si complet que ce fut une tâche laborieuse pour l'érudition de démontrer que la langue des Gaules était de même famille que le celtique de Basse-Bretagne, du pays de Galles, d'Écosse et d'Irlande; effacement enfin qui serait très surprenant, si le même phénomène ne s'était produit aussi en Espagne pour l'Ibérien.

Je recommande aux lecteurs de cet ouvrage le chapitre de Macbeth et des Celtes; certainement, quelque restriction qu'ils apportent aux vues de M. O'Connell, ils en retireront le profit d'avoir envisagé

Shakspeare sous un jour nouveau, et d'avoir pénétré plus avant dans les sources de son génie. Je parle également aux lecteurs anglais et aux lecteurs français; seulement, pour goûter ce qu'il y a de neuf et de profond, l'un devra impartialement s'élever au-dessus de la rigueur avec laquelle tout ce qui est anglais est traité, et l'autre au-dessus de la faveur avec laquelle est traité tout ce qui est français. Voyez en effet quelles atténuations on apporte à nos mauvaises actions et sous quelles grandes qualités on voile nos mauvais côtés. L'esprit routinier qui nous arrête n'est plus qu'une raison étendue qui aperçoit de loin et au loin les éventualités; les abominables cruautés qui souillent notre histoire ne sont qu'une logique rigoureuse qui passe de la conception au résultat. Voyez aussi comme ce qui, selon moi, appartient à la date est attribué absolument à la race, je veux dire la rationalité qui caractérise la révolution française. Certes, si cette révolution, au lieu d'éclater en 1789, eût éclaté en 1640 comme la révolution anglaise, non-seulement elle n'eût pas été philosophique et axiomatique comme elle a été, mais encore elle ne pouvait, comme le prouvent la fronde et ses tumultes contemporains, que rester au-dessous de la révolution anglaise, entre un protestantisme avorté et un catholicisme ébranlé. Pendant que M. O'Connell attribue aux Celtes et aux Français une supériorité de race, il me semble curieux de rappeler qu'à la fin du premier empire et sous l'impulsion des haines justes et violentes suscitées contre notre nation par nos odieuses guerres, il fut, dans quelque recoin de l'érudition allemande, question de nous comme d'une race inférieure, brutale, et indigne d'être européenne.

Byron a raillé ceux qui, dans la nation anglaise, s'inquiéteraient de savoir s'ils sont de descendance saxonne ou normande, à peu près comme si quelqu'un de nous s'inquiétait en France de savoir s'il est d'origine gauloise ou latine, ou franque, ou burgunde, ou visigothe. Depuis longtemps, tous ces élémens sont confondus en un seul corps, la nation française : même les étrangers qui viennent de temps à autre se fixer chez elle s'y absorbent, et Mirabeau, bien que d'une famille originaire d'Italie, est pleinement Français; mais historiquement et nationalement il importe de conserver les filiations, absolument effacées pour les individus. C'est à ce titre que je réclame contre une assertion de M. O'Connell relative aux Normands; je parle des Normands de notre Normandie. Il les range, du moins ceux qui figurent dans les pièces de Shakspeare, parmi les populations teutonnes. Je ne puis accepter cette assimilation. L'invasion scandinave fut la dernière des invasions germaniques sur le sol de la Gaule; mais elle n'en diffère en aucune façon, et peut même servir à éclairer l'histoire de celles qui, étant plus anciennes, sont plus

obscures. Nos Normands ne sont pas plus Scandinaves qu'on n'est, dans le reste de la France, Franc ou Visigoth ou Burgunde. A part la descendance de Rollon, le premier duc, descendance qui d'ailleurs ne dura pas très longtemps, tous ces Scandinaves se fondirent dans la population neustrienne, et y perdirent leurs mœurs, leur état social, leurs noms, leur langue. Autrefois en France il y avait, non pas ce que nous appelons des patois, mais des dialectes dans lesquels chaque grande province écrivait ses compositions, sans se conformer, comme aujourd'hui, à une langue unique. Le dialecte normand était un des principaux, et dès la fin du XIIe siècle ces prétendus Scandinaves ont, par de longs poèmes, tenu leur place littéraire dans la langue d'oïl. Une étude des dialectes parlés sur le sol de la Gaule depuis la Méditerranée jusqu'aux côtes de l'Océan et au pays wallon montre (1) que ces dialectes, toujours latins, suivent une dégradation régulière à mesure qu'on s'éloigne davantage du territoire latin, sans que jamais un ressaut quelconque indique qu'en tel ou tel point se soit trouvée une population ou franque, ou burgunde, ou visigothe, qui ait donné au parler un caractère plus germanique qu'au reste. Eh bien! cela est vrai pour notre Normandie; là aussi la dégradation dialectique suit sa marche indépendamment de toute influence scandinave. Il est donc vrai que si nous sommes Celtes, nos Normands le sont aussi et au même titre, c'est-à-dire que, devenus Latins comme les autres Gaulois, ils ont, comme les autres Gaulois, absorbé et assimilé les envahisseurs germaniques.

Les Gaulois, en renonçant à leur langue pour adopter le latin, ont rompu leurs liens avec les populations celtiques qui gardèrent la leur. Singulier échange qui ferait douter que les Français soient des Gaulois, si cette latinité d'emprunt n'en était restée la vraie preuve! En effet, on sait historiquement qu'aucune population latine ne couvrit le sol en assez grand nombre pour submerger la nation gauloise. Pline témoigne que la Province, que nous nommons aujourd'hui la Provence, était devenue tellement semblable à l'Italie qu'on ne l'en distinguait plus; cette assimilation gagna de proche en proche jusqu'aux derniers confins de la Gaule: la langue gauloise fut de plus en plus reléguée. Quand l'invasion germaine commença, on courut risque de devenir Germains comme l'Angleterre le devint; mais chez nous elle ne tarda point à être absorbée, et le triomphe des langues d'oïl et d'oc, filles de la latinité, vint montrer que définitivement la population gauloise avait pris le dessus. Cette fusion dans la latinité fut une rupture avec la celticité, rupture qui fut bien profonde, mais qui n'empêche pas qu'il ne reste des liens

(1) J'en ai déduit les preuves dans le *Journal des Savans*.

véritables entre nous et les populations demeurées pleinement celtiques. A ce titre, l'Irlande, aujourd'hui le seul grand centre celtique qui subsiste, nous intéressera toujours. Je n'ai pas à m'enquérir ici pourquoi elle a été si malheureuse sous le régime anglais; ce ne fut pas précisément l'oppression tyrannique, car les protestans français ont été, sous Louis XIV et après lui, bien plus opprimés sans être jamais tombés à un tel point de misère. Ce ne fut pas non plus la différence de religion, car les catholiques français du Canada ont merveilleusement prospéré sous la domination britannique, ce qui, en passant, prouve que les Français n'étaient point impropres à la colonisation, et que leur infériorité d'alors ne tint qu'à l'infériorité de leur gouvernement, qui, non contrôlé, devait certainement être vaincu par un gouvernement contrôlé. Quoi qu'il en soit de cette situation irlandaise, comment se fait-il que les Irlandais n'aient pas mis en usage le procédé qui de nos jours a réussi à plusieurs nationalités opprimées ou menacées? Je parle de la résurrection d'une littérature nationale autour de la langue nationale remise en honneur. C'est ainsi que les Hongrois, les Roumains, les Bohémiens et même les Flamands de la Belgique se sont défendus tantôt contre l'oppression, tantôt contre l'absorption. Pourquoi les Celtes d'Irlande ne font-ils pas de même? Pourquoi les patriotes, les jeunes gens, se groupant autour du vieil et vénéré idiome, n'en font-ils pas le ralliement commun de leurs aspirations nationales et politiques? Je n'ai aucun droit pour répondre à cette question, et c'est en définitive aux Irlandais eux-mêmes qu'il appartient de décider quelle est la voie la meilleure pour sortir d'une position qui les blesse, soit la fusion plus intime avec l'Angleterre, soit la séparation plus profonde à l'aide de la résurrection de l'idiome celtique.

De cette revue faite à la suite de M. O'Connell, j'arrive à la même conclusion que lui, à savoir qu'il y a dans Shakspeare plus que le portrait général de l'homme et de ses passions, et que des nuances très variées, qui proviennent de la diversité des races et des lieux, y tiennent une place importante. « Je ne prétends pas soutenir, dit M. O'Connell, que Shakspeare ait eu plus que ses critiques conscience de toute la portée de ses conceptions. Le vrai poète est philosophe par sentiment, non par système, et tous les grands agens du progrès de l'humanité ne connaissent guère leurs tendances réelles. Le fondateur du drame moderne fut mis, par les récits légendaires et poétiques du moyen âge, en possession d'une esquisse des principales variétés de race en Europe, esquisse qui devint entre ses mains le germe et le type de ses créations nouvelles. » Ce fut en effet ainsi que Shakspeare procéda. Les poètes, pas plus que les peintres et les musiciens, ne créent au sens absolu de ce mot; ils mettent en œuvre, développent, embellissent, transforment, idéa-

lisent les matériaux que l'histoire, le mythe, la légende leur apportent; et si l'on veut un langage plus précis, chaque développement de l'histoire produit un nouveau flot d'imagination, masse toute prête pour la main du génie. Le moyen âge a été prodigieusement fécond en ces créations variées auxquelles la France, soit de la langue d'oïl, soit de la langue d'oc, a eu une si grande part, et desquelles Dante, par toutes les fictions de descente aux enfers composées dans les XIIe et XIIIe siècles, a tiré sa *Divine Comédie*, l'Arioste son *Roland*, par nos chansons de geste, et Shakspeare ses drames immortels, par des récits empruntés aux littératures.

Shakspeare, comme Molière, prit son bien où il le trouva. Son génie à lui fut d'avoir une vue si claire et si précise des linéamens que lui fournissaient ses originaux, que, quelque loin que son imagination le portât en remaniant le thème donné, il semble toujours ne faire que suivre le trait et achever le dessin commencé. Revenez en effet sur ces trois grands drames dont il vient d'être question, et considérez d'abord cet Iago et les autres personnages italiens, puisque le récit d'Italie n'a eu aucun souci d'autres gens que ceux du pays. Jean-Jacques Rousseau, en rappelant les beaux sites qu'il a immortalisés dans son *Héloïse*, dit de Julie, de Claire, de Saint-Preux : « Ne les y cherchez pas. » Je dirais de même : Dans le récit primitif, ne cherchez pas cette poésie dramatique qui se développe en une action toujours croissante, en des dialogues si décisifs, en des vers si riches d'imagination et d'idéal; mais cherchez-y les points d'où Shakspeare est parti, et cela posé, demandez-vous si ce Raphaël du drame, suivant l'heureuse expression de M. O'Connell, a fait autre chose qu'illuminer ce qui était obscur, idéaliser ce qui était vulgaire, et imprimer au tout cette réalité de l'art, plus vraie, à un certain point de vue, que la réalité donnée. Ce côté du génie de Shakspeare s'éclaircira à l'aide d'un contraste fourni par un poète illustre duquel je pense, comme Voltaire, que plus on le lit, plus on l'admire. Racine a, dans *Bajazet*, mis en tragédie un récit turc, comme Shakspeare a mis un récit italien; mais à peine est-il entré dans le sérail, qu'il oublie absolument où il est : la cour de Versailles apparaît aussitôt sur la scène, et les nobles seigneurs et les grandes dames viennent en habit ottoman dire ce qu'ils diraient en habit français. Les vers sont beaux, les situations touchantes, et Racine est toujours Racine; mais si un pareil sujet était échu à Shakspeare, on aurait vu, au lieu de quelques sentimens bien choisis et bien rendus, une situation véritablement ottomane se dessiner, la scène s'étendre et se compliquer, l'unité de caractère se poursuivre au lieu de l'unité d'action, et le drame romantique apparaître. « Un grand poète a l'unité de son génie, » dit M. O'Connell; celle de Racine est dans l'heureuse expression des sentimens; celle

de Shakspeare est dans la profondeur de son intuition, qui constitue avec des rudimens légendaires ou historiques des portraits vivans et variés, comme Cuvier constitua avec des débris d'ossemens toute une faune éteinte.

Avec *Macbeth* s'ouvre une autre perspective. Voilà les âpres montagnes d'Écosse et ces *thanes* aussi âpres qu'elles. Macbeth n'est pas moins scélérat que Iago, lui qui assassine traîtreusement son roi et son hôte, et souille de cette abominable trahison le toit domestique. Le fond des passions est toujours et partout le même; ici c'est l'ambition, comme tout à l'heure c'était la jalousie et la haine. La légende, curieuse à étudier, met sous la forme extérieure de sorcières provocatrices l'impulsion secrète qui pousse insensiblement Macbeth à la violation de sa foi et au trône. Là encore toute une vie se déroule, depuis la première conception du crime jusqu'aux violences tyranniques qui le suivent et au châtiment qui l'atteint. Les commencemens sont donnés par le récit légendaire; Racine les aurait dédaignés, Shakspeare s'y attache. Racine n'y aurait vu qu'une passion universelle soumise à une situation particulière, Shakspeare y voit une situation particulière soumise à une passion universelle : renversement qui fait la différence essentielle du drame romantique et du drame classique. Racine n'éprouve aucun scrupule à mettre ses harmonieux accens et sa divine poésie dans les bouches les plus diverses nationalement, pourvu que ce soit à l'unisson de quelque corde fondamentale de l'âme; Shakspeare a pour ce procédé une répugnance instinctive; les beaux accens et la divine poésie n'éclatent chez lui qu'à la condition que ses personnages seront bien ceux que lui fournit la légende ou l'histoire, et qu'il saura étendre et développer dans le sens de l'organisation et de la vie.

C'est dans le même sens qu'Hamlet est développé : une vieille chronique danoise et un drame issu de la chronique. La légende d'Hamlet est au fond la même que celle d'Oreste : une épouse perfide et meurtrière, un parent qui trempe ses mains dans le sang de l'époux trompé, et un fils qui balance entre le devoir de venger un père et celui de respecter une mère. Dans le drame grec, les dieux font tout : ils poussent Oreste à punir les assassins; puis, quand la fatalité est accomplie et que Clytemnestre a reçu la punition de son forfait d'une main qui n'aurait pas dû la lui infliger, ils apparaissent sous la forme de furies, poursuivent sans relâche ce fils meurtrier de sa mère, et enfin, l'absolvant après l'avoir ainsi excité et châtié, le réconcilient avec leurs autels sacrés et avec lui-même. Dans l'Oreste danois, comme tout diffère de ce monde hiératique des Hellènes, où à chaque impulsion humaine est substituée une divinité! A part l'intervention surnaturelle qui apprend à Hamlet comment son père

est mort, les choses sortent uniquement de cette réaction qui est la clé de l'homme entre sa personnalité et les circonstances extérieures. Il n'est pas besoin de furies pour troubler l'esprit d'Hamlet, sa navrante situation y suffit amplement entre un père dont le sang crie et une mère dont la tendresse est encore maternelle. De Iago et Macbeth à Hamlet, tout a changé de caractère; l'immortel artiste a jeté les palettes qui lui avaient servi, et il en a pris une autre chargée de couleurs différentes. Ce sont les sombres traits du récit scandinave qui l'ont saisi et qui lui conduisent la main. La *Sémiramis* de Voltaire a été inspirée par Hamlet, et c'est la même histoire; mais, obéissant à la tradition qui lui venait du XVIIe siècle, l'auteur français a transformé la riche composition de l'auteur anglais en une action où les personnages ne sont que pour le nœud, tandis que dans le drame anglais le nœud n'est que pour les personnages. De là la prédilection de Shakspeare pour les récits du moyen âge, sûr qu'il était de dérouler le peloton qu'ils renfermaient, et de jeter Hamlet avec sa nature rêveuse, méditative, allemande si l'on veut, à travers un long drame. Une fois introduit dans cette lamentable histoire, une tristesse sans bornes s'empare de Shakspeare; tout tourne en douleurs et en larmes. Ainsi apparaît et disparaît Ophélia, cette pâle et mélancolique vision du poète, qui, dans sa miséricorde, ouvre enfin à toutes ces victimes la paix du tombeau.

IV. — DES RACES.

Le mot de *race* se trouve à chaque instant sous la plume de M. O'Connell et sous la mienne, et pourtant on a pu s'apercevoir que nous n'y attachons pas le même sens. Aussi faut-il, pour ôter l'ambiguïté, exposer ce que j'entends par là, et, avant de reprendre le fil de l'étude sur Shakspeare, se retourner un moment vers cette question qui joue ici un rôle important. Suivant mon habitude, je soumettrai aussi clairement qu'il me sera possible au lecteur mes opinions sur la classification du genre humain, afin qu'il les juge à son gré.

La notion des races humaines dépend de deux sciences : l'histoire naturelle et la linguistique, qui, sans se contredire, se complètent l'une l'autre. Dans l'état actuel, il est impossible à l'histoire naturelle de pénétrer aussi avant que la linguistique; en effet la langue, étant un produit des facultés mentales, ajoute une caractéristique profonde au résultat de l'examen de la conformation anatomique. A la vérité, on pourra dire que l'organisation cérébrale, d'où dépend le langage, est en relation nécessaire avec l'organisation totale, et que cette relation doit être perceptible; mais cela est un principe abstrait qui n'a pu encore percer dans la réalité, et l'histoire natu-

relle est, présentement du moins, incapable de distinguer par exemple un Aryen d'un Sémite. Elle n'en est pas moins le fondement solide des distinctions ultérieures que la linguistique signale; sans elle, celle-ci flotterait et serait exposée ou à exagérer ou à trop réduire les séparations qu'elle entrevoit; c'est l'histoire naturelle seule qui dit combien les Aryens et les Sémites, qui diffèrent tant par la grammaire et la langue, sont voisins par l'organisation. Un cas hypothétique indiquera surabondamment le secours mutuel que se prêtent ces deux sciences. Supposez que l'histoire de Saint-Domingue, avec sa population noire parlant français, fût couverte d'autant de ténèbres que le sont certains peuples anciens connus seulement de nous par quelques débris, supposez qu'il ne fût parvenu de cette île que des crânes trouvés dans les tombeaux et des lignes gravées sur les monumens : l'histoire naturelle montrerait que ces crânes sont ceux de nègres, la linguistique que ces lignes appartiennent à une langue issue de l'idiome aryen, et comme on sait d'ailleurs que cette conjonction est impossible, on en conclurait que la langue dont il s'agit a été importée par quelque circonstance historique à une population qui était incapable de la créer.

Ici, comme dans les autres sciences particulières, la philosophie peut et doit donner des directions et indiquer dans quelle voie il importe que chacune d'elles, à chaque époque, soit cultivée; mais son rôle se borne là : il lui est interdit de substituer ses intuitions aux faits que les sciences trouvent et construisent en théories. L'ensemble de ces théories, rangées dans un ordre déterminé qui en constitue l'enchaînement, forme le fond de la philosophie elle-même, qui, dès lors placée au sommet, voit mieux les routes particulières et donne les conseils, mais qui aussi, étant une résultante, n'entrerait que par un cercle vicieux dans une élaboration d'où elle sort. Quand Descartes et Leibnitz découvrirent l'un la géométrie générale et l'autre le calcul différentiel, ce ne fut pas comme philosophes et en vertu de l'axiome : *je pense, donc je suis*, ou de l'harmonie préétablie qu'ils firent leurs découvertes : ce fut comme géomètres et comme héritiers directs et continuateurs des géomètres qui les avaient précédés. Quand Laplace proposa une hypothèse cosmogonique, il eut soin, sans quoi elle n'aurait pas été écoutée un seul moment, de l'appuyer sur des observations et des calculs purement astronomiques, et une nouvelle cosmogonie ne remplacera la sienne qu'en s'appuyant aussi sur des observations et des calculs plus précis et plus avancés.

Là en effet est la force, l'autorité des sciences, le frein par lequel elles retiennent les penseurs impatiens de s'élancer au loin, et le fouet dont elles repoussent les fausses sciences pullulant autour d'elles dans les limbes de l'imagination et du surnaturalisme. Frêles

et rudimentaires, elles n'exerçaient pas cette contrainte salutaire sur les esprits; développées par la durée et l'enchaînement des travaux dont les derniers reposent sur les précédens, et ainsi de suite jusqu'à l'origine, elles n'acceptent et ne peuvent accepter que ceux qui, se produisant par leur méthode, résultent de leurs prémisses. Et de fait rien de ce qui se produit en dehors ne réussit: ce sont de faux germes qui avortent. Ici, dans la question des races, toute spéculation a pour conditions actuelles les données actuelles de l'histoire naturelle et de la linguistique, et pour conditions futures les données futures de cette même histoire et de cette même linguistique.

Le genre humain se divise en espèces blanche, jaune, rouge et noire. Chaque espèce se divise en races. Comme il ne s'agit ici de rien de dogmatique et de complet, je me bornerai aux races qui se trouvent en Europe. Je l'ai dit plus haut, l'histoire naturelle n'aurait pas de signes ou n'aurait que des signes très douteux pour distinguer les races dans l'espèce blanche; mais la linguistique intervient et fournit des caractères de classification ultérieure. L'espèce blanche, la seule qui soit en Europe, comprend quatre races : les Aryens, les Sémites, les Ibères et les Finnois. Les Finnois occupent la Finlande, et, sous le nom de Magyars, une partie de la Hongrie. Les Ibères ou Espagnols tiennent la péninsule ibérique; ils ont changé pour le latin leur langue nationale, qui ne s'est conservée sous le nom de basque qu'en un coin de l'Espagne et de la France. Les Sémites, représentés seulement par les Juifs, sont disséminés partout; la langue des Juifs est une langue morte qui ne dure que dans les livres, et qui fut sœur de l'arabe. Les Aryens sont, à beaucoup près, les plus nombreux; leur extension est immense. Partis, selon toute probabilité, des hauts plateaux de l'Asie centrale, ils sont allés à l'est porter leur langue, leur religion et leur civilisation parmi les populations indigènes de l'Inde qu'ils ont ou détruites ou refoulées vers le midi, et dans tous les cas converties au brahmanisme. Non loin de leur siége primitif, ils ont fondé le puissant empire des Perses, célèbre par les conquêtes, célèbre aussi par la religion de Zoroastre et par les livres sacrés qui la conservent, et qu'aujourd'hui, dans l'Occident, on lit et interprète. Mais c'est surtout vers l'ouest que se fit la grande émigration : à des époques reculées et sans doute fort diverses se répandirent sur l'Europe les Grecs, les Latins, les Celtes, les Germains et les Slaves. Ces peuples, ainsi que les Indiens et les Perses, parlent des langues qui, ayant en commun une même grammaire et un nombre immense de radicaux semblables, montrent des analogies d'autant plus évidentes que l'on a de chacune d'elles des documens plus anciens.

D'après la distribution qui vient d'être exposée, le nom de race ne peut plus demeurer aux populations grecques, latines, celtiques,

germaines, etc. : elles appartiennent à un degré ultérieur de la classification, et il faut leur attribuer la dénomination de sous-races aryennes, dénomination qui implique leur rapport avec un tronc commun et leur étroite alliance entre elles. Cela étant établi sur les faits fournis par l'histoire naturelle et par la linguistique, il n'est pas possible d'établir entre ces sous-races des différences naturelles, primordiales, et, si l'on veut me passer cette expression, familiales, qui donnent aux unes sur les autres des facultés prééminentes, et qui permettent à celles-ci d'atteindre dans les régions supérieures de l'intellect des degrés interdits à celles-là. L'aspect de cette race aryenne, disséminée sur une étendue immense de terrain, se présente comme celui des différentes provinces d'un grand empire, la France par exemple. Chez nous, le pays se divise en Bourgogne, Provence, Gascogne, Poitou, Normandie, Picardie et le reste. Ces compartimens diffèrent par le parler, par les habitudes, par les apparences extérieures, par mille nuances qui proviennent de leur situation géographique et des événemens de l'histoire locale et antéfrançaise; mais qui pourrait dire qu'aucune de ces provinces l'emporte sur les autres par un heureux privilége qui ferait naître dans son sein les hommes les plus éminens de la commune patrie? Il n'en est rien : les poètes, les écrivains, les savans, les politiques, les capitaines proviennent des quatre points de notre horizon, et en recherchant leur origine il serait impossible de signaler un terroir plus fertile que le reste en esprits excellens, ou d'affirmer que tel point, moins favorisé jusqu'alors, ne le sera pas autant que les autres un jour à venir.

C'est, sur une bien plus vaste échelle, la condition de la race aryenne avec ses sous-races. Les différences entre les sous-races sont très grandes : elles sont dues non à la nature, mais aux circonstances extérieures, c'est-à-dire au climat, à l'époque, à l'histoire et surtout à l'éducation civilisatrice. Celles des sous-races aryennes dont les documens historiques remontent le plus haut sont les Indiens, les Perses et les Grecs. Toutes trois reçurent des communications et des enseignemens des peuples à qui l'on doit les premières assises de la civilisation, Égyptiens, Assyriens, Sémites de Sidon et de Tyr. Les Indiens, perdus à l'extrême Orient et séparés dès lors du vrai courant de la civilisation, firent un monde à part qui ne s'éleva pas au-delà du brahmanisme et du bouddhisme. Les Perses furent submergés dans l'Orient; la religion de Zoroastre fut leur terme, et plus tard l'islamisme coupa chez eux tous les anciens germes. Les Grecs eurent la haute fortune d'ouvrir à la race aryenne les grandes destinées qui lui étaient réservées; sur leur étroit confin et leur bout de rivage à la fois asiatique et européen, ils reçurent de l'Orient les rudimens de l'éducation sans se

laisser envahir ni absorber. Il serait hors de propos d'exposer toutes les conditions auxiliaires : le fait est que la race aryenne put y développer les puissantes facultés qu'elle possédait virtuellement; mais il est permis de penser que, si le flot des émigrations, au lieu de diriger vers les bords du Strymon et de l'Ilissus les peuplades helléniques, y eût dirigé des peuplades latines, celtiques, germaniques ou slaves, un résultat très identique se fût produit, et les grandes origines de la poésie et de la science européennes, au lieu d'être en grec, seraient en quelqu'un de ces dialectes du langage aryen. Ce lot tomba sur la tête choisie des Hellènes, et certes jamais heureuse chance ne fut mise à plus beau et plus glorieux profit. Dès lors la civilisation marcha vers l'Occident et rejoignit les sous-races aryennes, restées dans un état d'autant plus barbare qu'on s'enfonçait plus vers le nord. D'abord ce furent les populations latines qui entrèrent dans le giron ouvert, puis les populations gauloises, puis les populations germaines, et finalement les populations slaves. A fur et mesure, ces Latins, ces Gaulois, ces Germains arrivèrent dans les régions de la poésie, de la science, de la politique, de la philosophie, et si les Slaves n'y jouent pas encore un rôle égal à celui des autres, on ne peut en accuser que le retard des circonstances. Bientôt, tout l'annonce, ils ajouteront une nouvelle puissance intellectuelle à celle qui, prenant de plus en plus la direction des affaires du globe terrestre, augmente incessamment le trésor du génie humain.

C'est par ce que j'ai nommé plus haut l'éducation de civilisation que se fait l'assimilation; la rationalité est infusée partout, grâce au progrès des sciences et des lettres. Les races et les sous-races qui se montrent capables de la recevoir ne tardent pas à devenir dignes d'entrer en compétition avec celles qui sont leurs anciennes dans l'œuvre sociale. En l'état actuel des connaissances anthropologiques, on peut, je crois, affirmer que toutes les races blanches (à plus forte raison les sous-races) sont susceptibles d'atteindre intellectuellement des niveaux qui se balancent. L'Europe en offre des exemples décisifs. Les Ibères ou Espagnols, qui ne sont point de même race que les Aryens, ont, grâce à leur éducation par les Tyriens, par les Carthaginois et finalement par les Latins, précédé en civilisation les Gaulois et les Germains, et sont devenus tels qu'on les confond, sans distinction possible, dans le groupe européen qui dirige le monde. A la vérité, M. O'Connell les agrége à la sous-race des Celtes; mais, bien que les Celtes aient en effet envoyé des peuplades en Ibérie et qu'on y connaisse des peuples celtibériens, le fond de la population n'a pas été changé par ces invasions, pas plus que le fond de la nôtre ne l'a été par les invasions germaniques. Soutenir que nous autres Français nous sommes des Germains parce que

nous avons été envahis, certes M. O'Connell n'y est pas disposé et je n'y suis pas plus disposé que lui; mais ce qui vaut pour ce côté-ci des Pyrénées doit valoir pour l'autre, et, par une raison analogue, les Espagnols sont des Ibères et non des Celtes. Le second exemple d'éducation par la civilisation chez une race blanche se trouve dans les Finnois et Magyars, qui ne sont ni Aryens ni Ibères et qui ont fini par conquérir leur rang européen. Enfin, pour troisième exemple, je citerai les Sémites disséminés de toutes parts; bien que leur origine remonte haut dans le temps et que leur histoire appartienne aux plus vieilles chroniques du genre humain, ils ont subi l'ascendant de la nationalité commune. Spinoza, auteur d'un puissant mouvement philosophique, et tant d'autres esprits célèbres témoignent qu'ils sont incorporés aussi dans la grande famille civilisatrice. De là on peut inférer que cette autre branche des Sémites, la nation arabe, depuis Mahomet la plus illustre de l'Orient, et qui, créant au moyen âge une renaissance anticipée, donna des lumières à l'Occident, deviendra, par une éducation issue de l'Europe, la rivale aussi bien que l'auxiliaire de l'Europe pour les vastes contrées où elle domine.

Dans les caractéristiques, j'ai quelque défiance des traits détachés, isolés, et je crains toujours qu'on ne les retourne, de sorte que, servant à deux fins, ils ne servent à aucune. M. O'Connell dit en parlant des Celtes que, leur point de vue étant social et non simplement national comme chez les Latins, ni simplement personnel comme chez les Teutons, l'espèce d'ambition qui leur est particulière se distingue le mieux par le nom de gloire. Soit, je ne contesterai point que la gloire ait pour les Celtes un attrait infini, et si Roland, dans la chanson qui porte son nom, a pour unique souci que

Male chanson de lui ne soit chantée,

il aura éprouvé les sentimens d'un vrai Celte, tout en parlant comme un Français du moyen âge; mais ce que je contesterai, c'est qu'il y ait là rien qui puisse servir à caractériser soit les Celtes en général, soit les Gaulois en particulier. Ce noble sentiment, bien longtemps avant que Celtes ou Gaulois eussent fait bruit dans les annales du monde, a été chanté par le père de la poésie : Hector, prêt à combattre et demandant qu'on rende, s'il est vaincu, son corps à ses amis, se représente, s'il est vainqueur, la tombe du guerrier qui aura succombé sous son bras, les navires qui, en franchissant l'Hellespont, apercevront cette tombe et les voix qui en partiront pour nommer le héros, si bien *que sa gloire ne périra jamais.* Combien de fois, en lisant ces vers pleins d'une douceur ineffable, d'un long souci de l'avenir et d'une mélancolie cachée, ne me suis-je pas

rangé parmi les navigateurs futurs qui, le long des siècles qui s'écoulent, accomplissent la prédiction du fils de Priam!

Ceci me conduit à deux remarques qu'en ma qualité d'érudit j'aurais quelque scrupule d'omettre, et qui d'ailleurs sont en rapport direct avec notre sujet. M. O'Connell, donnant pour attribut du caractère teuton la *conscience* prise au sens sinon du remords pour une mauvaise action, au moins d'arbitre de nos impulsions bonnes ou mauvaises, la refuse aux Romains dans son esquisse de leur caractère; il dit que *conscientia*, dans une acception réellement morale, ne se montre peut-être pas avant Tertullien, assertion qu'il met en avant sur la foi de sir W. Hamilton, et qu'il corrige en citant le dicton rapporté par Quintilien : *La conscience vaut mille témoins.* Mais c'est s'arrêter beaucoup trop tôt que s'arrêter à Quintilien. D'abord voici Sénèque disant que la conscience flagelle les mauvaises actions (*Ep.* 97), et Salluste qui dépeint Catilina tourmenté par sa conscience (*conscientia mentem vexat*, *Catil.* 15). Cicéron ne se sert pas moins de ce beau mot, soit qu'il énonce que grand est le pouvoir de la conscience, aussi bien pour élever au-dessus de toute crainte ceux qui n'ont rien à se reprocher que pour mettre incessamment la punition devant les yeux des coupables (*Mil.* 23), soit qu'il exprime que dans la conscience même est un prix suffisant de la plus belle action (*Phil.* 2, 44), soit qu'il déclare que sa conscience lui est plus chère que les discours du monde (*Attic.* 12, 27), et que nul, dans le cours de la vie, ne doit s'écarter le moins du monde de la droite conscience (*Attic.* 13, 20). Cicéron emploie souvent la locution *conscientia animi*, qui est singulièrement expressive, puisque *animus* signifie à peu près ce que nous entendons par *le moral.* Une multitude d'autres exemples pourraient être trouvés dans les anciens auteurs latins. Que serait-ce si j'ajoutais les autres mots semblablement composés, le verbe *conscire* et l'adjectif *conscius*, le *nil conscire sibi* de Juvénal et le *conscia virtus* de Virgile? Les Latins ont admirablement développé le thème que fournissait cette composition de *cum* et de *scire* (savoir avec soi-même), et ils en ont fait le miroir du moral. Chose singulière, une si féconde expression manque aux Grecs, ces pères de la morale philosophique; mais ce serait juger inconsidérément, si l'on pensait que l'idée leur a fait défaut. Combien de fois, en comparant les différentes langues, ne voit-on pas qu'un terme essentiel est remplacé soit par des périphrases, soit par des détournemens de sens! Byron, dans son *Don Juan*, employant le mot français *ennui*, et regrettant de n'en pas trouver l'équivalent dans sa langue, s'étonne que les Anglais, ayant si bien la chose, n'aient pas le mot.

A ce défaut de *conscience*, défaut imaginaire, à en juger par ces textes, M. O'Connell rattache, dans le caractère romain, une autre

insuffisance qui serait que, dans leur code, il n'y avait aucune querelle entre la loi et l'équité, querelle si fréquente en Angleterre, où l'équité a souvent moyen de triompher de la loi. Mais cela est-il bien vrai? Qu'était donc le droit prétorien, sinon un moyen d'échapper aux rigueurs d'un droit archaïque et sacré, quand la loi traditionnelle était d'un côté et l'équité de l'autre? Les Romains n'avaient pas moins vu que les Anglais les dangers d'un droit immobile et l'avaient corrigé de la même façon.

Après la morale et le droit reste le dernier texte que je veuille discuter, et qui est relatif à la religion. Il s'agit d'un passage de la *Pharsale* de Lucain, qui dit en parlant des druides :

> Solis nosse deos et cœli numina vobis
> Aut solis nescire datum; nemora alta remotis
> Incolitis lucis. Vobis auctoribus umbræ
> Non tacitas Erebi sedes Ditisque profundi
> Pallida regna petunt; regit idem spiritus artus
> Orbe alio; longæ, canitis si cognita, vitæ
> Mors media est.

Sur quoi M. O'Connell remarque : « La religion des Romains était un pur rituel, sans un semblant d'âme ou de doctrine; la hiérarchie druidique et le dogme gaulois de l'immortalité de l'âme étaient, pour ces envahisseurs civilisés, une inconcevable excentricité. » Je ne pense pas que M. O'Connell ait entendu que les Romains ne connaissaient point la durée de l'âme après la mort; cela serait trop contraire aux témoignages historiques et à la place de la religion romaine dans le polythéisme ancien; il entend sans doute seulement que le dogme gaulois sur l'âme leur paraissait incompréhensible. En effet, le passage de Lucain n'exprime qu'une différence d'opinion religieuse entre Rome et les druides, et, bien loin qu'il n'y eût pas de doctrine chez ses compatriotes, il oppose doctrine à doctrine. « Ou vous ou nous ne connaissons pas les dieux; nous, nous les adorons dans des temples; vous, vous les adorez dans des bois reculés. Ou vous ou nous ne connaissons pas la destinée de l'âme; nous, nous pensons que les ombres vont dans les demeures muettes de l'Érèbe et dans les pâles royaumes de Pluton; vous, vous pensez que l'esprit va animer un corps dans un autre monde, et que la mort est un point intermédiaire dans une vie qui dure longtemps. » D'après ce passage, on penserait que les druides admettaient pour l'âme non une vie éternelle, mais une vie longue (*vitæ longæ*), assertion peut-être vraie, dont pourtant je laisse la responsabilité à Lucain. L'opinion des druides a d'ailleurs de l'analogie avec celle d'autres Aryens, ceux du Gange, qui croyaient et croient encore à la métempsycose.

Les dires qui contredisent les dires surgissent à chaque instant et

donnent lieu à d'insolubles débats, si l'on ne pose pas d'abord un système de conditions purement ethnographiques et soigneusement purgées de toutes considérations étrangères. Je n'ai aucune envie d'entrer en un sujet aussi vaste; je veux seulement énoncer en peu de mots quelques-unes de ces conditions que je regarde comme essentielles à la caractéristique des races, des sous-races et des peuples, la race se divisant en sous-races, et les sous-races quelquefois en peuples.

Pour la race, la première et la plus essentielle de ces conditions dont je parle est la langue. Véritable produit de l'âme et reflet où se montre une conception primordiale du monde extérieur, elle indique, par les artifices grammaticaux qu'elle emploie, les combinaisons mentales et instinctives dont il est permis à tout esprit studieux d'apprécier la valeur; elle est aussi la seule chose qu'on puisse dire certainement et rigoureusement commune à toute une race. Considérez l'immense race aryenne depuis le Gange jusqu'aux îles britanniques, et essayez, sans ce fil conducteur, d'établir le rapport qui subsiste d'origine entre des membres ainsi dispersés; mais réciproquement et en sens inverse essayez de rompre ce fil et ce rapport, de considérer des membres aussi dispersés comme étrangers entre eux, et aussitôt la langue et la grammaire montreront des identités profondes et incontestables, en établissant qu'à tous appartient un esprit qui a des analogies fondamentales. Au contraire, des différences fondamentales appartiennent à la race sémitique, dont l'esprit a créé une langue et une grammaire soumises à d'autres formes et à d'autres principes. Ainsi de races en races et de langues en langues on formera des termes positifs de comparaison. La religion aussi pourra être prise en considération; mais là les difficultés sont plus grandes, car l'on sait comment les religions se propagent et passent de peuple en peuple. Pourtant les recherches de mythologie comparée paraissent démontrer que la race aryenne a en propre un polythéisme dont elle porte partout avec elle les élémens essentiels. Quant à la race sémitique, on dispute sur la question de savoir si le monothéisme des Hébreux n'est qu'une expression plus précise d'une certaine unité religieuse propre aux Sémites, ou s'il est, au sein d'un polythéisme préexistant, une conception due au génie de Moïse.

Dans les sous-races et dans les peuples qui en dérivent, la langue doit encore être considérée, non plus comme création, mais comme modification, c'est-à-dire qu'il y a lieu d'examiner comment chacune des sous-races a modifié le fonds commun. Si la langue descend à ce rôle secondaire, la religion n'en conserve plus guère aucun; en effet, les principales religions, celles qui dominent, le christianisme, l'islamisme, le bouddhisme, sont d'origine relative-

ment trop récente pour avoir quelque valeur dans des caractéristiques de ce genre. Ce qui prend maintenant le premier rôle et la première valeur, c'est la comparaison des œuvres littéraires, des œuvres scientifiques, des œuvres d'art (peinture, sculpture, architecture, musique), de la législation, du gouvernement et de la politique. Avec ces élémens, qui n'ont rien d'arbitraire et qui peuvent toujours et par chacun être soumis à l'étude, on composera des portraits qui auront pour garanties les plus persistantes et les plus authentiques réalités de la vie des nations.

Plus on s'avance dans les particularités, plus les élémens se multiplient, se compliquent et deviennent délicats à saisir, difficiles à manier. Dans la race aryenne, la sous-race germanique, à première vue, offre quatre peuples très distincts, les Allemands proprement dits, les Scandinaves (Danois, Suédois, Norvégiens), les Hollandais et les Anglais. Que de variétés dans cette seule sous-race et que de preuves de l'influence de ce que j'ai nommé les circonstances! Les Anglais surtout se distinguent profondément des Germains non-seulement à cause de l'élément celtique, qui est si considérable parmi eux (je crois que l'anglais contient plus de radicaux celtiques que le français), mais encore et principalement par la conquête normande, qui modifia leur langue, leur esprit, leur législation, et leur fit sentir, de seconde main il est vrai et à travers la France, l'influence latine. Parmi ces traits visibles au premier coup d'œil, on peut citer la nullité des Anglais dans la musique, leur infériorité dans la peinture, tandis que les Allemands sont avec les Italiens les rois de la musique et occupent dans la peinture un rang élevé.

Ce que je viens de dire des Anglais par rapport à la Germanie, qui est leur origine, je le répète à propos des Français par rapport aux Celtes, où ils ont leur souche. Sans parler des colonies latines et des invasions germaniques qui ont mélangé notre sang, sans parler de l'élément ibérien, qui paraît avoir été important au-delà de la Garonne, il faut mettre bien au-dessus de toutes ces mixtions la conquête romaine, qui d'un peuple barbare fit un peuple civilisé et lui donna, au lieu de l'idiome celtique encore inculte, une langue cultivée et pleine de toutes les idées de la littérature, de la philosophie et de la science antiques. L'avance n'est pas petite d'avoir de la sorte une langue qui tout d abord soutient, agrandit, élève notre pensée. C'est à cet ensemble de circonstances que la France dut sa supériorité dans le haut moyen âge, c'est à un autre ensemble de circonstances qu'elle doit d'être depuis le XVIIIe siècle la directrice de la grande révolution qui s'accomplit, et en cela je suis d'accord avec M. O'Connell quand il constate et célèbre cette direction. Les événemens actuels suffiraient seuls, s'il fallait des preuves, pour montrer qu'il en est ainsi : quand, détournée de la vie politique

en France, la pensée publique abandonna et laissa flotter les intérêts moraux qui depuis plus d'un siècle lui étaient devenus si chers, il ne se trouva en Europe aucune nation qui pût la remplacer, pas même l'Angleterre, qui aurait semblé y être toute préparée. Toutefois, si cette torpeur devait durer, il surgirait certainement un autre agent de rénovation et de destinées inévitables; mais bien des symptômes qui apparaissent témoignent qu'elle ne sera que transitoire. Au reste, ces balancemens entre les grandes nations européennes depuis un millier d'années vont être représentés, à un autre point de vue, dans le chapitre suivant à propos de l'éclat littéraire de l'Angleterre à la fin du XVIe siècle.

V. — PLACE HISTORIQUE DU DRAME ROMANTIQUE CRÉÉ PAR SHAKSPEARE. — CONCLUSION.

Dans la *Revue* (1), il y a quelques années, à propos de la farce de *Patelin*, j'indiquai très brièvement les conditions historiques qui avaient fait apparaître sur la scène l'Angleterre, Shakspeare et le drame romantique, à une époque qui, pouvant sans doute être reculée ou ajournée, n'aurait pu être avancée. Aujourd'hui c'est le lieu de reprendre cette esquisse et de l'appuyer à la nouvelle notion introduite par M. O'Connell dans l'exégèse du grand poète anglais, celle des races et des peuples.

Vu la supériorité italienne depuis le courant du XIVe siècle, vu l'influence qu'elle exerça sur la littérature française dans le XVIe siècle et au commencement du XVIIe, on s'était imaginé, et les Français non moins que les autres, que cette situation n'était que le prolongement d'une situation antérieure, et que plus on remontait haut, plus elle devenait manifeste et grandissait. C'était confondre les Italiens avec les Latins. Quand on chercha dans les monumens les traces de cette source de littérature qui aurait coulé de l'Italie vers la France, on ne trouva rien de pareil. L'étonnement fut grand, mais le fait est réel. Dans le haut moyen âge, la production littéraire appartient non à l'Italie, mais à la France, soit langue d'oc, soit langue d'oïl. Et non-seulement là est l'invention et la culture, mais encore ce qui s'invente et ce qui se chante a le privilége de plaire à l'Italie, à l'Espagne, à l'Allemagne, à l'Angleterre; toute la féodalité européenne fut captivée par les types créés.

Si le régime féodal avait été destiné à une durée plus longue, si les conceptions littéraires qui y trouvaient leur aliment avaient eu place et temps pour se développer avec plénitude, il est possible que le drame, qui commençait par des mystères, fût devenu, comme en Grèce, religieux et héroïque, et eût représenté les légendes

(1) Livraison du 15 juillet 1855.

pieuses des saints et les prouesses de Charlemagne et de ses barons; mais toutes choses tournèrent court. A peine atteignit-on le XIVe siècle, et déjà la féodalité était en complète décadence, et la langue d'oïl et la langue d'oc périssaient pour se transformer et faire place au français moderne. Il ne faut pas croire en effet qu'il en soit des rapports du vieux français avec le français moderne comme de l'italien moderne avec l'italien ancien, c'est-à-dire qu'il ne s'agisse que de termes archaïques et de formes tombées en désuétude. Non, la différence est bien autrement profonde; elle porte sur le système grammatical. La langue d'oïl, comme la langue d'oc, a des cas; le français n'en a plus. La langue d'oïl, comme la langue d'oc, est de transition et tient du latin une déclinaison réduite, mutilée, mais réelle; le français est une langue sans déclinaison et définitivement moderne. Dans cette ruine du régime politique et de la langue, la vieille littérature ne se continue plus, et, avant qu'une nouvelle apparaisse, la place est prise. C'est le tour de l'Italie : Dante, Pétrarque, Boccace, puis le XVe siècle, puis le XVIe siècle, les poètes, les artistes et toute cette splendeur qui ravit le monde. Là fut le moment marqué pour l'éclipse; le régime politique qui avait fait la gloire des libres communautés et des petits princes s'affaissa, et cet affaissement, qui dura jusqu'aux premières secousses de la révolution française, et duquel l'Italie est aujourd'hui arrachée par un puissant réveil, aurait été sans compensation et sans lumière, si la culture des sciences, la gloire des arts et surtout de la musique n'avaient entretenu la grandeur de la nation, ses espérances et celle des cœurs qui lui sont sympathiques en Europe.

Pendant que la France d'abord et l'Italie ensuite posaient les assises de la littérature occidentale, une autre nation occidentale sortait des limbes de son histoire, car c'était la destinée de chacune, dans le travail de rénovation qui suivit la chute de Rome et l'invasion des Germains, de se dégager à son heure et d'intervenir parmi les autres en parole et en action. L'Angleterre, ayant perdu son autonomie anglo-saxonne par la conquête normande, perdit du même coup sa langue anglo-saxonne; le gouvernement, les lois, les tribunaux ne parlèrent que français, et si cet état de choses avait duré, ou plutôt si l'invasion française avait porté un nombre de colons proportionnel au nombre de seigneurs qu'elle envoyait, il se serait formé un dialecte anglo-normand, c'est-à-dire un dialecte français modifié par la population indigène et la localité. Certes on put le croire durant le XIIe siècle, et au fond ce fut un peu ce qui arriva, car lorsque les conquérans eurent été finalement absorbés et qu'il y eut en Angleterre, non plus des Saxons et des Normands, mais des Anglais, une nouvelle langue apparut, non plus anglo-

saxonne, non pas française, mais un mélange de toutes les deux, où le saxon domine, mais où le français tient sa part. Il avait fallu trois siècles pour cette élaboration; jusqu'au XIVe siècle, il n'est pas question de langue anglaise, d'auteurs anglais, de littérature. Et comment en aurait-il pu être autrement, puisqu'il n'y avait pas encore de langue, et que la vieille et la nouvelle étaient dans un état de décomposition et recomposition qui n'en permettait aucun usage? Là se reproduisait sur un plus petit théâtre ce qui s'était produit sur un plus grand en Italie, en Espagne, en Gaule, quand les langues romanes sortirent d'une décomposition et recomposition analogues. J'insiste avec opiniâtreté sur ce point de vue d'une langue qui se développe et d'une littérature qui naît, ou réciproquement d'une langue qui se défait et d'une littérature qui tombe : non pas que j'entende attribuer par là aux phases de la langue les phases concomitantes de la pensée publique; mais je prends, dans les périodes de formation, l'état variable de la langue comme un indice apparent, irrécusable, des mutations profondes qui autrement se déroberaient à l'œil. Ce n'est pas le mercure du baromètre qui est la cause des inégalités de la pression atmosphérique, mais c'est lui qui en retrace avec la plus rigoureuse exactitude les moindres variations. Donc, quand l'Angleterre commença d'avoir une langue, elle commença d'avoir une littérature, et Chaucer, le vieil imitateur de tout ce qui s'était fait en France et en Italie, est, dans cette voie ouverte, le premier qui ait laissé un souvenir durable. Les choses de la vie, soit végétative, soit intellectuelle, demandent toujours un temps pour leur maturité; la pleine maturité ne se produisit que dans la fin du XVIe siècle pour l'Angleterre, retardée, comme on l'a vu, et un peu plus tôt pour l'Espagne, retardée, elle aussi, par d'autres raisons historiques, et elle se produisit alors que l'Italie commençait à baisser, et que la France n'était pas encore complétement sortie de l'éclipse subie au XIVe siècle.

Les lois du développement de la science générale ont été découvertes par Auguste Comte, qui demanda vainement aux ministres d'alors une chaire pour les exposer, mais qui du moins en traça la lumineuse et immortelle esquisse dans son livre. Les lois du développement de l'imagination ne sont pas moins effectives, et elles attendent un historien qui soit pour elles ce que fut Comte pour les sciences. A cette époque du XVIe siècle dont je parle, la littérature occidentale avait accompli, soit par la plume de la France, soit par celle de l'Italie, la grande phase des épopées, des narrations légendaires, des récits de toute sorte, et elle entrait de tous côtés dans celle des créations dramatiques; mais ceci ne pouvait être l'œuvre ni de l'Italie ni de la France, l'Italie, dont la verve s'épuisait, la France, qui cherchait encore la sienne : ce dut donc être l'œuvre

de l'Espagne et de l'Angleterre, ces deux nations alors dans toute l'exubérance de la jeunesse littéraire et de la puissance politique.

Maintenant, pour que se montre le drame moderne, création plus compliquée que le drame grec, qui, lui, provient d'un monde moins avancé dans l'histoire, il faut les matériaux et le génie. Les matériaux, c'était tout ce qu'avait vu, imaginé et raconté le moyen âge. Le moyen âge se trouvait encore trop près pour être sorti de la mémoire et de l'intérêt des hommes, et pour être devenu cette barbarie sur laquelle le XVIIe siècle n'osait jeter les yeux sans rougir de honte. Et quelle abondance! Les souvenirs de Rome la grande, les prouesses de Charlemagne et de ses barons, et les narrations celtiques de la Bretagne, voilà, disait un trouvère au XIIe siècle, les sources des récits. Ajoutez-y la Grèce et Troie remaniées au goût du moyen âge, *Troïlus et Cressida* est une imitation, indirecte sans doute (car Shakspeare ne lisait pas nos anciens poèmes) d'un ancien poème français du XIIe siècle; ajoutez-y nos fabliaux, que les Italiens ou imitèrent ou enrichirent de leur cru; ajoutez-y l'Espagne, le Cid et les Maures; ajoutez-y l'Angleterre et son histoire, la Germanie et ses légendes, et vous verrez quelle masse d'alimens dramatiques le flot de l'histoire avait amenés, élémens encore intacts auxquels personne n'avait touché. La main de Shakspeare les toucha, et ils prirent vie et action. Je comparerais volontiers l'intervention du génie sur ces matériaux à celle d'un grand acteur sur les chefs-d'œuvre qui ornent les scènes de l'Europe. Qu'un Garrick ou un Talma représente devant un public émerveillé quelqu'un des héros de Shakspeare ou de Racine, il ne changera rien au type qui lui est donné. Jamais grand acteur ne commit cette faute, et pourtant il en signalera des nuances, il en fera jaillir des lumières que n'avait jamais vues le lecteur le plus charmé, je dirai même que n'avait pas connues le poète; c'est un sûr instinct qui s'ajoute à un instinct non moins sûr; c'est un art qui développe un art et qui transfigure des images déjà transfigurées. De la même façon, et par ce don du génie qui transfigure sans défigurer, Shakspeare traça ses personnages dans l'esprit de la légende qui les lui avait donnés. Ovide, en parlant des hommes qui sortirent des pierres de Deucalion et de Pyrrha, dit que de là vient que nous sommes une race dure et soumise au travail, témoignant ainsi de l'origine dont nous provenons :

> Inde genus durum sumus experiensque laborum,
> Et documenta damus qua simus origine nati.

De même les personnages de Shakspeare portent la trace de leur double origine : l'une dans les réalités précises de la légende qui fut faite en un lieu et pour un lieu, et l'autre dans les splendides idéalités du génie qui respecta tout ce qu'il transformait.

L'avancement de l'art sur un terrain plus élevé et plus grand voulait des règles nouvelles. Les immortels créateurs du drame, Eschyle, Sophocle et Euripide, eurent pour thèmes Hercule et Thésée, les fatalités de la maison de Laïus, les guerriers qui assiégèrent et qui défendirent Troie, et les vengeances dans la maison des Atrides. C'étaient des dieux et des héros, ce n'étaient pas des hommes; aussi aucun de ces trois poètes ne fut-il tenté de s'engager dans les profondeurs de cette humanité qui est devenue un des grands objets de l'art moderne. De là la simplicité d'action. On peut présenter comme un type de ce drame antique le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle. Aux confins de l'univers, Vulcain et la Force, exécuteurs des ordres cruels de Jupiter, clouent Prométhée sur un rocher, Prométhée, le bienfaiteur des humains malgré le vouloir des dieux. Muet et indomptable tant que ses bourreaux le supplicient, le titan exhale sa plainte quand ils sont partis : l'Océan et les néréides viennent gémir avec lui, tous le sollicitent de fléchir sous la main qui l'accable; mais il possède un secret fatal à Jupiter, secret que rien ne peut lui arracher, et qui, provoquant une nouvelle explosion du courroux du roi des dieux, clôt la pièce, la pièce qui ravissait, non sans raison, les Athéniens, car une grande et sonore poésie, des chœurs graves et religieux, ces lamentations des dieux et des élémens, ces mystères de l'inaccessible Caucase et de la destinée humaine, tout jetait dans l'âme l'admiration et la terreur, ces deux passions de la tragédie. Ainsi firent Sophocle et Euripide. Puis vint, après les grands poètes, le grand philosophe qui, ne généralisant jamais que d'après les faits, tira du drame tel qu'il le connaissait les règles du drame : l'unité d'action, de temps et de lieu.

Autre fut la condition de Shakspeare. C'étaient non plus des dieux et des demi-dieux qu'il avait à mettre en action, — mais des hommes, et des hommes venus des quatre points de l'horizon européen, tous avec des attributs dont son génie lui faisait sentir les différences profondes, tout en lui inspirant la tentation d'ourdir avec tant de fils si divers la trame de ses pièces. Ainsi disparut non l'unité, mais la simplicité d'action, et avec elle l'unité de temps et de lieu, qui devint incompatible avec les nécessités du nouveau drame. Ces nécessités provenaient de la nature des matériaux dramatiques qui s'étaient préparés, et ces matériaux eux-mêmes provenaient de l'histoire tout entière du moyen âge. Rien ne fut fortuit ni arbitraire. Faites, à l'exemple de Ducis, de *Macbeth* un drame classique; mettez *en un temps*, *en un lieu*, *un seul fait accompli*, Macbeth tenté, assassin, et puni en vingt-quatre heures, et dans son château : vous avez le drame classique. Au contraire laissez à Shakspeare le maniement du vieux récit, la tentation, l'assassinat et la punition, qui font le nœud de la vie de Macbeth comme l'ac-

tion de la pièce, dérouleront en se déroulant le personnage, et vous aurez le drame romantique. Ainsi que cela doit être, le premier est plus simple et plus facile; le second est plus compliqué et plus difficile. Le premier s'attache à une action, et combine dans ce rapide instant les passions qui la déterminent; l'autre s'attache à une phase, longue ou courte, d'une vie humaine, et combine avec elle l'événement qui en fait le caractère. L'exemple de *Macbeth* rendu classique montre distinctement le progrès du drame romantique sur le drame classique; il faut mutiler l'un pour produire l'autre. Ainsi réduit, c'est le thème ordinaire d'un crime causé par l'ambition et d'un complot plus ou moins bien conduit: la diversité est dans les circonstances; mais, remis dans son ampleur primitive, c'est un personnage soumis à l'épreuve de l'ambition, du crime et du châtiment dans un intervalle déterminé de son existence, et y laissant voir dans une lumière idéale toutes les nuances d'un homme particulier, le Macbeth d'une légende écossaise. Cet exemple, je l'applique, on le comprend, au drame classique indûment prolongé, mais non au drame grec. Le drame grec, bien loin d'être une réduction ou mutilation, fut une création, et posa la première et glorieuse assise de ce qui devait être, quand l'histoire aurait assez marché, le drame romantique.

S'il faut résumer et définir, le drame classique, tiré des mythes héroïques et ne peignant que des œuvres divines ou demi-divines, n'a conçu du drame que l'action sans être obligé d'y rien mettre que les traits généraux de l'humanité, toujours cachée par l'anthropomorphisme sous les images de la Divinité; et quand, passant en d'autres mains, il a passé à d'autres sujets, il a traité les personnages historiques comme il avait traité ces dieux et ces demi-dieux, et il a condensé de tragiques destinées en une action où l'intérêt du nœud ne permet qu'une esquisse des personnages. Le drame romantique, tiré des récits du moyen âge et dégagé de toute tradition hiératique et héroïque, a donné à l'action un sens plus étendu, et en a fait non plus le nœud d'un moment, mais le nœud d'une vie, dans l'intervalle où cette vie, déterminée par toutes les circonstances, tisse sa trame bonne ou mauvaise. Ces deux scènes si diverses ont été ouvertes l'une par Eschyle et Sophocle, l'autre par Shakspeare, et ayant été toutes deux causées par ce qui les avait précédées, elles sont réellement la suite et le progrès l'une de l'autre.

Maintenant quelle est en ceci la place historique du drame français? La période d'invention était passée; saisie au vol par l'Angleterre et par Shakspeare, elle n'était plus à recommencer. A la vérité, la France marchait alors vers une nouvelle et grande époque littéraire qui, continuée dans le XVIIIe siècle, devait lui procurer tant d'ascendant en Europe; mais jamais le moyen âge, qui fut pour

Shakspeare la source du drame moderne, ne fut plus loin chez nous du souvenir et de l'étude. Nous ne connaissions que l'antiquité classique, l'Italie et l'Espagne; l'Angleterre était absolument ignorée. La Fontaine seul paraît avoir soupçonné ce qui s'y passait, quand il dit dans la fable dédiée à Mme Harvey :

..... Les Anglais pensent profondément;
Leur esprit, en cela, suit leur tempérament;
Creusant dans les sujets et forts d'expériences,
Ils étendent partout l'empire des sciences.
Je ne dis point ceci pour vous faire ma cour :
Vos gens, à pénétrer, l'emportent sur les autres.

Newton put, vers la fin du siècle, poser les bases du système du monde sans qu'ici on s'en doutât. Aussi, sous Louis XIV, la France n'eut-elle qu'un rôle secondaire dans les sciences mathématiques et astronomiques, qui furent alors les sciences prépondérantes, et Condorcet a dit avec toute raison dans l'éloge académique du comte d'Arci : « En 1740, la France commençait à reprendre dans les sciences mathématiques le rang qu'elle avait perdu après la mort de Descartes et de Pascal, et qu'elle a su conserver depuis. » Les manifestations littéraires sont de l'histoire, procèdent comme l'histoire, et proviennent toujours d'un passé qu'elles modifient; le drame français, ne pouvant avoir pour passé ni le moyen âge, ni Shakspeare et le drame romantique, recula jusqu'au drame classique, le reprit à son compte et le modifia. Un moment Corneille se laissa captiver par la pompe espagnole; mais Racine rompit soigneusement toute alliance avec ces nouveautés. Ces deux admirables esprits remanièrent le drame grec pour le conformer à la société polie où ils étaient plongés, au goût des dames qui y donnaient le ton, à la splendeur absorbante de la royauté, à la cour de Louis XIV. Que de noblesse, de passion contenue et d'infinie délicatesse dans ces femmes de Racine, Junie, Andromaque, Iphigénie, Monime! Et qui a jamais tracé plus grandement l'idéal de Rome, reine du monde, que Corneille dans *Horace* et dans *Cinna?* Mais tandis qu'on leur accorde toute la hauteur du génie, il faut reconnaître à leur genre une infériorité historique et poétique. Si le passé le prouve par la façon dont les deux genres furent produits, l'avenir l'a prouvé aussi par la façon dont il les a traités. Quand en France le drame classique fut épuisé, c'est au drame romantique qu'il fallut demander un renouvellement de la scène.

Déjà ce jugement que le développement de l'histoire porte sur les choses, l'Allemagne l'avait rendu. Quand ce fut son tour d'avoir un théâtre, les deux génies qui l'en dotèrent rejetèrent le drame français, ne restaurèrent pas le drame grec, et façonnèrent à leur usage le drame romantique. Ici ce qui m'occupe essentiellement,

c'est de montrer la situation des différentes espèces de drames, les matériaux d'où elles sont sorties et leurs rapports de succession; aussi n'entrerai-je pas dans aucune analyse de *Marie Stuart*, de *Wallenstein* et de *Guillaume Tell*, pour examiner comment un disciple de Shakspeare, disciple comme le sont les maîtres, amoureux des sources antiques, versé dans les lettres françaises, a conçu, exécuté, écrit ces grands drames. L'Allemagne avait Mozart, et n'avait pas encore Schiller; l'Italie a Rossini et Raphaël, et n'a point eu jusqu'ici d'œuvre dramatique qui ait pris rang parmi les manifestations du génie européen, et pourtant la conception et l'exécution d'une musique d'opéra ou d'une toile historique, pour faire un tout dont les parties concordent et pour atteindre les hautes régions de l'art, n'exigent pas moins de force et de grandeur dans l'esprit de combinaison que la conception et l'exécution d'un drame pareil en beauté et en renom. Ainsi dans chaque genre, pour chaque race et pour chaque peuple, se montrent des lacunes qui tantôt restent vides et tantôt se comblent : c'est que dans chaque genre, pour chaque race et pour chaque peuple, la naissance des génies doit être comptée parmi ces circonstances dont j'ai fait un terme général, et sans quoi les forces innées et latentes ne reçoivent pas d'incorporation visible. Ce balancement dans les hautes parties de la civilisation, ces mutuels besoins entre les différens peuples, ces prouesses intellectuelles de l'un quand l'autre a des défaillances, ces avancemens et ces retards alternatifs démontrent l'intime communauté où sont parvenues les nations européennes, et font prévoir de plus sûres et plus étroites associations. Il y a environ cent ans, Voltaire, qui avait pourtant l'esprit si dégagé de préjugés et si ouvert aux nouveautés, après avoir effleuré Shakspeare, quand il fut témoin des tentatives qu'on faisait autour de lui pour renouveler l'art dramatique sur le modèle du poète anglais, n'eut plus assez d'anathèmes contre la barbarie envahissante et la chute inévitable des lettres et du goût. Quelque chose tombait en effet; mais ce n'était ni le goût ni les lettres. Aujourd'hui, et dans cette courte période de cent ans, les faits ont condamné le drame classique en France: ils ont donné une consécration nouvelle au drame romantique en Allemagne, et la critique historique appliquée à l'art a fait voir que ces deux genres sont deux phases de création successives, que l'un répond aux conceptions de la Grèce, et l'autre à celles du moyen âge, que le plus ancien est d'un ordre moins compliqué de combinaisons, et que le plus moderne entre plus profondément dans les voies de l'existence humaine, conclusion qui, obtenue par un chemin détourné, n'en vient pas moins confirmer les grandes lois de l'histoire.

É. Littré.

LA CHUTE

DE

L'EMPIRE ROMAIN

Récits de l'Histoire romaine au cinquième siècle, par M. Amédée Thierry, de l'Institut; 1 vol. in-8°, 1860.

L'histoire des révolutions humaines n'offre pas de plus grand contraste que le tableau de l'empire romain vers le milieu du IVe siècle et l'aspect de ce même empire une cinquantaine d'années plus tard. Voyez l'organisation du monde telle que Constantin l'a faite : jamais la hiérarchie sociale ne parut plus solidement constituée. Du haut de ce trône impérial, vers lequel sont dirigés tous les regards, le maître de l'univers peut étendre la main jusqu'au dernier de ses sujets; le plus humble habitant d'une bourgade ignorée essaierait en vain d'échapper au moindre caprice de l'empereur. Quelle distance pourtant entre le maître et le sujet! mais aussi que d'intermédiaires! Les *illustres*, les *clarissimes*, les *considérables* (*spectabiles*), échelonnés au-dessous des *officiers du palais* et des *comtes de l'empire*, forment les rangs supérieurs de cette majestueuse assemblée, de ce grand sénat universel réuni au pied du trône, tandis que l'innombrable armée du fisc est partout présente, partout à l'œuvre, des côtes de Bretagne jusqu'aux rives de l'Euphrate. L'ordre règne invariablement sur tous les points de cette vaste étendue. Chacun demeure à sa place, chacun garde son rang. L'empire est sillonné de routes magnifiques, et il y a dans toutes les villes des amphithéâtres où se

presse un peuple joyeux. On entend bien çà et là des cris de douleur et de rage : ce sont les Bagaudes pillés par les agens du fisc et réduits eux-mêmes à piller les campagnes, c'est quelque jeune fille que son père a prostituée, dit l'historien Zosime, afin de payer l'impôt ; c'est encore... Qu'importe? Ces bruits vont se perdre dans les acclamations de la multitude, dans les hommages retentissans du sénat, dans ces panégyriques des rhéteurs répétés par des milliers de voix. N'écoutons pas les protestations des malheureux en guerre avec le fisc ; croyons-en les orateurs et les cris de joie du cirque : la société romaine vit heureuse au sein de cette hiérarchie grandiose. Toutes les traditions de l'histoire, tous les efforts du génie de l'homme sont résumés dans ce chef-d'œuvre d'organisation, véritable couronnement du monde antique : c'est la majesté du pouvoir oriental unie à la sagesse, à la science, à la législation perfectionnée de l'Occident.

Un demi-siècle s'écoule, et tout ce bel ordre a disparu. L'empire est toujours debout, les cadres de la société sont restés ce qu'ils étaient; il semble que l'immense machine politique fonctionne comme autrefois : seulement un peuple nouveau est en train de se substituer à l'ancien peuple, et de là une effroyable mêlée, tragique ou risible tour à tour, de là des disparates inouies, l'extrême barbarie et l'extrême civilisation confondues, en un mot le plus étrange, le plus dramatique bouleversement que le monde eût jamais vu. Ce nouveau peuple, ce sont les Barbares, qui viennent prendre place au sein de l'empire. Je ne parle pas de ces Barbares qui arrivaient le fer et le feu à la main, dévastant les campagnes, saccageant les villes, égorgeant les populations : je parle des Barbares enrégimentés au service de Rome, des *fédérés*, comme on les appelait, de ceux qui s'emparèrent du monde romain en combattant pour sa défense. Ce fait, si peu remarqué jadis, a été mis en pleine lumière par la critique moderne. Dès la fin du IVe siècle, la *divine hiérarchie impériale*, tant glorifiée par les rhéteurs, ouvre ses rangs aux Suèves et aux Vandales. La farouche aristocratie des forêts siége à côté de l'élégante et voluptueuse noblesse de la vieille Rome. Au milieu des *clarissimes*, des *nobilissimes*, des *perfectissimes*, au milieu même des *illustres*, et sur les marches du trône, on aperçoit, hautains et triomphans, les fils de ces chefs germains qui avaient paru naguère, les mains liées, dans le cirque de Trèves. Les empereurs sollicitent leur appui, les patriciens les courtisent : Aétius, le vainqueur d'Attila, s'était marié à une princesse barbare pour affermir son crédit à la cour impériale. Mais bientôt il n'y a plus d'Aétius; les armées de Rome n'étant plus composées que de Barbares, un Barbare les commande. C'est un Suève, un Alain, un Burgonde, qui, sous le titre

de patrice, est généralissime des troupes de l'empire. Singulier renversement de tous les rôles! Tandis que les Barbares entrent ainsi à grands flots au sein de la société romaine, on voit des Romains qui vont chercher fortune au milieu des Barbares. L'homme d'esprit qui n'a pu se faire sa place parmi les privilégiés de l'empire offre ses services à quelque chef germain, il devient son secrétaire, son jurisconsulte, son ambassadeur, puis, sa fortune faite, passant de plain-pied du monde barbare au monde romain, il domine ses anciens maîtres. Du haut en bas de la société, la mêlée est la même. Tout à l'heure, après Constantin, rien ne troublait l'ordre apparent de cette société où l'église chrétienne elle-même, si longtemps persécutée, venait enfin de conquérir ses droits, apportant, à ce qu'il semble, avec le germe divin d'une vie nouvelle, un nouveau gage de force; maintenant tout est confondu, « l'Occident est à l'abandon, » s'écrie Bossuet, et le champ est ouvert aux grands aventuriers.

Comment expliquer un tel changement? D'où est venu cet *abandon,* comme parle Bossuet? La critique du XIXe siècle a montré que cette expression si forte était plus juste, plus précise que ne le croyait l'éloquent orateur. M. Guizot le premier, dans son *essai* sur le régime municipal de l'empire romain à l'époque des invasions, nous a fait toucher du doigt, avec une sûreté magistrale, les plaies hideuses qui avaient détruit l'empire bien avant l'arrivée des Barbares. « Les secousses qu'on appelle des révolutions, dit l'éminent historien, sont bien moins le symptôme de ce qui commence que la déclaration de ce qui s'est passé. » Que s'était-il passé avant les invasions? Un événement assez grave : la nation romaine était morte. La nation, je veux dire cette partie du peuple qui est l'âme d'un pays, ce qu'on appelle aujourd'hui bourgeoisie, tiers-état, classe moyenne, la nation avait été anéantie. Par qui? Par le plus terrible agent du despotisme impérial, par cette armée du fisc, sans cesse occupée à dépouiller le citoyen pour assouvir l'insatiable appétit de César. Nous parlions de hiérarchie tout à l'heure; ce n'était là qu'une apparence mensongère. Quelles que fussent les formalités de l'étiquette, si nombreux que fussent les degrés du majestueux édifice, il n'y avait en réalité que deux puissances dans la constitution impériale, l'empereur et la populace : je range dans cette seconde catégorie la légion des privilégiés, qui n'était que la populace d'en haut. Pour satisfaire la foule et les favoris, il fallait remplir sans cesse ces coffres de l'état qui se vidaient sans cesse. Qui dira combien de richesses ont disparu dans ce gouffre? Qui dira surtout les larmes, les souffrances et les tortures que représentait chacune de ces pièces d'or destinées aux plaisirs du maître? Les fonctions municipales, protectrices autrefois de la liberté des communes,

étaient devenues le plus odieux des supplices. Instrumens et tout ensemble victimes du despotisme, les curiales étaient chargés de payer et de faire payer l'impôt. C'était à eux de dépouiller le propriétaire, à eux de poursuivre le tributaire insolvable, de le vendre comme esclave, de vendre aussi sa femme, ses enfans, et de les livrer au fouet. Que le curiale ne dise pas : « Je ne veux pas être victime, je ne veux pas être bourreau, je renonce aux dignités du municipe ; » la loi impitoyable l'enfermera dans cette dignité comme dans une geôle. En vain essaierait-il de fuir, l'armée du fisc saura bien l'atteindre. L'église elle-même, le sacerdoce chrétien, qui lui offre un refuge, pourra lui être interdit au nom des lois. Sans la défense des empereurs, et des empereurs les plus chrétiens, tous les décurions de l'empire se fussent empressés de se faire clercs. M. Guizot, en traçant à grands traits cette situation du régime municipal, a jeté une lumière toute nouvelle sur la dissolution de l'empire romain. Il y a là une cinquantaine de pages qui forment le guide le plus sûr, le programme le plus complet de cette histoire. L'indication n'est pas demeurée stérile ; le regrettable M. Lehuérou a donné, dans le meilleur chapitre de ses *Institutions mérovingiennes*, la démonstration péremptoire des faits signalés par M. Guizot. Plus récemment, M. Ozanam dans quelques pages sur *la Civilisation au cinquième siècle*, hier encore M. de Montalembert dans ses *Moines d'Occident*, ont ajouté de nouveaux détails aux tableaux de leurs devanciers. Désormais la peinture est complète ; une des plus vives images que l'école historique de nos jours ait gravées, c'est assurément celle de la nation romaine, dispersée ou détruite par la fiscalité impériale. L'impôt se renouvelant sous maintes formes, et les peines de l'insolvable s'aggravant toujours, l'inévitable destinée des tributaires était la fuite ou la mort. Nul ne voulait plus posséder cette terre maudite qui n'enfantait plus que la misère et des tourmens mille fois pires. On fuyait, dit Zosime ; on fuyait, dit Salvien ; on fuyait, dit l'empereur Majorien dans un de ses décrets, où il essaie, mais trop tard, de porter remède au mal et de reconstituer la nation (1). Les uns cherchaient un refuge dans le sacerdoce, et c'est là une des causes qui expliquent les désordres de la société ecclésiastique si peu de temps après l'ère des martyrs : la nécessité, plus que la foi, avait décidé bien des vocations. Les autres deman-

(1) « Erat videre fugam omnium et profectionem ad extraneos... » (Zosimi, *Historia nova*, lib. II.) — « Nomen civium Romanorum nunc ultrò repudiatur ac fugitur... etiam hi qui ad barbaros non confugiunt, barbari tamen esse coguntur... » (Salvianus, *De Gubernatione Dei*, lib. V.) — « Huc redegit iniquitas judicum et exactorum plectenda venalitas ut multi patriæ desertores..... occultas latebras elegerint et habitationem juris alieni. » (*Divi Majoriani Augusti imperatoris Novellæ*, tit. I.)

daient asile aux Barbares, et la vie paraissait douce, même chez les Thuringiens et les Vandales, à qui venait de subir le joug des exacteurs de César. Partout enfin la terre romaine se dépeuplait, et Bossuet, je le répète, ne savait pas dire une vérité si profonde, quand il écrivait ces mots pour peindre le désarroi de l'empire au commencement du ve siècle : « Tout l'Occident est à l'abandon. »

Les écrivains que j'ai cités ont admirablement prouvé que la chute de Rome était nécessaire, qu'elle était accomplie pour ainsi dire avant l'arrivée des Barbares, que l'empire, épuisé, dépeuplé, privé de cette classe moyenne que nulle force ne remplace, était incapable d'opposer une longue résistance aux envahisseurs, et que ce qu'on a appelé l'écroulement de l'empire romain n'a guère été autre chose que la substitution insensible de peuples vivans et vigoureux à une nation frappée de mort. Il restait à montrer comment cette substitution s'est faite. Si les lois générales expliquent les événemens, le récit des événemens est le contrôle des lois générales. Il ne suffit pas de résumer dans une formule, si profonde et si lumineuse qu'elle puisse être, une période de la vie du genre humain, fût-elle réputée la plus triste et la plus misérable. Les grandes âmes paraissent plus grandes dans les époques funestes. Y a-t-il eu de grandes âmes en ces malheureuses années qui précèdent la dissolution de l'empire? Y a-t-il eu seulement des hommes dignes de ce nom? S'il y en a eu, quelles ont été leurs luttes et leurs souffrances? Qu'ont-ils fait, qu'ont-ils voulu? Comment ont-ils supporté, au milieu de l'abaissement universel, le fardeau que la destinée leur imposait? Voilà les questions auxquelles vient de répondre un éminent historien de nos jours, M. Amédée Thierry, à qui les révolutions du ve siècle ont inspiré déjà de dramatiques tableaux. Les écrivains qui avant lui s'étaient proposé cette matière lui laissaient le champ presque entièrement libre. L'historien français du bas-empire, l'excellent Lebeau, si docte, si sensé, n'était pas le moins du monde un artiste, et comment se reconnaître au milieu des innombrables péripéties d'une telle histoire, si l'on n'a pas le sentiment de la composition et de l'art? Gibbon sait grouper en maître les grandes masses de son tableau; pourquoi faut-il que les passions de son époque voilent à ses yeux les plus nobles figures, les plus touchans épisodes des siècles qu'il veut peindre? Il ne s'inquiète pas assez des détails, et particulièrement dans le chapitre consacré à la chute de l'empire, il néglige des faits qui lui eussent révélé le véritable caractère de cette révolution. Sismondi, malgré des vues élevées et originales, suit trop souvent la marche de Gibbon; c'est aussi la précision, l'étude des caractères, l'intelligence des situations et des rôles individuels, qui manquent à son ouvrage. Au contraire, je crois qu'un juge im-

partial trouvera toutes ces qualités réunies chez l'auteur des *Récits de l'Histoire romaine au cinquième siècle*. M. Amédée Thierry sait dessiner et peindre, il a le sentiment le plus vif des grandes choses que dédaignaient certains esprits du dernier siècle, et il exprime des vues toutes nouvelles avec une précision scientifique.

Par une inspiration de piété domestique, M. Amédée Thierry emprunte le titre de son livre à son illustre frère. Les *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle* ne sont pourtant pas, comme les *Récits des temps mérovingiens*, une série de tableaux, une galerie d'épisodes destinés à mettre en scène les types variés d'une époque tumultueuse et d'une société qui se forme. Ce cadre convenait merveilleusement à la peinture de la société gallo-franke; le choix seul du plan attestait l'art consommé du maître, et ce n'est pas dans le recueil où parurent la plupart de ces admirables récits (1) qu'il serait nécessaire d'en rappeler l'attrait dramatique et la vivante beauté. Appliquer ce procédé aux derniers temps de l'empire d'Occident, c'eût été méconnaître les exigences du sujet; M. Amédée Thierry a bien compris que pour une période si peu connue, si vaguement appréciée, si intéressante toutefois quand on l'étudie de près, il fallait avant tout s'attacher à l'enchaînement chronologique des détails et à la reconstruction de l'ensemble. Ainsi essayer de faire de vivans récits à l'exemple de son illustre frère et s'efforcer de mettre en lumière avec ces récits mêmes la succession des événemens qui ont substitué le monde barbare au monde romain, voilà la tâche que s'est proposée M. Amédée Thierry (2) : tâche difficile, périlleuse, qui, inspirant de nouveaux efforts à l'écrivain, lui a fourni l'occasion d'ajouter une belle page aux meilleurs travaux historiques de ce temps-ci.

Le sujet de M. Amédée Thierry est circonscrit avec un rare bonheur. A voir cette unité d'action dans une période et sur un théâtre si nettement limités, on dirait une composition dramatique, une immense tragédie à la façon des *chroniques* de Shakspeare. Le drame commence à la mort de l'empereur Anthémius et se termine à la conquête de l'Italie par Théodoric; il embrasse vingt-six années, de 467 à 493. Bien des événemens à coup sûr remplissent ce quart de siècle, bien des épisodes, bien des figures diverses y sollicitent l'attention de l'historien; l'action dominante, le grand sujet d'où résulte l'unité du drame, c'est la révolution qui substitue les pa-

(1) Livraisons du 1er août, 15 décembre 1833, 15 juillet 1834, 15 mai 1835, 1er mai et 1er décembre 1836, 15 octobre 1841.

(2) Les lecteurs de la *Revue* connaissent quelques-unes des études de M. Am. Thierry sur le ve siècle. Voyez les livraisons du 15 juin, 15 juillet et 1er septembre 1857, 15 juin 1859.

trices barbares aux empereurs, qui tire les conséquences de la dissolution de la classe moyenne par les rapines du fisc, qui confirme les rapports de Zosime, les invectives de Salvien, les plaintes généreuses de Majorien, et prouve que la nation romaine avait été frappée au cœur par le despotisme impérial. « Trois hommes de race germanique, dit M. Amédée Thierry, sont les héros de cette révolution : le Suève Ricimer, le Ruge Odoacre et l'Ostrogoth Théodoric. Le premier la prépare, le second l'exécute, le troisième la rend définitive. » Ainsi la date de 476, qui marque la déchéance du dernier des empereurs, n'est qu'une des péripéties du drame qui nous occupe; la tragédie n'est achevée qu'au moment où le chef des Ostrogoths établit la royauté héréditaire d'Italie dans la famille des Amales.

En face de ces chefs barbares si différens par le génie, mais devenus tous les trois les maîtres de l'Occident, en face de ces grands aventuriers qui ont ramassé tour à tour le sceptre des césars dans les bouleversemens du ve siècle, la société romaine n'a-t-elle pas de héros à produire? M. Thierry n'a garde de les oublier; si l'histoire les a laissés dans l'ombre, il prendra plaisir à les faire paraître au grand jour. Disciple de la tradition latine, il sera porté plutôt à atténuer les misères de l'empire qu'à méconnaître les défenseurs de la civilisation. Certes, quand nous jugeons ces questions au point de vue de la philosophie de l'histoire, nos sympathies sont pour ces nations germaniques dont la séve allait régénérer le monde; ce sont elles, les meilleurs juges l'affirment, qui ont apporté ou relevé le sentiment de l'individu, le respect de la personne, tous ces instincts de liberté, de dignité morale, dont le christianisme lui-même devait faire son profit; n'oublions pas cependant de quel prix le genre humain a dû payer sa rançon. Que de sang versé! que de monumens détruits! Quels chefs-d'œuvre perdus que nous pleurons encore! Avant de renouveler les sources de la vie et d'enfanter le monde moderne, ces nations du nord ont failli anéantir la civilisation. Les hommes qui défendirent ce dépôt sacré, ceux qui combattirent jusqu'au dernier jour pour l'honneur du nom romain, ceux qui par leur attitude, par leurs conseils et leurs exemples, inspirèrent aux Barbares le respect de la culture intellectuelle et morale, tous ces hommes, oubliés ou dédaignés aujourd'hui, ont droit à une meilleure place que les peuples germaniques dans les formules de notre philosophie de l'histoire; ce sont véritablement nos ancêtres, car c'est par eux que le sang des races du nord a pu être une alluvion fécondante et non un torrent destructeur. M. Amédée Thierry a toujours protesté contre cette philosophie qui, jugeant d'une façon sommaire les catastrophes de l'histoire, ne s'inquiète ni des souf-

frances d'une génération ni des luttes héroïques d'une grande âme, pourvu qu'elle soit satisfaite des résultats. Dans ses travaux sur la Gaule et son histoire d'Attila comme dans ses *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle*, toutes ses sympathies sont pour les défenseurs de l'empire contre les Barbares, parce que l'empire, malgré ses hontes, est le dernier refuge des lettres, des arts, des sciences, et la demeure provisoire de la religion du Christ. Je sais bien que les grands défenseurs chrétiens de la société romaine, moines, évêques, pontifes, intrépides apôtres, ont trouvé de nos jours les plus éloquens apologistes : M. Villemain, M. Guizot, M. Mignet dans des pages qu'on ne saurait oublier, M. Ampère dans son *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, ont noblement payé la dette de l'humanité moderne à ces sauveurs de la civilisation; mais a-t-on rendu la même justice aux hommes qui ne sortaient pas des rangs de l'église? Il semble que l'éclat religieux d'un saint Léon, d'un saint Grégoire, ait rejeté dans l'ombre les figures que n'environnait pas la mystique auréole. Dans les annales du ve siècle surtout, on ne veut pas voir les nobles personnages qui ont servi selon leur pouvoir la cause de la dignité humaine. On connaît le pape saint Léon; qui connaît Majorien et Anthémius? Une des inspirations originales de M. Amédée Thierry, c'est son ardeur à retrouver les titres de tous les héros de cette histoire. Il les cherche dans la société civile aussi bien que dans l'église. Que ce soit un évêque ou un général, un saint ou un politique, un moine ou un empereur, chacun de ceux qui ont concouru à dompter, à civiliser la Germanie, c'est-à-dire à sauver quelque chose de la tradition des grands siècles, est assuré de trouver dans le cœur de l'historien une sorte de reconnaissance filiale. Voilà l'âme de ce beau livre.

Quels sont donc en regard des trois grands aventuriers germains du ve siècle les représentans de la société romaine? Il y en a plus de trois; citons les principaux : au patrice Ricimer, M. Thierry oppose l'empereur Anthémius; à côté d'Odoacre, *roi des nations*, il met en scène l'un des plus grands et des plus mystérieux personnages de l'histoire, le chef d'une simple communauté de religieux, saint Séverin, à la fois apôtre, soldat, médecin, tour à tour solitaire plongé dans les extases de la contemplation ou pasteur de peuples engagé dans les plus rudes travaux de la vie active, missionnaire suscité d'en haut, à ce qu'il semble, pour remettre la civilisation antique à la société barbare, et dont le cortége funèbre parcourut l'Italie au milieu des bénédictions de l'univers. Auprès de Théodoric;... mais l'ouvrage de M. Thierry s'arrête au moment où Théodoric devient roi d'Italie, et c'est la pensée du lecteur qui, achevant ce triple parallèle, fait paraître à côté du roi des Ostro-

goths Boèce et Cassiodore. Trois phases très distinctes sont représentées par ces trois groupes de noms. Anthémius en face de Ricimer, c'est la dernière lutte du patriotisme romain; saint Séverin en face d'Odoacre, c'est l'église aux entrailles maternelles, non pas l'église de la Rome impériale, mais l'église de l'humanité, prenant des mains défaillantes de l'empire le dépôt de la civilisation et le confiant sous l'invocation de Dieu aux mains purifiées du Barbare. Cassiodore et Boèce auprès de Théodoric, ce sont les Romains déjà transformés, continuant au péril de leur vie l'éducation des races du nord. Ils ferment le monde antique et ouvrent le moyen âge. Boèce sera le maître de Bède le vénérable, d'Éginhard, d'Alcuin, de tous les prédécesseurs des philosophes scolastiques, et Dante le placera dans le quatrième ciel, à côté de Pierre Lombard, de Richard de Saint-Victor, d'Albert de Cologne et de saint Thomas d'Aquin.

Le 12 avril 467 (c'est la date où commence cette histoire), un prince de race impériale, un Romain d'Orient, Anthémius, arrière-neveu de Constantin et gendre de l'empereur Marcien, abordait au port de Classe, près de Ravenne, pour prendre possession de l'empire d'Occident. Toute une armée, composée de soldats orientaux, lui servait d'escorte. Était-ce l'invasion d'un conquérant? Cette intervention de la politique de Constantinople dans les affaires occidentales annonçait-elle l'agonie suprême d'un empire où naguère encore Majorien avait relevé les espérances des gens de cœur? Non, ce n'était pas un symptôme de mort, on pouvait y lire au contraire le signe d'un rajeunissement inattendu. L'Italie elle-même, se réveillant de sa torpeur, avait demandé un chef à l'Orient. Le sénat, courbé sous un Barbare, avait retrouvé un dernier reste de fierté romaine, et en face du Suève arrogant qui voulait prolonger l'interrègne pour détruire le trône, il avait osé dire à l'empereur d'Orient : « Le trône est vide, placez-y un homme de notre race. » Le Barbare contre lequel s'élevait cette protestation, si hardie pour une telle époque, est une des plus terribles figures du ve siècle. Sa politique était profonde, et aucun crime ne lui coûta pour la réaliser. Tenir le trône en tutelle, y faire monter ses créatures, les sacrifier sans hésitation au premier signe de désobéissance, enfin rendre l'autorité de l'empereur inutile jusqu'à ce qu'elle devînt absolument impossible, voilà le plan que le Suève Ricimer avait conçu et qu'il poursuivit pendant plus de quinze ans avec une résolution inflexible. C'était un des chefs de cette aristocratie barbare qui rivalisait d'orgueil avec l'aristocratie de la vieille Rome, et qui peu à peu était devenue maîtresse de toutes les dignités militaires, laissant à la noblesse romaine toutes les fonctions civiles. Ne voyait-on point déjà, à Constantinople et à Rome, les jeunes nobles, chez qui se réveillaient les instincts belliqueux de

leurs pères, courtiser cette nouvelle aristocratie en adoptant le costume des Huns et des Goths? Ricimer avait appris la guerre sous Aétius, et il avait eu pour compagnons d'armes les meilleurs officiers de cette grande école, les plus nobles âmes de cette malheureuse période, Égidius, Marcellinus et Majorien. Lorsque le vainqueur d'Attila eut été assassiné par Valentinien III, Égidius dans les Gaules, Marcellinus en Dalmatie, proclamèrent l'indépendance de leurs provinces, ne voulant pas servir plus longtemps le lâche meurtrier de leur général. Ricimer eut moins de scrupules, il se prosterna et reçut son salaire. Valentinien à peine détrôné par Maxime, Ricimer est déjà aux pieds du vainqueur, et de nouvelles dignités sont le prix de sa trahison. Avitus succède à Maxime; le premier serviteur qui l'accueille en Italie, c'est toujours Ricimer. Enfin de bassesse en bassesse il arrive au commandement général des milices, et assuré désormais de sa puissance, il entreprend l'exécution de ses projets. L'empereur Avitus s'étant aliéné l'esprit du sénat, Ricimer saisit résolûment l'occasion, attaque le vieillard, le force d'abdiquer, et fait monter sur le trône son ancien compagnon d'armes Majorien, qui lui confère la dignité de patrice. C'était le seul titre qui lui manquât, le dernier degré du pouvoir auquel un Barbare eût le droit de prétendre. Chef de l'armée, il allait dicter la loi à l'empereur; déjà, en donnant le sceptre à Majorien, il croyait avoir acheté sa soumission. « Le grand cœur de Majorien, dit M. Thierry, se refusa à ce vil marché; il voulut régner, il régna; il se rendit populaire, et Ricimer le fit tuer. »

Les empereurs que faisait Ricimer devaient être ses esclaves ou mourir. Tel fut le sort de Sévère, homme obscur, âme commune, que le Barbare alla prendre on ne sait où pour lui imposer l'héritage de Majorien. Esclave de Ricimer pendant quatre ans, pendant quatre ans il garda sa couronne; le jour où il voulut être quelque chose, il périt empoisonné. Ricimer ne lui avait pas encore donné de successeur, et l'interrègne durait depuis seize mois, lorsque le sénat, honteux de tant d'humiliations, prit le parti de demander un empereur d'Occident à l'empereur de la Romanie orientale. C'était un coup hardi; la députation qui alla porter cette requête à Léon dans son palais de Constantinople semblait annoncer au monde le réveil du patriotisme romain. Le patrice barbare, qui ne voulait rien brusquer, eut soin de dissimuler sa colère; bientôt cependant, soit que l'empereur Léon connût bien la situation de l'Occident et voulût prévenir une lutte, soit que Ricimer eût fait lui-même ses conditions, on apprit que le nouvel élu, l'un des plus grands personnages du monde, l'ami de l'empereur Léon, le futur empereur d'Occident, concluait une solennelle alliance avec Ricimer, et lui promettait sa

fille en mariage. C'était son beau-père que le Barbare consentait à recevoir comme empereur dans cette moitié du monde dont il commandait les armées. Anthémius se soumettra-t-il, comme Sévère, au terrible patrice? Essaiera-t-il de régner, au péril de sa vie, comme l'infortuné Majorien? Telle est la question, tel est l'intérêt du drame.

Ici une réflexion se présente naturellement à l'esprit du lecteur : pourquoi le puissant Barbare ne prend-il pas la souveraineté impériale? S'il est assez fort pour faire et défaire des empereurs, s'il lui a été permis de laisser le trône vacant pendant des mois et des années, pourquoi n'ose-t-il pas davantage? Il n'y a point de droit pour lui, point de principes; il assassine sans scrupules quiconque lui barre le passage; il a déjà détrôné trois césars, il en a tué deux, et l'un de ces deux-là est un des plus grands hommes qu'ait produits la civilisation expirante. Encore une fois, d'où vient qu'il borne ses désirs à régner sous un prête-nom? Est-ce dédain ou prudence? Quel obstacle, quelle crainte, quel préjugé, quelle force mystérieuse l'arrête? Ce mystérieux et infranchissable obstacle, c'est une ombre, l'ombre de Rome, *magni nominis umbra.* Malgré les infamies de l'empire, malgré l'abjection de la société romaine, l'opinion que cette société avait de sa supériorité sur le monde barbare était si unanime et si forte que le despote n'osait la braver. Le monde romain acceptait la tyrannie d'un Suève; il n'eût pas supporté l'idée du Barbare revêtu de la dignité impériale. Singulier exemple d'un dernier point d'honneur chez des hommes avilis! C'est ainsi qu'on voit souvent chez les plus misérables créatures, chez les êtres les plus indignes du titre d'homme, je ne sais quelles pudeurs, quels scrupules inattendus, suprême instinct de la dignité originelle d'où peuvent naître le repentir et la réparation. Si le moraliste respecte dans l'individu ces derniers vestiges de la conscience, l'historien doit les respecter chez les peuples; il le doit surtout quand ce sentiment de vanité nationale, impuissant à régénérer un pays, est capable au moins d'y entretenir encore une certaine élite, comme celle d'où sortait Anthémius. Malheureusement ce n'étaient là que des apparitions isolées. Le Barbare qui attendait la dégradation complète de la dignité impériale pour achever de la détruire savait bien qu'il n'avait pas besoin d'une longue patience. Le respect, la crainte même que lui inspirait le souvenir de la grandeur de Rome était atténué par le mépris que lui inspirait la vue de son abaissement. M. Amédée Thierry a raison de réunir ces deux sentimens dans l'énergique peinture de ses Barbares. « On eût dit, s'écrie-t-il, que les fils des races vaincues tremblaient encore devant cette pourpre romaine, signe de leur sujétion pendant tant de siècles, et

qu'ils craignaient de commettre un sacrilége en y portant la main. Ils laissaient à des Romains le soin de l'avilir. »

Parmi tant d'hommes qui avilissent le trône, s'il en est un qui s'efforce de le relever, il est condamné d'avance à une défaite inévitable. C'est une lutte impossible que sa destinée lui impose, et des pensées de désespoir se mêleront sans cesse à l'enthousiasme qui l'anime; de là une physionomie changeante, incertaine, qui s'effacera d'elle-même sur les tablettes de l'histoire. Faire comprendre le caractère d'Anthémius n'était pas chose facile; il me semble que M. Amédée Thierry, sans enlever à cette figure l'indécision générale qui lui est propre, lui a rendu sa vie et sa noblesse. Derrière ce voile qui le recouvre, il y a un homme dont le cœur a battu, un homme qui a tenté de grandes choses et s'est exposé par devoir aux outrages de la destinée. Noble, fier, jaloux de la gloire romaine, mais emporté comme un Gaulois d'Asie (sa famille, alliée de Constantin, était d'origine galate), incapable de modérer ses paroles et de dissimuler ses soupçons, Anthémius avait affaire au fourbe le plus ténébreux et le plus persévérant. Singulier spectacle que cette lutte d'Anthémius et de Ricimer! La violence, une violence généreuse et loyale, était du côté de l'homme civilisé; la froideur, le mensonge, tous les raffinemens de la politique, étaient les armes du Barbare. Il y a du Machiavel chez ce Suève du ve siècle; seulement imaginez un Machiavel qui tient la moitié du monde dans sa main et qui peut accomplir des perfidies véritablement grandioses. Les hautes pensées d'Anthémius, déjouées par les intrigues du patrice, deviennent la source d'effroyables désastres. En vain veut-il attacher son nom à l'anéantissement des Vandales d'Afrique, en vain les deux empires d'Occident et d'Orient unissent-ils leurs efforts pour écraser Genséric; Ricimer, généralissime des armées de Rome, saura bien faire échouer l'expédition. Il fallait prouver à l'Occident qu'une entreprise conçue par un Romain, une guerre dont le patrice n'était pas le promoteur, ne pouvait réussir. Ricimer, à l'aide de ses agens, négociateurs ou assassins, se chargea de fournir cette démonstration éclatante; cela coûta seulement une flotte et une armée. La tristesse et l'indignation d'Anthémius, l'impuissance à laquelle il est réduit dans les liens où l'enlace l'exécrable habileté de Ricimer, sa rupture avec son gendre, l'intervention de l'évêque de Pavie, la dernière lutte de l'empereur et du patrice, le triomphe du Barbare, la chute du Romain, la prise et le pillage de Rome, le meurtre d'Anthémius, ce sont là autant de tableaux que M. Amédée Thierry a dessinés d'une main sûre, et qui éclairent d'un jour nouveau l'époque la plus désolée qui fut jamais.

Anthémius, fuyant Rome saccagée, avait été tué par un des sicaires

du patrice le 11 juillet 472. Quarante jours plus tard, le patrice mourait lui-même au milieu de son horrible triomphe; enfin, soixante cinq jours après la mort de Ricimer, le vil césar que celui-ci avait placé sur ce trône devenu un sanglant échafaud, le lâche, le stupide Olybrius, qui n'eût été qu'un jouet dans les rudes mains du patrice, expira aussi de mort naturelle. « La même destinée, dit M. Thierry, avait fait disparaître presque à la fois tous les acteurs de ce lugubre drame, les vainqueurs après le vaincu, les bourreaux après la victime. » Cependant la situation créée par Ricimer se prolongeait encore; l'imbécile Olybrius, après la mort du patrice, avait donné le commandement des milices à un autre Barbare, à un neveu de Ricimer nommé Gondebaut, principicule obscur, qui, dépouillé par ses frères, était venu chercher aventure à Rome auprès de son oncle. Ainsi, Olybrius descendu au tombeau, « l'empire d'Occident, sa capitale, son sénat, ses armées, restèrent entre les mains d'un petit roi burgonde chassé de ses états, et qui ne possédait d'autre titre au gouvernement des Romains que d'avoir été le neveu de leur tyran. » Tel est le dénoûment de la première partie de la trilogie.

Pendant qu'un prince romain essaie de réhabiliter le titre d'empereur et paie de sa vie cette entreprise impossible, un pauvre moine, dans une contrée presque sauvage (c'est le second drame et le plus beau de la tragique trilogie du ve siècle), un pauvre moine, sans se soucier de Rome ni de l'empire, ou du moins dévoué avant tout à l'humanité, obtient les plus magnifiques triomphes sur les Barbares. Est-ce l'église qui venge ici les défaites de l'empire? Non; l'église officielle, soumise à l'autorité impériale, était liée à son sort, et, sauf de rares occasions, l'église a partagé ses hontes et ses désastres. C'est un point que M. de Montalembert lui-même, dans ses *Moines d'Occident*, vient de mettre en évidence avec une liberté d'esprit toute chrétienne. On a trop vanté cette église du ve siècle; on n'y voyait que les grandes figures, saint Augustin, saint Jérôme, Salvien, saint Eucher, et l'on faisait rejaillir sur toute la société ecclésiastique la pure lumière qui les couronne. A regarder les choses en détail, le spectacle est moins beau. Il était temps que la vérité fût connue. M. Amédée Thierry, animé d'une admiration si vive pour tous les témoignages de l'héroïsme chrétien, n'oublie jamais pourtant son ministère de juge, sachant que c'est là le premier devoir et l'un des plus nobles priviléges de l'historien. L'église du ve siècle, on le voit par son tableau, a été bien souvent mesquine et tracassière, passionnée pour les petites choses et insouciante des grandes. La lourde tutelle de l'administration impériale y paralysait l'inspiration de l'Évangile. Comblée de richesses et d'honneurs, exempte des charges odieuses qui pesaient sur tant de peuples, elle

attirait bien des lévites que la grâce n'avait pas touchés. Le saint-siége était l'objet des compétitions ardentes que ne suscitait plus la pourpre des césars. Étrange contraste : tandis qu'on voyait le trône, faute de candidats, rester vacant pendant plus d'une année, les prétendans au pontificat étaient quelquefois assez nombreux pour en venir aux mains et ensanglanter le forum ecclésiastique. C'est ce qui était arrivé en 366, à l'élection du pape Damase Ier; la basilique consacrée pour le vote devint le théâtre d'une lutte sacrilége où cent trente-sept champions trouvèrent la mort. Ces scandales, si on y ajoute les subtilités, les chicanes, les disputes sans fin des sophistes, montrent assez quel avantage ce fut pour l'église, quelques années après, d'être violemment séparée de l'ancien monde. La chute de l'empire, la disparition des vieilles mœurs, l'établissement des royaumes barbares sont peut-être les plus grands bienfaits qu'elle pût recevoir de la Providence. A sa décrépitude précoce succéda tout à coup la jeunesse la plus énergique. Affranchie de ses liens avec l'empire, elle ne vécut plus que de l'âme de l'Évangile, et l'on vit naître la société chrétienne.

Le ve siècle eut une image anticipée de cette régénération qui attendait l'église. Dans une province située au nord-est de l'Italie, entre les Alpes et le Danube, vivait au milieu des Barbares un saint anachorète nommé Séverin, qui fut le premier héros des temps modernes, je dis le premier en date et l'un des premiers par le cœur et le génie. Quand on lit son histoire racontée par un témoin digne de foi, on croit assister déjà aux plus grandes scènes de l'apostolat religieux dans les commencemens du moyen âge. Les saint Colomban, les saint Boniface, ces conquérans des races germaniques, ces fondateurs du monde moderne, semblent annoncés d'avance par l'intrépide apôtre du Norique, leur prédécesseur et leur modèle. Rien chez lui qui rappelle l'esprit du passé, aucune trace des mœurs, des habitudes, des pensées de la société antique, aucun lien avec l'empire, avec cette administration romaine qui enveloppait tout, aucun lien même avec l'église officielle. D'où venait-il? On ne l'a jamais su. Lorsque ses disciples l'interrogeaient sur ce point, il détournait les questions en souriant. Selon les conjectures les plus probables, il avait longtemps habité l'Orient et vécu dans la méditation des livres saints avant de se consacrer au service de l'humanité. Et qu'importe sa patrie terrestre? Le foyer de ses pensées, c'était l'âme divine de l'Évangile. Tandis que la doctrine du Christ, adoptée par tant d'imaginations encore païennes, subissait l'influence de ce contact; tandis que, malgré les enseignemens des pères de l'église, elle se hérissait de difficultés, s'embarrassait d'hérésies, se compliquait de subtilités alexandrines, Séverin, au milieu des Barbares, en re-

trouvait la pureté première et l'admirable simplicité pratique. Inspiré de la parole de Dieu et libre de toute tradition romaine, l'anachorète, devenu pasteur de peuples, apparaît au pied des Alpes, entre l'Italie et le monde germain, comme le précurseur d'une nouvelle époque; c'est le premier des grands moines d'Occident.

Le plus sûr moyen de reproduire la grandeur originale de saint Séverin, c'était de retrouver la place qu'il occupe dans l'histoire générale du ve siècle. Il ne suffisait pas de peindre à grands traits sa charité, son courage, les ressources multiples de son génie, l'infatigable activité de son dévouement; il fallait montrer que son rôle était lié aux plus grands événemens, aux catastrophes les plus tragiques, et que le tableau de cette période était nécessairement inexact, si la vie et la mort de saint Séverin n'en remplissaient pas la moitié. Il y a eu de nos jours, parmi les historiens qui ont touché à cette époque, une sorte d'émulation généreuse au sujet de saint Séverin; c'était à qui rendrait meilleure justice à sa mémoire. Celui-ci tenait à honneur d'avoir devancé ses confrères, celui-là exprimait son regret d'être arrivé trop tard. Je me rappelle un article où M. Saint-Marc Girardin, rendant compte de l'ouvrage de M. Ozanam, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, revendiquait cette bonne fortune d'avoir parlé longuement de l'apôtre du Norique, il y a vingt ou vingt-cinq ans, dans ses leçons de la faculté des lettres. M. de Montalembert, dans ses *Moines d'Occident*, se plaint que son savant ami Ozanam se soit approprié tous les trésors de cette biographie merveilleuse, laissant à peine de quoi glaner à ceux qui viendront après lui. La figure de ce héros si profondément humain est en effet une de celles qui devaient inspirer le plus de sympathies à l'école historique française du XIXe siècle, c'est-à-dire au spiritualisme chrétien et libéral. Sans doute il ne faut pas dire avec l'auteur des *Moines d'Occident* que la vie de saint Séverin, écrite au ve siècle par son disciple Eugippius, a été remise en lumière de nos jours par M. Ozanam; Bolland, Tillemont, Gibbon lui-même en ont parlé avant nous. Gibbon, qui n'était pas homme à en tirer grand parti, reconnaît cependant qu'elle contient des renseignemens très précieux pour l'histoire. Non, ce n'est pas notre siècle qui a découvert cette biographie, qui l'a remise en lumière et en a signalé l'importance; mais nulle époque, on peut l'affirmer, n'était mieux préparée que celle-ci à aimer, à reproduire la sainte et originale grandeur du vieil apôtre. Notre philosophie de l'histoire, notre sentiment de l'humanité, l'intelligence que nous avons acquise des périodes primitives, tout nous disposait à cette tâche, et comme saint Séverin est une physionomie véritablement extraordinaire au milieu de la dégradation romaine, ceux qui ont essayé de la décrire devaient

être pénétrés d'amour autant que de respect et d'admiration. Après les travaux de ses devanciers, M. Amédée Thierry a pensé sans doute que le plus sûr moyen d'intéresser le lecteur était de retrouver la vérité tout entière. Sa modestie et son zèle ont eu leur récompense; il a peint sans emphase, sans archaïsme, avec une simplicité vraie, la destinée complète de saint Séverin, et, l'érudition venant au secours de l'art, ce portrait si fidèle fait oublier tous les autres. Tillemont, M. Ozanam, M. de Montalembert se sont attachés surtout au saint charitable et dévoué; M. Amédée Thierry nous a révélé à la fois l'homme de Dieu, le politique, le chef d'état, le fondateur d'un gouvernement sans modèle, et il a restitué, d'après des indications éparses, tout un fragment de l'histoire du monde.

Dès les premières pages, en éclairant le lieu de la scène par les détails les plus précis, en y groupant les acteurs qu'attendent des fortunes si diverses, M. Thierry a renouvelé tout l'intérêt de ce dramatique épisode. Ces acteurs, ne l'oublions pas, ce sont les peuples qui tour à tour hériteront de l'empire après sa chute suprême. De ce côté du Danube, voici les Ruges, les Scyres, les Turcilinges, les Hérules, toutes ces races sauvages dont Odoacre sera le chef, lorsque, sous le titre de *roi des nations*, il déposera Augustule et gouvernera l'Italie; sur l'autre rive, ce sont les Ostrogoths de cet autre aventurier, Théodoric, qui, renversant Odoacre, fondera dans l'Occident sa grande monarchie barbare et romaine tout ensemble. On comprend quelle importance nouvelle acquiert tout à coup le mystérieux personnage que la Providence a envoyé au milieu des futurs dominateurs de l'Italie. Ces peuples étaient chrétiens déjà, mais d'un christianisme sans grandeur, sans divin idéal, d'un christianisme à demi païen et beaucoup plus porté aux stériles disputes qu'aux œuvres fécondes. Je crois comprendre mieux que jamais, en lisant la vie de saint Séverin, pourquoi la doctrine d'Arius, ce christianisme des Barbares, eût été funeste à la civilisation : il ne pénétrait pas jusqu'au fond des âmes pour en extraire les richesses cachées; mais je crois comprendre aussi que l'église organisée, avec sa hiérarchie empruntée au vieux monde, ne valait pas toujours en face des Barbares l'action spontanée d'un homme. La grande originalité de saint Séverin, c'est qu'il s'inspire directement de l'Évangile pour y ramener directement les peuples. On ne voit pas qu'il tienne ses pouvoirs d'une institution canonique; il les à pris au nom de Dieu. On ne voit pas davantage qu'il établisse un intermédiaire entre le Barbare souillé de sang et le divin Rédempteur; il prêche le Christ et non le pontife de Rome. En un mot, rien de plus libre, rien de plus naïvement hardi que l'apostolat de saint Séverin, et nous qui cherchons l'unité, la fraternité chrétienne à travers les di-

visions des églises, nous tous, catholiques ou protestans, qui mettons le christianisme bien au-dessus des formules particulières, nous ne rencontrons pas dans la vie du saint un seul acte, une seule parole qui arrête cette aspiration de nos âmes : l'héroïque missionnaire du ve siècle semble réaliser l'idéal du XIXe.

Séverin avait une trentaine d'années lorsque, sortant de quelque désert où il avait vécu de contemplation et d'extase, il arriva, poussé par Dieu et impatient de se consacrer aux hommes, dans l'une des plus sauvages contrées de la Pannonie. Ce n'était encore qu'un pauvre mendiant, et déjà cependant il parlait avec l'autorité d'un missionnaire d'en haut. Homme d'état sous ses haillons, il vit du premier regard les deux plaies mortelles du vieux monde, la corruption et l'égoïsme; il prêchait donc la pénitence qui régénère les hommes, et la charité qui les rapproche. Combattre la dépravation morale, arrêter le morcellement de la société, c'était pour lui le point de départ de la reconstruction du monde. Il commença son œuvre dans une ville romaine. Sa parole était rude et tendre à la fois, comme sa doctrine était profonde et simple. Dans ses invectives contre la dissolution des mœurs, il s'adressait au clergé aussi hardiment qu'aux laïques; il adjurait les évêques de donner l'exemple à leurs troupeaux, il rappelait les prêtres à l'imitation de Jésus-Christ, et cette liberté sainte lui attira d'abord tant d'outrages qu'il dut quitter la première ville où s'exerça son ministère. A ses ardentes clameurs : « Réformez-vous, j'aperçois les Barbares à vos portes, » prêtres et laïques avaient répondu par des moqueries. Il partit; peu de temps après, la ville, surprise au milieu de quelque orgie, était saccagée par des hordes germaines. La seconde cité où il recommence l'exécution de ses projets l'accueillit comme un envoyé de Dieu, et bientôt sa sagesse, son dévouement, sa connaissance des hommes et des affaires, sa merveilleuse sagacité, regardée comme un don de prophétie, les services de tout genre qu'il rendait aux particuliers ou à la province, lui assurèrent dans tout le Norique une autorité sans égale. De toutes parts on venait lui dire : Sauvez-nous! Le mécanisme de la centralisation impériale étant brisé en mille endroits par les incursions des Barbares, il y avait çà et là des tronçons de peuples qui s'agitaient dans le sang. Habitués à recevoir de Rome leur existence artificielle, ces malheureux ne savaient plus vivre, et l'anarchie était partout. Que faire? On venait chercher saint Séverin, on lui remettait le commandement, on le chargeait de faire des lois, d'instituer des coutumes, de créer des peuples nouveaux avec les débris de l'ancien monde. Entre tant de villes qui se disputaient l'honneur de le posséder, il choisit Favianes, bien située sur les bords du Danube, au centre septentrional du Norique, d'où

il pouvait communiquer avec la Rhétie à l'ouest, la Pannonie à l'est, et le Rugiland au nord. Cette position était admirablement choisie pour ses desseins; il était là sur la ligne même où Romains et Barbares commençaient à se confondre. De son humble cellule, il voyait arriver les vagues de l'océan germanique : l'histoire de l'avenir se préparait sous ses yeux, et lui-même y marquait son empreinte.

Le rôle de saint Séverin devint en peu de temps celui d'un chef d'état. Les habitans de Favianes, pour le conserver auprès d'eux, lui avaient construit un monastère non loin de la ville, sur les bords du Danube, au fond d'une petite anse munie d'un port naturel. On y voyait à l'ancre des barques, des navires, flotte pacifique de ce gouvernement occupé surtout de bonnes œuvres. Des jeunes gens, que les austérités de Séverin n'effrayaient pas et qu'attirait l'honneur de seconder un tel homme, s'étaient groupés autour de lui. Tout en donnant l'exemple de la pénitence la plus sévère, ces nobles moines étaient associés à la politique de leur maître. Porter des ordres, distribuer des secours, interroger les habitans, recevoir les avis et les plaintes, observer, surveiller, tout savoir et tout dire au maître, pour qu'il fût en mesure de pourvoir à tous les besoins, de conjurer tous les périls, telle était la tâche de cette vaillante milice. Bientôt, de proche en proche, l'action de saint Séverin et de ses compagnons s'étendit si loin que le premier monastère ne suffit plus; ce n'était pas trop de deux centres pour l'administration du dictateur. Il fonda une autre communauté religieuse à Passau, la plus importante ville du Norique occidental. Du monastère de Passau Séverin dirigeait les affaires de la Rhétie, du monastère de Favianes il veillait sur la Pannonie; ses barques, descendant ou remontant le fleuve, établissaient des communications d'une résidence à l'autre. Ainsi de l'ouest à l'est, des Alpes au Bas-Danube, dans une contrée qui embrasserait aujourd'hui une partie de la Bavière et de l'Autriche, les circonstances avaient fait naître un gouvernement auquel on ne peut rien comparer dans l'ancien monde. Étrange dictature, librement conférée par des peuples qui essaient de revivre, héroïquement acceptée par un homme qui n'a que l'ambition de se dévouer, et repoussée seulement par ceux qui ne veulent pas changer de mœurs, par les corrompus qui aiment mieux *mourir en riant* (1), par un clergé vulgaire dont l'homme de Dieu vient troubler l'insouciance ou les plaisirs! Pour reconstituer ce petit royaume, M. Amédée Thierry n'a pas seulement interrogé le disciple de Séverin; à la biographie du saint par Eugippius il a joint les renseignemens que fournissent les chroniques autrichiennes, et c'est ainsi que, rappro-

(1) « Populus Romanus moritur et ridet. » (Salvien.)

chant les faits, complétant les indications l'une par l'autre, il a eu le bonheur de restituer à l'histoire ces scènes si originales et si grandes.

Les plus touchans épisodes du gouvernement de saint Séverin, ce sont ses rapports avec les chefs barbares. Bien qu'il se considérât comme suscité de Dieu pour soutenir la société romaine à l'agonie, pour la retirer peut-être des ombres du sépulcre, sa grande âme semblait grandir encore au milieu de ces races féroces dont il avait à déjouer les ruses ou à repousser les attaques. Face à face avec les Ruges, les Suèves, les Hérules, les Alamans, les Ostrogoths, « mieux eût valu pour lui bien souvent, dit M. Thierry, habiter parmi les loups et les ours du mont Cettius. » C'était en effet dans les solitudes sauvages du Cettius qu'il allait chercher de temps à autre les saintes extases dont s'était nourrie sa jeunesse; mais aussi, quand sa charité intrépide le ramenait parmi les hommes, quelle joie pour lui de voir les ours et les lions de la Germanie se coucher à ses pieds! Les plus belles légendes de l'histoire des saints ne valent pas ces récits de l'histoire réelle. A la hyène de saint Macaire, aux onagres et aux lions de saint Antoine, à tous ces monstres qui sentent la douceur des paroles divines et viennent lécher les mains des cénobites, je préfère le roi des Ruges, Flaccithée, confiant à saint Séverin les soucis qui le tourmentent, ou plutôt c'est le souvenir de pareilles scènes qui inspirait plus tard les légendes populaires et les narrations des hagiographes. Guidé par les conseils du saint, sauvé même, grâce à lui, d'une embûche mortelle, le vieux roi, dans ses dernières années, répétait sans cesse à ses fils : « Obéissez à l'homme de Dieu, si vous voulez, à mon exemple, régner en paix et vivre longuement. » Un jour, des sujets de Flaccithée, des soldats ruges qui allaient chercher du service en Italie, passant près de la cellule de Séverin, entrèrent pour le saluer. L'un d'eux était de si haute taille qu'il ne put franchir le seuil qu'en baissant la tête;... mais c'est dans le récit de M. Thierry qu'il faut lire cette mémorable scène. « C'était, dit-il, un homme assez jeune, d'un air martial, et dont la physionomie intelligente et hardie contrastait avec son misérable accoutrement de peaux de mouton sales et déchirées. « Tu es grand, et pourtant tu grandiras encore, » lui dit Séverin en fixant sur lui un de ces regards qui semblaient percer l'avenir. Le Barbare recueillait avec avidité les paroles du saint, comme si elles eussent répondu à une consultation intérieure, et il tressaillit quand celui-ci ajouta en le congédiant : « Poursuis ta route, va en Italie sous les peaux grossières qui te couvrent; le temps n'est pas loin où le moindre des cadeaux que tu distribueras à tes amis vaudra mieux que tout le bagage qui fait maintenant ta

richesse. » Ce soldat s'appelait Odoacre, fils d'Édecon. Il rejoignit ses compagnons de voyage, et se dirigea plein de joie vers l'Italie, conservant dans le secret de son cœur, comme un gage assuré de sa fortune, les paroles d'un prophète que l'événement n'avait jamais démenti. »

Séverin, qui connaissait si bien l'état du monde barbare et la situation de Rome, avait-il pressenti en effet que les futurs maîtres de l'Italie sortiraient de cette ligne du Danube où se pressaient tant de nations impatientes d'agir? Y avait-il pour lui des indices qui, à cette distance, n'existent plus pour nous? Le premier biographe, Eugippius, en rapportant cet épisode, a-t-il attribué à Odoacre ce qui s'appliquait seulement aux Ruges? Peu importent ces doutes de la critique; la chose capitale ici, c'est l'attitude de Séverin en face des Barbares. Il n'est pas indifférent de voir le défenseur de la société antique envoyer ses farouches catéchumènes à la conquête de Rome. Une autre scène d'ailleurs est l'explication indispensable de celle que nous venons de citer : bien des années après la visite d'Odoacre, le jeune guerrier vêtu de peaux étant devenu roi d'Italie, Séverin, épuisé par ses effrayans labeurs, s'éteignait dans son monastère de Favianes. Ses dernières années avaient été abreuvées d'amertume; l'ancien roi du Rugiland, le bon Flaccithée, était mort, laissant des successeurs qui ne lui ressemblaient en rien. Son fils Fava, sa bru Ghisa, étaient des âmes violentes, haineuses, et l'homme de Dieu n'avait pu réussir à les toucher. D'autres symptômes l'attristaient encore; il voyait s'amonceler toujours les flots des races germaines, et des émotions bien diverses agitaient sa conscience. Quand il mourut, un de ses derniers accens fut un cri d'épouvante. Après une maladie de trois jours, sentant sa dernière heure venir, le 8 janvier 482, il avait embrassé tous ses disciples en leur rappelant, d'après la Genèse, les paroles de Joseph mourant : « Dieu vous visitera après ma mort, et vous fera passer de la captivité d'Égypte sur la terre de ses promesses; alors emportez avec vous mes os. *Deus visitabit vos : asportate ossa mea vobiscum de isto loco.* » Puis, après ce regard jeté sur l'avenir, comme s'il prévoyait à quel prix le genre humain achèterait ces jours meilleurs, comme si des apparitions horribles se fussent levées subitement, il s'écria : « Ce pays que nous habitons, ces champs cultivés, ces villes, ne seront bientôt plus qu'un vaste désert où les Barbares, cherchant de l'or et n'ayant plus de vivans à piller, fouilleront les sépulcres des morts! » Mais bientôt d'autres pensées remplirent son esprit, une sorte de joie mystérieuse exalta son âme, et il expira en chantant le psaume 150 : « O nations! louez toutes le Seigneur! »

Si j'osais interpréter les sentimens qui se pressaient ainsi dans

son âme, si j'osais deviner les visions qui l'assaillirent, voici comment je traduirais les dernières paroles de l'homme de Dieu : « O nations, louez le Seigneur, l'empire est mort!... Louez le Seigneur, l'humanité sera régénérée. Elle va traverser encore bien des ruines sanglantes, mais l'épreuve tournera au profit de la race d'Adam. J'aurai des continuateurs qui pénétreront plus avant que moi dans l'immense forêt des nations du nord. Oh! qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes que je vois avancer toujours sur les neiges! Les lions s'humanisent à leurs voix, les plus féroces des hommes épellent en souriant l'Évangile, une société nouvelle se forme... Je ne la connais pas, je la devine, je l'entrevois dans les vapeurs de l'aube. Combien elle sera meilleure que ce monde qui vient de mourir! L'humanité y sera plus noble, ayant des droits plus hauts et des devoirs plus sérieux. Toute âme, tout esprit aura une valeur égale aux yeux de celui qui est mort pour le genre humain tout entier. Que tout esprit loue donc le Seigneur! la vieille société, qui étouffait les âmes, vient de descendre au tombeau! *Omnis spiritus laudet Dominum : alleluia!* Avant de toucher le but, vous aurez à souffrir; souffrez avec joie, ayez confiance en l'œuvre de Dieu, la barbarie elle-même aura été féconde. O nations, louez le Seigneur! louez le Seigneur! » Mais pourquoi cette traduction? Tout cela est faible auprès de la réalité. Le vague même de ce cri d'enthousiasme et de confiance parle plus haut que des interprétations trop précises : il suffit de montrer l'homme de Dieu sur son lit de mort jetant vers le ciel ses *alleluia* au lendemain de la chute des césars.

Pendant que ces grandes scènes se passent dans le pays des Ruges, les aventuriers de Rome continuent de jouer leurs tragi-comédies dans la fange ensanglantée de l'empire. C'est le moment où Gondebaut, ce petit prince burgonde à qui Ricimer a légué le droit de dominer la société romaine, donne le trône au commandant des gardes du palais, à l'imbécile et lâche Glycérius. C'est le moment où Julius Népos, neveu de l'un des plus braves lieutenans d'Aétius, qui s'était constitué un petit royaume en Dalmatie, se jette sur l'Italie, détrône Glycérius et le fait ordonner évêque à Salone. C'est le moment enfin où Julius Népos tombe à son tour sous les coups d'un aventurier plus hardi, et va retrouver en Dalmatie ce Glycérius qu'il avait enfermé dans l'épiscopat comme dans une geôle. Les deux ennemis étaient là face à face, « tous deux empereurs d'Occident dépossédés et exilés, dit M. Thierry, tous deux partageant l'administration de la Dalmatie, l'un comme prince, l'autre comme évêque. Jamais les dérisions de la fortune n'avaient été à la fois plus burlesques et plus amères. » Le dernier représentant de la dégradation romaine parmi les aventuriers du ve siècle, c'est le patrice

Oreste. Romain devenu Barbare, Barbare redevenu Romain, il avait été le secrétaire d'Attila avant d'obtenir le commandement des armées impériales. M. Amédée Thierry, en ses vivantes pages, explique parfaitement la destinée de ce personnage étrange, « dont le cœur valut mieux que la fortune. » On le voit passant d'une cause à l'autre sans que sa loyauté en souffre, on le voit servant tour à tour avec une égale fidélité les Barbares et l'empire. Ces incroyables changemens de rôle n'étaient point des perfidies; ils révèlent la décomposition d'un monde plutôt que l'infamie d'un homme, et prouvent que chez les moins misérables des Romains l'idée de patrie ne pouvait plus exister. C'étaient des soldats barbares qui avaient détrôné Julius Népos au profit d'Oreste, c'étaient ces mêmes Barbares qui s'étaient emparés du fils de leur général, le petit Augustule, et, l'affublant d'un manteau de pourpre, l'avaient proclamé empereur d'Occident. Le jour où l'aventurier généralissime de l'empereur son fils, sentant se ranimer en lui une étincelle de patriotisme, refusa de partager l'Italie à ses mercenaires, l'armée se révolta; Oreste fut mis à mort et son fils déposé. Le chef de la révolte était un soldat hardi, éloquent, exalté, un ancien lieutenant d'Oreste, qui devait considérer le patrice comme un traître, car il était Barbare de cœur et d'âme, et c'était à titre de Barbare qu'Oreste avait été son chef. Odoacre, c'est le lieutenant dont je parle, dédaigna la pourpre des césars; il s'appela roi des nations, puis bientôt roi d'Italie... L'empire n'existait plus.

C'est ainsi que finit l'empire romain. Il ne tomba pas, il disparut. Il ne faut pas dire avec Bossuet : « La nouvelle Babylone... tombe d'une grande chute. » Il ne faut pas parler de « fracas effroyable. » L'empire n'était plus qu'une ombre, cette ombre s'évanouit. Ce qu'on appelait l'empire avant l'année 476 aurait pu durer jusqu'en 493, si Odoacre avait bien voulu donner le trône à quelque Glycérius, à quelque Romulus Augustule, sous le nom duquel il eût gouverné le monde. Ce fantôme d'empire aurait duré plus longtemps encore, si Théodoric eût continué à son tour cette même politique et renouvelé le rôle de Ricimer. Il n'y avait pas de raison, en un mot, pour que l'empire cessât d'exister en 476, et non cinquante années plus tôt ou cinquante années plus tard. Il était mort depuis longtemps; la date de la disparition, ou, si l'on veut, la déclaration du décès a été déterminée par des circonstances toutes fortuites.

Aussi, quand cette disparition eut lieu, personne ne s'en aperçut; Rome n'eut pas de funérailles. Après le pillage de Rome par les bandes d'Alaric, saint Augustin, du sein de l'Afrique, éprouve le besoin de consoler ses frères, et il leur montre l'éternelle cité de Dieu au-dessus de la cité terrestre mise à feu et à sang; saint Jérôme, au

fond de son désert, en pousse un cri de douleur; Salvien nourrit son éloquence de ces affreuses images, et plus tard, les Vandales de Genséric ayant renouvelé ces horreurs, Sidoine Apollinaire, dans ses vers sonores, annonce que les destinées de Rome sont accomplies. Rien de pareil après l'année 476; poètes, historiens, orateurs sacrés, tous ceux qui pourraient exprimer les impressions de la foule gardent le silence. « Nous ne trouvons dans les écrivains contemporains, dit M. Thierry, ni accens de regrets ou de joie, ni déclamations en prose ou en vers; quelques dates et une sèche mention du fait, voilà tout. » Est-ce donc effroi, stupeur, ou simplement indifférence? L'indifférence, à mon avis, peut seule expliquer ce mutisme universel. Et pourquoi donc les événemens de l'année 476 auraient-ils causé tant d'émotion? L'état de l'Italie, depuis un demi-siècle, avait à peine changé. Rome sous Odoacre ou sous Ricimer, l'empire mort ou l'empire vivant, c'était même chose à cette époque. La date de 476, à certains égards, est si parfaitement insignifiante que Bossuet, dans le *Discours sur l'histoire universelle*, fait comme les écrivains du ve siècle et supprime ce détail; Bossuet prolonge jusqu'à Charlemagne les destinées de l'empire romain d'Occident (1).

L'empire romain disparut donc sans qu'un témoignage de regret ou de joie, un cri de douleur ou de vengeance l'accompagnât au fond de la tombe, sans qu'on parût même s'apercevoir que cette tombe venait de s'ouvrir. Pour les contemporains, une fois Odoacre vainqueur et la guerre civile terminée, le lendemain ne fut pas différent de la veille. « L'action du sénat, dit M. Amédée Thierry, sembla même grandir en l'absence d'un empereur réel. Les rouages administratifs continuèrent à fonctionner; les lois restèrent debout, les coutumes séculaires ne furent point brisées; enfin le vieil attirail des césars environna le roi-patrice sous les lambris du palais de Ravenne. Odoacre eut un préfet du prétoire, un maître des milices, des comtes des largesses et du domaine, un questeur pour préparer ses lois ou les rapporter au sénat, un conseil privé pour les discuter, un corps des domestiques pour sa garde personnelle. Des recteurs administrèrent comme ses lieutenans les provinces italiques, des ducs militaires les cantonnemens des troupes; des consuls, tantôt agréés par l'empereur d'Orient, tantôt particuliers à l'Occident,

(1) Personne encore, à ma connaissance, n'a relevé cette erreur si originale du grand orateur catholique; je l'appelle une erreur originale parce qu'elle est évidemment volontaire, et qu'elle contient sur la situation de l'Occident, du ve au viiie siècle, un jugement plein de vérité. Bossuet veut dire que la plupart des institutions romaines de l'empire ont été maintenues par les royautés barbares. C'est la thèse que M. Lehuérou a démontrée d'une façon irréfutable dans son excellente *Histoire des Institutions mérovingiennes*.

donnèrent leur nom à l'année. L'aristocratie italienne, acceptant la fiction sur laquelle Odoacre fondait son autorité, ne dédaigna point de le servir. On vit figurer sur les listes consulaires les noms de Symmaque, de Boèce, d'Anicius Faustus... Cassiodore, père de celui qui fut ministre de Théodoric, remplit près d'Odoacre les charges de comte du domaine et de comte des largesses; Cécina lui-même fut préfet du prétoire et lieutenant du roi dans la ville de Rome; enfin le comte Piérius commanda sa garde palatine. » On voit que l'aspect de la société romaine avait bien peu changé. L'historien peut se demander en vérité ce qu'il y avait là de nouveau pour les contemporains d'Odoacre. Était-ce le mélange des Barbares et des Romains dans les fonctions de l'état? Ce mélange existait depuis Théodose, et c'est pour cela que Zosime accuse ce prince d'avoir perdu l'empire. Était-ce l'absence d'un empereur? On était habitué aux longs interrègnes, et d'ailleurs quand le césar s'appelait Sévère, Olybrius, Glycérius, peu importait qu'il fût absent ou présent. La seule chose nouvelle, c'est que les anciennes provinces, Gaule, Bretagne, Espagne, étaient définitivement séparées de l'empire, que des nations distinctes commençaient à vivre, et que l'Italie elle-même allait former un royaume à part. Les Romains si peu nombreux qui étaient restés fidèles aux souvenirs du passé pouvaient-ils regretter bien vivement certaines provinces, la Gaule par exemple, qui venaient d'être pour l'état une cause d'embarras, de guerres civiles et de sanglantes usurpations? Si quelques hommes éprouvaient de tels sentimens, la foule était absolument indifférente. Toute l'habileté d'Odoacre consistait à entretenir cette idée que nulle révolution ne s'était accomplie. Il laissait croire que les deux empires étaient réunis, que l'empereur d'Orient était le maître, qu'on était revenu au temps de Constantin, et même il avait renvoyé à l'empereur Zénon tous les manteaux de pourpre des césars qu'on avait pu trouver dans les palais de Rome ou de Ravenne. La défroque d'Auguste et de Trajan était allée orner quelque musée de Constantinople. Quant aux trois derniers empereurs vivant encore, Glycérius, Julius Népos et Romulus Augustule, Odoacre s'en inquiétait moins que de ces vieux manteaux de pourpre. Les vêtemens impériaux pouvaient rappeler de grands noms; les trois majestés déchues ne rappelaient que des hontes ou des désastres. D'ailleurs que pouvaient-ils tenter? Glycérius était évêque à Salone; Romulus Augustule, recevant une pension annuelle du roi d'Italie, vivait voluptueusement à Naples dans le château de Lucullus, et s'il sortait de son repos, s'il adressait quelque missive au sénat, c'était pour soutenir le gouvernement d'Odoacre, patrice et roi d'Italie au nom de l'empereur d'Orient. Julius Népos, il est vrai, n'était ni un évêque

comme Glycérius, ni un épicurien comme Augustule. Qu'importe? Si la pensée lui vient de ressaisir le pouvoir, il se trouvera bien un spadassin pour débarrasser la scène de ce personnage incommode. L'assassinat de Julius Népos par le comte Ovida est un incident prévu de cette tragédie.

En même temps qu'Odoacre effaçait ainsi le souvenir des césars de Rome en ayant l'air de remettre l'empire tout entier aux césars de Constantinople, il encourageait sous main tout ce qui pouvait augmenter la division de l'Orient et de l'Occident. C'était la seconde partie de sa politique. Il disait tout haut : « J'ai réuni les deux fractions de l'empire, » et il s'appliquait sans cesse à réveiller ou du moins à utiliser pour ses projets les vieilles antipathies des deux mondes. Les controverses religieuses, s'ajoutant aux haines de race, le servaient d'ailleurs à merveille. M. Amédée Thierry a remis très habilement en lumière un des plus curieux incidens de cette histoire, le schisme qui sépara l'église latine et l'église grecque pendant quarante années, et qui éclata précisément à l'époque où l'empire d'Occident venait de disparaître. Rien de plus triste que cet épisode; il y a là, sous l'habit ecclésiastique, de vils personnages et de honteuses intrigues. Ce qui est plus triste encore, c'est que l'empereur d'Orient et le roi d'Italie, Zénon et Odoacre, trouvaient également leur compte à ces scandales. L'empereur d'Orient n'était pas fâché que l'évêque de Constantinople essayât de se soustraire à la suprématie de l'évêque de Rome; Odoacre était heureux de voir se briser un lien de plus entre l'empire d'Orient et le royaume dont il fondait les bases. N'est-ce pas là une preuve manifeste de l'insouciance profonde des Italiens en face de la révolution qui venait de mettre fin aux destinées de l'empire? Le silence, l'inattention de la société civile étaient déjà un symptôme bien frappant; l'inattention de l'église, occupée seulement de ses discordes, est aussi un fait qui parle assez haut.

Dans cette indifférence universelle du vieux monde, la seule voix qui se fit entendre fut donc la voix de Séverin, comme aussi le meilleur symptôme de vie morale que présente cette période, c'est la réponse du peuple italien aux dernières paroles, aux cris de foi et d'espérance qu'avait proférés l'homme de Dieu. Odoacre n'oublia pas le saint et vaillant protecteur du Norique. En saluant sa grandeur future, Séverin lui avait confié en quelque sorte la civilisation de l'avenir; qui sait si les meilleures inspirations du roi barbare ne doivent pas être attribuées à cette espèce de consécration? Séverin mort, son gouvernement s'était dissous, et les fils de son vieil ami, les successeurs du roi Flaccithée, avaient commis d'effroyables attentats dans le Norique. Odoacre, en 487, envahit les

contrées du Danube, châtie ces princes barbares dont il a été le sujet, extermine les Ruges, et ramène en Italie les anciens protégés de saint Séverin. Il s'était fait préparer pour son retour un triomphe impérial; le triomphe de saint Séverin fut bien autrement grandiose. A la tête des colons fugitifs, aux premiers rangs de ce peuple tant de fois sauvé par son courage et que sa mémoire protégeait encore, s'avançait le char funéraire qui portait ses dépouilles mortelles. Dans un siècle où les aventuriers se remplaçaient si promptement les uns les autres, ils étaient rares, les hommes dont l'influence victorieuse se prolongeait au-delà du tombeau. Les saintes reliques furent déposées d'abord dans l'évêché de Feltre, puis cinq années après elles traversaient l'Italie entière au milieu des chants, des prières et des acclamations de tout un peuple. Le cortége s'arrêta près de Naples, sur les collines qui dominent Baia, non loin du palais où Romulus Augustule achevait sa vie épicurienne. Jamais enthousiasme plus unanime et plus pur n'avait transporté l'Italie. Si l'empire était mort, une vie nouvelle et meilleure faisait tressaillir l'humanité. Les peuples acclamaient le moine intrépide qui avait été jusqu'au dernier jour le défenseur de la patrie, et qui, après la disparition de l'empire, bien loin de désespérer du monde, avait crié à toutes les nations : « Chantez les louanges du Seigneur! »

Ici se termine la seconde partie de ce grand drame. La révolution conçue par Ricimer a été exécutée par Odoacre. L'empire est bien mort, malgré les fictions hypocrites derrière lesquelles se cache le roi d'Italie; que faut-il maintenant pour que les fictions disparaissent? Si une nation étrangère envahissait l'Italie, si une grande monarchie était fondée par cette race nouvelle, les conquérans auraient beau conserver maintes choses de l'administration romaine, on serait bien obligé de reconnaître que l'empire est détruit à jamais et que le moyen âge peut commencer. Tel fut le dénoûment de la trilogie et la fin de cette révolution immense. Le héros de cette dernière période est le grand Théodoric.

D'où venait Théodoric? Comment s'était-il préparé à son rôle? Par quelle série de transformations le farouche enfant des steppes orientales est-il devenu le plus grand personnage politique de son siècle et l'empereur bienfaisant du monde barbare? On ne s'occupe le plus souvent que de Théodoric vainqueur d'Odoacre, de Théodoric fondateur de la monarchie ostrogothique en Italie; la seconde moitié de sa vie, si glorieuse, si éclatante, a fait oublier la première. M. Amédée Thierry a pris plaisir à mettre en scène les prodigieux débuts du jeune prince ostrogoth. Il le suit d'année en année et presque de jour en jour. Aucun détail ne lui échappe, aucune péripétie ne le déroute. Il a interrogé tous les chroniqueurs, confronté

tous les témoins, et son infatigable érudition, aidée de la pénétration la plus sûre, a découvert des trésors. Les chapitres de son livre intitulés *Théodoric en Orient*, *Marche des Ostrogoths sur les Alpes*, composent le plus hardi tableau de la brutalité germanique et de la corruption orientale. On dirait à la fois une épopée sauvage et un roman d'aventures. Nous n'essaierons pas de résumer de telles pages, il faut les lire. La première enfance du jeune prince, sa grâce barbare, la vive intelligence de ce visage aux yeux verts et aux cheveux roux, son éducation à Constantinople, son retour parmi les siens, ses instincts de férocité natale perpétuellement mêlés à son amour de la civilisation, à son goût de l'aristocratie romaine, l'impétuosité de ses sentimens et la finesse de ses observations, son orgueil, son ambition, son ardeur à se mêler des intrigues de la cour, cet art de tenir un peuple armé dans sa main et de le précipiter à l'est ou à l'ouest, en un mot cet incroyable mélange de souplesse et de vigueur dans sa personne comme dans ses actions, tout cela est raconté de façon à expliquer le rôle extraordinaire qu'il jouera un jour en Occident. Ce n'est pas un tyran sournois comme Ricimer, ce n'est pas un prétorien barbare comme Odoacre, c'est un homme, — c'est l'homme qui a tout vu, tout observé, tout compris dans les imbroglios et les infamies du vieux monde; c'est l'homme qui restera Barbare en face des Romains, Romain en face des Barbares, voulant à la fois civiliser son peuple et le préserver de la pourriture antique; c'est l'homme qui sera un fondateur, un souverain généreux et sage, ami des lois, protecteur des lettres et des arts, supérieur en toutes choses, malgré ses retours de férocité, à tous les princes de son temps; c'est l'homme qui méritera d'inaugurer la civilisation barbare d'où sortira la société moderne, l'homme enfin dont un chroniqueur contemporain dira : « Ce fut un roi, » et dont la philosophie de l'histoire, douze siècles après, osera dire par la bouche de Herder : « On peut regretter que son empire ait été si promptement détruit, et que Théodoric, plutôt que Charlemagne, n'ait pas le premier déterminé la forme des institutions politiques et spirituelles de l'Europe (1). »

Nous avons essayé de montrer l'enchaînement des grandes scènes que M. Amédée Thierry vient de dérouler à nos yeux; nous avons signalé les lignes principales de cette construction si savante. On a vu combien de péripéties pendant cette période de vingt-six années dont le centre est marqué par la chute de l'empire romain. Un monde qui meurt, un monde qui se forme, voilà le sujet. Ce n'est pas assez pourtant d'avoir mis en relief les trois parties si habilement liées

(1) Herder, *Idées sur la Philosophie de l'histoire de l'Humanité*, livre XVIII, chapitre II. J'emprunte la belle traduction de M. Edgar Quinet.

de ce vaste drame historique; que de figures, que d'épisodes j'ai dû laisser de côté! Le récit de l'expédition contre Genséric est un des meilleurs de l'ouvrage; le caractère du roi des Vandales, si différent du génie d'Attila, est expliqué avec une rare finesse. On le voit à l'œuvre, ce brigand vulgaire, avec sa cupidité, ses fourberies, ses intrigues tragi-comiques, voleur de grande route, qui tour à tour prend des airs d'Annibal ou se transforme en un effroyable Scapin. Je ne sais pas de peinture plus poignante que l'incendie de la flotte romaine dans le port de Carthage par ce facétieux scélérat. Le tableau est immense, car les trahisons des deux patrices de Rome et de Constantinople ayant amené ce désastre, les flammes qui enveloppent les navires éclairent tout à coup de leurs fauves reflets la dégradation des deux empires. Tandis que l'Orient et l'Occident reçoivent au front ces stigmates de honte, Genséric sourit et triomphe. Dans le fond du tableau, pendant que le vil commandant de la flotte s'empresse de gagner la haute mer, on aperçoit son lieutenant, un vieux Romain, Jean Daminec, qui se bat en désespéré, attaque à l'abordage les brûlots des Vandales, frappe tout devant lui, culbute les ennemis et les traîtres, puis bientôt, accablé par le nombre, refuse la grâce que lui offre le fils de Genséric, et se précipite au fond de la mer. Sur un autre théâtre, les aventures de l'impératrice Vérine, les conspirations de palais, les entreprises mystiques de l'hellénisme alexandrin bizarrement associées aux intrigues de cour, l'histoire d'Illus, le favori de Zénon, l'épisode de ce Léontius, qui prêche une religion nouvelle tout en briguant le trône de Constantinople, et qui soulève pour sa cause les philosophes thaumaturges des villes ainsi que les sorciers des campagnes, tous ces curieux détails, habilement rattachés à l'histoire générale, en marquent le vivant caractère. Romains d'Orient ou d'Occident, Ostrogoths ou Vandales, M. Thierry connaît intimement tous les personnages qu'il fait agir. Il sait d'où ils viennent, quels sentimens les animent et ce qu'on peut en attendre. Rien de banal, rien de convenu. Dans cette foule d'acteurs qui se heurtent sur la scène, chacun a sa physionomie distincte.

Ceux qu'il faut signaler surtout, ceux que l'historien a été heureux de rencontrer sur sa route, et dont il parle toujours avec une éloquente émotion, ce sont ceux qui, au milieu de la dégradation générale, ont sauvé l'honneur du genre humain. Saint Séverin n'est pas le seul qui ait été grand par le cœur dans cette misérable époque; ce qu'il faisait avec une inspiration si libre, sans le secours et quelquefois malgré la résistance des évêques, un saint évêque, Épiphane, pasteur du diocèse de Pavie, le faisait intrépidement aussi à la tête de son clergé. Séverin combattait les farouches barbares du Norique, Épiphane luttait contre les barbares disciplinés de l'Italie.

Les circonstances sont différentes, le dévouement est le même. Quels miracles de courage chez ce pasteur aux paroles si tendres! Ricimer, Odoacre, Théodoric, l'ont vu tour à tour se lever devant eux, faisant reculer les épées et arrachant les victimes aux bourreaux. Du commencement à la fin de cette histoire, partout où il y a une guerre civile dans la Haute-Italie, partout où il y a une ville prise d'assaut, Épiphane apparaît sur la brèche. A vingt-huit ans, il était simple prêtre, lorsque son vieil évêque, à la veille d'expirer, disait aux citoyens de Pavie : « Mes enfans, voici le pasteur que je vous recommande d'élire après ma mort. Il y a bien longtemps déjà que je ne suis évêque que par lui; il était ma tête, mes jambes, mes yeux, ma parole, ou plutôt nous étions un évêque à nous deux. » Il fut élu, et vingt-cinq ans plus tard Théodoric disait à ses Goths : « Épiphane est la muraille de Pavie. » Entre la recommandation de l'évêque mourant et ces paroles du grand roi barbare il y a toute une vie d'abnégation et d'héroïque bonté. Ce n'est pas un génie fondateur comme Séverin, c'est l'homme de la consolation et de la paix, le protecteur des peuples menacés, le sauveur de ceux qui vont mourir. Désintéressé dans les luttes au milieu desquelles disparaît l'empire romain, il ne connaît que le parti de l'humanité. M. Thierry ne trace pas le tableau suivi de cette bienfaisante existence; avec un art très habile, il en raconte les épisodes à mesure que l'histoire générale les amène, et c'est chaque fois une émotion nouvelle quand on voit, à l'heure du péril, accourir le doux libérateur. La société civile et l'armée ont aussi des héros; s'ils ont été perdus jusqu'ici dans les confuses annales de cette époque, ils n'échapperont pas aux regards de l'historien. Une sympathie pieuse éclaire son érudition; on sent qu'il éprouve une joie d'honnête homme à glorifier les dévouemens ignorés. Connaissiez-vous Jean Daminec, Marcellinus, Sabinianus? Ce sont les derniers des Romains, et l'on dirait parfois que ce sont les premiers des chevaliers, tant il y a chez eux un sentiment de délicatesse et d'honneur uni aux rudes vertus de l'ancienne Rome. Ces figures et d'autres encore, vivement détachées du sein de la foule, impriment un caractère d'élévation morale à ce dramatique tableau.

Il y a en effet une haute pensée dans le livre de M. Amédée Thierry. Ce n'est pas assez d'y louer l'érudition et l'art, l'importance des découvertes et l'habileté de la composition; après nous avoir instruits et intéressés, l'historien s'adresse à notre conscience. Si M. Thierry n'avait fait que ressusciter une époque dédaignée avant lui, s'il s'était borné à mettre en lumière les trois phases d'une révolution dont l'histoire ne rendait pas un compte exact, ce mérite, si grand qu'il fût, ne justifierait pas l'émotion qu'on éprouve en lisant ses récits. La pensée qui inspire ces belles pages et qui

partout y est présente sans s'y afficher nulle part, c'est que les plus misérables époques peuvent susciter de grands cœurs, qu'aucune situation politique ne fournit d'excuses à la lâcheté, que l'empire romain lui-même, en ses plus tristes jours, a produit d'héroïques vertus, qu'un intérêt particulier s'attache aux âmes qui furent nobles malgré leur siècle, qui demeurèrent libres au milieu des générations serviles, et que, sans parler des joies de la conscience, ces grands cœurs, ces âmes fières, fussent-ils étouffés par la brutalité des événemens, peuvent toujours compter en définitive sur la justice de l'avenir et les réparations de l'histoire.

Une conclusion d'un autre ordre résulte de ces études. Il y a de nos jours une étrange disposition des esprits à prétendre retrouver dans l'histoire de Rome l'image de notre société moderne; qu'on examine attentivement les détails, sans lesquels l'histoire manque de vie, et l'on verra combien ces analogies sont vaines et mensongères. Cette manie de rapprochemens, soit qu'on y cherche des justifications impossibles, soit qu'on s'imagine y trouver des armes redoutables, finirait par égarer les meilleurs esprits et par brouiller toutes les idées. L'histoire donne des leçons générales; elle défend d'identifier, à quinze siècles de distance, des époques si différentes. A travers toutes nos vicissitudes, malgré les troubles de la conscience publique, quelles que soient les craintes qui puissent tourmenter aujourd'hui les âmes nobles, il y a dans le monde moderne une vie énergique et féconde que l'empire romain n'a pas connue. La division de l'Europe en races distinctes, la division de ces races elles-mêmes en peuples qui ont des inspirations bien diverses et des intérêts opposés, la lutte constante de ces inspirations, l'impérieux besoin d'équilibre, cette sensibilité politique toujours en éveil, ces alarmes et ces colères si vives dès que la pondération des pouvoirs internationaux semble modifiée, dans la religion même ces manières différentes de concevoir la vérité chrétienne, ces communions diverses qui nous préservent du fléau d'un despotisme religieux, les malheurs temporels dont l'une de ces communions est menacée et qui vont lui rendre une vie spirituelle plus forte, tous ces faits, et bien d'autres encore, sont des attestations de vitalité et des promesses d'avenir. La société romaine a tenu une si grande place dans l'existence de l'humanité que ses institutions, ses lois, son histoire, le souvenir de ses destinées semblent toujours peser sur nous de tout leur poids; n'oublions pas cependant, Celtes et Germains, que nous avons transformé par la vertu du christianisme toutes ces traditions de l'ancien monde. Nous vivons d'une vie qui nous est propre, et quand nous interrogeons l'histoire de Rome, nous n'y devons chercher que les leçons générales.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA LOMBARDIE

DEPUIS LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE

L'Italie marche rapidement à l'unité politique. La présence du pape à Rome, celle même des Autrichiens en Vénétie n'empêcheront pas que la péninsule ne forme, du nord au sud, un seul et grand royaume. Les Italiens seront-ils assez sages, sauront-ils assez courageusement sacrifier leurs intérêts provinciaux pour que ce royaume s'organise et se fonde d'une façon durable? Je le crois, mais je n'essaierai point ici de le démontrer; je n'aborderai du moins qu'un petit coin de la question : je ne parlerai que de la Lombardie.

Quand cette province, après une guerre régulière, eut été par des traités solennels réunie au Piémont, il ne manquait pas de gens qui pensaient que les armées et la diplomatie n'avaient rien fait là de durable. Plusieurs sans doute pensent encore ainsi. En traçant une esquisse rapide de la société lombarde, nous ferons, je pense, évanouir une partie de leurs craintes. De ces pages, si légères qu'elles semblent, il ressortira peut-être que les Lombards sont prêts à faire tous les sacrifices nécessaires à l'unification de l'Italie, et qu'ils acceptent sans arrière-pensée le gouvernement de Victor-Emmanuel.

I. — LA PROPRIÉTÉ.

On a quelquefois représenté la Lombardie comme un pays de grands propriétaires qui exploiteraient leurs paysans à la façon des boyards. D'autres fois on en a fait un pays de démagogues turbulens infesté de socialisme et dévoué à Mazzini. Nous remarquerons en passant que ces deux opinions n'ont rien de contradictoire, car là

où tous les biens appartiennent à quelques-uns et où la masse de la nation ne possède rien, beaucoup de gens demandent à changer d'état; mais ces jugemens sont faux. La Lombardie est avant tout un pays agricole où la propriété est très divisée; c'est une nation de petits propriétaires. Quand M. de Cavour, revenu vers la fin de 1859 à la tête des affaires, voulut appeler au ministère un Lombard pour y représenter la nouvelle province annexée au Piémont, qui choisit-il? Ni un grand seigneur, ni un orateur de club; il appela M. Jacini, un jeune économiste, propriétaire et auteur d'un remarquable traité sur la propriété foncière et les populations agricoles en Lombardie. C'était là l'homme qui connaissait son peuple, qui en savait les besoins, qui en avait l'esprit.

Montrons d'abord par des chiffres que la Lombardie est un pays de propriété très divisée. Elle compte 350,000 propriétaires, un propriétaire par huit habitans, et l'étendue moyenne de chaque propriété y est de six hectares et un cinquième. Or la France en 1840, c'est-à-dire à une époque encore assez rapprochée pour qu'il n'y ait eu depuis que des changemens de médiocre importance, comptait seulement un propriétaire par neuf habitans, et l'étendue moyenne de la propriété y était de douze hectares. A la même époque, les proportions étaient sensiblement les mêmes en Belgique. La population est d'ailleurs plus dense en Lombardie que dans tout autre pays, la Belgique exceptée. La Lombardie compte 131 habitans par kilomètre carré, la Belgique 147, la France 122. Ainsi la population est très dense, et cependant la proportion de ceux qui possèdent est très forte.

Il est vrai que la terre est d'une fertilité exceptionnelle. La nature a mis dans les Alpes de vastes réservoirs d'eau; ils s'écoulent doucement à travers la Lombardie par de grandes rivières. Les générations successives ont si bien utilisé cette richesse spontanée, ont creusé tant de canaux, de fossés, de rigoles, que l'eau arrive partout en abondance. La pluie n'est pas nécessaire, elle est affaire de luxe. Si on estime cette richesse en chiffres, on verra que les biens-fonds lombards représentent, déduction faite des dettes hypothécaires dont ils sont grevés, un capital de 1 milliard 586 millions de francs. Si on y ajoute la somme, relativement bien faible, des capitaux employés dans le commerce et l'industrie (sans tenir compte des salaires), et qui est de 331,530,000 francs, on arrive pour la richesse capitalisée du pays à près de deux milliards de francs, et pour le capital moyen possédé par chaque individu à 860 francs. On comprend ce qu'indique ce chiffre; ce n'est pas, bien entendu, la somme au moyen de laquelle chacun vit, puisque nous n'avons pas tenu compte des salaires et gains de toute sorte; c'est seule-

ment le capital créé et consolidé dont chacun jouit. C'est un chiffre fort élevé et qui n'est certainement pas dépassé en France.

La propriété foncière en Lombardie est comme l'Atlas de la mythologie : elle supporte tout l'édifice social ; c'est sur elle que retombe tout le poids de l'impôt. Sous la domination autrichienne, la terre, en impôts fonciers directs, supplémentaires ou communaux, payait 36 pour 100 de sa rente. La Lombardie, qui représentait en superficie le trentième des états de l'empire et en population le quatorzième, entrait dans ses recettes pour un neuvième, soit pour une somme annuelle de 68 millions de francs. De cette somme la propriété foncière fournissait presque la moitié, tandis que dans le reste de l'empire elle payait seulement un quart du total des impôts. L'assiette de l'impôt n'a pas encore été modifiée dans la Lombardie depuis son annexion au Piémont. Une grande popularité y attend le ministère Cavour quand il rétablira sous ce rapport l'équilibre entre les différentes provinces du royaume. En Piémont par exemple, la terre ne paie guère que 15 pour 100 ; il est bien probable que la Lombardie, quand la propriété y sera dégrevée, paiera la même somme d'impôts sous une autre forme ; mais en pareille matière la forme n'est pas indifférente : propriétaires avant tout, les Lombards se sentent particulièrement atteints par les impôts fonciers (1).

La statistique nous montre donc la Lombardie comme une terre de riche culture et de propriété très divisée. L'aspect de la contrée répond à ces données. Les campagnes sont coupées de clôtures et de canaux, richement boisées, semées de maisons. Les cultures y sont variées à l'infini, suivant les inspirations personnelles des habitans, suivant les dégradations du climat : ici des pâturages alpestres ; plus loin les châtaigniers, les vignes, les oliviers, les amandiers ; là les céréales du Danube, le maïs du Mississipi, le lin des Flandres, les grands mûriers de la Chine ; ailleurs des prés chargés de troupeaux, plus bas de vastes et fécondes rizières. Les villages, les bourgs, les villes se pressent dans un espace étroit ; tous ont un air d'aisance et de richesse. Vous rencontrez un hameau de quelques feux : une belle route ombragée, bien entretenue, y conduit. Le canal longe

(1) Le mode de perception aggravait encore les charges de l'impôt sous la domination autrichienne. L'impôt était affermé à des receveurs. Cette perception ne coûtait que 2 1/2 pour 100 à l'état, mais elle était fort onéreuse pour les contribuables. On pouvait payer l'impôt jusqu'au dernier jour du mois au coucher du soleil, ou bien jusqu'au 5 du mois suivant en ajoutant 5 pour 100, ou encore jusqu'au 10 en ajoutant 10 pour 100. Ce terme passé, le fermier-receveur, pour se couvrir, faisait saisir et vendre aux enchères une parcelle de terrain. Ces ventes étaient peu productives à cause de la honte qu'éprouvaient les habitans d'acheter les depouilles les uns des autres en face d'une autorité détestée.

la route, avec un parapet de pierre, que dis-je? de marbre. Les femmes sont bien vêtues, leurs enfans robustes et joufflus. A l'entrée, à la sortie du hameau, une madone peinte par une bonne main. L'église n'est pas si simple qu'elle n'ait quelque colonne, quelque bas-relief, une ou deux fresques, quelquefois des chefs-d'œuvre de sculpture en bois. Les hommes sont beaux et vigoureux, sanguins de tempérament, durs à la fatigue. Ce sont de bons soldats, de bons laboureurs, de bons terrassiers. Pas de manufactures à l'horizon. La Lombardie ne connaît guère que l'industrie de la soie, une industrie propre, et dans quelques parties celle des fers, une industrie noble. Dans tout le pays, la richesse sort directement du sol, où les générations passées ont enfoui leurs capitaux.

II. — LA VIE CIVILE.

Cette terre lombarde est si bien fertilisée par ses canaux, qu'elle n'a pas besoin d'être arrosée par la sueur de ses habitans. Aussi dans tous les rangs de la société vous trouvez une vie facile, exempte de dur labeur, sans lutte et sans effort.

Voici le fils de famille, le jeune oisif. Il est grand, robuste. Il a passé six mois à Paris et quinze jours à Londres; mais il a encore les poumons pleins de l'air salubre des champs. Il a appris peu de chose de son précepteur, c'est vrai; mais il a l'esprit juste, ouvert, gai. Il n'a guère d'initiative, mais il accepte franchement les idées courantes. Il n'a pas conspiré contre l'Autriche en 1859, mais il a émigré à Turin, et il est entré dans l'armée sarde, sans demander à être colonel. Au bout de six mois, on l'a fait sous-lieutenant. Il se lève tard, déjeune d'une orangeade et d'une brioche, passe un quart de sa journée à causer debout, devant un café. Après dîner, il consacre deux heures à une dame à qui il fait sa cour. Vient ensuite le théâtre, puis une *conversation*, enfin le café, où il joue une partie de la nuit avec convenance, sans entraînement. A toute heure, il est affable, exempt de préjugés. Il donne la main à tout le monde. Il n'a pas d'ennemis; il a beaucoup d'amis. — Voici l'artiste. Celui-ci a servi sous Garibaldi en 1848; il était au siége de Rome et a reçu des coups de baïonnette dont il ne garde pas rancune aux Français. Plus tard il est allé en Crimée comme volontaire de l'armée sarde; il a fait le siége de Sébastopol, puis il l'a dessiné. En 1859, il est entré dans les chasseurs des Alpes, et il a été blessé à Varèse. Ainsi avec l'argent de quelques tableaux il a trouvé moyen de faire douze ans la guerre à ses frais. Il n'a pas de besoins, aucune ambition. Il a bon estomac et bonne humeur; mais son esprit incline au sérieux.

Il pense beaucoup à l'Italie, en homme pratique, qui a connu la prison sous l'Autriche et qui s'est battu. Si l'on fouillait dans ses papiers, on y trouverait plus d'un mémoire sagement écrit sur la guerre, sur les partis italiens, voire sur les finances de son pays. — Voyez le commerçant dans son comptoir. Il est élégamment vêtu, un chapeau noir sur la tête, comme un homme de loisir qui vend du drap ou des épices entre deux tours de promenade. Nul empressement auprès de l'acheteur. Il ne vous vantera pas sa marchandise, et il semble qu'il n'ait que faire que vous l'achetiez. N'a-t-il pas son capital de 860 francs? L'artisan dans sa boutique s'occupe plus de jouer avec ses enfans que de servir ses cliens.

Dans les campagnes, la vie des paysans présente cette même douceur facile et un peu apathique. Écoutez M. Jacini : « La vie du paysan n'est pas longue à décrire. Dans les premiers mois de son enfance, il est serré dans ses langes presque jusqu'à étouffer, puis il est abandonné à la garde de quelque enfant un peu plus âgé que lui; enfin, devenu capable de se mouvoir sans aide, il se roule dans la poussière et dans la fange de l'aire avec ses compagnons. Vient l'âge où on l'envoie à l'école communale pendant l'hiver et où on l'initie au travail pendant l'été; on lui fait d'abord conduire au pré les oies ou les cochons, ensuite les vaches. Arrivé à vingt ans, il se trouve en face des événemens les plus graves de sa vie, la conscription et le mariage. A dire vrai, la première lui donne plus à penser que le second, parce que dans la vie humaine les craintes font plus d'impression que les plaisirs. A la campagne, toute fille est certaine de trouver un mari, comme tout jeune garçon est sûr de rencontrer une femme, alors même que la nature ne lui a pas épargné quelque défaut physique. Non qu'il y ait absolue indifférence dans les choix, loin de là : à la campagne comme à la ville, on connaît l'art de plaire; mais enfin la jeune fille à marier ne veut pas se condamner à trop attendre. Elle apporte toujours quelque dot, son lit au moins et beaucoup de bonne volonté pour travailler et pour avoir une nombreuse progéniture. Le reste de la vie du paysan n'offre plus d'autres événemens que la naissance successive de ses enfans, qui, dès l'âge le plus tendre, prennent une part active aux occupations de la famille. Quand il meurt, on pleure sur son cercueil, mais surtout on boit abondamment après la cérémonie funèbre à titre de distraction. On conserve beaucoup de respect pour la mémoire des morts. » Vous voyez comme cette vie se passe sans misère, sans fatigue, sans chagrin.

De même que la vie de chacun est facile, les rapports entre les différentes classes de la société sont aisés et bienveillans. Aucunes luttes intérieures, aucunes dissensions politiques n'ont aigri les

nobles contre les bourgeois ni les bourgeois contre le peuple. La Lombardie a toujours eu des maîtres étrangers, Espagnols, Français, Allemands; la haine de l'étranger a effacé les distances. Devant le code autrichien, tous les Lombards étaient égaux; ils étaient égaux aussi devant la police, devant la prison. Aussi l'égalité est entrée naturellement dans les mœurs. Quand les nobles, les riches ne sont pas exclusifs et ne ferment pas leurs portes, les vilains, les pauvres sont moins aiguillonnés de l'envie de parvenir. La société lombarde, dans sa marche tranquille, n'est point troublée par ces gens qui se fraient à coups de coude un chemin à travers la foule. Tout le monde avance du même pas. Évoquez le souvenir de Milan en 1760, vous y trouverez les mêmes familles qu'aujourd'hui, aux mêmes places. Les priviléges se sont évanouis sans bruit, sans résistance. La propriété s'est divisée sans secousses et sans confiscations. Le fermier est resté en bonne intelligence avec son patron, même en lui achetant un lopin de terre. Le pays s'est uni et groupé dans un même esprit d'économie domestique et de progrès agricole, si bien qu'aujourd'hui, en s'annexant au Piémont, la Lombardie trouve les lois civiles piémontaises arriérées et entachées de féodalité. Ce jeune lieutenant piémontais, fils d'un député au parlement de Turin, élevé au collége militaire d'Ivrée, nourri au milieu des idées constitutionnelles, étonne les dames lombardes par sa raideur aristocratique, et leur semble un débris du moyen âge.

Nulle part cet état de la société lombarde ne se manifeste plus clairement qu'au théâtre de la Scala à Milan. C'est le rendez-vous de la ville entière. C'est moins un théâtre qu'un casino; c'est le cœur même de la société civile. Nous assisterons donc à une représentation de la Scala. On donne, si vous le voulez bien, *Matilda di Shabran*, du *maestro* Rossini, et *Cléopâtre*, ballet du *maestro* Giorza, un Milanais; car le ballet est national à Milan, et l'on n'y connaît guère en ce genre les productions étrangères. La salle est grande, circulaire, nue, dépourvue d'ornemens. Pas de tentures épaisses pour étouffer la voix des chanteurs, pas d'anfractuosités où s'engouffrent les sons. En bas, la *platea*, tout unie, sans barrières; des bancs en tiennent le milieu. Tout autour, sur les côtés, derrière, un grand espace où circule la foule sans distinction de classe ni de costume. C'est la rue. On s'y promène, on y cause, on y garde son chapeau sur la tête. Un marquis y coudoie son cordonnier. On peut, il est vrai, se faire réserver quelques-uns des siéges qui occupent le milieu; mais les étrangers seuls usent de ce privilége, et leur droit au siége qu'ils ont payé est si précaire, si peu reconnu, que le premier venu s'y installe sans scrupule, s'ils le quittent un instant. La salle comprend six rangs de loges, toutes pareilles depuis

le haut jusqu'en bas, toutes également en vue. Aux rangs inférieurs, les loges sont des propriétés de famille. Les dames de Milan, en grande toilette, y tiennent salon pendant toute la soirée. Dans les rangs supérieurs, les loges appartiennent à des sociétés de jeunes gens. Ce sont de petits clubs, ayant leurs domestiques, leurs tables de jeu, leurs tables de lecture. On y rit, on y boit. Enfin tout en haut, c'est le *loggione*, la grande loge du peuple. Le petit lustre qui éclaire assez faiblement la salle ne l'empêche ni de voir ni d'être vu.

L'intérêt de la représentation, me direz-vous, est dans ces loges où sont ces belles dames couronnées de fleurs, qui ont les yeux si noirs, les épaules si rondes, et qui, le dos tourné à la scène, se souciant peu de *Mathilde*, donnent tant de poignées de main à leurs visiteurs. D'accord. Si vous le voulez donc, pendant que le féroce Conradin, au milieu de l'inattention générale, se débat entre l'amour naissant et son humeur sauvage, nous jetterons un coup d'œil sur ces petits salons. Deux banquettes s'enfonçant dans la profondeur de la loge reçoivent les visiteurs, qui se succèdent rapidement, grands seigneurs et bourgeois, écrivains et militaires, artistes et hommes d'état. Le dernier arrivé s'assied à côté de la porte; puis, quand celui qui se tenait près de la maîtresse de maison se lève et se retire, chacun avance d'un rang. L'ordre le plus inflexible préside à cette manœuvre. Pour parler à une dame un peu recherchée, il faut prendre son tour, souvent dans le corridor. Ce qui se dit dans cette loge? La même chose sans doute que dans la loge voisine; mais soyez sûr que la conversation ne languit pas, car les Lombards ont l'esprit rapide, la parole vive et pleine de saillies. Vous l'entendez d'ailleurs au tumulte de toutes ces voix rieuses qui couvrent le chant de l'infortuné Isidoro. Jugez comme, au milieu de ces conversations qui s'entre-croisent, l'événement du jour est colporté dans toute la salle, commenté, retourné, épilogué! Comme une idée, un sentiment, un mot, une plaisanterie, une colère court rapidement d'étage en étage! De cette mobilité perpétuelle de tant de gens qui parcourent le théâtre du haut en bas naît un tel échange d'impressions que le sang bat d'un même mouvement dans toute cette masse et que la salle a comme une âme.

Mais voyons de plus près les visages. Cette belle jeune femme d'une si pure élégance, qui est-elle? Une jeune marquise qui ruine son mari et qui en est aux expédiens pour nourrir son luxe. Je vous la cite comme une exception, car les Lombards, même les plus nobles, prennent d'ordinaire le train que leurs revenus comportent. Et cette jolie brune avec qui un officier cause plus longtemps, ce semble, que l'usage ne le permet? Elle est sage. L'officier perd son temps.

Vous savez d'ailleurs qu'ici les assiduités d'un homme ne compromettent pas une femme. Le plus clair est que l'officier promène les enfans de madame et dresse les chevaux de monsieur. Il est très vrai que le lien du mariage est ici assez relâché : les femmes, non-seulement dans la haute société, mais aussi dans les classes moyennes, vivent peu avec leurs maris. Beaucoup sont séparées de fait, à l'amiable, sans procès. Toutes conservent leur vié propre. On appelle les femmes aussi souvent par leur nom de famille que par le nom de leur mari, tant l'épouse porte peu la marque de l'époux. Celles qui ont lu les théories de M. Michelet sur l'amour et le mariage n'y ont rien compris. La vie commune, la fusion des sentimens, l'éducation de la femme par l'homme, leur ont paru des extravagances. Ce n'est pas à dire que la femme lombarde, peu occupée de son mari, soit abandonnée sans défense aux séductions qui l'entourent. Une certaine délicatesse d'esprit, peut-être une certaine froideur de tempérament, là défendent.

Quoi qu'il en soit, le rideau vient de se baisser sur les amours de Mathilde et de Conradin, et il se relève pour Cléopâtre. La salle, si bruyante pendant l'opéra, devient silencieuse pour le ballet. L'école de danse de Milan est célèbre, et ses diplômes sont estimés sur toutes les scènes de l'Europe. Le public s'intéresse à ces petites danseuses qu'il a vues grandir; il les connaît, il les aime, il les encourage, il leur reproche amicalement leur paresse, il jouit de leurs progrès, et si l'une d'elles, devenue élève émérite, s'envole à Vienne ou à Paris, il la suit de ses vœux. On me demandera peut-être si elles sont sages. Le fait est qu'elles viennent au théâtre avec leur père, un vrai père, qui a une boutique sur le Corso. Quelques-unes ont épousé des comtes ou des marquis désœuvrés sous la domination autrichienne, et leur exemple, en excitant l'émulation de leurs camarades, a tourné au profit de la vertu. Beaucoup se marient avec d'honnêtes artisans, et oublient vite leur jeunesse consacrée aux arts.

La Scala nous a montré toutes les classes de la société confondues dans une vie commune. Il en est de même dans la fête nationale des Lombards, la fête des *coriandoli*, qui a lieu pendant les derniers jours du carnaval. Saint Ambroise, ancien évêque de Milan, qui avait goûté les joies du monde avant de s'en repentir, a concédé pour toujours à ses diocésains un carnaval supplémentaire de quatre jours, le *carnavalone*, de sorte qu'au moment où le carême commence pour le reste des catholiques, les Milanais ont encore devant eux quatre jours de folie. C'est l'époque des *coriandoli*. Les *coriandoli* sont de petites boulettes de terre roulées dans le plâtre, que l'on prépare par sacs en quantités énormes pour les jeter dans les rues.

Une foule compacte inonde le Corso; les balcons sont chargés de spectateurs; des troupes de masques circulent avec peine dans des voitures disposées en bateaux, en gondoles, en locomotives. Et en avant les *coriandoli!* De tous côtés la bataille s'engage, de la rue aux balcons, des balcons aux voitures. A pleines mains, à pleins cornets, à pleines pelles, vigoureusement lancés, les projectiles volent. Les jets blancs se croisent et se heurtent. Une poussière âcre obscurcit l'air. Gare à qui n'a pas le visage calfeutré, masqué, garni de lunettes! C'est une rage. En un instant, les grands bateaux, largement approvisionnés de *coriandoli*, ont épuisé leur charge. Il faut faire escale et renouveler les munitions sous le feu des balcons qui ne se ralentit pas. Enfin le soir vient séparer les combattans harassés et emplâtrés, et pendant la nuit il faut déblayer avec une armée de charrettes les rues encombrées d'une couche épaisse de plâtre et de terre. A ce divertissement singulier toute la ville prend part avec la même ardeur. On voit rapprochées et comme confondues par la lutte les conditions les plus diverses, les gamins des faubourgs et les dames des plus grandes maisons.

La vie civile des Lombards présente en somme une parfaite égalité sociale. Cette égalité n'est point due aux efforts violens de l'esprit philosophique, mais à une heureuse fécondité du sol, qui permet à chacun de vivre facilement sans s'asservir à son voisin.

III. — LA VIE MUNICIPALE.

L'organisation municipale de la Lombardie est telle qu'a dû la faire un peuple de petits propriétaires. On trouve ici la propriété foncière toute-puissante. La constitution communale qui a régi le pays pendant longues années a été fixée par un édit du 30 décembre 1855. Après avoir fait place à des institutions nouvelles sous le vice-roi Eugène, elle fut remise en vigueur au mois de mai 1816 et confirmée par des lettres patentes du 31 décembre 1851. Le trait caractéristique de cette constitution est le *convocato*. Dans chaque commune, tous les propriétaires forment un conseil qui se réunit deux fois l'an pour régler les dépenses. Le possesseur de la moindre parcelle a voix délibérative à l'égal du plus grand propriétaire. Toute propriété d'ailleurs est représentée : les femmes, les mineurs n'assistent pas aux séances, mais envoient au *convocato* leurs délégués. On n'en exclut que les militaires, les curés et les débiteurs de la commune. Le *convocato* élit trois *députés* investis pour trois ans du pouvoir exécutif; ils administrent gratuitement les biens communaux, veillent à la récolte, à la salubrité publique, commencent

l'instruction contre les délinquans, et peuvent faire arrêter un prévenu par les gendarmes, les gardes de finances et les gardes champêtres. Le *convocato* nomme les agens de la commune, le maître d'école, le médecin, la sage-femme, et fait exécuter tous les travaux d'utilité publique. Dans les communes qui ont plus de trois cents propriétaires, cette administration démocratique cessant d'être praticable, on nomme un conseil de trente membres; mais les deux tiers au moins des conseillers doivent être propriétaires, un tiers seulement peut être choisi parmi les industriels et les commerçans. Dans 522 communes existent les conseils élus; dans 1,587 fonctionne le *convocato*, cette assemblée rudimentaire où le plus petit propriétaire a le même pouvoir légal que le plus grand.

Jusqu'en 1848 existait, pour compléter ce système, une magistrature singulière et tout italienne d'origine. Les non-propriétaires élisaient un délégué qui défendait leurs intérêts dans le conseil et avait droit de *veto*, sauf recours à l'autorité politique.

Telle était dans son originalité nationale la commune lombarde. L'empereur François-Joseph ajouta en 1855 à cet organisme celui des congrégations provinciales, qui centralisaient le travail des communes; mais cette institution était marquée du cachet de l'étranger, empreinte d'idées allemandes : à chaque pas, des conditions de cens, partout l'ingérence de l'autorité centrale, puis, quand il s'agit de nommer les comités directeurs de ces congrégations, une distinction toute germanique et monstrueuse pour des Lombards entre les propriétaires nobles et les propriétaires non nobles. Toutefois ces importations étrangères ne gênèrent que faiblement le jeu des antiques rouages de la commune, tant il y avait de force dans leur simplicité! Le *convocato* est resté l'expression la plus saisissante de la vie municipale des Lombards.

Aussi ce fut un cri douloureux dans toute la province quand, au mois d'octobre 1859, le ministre Rattazzi vint toucher à cette arche sainte, et au nom de l'unité administrative apporter une nouvelle loi communale. Il le faisait en hésitant. « Votre ministre, dit-il au roi dans l'exposé des motifs de la loi, voulant laisser aux nouvelles provinces tous les élémens de leur prospérité, inclinait à y conserver les formes communales, fruit de la sagesse nationale, que la domination étrangère n'avait pas détruites. Il pensait même à ne pas faire du maintien de ces formes communales une exception, mais à introduire dans tout le royaume cette institution des *convocati* où le peuple concourt par voie directe au gouvernement de la commune, et qui, dans d'autres temps et dans d'autres conditions, a donné chez nous, comme chez les autres peuples, de si heureux résultats. Il n'a renoncé à cette idée qu'après avoir entendu l'avis de personnes dis-

tinguées qui, par leur autorité morale, leurs connaissances, leur expérience, sont en quelque sorte les représentans naturels des nouvelles provinces, et après avoir reconnu que ces institutions furent suspendues pendant la durée du royaume d'Italie sans que les communes aient cessé de prospérer. » C'est en effet le régime de 1808 que M. Rattazzi a remis en vigueur, avec les changemens demandés par l'esprit du temps. Le propriétaire n'est plus électeur et éligible qu'à la condition de payer un cens déterminé. De plus, son droit est étendu aux industriels, aux commerçans, aux lettrés, aux employés civils et militaires, aux citoyens décorés, aux professeurs, notaires, avocats, etc. La loi nouvelle fait acception d'une foule de questions de personne dont l'ancienne ne s'était jamais préoccupée. Nul ne peut être représenté ni donner son vote par écrit; voilà les femmes exclues. Deux frères ne peuvent faire partie du même conseil communal; un père n'y peut être avec son fils; qu'importait à l'ancienne loi, pourvu qu'ils possédassent tous deux? Ce n'est pas ici le lieu de discuter la loi du 23 octobre 1859, que le ministère Cavour doit d'ailleurs rapporter prochainement; j'ai seulement voulu montrer combien tient au cœur des Lombards ce système du *convocato*, qui caractérise leur vie communale, et dans lequel on trouve la physionomie particulière à un peuple de petits propriétaires.

A quel degré de prospérité cette vie municipale a porté la Lombardie, on s'en rend compte en parcourant le pays. Le magnifique réseau des routes, l'admirable système des canaux, sont l'œuvre des communes. Les administrations étrangères, il est vrai, ont favorisé ces travaux; mais qu'auraient-elles fait sans les communes? L'initiative en Lombardie part du cœur même de la nation. Et comme tous ces petits propriétaires s'entendent bien entre eux! Au milieu de la complication des canaux irrigateurs, ne croyez pas qu'ils se querellent et se disputent les eaux. L'usage supplée aux lois. Un syndic choisi par les riverains distribue les eaux, les donne à celui-ci, les retire à celui-là avec un pouvoir discrétionnaire, sans rencontrer de difficultés, sans qu'il y ait souvenance d'un procès.

Par l'initiative des communes lombardes, l'instruction primaire s'est répandue. En 1850, sur 185,604 garçons en âge d'aller aux écoles, 137,455 y allaient; sur 183,016 filles, il y en avait 119,000. Je sais fort bien que les enfans de la campagne ne vont à l'école que l'hiver, qu'entre Pâques et la Saint-Martin ils travaillent aux champs. Ils arrivent cependant à savoir lire et écrire, et la proportion qui vient d'être indiquée, plus faible que dans les pays protestans de l'Allemagne, qu'en Prusse et en Suède, est certainement plus forte qu'en France.

Les municipalités lombardes firent une guerre sourde à la domination autrichienne. Celles des villes mêmes, quoique soumises à la pression directe de l'autorité centrale, protestèrent plus d'une fois contre la tyrannie de l'Autriche. Nous en citerons un exemple. Une petite émeute eut lieu à Milan au mois d'août 1849. Au moment où Venise épuisée se rendait, une courtisane de Milan, liée avec des officiers autrichiens, eut l'idée de célébrer cet événement en arborant à son balcon un drapeau jaune et noir. La foule ameutée siffla le drapeau. Des arrestations furent faites. Vingt personnes furent condamnées à la bastonnade, et parmi elles deux jeunes femmes de vingt et dix-huit ans, la première à quarante coups de verges, la seconde à trente. L'exécution eut lieu publiquement sur la place Castello, excepté pour les femmes, qui subirent leur peine *privatamente*, c'est-à-dire devant les délégués de la police. Ce n'est pas tout cependant : on fit payer les frais de la bastonnade à la commune de Milan; l'état en existe dans les archives (1). Bâtonner les gens, passe encore; mais leur faire payer les bâtons! La commune paya, car il n'y avait rien à faire contre la force; mais elle saisit la première occasion qui se présenta de protester contre cette plaisanterie cruelle. Radetzky étant mort, la municipalité, invitée aux funérailles du maréchal, tira de ses cartons le reçu des 22 florins, et répondit qu'elle n'irait pas à l'enterrement de celui qui avait prescrit de si odieuses mesures. Elle tint bon, quoique le lieutenant-maréchal Burger la menaçât d'un procès de haute trahison. Or on sait que, sous l'Autriche, les procès de haute trahison menaient loin.

Ceux qui, à l'époque de la dernière guerre, ont vu à l'œuvre les municipalités de la Lombardie ont été frappés de leur énergie et de leur autorité. Partout elles avaient pris résolûment les pouvoirs les plus étendus. A leur voix, les ressources du pays sortaient de terre : chevaux, voitures, fourrages, vivres, travailleurs. Quand les Autrichiens quittèrent Milan le 5 juin 1859, le municipe de cette ville devint un pouvoir politique auquel toute la Lombardie obéit d'un consentement tacite. Pendant plusieurs mois, ce fut la seule autorité du pays. Tardivement arriva un gouverneur piémontais qui n'eut

(1) « Note des dépenses faites par suite de la peine de la bastonnade appliquée aux personnes civiles arrêtées le 23 août 1849, dépenses qui doivent être acquittées par la commune de Milan : frais des pansemens prescrits par le médecin suivant le compte n° 1 ci-annexé, 2 florins et 16 kreutzers; — vinaigre et glace employés pour les blessés suivant le compte annexé n° 2, 3 florins 1 kreutzer et un cinquième; — payé aux six soldats qui ont servi d'infirmiers pour les personnes civiles bâtonnées, 4 florins; — pour soixante bâtons employés à l'usage susdit, à 8 kreutzers l'un, 8 fl[illegible]; — *item* quarante bâtons pour coups appliqués à des personnes civiles le 15, le 17 et le 23 juillet, et dépenses à ce relatives, 5 florins et 20 kreutzers : soit en tout 22 florins, dont quittance, etc.

jamais par lui-même une grande influence, et qui ne put que s'abriter derrière celle qu'avait acquise le municipe.

Tels sont les services qu'a rendus à la Lombardie sa forte organisation municipale. Il faut maintenant parler d'un reproche qu'on lui fait souvent. On entend dire de tous côtés que le *municipalisme* a son revers, que les jalousies locales infestent la Lombardie. C'est une phrase toute faite, qui court le monde, et que les livres et les causeurs se transmettent l'un à l'autre, comme ils l'ont reçue. Il faut s'expliquer. Que craint-on? On n'a plus peur sans doute que Brescia et Crémone, Bergame et Come, descendent en champ clos comme au xve siècle. Et si par hasard Lodi et Pavie se disputent pour le tracé d'un chemin de fer, il n'y a rien là de bien singulier, et qu'on ne voie tous les jours dans les pays les plus homogènes. Là n'est pas la question. On ne craint plus l'esprit de clocher; c'est l'esprit provincial lombard qu'on accuse, et on assure que Lombards et Piémontais ne pourront pas s'entendre. « Tout va bien au commencement, dit-on, mais attendez quelque temps. Dans l'enthousiasme de la délivrance, les Lombards se sont donnés au Piémont; mais les races sont incompatibles, tôt ou tard la division éclatera. Les germes de désaccord qu'on aperçoit déjà grandiront, et à la première secousse qui ébranlera l'Italie, la Lombardie tirera de son côté. » Il importe de rétablir les faits.

Pour être impartial, il faut reconnaitre que, dans les premiers temps qui suivirent son annexion au Piémont, la Lombardie se montra comme un peu étonnée. On peut citer à ce propos quelques traits de révolte de l'esprit provincial, rien de grave heureusement. On sait que la loi communale promulguée par M. Rattazzi excita un mécontentement qui ne songea pas à se dissimuler. Les administrations centrales qui fonctionnaient à Milan furent transférées à Turin, et on trouvait que le ministère allait bien vite en besogne. Les journaux humoristiques de la Lombardie, qui sont fins, représentaient les Turinois en train d'emporter à Turin le dôme de Milan. Vous voyez d'ici la caricature dessinée à la façon de Cham : le dôme triangulaire chargé sur un truc et remorqué par une locomotive, un cantonnier immobile montrant le chemin, et un poteau sur lequel est écrit : Turin. Quand le ministère, pour répondre au reproche de centralisation excessive, envoyait la cour de cassation du royaume siéger à Milan, en souvenir sans doute de l'antique célébrité des légistes lombards, des Beccaria, des Romagnosi, les Milanais recevaient froidement ce cadeau, et trouvaient qu'on aurait pu épargner ce déplacement à la vieillesse des conseillers de cassation. « Nous les avons vus, disait le chroniqueur à la mode en rendant compte de l'inauguration de la cour, nous les avons vus dans la

grande salle du palais, ces pauvres vieux qui étaient venus se faire inaugurer. On aurait dit qu'on les avait enroulés dans le velours rouge et l'hermine, comme on enguirlande de fleurs les victimes. Pauvres gens! après avoir passé tant d'années sans sortir de leur retraite, on les en arrache dans l'hiver de leur vie pour les transplanter sur une terre neuve où fleurissent encore les restes du droit germanique. Qu'il doit être dur d'apprendre à dire *ciaô* (1), quand on a passé soixante-dix ans d'une vie sans tache à dire toujours *cereja!*... Le plus gai était le comte Sclopis (venu seulement pour présider la cérémonie), parce qu'il pensait à part lui : Une fois la cérémonie faite, je m'en retourne chez moi. » Ceux qui ont inventé la prétendue antipathie de race entre les Piémontais et les Lombards n'ont pas manqué de faire ressortir la tenue que conservaient après la guerre les militaires piémontais en Lombardie, toujours boutonnés jusqu'au cou, raides, le sabre au flanc, réservés dans leurs relations. — Les populations, disaient-ils, ne cachaient pas leur préférence pour les Français, plus familiers, plus lians. — A quoi on répondait, non sans quelque raison, que si les Piémontais sont boutonnés dans leurs uniformes plus que les Français, c'est affaire de discipline, et que si on s'empressait plus autour des Français, c'est qu'ils étaient des étrangers dont la bienséance exigeait qu'on s'occupât, tandis que les Piémontais étaient des frères à qui on fait les honneurs de la maison le premier jour, puis à qui on dit : « Vous êtes chez vous, allez, venez, faites ce qu'il vous plaira. »

En 1859, la Lombardie manifesta donc quelque surprise du nouvel état de choses; mais ces légers mouvemens, au lieu de s'aggraver, comme quelques personnes l'annonçaient, ne tardèrent pas à s'éteindre. C'est dans les premiers jours que l'on vit quelques nuages; au lieu de grossir, ils se dissipèrent. Et en effet d'où serait venue, d'où viendrait aujourd'hui encore une antipathie de races? Ce n'est pas, je pense, l'eau du Tessin qui aurait la vertu de rendre les gens ennemis. Piémontais et Lombards ont la même vie, les mêmes besoins, les mêmes espérances. S'ils ne parlent pas le même dialecte, ils ont une langue commune pour se comprendre. Des régimes politiques divers les ont rendus un peu étrangers les uns aux autres; avec la cause, l'effet disparaîtra. Il disparaît déjà. Il serait puéril de croire que ce qui est bon d'un côté du Tessin est mauvais de l'autre. S'il y a dans le régime municipal qui a fait la force de la Lombardie beaucoup à prendre, le Piémont est mûr pour en profiter. S'il y a des sacrifices à faire de part et d'autre,

(1) *Ciaô* est le terme dont les Milanais se servent pour se dire bonjour familièrement; *cereja* est le terme employé à Turin au même usage.

tout le monde y souscrira. Ceux qui ont vu l'Italie du nord en 1848 et en 1849 croiront peut-être avec peine à de si beaux résultats; mais, grâce à Dieu, l'expérience sert quelquefois aux hommes. Les peuples ne sont pas toujours condamnés à recommencer les mêmes fautes et à tourner dans le même cercle d'erreurs. Les événemens de 1848 et de 1849 sont toujours présens à l'esprit des Lombards comme une terrible leçon. C'est le flambeau qui les éclaire et les maintient dans le droit chemin.

L'esprit de terroir disparaît chaque jour, ai-je dit : j'en pourrais donner plusieurs preuves; je n'en citerai qu'une, l'usage décroissant du dialecte. Les dialectes de l'Italie ne sont pas des patois populaires, ce sont de véritables langues que parlent toutes les classes de la société. L'an dernier, quand on demandait aux Lombards de renoncer à leurs dialectes, de les immoler sur l'autel de la patrie commune, ils répondaient qu'un tel sacrifice dépassait leurs forces. Les hommes se montraient encore traitables, mais de l'italien il ne fallait pas parler aux femmes. « Ce sera pour nos enfans, » disaient-elles; de fait, elles ne savaient guère l'italien; c'était une langue morte, apprise autrefois au couvent, puis oubliée. Quand on s'en servait, on se trouvait ridicule, solennel, et vite on revenait au dialecte fin, maniable : un mot se coupe en deux et une foule de terminaisons, d'intonations s'y ajoutent, qui expriment des nuances infinies, qui achèvent une pensée ou la dénaturent inopinément. Rudes, pleins de diphthongues nasales, les dialectes lombards conservent des traces de leur origine celtique; ils ont pris à peine quatre ou cinq mots à l'espagnol, peu au français. On ne pouvait renoncer à cette langue nationale. Meneghin, la marionnette milanaise, un bon vivant qui a un tricorne, une queue, des culottes courtes, le visage rose et un peu de ventre, Meneghin avait porté trop haut la perfection du dialecte. Maggi, Tomasso Grossi, Carlo Porta (1), Larghi, Balestrieri, Bossi, Zanoia, Bertani, avaient créé toute une

(1) En parlant des dialectes, il est indispensable de signaler à des lecteurs français le nom de Carlo Porta, poète milanais très populaire. Il a de belles pièces, mais il est généralement graveleux, ordurier même. Le mérite de ses vers d'ailleurs, comme il arrive d'ordinaire pour les poésies patoises, est surtout dans la forme. Le fond est vulgaire. Si on traduit, il ne reste rien. C'est comme un fruit de goût peu relevé, recouvert d'un duvet léger qui tombe dès qu'on le touche. Porta vécut de 1776 à 1821. Il fut toute sa vie employé dans les administrations publiques et mourut caissier-général du *monte* (caisse centrale du trésor). Poète national, Porta persifle les étrangers. *Les Disgrâces de Jean Bongée,* sa pièce la plus connue, sont une fine protestation contre la domination étrangère. Il n'aime pas les Français. Quelque part un Français vante son pays en hâbleur : « Retournez-y donc, lui dit Porta, puisqu'on y est si bien. » Ailleurs il compare le soldat descendu en Lombardie à un âne qui, habitué à faire maigre chère, trouve tout à coup de bon foin, et qui cabriole à se donner des ruades sur le dos.

littérature milanaise. En dépit de tous ces beaux raisonnemens, le dialecte depuis un an perd continuellement du terrain. On a vu beaucoup de gens du dehors, et on ne pouvait s'entendre avec eux qu'en italien. Dans la Lombardie même, le brescian, le bergamasque, le crémonais, le milanais, ne pouvaient se comprendre en dialecte; il fallut donc, pour s'occuper des affaires du pays, employer la langue italienne. Peu à peu elle se répand. Je sais bien que, pour devenir tout à fait usuelle, elle aura besoin de se modifier. Trop longtemps reléguée dans les livres, elle a pris l'air pédantesque. Les mots, les phrases, ont de longues queues traînantes et des ajustemens qui sentent le théâtre; mais le travail d'abréviation se fera de lui-même, on raccourcira les jupes des mots, on ôtera aux phrases quelques pompons, et il restera pour l'usage courant une langue accorte, vive et sonore.

En somme, le peuple lombard, peuple de petits propriétaires, administre avec une extrême sagesse ses affaires municipales, et quoi qu'on ait pu dire, son municipalisme est exempt de dangers. L'esprit de clocher n'existe plus; l'esprit provincial s'efface chaque jour et ne demande qu'à disparaître dans l'unité nationale, ainsi que nous le montrerons en parlant de la vie politique.

IV. — LA VIE POLITIQUE.

L'énergie et l'activité n'ont point encore paru parmi les qualités que nous avons signalées chez le peuple lombard : c'est qu'il n'en a pas besoin pour vivre de la vie matérielle; mais nous les rencontrons dès que nous abordons la vie politique. Là un fait domine, c'est l'exaltation de l'idée nationale, la foi vive dans l'unification de l'Italie : foi entière, obstinée, incapable de transaction, comme l'ont été toutes celles qui ont triomphé! Dans le culte de la patrie, les Lombards sont passionnés, et au service de cette passion ils ont un sang riche et un esprit bien doué. Il n'a fallu rien moins que leur patriotisme ardent, fébrile, entêté, pour faire avorter les essais de séduction que l'Autriche tentait dans ces dernières années.

On a pu voir que Radetzky, après la guerre de 1849, tint la Lombardie avec une main de fer; mais plus tard l'Autriche inaugura le système de la douceur. Elle envoya en Italie l'archiduc Maximilien, prince jeune, intelligent, artiste, marié à la fille d'un roi constitutionnel. Maximilien chercha à se rendre populaire : il échoua complétement, un peu parce que Vienne n'eut pas le courage d'accepter franchement ses conseils, mais surtout parce qu'il se heurta contre le patriotisme obstiné de la nation. D'un ennemi, elle ne voulait rien

accepter. Les administrateurs italiens, les gens qui entraient dans la pratique des affaires n'étaient pas éloignés de se rallier à l'archiduc, de l'aider de leurs conseils; mais la masse de la nation ne voulait rien entendre, et repoussait toute concession. Après 1850, la Valteline, province très pauvre qui ne vit que du commerce de ses vins, fut frappée d'une détresse extrême parce que la vigne avait été malade pendant plusieurs années. L'archiduc l'apprit, et fit un voyage en Valteline. Aussitôt tous les habitans notables quittèrent la province, afin de ne pas se trouver en rapport avec lui. L'archiduc vint, entra chez les paysans, vit la misère. De retour à Vérone, il envoya un don considérable à une société valtelinaise qui s'était formée pour soulager les maux du pays. La société refusa le don, alléguant que la Valteline avait plus besoin de réformes que d'argent. Maximilien ouvrit alors directement une souscription. On ne lui apporta rien; mais beaucoup de gens venaient secrètement verser leur offrande dans la caisse de la société valtelinaise. Dans ces circonstances, l'archiduc fit appeler M. Jacini, déjà connu par ses travaux économiques, et le pria d'indiquer dans un mémoire les réformes administratives que demandait la Valteline. Le mémoire parut. Il contenait quelques mots polis sur les bonnes intentions de Maximilien. Pauvre M. Jacini! cette innocente transaction avec le pouvoir fit crier à la trahison. Quand la Lombardie fut délivrée des Autrichiens, M. Jacini se sentait si impopulaire, qu'il n'osa pas se présenter pour être député au parlement. Il serait encore dans la vie privée, si M. de Cavour n'était venu le chercher pour le faire ministre.

C'était cependant M. Jacini lui-même qui, mieux inspiré une autre fois, avait de sa plume sévère érigé en doctrine politique le patriotisme sentimental de ses concitoyens. « Au sentiment, dit-il dans son livre sur la propriété, au sentiment revient sans aucun doute une influence légitime et irrécusable; lui seul rend l'humanité capable des plus grandes et des plus nobles actions. N'oublions pas que certaines idées fondamentales de la politique ne sauraient être confiées à une meilleure garde. » On ne pouvait, dans un livre écrit sous la domination autrichienne, établir plus nettement la théorie du système que le peuple lombard mettait en pratique. Avant tout, pas d'Autrichiens! Évitons qu'on ne soulage nos maux, cela retarderait notre délivrance. Il n'y a qu'un mot d'ordre, et hors de là pas de salut : plus d'Autrichiens! Tel était le système que l'économiste couvrait de sa parole, et la nation le suivait d'instinct, laissant les Autrichiens dans un isolement mortel, fuyant comme une honte tout contact avec eux. Un jour, dans une rue de Milan, un officier autrichien, rencontrant un jeune Lombard, le prend par er-

reur pour un de ses camarades, et lui fait un signe amical; le jeune homme provoque aussitôt l'officier en duel.

Il faut noter comme un fait remarquable que, dans cette poursuite ardente de la liberté, les femmes lombardes ont joué un rôle brillant. Les Autrichiens, que nous pouvons croire en pareille matière, leur ont donné un nom dont elles sont fières. Ils les ont appelées les *oies du Capitole.* C'est qu'elles faisaient bonne garde autour du sentiment de l'indépendance nationale. Dans toutes les classes de la société, par des moyens différens, suivant leur position et leur caractère, les femmes se signalaient.

Celle-ci est délicate et gracieuse, si frêle qu'elle ne sort pas de sa maison; autour d'elle se groupent quelques vieux patriciens qui préfèrent son thé aux futilités du monde, et une légion de jeunes gens dont elle dispose un peu comme une mère, un peu comme un général. Sur tous, elle exerce par le charme de ses manières un ascendant irrésistible. Elle s'occupe du plus obscur comme du plus brillant, et trouve pour chacun le trait qui le touche. Elle aime tous ses amis; elle pense avec eux. L'amour de la patrie italienne est sa vie entière; elle s'use par les émotions; suivant le cours des événemens, elle brille d'un éclat fiévreux ou s'affaisse. Sa voix douce et sympathique vibre quand elle parle de l'Italie; elle a une éloquence qui va au cœur. Elle aime à voir les étrangers qui visitent la Lombardie; ils viennent chez elle, et tout de suite ils sont sous son empire; elle les fascine par son patriotisme plein de grâce. Rien de pédantesque dans son enthousiasme; les déclamations sont exclues de chez elle comme les commérages. Elle connaît la juste mesure des choses; elle sait être entraînante ou railleuse, elle rit aussi bien qu'elle raisonne. Son salon était bien connu de la police autrichienne; les mots d'ordre y arrivaient tout droit de Turin. Maintenant que sa cause a triomphé et que ses amis sont au pouvoir, elle continue à ne songer qu'à Venise ou à Rome. Qu'on ne lui parle pas du ministère et des affaires intérieures! elle ne veut pas s'en occuper. Qu'on fasse l'Italie une sous un gouvernement quelconque, et elle mourra contente. — Cette autre, vive, enjouée, avide de plaisirs, a un invincible besoin de mouvement; elle a conspiré sous les Autrichiens; elle se plaisait aux missions les plus fatigantes. Partir en voyage inopinément, la nuit, pour porter un ordre, pour recevoir un avis, c'était pour elle un jeu. Elle se multipliait; on la voyait aux théâtres, aux bals, au Corso, toujours gaie, pleine d'inspirations heureuses, se servant de l'événement du jour, quel qu'il fût, comme d'une arme contre l'ennemi de la patrie. Après la guerre, elle a joui de la victoire; elle a fait aux vainqueurs les honneurs de Milan. Elle a dansé furieusement avec des hussards et des chevau-légers.

On la retrouvera dès qu'il en sera besoin, prête à se dévouer, prête à s'agiter. — Voici encore une jeune femme, élégante, spirituelle, maladive. C'est un esprit fort. Elle a tout lu, beaucoup appris; elle ne croit guère ni à Dieu, ni à la plupart des choses de ce monde, mais elle a une foi, la foi en l'Italie. Elle ne voit qu'un petit nombre d'amis, car le bruit la fatigue; le meilleur d'entre eux est un jeune homme qu'elle a formé de ses mains. Pour lui, elle s'est prodiguée; elle a mis toutes ses coquetteries, toute son âme à lui donner un esprit délié et un caractère vigoureux, à en faire un serviteur utile de la patrie italienne; puis elle l'a lancé dans la vie politique, le suivant pas à pas, applaudissant à ses audaces, l'encourageant aux sacrifices. Là est toute la vie de cette femme. Faible et épuisée, elle sert la grande cause par le bras et le cœur de son ami. C'est encore une oie du Capitole. — Il y avait à une exposition des beaux-arts, à Milan, au mois de septembre 1859, un tableau, malheureusement médiocre dans l'exécution, mais conçu d'une façon touchante. Dans une mansarde, une jeune fille assise pleure, accoudée sur une table où sont disposés, comme des restes funéraires, la capote grise et le ceinturon d'un garibaldien. Elle a les cheveux flottans; une chemise et une jupe dont elle est couvèrte laissent deviner ses formes vigoureuses; à l'ampleur de ses vêtemens, on comprend qu'elle est mère. Le visage exprime une douleur immense, mais calme; on y lit cette pensée : c'est moi qui l'ai envoyé à la mort, mais je l'aurais méprisé s'il n'était pas allé se battre.

Interprète poétique de ce patriotisme féminin, une jeune improvisatrice, Giannina Milli, a passé à Milan les premiers mois de l'année 1860. Mlle Milli est née dans les Abruzzes; la nature lui a fait don de soudaineté; la lecture assidue des classiques donne à ses vers la concision des grands maîtres. Mlle Milli n'a guère qu'une corde à sa lyre; elle ne chante que les douleurs et les gloires de la patrie. Sa réputation a grandi rapidement dans les *académies* qu'elle a données à Milan. Elle s'avance sur la scène recueillie, inspirée; on lui indique les sujets qu'elle doit traiter; soit qu'elle chante des octaves avec un accompagnement de harpe, soit qu'elle dise des sonnets sur des rimes qu'on lui dicte, ses vers jaillissent spontanés, nerveux. Sa langue toute populaire est cependant la plus pure qu'on puisse parler; après que ses improvisations ont été recueillies par les sténographes, on essaierait en vain de les retoucher; on les dirait coulées de premier jet avec le bronze dont Dante faisait ses terzines. De fort belles pièces ont été ainsi improvisées dans les séances de Milan. Dans l'une des plus touchantes, Milan, du milieu de ses fêtes, envoie une pensée à Venise souffrante. Cette préoccupation des maux de l'Italie, de Venise surtout, est constante dans les vers

de Mlle Milli. Elle y revient sans cesse comme par une pente naturelle. Si par exemple on lui jette des bouquets, elle s'écrie :

Toute cité de ma chère Italie
Où en voyageant j'ai arrêté mes pas,
Comme récompense de mes chants improvisés,
M'a donné en souvenir quelques fleurs.

Je m'en suis tressé une couronne variée
Dont je me plais à orner mon humble front;
Mais les fleurs que j'ai eues aux rives de l'Olone,
Ici, où mon cœur bout, je veux les garder.

C'est que plus sainte et plus chérie est pour moi la terre
Qui a élevé ses fils dans une colère généreuse,
Et qui de leur sang répandu dans la sainte guerre
A fécondé les tiges de ses fleurs.

Cependant la guirlande que j'ai recueillie,
Bien que riche, ne me satisfait pas encore.
La tienne y manque, ô belle et vénérable
Niobé de l'Italie, ta fleur désirée.

Oh! fasse le ciel qu'à l'avril nouveau
Renaisse en toi la fleur de liberté!
Content alors, ma gentille Venise,
Sera le désir qui remplit mon cœur.

Ce n'est pas seulement dans la poésie du patriotisme féminin, mais aussi dans ses démonstrations publiques, que les fleurs jouent leur rôle. On se rappelle peut-être les funérailles d'Emilio Dandolo, qui eurent lieu à Milan peu de temps avant la dernière guerre. Dandolo était un jeune patricien qui au milieu des plaisirs d'une vie élégante s'était toujours signalé par sa haine contre les Autrichiens. Presque enfant, il avait pris les armes en 1848. Plus tard il avait joué sa vie dans les conspirations. Il mourut de consomption dans les premiers jours de 1859, et on eut l'idée de faire de son enterrement une manifestation politique. Par une forte gelée, dix mille personnes suivaient le cercueil porté par les amis de Dandolo. Une foule de dames en grand deuil, coiffées du voile noir national, remplissait l'église. Il était convenu qu'on ne pousserait aucun cri; mais, au moment où le corps sortait de l'église, une couronne de fleurs tressée aux couleurs italiennes fut posée sur le cercueil par une main inconnue, une main de femme. A cette vue, un frisson courut dans la foule. Un cri formidable sortit à la fois de toutes les poitrines : *Viva l'Italia!* Il y eut dix minutes d'enivrement, puis tout rentra dans l'ordre, et l'on s'achemina en silence vers le cimetière. Le soir, les amis de Dandolo furent arrêtés; on constata que le

cercueil avait été muni à l'avance de clous destinés à retenir la couronne. — Partout et toujours nous retrouvons des fleurs. Un service anniversaire est célébré à l'église de San-Fedele à Milan en mémoire de Manin. Les Vénitiennes y envoient un énorme bouquet tricolore, et après la cérémonie funèbre les dames de Milan vont tour à tour baiser ces fleurs.

J'ai insisté longuement sur le patriotisme des femmes lombardes. Ce n'est point dans tous les pays que l'homme trouve au foyer domestique et dans le commerce des femmes une excitation à se dévouer pour la patrie. Ailleurs l'homme ne rencontre souvent dans sa maison que des leçons de prudence et d'abstention. Ici on a vu une mère, qui avait perdu deux fils dans la guerre de 1859, amener le troisième, encore bien jeune, à Garibaldi partant pour la Sicile.

Le sentiment national anime seul les arts en Lombardie. La peinture, la sculpture même, cet art essentiellement italien, bien négligées toutes deux et déchues maintenant, ne retrouvent quelque vie que pour représenter les combats de l'indépendance ou reproduire les traits des trois hommes dans lesquels s'est incarnée l'idée de l'unité italienne, le roi Victor-Emmanuel, le comte de Cavour et le général Garibaldi. La littérature dramatique, presque retombée en enfance, réduite à imiter ou à traduire les pièces françaises, fait cependant entendre quelques accens vigoureux quand elle touche la fibre nationale. On a joué cette année à Milan un beau drame sur les *carbonari* de 1821. Les figures de Confalonieri, de Silvio Pellico, de Maroncelli, y sont belles et émouvantes. L'action se déroule simple, sans incidens. Tout l'intérêt est dans la marche que suit le procès fait aux conspirateurs. Des mots heureux s'y rencontrent. La comtesse Confalonieri est venue dans le cabinet du juge d'instruction pour avoir des nouvelles de son mari. Par mégarde elle s'assied sur un des siéges réservés aux accusés. « Madame, lui dit le magistrat, vous prenez le siége des accusés. — C'est, répond-elle, le plus honorable que je connaisse ici. » Ailleurs les accusés sont ensemble devant le juge. Celui-ci les interroge. Il s'adresse à Maroncelli, ancien prote d'imprimerie, qui est chargé du rôle jovial : « Êtes-vous disposé, dit-il, à faire connaître vos complices? — Je les ferai connaître. (Mouvement d'indignation chez Confalonieri et Silvio Pellico.) Je les ferai connaître, mais il vous faudra de la patience. — J'en aurai, dit le magistrat. — Il vous faudra beaucoup de patience; mes complices sont au nombre de vingt-cinq millions. »

Nous arrivons maintenant au point le plus délicat de la question. Le sentiment national a réussi à chasser les Autrichiens; il faut aujourd'hui profiter de la victoire et affermir la liberté. Que feront les

Lombards au parlement de Turin? C'est ici que les inquiétudes se manifestent. J'entends dire que les Lombards sont ingouvernables, que depuis nombre de siècles ils ont toujours appartenu à des maîtres étrangers, Français, Espagnols, Allemands, parce qu'ils n'ont jamais su montrer dans la conduite de la nation la sagesse qu'ils apportaient à leurs affaires municipales; qu'ils ont le caractère irritable, porté aux extrêmes, tourné vers tous ceux qui leur promettent un changement; qu'à peine entrés dans la chambre du nouveau royaume, ils la troublent de leurs querelles et de leur opposition. Je répète ces accusations parce que je les ai entendues; mais, pour toute réponse, je prie qu'on se reporte au tableau que j'ai tracé plus haut du peuple lombard. Par quel inexplicable vertige cette nation de petits propriétaires, menant si paisiblement une vie facile, irait-elle se jeter dans le tourbillon de la démagogie? La nation, ainsi que nous l'avons montré en peignant sa vie civile, est si unie, si compacte qu'on n'y distingue pas, à vrai dire, de partis politiques. Comment a-t-on pu s'imaginer qu'elle était en proie aux dissensions? On chercherait en vain dans toute l'Europe un peuple qui soit plus naturellement prédisposé à jouir du régime constitutionnel. Comment a-t-on pu croire qu'ils allaient du premier coup troubler le jeu des institutions piémontaises? Que ceux qui sont inquiets se rassurent donc! Le sentimentalisme politique, après avoir donné l'indépendance aux Lombards, ne gênera pas leur vie pratique. Leur grand théoricien, M. Jacini, qui avait, comme nous l'avons vu, fait appel à ce sentimentalisme avant la bataille, se hâte de lui ôter, après le triomphe, la direction des affaires. « Appelé (le sentiment) à intervenir dans les détails des choses publiques et à les régler, il ne pourra engendrer que les opinions les plus discordantes et les plus capricieuses. » Que si on accuse les Lombards d'être enclins à exagérer les doctrines sociales, voici ce que répond un de leurs publicistes les plus accrédités : « Les Lombards possèdent généralement deux facultés ou tendances très distinctes entre elles, la tendance poétique et l'esprit pratique. Chez eux, ces deux manières d'être ne se confondent pas et n'empiètent pas l'une sur l'autre. Le poète, fût-il lyrique, est poète quand il s'agit de poétiser; mais, descendu du trépied, c'est un homme de bon sens, qui administre prosaïquement ses biens, s'il en a, qui sait faire des comptes, et qui ne dédaigne pas ce qu'il y a de positif dans les sciences et dans la vie. En parlant, le Lombard donnera cours à son imagination et préconisera les théories les plus étranges, les plus hardies. Mettez-le à l'essai, demandez-lui laquelle de ces théories il voudrait mettre en pratique : il vous demandera si vous le croyez fou, et il se montrera plus conservateur que beaucoup de prosateurs d'outre-mont. » Notez

que quelques divagations, qui restent dans le domaine de l'esprit, n'offrent aucun danger en Lombardie, parce que les masses sont raisonnables; les étincelles ne sont périlleuses qu'auprès d'amas combustibles.

Qu'on en soit donc certain, les Lombards dans le parlement italien seront conservateurs. Leurs députés seront les représentans naturels de la propriété, de la petite propriété, qui fait le fond de la nation. Cela mis hors de doute pour l'avenir, voyons ce qui s'est passé lorsque, dans les premiers jours de 1860, peu de temps encore après la guerre, les Lombards eurent à nommer leurs premiers députés. Quels sont les hommes que ces colléges de petits propriétaires ont élus? Ce sont des avocats et des gens de lettres. Et de fait qui pouvait-on choisir? Voilà une nation qui depuis près de cinquante ans était gouvernée par des Allemands; les hommes intelligens s'étaient tenus avec soin dans la vie privée. On ne se connaissait pas, on ne savait pas de quoi chacun était capable. Quelques-uns avaient pu donner des preuves de talent en se compromettant avec l'administration autrichienne; ceux-là, les électeurs les repoussèrent en masse. Quoi de plus naturel au lendemain d'un triomphe mal affermi? Plus tard seulement on jettera le voile sur le passé (1). Ainsi d'une part les gens qui avaient frayé avec l'Autriche étaient écartés par l'opinion, de l'autre ceux qui avaient joué un rôle dans la révolution avortée de 1848 étaient déconsidérés. Les électeurs n'avaient donc plus qu'à choisir entre des hommes tout à fait nouveaux; peut-on s'étonner qu'ils aient pris ceux qui savaient parler, ceux dont le nom du moins était arrivé à leurs oreilles?

Il faut s'entendre aussi sur ce titre d'avocats, d'hommes de lettres. Toujours dominés par des étrangers, les Lombards ont trouvé dans l'étude des lois une sorte de défense contre leurs maîtres, une espèce de palladium de leurs libertés. Les légistes lombards ont été une des gloires de l'Italie et du monde. Que dirai-je des lettres? Elles n'ont pas été seulement la consolation d'un peuple opprimé, elles ont été l'instrument de sa résistance. De littérature futile, on en a peu connu en Lombardie; celle qu'on a connue surtout, c'est la littérature militante, qui menait à l'exil, à la prison ou au gibet. Tout homme de lettres était doublé d'un homme politique. Bien plus, tout homme qui tenait une plume était prêt à prendre un fu-

(1) Déjà même l'oubli commence. Pendant les dernières élections, un petit journal, le *Pungolo,* exhuma une adresse de félicitations présentée à l'archiduc en 1853, dans une année signalée par une violente émeute à Milan. Plusieurs des signataires de cette adresse se présentaient comme candidats aux élections de 1860. On les rejeta; mais d'une voix unanime la presse lombarde blâma les délations du *Pungolo.* Celui-ci avec bon goût reconnut ses torts et proclama une amnistie.

sil : sur mille volontaires lombards qui sont partis pour la Sicile avec Garibaldi, cinq cents étaient des gens de lettres.

Ces élections de 1860 ont été belles à voir. Les électeurs y apportaient une grande foi, un grand recueillement. Des cercles électoraux préparaient les listes de candidats dans des séances sérieuses, animées sans tumulte. Il fallait à tout prix éclairer le public sur les personnes de ces hommes inconnus; mais les personnalités se discutaient avec courtoisie. Quant aux candidats, ne croyez pas qu'ils se présentassent en foule. Une modestie honorable écartait beaucoup de gens. Il fallait que les cercles prissent l'initiative de certaines candidatures. Tel avocat, tel homme d'affaires, attaché à sa province par une profession dont vivait sa famille, hésitait à abandonner son gagne-pain. Les uns se résolvaient noblement à ce sacrifice dès qu'on leur persuadait que leur travail serait utile au parlement. Les autres, après de pénibles alternatives, cédaient à la voix du devoir domestique; le spectacle de leur lutte intérieure et de leur renonciation n'était pas le moins touchant; on sentait si bien que les uns comme les autres, élevés par les circonstances au-dessus des calculs de l'ambition, n'obéissaient qu'au cri de leur conscience!

Sans doute, pour un esprit railleur, cette aimable inexpérience politique donnait prise aux plaisanteries. A côté du désintéressement, on voyait quelquefois le zèle enfantin et maladroit. « Le besoin d'un parlement est si violent chez quelques-uns, disait le journal la *Perseveranza*, que, s'en trouvant exclus, ils se rejettent sur le conseil communal pour ne pas tomber malades. Devant cette ardeur, la pauvre *junte* municipale (1) a beau dire : Vous m'avez élue hier vous-même; bientôt mon mandat expire, et je m'en vais. Peu importe. La *junte* est un pouvoir, donc il faut s'en défier, et il est nécessaire qu'il y ait une opposition... Et puis les commissions sont le terrain où se mesurent les passions politiques; s'agit-il de la pension d'un allumeur de réverbères ou du tracé d'une rue, soudain les groupes politiques se forment et se disputent pour élire les représentans de l'alliance française ou les adversaires de la cession de Nice... On a bien vu d'ailleurs que la chose était sérieuse, quand, dès la première séance, un orateur n'a demandé rien moins que des sténographes. » Certes, en arrivant au parlement, quelques députés éprouvaient le besoin de se faire entendre : il y avait là quelques enfans terribles, qui n'avaient de cesse qu'ils n'eussent attaqué le ministère; mais personne ne s'est jamais alarmé sérieusement de leur fougue juvénile. Le comte de Cavour, qui est dans la chambre

(1) La *junte* municipale est une sorte de pouvoir exécutif composé de dix membres, pris et renouvelé chaque année dans le sein du conseil communal. Elle ne fonctionne que dans les grandes villes.

de Turin comme un père au milieu de sa famille, sourit volontiers aux emportemens de ces jeunes éloquences. Un de ces nouveau-venus, dans un discours virulent à propos du traité de cession de Nice et de la Savoie, lançait les foudres de son indignation contre le ministre des affaires étrangères. « L'honorable président du conseil des ministres, lui disait-il en l'accablant de son geste, s'étonne de l'âcreté de mes paroles! » L'honorable président du conseil des ministres parcourait son journal et ne s'étonnait de rien; mais à cette apostrophe, ne voulant pas faire manquer l'effet oratoire du jeune député, il jeta son journal et prit l'air qui convient à un ministre attaqué. — En somme, je ne sais où l'on irait chercher le courage de blâmer quelques enfantillages de tribune. Il y a tant de charme à voir les députés lombards jouir honnêtement de leur liberté nouvelle! Ils le font pour la plupart avec tant de réserve et de bon goût! Ils ont tant d'ardeur au travail! Ils sont si détachés de tout égoïsme!

Dans le groupe des députés lombards, quelques figures se détachent. — Carlo Cattaneo est regardé comme le philosophe le plus éminent de l'Italie. C'est une tête pleine d'idées. Il a pris une part active à l'insurrection de 1848 et s'est battu bravement dans les rues de Milan. Depuis lors il professait la philosophie en Suisse, dans le canton italien du Tessin. La jeunesse de ce canton l'adore et croit à sa parole. A la tribune, il est châtié dans son langage, original dans sa conception. La plume à la main, c'est un écrivain rapide, agressif, souvent amer; sa phrase est alerte, incisive, coupée d'alinéas. Il a une idée par jour! Il dirige une revue politique savante et laborieuse, le *Politecnico*. Cattaneo s'est trouvé appelé au parlement par la supériorité de son talent; mais sa candidature fut vivement discutée. Seul depuis longtemps il représentait le système *fédéraliste*, qui voudrait diviser l'Italie en une infinité de communes indépendantes, réunies politiquement par un lien léger. A-t-il renoncé à cette utopie, et s'est-il franchement rallié à la monarchie constitutionnelle? C'est ce qu'on n'a pu savoir encore bien clairement. — Carlo Tenca a rédigé le *Creposcolo*, recueil littéraire qui fit à l'Autriche une opposition digne et persistante. Il est modeste et grave, d'une apparence un peu maladive, avec une voix lente et nette et un regard admirablement brillant; étranger à toute intrigue, simple et droit, il est le type le plus élevé de ces hommes nouveaux que la Lombardie envoie aux affaires. On l'a fait député malgré lui. On parle de le faire ministre. — Cesare Cantù, publiciste élégant, facile, abondant, a écrit une histoire universelle où une érudition immense se cache sous une forme attrayante. Comme homme politique, il est de ceux qui se compromirent à certains momens avec l'Autriche et se rapprochèrent de l'archiduc Maximilien.

On a fait beaucoup de bruit du projet conçu autrefois par M. Cantù d'ériger l'état lombard-vénitien en royaume séparé sous le sceptre du jeune archiduc. Actif, remuant, aimant à braver l'opinion, Cesare Cantù n'est entré au parlement qu'à la suite d'une lutte acharnée. — S'il y a peu de noms encore que nous puissions citer, la députation lombarde se présente en masse comme un bataillon d'hommes zélés, laborieux, désintéressés. Ils apportent aux affaires cette fraîcheur de sentimens propre aux gens qui débutent, ce dévouement au devoir qui n'a encore été ébranlé par aucun mécompte, cette droiture qui non-seulement méprise, mais qui ignore les bassesses et les voies tortueuses.

Je crois avoir prouvé que la Lombardie est un pays de riche culture et de petite propriété. La facilité avec laquelle chacun vit, l'aisance des rapports entre les classes de la société, l'absence de partis politiques et de dynasties déchues, la haine universelle contre les maîtres étrangers rendent la nation unie et compacte. Ces petits propriétaires serrés les uns contre les autres ont de longue date appris à gérer avec sagesse leurs affaires municipales. On n'a pas à redouter d'ailleurs les excès de l'esprit de municipalisme; au contraire la Lombardie aspire sincèrement à se fondre dans l'unité italienne. Le peuple lombard, d'ordinaire ami de l'ordre, déploie de l'énergie et de la passion quand le drapeau tricolore est en cause. Pour l'indépendance italienne, il oublie volontiers les conseils de la prudence; mais il s'en souvient quand il s'agit du gouvernement du pays. Neuf encore et inexpérimenté dans l'administration politique, il y fait cependant ses premiers pas avec dignité. Tel est le peuple qui paraît destiné à être comme le ciment du nouvel édifice italien; car si, par sa situation géographique, il touche aux diverses provinces de l'Italie supérieure, il tient aussi à toutes par quelque côté de son caractère : comme les Piémontais, il a de l'économie, de la patience, des soldats forts et disciplinés; il a, comme les Toscans, l'esprit facile et ouvert aux arts; des Romagnols, il a parfois la fougue; enfin, par une longue communauté d'infortune, il a appris à plaindre et à aimer Venise.

EDGAR SAVENEY.

CONTROVERSE

SUR

LA QUESTION D'ORIENT

Constantinople ville libre, solution de la Question d'Orient, par M. Dionise Rattos, 1860. — *The New Quarterly Review,* July 1860, London. — *La Question d'Orient en 1860,* par le prince Pitzipios, 1860. — *Turkey in 1860,* London. — *L'Occident en Orient,* par M. L. de Juvigny, 1860. — *Le Réveil de la Question d'Orient,* par M. Casati, 1860. — *Un Mot sur l'Orient à propos du futur Congrès,* 1860. — *La Syrie et l'Alliance russe,* 1860. — *Rome et Constantinople,* 1860. — *Les derniers Événemens de Syrie,* par M. François Lenormant, 1860. — *Les Événemens de Syrie,* par le comte Melchior de Vogué, 1860. — *Le Liban et la Syrie, 1845-1860,* par M. E. Poujade, 1860. — *La France en Syrie,* par M. L. de Baudicourt, 1860. — *Nouvelle phase de la Question d'Orient,* par M. de Tchihatchef, 1860.

La conversation que je viens d'entendre, et dont je veux rendre compte au public, n'est pas la conversation de quelque grand diplomate ou de quelque guerrier illustre, c'est tout simplement la conversation de tout le monde expliquée et interprétée par les cent et quelques brochures que j'ai lues depuis deux ou trois mois sur la question d'Orient. Parmi ces brochures, dont je cite quelques-unes en tête de cette étude, il y en a d'excellentes, celle par exemple de M. de Tchihatchef, intitulée *Nouvelle phase de la question d'Orient*; il n'y en a aucune où l'on ne trouve quelques réflexions ingénieuses, quelque appréciation juste de l'état des choses. Après avoir lu ces brochures, j'ai tâché de me rendre compte de ce que j'en avais retenu, de m'en faire un court résumé, non pas que je veuille mettre dans ce résumé un ordre et une méthode que ne comporte guère l'inévitable contradiction de ces écrits. Je veux seulement chercher quelle est l'idée générale que le public se fait de l'état de la question d'Orient et examiner les divers dénoûmens qui sont proposés. Je fais une enquête et non un système.

Il y a d'abord un point sur lequel toutes ces brochures s'accordent : l'empire turc est mort, irréparablement mort, et il n'y a plus que la diplomatie qui s'obstine encore à le traiter de vivant. Il faut même rendre cette justice à la diplomatie européenne : il est impossible de jouer avec plus d'aplomb et plus de sérieux cette comédie du mort vivant. Nous avons eu dernièrement une des meilleures représentations de ce genre dans les protocoles du 3 août 1860, relatifs aux massacres de Syrie. On sait le cri de douleur et d'indignation qu'a jeté la France entière en apprenant ces massacres. Le gouvernement français a entendu ce cri, et il a envoyé nos soldats pour sauver ce qui restait encore parmi les victimes, pour punir les bourreaux; mais il a voulu que nos soldats partissent avec l'approbation de l'Europe. Cette approbation de l'Europe s'est changée en consentement du sultan. Il y a plus, « s'il faut envoyer en Syrie de nouvelles troupes, les puissances européennes s'entendront avec le sultan pour désigner celui des états européens, » tous vassaux sans doute du sultan, « qui enverra ses soldats. Le commandant en chef de l'expédition ne fera rien sans l'assentiment du commissaire extraordinaire de la Porte. » Comment les Orientaux ne croiraient-ils pas, d'après cela, à la vassalité de l'Europe envers le sultan? Je reconnais encore un coup que la comédie est bien jouée, et que le sultan a l'air d'un souverain vivant et agissant; mais, de bonne foi, qui attrape-t-on?

En Europe, on n'attrape personne; en Orient, c'est tout différent. On se prête, sans le vouloir, à la crédulité vaniteuse des Orientaux. L'Orient n'a pas d'historien, il n'a que des conteurs; il n'a pas de journaux, il n'a que des légendes. Dans la légende contemporaine, la guerre de Crimée n'est pas un secours politique donné par l'Europe à la Turquie contre la Russie; c'est un acte de vassalité accompli par l'Europe envers son suzerain. L'Europe devait ses soldats au sultan : elle a rempli son devoir. La révolte de l'Inde est une expédition des musulmans de l'Inde jusqu'à Londres, qu'ils ont détruit; mais le sultan s'est souvenu que la reine Victoria lui avait fidèlement payé son tribut pendant la guerre de Crimée, et lui a rendu son trône! Voilà l'histoire de la Turquie et de l'Europe pour les Orientaux, et si par hasard il y a en Orient quelque esprit fort qui doute de cette histoire, on peut lui lire le premier protocole du 3 août 1860. Il verra bien que les cinq grandes puissances européennes sont les vassales du sultan, qui se sert à volonté de leurs troupes, et qui désigne celle qui aura l'honneur de lui prêter ses troupes la première.

Quel mal, dira-t-on, fait cette crédulité orientale? Pourquoi ne pas vouloir laisser aux Orientaux l'illusion qui leur cache leur déca-

dence? — L'illusion les égare et les pousse à tous les maux et même aux crimes. Se croyant forts et ne croyant qu'à la force, ils se regardent comme supérieurs au mondé entier, et ils regardent les chrétiens comme faits pour être leurs esclaves, comme des êtres sur lesquels ils peuvent se passer toutes leurs fantaisies de cruauté et de débauche. S'ils se croyaient faibles, ils seraient modestes; ils contiendraient leurs passions. La peur les rendrait sages; la crédulité vaniteuse en fait des tyrans et des bourreaux. Voilà le danger des illusions que l'Europe laisse complaisamment à l'Orient.

L'autre caractère général des écrits que je viens de lire est l'esprit d'ambition ou d'annexion. M. Benjamin Constant appelait cela de son temps l'esprit de conquête et d'usurpation. Pendant plus de trente ans, les brochures en France traitaient surtout les questions de liberté intérieure. Il s'agissait de la liberté électorale, ou de la liberté de la presse, ou de la liberté individuelle (1). Nous nous occupons maintenant de l'Europe et des diverses annexions que les forts peuvent faire aux dépens des faibles. Une fièvre d'annexion s'est emparée de tout le monde. En 1848, on voulait reconstituer la société française; on veut aujourd'hui refaire la carte de l'Europe. Il y a douze ans, c'étaient les idées qu'on voulait remanier; aujourd'hui, ce sont les territoires. Voici l'auteur de la brochure intitulée *la Syrie et l'alliance russe* qui propose une alliance franco-russe et prussienne dont le résultat serait de donner Constantinople à la Russie, la rive gauche du Rhin à la France, et la prépondérance en Allemagne à la Prusse (2), c'est-à-dire que cette alliance est une belle et bonne complicité d'action pour prendre aux faibles et pour donner aux forts. On ne s'allie plus pour conserver ce qu'on a, mais pour usurper ce qu'on convoite. Le caractère dominant de la nouvelle politique que je vois prévaloir, non pas seulement dans les événemens, mais dans les esprits, c'est le dédain du faible et l'extermination des petits. Nous assistons à la Saint-Barthélemy des petits états en Italie, et on nous propose d'en faire une en Allemagne au profit de la Prusse. Autre différence essentielle entre l'esprit d'il y a trente ans et l'esprit d'aujourd'hui : l'Europe libérale et parlementaire a créé plusieurs petits états, la Grèce, la Belgique, par exemple. L'Europe guerrière et conquérante est en train de supprimer le plus de petits états qu'elle pourra. On dit que c'est pour faire de grandes unités nationales, et ces grandes unités nationales espèrent sans doute qu'elles seront en même temps des unités libérales. Je n'en crois rien. Elles seront de grands empires centralisés, qui rivaliseront entre eux non de liberté, mais d'autorité, non

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'excellent travail de M. Antonin Lefévre-Pontalis sur *la Liberté individuelle,* publié dans la livraison du 15 août dernier.

(2) *La Syrie et l'Alliance russe,* p. 30.

d'institutions libérales, mais d'institutions militaires. La consigne remplace la discussion. La dictature remplace la monarchie limitée, ou la monarchie elle-même se fait dictature. L'individu s'efface et s'éclipse devant l'état. Le grand-prêtre de l'unité italienne, M. Mazzini, ne peut plus vivre comme un simple citoyen à Naples, parce que son individualité gêne, dit-on, l'unité de l'état italien. Il n'y a plus que l'Angleterre où ce n'est pas un paradoxe de dire que le meilleur gouvernement est celui qui assure le mieux la liberté de chaque citoyen. Partout ailleurs le meilleur gouvernement est celui qui sacrifie le plus lestement les individus à l'état.

Je pourrais citer de grands exemples de cette haine ou de cet oubli de l'indépendance individuelle qui est le caractère distinctif de l'esprit de notre temps; j'aime mieux en prendre un tout petit, presque comique, quoiqu'un peu tyrannique, tout récent, quoique inaperçu. Je lisais dernièrement que les propriétaires du rond-point des Champs-Élysées seront tenus d'avoir de petits jardins devant leurs maisons, tous distribués et décorés de la même manière; ils seront obligés d'entretenir ces jardins de fleurs de chaque saison, et, s'ils ne se conforment pas à ces prescriptions de l'administration, ils pourront être expropriés pour cause d'utilité publique. J'ai voté autrefois, je m'en souviens, la loi pour régler la procédure de l'expropriation pour cause d'utilité publique : je ne m'étais point avisé qu'une pareille application fût jamais possible. Et notez que je ne veux presque pas blâmer l'administration de pousser à ce point le goût de l'uniformité et de la décoration : cela plaît à l'esprit du temps, cela plaît aux Parisiens, encore plus aux provinciaux, qui viennent à Paris comme à l'Opéra. Cela étonne seulement quelques vieilles gens qui se contentaient de l'uniformité des poids et mesures, et qui se passeraient volontiers de l'uniformité des maisons, de celle des jardins, et surtout de celle des idées.

I.

Si j'avais à classer les brochures que j'ai lues, j'en ferais volontiers deux catégories : les unes qui s'occupent de régler la question d'Orient en général, et qui par conséquent entrent beaucoup dans l'utopie et dans la conjecture; les autres qui traitent seulement d'une question en particulier : non pas que la question particulière ne touche quelquefois à l'utopie, non pas non plus que l'utopie générale ne rencontre pas dans son essor la question particulière. Il y a cependant une différence entre ces nombreuses brochures, et la différence tient surtout, selon moi, au genre d'esprit différent des auteurs. Je ne cache pas que je préfère ceux qui traitent un détail à ceux qui traitent de l'ensemble, ceux qui parlent de quelque chose à ceux qui

parlent de tout. Je serais très heureux assurément de croire que la question d'Orient peut avoir une solution générale et prochaine, et que l'Europe, par exemple, peut s'entendre unanimement pour saisir l'autorité en Orient, pour y installer un gouvernement collectif, pour y organiser une armée européenne et y créer un budget fédéral; mais je ne puis guère espérer un pareil accord. Comme l'esprit de division et de jalousie de l'Europe fait la grosse difficulté de la question d'Orient, proposer de résoudre cette question par l'accord de l'Europe, comme le fait M. Louis de Juvigny (1), c'est résoudre la question par la question. M. Louis de Baudicourt dit fort spirituellement (2) que le traité de 1856 fut un séquestre apposé sur l'empereur turc. La définition est juste, sauf un point important, c'est que le séquestrant n'a pas ôté l'administration au séquestré. M. Louis de Juvigny propose à l'Europe de réparer cette erreur et de prendre l'administration du séquestre. Cette proposition se rapproche de celle que faisait dans ce recueil, il y a quelques semaines, notre ami et notre collaborateur M. Xavier Raymond, qui demandait que l'Europe nommât à Constantinople une commission de gouvernement (3). La proposition de M. Louis de Juvigny ne s'éloigne pas beaucoup non plus de l'idée de M. de Tchihatchef, qui croit que l'Europe doit se décider à occuper militairement la Turquie, et que l'armée d'occupation doit se composer de troupes empruntées à tous les états de l'Europe. J'examinerai plus tard le système de M. de Tchihatchef; je veux seulement remarquer en ce moment la rencontre qui se fait entre des esprits fort différens, entre l'utopie et la pratique. L'idée que la Turquie ne peut plus garder l'administration de ses affaires, l'idée qu'il faut la mettre en tutelle arrive à tout le monde : chacun a un nom particulier pour désigner cette tutelle. Dans M. Xavier Raymond, la tutelle est une commission de gouvernement; dans M. de Tchihatchef, c'est une armée d'occupation; dans M. Louis de Juvigny, c'est une sorte d'expropriation pour cause d'utilité publique.

J'ai voulu indiquer quelle était la conclusion du livre de M. Louis de Juvigny et ce qu'elle avait de pratique. Il y arrive du reste à travers je ne sais combien d'utopies plus ou moins aventureuses qui ont toutes cependant, quand on y regarde de près, quelque chose d'applicable ou même d'appliqué. Il y a de ce côté, entre ses considérations et ses conclusions, une sorte de disproportion. Ses considérations sont vastes, étendues, un peu confuses : c'est peut-être pourtant ce qu'il aime le mieux dans son ouvrage; ses conclusions

(1) *L'Occident en Orient, Considérations sur la mission politique de l'Europe*, par M. Louis de Juvigny.

(2) *La France en Syrie.*

(3) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

sont judicieuses et vraies, mais elles diminuent beaucoup les considérations en les précisant : l'auteur arrive à la lumière par le brouillard. C'est le précepte d'Horace :

Non fumum de luce, sed ex fumo dare lucem.

Il est, par exemple, grand partisan de l'unité, et il ne veut rien moins que l'unité européenne. J'ai, quant à moi, une peur affreuse de l'unité européenne. Il y a des gens qui sont ravis à l'idée de se trouver citoyens d'un état de deux ou trois cent millions d'âmes : il me suffit de n'être déjà que le trente-six millionième citoyen de l'empire français; ma modestie ne va pas jusqu'à souhaiter de n'être plus qu'un trois cent millionième. Si même j'avais à choisir entre la condition de citoyen de la république de Saint-Marin, qui ne me paraît pas jusqu'ici avoir fait aucune démarche pour se rattacher à l'unité italienne, si, dis-je, j'avais à choisir entre la condition de citoyen de Saint-Marin et celle de citoyen de l'empire universel de l'Europe, je choisirais Saint-Marin. Que gagnons-nous à faire partie d'un tout immense? Craignons-nous que l'individu ne soit pas assez petit devant l'état?

« La civilisation européenne, dit M. de Juvigny, a passé par les mêmes phases chez tous les peuples de l'Occident. Quoique diversement développée, elle est cependant partout la même; elle a la même origine, et elle tend aux mêmes résultats. A l'heure du péril, elle retrouvera l'unité, qui est devenue une condition nécessaire du salut commun. L'instinct de la conservation surexcitera chez les peuples cette passion nouvelle qui les porte aujourd'hui à chercher dans une sorte de communauté politique des conditions plus élevées de bien-être, de dignité, de liberté (1). » Je ne sais pas quel est le péril qui pourrait en ce moment exciter en Europe l'instinct de la conservation et nous pousser à chercher notre salut dans l'unité politique. L'Orient ne menace pas de nous envahir; c'est nous au contraire qui envahissons l'Orient. Abdérame n'est point à Poitiers; Charles-Martel au contraire est dans les Indes, en Chine, en Syrie, en Afrique, partout. Mais ce que je ne comprends pas surtout, c'est qu'on puisse penser que l'unité politique de l'Europe donnerait à chacun de nous en Europe plus de dignité et plus de liberté. Je crois tout le contraire. L'unité n'a jamais été favorable à la liberté, ni dans les temps anciens, ni dans les temps modernes. L'unité du monde romain a été le triomphe du despotisme, et n'a certes point été le triomphe de la dignité et de la liberté humaines. Quels temps que ceux où l'exil même ne donnait pas la liberté! Ovide encourt la disgrâce d'Auguste : voilà le pauvre poète exilé en

(1) *L'Occident en Orient, considérations sur la mission politique de l'Europe*, p. 93.

Scythie, à Tomes, dans un climat barbare; mais là même encore il est soumis à l'empereur, et ses *Tristes* sont la supplication d'un courtisan disgracié au lieu d'être la malédiction qu'un homme libre lance à ses persécuteurs. — Ovide était une âme faible! dites-vous. — Que vouliez-vous qu'il fît? Sur qui et sur quoi pouvait-il s'appuyer? Il trouvait Rome, l'empereur et le despotisme partout. Le monde était un.

Romanæ spatium est urbis et orbis idem.

De nos jours, et grâce à la diversité des états en Europe, si Ovide ne peut pas vivre à Rome, il vivra à Paris, ou à Londres, ou à Berlin. Il ne trouvera pas toujours et partout le bras de l'empereur levé sur sa tête : bonne condition pour la liberté humaine, meilleure encore pour la vérité. Sous l'empire romain, où dire et où écrire une vérité proscrite à Rome? Est-ce à Athènes ou à Antioche? est-ce à Carthage ou à Alexandrie? Tout est romain, et la vérité n'a pas d'asile dans le monde. De nos jours, la vérité qui n'est pas dite à Vienne est dite à Berlin, celle qui n'est pas dite à Paris est dite à Londres. La vérité est sûre d'avoir toujours quelque part un abri et un écho.

Le grand docteur et l'hiérophante de l'unité politique de l'Europe est, selon M. de Juvigny, Napoléon Ier : c'est lui qui a conçu cette grande idée et qui l'a voulu mettre en œuvre. Je ne veux pas d'autre argument que le nom de Napoléon Ier pour montrer combien l'unité de l'Europe est incompatible avec la liberté. J'accorde à M. de Juvigny que Napoléon Ier voulait faire de l'Europe un grand empire, un seul empire, qui eût été le sien. A-t-il réussi? Non. De quel prix avons-nous payé cette tentative? Au prix de deux invasions, au prix de haines et de craintes que nous trouvons encore vivaces en Europe après cinquante ans, et qui sont la plus grande difficulté de notre politique. Après Napoléon Ier, la sainte-alliance a voulu aussi établir l'unité politique de l'Europe, et M. de Juvigny rappelle que, lorsque Napoléon apprit à Sainte-Hélène la fondation de la sainte-alliance, il s'écria : « C'est une idée qu'on m'a volée. » Peu m'importe que la sainte-alliance fût un plagiat ou une invention nouvelle : elle n'a pas réussi, elle n'a pas créé l'unité de l'Europe, et il faut s'en applaudir, car, tout paternel et tout benin qu'était le despotisme de la sainte-alliance, c'était encore le despotisme. L'unité politique de l'Europe, de quelque manière qu'elle soit organisée, ne peut être que le despotisme. Je défie un parlement universel européen d'être libre huit jours : il sera esclave ou tyran; il aboutira à être le comité d'enregistrement d'un dictateur ou une convention; il ira à l'anarchie ou à l'empire. L'unité de l'Europe ne se fera point parlementairement, elle ne vivra point parlementaire-

ment, M. de Juvigny peut en être sûr. Elle sera un despotisme plus ou moins dur, plus ou moins éclairé. Elle sera l'empire que voulait Napoléon, elle ne peut pas être autre chose. J'aime mieux la vieille doctrine de l'équilibre européen et la non moins vieille doctrine de la liberté garantie par des lois que chacun doit défendre, parce qu'elles ont pour objet de défendre chacun.

Est-ce à dire que dans mon goût pour la diversité et pour l'indépendance des états et des personnes, je réprouve en Europe toutes les sortes d'unités, et que je vise au morcellement et à l'isolement universel? Il s'en faut bien. Il y a une unité européenne que j'aime, que je bénis et que je vois se faire chaque jour avec grand plaisir; il y a une unité que je crains et que je répudie. L'unité que j'aime est l'unité morale; celle que je redoute est l'unité politique.

Tout travaille à l'unité morale de l'Europe, la matière et l'esprit, les chemins de fer, l'électricité télégraphique, la presse, la circulation des idées, la tolérance religieuse. Les différences nationales s'effacent, les ressemblances s'accroissent; l'Europe devient une par l'esprit, par l'intelligence, par le langage, malgré la diversité des langues, qui est bien plus grande que celle des styles. Nous pensons, nous sentons, nous discutons, nous bâtissons, nous nous logeons, nous nous habillons en Européens plutôt qu'en Français ou en Anglais, en Espagnols ou en Allemands. Les costumes nationaux ne servent plus que les jours de bals déguisés; la couleur locale s'en va. Les peintres et les poètes peuvent s'en plaindre; le moraliste et le publiciste peuvent s'en féliciter, si le nivellement des âmes ne se fait pas par un abaissement continu, si, en cessant d'être des indigènes, nous ne cessons pas d'être des hommes.

J'aime donc l'unité morale de l'Europe, celle qui se fait tous les jours; mais qui ne comprend pas que cette unité morale de l'Europe nous dispense fort heureusement de l'unité politique? Je crois volontiers à la puissance des moyens administratifs; je pense cependant qu'un chemin de fer est, pour abolir les différences qui séparent un pays d'un autre, bien plus efficace qu'une conquête et deux ou trois préfets installés dans des chefs-lieux de département. Que veulent après tout les partisans de l'unité européenne, et M. Louis de Juvigny en particulier? Est-ce d'obtenir pour chacun de nous, comme il le dit, plus de bien-être, plus de dignité, plus de liberté? Ce n'est pas l'unité politique qui donne cela aux habitans d'un pays, souvent même elle le leur ôte. Elle ne fait rien pour le bien-être, à moins qu'on ne prenne pour un bien-être le plaisir d'être administré uniformément du nord au midi, de l'est à l'ouest, et de voir la diversité des climats et des habitudes reculer respectueusement devant l'impérieuse égalité des circulaires préfectorales. Une usine florissante, un chemin de fer ouvert, font plus pour le bien-être

d'un pays que toute la science administrative. L'unité politique augmente-t-elle la dignité des citoyens d'un pays? L'histoire a prononcé qu'il y avait plus de dignité dans l'Athénien, qui était membre d'une petite république, que dans le Perse, qui était un des innombrables sujets du grand roi. La dignité des nations se pèse et ne se compte pas. La Hollande au XVIe siècle, créant à la fois sa patrie et son sol, avait plus de dignité que l'Espagne avec son immense empire et ses innombrables sujets. Je ne veux point parler de la liberté politique. La liberté politique, étant le droit et le moyen de témoigner de la diversité instinctive de nos sentimens et de nos opinions, exclut pour ainsi dire l'unité, de même aussi que l'unité exclut la liberté politique. Ce qui trompe sur ce point beaucoup de personnes, c'est l'exemple de la révolution française. On croit que la révolution de 89 a fait l'unité de la France : cette unité était faite par l'administration de nos rois; la révolution l'a seulement proclamée. Cette unité s'est maintenue et s'est même trouvée compatible avec la liberté politique pendant trente ans, de 1814 à 1848, parce qu'en France, grâce à Dieu, il y a entre nous plus de points de conciliation que de points d'opposition. C'est à cause de cette heureuse disposition de nos esprits que l'unité politique de la France n'a pas, pendant trente ans au moins, exclu la liberté politique, ou que la liberté n'a pas exclu l'unité. Encore je sais beaucoup de personnes qui croient que si la France n'a eu que des momens de liberté politique, au lieu d'en faire sa vie et son histoire quotidienne, cela tient à la prépondérance de l'unité en France, non pas de l'unité politique et nationale, mais de l'unité administrative et de la centralisation. La centralisation est l'excès et le danger de l'unité politique. S'il y avait en France encore plus de bon sens qu'il n'y en a et un peu moins de logique, nous aurions compris qu'ayant beaucoup d'unité politique, il fallait peu de centralisation. La logique l'a emporté, et comme nous avions le bonheur d'avoir une patrie essentiellement une et commune, nous avons voulu aussi le bonheur d'avoir une administration centralisée. Il fallait se contenter de la gloire d'être une patrie et ne pas prétendre à l'honneur d'être un bureau.

Si je voulais, pour réfuter M. de Juvigny, opposer théorie à théorie, je dirais volontiers que l'histoire montre partout la fatale erreur des peuples et des pays qui ont préféré l'unité politique à l'unité morale. L'unité morale comporte tous les rapprochemens qui font de l'humanité une véritable société. L'unité politique n'a de plus que le despotisme. Ç'a été une belle chose, je le veux bien, que l'unité morale du monde ancien, quand, selon la parole de Bossuet, « tout l'univers vivait en paix sous la puissance d'Auguste et que Jésus-Christ venait au monde; » mais le despotisme, c'est-à-dire

l'unité politique, a gâté cette unité morale. Ne croyez pas d'ailleurs que l'unité morale soit moins capable que l'unité politique de faire de grandes choses. Y a-t-il par exemple dans l'histoire un plus grand morcellement que celui de l'Europe au moyen âge? Morcellement des états européens, et dans ces états mêmes morcellement du pouvoir et du territoire par la féodalité. Eh bien! comme le christianisme et l'église créaient, en dépit de ce morcellement, une grande unité morale, l'Europe du moyen âge a fait les croisades. Au commencement de ce siècle, l'Allemagne a fait un grand et glorieux effort pour recouvrer son indépendance : est-ce à l'aide de l'unité politique? Est-ce en opposant un grand empire allemand à l'empire français? Non, l'unité morale a suffi pour lui donner la force de vaincre en 1813 et en 1814. En 1848, elle a voulu pousser l'unité morale jusqu'à l'unité politique : elle a échoué. Il est vrai qu'elle voulait alors créer l'unité politique par la liberté et un parlement. Les moyens par conséquent contrariaient la fin. L'unité politique ne se fait que par le despotisme et pour le despotisme.

On voit que l'unité morale fait toutes les grandes choses qu'on croit que peut faire l'unité politique, et qu'elle les fait mieux. Ici que M. de Juvigny me permette de prendre un argument dans son ouvrage. Il veut que l'Europe s'empare de l'Orient, qu'elle le gouverne, qu'elle lui crée une armée européenne, qu'elle lui fasse un budget fédéral, et il a sans doute pensé que pour faire tout cela en Orient il fallait que l'Europe ne fût plus qu'une grande unité politique. La diversité des états et la discordance des intérêts s'opposent, selon lui, à ce que l'Europe gouverne l'Orient, si elle n'est pas gouvernée elle-même par un seul pouvoir. Je veux cependant essayer de montrer à M. de Juvigny que l'Europe n'a pas besoin de s'engloutir dans un seul et unique empire pour gouverner l'Orient, pour lui donner une armée et un budget, — qu'un pouvoir beaucoup moins imposant que le grand empire européen de l'avenir a fait cela de nos jours en Orient, que le grand empire européen ne le ferait pas, qu'enfin l'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui et telle que M. de Juvigny nous la montre lui-même, peut faire cela si elle le veut, et que la civilisation occidentale n'a pas besoin, pour se répandre en Orient, de se servir de l'arme dangereuse du despotisme.

Quel est donc le pouvoir qui dans le XVIIIe et dans le XIXe siècle s'est emparé de l'Orient, lui a donné un gouvernement, une armée et un budget? C'est une simple association de marchands, la compagnie des Indes. Elle n'existe presque plus aujourd'hui. L'état britannique l'a absorbée. Est-ce un bien? est-ce un mal? Je n'ai point à examiner cette question. Ce que je sais seulement, c'est que la compagnie des Indes avait dans les Indes un empire de plus de cent millions d'âmes. Avait-elle dans ses commencemens visé à une

si grande fortune? Avait-elle voulu posséder et gouverner une grande partie de l'Orient? Non, ses commencemens avaient été les plus humbles du monde. La compagnie des Indes n'avait voulu que faire le commerce, point autre chose; mais le commerce a besoin d'ordre, de sécurité : il lui avait fallu assurer la liberté de ses entreprises commerciales. Pour cela, elle avait pris quelques soldats, elle avait organisé une administration, elle était devenue un corps puissant dans un pays où tous les pouvoirs sociaux tombaient l'un après l'autre en dissolution. Alors tout lui était arrivé sans qu'elle cherchât rien. Elle avait pris malgré elle le gouvernement du pays, avait fait, malgré elle aussi, de grandes conquêtes. C'est un vrai prodige, dira-t-on; oui, mais un prodige comme il y en a beaucoup dans l'histoire de l'humanité, un prodige fait par les moyens les plus naturels, un prodige qui a mis du temps à l'être, et qui enfin, c'est le trait caractéristique des grands établissemens dans l'histoire, a commencé par de très petits commencemens. Nous ne faisons plus de ces prodiges, parce que peut-être nous mettons toute la force et toute la grandeur dans nos commencemens; il ne nous reste plus que la petitesse pour suite et pour fin. J'aime à parler d'Athènes; c'était une petite république de dix mille citoyens, quelque chose comme Meaux, Coulommiers, Corbeil ou Melun. Son histoire est devenue l'histoire du monde civilisé. Commencez petitement, vous serez grands; commencez grandement, vous serez petits : telle est une des lois de la philosophie de l'histoire. Ce qui a fait la grandeur de la compagnie des Indes, c'est qu'elle a été un corps organisé dans une société désorganisée. Tout ce qui en Orient s'organisera d'européen, que ce soit une compagnie de chemin de fer ou de canal, que ce soit une armée ou que ce soit un atelier, a de grandes chances pour devenir maître du pays. Je ne veux certes point faire d'almanachs; mais si la compagnie de l'isthme de Suez parvenait enfin à accomplir sa grande et belle entreprise, et si, ce que je ne souhaite assurément pas, à mesure que la compagnie s'organiserait et se consoliderait, l'Égypte et la dynastie de Méhémet-Ali venaient à s'abâtardir, soyez sûr que la compagnie de l'isthme de Suez aurait de grandes chances de devenir maîtresse de l'Égypte, comme la compagnie des Indes est devenue maîtresse de l'Orient indien, et cela par l'irrésistible ascendant que les corps organisés exercent sur les atomes sociaux. Mettez un corps organisé, quel qu'il soit, au milieu d'une société qui se décompose et se défait, tous les atomes décomposés iront chercher autour de ce centre une nouvelle organisation. Autre hypothèse : si, l'Asie-Mineure continuant à être dans la main des Turcs, il s'y établissait nonobstant des chemins de fer, ce seraient les administrations de ces chemins de fer qui, au bout de quelque temps, seraient les maîtresses du

pays et qui le gouverneraient. Ou la barbarie détruirait le chemin de fer, ou le chemin de fer détruirait la barbarie.

Je crois si peu aux avantages de l'unité politique de l'Europe pour gouverner l'Orient, que je suis persuadé que l'Europe, aussitôt qu'elle ne serait plus qu'un grand empire, ne ferait plus rien ni pour ni contre l'Orient. Les grands empires ne font rien que vivre, et c'est déjà pour eux assez difficile. Rome, depuis qu'elle a été un empire, n'a plus fait de conquêtes, sauf sous Trajan, et les conquêtes de Trajan ont été bien vite abandonnées par son successeur. Le despotisme pousse quelquefois les princes à la conquête, mais il les pousse aussi fort souvent à la jouissance et à la mollesse. Vous aurez beau dire au grand empereur de l'Europe que l'unité politique de l'Europe n'a été faite que pour conquérir et gouverner l'Orient, il vous répondra, s'il vous répond, car il n'a pas besoin, étant maître souverain, de répondre à personne, il vous répondra qu'il a bien autre chose à faire qu'à civiliser l'Orient. Il est très difficile de faire entrer dans la tête d'un despote une idée générale, c'est-à-dire une idée qui ne se rapporte pas à lui-même et à lui seul.

Il ne me reste plus qu'à montrer à M. de Juvigny que l'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'il nous la représente, peut, si elle le veut, prendre en main le gouvernement de l'Orient, sans changer son unité morale en unité politique.

L'unité morale de l'Europe fait sa force contre l'Orient, et ce serait se tromper gravement que de prendre cette unité morale pour quelque chose de vague et d'indéterminé, et de croire qu'elle ne peut avoir ni résolution ni action commune. « Il y a, dit très bien M. de Juvigny, une souveraineté collective européenne qui n'est ni tout à fait organisée, ni absolument informe. C'est la tendance de notre époque de chercher à s'organiser; mais, quoiqu'on n'y soit pas encore parvenu, il est bien certain que les congrès européens, depuis 1814, se sont conduits absolument comme s'ils avaient été investis de cette souveraineté collective européenne que Napoléon avait revendiquée par les armes et qui lui fut arrachée par le même moyen (1). » Voilà une de ces réflexions judicieuses que je préfère à beaucoup de grandes théories. Oui, il y a une souveraineté collective de l'Europe, et je n'en veux pas à cette souveraineté de n'être pas plus une et plus centralisée qu'elle ne l'est. J'aime jusqu'à ses timidités et à ses hésitations, parce qu'elles témoignent de l'indépendance des divers états qui forment la confédération européenne. Prenez cette confédération depuis seulement quarante ans: elle a beaucoup agi, elle a créé des états nouveaux en Europe, la

(1) *L'Occident en Orient*, p. 167.

Belgique, la Grèce, les Principautés-Unies du Danube; elle a fait le bien, elle a fait aussi le mal, quand elle a empêché la Syrie de se rattacher à la vice-royauté d'Égypte, et qu'elle a rendu cette province à la Turquie, c'est-à-dire à l'anarchie. Elle est en train de réparer le mal qu'elle a fait à la Syrie, puisqu'elle a autorisé l'occupation française. La souveraineté fédérale de l'Europe s'est donc déjà exercée sur l'Orient sans s'assujettir pour cela à une plus grande unité que l'unité morale. Je suis même persuadé que chaque jour cette souveraineté européenne fera plus sentir son action en Orient. L'opinion publique l'y pousse en Europe, la nécessité des choses l'y appelle en Orient. Le vœu de M. de Juvigny est donc en train de s'exaucer par d'autres moyens que ceux qu'il indique, par des moyens plus simples et, selon moi, moins périlleux pour l'indépendance des états et des individus.

II.

Cette action que l'Europe est appelée à exercer sur l'Orient m'amène naturellement à la brochure de M. de Tchihatchef. M. de Tchihatchef a beaucoup de talent, et il a en outre deux qualités qu'il tient des deux emplois successifs qu'il a faits de son activité : il a été diplomate avant d'être voyageur en Orient. Comme diplomate, il a l'esprit pratique et tient grand compte des difficultés; comme voyageur, il est hardi et expéditif. Ces deux qualités du diplomate et du voyageur se combinent fort heureusement en M. de Tchihatchef et se fortifient l'une par l'autre. Où le diplomate hésiterait par ménagement pour les obstacles, le voyageur décide et trouve un expédient; où le voyageur serait disposé à aller trop vite et trop loin, le diplomate s'arrête et s'en tient à ce qui est possible selon la prudence.

M. de Tchihatchef, par exemple, pense, comme un grand nombre de bons esprits, qu'il est impossible que l'armée d'occupation quitte la Syrie; mais il n'en reste pas à cette difficulté, comme font beaucoup de personnes, promptes à voir les difficultés, timides ou lentes à chercher et à trouver les expédiens. Il indique à la fois le mal et le remède avec un heureux mélange de hardiesse et de prudence : « Que fera, dit-il, l'armée libératrice de Syrie après s'être acquittée de sa tâche facile de châtiment et de pacification? Serait-il vrai que, conformément aux injonctions de la diplomatie, elle imitera l'exemple déplorable donné par les armées alliées de 1856, en se retirant courtoisement de la contrée qu'elle aura arrachée à l'extermination, et en chargeant du soin d'y maintenir l'ordre ceux même qui l'ont ensanglantée, ou qui n'ont pas eu le pouvoir de la protéger? Ou bien, tenant compte plutôt de l'opinion publique que des protocoles

et procès-verbaux, l'armée européenne restera-t-elle en Syrie indéfiniment à titre d'occupation militaire? Quelles qu'aient été la fatale longanimité et l'aveugle déception de l'Europe, on n'a pas le droit de lui faire l'injure de croire que cette fois encore elle se condamnera à tourner pitoyablement dans le cercle vicieux où elle se meut depuis si longtemps. Évidemment, malgré toutes les formules de la diplomatie, l'armée française ne peut être qu'une armée d'occupation à terme indéfini, et dès lors elle ne saurait être considérée que comme l'avant-garde de l'armée réunie des puissances européennes, car non-seulement les principes de l'équilibre politique ne permettent point d'accorder à une puissance quelconque le monopole de la tutelle de l'empire ottoman, mais encore aucun souverain ne voudrait se charger d'une tâche aussi dispendieuse et d'une responsabilité aussi lourde (1). » M. de Tchihatchef n'hésite donc pas à proposer l'occupation de l'empire ottoman. Il aimerait mieux sans doute le partage de cet empire, il croit même qu'il faudra en venir là tôt ou tard; mais, « bien que le partage de l'empire ottoman soit une de ces mesures inévitables par lesquelles on finit toujours, précisément parce qu'on avait oublié de commencer par là (2), » l'auteur ne pense pas que l'Europe puisse se livrer en ce moment « à une opération si compliquée. » Le partage n'étant pas faisable, reste l'occupation, « mesure moins violente, et qui aura le grand avantage, non-seulement de rendre le partage définitif plus inévitable et plus régulier, mais encore de donner aux puissances européennes la facilité de le consommer à une époque plus opportune (3). » Autre avantage encore de l'occupation militaire de l'Orient par l'Europe, car, avant de faire mes objections au système de M. de Tchihatchef, je dois l'exposer tout entier : « le jour où une grande confédération militaire se chargera de la conservation de la Turquie et l'acceptera pour ainsi dire en dépôt, la position des puissances européennes vis-à-vis de l'empire ottoman devient identique et exclut toute possibilité de réaliser à l'égard de cet empire certaines aspirations ou certaines convoitises qu'à tort ou à raison on attribue à quelques-unes d'entre elles. Que le *malade* expire entre les mains de la consultation qui se serre autour de son lit, ou qu'il continue pendant quelque temps encore à conserver les symptômes d'une vie artificielle, dans l'un comme dans l'autre cas tous les héritiers présomptifs sont réunis autour de lui, soit pour régler l'héritage, soit pour exercer en commun les fonctions de garde-malade (4). »

(1) *Nouvelle Phase de la Question d'Orient*, par M. de Tchihatchef, p. 13-14.
(2) *Ibid.*, p. 15.
(3) *Ibid.*, p. 15.
(4) *Ibid.*, p. 29.

J'aime beaucoup, je ne le cache pas, l'esprit et le style vif, spirituel et décidé de M. de Tchihatchef; il y a cependant un point qui me gâte son système et qui m'empêche de m'y laisser aller : c'est le dénoûment non caché et fort désiré de ce système, c'est-à-dire le partage de l'empire ottoman.

Je n'ai jamais pu me prêter à l'idée du partage de l'empire ottoman, et cela à cause des partageans et des partagés : à cause des partageans, car ce partage détruit entièrement l'équilibre de l'Europe. Il doit profiter aux états contigus et nuire aux états éloignés. La Russie et l'Autriche s'agrandiront; la Prusse n'aura rien, la France non plus, à moins qu'on ne nous donne notre dédommagement en Afrique, ce qui est une charge, ou sur les bords du Rhin, ce qui est une guerre européenne. L'Angleterre, grâce à sa marine, qui lui fait une contiguïté universelle, aura sa part, n'en doutons pas; et l'Espagne, qu'aura-t-elle? et l'Italie, si elle devient un grand état, qu'aura-t-elle? Elle a sur l'Orient les droits de la proximité; elle a l'héritage des droits de Gênes et de Venise; elle a l'ambition, et déjà même elle a une querelle avec la Turquie. Personne ne peut s'imaginer ce que sera l'Europe qui sortira du partage de l'empire ottoman, quels seront les forts, quels seront les faibles. Ce que personne ne peut contester, c'est que l'équilibre actuel de l'Europe sera renversé.

Je repousse donc le partage à cause des partageans, mais je le repousse encore plus à cause des partagés : et notez que les partagés pour moi, ce ne sont pas les Turcs, ce sont les populations chrétiennes. Ce sont elles dont je revendique les droits. Les Turcs en Orient sont le passé, et le passé mort; mais les populations chrétiennes sont l'avenir. C'est cet avenir qu'il me paraît affreux de sacrifier à l'ambition européenne. — Prenez garde, me dit-on de l'autre côté de la Manche : quand vous prenez si lestement votre parti de la destruction de la Turquie, vous faites, sans le vouloir, les affaires de la Russie. Si les Turcs ne sont plus, les populations chrétiennes ne sont pas encore. Il n'y a que les Russes qui existent. Écarter les Turcs, c'est appeler les Russes : choisissez donc entre les Russes et les Turcs. — Eh quoi? sommes-nous forcés de choisir? N'y a-t-il donc pour l'Orient d'autre condition que d'être Turc ou Russe? Je n'accepte pas un pareil dilemme, je ne me laisse pas placer dans un pareil étau. Il y a en Orient des populations chrétiennes qui n'ont jamais quitté ni leur patrie ni leur foi; pourquoi ne s'appartiendraient-elles pas? Pourquoi ne recouvreraient-elles pas leur indépendance? Je lisais dernièrement dans le *New Quarterly Review* un article fort curieux qui, comparant l'état social et politique de la Turquie avec l'état politique et social de la Russie, préférait

hardiment les Turcs aux Russes, et concluait en demandant à l'Europe qui elle préférait pour maîtres de l'Orient, les Turcs ou les Russes. Je réponds sans hésiter : Ni les uns ni les autres.

Ni les Turcs ni les Russes! Pourquoi ne serait-ce pas la maxime d'état de l'Europe dans la question d'Orient? Ni les Turcs, parce qu'ils ne peuvent plus ni gouverner ni administrer ce qu'ils possèdent, ni les Russes, parce qu'il ne faut pas que l'Orient chrétien ne fasse que changer de despotisme, parce que les populations de l'Orient chrétien ont droit de posséder la terre qu'elles cultivent, la terre de leurs ancêtres, parce que le principe de la nationalité, s'il doit prévaloir quelque part, doit prévaloir surtout en Orient. Jetez donc enfin, jetez à terre ces cruelles tenailles à l'aide desquelles la vieille politique étranglait inhumainement l'avenir de l'Orient, quand elle soutenait qu'il n'y avait en Orient que les Russes pour remplacer les Turcs, et qu'il fallait perpétuer le malheur de l'Orient pour éviter le danger de l'Europe. Non, il y a en Orient autre chose que les Russes pour remplacer les Turcs : il y a les chrétiens d'Orient. Quand donc l'Europe diplomatique comprendra-t-elle que la plus sûre manière de ne pas avoir la Russie à Constantinople, c'est de n'y pas laisser un cadavre qui semble provoquer la convoitise du fossoyeur, mais d'y mettre ou plutôt de laisser s'y mettre un corps vivant et animé, de laisser s'y mettre la vie, celle qui est dans le pays, celle du christianisme oriental? — Mais qui défendra cette Constantinople chrétienne, faible comme un enfant qui vient de naître? — Eh! qui donc défend cette Constantinople musulmane, faible comme un vieillard qui va mourir? Je ne puis pas comprendre pourquoi l'Europe trouve plus difficile de garantir un berceau que de garantir un cercueil.

Comme j'ai reproché à M. de Juvigny le goût qu'il a pour les théories, j'aurais mauvaise grâce à faire à mon tour des théories historiques et politiques. Il m'est impossible cependant de ne pas faire quelques remarques de géographie et d'histoire, afin de montrer que si je m'intéresse aux populations chrétiennes de l'Orient, si je les souhaite indépendantes de la Turquie et de la Russie, ce n'est pas de ma part sentimentalité toute pure.

Il y a des personnes qui paraissent croire que la question d'Orient n'existe que de nos jours. C'est une grande erreur : la question d'Orient n'est pas de notre temps seulement, elle est de tous les temps, elle est dans la nature des choses. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir qu'il y a une partie de l'Asie et de l'Europe, j'allais dire aussi une partie de l'Afrique, qui sont liées l'une à l'autre par la géographie. Prenez l'Europe depuis la pointe méridionale du Péloponèse, et remontez au nord à travers l'Archipel, l'Hellespont, la mer de Marmara, le Bosphore, la Mer-Noire et la

mer d'Azof; suivez la côte européenne : toutes les eaux vont à l'est et au sud, toutes les pentes regardent l'Asie. Toute cette Europe est moitié dans l'Asie, soit que vous considériez son histoire, son climat ou son commerce. C'est du côté de l'Asie que sont tous ses penchans naturels. Maintenant prenez l'Asie depuis la pointe la plus occidentale du Caucase, et descendez au sud-ouest à travers la mer d'Azof, la Mer-Noire, le Bosphore, la mer de Marmara, l'Hellespont, l'Archipel et la mer de Syrie; suivez la côte de l'Asie : toutes les eaux vont à l'ouest et au nord, toutes les pentes regardent l'Europe. Toute cette Asie-Mineure est moitié dans l'Europe, soit que vous considériez son histoire, son climat ou son commerce. C'est du côté de l'Europe que sont tous ses penchans naturels. Prenez l'Égypte elle-même; son fleuve la conduit vers l'Europe, son histoire l'y rattache depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Suivez la côte de l'est à l'ouest et arrivez dans l'Afrique septentrionale : même penchant géographique vers l'Europe, mêmes rapports et mêmes liens historiques.

Cette Europe moitié asiatique et cette Asie moitié européenne sont le théâtre naturel de la question d'Orient. C'est là que de tout temps se sont rencontrés les deux mondes différens, celui de l'Orient et celui de l'Occident; c'est là qu'ils ont lutté l'un contre l'autre, c'est là aussi qu'ils se sont rapprochés et unis, c'est là que sont nés et que se sont développés les peuples destinés à servir de liens entre les deux mondes, les Grecs, les Slaves, les Arméniens, races souples et habiles dont l'indépendance et la prospérité sont nécessaires à la paix du monde. Quand ces races intermédiaires entre l'Orient et l'Occident fleurissent, heureuses et libres, dans ces contrées, intermédiaires aussi entre l'Orient et l'Occident, pour lesquelles Dieu les a faites, ou qu'il a faites pour elles, alors les deux mondes se rapprochent et s'unissent au lieu de se heurter, alors il n'y a pas de question d'Orient. Tel a été l'état du monde ancien depuis Alexandre jusqu'à Mahomet. L'Europe asiatique et l'Asie européenne appartenaient à une des races intermédiaires, à la race grecque, bien plus européenne qu'asiatique, grâce à Dieu, assez asiatique cependant pour pouvoir posséder l'Orient, sans que cette domination soit un contre-sens et par conséquent quelque chose d'éphémère. Jusqu'à Mahomet, la civilisation européenne, plus ou moins bien associée et unie à la civilisation orientale, a régné sans opposition et sans révolte dans les contrées intermédiaires. Ce n'est qu'avec Mahomet que l'extrême Orient a commencé à prendre sa revanche. Les Arabes se sont avancés d'une part jusqu'au Bosphore, et de l'autre jusqu'à Poitiers. L'affaiblissement de l'empire grec a fait alors renaître la question d'Orient, amortie depuis plus de mille ans. Les races intermédiaires s'effacent, les races contraires sont aux prises. Aux in-

vasions de l'islamisme répondent les croisades. De même que le mahométisme, avant sa défaite à Poitiers (732), avait mis l'Europe en danger, les croisades mettent aussi un instant l'Orient en danger; mais les croisades ne sont qu'un échec passager à l'ascendant que l'Orient, depuis Mahomet, est en train de prendre sur l'Occident. Les Turcs succèdent aux Arabes, et ces nouveaux champions de l'Orient, plus barbares que leurs devanciers, semblent menacer l'Occident d'une invasion plus terrible que celle qu'a repoussée Charles-Martel. C'est alors que le péril continuel de l'Europe fait de la question d'Orient un mystère redoutable. Toutes les races intermédiaires, toutes les populations chrétiennes de l'Europe orientale et de l'Asie-Mineure, les Grecs, les Slaves, les Roumains, les Arméniens, sont vaincues, écrasées, opprimées, et l'Europe, pour n'avoir pas voulu les secourir contre les Turcs au xve et au xvie siècle, se voit assaillie jusqu'au milieu de l'Allemagne. La servitude des races et des contrées intermédiaires fait le péril et la terreur de l'Europe, jusqu'à ce qu'enfin, par une nouvelle révolution d'événemens, les Turcs s'affaiblissent, s'énervent, et arrivent à l'état où nous les voyons.

Alors, chose curieuse, leur faiblesse cause à l'Europe des embarras et un péril presque aussi grands que ceux qu'avait causés leur puissance. Les périls de l'Europe, aux xve, xvie et xviie siècles, étaient venus de l'abandon qu'elle avait fait des populations intermédiaires; ses embarras, au xixe siècle, lui viennent aussi de l'oubli qu'elle fait de ces populations. Elle ne veut pas leur donner en Orient la place qu'elles doivent y avoir; elle ne veut pas leur rendre leur patrimoine naturel, ou elle ne le leur rend qu'à moitié et de mauvaise grâce. De là l'embarras où elle est, ne voulant attribuer à personne en Occident une succession qu'elle ne veut pas rendre à ses maîtres légitimes, à ceux qui ont attendu patiemment et fidèlement de la justice de Dieu le jour de la restitution. C'est un axiome de la diplomatie européenne que les Turcs sont excellens pour posséder inutilement le Bosphore, c'est-à-dire la plus forte position de l'Europe : grand mérite assurément, que les Turcs n'ont pas toujours eu et qu'ils n'ont plus. Ils ne l'avaient pas quand, au xvie siècle, ils possédaient très hostilement pour l'Europe le Bosphore et Constantinople. Ils ne l'ont plus de nos jours, puisqu'ils ne peuvent pas défendre par eux-mêmes cette position qui ne leur sert pas. Il faut un certain degré de force pour posséder, même inutilement, une position redoutable. Ce degré de force manque aux Turcs. Les populations chrétiennes l'auraient. Elles posséderaient utilement pour elles, pacifiquement pour l'Europe, ce Bosphore que l'Europe a raison de ne pas vouloir livrer comme surcroît de puissance à ceux qui sont

déjà forts, qui ne peut être bien confié qu'à ceux dont il fera toute la puissance, et qui n'en feront un péril pour l'Europe ni par leur ambition ni par leur faiblesse.

Que résulte-t-il de ces réflexions, si elles sont justes? Il en résulte que le secret de la question d'Orient est dans les populations intermédiaires de l'Europe asiatique et de l'Asie européenne, que là est le dénoûment; que la nature et l'histoire ont placé entre les deux mondes d'Orient et d'Occident des populations destinées à amortir le choc et à ménager la transition; que par conséquent la paix de l'Orient et de l'Occident dépend de l'état social et politique de ces populations intermédiaires; qu'il est nécessaire au repos du monde qu'elles aient leur place et leur rang, qu'elles soient indépendantes et prospères, parce que, le jour où elles sont opprimées et effacées, la lutte s'établit aussitôt entre l'Orient et l'Occident, qui se heurtent par leurs différences, au lieu de se rapprocher par leurs ressemblances.

Revenons à la proposition de M. de Tchihatchef d'occuper militairement la Turquie. Si l'occupation doit conduire au partage et le préparer, M. de Tchihatchef ne s'étonnera pas que je répugne singulièrement à cette proposition, puisque ce serait une fin de non-recevoir élevée d'avance contre l'indépendance des populations intermédiaires, un décret d'incapacité politique rendu d'avance contre les chrétiens d'Orient. Je sais bien que M. de Tchihatchef a un grand argument à faire valoir en faveur de l'occupation : elle est inévitable. Elle est en effet, je le crois, une nécessité en plusieurs endroits; mais elle devient un système quand elle est universelle. En Syrie, l'occupation était inévitable. Comment sans troupes européennes protéger les victimes et punir les meurtriers? La prolongation de cette occupation est inévitable aussi, à moins qu'on ne veuille que notre expédition de Syrie ressemble aux trèves de Dieu du moyen âge, c'est-à-dire qu'il y ait eu en l'année 1860 six mois de vie sauve pour les chrétiens, quitte à voir après recommencer les massacres. Mais toutes les contrées de l'Orient ne sont pas comme la Syrie : non pas que dans aucune des provinces de la Turquie je compte sur les Turcs pour faire la police et pour assurer la sécurité des chrétiens, les Turcs ne le peuvent pas et ne le veulent pas; je ne compte que sur les chrétiens eux-mêmes. Que l'Europe exige que le *hatt-humayoun* de 1856 soit enfin exécuté, que les chrétiens entrent dans l'armée, qu'il y ait des régimens et des officiers chrétiens : dès ce moment, l'Europe n'aura plus besoin de songer à une occupation militaire de l'empire turc. Il faut le dire franchement : le jour où l'Europe a permis à la Porte de violer le *hatt-humayoun* de 1856, ce *hatt-humayoun dont la haute valeur avait été constatée* par le traité

de Paris et qui était devenu un acte international, le jour où elle a toléré que le droit des chrétiens d'Orient d'être admis au service et aux grades militaires fût aboli, ou, ce qui est pis encore, remplacé par un impôt d'exonération obligatoire, ce jour-là, en désarmant les populations indigènes de l'Orient, elle a pris à sa charge la police de l'Orient; elle s'est obligée à l'occupation des provinces où les chrétiens désarmés seraient massacrés par les musulmans armés. La Syrie est le premier acte de cette occupation militaire que M. de Tchihatchef érige en système et qu'il recommande comme étant le meilleur acheminement au partage. Je ne veux point assurément le partage, qui ne serait qu'une seconde dépossession des chrétiens d'Orient; mais je dois reconnaître avec M. de Tchihatchef que l'occupation de l'empire turc devient inévitable, parce que les chrétiens sont désarmés, parce que l'Europe a permis à la Porte-Ottomane d'enfreindre sur ce point le traité de 1856. Cette infraction ne laisse d'autre garantie contre le massacre que l'insurrection des chrétiens d'Orient ou l'occupation européenne.

III.

Je viens de parler du traité de 1856 : il est curieux de voir le peu d'effet qu'il a produit en Orient et de comparer ce peu d'effet avec ce que M. Pitzipios en veut faire sortir dans son écrit intitulé : *La question d'Orient en* 1860 *ou la grande crise de l'empire byzantin.* Ce qui me frappe dans la théorie du prince Pitzipios, car je ne veux pas contester à M. Pitzipios le titre de prince qu'il a pris, je crois, depuis son dernier ouvrage, je ne suis pas membre de la commission du sceau des titres; ce qui me frappe, dis-je, dans sa théorie, c'est l'assurance et le sang-froid de l'écrivain. M. Pitzipios a l'air de croire que l'empire byzantin a toujours duré et dure encore. En 1453, il est vrai, une dynastie musulmane a remplacé une dynastie chrétienne, et les Turcs ont remplacé les Grecs dans le gouvernement et dans l'administration; mais le *hatt-humâyoun* a été fait pour mettre un terme à cet état de choses et pour ramener les Grecs au pouvoir. La conséquence naturelle du *hatt-humâyoun* aurait même été que le sultan se fît chrétien, et M. le prince Pitzipios le lui avait proposé dans un de ses précédens ouvrages. A défaut du sultan chrétien, ce qu'il y aurait de mieux maintenant, ce serait que le sultan eût des ministres chrétiens et des troupes chrétiennes (1), et comme il est à craindre que le sultan ne mette pas beaucoup de bonne volonté à prendre un ministère chrétien et à organiser une armée chrétienne, il faut que l'Europe le veuille et l'ordonne (2); sans cela, les massa-

(1) Page 80.
(2) Page 132.

cres de Djeddah et de la Syrie seront toujours près de recommencer (1). Je ne demande pas mieux, quant à moi, que de voir l'Europe prescrire à la Turquie la formation d'un ministère chrétien et d'une armée chrétienne; mais l'Europe, pendant qu'elle serait en train, ne ferait pas mal alors d'imposer aussi à la Turquie un prince chrétien. La révolution n'en serait pas beaucoup plus grosse.

On voit à quelles idées se rattache la théorie de M. Pitzipios sur l'empire byzantin.

Il y a là une idée toute grecque, celle de ne pas laisser les diverses parties de l'Orient se séparer les unes des autres, celle de faire un grand empire d'Orient. Athènes vise à être remplacée par Constantinople : c'est le Turin de l'Orient. Entre l'hellénisme d'Athènes et le byzantinisme de Constantinople, il y a bien des différences, et il pourrait y avoir bien des luttes. Cela n'empêche pas que les Grecs en général, ceux d'Athènes comme ceux de Constantinople, n'aient l'instinct et le désir de l'unité de l'Orient chrétien. Cet instinct et ce désir auront leur part dans l'avenir de l'Orient.

Il y a là d'un autre côté une idée qui est toute de notre temps et à laquelle cependant j'ai de la peine à me soumettre, l'idée de régler la question d'Orient d'une manière générale et définitive par un décret de l'Europe, par un grand congrès. Nous aimons les grandes solutions, celles surtout qui nous dispensent de tout effort individuel, celles qui ne nous laissent d'autre parti à prendre que celui de la soumission avec plus ou moins de murmures. Cela est vrai pour les individus, cela est vrai aussi pour les peuples. Il faut leur faire leur sort sans qu'ils s'en mêlent beaucoup, sinon pour voter ce qui est fait. Ajoutez à cela l'esprit de généralisation ou d'uniformité qui se prête si bien à la mollesse morale de notre temps. L'esprit bout encore, grâce à Dieu, en Europe; mais les caractères sont figés. Pourquoi, disons-nous, pourquoi laisser les diverses populations chrétiennes de l'Orient s'ouvrir péniblement leur voie dans l'avenir? Pourquoi ne pas leur créer tout de suite la destinée qu'elles doivent avoir? Cela vaut mieux pour elles, cela vaut mieux aussi pour l'utopie et pour la conjecture. Il est facile de prendre la carte de l'Orient, de faire un beau partage, d'assigner souverainement son lot à chacun, tandis qu'il est difficile, quand on veut laisser les peuples se faire eux-mêmes leur sort, de prévoir ce qu'ils feront, ce qu'ils voudront, les hommes qui sortiront de la foule, qui prendront rang, qui agiront sur les événemens. Ne pas prévoir, ne pas prophétiser, grand désagrément pour l'esprit humain. Nous aimons tous à faire des almanachs. Quiconque ne fait pas des almanachs passe pour un petit esprit. Je ne suis donc pas étonné que dans les brochures que je viens

(1) Page 145.

de lire les solutions générales l'emportent sur les solutions particulières.

Ainsi le prince Pitzipios propose comme solution générale son empire byzantin; que l'Europe l'adopte, et le sort de l'Orient est fixé et réglé. L'empire grec d'avant 1453 est rétabli avec une dynastie musulmane ou chrétienne, rétabli plus puissant et plus actif qu'il n'était, mais toujours plus byzantin qu'hellénique, je le crains du moins, et je ne veux pas en ce moment exprimer mes craintes sous une autre forme. Comme M. Pitzipios est Grec et par conséquent plein de finesse et de sagacité, il est curieux de voir combien d'idées ingénieuses et combien d'idées justes il mêle à sa théorie pour la faire mieux accueillir. Et d'abord il sait bien qu'on ne peut pas fonder un état sur le Bosphore sans risquer de déplaire beaucoup à l'Angleterre. Aussi M. Pitzipios s'empresse de mettre son empire byzantin sous le patronage de l'Angleterre. Il prouve même que c'est un agent diplomatique de l'Angleterre en Orient qui a eu le premier l'idée de substituer un empire chrétien à l'empire turc. « Dès 1795, le chevalier Éton avait démontré, dit M. Pitzipios, dans un rapport au parlement anglais, qu'il était indispensable au grand avenir de l'Angleterre que la restauration inévitable de l'empire byzantin fût faite sous les auspices de la Grande-Bretagne, et que cette restauration ne saurait se faire que par l'élément des chrétiens indigènes de ce pays (1). » Ainsi cette régénération de l'Orient par l'Orient lui-même, cette doctrine que croyaient avoir inventée quelques écrivains de ce côté-ci de la Manche, est une idée anglaise, et mille fois tant mieux, si son origine peut lui acquérir les sympathies de l'Angleterre, si, sachant bien qu'il n'y a rien de français dans cette régénération de l'Orient chrétien, l'Angleterre se corrige de sa prédilection pour les Turcs, si les argumens de M. Pitzipios lui font voir de bon œil la fondation d'un état maritime sur le Bosphore. J'en doute un peu, voyant la mauvaise humeur que l'Angleterre a constamment témoignée au royaume du roi Othon, tout petit qu'il est, coupable seulement d'avoir une marine active et florissante. Je l'espère un peu, d'un autre côté, voyant la faveur toute particulière que l'Angleterre accorde à la création du royaume italien, qui ne peut être aussi qu'un royaume maritime. Il est vrai que ce royaume italien est destiné, dans la pensée de ceux qui applaudissent à sa fondation, à nous ôter notre ascendant dans la Méditerranée occidentale. Aussi, loin de nous étonner de la faveur de l'Angleterre pour le royaume que la maison de Savoie est, dit-on, en train de fonder sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis le golfe de Gênes jusqu'au golfe de Tarente, et depuis le golfe de Tarente jus-

(1) Page 117.

qu'aux bouches du Pô, nous nous souvenons que, dès le traité d'Utrecht, l'Angleterre voulait agrandir contre nous la maison de Savoie, et que dès ce moment elle lui donnait la Sicile. Il y a donc là une vieille tradition anglaise. Nous ne nous étonnerions que d'une seule chose, c'est que la France travaillât de tout son cœur à bâtir le mur contre lequel elle peut aller se heurter la tête. Que le mur se fasse sans nous, je n'ai rien à dire; mais qu'il se fasse par nous et que nous garantissions soigneusement les ouvriers contre toute chance de péril et de dérangement, cela me semblerait étrange, si je n'étais pas décidé depuis longtemps à ne plus m'émerveiller de rien.

J'ai dit comment M. Pitzipios espérait gagner les bonnes grâces de l'Angleterre pour son empire byzantin. Quant à la faveur de la France, il y compte si bien qu'il n'en parle même pas; il a raison : la France en Orient n'a pas un seul intérêt égoïste. Elle n'a intérêt qu'à voir l'Orient se rétablir et se restaurer lui-même, sous quelque forme que ce soit. Je n'hésite donc pas, pour ma part, à voter pour l'empire byzantin de M. Pitzipios, et je m'y sens attiré dès ce moment par l'utilité de voir les chrétiens d'Orient armés et enrégimentés même sous les drapeaux du grand-seigneur. Une fois qu'il y aura des régimens chrétiens en Orient, une fois que le *hatt-humayoun* de 1856 sera exécuté sur ce point, l'Europe sera dispensée d'envoyer ses régimens en Syrie ou ailleurs pour empêcher les chrétiens d'être massacrés. Le désarmement des chrétiens dans tout l'Orient, malgré les prescriptions du *hatt-humayoun*, est, si l'on y regarde de près, la seule cause véritable des massacres de l'Arabie et du Liban. Si ce fatal et impolitique désarmement des chrétiens en Orient ne pouvait finir que par la difficile résurrection de l'empire byzantin de M. Pitzipios, cela m'affligerait; mais l'Europe, pour vouloir l'armement légal et régulier des chrétiens d'Orient, c'est-à-dire pour vouloir l'exécution du *hatt-humayoun*, n'a pas besoin d'aller jusqu'à la résurrection de l'empire byzantin. Il lui suffit de comprendre que l'armement des chrétiens est le meilleur moyen de la dispenser de l'occupation militaire de l'Orient. Encore une idée pratique à extraire des théories générales sur la question d'Orient.

J'ai parlé des écrivains qui proposent une solution générale: ceux-ci un grand empire chrétien, ceux-ci deux états, l'un chrétien, l'autre musulman (1); ceux-là une confédération d'états chrétiens (2). Je voudrais, avant de finir, dire un mot des écrits qui, au lieu de proposer un dénoûment général, se contentent de traiter une question particulière. Je prendrai deux brochures courtes, mais fort bien

(1) Voyez *Un Mot sur l'Orient à propos du futur Congrès.*

(2) Voyez *le Réveil de la Question d'Orient, une Solution nouvelle,* par M. Casati, avocat.

faites, l'une intitulée : *Constantinople, ville libre*, par M. Dionyse Rattos. Je suis bien sûr que l'auteur connaît l'Orient et qu'il y a vécu, mais je ne suis pas sûr qu'il nous ait dit son nom. L'autre, intitulée : *Rome et Constantinople*, sans nom d'auteur, est écrite aussi par quelqu'un qui aime et connaît l'Orient, qui ne craint pas de faire des théories, mais qui les rapproche le plus qu'il peut de l'expérience pour les y appuyer.

IV.

M. Rattos, voyant que, toutes les fois qu'il s'est agi de prendre un parti sur l'Orient, tout a échoué parce que personne ne voulait donner Constantinople à personne, s'est fait de cette répugnance une règle et un principe. Il a changé l'embarras en expédient; il a fait de Constantinople une ville libre à l'instar de Francfort, de Brême ou de Hambourg, et je ne puis pas cacher à M. Rattos que de ce côté il m'a touché le cœur. Voilà donc enfin quelqu'un qui de nos jours propose de créer un petit état, quelqu'un qui ne rêve pas unité et annexion, quelqu'un qui ne croit pas que les plus grosses gerbes et les plus gros faisceaux soient nécessairement les meilleurs. Du reste, M. Rattos comprend bien qu'une ville libre ne peut pas vivre seule; Cracovie n'a pas vécu longtemps entre les grands états qui l'entouraient. Quand une ville libre n'a que de très gros et très puissans voisins, ils l'appellent bien vite une ville anarchique, et sous ce prétexte ils lui ôtent son indépendance; elle ne peut la conserver que si elle a près d'elle d'autres petits états qui lui servent d'exemples et d'autorités. Aussi M. Rattos propose de former une confédération dans l'Europe orientale; cette confédération se composerait du royaume hellénique agrandi, — des Principautés-Unies, — de la Servie, — de la Bosnie et de l'Hertzégovine érigés en états, — du Montenegro, — de la Bulgarie et de la Roumélie faisant deux états; en Asie-Mineure, il y aurait trois nouveaux états, une Arménie et deux états grecs, avec les îles de l'Archipel qui dépendent de l'Asie. Ce plan de confédération ressemble beaucoup à celui que propose M. Casati, et je demande pardon à ce dernier de n'avoir pas préféré son plan. Je dois avouer humblement que si je préfère celui de M. Rattos, c'est, je crois, parce que celui-ci fait encore de plus petits états que M. Casati. M. Casati étend son plan de confédération à la Syrie, à l'Égypte, aux régences d'Afrique. Il m'effraie. Je le vois malgré lui s'acheminer vers quelque grande unité. M. Rattos rentre plus dans mes goûts; il morcelle beaucoup l'Orient, il est vrai, mais ce n'est point par caprice et par esprit de système. Connaissant bien les contrées dont il veut régler le sort et sachant quelle est la diversité des nationalités dans la péninsule gréco-turque, il fait sa

part à chacune. Avec ce respect scrupuleux des nationalités, M. Rattos a pensé sans doute que son plan réussirait aisément de nos jours, où le principe des nationalités paraît être en grande faveur. Je lui prédis cependant que son plan sera froidement accueilli : il n'y a rien là qui s'adresse à l'esprit d'annexion et d'unité, esprit qui s'est empressé d'arriver au jour pour faire concurrence au principe de la nationalité et pour l'asservir, sous prétexte de l'aider.

La brochure intitulée *Rome et Constantinople* tient à la fois des deux esprits qui ont inspiré les diverses publications que j'ai indiquées, l'esprit de théorie et l'esprit de pratique. Elle penche même plus, au premier coup d'œil, vers la théorie que vers la pratique. Tout ce que dit l'auteur du caractère européen plutôt que national de Rome et de Constantinople, de la destinée plutôt universelle que particulière qu'elles ont eue et qu'elles doivent avoir, tout cela me paraît vrai et élevé. Mais Rome, dit-on, ne doit plus être une ville universelle, elle ne doit plus être qu'une ville italienne, la capitale, il est vrai, de l'Italie, assujettie aux chances de force ou de faiblesse qu'aura l'Italie dans le monde. L'auteur a beau définir d'après l'histoire la destinée de Rome et de Constantinople, il a beau s'écrier éloquemment : « Qu'une nation ne vienne pas nous dire : Ces cités saintes, ces cités mères, je les confisque; elles n'appartiennent qu'à moi. — Non ! cela n'est pas possible : nous avons reçu tous le droit de cité; nous le revendiquons. Ces villes sont le patrimoine du genre humain (1). » Voilà de belles paroles et même des pensées fort justes; mais qui toucheront-elles? Ce qui empêche d'ailleurs qu'elles ne me touchent moi-même autant que je le voudrais, c'est que l'auteur, par je ne sais quel penchant d'opinion que je ne comprends pas bien, sépare l'universalité de Rome de l'universalité de la papauté. Il ne croit pas que la ville universelle ait besoin d'être le siége d'un gouvernement universel. Il lui attribue l'universalité au nom de l'histoire, c'est-à-dire au nom du passé, et il croit que les souvenirs suffisent pour créer à Rome une destinée universelle. J'ai des doutes sur ce point. Il y a longtemps que Rome ne serait plus une ville universelle, si Rome n'avait pas été le siége de la papauté, si son universalité religieuse n'avait pas perpétué son universalité politique, si le présent n'avait pas vivifié le passé. Faute d'un pouvoir universel siégeant dans ses murs, Jérusalem est restée avec ses souvenirs et ses ruines. Tel eût été le sort de Rome, si elle ne fût pas devenue la capitale du monde chrétien. La grandeur historique de Rome ne suffit pas à sa vie présente. Elle peut, en devenant la capitale de l'Italie, être une grande ville encore, si l'Italie est grande. Ce n'est pas cependant manquer de respect à l'avenir

(1) Page 15.

de l'Italie de dire que, quoi qu'il arrive, Rome décline en devenant la capitale d'un état après avoir été la capitale du monde. Elle ne régnait plus sur le monde politique, mais elle régnait sur le monde religieux, et cet empire n'était pas moins grand pour être moins tyrannique. J'espère ne pas être parmi les fétichistes du passé; je crois cependant que l'avenir aura fort à faire pour résoudre aussi bien que l'avait fait le passé le problème suivant : mettre à Rome un pouvoir qui soit universel sans avoir la force matérielle.

J'expose mes scrupules à l'auteur de la brochure de *Rome et Constantinople*. L'universalité de Rome n'a plus de cause et de droit, si Rome n'a plus la papauté. — Mais, dit l'auteur, je n'ôte pas le pape à Rome, je l'y laisse; seulement Rome ne sera plus l'état et la capitale du pape, elle sera toujours sa résidence. — Si le pape n'est plus que logé à Rome, qui vous dit qu'il voudra y rester? Vous reconnaissez que l'universalité de Rome tient à la présence du pape; mais vous ne prouvez pas que l'universalité du pape tient à sa résidence dans Rome. Il peut transporter partout ailleurs le caractère d'universalité qui tient à son pouvoir spirituel. Vous aurez beau décider, au nom de l'histoire, que Rome est une ville européenne et libre, qu'elle ne peut appartenir à personne (1) : cette ville ne peut avoir le caractère que vous voulez lui conserver de n'appartenir à personne que si elle appartient à la papauté. Otez-lui ce propriétaire mystérieux qui n'a ce qu'il possède que pour l'approprier à tout le monde, pourquoi Rome ne serait-elle pas à l'Italie? pourquoi ne serait-elle pas une capitale du quatrième ou du cinquième ordre? pourquoi ne serait-elle pas aux Romains et ne serait-elle pas une municipalité? Vous la donnez à l'Europe; mais que voulez-vous que l'Europe en fasse, une fois le pape sorti du Vatican? Rome n'a que des causes morales de grandeur, et c'est l'avenir seul qui décidera si ces causes morales de grandeur tiennent, oui ou non, à la présence du pape.

Je crains qu'en comparant Rome à Constantinople, l'auteur de la brochure n'ait été trop aisément séduit par la grandeur des deux noms rapprochés. La grandeur de Rome et celle de Constantinople ont des causes toutes différentes: Rome n'est qu'un sanctuaire, Constantinople est une grande position maritime et militaire. Le sultan peut quitter Constantinople; nous sommes sûrs qu'il n'emportera avec lui aucune des causes de l'universalité de Constantinople. L'Europe peut donc décréter avec confiance que Constantinople sera une ville européenne et libre, qui n'appartient à personne : cette ville a une grandeur qu'elle est en mesure de garder tant qu'elle a son port et son Bosphore. Si l'Europe au contraire, enlevant au pape la

(1) Page 25.

souveraineté de Rome, la gardait pour elle-même, afin, dira-t-on, de conserver à la ville son caractère d'universalité, l'Europe, en faisant cela, ferait pièce à l'Italie sans profit pour Rome, sans profit pour personne. Ce que sera Rome sans le pape, mais avec l'Italie, l'avenir seul peut le savoir; mais ce que serait Rome sans le pape et sans l'Italie, tout le monde peut le savoir et le dire. Ce serait le musée de Versailles mal gardé et mal tenu.

J'en reviens à l'avis de M. Rattos : Constantinople peut sans inconvénient devenir une ville libre; elle a ses causes de vitalité qu'elle ne peut pas perdre, et si l'Europe veut faire sur le Bosphore une ville comme Brême et Hambourg, le génie du lieu suffira à la tâche et conservera à la cité son privilége d'universalité. Il y a une seule question que je veux faire à M. Rattos : il est tellement dans les habitudes de notre temps de tout attendre d'en haut que M. Rattos, se conformant à cet usage, n'a songé à s'adresser qu'à l'Europe pour faire décréter la liberté de Constantinople; c'est l'Europe en effet qui décidera en dernière instance de la destinée de cette ville. Elle ne peut pas se la faire toute seule, mais elle peut beaucoup y aider. Aux choses difficiles, l'Europe aime que la besogne soit commencée, parfois même achevée; elle est plus disposée à enregistrer qu'à entreprendre. M. Rattos connaît bien Constantinople; peut-il nous dire un peu ce qui arriverait si un jour, par impossible, le sultan tombait dans le Bosphore avec tous ses ministres et si la ville se trouvait tout à coup sans gouvernement? Les diverses communautés ou nations qui habitent Constantinople, la communauté grecque, la communauté franque, la communauté arménienne, seraient-elles en état de s'entendre pour créer une autorité municipale, pour maintenir l'ordre dans la ville, pour assurer la liberté et la sécurité du commerce? Sauraient-elles, laissant de côté les rivalités nationales qui doivent avoir moins d'importance dans une ville cosmopolite que partout ailleurs, se gouverner et s'administrer passablement? Sauraient-elles pendant quelque temps donner l'idée qu'elles peuvent se passer de maîtres? La tâche ne me semble pas après tout bien difficile, puisqu'il ne s'agit que de remplacer une administration turque. Si peu difficile que soit la tâche, il y faut cependant un esprit de bon accord; il y faut des qualités qui rendent possibles la liberté et l'indépendance de Constantinople. Je suis, après le chevalier Éton, grand partisan de la régénération de l'Orient par l'Orient; mais pour moi cela veut dire que l'Orient fera lui-même les frais de sa destinée. Si l'Europe fait la destinée de l'Orient, elle la fera pour elle et non pour lui.

SAINT-MARC GIRARDIN.

SCIENCES

DE LA GÉNÉRATION SPONTANÉE

ET DES TRAVAUX DE M. POUCHET.

Hétérogénie, ou Traité de la génération spontanée basé sur de nouvelles expériences, par M. F.-A. Pouchet, correspondant de l'Institut, directeur du muséum de Rouen; in-8°, Paris 1859.

Il est plus difficile qu'on ne croit de changer d'avis. Se fier à la seule expérience est la devise de la science moderne, et cependant nous ne savons pas toujours nous défendre contre des théories qui, une fois acceptées, nous commandent et font oublier ou négliger les faits. Depuis Galilée, l'observation et le calcul, cette expérience plus certaine que la première, puisqu'elle n'est pas asservie à nos sens, sont les seuls maîtres que nous reconnaissions, les seules sources de nos idées sur le monde matériel. Pourtant combien de fois des faits n'ont-ils pas été niés, des expériences dédaignées au nom d'un système, d'un préjugé, même d'une hypothèse? Il y a bien des raisons à cela, et ce n'est pas notre sujet de les énumérer, de scruter les mille causes d'erreur qui se cachent au fond du cœur ou de l'esprit humain; mais il en est une qui frappe les yeux dès l'abord comme une des grandes excuses des savans. Depuis un siècle, tout a été exploré, vérifié, expérimenté, et tous les phénomènes ont été bien ou mal vus, de sorte qu'il est rare qu'une question difficile se présente, dans laquelle soient d'un côté les faits, de l'autre les hypothèses : en général, on groupe des hypothèses et des faits des deux côtés. En toute question, il y a presque toujours et l'expérience qui nous donne raison et celle qui nous donne tort, celle que nous

avons faite et celle qu'ont faite les autres. Il est bien permis d'avoir une préférence pour la première. Le génie sert à ne pas s'y tromper, et une découverte célèbre de Lavoisier est un modèle que chacun peut se proposer et qui a dû servir à décourager bien des expérimentateurs. On croyait avant lui que l'eau peut se transformer en terre. Lavoisier fit bouillir de l'eau pure pendant plusieurs jours dans cet appareil ingénieux si souvent employé par les anciens chimistes, le pélican. L'eau réduite en vapeur se condense dans le chapeau et vient retomber dans le liquide en ébullition, où elle est vaporisée de nouveau. A la fin de l'expérience, il y avait bien au fond du vase une poussière analogue, identique presque à la terre. Lavoisier n'en est pas moins resté convaincu que la transformation est impossible, contrairement à ce qui lui était apparu, et des découvertes postérieures ont montré qu'il avait raison.

Les occasions sont rares qui commandent de pareilles libertés, et des meilleures choses il ne faut point abuser. Si à certaines lois, dans des temps difficiles, l'honneur commande de ne pas obéir, il n'en faut pas moins, dans le cas général, respecter celles même qui ne nous agréent pas. De même, lorsqu'un homme habile, de bon sens et de bonne foi, expose une expérience continuée durant plusieurs années, entourée de mille précautions variées par le temps et les circonstances, et qu'il apporte non pas même une doctrine tout à fait originale et nouvelle, mais qu'il se borne à confirmer, en l'appliquant seulement à des cas particuliers, une théorie d'Aristote, adoptée par un physiologiste illustre et abandonnée à une époque récente à la suite d'expériences qui paraissaient aussi bien faites et concluantes, il est raisonnable de l'écouter, de le discuter et de lui opposer les observations antérieures.

De quoi s'agit-il donc, et quel problème si grave, si douteux, s'agite encore de nos jours? Hélas! ce sont précisément les plus graves qui sont les plus douteux, et tandis que nous connaissons tant de vérités sur les détails, les combinaisons ou les décompositions des corps, sur l'action de la lumière ou de la chaleur, sur l'accroissement des plantes ou des animaux, nous ignorons ce qu'il importerait le plus de savoir, l'essence de ces forces que nous mesurons, l'origine de ces êtres dont nous décrivons les plus secrètes parties. C'est de cette origine que nous voulons parler, non pas, bien entendu, de l'origine première, de la cause qui a couvert le monde de ces êtres multiples, si divers et pourtant si analogues, qui se reproduisent toujours semblables en obéissant à des lois mystérieuses et immuables, mais de leur origine actuelle au temps même où nous parlons. Nous voulons en un mot exposer les idées de M. Pouchet sur cette question : est-il possible qu'un être animé naisse, sans pa-

rens, sans germe, sans œuf, par la simple rencontre accidentelle ou prévue des substances qui le composent et par leur combinaison chimique? Une réponse négative se présente aussitôt, accompagnée de mille bonnes raisons, s'il s'agit de ces animaux compliqués, un cheval ou un bœuf, un poisson ou un chien, et parmi ces raisons la meilleure est qu'on n'a jamais vu les choses se passer ainsi, et que toujours un œuf, des parens, une graine ont été vus ou devinés; mais ne peut-on pas hésiter, lorsqu'on s'occupe de ces végétaux si peu compliqués, de ces champignons, de ces moisissures qui apparaissent sur les arbres ou sur le pain, de ces animaux microscopiques qui semblent plus simplement organisés que certains cristaux inorganiques, qui pullulent dans les infusions végétales, dans la chair en décomposition, sans qu'eux-mêmes ou leurs parens y aient été mis? L'analogie de ces êtres, quant à leurs mouvemens et à leur vie, avec les végétaux et les animaux supérieurs nous porte à croire qu'ils doivent naître d'une façon semblable. Cela est vrai, du moins pour les hommes qui réfléchissent, car un préjugé populaire voit l'origine de bien des êtres animés dans la décomposition et la putréfaction; mais l'analogie et l'induction ne sont pas toujours des guides sûrs, lorsqu'il s'agit des lois naturelles. D'ailleurs des plantes et des animaux se reproduisent par boutures ou par scission, de sorte que les germes et les graines ne semblent pas être toujours indispensables.

On voit que nous ne voulons parler que des animaux inférieurs confondus sous les noms de microzoaires, d'infusoires, de protozoaires, et des expériences et des observations de M. Pouchet : nous ne parlerons pas de la métaphysique de cette partie de la physiologie, à peine en indiquerons-nous l'histoire. Cette histoire et cette métaphysique nous semblent protester contre la doctrine du livre qui nous occupe, et il ne nous semble pas que toutes les objections y soient levées, mais encore une fois les objections ne sont rien et les tentatives sont inutiles pour accorder la théorie et l'expérience, tant que celle-ci ne sera pas tout à fait précise et certaine. On risquerait de perdre beaucoup d'esprit et de sophismes à raisonner sur des faits problématiques. Cherchons donc avant tout ce que M. Pouchet a vu, comment il a opéré, et quelle conclusion pourrait sortir de ses recherches. S'il est démontré alors qu'il a raison, nous laisserons les théoriciens expliquer comment et pourquoi les choses se passent ainsi, et n'auraient pu se passer autrement. S'il a tort, on démontrera l'inverse. Si, comme nous sommes disposé à le penser, ses observations ne sont pas encore décisives, mais provoquent le doute là où la certitude semblait acquise, nous conclurons qu'il faut attendre de nouveaux faits avant de hasarder une théorie.

I.

Lorsqu'une matière organique quelconque, végétale ou animale, du foin ou de la chair, est exposée au contact de l'air humide, chacun sait ce qui arrive. Elle se décompose, elle se putréfie, comme on dit, et bientôt des animaux d'abord microscopiques, puis un peu plus gros, d'abord très simples, puis plus compliqués, s'y agitent, y nagent et s'y reproduisent. Comment y sont-ils nés? Y avait-il dans la matière employée des germes qui, trouvant des conditions favorables, se sont rapidement développés? Ces germes ont-ils été apportés du dehors par l'air ou par l'eau, ou bien ces petits êtres ont-ils été formés par la décomposition seule et les combinaisons nouvelles de la matière organisée?

Une question bien posée est, dit-on, à moitié résolue. Depuis Aristote, celle-ci est posée dans ces termes; elle a eu des solutions bien diverses, et les travaux de M. Pouchet lui font assurément faire un grand pas, mais un grand pas en arrière. Depuis longtemps, on enseignait dans les écoles la nécessité des germes, et on citait des expériences où la matière organique qui n'en contenait aucun, arrosée d'une eau pure et en contact avec un air tamisé, nettoyé, débarrassé de toute substance étrangère, ne donnait naissance à aucune plante, à aucun animal. C'est donc l'air qui semblait le véhicule naturel, rapide, infatigable de ces germes qui se développent à chaque instant sous nos yeux. Ces grains arrondis qu'un rayon de soleil traversant une chambre obscure fait briller, que le moindre souffle agite, sont autant d'œufs ou de germes qui se développent dès qu'un milieu favorable se présente, dès qu'ils trouvent des substances nutritives à absorber, l'air et l'eau, sans lesquels la vie est impossible. De même que des êtres plus parfaits ne peuvent naître et se développer que dans le sein de la mère, de même ceux-ci se détruisent, périssent, s'ils ne rencontrent pas ces conditions bienfaisantes. Dans le cas contraire, ils se gonflent, s'organisent, se comportent comme des œufs véritables, éclosent bientôt comme dans les sables de l'Égypte les œufs d'autruche, chauffés par le soleil. Lorsque dans un jardin une plante apparaît, nous cherchons autour d'elle si un végétal semblable n'existe pas, et nous trouvons toujours dans le voisinage des graines mûres qui ont dû être apportées par le vent. Souvent ces trajets sont fort longs, et des plantes ont été transmises d'un continent à l'autre. La nature même a tellement usé de ce procédé qu'elle lui doit la conservation de certains arbres. Tout le monde connaît ces plantes qui, à la manière des animaux, sont les unes mâles, les autres femelles. Elles ne peu-

vent se réunir, et pour que leur graine soit fécondée, il est nécessaire que le vent arrose la fleur de l'une par le pollen de l'autre. Sans doute bien des germes se détruisent et ne se développent pas; mais peu importe, car la production semble d'autant plus grande que l'ovule est exposé à plus de dangers. On a compté plus de dix millions de corpuscules reproducteurs sur un végétal, et la fécondité de quelques microzoaires n'est pas moins grande.

Les preuves ne manquent pas pour mettre ce fait en lumière. Cependant on aurait tort de penser que les anciens naturalistes aient expliqué le phénomène de cette façon. Ce qui paraît difficile aujourd'hui était facile pour les esprits des premiers âges. Les enfans et les sauvages trouvent naturel ce qui est incompréhensible, et merveilleux les phénomènes vulgaires. Tel qui ne s'est jamais étonné de voir lever le soleil, courir un lièvre, penser un homme, tombera en extase devant un coup de fusil ou un miroir. Aussi les anciens admettaient-ils sans difficulté que de la putréfaction naissait la vie. Ce n'est pas seulement un milieu favorable, une chaleur propice et des matières assimilables que fournissait la substance en décomposition, c'est la vie même et l'organisation tout entière. Du milieu de la matière amorphe sortait pour eux sans transition la matière organisée et vivante. Ils ne l'admettaient pas seulement pour ces animaux si simples dont nous voulons parler ici et qu'ils ne connaissaient pas, mais aussi pour des êtres plus compliqués et plus parfaits. Samson avait vu naître les abeilles des intestins d'un jeune lion et avait mangé de leur miel. On connaît l'histoire d'Aristée sacrifiant un taureau aux mânes d'Orphée et d'Eurydice :

> Hic vero subitum ac dictu mirabile monstrum
> Aspiciunt, liquefacta boum per viscera toto
> Stridere apes utero, et ruptis effervere costis.

Aristote et Anaxagore avaient été témoins de faits analogues, et pour eux les rats, les serpens, les crapauds, les insectes n'avaient pas d'autre origine. On expliquait même ainsi la création du monde, et la doctrine était peu contestée. M. Pouchet a recueilli tous ces témoignages. Il publie une longue liste de tous les hommes illustres qui dans l'antiquité ont cru à la génération spontanée, et quoique leurs opinions n'aient pas une grande valeur scientifique, il est toujours agréable de penser comme eux. Il y ajoute les noms de ceux qui, au moyen âge, ont encore embelli par des légendes une théorie déjà peu rigoureuse, tels que Cardan, qui croyait que l'eau de mer produit naturellement les poissons, et cet autre expérimentateur qui, ayant fait sécher des serpens et semé leur poudre, récoltait des serpens bien vivans, etc. Jusqu'à la fin du XVIe siècle,

les savans, s'il y en avait, ne formulaient guère d'opinions plus précises, et la physique d'Aristote régnait sans partage, embellie même d'une foule de contes et d'observations mal faites qui n'auraient pas été accueillies par l'esprit philosophique du maître. Dans le difficile problème qui nous occupe, les doutes ou la controverse étaient à peine formulés, et ce n'est qu'au milieu et surtout à la fin du XVIIe siècle que des opinions sérieuses se sont manifestées. Alors en effet la découverte du microscope simple vint montrer des milliers, des milliards d'animaux inconnus. On vit se peupler l'air qui paraissait le plus pur, l'eau la plus limpide, la matière organique la mieux préservée. Le monde visible et ses variétés nombreuses n'étaient rien auprès de ce monde invisible aux infinies variétés. On vit que la moindre goutte d'eau peut contenir autant de monades qu'il y a d'habitans sur la terre entière. Or, si la production spontanée était alors admise pour des animaux complexes et comparativement gigantesques, comment eût-elle paru invraisemblable pour ces animalcules si divers et d'ordinaire pourtant si simples? Comment croire que ceux-ci, autant et plus que ceux-là, eussent des œufs, des fécondations, des naissances soumises aux mêmes lois, à peine entrevues, qui réglaient les animaux supérieurs? Si, pour les derniers venus du monde ancien, on ne croyait pas les germes nécessaires, n'en devait-il pas être de même, à plus forte raison, des êtres les plus parfaits de ce monde nouveau?

Mais en même temps les esprits devenaient plus exigeans en fait de précision scientifique, et des théories sur la vie et les êtres vivans apparaissaient. Puisque les plantes étaient produites par des germes et que tout chêne vient d'un gland, tout épi de blé d'un grain de blé, les animaux ne devaient-ils pas être soumis à la même loi? Si les êtres étaient petits, les germes, les ovules devaient être supposés plus petits encore, et puisque avec des peines infinies on apercevait tout au plus les uns, quoi d'étonnant que les autres fussent invisibles? Le microscope même, qui semblait d'abord une arme excellente aux partisans d'Aristote, servit bientôt à montrer que ces êtres si petits étaient plus compliqués qu'on ne pensait, et qu'ils avaient des organes analogues à ceux des animaux plus parfaits. Il montra aussi les lois de reproduction et les organes de quelques êtres qui semblaient les produits fortuits de la décomposition et de la putréfaction, et puisqu'on s'était trompé sur les uns, ne pouvait-on pas se tromper sur les autres? Alors bien des fables disparurent de la science; des raisonnemens, des observations se produisirent, et la guerre commença.

C'est à Redi, médecin toscan, célèbre parmi les physiologistes, qu'on attribue la première expérience qui devait dès lors être diver-

sifiée de mille façons. Elle lui semblait concluante, et devait en effet embarrasser ceux qu'on appelle aujourd'hui les hétérogénistes. Ayant recouvert d'une gaze légère, qui empêchait les insectes d'approcher, les substances abandonnées à la décomposition naturelle, il ne vit apparaître aucun être animé. Les mouches voltigeaient autour de la substance expérimentée, mais ne pouvaient s'y poser, et Redi concluait qu'elles seules, en laissant leurs œufs sur des matières propres à les développer et à les nourrir, sont les causes et les parens des vers et des insectes qui apparaissent. Il n'alla pas plus loin, et, malgré quelques découvertes sur ces animaux parasites qui naissent, vivent et meurent dans l'organisation d'autres animaux, il ne généralisa pas autant qu'on le pense d'ordinaire sa conclusion, et admit la possibilité, dans quelques cas restreints, de la production spontanée d'une organisation vivante; mais les premiers coups étaient portés, et son livre avait produit un grand effet. Puisqu'une des productions équivoques était expliquée naturellement par des germes, les autres devaient pouvoir l'être également. Il est naturel de croire, lorsque la première porte est ouverte, qu'on est déjà dans la citadelle, et les successeurs de Redi, Vallisneri et Swammerdam, achevèrent de gagner sa cause. Par leurs découvertes sur le mode de reproduction des insectes, sur leurs organes et leurs œufs, ils rendirent plus probable la généralité du principe d'Harvey : *omne vivum ex ovo* (tout être vivant vient d'un œuf), aphorisme qui n'est pas aussi contradictoire avec la théorie de M. Pouchet qu'on pourrait le penser. Réaumur, dans son ouvrage excellent, qui aujourd'hui encore est un modèle, exposa et compléta leurs découvertes. La philosophie même de ce temps vint en aide à la physiologie : on ne pouvait penser que ces organes compliqués, rendus évidens par le microscope chez ces êtres si petits et en apparence si simples, fussent inutiles, et que la reproduction pût s'opérer sans eux. « La nature ne fait rien en vain, elle va toujours à l'épargne, » disait plus tard Maupertuis, et quoi de plus vain et de plus prodigue que la création d'organes si parfaits, d'ovules formés avec tant de soins, si des matières décomposées, quelques combinaisons fortuites, pouvaient les remplacer? Ces organes du reste, on les trouvait chez tous les animaux que les instrumens permettaient de bien voir, et par une induction naturelle on prévoyait qu'on en trouverait chez tous les êtres que des observateurs plus patiens, aidés par des instrumens plus parfaits, pourraient étudier et décrire.

Il serait inutile d'insister sur les expériences et les opinions de chaque physiologiste du dernier siècle. Il nous suffit d'avoir montré que le problème qui préoccupe nos contemporains n'est ni nouveau ni d'une importance médiocre. Il importe aussi de revendiquer pour

notre époque un avantage notable sous le rapport du soin apporté aux expériences, des précautions prises pour éviter l'erreur, enfin de l'exactitude des descriptions. Spallanzani, la plupart du temps, ne dit pas sur quels animaux il opérait, et ces animaux n'étaient pas aussi bien classés qu'ils le sont aujourd'hui, quoiqu'au siècle dernier le grand mérite des naturalistes doive être placé surtout dans les descriptions et les classifications. L'exposition des procédés de M. Pouchet montrera combien de causes d'erreurs sont cachées sous une expérience qui semble facile, et quelles explications deviennent admissibles dès qu'une précaution est omise. Nous le répétons, c'est de cela seul qu'il s'agit, et l'on ne prétend pas ici décrire avec détail le développement et la production des êtres vivans. Une partie importante de ces problèmes a été traitée ici même, avec le talent qu'on leur connaît, par M. Maury et par M. de Quatrefages (1). Il ne s'agit maintenant que de ces expériences nouvelles dont le premier entrevoyait l'importance, et qui n'ébranlent pas la conviction du second : il en a donné d'excellentes raisons devant l'Académie des Sciences. Pourtant il faut citer les deux savans illustres qui ont tracé à M. Pouchet la voie dans laquelle il marche, et qui, si les autorités étaient quelque chose, s'il fallait penser d'une façon parce qu'un maître a pensé ainsi, nous donneraient d'excellens argumens. Le premier est Othon-Frédéric Müller, qu'il ne faut pas confondre avec cet autre Müller, également physiologiste, qui est plus indécis sur ce point. Othon-Frédéric Müller n'hésite pas à affirmer que les animaux et les végétaux se décomposent en particules organiques douées d'un certain degré de vitalité et constituant des animalcules très simples. Ces animalcules peuvent se développer comme des germes par l'adjonction d'autres particules, ou concourir eux-mêmes au développement de quelque autre animal pour redevenir libres après la mort et recommencer éternellement un pareil cycle de transmutations. La vie se transmettrait ainsi du mort au vivant, de même qu'un corps s'échauffe au contact d'un autre qu'il refroidit. Pour Müller, la force vitale qui s'échappe de l'être qui meurt anime des êtres inférieurs par leur organisation et la nature même de leur vie, car il peut y avoir des vies de plusieurs sortes, comme il peut exister des âmes de natures fort diverses. Il n'admet ces principes que pour des animaux très imparfaits, et Lamarck paraît avoir pensé comme lui, dans quelques-uns de ses livres du moins. Enfin le second et le plus illustre partisan de la génération sans germes, c'est l'auteur du plus beau livre de physiologie qui ait été écrit depuis Haller, c'est Burdach. Ici on ne peut trouver ni trouble, ni hésitation, ni pré-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1855 et du 1er novembre 1859.

cautions. Les animalcules sont étudiés et décrits avec un soin minutieux, une clarté parfaite, et leur naissance dans la matière organique est affirmée sans qu'aucun germe y ait été déposé, sans qu'aucun parent mâle ou femelle ait apparu et se soit inquiété de perpétuer sa race. Burdach ne recourt même, pour expliquer leur constante présence, ni à ces divisions, ni à ces reproductions par scission dont les polypes offrent des exemples merveilleux. Il suffit que des matières en décomposition apportent les élémens dont ils sont formés pour que les animaux apparaissent. Versez de même une dissolution de soude dans l'acide sulfurique, et vous verrez bientôt se réunir au fond du vase de beaux cristaux blancs ayant la forme de grands prismes à quatre pans, terminés par des sommets diédres. Il semble que les molécules organiques n'aient pas besoin d'une direction plus savante et plus compliquée. Quant à Burdach, il ne se borne point à ces animaux inférieurs sur l'animalité desquels on a pu discuter, à ces cryptogames simples et presque sans organes. Il étend ce mode de reproduction très loin, et bien que l'expérience ne lui ait montré la naissance spontanée que dans des êtres imparfaits, il incline à croire qu'il est possible de voir surgir du milieu de la matière organique des vers, des insectes, des crustacés, peut-être même quelques animaux vertébrés.

Bremser, Tiedemann, Treviranus, en général une grande école physiologique en Allemagne, se sont montrés, comme Burdach, partisans de la production spontanée, de l'hétérogénie. En France, depuis longtemps elle n'est plus enseignée; à peine est-elle discutée malgré les adhésions ouvertes ou implicites dont nous avons parlé. On en parle maintenant sans s'y arrêter et avec des preuves plutôt négatives que positives. On pense à l'Académie comme Voltaire sur ce point, sans citer très souvent cette autorité. Presque sans contestation il est admis que les germes sont nécessaires, et les merveilleuses observations de tant d'expérimentateurs habiles, de M. Serres, de M. Coste, de M. de Quatrefages, en faisant connaître les mouvemens, les phénomènes de l'œuf et le développement des êtres organisés, ont contribué à rendre cette opinion plus certaine. Comment admettre que ces combinaisons, ces développemens, cette organisation se produisent dans une substance ne possédant pas des propriétés particulières, n'ayant pas été composée d'une façon extraordinaire, ne venant pas d'un lieu identique, du sein d'un animal semblable à celui qui va se développer? Aussi pense-t-on, nous ne saurions trop le répéter, car là est le fondement de toute la théorie, que lorsqu'une substance se décompose et qu'on voit apparaître des êtres vivans, qu'ils soient visibles à l'œil nu ou perceptibles seulement sur le porte-objet des microscopes les plus grossissans, ils ont été appor-

tés du dehors, soit par les insectes qui s'y posent, soit par le vent, soit par la pluie. Lorsqu'on trouve des êtres vivans dans l'intérieur des animaux, ils ont été aussi, eux, leurs ovules ou leurs parens, absorbés dans les alimens ou dans l'air que nous respirons. Le rayon de soleil qui rend apparente la poussière qui souille l'air le plus pur démontre combien ces faits sont possibles, et aussi quelles sont les difficultés de l'observation. On croit prouver par des expériences qui semblent bien faites que toutes les fois que la substance employée est débarrassée de tout germe, que l'eau a été bouillie, que l'air a traversé des milieux qui l'ont purifié, aucun animal ne se développe, et que la décomposition a lieu sans apparition d'êtres vivans. La conclusion n'est pas douteuse, et il est difficile de ne pas se rendre à ces faits et à l'analogie qui nous conseille de croire que ce qui est vrai des uns est vrai des autres. C'est dans cet état que M. Pouchet a trouvé les choses, lorsqu'après avoir publié un livre couronné par l'Académie des Sciences, et qui devait le mettre sur la voie dans laquelle il s'est franchement engagé, il a commencé ses expériences, communiqué des mémoires à l'Académie, et enfin publié l'ouvrage dont nous voulons dire quelques mots.

II.

Il est facile de voir que l'expérience fondamentale des hétérogénistes est toujours exposée à cette objection : que les matières employées n'étaient pas exemptes de germes ou de graines, que les substances n'étaient pas purifiées dans les cas où l'animalisation a eu lieu, tandis que dans le cas contraire elles l'étaient parfaitement. C'est un peu comme ces médecins qui disent que le choléra est toujours mortel, et répondent, lorsqu'on leur cite des gens qui ont survécu aux atteintes du terrible fléau, que ces personnes n'avaient point le choléra véritable, puisque le choléra véritable tue infailliblement. L'objection est d'autant plus forte que chacun convient que ces cas de stérilité ne sont pas rares, et on en donne cette seule raison que probablement alors ces matières organiques, cet air ou cette eau, étaient impropres au développement spontané des infusoires. Aussi doit-on faire grande attention à cette observation, la première de toutes : les infusoires, les animalcules, microzoaires, protozoaires, comme on voudra les appeler, car les distinctions entre ces noms sont ici peu importantes, varient extrêmement, ne sont même jamais de nature identique. Ils changent avec la substance employée. Deux infusions d'espèce différente, placées l'une à côté de l'autre, dans le même laboratoire, durant le même temps, offrent deux faunes parfaitement distinctes. Le foin ne se comporte pas comme

la colle de farine, les bulbes de dahlia comme la racine de guimauve. Comment dans chaque substance des germes différens viennent-ils se placer? Cette expérience-là n'est pas propre à M. Pouchet, mais il l'a renouvelée et mille fois variée. Comme Treviranus, il a de plus observé ce fait singulier, que deux liqueurs qui, séparées, produisent deux sortes d'êtres différens, donnent naissance à une troisième espèce, lorsqu'elles sont mélangées. D'où viennent ces derniers animalcules? Leurs germes étaient-ils déjà dans l'une des deux infusions, attendant pour se développer qu'un hasard amenât ce mélange? Est-ce l'air qui les a apportés? Pourquoi n'ont-ils germé que dans le troisième vase et dans aucun des deux premiers? Le phénomène a lieu même quand la nature des infusions est très analogue. Ainsi des crânes d'hommes ayant vécu dans différens pays et différens siècles ont produit des êtres divers. Sur un Égyptien sont nés des épistylis, des encheliydes, des vibrionides; sur un Mérovingien, des *glaucoma scintillans Ehr.*, des *vorticella infusionum Duj.*; sur un crâne contemporain, des kolpodes, tandis que ces infusions mélangées se sont remplies d'animaux d'une autre espèce, et aussi de plantes, particulièrement des algues variées. Ajoutons aussi que la température, la pression atmosphérique, la forme du vase, le poids de la dissolution, exercent des influences sur la forme de ces êtres singuliers. Tandis que, dans dix grammes de foin, naissent des kérones de 0^{mm}, 1120 et des kistes de 0^{mm}, 042, dans 2 grammes on n'aperçoit que des microzoaires bien plus petits et mal déterminés. La durée même de l'expérience a quelque importance, et les animalcules très inférieurs apparaissent les premiers.

L'eau est nécessaire à la production de ces infusoires; mais qu'arrive-t-il lorsque l'eau pure est abandonnée à elle-même? Est-ce ce liquide qui contient ces germes ou qui produit ces animaux? Priestley, dès la fin du siècle dernier, avait vu se former dans l'eau pure une substance connue sous le nom de matière verte de Priestley, production spontanée dont la nature a été longtemps mal connue. Des observations récentes ont montré qu'elle était composée seulement de cadavres d'animalcules; mais il ne faut pas y attacher grande importance, et l'on doute que, dans les cas où elle se produit, l'eau soit parfaitement pure. Que l'air contienne des germes ou qu'il n'en contienne pas, il est certain que des matières organiques y sont en suspension, et que l'eau en absorbe une partie. L'eau chimiquement pure, c'est-à-dire la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène, ne peut dans aucun cas produire des phénomènes de ce genre, car il y aurait là non pas seulement génération spontanée, c'est-à-dire combinaison, mais apparition d'élémens nouveaux, c'est-à-dire création, puisque les animalcules renferment de l'azote,

ou tout au moins du carbone. Si M. Pouchet a vu des animalcules dans l'eau de rosée, qui passe pour très pure, je pense que cela tient précisément à ce que dans celle-ci la poussière de l'air qu'elle a traversé est en suspension, et cette eau rentre ainsi dans la catégorie des infusions normales. Je fais la même observation sur les cas où des végétations ont apparu dans les dissolutions qui semblaient purement minérales. Ainsi Retzius a vu une plante naître dans une solution de chlorure de baryum, Gruithuisen des infusoires dans une macération de granit ou de craie; d'autres sont nés, dit-on, sur du corail humecté d'eau distillée, et un courant électrique a fait paraître un champignon dans des solutions de silicate de potasse ou de nitrate de cuivre. Il est difficile de croire que ces substances fussent tout à fait exemptes de matière organique, car il y aurait eu dans ces expériences non-seulement génération spontanée, non-seulement transformation d'une substance minérale en tissus organiques, mais encore, dans quelques cas, création de matière, puisque les élémens des produits ne se trouvaient pas tout entiers dans les élémens employés.

Les microzoaires naissent surtout à la surface de la dissolution, ce qui prouve que l'air est indispensable à leur vie, et ce qui donne à penser qu'il apporte peut-être leurs ovules. Au-dessous de 5 degrés centigrades, aucun n'apparaît, et leur nature varie avec la température. La même infusion qui à 26 degrés produit le *vibrio levis* et le *V. granifer* ne donne à 12 degrés qu'une espèce de *bacterium*, le *B. triloculare*. Il est remarquable que les excès de température en chaud ou en froid, qui ne les tuent pas vivans, s'opposent à leur production ou à leur éclosion. Quant à la lumière, elle a aussi quelque influence. Burdach avait pensé que le soleil leur était nécessaire; mais M. Pouchet a vu qu'une lumière peu intense leur est favorable, et qu'ils naissent même dans l'obscurité. Le rayon rouge a la meilleure influence, puis le violet, le bleu, et enfin le vert. Il est remarquable que l'ordre est inverse, lorsqu'il s'agit des végétaux qui semblent se développer spontanément. Un courant électrique accroît les grosseurs et accélère les naissances. Il est possible enfin qu'ils s'accroissent, changent ou diminuent avec les heures de la journée, de même qu'on a vu quelques insectes naître régulièrement à midi ou à dix heures du matin.

Il est difficile de ne pas trouver déjà dans ces expériences des preuves assez frappantes. Cette variété merveilleuse d'êtres suppose une variété et une abondance de germes miraculeuse. Et puis quels germes singuliers qui peuvent ou non se développer dans des circonstances qui semblent bien semblables! On conçoit au contraire qu'une différence très faible de composition amène une différence

analogue dans l'animalcule spontanément produit, de même que des combinaisons chimiques très diverses peuvent être faites par des liquides qui semblent presque identiques; mais la préexistence des germes dans toutes les matières organiques n'est pas tout à fait impossible. Dans les manipulations qu'elles ont subies, dans la longue période de leur formation, elles ont été en contact avec mille substances, avec mille insectes, mille animalcules qui ont pu y laisser leurs germes, comme certains oiseaux choisissent, dit-on, de préférence des arbres déterminés pour y faire leur nid et y déposer leurs œufs. L'eau qui les humecte est dans le même cas; mais il est admis qu'aucun germe, aucune graine ne peut subir la température humide de 100 degrés. Au-dessous même, l'albumine se coagule toujours, comme dans les œufs durs, et l'albumine non coagulée est nécessaire à la vie et au développement. Ceci n'a été et ne peut être contesté par personne, quelque confiance que l'on ait dans la persistance de cette force singulière qu'il est difficile de ne pas reconnaître à ces substances organiques. Eh bien! dans l'infusion bouillie, les infusoires apparaissent pourtant, plus lentement il est vrai, mais ils apparaissent. Pourquoi plus lentement? Il serait difficile aux hétérogénistes de hasarder sur ce point une conjecture; mais l'expérience est pour eux. Dans ce cas aussi, il y a formation de la pellicule jaune, organisation, animaux d'abord très simples, qui sont aussitôt après leur mort remplacés par des êtres plus complexes, comme les vorticelles avec leur appareil respiratoire, les kolpodes et leurs vingt estomacs, les paramécies hermaphrodites, les glaucomes dont le cœur bat comme celui des animaux supérieurs, enfin toutes les espèces suivant le cas.

La surface de toutes les infusions dont nous avons indiqué les résultats est en contact avec un air qui se renouvelle constamment, et qui est le grand disséminateur de la poussière et des petites graines. Peut-être est-ce à lui qu'il faut s'en prendre de la fécondité de ces dissolutions, quoiqu'il soit singulier que dans deux vases placés l'un près de l'autre, couverts par la même cloche, ayant ainsi leurs surfaces dans des conditions identiques, l'air apporte des germes différens, et dans chaque dissolution ceux même qui pourront s'y développer et probablement ceux-là seuls. Pourtant la génération spontanée est une chose si merveilleuse que toute hypothèse semble permise pour lui échapper. Aussi est-ce sur ce point que les expérimentateurs ont dû porter tous leurs soins et leurs plus grandes précautions. Déjà nous avons dit que l'air est toujours nécessaire à la production des infusoires, et il en résulte que, sous la cloche de la machine pneumatique, rien n'apparaît. Wrisberg l'avait déjà constaté en recouvrant d'une couche d'huile les matières en expérience.

Est-ce très étonnant? Non, la vie n'est pas possible dans ces conditions; il est tout simple que le développement, spontané ou non, ne le soit pas davantage. Même lorsqu'il n'intervient pas comme agent chimique, l'air a des effets qu'on ne peut expliquer. Certains sels ne cristallisent point sans lui : de même certaines combinaisons chimiques ne s'accomplissent pas en l'absence de corps qui ne jouent aucun rôle direct, certaines décompositions sont produites par des substances qui n'interviennent pas directement dans la réaction. Si l'air est confiné, c'est-à-dire ne se renouvelle pas, la production d'animalcules est lente, et ces animalcules sont très simples, peu nombreux, et ils meurent très rapidement, comme il arriverait dans les mêmes circonstances à des animaux plus parfaits. D'autres gaz leur sont funestes, comme l'hydrogène ou l'azote. Ici vraiment l'objection contre M. Pouchet se présente naturellement, et l'on est bien porté à croire avec Spallanzani que l'air apporte les germes, et que s'il n'y a point de développement dans le vide et peu dans l'air confiné, c'est que dans le premier cas l'air n'a pu apporter de germes, dans le second qu'il en a peu apporté. Vainement vient-on nous dire que cet amas de germes serait si énorme que la transparence de l'air en serait altérée, que nos mouvemens mêmes en seraient empêchés. Vainement calcule-t-on que chaque millimètre cube d'air renfermerait 6 milliards 250 millions d'œufs, et qu'un pareil amas de matière organique réfracterait si fortement la lumière que nous nous en apercevrions nécessairement, si nous n'étions pas d'avance aveuglés par eux. Il y a mille phénomènes, mille théories, mille faits qui présentent des impossibilités apparentes de ce genre par l'excès de la grandeur ou l'excès de la petitesse, et qui sont véritables pourtant. D'ailleurs peu de germes de chaque espèce suffiraient si ces êtres se reproduisent aussi vite que ces insectes dont la vie est si courte, et qui voient pourtant au-dessous d'eux se succéder plus de générations que n'en virent Jacob et Mathusalem.

Les expériences instituées pour répondre à cette très sérieuse objection sont nombreuses, et l'on voit combien elles sont difficiles, combien le résultat en est contestable. On peut toujours croire, lorsque les animalcules n'apparaissent pas, que les conditions du phénomène de l'hétérogénie n'étaient pas remplies, et comme ces conditions ne sont pas connues, cette raison est toujours spécieuse. On peut dire aussi, lorsqu'ils vivent, que l'air mal purifié apporte des germes en petit nombre. C'est aussi à la purification de l'air que l'on a tout d'abord pensé, et M. Pouchet, avant de le laisser en contact avec ses infusions, lui a fait traverser des tubes chauffés au rouge ou des acides dont le seul contact détruit toute matière organique. Dans ce cas encore, des microzoaires en petit nombre ont apparu, et il est

plus difficile de prouver que quelques germes ont échappé à la destruction que d'admettre que l'air ainsi tourmenté, chauffé, chargé peut-être de quelques vapeurs acides, est peu propre à ces phénomènes. Même en employant un air formé d'oxygène pur se dégageant d'une cornue, en humectant la matière organique presque carbonisée avec une eau obtenue directement par la combinaison de l'hydrogène et de l'oxygène, M. Pouchet et en même temps que lui M. Mantegazza ont vu les mêmes faits se produire, comme si l'eau avait été puisée à la fontaine, comme si la matière organique se décomposait à l'air libre.

Une expérience inverse a, si je ne me trompe, une portée plus grande. Si l'air contient tous les germes, si les corpuscules de la poussière dont le rayon de soleil dévoile l'existence et le nombre sont des ovules, plus le courant d'air est fort, plus les animalcules doivent être nombreux, et des infusions de poussière sont merveilleusement fécondes. Or ces deux conclusions, qui semblent naturelles, ne sont pas justifiées par l'expérience. Une quantité d'air, même énorme, n'augmente pas sensiblement la production. Des poussières ramassées dans le laboratoire de la ville de Rouen n'ont pas donné plus de microzoaires que la même quantité de matière organique. Un courant d'air traversait des vases remplis de substances diverses, et des animaux divers apparurent dans chacun d'eux, sans que jamais ni eux ni leurs germes parussent passer d'une infusion dans l'infusion voisine. En outre il n'y a pas d'ordinaire entre les animalcules des différences de grosseur sensibles, de sorte qu'il est difficile de supposer que le premier d'entre eux soit né d'un germe fortuitement apporté, et qu'il ait à son tour produit les autres par les voies ordinaires de la multiplication.

Comme les infusoires, des végétaux inférieurs se produisent dans des circonstances analogues et ont conduit M. Pouchet à la même conclusion. Il ne croit pas non plus que l'air puisse ainsi, dans tous les cas, disséminer leurs germes comme les flots de l'Océan ont apporté en Scandinavie les fruits du mimosa et du cocotier. Il a remarqué au contraire que rarement les plantes s'étendent au-delà d'un certain rayon. De même dans la mer les poissons n'habitent que des zones déterminées. Il a cité la violette de Rouen, qui vit, sans en jamais sortir, dans un espace de quelques toises. Toutefois des exemples inverses sont nombreux, et il est très simple d'admettre que des graines légères peuvent être transportées par le vent. A leur tour, les hétérogénistes invoquent ces deux faits : d'abord les plus minutieuses observations sur l'air et la poussière n'ont jamais montré aucun de ces ovules; on y a trouvé des parcelles d'animaux, des détritus de plantes, de la silice, du noir de fumée, des sque-

lettes d'infusoires, tout enfin excepté des ovules. Enfin M. Charles Robin, l'un des premiers micrographes de notre temps, a même pensé que ces petites granulations arrondies que l'on pouvait prendre pour des germes sont ou paraissent être des grains de fécule, très communs surtout dans les pays où la farine de blé est l'aliment principal des habitans.

La variété infinie des végétaux inférieurs qui se développent dans les cas cités par les hétérogénistes semble aussi pour eux un argument excellent, comme la variété des animalcules. Le nombre est grand des substances qui en se décomposant produisent un végétal particulier, et les mélanges rendent ce nombre encore plus extraordinaire. Il n'est guère concevable que l'air renferme des milliers de graines, de spores reproducteurs de ces cryptogames. En traçant un dessin sur la colle de farine avec une infusion de noix de galle, on développe un végétal (*aspergillus primigenius*) qui en suit les contours et qui n'avait jamais été vu nulle part. Il paraît difficile d'admettre que dans tout air subsistent des semences d'une plante qui pouvait jusqu'à la fin du monde ne jamais naître, si M. Pouchet n'avait pas eu l'idée de recouvrir de la colle de farine avec une infusion de noix de galle. S'il s'agit là d'une simple combinaison chimique, la difficulté disparaît; mais elle existe encore pour toutes les substances qui peuvent remplacer la noix de galle et amener le développement de végétaux inconnus. M. Bérard a déjà cité ce champignon singulier qui ne naît que dans les mines, et seulement sur les gouttes de suif que laisse couler la chandelle des mineurs. D'autres n'apparaissent que sur les sabots des chevaux morts, d'autres sur les cadavres d'araignées, sur la queue d'une certaine chenille. Enfin il y a là une telle variété, une telle multitude, que l'admiration ordinaire des naturalistes pour la fécondité prodigieuse de la nature pourrait se changer en un dédain profond pour cette abondance stérile et infinie.

III.

Ces expériences et ces faits paraissent peut-être bien multipliés; mais comment arriver à la vérité, sinon par des faits et des expériences? Celles-ci sont faites avec soin, avec intelligence, et si l'on parvient par l'observation à résoudre le problème, elles y auront beaucoup contribué. La théorie qu'elles tendent à établir aurait une grande importance pour la connaissance de la vie, de sa transmission, de son origine. Au reste le système de M. Pouchet n'embrasse point les animaux supérieurs aux infusoires, et il n'a garde de généraliser ses conclusions; mais pour ceux-ci même la conclusion

n'est pas indifférente, et tout commencement de vie est intéressant à étudier dans le sein d'un mammifère comme dans l'œuf d'un oiseau et dans les infusions organiques. Une autre raison oblige à entrer dans ces détails : toutes ces expériences sont négatives, puisqu'il faut prouver, non pas qu'il y a des infusoires, mais qu'il n'y a pas de germes là où ils apparaissent. Tous les animaux dont les physiologistes ont étudié avec soin la naissance et le développement se reproduisent d'une certaine façon; il appartient naturellement à ceux qui prétendent que la règle n'est pas générale de démontrer en quelles circonstances les choses ne se passent point et ne peuvent se passer de la façon ordinaire. De plus, les hétérogénistes sont forcés de convenir que leurs prédécesseurs dans cette théorie se sont souvent trompés, ont mal vu et cru à des générations équivoques dans des cas où les observateurs modernes ont très bien distingué l'ovulation, la fécondation, le germe et l'éclosion. Aussi une analogie qui séduit les esprits les moins prévenus rend-elle leur tâche très difficile. Des expériences qui leur donnent tort ont été faites par des gens habiles; ils sont eux-mêmes très divisés sur l'importance et la généralité du fait; le phénomène qu'ils admettent et qu'ils veulent démontrer n'a pas toujours lieu dans des conditions qui semblent favorables, et ils ne peuvent expliquer des résultats divers que par cette vague réflexion : que le phénomène est encore mal connu et mal étudié. Enfin nous avons déjà dit que les circonstances où la génération ne s'accomplit pas spontanément sont aussi celles où des animalcules ne devraient pas apparaître dans l'hypothèse des germes, de sorte que deux conclusions inverses de la même expérience peuvent être légitimes.

Des observations d'un autre genre ont conduit quelques naturalistes au même but. Il faut, pour être juste, ne pas négliger des êtres singuliers dont l'existence et la naissance ont longtemps paru inconciliables avec la théorie ordinaire. Quoique des travaux récens aient sur quelques points modifié nos opinions, on ne peut nier qu'il y ait là un fait important et curieux. Nous voulons parler des entozoaires, de ces animaux qui sont du ressort de la médecine, qui vivent dans les organes d'autres êtres animés, et leur sont spéciaux comme ces végétaux dont nous parlions tout à l'heure. On a fait, pour expliquer leur présence dans des cavités closes de toutes parts, autant d'hypothèses que pour concilier avec une création unique la population du continent américain, entouré de tous côtés par ces mers immenses que les anciens étaient inhabiles à franchir.

Ce développement d'animaux variés, dans des milieux qui ne semblent pas faits pour eux, est, comme on sait, la cause de maladies nombreuses. Le mouton frappé du tournis et l'homme atteint

d'une mélancolie et de désordres longtemps incurables sont hantés par des animaux divers, mais également funestes. Le dernier a même reçu le nom populaire, mais impropre, de ver solitaire. Un individu de ce genre n'apparaît jamais seul, mais toujours uni à plusieurs êtres semblables. Ils forment les anneaux d'une chaîne qui se brise à l'époque de la reproduction. Il semble probable que ceux du moins qui habitent l'estomac y sont importés par les alimens, soit tout formés, soit à l'état d'œufs; cependant cette supposition rencontre la grande objection des partisans de la génération spontanée, savoir la variété des espèces et les lieux exclusifs dans lesquels elles se développent. Si, pour la formation spontanée d'un animal, un milieu bien défini contenant certaines substances, et en proportion presque constante, semble nécessaire, il n'en peut être de même du développement d'un ovule ou de la vie d'un être de ce genre. Si, pour les animaux supérieurs, un organe exclusivement destiné à la gestation, le sein de la mère, est indispensable, il en est tout autrement de beaucoup d'insectes, de poissons, même d'oiseaux, dont toute chaleur, naturelle ou non, fait éclore les œufs. Comment se fait-il que ces ténias, ni leurs œufs, n'existent jamais hors de l'individu vivant? Il n'est pas besoin de réfléchir beaucoup pour apercevoir là une difficulté sérieuse. Bien plus, ils sont très divers, et les helminthes d'un animal ne sont pas ceux d'un autre. Comment deux estomacs d'animaux très semblables, se nourrissant d'alimens identiques, auraient-ils des propriétés si différentes, et ne permettraient-ils pas le développement des mêmes ovules? Pour que l'introduction par les alimens fût même très naturelle, il faudrait supposer qu'on ne mange pas la viande cuite, car on ne prétend pas qu'ils résistent à la cuisson. Il faudrait aussi qu'on n'en trouvât que chez les carnivores; or les herbivores présentent une faune intestine plus fréquente et plus nombreuse. Les enfans ont des entozoaires qu'on ne trouve pas chez les hommes. Presque tous diffèrent essentiellement de tous les êtres qui vivent à l'air libre. Enfin il en est un grand nombre qui n'habitent pas les cavités où pénètrent l'air et les alimens. Quelques-uns sont vivipares, et ne peuvent en conséquence être absorbés avant de naître. On en trouve dans le cerveau, particulièrement chez le mouton, auquel il donne le tournis, dans la poitrine, dans le foie, dans la moelle, et la plupart ne semblent pas conformés de manière à pénétrer dans les tissus. On n'en a observé d'ailleurs aucun sur le trajet de l'estomac au foie ou au cerveau, et ils sont particuliers aux organes dans lesquels on les a rencontrés. Une espèce de nématoïdes, les filaires, habite les yeux, surtout ceux des poissons, et des tumeurs closes de toutes parts. On a vu enfin ces phénomènes

qui confondent encore l'esprit des naturalistes habitués à ne s'étonner de rien : des êtres qui ressemblent à ces joujoux chinois formés d'une boule d'ivoire qui contient une pyramide dans laquelle se trouve une seconde boule, puis une pyramide, et ainsi à l'infini. De même des animaux sont infestés par un second, qui en nourrit un troisième, et ainsi tant que les yeux peuvent voir et les microscopes grossir.

Malheureusement pour la théorie des hétérogénistes, l'ouvrage de Steenstrup sur les générations alternantes, et surtout les observations de MM. Leuckart, Kuchenmeister et Siebold, ont sinon expliqué la présence et l'existence des helminthes, du moins ébranlé plusieurs de ces preuves qui semblaient inattaquables, et donné l'idée d'une théorie plus singulière peut-être, mais non plus incroyable que la génération spontanée. Ils ont pensé que les entozoaires si divers d'animaux peu différens pouvaient être les transformations d'un même animal qui varie avec les lieux qu'il habite, et ces transformations se sont trouvées récemment confirmées par MM. Zencker, Virchon, et M. Lafosse, professeur à l'école vétérinaire de Toulouse. On a vu les mêmes helminthes passer d'un animal sur un autre, tantôt en conservant leur forme, comme le *trichina spiralis*, qui peut vivre dans les muscles du chien, de l'homme et du porc, tantôt en se transformant, comme le cœnure cérébral du mouton, qui devient *tænia serrata* chez le chien. De même le cysticerque du foie des souris est, dit-on, une forme du ténia du chat, celui des lapins une forme du ténia du chien, le ténia de l'homme une forme du cysticerque du porc, le cœnure du cerveau du mouton est le ténia du chien transformé, etc. Les migrations de ces animaux sont ainsi plus vraisemblables, et leur variété est moins surprenante. Il est vrai que, pour un critique impartial, ces observations ne sont pas certaines, et que tous ces changemens de nature et de forme ne sont pas tout à fait démontrés. Ces migrations d'un animal sur l'autre restent difficiles à bien comprendre. Le porc cru n'est pas une nourriture assez usuelle pour être l'unique source des helminthes si nombreux chez les Anglais et les Français, et les chiens de berger ne mangent pas toujours les moutons confiés à leurs soins. De plus, ces expériences sont délicates. Lorsque l'animal sacrifié est infesté, rien ne démontre qu'il ne fût pas originairement malade, et que l'helminthe retrouvé provienne de l'helminthe avalé. En outre, la fréquence des uns et la rareté des autres sont une preuve que l'on pourrait encore invoquer. On conçoit qu'il faudrait, pour combattre ou soutenir sérieusement cette doctrine, parler de chaque espèce en particulier, et démontrer pour les cestoïdes, les trématoïdes, les échinorrhyngues, les ascarides, les

filaires, etc., quelles transformations paraissent prouvées, quelles autres sont incertaines; mais ce serait sortir des bornes de cette étude, et il suffit d'avoir indiqué quelles armes peut tirer l'hétérogénie de l'étude de ces êtres singuliers, en faisant pressentir toutefois que ces armes ne sont pas invincibles. Si, dans un seul cas, ces transformations, ces migrations d'un individu dans un autre sont vues d'une manière incontestable, l'hypothèse de la génération spontanée est bien ébranlée. Cette hypothèse en effet doit être, même pour ses partisans les plus exclusifs, un refuge contre l'impossibilité de toute autre explication; mais elle ne peut être adoptée *à priori* comme l'explication naturelle du phénomène de la vie et du développement des animaux. C'est une opinion qui ne peut se soutenir que par des preuves négatives, et la moindre preuve positive la mine jusque dans ses fondemens qui paraissaient les plus solides.

IV.

Les expériences et les conclusions de M. Pouchet ont été portées par lui devant l'Académie des Sciences dans de nombreux mémoires qui ont été remarqués, mais qui ont été combattus avec une grande vivacité. Tous ceux des membres de l'Académie que leurs études rattachent à l'histoire naturelle et à la physiologie ont protesté contre la doctrine de Burdach, renouvelée par le professeur de Rouen. M. Milne Edwards, M. de Quatrefages, M. Dumas, M. Bernard lui-même ont exposé dans des notes précises et courtes les meilleures raisons de ne pas croire à la génération spontanée, et ont assuré que leur conviction n'était nullement ébranlée par ces faits nouveaux.

D'où vient cela, et que peut-on objecter à ces expériences exactes et nombreuses, à ces conclusions très peu absolues, puisque l'ouvrage ne traite que des microzoaires? Comment les savans mêmes amis des nouveautés, ceux qui aiment et professent l'esprit de la science moderne, n'ont-ils nulle bienveillance pour la théorie de M. Pouchet? N'ont-ils donc pu y trouver ce caractère de vérité qui frappe dans bien des découvertes récentes, cette logique si remarquable des faits et des opinions? A une conclusion très absolue et très précise succède d'abord une théorie également précise et absolue, mais en sens inverse. Puis la théorie délicate des modernes enseigne que la vérité est également loin des extrêmes, et que, tandis que tous les animaux ne naissent pas sans germes, comme l'ont cru quelques-uns, tous ne sont pas le produit d'ovules fécondés, comme d'autres l'ont pensé, mais ils sont tantôt dans un cas, tantôt dans l'autre,

suivant leur espèce et suivant aussi les circonstances de leur production. L'école nouvelle ne prétend pas du reste que ces mêmes animaux qui naissent spontanément ne puissent se reproduire à la manière ordinaire, et les deux modes peuvent se succéder. Les vulgaires plaisanteries contre l'Académie et les académiciens ne sont point des raisons que nous voulions, que nous puissions donner. S'il est vrai que les naturalistes habitués à une théorie doivent être lents à l'abandonner, et que les opinions depuis plus longtemps conçues sont ordinairement les plus tenaces, il n'est pas moins vrai que les adversaires de la doctrine nouvelle sont au premier rang parmi les savans contemporains, et qu'ils ne doutent point sans avoir de sérieuses raisons de douter. Quoique l'autorité ne soit rien, nulle opinion n'a plus d'importance et ne doit avoir plus de poids. Aussi la question est-elle indécise. Leurs objections s'adressent surtout aux procédés de l'expérimentateur, quoiqu'on doive penser aussi que les opinions sur la théorie de Burdach et de M. Pouchet dépendent beaucoup des idées sur la vie et l'organisation, sur la matière organique et les minéraux.

Les premières difficultés, les plus sérieuses peut-être, viennent, disons-nous, des appareils employés, et sont surtout pratiques. M. Milne Edwards pense que, dans la plupart des tentatives de M. Pouchet, la chaleur de 100 degrés n'a pas été prolongée assez longtemps, et que toute la masse chauffée n'a peut-être pas été portée à une température uniforme ; on sait qu'alors l'équilibre est lent à s'établir et que la chaleur ne passe pas instantanément du bord au centre. L'expérience même eût-elle été assez longue, en devrait-on conclure que les germes préexistans aient perdu la faculté de se développer? Cela non plus n'est pas tout à fait certain, et l'on peut citer des cas où une pareille température, agissant sur des substances sèches, ne les a pas rendues absolument impropres à la vie. Ce fait semble résulter du moins de quelques observations déjà anciennes de M. Chevreul et de l'exemple, cité par M. Payen, des sporules de l'*oïdium aurantiacum*, végétal qui se développe sur le pain moisi. Ces sporules ont pu être chauffés jusqu'à 120 degrés, sans perdre la propriété de reproduire un être semblable au végétal qui les avait fournis. L'objection du reste n'ébranle qu'une partie des expériences de M. Pouchet, et beaucoup d'entre elles restent inexplicables. Celles-là surtout ne sont pas atteintes où les infusions ont été mieux et plus longtemps chauffées, où la matière a été carbonisée, où l'air et l'eau artificiels ont été employés, où des espèces si variées ont apparu dans des vases placés dans des conditions analogues, où beaucoup d'infusoires sont nés dans l'air confiné, tandis qu'un petit nombre se montrait dans un appareil rempli de pous-

sière et traversé par un courant d'air rapide. Cet air pourtant et cette poussière contiennent des ovules : M. de Quatrefages les a observés, et ce qu'il voit est bien vu, ce qu'il pense sagement pensé; mais sans doute leur nombre est petit et ne suffit pas pour tout expliquer, puisque la quantité d'animaux n'est pas en rapport avec le volume de l'air. Pourquoi ne se développeraient-ils pas, s'il y en avait tant? Pourquoi dans un air confiné, et qui semble pur, tant d'êtres apparaîtraient-ils? Que la multiplication de ces animaux soit fort rapide, comme l'a pensé M. Ehrenberg, que la reproduction des helminthes s'explique en partie par ces phénomènes que l'on réunit sous le nom de généagenèse, que certains rotateurs puissent se quadrupler en vingt-quatre heures, d'où résulte en dix jours un million d'individus, cela est certain; mais les faibles différences de taille et de grosseur entre les infusoires d'une même liqueur, leur apparition constante au même degré de développement, rendent ces inductions difficiles à admettre pour tous les cas, bien qu'elles n'aient rien d'absolument invraisemblable.

Un chimiste distingué, M. Pasteur, a voulu prêter l'appui de quelques expériences aux objections des membres de l'Académie des Sciences (1), mais jusqu'ici l'avantage reste encore à M. Pouchet. Son adversaire a vu que dans les caves de l'Observatoire les infusoires naissent moins nombreux que dans la cour, mais il n'est pas difficile de savoir que l'obscurité est moins favorable à leur développement que le soleil. Il n'est pas probable que dans l'un de ces deux endroits l'air contienne plus ou moins de germes. Il a vu qu'une goutte de mercure change la nature et le nombre des êtres nés dans une infusion, et il en conclut que ce métal a apporté de nouveaux germes, ou bien a influé sur ceux qui nageaient déjà dans le liquide, ce qui est peu vraisemblable, tandis que M. Pouchet pourrait tirer de là quelques raisons favorables à la doctrine de l'hétérogénie.

La plupart des animaux se reproduisent par des germes dont l'existence est merveilleuse sans doute, mais certaine; quelle nécessité d'admettre un autre mode de reproduction plus merveilleux encore, et que l'on n'a pu prendre sur le fait? Voilà l'objection véritable. La ressemblance des animaux de même genre et la persistance des espèces paraissent prouver aussi que chaque individu doit être produit dans des circonstances bien déterminées, dans des milieux bien précis, et engendré nécessairement par l'animal auquel il doit ressembler. La confusion entre tous les animaux et toutes les plantes serait grande si toute matière, toute combinaison pouvait produire spontanément les êtres qui sont composés des mêmes élémens.

(1) Séance du 5 septembre 1860.

Il est vraisemblable, il est certain que la nature a entouré des plus grandes difficultés la reproduction des êtres animés, et leurs variétés ne sont pas infinies. Les espèces au contraire sont parfaitement distinctes, et ouvrent aux naturalistes un champ étendu, mais borné, d'ingénieuses classifications et de théories élégantes. La production spontanée dérogerait à ces règles immuables. La ressemblance avec les parens ou avec les animaux plus anciens serait nulle, et tandis que des individus disparaîtraient sans cesse, d'autres seraient créés à chaque instant sans analogies avec les êtres connus. Il n'y aurait bientôt plus d'espèces, ni de classes, ni de classifications, ni de naturalistes. Il n'en est pas ainsi, et depuis que les hommes regardent autour d'eux, probablement depuis qu'il y a des hommes, des animaux semblables naissent, vivent, se reproduisent et meurent. Cependant à cette objection n'est-il pas permis de répondre : Oui, la confusion pourrait être prompte, mais elle est évitée par l'une de ces deux hypothèses, ou bien les grands animaux ne peuvent jamais être produits, comme les infusoires, par l'organisation spontanée de la matière amorphe, ou bien le hasard n'a jamais pu et ne pourra jamais amener la production d'une substance favorable par sa composition et son état à leur production et à leur développement? N'avons-nous pas remarqué d'ailleurs que les infusoires sont très variés dans leurs formes, et peuvent difficilement être classés? Ces questions sont tellement délicates, les conditions du problème sont si difficiles à préciser qu'à une conséquence qui semble inévitable on peut toujours objecter un fait qui est vrai, quoique la cause en soit inconnue. Les infusoires seuls se développent dans les infusions qui semblent contenir les élémens d'êtres plus complexes. Pourquoi ces derniers ne naissent-ils jamais de cette façon? On l'ignore; mais dans l'état actuel de la science c'est un fait incontestable. Avant de tenter d'en connaître la cause, les hétérogénistes peuvent l'admettre, car l'important est d'abord de bien constater la naissance des infusoires. Peut-être découvrira-t-on plus tard la cause qui semble les séparer si profondément de tous les êtres vivans.

Certes les physiologistes ne manquent pas qui pensent que la plupart des phénomènes de la vie, de la nutrition, de la respiration, ne dépendent pas d'une force particulière, mais sont le résultat naturel du jeu des forces chimiques et physiques. D'ordinaire pourtant ils admettent une cause première, une impulsion primitive qui divise profondément le règne minéral et le monde organique, la nature vivante et la nature morte. Comme Newton démontrait la durée et les lois du mouvement des astres, mais croyait à une main toute-puissante qui au commencement des siècles les avait lancés dans l'espace, de même, l'impulsion de la vie étant donnée à l'or-

ganisation, toutes les fonctions s'expliquent facilement, comme les combinaisons et les décompositions des corps. Cette force initiale est sans doute contenue dans le germe ou dans la graine qui la communique à l'être qui naît, lequel à son tour en transmet une parcelle à ceux qu'il produit. Or, dans les animaux faits spontanément, d'où viendrait cette force qui à beaucoup de naturalistes semble nécessaire? Faut-il penser que la vie des infusoires soit le résultat de la division d'une vie plus complète qui se décompose pendant la putréfaction, et que les âmes de ces infusoires, si l'on peut parler ainsi, soient les parcelles d'une âme plus parfaite ou plus forte? Une quantité immuable de matière forme le monde et sert en se décomposant sans cesse, mais sans s'user jamais, aux générations qui paraissent se renouveler. En est-il de même de la force vitale des animaux, et sommes-nous témoins d'une métempsycose d'une nouvelle espèce? Cependant les microzoaires naissent très bien dans les infusions végétales, et on ne comprend guère comment les débris de la vie d'une plante peuvent animer des êtres qui lui semblent supérieurs. Ces débris, il est vrai, pourraient s'accroître et s'accumuler comme la matière elle-même; mais une vie qui se divise, qui s'accroît, qui s'augmente, qui peut rester à l'état latent dans une matière amorphe, est très peu compréhensible, et les difficultés naissent à chaque pas. Ajoutons pourtant que ces difficultés sont plus grandes pour ceux qui pensent que la vie est une force particulière implantée dans l'organisation, comme nous le supposons ici, que pour les physiologistes qui admettent que la vie est le résultat de l'organisation elle-même. Pour ces derniers, toute organisation formée et complète s'anime nécessairement, et la force vitale, comme la chaleur et l'électricité, est produite par des combinaisons déterminées. Alors tout devient plus facile : il suffit d'expliquer par la chimie et les affinités la production de ces combinaisons complexes qu'on appelle des microzoaires, et ces composés se trouveraient aussitôt animés, de même qu'un cristal formé d'élémens connus présente des formes et des propriétés particulières.

La matière se présente sous trois états : elle est minérale, organique ou organisée. Longtemps on a cru que ces formes étaient aussi différentes que la vie et la mort, et qu'une barrière infranchissable les séparait. Avec les minéraux ou leurs élémens, on ne faisait point dans les laboratoires de matière organique; à plus forte raison les chimistes ne transformaient-ils point celle-ci en tissus ou en organes, en substances propres à la vie. Nécessairement les végétaux devaient puiser dans le sol ou dans l'atmosphère des dissolutions de sels, et, en combinant leurs élémens, produire les substances organiques, les principes immédiats indispensables à la vie des ani-

maux. Ces idées ont été bien changées depuis que les chimistes, et particulièrement M. Marcellin Berthelot, ont tant fait de substances organiques qu'il est permis de prévoir que toutes prendront bientôt naissance dans les cornues, comme elles l'auraient fait dans les organes des arbres et des plantes. Puisque ces composés organiques sont de la sorte identifiés aux produits de la nature minérale, rien ne prouve que les combinaisons mêmes ou les mélanges de ces principes immédiats ne puissent pas bientôt être artificiellement obtenus. La matière organique possède, elle aussi, une force particulière, une aptitude à se combiner pour composer des organisations vivantes : or cette force que possède la matière organique tant qu'elle n'est pas réduite en combinaisons binaires n'est pas beaucoup plus explicable, n'a pas une origine beaucoup plus claire que celle qui anime les infusoires.

M. Pouchet paraît penser que cette production d'êtres très inférieurs par génération spontanée est le dernier effort de la force créatrice. Les soulèvemens qui ont formé nos vallées, nos montagnes, enfin toute la surface variée de notre monde, ont été successifs, et les animaux et les plantes ont apparu peu à peu. Chacun sait que les fossiles sont répartis par étages dans l'écorce du globe, et que chaque couche géologique correspond à une faune particulière. Humboldt a dit : « Chaque soulèvement de ces chaînes de montagnes dont nous pouvons déterminer l'ancienneté relative a été signalé par la destruction des espèces anciennes et par l'apparition de nouvelles organisations. » Ces créations ont dû se succéder à de longs intervalles, et ces êtres ont sans doute été extraits de la matière même, sans qu'aucun parent, aucun germe ait contribué à les produire. M. Pouchet pense que ce mouvement ne s'est pas arrêté, que la création n'est pas finie, et que la formation des animaux gigantesques, suivie de celle d'êtres plus petits qui peuplent encore la terre, est maintenant remplacée par la production des microzoaires qui naissent dans les infusions de la même manière et en vertu de la même force. Les créations diverses lui démontrent que la vie ne s'est pas transmise par une chaîne non interrompue de possesseurs, puisque les formes antédiluviennes ne peuvent être reliées à la création contemporaine, et que les espèces perdues ne sont pas des variétés des espèces vivantes. Pourquoi, maintenant comme autrefois, n'y aurait-il point apparition d'êtres nouveaux? Pourquoi dans les temps modernes les phénomènes d'autrefois seraient-ils devenus impossibles? Nous devrions être presque humiliés de nous voir déshérités par des physiologistes sans orgueil. Les animaux qui naissent sous nos yeux sont sans doute plus petits, mais la raison en est simple : dans les temps primitifs, le globe tout entier était en fusion et la

fermentation s'exerçait sur des masses énormes. Aussi les animaux qui en sortaient étaient-ils plus grands et plus complexes, car, dans la théorie de M. Pouchet, plus la matière est abondante, plus l'animal produit est parfait. L'Amérique est moins étendue que l'ancien continent, et sa faune et sa flore sont moins riches. Les îles de Madagascar et de Mascareigne sont très pauvres parce qu'elles sont très petites. De même dans un laboratoire les êtres créés par M. Pouchet sont très inférieurs, et la grandeur du vase, la quantité de matière en putréfaction, influent sur la nature et la forme des microzoaires qui naissent spontanément dans les infusions.

Cette partie du livre de M. Pouchet me paraît beaucoup plus contestable que ses expériences, et je n'y veux point insister. Il semble que la science tout entière est fondée sur le principe que la puissance suprême n'intervient plus dans les phénomènes naturels, que les temps de création étaient fort différens des nôtres, que la vie et la reproduction des êtres étaient alors soumises à d'autres lois. Ces temps et ces lois sont si mystérieux que l'étude n'en est guère propre à éclairer une question déjà si délicate. Je ne crois pas que les hétérogénistes aient intérêt à grandir le problème, à tirer des conclusions de leurs expériences, à demander aux faits qu'ils ont vus se passer dans des infusions de chair ou de foin des conséquences pour le monde tout entier et son organisation. Bien établir des expériences encore contestées, voilà leur tâche, et M. Pouchet leur a sur ce point rendu un véritable service. Son livre a regagné tout le terrain que leur doctrine avait perdu depuis soixante ans, quoique sa métaphysique puisse être assez facilement combattue. Il faut pourtant ajouter à ces preuves deux observations qui, sans être décisives, nous paraissent très favorables aux hétérogénistes, qui augmentent du moins la vraisemblance de leur doctrine. D'abord il est juste de remarquer que M. Pouchet ne fait pas naître tout entier et d'un seul morceau pour ainsi dire l'animal adulte dans une infusion organique, ce qui paraîtrait difficile à concevoir. Il admet la formation spontanée d'ovules, c'est-à-dire de globules d'une composition déterminée qui se développent ensuite à la manière ordinaire des œufs, comme ils le feraient s'ils sortaient de l'ovaire d'un animal vivant. De cette façon, le phénomène, au moins pour l'imagination, se simplifie. L'ovule n'est pas une substance si compliquée par sa composition qu'on n'en puisse concevoir la formation par la seule puissance des affinités chimiques.

Une seconde observation, plus générale, c'est que plus on descend dans la série des êtres, plus on voit la force générique se multiplier, et les individus nés d'un même animal devenir nombreux. Il semble que la production d'un animal supérieur soit si difficile que

beaucoup de temps, beaucoup de soins, un milieu déterminé, une chaleur bien mesurée, soient nécessaires. Au-dessous, tout devient plus facile, et des êtres très inférieurs ont une fécondité merveilleuse. Tandis qu'une vache ne produit qu'un veau en un an, d'un seul insecte naissent des milliers d'insectes semblables. Pourquoi des êtres placés par leur organisation et la durée de leur vie au dernier rang parmi les animaux ne viendraient-ils pas au monde plus facilement encore, si facilement qu'ils puissent trouver partout des substances favorables non-seulement à leur développement, mais à la composition même de l'ovule, du germe qui doit les produire? Y a-t-il là rien d'absolument contraire aux lois générales de la nature, à ses procédés habituels? Que la vie, cette force particulière, puisse être puisée dans ces infusions, cela est singulier sans doute; mais que des milliers de vies soient dans un seul insecte, le fait est-il beaucoup plus clair, et la cause finale d'une telle fécondité n'est-elle pas impénétrable? A une difficulté on répond aisément par une autre, ce qui démontre clairement que l'expérience seule peut nous faire avancer d'un pas. Aux naturalistes qui s'étonnent qu'un être se produise sans parens et sans germe, qu'une matière organique morte soit encore animée de forces latentes suffisantes pour faire naître ces animaux qui vivent, nagent, meurent et se reproduisent, les hétérogénistes ne pourraient-ils pas demander : Comment ces graines, ces œufs qui paraissent inertes, qui se conservent souvent intacts pendant des années, possèdent-ils, eux aussi, cette force merveilleuse qui peut tour à tour paraître et disparaître? Pourquoi s'organisent-ils? Pourquoi germent-ils? — Et à ces questions les physiologistes ne peuvent guère répondre que cette phrase de la comédie : Parce qu'ils ont une vertu germinative.

PAUL DE RÉMUSAT.

PIERRE LANDAIS

ET

LA NATIONALITÉ BRETONNE

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est jamais sans émotion que je vois se dessiner, lorsque je quitte le chemin de fer pour rentrer en Bretagne, l'imposante masse du château de Nantes, dernier débris d'un passé disparu de la mémoire des hommes. Quand ses grosses tours se dressent devant moi dans les vapeurs du fleuve et l'épaisse fumée des usines, il semble que toute l'histoire de ma vieille patrie vienne m'assiéger de souvenirs et de fantômes. Les premières assises de cette demeure ducale ont été noircies par le feu des torches normandes, et c'est à l'abri de ses remparts, trois fois reconstruits, que les successeurs de Noménoé ont lutté six cents ans contre le flot toujours montant de l'invasion française. Tous les siècles ont apporté leur pierre à ces murailles jusqu'au temps où le duc de Mercœur y inscrivait ses croix de Lorraine, et où Henri IV, triomphant dans son dernier asile de la ligue et du génie provincial, enlaçait sur leurs portes massives la fleur de lis à l'hermine, et s'écriait tout joyeux, en recevant les clés de la forteresse, que « les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons ! »

Parmi les tableaux qui miroitaient devant mes yeux lorsque je contemplais à la chute du jour cette relique des vieux âges, il en est un qui ne tarda pas à effacer tous les autres et qui finit par m'ab-

sorber dans une muette et douloureuse méditation. Le château féodal, aujourd'hui solitaire, m'apparut resplendissant de feux et tout plein de bruit. Restaurateur de cette demeure élégante et sévère, François II régnait à Nantes, dominé par sa maîtresse, amusé par ses bouffons et perdant son beau duché aussi gaiement que Charles VII perdait son royaume. Une jeune princesse dont la douce figure portait la trace précoce des épreuves réservées à sa vie grandissait dans l'étude et la prière à côté de ce trône ducal déjà ruiné par la félonie, tandis que de son manoir de Plessis-lès-Tours Louis XI jetait sur cette enfant le regard de l'épervier qui guette une colombe. Parmi les hauts barons appelés durant l'enfance d'Anne de Bretagne à devenir ses premiers défenseurs, la France comptait déjà plus de pensionnaires que d'ennemis, car, quoique l'ordre de l'hermine fût suspendu sur leur poitrine, la plupart de ces seigneurs, déjà dotés dans le royaume de riches établissemens, attendaient avec impatience l'heure de passer des landes de la pauvre Armorique à la cour somptueuse du suzerain. Assuré du concours d'hommes puissans dont le principal souci était de profiter, en l'opérant eux-mêmes, d'une révolution réputée inévitable, Louis XI se préparait à faire valoir par la force les droits achetés par lui aux héritiers besoigneux de la maison de Penthièvre, droits dérisoires aux mains d'un autre, mais très redoutables dans les siennes.

L'heure suprême semblait donc avoir sonné, lorsqu'un homme élevé de la plus humble condition à la première charge de l'état se jeta résolûment à la traverse des desseins de la France, servis par la trahison, et parvint à enrayer durant dix ans le mouvement qui précipitait la Bretagne vers sa chute. Louis XI s'étonna d'avoir à compter avec un politique aussi avisé que lui-même, et à sa mort la fille de ce prince se vit distancée par le fils d'un tailleur dans cet art des machinations que lui avait enseigné son père. La petite cour de Bretagne devint tout à coup le champ d'asile des mécontens conspirant contre la régence de Mme de Beaujeu, le quartier-général de tous les ennemis de la France, l'alliée de tous les cabinets en lutte avec elle. La main de la jeune princesse, déjà célébrée par les poètes comme la perle de son siècle, fut le prix montré de loin à qui porterait au royaume les coups les plus sensibles, et l'on vit tour à tour se mettre sur les rangs pour l'obtenir l'héritier du trône d'Angleterre, le premier prince du sang de France et Maximilien, roi des Romains, futur empereur d'Allemagne. Présens par eux-mêmes ou par leurs ambassadeurs dans le château de Nantes, devenu la plus animée des résidences royales, les plus grands princes de la chrétienté contribuèrent à faire un moment de cet état, à la veille du jour où il allait disparaître, le centre des plus importantes

transactions européennes, le dernier point d'appui des résistances locales contre la royauté triomphante.

Ce changement avait été l'œuvre soudaine d'un serviteur obscur qui avait su rendre quelque courage au faible François II et fixer pour un temps sa volonté incertaine. Ennemi naturel des grands, auxquels il rendait en haine ce qu'ils lui portaient de dédain, ce ministre avait compris que le péril principal pour le duché était au cœur même de l'état, et que pour résister avec succès au roi de France, la première condition était d'abaisser ses secrets complices, hôtes assidus de la cour de Nantes, propriétaires ou gouverneurs des plus fortes places de la Bretagne. Comment s'étonner si, après une lutte soutenue contre d'aussi puissans ennemis, des calomnies destinées à traverser les siècles ont poursuivi la mémoire de ce malheureux attardé dans sa courageuse fidélité, et si des passions implacables ne se sont pas assouvies même dans son sang?

Du fond de ce château, enveloppé dans le silence et dans la nuit, il me semblait, lorsque ces dramatiques souvenirs me revenaient plus distinctement, entendre sortir des bruits d'armes et des cris de mort. C'est là que le grand-trésorier Landais fut arraché par l'émeute des bras de son vieux maître; c'est ici que fut dressé le gibet où il expia le tort d'avoir défendu une politique bretonne contre une aristocratie déjà plus d'à moitié française; voilà les fenêtres de la grand'salle où le dernier duc de Bretagne, renonçant à défendre l'honneur de l'homme dont il n'avait pas su préserver les jours, scella la déclaration qui vouait à l'infamie la mémoire du seul serviteur dont sa chancelante fortune n'eût pas découragé le zèle. Ne pouvant se détacher de cette scène sinistre, mon imagination se reportait sans cesse de la demeure ducale, envahie par les seigneurs révoltés, à la place voisine, sanglante arène des justices de tous les siècles, où la corde vint achever l'œuvre de la torture. J'étais peut-être moins ému par la mort violente de Landais que par l'oubli dans lequel reste ensevelie sa mémoire, et moins étonné de la cruauté de ses ennemis que de l'indifférence de ses compatriotes et du silence gardé autour de ce nom juridiquement flétri. En songeant qu'au malheur de succomber la nationalité bretonne avait joint celui de voir raconter ses dernières luttes par des écrivains étrangers ou antipathiques à sa cause, et que dans cette province la plume des historiographes français avait achevé l'œuvre de l'épée, je me suis demandé s'il n'y aurait point là une de ces injustices qui attendent une réparation. J'ai donc fouillé les monumens de notre histoire, et il m'a été facile de m'assurer que tous nos annalistes, en quelque siècle et dans quelque esprit qu'ils aient écrit, depuis les monarchiques bénédictins jusqu'aux écrivains dé-

mocrates de notre temps, ont à peu près répété, sans y changer un mot et sans prendre la peine de les contrôler, les accusations articulées contre le ministre du duc François II par des hommes qui furent bien moins ses juges que ses bourreaux (1). M'efforçant donc de caractériser les faits en eux-mêmes, sans me préoccuper des affirmations des historiens, cherchant surtout la vérité dans les trop rares documens de ce procès, où Landais se montra parfaitement calme en présence d'une mort certaine, j'ai pu me former une opinion dont on appréciera les élémens, et dont je garantis d'avance l'impartialité. Pierre Landais, qui joua un moment un si grand rôle dans les affaires de l'Europe, m'est apparu avec des qualités politiques du premier ordre et des vices qui furent ceux de son temps plus que les siens: habile parfois jusqu'à la perfidie, inexorable dans des vengeances toujours déterminées par des raisons d'état, ni plus cruel ni plus cupide que la plupart de ses contemporains, et fort supérieur à ses ennemis par l'ardeur de ses convictions patriotiques et par son courage à les servir. Je veux m'efforcer de le prouver en encadrant la vie politique de Landais dans une esquisse rapide de l'histoire de la nationalité dont il fut l'un des plus vaillans champions; j'aurai ainsi à retracer les dernières luttes de la Bretagne expirante, heureux si je parviens à faire casser, après quatre cents ans, l'un de ces arrêts de parti contre lesquels les siècles ne prescrivent pas, plus heureux encore, après avoir consacré une partie de ma vie à étudier dans ses instrumens principaux la fondation de notre grande unité française, de mettre une fois du moins les vaincus au-dessus des vainqueurs, en montrant au prix de quelles tortures fut conquis ce grand résultat, si salutaire qu'il ait été.

Pour peindre la figure du dernier ministre breton et faire comprendre les insolubles difficultés contre lesquelles il engagea une lutte désespérée, il faut que j'expose les rapports politiques du duché avec la monarchie dans la seconde moitié du XVe siècle. Cette tâche elle-même demande à être prise de plus haut, obligation à laquelle je me résigne d'ailleurs sans peine, puisqu'en montrant quelles profondes racines avait dans le passé la pensée bretonne, j'aurai fait comprendre pourquoi le combat fut si long, et pourquoi on retrouve cette pensée vivante encore sous ses ruines.

(1) Je manquerais à un devoir si je ne faisais une exception pour M. Levot, de Brest, auteur d'une très remarquable notice sur Pierre Landais, récemment insérée au tome deuxième de la *Biographie Bretonne*, dans laquelle le savant bibliothécaire de la marine dépasse beaucoup par ses appréciations apologétiques la mesure dans laquelle je suis demeuré moi-même.

I.

L'humide péninsule qui s'étend de l'embouchure de la Rance à celle de la Loire porte dans sa constitution géologique aussi bien que dans sa physionomie un caractère sur lequel les siècles n'ont guère plus de prise que les flots n'en ont sur ses rivages. Un sol de granit qui, sans prodiguer sur aucun point l'abondance, n'est nulle part ingrat pour le travail, de vastes landes coupées par deux longues chaînes de collines qui s'abaissent doucement vers l'Océan et vers la Manche; enfin, pour encadrer ce mélancolique paysage, la mer sans bornes, nourrice aimée du peuple armoricain qui lui doit tout, depuis son nom jusqu'à la fertilité de ses campagnes, tel est l'aspect général d'une contrée qui aurait conservé certainement sa nationalité politique, si la nature, en la rendant voisine d'un grand état, ne l'avait prédestinée à devenir le complément d'un autre territoire.

Les événemens parurent seconder durant plusieurs siècles les patriotiques espérances condamnées à se briser plus tard contre d'invincibles obstacles. Pendant que, du IVe au VIe siècle, la tempête confondait par toute l'Europe les races humaines comme des tourbillons de poussière, les Armoricains virent leur propre nationalité fortifiée par des invasions qui la retrempèrent à ses sources mêmes. Ce peuple avait fléchi, comme le reste des Gaules, sous la fortune romaine. En détruisant aux embouchures du Morbihan la flotte des Vénètes, César avait abattu le dernier rempart de l'Armorique confédérée, et ce pays avait été compris, depuis l'empereur Adrien, dans les limites de la Troisième-Lyonnaise. Jusqu'à la fin du IVe siècle de notre ère, les maîtres donnés au monde par les prétoriens ou par la plèbe avaient régné nominalement sur ces bords reculés. Les légionnaires avaient sillonné par de larges routes les bruyères et les marécages, couronné de fortifications les crêtes des montagnes, sans que le génie de la race celtique eût fléchi sous la pression du grand peuple si longtemps campé sur son sol. Les institutions civiles, qui avaient été pour Rome des instrumens plus efficaces que les armes, ne laissèrent dans l'organisation de ces peuplades pauvres et clairsemées aucune trace sensible, et l'occupation militaire ne modifia pas plus leur langue que leurs mœurs et leurs habitudes. En dehors du rayon où se renfermaient les aigles romaines, tout était demeuré celte et indompté. Pendant que les monumens du culte druidique disparaissaient dans toutes les Gaules sous le niveau de la servitude et de la mollesse italiques, tandis que les autels de granit s'arrondissaient en colonnes pour orner les temples des dieux nou-

veaux, que les enceintes des *cromlech* se changeaient en amphithéâtres, et les *menhirs* en statues impériales, ces pierres mystérieuses gardaient dans la péninsule armoricaine leur austère simplicité. Autour d'elles, malgré la présence des enseignes romaines, continuait de se presser, dans l'ombre des forêts et le silence de la nuit, une population étrangère à tous les rites de ses vainqueurs, et que l'on vit bientôt invoquer un autre Dieu au pied même des autels qu'avaient environnés ses pères.

Le génie celtique résista en effet à une épreuve plus décisive encore que celle de la conquête, car ces peuples devinrent chrétiens sans échapper à aucune des influences auxquelles ils avaient prêté une obéissance séculaire, sans répudier des pratiques que leurs initiateurs religieux ne se refusèrent point à consacrer. Venus en Armorique de l'île de Bretagne et de celle d'Hibernie, sortis pour la plupart des colléges druidiques, les premiers missionnaires bretons étaient entrés en quelque sorte dans le christianisme sans dépouiller le vieil homme. Ils ménagèrent donc des croyances dont leur propre cœur était à peine détaché. On surmonta de la croix la pierre des sacrifices; l'image de la Vierge mère se refléta dans les sources consacrées, et l'on continua de cueillir, en invoquant Notre-Dame, les plantes salutaires coupées par les vierges fatidiques de Seyna (1) à la clarté de la lune avec la faucille d'or. Pendant que le Gallo-Romain revêtu du laticlave passait du temple de Jupiter dans l'église de Jésus-Christ, le Celte de Cambrie et celui de la péninsule armoricaine, conservant leurs longues chevelures et leurs larges braies (2), entraient de plein saut du druidisme dans la foi catholique.

L'unité morale du peuple breton n'était pas moins heureusement servie par les révolutions politiques qui changeaient alors la face du monde, car les invasions devant lesquelles se dissolvaient les plus vieux états envoyèrent à l'Armorique des concitoyens plutôt que des étrangers. Parti de l'île de Bretagne pour disputer l'empire à Gratien dans les dernières années du IVe siècle, Maxime avait réuni à son armée, lors de son entrée dans les Gaules, une portion notable de la jeunesse bretonne, obéissant à un chef breton comme elle. Séparés de leur patrie par les armées romaines après la défaite et la mort de leur césar éphémère, ces auxiliaires se réfugièrent dans l'Armorique, abandonnée par les légions, terre hospitalière où la communauté d'origine, de langage et de coutumes leur garantis-

(1) Aujourd'hui l'île de Sein, sur la côte sud du Finistère. Voyez Edward Davies, *Mythol. and Rites of the British Druids.*

(2) « Gallia Comata... Gallia braccata. » (César). — « Veteres *braccæ* Britonis pauperis. » (Martial.)

sait un accueil fraternel. Instruit dans la discipline romaine sans avoir répudié sa pure nationalité kimrique, Conan Meriadec ou Murdoch devint, par l'assentiment général, le chef de tous les clans celto-bretons, et fonda dans ces contrées, sous la forme d'une fédération militaire, une sorte de monarchie dont l'histoire se suit à travers des obscurités bien naturelles, mais à l'aide de monumens incontestables, plus d'un siècle avant que le petit-fils de Mérovée eût fixé ses tentes entre la Meuse et la Seine. Depuis ce jour, un courant régulier d'émigration s'établit entre la Bretagne et la péninsule voisine, et lorsque la grande île fut envahie par des nuées de Barbares de tout sang et de toute langue, quand elle poussa vers Rome impuissante le cri de désespoir qui retentit encore dans les lamentations de son Jérémie (1), ce mouvement prit des proportions de plus en plus considérables, sans que l'histoire ait à signaler entre les survenans et les anciens détenteurs du sol armoricain ni conflits personnels ni dépossessions violentes, tant la terre était vaste et la population rare, tant l'identité primordiale s'était maintenue à travers les temps et les mers (2)! Un changement de nom devint le sceau définitif de cette révolution presque régulièrement accomplie. Vers le VIe siècle, la péninsule prit le nom de Petite-Bretagne, pendant que les Anglo-Saxons infligeaient à la grande île le nom d'*Angleterre* en signe de conquête et de servitude.

Mais si l'autonomie celtique se vit ainsi miraculeusement préservée dans des temps où les plus grands peuples tombaient comme les moissons sous la faucille, ce fut pour succomber plus tard sous les conditions géographiques que lui avait imposées la nature. Du côté du nouvel empire qui commençait à se former au nord des Gaules affranchies de la domination romaine, la Bretagne n'était protégée ni par un cours d'eau ni par un pli de terrain, et les Francs, qui, à l'exemple de tous les peuples fondateurs, marchaient d'un pas également résolu vers le soleil et vers la mer, ne pouvaient manquer de considérer la péninsule avec laquelle ils confinaient sur une frontière ouverte de soixante lieues comme une portion indispensable

(1) Gildas, *De Excidio Britanniæ.*

(2) « Point de *vainqueurs* ni de *vaincus* dans la péninsule gauloise : les nouveau-venus restèrent dans la condition à laquelle ils appartenaient. Les hommes complétement libres entrèrent comme tels au service des seigneurs du pays, les colons demeurèrent colons; tout se réorganisa d'après les anciens usages de la terre natale. Les chartes du cartulaire de Saint-Sauveur de Redon attestent à chaque ligne que les anciennes institutions de même que la langue nationale avaient passé la mer avec les émigrés. Les *machtyern* armoricains ne sont autre chose en effet que les *principes* bretons du temps de César, ou les *tyern* et les *arglwydd* dont parlent les lais cambriennes. » *Histoire des Peuples Bretons dans la Gaule et dans les îles Britanniques*, par M. A. de Courson, tome II, page 207.

de leur monarchie naissante. Aussi, dans la pénombre de l'époque mérovingienne, entrevoit-on des efforts mal concertés, mais continus, pour établir, soit par les armes, soit par des transactions dont la forme nous échappe, des colonies germaniques aux marches de la Bretagne, et les cartulaires de nos abbayes, source presque unique de l'histoire de ces temps reculés, nous montrent-ils simultanément, dans la zone-frontière placée sous la domination des premiers rois bretons, des colons gallo-romains, des Francs et jusqu'à des peuplades de Frisons, tous étrangers par l'origine aussi bien que par le langage aux populations celtiques de la Domnonée.

Clovis comprit sans doute de quelle importance il était pour lui de s'ouvrir un accès vers l'Océan pendant qu'il étendait ses conquêtes au sud de la Loire; mais n'étaient deux lignes de Grégoire de Tours portant les traces visibles d'une interpolation (1), il n'y aurait pas un témoignage écrit d'où l'on pût inférer que les armes de ce prince eussent fait quelques progrès dans l'intérieur de la Bretagne. C'est pourtant sur cet unique passage, attribuant à Clovis une conquête toute chimérique, que les historiens français, écrivant par ordre, depuis Nicolas Vignier, historiographe d'Henri IV, jusqu'aux faussaires payés par le duc d'Aiguillon, ont prétendu établir la vassalité originelle du duché envers la couronne, effort poursuivi avec une persévérance qui aurait de quoi surprendre, si l'on ne savait qu'il est habile de simuler le droit lors même qu'on peut déployer l'appareil de la toute-puissance.

Depuis le roi Hoël Ier jusqu'à Alain II, qui vivait vers le milieu du VIIe siècle, la succession royale fut plusieurs fois sans doute interrompue en Bretagne par des guerres civiles et des divisions territoriales survenues entre les princes issus de la lignée du premier Conan : ce pays ne put échapper à la destinée qui pesait sur la France elle-même, dont le gouvernement était alors partagé entre quatre rois. Sous le titre de ducs ou de comtes, on voit donc régner simul-

(1) « *Nam* semper Britanni sub Francorum potestate, post obitum Clodovei fuerunt, et comites, non reges appellati sunt. » Greg. Turon., lib. IV, ch. 4. — « Voilà, dit d'Argentré, un aussi mauvais *car* qu'il en fust oncques. » En effet ce *nam*, ce *car*, comme le dit fort bien M. Daru, qui paraît être l'explication ou la conséquence d'une proposition déjà établie, ne se lie aucunement ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit. Dans les quatre-vingt-un ans qui séparèrent la mort de Clovis de celle du célèbre évêque de Tours, les souverains de la Bretagne déployèrent d'ailleurs avec éclat le caractère royal qui ne leur était pas alors contesté, comme l'ont mis hors de doute dom Bouquet et le savant abbé Gallet. L'on trouvera naturel que je me borne à indiquer ici les questions controversées en renvoyant le lecteur aux sources et particulièrement aux quatre volumes in-folio des *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, publiés par dom Lobineau, dom Morice et dom Taillandier, recueil le plus authentique et le plus complet que possède la France pour son histoire provinciale.

tanément à Nantes, à Rennes, à Vannes, en Cornouailles et dans le pays de Léon, des princes issus d'une souche commune; mais ces princes, qui purent parfois accepter les Francs comme auxiliaires, ne les considérèrent jamais comme des dominateurs. Il était naturel que l'exiguïté de leurs possessions conduisît les chroniqueurs à attribuer à chacun de ces chefs un titre moins élevé que celui auquel se rattache d'ordinaire l'idée de la puissance suprême. Rien cependant n'autorisait l'abbé de Vertot, le contrôleur-général de Laverdy et les autres publicistes officiels à prétendre que dès lors la qualification royale cessa d'être portée par les souverains bretons d'ordre exprès des rois de France, en témoignage d'une dépendance reconnue. Il y eut assurément dans la péninsule certains interrègnes durant lesquels il est fort difficile de déterminer en quelles mains résidait l'autorité principale; mais ces interrègnes ne profitèrent aucunement au droit des princes mérovingiens, demeurés parfaitement étrangers à la Bretagne, dont le premier soin, sitôt qu'elle parvenait à triompher de l'anarchie, était toujours de reconstituer sa propre unité.

Ce fut sous Charlemagne seulement que la conquête de ce pays put être accomplie, après trois expéditions qui avaient attesté la résistance acharnée, quoique impuissante, des populations de l'Armorique. Aussi le grand empereur eut-il à peine fermé les yeux que le peuple breton rouvrit contre ses débiles héritiers une lutte dont les débuts sont revêtus par la tradition celtique d'une sorte de grandeur homérique. Par une mesure qui n'atteste pas moins son imprévoyance que sa faiblesse, Louis le Débonnaire avait remis la garde de cette redoutable contrée à un chef indigène, issu, selon les uns, d'une origine royale, sorti d'après les autres du sang le plus obscur, mais auquel il n'a certainement manqué qu'un plus vaste théâtre pour s'asseoir à jamais au rang des plus grands hommes. Lieutenant-général de l'empereur, investi, paraît-il, de toute sa confiance, Noménoé profita de ses pleins pouvoirs pour préparer le soulèvement de la Bretagne avec une habileté patiente, plus autorisée par le patriotisme que par la loyauté. Brûlant lui-même de toutes les passions nationales dont il était l'instigateur, il appela à l'heure opportune tous les Armoricains aux armes, depuis les rochers d'Occismor, qui avaient entendu les chants de la Table-Ronde, jusqu'aux confins de la vaste forêt où avait disparu Merlin. A Ballon, obscur hameau situé aux bords de la Vilaine, se livra l'une de ces batailles épiques où les peuples sont aux prises et qui décident de leur fortune et du nom même qu'ils vont porter. Écrasés par l'élan de la cavalerie bretonne, les Francs et les Saxons de Charles le Chauve s'enfuirent, disent les chroniqueurs, jusqu'au Mans sans prendre haleine, et Noménoé fut

acclamé roi par la nation qu'il avait fait revivre. Ardemment soutenu par un peuple de paysans et de soldats, mais en lutte presque permanente contre le clergé, que les traditions romaines rattachaient à l'idée impériale, et qui persistait à placer à Tours le centre canonique de son obédience, ce prince continua en roi politique le règne qu'il avait commencé en soldat heureux, et peut-être serait-il parvenu, malgré l'immense inégalité des forces, à fonder une monarchie bretonne dans l'ouest des Gaules, si la mort ne l'avait prématurément frappé au moment où il s'avançait à la tête d'une armée victorieuse au cœur même des possessions de Charles le Chauve (1).

L'œuvre croula avec le grand homme qui l'avait élevée. Si les petits-fils de Noménoé, aussi profondément divisés que les successeurs de Charlemagne, continuèrent encore, durant quelques générations, à porter le titre et les insignes de la royauté, l'état de crise dans lequel s'écoula leur vie les conduisit bientôt à modifier gravement la situation de la Bretagne vis-à-vis de la couronne. Soit que ces princes désirassent obtenir des rois de France quelques territoires dépendant du Maine et de la Neustrie, soit que les invasions normandes, si funestes à la ville de Nantes, trois fois détruite, les obligeassent à ne pas marchander le prix d'un concours qui fut d'ailleurs presque toujours infructueux, il est hors de doute que, vers la fin du IXe siècle, la suzeraineté des Carlovingiens fut reconnue par les souverains bretons, qui ne tardèrent pas à substituer le cercle ducal à la couronne fermée des rois. Au siècle suivant, cette révolution était consommée. La Bretagne se trouva donc rattachée au grand système des fiefs malgré l'antériorité de son existence politique et son indépendance séculaire. Des traités qui ne se retrouvent point, il est vrai, mais dont l'existence n'est pas contestable, donnèrent aux rois de France sur cette province des droits réels, quoique fort mal définis. Ces droits eurent-ils le caractère d'un simple tribut, ou constituèrent-ils dès lors une vassalité régulière? L'hommage portait-il sur la totalité du territoire, comme l'ont prétendu les écrivains français, ou ne s'appliquait-il qu'aux terres plus récemment concédées aux ducs, comme l'ont maintenu les historiens bretons? Impliquait-il un hommage ou un engagement personnel? Était-il simple, était-il lige? Tel est le sujet d'une longue controverse dans laquelle les lettres de cachet ont joué un rôle durant le siècle dernier, et qu'une science plus libre a résolu de nos jours dans le sens le plus favorable aux prétentions bretonnes (2).

(1) Noménoé mourut à Vendôme en 851, de maladie accidentelle selon toute vraisemblance, et miraculeusement frappé par la justice divine, si l'on s'en rapporte à la chronique du moine Adhémar. — *Recueil des historiens de France*, t. VII, p. 226.

(2) Daru, *Histoire de Bretagne*, t. Ier, p. 258 et 430; — de Roujoux, *Histoire des Rois et des Ducs de Bretagne*, t. Ier, liv. IV.

Quoi qu'il en soit, un fait nouveau demeurait acquis : c'est qu'à partir du xe siècle, quelles que fussent les conditions et les réserves attachées à leur allégeance, les souverains bretons relevaient d'une autre puissance que Dieu et leur épée.

Un résultat aussi inattendu que cruel sortit bientôt de la dépendance dans laquelle ces princes s'étaient réfugiés pour échapper aux horreurs des invasions normandes. Ce fut aux Normands mêmes, chargés des dépouilles de son littoral, couverts du sang de ses vierges et de ses prêtres, que la Bretagne se vit livrée par les monarques imbéciles auxquels ses princes avaient spontanément reconnu des droits sur elle. Charles le Gros avait racheté son royaume avec de l'or et des vases sacrés; Charles le Simple livra des provinces afin d'en sauver les restes, et pour appoint à la Normandie il céda en bloc toutes ses prétentions sur la Bretagne, trop faible pour profiter de ses droits, trop ignorant pour les définir. Ce fut ainsi que la contrée qui, après avoir résisté quatre siècles à la conquête, avait dans une étreinte héroïque brisé l'œuvre de Charlemagne, fut un beau jour vendue à un chef barbare par un prince idiot, dont la puissance ne dépassait pas les murs d'une capitale terrifiée.

Le traité de Saint-Clair, dont l'existence n'est pas douteuse, encore que la science paléographique n'en ait pu retrouver l'instrument, doit à bon droit figurer au nombre des transactions les plus infâmes. Quoique la Bretagne, devenue, sans l'avoir soupçonné, un arrière-fief de la monarchie française, parût d'abord ignorer le droit étrange qu'on venait de conférer tout à coup sur elle à un peuple dont le nom lui faisait horreur, ce droit ne tarda pas à se révéler dans sa réalité terrible. Lorsque les ducs de Normandie furent devenus rois d'Angleterre, la malheureuse péninsule, ballottée entre des prétentions rivales qui lui inspiraient une égale antipathie, devint le théâtre de la lutte des deux grandes monarchies entre lesquelles ses ducs s'efforçaient vainement de se maintenir en équilibre. A partir de ce jour, il fut dans la destinée de ce pays de n'échapper au joug de l'une qu'en s'appuyant sur le dangereux secours de l'autre. Avec le xie siècle s'ouvrit cette lamentable histoire de six cents ans que le sang du peuple breton sert à écrire, tandis que lui-même disparaît en quelque sorte devant l'étranger : drame héroïque, mais monotone, où d'admirables dévouemens profitent plus à l'honneur qu'à la patrie, et dont l'issue fatale était de faire de la Bretagne, malgré la passion avec laquelle elle défendait son indépendance, ou bien une simple province française, ou bien la colonie continentale de l'Angleterre.

Fractionnée, par le fait des partages, en divers rameaux établis à Rennes, à Nantes, à Vannes et à Quimper, la première maison ducale de Bretagne ne put opposer aux Normands qu'une résistance

impuissante. Durant un demi-siècle, ceux-ci ravagèrent la péninsule, profitant d'ailleurs avec la souplesse habituelle aux barbares des subtilités du droit féodal pour séparer de plus en plus l'une de l'autre les grandes seigneuries bretonnes et pour les rattacher au nouveau trône qui s'élevait de l'autre côté de la Manche. La Bretagne fournit en effet un large contingent d'aventuriers au conquérant qui changea les destinées de l'Angleterre. Après la conquête, l'octroi de riches domaines constitua à la dynastie anglo-normande un parti puissant au sein de l'aristocratie bretonne, et l'ambition des Plantagenets croissant bientôt avec leur puissance, Henri II résolut de substituer dans la péninsule sa domination directe à son droit de suzeraineté. Il arrêta donc et parvint à consommer, malgré les tardives résistances des rois capétiens, le mariage de Geoffroy, son troisième fils, avec Constance, fille unique du duc Conan IV, qui s'éteignit obscurément sous le titre étranger de comte de Richemond. En 1169, Henri Plantagenet fit couronner à Rennes Geoffroy comme duc de Bretagne, et une dynastie anglaise régna dans ce pays jusqu'au jour où un prince français vint l'y supplanter. Devenu possession britannique, le duché prit part à toutes les luttes domestiques ouvertes entre les princes de cette famille parricide, et la Bretagne, soumise au joug brutal du gouvernement anglo-normand, remplaça par une haine héréditaire l'attachement fraternel qu'elle avait si longtemps entretenu pour la grande île voisine. Traitée en vassale, ses havres n'abritèrent plus que des vaisseaux anglais, et la Tour de Londres s'enrichit des trésors de ses mines et des poèmes pour jamais perdus de ses bardes.

Ses sujets avaient pourtant pardonné à Constance le crime du mariage qui les avait livrés à l'étranger, car de cette union un fils était né à l'Armorique; la jeunesse palpitait d'espérance, et les vieillards pleuraient d'amour à son nom. Pour échapper aux amertumes d'une sujétion impitoyable, le pays répétait les chants du prophète qui avait promis de grandes destinées au rejeton des rois celto-bretons; il attendait avec confiance la prochaine victoire de l'hermine sur le léopard. Vain espoir, promesse mensongère! Merlin n'avait sans doute prédit au nouvel Arthur que l'immortalité dispensée par le malheur et par le génie; le plus grand poète de l'Angleterre devait un jour couronner de fleurs le front de la blanche victime que l'Océan engloutit avec les dernières espérances du peuple qui croyait en lui (1).

Pour se soustraire aux machinations de Jean sans Terre, son oncle, le jeune Arthur avait mis sa personne et son duché à la discrétion

(1) Shakspeare's *King John*.

de Philippe-Auguste. Une mort prématurée empêcha l'union de Henri d'Avangour, chef de la maison de Penthièvre, avec Alix, héritière des droits de son jeune frère assassiné, de telle sorte qu'après de vains efforts pour marier cette princesse à un seigneur dans les veines duquel coulât le sang de Bretagne, il fallut choisir entre l'odieuse race encore teinte du sang d'Arthur et la famille du roi politique qui avait protégé sa jeunesse. Alix accepta donc pour époux un prince de la maison de France, et Pierre de Dreux, comte de Braisne, arrière-petit-fils de Louis le Gros, vint régner sur la Bretagne.

Ce choix ne répondit à aucune des espérances qui l'avaient provoqué. En mettant à sa tête un Capétien, la Bretagne avait voulu échapper à la dynastie anglo-normande; mais Pierre de Dreux était à peine installé dans son duché qu'il traitait avec Henri III, et que, non content de faire hommage de la Bretagne à un Plantagenet, il déclarait le reconnaître pour roi de France (1). De son côté, Louis VIII avait espéré rencontrer un allié et un soutien dans un prince de son sang doué d'éminentes qualités politiques et militaires, et son fils n'avait pas encore commencé à régner que le souverain de la Bretagne se faisait l'instigateur de toutes les machinations sous lesquelles faillit succomber la régence de Blanche de Castille. Plus remuant qu'ambitieux, plus capable de nuire à autrui que de se servir lui-même, Pierre de Dreux s'engagea dans une carrière non moins agitée que stérile. Par la nature de ses passions comme par celle de ses habiletés, ce personnage semble moins appartenir à son époque qu'à la nôtre, car lorsqu'il ne fond pas sur les Sarrasins la lance à la main aux champs de la Palestine, il est comme dépaysé dans son propre temps, où il n'éveille aucun écho et ne provoque aucune sympathie. Odieux à ses barons, en horreur aux évêques, Pierre Mauclerc ne tarda pas à succomber sous le génie de son siècle, et finit par désavouer toutes les tentatives à la poursuite desquelles s'était épuisée sa vie; mais la Bretagne ne paya pas moins cher son repentir que ses fautes, car, avant de résigner la couronne et de la faire passer sur la tête de son fils Jean Ier, Pierre, réconcilié avec la France, resserra tous les liens qui unissaient son duché au chef de sa race, et admit, chose sans exemple jusqu'alors, l'appel au parlement de Paris des arrêts rendus en certains cas par ses cours de justice. Sous Philippe le Bel, le duc Jean II rendit cette dépendance plus étroite encore en acceptant, malgré les éclatantes protestations de ses sujets, le titre de pair de France, qui lui fut conféré par

(1) On peut du moins l'inférer du texte de la lettre adressée par le roi d'Angleterre au pape. Voyez cette lettre aux *Actes de Bretagne*, t. Ier, p. 898.

lettres patentes (1). Jean III ne se sentit pas assez fort pour échapper au joug porté par ses deux prédécesseurs, encore qu'au début de chaque campagne il prît grand soin de faire constater par acte authentique qu'il suivait le roi de France à la guerre « à titre d'allié et point à titre de vassal (2). »

L'attitude contrainte de ces princes, pressés entre deux grands états, laisse deviner qu'une crise se prépare dans les destinées de la Bretagne. A mesure que la royauté française accomplit son destin et qu'elle s'assimile les diverses parties du territoire, le duché, roche isolée dont la mer montante bat déjà les flancs d'écume, ne se maintient plus par ses propres forces malgré l'indomptable vitalité du génie national; l'Angleterre seule peut le protéger encore contre la France, et le peuple breton en est à choisir entre deux dominations qui lui sont également odieuses. Il n'y a d'ailleurs dans la politique des princes français appelés au trône ducal de Bretagne que de très rares révélations de l'esprit breton. Braves sur le champ de bataille, mais légers et médiocres pour la plupart, ils semblent presque toujours écrasés par les difficultés sans cesse croissantes de leur situation; ils manquent enfin, pour y échapper, des ressources que présentent aux ducs de Bourgogne de la maison de Valois, chefs héréditaires d'une grande faction, l'audace de leurs desseins et le bonheur constant de leur fortune. Condamnés par la force des choses à une politique de bascule dont ils placent alternativement le levier à Paris et à Londres, entraînant leurs sujets dans de sanglantes querelles qui ne touchent point à l'avenir de la patrie bretonne, ces princes semblent presque toujours à la remorque des événemens, et leur histoire en devient monotone au point de provoquer la lassitude, tant la Bretagne disparaît au milieu des luttes dont elle est l'occasion, la victime et le théâtre.

Tel est surtout le caractère du grand débat qui remplit l'histoire pendant la majeure partie du XIVe siècle, débat provoqué, comme personne ne l'ignore, par la rivalité de la maison de Penthièvre et de la maison de Montfort pour la succession de Bretagne à la mort du duc Jean III, décédé sans héritier direct. Cette querelle succes-

(1) Ajoutons cependant avec d'Argentré « qu'il ne se trouve aucun endroit où les ducs de Bretaigne se soient intitulés pairs de France... Le duc, à vrai dire, ne considéroit pas la fin des honneurs qu'on lui offroit, les prenant en bonne part, encore qu'eux-mêmes aperçussent assez que telles offres tendoient à autres effets, à ce que par ce moyen l'hommage et souveraineté fussent à l'advenir plus asseurés et hors de toute controverse et altercation à cause de l'adjonction et confusion de la pairie avec le duché, car par tel moyen l'hommage se devoit faire de l'un et de l'autre soubs même forme et conception unique, qui n'étoit pas peu de prévoyance pour l'avancement des affaires du roy. » *Histoire de Bretaigne*, liv. IV, ch. 31.

(2) Daru, *Histoire de Bretagne*, t. IV, p. 70.

soriale, où le droit demeura toujours obscur et dont l'issue resta si longtemps incertaine, constitue sans doute l'un de ces magnifiques épisodes qui abondent dans l'histoire de notre péninsule; mais l'on n'y saurait trouver l'une de ces questions nationales qui font palpiter un peuple en mettant en saillie sa physionomie et ses passions. Le nom de Du Guesclin, celui de cette grande comtesse de Montfort, héroïne que Plutarque aurait disputée à Froissart et que celui-ci nous représente « chevauchant par les rues de ses villes, faisant mieux son devoir de tête et de main qu'aucun de ses chevaliers ou hommes d'armes (1); » les souvenirs du chêne de Mi-Voie arrosé du sang des trente; ces grands coups d'épée, ces villes vaillamment défendues par des femmes, ces haines héréditaires des Clisson que les pères transmettent avec leur sang et les mères avec leur lait; l'éclat d'une lutte où viennent combattre un roi de France, un roi d'Angleterre, un prince de Galles, un roi de Navarre, un duc de Normandie, un duc d'Athènes, un connétable de France, conduisant des légions sans cesse renouvelées de stipendiaires allemands, espagnols et génois; ce long tournoi donné sur nos landes et sur nos grèves présente à coup sûr un spectacle d'une grandeur incomparable, mais c'est en vain qu'on y chercherait une pensée nationale et un intérêt breton. Une noble province est mise à sac, deux générations sont décimées, sans qu'il soit possible à l'historien ni de déterminer le droit des prétendans, ni de décider de quel côté incline le cœur de ce peuple voué par la fatalité de sa position à une destruction presque complète. La Bretagne en effet était divisée presque également entre Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, neveu de Philippe de Valois, et Jean de Montfort, candidat de l'Angleterre, qui, malgré son origine capétienne, entretenait pour la France des sentimens de haine profonde.

Au début de la lutte, les villes, les évêques et les nobles prirent parti presque au hasard, et tant qu'elle dura, on changea si souvent de drapeau qu'il est impossible d'expliquer l'attitude des combattans par des intérêts d'une nature politique et permanente. Toutefois, si l'un des deux concurrens représentait plus spécialement la nationalité bretonne, c'était certainement le comte de Montfort, né dans le pays de père et mère indigènes, et c'était celui-là même que la haute noblesse bretonne repoussait, car l'aristocratie baroniale demeura, jusqu'à la mort de Charles de Blois, l'appui le plus solide du parti français. C'est que dès cette époque les perspectives poursuivies par quelques grandes maisons d'une importance quasi-princière liaient celles-ci à la cause du roi suzerain, leur protecteur tou-

(1) *Chroniques* de sire Jean Froissart, liv. Ier, ch. 175.

jours empressé contre les ducs. Le succès si longtemps disputé de Jean IV rendit cette liaison plus intime encore, car la maison de Montfort, redevable à l'Angleterre de la couronne ducale, acquitta sa dette par une soumission presque constante au gouvernement britannique, fournissant ainsi aux hauts barons l'occasion de voiler, sous les dehors d'un dévouement désintéressé à la France, leur opposition systématique au pouvoir de leur seigneur immédiat.

Aussi Anglais au fond du cœur que l'avait été son père, Jean V porta dans sa conduite l'inconstance de son caractère, et ne changea pas moins souvent d'alliés que de conseillers. Malgré des retours passagers vers la France, son nom se retrouve parmi ceux de ses plus implacables ennemis aux jours sinistres où un prince étranger régnait à Paris avec l'appui d'une mère dénaturée et sous le couvert d'un père en démence. L'influence anglaise domina donc le plus souvent à la cour de Rennes durant la première partie du xve siècle, et les petits-fils de Louis le Gros ne reprirent les sentimens qu'il était naturel d'attendre de leur naissance qu'après qu'une longue suite de morts imprévues eut fait tomber la couronne ducale sur le front du connétable dont l'héroïque épée avait achevé l'œuvre de Jeanne d'Arc. Collatéral de la maison de Bretagne, Arthur de Richemond avait de bonne heure cherché fortune en France. Appelé soudainement au trône à la mort du duc François Ier, son neveu, il déclara vouloir conserver, « pour l'honorer dans sa vieillesse, la charge qui l'avait honoré dans sa jeunesse. » Un pareil serviteur avait droit d'être fier et de ne rien céder de ses légitimes prérogatives. En offrant au roi Charles VII l'assurance d'un dévouement à la France dont toute sa vie avait été le gage, Arthur III lui refusa donc résolûment l'hommage lige, en ne consentant à déposer son épée et à prêter serment que pour les terres et seigneuries étrangères à la Bretagne, maintenant l'entière liberté de son duché et la plénitude de prérogatives souveraines que n'avaient pu entamer, disait-il, la faiblesse et la condescendance de quelques-uns de ses prédécesseurs. Cette affirmation avait d'autant plus de poids que les principes qui présidaient au gouvernement du pays, de l'aveu des princes et des sujets, frappaient de nullité tout acte politique non ratifié par l'assentiment formellement exprimé des états, et que des protestations persistantes s'étaient produites au sein de la représentation nationale contre les concessions de Pierre de Dreux et de ses successeurs.

A l'époque sur laquelle nous allons bientôt concentrer notre attention, la Bretagne jouissait en effet du gouvernement le mieux réglé de l'Europe, et c'est dans l'attachement universel que lui portaient les diverses classes de la société que se rencontre l'explication de la longue lutte dont les dernières péripéties ont rempli l'histoire même

du XVIIIe siècle. En s'y développant dans toute sa plénitude, l'élément féodal n'avait été vicié dans cette contrée, comme nous l'avons dit, ni par le fait primordial de la conquête, ni par les antipathies héréditaires que celle-ci avait ailleurs suscitées. Les terres étaient venues s'enlacer comme d'elles-mêmes dans le puissant réseau dont la première maille se rattachait au trône ducal, et de la possession territoriale avait découlé, avec le devoir de s'armer à la semonce du souverain, le droit corrélatif de voter les subsides, de concourir au gouvernement et de distribuer la justice aux peuples. Les états, quelquefois aussi appelés parlemens, avaient affecté en Bretagne, sous la première dynastie royale, des formes très diverses; mais depuis les célèbres assises du duc Alain Fergent, tenues à l'ouverture du XIIe siècle, l'on peut suivre, sans la perdre jamais de vue, la trace de l'action exercée par la représentation nationale du duché sur tous les événemens de quelque importance.

Cette représentation était la vivante image de l'état territorial lui-même. Elle se composa d'abord des hauts barons et des seigneurs bannerets, vassaux directs des ducs, car ce fut seulement au XVIe siècle, après la réunion de la province à la France et par l'influence des idées françaises, que les états de Bretagne s'ouvrirent à l'universalité des gentilshommes, révolution éclatante qui attestait le triomphe du droit personnel sur le droit de propriété, la déplorable victoire de l'esprit de caste sur l'esprit vraiment aristocratique. Aux barons représentans de leurs propres vassaux venaient se joindre les neuf évêques et les nombreux abbés de la province, qui, s'ils avaient pris d'abord séance à titre de feudataires terriens, finirent bientôt par former dans l'état un ordre distinct qui eut le pas sur les deux autres. Dans le cours du XIVe siècle, des faits nouveaux provoquèrent des applications logiques plus étendues de ce qu'il faudrait appeler l'idée-mère du droit public au moyen âge. S'il avait fallu le consentement des seigneurs pour imposer leurs terres et leurs hommes, il parut naturel en effet, pour ne pas dire nécessaire, de réclamer celui des bourgeois afin d'imposer dans les villes les valeurs mobilières, qui se développaient chaque jour par les progrès de l'industrie, surtout par ceux du commerce maritime, dont l'extension avait fait déjà de Nantes et de Saint-Malo des cités de premier ordre. Trente-neuf villes conquirent de la sorte le droit de comparaître, par un ou plusieurs députés, aux grandes assises de la nation, ordinairement convoquées par les ducs à Rennes, à Vannes, à Redon ou à Nantes. Là, les trois ordres délibéraient en commun, quoique l'assentiment formel de chacun d'eux fût réputé nécessaire pour constituer une résolution souveraine.

Écrire l'histoire des états de Bretagne, ce serait donc, comme

on voit, écrire à peu de chose près l'histoire des états-généraux de la monarchie française. Toutefois il y aurait à signaler une différence notable, et celle-ci suffirait seule à expliquer pourquoi les assemblées délibérantes ont si longtemps fonctionné en Bretagne avec une efficacité peu bruyante, tandis qu'elles ne furent malheureusement en France que des expédiens mis en œuvre dans des jours difficiles. Sous le régime des ducs, une périodicité annuelle, ou bisannuelle tout au moins, avait fait des états un moyen habituel et un instrument régulier de gouvernement. Si l'on excepte Pierre Mauclerc, grand centralisateur, qui n'avait rien de breton dans les instincts non plus que dans le sang, aucun duc de Bretagne n'avait estimé possible de se passer du concours de ses conseillers-nés pour lever des impôts, déclarer la guerre, modifier l'état des terres ou la condition des personnes, bien moins encore pour régler les fréquentes difficultés que présentait, relativement à la succession au trône, le droit des femmes, maintenu quelquefois jusque dans les lignes collatérales. A ces intérêts généraux, objet constant de délibérations libres et mûries, venait se joindre l'exercice ordinaire de la justice, car il appartenait aux états de réformer par voie d'appel les jugemens rendus par toutes les juridictions seigneuriales. Longtemps les membres des trois ordres avaient statué sur ces matières dans le cours de leurs sessions; mais le nombre des appels se multipliant chaque jour avec celui des contestations, des commissaires choisis entre les membres des états reçurent charge de statuer au lieu et place de ceux-ci, et cette délégation se maintint jusqu'aux dernières années du règne du duc François II. Ce fut en effet en 1486 qu'avec l'assentiment de l'assemblée souveraine, ce prince érigea une cour sédentaire de justice, composée d'un président et de douze conseillers. Cette cour, établie d'abord à Vannes, transportée bientôt après à Rennes, devint le célèbre parlement de Bretagne, étroitement associé pour la défense des institutions jurées par nos rois aux états de la province, et dont la situation était d'autant plus forte que, sans aspirer pour lui-même, comme le parlement de Paris, à l'exercice de droits politiques, il demeurait toujours le gardien vigilant des traités qui les avaient assurés.

La Bretagne portait donc à ses antiques institutions un attachement profond. Justement fière de sa liberté calme et forte, elle s'indignait dès le xve siècle à la pensée qu'on pût jamais songer à la soumettre au régime sous lequel les Français, tour à tour factieux ou pressurés, vivaient durant le règne orageux des princes de la maison de Valois. « Quand les Bretons connurent, nous dit l'aumônier de la duchesse Anne, écrivant peut-être dans le palais de Louis XII, que le roy de France les vouloit de fait appliquer à lui

et les régir selon ses lois, lesquelles ne s'accordoient pas aux leurs, parce qu'ils avoient toujours été en liberté sous leurs princes, et ils veoient les François comme serfs chargés de maints subsides, ne voulant obtempérer à l'intention du roy, commencèrent à faire monopolle et eurent conseil ensemble de se défendre (1). »

Ce sentiment était commun à toutes les conditions et s'expliquait fort bien par la constitution de cette société modeste et tranquille qui aurait formé l'un des états les plus heureux de l'Europe, si la lutte de deux grandes cours n'avait converti en un champ de carnage la terre des saints et des fées, la douce patrie des légendes et des miracles. Sans être riche, ce pays était prospère : des traités nombreux conclus par les ducs, depuis Jean V jusqu'à François II, qu'on peut trouver à leur date au deuxième tome des *Actes de Bretagne*, constatent l'importance de ses relations maritimes, surtout celle de ses pêcheries. Des mœurs pures et des influences salubres y comblèrent promptement les vides faits par la guerre. Quoique la bonne moitié de sa noblesse fût demeurée sur le champ de bataille durant la lutte des maisons de Penthièvre et de Montfort, cette noblesse, à la fin du xve siècle, était très nombreuse et se confondait dans ses derniers rangs avec la population rurale, dont la rapprochaient singulièrement la communauté des habitudes et la simplicité de la vie. Ne sortant guère de leurs manoirs que pour paraître aux *montres* de leurs seigneurs, les nobles bretons vivaient dans une surabondance habituelle de denrées et une fréquente pénurie d'argent sur la manse seigneuriale, où les colons leur fournissaient en nature la plupart des objets fongibles. Ces colons participaient d'ailleurs à la possession du sol, car ils l'occupaient universellement alors à titre de domaine congéable, et l'on sait que l'effet de cet usement, spécial à la Bretagne, est de maintenir le domainier dans la possession indéfinie de l'immeuble qu'il exploite, tant qu'il n'a pas été remboursé à dire d'experts, par le propriétaire foncier, du prix total de ses édifices et superfices. Un parfait accord, attesté par les traditions comme par les chants populaires de la Bretagne, régnait ainsi entre ces hommes, dont la main calleuse ne maniait pas moins courageusement le fer de la lance que celui de la charrue. D'un autre côté, durant le cours de cette longue histoire, une admirable fidélité rattacha presque toujours les vavasseurs aux grands vassaux, et les devoirs imposés par la hiérarchie féodale ne furent respectés nulle part aussi scrupuleusement qu'en ce pays.

Cette fidélité, très honorable en elle-même, peut figurer pourtant

(1) *Histoire de Bretagne avec les chroniques des maisons de Vitré et de Laval*, par Pierre Le Baud, aumônier de la reine Anne de Bretagne, ch. 41. p. 361.

à bon droit au nombre des causes qui hâtèrent l'annexion du duché à la France, encore que la noblesse bretonne tînt par le fond de ses entrailles à l'indépendance de son pays. Cette noblesse se trouvait en effet, par les prescriptions du droit féodal, contrainte de toujours répondre à l'appel des grands feudataires dont elle relevait, soit qu'il s'agît de teindre de son généreux sang les eaux du Nil ou de suivre à l'aveugle la bannière des hauts barons dans leurs révoltes contre les ducs, révoltes dont le dernier terme, quelque soin qu'on mît à le voiler, était l'absorption de la Bretagne. Quatre ou cinq maisons, dont deux au moins faisaient remonter leur origine aux premiers rois armoricains, et que de nombreuses alliances rattachaient aux familles souveraines d'Anjou, de Lorraine, de Navarre, de Foix, d'Armagnac, souvent même au sang royal de France et d'Angleterre, avaient dans le duché, dont leurs vastes fiefs embrassaient alors la presque totalité, un patronage militaire trop considérable pour qu'il n'y devînt pas bientôt dangereux. Ces familles, déjà pourvues en France des plus hautes charges de la couronne, n'employaient plus leur suprématie féodale en Bretagne qu'à pousser leur fortune en dehors du duché, afin de s'établir sur un plus grand pied dans le royaume.

Au sein même de la maison régnante, les ducs avaient toujours à compter avec la branche de Penthièvre, dont le traité de Guérande n'avait pas désarmé les prétentions, et qui, après d'odieux guets-apens contre les princes qu'elle avait solennellement reconnus, vendit traîtreusement à la France des droits qu'un siècle et demi d'impuissance n'avait pas à coup sûr rendus plus légitimes. Moins redoutable par ses visées politiques, la maison de Rohan l'était peut-être plus encore par les sympathies profondes que lui valait son nom et qu'appuyait sa fortune territoriale. Fiers d'une origine royale que la science héraldique a pu contester, mais qui, du XIIe au XVe siècle, ne faisait en Bretagne doute pour personne, alliés à toutes les familles alors régnantes, neveux et beaux-frères de leurs souverains, les vicomtes de Rohan, barons de Léon et comtes de Porhoët, dont le fief principal embrassait à lui seul cent douze paroisses, se sentaient à l'étroit dans leur berceau ; déjà l'une de leurs branches, celle de l'amiral de Montauban, venait de s'implanter en France, et bientôt l'aîné de leur maison allait servir avec éclat la couronne sous le nom de maréchal de Gié. La maison de Laval et de Vitré, issue d'une fille de Conan le Gros, qui à ce titre disputait à celle de Rohan la préséance aux états de Bretagne, et que son alliance avec la maison de Montmorency avait dès le XIIIe siècle rendue très puissante dans le royaume, suscitait aux ducs des embarras que ne conjurèrent pas les nombreux mariages conclus par les membres de

cette famille avec les princes de la maison ducale. Cette influence devint plus redoutable encore aux derniers jours de l'indépendance bretonne, lorsque Françoise de Dinan, comtesse de Laval, gouvernante et conseillère de la jeune princesse Anne, se fut ménagé dans l'intérieur du palais une autorité sans bornes.

Les Rieux se disaient aussi seigneurs du sang de Bretagne, et prétendaient descendre d'un petit-fils d'Alain le Grand. Lorsque le duc François II monta sur le trône, ils servaient déjà le roi suzerain depuis plusieurs générations, et avaient porté deux fois le bâton de maréchal de France. L'état princier qu'ils tenaient en leur beau château de Rieux ne suffisait plus à ces grands feudataires, et Paris les attirait par une invincible attraction. Cependant, entre toutes les familles dont la grandeur et l'ambition menaçaient l'autorité ducale, aucune ne lui avait été aussi fatale que celle de Clisson. Quoique son origine fût plus modeste que celle des hautes maisons baroniales dont nous venons de parler, elle l'emportait sur celles-ci par l'énergie de la passion, le génie politique et l'illustration militaire. Par momens serviteur, presque toujours ennemi de ses souverains, quelquefois assez puissant pour leur faire une guerre heureuse, toujours assez fort pour les faire trembler, possesseur de richesses mobilières à peine croyables, maître de près du quart du sol breton (1), Olivier de Clisson, que l'épée de connétable avait rendu Français, fut, avec et après Du Guesclin, l'un des instrumens providentiels de notre grande unité nationale. Il put travailler à cette œuvre avec un succès d'autant plus assuré que c'était au sein même de sa patrie qu'il avait pris son point d'appui pour la renverser.

Dans ces jours de transformation violente où les forces centripètes luttaient partout contre les forces centrifuges, les principautés provinciales encore subsistantes rencontraient dans leur propre sein des obstacles semblables à ceux qui arrêtaient dans le royaume la constitution du pouvoir monarchique; mais les ducs de Bretagne,

(1) On peut consulter, sur les possessions d'Olivier de Clisson, un acte rédigé par les commissaires chargés de régler les contestations du duc de Bretagne et du connétable. Cet acte se trouve, sous la date de novembre 1392, aux *Preuves de l'Histoire de Bretagne* de dom Lobineau (t. II, ch. 763). Après de longues supputations, les commissaires du duc et ceux du connétable y constatent que le nombre total de feux existant en Bretagne à cette époque n'était que de quatre-vingt-huit mille huit cent quarante-sept, tant les guerres civiles avaient ravagé le pays et réduit sa population. A six habitans par maison, ce chiffre ne représenterait en effet que cinq cent trente-trois mille quatre-vingt-deux âmes, nombre sur lequel Clisson comptait à lui seul plus de cent douze mille vassaux. Pour avoir la population totale de la Bretagne à la fin du XIVe siècle, après l'effroyable guerre de la succession, il faudrait ajouter aux chiffres consignés dans cet important document statistique celui des habitations exemptes de l'impôt du fouage, et l'on ne dépasserait guère un million d'habitans, c'est-à-dire le tiers environ du nombre actuel.

pour triompher de ces résistances, étaient placés dans une condition bien moins favorable que les rois, car ces rois eux-mêmes étaient les incitateurs infatigables et les soutiens peu scrupuleux de toutes les insurrections baroniales. L'on pressent donc l'issue du combat qui va s'engager et le sort réservé au Richelieu de boutique à la cour de Nantes, où Pierre Landais n'avait pour se couvrir qu'une souquenille de laquais au lieu d'une soutane rouge.

II.

Successeur d'Arthur III, son oncle, mort sans postérité, le dernier duc de Bretagne, François II, commença en 1458 un règne écoulé dans les orages et terminé par une catastrophe. Comte d'Étampes du fait de son père, puîné de la maison ducale, comte de Vertus à titre d'héritier de Marguerite d'Orléans, sa mère, ce prince était plus Français que la plupart de ses prédécesseurs par les instincts et par les intérêts. Il avait l'esprit brillant, le goût des arts, des mœurs élégantes et douces, et on le vit déployer au début de sa carrière une activité militaire qui ne tarda pas à s'affaisser sous la double épreuve des difficultés et des plaisirs. Protégé auprès de Charles VII par les souvenirs du connétable de Richemond, son devancier, ce prince se trouva malheureusement bientôt en face de Louis XI, et dut lutter avec des conseillers divisés contre le politique le plus persévérant et le moins scrupuleux de son siècle. Louis XI avait porté sur le trône un plan préconçu : il voulait séparer ses grands vassaux, afin d'arriver à détruire, soit par l'intrigue, soit par la conquête, les deux duchés de Bourgogne et de Bretagne, qui formaient aux deux extrémités du royaume d'inexpugnables boulevards pour la féodalité encore puissante, dont l'un était d'ailleurs un poste avancé pour l'Allemagne et l'autre pour l'Angleterre. Il tourna d'abord ses efforts vers l'ouest, et sous le prétexte d'un pieux pèlerinage à Saint-Sauveur de Redon, le rusé suzerain vint en Bretagne afin d'y préparer, au milieu des pompes dont on entoura sa réception, des machinations dont aucune n'échappa à la perspicacité de François II. Parfaitement fixé sur les vues ultérieures du roi malgré ses chaleureuses protestations d'amitié, le duc se jeta, avec une ardeur que justifiait sa prévoyance, dans la fronde princière qui prit le nom de *ligue du bien public*. Cherchant alors un premier rôle avec un empressement qui dura peu, François vint réunir à Montlhéry une belle armée bretonne à celle des princes, qui, dès le début de cette étrange guerre, songeaient moins à vaincre qu'à traiter, à s'assurer des victoires qu'à se ménager des profits. « Il y avoit là très largement de Bretons, nous dit Comines, et sembloit à les

voir que le duc de Bretagne fût un très grand seigneur, car toute compaignie vivoit sur ses coffres (1). » On sait que la fronde du XVe siècle finit comme celle du XVIIe par une large distribution de gouvernemens, d'apanages et de pensions, avec cette différence toutefois que Louis XI se montra beaucoup plus soucieux que Mazarin de reprendre ce qu'il avait abandonné, par l'excellente raison que ce qui ne valait plus que de l'argent sous Anne d'Autriche représentait en 1465 de la puissance territoriale et militaire.

Le duc de Berri, frère du roi, dont le nom avait couvert cette trame, ayant obtenu pour sa part du butin la Normandie, François II fut donné par les princes confédérés comme guide à ce triste adolescent. Il dut donc le suivre à Rouen, où la main invisible, mais toujours présente, de Louis XI ne tarda point à lui susciter de telles difficultés, et bientôt après de tels périls, que force lui fut de déguerpir au plus vite afin d'aller défendre son duché (2). Le roi était en effet sur le point de franchir la frontière de Bretagne; ses agens y semaient déjà l'or et les promesses, et les théologiens de la couronne avaient inspiré de tels scrupules à l'évêque de Nantes sur la légitimité de la juridiction ducale dans son ressort diocésain, que ce prélat implorait avec la plus vive ardeur l'assistance du roi suzerain pour protéger la liberté des églises bretonnes.

Dans la courte campagne terminée par le traité de Saint-Maur, François II avait acquis moins de gloire que d'expérience. Il n'hésita point à profiter de celle-ci, en usant sans scrupule, pour son propre compte, afin de sortir d'embarras, des moyens qu'il voyait si bien réussir à Louis XI. Il rompit donc avec le frère du roi, et dans une promenade militaire Louis reconquit la Normandie; le duc renonça à toute liaison avec le comte de Charolais, devenu bientôt après duc de Bourgogne, et avec les grands confédérés, au premier rang desquels il venait de combattre. Le roi paya sans hésiter cette volte-face en abandonnant le malencontreux évêque à la ven-

(1) Mémoires de Philippe de Comines, année 1465, liv. Ier, ch. 4.

(2) « Incontinent que l'entrée des ducs de Normandie et de Bretaigne, qui étoient allés prendre la possession de la duché de Normandie, fut faite à Rouen, ils commencèrent à avoir division ensemble quand ce fut à départir le butin, car étoient avec eux ces chevaliers qui vouloient chacun en avoir du meilleur endroit soy... D'autre part le duc de Bretaigne en vouloit disposer, car c'étoit celuy qui avoit porté la plus grande mise et les plus grands frais en toute chose. Tellement se porta leur discord qu'il fallut que le duc de Bretaigne, pour crainte de sa personne, se retirât au mont de Sainte-Catherine près Rouen, et fut leur question jusque-là que les gens du dit duc de Normandie avec ceux de la ville de Rouen furent prêts à aller assaillir le dit duc de Bretaigne jusques au lieu dessus dit, et il fallut qu'il se retirât le droit chemin vers Bretaigne. Et par cette division marcha le roy près du pays, et pouvez penser qu'il entendoit bien et aidoit à conduire cette affaire, car il étoit maître en cette science. » Comines, liv. Ier, ch. 15.

geance de son souverain et en promettant monts et merveilles à son vassal; mais tout à coup le duc de Berri, chassé de son apanage, « fort pauvre et désolé, nous dit Comines, de ce qu'il était privé de son intention, » imagine de se réfugier près de François II, et, par un changement dont il est fort difficile de pénétrer les motifs, celui-ci prend d'abord entre les deux frères une sorte d'attitude de médiateur pour passer bientôt vis-à-vis de la France à l'état d'hostilité. Il marche sur la Normandie, afin d'en déloger l'armée royale, forme une nouvelle et plus étroite confédération avec les ducs de Bourgogne et d'Alençon, et signe enfin une alliance avec l'Angleterre. La rapidité de ces mouvemens est bientôt dépassée toutefois par la prestesse de ceux qu'il se donne incontinent en agissant dans un sens exactement contraire. Deux mois à peine après le traité passé avec Édouard IV, et lorsque, sur la pressante invitation de François II lui-même, le duc de Bourgogne venait d'entrer en France, le duc de Bretagne reprend avec Louis XI des liaisons qui la veille paraissaient impossibles; il se remet à sa merci pour la solution de toutes les difficultés pendantes, abandonne la Normandie, dont il avait conquis les places principales, et promet à son suzerain de l'assister et servir envers et contre tous ceux *qui sa personne et son royaume voudraient grever* (1). La fureur du duc de Bourgogne, à la nouvelle d'un pareil traité, se comprend assurément beaucoup mieux que la soudaine conclusion de cet acte lui-même. « Bien marri fut-il, nous dit le sagace historien de ces tristes temps, en apprenant par le hérault nommé Bretagne comment son maître avoit fait paix avec le roy et renoncé à toute alliance, nommément à la sienne, vu qu'il ne s'étoit mis aux champs que pour secourir le dit duc, et fut en très grand dangier le dit hérault. »

Cependant la colère de Charles de Bourgogne fut aussi courte que l'avait été la phase politique traversée par la volonté de François de Bretagne. L'année suivante, déjà le vent avait viré : Louis XI et François II s'adressaient l'un à l'autre une menace et une injure. Par l'intervention de Tanneguy-Duchâtel, l'un de ces grands transfuges bretons passés au service du royaume, le roi avait attiré à sa cour le jeune vicomte de Rohan. C'était laisser comprendre trop clairement qu'il entendait régler à sa guise la future succession ducale qu'on pouvait s'attendre alors à voir prochainement s'ouvrir, car François II n'eut d'enfans que de son second mariage et qu'en 1477 seulement. Le chef de la maison de Rohan faisait valoir, outre ses

(1) Voyez le texte du traité conclu à Ancenis le 10 septembre 1468 entre le duc de Calabre pour le roi et Guillaume Chauvin, chancelier de Bretagne, pour le duc, avec les ratifications consenties par les états du duché. — *Preuves de l'Histoire de Bretagne* de dom Morice, t. II, ch. 188 et 191.

prétentions personnelles à ce royal héritage, les droits plus positifs de Marie de Bretagne sa femme, fille d'un prédécesseur de François II. Devant la perspective de disposer bientôt lui-même du duché objet de ses plus ardentes convoitises, Louis XI perdit toute prudence et tout sang-froid, car il manqua toujours à ce grand politique de demeurer maître de ses premiers mouvemens. Il accueillit donc avec éclat le jeune seigneur, et lui fit des promesses dont Rohan ne se crut point tenu à garder le secret.

Alarmé par la fuite de son premier sujet, François II de son côté s'empressa de renouer avec ses confédérés de la veille, et même, paraît-il, avec l'Angleterre, des relations que dans ce siècle sans foi il n'était pas moins facile de reprendre que de briser. Quelque secret qu'il y pût mettre, aucun de ses mouvemens ne devait échapper à Louis XI; ce prince imagina donc de soumettre le grand vassal, dont il connaissait fort bien les engagemens à une épreuve délicate. Il lui envoya le collier de son ordre de Saint-Michel, récemment institué, dont les statuts contraignaient à jurer sous la sanction des sermens les plus terribles qu'on était libre de toute alliance avec les ennemis du roi fondateur. Très peu soucieux de tenir ses promesses, François II éprouvait pourtant d'invincibles scrupules à joindre le parjure au mensonge : il renvoya le collier, au risque de provoquer par ce refus une déclaration de guerre qui fut en effet presque instantanée. Cette péripétie ne devait être d'ailleurs ni beaucoup plus sérieuse, ni beaucoup plus durable que celles qui l'avaient précédée. Selon le programme invariablement tracé pour toute rupture avec la France, le duc avait repris son alliance avec la Bourgogne et avec le duc de Berri, auquel le roi son frère venait de conférer la Guienne afin de remplacer la Normandie, réunie à la couronne. La mort trop opportune, hélas! de ce malheureux prince, fortifiant soudainement la politique de Louis XI par l'effroi même qu'il inspirait, rompit les mesures fort mal concertées de la coalition nouvelle. De plus, si mollement que se suivît la guerre en ces jours de machinations ténébreuses, les troupes royales faisaient sur les frontières de la Bretagne des progrès assez alarmans, de telle sorte que François, sachant d'expérience à quel prix Louis rachetait ceux dont il avait besoin, bien assuré « qu'il ne les tenoit oncques en nulle hayne pour les choses passées, » se résolut à recommencer à Senlis la comédie d'Ancenis. Il fit offrir d'abandonner une fois de plus ses alliés, et c'était partie que ne se refusait jamais à jouer le roi de France. On signa donc un nouveau traité de perpétuelle paix, amitié et confédération, dont le texte, très respectueux pour le seigneur suzerain, ne sortait pas des plus pauvres banalités, et en échange de ces courtoisies le roi reçut le duc « comme son bon parent et ne-

veu en sa bonne grâce et amour, promettant de le secourir, ayder et deffendre à jamais envers tous ceulx qui peuvent vivre et mourir sans nul excepter (1). »

La mémoire se lasse à suivre ces évolutions aussi rapides que la pensée et qu'on s'efforcerait presque toujours vainement d'expliquer par des motifs politiques. C'est à d'autres causes en effet qu'il faut le plus souvent les rapporter. Durant la première partie de son règne, l'esprit incertain du duc de Bretagne fut ballotté entre des influences contraires. La plus prépondérante était exercée par Antoinette de Maignelais, dame de Villequier, qui, après avoir succédé dans la faveur de Charles VII à sa tante Agnès Sorel, était venue essayer sur le voluptueux François II l'empire de sa beauté facile et de son esprit enjoué. Ennemie prononcée de Louis XI au début de sa faveur, elle avait fini par passer aux gages du roi de France, qui, avec une pension de six mille francs, lui avait octroyé l'île d'Oléron et les seigneuries de Montmorillon et de Chollet. La maîtresse en titre du duc de Bretagne faisait valoir auprès de celui-ci l'avantage de demeurer en paix avec le suzerain et de laisser reposer les peuples après de longues agitations. Ce système était développé plus spécieusement encore par l'un de ces aventuriers que les hasards d'une destinée toujours heureuse avaient conduit à la cour de Nantes. Odet d'Aïdie, sieur de L'Escun, gentillâtre des marches de la Gascogne et du Béarn, était « si pauvre de son estoc qu'il n'avoit de sa part une seule maison pour se retirer, mais fort adextre, bon homme d'armée, très entrant, bien parlant et hardi avec les princes et seigneurs (2). » Après avoir été le conseiller le plus écouté du jeune frère de Louis XI, L'Escun était devenu l'un des agens secrets les plus utiles au roi; c'était en Bretagne que celui-ci l'employait alors à paralyser des conseils dont il connaissait fort bien la source et dont il redoutait l'effet, et Comines, aussi respectueux que pourrait l'être un historien d'aujourd'hui pour la souplesse et pour le succès, nous a laissé, avec une sorte d'apologie du comte de Comminges, le tarif exact des services de cet homme, auquel n'allait manquer aucune grandeur (3).

Tels étaient à la cour de Bretagne les deux soutiens principaux de la faction française. Celle-ci se trouvait représentée dans le mi-

(1) Traité de Senlis du 9 octobre 1475. — *Preuves de l'Histoire de Bretagne* de dom Morice, t. II, c. 287.

(2) Jaligny, *Histoire de Charles VIII.*

(3) « A la fin se délibéra le roy d'avoir paix du côté de Bretaigne et de tout donner au seigneur de L'Escun, qu'il le retireroit à son service et lui ôteroit l'envie de luy pourchasser mal, pour autant qu'il n'y avoit ny sens ny vertu en Bretaigne que ce qui procédoit de lui. Un si puissant duc manié par un tel homme étoit à craindre; mais qu'il eust fait avec lui et les Bretons tascheroient à vivre en paix... Pour toutes ces raisons, il dit

nistère ducal par le chancelier Chauvin, depuis longtemps en excellens termes avec Louis XI, et contre lequel le grand-trésorier, son rival, articulait des accusations de vénalité. Le parti hostile à la France n'avait pour organe, auprès du duc, que Pierre Landais, à qui ce prince avait confié, avec la direction de ses finances le premier poste de son gouvernement. Jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, l'action de ce ministre avait été plus administrative que politique, car son ingérence dans les relations extérieures du duché ne se révélait guère que par des conseils, et si parfois François II embrassait les vues patriotiques de Landais avec une ardeur qu'expliquait la haine invétérée du vassal contre son suzerain, il ne tardait pas à les déserter pour suivre, sur les avis concertés de sa maîtresse et de son favori L'Escun, le courant d'une politique moins chanceuse et plus tranquille. Landais représentait donc seul à la cour et dans le cabinet breton le parti qui poussait à une entente étroite avec la Bourgogne, menacée comme la Bretagne par les machinations du souverain, et qui, pour résister à la France, conseillait une alliance permanente avec l'Angleterre, seule en mesure de protéger le duché contre un monarque plus redoutable encore par son habileté que par sa puissance.

Vers l'époque où fut signé le traité de Senlis, un changement notable s'opère dans la politique, jusqu'alors incohérente, de François II. De mobile et timide qu'elle avait été, l'attitude de son gouvernement devient résolue et presque téméraire; d'une position défensive, il finit par passer vis-à-vis de la France à une offensive audacieuse : à l'embauchage des seigneurs bretons, il répond en embauchant les princes du sang royal, il cherche partout des alliances et s'efforce de s'assurer les secours de l'Angleterre, même en y provoquant des révolutions; s'armant enfin d'une sévérité que semblait désavouer la bonhomie habituelle du prince, le ministère breton frappe et poursuit sur son propre territoire les secrets complices de la France, et s'il ne parvient point à les vaincre, il les contraint du moins à se démasquer. Acculé par l'imminence du péril à des résolutions extrêmes, François II s'abandonne à un esprit plus fort et plus résolu que le sien, et Landais, qui durant quinze ans n'avait été que son principal agent financier, devient, sous le coup

à Soubs-Pleuville qu'il mît par escript tout ce que le seigneur de L'Escun, son maître, demandoit tant pour le duc que pour lui, ce qu'il fit, et tout lui accorda notre roy. Et furent ses demandes : quatre-vingt mille francs de pension pour le duc; pour son maître six mille francs de pension, le gouvernement de Guyenne, deux sénéchaussées, la capitainerie de l'un des châteaux de Bordeaux, la capitainerie de Blaye, des deux châteaux de Bayonne, de Dax et de Saint-Sever, vingt et quatre mille écus d'or comptans avec l'ordre du roi et la comté de Comminges. Tout fut accordé et accompli. » Liv. III, ch. 11.

des périls qui le pressent, le suprême inspirateur de ce gouvernement aux abois.

En abordant l'étude du ministère de cet homme, revêtu à l'avénement du duc de la double charge de grand-trésorier et de maître de la garde-robe, j'éprouve un embarras que je dois tout d'abord confesser. Sur l'origine de Pierre Landais et les commencemens de sa carrière, je ne rencontre que des indications vagues, données presque toujours par ses ennemis, et je n'ai guère à répéter que des rumeurs populaires, telles qu'en suscite toute grande fortune suivie d'une grande catastrophe. Le riche dépôt de Nantes contient sans doute des liasses nombreuses étiquetées du nom de ce ministre; mais ces liasses ne paraissent comprendre que des actes publics, des comptes de finances allant de 1461 à 1485, date de la mort de Landais. Ces comptes, tenus avec une grande régularité, nous initient aux plus minutieuses dépenses ordonnancées pour la maison ducale, pour les libéralités publiques et secrètes du souverain, l'entretien de ses armées, de sa marine et des places fortes du duché; mais l'on n'y a jusqu'ici découvert aucun document qui soit de nature à nous révéler la pensée intime et personnelle de l'ordonnateur. L'on ne possède aucune des correspondances de Landais, et il n'est pas invraisemblable que ses papiers aient été détruits lors de son procès, soit par ses accusateurs, soit par lui-même. Les registres de la chancellerie et les comptes dits *de Landais*, successivement dépouillés de 1720 à 1760 par dom Lobineau, dom Morice et dom Taillandier, ont fourni des documens nombreux à la vaste publication qui n'a pas, avec ses annexes, moins de sept volumes in-folio. De notre temps, un successeur de ces savans hommes, qui joignait à leur érudition patiente une plus grande sagacité politique, a remué de nouveau nos archives ducales. Cependant, il faut bien le reconnaître, la partie de l'œuvre de M. le comte Daru consacrée au ministère de Landais est à coup sûr l'une des moins nourries de son histoire; il est manifeste que l'auteur s'est borné à y répéter, en les abrégeant, les récits de ses devanciers. Or ces devanciers, quels sont-ils?

Nous rencontrons d'abord les trois auteurs de la double publication bénédictine, analystes plutôt qu'historiens, qui s'inquiètent moins d'apprécier les faits dans leur portée véritable que de les raconter dans leur plus minutieuse exactitude. A défaut de documens inédits, ils ont dû répéter les livres antérieurement publiés, et l'on va voir que ceux-ci émanent tous d'écrivains hostiles à Landais. Si Pierre Le Baud, ce bon et honnête chanoine de Vitré, de la même ville et presque du même âge que le grand-trésorier, n'avait arrêté à la mort du duc François II l'histoire de Bretagne entreprise par ordre de la duchesse Anne, fille de ce prince, nous aurions sur

la vie de son principal ministre cette vérité écrite que nous chercherons probablement toujours en vain. A défaut de Le Baud, nous rencontrons un autre contemporain qui ne paraît guère moins manquer de souci pour la vérité que d'aptitude pour l'observation. Basochien de son état, hâbleur et crédule de sa nature, Alain Bouchart publia, très peu d'années après la mort de Landais, ses *Grandes Chroniques de Bretaigne, depuis le temps du roy Brutus jusqu'à la mort du duc François II* (1). C'est d'après cette indigeste et frivole compilation que dut, au XVIe siècle, se former l'opinion sur un homme qui avait fini par le gibet après un procès durant lequel ses adversaires seuls avaient parlé. Un dernier malheur allait atteindre la mémoire de Landais. En 1582, Bertrand d'Argentré publia à Rennes cette histoire de Bretagne, si pittoresque, si pleine de mouvement et de passion, monument parfois peu sûr dans ses appréciations, mais d'une valeur littéraire du premier ordre, et que, durant ses luttes séculaires contre l'arbitraire ministériel, la Bretagne a si souvent rappelé à bon droit à ses amis comme à ses ennemis. Gentilhomme et jurisconsulte, d'Argentré poursuivit d'une haine inextinguible, qui déborde à toutes ses pages, l'insolent ouvrier qui avait osé porter la main sur un chancelier de Bretagne. Il répéta donc, en leur donnant le poids de son autorité, toutes les accusations d'Alain Bouchart. Les bénédictins ont à leur tour répété d'Argentré, et condamné, quoique avec certains doutes et certaines réserves, l'homme qui, « s'il eut tous les vices ordinairement attachés à une naissance obscure, possédait un génie souple et profond, et trouvait dans sa politique déliée des ressources toujours prêtes, qualités ternies par une avarice sordide, par un esprit cruel et vindicatif, et surtout par un orgueil qui le rendit insupportable aux grands, qui le sacrifièrent enfin à leurs ressentimens (2). »

Un fait qui ne paraît pas de nature à pouvoir être contesté, c'est la condition obscure d'où cet homme s'éleva à la première dignité politique de son pays par un concours de circonstances dont la connaissance nous échappe. « Il était de Vitré, né dans le faubourg du Rachat, d'un père qui était tailleur d'habits. Il était venu au monde avec un esprit vif et intrigant. Le premier pas qu'il fit pour sa fortune fut d'entrer au service d'un tailleur du duc, lorsqu'il n'était encore que comte d'Estampes. Il y apprit parfaitement son métier, et eut souvent occasion d'entrer dans la chambre du duc et de lui essayer ses habits. Cela donna lieu au duc de le connaître; il s'en servit pour quelques commissions secrètes, et à la faveur de ces pe-

(1) L'édition dont je me sers est l'édition Goth, in-4°; Paris 1518.

(2) Dom Taillandier, continuateur de dom Morice, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 155.

tits services, Landais, de garçon tailleur, devint valet, puis maître de la garde-robe. Enfin le duc le fit trésorier et receveur-général, qui était la première charge de l'état aussi bien qu'en Angleterre, en sorte que Landais était le maître, non-seulement des finances, mais encore de la justice, de la police et des affaires d'état, disposant des charges et des bénéfices à son gré, faisant les dépêches des ambassadeurs, répondant aux lettres des princes étrangers, et entretenant auprès d'eux des intelligences. Pierre Landais était un esprit extraordinaire, infatigable dans le travail, hardi dans les entreprises, secret dans les intrigues, enfin un ministre digne de l'estime des grands et du peuple, s'il eût eu moins d'orgueil, moins de passion pour la vengeance, moins de dévouement pour ses parens, plus de ménagemens pour les grands seigneurs, et s'il n'eût pas usé tyranniquement de l'ascendant qu'il avait pris sur l'esprit du prince... Quelque dur que soit un gouvernement légitime, les esprits s'y soumettent ordinairement, sans entreprendre du moins de secouer le joug; mais il n'en est pas de même de l'autorité des favoris, surtout quand ils sont d'une naissance obscure, parce qu'il est plus ordinaire à ces sortes de gens de s'oublier, et qu'ils éloignent de la faveur ceux en qui la naissance se trouve jointe au mérite (1). »

Tel est le résumé, présenté en termes adoucis, des faits et des imputations recueillis par les auteurs de l'histoire bénédictine dans les écrits de d'Argentré et d'Alain Bouchart. Entre tous les écrivains bretons qui se sont occupés du ministre de François II, M. Levot a seul répudié la qualification, traditionnelle en Bretagne, de garçon tailleur attribuée à Pierre Landais. Ce personnage aurait été, selon son plus récent biographe, le fils d'un très riche marchand anobli, une sorte de Jacques Cœur au petit pied qui aurait captivé la faveur du duc de Bretagne en lui faisant des avances avant son avénement au trône. En rendant hommage au savoir et à la parfaite compétence de M. Levot, je dois déclarer que le désir, fort honorable d'ailleurs, de réagir contre des appréciations iniques me paraît l'avoir mis en contradiction, sur ce point-là du moins, avec les faits établis et avec les aveux de Landais lui-même, qui, dans le cours de son procès, n'hésite pas à se reconnaître issu de parens pauvres et obscurs. Si sa famille a pris des armes, c'est probablement qu'elle les a reçues pendant la vie du grand-trésorier, et je ne vois pas comment le titre de maître de la garde-robe, porté par Landais conjointement avec celui de trésorier-général, aurait pu donner lieu à ce que M. Levot appelle *cette ridicule histoire de garçon tailleur*, car personne n'ignorait certainement en Bretagne, au XVIe siècle, l'importance et

(1) Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. Ier, liv. XX, p. 739.

le caractère de cette charge de cour, qui fut pour le ministre non pas le marchepied, mais le complément de sa faveur.

Quant aux débuts de la carrière de Landais et aux circonstances qui attirèrent sur ce jeune homme les regards de son souverain, il faut renoncer à lever le voile épais qui les enveloppe. Pour les services secrets, que certains commentateurs n'ont pas manqué de transformer en complaisances honteuses, on ne peut les appuyer sur aucun fait ni même sur la plus légère induction. Landais était ministre deux ans au moins avant l'arrivée de la dame de Villequier en Bretagne; rien n'établit qu'en aucune circonstance il y ait eu entre eux entente et concert politique, l'opinion contraire paraît même beaucoup plus plausible; enfin le nom de cette dame ne figure dans les comptes du trésorier que pour le paiement des termes de la pension qui lui avait été assignée par le duc de sa suprême autorité. Un témoignage authentique vient d'ailleurs renverser par la base cette vague accusation. Marguerite de Bretagne, l'épouse indignement délaissée de François II, institua Pierre Landais son exécuteur testamentaire (1), lui remettant l'accomplissement de ses plus chères et plus secrètes volontés, et ce n'est pas devant un tel témoignage de confiance donné en présence de la mort par la douce victime des longues infidélités de ce prince qu'il est possible d'accuser son ministre d'une complicité odieuse et de services infâmes. Si Landais reste pour nous le fils d'un tailleur, il ne sera donc plus un proxénète; son honneur privé est hors de cause, car le testament de Marguerite protége plus la mémoire du malheureux trésorier que ne la compromet l'arrêt qui lui enleva la vie.

Je vais suivre jusqu'à la catastrophe qui la termina la carrière agitée de cet homme, en butte à des inimitiés assez puissantes pour engager la postérité dans leur cause. Je n'aurai sous la main que les écrits de ses accusateurs : ce sera le plus souvent en m'appuyant sur le texte même de Bertrand d'Argentré que j'exposerai la vie politique de Landais, et j'ai pourtant la ferme confiance que les imputations parfois absurdes, presque toujours invraisemblables, où la passion égare la droiture habituelle de l'écrivain, laisseront à tous les hommes sincères l'impression de pitié profonde que j'ai ressentie moi-même.

LOUIS DE CARNÉ.

(1) Testament de Marguerite de Bretagne. — *Preuves de l'Histoire* de dom Lobineau, t. II, 1315.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1860.

Rien n'est changé, croyons-nous, dans les lignes caractéristiques de la situation générale de l'Europe dont nous tracions l'esquisse il y a deux semaines. Les incidens qui se sont accomplis depuis, le demi-jour qui a discrètement filtré sur les faits antérieurs, tout annonce que nous assistons bien à la fin d'un acte et non à un lever de rideau. Le trio mimé de Varsovie, si heureusement suivi du chœur retentissant du banquet du lord-maire, a marqué cette halte significative dans le grand drame européen. Voici que les personnages actifs de ces derniers temps quittent la scène et se reposent à leur façon. Le général Lamoricière prend congé, par un mâle et intéressant récit de la courte campagne des États-Romains. Garibaldi fait une sortie aussi originale et aussi brusque qu'avait été son entrée. Le roi Victor-Emmanuel se rassasie de suffrage universel à la napolitaine. Pour la France et l'Angleterre, l'entr'acte s'ouvre par une heureuse diversion, par la nouvelle de la commune victoire de Chine. On respire, on peut se lever et parler, aller et venir, faire des visites dans les loges et prendre un sorbet. Ceux que la pièce a importunés ou trop émus la croiraient volontiers terminée. Nous-mêmes, assistans bénévoles, nous ne demandons pas mieux que d'accepter cette péripétie comme un dénoûment tel quel, sans oublier qu'aussi bien les affaires humaines ne comportent point de dénoûmens complets et absolus, et que s'il est donné parfois aux spectateurs politiques de voir le commencement de la fin, il n'est pourtant pas de fin qui ne soit à son tour le commencement d'autre chose.

C'est au moins la paix assurée pour six mois, au dire de tout le monde; nous espérons que c'est mieux encore, car qui peut prévoir le tour que prendront les événemens et les idées dans un intervalle de six mois? Ainsi nous ne voulons pas nous offusquer de ce rendez-vous que les belliqueux,

en prenant leurs quartiers d'hiver, se donnent pour le printemps prochain. — Les questions militaires demeurent à l'ordre du jour partout, nous répondra-t-on. — Quoi d'étonnant après ce qui se passe depuis deux ans? Et n'est-il pas naturel que les armes continuent à faire quelque fracas encore après avoir joué un rôle si important? — Passons rapidement, si l'on veut, la revue de ces questions d'armemens que l'on conserve à l'ordre du jour, tout en donnant congé à la guerre pour cette fin d'année.

Garibaldi, en partant pour sa retraite de Caprera, demande l'armement d'un million d'hommes en Italie pour le printemps prochain. Le prodigieux dictateur nous a habitués aux hyperboles, et l'on est autorisé à ne pas toujours lire l'accomplissement d'un fait dans l'expression d'un de ses désirs. On revient sur le terrain de la réalité en admettant que les Piémontais travaillent à compléter les cadres d'une armée de trois cent mille hommes. Un mouvement de réciprocité engage sans doute les Autrichiens, comme le constatent au surplus les statistiques des transports militaires par voie de chemins de fer, à prendre en Vénétie toutes les précautions d'une vigoureuse défensive. En dehors des deux antagonistes indiqués, les autres pays continuent à donner la première place aux questions militaires. Parlerons-nous de l'Angleterre? Elle poursuit les armemens entrepris depuis une année, et comme en ce pays il faut toujours donner publiquement la glose de la politique pratiquée, lord Palmerston vient de présenter au banquet du lord-maire une piquante variante aux explications par lesquelles il avait d'abord justifié les préparatifs anglais. Le langage de cet homme d'état dans cette solennité a été, nous en sommes convaincus, sincèrement pacifique; il a été impossible pourtant au malicieux premier lord de la trésorerie de ne pas épicer d'une pointe de persiflage ses protestations le mieux et le plus chaudement senties. Il nous a avertis spirituellement que c'est pour être digne de notre alliance et de notre amitié que l'Angleterre est tenue de persister dans le développement extraordinaire qu'elle a donné à sa marine et à son armée. Comment en voudriez-vous à des gens qui, sachant si bien calculer, mettent un prix si haut à la conservation de vos bonnes grâces? En France, nous parlons peu : nous ne sommes plus assez bavards pour avoir besoin de trouver des raisons aussi ingénieuses, afin de justifier nos actes à nos propres yeux et à ceux d'autrui. Pourtant nous sommes à la veille d'entreprendre une grande expérience dans l'organisation de notre armée. La conférence de maréchaux qui a été réunie le mois dernier sous la présidence de l'empereur n'a été un mystère pour personne. L'on a su également quel était l'objet des délibérations de cette haute assemblée : il s'agissait de constituer la réserve de l'armée. L'on dit que le plan adopté fera disparaître les non-valeurs qui résultaient de l'application de notre système de recrutement, et utilisera la totalité des contingens annuels, tout en n'obligeant la moitié des contingens qu'à une courte présence aux dépôts des corps pour faire et entretenir leur éducation militaire. Incompétens en

de telles questions, nous aurions été tentés de voir une garantie de paix dans cette nouvelle organisation, lorsque nous l'entendions critiquer par certaines autorités militaires; mais les civils qui connaissent le projet nous mettent en défiance contre cette impression en nous disant qu'au lieu d'une économie, le nouveau projet pourrait bien au contraire apporter une augmentation au budget des dépenses de la guerre. D'ailleurs, quand nous aurions qualité pour nous prononcer sur de telles questions, en pourrions-nous sérieusement juger sur des ouï-dire? Sachant que les maréchaux ont été consultés, nous devons supposer que le projet adopté exprime les conclusions de l'expérience militaire la plus élevée qui existe en France. Dans cette confiance, s'il est vrai, comme on l'assure, que le décret organique du système nouveau ait déjà reçu la signature impériale, nous en attendons la publication avec cette patience docile qui est une des déférences que nous devons au principe d'autorité. Nous sommes patiens, et pourtant nous ne sommes pas Allemands. La bienheureuse confédération germanique s'occupe plus que personne, et depuis plus longtemps que tout le monde, de la réforme de ses institutions militaires : peut-elle dire qu'elle soit aussi près que nous de toucher au terme? Nous ne serions point pardonnés, si nous omettions l'Allemagne dans ce *farewell* que nous adressons en courant aux pensées et aux efforts militaires de l'Europe. La question militaire allemande mérite d'être touchée non pas seulement pour nous dérider en un si grave sujet, mais pour nous donner la conviction consolante que, si jamais par malheur il nous survenait une querelle d'Allemands, nous ne courrions guère de ce côté le danger d'être battus de vitesse.

La question de la réforme militaire fut abordée l'an dernier par les états de second ordre. Ils voulaient remanier le commandement de l'armée fédérale, mais naturellement avec une réserve : c'est que le principe de l'unité de commandement serait respecté. L'idée de réforme souriait à la Prusse, à une condition toutefois, c'est qu'en temps de guerre les contingens fédéraux fussent incorporés aux armées de l'Autriche et de la Prusse, et le commandement en chef partagé entre ces deux états. Là-dessus protestation, opposition énergique des gouvernemens secondaires appuyés par l'Autriche. La Prusse cède à l'orage et fait une autre proposition : elle demande que son système concernant le commandement en chef soit adopté, au moins pour le cas où les deux grandes puissances allemandes prendraient part à une guerre fédérale, non pas seulement avec leurs contingens fédéraux, mais avec la totalité de leurs forces. La distinction paraissait si fondée que les petits états ne purent la contester, mais ils ne voulurent pas la consacrer par une stipulation immédiate; ils dirent qu'il serait temps d'aviser quand se présenterait l'éventualité prévue par la Prusse. La question en était là quand la diète entra cet été en vacances. Vinrent alors les entrevues de Bade et de Tœplitz, motivées en grande partie par la nécessité d'arriver à une entente sur cette question capitale pour l'organisation militaire de l'Allemagne. Les

souverains des petits états, devenus plus concilians, convinrent de tenir à ce sujet une conférence militaire, qui se réunit à Wurtzbourg au commencement du mois d'août. Cette réunion se composa des ministres de la guerre ou d'officiers supérieurs de Bavière, Wurtemberg, Hanovre, Saxe-Royale, Bade, Hesse-Électorale et grand'-ducale, Mecklembourg-Schwerin et Nassau. Une convention fut signée le 5 août et soumise ensuite par la Bavière à la sanction de la Prusse et de l'Autriche. Cet acte vient d'être livré à la publicité. En voici le préambule : « Pénétrés de la nécessité de sauvegarder autant que possible l'intégrité et la sûreté de l'Allemagne dans les circonstances actuelles, et en vue de l'éventualité d'une menace de guerre, les gouvernemens de Bavière, etc., ont porté leur attention sur les mesures propres à faciliter la prompte concentration des forces militaires allemandes, concentration si désirable en de pareilles circonstances. » Peu de mots suffiront pour résumer les stipulations au moyen desquelles on se propose d'atteindre ce résultat; quoique ces dispositions soient assez équitables, on verra qu'elles sont fondées sur des distinctions, des réserves, des hypothèses, qui ouvrent encore la voie, lorsque l'heure de l'action aurait sonné, à des négociations nouvelles et à des lenteurs inévitables.

On sait que l'armée fédérale se compose de dix corps d'armée, les trois premiers fournis par l'Autriche, les trois suivans par la Prusse, et les quatre autres, des numéros 7 à 10, par les états secondaires. On suppose d'abord dans la convention de Wurtzbourg le cas où, la guerre éclatant, les deux grandes puissances allemandes y prendraient part, ou avec leurs forces totales, ou avec une partie seulement de leurs forces non allemandes. Dans cette hypothèse, le choix du commandement en chef de l'armée allemande sera laissé en pleine confiance à l'entente de la Prusse et de l'Autriche. Il en serait de même si l'une des deux s'engageait dans la guerre avec toutes ses forces, tandis que l'autre n'y apporterait que son contingent obligatoire. Mais les deux puissances s'entendront-elles toujours sur une question aussi délicate? Il a donc fallu prévoir le cas où elles ne parviendraient pas à se mettre d'accord : alors le choix du généralissime appartiendrait à la diète, que les deux grands gouvernemens saisiraient de leurs propositions respectives. Autre hypothèse : il se peut que l'une des grandes puissances réunisse son contingent à ses forces non allemandes, et le tienne ainsi à l'écart de l'armée fédérale; si cet événement se réalise, les sept autres corps restans formeront l'armée fédérale, et l'élection du général en chef se fera d'après les lois de la confédération, avec cette réserve que les gouvernemens seuls qui auront leurs contingens sous le drapeau fédéral pourront prendre part à l'élection. Enfin, si les deux grandes puissances retirent de la même façon leur contingent de l'armée fédérale, il sera élu un commandant supérieur pour les 7e, 8e, 9e et 10e corps, c'est-à-dire pour l'ensemble des contingens des états secondaires, et voici comment l'on procédera à la nomination de ce général. Chacun des quatre corps présentera un candidat, et ce sera

ensuite aux petites cours de s'entendre sur celui des candidats qu'il faudra définitivement choisir. Celui-ci sera investi de tous les pouvoirs déférés par les lois fédérales au généralissime de la confédération. Les autres dispositions de la convention de Wurtzbourg sont relatives à la concentration de ces quatre corps d'armée fournis par les états secondaires : le cas échéant, ils doivent être mobilisés en quinze jours. Les règlemens concernant la marche, les logemens, les transports par chemins de fer, seront concertés plus tard entre les divers gouvernemens, ainsi que les arrangemens relatifs à l'organisation intérieure des corps. On ne connaît point encore l'accueil fait par l'Autriche et par la Prusse à ce travail des gouvernemens secondaires; on dit seulement que des commissaires autrichiens et prussiens vont se réunir à Berlin pour l'examiner en commun. La Prusse et l'Autriche tomberont-elles d'accord sur un projet qui, à l'application, suppose des nécessités si nombreuses de négociations particulières? C'est ce qui nous touche médiocrement. Nous avons voulu seulement faire voir, en montrant toutes ces broussailles d'hypothèses, de distinctions et de réserves qui obstruent pour l'Allemagne le passage de l'état de paix à l'état de guerre, combien il est difficile à la confédération germanique de se donner un général en chef et d'opérer une rapide concentration de troupes. Un pays organisé de telle sorte que dans ses préoccupations de guerre il ne puisse pas aboutir à un plan plus pratique et plus expéditif ne semble-t-il pas constitué exprès par la Providence pour jouir éternellement de la béatitude promise aux pacifiques? N'y a-t-il pas une sorte de cruauté funeste dans cette force des circonstances qui oblige un tel pays à faire des tentatives pénibles et embrouillées pour sortir d'une constitution si favorable à la tranquillité de ses voisins?

Cette force mystérieuse qui a imprimé un tour guerrier aux idées de l'Europe, nous n'en rechercherons pas l'origine; mais au moment où nous semblons avoir devant nous un répit qui nous permet de l'amortir et de la dompter, il ne nous servirait de rien de dissimuler qu'elle est dans les choses mêmes. Nous étions surtout frappés de cette pensée en lisant le discours de M. de Persigny au banquet du lord-maire. Nous applaudissons au goût déclaré de M. de Persigny pour la paix et à l'intelligente sympathie qu'il témoigne à l'Angleterre; mais un esprit aussi adonné à l'observation de la politique, aussi indépendant d'ailleurs et aussi hardi dans ses vues peut-il croire que les bonnes intentions soient suffisantes pour accréditer dans l'opinion la foi dans la paix, et pour assurer aux nations les bienfaits réels qui accompagnent une telle foi? Il fut un temps dont nous ne pourrions pas parler avec trop de modestie, si nous étions capables de nous incliner devant de malfaisans préjugés, et si nous ne nous souvenions que nous lui devons le développement des deux grands ressorts de la puissance française : la prospérité industrielle et financière d'une part, et de l'autre la formation et l'éducation active de notre armée; nous voulons parler du temps de liberté régulière qui a précédé la révolution de 1848. M. de Persigny n'a-t-il pas remar-

qué qu'en ce temps-là la tendance de l'opinion générale, non-seulement en France, mais en Europe, en face des incidens politiques qui venaient à se produire, était de ne voir au bout que des solutions pacifiques? M. de Persigny n'a-t-il pas observé qu'aujourd'hui au contraire l'instinct de l'opinion est de ne voir derrière les questions qui s'élèvent que des solutions guerrières? Dans le temps dont nous parlons, il eût semblé utopique de croire à la guerre; aujourd'hui c'est la confiance dans la paix qui a l'apparence de l'utopie. Un tel contraste n'a-t-il pas de quoi frapper les esprits réfléchis, et ne faut-il pas considérer comme un mal déplorable ce renversement de l'optique universelle qui nous fait voir la guerre là où nous étions accoutumés à ne voir que la paix? Un phénomène si extraordinaire et si regrettable doit avoir une cause profonde dans les choses mêmes; c'est là qu'il appartient aux esprits élevés de la rechercher sans animosité contre les personnes et en se dégageant des préjugés de partis, de même que c'est aussi dans les choses que l'on doit chercher le remède, et non dans le spécifique impuissant des élans de la conscience et des protestations de la parole. Quant à nous, plus nous avançons dans la marche des faits contemporains, et plus clairement nous voyons se manifester la cause du mal que nous déplorons. Nous croyons que pour la France, comme pour les autres nations, la préoccupation exclusive des questions de politique extérieure est pernicieuse. Quand un peuple se met à faire de la politique étrangère avec toutes ses passions, toute son ambition et toute son imagination, comment la guerre ne viendrait-elle pas couvrir pour les uns comme un attrait, pour les autres comme un souci et une crainte, le fond de toutes les perspectives? Quand une nation aussi puissante que la nôtre concentre sur la politique extérieure la plus grande part de son activité morale, comment tous les peuples de l'Europe pourraient-ils détourner de cet objet leur attention et leur anxiété? L'intérêt de la paix générale et de cette quiétude des esprits à laquelle songe évidemment M. de Persigny dans les honnêtes efforts qu'il fait pour ranimer la confiance réclame le retour de la vie politique de la France à un meilleur équilibre. Tout ce que nous regagnerions d'activité politique à l'intérieur par l'extension de la liberté serait infailliblement gagné aussi par la paix et par la sécurité des esprits. La sincérité que M. de Persigny apporte dans sa prédication pacifique nous garantit qu'il arrivera tôt ou tard sur ce point à la même conclusion que nous. L'amour intelligent de la paix doit faire de lui un partisan raisonnable de la liberté. Il serait digne d'un homme qui, comme lui, a, dans sa vie politique, beaucoup osé et fait beaucoup, d'appliquer dans cette direction l'initiative de son esprit et la consistance de ses opinions.

Nous pourrons passer auprès de certaines gens pour des utopistes de liberté, comme nous sommes pour d'autres des utopistes de paix; mais nous ne voyons pas pourquoi, la destinée de l'un de ces biens nous paraissant liée à la destinée de l'autre, nous refoulerions en nous l'espérance libérale au

moment même où, de l'avis commun, les chances de la paix se sont notablement accrues. Les trois faits récens qui ont porté au crédit de la paix des résultats significatifs sont la manifestation annuelle de la vieille municipalité de Londres dont nous venons de parler, l'entrevue de Varsovie et la dépêche de lord John Russell à propos des plus récentes annexions opérées par le Piémont.

Le peu d'éclaircissemens qui a été donné sur l'entrevue de Varsovie a confirmé le sens que nous avions attaché au caractère et aux effets de cet acte. La Russie s'y est conduite à la satisfaction de la France et par les conseils de patience qu'elle a dû donner à l'Autriche, et par le désintéressement qu'elle paraît avoir montré par rapport à la question d'Orient. Au surplus, on a parlé d'une lettre adressée par l'empereur au tsar, qui, après les événemens que l'on avait laissé s'accomplir en Italie, et en présence des intentions évidentes des puissances du Nord, ne pouvait que consolider la conclusion pacifique du congrès de Varsovie. Le terrain choisi par l'empereur dans cette lettre était, à ce qu'il paraît, le principe de non-intervention. Ce principe, la France l'aurait défendu contre l'Autriche, si l'Autriche avait attaqué le Piémont; elle l'aurait également maintenu à l'égard du Piémont, si l'agression fût venue de l'Italie. Dans cette hypothèse, la France n'aurait revendiqué au profit du Piémont, la fortune des armes étant contraire à celui-ci, que les avantages garantis par le traité de Zurich. Dans cette application du traité de Zurich, il y avait un double *veto* opposé aux projets de guerre qu'eussent pu nourrir les deux antagonistes, et il nous semble qu'il est permis de compter longtemps encore sur l'efficacité de ce *veto*.

L'Angleterre a, elle aussi, à sa façon lancé entre les deux camps la même interdiction de guerre. On se souvient de la dépêche du 31 août dernier, dans laquelle lord John Russell défendait en termes fort durs à M. de Cavour toute tentative d'attaque contre la Vénétie. Lord John Russell vient d'écrire la contre-partie de cette dépêche dans sa note du 27 octobre, où il s'est chargé de présenter au monde l'apologie de l'entreprise du Piémont dans les États-Romains et dans le royaume de Naples. Cette fois c'est M. de Cavour qui est couvert par lord John d'un bouclier moral très bizarre dans la forme, mais au fond très efficace. Comment l'Autriche aurait-elle pu faire la guerre au Piémont pour réprimer une entreprise si solennellement réhabilitée par l'Angleterre? La forme de ce document est, disons-nous, fort bizarre. Dans le ton tranchant et dégagé, dans le dédain de tout ménagement pour les opinions dominantes parmi la diplomatie européenne, dans le souvenir si curieusement invoqué du précédent de la révolution de 1688, se révèle l'idiosyncrasie de lord John. C'est bien là le whig de la révolution, le petit-neveu de lord Russell le martyr. Ne dirait-on pas que ce grand lord Russell a été envoyé à l'échafaud par Ferdinand de Bourbon et non par Charles Stuart? Une fois lancé dans les souvenirs traditionnels de sa race, ne demandez plus à lord John de raisonner juste, de mettre sa dépêche du

mois d'octobre d'accord avec sa note du mois d'août, de démontrer comment à la fois le roi Victor-Emmanuel a le droit de venir en aide aux sujets du pape et du roi de Naples, et n'a pas le droit d'aller au secours des sujets de l'empereur François-Joseph en Vénétie. Tout autre homme d'état anglais que lord John Russell, moins préoccupé de faire figurer dans les événemens de ce temps-ci le précédent sacramentel de 1688, eût évité cette métaphysique, et ne fût point tombé dans d'aussi choquantes contradictions. Lord Palmerston par exemple serait allé droit au but et eût accompli simplement l'acte politique que les intérêts anglais lui prescrivaient. Derrière une gauche dépêche, il y a en effet dans cet acte un tour habile de la politique anglaise. La politique de M. de Cavour est blâmée publiquement par tous les cabinets; à la suite de l'exemple qu'a donné la France en rappelant son ministre, Turin a été déserté par à peu près tout le corps diplomatique; venir seul vers le Piémont, lui tendre la main et glorifier hautement devant l'opinion européenne la politique désavouée par tous les autres gouvernemens comme coupable, quel service à rendre à un état plongé dans un tel délaissement et frappé d'une réprobation si générale! quel service bien placé surtout lorsqu'on a présent à l'esprit que cet état est en train de devenir la sixième grande puissance de l'Europe! Il faut en convenir, c'est un coup habile, d'autant plus qu'il ne blesse point l'esprit des institutions britanniques, qu'il est conforme aux tendances générales des sympathies anglaises, et que l'Autriche a trop d'intérêt à ménager l'Angleterre pour pouvoir garder ou montrer du ressentiment à propos de cette escapade de diplomatie libérale. Ce qu'il y a de remarquable en effet dans ce flegme dédaigneux avec lequel lord John Russell lance à la face de l'Europe officielle scandalisée, mais presque obséquieuse, des principes si révolutionnaires, c'est le sentiment tranquille que le gouvernement anglais a aujourd'hui de sa force. On peut voir dans cette froide témérité la confirmation de ce que nous disions récemment de la situation dégagée et courtisée de l'Angleterre. Après la dépêche du 31 août écrire celle du 27 octobre, après avoir envoyé, le cœur plus léger, l'empereur François-Joseph à Tœplitz sous l'influence des idées qui inspiraient la première, accompagner des applaudissemens de la seconde l'entrée de Victor-Emmanuel à Naples, être la consolation de M. de Rechberg et l'orgueil de M. de Cavour, sans troubler, au contraire en redoublant les joies pacifiques de M. de Persigny, cela pourra passer pour un grand exploit dans les annales de la galanterie diplomatique. Il ne faut pas se croire médiocrement puissant pour se permettre de telles inconséquences et les accomplir avec ce sans-façon.

N'importe, c'est après le cercle russe, après le cercle français, un véritable cercle anglais tracé aussi autour de chacun des deux adversaires qui s'observent sur le Mincio et sur le Pô. Voilà le Piémont et l'Autriche tous deux condamnés par l'Europe à ne point franchir leurs limites, pétrifiés par les enchanteurs dans l'immobilité de la défensive, réduits jusqu'à nou-

vel ordre à se regarder comme des chiens de faïence. Pour le Piémont cependant et pour l'Italie, cette immobilité n'est point de l'oisiveté. Le gros de l'évolution italienne semble être fait; il reste pourtant trois épisodes traînards de la question italienne d'importance diverse, mais qui ont de quoi occuper l'Italie dans son inaction prudente ou forcée : il y a la résistance de François II à Gaëte, il y a le séjour du pape à Rome et l'occupation française indéfiniment prolongée, il y a la Vénétie, c'est-à-dire les apprêts moraux et les préliminaires révolutionnaires de la lutte dont la Vénétie doit être un jour le prix. Il n'y a rien à dire de la résistance du roi de Naples dans sa dernière forteresse, si ce n'est que la persévérance du jeune François II est un acte honorable, et non-seulement ramène une sorte d'intérêt sur la fin de son règne, mais peut plus tard, lorsqu'elle sera devenue un souvenir, rendre, suivant les circonstances, quelques chances à sa cause. Nous ne parlerons pas du rôle de protection que dans une extrémité prévue l'escadre française est prête à jouer auprès du roi de Naples : les officiers de notre escadre seront heureux de remplir ce devoir envers le souverain détrôné et sa jeune famille; peut-être même est-ce à leur générosité trop empressée à cet égard qu'il faut attribuer les faux mouvemens qui ont eu lieu à l'embouchure du Garigliano et ce fait singulier, que les intentions réelles de notre gouvernement ont paru être mieux comprises par le chef de l'escadre piémontaise que par le brave amiral français. Nous voudrions aussi nous abstenir de parler de la situation du pape et de nos troupes à Rome. Combien de temps durera cette crise? Le rapport du général Lamoricière ne peut guère être considéré comme un témoignage favorable à la conservation du pouvoir temporel du saint-siége. Cependant est-ce à nous, qui sommes à Rome pour défendre le pape, de marquer par notre départ l'heure de sa déchéance? Est-ce nous d'autre part, soutiens du principe de non-intervention, qui pouvons, par notre occupation sans terme, entraver la grande expérience que les Italiens unis vont tenter sur eux-mêmes? Détiendrons-nous éternellement la capitale qu'ils réclament comme le gage et la condition de leurs nouvelles destinées? Il n'y a là qu'une maussade incertitude et la perspective d'événemens peu agréables pour notre amour-propre. Quant à la Vénétie, c'est bien là le fruit défendu aux Italiens par des interdictions dans lesquelles nous voyons la garantie de cette paix temporaire dont la possession un peu assurée est le trait de la situation présente; mais, sans devenir l'objet d'une invasion immédiate, la Vénétie exercera nécessairement cet hiver la principale influence sur la vie intérieure des Italiens.

Ce n'est point une prophétie téméraire de prédire que la perspective de la Vénétie à conquérir sera quelquefois une occasion de lutte et plus souvent un moyen d'union entre les élémens discordans que contiennent les partis qui poursuivent par des moyens divers l'émancipation totale du territoire italien. Nous considérons la conquête du royaume des Deux-Siciles comme consommée. Nous savons que tout n'est point à Naples et dans le

royaume aussi beau que le prétendent les dépêches italiennes. L'idée de l'unité est toute récente même dans la seule classe de la société napolitaine qui l'ait chaudement épousée, la classe moyenne. Les observateurs froids et désintéressés des récens événemens napolitains ont constaté que le peuple proprement dit, séduit par la bonhomie populaire, la débonnaireté chevaleresque, les fantasques allures de Garibaldi, s'était épris pour le dictateur d'un enthousiasme d'enfant, mais qu'au fond il se soucie peu de la révolution, y a parfois assisté avec une froideur dédaigneuse, et n'a pas gardé de haine pour la dynastie déchue. Les témoins dont nous parlons n'ont point été dupes de la fantasmagorie du suffrage universel, bien qu'ils reconnaissent que le vote, malgré la façon extravagante dont il a été recueilli, était bien pour le moment l'expression du vœu de la majorité. A Naples en effet plus encore que dans les provinces du nord de l'Italie, l'annexion au Piémont a gagné les esprits comme une nécessité impérieuse, si l'on voulait échapper au désordre et à l'anarchie démagogique, ou à cette autre forme d'anarchie non moins redoutée qu'auraient entraînée la réaction et la restauration du régime déchu. Ceux qui, voyant Naples prendre une résolution aussi grave que l'abdication de l'autonomie sous la pression temporaire de cette double peur, croient que les Napolitains regretteront leur dédition au Piémont se trompent, comme ceux qui avaient prédit des réactions semblables dans le nord de l'Italie; mais les plus confians ne contesteront pas que les populations napolitaines, moins énergiques, plus mobiles, offrant moins de solidité morale que les peuples du nord de l'Italie, ne puissent fournir des élémens plus nombreux aux meneurs d'opposition qui viendraient à se lever contre le ministère piémontais. Sans être pessimiste, on est fondé à penser que le gouvernement de la Sicile et de Naples sera une œuvre plus difficile et plus tumultueuse, soumise à plus de fluctuations que le gouvernement de l'Italie septentrionale. Par sa retraite si généreusement et si habilement désintéressée, Garibaldi s'est assuré la conservation de son ascendant populaire, et s'est réservé pour un autre grand rôle. Quand les rivalités de partis et de personnes reparaîtront, Garibaldi sera toujours ou un chef d'opposition redoutable ou un chef de mouvement irrésistible. Or c'est l'entreprise sur la Vénétie qui sera l'objet de la compétition entre les partis, et quand le déchirement des factions deviendra dangereux, c'est en marchant sur la Vénétie que le gouvernement rétablira l'union dans les esprits et reprendra la direction du mouvement. A quoi va songer Garibaldi sur son rocher de Caprera, si ce n'est à l'affaire de la Vénétie? Quelle est la distance qui nous sépare donc du conflit? C'est à la patience de Garibaldi qu'il faut la mesurer. C'est de lui que dépend la durée de la trève dont nous jouissons. Garibaldi a l'air de ne nous donner que six mois de répit; les événemens intérieurs de l'Italie, la difficulté de l'entreprise, des diversions imprévues éclatant en Europe, la force des choses, peuvent le contraindre à prendre un plus long délai. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que

pour des gens qui ont vécu au jour le jour, une paix de six mois est presque la paix perpétuelle.

Quoique la paix avec la Chine soit d'une moindre importance pour nous que la tranquillité intérieure de l'Europe, la France a éprouvé un sentiment d'heureux soulagement en apprenant nos succès à Takou, et on peut dire la fin de la guerre malgré l'incident qui a retardé la conclusion de la négociation.

Nous n'avons pas seulement à nous applaudir de la facilité avec laquelle la France a, pour la part qui la concerne, conduit au succès cette lointaine expédition de Chine; nous n'avons pas seulement à féliciter nos officiers et nos soldats d'avoir montré leur solidité et leur élégance habituelles sur un théâtre si nouveau pour eux et où ils ne sont arrivés qu'après tant de fatigues fermement supportées. Il y a quelque chose de moins brillant, mais de plus durable qu'un glorieux fait d'armes dans cette trouée que nous venons de pratiquer sur la Chine. Ici, à bien considérer les choses, les intérêts réels du pays ont heureusement devancé, on peut le dire, l'action de notre politique et de nos armes, à l'inverse de ce qui est arrivé en tant d'entreprises infécondes tentées par nous au-delà des mers. La Chine représente déjà pour la France un mouvement commercial annuel de près de deux cent millions, tant les produits chinois ont depuis quelques années pénétré dans notre consommation; mais chose étrange, consommateurs d'une valeur si importante de marchandises chinoises, nous n'en importons directement nous-mêmes qu'une quantité relativement minime, et nous nous approvisionnons principalement sur le marché de Londres, laissant aux Anglais le bénéfice de ce commerce. Il est certain que la France pourrait et devrait se passer de cet intermédiaire, et aller prendre en Chine même les produits chinois qu'elle consomme et consommera chaque jour davantage. Peut-être l'inertie de nos négocians à l'égard du commerce de Chine tient-elle au peu de place que notre politique avait jusqu'à présent occupée dans ces régions. Notre expédition fait disparaître ce motif. Un autre obstacle, c'était le défaut pour notre commerce de moyens de crédit purement français : ceux de nos négocians qui faisaient le trafic direct étaient obligés d'emprunter l'intermédiaire du crédit anglais pour lier leurs opérations. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par un de nos établissemens de crédit les plus populaires, le Comptoir d'escompte, lequel a fondé à Shang-haï une succursale appelée à rendre de grands services à nos négocians et à nous ouvrir véritablement le chemin direct de la Chine, car l'on sait que les moyens de crédit exercent sur le commerce la même influence que les voies de communication. Mentionnons aussi comme un des résultats avantageux de l'expédition l'indemnité de guerre considérable qu'elle nous rapportera, et qui en couvrira probablement les frais.

Ce résultat financier se produirait avec une heureuse opportunité, si l'indemnité chinoise devait nous être promptement payée. On sait quelle énorme

quantité d'argent le commerce de l'extrême Orient demande à notre Occident. Ce serait un soulagement d'être dispensé pendant quelque temps au moins de ces expéditions d'argent, puisque l'Europe paraît traverser en ce moment une légère crise monétaire. Depuis deux mois, les encaisses des banques de France et d'Angleterre sont sérieusement attaqués; notre banque, si l'on tient compte des acquisitions d'or qu'elle a faites dans l'intervalle, s'est vu enlever ainsi depuis peu de temps près de 200 millions. De là hausse du taux de l'intérêt commercial qui réagit de Londres sur Paris, de Paris sur Londres. Cette rareté momentanée de numéraire ne paraît pas avoir de cause grave. Il est certain du moins qu'elle n'est pas le signe avant-coureur d'une crise commerciale. Le pays d'où nous viennent les crises qui ravagent périodiquement le commerce, les États-Unis, est dans une situation commerciale prospère. Les États-Unis ont eu de magnifiques récoltes de céréales, pour lesquelles les insuffisances de l'Europe leur ont ouvert un lucratif débouché. Cette circonstance, qui est toute à leur avantage, contribue même à l'embarras monétaire actuel. Ordinairement le commerce américain, toujours débiteur du commerce anglais, le couvre par des remises continuelles en or. Les Américains paient cette année en farines, et un des affluens par lesquels s'alimente le grand marché d'or du monde, le marché anglais, est momentanément à sec. Les excédans de récolte d'Espagne vendus à l'étranger et les grands travaux de chemins de fer qui s'exécutent dans ce pays y entraînent en ce moment un courant prononcé de métaux précieux, et ne sont point étrangers à l'embarras actuel; mais en Italie surtout se sont produites les grandes demandes de numéraire. Les raisons commerciales sont peut-être pour quelque chose dans ces demandes; mais les raisons politiques y doivent être pour plus encore. L'état actuel de l'Italie après le récent emprunt, et avec l'usage qui est fait de cet emprunt pour payer des armemens improvisés sur une vaste échelle et se distribuer en solde à des troupes dont le nombre dépasse toutes les proportions antérieures, a dû amener des besoins extraordinaires de numéraire. C'est ainsi qu'au bout de cette courte excursion sur le terrain des intérêts économiques nous nous trouvons ramenés à ces causes politiques dont l'influence se fait en effet sentir partout.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

DE L'INFLUENCE DE LA CRITIQUE.

Les théâtres s'émeuvent et se préparent à traverser plus ou moins brillamment la saison d'hiver où nous allons entrer. Que leurs efforts soient

couronnés de succès! Que Paris s'amuse, qu'il soit plus que jamais le rendez-vous de la haute société européenne, la capitale de la sociabilité et des loisirs délicats, que les arts de la paix y évoquent tous leurs prestiges bienfaisans et conjurent le mauvais vouloir du génie de la discorde, qui, sous le faux prétexte d'un prétendu équilibre européen, œuvre artificielle de la diplomatie ennemie de la France, voudrait mettre obstacle à l'émancipation d'un peuple malheureux qui a tant fait pour la civilisation du monde! Qu'on laisse la terre féconde qui a produit Palestrina, Scarlatti, Jomelli, Cimarosa, Paisiello, Rossini, Bellini et aussi Marcello et Galuppi, revenir à la vie politique dont elle est si digne; que l'Italie, qu'un pape du XVIe siècle, Paul IV, je crois, comparait à une lyre à quatre cordes qu'on ne pouvait jamais faire vibrer ensemble, soit enfin une nation, et l'Europe aura une force de plus à opposer à la barbarie orientale, qu'il est bien temps de contenir.

Le Théâtre-Italien a inauguré la saison le 2 octobre par la *Sonnambula* de Bellini, ce charmant oiseau de la Sicile qui serait bien heureux de savoir que l'île qui lui a donné le jour appartient maintenant à la grande patrie, l'*alma mater,* par la tradition, par la langue et par les lois politiques. La pastorale exquise de Bellini a été chantée par les mêmes artistes qui l'ont interprétée l'année dernière, par Mlle Battu, dont la voix délicate s'est encore un peu amincie, par M. Gardoni, *tenorino* frileux et transi, dont les intonations douteuses inquiètent constamment l'oreille sans que le cœur s'en trouve plus ému, et par M. Angelini, qui chante le rôle du comte avec une bonne voix de basse qui semble vouloir s'éclaircir un peu. Une Mlle Vestri, qui ne faisait pas partie de la troupe de l'année dernière, s'est chargée du rôle modeste de l'*albergatrice,* qu'elle a conduit à bonne fin avec une voix et une facilité suffisantes pour sa condition. Quelques jours après, le 7 octobre, un nouveau ténor, M. Emilio Pancani, s'est produit pour la première fois devant le public de Paris dans le rôle de Manrico du *Trovatore.* On assure que M. Pancani est né à Florence et qu'il est élève d'un professeur de cette ville, nommé Romani, qui ne lui a pas appris, dans tous les cas, à vocaliser. Après s'être essayé sur le théâtre philharmonique de Vérone, en 1848, dans un opéra de M. Verdi, *Macbeth,* M. Pancani aurait été successivement à Vienne, à Venise, à Parme et à Naples, où il est resté pendant trois ans. M. Pancani n'est plus de la première jeunesse, car je pense bien que deux fois seize printemps doivent au moins former son âge. Vigoureusement constitué, gros et nerveux, sa physionomie mâle n'exprime pas précisément les illusions de la jeunesse. Sa voix est un ténor peu étendu qui répond à la nature robuste de sa constitution, mais dont le timbre est terni, le son mat et dépourvu de rayonnement. Il chante avec plus de vigueur dramatique que de sentiment, et son talent n'a pas plus de variété et de souplesse que M. Verdi n'en a mis dans sa musique. Si je n'avais de la répugnance à me servir de certains mots dont on abuse depuis quelque temps parce qu'ils dispensent d'une meilleure définition, je dirais volontiers que M. Pancani est un chanteur *réaliste;* mais cela ne voudrait pas dire grand'chose, puisqu'on n'a jamais vu ni entendu un chanteur dramatique qui ne se servît pas de la voix que la nature lui a donnée, et qui voulût exprimer autre chose

que les sentimens et les passions du cœur humain. Accueilli sans grand enthousiasme dans les trois ou quatre représentations qu'on a données du *Trovatore,* M. Pancani a fait reprendre, le 23 octobre, l'*Ernani* de M. Verdi, qui n'avait pas été représenté depuis deux ou trois ans. Dans cette partition, d'un style peut-être encore plus tendu et plus violent que celui des autres ouvrages de M. Verdi, M. Pancani n'a obtenu ni plus ni moins de succès que dans *il Trovatore.* Il a été facilement éclipsé par Mme Penco, qui est toujours de bonne humeur, remplie du désir de bien faire, et surtout par M. Graziani, dont la belle voix chaude et vibrante fait merveille dans le rôle de Carlo. Voilà un virtuose que la nature a traité avec magnificence, et qui, depuis dix ans qu'il chante à Paris, n'a pas ajouté une *appoggiature* ni une inflexion nouvelle à sa manière de phraser; il apportera en Russie, où il se rend l'année prochaine, ses points d'orgue stéréotypés et son *urlo verdesco* avec lesquels il achèvera sa brillante carrière.

Ce sont là les moindres résultats de l'école de M. Verdi et de sa stridente mélopée, à laquelle, malgré la meilleure volonté du monde, je ne puis m'accoutumer. J'ai toujours rendu justice au talent incontestable de ce compositeur vigoureux et passionné, qui, depuis vingt ans, enivre l'Italie et charme l'Europe. Je n'ai méconnu ni l'éclat de ses mélodies de courte haleine, ni la puissante sonorité de plusieurs morceaux d'ensemble, ni l'originalité de certains élans de voix et de quelques formules d'accompagnement qu'on remarque dans ses meilleurs opéras; mais je ne puis pas faire que je n'aie entendu dans ma vie les chefs-d'œuvre de Gluck, de Mozart et de Weber, de Cimarosa, de Rossini, de Donizetti et de Bellini; je ne puis pas effacer de ma mémoire les empreintes et les souvenirs qu'y ont laissés les maîtres charmans de l'école française, Grétry, Méhul, Cherubini, Boïeldieu, Hérold et M. Auber, et secouer deux cents ans de civilisation et de tradition musicale qui m'enveloppent et sustentent mon esprit; en un mot, il n'est pas en mon pouvoir de repousser l'influence du glorieux héritage qui m'a été laissé, et dont je suis moi-même un produit, et de ne pas préférer une page de Virgile à toute la *Pharsale* de Lucain, un dessin de Raphaël à cent tableaux modernes que je pourrais citer, le pavillon de l'Horloge, dans la cour du Louvre, à toutes les constructions qui s'élèvent dans Paris depuis cinquante ans, le *Guillaume Tell* de Rossini aux quarante opéras de M. Verdi. J'entends les objections qu'on peut faire contre cette manière d'envisager les phénomènes de l'art. — N'aimez-vous pas la variété? dira-t-on; n'admettez-vous pas le progrès? — Chaque civilisation imprime dans l'art la physionomie qui lui est propre et l'idéal de beauté qu'elle a conçu. Virgile n'a pas continué l'épopée d'Homère, et le monde moral qu'il a évoqué ne ressemble pas à celui de *la Divine Comédie* de Dante; Raphaël a exprimé un autre idéal de beauté que celui qui inspirait Apelle ou Zeuxis; Praxitèle ne ressemble pas à Michel-Ange, qui lui-même ne peut être confondu avec aucun de ses nombreux successeurs. Au théâtre et dans la musique, cette variabilité de types et d'horizons est bien plus grande encore. Qu'y a-t-il de plus dissemblable que la langue et le monde moral de Sophocle comparés au drame vaste, sanglant et compliqué de Shakspeare? Les tragédies de Corneille et de Racine reproduisent des mœurs et peignent des caractères qui ne se trouvent

pas dans l'œuvre à la fois profonde et naïve du poète anglais. Le *Faust* de Goethe, le *Wallenstein* de Schiller, ne ressemblent ni au drame de Shakspeare ni à la tragédie française du siècle de Louis XIV. Est-ce que l'opéra de Gluck est le même que celui de Mozart? Le *Freyschütz* de Weber n'a aucun rapport avec *Don Juan*, la manière de Rossini ne ressemble pas à celle de Cimarosa, et entre le *Freyschütz* et *Guillaume Tell* Meyerbeer a placé le type combiné de *Robert le Diable*. Le génie n'est point une force absolue qui produise seul et toujours le même résultat. Une œuvre d'art est le fruit de deux élémens qui se pénètrent et se fécondent l'un l'autre : de l'inspiration individuelle de l'artiste, des mœurs et des tendances de la société pour laquelle il travaille. M. Verdi, qui est avant tout un compositeur dramatique, n'a pas voulu et ne pouvait pas continuer simplement la manière et le style de Rossini. Doué d'un autre génie et répondant à des besoins différens, il a fait une œuvre pleine de passion, qui plaît au public et qui se joue sur tous les théâtres du monde. Vous avez eu tort de combattre, comme vous l'avez fait, le seul musicien qui reste debout depuis la mort de Donizetti, et qui maintient depuis vingt ans la souveraineté affaiblie de l'Italie. Le public a toujours raison d'applaudir ce qui lui plaît, et lorsqu'il s'amuse d'une œuvre d'art, il n'écoute guère les vaines protestations de la critique, qui n'a jamais rien empêché ni rien suscité. La variété est un besoin impérieux de l'esprit humain. Il veut sans cesse du nouveau, n'en fût-il plus au monde, car il se fatigue de tout, même de l'exquis et des pâtés d'anguille.

Je ne pense pas avoir affaibli le langage que tiennent les admirateurs passionnés de la musique de M. Verdi. Il ne serait cependant pas difficile de leur prouver qu'on peut être d'un avis différent, sans méconnaître le prix de l'objet qui excite leur enthousiasme. — La critique, pourrait-on leur répondre, n'a pas les prétentions ridicules qu'on lui prête. Elle sait fort bien qu'il n'est dans son pouvoir ni d'empêcher la rivière de couler ni de créer la vie là où le souffle de Dieu n'a point passé. Puissance préventive, la critique, quand elle est exercée avec mesure et sagacité, éveille le goût, établit l'ordre dans les choses de l'esprit, excite les forts, soutient les faibles et quelquefois ramène aussi les égarés. La critique ne crée pas les principes sur lesquels s'appuient ses jugemens : elle les tire de l'histoire et des œuvres accomplies par l'esprit humain. Ou bien il faut admettre que le juste et l'injuste, le faux et le vrai, le beau et le laid ne sont que des mots portant avec eux une signification arbitraire, et alors il n'y a plus que des sensations qui se valent et qui ne se discutent pas, ou il faut reconnaître avec le genre humain que l'erreur est possible et que l'homme possède en lui des notions, des pressentimens de ce qui est juste, beau et vrai. Le temps développe ces notions, ces pressentimens de la conscience naïve deviennent des faits et se transforment en monumens, et ces monumens accumulés marquent les différentes civilisations qui se sont succédé sur la terre. En se plaçant à ce dernier point de vue, et il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en choisir un autre sans détruire les bases de toute crédibilité, la critique a une mission parfaitement définie, et son rôle est assez important pour qu'elle ne désire pas en remplir un plus élevé. Armée des prin-

cipes immuables qui gouvernent l'esprit humain, éclairée par l'histoire et la connaissance des procédés qui constituent la tradition de chaque art, la critique, qui n'est autre chose que la raison revêtue de sensibilité, a le droit de dire, même au génie, qu'il se trompe, et que l'œuvre qui lui attire de si éclatantes acclamations ne vaut pas le prix qu'on y attache. La critique peut aller plus loin encore, en devançant le goût d'une nation, en chassant à coups de fouet, comme l'a fait Boileau, les mauvais poètes et les mauvais écrivains qui encombrent la voie publique et qui usurpent la place et les honneurs du vrai mérite, en excitant l'orgueil d'un peuple à secouer le joug de l'imitation pour se créer une littérature nationale, comme l'a fait Lessing en Allemagne. Ce serait un beau travail, digne d'un esprit lumineux, comme M. Sainte-Beuve, que d'écrire l'histoire de la critique depuis son fondateur Aristote, passant à travers l'école d'Alexandrie, le siècle d'Auguste, la renaissance, les XVIIe et XVIIIe siècles jusqu'à la période d'épanouissement en 1825, où sa voix a poussé une note qui fait partie intégrante de ce beau concert de la jeunesse triomphante. Il lui serait facile de prouver combien cette noble faculté de l'esprit a été utile à la civilisation en éclairant le génie, en divulguant ses secrets, en propageant les bonnes doctrines, en vulgarisant les chefs-d'œuvre qui doivent exciter une éternelle admiration. Pour rentrer dans le sujet qui nous occupe, il prouverait que, sans les vives et justes semonces de la critique, Rossini n'aurait pas donné au monde *Guillaume Tell.*

M. Verdi n'est pas un grand musicien. La langue qu'il s'est faite est violente et souvent grossière. Il écrit mal, il ignore à peu près l'art si important de développer une idée et d'en tirer les conséquences légitimes. Il brusque tous les effets, il violente les passions au lieu de les évoquer avec ménagement. Ses personnages sont presque toujours en fureur et le poignard à la main. Les mélodrames monotones et sanglans de M. Verdi ont gâté le goût de l'Italie, ils lui ont désappris le rire, à elle qui riait si bien! Ils lui ont fait perdre les belles traditions de l'art de chanter et excité dans une nation admirablement douée, mais paresseuse et passablement ignorante, un orgueil insensé. Les imitateurs de M. Verdi ne sont pas tolérables, parce que la manière du maître est tout individuelle, et que lui-même ne pourrait pas se modifier. Il n'y a que le génie, secondé par la science, qui puisse se renouveler et se transformer, et M. Verdi n'est qu'un homme de talent qui a de la pratique sans véritable savoir. Sa musique produit sur le public l'effet que produit une étoffe rouge qu'on montre au taureau : elle l'enivre d'une sonorité confuse, surexcite la sensibilité matérielle et le rend incapable de goûter les qualités d'un art supérieur, qui parle à l'imagination, éveille la fantaisie et pénètre doucement dans les profondeurs de l'âme. Voilà ce que nous écrivons depuis dix ans, sans que les succès de l'auteur d'*Ernani,* de *Rigoletto* et d'*il Trovatore* aient pu ébranler nos convictions. Nous ne contestons pas au public le plaisir qu'il éprouve à entendre certains opéras de M. Verdi, mais nous nous permettons de lui dire qu'il se trompe sur la qualité et le mérite de l'objet qui le flatte, aussi bien que sur la nature du plaisir esthétique ou moral qu'il lui procure.

M. Pancani, qui n'était ici qu'un oiseau de passage, comme l'avait été

M. Giuglini l'année dernière, est déjà parti pour La Havane. Pour nous consoler de cette perte, qui n'en est pas une, le Théâtre-Italien a repris, le 30 octobre, l'adorable chef-d'œuvre de Cimarosa, *il Matrimonio segreto.* Voilà de la musique jeune, éternellement jeune! Le jour où cet ensemble exquis de grâce, de sentiment et de gaieté sereine, de cette gaieté qui s'élève comme une aurore de l'âme satisfaite, et non pas celle qui jaillit de la malice de l'esprit, le jour où cette simple histoire d'une famille honnête que trouble momentanément un amour printanier et discret ne sera plus comprise que par quelques amateurs attardés, une triste révolution se sera accomplie dans l'art musical et dans l'ordre moral. Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci! Chanté par MM. Zucchini et Badiali, Mmes Alboni, Penco et Battu, qui s'est chargée du rôle d'Elisetta, *le Mariage secret* a été accueilli avec faveur. L'Alboni est charmante dans le personnage de Fidalma, auquel elle a restitué un air délicieux qu'on ne chantait plus depuis longtemps :

È vero che in casa
Io son la padrona.

elle le dit avec esprit et une douce ironie qui sied à sa bonne figure souriante et épanouie. Deux autres morceaux ont été réintégrés dans la partition de Cimarosa, un trio et un air d'Elisetta, que Mlle Battu chante avec goût, et dont je ne hais pas, au contraire, les formes un peu vieillies. Mais quel triste Paolino que M. Gardoni! Quel malaise on éprouve à lui entendre estropier l'air incomparable de *Pria che spunti in ciel l'aurora!* Il en passe la moitié; que ne le supprime-t-il tout entier, comme on supprime le duo pour basse et ténor : *Signor, deh! concedette,* entre le comte et Paolino! Mme Penco, qui étudie beaucoup, qui s'efforce, depuis qu'elle est à Paris, de mériter de plus en plus la faveur des *dilettanti,* est fort bien dans le rôle de Carolina, dont elle fait ressortir la partie tendre et l'indignation honnête. Elle chante surtout le beau récitatif du *cantabile* du second acte avec ampleur et un style élevé. A tout prendre, l'exécution du *Matrimonio segreto* a été suffisante, et le chef-d'œuvre de Cimarosa, qui en a fait bien d'autres, a produit un heureux effet. L'administration du Théâtre-Italien, plus vigilante et plus active qu'elle ne l'a jamais été, est revenue cette année à ses vieilles amours en rengageant M. Mario et M. Ronconi, d'*antichissima memoria.* Ils ont fait tous deux leur réapparition, le 4 novembre, dans *il Barbiere di Siviglia.* La surprise du public nombreux qui remplissait ce jour-là la salle Ventadour a été plus grande que l'émerveillement. On a trouvé M. Mario plus jeune de visage que de talent, et sa voix, qui jadis aurait attendri les monstres, plus entamée que jamais. Il ne possède plus que quelques notes du beau clavier qui nous a charmés pendant tant d'années. Il raccourcit presque tous les morceaux, il respire à chaque syllabe, et ne chante pas souvent juste. M. Ronconi, qu'on n'a pas entendu à Paris depuis dix ans, a voulu compenser ce qu'il a perdu par un excès de zèle, et dans le rôle de Figaro il a dépassé les limites du vrai comique pour tomber dans le burlesque. Le public s'est montré peu touché des efforts de MM. Mario et Ronconi pour remplacer la musique de Rossini par un dialogue trop vif

et des *lazzi* peu dignes du Théâtre-Italien. J'engage aussi M. Angelini, dont la voix de basse est solide, à ne pas faire plus d'esprit qu'on ne lui en demande dans le rôle de Basile et dans l'air de la *calunnia*, qu'il ne chanterait pas mal, s'il voulait être modeste. La modestie, qui est une vertu théologale, conviendrait aussi à M. Bonnetti, le chef d'orchestre, qui précipite tous les mouvemens, ne fait observer aucune nuance, et fait de la musique du *Barbier de Séville* un hachis de notes sans forme et sans couleur. M. Bonnetti ne comprend bien que la musique de M. Verdi, et lorsqu'on ne comprend que cela, on n'est pas un bon chef d'orchestre. Ne cessons pas de répéter ce lieu commun, que la puissance de la musique, comme celle de tous les arts, est tout entière dans l'observation des nuances, et que sans les nuances, qui constituent le caractère d'une œuvre, la musique n'a plus que des effets grossiers de rhythme et de sonorité dont on est bientôt fatigué. M. Mario a été plus heureux dans *Rigoletto*, où il chante le rôle du duc de Mantoue avec beaucoup de distinction et de soin. Sa voix nous a paru moins fatiguée et moins hésitante dans cette œuvre de M. Verdi, dont on a fait répéter le beau quatuor du quatrième acte. Mlle Battu aussi, dans le personnage gracieux de Gilda, qu'elle abordait pour la première fois devant le public, s'est montrée habile et intelligente, si ce n'est suffisamment passionnée. A tout prendre, l'administration de M. Calzado, dont le privilége a été prorogé jusqu'au mois d'octobre 1864, paraît animée d'un vif désir de satisfaire le goût des amateurs par une plus grande variété dans le répertoire. La troupe qu'elle a réunie cette année, et qui se compose d'artistes comme MM. Mario, Graziani, Badiali, Zucchini, Ronconi, Angelini, Mmes Alboni, Penco et Battu, est l'une des meilleures qu'on puisse avoir par ce temps d'extrême concurrence où cent théâtres se disputent au poids de l'or le peu de virtuoses que produit l'Italie. Il ne manque vraiment à la troupe qui dessert cette année le Théâtre-Italien de Paris qu'un bon chef d'orchestre qui ait l'intelligence des mouvemens et des nuances, qu'un *maestro* qui sache faire respecter l'esprit de l'œuvre qu'on interprète.

A l'Opéra aussi on fait de louables efforts pour maintenir ce grand théâtre à la hauteur de sa réputation. Mme Vandenheuvel y continue ses débuts avec succès et prend possession de tous les rôles de son répertoire. Elle a chanté Lucie avec un talent incontestable qu'on voudrait admirer sans restriction. Quel dommage que cette noble artiste, qui chante avec tant de goût et d'intelligence, n'ait pas été plus richement douée par la nature, et qu'on soit obligé de lui souhaiter souvent une voix plus jeune, plus étoffée, et moins d'artifices visibles dans la réalisation des effets qu'elle conçoit! En lui entendant chanter l'autre soir l'air du troisième acte de *Lucie* avec une bravoure qui m'inspirait du respect, je me disais tacitement en moi-même : Un peu plus de grâce naturelle et de charme ferait bien mieux mon affaire. Cette belle partition de Donizetti, interprétée par une artiste digne de ce nom, pourquoi me laisse-t-elle désirer une forme plus simple et plus de vérité dans l'expression du plus puissant des sentimens, l'amour? Une lavandière chantant au fond des bois une chanson émue et chaude du souffle de l'âme me procurerait un plaisir d'un ordre plus élevé et plus sain que ce que j'éprouve au premier théâtre lyrique du monde. Ah! Goethe a rai-

son, l'idéal dans l'art et dans la vie, c'est la splendeur du vrai. L'Opéra vient de rappeler à lui une cantatrice nomade qui lui a déjà appartenu à deux reprises différentes, en 1851 et en 1856 : je veux parler de Mme Tedesco, grande et belle personne, moitié allemande et moitié italienne, et qui possède une voix riche, égale, étendue et forte de *mezzo-soprano* qui peut monter jusqu'à l'*ut* supérieur et descendre jusqu'au *la* au-dessous de la portée. Elle a fait son apparition le 12 octobre, dans *le Prophète,* par le rôle énergique et original de Fidès. Mme Tedesco est une cantatrice placide et de bonne humeur, qui ne s'emporte jamais, qui conserve religieusement sa santé et sa belle voix, qui est presque aussi fraîche qu'il y a dix ans. Il ne lui manque, pour être une cantatrice dramatique, que ce qui manquait au cheval de Roland, *un certo non so che,* qu'on appelle une âme, un esprit, un souffle, comme dans la Bible. Elle a été faible dans la belle scène de l'église, au quatrième acte, et elle a beau pleurer toutes les larmes de ses beaux yeux : on ne s'en attriste jamais, tant on est sûr que cela ne lui fera pas de mal. Après Fidès, Mme Tedesco a chanté *la Favorite* avec un peu plus d'émotion, mais sans excès toutefois, et en conservant un maintien qui fait honneur à ses bonnes mœurs. A la fin de l'*andante* de l'air *ô mon Fernand,* Mme Tedesco a ajouté un point d'orgue si brillant et si joyeux, qu'on a pu immédiatement se rassurer sur l'état de son cœur. De si monstrueux contre-sens sont très appréciés par le public de l'Opéra, qui croit pourtant assister à la représentation d'une tragédie lyrique! M. Michot fait des progrès, et sa voix de vrai ténor convient au rôle de Fernand, qu'il chante avec passion. Il a dit la romance du quatrième acte, *Ange si pur,* avec goût et dans le style de demi-caractère qui sied à son genre de talent. L'Opéra nous prépare bien des choses nouvelles, et l'avenir appartient à M. Wagner, dont on répète le *Tannhauser.* Que la volonté des puissans de la terre s'accomplisse donc!

Au théâtre de l'Opéra-Comique, les choses et les hommes marchent paisiblement et sans faire beaucoup de bruit. *Le Chaperon rouge* de Boïeldieu, *les Diamans de la couronne* de M. Auber, escortés de deux ou trois opérettes dont la musique n'est qu'un accessoire du *libretto,* voilà à peu près de quoi se compose le courant du répertoire. Une idée singulière a passé par l'esprit de l'administration, c'est de reprendre *le Pardon de Ploërmel* avec un nouveau personnel, dans lequel une femme sans grâce et sans beaucoup de talent a pris le rôle d'Hoël, créé dans l'origine par M. Faure. Je n'ai jamais pu comprendre l'engouement qu'inspire à certaines personnes la voix dure et déclassée de Mlle Wertheimber, dont la prononciation vicieuse et empâtée n'ajoute pas à l'agrément qu'on éprouve à lui entendre estropier un rôle qui n'a pas été écrit pour son sexe. Comment expliquer que Meyerbeer ait permis une telle mascarade? Il en sera puni, car son ouvrage, qui se recommande surtout par les effets d'ensemble, perd beaucoup de son piquant à être interprété ainsi par une voix de bois qui appauvrit l'harmonie et laisse l'oreille en souffrance. Mlle Monrose, qui a succédé à Mme Cabel dans le rôle de Dinorah, y a été plus gracieuse que forte, et a laissé à désirer un peu plus d'entrain, de *brio* et de folle jeunesse, particulièrement au second acte, dans la scène de fantaisie nocturne. Quant au nouveau mor-

ceau que le maître a écrit à Londres pour Mme Nantier-Didiée, il n'y a pas lieu de s'en émerveiller beaucoup : c'est une *canzonetta* italienne qui n'ajoute rien au mérite de la partition. J'ignore si le théâtre de l'Opéra-Comique a trouvé la récompense de son étrange entreprise; mais nous ne lui voterons pas pour cela des actions de grâces. On attend de l'Opéra-Comique autre chose que des opérettes en un acte avec lesquelles il semble vouloir faire concurrence aux Bouffes-Parisiens.

Le Théâtre-Lyrique, à qui le destin rend la vie si rude et si difficile, s'ingénie de toutes les manières pour varier son répertoire et pour attirer dans les lointains climats où il est encore confiné l'élite des amateurs qui peuvent seuls le faire exister. L'administration a eu la pensée de s'approprier *le Val d'Andorre* de M. Halévy, dont la première représentation à l'Opéra-Comique remonte au 11 novembre 1848. Par le temps où nous sommes, c'est beaucoup qu'un opéra puisse être représenté devant le public douze ans après sa naissance. Que j'en ai vu mourir, de jeunes partitions qui faisaient le bonheur de leurs pères, et qui, après trente ou quarante représentations brillantes, se sont paisiblement endormies dans le magasin de l'éditeur! M. Halévy lui-même a bien souvent porté le deuil des enfans de son esprit qu'il croyait sans doute les mieux venus et les mieux doués. M. Halévy est pourtant un maître, un compositeur d'un ordre élevé, dont il faut toujours parler avec un certain respect. Il a de la grandeur dans le style et dans la pensée, il vise haut, il fuit les banalités et cherche des effets nouveaux, quelquefois avec trop de tension et d'efforts. Il n'y a pas un opéra de l'auteur de *la Juive,* de *la Reine de Chypre,* de *Charles VI,* etc., qui ne renferme des beautés réelles. Sa mélodie, quand il en trouve, a une couleur qui lui est propre, un accent pénétrant, un caractère tout à la fois tendre et religieux. Le dirai-je? M. Halévy, comme Mendelssohn, révèle dans son œuvre la race intelligente et forte à laquelle il appartient. Ce qui manque peut-être à M. Halévy, c'est la fantaisie libre, cette partie flottante de la poésie musicale qui circule au-dessus et au-delà du sens logique de la parole et qui enveloppe la situation dramatique d'un nuage qui vous charme et vous enivre, quoi qu'on en ait. M. Halévy, qui est un esprit délié et un écrivain disert, comme il nous serait facile de le prouver par le livre qu'il vient de publier, *Souvenirs et Portraits,* M. Halévy, disons-nous, mêle à ses inspirations trop d'ingéniosité et ne s'abandonne pas suffisamment à cette folle du logis dont parle Montaigne, qui est souvent la plus précieuse et la plus sage de nos facultés. En précisant davantage nos scrupules et nos réserves, nous dirons par exemple que M. Halévy a souvent l'imprudence de construire ses morceaux d'ensemble avec des accords et des modulations qui, lorsqu'ils ne sont pas rattachés à un dessin mélodique saisissable, n'ont pas d'autre raison d'être que la volonté du compositeur. Il en résulte très souvent que des actes entiers dans les ouvrages de M. Halévy produisent une grande monotonie qui gâte l'effet général. Aussi sommes-nous convaincu que si M. Halévy, au lieu d'écrire une vingtaine d'opéras, eût condensé ses efforts dans cinq ou six ouvrages comme *la Juive* et *la Reine de Chypre,* sa renommée et ses intérêts s'en fussent mieux trouvés.

Le sujet du *Val d'Andorre* est un gros mélodrame un peu dans le genre

de *la Pie voleuse,* tout rempli de sanglots et de *lazzi* de caporal. Seulement Rossini a transformé le cadre grossier qu'on lui a confié en une œuvre de génie, tandis que M. Halévy n'a fait du poème de M. Saint-George qu'un opéra intéressant par quelques bons morceaux, tels que la *chanson du chevrier* au premier acte, le trio piquant qui vient après, et qui n'a pas les défauts ordinaires des morceaux d'ensemble du maître, la romance ingénue que chante Rose-de-Mai : *Marguerite, qui m'invite,* l'ariette de Stéphan le beau chasseur, et la stretta du finale : *Destin qu'on dit terrible.* — Au second acte, on remarque la romance que chante Rose-de-Mai, et que je trouve monotone, le trio et le quatuor qui en forme la conclusion d'une gaieté un peu forcée, les couplets de Jacques et le finale, morceau d'ensemble trop compacte, trop touffu et d'un effet dramatique qui dépasse peut-être la condition des personnages. Il y a encore au troisième acte des choses intéressantes sur lesquelles nous ne voulons pas insister. L'exécution du *Val d'Andorre* aurait été bien meilleure, si l'administration du Théâtre-Lyrique et les auteurs de cette œuvre distinguée eussent confié le rôle charmant de Rose-de-Mai à une autre cantatrice que Mme Meillet. Celle-ci a prêté au caractère de cette jeune fille des champs des airs et des emportemens de mélodrame qu'on aurait beaucoup applaudis en province, mais qui à Paris ont été jugés d'un goût détestable. M. Monjauze, qui autrefois faisait partie du Théâtre-Lyrique, y est revenu avec sa voix blanche et glapissante, et ne chante pas sans succès la partie du beau Stéphan, le chasseur. M. Battaille a presque retrouvé dans le rôle important du chevrier Jacques Sincère, qu'il a créé dans l'origine, l'accent qu'il lui donnait il y a douze ans.

On vient aussi de reprendre tout récemment au Théâtre-Lyrique l'*Orphée* de Gluck avec Mme Viardot et une nouvelle Eurydice qui s'appelle Mlle Orwill. Nous ne défendrons pas le chef-d'œuvre de Gluck ni le talent supérieur de la cantatrice qui l'a fait revivre contre ceux qui auraient le malheur de ne pas sentir de telles délicatesses. Dans l'ordre des sensations que procurent les beaux-arts, la romance d'Orphée : *J'ai perdu mon Eurydice,* et la musique de la scène de l'Élysée au second acte valent mieux et comptent plus devant Dieu et devant les hommes que trente opéras comme ceux que je pourrais citer. Il faut en prendre son parti et se résigner à reconnaître qu'il y a dans ce monde, comme dans l'autre, un petit nombre d'élus auxquels sont plus particulièrement destinées certaines œuvres de l'esprit humain.

En terminant cette chronique des faits accomplis dans l'art de Mozart et de Rossini, que ne pouvons-nous y ajouter quelque bonne nouvelle que nous réserve l'avenir! De quel côté de l'horizon s'élèvera l'homme prédestiné à renouveler les formes de la vie, et à communiquer à l'art, qui s'abaisse et qui se matérialise de plus en plus, l'impulsion féconde dont il a tant besoin? Est-ce l'Italie régénérée, l'Allemagne ou la France qui enfantera ce prophète des nations, ce musicien de l'idéal qui mettra en fuite cette tourbe de maçons et de chaudronniers qui nous accablent de leurs grossiers labeurs? D'où qu'il surgisse, ce révélateur d'une beauté nouvelle, il sera le bienvenu. Nous mourons d'ennui et d'inanition, la médiocrité nous opprime, le scandale des réputations surfaites soulève la conscience des gens de goût,

qui ont bien de la peine à se défendre contre la corruption de la foule, qui envahit les théâtres et les salles de concert. Il semble que l'âme ait perdu sa virtualité d'affirmation, qu'une politesse banale envers les individus et de coupables ménagemens envers les intérêts nous aient enlevé le courage d'aimer hardiment ce qui est beau et de repousser le laid. On n'ose plus rien blâmer, plus rien haïr, et les œuvres de l'esprit, quel qu'en soit le mérite, sont accueillies avec une égale bienveillance, qui tue l'émulation et décourage le vrai talent. Je ne puis pas faire ces réflexions sans porter ma pensée vers l'écrivain éminent qui, pendant près de trente ans, a rempli ce recueil de pages vigoureuses d'une saine critique. Il serait aisé de prouver aujourd'hui que l'opposition que fit Gustave Planche au mouvement littéraire, et surtout au théâtre de la nouvelle école de 1828, a été salutaire, qu'il a empêché que les effluves d'un faux enthousiasme et les exagérations d'une sensibilité maladive ne fussent considérés comme des traits de génie et des inventions sérieuses et durables. Or cette mission de la critique d'éveiller la conscience publique, de protester contre le mal, d'exciter les talens généreux et d'empêcher que les formes corruptrices de l'art ne fassent oublier ce qui est éternellement vrai, cette mission, que Gustave Planche a remplie avec tant d'éclat et d'honnêteté, est la plus belle et la plus noble qu'on puisse ambitionner après le don divin du génie créateur. P. SCUDO.

REVUE DRAMATIQUE.

Il y a un peu plus de trente ans que l'illustre M. Royer-Collard prononçait ce mot, qui est resté célèbre : « La démocratie coule à pleins bords. » Que dirait-il s'il revenait parmi nous? Ce n'est plus à pleins bords qu'elle coule aujourd'hui, c'est, si l'on veut bien nous passer cette expression, à pleine écluse. Ce qui se passe dans le monde politique, nous le savons tous; mais ce qui se passe dans le monde de l'intelligence et de l'art est bien plus significatif encore. Il est vraiment curieux de suivre les corrélations mystérieuses qui existent entre le monde politique et social et le monde de l'intelligence, de voir combien les faits extérieurs répondent exactement aux faits moraux, de saisir les affinités qui unissent ces deux ordres de phénomènes, distincts en apparence. Il y aurait une étude très instructive à faire sur le développement parallèle de ces deux ordres de faits; mais un bulletin de théâtre ne peut pas être un cours de psychologie sociale, et nous nous bornerons à quelques observations plus directement en rapport avec le sujet qui nous occupe. Avez-vous remarqué la condition bizarre que les événemens ont faite à la démocratie dans notre société? Elle est souveraine en réalité, tout se fait pour elle et même par elle, et cependant personne ne veut lui donner le titre de reine. Tout le monde obéit à ses ordres, et

cependant chacun se prétend gouverné par un code qui n'est pas le sien. Les journaux tonnent contre ses coupables exigences, ses folles espérances, ses doctrines anarchiques; mais ils dépensent leur éloquence en pure perte, car au moment même où déborde leur écritoire, quelque petit fait significatif vient révéler aux esprits clairvoyans que la démocratie peut se consoler de ces diatribes. Nul ne veut s'abaisser jusqu'à elle, ni amis, ni ennemis, et tous la servent à leur manière, en se vengeant, à la vérité, des services qu'ils lui rendent par des quolibets gratuits et des plaisanteries irritantes, aussi déplacées souvent que peu charitables, ce qui, pour le dire en passant, ne lui rend pas le caractère mieux fait. Le même phénomène se produit en littérature; ici la démocratie règne aussi souverainement que dans la société, et personne ne veut reconnaître son titre et sa puissance.

Pour nous, qui avons suivi depuis des années la marche et les progrès de la démocratie en littérature, nous ne pouvons nous étonner qu'elle soit pour beaucoup un objet d'épouvante, et même pour quelques-uns un objet d'horreur. La démocratie en littérature est encore moins avenante qu'en politique; elle est lourde, gauche, grossière, inexpérimentée. Elle a les défauts les plus contraires: tantôt elle se perd dans l'emphase, tantôt elle est simple jusqu'à la niaiserie. Toute semblable aux hiboux éblouis par la lumière, elle se trouble et s'effare devant ce qu'elle ne comprend pas. Ainsi les idées générales lui font peur, et, portant dans la littérature les habitudes de l'artisan façonné selon les modernes méthodes de la division du travail, elle s'attaque à des détails, à des particularités, et paraît ne pouvoir saisir l'ensemble des choses. Je conçois donc la répugnance de beaucoup d'excellens esprits pour notre moderne littérature dramatique, l'éloignement où ils s'en tiennent, et cependant chaque année qui s'écoule diminue forcément cette répugnance. Ceux qui veulent parler de littérature dramatique sont obligés d'aller la chercher là où elle se trouve encore, fût-ce sur des scènes de vaudeville ou dans des théâtres forains. Il faut s'y résigner, à moins de se résoudre à un silence absolu, qui ne serait ni profitable ni équitable pour personne. La démocratie littéraire force donc la critique à descendre et à regarder plus bas qu'elle n'avait l'habitude de regarder, et ce n'est pas le moindre de ses triomphes. Elle force la critique à s'occuper d'œuvres qu'elle passait sous silence avec dédain il n'y a pas vingt ans encore, à compter pour quelque chose ce qu'elle comptait autrefois pour rien, à suivre où ils se sont réfugiés la verve et le talent. Ainsi autrefois la critique se gardait bien de signaler une pièce de théâtre dont l'unique mérite était d'être amusante, et ce dédain était fort juste; aujourd'hui cette qualité inférieure deviendra une qualité supérieure dans bien des cas, et il y aura du mérite pour une pièce à être au moins amusante lorsque toutes les pièces qui l'auront précédée et qui l'accompagneront seront même dépourvues de ce médiocre attrait. Dans le royaume des comédies ennuyeuses, un vaudeville amusant mérite d'être roi, et c'est pourquoi nous dirons à ceux qui craignent avant tout l'ennui : —Vous vous plaignez de la platitude et de l'indécence des spectacles qui vous sont offerts; eh bien! allez au Gymnase un soir où l'on donnera *le Voyage de M. Perrichon.* Ce n'est guère qu'un vaudeville, mais la pièce est amusante, sensée, honnête; elle vous procurera quelques heures de gaieté inoffensive,

et vous arrachera quelques bons éclats de rire que vous n'aurez pas à vous reprocher, ce que vous ne pouvez probablement pas toujours dire des éclats de rire que vous arrachent les spectacles modernes. Êtes-vous assez exempt de préjugés pour ne plus vous laisser abuser par les rabâchages débités d'un ton solennel et par les pompeuses inutilités; êtes-vous ennuyé des platitudes mélodramatiques, et en un mot êtes-vous pour votre bonheur assez blasé pour n'être plus amusé que par les œuvres où se rencontre un grain d'originalité, aussi petit qu'il soit : eh bien! alors, bravant l'habitude, allez-vous-en courageusement aux Variétés par exemple, voir la pièce de M. Henri Meilhac, *Ce qui plaît aux Hommes*. Cette pièce, qui est la contre-partie de la comédie de M. Ponsard, n'est certainement pas bonne; mais elle contient une idée excellente, et c'est plus qu'on ne pourrait dire de la plupart des pièces contemporaines: l'idée est même si jolie, qu'il serait dommage qu'elle fût perdue. L'auteur n'a pas aperçu la bonne fortune que son imagination lui fournissait, et il serait à souhaiter qu'un écrivain plus heureux reprît cette idée et lui fît rendre ce qu'elle pouvait facilement donner : une critique dramatisée de notre théâtre contemporain. Imaginez en effet les personnages du monde de l'art, le peuple issu de Shakspeare et de Molière, en quête de plaisirs excentriques, se donnant par manière de divertissement le spectacle d'une comédie réaliste. Voyez-vous d'ici leur étonnement? entendez-vous leurs éclats de rire? voyez-vous leur indignation et peut-être leurs larmes en face de ces réalités qui leur paraissent des chimères, de ces platitudes qui prennent à leurs yeux des proportions extravagantes? Les voyez-vous variant à l'infini les dégoûts délicats du chevalier de *la Critique de l'École des Femmes,* et répétant le mot *réalité* avec l'effroi dédaigneux que ce célèbre personnage ressent pour le mot *tarte à la crème?* Il y avait dans cette idée une critique très fine du théâtre contemporain, et nous regrettons pour le jeune auteur de *l'Autographe* qu'il ait passé à côté de son sujet sans l'apercevoir.

La critique dramatique, qui ne se paie pas de mots, mais de raisons, et qui n'accepte pas les œuvres sur leur étiquette, mais sur leur valeur intrinsèque, sera donc plus d'une fois à notre époque forcée de déroger et d'aller en voyage à travers les théâtres inférieurs. Ce voyage n'est pas sans périls, et ne doit jamais être fait à l'étourdie; cependant on peut le pousser très loin, si l'on sait bien s'orienter. Ainsi vous pouvez aller sans scrupule à un petit théâtre qui porte le nom de Mlle Déjazet les soirs où l'on jouera une petite comédie intitulée *M. Garat,* par M. Victorien Sardou. Cette légère comédie, qui n'a d'autre prétention que celle de vous amuser un instant, vaut mieux littérairement que bien des œuvres pompeuses qui auraient tort de la regarder avec trop de dédain. Le verre de M. Sardou est bien petit, mais il boit dans son verre. Vous pourrez observer, en écoutant cette petite comédie, un des efforts les plus curieux, parce qu'il est un des plus naïfs et des moins réfléchis de nos jeunes auteurs dramatiques. Il y a une tendance chez la plupart des jeunes auteurs dramatiques à transformer le vaudeville en comédie, et cette tendance vague, que depuis longtemps on avait pu remarquer, vient de se déclarer ouvertement dans les pièces amusantes de M. Sardou, *M. Garat* et *les Pattes de Mouche*. Ces pièces ne sont, à propre-

ment parler, que des vaudevilles agrandis, des vaudevilles qui essaient d'atteindre à la hauteur de la comédie. Je ne sais si cette tentative réussira et si l'on pourra dire bientôt :

Le jour du vaudeville est à la fin venu;

mais des signes trop évidens indiquent que le vaudeville partage les mœurs du temps : il est devenu ambitieux et tend à s'élever. Et vraiment, si l'on y réfléchit bien, cette tendance n'a rien que de raisonnable, et mérite beaucoup plutôt d'être encouragée que d'être condamnée. Si la comédie, depuis si longtemps morte, doit renaître, d'où sortira-t-elle, je vous prie, et avec quels élémens se constituera-t-elle? Pourquoi donc ne naîtrait-elle pas du vaudeville? Elle est bien née une fois déjà de la farce italienne, laquelle n'était, j'imagine, ni très raffinée, ni fort bien élevée. Vous trouvez que cette origine ne serait pas assez noble pour la comédie; mais vous oubliez que le théâtre de Molière n'en a pas eu d'autre, et que d'ailleurs la comédie est de tous les genres littéraires celui qui peut le plus aisément se consoler de n'être pas de noble extraction et de ne pas avoir de généalogie aristocratique. La comédie est d'essence populaire; son origine est humble toujours et part de bas : elle ne se pique pas d'être noble, même lorsqu'elle est grande; elle se pique d'être humaine, et cela lui suffit. Bien loin de blâmer l'effort instinctif et aveugle qui pousse nos jeunes auteurs dramatiques à transformer le vaudeville en comédie, nous serions donc plutôt tentés de l'encourager, car le vaudeville moderne pourrait facilement devenir, entre les mains d'un homme de génie, ce que devint la farce italienne entre les mains de Molière. Il trouverait facilement dans ses types, ses bouffonneries et même dans ses licences les élémens premiers, la matière informe et vivante de ses œuvres, et il ne les trouverait pas ailleurs. De l'ancienne comédie que reste-t-il en effet? Rien, si ce n'est un cadre presque hors d'usage et des traditions de déclamation morale et sentencieuse, ainsi que vous pourrez vous en convaincre aisément, si vous allez entendre quelques-unes de ces œuvres estimables et édulcorées qui se décorent du nom de comédies. Si la grande comédie a chance de revivre, elle sortira de la farce parisienne, car il y a de nos jours, qu'on ne s'y trompe pas, une farce parisienne, comme il y eut au XVIIe siècle une farce italienne, et voilà, pour le dire en passant, une des raisons pour lesquelles il ne faut pas trop mépriser cette démocratie littéraire dont nous parlions en commençant : elle peut fournir tous les matériaux d'une grande œuvre. Qu'un homme de génie, exempt de sots dédains et de répugnances académiques, prenant comme Molière son bien où il le trouve, vienne à paraître; il n'aura qu'à se baisser et à ramasser, et la comédie renaîtra.

Bon gré, mal gré, la critique est donc forcée d'aller là où se manifestent des signes d'activité et où se rencontrent des phénomènes intéressans à étudier. Ce n'est pas sa faute, si la vie se retire des genres honorés de la considération traditionnelle, et si elle se réfugie dans des genres dédaignés. La vie est une flamme en apparence capricieuse, aussi difficile à fixer que l'esprit, dont il a été dit qu'il soufflait où il voulait. Combien de fois ne nous est-il pas arrivé, en écoutant quelqu'une de ces comédies nouvelles si

irréprochables, qui prétendent continuer les traditions de l'ancien répertoire, de répéter le mot de Mme de Maintenon en contemplant les carpes des piscines royales, et de regretter la bourbe du vaudeville! J'ai regret de dire que j'ai ressenti quelque chose de cette émotion mélancolique, qui n'est pas sans amertume, en écoutant la comédie de M. Camille Doucet: *la Considération*. Je dis que cette émotion n'était pas sans amertume, car je me reprochais vivement de ne pas prendre assez d'intérêt à la fable simple et honnête qui se déroulait sur la scène, de ne pas écouter avec assez de recueillement et d'onction les leçons morales et sensées dont la pièce est remplie. Il est certes amer de ne pas pouvoir assez admirer ce qu'on honore. Jamais pièce ne fut en plus parfait rapport avec son titre : *la Considération*. Elle est en effet digne de considération sous tous les rapports; ses draperies ne font pas un pli, et ce n'est pas pour son visage d'une impassibilité mondaine si correcte que fut jamais inventé le masque de Thalie. Son regard digne et froid impose involontairement le respect; elle ne rit pas, elle sourit à peine d'un sourire imperceptible, comme celui qui distingue les personnes auxquelles une haute situation interdit les manifestations trop extérieures de leurs sentimens. Sa tenue est parfaite, et vraiment c'est une comédie irréprochable. Cette perfection, et la considération qui en est la conséquence, ne laissent pas d'être assez embarrassantes pour la critique. C'est en vain qu'elle chercherait à entamer cette œuvre, ses dents de serpent ne trouveraient point une place où mordre. J'ai beau regarder de tous côtés, je n'aperçois aucun angle, aucune anse, aucune anfractuosité par où l'on puisse la saisir : comme toutes les personnes entourées de considération, elle ne donne prise à la critique par aucun endroit. Aussi, en désespoir de cause, je lui ferai le reproche de trop bien justifier son titre. Votre pièce, dirai-je à M. Doucet, mérite trop la considération pour une comédie; qu'est-ce, je vous prie, qu'une comédie qui ne rit pas, qui sourit à peine, et qui, pendant quatre actes, nous glace de respect? La comédie ne s'accommode pas d'une tenue si parfaite; elle n'a pas besoin d'être réservée, elle n'a besoin que d'être honnête. Je voudrais qu'à l'avenir M. Doucet eût le courage de chercher pour ses comédies d'autres titres de succès que cette glaciale estime. Si M. Doucet pouvait interroger les grandes œuvres dramatiques, et que celles-ci pussent lui parler, elles lui répondraient qu'elles ne se sont jamais souciées de tant de considération, et que leur unique ambition était d'imposer le respect au public non par la tenue et la réserve, mais par la sympathie, la cordialité et la familiarité.

Tout est d'ailleurs à l'unisson dans cette pièce, les sentimens, les caractères et le langage. Les sentimens sont d'une morale inattaquable, mais sans grande force; les personnages sont supportables, même quand ils sont odieux; le langage est agréable, facile, mais un peu éteint. La morale de M. Doucet est vraiment trop optimiste. Au point de vue mondain, je suis loin de lui en faire un reproche; mais l'optimisme, à moins d'être tout à fait résolu et déterminé, a un grand défaut dans l'art, qui est de rendre impossibles les types accentués. Quand on écrit une comédie avec un parti-pris de bienveillance bénigne, on se retranche nécessairement le droit de mettre les caractères humains en relief. Ce parti-pris impose au poète le

devoir de ne rien accuser par crainte d'exagération, de ne blâmer qu'avec mesure, de louer sans emportement, de critiquer sans amertume, d'aimer sans chaleur, de haïr sans passion. Pour obéir à son parti-pris, le poète est donc obligé de sacrifier les caractères et les passions et de se jeter forcément dans les sentences et les tirades morales. Nous avons décoré ce parti-pris de l'épithète d'optimiste ; mais est-ce bien optimiste qu'il faudrait dire? En y regardant bien, il est évident que l'optimisme de M. Doucet n'a rien de particulièrement philosophique, et qu'il est chez lui une affaire de forme et de convenance. M. Doucet est un homme du monde, et il transporte au théâtre l'esprit de l'homme du monde, qui consiste à n'appuyer sur rien, à indiquer la pensée plutôt qu'à l'exprimer, à insinuer le blâme, à modérer les mouvemens des passions les plus violentes, à mettre une sourdine à toutes les paroles. Cet esprit est parfait chez un homme du monde; mais le poète dramatique doit s'en défendre et se l'interdire sévèrement. — Quoi! direz-vous, vous interdisez au poète dramatique la convenance du langage, la modération, la politesse? — Non certainement; mais la politesse et la modération du poète ne doivent pas être celles de l'homme du monde. Avez-vous remarqué dans *le Misanthrope* que le sauvage Alceste, qui dit si crûment leurs vérités aux gens, ne fait pas une seule infraction aux règles de la bienséance? La politesse d'Alceste est la politesse qui convient à l'auteur dramatique. En composant sa comédie dans le ton de l'esprit mondain et selon les règles de l'esprit mondain, M. Doucet s'est rendu, sans le savoir, coupable d'une hérésie dramatique. Rien n'est plus contraire au drame que l'esprit mondain, et deux minutes de réflexion suffiront pour en expliquer la raison. Cet esprit mondain, si mesuré, qui n'insiste sur rien et qui glisse sur toute chose, a été inventé précisément en haine du théâtre et du drame; il a été inventé afin de mettre une digue aux débordemens violens des passions, de prévenir les explosions dramatiques, en un mot afin d'empêcher que le théâtre ne fût transporté dans le monde. Rien n'est donc plus éloigné du théâtre que l'esprit mondain. Je livre ces quelques lignes aux méditations de M. Doucet. S'il veut à l'avenir créer des caractères dramatiques, qu'il astreigne un peu moins ses personnages aux convenances mondaines, et qu'il leur donne la permission de développer plus librement leurs caractères et leurs passions. N'est-il pas curieux que le seul de ses personnages qui ait un caractère véritable soit précisément le seul qui s'affranchisse à demi des convenances mondaines pour satisfaire ses passions, le personnage de l'envieux Duchesne? Lui seul pourrait dire, en continuant son rôle d'envieux : « Moi seul ici j'existe, car j'ai au moins une passion humaine, tandis que les autres ne sont que des ombres. »

On pourrait appliquer une partie de ces observations au drame que M. Belot, l'un des auteurs de l'interminable *Testament de César Girodot,* vient de donner à l'Odéon sous le titre : *la Vengeance du Mari.* Il y a beaucoup de soin, de recherche, de désir de bien faire dans ce petit drame, dont la donnée est absurde, et qui est conçu d'après un plan tout à fait faux. Je n'insiste pas sur la donnée : on a déjà fait remarquer à M. Belot qu'il fallait être le *Jacques* de Mme Sand pour se permettre certains paradoxes d'héroïsme conjugal; mais j'insiste sur le plan, qui est vraiment des plus singuliers.

M. Belot a eu l'intention de concilier deux systèmes opposés et tout à fait inconciliables, à savoir le système de la tragédie classique et le système romantique. Imaginez un drame à la façon d'*Antony* et d'*Angèle*, un drame bourgeois rempli de passions de la plus extrême violence et des situations les plus horribles jeté dans le moule de la tragédie française. Les règles d'Aristote ont été pleinement observées, et nous avons le déplaisir de voir une action bourgeoise étroitement enfermée dans les trois unités de temps, de lieu et d'action, ni plus ni moins que *Polyeucte* et *Athalie*. Ainsi emprisonné dans les formes sévères et froides qu'emploie Corneille et Racine, ce drame à passions équivoques et violentes me fait vraiment l'effet d'un de ces faux aristocrates dont la nouvelle loi sur les titres est en train de démolir la noblesse. Il y a un contraste choquant entre le cadre et le tableau, et la simplicité de moyens qu'a recherchée M. Belot dans une très louable intention, loin de concentrer et d'augmenter l'intérêt, l'étouffe au contraire et le diminue. C'est, je le crains, une chimère que de vouloir donner à nos passions modernes la sévérité du théâtre classique. Les héros du drame de M. Belot sont trop tranquilles pour m'émouvoir, et je ne puis m'empêcher de trouver que leur langage est trop faible pour les passions qui les agitent. Pourquoi donc sont-ils si mesurés dans l'expression de leurs douleurs? Leur situation est bien violente pour leur permettre tant de modération. Leur condition leur permet d'être moins réservés et de se livrer avec plus de liberté aux émotions de la nature. Après tout, ils ne sont que des bourgeois, personne ne les regarde, ils ne posent pas devant l'univers, et une fois que les portes sont closes et les domestiques éloignés, ils ont parfaitement le droit de se livrer à toutes les violences de leur désespoir. L'impression qui m'est restée de ce petit drame est justement l'impression opposée à celle qu'éprouve d'ordinaire le spectateur; j'ai trouvé qu'il finissait trop vite. Le spectacle était terminé avant que j'eusse pris cette habitude de l'émotion qui est nécessaire pour sympathiser avec les personnages du drame, le rideau tombait au moment même où je commençais à être touché, et cela grâce à la trop grande simplicité des moyens employés par l'auteur et au respect tout à fait bizarre qu'il a cru devoir témoigner aux trois unités. Et c'est ainsi que les meilleures qualités, la modération, la simplicité, la décence et la réserve mondaine peuvent devenir des défauts lorsqu'elles sont hors de leur place.

ÉMILE MONTÉGUT.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XI.

L'ARMÉE ET LES VOLONTAIRES.

LES VOLONTAIRES DE 1803. — ORGANISATION DES RIFLEMEN. — L'ÉCOLE DE HYTHE.

Les forces de la Grande-Bretagne se composent aujourd'hui de deux élémens distincts : l'armée régulière, qui représente la discipline, et l'armée des volontaires, qui représente le dévouement. Cette dernière constitue un type tout anglais. En passant par Boulogne, j'entendis appeler les *riflemen* qui se trouvaient là par hasard des « gardes nationaux. » Devais-je m'étonner de cette confusion d'idées, qui annonce pourtant une grande ignorance de l'une et l'autre institution? C'est un travers trop commun que de rapporter à ce qui se fait chez nous les créations sociales des autres peuples. Est-il besoin de rappeler qu'en France la garde nationale est sortie de la classe moyenne, pour stipuler certaines garanties, dès les premiers jours de la révolution, entre le peuple et la couronne? Les volontaires anglais se sont formés dans des conditions toutes différentes : ils se levèrent, il y a un an, devant l'idée que leur patrie était menacée. Ils ne montent point de garde, ils ne font point de patrouilles, ils n'exercent aucun contrôle sur l'ordre ni sur la police des villes. C'est une armée de *guerillas* qui attend de pied ferme

que l'ennemi vienne, et Dieu veuille qu'elle l'attende longtemps! L'organisation d'une telle force suppose deux choses qui ne se rencontrent point ailleurs : un gouvernement assez puissant pour se reposer sur la nation, et une nation qui ait assez de confiance dans son gouvernement pour ne point abuser du droit de porter les armes.

Il existe un lien entre les soldats et les volontaires, c'est la *milice*. La milice est une force qui se lève surtout dans les campagnes pour la défense intérieure de l'Angleterre. Elle se recrute, comme l'armée, d'après le principe de liberté. Un acte du parlement a déterminé en 1852 que chaque enrôlé dans la *militia* recevrait une somme de 6 livres sterling à titre de *bounty*. Si pourtant le nombre de ces hommes de bonne volonté n'était pas suffisant dans un district, l'état peut recourir à une sorte de conscription par voie de scrutin qui atteint tous les individus depuis l'âge de dix-huit jusqu'à trente-cinq ans. Ajouterai-je que depuis longtemps le gouvernement anglais s'est abstenu de se servir à cet égard du pouvoir que lui donne la loi? Les miliciens n'ont point même été appelés cette année-ci sous les drapeaux, et le ministre de la guerre prépare en ce moment de grandes réformes qui devront modifier le caractère de cette arme. Comme ces réformes ne sont pas encore très connues, je m'abstiendrai d'en parler. Si j'ai bien compris l'idée du ministre, il voudrait envelopper dans la milice, réorganisée sur une nouvelle base, une classe de la société qui est restée en dehors du mouvement des volontaires, et dont les hommes se rapprochent plus que d'autres par leur manière de vivre des mœurs et de la condition du soldat.

C'est sur les volontaires proprement dits que doit se fixer notre attention. Ce nom a donné lieu, il est vrai, à quelques critiques. On a représenté que, dans la Grande-Bretagne, tous les services, l'armée et la marine, étaient remplis par des volontaires. Il y a pourtant une grande différence entre les recrues de l'armée régulière et ceux de l'armée civile : les uns reçoivent de l'argent, les autres en donnent; les premiers sont attirés sous les armes par l'attrait d'une récompense, les seconds par l'attrait du désintéressement et du sacrifice. Un autre caractère qui, après comme avant l'enrôlement, distingue les vrais volontaires est l'absence de toute compression. Cette armée, qui se supporte elle-même, n'obéit guère qu'à son libre arbitre. Pour comprendre le mouvement qui s'est développé en 1860, et où tout s'est fait par l'initiative individuelle, il nous faudra jeter un regard rétrospectif sur les volontaires du passé. Nous serons ainsi mieux préparés à saisir l'esprit de l'institution et ce qu'elle ajoute au caractère de l'Anglais. Le but est de faire de chaque homme un soldat pour la défense du pays, et l'on espère

que le temps viendra où ce sera une disgrâce pour tout enfant de la Grande-Bretagne que de ne point savoir manier les armes. A l'organisation des corps libres se rattachent d'ailleurs d'autres exercices d'adresse qui doivent augmenter les forces et la puissance de la race. Le théâtre des faits change avec le point de vue : c'est à Londres et dans toute la Grande-Bretagne qu'il nous faudra suivre le mouvement des volontaires; mais c'est à l'école de Hythe que nous devrons étudier une des applications les plus intéressantes du nouveau système de défense (1).

I.

Le 23 juin 1860, j'assistais dans Hyde-Park à la grande revue des volontaires. M'étant rendu de bonne heure sur le terrain où devait se déployer cette scène imposante, j'eus tout le temps d'observer non-seulement l'arrivée des nombreux régimens aux diverses couleurs qui défilaient l'un après l'autre, musique en tête, mais encore le spectacle non moins curieux de la foule qui grossissait de moment en moment. Les mieux avisés, ayant prévu que la multitude formerait autour du champ de manœuvres un mur impénétrable aux regards, avaient déjà choisi dans les alentours des situations élevées d'où ils pussent dominer la plaine. Une des portes du parc de Saint-James, *marble arch*, qui fait vis-à-vis à la principale entrée de Hyde-Park et que surmonte la statue équestre de Wellington, était toute noire de têtes, et quelques spectateurs, réduits par la distance à la taille de pygmées, se tenaient debout jusque sous le ventre du cheval de bronze. Dans Hyde-Park, la colossale statue d'Achille qui s'élève sur une espèce de tertre n'avait pu de son côté, malgré ses airs menaçans, intimider le flot des envahisseurs (2). Le *mob* avait pris d'assaut toutes les éminences. Les vieux arbres du parc étaient chargés de jeunes ouvriers qui, avec une force et une agilité de quadrumanes, avaient réussi à grimper de branche en branche jusqu'au sommet. Ainsi perchés, ils attendaient avec insouciance l'arrivée de la reine, tandis que les rameaux inférieurs, de plus en plus escaladés, s'abaissaient et gémissaient sous de nouvelles grappes de

(1) Voyez sur les autres questions relatives aux institutions militaires de la Grande-Bretagne la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre 1860. Voyez aussi, pour l'ensemble de cette série, la *Revue* du 15 septembre 1857, 15 février, 15 juin, 15 novembre 1858, 1er mars, 1er septembre et 15 décembre 1859, 15 avril 1860.

(2) Cette statue, qui représente le duc de Wellington sous les traits d'Achille, fut modelée par sir Richard Westmacott et coulée avec des canons pris dans les batailles de Salamanque, de Vittoria, de Toulouse et de Waterloo. Elle fut élevée par une souscription de *ladies*, qui atteignit le chiffre de 10,000 livres sterling. On y lit l'inscription suivante : « Dédiée par les femmes d'Angleterre à Arthur, duc de Wellington, et à ses braves compagnons d'armes. 18 juin 1822. »

curieux. L'immense pelouse qui s'étendait autour de l'enceinte réservée aux troupes et aux billets de faveur, quoique protégée de distance en distance par des balustrades de fer assez élevées, commençait à se couvrir de monde, car hommes et femmes sautaient bravement par-dessus les barrières. Comme rien ne fixait encore l'attention de la masse, les *cokneys*, les étrangers, les oisifs (et tout le monde était oisif ce jour-là) allaient, venaient, revenaient, s'arrêtaient, s'asseyaient sur l'herbe ou achetaient le programme de la fête, que les marchands déclaraient être une merveille : *it is a wonder!* Des essaims de jeunes filles, dont les unes étaient venues pour voir et les autres pour être vues, les cheveux longs et retenus derrière le cou dans un filet de soie, traversaient, en agitant leurs ailes, — leurs dentelles, veux-je dire, — des groupes de causeurs qui commençaient à se former. Dans un de ces groupes, où se montraient quelques uniformes, je remarquai un vieillard d'environ soixante-dix ans, dont les traits exprimaient la plus vive émotion chaque fois que de nouveaux régimens de volontaires débouchaient par la grille du parc avec un grand bruit d'instrumens de cuivre. Son maintien n'annonçait pourtant rien de militaire : c'était un ancien marchand de la Cité qui vivait maintenant retiré aux environs de Londres dans une maison de campagne. Si son cœur était agité, c'était par le rapprochement entre la revue qui allait avoir lieu et celle à laquelle il avait assisté dans Hyde-Park en 1803.

« Quoique je n'eusse alors que quatorze ans, disait-il, je m'en souviens comme si c'était d'hier. J'étais presque à cette même place, et il me semble encore voir défiler nos anciens régimens. Les volontaires de ce temps-là ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui. Ils avaient les cheveux poudrés et portaient la queue, — une trop longue queue, je l'avoue. Leur habit d'uniforme était rouge, avec des paremens et des revers blancs. Un énorme jabot de chemise raide et empesé leur hérissait la poitrine, tandis que de grosses épaulettes leur encaissaient les encolures. Leurs membres inférieurs étaient emprisonnés dans d'étroites culottes courtes auxquelles s'ajustaient de longues guêtres boutonnées. Un tricorne à plume, dont la forme vous semblerait aujourd'hui ridicule, d'autres fois un casque antique, surmontait l'édifice poudré et pommadé de leur coiffure. Ils n'avaient point d'élégantes et légères carabines comme celles que je vois passer au bras de nos modernes volontaires, mais de bons vieux fusils à chien et à pierre, le réel *Brown-Bess* dans toute sa primitive naïveté. » — Comme cette description des volontaires de 1803 faisait un peu sourire à la ronde, le vieillard reprit d'un air grave : « Ne riez pas d'eux; ils ont sauvé le pays. A ceux qui nous parlent aujourd'hui des dangers d'une invasion étrangère et des mauvais projets de nos voisins, nous pouvons ré-

pondre, nous autres septuagénaires, que nous en avons vu bien d'autres. Il faut avoir vécu dans ce temps-là pour savoir ce que c'est que l'Angleterre attaquée. Tout le monde ne parlait ici que du camp de Boulogne et des bateaux plats. Aussi quel élan de patriotisme, et comme on vit bien ce dont était capable cette nation de marchands quand on osait la menacer! J'étais présent, comme je vous l'ai dit, quand le roi George III passa dans ce même parc une revue de volontaires qui dura deux jours. Je ne me rappelle plus exactement la date du mois, mais c'était en automne, et je portais un habit couleur feuille-morte. A neuf heures et demie du matin, les volontaires se déployèrent en une ligne qui s'étendait depuis Buckden-Hill jusqu'à Kensington-Gardens. Le roi, à la tête d'un magnifique état-major, fut salué par une décharge d'artillerie et par l'air de *God save the King*. A un signal donné, tous les bataillons déchargèrent leurs armes, et la plaine ne fut bientôt plus qu'un nuage de fumée. Je n'affirmerai point que les manœuvres fussent excellentes, ni que le feu répondît à toutes les règles de l'art; mais la terre tremblait, les cœurs bondissaient dans les poitrines, et une immense acclamation partit de la bouche des trois cent mille hommes qui assistaient à la revue. C'était un spectacle qu'on ne saurait oublier. Je vois encore le roi, tête nue, sur son cheval, la reine et les princesses debout dans leur voiture, comme électrisées par cette scène émouvante. Il y avait aussi des Français, ajouta le vieillard en se tournant de mon côté; je me souviens qu'on me montra le général Dumouriez à cheval et quelques autres exilés. Je ne sais point ce qui se passait dans leur esprit, mais à coup sûr ils ne pouvaient nous blâmer de défendre notre sol, nos foyers, nos institutions : ils en auraient fait autant à notre place. En revenant, tout le monde s'écriait : « Oh! si Bonaparte avait pu voir cela! » Je ne saurais dire pour mon compte s'il fut intimidé par le bruit de cette manifestation nationale; mais le fait est qu'il ne vint pas. Il n'y a guère, Dieu merci, de comparaison à établir entre ces temps douloureux et l'époque actuelle, car cette fois l'ennemi n'est point à nos portes. Il serait pourtant injuste d'oublier que nos pères ont donné l'exemple à la génération nouvelle. Si j'en juge par ce que je vois aujourd'hui de nos jeunes volontaires, l'esprit anglais n'a point dégénéré, et je suis heureux de trouver que le sang des volontaires de 1803 frémit encore dans les veines de John Bull. »

Ce vieillard avait raison : le mouvement des *riflemen*, qui depuis deux années étonne si fort l'Europe, et auquel on a voulu donner le caractère d'une menace, n'a pourtant rien de nouveau dans les annales de la Grande-Bretagne. C'est un principe antérieur même à la constitution anglaise qu'en cas d'invasion étrangère ou de danger tout homme est obligé de prendre les armes et de se faire soldat

pour la défense du pays. On pourrait remonter très haut dans l'histoire et trouver que cette loi de salut public a été plus d'une fois mise en pratique. Lorsque la flotte espagnole, la fameuse *armada*, menaçait les côtes de la Grande-Bretagne, les citoyens se levèrent et coururent aux armes pour repousser l'envahisseur. Vers la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, les événemens réveillèrent, avec les forces latentes de la nation, l'exemple de ce qu'avaient fait les ancêtres. « Les esprits de nos pères, dit un poète anglais, sortirent des vagues et nous apprirent comment on conjurait les dangers d'un ennemi obligé de traverser l'Océan. » Pour nous autres Français, cette période de 1798 à 1815 est de l'histoire d'hier; pour les Anglais, qui ont bonne mémoire, c'est de l'histoire d'aujourd'hui. On ne saurait nier en effet que les récentes paniques dont l'agitation persiste encore et qui ébranlèrent si fort, il y a deux années, l'atmosphère pacifique de la Grande-Bretagne, n'aient été le contre-coup des alarmes que causèrent, il y a un demi-siècle, aux Anglais l'état de la France, de sombres préparatifs militaires et une soif de conquêtes toujours croissante. Les mêmes frayeurs devaient appeler les mêmes moyens de défense : c'est donc dans le mouvement des volontaires passés en revue par George III qu'il nous faut chercher les racines de la nouvelle milice que vient de se donner l'Angleterre.

L'invasion des îles britanniques n'est pas non plus dans l'histoire militaire de la France une idée nouvelle. Il existe à ce sujet dans les cartons de notre ministère de la guerre des plans et des études qui, si je suis bien informé, remontent à Louis XIV. Les théories des hommes de guerre furent même soumises par deux fois à l'épreuve de la pratique. Vers la fin du dernier siècle, les circonstances étaient extrêmement favorables au succès d'une telle entreprise, et il me suffira de les rappeler en peu de mots. La guerre d'Amérique venait de finir, — non tout à fait à l'honneur des armes anglaises. Le roi George III penchait à la démence; l'Irlande s'agitait et menaçait de se séparer du royaume-uni. Une publication récente (1) vient de jeter une lu-

(1) *The Cornwallis Correspondence*, 1860. Le marquis de Cornwallis avait servi avec distinction en Allemagne et en Amérique. Il fut ensuite gouverneur-général et commandant en chef dans l'armée des Indes. A son retour, il remplit durant quelques années la charge de grand-maître de l'artillerie. Il fut envoyé à Dublin pour comprimer en 1798 la grande insurrection irlandaise. En 1805, il s'employa à négocier la paix d'Amiens. L'ouvrage qu'on vient de publier contient les notes et les lettres de cet homme éminent, qui a vu de près les grands hommes politiques et l'état du pays à la fin du dernier siècle. Il avait refusé dans le ministère un portefeuille qui lui avait été offert par William Pitt. Ses révélations historiques, comme on dit maintenant, n'auraient pu paraître du vivant de l'auteur à cause du caractère d'indépendance qui les distingue; mais elles seront accueillies avec joie par tous les hommes curieux de pénétrer les mystères d'une époque.

mière inattendue sur ces temps de corruption, que ne pouvait dominer entièrement le génie de William Pitt, sur les faiblesses de la cour, sur la juste impopularité du prince de Galles, sur le faux système stratégique de David Dundas et de ses créatures, sur le triste état de l'armée, dont le roi s'obstinait à garder le monopole, sur l'incapacité des généraux et des officiers, qui devaient presque tous leur élévation à la faveur, sur l'indiscipline et les désordres des soldats, devenus pour tout le monde, excepté pour l'ennemi, un objet d'alarme et d'épouvante. C'est au milieu de ces causes d'affaiblissement qu'en 1796 une flotte française, commandée par l'amiral de Galle, fit voile du port de Brest vers les côtes de l'Irlande, portant avec elle le général Hoche et quinze mille hommes. De furieux coups de vent (on était alors en décembre) dispersèrent les vaisseaux, et une partie seulement de l'expédition atteignit Bantry-Bay. A l'entreprise ainsi traversée par les colères du ciel et de l'Océan, il manquait au point de rendez-vous le navire sur lequel était monté Hoche. Celui-ci, après avoir lutté plusieurs jours contre la tempête et le brouillard, regagna les côtes de la France, où il trouva le reste de la flotte, qui était revenue avant lui, non sans avoir tenté une descente en Irlande. Parmi les vaisseaux, les uns avaient manqué de faire naufrage contre les bancs de sable, les autres avaient couru le risque de tomber aux mains de l'ennemi. Les Irlandais, sur lesquels on comptait pour aider le débarquement, ne s'étaient montrés nulle part. La tentative, quoique malheureuse, n'avait pourtant point tellement échoué qu'on ne pût accuser de cet insuccès l'intraitable caprice des élémens, et qu'on ne gardât des espérances pour l'avenir. Un fait était du moins acquis, c'est que, grâce peut-être à l'incurie du gouvernement d'alors, une force de quinze mille Français avait pu sillonner les mers et atteindre les rivages d'une île britannique sans être vue ni contrariée en chemin par les croisières anglaises.

En 1798 (deux ans après), l'insurrection irlandaise avait éclaté. S'il faut en croire lord Cornwallis, « la violence des hommes au pouvoir et le caractère religieux qu'ils avaient eu la folie d'imprimer à la guerre contre les rebelles ajoutèrent encore à la férocité des troupes anglaises, et rendirent plus difficile tout essai de réconciliation. » Un tel état de choses était bien de nature à renouveler des projets d'invasion qui, de la part de la France, n'avaient point été abandonnés malgré le dernier échec. Le 22 août de la même année (1798), trois frégates se glissèrent sous les couleurs anglaises dans la baie de Killala. Elles jetèrent l'ancre, et, comme l'ancien cheval de Troie, elles ne tardèrent point à accoucher d'une force armée. On vit descendre à terre onze cents soldats français, qui, commandés par le général Humbert, s'emparèrent de Killala presque sans résistance, et établirent leur quartier-général dans le palais de l'évêque

protestant, le docteur Stock. Ce dernier a laissé un journal intéressant de tout ce qui se passa dans la ville durant l'occupation des Français, et c'est à cette source que je puiserai quelques renseignemens sur le caractère d'une expédition si étrange et trop peu connue. Il est curieux de retrouver dans ce récit l'étonnement naïf des habitans de Killala et du bon évêque lui-même à la vue de nos soldats de la république, pâles, maigres, presque livides, mal vêtus. La moitié d'entre eux avaient servi en Italie, les autres étaient les restes de l'armée du Rhin : tous portaient dans leur constitution altérée les traces de glorieuses souffrances et de campagnes qu'avait suivies la victoire. A première vue, on aurait dit que ces hommes de petite taille, avec cet air de faiblesse, étaient incapables de supporter les fatigues et les privations de la guerre. Leur conduite donnait pourtant le plus vigoureux démenti aux apparences : ils vivaient de pain et de pommes de terre, buvaient de l'eau, faisaient leur lit des pierres de la rue, dormaient sans autre couverture que leurs vêtemens, et n'avaient pour toit que la tente du ciel. L'évêque rend pleine justice à leur intelligence, à leur activité, à leur patience invincible, à leur courage, qui s'associait à un fort sentiment de la discipline. Il les préfère de beaucoup à leurs alliés les Irlandais. Humbert avait déclaré que ses soldats s'abstiendraient de toute violence, et qu'ils ne prendraient que ce qui était strictement nécessaire pour leur nourriture. Cette promesse fut religieusement observée. On eut même devant les yeux l'étonnant spectacle d'un évêque anglais gardé ainsi que son petit troupeau par les envahisseurs et protégé par eux contre la rapacité des rebelles irlandais, qui continuaient d'agiter le pays.

C'était pourtant sur l'insurrection irlandaise que le général Humbert comptait appuyer son coup de main. A ce point de vue, il venait trop tard : la tête du mouvement avait été tout récemment abattue par une sanglante défaite. La place du débarquement était d'ailleurs mal choisie; c'était plus au nord qu'il eût fallu jeter cette force envahissante pour trouver une base d'opérations dans l'état des esprits et dans les bandes d'insurgés qui résistaient encore. Le général français avait apporté dans son vaisseau des armes, des munitions et des uniformes qu'il distribua aux paysans de Mayo; mais c'était une race simple et presque sauvage qui ignorait l'usage des armes à feu, et que le bruit du canon devait mettre en fuite à la première rencontre. Réduit à ses faibles ressources, Humbert n'hésita point, et, sans regarder en arrière, il s'élança, le lendemain de son arrivée, sur Ballina. La garnison anglaise de Ballina s'enfuit à l'approche des Français, et Humbert, encouragé par ce succès, poussa jusqu'à Castlebar. Sa petite armée était maintenant réduite à huit cents hommes; il avait fallu en effet laisser deux cents soldats à

Killala et cent à Ballina pour garder ces deux villes. Cependant le général anglais Lake, qui avait reçu la nouvelle du débarquement et de la marche des Français, les attendait près de Castlebar avec au moins dix-huit cents hommes d'infanterie et de cavalerie, dix pièces de canon et un obusier. L'action s'engagea au lever du soleil. La position des Français était extrêmement critique; ils allaient combattre un ennemi très supérieur en nombre, et dans le cas de défaite la retraite sur Killala et sur Ballina se trouvait déjà coupée par deux corps d'armée, celui de sir Thomas Chapman et celui du général Taylord. Humbert pourtant ne craignit point d'entamer l'attaque, — l'une des plus audacieuses et des plus désespérées que jamais ait enregistrées l'histoire. Les Français restèrent maîtres du champ de bataille : toute l'artillerie de Lake tomba entre leurs mains, et les troupes anglaises se retirèrent dans la plus grande confusion. Lord Cornwallis, ayant appris le mouvement d'invasion et la défaite des Anglais à Castlebar, résolut de marcher en personne contre l'ennemi à la tête de toutes les troupes qu'il pourrait rassembler. Aussi Humbert, qui avançait toujours, essuyant çà et là diverses escarmouches où il remportait constamment l'avantage, se trouva-t-il le 8 septembre 1798, dans les plaines de Ballynamuck, enveloppé par 25,000 hommes. Avec un sang-froid extraordinaire, il forma sa petite armée en ordre de bataille. Son arrière-garde, attaquée par les forces de Crawford, se rendit; mais le reste des Français se défendit pendant une demi-heure et chercha même à faire des prisonniers; enfin, écrasés par le nombre, accablés, non vaincus, les soldats de la république déposèrent les armes. Ils avaient perdu environ 200 hommes depuis leur arrivée en Irlande. Cette hasardeuse entreprise, dont le succès n'avait été interrompu que par des circonstances défavorables et par d'imposantes forces militaires lentement réunies, jeta une sorte de consternation dans le pays. On se demanda ce que l'Angleterre n'avait point à craindre de son gouvernement et de son armée, si une poignée d'envahisseurs avait pu mettre en déroute des troupes d'élite, prendre différentes villes, s'avancer à plus de cent vingt milles anglais dans l'intérieur du pays et se maintenir pendant dix-sept jours, les armes à la main, dans un royaume qui comptait alors plus de 150,000 soldats.

La nation anglaise n'avait d'ailleurs pas attendu cet événement pour aviser elle-même aux moyens de défense. Dès 1777, après la reddition de Burgoyne à Saratoga, une grande agitation s'était répandue dans le pays, qui avait proposé de venir en aide à la couronne en lui fournissant des troupes. Manchester et Liverpool avaient dès lors formé chacun un régiment de 1,000 hommes. Dans quelques autres villes et jusque dans les campagnes, des *meetings* avaient suggéré l'idée d'une levée en masse. A Londres pourtant et

dans la plupart des comtés, le cri « aux armes » avait rencontré peu d'échos : on s'était contenté d'ouvrir des souscriptions afin d'enrôler des recrues pour le service. Le mouvement ne se développa que vers la fin du dernier siècle (1798-99). Cette fois tous les yeux s'ouvrirent aux dangers qui menaçaient le pays. Le traité de Campo-Formio venait de laisser l'Angleterre seule debout et l'épée au poing en face de la France, qui avait conquis ou réduit au silence les autres nations humiliées. Une armée française de 270,000 hommes, disposée le long des côtes du détroit, était à un jour de marche des divers points d'embarcation. Ces préparatifs, selon le langage des Anglais, firent *lever le lion* (1), et le sentiment national éclata en actes de dévouement. On accrut l'armée, la flotte, la milice, et de plus un bill du parlement engagea les citoyens à lever des corps de volontaires dans toutes les parties du royaume. Un immense enthousiasme répondit à cet appel de la patrie en danger, et s'étendit bientôt à toutes les classes. L'évêque de Wincester autorisa le clergé du Hampshire, et surtout celui de l'île de Whigt, à prendre les armes (2). Quoique tous les rangs de la société offrissent leurs services, on crut alors utile de faire un choix. Les citoyens connus et respectables furent seuls admis dans la nouvelle phalange. Les officiers devaient jouir d'un revenu d'au moins 50 livres sterling par an, fourni par une propriété territoriale, et résider dans le comté où le corps avait été levé. Malgré ces restrictions qui représentent bien l'esprit défiant du gouvernement d'alors, en moins de trois semaines 150,000 volontaires étaient enrôlés et armés. Ils faisaient l'exercice six heures par semaine, et ceux qui le jugeaient à propos étaient libres de réclamer 1 shilling pour le temps qu'ils consacraient à apprendre le métier de soldat. Les frais auxquels donna lieu la nouvelle force armée figurent au budget de 1799 pour la somme de 350,000 livres sterling. Sept mois s'étaient à peine écoulés depuis cette prise d'armes, quand le roi déclara, dans son discours à l'ouverture du parlement, que « la démonstration de zèle et de vigueur partie de tous les rangs de la nation anglaise avait empêché l'ennemi de mettre à exécution de vaines menaces. » Faut-il

(1) Je ferai observer à ce propos que, chez les poètes et les écrivains du premier empire, il est sans cesse parlé de *la dent du léopard*. Arrivé en Angleterre, je cherchai naïvement ce fameux léopard sur les armes de la nation, et je fus étonné d'y trouver un lion. J'ai lu depuis sur ce sujet une longue dissertation héraldique, écrite par un Anglais, et d'où il résulte que la vieille Angleterre a toujours eu pour symbole le *roi des animaux*, mais que dans l'enfance de l'art la main inexpérimentée des peintres de blason peut bien avoir produit des figures douteuses, dans lesquelles l'ignorance ou la jalousie des autres nations a cru reconnaître les traits du léopard, animal qui, d'après la classification des naturalistes, appartient d'ailleurs à la même famille.

(2) C'est dans la collection du *Times* qu'il faut chercher les détails de ce mouvement et l'esprit qui animait alors l'Angleterre.

ajouter sur ce point une foi entière au langage officiel? Je dois avouer que, si je consulte l'opinion des généraux anglais du temps, il me sera difficile de me former une grande idée de ces troupes irrégulières. Ne peut-on pas, il est vrai, expliquer la sévérité de leurs jugemens par l'espèce de dédain avec lequel les hommes de guerre regardent les combattans qui ne sont pas du métier? Des officiers plus impartiaux conviennent que ces levées fraîches, mal disciplinées et peu exercées au maniement des armes, auraient opposé une faible résistance aux bataillons français; mais ils soutiennent que, dans le cas d'une retraite, elles auraient pesé comme un châtiment sur les flancs de l'armée vaincue.

Le mouvement des anciens volontaires se ralentit de 1799 à 1803, avec le danger d'invasion étrangère qui s'éloignait. La déclaration de guerre de Bonaparte au peuple anglais ralluma tout à coup une ardeur qui commençait à s'éteindre. Des placards collés aux murs des villages les plus éloignés annoncèrent que l'ennemi allait peut-être venir. On distribua aux paysans quatre-vingt-dix mille piques. Les fermiers s'engagèrent volontairement à fournir des hommes, des chevaux et des charrettes pour transporter les troupes sur les côtes. Une chaîne de signaux chargés de matières combustibles non-seulement courait le long des rivages de l'Angleterre, mais traversait l'île et se rattachait à chaque colline. A la moindre alerte, on y mettait le feu, et les Anglais de ce temps-là qui vivent encore parlent avec émotion du tumulte armé qui se répandait aussitôt sur le pays, couvert par une flamme lugubre. A Pevensey, des bandes d'ouvriers terrassiers se tenaient prêts à couper les digues de mer et à inonder toute la campagne environnante, sans doute en souvenir de la glorieuse Hollande. Dans les comtés maritimes, les députés-lieutenans faisaient abattre les chevaux qui, dans le cas d'une surprise, auraient pu tomber aux mains de l'ennemi, scier les essieux des voitures, détruire le blé et le bétail que l'on ne pouvait pas emporter. Ils promettaient aux propriétaires que l'état les indemniserait plus tard; mais on ne voulait pas même les entendre, car chacun oubliait ses intérêts et n'avait à cœur que le salut du pays. Les officiers de douane reçurent l'ordre de transporter dans l'intérieur ou autrement de laisser couler à la première alarme tous les vins, eaux-de-vie ou autres liqueurs spiritueuses qui étaient en tonneaux sur les côtes. Les églises et les théâtres furent convertis en casernes. Des patrouilles de citoyens, surtout dans les villes maritimes, traversaient jour et nuit les rues, les jetées et les dunes. C'est surtout quand la marée était haute, la brise douce et le brouillard épais, que tous les yeux s'attachaient sur la mer avec une inquiétude fiévreuse. A chaque moment, on s'attendait à voir paraître la flotte ennemie, et tous les vaisseaux de guerre anglais se tenaient

prêts à couper leur câble. Dans le comté de Norfolk, les nobles avaient placé des perches au toit de leurs maisons, et devaient arborer, en cas de danger, une bannière rouge, pour donner à leurs tenanciers le signal de courir aux armes. La vigilance et l'ardeur martiale n'étaient pas moins grandes à l'intérieur de l'île. Dans les villes de province, des maires, excités par la sainte fureur du patriotisme, couraient les rues, battant eux-mêmes le tambour afin d'appeler les volontaires sous les drapeaux. Ceux-ci affluèrent de toutes parts, et un rapport du ministère de la guerre, daté du 11 novembre 1803, porte leur nombre à 335,307 (1). Les vieillards tout à fait incapables de servir prenaient le bâton de constable, afin de garder les villes, pendant que leurs concitoyens iraient rencontrer l'ennemi en pleine campagne. Ceux qui ont vu alors l'état du pays disent qu'on ne peut se faire une idée des frémissemens d'enthousiasme, des terreurs, des sombres défis, des alarmes, en un mot de tous les sentimens confus dont était alors agitée comme par secousses cette population, non moins grondante et non moins troublée dans son île que le flux et le reflux de la mer qui l'enveloppait en mugissant.

Le cri *aux armes!* retentissait peut-être avec plus de force encore, et comme d'écho en écho, le long des montagnes de l'Écosse. Le duc d'York (2) fit un appel à la loyauté des anciennes familles, et leva un grand nombre de bataillons ayant chacun à sa tête le chef patriarcal du clan. C'est ainsi que les Macdonalds, les Macleods, les Mackenzies, les Gordons, les Campbells, les Frasers, d'autres tribus, s'enrôlèrent sous leurs bannières respectives, formant tous ensemble un rempart vivant pour couvrir le nord de la Grande-Bretagne. A Édimbourg, les volontaires accoururent sous les ordres du lieutenant-colonel Hope. Dans ce régiment, les officiers ne jouissaient d'aucune immunité ni d'aucun privilége sur les soldats; ils marchaient bravement avec tous leurs bagages sur le dos, et le colonel donnait lui-même l'exemple, ne montant jamais à cheval que

(1) Ce nombre se divisait ainsi : infanterie, 297,500; cavalerie, 31,600; artillerie, 6,207. L'armée anglaise, en comptant les volontaires, les troupes régulières et la milice, se composait alors de 500,000 hommes, chiffre énorme dans un temps où la population était à peu près moitié de ce qu'elle est aujourd'hui. Je dois d'ailleurs faire observer que le nombre des volontaires fut singulièrement accru par une circonstance dont on n'a point assez tenu compte. Le parlement avait ordonné une levée en masse qui devait embrasser tous les hommes entre l'âge de dix-sept et de cinquante-cinq ans. Les membres des divers corps de volontaires se trouvaient pourtant exempts de cette sorte de conscription. Il en résulta que la population s'enrôla par milliers dans l'armée libre : les uns sans autre calcul que le patriotisme, les autres pour échapper à la levée en masse. Le gouvernement déclara en effet plus tard que le mouvement des volontaires avait rendu la conscription inutile.

(2) Alors commandant-général des forces britanniques, poste qu'occupe aujourd'hui le duc de Cambridge.

pour les besoins du commandement. Il n'y avait aucune distinction de chambres dans les casernes, ni de tentes au milieu des camps. Les habitans de Liddesdale, le point le plus éloigné vers l'ouest qu'atteignit le cri d'alarme, craignirent tant d'arriver trop tard au rendez-vous, qu'ils mirent en réquisition tous les chevaux qu'on put trouver. Après avoir fait une marche forcée hors de leur pays, ils lâchèrent ces chevaux, qui retrouvèrent eux-mêmes leur chemin à travers les montagnes et retournèrent tous sains et saufs dans les écuries. Sir Walter Scott servait comme adjudant dans un régiment de cavalerie qui portait le nom de *Royal Mid-Lothian*. Son infirmité, car Walter Scott, comme on sait, était boiteux, n'avait point été un motif d'exemption, d'autant plus qu'à cheval il faisait grande et bonne contenance. Son zèle, son exactitude et sa joyeuse humeur le rendirent très populaire dans son régiment. L'adjudant Scott composa même alors un chant de guerre qui a été publié plus tard dans le *Border minstrelsy;* mais, comme le poète n'était point reconnu encore dans ce temps-là, son chant ne fut, pour la plupart des officiers et des soldats, qu'un objet de ridicule. On répétait pendant la nuit dans les bivouacs le commencement de cette pièce lyrique : « A cheval! à cheval! » avec des rires et une expression grotesque. Nul n'est prophète dans son régiment, et ceux-là mêmes qui rendaient justice aux qualités militaires du jeune officier traitaient ses vers avec le plus suprême dédain. Walter Scott n'en fut pas moins en mesure d'observer de près le mouvement des volontaires écossais, sur lequel il a écrit dans la suite des pages intéressantes. Il loue surtout la marche des habitans du Selkirkshire, dont la demeure était souvent à une longue distance des divers points de réunion, mais qui ne se rassemblèrent pas moins au premier signal, et s'avancèrent à travers de mauvais chemins, faisant trente ou quarante milles sans débrider. Deux membres de ce corps de cavalerie étaient absens et se trouvaient alors pour affaires à Édimbourg. La femme d'un de ces *gentlemen*, nouvellement mariée, et la mère de l'autre, une veuve, envoyèrent les armes, l'uniforme et les chevaux des deux volontaires, pour qu'ils pussent rejoindre leurs camarades à Dalkeith. Walter Scott fut très frappé de la réponse d'une de ces deux femmes, la mère, à laquelle il adressait des éloges sur l'empressement qu'elle avait montré à mettre son fils en face du péril, quand elle aurait pu lui laisser une bonne excuse pour prolonger l'absence. « Monsieur, s'écria-t-elle avec l'ardeur d'une matrone romaine, nul mieux que vous ne peut savoir que mon fils est le seul soutien sur lequel s'appuie notre famille depuis la mort de son père; mais j'aimerais mieux le voir étendu raide et sans vie sur le plancher de cette chambre que d'entendre dire qu'il a été de la lon-

gueur d'un cheval en arrière de ses camarades dans la défense de son pays. »

Quand on songe que cette lutte contre un ennemi formidable, qu'on croyait rencontrer partout et qui ne se montrait nulle part, a duré plus de dix années sans se ralentir, on ne saurait avoir qu'une grande idée de l'énergie et de la persistance de la race anglo-saxonne. La défense ne faisait même que s'accroître de jour en jour, d'année en année. Une proclamation de Bonaparte qui circula dans tout le royaume-uni jeta encore de la poudre sur le feu (1). Elle fut reçue par l'Angleterre comme l'avait été par la France le manifeste du duc de Brunswick en 1793 : un cri d'exécration et le cliquetis des armes y répondirent au-delà du détroit. Le duc de Cornwall avait demandé mille hommes au district des mines; la sombre et hardie population des Cornouailles en fournit cinq mille. En offrant leurs services, ils s'engagèrent tous, par une déclaration solennelle, à ne jamais quitter le poste qui leur serait assigné dans l'action tant qu'un seul soldat français sous les armes se trouverait à portée de leurs fusils. Dans le comté de Northumberland, une lady remarquable par son rang et par sa beauté présenta une paire de drapeaux à un régiment de volontaires. Le jeune porte-enseigne lui dit avec une concision toute britannique : « Je reçois vos couleurs avec joie, je les défendrai avec courage, et quand les balles auront arraché toute la vieille soie, je vous rapporterai le bâton. » La ville de Londres ne resta pas en arrière du mouvement : dans un temps où la population était au-dessous d'un million, il se forma trente-cinq corps de volontaires qui comprenaient plus de 40,000 hommes. Un Anglais de mes amis conserve encore comme relique un vieux tambour qui a battu la charge à la tête d'un de ces régimens. On ne voyait dans la ville et autour des murs de la ville que parades, manœuvres, escarmouches, petites guerres. Le district de Londres

(1) Je n'ai aucun moyen de m'assurer si cette proclamation, qui, d'après les Anglais, était sur le point d'être imprimée à Paris, et qui devait accompagner l'invasion, a jamais été écrite par la main de l'empereur. A tout hasard je la traduis, d'abord parce qu'elle fut considérée alors comme authentique dans toute la Grande-Bretagne, ensuite parce qu'elle contribua puissamment à exciter un mouvement national que je me contente de décrire en simple historien des faits. « Soldats, disait cet ordre du jour, nous avons passé la mer! Les barrières de la nature ont cédé au génie et à la fortune de la France. La hautaine Angleterre gémit sous le joug de ses conquérans. Londres est devant vous! — Le Pérou de l'ancien monde est votre proie; dans vingt jours (il n'y avait pas alors de chemins de fer), je planterai le drapeau tricolore sur les murs de son exécrable Tour. En avant! Villes, champs, provisions, bétail, or, argent, femmes, je vous abandonne tout. Occupez ces nobles manoirs, ces fermes riantes. Une impure race, réprouvée du ciel, qui a osé se déclarer l'ennemie de Bonaparte, va expier ses crimes et disparaître de la surface de la terre. Oui, je vous jure que nous serons terribles!

« BONAPARTE. »

brûlait à lui seul sept tonnes de poudre par semaine. Qu'on ne s'étonne pas si de terribles accidens résultèrent alors de l'inexpérience des citoyens qui s'essayaient pour la première fois au métier de soldat et à l'usage des armes à feu. Rien pourtant ne déconcerta l'ardeur de ces graves boutiquiers : un bill autorisait les volontaires à faire l'exercice et à tirer le fusil dans la journée du dimanche. Pour quiconque connaît les mœurs et les usages religieux de l'Angleterre, une telle dérogation à la loi proclame bien la gravité des circonstances. Il n'y avait qu'un danger imminent et la sainteté d'un devoir national qui pussent faire tolérer au gouvernement cette violation du sabbat. Tous les rangs de la société se mêlaient et se confondaient dans le mouvement de défense nationale. Presque tous les ministres du roi s'étaient engagés dans un des régimens de volontaires, et le duc de Clarence lui-même (1) servait comme simple soldat dans le *Teddington corps*. D'un autre côté, les opinions politiques s'effaçaient ou se rapprochaient sur le terrain commun du patriotisme. A un banquet civique, l'*alderman* Shaw proposa la santé du plus grand homme d'Angleterre, William Pitt, colonel des *Cinque Ports volunteers*. Quand le tumulte d'applaudissemens qu'avait excité ce toast se fut apaisé, Sheridan se leva et dit : « *Gentlemen*, permettez-moi aussi de vous proposer un toast. Je fais un appel aux verres pour boire à la santé de Charles Fox, simple soldat dans les *Chertsey volunteers*, le plus honnête homme d'Angleterre. » Ce second toast fut aussi couvert d'applaudissemens, et tous, whigs et tories, fraternisèrent ce jour-là en face des dangers qui menaçaient le pays. Un autre jour William Pitt entendit un forgeron de son régiment murmurer contre les hausse-cols de cuir qu'on venait de distribuer, selon l'usage d'alors, aux volontaires des *Cinque Ports*, et qui tenaient le cou raide comme dans un carcan. « Voyez, dit le premier ministre, j'en porte un comme vous, et je ne me plains pas. — Ah! colonel, répondit le forgeron, le cas est bien différent : votre cou doit être le plus long, puisque votre tête est la plus haute de toute la Grande-Bretagne. »

Nul ne peut dire quelle résistance les volontaires de 1803, déjà mieux dressés et plus aguerris que ceux de 1798, auraient opposée à une armée d'invasion. Heureusement pour l'Angleterre et peut-être pour la France, cette force nationale ne fut pas alors mise à l'épreuve. Si j'en crois les mémoires de M. de Bourrienne, Napoléon n'aurait jamais eu l'intention sérieuse de tenter un débarquement en Angleterre. Il savait trop bien qu'eût-il réussi à jeter cent mille hommes sur les côtes de la Grande-Bretagne, — et l'entreprise

(1) Un des fils du roi.

était difficile, — il aurait perdu au moins les deux tiers de son armée avant d'arriver à Londres, tandis que la mer, fermée derrière lui par les vaisseaux anglais, l'aurait empêché de recevoir des renforts, et même, en cas de succès, l'aurait emprisonné dans sa victoire. Napoléon lui-même a reconnu que ce projet présentait des obstacles au-dessus de la volonté humaine. « Si j'avais réussi, a-t-il dit plus tard, c'eût été en faisant tout le contraire de ce qu'on attendait. » La pensée de l'empereur s'est, on le voit, couverte sur ce point, et peut-être à dessein, d'un nuage que je ne chercherai point à pénétrer.

Telle est l'histoire des anciens volontaires, qui s'éteignirent après les événemens de 1815, laissant debout, comme trace de leur passage dans les comtés agricoles, quelques rares régimens de cavalerie; mais ce sont surtout les volontaires de 1860 qu'on désire connaître. Avant de m'occuper d'eux, je dois indiquer les différences qui les séparent de l'autre génération. En 1798 et 1803, le mouvement des volontaires avait été suscité par les tories : la peur de l'invasion et l'esprit de défense nationale s'associaient chez eux à l'horreur des principes révolutionnaires, ou, comme on disait alors, du jacobinisme, que, par une étrange confusion d'idées, ils personnifiaient dans l'homme qui avait restauré en France une partie de l'ancien régime. L'organisation des *riflemen* de 1860 a au contraire pour base l'opinion libérale. Appuyés par tous les organes de l'opinion avancée, c'est au nom de la liberté qu'ils se sont formés, et en vue de l'ombre sinistre que projette, selon eux, le despotisme sur certains états de l'Europe. Leur but est que cette ombre ne passe pas les mers. Une telle opposition d'idées devait modifier le personnel des deux mouvemens. Tandis qu'au commencement de ce siècle les rangs des volontaires étaient surtout remplis par des marchands, de graves et pesans bourgeois de la Cité, les volontaires d'aujourd'hui appartiennent, du moins pour la plupart, à la classe des légistes, des docteurs, des artistes, des employés, des commis de boutique. C'est la jeunesse, c'est le sang nouveau qui se répand depuis un an dans les cadres de la nouvelle armée civile, et les hommes mûrs se tiennent généralement à l'écart. Au point de vue stratégique, cet état de choses ne constitue-t-il pas un avantage évident en faveur des modernes *riflemen*? Les anciens volontaires étaient sans doute de bons pères de famille et d'honnêtes négocians; mais il y a lieu de douter qu'ils fissent d'excellens soldats. Aussi, de l'avis de tous ceux qui ont vu les deux déploiemens de forces dans Hyde-Park, les volontaires passés en revue par la reine Victoria, quoique moins nombreux, laissent bien loin derrière eux, — sans toutefois les faire oublier, — les troupes citoyennes du roi George.

II.

Le samedi 23 juin 1860 ressemblait à un jour de fête. Tous les visages respiraient la joie, la confiance et un certain orgueil national. L'opinion publique, chargée, quelques mois auparavant, de bruits de guerre et de sourdes inquiétudes, semblait se détendre à l'exemple du ciel, qui avait été orageux durant toute la saison d'été, mais qui, tout en roulant encore ce jour-là de gros nuages, fit mine de s'éclaircir au moment de la revue. On se demandait avec une vive curiosité comment se tirerait d'affaire sur un champ de manœuvres cette armée à peine vieille de huit mois, et dont on n'avait encore vu que des régimens parader dans les rues ou sur les places de Londres. Les tribunes réservées aux billets de faveur étaient occupées par dix mille personnes, officiers de l'armée anglaise et de l'armée des Indes, membres de la chambre des lords et de la chambre des communes, journalistes, diplomates étrangers, parmi lesquels se distinguaient, avec leur burnous couleur de neige et leur turban, les ambassadeurs de l'empereur du Maroc. Un parterre de femmes, selon l'expression galante des Anglais, émaillé par l'or des uniformes militaires, les casques d'acier et les habits écarlates, étalait avec profusion de riches toilettes, mais non plus fraîches et plus délicates que les figures. En face de ces tribunes apparaissait, à une distance considérable, la ligne immobile des *riflemen*. Cette ligne, un peu sombre, verte ou grise, n'était tachetée çà et là que par l'uniforme rouge de l'artillerie volontaire, du génie et de la cavalerie. L'armée régulière, comme on pense bien, n'était point de la fête; elle ne se trouvait représentée que par quelques régimens de gardes à pied, occupés à défendre le terrain contre la foule, et de rares détachemens de *horse-guards*, qu'on prendrait volontiers pour des soldats de parade, si nous n'avions senti le poids de leurs armes à Waterloo. Vers quatre heures et demie, le canon annonça l'arrivée de la reine. La calèche royale s'avança lentement le long de la ligne des volontaires, recevant au passage le salut des armes. Un silence solennel tel que je n'en ai jamais rencontré ailleurs planait sur ce vaste terrain découvert, et s'était étendu, comme par un courant d'électricité, à la foule naguère si tumultueuse.

La reine, après avoir parcouru les lignes, vint se placer sous le grand étendard qui flottait en face des tribunes. C'était le moment décisif de la journée : en effet, la masse des 20,000 volontaires commençait à se mettre en marche. Les colonnes s'ébranlèrent avec ordre et s'avancèrent au pas accéléré vers le centre du parc. Il y avait dans les tribunes des juges difficiles, des généraux et de vieux

officiers qui surveillaient d'un œil inquiet le mouvement du défilé; mais la fière tenue et la marche imposante des nouveaux bataillons semblaient défier la critique. D'abord passa la cavalerie : elle était peu nombreuse; on admira pourtant le 1er *Huntingdonshire*, remarquable par la beauté des chevaux et le maintien des gentilshommes, tous le sabre au poing, la carabine au dos. L'artillerie à cheval et à pied excita un murmure d'enthousiasme et une salve d'applaudissemens, à laquelle répondit le roulement sourd des canons. C'était maintenant le tour de l'infanterie; tous les regards se portèrent sur les *six foot volunteer guards*, véritable compagnie de géans, sur le corps des artistes, sur le régiment du diable, *Devil's own*, composé de légistes, sur le *London Scottish*, que précédait une musique écossaise, et dont une compagnie portait le *kilt*, sur le *London Irish*, sur les *Robin Hood's* de Sherwood, et sur divers autres régimens qui étonnaient par leur costume et leur air martial. Le champ de manœuvres présentait en ce moment une scène émouvante : la reine, entourée de la nouvelle armée dont la nation venait de lui faire cadeau, semblait accablée et ravie par la grandeur de cette démonstration populaire. La musique militaire venait de jouer l'hymne national, qui termine ici toutes les cérémonies publiques. Le charme de la discipline était maintenant rompu; les volontaires, qui avaient obéi à l'ordre du jour en se montrant jusque-là silencieux comme des statues, éclatèrent en un immense hourrah. Des cris assourdissans s'élevèrent de toutes les colonnes; les carabines remuèrent, et les shakos s'agitèrent dans l'air. A ce mouvement la foule répondit en poussant une acclamation énergique, répétée une dernière fois par les volontaires. Le long des tribunes, les chapeaux et les mouchoirs ondulaient sur une ligne immense. Cet échange enthousiaste de sentimens fraternels entre les volontaires et la multitude, ces armes qu'on voyait briller pour la première fois depuis un demi-siècle dans la main des citoyens, ce rempart de baïonnettes qui s'était librement formé autour du trône et des institutions britanniques pour répondre à de vagues rumeurs de guerre, cette armée éclose d'hier et dont les évolutions avaient surpassé toute attente, n'était-ce point assez pour enivrer l'amour-propre national? Il y avait là un grand et beau spectacle, non-seulement pour les Anglais, mais pour tout étranger qui était venu chercher en Angleterre une patrie dans la liberté.

Aux yeux de tous, cette revue était un événement politique. La paix, disait-on autour de moi, venait de remporter une grande victoire. La foule s'écoula sous cette impression solennelle. En revenant, je trouvai sur mon passage les traces de destruction qu'avait laissées la curiosité violente du *mob*. Quelques branches d'arbre s'étaient brisées sous le poids des intrépides grimpeurs, des barrières de fer avaient cédé à la pression de la foule, et en face d'Hyde-

Park une partie de la grille de Green-Park avait été déracinée, tordue, emportée par cet océan qui s'était élancé à travers la brèche ouverte. On se demandera peut-être où était la police : elle n'était point absente; mais à Londres on aime mieux avoir quelques dégâts à réparer que de lutter, en l'irritant, contre la force irrésistible des masses. Cette journée a singulièrement relevé la confiance des Anglais dans leurs moyens de défense nationale. Durant toute la revue, il m'avait été impossible de saisir dans la ferme attitude des volontaires, non plus que dans les libres conversations des groupes, la moindre trace de provocation ni de défi contre l'étranger; mais le lendemain le ton de la presse anglaise annonçait une assurance hautaine. Se tournant alors vers le continent et répondant sans doute à des intentions imaginaires, un des journaux de Londres les plus répandus, le *Daily Telegraph*, s'écriait : « Venez maintenant, si vous l'osez ! »

Au milieu de quelles circonstances et comment s'était organisée la nouvelle armée civile que nous avons vue manœuvrer dans Hyde-Park? C'est une question à laquelle il nous faut maintenant répondre. Dès 1855, quelques corps de métiers avaient proposé de se former en volontaires. Le gouvernement anglais avait alors décliné leurs services, donnant pour raison que rien dans l'état de l'Europe ne motivait une telle mesure. Est-il nécessaire de rappeler les causes qui ébranlèrent, deux ou trois années plus tard, la confiance que les hommes d'état et le pays avaient placée dans ces assurances de paix? Les préparatifs maritimes de la France, qui ont été peut-être exagérés, les fortifications de Cherbourg, l'invention des *frégates cuirassées*, le ton belliqueux et agressif de certaines brochures, qui eurent le malheur de traverser la mer, firent naître tout à coup des soupçons que je veux croire injustes. Dans un autre temps, ces brochures eussent passé inaperçues à côté des mille manifestations d'une presse libre. Dans les circonstances où ces écrits se produisaient, les menaces se détachèrent en lettres rouges sur le fond noir du silence. Est-ce à dire que tout le mal de la peur vînt d'au-delà des mers? Non vraiment : les inquiétudes naquirent surtout de l'intérieur. Depuis long-temps, les habitans de la Grande-Bretagne professaient dans les avantages de leur position géographique, dans la force de leur race et dans l'idée de la patrie invulnérable, une foi trop absolue qui devait tôt ou tard se démentir. Ces idées avaient surtout cours dans les campagnes, où l'on croyait volontiers qu'un Anglais vaut trois Français, que le drapeau qui a si souvent bravé la bataille et la tempête doit nécessairement envelopper dans ses plis la victoire, et que le *bull dog spirit* répond à tout. De même que ces divinités d'Homère qui sur le champ de bataille échappaient à la lance des combattans en se couvrant d'un

nuage, la vieille Angleterre se figurait défier tous les périls, cachée derrière ses brouillards. Comment les navires ennemis auraient-ils atteint cette île, que les hirondelles ont de la peine à retrouver au printemps? D'excellens travaux publiés par des hommes de guerre ont dissipé depuis deux ou trois années toutes ces illusions. Le rapport des commissions chargées d'examiner l'état des défenses du royaume a surtout porté aux vieilles superstitions de l'honneur national un coup dont elles ne se relèveront point. Comme il arrive toujours en pareil cas, le pays, éclairé par les écrits qui lui firent voir la situation sous un jour nouveau, passa bien vite d'un excès de confiance à de vagues et confuses terreurs. Peu s'en fallut que dans le premier moment l'Anglais n'eût maudit la mer, cette vieille amie, cette constante alliée de l'Angleterre. On se demanda en effet si, d'après l'expérience faite en Crimée, un ennemi qui s'appuie sur la mer comme sur une base d'opérations ne jouissait pas de grands avantages. Il y avait loin de là aux idées du dernier siècle sur l'île inabordable; heureusement pour la Grande-Bretagne, un des bienfaits de la libre discussion est de préparer les citoyens à recevoir sans découragement les vérités les plus dures. On remercia les hommes qui avaient fait évanouir une chimère, et la nation se promit bien de consolider par d'autres moyens le système de défense à peu près inexpugnable dont la nature semblait jadis avoir favorisé les îles britanniques.

Un de ces moyens était d'augmenter l'armée : on y songea; mais le système d'une large armée permanente est tellement opposé à l'esprit de la constitution anglaise et aux usages du pays, qu'il avait peu de chances de rallier les suffrages (1). Il ne faut pas dire qu'on fût effrayé des charges nouvelles qu'un accroissement de troupes imposerait au budget; la nation savait très bien que d'une manière ou d'une autre elle paierait les frais de la défense. En ne reculant point devant l'énorme dépense des fortifications, l'état a d'ailleurs montré qu'il craignait bien moins de puiser dans la bourse des contribuables que d'intimider les libertés. L'idée de mettre l'armée anglaise sur le même pied que l'armée française étant écartée par les motifs que je viens de dire, les anciennes traditions de la Grande-Bretagne se présentèrent d'elles-mêmes à l'esprit des citoyens. L'Anglais tient à tout faire par lui-même. Ayant créé ses institutions, ses lois, son commerce, il se demanda pourquoi il n'organiserait pas la guerre, ou du moins la force de résistance aux dangers de

(1) On peut même dire que le principe de la permanence n'a jamais été reconnu par les chambres. Celles-ci prêtent pour une année seulement la force armée au pouvoir exécutif. Dans les cas d'une collision, qui n'a jamais été, qui ne sera sans doute jamais, qu'il est néanmoins permis de prévoir, entre le parlement et la couronne, l'armée se dissoudrait à la fin de l'année dans les mains du chef de l'État.

l'invasion. C'est d'après ces principes, gravés dans le caractère national, et sous le coup de profondes inquiétudes, dont se montrait de plus en plus atteint l'état des affaires, que la population résolut enfin de prendre elle-même les armes. J'aime pourtant à en croire la parole de lord Elcho (1) : « Le mouvement des volontaires n'est point sorti d'une panique, mais de la honte qu'inspirait aux Anglais l'idée de voir une grande nation comme l'Angleterre soumise au mal de la peur. » Ne dit-on pas que douze villes de la Grèce se disputaient la gloire d'avoir donné naissance à Homère? Plusieurs cités de la Grande-Bretagne réclament aujourd'hui la priorité dans la formation des corps libres. Cambridge et Oxford, les deux villes universitaires, ont, paraît-il, le plus de droit à l'honneur d'avoir commencé le mouvement. Des individus se vantent, de leur côté, d'avoir lancé l'idée, et prétendent, dans des brochures que j'ai lues, à une sorte de brevet d'invention. On m'en voudrait de m'arrêter à ces querelles d'amour-propre, qui m'inspirent d'ailleurs très peu d'intérêt. L'organisation des volontaires a été un grand fait national qui appartient à tout le monde. Plutôt que de discuter des titres personnels et douteux, mieux vaut donc préciser nettement, dès le point de départ, l'esprit de cette institution : les Anglais ont voulu fournir à l'état une armée patriotique, équipée à ses propres frais et ayant pour base la défense du pays.

Le gouvernement anglais, qui seconde volontiers tous les mouvemens justes et éclairés de l'opinion publique, ne pouvait refuser son concours en 1859 à la création des corps de volontaires. Le général Peel, alors ministre de la guerre, reconnut dans une circulaire (25 mai) de quelle utilité pourraient être dans les villes maritimes des habitans accoutumés à l'exercice du canon, et partout ailleurs des citoyens armés de carabines pour repousser l'ennemi. Il acceptait donc au nom de la reine les services qui lui étaient offerts par le pays, rappelait, en le modifiant, l'acte de George III, et sanctionnait sous certaines conditions les compagnies de volontaires qui auraient envie de se former. L'administration dont faisait partie le général Peel, et sous les auspices de laquelle a commencé le mouvement, a aujourd'hui cessé d'exister; mais le même esprit se continue. Le ministre de la guerre actuel, M. Sidney Herbert, a favorisé de tous ses efforts le développement d'une institution qui partout ailleurs qu'en Angleterre eût été regardée comme un danger pour l'état. Le secrétaire de la guerre, lord de Grey et Ripon, a déployé aussi un zèle remarquable pour armer en si peu de temps près de cent cinquante mille hommes. Malgré ces encou-

(1) Un des soutiens les plus énergiques de la nouvelle armée et un des hommes haut placés qui ont le plus fait pour en étendre la base.

ragemens, il est certain que la nouvelle milice est sortie tout entière des entrailles de la nation. C'est le pays qui a tout fait sous les yeux du gouvernement. Il faut bien remarquer que la circulaire du ministre n'était point un appel aux armes. C'était la reconnaissance pure et simple du droit qu'avaient les citoyens de la Grande-Bretagne de se défendre eux-mêmes comme ils l'entendraient contre les dangers de l'invasion étrangère ou contre leurs propres terreurs. A peine eut-il obtenu le consentement de la couronne, que le peuple anglais, — le plus étranger de tous jusque-là aux goûts militaires, — s'éveilla pour ainsi dire soldat, et se mit en devoir de couvrir ses côtes, ses villes, ses riches campagnes, d'un rempart de baïonnettes. Tout le monde accourut : les moins effrayés, ceux qui croyaient le moins à une tentative de descente de la part d'une flotte ennemie, se dirent que le meilleur moyen de rassurer le commerce était de tirer sur les fantômes, et ils suivirent l'entraînement général. La volonté de la nation venait ainsi au secours des anciens boulevards naturels, la mer, les récifs, les rochers, sorte de cuirasse traditionnelle, dont la science militaire venait de signaler les défauts. On vit, à cent ans de distance, se réaliser la prophétie du barde écossais, du vieux Robert Burns : « Une vertueuse populace se lèvera et formera un mur de feu autour de notre île bien-aimée. »

J'ai montré l'origine du mouvement : en vertu de quel mécanisme se sont formés et se forment encore tous les jours les différens corps de volontaires, c'est ce qu'il nous faut maintenant indiquer. L'organisation commença dans tout le pays par des *meetings*. Dans ces réunions, présidées par des membres influens de la localité, on fit un appel au sentiment patriotique, et l'on démontra l'utilité de se constituer en une force armée. Le principe étant admis, on nomma généralement un comité exécutif, chargé de lever des souscriptions et de défendre les intérêts civils ou militaires de la compagnie. Une liste d'enrôlemens volontaires fut aussitôt ouverte; cette liste se divisait en trois classes : 1° les membres effectifs, qui s'engageaient à payer leurs armes et leur uniforme; 2° le corps de réserve, dont les membres promettaient de servir en cas d'invasion; 3° les non effectifs, qui devaient encourager le mouvement par une souscription annuelle, sans payer de leur personne. Comme rien ne se fait sans argent, on recueillit activement les dons de toutes les personnes qui s'intéressaient à la libre défense du pays. Je vois par les comptes d'une seule compagnie, le *Central London volunteer rifle corps* (et ce n'est point la plus riche), que les dons volontaires, sans compter les souscriptions des membres effectifs, se sont élevés à la somme de 424 livres sterling. Ces libéralités se continuent. Il y a quelques mois, le trésorier des *North Middlesex rifles* reçut la visite d'une dame en deuil qui venait de rencontrer ce corps, s'avançant sous les

armes, et musique en tête, vers les casernes de Regent's-Park pour y faire l'exercice. Émue du ferme maintien et de la bonne discipline de ces nouveaux soldats, elle annonça l'intention de contribuer de sa bourse à une institution aussi noble que celle des volontaires. Non contente de remettre au trésorier une somme d'argent, elle demanda en outre à être inscrite comme souscripteur annuel ou comme membre honoraire de la compagnie. Il fallait pour cela savoir son nom et son adresse. « Écrivez, dit-elle, lady Franklin. » C'était en effet la veuve du célèbre navigateur, dont une expédition récente a retrouvé les restes dans les mers de glace. Beaucoup d'autres femmes de distinction aidèrent ainsi de leurs largesses à la formation des nombreux rameaux qui composent aujourd'hui l'armée civile (1). Jusqu'ici n'apparaît en rien la main de l'état; le corps est organisé; il jouit déjà d'une vie indépendante, lorsque, pour passer à l'existence officielle, il réclame l'autorisation du gouvernement. Les différens groupes de volontaires se trouvent placés, par l'acte de George III et par la circulaire du ministre (1859), sous la surveillance du lord-lieutenant des comtés. Ce lord-lieutenant est un magistrat civil à peu près inamovible, dont les fonctions pourraient être assimilées à celles de nos préfets. C'est par son entremise que la demande du corps de volontaires en voie de formation doit passer sous les yeux du ministre de la guerre.

Les seules difficultés sérieuses qui se soient élevées jusqu'ici entre les lords-lieutenans et certains corps de volontaires se rapportent à la nomination des officiers. D'après l'acte de George III, tous les officiers doivent tenir leur commission des mains du premier magistrat civil du comté. Cette disposition de la loi parut généralement ne point être en harmonie avec le progrès des mœurs et avec l'esprit démocratique du mouvement. Dans le plus grand nombre des compagnies, sinon dans toutes, le principe de l'élection fut appliqué à différens degrés. Ici le comité proposa une liste de noms à l'adoption des membres de la compagnie; là les volontaires nommèrent directement leurs chefs par voie de scrutin. Il était d'ailleurs sous-entendu que ce libre choix serait soumis, selon la volonté de la loi, à l'approbation du lord-lieutenant : il en fut ainsi; mais dans certains comtés le lord-lieutenant refusa de confirmer l'élection d'ar-

(1) Un autre moyen de recueillir des fonds est de donner des représentations dramatiques au bénéfice de l'œuvre. J'ai assisté dans Lyceum-Theatre à une soirée d'amateurs, les membres de la compagnie d'artillerie, qui se proposaient ainsi de venir au secours du *national rifle association*. Ils jouèrent trois ou quatre pièces, à la suite desquelles une actrice, miss Kate Terry, sous le costume de la Grande-Bretagne, vint réciter des vers héroïques composés par M. Tom Taylor, capitaine d'un corps de volontaires. La jeune déesse compara les fils de la vieille Albion aux fils de l'Helvétie, et dit qu'elle espérait bien, au jour du danger, les trouver aussi fermes derrière leurs récifs de craie que les descendans de Guillaume Tell derrière la forteresse des Alpes.

tisans au grade d'officier. Les corps de volontaires dont les suffrages rencontraient un obstacle menacèrent aussitôt de se dissoudre, si cet obstacle ne s'abaissait, et à ma connaissance le vœu des compagnies, après un moment d'hésitation, fut partout respecté. Cette sanction des officiers par le lord-lieutenant et par le ministre de la guerre n'est point le seul lien qui rattache à l'état les groupes armés : il y en a un autre plus sérieux, le serment de fidélité. Je dis plus sérieux, parce que le respect pour la foi jurée est une des vertus dont se pique avant tout l'honneur britannique. Sur ce point de conscience, les Écossais se montrent peut-être encore plus scrupuleux. On raconte qu'un *highlander* avait quitté son régiment durant la guerre de la Péninsule et s'en était allé en Amérique. Plusieurs années après sa désertion, on reçut de lui une lettre avec une somme d'argent destinée à payer les services d'un ou deux remplaçans dans le même régiment. « C'était, disait-il, la seule expiation qu'il pût offrir pour avoir violé son serment envers Dieu, et le seul moyen d'apaiser un remords qui ne lui laissait de repos ni jour ni nuit. » Devons-nous attendre des volontaires qui se rangent sous les drapeaux au nom du devoir une moins grande délicatesse que celle du soldat qui s'enrôle pour de l'argent? Le serment est donc considéré comme une garantie suffisante pour les institutions du royaume que les citoyens armés s'engagent à défendre. Ce serment se prête avec une certaine solennité, en présence d'un colonel ou d'un officier supérieur qui, dans un bref discours, appuie sur les obligations morales que les volontaires vont contracter. J'ai assisté à cette cérémonie dans l'ancienne salle d'armes d'un vieux château historique du Kent, où les murs semblaient prendre à témoin les anciens preux de la parole jurée par des hommes libres.

Ceci fait, le corps est constitué; il ne s'agit plus que d'habiller, d'armer et d'instruire les membres effectifs. Quiconque assiste à une revue ou à une petite guerre est frappé de la grande diversité d'uniformes qui distingue les compagnies. Il est aisé de voir que la fantaisie a présidé dès l'origine à l'équipement des groupes, formés çà et là presque sans aucune relation les uns avec les autres (1). Au point de vue pittoresque, cette variété n'est certes point un mal : on se demande seulement si, en temps de guerre, ces groupes de différentes couleurs n'auraient point de la peine à se reconnaître d'une certaine distance, et quelques stratégistes ont déjà proposé aux volontaires d'adopter un signe commun de ralliement, *badge*.

(1) La circulaire du ministre engageait, il est vrai, les compagnies d'un même comté à se rapprocher le plus possible d'un type uniforme; elle abandonnait néanmoins ce point au libre arbitre des volontaires et à la sagesse des lords-lieutenans. Il est aisé de voir qu'en cela, comme d'ailleurs dans toute l'organisation de cette armée civile, c'est le libre arbitre qui a été surtout consulté.

Cette dissemblance se fait surtout remarquer parmi les corps de *riflemen*. On a pourtant pratiqué dans ces derniers temps de très curieuses expériences sur les couleurs plus ou moins visibles aux différentes heures du jour et selon l'état de l'atmosphère claire ou obscure, rayonnante ou pluvieuse. Il résulte de ces études que le gris et le brun rougeâtre sont les teintes les moins apparentes, du moins dans un paysage anglais, car ces lois de perspective doivent changer avec les situations géographiques. D'assez nombreux corps de *riflemen* se sont néanmoins prononcés pour un vert très foncé qui ne ressemblerait guère, dans le midi de la France, au feuillage des arbres ni à la nuance des prés, mais qui, dans la Grande-Bretagne, où la végétation est toute différente, se confond assez bien avec la sombre verdure du pays. Comme ces corps de tirailleurs sont surtout destinés à faire la guerre de buissons, il est aisé de saisir l'importance des rapports entre la couleur de l'uniforme et la couleur générale de la contrée. Les naturalistes anglais ont déjà fait remarquer depuis longtemps avec quelle admirable prévoyance la nature semble avoir assorti la robe des animaux au ton particulier des milieux qu'ils habitent, afin de les soustraire aux attaques de leurs ennemis. Ces considérations, je dois le dire, ont été perdues de vue par certaines compagnies de *rifles* qui ont plutôt consulté l'élégance que l'utilité. Les volontaires ont un ennemi, et cet ennemi qu'il faut chercher dans leurs propres rangs est le dandysme. Plusieurs d'entre eux ont trop sacrifié à la mode et à la coquetterie militaire. Après tout, le mouvement est jeune, et il ne faut point s'étonner de ces signes d'enfantillage, qui disparaîtront avec le temps, surtout si l'opinion publique les frappe de ridicule. L'expérience a d'ailleurs démontré que l'uniforme le plus simple était celui qui avait le plus de caractère. Les corps que j'ai toujours vus les plus applaudis sont ceux qui portent une sorte de képi, *foraging cap*, une tunique un peu flottante, un pantalon large, avec une ceinture et des buffleteries de cuir jaune ou noir. A ce point de vue, l'idéal du *rifleman* résulte d'une espèce d'alliance entre la tenue du chasseur et celle du soldat.

D'après les intentions du ministre de la guerre, l'arme des volontaires devait être déterminée par les conditions géographiques de la localité. Dans les villes maritimes, dans les ports de commerce et à l'embouchure des rivières, il conseillait la formation de petits groupes d'artilleurs se ralliant autour d'une seule pièce de canon, dont ils seraient ainsi plus à même d'étudier le pointage et la portée. Dans les campagnes au contraire, il signalait les services que pourraient rendre des bandes de *riflemen*, connaissant bien la nature du pays, et dont les membres, ou, pour mieux dire, les camarades étaient habitués dès l'enfance à se reposer les uns sur les autres. Je n'affir-

merais point que ces instructions aient toujours été suivies. Ici encore, c'est l'instinct spontané des populations qui a prévalu. Le choix des armes a été, comme celui du costume, une affaire de goût et de convenance. Il n'y a guère de villes, à ma connaissance, dans lesquelles on ne trouve à la fois des canonniers et des *riflemen*. Ces derniers sont néanmoins de beaucoup les plus nombreux. Ce sont aussi les mieux appropriés à la nature de la contrée, fermée par de continuelles clôtures et par d'autres obstacles qui s'opposeraient aux mouvemens d'une armée régulière. Je ne parlerai que pour mémoire de la cavalerie, qui s'est formée plus tard, et qui commence seulement à se développer. Les avis diffèrent sur l'efficacité de cette arme. On a pourtant fait observer que, l'Angleterre étant la nation qui produit les plus beaux chevaux, où ces animaux sont les plus soignés et où les hommes les montent le mieux, il serait facile de lever parmi les fermiers et les gentilshommes campagnards, tous plus ou moins chasseurs de renards (1), des escadrons de volontaires qui, dans le cas d'une invasion, serviraient à harceler les flancs d'une armée ennemie.

Après le choix de l'arme et de l'uniforme vient l'exercice. C'est ici, comme on pense bien, le point le plus important de la tâche que se sont imposée les volontaires. Dans les commencemens, ils firent appel aux sergens et aux caporaux de l'armée. En général, les divers corps ont payé leur instruction (2); il y a pourtant des sous-officiers de la ligne qui offrirent gratuitement leurs services. Il y a peu de mois, les volontaires du *Working men's College* (3) se réunirent à un banquet pour présenter, en signe de reconnaissance, un sabre de prix au sergent-major Reed, qui a été blessé en Crimée, et qui porte sur la poitrine la médaille avec le ruban rouge. Le capitaine Thomas Hughes, auteur de *Tom Brown's school-days*, l'un des hommes de lettres les plus accomplis de la jeune Angleterre, dit alors que, le corps n'étant point riche et n'ayant pas le moyen de payer un maître d'exercices, le projet de se constituer fût tombé dans l'eau, si le sergent Reed n'avait donné pour rien son temps et sa peine. Ses services n'avaient guère été épargnés, car les hommes de la compagnie avaient fait l'exercice presque tous les jours, et c'était grâce à ses soins qu'ils étaient arrivés à manier les armes d'une façon assez remarquable. On but donc par trois fois, et au milieu d'un tumulte d'enthousiasme, à la santé du brave sergent-major. Est-il besoin de

(1) Le duc de Wellington avait coutume de choisir pour ses aides-de-camp des officiers voués par goût à ce genre de *sport*, disant que c'étaient ceux qui se tenaient le mieux à cheval et qui bravaient le plus la fatigue.

(2) La rétribution était le plus souvent d'un shilling ou d'un demi-shilling par tête.

(3) Le *Working men's College*, fondé pour répandre l'éducation parmi les ouvriers, est une des institutions qui font le plus d'honneur à la Grande-Bretagne.

dire que le cours habituel d'instruction militaire a été beaucoup simplifié en s'appliquant aux libres *riflemen?* Ce cours est naturellement graduel et peut se diviser en trois temps : on commence par les positions, la marche, les mouvemens; vient ensuite la pratique du fusil, à laquelle succède l'exercice à feu. L'armée des volontaires constitue, ne l'oublions pas, une armée distincte, qui a un type à elle, un but particulier, une raison d'être. Les Anglais lui demandent d'être utile au besoin sur le champ de bataille et d'acquérir tout ce qu'il faut pour cela, mais rien de plus. Ce programme exige déjà, on le pense bien, une somme d'efforts considérable. Les hommes de l'art estiment qu'il faut trois ans pour faire un soldat. A ce compte, les volontaires, dont les plus anciens corps ne remontent guère à plus de dix ou douze mois, ne seraient encore guère avancés; mais il faut remarquer que les recrues de l'armée anglaise sortent d'une classe ignorante et grossière, tandis que les *riflemen*, presque tous jeunes, bien élevés et intelligens, apportent avec eux des aptitudes et des conditions morales bien différentes. Aussi à peine ont-ils été sous les armes que tout le monde a été étonné de la rapidité de leurs progrès. Je dois pourtant avouer que les sergens instructeurs anglais n'aiment point les raisonneurs. Leur principe est que sur le champ de manœuvres un homme est une machine, et qu'il doit faire selon le commandement, sans penser à rien. En conséquence, plus d'un *gentleman*, habitué dans l'université d'Oxford ou de Cambridge à demander le *comment* et le *pourquoi* des choses, reçut d'eux de rudes leçons. L'ardeur des *riflemen* ne se rebuta point de ces épreuves ni de ces commencemens pénibles. La volonté, qui est le fond du caractère anglais, alla même quelquefois jusqu'à l'excentricité. On raconte qu'un commis-voyageur, obligé de changer continuellement de résidence et d'aller pour son commerce d'une ville dans une autre ville, portait toujours avec lui sa carabine. Au moment où les volontaires de l'endroit qu'il traversait ce jour-là allaient commencer l'exercice, il s'approchait l'arme au bras du capitaine et lui demandait la permission de se mêler dans les rangs. Une telle opiniâtreté méritait d'être couronnée de succès; aussi fut-il remarqué dans plus d'une localité par la manière dont il exécutait les évolutions. La patience et le zèle des autres volontaires résistèrent avec non moins de force d'âme aux pluies presque continuelles d'un déplorable été. Un jour d'averse, le vicaire d'une paroisse du Kent, grand partisan du mouvement des volontaires, — et il n'est pas le seul dans le clergé anglais, — assistait, comme moi, par curiosité, à l'exercice. Ravi de la fermeté de ces citoyens sous les armes, qui recevaient l'ondée sans broncher, sans même avoir l'air de s'en apercevoir, il me dit en riant : *Aquæ multæ non potuerunt*

extinguere charitatem; les grandes eaux ne peuvent éteindre chez eux l'amour du pays.

Dans les commencemens, il était à craindre que le spectacle si nouveau d'une armée indépendante n'éveillât des jalousies entre les soldats et les volontaires. C'est le contraire qui a eu lieu : non-seulement les sergens instructeurs aiment pour ainsi dire les volontaires comme leurs enfans, et se montrent fiers d'un succès auquel ils ne sont point étrangers, mais encore les autres membres de l'armée régulière témoignent une sorte d'admiration et de respect pour le désintéressement de ces citoyens, équipés à leurs frais et se condamnant eux-mêmes aux ennuis de l'exercice. Ces braves savent mieux que d'autres ce qu'il en coûte pour apprendre le rude métier des armes. Plus d'une fois je me suis arrêté sur le passage des nouveaux corps, en m'approchant à dessein des groupes de soldats qui regardaient défiler les *riflemen* avec une grande attention, et je n'ai jamais pu saisir dans leurs discours que des remarques bienveillantes. Est-ce à dire que les volontaires n'aient point eu d'obstacles à surmonter? Ils en rencontrèrent, et de plus d'une sorte. Il y avait d'abord contre eux le vieux préjugé militaire qui niait l'efficacité des citoyens sur un champ de bataille et en face de forces régulières. D'un autre côté, plusieurs de ceux qui, par des raisons d'égoïsme, refusaient de s'associer au mouvement cherchèrent trop souvent à le combattre par le ridicule. J'étais dans Ludgate-Hill, près de la porte de la Cité, lorsque s'avança, précédé par un bruit de musique, un des premiers corps de *riflemen* qui aient paru dans les rues de Londres. L'émotion était extrême, et en somme favorable; mais, comme aux triomphes romains, il s'y mêlait quelques sarcasmes. Les enfans (pourquoi ne pas les appeler par leur nom?), les gamins, qui sont les mêmes partout, c'est-à-dire taquins et railleurs, faisaient observer avec malice que les hommes n'étaient pas tous de la même taille, comme cela se voit dans un beau régiment de ligne. Un incident qui survint quelques mois plus tard fournit encore des armes à leur espièglerie (1), et bientôt tout volontaire en uniforme fut salué dans la rue par cette interrogation moqueuse : *Who's shot the dog* (qui a tué le chien)? Les *riflemen* bravèrent en silence ces plaisanteries, d'ailleurs fort innocentes, sachant bien que les devoirs les plus sérieux ne sont point à l'abri de la critique, et un immense élan de popularité ne tarda point à se déclarer en leur faveur. A la tête de ce mouvement de l'opinion se placèrent les femmes. C'est devenu pour elles un point d'honneur dans les villes et jusque dans les villages que d'ouvrir des souscrip-

(1) Un chien avait été tué sur Hampstead-Common par un coup de fusil. L'auteur du méfait était un volontaire. Il s'ensuivit une action civile qui fit assez de bruit.

tions pour acheter des étendards de soie et des clairons en argent qu'elles offrent ensuite elles-mêmes aux volontaires. Ces présentations de couleurs et de *bugles* donnent lieu à des cérémonies intéressantes. Le corps est sous les armes; en face de lui se tient un groupe de *ladies* en grande toilette, les épouses, les sœurs, les filles des officiers et des soldats. De ce groupe se détache une femme ou une jeune fille qui présente l'offrande au nom de ses compagnes, et qui le plus souvent harangue elle-même les *riflemen*. La qualité des personnes varie naturellement avec les localités. Ici c'est la duchesse de Wellington, dont le mari est commandant des *Victoria rifles;* là c'est, comme à Durham, lady Susan Vane Tempest, qui arrive sur le terrain des manœuvres avec la marquise de Londonderry dans une voiture tirée par quatre chevaux gris; ailleurs ce sont des femmes de la classe moyenne dont les présens et les paroles n'en sont pas pour cela moins bien reçus. Si l'on tient à s'expliquer cette part active que prennent les Anglaises au succès des volontaires, il ne faut point perdre de vue que le mouvement se rattache par des liens très intimes à la vie de famille. C'est pour défendre leurs foyers, c'est au nom de leurs femmes et de leurs enfans, et pour que ceux-ci puissent reposer en paix sous le toit de la maison ou l'arbre du jardin, que les Anglais de toutes les classes ont abandonné pendant l'hiver le coin du feu et couru à l'exercice des armes. On ne s'étonnera donc plus que les femmes d'Angleterre aient sympathisé avec la nouvelle institution de toute l'énergie de leur âme. Ceci explique en outre les discours enthousiastes qu'elles adressent aux *riflemen* en leur remettant certains témoignages d'estime et d'encouragement. « Amis et messieurs, s'écriait l'une d'elles à une cérémonie où j'étais présent, le devoir des femmes est de s'attacher à leurs époux, à leurs fils, comme le lierre au chêne; le devoir du chêne est de nous protéger. Allez donc, armes en main, pour que nous puissions rester en sûreté au sein de nos familles. Quand ces couleurs flotteront dans l'air, quand ce cor sonnera, songez à vos mères, à vos épouses, à vos sœurs, à vos bien-aimées (*sweethearts*), et, si le jour du danger arrive, soyez prêts à les défendre (1)! »

(1) Cette participation morale des femmes dans le mouvement des volontaires, et peut-être aussi quelques plaisanteries du *Punch*, auront sans doute donné lieu de croire qu'elles songeaient à s'enrôler dans la nouvelle milice. Un journal français annonça qu'une société de *ladies* s'était levée *comme un seul homme* pour aider les *riflemen* dans la défense du pays. Une gravure venue de Paris représentait même trois *riflewomen*, — trois jeunes et belles amazones, — en plein costume militaire. Cette gravure fut reproduite à Londres par le *Lady's Newspaper*. A cette facétie, les femmes anglaises répondirent avec assez de dignité, par l'organe du même journal, qu'elles n'avaient jamais eu l'idée qu'on leur prêtait, mais que, si leur pays était menacé, elles useraient de toute leur influence sur le cœur de leurs maris, de leurs frères et de leurs parens, pour que ceux-ci

Tandis qu'en France et ailleurs on a représenté l'essaim des volontaires comme trop nombreux pour ne pas ressembler à un défi, les Anglais se plaignent, au contraire, de ne point en avoir encore assez, et avisent chaque jour aux moyens d'accroître cet élément de défense nationale. Ils ont dû alors rechercher les causes qui dans l'origine avaient limité l'essor du mouvement patriotique. La principale de toutes, et la seule sur laquelle j'insisterai, a été le peu de concours des ouvriers. Faut-il se demander si dans les commencemens on n'a point refusé leurs services? J'aime mieux croire qu'ils ont été tenus à l'écart par les conditions matérielles du système. Le principe étant que chaque volontaire devait s'équiper, s'armer, s'instruire et se procurer les munitions de guerre à ses frais, on comprend très bien que les classes vivant au jour le jour du travail manuel aient contribué tout d'abord pour une faible part au développement de l'institution. Quoi qu'il en soit, tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité d'élargir la base du mouvement, en descendant vers les couches de la population qui ont fourni jusqu'ici peu de recrues à l'armée civile. Les traditions historiques de l'Angleterre sont toutes en faveur de ce point de vue. Les artisans figuraient en grand nombre parmi les volontaires qui, sous le règne d'Élisabeth, repoussèrent les menaces de l'invasion espagnole. Bien peu de personnes, il faut le reconnaître, ont d'ailleurs jamais nié que les ouvriers anglais ne dussent occuper une place dans la nouvelle organisation militaire; ils ont le même droit que les autres à porter les armes, ayant les mêmes intérêts à défendre. Ne possèdent-ils point un foyer et des affections domestiques? N'ont-ils point des femmes, des enfans, de vieilles mères à défendre? Quant au danger politique, il n'existe point en Angleterre; le pays n'a plus de libertés essentielles à conquérir, et ses institutions n'ont rien à craindre de la pointe des baïonnettes. Les armes du progrès, armes pacifiques, sont ici les *meetings*, la libre discussion, une presse qui ose tout dire, et elles arrivent bien mieux au but, sans effusion de sang, que ne le feraient les balles des tirailleurs les mieux exercés. On a même observé que l'organisation des volontaires avait à la fois un caractère démocratique et conservateur; quelques ouvriers chartistes, enrégimentés dans les rangs, fiers de l'honneur de porter les armes et de la confiance du gouvernement, qui descendait jusqu'à eux, se distinguent aujourd'hui entre tous par l'ardeur avec laquelle ils acclament les principes de la constitution anglaise. Doit-on s'étonner que dans cet état de choses les membres libéraux de l'aristocratie et de la classe moyenne cherchent à jeter la sonde, selon leur

défendissent les droits et les libertés de l'Angleterre. Ce n'est pas d'ailleurs dans la Grande-Bretagne, où la division des devoirs est aussi bien marquée que celle du travail, qu'on peut craindre de voir le rôle des sexes interverti.

propre expression, dans les eaux inférieures de la société, pour atteindre le fond si riche et si étendu des ressources nationales?

D'un autre côté, les compagnies d'ouvriers, en trop petit nombre, formées dès l'origine du mouvement, se font remarquer, comme les canonniers et les *riflemen* de l'arsenal de Woolwich ou du Dockyard, par leur adresse à manier les armes. Après tout, le canon ou la carabine est un outil, et l'on ne sera point surpris qu'il obéisse plus volontiers aux mains déjà habituées à traiter avec les instrumens de travail. *Cela me connaît* est surtout un axiome incontestable dans la bouche des artisans anglais, qui passent pour les meilleurs mécaniciens du monde. Si nous regardons à d'autres qualités militaires, n'est-ce point dans la classe des hommes de peine, roche primitive, que résident surtout le caractère viril, l'activité, la force des bras, l'énergie et la rudesse de volonté qui distinguent la race anglo-saxonne? Ces faits, qu'il était difficile de ne point reconnaître, devaient donner lieu à de sérieuses réflexions chez tous les hommes qui s'intéressent au développement de la nouvelle armée. On s'est demandé avec lord Elcho si la dépense n'était point le rocher contre lequel échouerait un jour le mouvement des volontaires, s'il doit jamais échouer. Le chiffre de ces dépenses avait été inutilement grossi dans les premiers temps par l'amour de la parade et la vanité. L'équipement seul avait coûté pour chaque homme, dans certains régimens, jusqu'à la somme énorme de 50 guinées (1). De telles charges pécuniaires équivalent pour les ouvriers à un bill d'exclusion, et dès lors est-il étonnant que dans l'origine le mouvement se soit trouvé restreint aux classes supérieures et moyennes? Abaisser l'obstacle d'argent est donc le premier moyen qui se soit présenté à l'esprit des Anglais pour reculer les limites de l'institution. Ici néanmoins surgirent divers systèmes. Les uns voulaient que les volontaires incapables de subvenir aux frais d'habillement fussent aidés par l'état; mais une telle mesure eût altéré le caractère de la nouvelle arme, dont le trait essentiel est l'indépendance, et l'eût assimilée à la milice. D'autres proposèrent de lever des souscriptions parmi les riches pour couvrir le plus fort de la dépense; c'était encore méconnaître la fierté des ouvriers anglais, dont plusieurs auraient décliné ce patronage (2). Restait en dernier lieu à rendre le prix de l'uniforme accessible à tous, et c'est le projet auquel on s'est arrêté. Sur ce nouveau terrain, l'obstacle est venu des ouvriers eux-mêmes.

(1) Ces compagnies payaient en outre 5 et 600 livres sterling par an pour leur bande de musiciens. On calcule que les dépenses de ces soldats amateurs doivent s'élever à plus d'un million de livres sterling.

(2) « Nous ne voulons point recevoir l'aumône dans l'accomplissement d'un devoir, » répondirent des artisans auxquels on proposait ce moyen d'entrer dans la nouvelle organisation militaire.

Un avocat de Londres avait cru bien faire en offrant aux travailleurs le modèle d'un uniforme qui, vu la grande simplicité, ne serait guère revenu à plus d'un souverain, et il proposait de s'engager lui-même dans la future compagnie. Nul d'entre eux ne répondit à l'appel, et son nom resta seul en tête de la liste. On voit par là que les ouvriers tiennent à marcher sur un pied d'égalité avec les autres citoyens dans les rangs de la nouvelle armée. L'expérience a démontré qu'un prix raisonnable (2 livres sterling 10 shillings) était ce qui satisfaisait le mieux à l'amour-propre et aux moyens pécuniaires de la classe laborieuse. Ce n'était d'ailleurs pas encore tant le chiffre élevé de la somme qui éloignait les artisans, c'était l'obligation de la payer en bloc à leur entrée dans le corps. On a aplani ce dernier obstacle en divisant les versemens par semaine, et aujourd'hui l'accession de toutes les classes est assurée au mouvement. Le gouvernement a beaucoup aidé à ce résultat en faisant des concessions de fusils et de poudre auxquelles il ne s'était point engagé d'abord. Dois-je affirmer pourtant que tous les volontaires se sont équipés à leurs frais? Il y en a sans doute quelques-uns qui ont reçu un secours de leurs camarades; mais en général ceux qui doivent tout à leurs économies, — et ils sont cent contre un, — s'estiment plus eux-mêmes, étant dans le véritable esprit de l'institution.

Il n'y a plus guère qu'une question à résoudre : les ouvriers doivent-ils s'amalgamer à la classe moyenne en remplissant les cadres déjà formés, ou bien doivent-ils constituer des corps à part? Ces deux systèmes rencontrent aujourd'hui de chauds partisans. De grands efforts ont été tentés dernièrement dans le sens d'un rapprochement de toutes les classes, et je ne dirai point que ces efforts aient échoué. Des régimens qui comptent à leur tête des noms célèbres ont déjà réussi à attirer dans leurs rangs un assez grand nombre d'hommes appartenant aux professions manuelles, et pourtant en général ces derniers préfèrent s'organiser entre eux. Ils suivent après tout en cela l'exemple de la classe moyenne, où les avocats, les artistes et les employés se sont groupés sous les armes en observant plus ou moins le système des catégories. Des brigades de *workmen* naissent de même aujourd'hui sur tous les points de l'Angleterre. Dans les deux cas, l'armement de la famille des travailleurs, sans jalousies, sans rivalités, sera pour l'histoire des volontaires le trait distinctif de la fin de l'année 1860. Ainsi se complète un mouvement qui jusqu'ici présentait plus de surface que de profondeur. En admettant la parole des Anglais, que la population civile est, comme moyen de défense, une excellente mine qui n'a point encore été explorée, tout le monde conviendra qu'il faut la creuser jusqu'aux dernières couches pour en connaître au juste les richesses. Là, c'est-à-dire au fond, se trouvent du moins la force

et e dévouement. Sans doute l'avocat quittant son étude, le négociant laissant son comptoir, l'artiste s'absentant de son atelier pour acquérir par de pénibles exercices militaires le moyen d'être utile à son pays en cas de danger, méritent notre respect et notre admiration. Que dire alors des ouvriers et des artisans qui, après dix ou douze heures d'un dur travail, rompent au métier des armes des membres déjà fatigués et bravent la bise glacée en sortant des antres de la vapeur? L'un deux, qui travaille comme forgeron dans l'arsenal de Woolwich, me racontait avec une mâle fierté ce que lui avait coûté son uniforme de volontaire. Il ne parlait pas de l'argent, mais des privations qu'il s'était imposées, lui père de famille, pour ne point abandonner à d'autres le droit de mourir au besoin et avec fruit pour l'Angleterre. Un autre avait vendu sa montre pour s'équiper, et disait en riant que le bruit du canon suffirait bien à lui annoncer l'heure du danger. Jusqu'ici pourtant le mouvement s'est arrêté aux ouvriers des villes; devra-t-il s'étendre, dans les campagnes, aux ouvriers de la terre? Ici s'élèvent de sérieux obstacles. Le gouvernement anglais craint que la formation de corps rustiques de volontaires ne nuise au développement de la milice (1). Quelques hommes d'état pensent au contraire que les deux institutions, loin de présenter entre elles un caractère d'antagonisme, se prêteraient appui l'une à l'autre. Ils disent que l'organisation des *riflemen* cultiverait dans les campagnes les goûts militaires et disposerait ainsi les rudes enfans de la charrue au métier des armes. Comme ce dernier système n'a point encore été mis à l'épreuve des faits, je m'abstiendrai de me prononcer sur la valeur des oppositions qu'il rencontre.

Aux compagnies d'ouvriers s'ajoutent maintenant de toutes parts des compagnies de cadets. A une distribution de prix pour un concours de *riflemen* qui avait eu lieu à Montrose, lord Elcho, parlant des moyens de perpétuer le mouvement, prit par la main un enfant en uniforme de *rifleman* qui se trouvait là par hasard, et le conduisant sur le devant de la tribune : « Voilà, dit-il, un des moyens! » Plusieurs régimens de volontaires ont en effet eu l'idée de s'adjoindre un corps de cadets, qui se compose de jeunes garçons entre l'âge de douze et seize ans. Ces cadets paient environ 10 shillings 6 pence par an, portent l'uniforme, s'exercent à toutes les manœuvres, et forment pour ainsi dire les enfans de troupe dans l'armée volontaire. J'ai rencontré l'autre jour à l'hôpital de Greenwich une de ces brigades, les *first Surrey juvenile rifles*. Ayant obtenu la

(1) La loi exempte du service de la milice tous les volontaires effectifs, et il faut entendre par là ceux qui ont fait l'exercice huit jours dans quatre mois, ou vingt-quatre jours par an.

permission toute spéciale du gouverneur, l'amiral sir Gordon, ils entrèrent, couleurs déployées et musique en tête, dans le vénérable édifice qui domine les bords de la Tamise. On devine la joie superbe de ces adolescens; mais ce qu'il y avait de plus curieux était l'émotion des vieux marins, presque tous mutilés au service de l'état, à la vue de cette ardeur martiale du premier âge qui leur rappelait une ombre à jamais évanouie pour eux, la jeunesse. Dans plusieurs grandes écoles, comme à Eton-College et à Rugby-School, il s'est constitué de semblables régimens parmi les élèves. La première de ces institutions recevait dernièrement ses couleurs de la main d'une lady. Le bataillon, au nombre de trois ou quatre cents enfans, en uniforme de serge grise, avec des paremens d'argent, s'avança, conduit par les fifres et les tambours des *Coldstream-guards*, sur le terrain des récréations, où les jeunes soldats se formèrent en carré et saluèrent leurs drapeaux en présentant les armes. Ailleurs on pourrait craindre que ces corps de cadets ne fissent tomber le mouvement en enfance; mais en Angleterre, où l'on prend au sérieux les choses sérieuses, ce danger n'existe point. Ce que se proposent les Anglais en instituant des compagnies juvéniles est d'inculquer de bonne heure aux enfans le goût des exercices militaires, l'usage des armes à feu et le sentiment de la discipline, pour qu'arrivés à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, ils considèrent le devoir de servir à titre de volontaires comme une dette naturelle qu'ils ont contractée envers le pays. Ces corps de cadets sont les pépinières de l'organisation. La vue de ces adolescens jouant aux soldats avec une gravité amusante fait naître chez le physiologiste plus d'une réflexion. Les dispositions guerrières qui signalent dans l'histoire les races jeunes et barbares ne se retrouveraient-elles point chez les enfans des races civilisées? L'homme ne ferait-il ainsi que reproduire dans son développement les divers états de l'humanité?

Pour juger de l'intensité du mouvement, il ne faut point encore arrêter sa vue à l'Angleterre. C'est surtout en Écosse que le nouveau système de défense a poussé de profondes et nombreuses ramifications. A Édimbourg, à Glasgow, dans dix autres villes, toutes les classes de la société sont accourues sous les armes. On a pu se faire une idée, il y a quelques mois, de la popularité de cette institution, qui s'est encore beaucoup étendue depuis ce temps-là. Je parle de la revue qui eut lieu à Édimbourg, au mois d'août 1860, dans le parc de Holyrood, et qui fut comme la contre-partie de la revue d'Hyde-Park. Dans ce vieux parc écossais, où les souvenirs de notre histoire se mêlent aux chroniques de la patrie de Walter Scott, plus de 21,000 hommes défilèrent sous les yeux de la reine. Il y avait sur le terrain environ cent cinquante corps, massés en trente-

cinq bataillons, — un de cavalerie, six d'artillerie, un du génie et vingt-sept de *rifles*. On distinguait parmi ces derniers la *compagnie des avocats* d'Édimbourg, l'une des premières formées en Écosse, sinon dans tout le royaume-uni. Les corps d'*highlanders* s'avancèrent au son de la cornemuse, et les différentes couleurs de leurs uniformes, leurs membres nus et vigoureux, leur marche hardie et rapide, qui les a fait comparer au torrent de la montagne, saisirent d'enthousiasme tous les spectateurs. A la tête de la seconde division de cette armée figurait le général Cameron, remarquable par ses talens militaires et sa noble physionomie. Il serait superflu d'essayer un parallèle entre cette revue et celle qui avait eu lieu à Londres deux mois auparavant : toutes les deux exercèrent une grande influence en inspirant à la jeune armée une confiance énergique dans ses forces et en appelant de nouvelles recrues. L'Irlande est jusqu'ici la seule île du royaume-uni où l'organisation des volontaires ait été arrêtée par des obstacles. Ces obstacles sont venus de la part du gouvernement anglais. Pour ceux qui, à l'étranger, représentent sans cesse la pauvre Irlande comme écrasée par la main de sa sœur aînée, il y a là un beau champ d'invectives et de déclamations. Ce n'est point ici le lieu de discuter si l'Irlande est ou n'est pas opprimée en général par l'Angleterre; mais on ne peut blâmer le gouvernement anglais de refuser le droit de porter les armes à un pays agité par de sauvages querelles religieuses. On ne se défie point, comme l'a dit avec esprit lord Palmerston, du courage des Irlandais; on craint au contraire qu'ils ne se battent trop bien, et surtout qu'ils ne se battent entre eux. Dois-je ajouter que partout ailleurs qu'en Irlande, c'est-à-dire partout où la guerre civile n'est point à redouter, les enfans de la verte Érin ont pu et peuvent encore tous les jours se former en divisions de volontaires? Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur l'*Irish brigade* de Londres, l'une des plus florissantes compagnies qui existent dans la Grande-Bretagne.

On connaît maintenant l'organisation des volontaires. A cette institution s'en rattache une autre qui en est comme le couronnement : je parle de la *National rifle-shooting association* (1). Veut-on savoir comment se complète et s'achève l'éducation des *riflemen?* C'est au milieu des tirs et à l'école de mousqueterie de Hythe qu'il faut nous transporter. Là, nous jugerons mieux de la science pratique des volontaires et de l'usage qu'ils comptent faire de leurs armes sur un champ de bataille.

(1) Association indépendante et distincte de celle des *riflemen*, quoique enracinée dans le même mouvement, qui se propose d'encourager le tir à la carabine.

III.

Le 2 juillet 1860, j'avais pris, avec tous les curieux de Londres et des environs, le chemin de Wimbledon, où devait avoir lieu le premier grand *shooting match*. Les deux lignes de fer qui convergent vers ce village du Surrey, situé à quelques milles de la métropole, étaient assiégées par des flots de voyageurs. Ce jour-là, toute distinction de classes s'était effacée sous l'attrait du plaisir, et l'on vit de riches patriciens trop heureux de s'entasser avec la plèbe dans les mêmes wagons pour réduire la distance qui les séparait du théâtre de la fête. Wimbledon, que je visitais alors pour la première fois, s'élève dans une position charmante au milieu d'une plaine à perte de vue, ornée de bouquets d'arbres à fruit, de riches cultures, de quelques mares d'eau formées par les pluies, et couronnée à l'horizon d'un cercle de collines, dont les pentes douces et boisées se confondent par un mouvement harmonieux avec la couleur vert foncé et le caractère tranquille du paysage. Le village, dont je n'ai vu que quelques maisons élégantes, séparées par des jardins, est un des derniers en Angleterre qui soient encore soumis à la dîme. Cet ancien droit féodal, que les habitans de Wimbledon n'ont point racheté, a fini avec le temps, m'a-t-on dit, par tomber dans la main d'un Juif. Non loin de là est une maison de campagne où Voltaire a demeuré durant son exil, et où il apprit à méconnaître Shakspeare. Le grand attrait de Wimbledon dans la circonstance, et ce qui l'avait désigné au choix du conseil de l'association pour le concours des armes à feu, est son *common* ou sa bruyère (*heath*). Il est difficile en effet de trouver dans les environs de Londres une si vaste étendue de terres découvertes qui ait échappé au système de clôture. A mesure que la ville envahissante étend ses lignes de rues dans toutes les directions, ces endroits deviennent rares, et les tireurs n'envisagent pas sans tristesse le temps plus ou moins éloigné où, Londres ayant encore accru sa circonférence, les derniers *commons* se trouveront sans doute convertis en parcs. L'espace est la première condition pour le théâtre d'un tir à la carabine (*rifle ground*), et sous ce rapport on ne peut désirer rien de mieux que cette grande surface plate couverte d'herbes sauvages et de genêts épineux. A droite, Wimbledon-Common est borné par le mur d'un immense parc qui appartenait jadis à la noble maison de Somerset, mais qui aujourd'hui, morcelé et dépecé en lots de terrains, a passé dans les mains de la classe moyenne, qui se hâte d'y bâtir de charmantes villas. Sur la gauche, l'œil ne découvre point de limites. Un ami qui habite le village m'avait conduit le matin dans cette direction à une source entourée d'un mur circulaire de briques, et qui porte dans la localité

le nom du *Puits-Romain* (*Roman Well*). Il m'avait aussi fait voir le *camp romain*, un terrain rond, entouré d'un fossé assez profond où croissent maintenant d'assez grands arbres. Les traces de l'ancien *castrum* me semblèrent, je l'avoue, passablement effacées; mais mon guide était si instruit et se montrait si convaincu du fait que j'aurais été au désespoir de contrarier sa science d'antiquaire. « La preuve, me dit-il, est que César, dans ses *Commentaires*, parle d'un camp que ses soldats avaient établi dans le voisinage de la Tamise. » Pourquoi ce camp ne serait-il pas, après tout, celui de Wimbledon? L'idée de César et de l'invasion de l'Angleterre par les Romains nous ramena naturellement au programme de la journée, au *shooting contest*, dont l'intention bien avouée était de fermer à jamais le sol de la Grande-Bretagne devant les progrès d'une armée étrangère. Déjà en effet la sombre bruyère commençait à se couvrir d'un océan de têtes.

La foule pouvait se diviser en deux courans bien distincts, celui des piétons et celui des voitures. Je ne crois pas que nulle part ailleurs qu'en Angleterre on rencontrerait un si grand nombre de véhicules et de chevaux réunis sur un même point. Il semblait que chaque ferme, chaque villa et tous les châteaux des environs eussent fourni leurs attelages et leurs moyens de transport d'une forme élégante ou rustique. L'aristocratie, attirée par la nouveauté du spectacle et par la présence de la reine, accourait de tous côtés pour lui faire cortége. Je n'avais jamais vu un tel luxe de jolies femmes, car plus on s'élève vers le sommet de l'échelle sociale, et plus dans la race anglo-saxonne on rencontre la beauté. Le terrain de la lutte était enclos d'une barrière de planches dans laquelle on avait pratiqué quatre entrées, une pour le public, une pour la reine et deux pour les voitures. Ayant payé notre shilling (ce qui faisait bien un peu murmurer à la ronde), nous fûmes introduits dans l'enceinte,— la fauve bruyère où flottaient des bannières de toutes couleurs, et que bordait une frange de tentes. Parmi ces tentes se distinguait naturellement celle de la reine, à laquelle conduisait une route tracée et sablée tout exprès à travers les ronces du *common :* c'était un pavillon d'un goût exquis, avec un dais richement tapissé en rouge et entouré de fleurs précieuses qu'avait fournies un amateur de l'endroit. En face de nous s'élevaient à distance les *buttes*, monticules de terre jaunâtre, qui ont, m'a-t-on assuré, douze pieds de haut sur vingt-cinq ou trente de large, mais qui, diminuées par les lois de la perspective, ressemblaient à des mottes de sable construites par la main d'un enfant. Derrière ce premier rang de *buttes*, séparées les unes des autres par d'assez grands intervalles, s'en dessinaient d'autres encore plus éloignées. Sur le devant de ces ouvrages de terre étaient placées les cibles (*targets*) : c'étaient des plaques de

fer peintes en blanc, épaisses d'un demi-pouce et larges de six pieds, avec des cercles et un point noir au milieu. Les dernières cibles étaient d'ailleurs si réduites par la distance que ce point apparaissait gros comme celui d'un *i*. Atteindre un objet presque invisible était pourtant le tour d'adresse qui devait constituer le succès de la journée. Les tireurs occupaient un terrain libre, défendu contre la pression de la foule par une corde tendue. C'étaient des *riflemen* de toutes les couleurs et de tous les uniformes, avec quelques Suisses venus tout exprès de leurs montagnes pour disputer les prix aux Anglais (1). Avant d'être admis à concourir, il fallait payer au moins une guinée (2). Cette condition pécuniaire était généralement blâmée comme devant exclure du champ des épreuves nombre d'artisans, de villageois et de commis de boutique, dont le coup d'œil pouvait être néanmoins aussi sûr et la main aussi exercée que celle des plus riches compétiteurs. Fallait-il soumettre l'entrée du concours à une question d'argent, et en quelque sorte taxer les balles? Vers quatre heures et demie, la reine s'avança vers la tente du tir (*shooting tent*), qui était située à quelque distance de sa tente de repos, et commença elle-même les opérations de la journée. Un léger attouchement de la main sur une ficelle attachée à la détente d'un fusil, et le premier coup partit. Les drapeaux s'agitèrent du côté des buttes et annoncèrent que la balle enchantée avait touché l'œil-de-bœuf (*bull's eye*). Selon les règles de l'association, la reine venait de gagner trois points. Le concours était ouvert.

Ce *shooting contest* dura plusieurs jours. Les curieux et les amateurs se succédèrent sur le terrain, trempé par des pluies récentes; les bruyères et les herbes humides étaient envahies çà et là par des flaques d'eau à fleur de terre que de profondes tranchées ouvertes depuis plus d'une semaine par le soc d'une charrue à vapeur n'avaient point réussi à dessécher entièrement. Tout l'intérêt était maintenant concentré autour des *firing tents*. Ces tentes, d'où partait le feu étaient occupées par des candidats à divers prix, dont le plus considérable, celui de la reine, était de 250 livres sterling. Je visitai d'abord le groupe des *tireurs à la tante Sally, aunt Sally*. C'est le nom populaire qu'on donne, d'après l'usage des foires et des courses de chevaux, à un certain mode de compétition. Vous payez 1 shilling pour chaque coup de fusil, et l'ensemble de la recette se divise à la fin de la journée parmi ceux qui ont frappé le centre des cibles. Il y avait là des *riflemen* qui tiraient à tour de rôle et en choisissant toutes les positions, — ceux-ci debout, ceux-là un genou à terre, les uns assis, les autres enfin couchés sur le ventre. Peu importait

(1) Ils étaient de ceux que les Anglais appellent *picked men*, c'est-à-dire les meilleurs tireurs de leur canton.

(2) 4 guinées pour concourir à tous les prix.

le moyen, pourvu que le but fût atteint. Je me dirigeai ensuite vers d'autres tentes où l'émotion était encore bien plus vive, car il s'agissait de victoires notables et chaudement disputées. On pouvait se faire une idée de la distance entre les tireurs et les *targets* par le temps qui s'écoulait entre l'explosion de l'arme à feu et le moment où la balle, comparée pour la forme à un bout de chandelle en plomb, frappait la surface des manteaux de fer. Cette distance augmentait d'ailleurs avec l'importance des prix et avec les progrès du concours; elle variait de 500 à 800, 900 et même 1,000 mètres le dernier jour. C'est à peine si, l'œil armé d'une lorgnette, je pouvais distinguer le centre noir des cibles, gros en réalité comme une ombrelle de femme, mais qui, rétréci et pour ainsi dire mû par l'éloignement, semblait un point noir flottant dans l'espace. Ne faut-il pas croire que l'habitude développe chez les tireurs une sorte de seconde vue, car ce but obscur et douteux n'échappait point à leurs efforts? On pense bien qu'ayant affaire à des armes à feu d'une si longue portée, on n'était point en sûreté derrière les buttes, même à plus d'un mille. Des signaux de danger traçaient tout à l'entour un cercle de solitude; on m'a même raconté qu'un fermier des environs, bloqué par le danger des balles égarées, n'avait pu sortir de chez lui durant toute la semaine que par une porte de derrière. Le concours touchait à sa fin : M. Ross et un adversaire restaient seuls sur le terrain pour disputer le prix de la reine. Le public était haletant de curiosité. Les deux concurrens, deux Anglais, quoique visiblement émus, cherchaient avec une force d'âme toute britannique à raidir leurs muscles d'acier et à dominer les battemens de leur cœur. Un moment la chance parut tourner contre celui des deux concurrens qui avait réuni jusque-là le plus de gageures. Enfin une détonation fut suivie d'un silence inquiet, et au milieu du nuage de fumée qui s'abaissait, on vit à une confuse distance s'agiter le drapeau noir. M. Ross, proclamé aujourd'hui le champion de la Grande-Bretagne, venait de gagner la médaille qu'il porte fièrement sur sa poitrine dans les banquets et les réunions de volontaires. Quand le feu eut cessé, j'eus la curiosité de visiter les cibles : elles étaient criblées de balles qui s'étaient, non-seulement aplaties, mais écrasées contre la paroi de fer.

L'intention qui avait provoqué ce tir national est maintenant facile à saisir. L'Angleterre était autrefois une nation d'archers, elle veut devenir aujourd'hui une nation de carabiniers. Qui ne se souvient ici du temps des Plantagenets, où tout brave habitant des campagne portait avec lui son arc et ses flèches? Chaque village avait alors son champ de pratique, son tir, où tous, jusqu'aux garçons de sept ans, venaient s'exercer. C'est même à cette éducation populaire que les Anglais rapportent les victoires de Créci, d'Azincourt

et d'autres journées célèbres. Le gouvernement d'alors plaçait une telle confiance dans le *long bow*, comme étant la force de l'Angleterre, qu'il s'opposa longtemps aux premiers tirs d'armes à feu qui cherchaient à s'introduire dans les villes et les campagnes. La carabine, ce fusil perfectionné, devait rencontrer à son tour la même résistance. Inventée vers 1567 par un ouvrier allemand, elle ne s'était d'abord répandue que dans les montagnes du Tyrol et dans les vastes plaines de l'Amérique. Durant la guerre de l'indépendance, les Anglais eurent lieu de reconnaître à leurs dépens la supériorité de cette arme. Tandis que leurs soldats avec les antiques fusils faisaient plus de bruit et de fumée que de besogne, les volontaires américains, armés de leur carabine, visaient pour ainsi dire l'ennemi homme par homme, et abattaient dans les rangs les plus courageux. Dès cette époque une réforme dans le système de mousqueterie était devenue la question à l'ordre du jour. Par malheur, la résistance au progrès et aux innovations utiles s'abrite quelquefois sous l'autorité de grands noms. Le duc de Wellington regardait l'ancien fusil à chien et à pierre comme la meilleure arme de guerre, et souriait à l'idée de convertir les soldats anglais en *riflemen*. N'était-ce point avec ce lourd et primitif fusil qu'il avait gagné la bataille de Waterloo? Sans la guerre de Crimée, il est probable que les Anglais ne seraient point encore débarrassés de ce vénérable ancêtre, car *Brown-Bess* était une sorte de personnification comme John Bull. C'est pourtant à l'introduction de la carabine dans tous les régimens que l'Angleterre doit d'avoir réprimé si promptement la dernière sédition des Indes. Les volontaires ne pouvaient faire mieux que d'adopter une arme qui offre dans tous les cas de si grands avantages, mais surtout dans une guerre de partisans. Je ne m'étendrai point sur les changemens que la carabine doit amener dans la manière de se battre, il en est un pourtant qui mérite d'être indiqué. Jusqu'ici les deux corps d'armée ennemis se rapprochaient pour se tuer à une assez faible distance; c'est à peine aujourd'hui s'ils pourront s'apercevoir. Un Anglais me faisait observer en riant que ce nouveau système rassurait jusqu'à un certain point sa conscience : « En cas de guerre, disait-il, nous ne tirerons plus sur des hommes, nous tirerons sur des points noirs. »

La pratique de la carabine semble être, dans l'idée de la *rifle association*, le complément de l'institution des volontaires. Dans l'idée du gouvernement anglais, c'en est au contraire la pierre fondamentale. Une circulaire du ministre de la guerre déclare qu'avant d'obtenir la sanction de l'état, tout corps de *riflemen* doit obtenir un terrain d'au moins 200 mètres pour le tir à la carabine. Cette condition, je l'avoue, a été critiquée à cause des obstacles qu'elle ajoute à la formation, déjà si laborieuse, d'une brigade. En Angle-

terre, les progrès de l'agriculture ont laissé peu de terrains vagues et négligés. D'un autre côté, un tir à la carabine est un voisin incommode; le fermier des environs ne peut plus visiter en tout temps ses moissons et son bétail avec ce calme d'esprit qui caractérisait jadis le paysan britannique. Il y a bien de grands propriétaires qui ont libéralement prêté à des corps de *riflemen* une partie de leurs domaines; mais les parcs et les lords généreux ne se rencontrent point partout. Le fait est que, dans l'état présent des choses, quelques compagnies, d'une date relativement ancienne, n'ont point encore pu se procurer un champ de pratique, d'autres en ont un d'une faible étendue; d'autres enfin vivent sur la tolérance d'un propriétaire, et par conséquent hésitent devant les frais considérables qu'exige l'érection des buttes. Cette dépense est plus grande qu'on ne pourrait le croire. A Wormwood-Scrubbs, le prix de ces ouvrages de terre et de maçonnerie s'est élevé à la somme de 332 livres sterling. Le conseil de la *rifle association* s'emploie, il est vrai, de son mieux à surmonter les obstacles, et les compagnies en retard, stimulées par l'exemple des autres compagnies qui ont déjà acheté un terrain, n'épargnent guère les sacrifices. Le jour n'est donc point éloigné où chaque ville, peut-être même chaque village de la Grande-Bretagne, aura son tir à la carabine, comme il avait autrefois son tir à l'arc. Ce n'est pas tout encore que de posséder les instrumens, il faut apprendre l'art de s'en servir. La meilleure carabine Witworth et le tir le plus dispendieux ne feraient point un *rifleman* accompli sans certaines règles de l'art. Aussi le gouvernement anglais a-t-il décidé qu'il n'accorderait gratis les munitions de poudre et de balles qu'aux corps de volontaires dont deux membres auraient reçu durant quinze jours l'instruction technique à l'école de Hythe.

La petite ville de Hythe est située au bord de la mer, et, pour y arriver de Londres, vous traversez en chemin de fer les riches prairies et les houblonnières du Kent. A partir d'Ashford, la route présente surtout d'agréables points de vue, la campagne environnante étant arrosée par trois cours d'eau qui se réunissent avant d'entrer dans Hythe. Ce qui en avançant frappe le voyageur est moins la ville elle-même que les révolutions récentes auxquelles toute cette partie de la côte a été soumise. La ville, située au pied d'une falaise, ne consiste guère qu'en une rue parallèle à la mer, avec des ruelles qui s'étendent dans la même direction ou la coupent à angles droits. Il y a bien un hôtel de ville, un marché, et même une vieille église, de style mi-parti normand, mi-parti anglais, qui s'élève au-dessus de la ville, sur une des pentes de la raide colline, avec une tour regardant à l'ouest et une vénérable crypte où dor-

ment entassés les os et les crânes des anciens Danois (1); mais tout cela ne saurait voiler l'état de décadence où est tombée cette antique cité maritime. J'avais vu que *Hethe, Hede* ou *Hythe*, car la ville porte tous ces noms dans les anciennes chroniques, venait d'un mot saxon qui voulait dire port de mer. Il est certain en effet que, du temps des Saxons, des Normands, et sous le règne des Plantagenets, Hythe possédait une crique célèbre, qui a été, dit-on, le berceau de la marine anglaise. Et pourtant j'eus beau chercher ce port, je ne le trouvai plus. Il a disparu depuis longtemps, changeant d'abord de position, faisant un pas vers l'est après chaque retraite de la mer, et enfin envahi pied à pied par les sables. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une grève stérile avec des flaques d'eau malsaines, et la ville est maintenant située à un bon mille de la mer. Des îlots de petits cailloux (*shingles*), déposés successivement par les vagues, forment le trait distinctif de cette côte, où quelques brins d'herbe se hasardent entre les pierres, tandis qu'un buisson de ronces ou de genêts sauvages jette çà et là sa verdure épineuse sur la nudité du désert. J'ai parlé du port de Hythe, qui avait pris rang sous les Plantagenets parmi les fameux *Cinque Ports;* mais antérieurement à l'arrivée des Saxons en Angleterre, il y en avait un autre, le *Portus Lemanis* des Romains. C'est même au déclin de Lymne que Hythe doit son origine. D'énormes masses de maçonnerie et de murs en ruine, liées par du ciment romain, jonchent encore, à trois milles de la ville, les pentes sablonneuses de la dune. Ce premier port avait été dévoré, comme l'a été depuis le second, par le gravier de la mer. Un Anglais, regardant du haut de cette colline et voyant des nappes de longues herbes onduler sous le vent, se demandait si ce n'étaient pas les vagues prodigues de l'Océan, revenues à la fin repentantes dans leur ancien lit. La mer ne revient pas, et une partie de Lymne, ou *West-Hythe-Port,* bloquée par les flots de sable qu'ont apportés d'autres flots, forme maintenant un des faubourgs errans de la ville moderne. On y voit les ruines d'une ancienne chapelle dans laquelle prêcha et délira jadis la nonne du Kent (2). Non loin de la ville s'élèvent aussi les restes d'un château où les assassins de Thomas

(1) La tradition veut que sous le règne d'Ethelwolf une grande bataille ait été livrée sur la plage entre Hythe et Folkestone. Les Danois, repoussés par les Saxons, voulurent regagner leurs vaisseaux, mais ils perdirent beaucoup de monde. La plaine était couverte de leurs os, qui blanchirent sous le soleil et la pluie durant des années. Enfin quelqu'un les recueillit et les déposa par monceaux dans la crypte de l'église. Plusieurs des crânes sont troués, et l'on croit qu'ils ont été percés par le fer d'une lance ou par le bout pointu des haches d'armes.

(2) La nonne ou la sainte fille du Kent, *holy maid of Kent,* s'appelait Élisabeth Braton et vivait vers 1533. Des accès d'hystérie la disposèrent au rôle de prophétesse. Elle excita un grand intérêt dans l'Angleterre d'alors, t voulut même toucher aux matières

Becket passèrent la nuit la veille du jour où ils chevauchèrent vers Canterbury pour tuer l'évêque. Ces souvenirs historiques, mais plus encore les antiques mouvemens de la mer et de la terre, qui constituent le trait le plus intéressant de la géologie moderne, étaient de nature à arrêter ma pensée. Je n'avais pourtant, ce jour-là, le temps d'être ni géologue ni antiquaire : des coups de carabine m'auraient rappelé malgré moi à l'objet de mon voyage, si je l'avais oublié. Les *shingles* de Hythe servent à présent de champs de pratique, et les balles sifflent dans ces mêmes lieux où autrefois les lourds vaisseaux traînaient leurs chaînes ou plantaient leur ancre.

L'école de mousqueterie, *school of musketry*, fut instituée par le gouvernement il y a environ six années. Elle s'élève à l'ouest de la ville, sur le chemin d'Ashford. Le bâtiment avait été construit, au commencement de ce siècle, pour le corps d'état-major, et servit ensuite de caserne. Cette institution avait d'abord été fondée en vue de l'armée régulière et pour apprendre aux soldats anglais à bien se servir de la carabine. Le mouvement des volontaires ayant surgi depuis ce temps-là, on jugea à propos d'étendre la même instruction aux deux armées. Hythe se trouva être ainsi le quartier-général des *riflemen*. Deux hommes au moins par compagnie y viennent recevoir les principes d'un art qu'ils devront ensuite répandre parmi leurs camarades. Cette allée et venue de volontaires qui se succèdent, passent deux semaines à Hythe et occupent des logemens garnis dans les différentes parties de la ville, a singulièrement rajeuni une cité qui se mourait de langueur et de solitude. Il y a là de tous les uniformes et de tous les âges, depuis seize jusqu'à près de soixante ans; toutefois la jeunesse domine. Là tous les rangs de la société, toutes les classes, les pairs du royaume, les gentilshommes campagnards, les avocats, les membres de l'université, les marchands, les commis, se donnent rendez-vous et vivent sur un pied de parfaite égalité. On n'a même point besoin d'être présenté l'un à l'autre pour devenir amis. Le lien de cette fraternité est le but commun qu'on se propose, la défense de la terre natale. Je dois même dire à l'honneur de l'aristocratie anglaise que ceux de ses membres, instruits par les mêmes sergens, soumis à la même discipline, ne se distinguent des autres que par leur zèle et leur ardeur au travail. L'enseignement est à la fois oral et pratique. Il existe une salle de cours, *lecture-room*, dans laquelle le gouverneur de l'école, le major-général Hay, qui est lui-même un tireur de première force et qui se promène rarement sans sa carabine en mains, rappelle clairement aux volontaires le principal objet de leur institution.

politiques. Ce fut sa perte. Ayant attaqué le divorce de Henri VIII avec la reine Catherine et la suppression des monastères, elle fut condamnée à mort par la chambre étoilée. L'exécution eut lieu en 1534 à Tyburn.

« Mieux vaudrait, leur dit-il, pour la sûreté de l'Angleterre, avoir vingt mille hommes qui sussent viser à coup sûr que deux cent mille en état seulement de tirer de leurs armes un parti médiocre. Se reposer sur le nombre et non sur l'adresse, c'est s'appuyer sur une corde de sable. » J'avais cru jusque-là que les chasseurs et les hommes accoutumés à la pratique de la carabine avaient un avantage sur les autres : c'est une erreur dont je fus obligé de revenir. Les professeurs de Hythe préfèrent celui qui n'a jamais tiré un coup de fusil à ceux qui ont contracté dans l'usage de l'arme de mauvaises habitudes dont ils ont ensuite toutes les peines du monde à se défaire. L'instruction distribuée à Hythe se propose surtout d'élever l'intelligence du soldat. Grâce à l'introduction de la carabine, ce dernier doit se considérer désormais comme une individualité et non plus comme une machine. La sûreté du coup d'œil et la fermeté de la main sont, d'après l'avis du général Hay, des qualités encore plus nécessaires aux libres *riflemen* qu'aux soldats de l'armée régulière. Les volontaires ne doivent être risqués en pleine campagne qu'à une longue distance de l'ennemi (quelque chose comme 6 à 900 mètres); il faut donc qu'ils sachent assurer de loin à leurs coups un caractère mortel. D'excellentes leçons sur la carabine elle-même, sur les pièces qui la composent, sur les lois qui gouvernent les projectiles lancés dans l'air, couronnent le cours d'instruction théorique (1).

La pratique commence par l'exercice des positions, *position drills,* qui dure environ une semaine. Les chefs de l'école attachent la plus grande importance à cette manœuvre, qui est la base de tout le système. Non content de dresser le corps à la position voulue et d'affermir la main, on fait pour ainsi dire l'éducation du coup d'œil. Quel endroit se prête mieux à cela que la ville de Hythe? Les murs des casernes sont en quelque sorte grêlés de points noirs (on dirait, selon l'expression des Anglais, des murs qui ont eu la petite vérole), et le rayon visuel doit s'y attacher avec précision. Quand ils ont appris à se tenir, à juger les distances, à viser et à tirer à blanc, les volontaires se dirigent vers les *shingles* avec des cartouches et des balles dans leurs gibernes: C'est le grand jour d'émotion, car le tir aux cibles va commencer. D'abord tous les novices sont dans la troisième classe. La première épreuve n'a rien de trop rigoureux, étant celle où les distances se trouvent le plus rapprochées. Tous pourtant n'en sortent point avec honneur. Ceux qui n'ont pas gagné les quinze points exigés pour passer dans la seconde classe forment un groupe assez mortifié. Je dois dire que ces hommes, désignés

(1) A propos de l'école de mousqueterie, je ne dois point oublier le colonel Wilford, qui, par des lectures fort applaudies à Hythe, à Londres et ailleurs, a puissamment contribué à répandre la science des armes à feu.

sous le nom de *clignoteurs*, de *myopes* ou de *canards boiteux*, m'ont paru supporter leur infortune avec un degré très inégal de philosophie. Cette différence m'a été expliquée. Les hommes d'étude et de cabinet prennent encore assez volontiers leur parti d'un insuccès qu'il était juste de prévoir; mais les bons joueurs de *cricket*, les canotiers et tous ceux qui se piquent de briller dans les jeux d'adresse font très mauvaise mine dans la troisième et même dans la seconde classe. Ceux qui ont le bonheur d'arriver à la première tirent à des distances qui varient de 7 à 900 mètres. Se fût-il agi du gain d'une bataille ou d'une fortune, je ne crois pas que les concurrens auraient témoigné plus d'anxiété qu'ils n'en montraient à monter en grade. Leur sollicitude n'avait d'égale que celle des sous-officiers instructeurs, qui prennent vraiment au succès de leurs élèves un intérêt paternel. J'ai vu aussi avec plaisir le général lui-même aller vers les groupes malheureux, les consoler et relever leur espoir avec leur courage par de bonnes paroles. Cette instruction individuelle des tirailleurs se complète à Hythe par des feux de file et des exercices d'escarmouches. Avant de quitter la ville, je visitai un canal militaire qui fut creusé à grands frais, il y a soixante ans, sous l'influence des mêmes alarmes qui ont donné naissance au mouvement des volontaires. Les hommes de guerre qui forment la génération nouvelle ne m'ont point paru avoir une grande idée de cette barrière opposée à l'invasion des côtes. Si ce canal devait jamais éloigner l'ennemi, ce serait, surtout en été, par la mauvaise odeur des eaux.

L'exemple semé par le concours de Wimbledon et l'instruction reçue à Hythe ont porté leurs fruits. Aujourd'hui des défis et des *contests* à la carabine ont lieu dans toutes les parties de l'Angleterre. Des sommes d'argent considérables ont été distribuées en prix par la générosité des particuliers. Le colonel des *royal national rifles*, sir de Lacy Evans, reçut dernièrement une lettre qui portait pour toute signature les initiales Z et A. Cette lettre contenait 50 liv. sterling en bank-notes. Le vœu du donateur était que cette somme fût employée au bénéfice de la brigade, mais il n'expliquait point lui-même de quelle manière. Sir de Lacy Evans crut bien faire en l'appliquant à des prix pour encourager la pratique de la carabine. Ces prix ne consistent pas toujours en argent. L'un des *riflemen* du 12e Middlesex, qui ont pris le nom de *Garibaldiens* (1), étant sur le

(1) Je dois dire que le nom de Garibaldi a été mêlé à tout le mouvement des volontaires anglais. L'exemple des bandes italiennes mettant en fuite des troupes régulières a exercé une influence indirecte, mais considérable, sur l'esprit de la nation britannique. A ceux qui leur disaient que les conditions n'étaient point tout à fait les mêmes, les *riflemen* anglais se hâtaient de répondre : « Si les Italiens ont une patrie à délivrer, nous avons une patrie libre à défendre. »

point de se rendre en Italie et d'aller voir, selon l'expression de lord Palmerston, comment se comportait la bouche du Vésuve, voulut, avant de partir, mettre au concours une magnifique carabine. Ses camarades tirèrent donc au sort ou plutôt à la cible pour savoir auquel d'entre eux resterait ce précieux souvenir. L'usage perpétuel des armes à feu contribuera très certainement à faire des Anglais modernes d'excellens *riflemen*; mais suffit-il en temps de guerre de bien viser? Quelques officiers de l'armée anglaise en doutent encore; ils appuient leur opinion sur ce mot de Curran, qui éteignait une chandelle à vingt ou trente pas avec la balle de son pistolet, et qui avait manqué un homme dans un duel. « Cela n'a rien d'étonnant, disait-il; quand je tire sur une chandelle, je sais bien que la chandelle ne tirera point sur moi. » C'est aussi pour s'aguerrir contre le feu de l'ennemi que, non contens de pratiquer dans les tirs, les *riflemen* se livrent entre eux à des *sham-fights*. Les plus remarquables de ces petites guerres ont eu lieu l'été dernier, l'une à Camden-Park et l'autre à Hylands. Camden-Park, situé dans le Kent, doit son nom à un célèbre antiquaire anglais. C'était un lieu bien choisi pour le petit drame militaire qui allait se jouer ce jour-là à la grande curiosité de la foule : il embrasse une des collines crayeuses qui bondissent comme un troupeau dans le sud de l'Angleterre et la vallée qui sépare cette colline d'un petit bois, Bickley-Wood, jeté négligemment sur les pentes d'un monticule opposé. C'est dans ce bois que se tenait caché le corps d'armée qui devait entamer l'attaque. Il y a un petit ruisseau dans le centre de la vallée; cette vallée se relève elle-même vers l'est par un brusque mouvement de terrain, et l'armée de défense occupait la hauteur qui domine en cet endroit une descente très raide, sorte de trou avec d'épais taillis et un groupe de fours à chaux. Au-dessus des collines boisées qui ondulaient vers l'ouest, on apercevait à distance les tours et le toit féerique du Palais de Cristal. Les hostilités commencèrent dès le matin, et les *riflemen* se tirèrent de cette difficile épreuve beaucoup mieux qu'on n'eût pu l'espérer après un apprentissage militaire de quelques mois seulement.

Mon intention n'est point de flatter les volontaires; ils n'ont peut-être été déjà que trop complimentés par les Anglais. Aucune armée ne se montre parfaite en un moment, et il n'y a guère que Cadmus qui ait moissonné tout de suite des soldats venus à terme après avoir semé les dents du dragon. Je pourrais dire par exemple, sans crainte d'être démenti par les Anglais eux-mêmes, que la plupart des officiers ne sont point encore à la hauteur de leurs fonctions. Il faut plus de temps pour faire un chef que pour faire un soldat, il faut surtout des études militaires qui ne s'acquièrent point par les mêmes moyens. Quoi qu'il en soit, il y a là le noyau d'une grande force, et

cette force s'accroît encore tous les jours. On ne doit point se faire une idée du nombre de volontaires que la Grande-Bretagne pourrait mettre sur pied dans l'éventualité d'une guerre par le chiffre de ceux qui existent aujourd'hui, — cent cinquante mille. Le colonel M'Murdo, qui a étudié la question, estime qu'on trouverait alors en Angleterre un homme sur dix capable de porter les armes, ce qui élèverait à 550,000 hommes la puissance numérique de l'armée civile. Avec cela, dit-il, la Grande-Bretagne n'a rien à craindre. Quant aux citoyens déjà enrôlés sous les drapeaux, le même colonel, M'Murdo, inspecteur-général des volontaires, qui les a passés en revue depuis quelques mois sur presque tous les points du royaume, paraît avoir une grande idée de leur valeur. Il n'hésiterait point dès aujourd'hui, déclare-t-il, à se mettre à leur tête et à les conduire au feu, en rase campagne, s'ils étaient consolidés en bataillons. Là est en effet le travail qui reste à accomplir. Les volontaires, grâce à la manière dont ils se sont formés çà et là, ne présentent guère encore que des groupes, une force considérable, mais éparpillée, des ressources locales et, si j'osais risquer cette expression, une armée de clocher. Pour quiconque a suivi le mouvement avec attention et pour qui connaît le génie de l'Angleterre, il n'y a pas à s'étonner de ces commencemens. Quand on prend pour point de départ l'autorité, rien n'est plus facile que d'arriver tout de suite à l'unité, mais au prix de quels sacrifices! Les Anglais ne procèdent point ainsi, ils laissent toutes leurs institutions se développer librement et sous l'influence du caprice. Il en résulte naturellement qu'à l'origine ces institutions semblent faites, comme on dit, de pièces et de morceaux; mais par la force même du progrès les parties ne tardent point à s'organiser solidement autour d'un centre. Telle sera avant peu et telle est déjà la tendance de l'armée volontaire, quoique le mouvement de concentration ne puisse jamais effacer chez elle le caractère d'autonomie qui la distingue. Les divers groupes de *riflemen* et de canonniers ont en vue la défense de certains points, et à moins d'ordres supérieurs ils ne doivent point, même en temps de guerre, agir au-delà des limites du comté.

On se demande maintenant ce que l'Angleterre entend faire de cette force nationale à un moment donné, c'est-à-dire dans le cas d'invasion. Nul ne songe à séparer des mouvemens d'une armée régulière l'action des *riflemen*. Le duc de Cambridge, à un banquet de la Cité, déclarait, il y a quelques mois, que la nouvelle organisation était précieuse à titre d'auxiliaire, mais qu'il la considérerait comme nuisible aux intérêts du pays, si elle tendait jamais à déplacer les services des troupes et de la marine. Heureusement pour l'Angleterre ce danger n'existe point. La première idée était d'utiliser les volontaires pour couvrir les côtes en jetant autour de l'île,

à la première alarme, une ceinture de tirailleurs. Des corps de *riflemen* s'étant formés en grand nombre depuis ce temps dans les comtés du centre, ce ne sont plus seulement les côtes, mais tout le pays qui se trouverait hérissé au besoin d'une haie de baïonnettes. On compte alors sur le concours des *riflemen* pour appuyer les mouvemens des troupes anglaises, éclairer le terrain, livrer des escarmouches, harceler les flancs de l'ennemi, couper les routes, opposer en un mot des obstacles de toute sorte à la marche d'une armée envahissante. Surtout qu'on n'isole pas leurs services du système général de défense. Nous avons parlé des forteresses qui se construisent sur les points les plus vulnérables de l'île, et que les Anglais considèrent comme les clés de pierre de l'indépendance britannique : derrière un mur, tout le monde est soldat; une partie des volontaires pourrait donc garder les forts et décharger de ce devoir les miliciens, qui se trouveraient ainsi en mesure de tenir la campagne. Si même plus tard le plan de Cromwell s'exécute, si, comme il en est grandement question, le cœur de la nation se couvre d'une cuirasse de pierre, si Londres s'entoure d'une demi-douzaine de forts détachés, n'y aura-t-il point de quoi occuper, en cas d'attaque, le zèle et la bonne volonté des citoyens armés? L'ambition d'un grand nombre de volontaires, je dois le dire, aspire à un ordre de services encore plus directs, et ce n'est pas moi qui chercherai à décourager leurs efforts. Ils me répondraient avec le vieux poète anglais George Herbert : « Celui qui vise le ciel atteint plus haut que celui qui vise un arbre. » Ils ne se proposent pas moins que d'entrer en ligne avec les troupes régulières. Faut-il ajouter qu'ils n'épargnent ni le temps ni la peine pour apprendre en conscience le métier de soldat? La dernière fois que je visitai le camp d'Aldershott, je rencontrai trois *gentlemen* qui s'étaient soumis depuis quelques semaines à la couche dure et à toutes les privations pour étudier à la source les manœuvres et les exercices militaires.

Quelle est la véritable position des volontaires vis-à-vis de l'état et la nature des devoirs qu'ils contractent? C'est là un dernier point qu'il nous faut éclaircir. En temps de paix, ils constituent une force tout à fait distincte de l'armée régulière. Quoique formée sous certaines conditions et rattachée à l'état par des liens que nous avons indiqués, l'institution est indépendante. On pourrait l'envisager comme une sorte de compagnie d'assurance contre l'invasion étrangère. Les membres de cette association armée ne perdent rien de leur individualité en s'incorporant sous le drapeau de la défense du pays. Ils peuvent même se retirer après avoir prévenu quinze jours d'avance. L'idéal des Anglais est d'avoir sous la main une armée de soldats à la fois disciplinés et libres. Un dévouement sans organisation et sans système serait sans doute plutôt fait pour illustrer une

défaite que pour la prévenir; aussi les chefs du mouvement insistent-ils sur la nécessité d'une obéissance éclairée, qui diffère beaucoup de l'obéissance passive. La discipline ne s'appuie ici que sur le sentiment du devoir et sur l'amour du pays. C'est seulement dans le cas d'invasion que les corps libres feraient partie de l'armée régulière, que les volontaires seraient soumis à la loi martiale et traités comme les autres soldats. Même en temps de guerre et sous aucun prétexte, ils ne peuvent d'ailleurs jamais être envoyés par le gouvernement en dehors de leur pays. Le fossé de l'Océan est la limite de leur action. Cette seule clause est de nature à calmer les inquiétudes que semble avoir inspirées à l'Europe le mouvement des volontaires. On peut y voir une précaution, nul ne saurait y découvrir un défi ni une menace : c'est une levée de boucliers, ce n'est point une levée d'armes. En quoi l'Europe a-t-elle à craindre des citoyens enrégimentés pour la défense et non pour la conquête? Ce caractère pacifique doit, même dans l'idée des Anglais, assurer la durée de la nouvelle armée, uniquement faite pour recevoir l'ennemi, si jamais l'ennemi arrive. Le mouvement ne sera pas un effort fiévreux ni temporaire, comme le sont en général les entreprises agressives. Il s'est développé avec la majesté du flux, et, selon la parole de lord Elcho, il n'aura pas de reflux. Les causes qui ont provoqué, il y a un an, dans la Grande-Bretagne l'appel aux armes étaient, j'aime à le croire, passagères; mais l'institution leur survivra. Elle se consolide de jour en jour, et tend à devenir une force permanente. Cette armée civile a sans doute coûté et coûte encore aux individus beaucoup de temps et d'argent. Toutefois les économistes à vues larges ne regrettent point ces sacrifices, bien compensés, selon eux, par la protection des intérêts matériels. Aux yeux des Anglais, la confiance est un capital, et la sécurité s'achète. On ne saurait toutefois refuser son admiration à une aussi sage politique et aux actes de dévouement qu'elle multiplie. Où trouverait-on ailleurs, dans un temps d'égoïsme et d'abaissement moral, une armée composée de toutes les classes de la population, une armée d'hommes équipés à leurs propres frais, immolant leurs loisirs, leurs goûts, leurs intérêts privés à la cause nationale? Parler de la liberté en parlant de l'Angleterre a tout l'air d'un lieu-commun : je dois pourtant dire que les Anglais font entrer en ligne de compte dans les bénéfices de la nouvelle organisation la défense des institutions constitutionnelles. Il faut bien croire après tout que ces institutions ont leur prix, puisque, devant l'ombre même d'une menace, une force de cent cinquante mille baïonnettes s'est levée de terre pour les couvrir.

Un autre champ d'études intéressantes serait de rechercher les

changemens que le mouvement des volontaires a déjà introduits et doit introduire de plus en plus dans les mœurs de la vieille Angleterre. Un Anglais de mes amis avait été, il y a trois ans, chercher fortune en Australie; je le rencontrai dernièrement dans les rues de Londres; il revenait avec des traits vieillis, des cheveux blancs et des lunettes vertes. « Vous me trouvez bien changé, me dit-il; mais il y a quelqu'un de plus changé que moi, c'est l'Angleterre. Je ne reconnais plus mon pays. Je l'avais laissé paisible, ainsi qu'un marchand de la Cité, et je le retrouve agité par le bruit des armes et des tambours, comme si Annibal était à nos portes. » Les physiologistes anglais contemplent à un autre point de vue les modifications heureuses que le nouveau système devra imprimer dans le tempérament de la race. L'exercice des armes devient dans toute la Grande-Bretagne un *sport*, comme *horse-racing*, *archery* et *cricketing*. Non contens de fréquenter les tirs et de se rompre aux manœuvres militaires, des groupes de *riflemen* jettent, pour s'endurcir, des camps au bord de la mer ou sur le front des collines sablonneuses, couchent sur la paille ou sur un matelas dans des tentes qu'ils ont plantées eux-mêmes, et affrontent sous une mince toile les intempéries d'un climat sévère. D'autres entreprennent, le sac au dos, l'arme au poing, de longues marches dont le son du *bugle* et quelques chants guerriers interrompent la monotonie, le long de ces vieilles routes, mortes depuis l'invention des chemins de fer et réveillées tout à coup de leur silence. Ces *trips* militaires conviennent à l'humeur voyageuse des Anglais et lui donnent un but utile. Quelques compagnies de volontaires se proposent en outre d'adjoindre à la pratique des armes des jeux athlétiques et toute sorte d'exercices du corps. Cette double gymnastique devra cultiver la force, que les Anglais considèrent comme un des traits essentiels de la beauté virile. Dans le cercle des relations commerciales, le mouvement des volontaires a déjà exercé une grande influence sur la fermeture des boutiques au tomber de la nuit, *early closing*, et sur le *half holyday* (congé de l'après-midi du samedi). Ces deux mesures étaient réclamées énergiquement depuis quelques années par les commis et les ouvriers, mais les intérêts des maîtres opposaient à cela des obstacles que les considérations de la cause nationale ont désarmés. Ne faut-il pas du temps aux jeunes gens de boutique et aux membres des ateliers pour apprendre le métier de soldat? Une autre conséquence, qui se fait déjà sentir, sera d'effacer l'extrême distance entre les classes, de resserrer les liens de la société anglaise et de confondre les intérêts particuliers dans une grande fraternité nationale. Ce que n'ont pu faire d'orageux *meetings* chez un peuple qui résiste à toutes les formes de la contrainte et de la violence se développe naturellement sur le terrain de la nouvelle or-

ganisation militaire. Les rangs les plus élevés de la société, les représentans de la naissance, de l'éducation et de la richesse se rencontrent chaque jour sous les armes avec les représentans de l'industrie et même du travail manuel. Il n'y a pas d'homme si grand que n'agrandisse encore, d'après les idées des Anglais, l'honneur de porter les armes pour le service de son pays. Le prince de Galles est colonel du 21e Middlesex; lord Palmerston, malgré ses soixante-quinze ans, s'est réuni à l'*Irish rifle corps*, et le duc de Cambridge commande la *London rifle brigade*. Les lords qui se sont mis à la tête du mouvement insistent tous les jours sur la nécessité qu'il y a d'éviter les divisions personnelles, si l'on veut affermir et propager l'institution. Le principe est que sur un champ de pratique ou de parade chaque volontaire est un *gentleman;* toute distinction sociale cesse, et il ne reste plus que les distinctions militaires. La force nouvelle que vient d'enfanter l'Angleterre n'exercera-t-elle pas aussi une influence sur la politique étrangère du royaume? La dernière circulaire de lord John Russell à propos des affaires d'Italie peut nous aider à résoudre cette question. Le mouvement, je dois le dire, s'est développé d'abord sans arrière-pensée politique, uniquement pour prêter aide et appui au gouvernement anglais dans la défense du pays. Toutefois, en écartant le danger vrai ou imaginaire de l'invasion, en montrant aux hommes d'état qu'ils avaient une nation armée derrière eux, les volontaires entendent bien fournir au gouvernement de la Grande-Bretagne le moyen de se montrer digne et ferme, quoique toujours modéré, dans ses rapports avec l'Europe. Ils disent tout haut avoir voulu épargner à leur pays l'humiliation de courtiser la force.

L'intention de cette étude était de dissiper certaines erreurs sur l'état plus ou moins désarmé de l'Angleterre. Ces erreurs, je l'avoue, ont été propagées, il y a un an, par nos voisins eux-mêmes, et ce n'est pas moi qui les blâmerai, car il en est des nations comme des hommes : elles tombent du jour où, se croyant invincibles, elles défient le sort. Si les Anglais ont eu peur, ils ne craignent plus. A supposer même que les essaims de volontaires, aidés des troupes régulières, ne réussiraient point à arrêter une armée envahissante, ni à lui fermer le chemin de Londres, il resterait une force organisée dans chaque ville et dans chaque village. La conquête éprouverait alors ce qu'a de vrai et de terrible ce mot de Juvénal, *sed victis arma supersunt*. J'assistais un jour à une discussion d'officiers anglais sur l'état des défenses nationales. On avait énuméré les circonstances assez improbables à l'aide desquelles le mur de bois, — demain le mur de fer (1) de la Grande-Bretagne, — pouvait être

(1) Après avoir fait d'énormes sacrifices pour renouveler dans ces derniers temps sa marine de guerre, l'Angleterre s'aperçoit, depuis l'invention des frégates de fer, qu'elle

détruit, le rempart de troupes et de volontaires était censé forcé, et l'on supposait un drapeau étranger planté sur la tour de Londres. Un vieux capitaine, qui avait suivi la marche imaginaire de l'ennemi avec un grand flegme, répondit tranquillement : « Et après? » Là est en effet toute la question : pour conquérir l'Angleterre, il faudrait exterminer les Anglais. Derrière l'Angleterre elle-même resterait l'Écosse avec ses citadelles de granit, bâties par la main de la nature, et ses rudes enfans, qui descendraient des montagnes comme l'avalanche. La Grande-Bretagne se reformerait endurcie de ses cicatrices, et malheur alors au vainqueur!

La France fera donc bien de s'en tenir à son traité de commerce avec l'Angleterre. Je n'écris pas cela pour le gouvernement français, qui doit savoir à quoi s'en tenir sur les forces groupées au-delà du détroit, et qui a d'ailleurs toujours protesté de ses bons sentimens envers nos alliés. Je réponds à des écrits qui ont causé en Angleterre, peut-être même ailleurs, une sensation pénible. Des cris de guerre sont partis de la presse française, et il faut bien croire que ces menaces ont une force, puisqu'elles ont alarmé le commerce et la population d'outre-mer. Les Anglais, de leur côté, paraissent ne rien comprendre à ces sentimens surannés de rancune nationale. Que leur parle-t-on de venger la défaite de Waterloo? On venge un affront, on ne venge pas un malheur. Je ne crois pas en vérité que l'invasion des îles britanniques ait jamais été dans la tête des hommes de guerre un projet sérieux : il le serait moins que jamais depuis l'organisation des *riflemen;* mais il est bon de combattre des chimères qui s'imposent quelquefois avec plus de force à l'esprit irréfléchi des masses que les conseils de la sagesse et de la prudence. M. Thiers disait un jour à l'assemblée législative que « sa longue expérience lui avait appris combien il importe de réfuter en économie politique les idées fausses aussitôt qu'elles se montrent. » Il y a d'autres utopies que celles de l'économie politique, et les rêves de l'ambition nationale ne sont ni les moins opiniâtres ni les moins dangereux. Ces réflexions, je le crains, courent grand risque d'être impopulaires; mais qu'importe, si elles sont vraies? Il n'est que trop aisé de flatter en France l'amour de la gloire, et si l'on appelle cela du patriotisme, je m'en étonne. Les vrais patriotes étaient ceux qui, en 1812 et sous un ciel encore parfaitement calme, montraient du doigt à la France le point noir de la coalition étrangère.

ALPHONSE ESQUIROS.

devra recommencer des dépenses encore plus considérables. Elle s'est déjà mise à l'œuvre, avec cette seule consolation que quand il s'agit de fer et de charbon, elle se retrouve sur son terrain, grâce aux richesses métallurgiques du sol.

QUINZE JOURS

AU DÉSERT

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN AMÉRIQUE.[1]

Écrit sur le steamboat *the Superior*, août 1831.

Une des choses qui piquaient le plus notre curiosité en venant en Amérique, c'était de parcourir les extrêmes limites de la civilisation européenne, et même, si le temps nous le permettait, de visiter quelques-unes de ces tribus indiennes qui ont mieux aimé fuir dans les solitudes les plus sauvages que de se plier à ce que les blancs appellent les délices de la vie sociale; mais il est plus diffi-

(1) Plus d'un an s'est écoulé déjà depuis qu'une mort prématurée enlevait, le 16 avril 1859, Alexis de Tocqueville à la France. Chacun regrettait dans l'auteur de *la Démocratie en Amérique* et de *l'Ancien Régime et la Révolution* un des penseurs les plus profonds, un des publicistes les plus généreux de notre temps. Faut-il ajouter qu'on ignorait encore tout ce qu'on avait perdu? Il y avait en effet chez Tocqueville plus qu'une noble intelligence, mûrie par de sévères études; il y avait aussi le charmant assemblage des plus aimables qualités de l'esprit et du cœur. Ce dernier aspect de l'écrivain, il appartenait au digne compagnon de ses travaux, à M. Gustave de Beaumont, de nous le révéler. On connaîtra bientôt, grâce à M. de Beaumont, tout un ensemble d'écrits posthumes recueillis par ses soins et précédés d'une introduction que nul ne pouvait faire plus complète et plus pieusement sympathique. Divers épisodes et récits de voyage, une partie de l'ouvrage qui devait faire suite à *l'Ancien Régime,* une correspondance étendue, tels sont les principaux élémens de cette importante publication, qui doit paraître chez l'éditeur Michel Lévy. On jugera suffisamment de l'intérêt des deux volumes par le morceau qu'on va lire. Alexis de Tocqueville s'y montre sous une face nouvelle, observateur intelligent et peintre gracieux des beautés d'une nature vierge, des bizarreries d'une société naissante, — voyageur humoriste en un mot, s'il est permis de le dire. Ainsi se complète heureusement l'œuvre commencée par *la Démocratie en Amérique,* et l'écrivain qu'on admirait déjà, on va désormais apprendre à l'aimer.

cile qu'on ne croit de rencontrer aujourd'hui le désert. A partir de New-York, et à mesure que nous avancions vers le nord-ouest, le but de notre voyage semblait fuir devant nous. Nous parcourions des lieux célèbres dans l'histoire des Indiens, nous rencontrions des vallées qu'ils ont nommées, nous traversions des fleuves qui portent encore le nom de leurs tribus; mais partout la hutte du sauvage avait fait place à la maison de l'homme civilisé, les bois étaient tombés, la solitude prenait une vie.

Cependant nous semblions marcher sur les traces des indigènes. Il y a dix ans, nous disait-on, ils étaient ici; là, cinq ans; là, deux ans. Au lieu où vous voyez la plus belle église du village, nous racontait celui-ci, j'ai abattu le premier arbre de la forêt. Ici, nous racontait un autre, se tenait le grand conseil de la confédération des Iroquois. — Et que sont devenus les Indiens? disais-je. — Les Indiens, reprenait notre hôte, ils ont été je ne sais pas trop où, par-delà les grands lacs; c'est une race qui s'éteint; ils ne sont pas faits pour la civilisation, elle les tue.

L'homme s'accoutume à tout, à la mort sur les champs de bataille, à la mort dans les hôpitaux, à tuer et à souffrir. Il se fait à tous les spectacles. Un peuple antique, le premier et le légitime maître du continent américain, fond chaque jour comme la neige aux rayons du soleil, et disparaît à vue d'œil de la surface de la terre. Dans les mêmes lieux et à sa place, une autre race grandit avec une rapidité plus surprenante encore; par elle, les forêts tombent, les marais se dessèchent; des lacs semblables à des mers, des fleuves immenses s'opposent en vain à sa marche triomphante. Les déserts deviennent des villages, les villages deviennent des villes. Témoin journalier de ces merveilles, l'Américain ne voit dans tout cela rien qui l'étonne. Cette incroyable destruction, cet accroissement plus surprenant encore, lui paraissent la marche habituelle des événemens de ce monde. Il s'y accoutume comme à l'ordre immuable de la nature.

C'est ainsi que, toujours en quête des sauvages et du désert, nous parcourûmes les trois cent soixante milles qui séparent New-York de Buffalo. Le premier objet qui frappa notre vue fut un grand nombre d'Indiens qui s'étaient réunis ce jour-là à Buffalo pour recevoir le paiement des terres qu'ils ont livrées aux États-Unis. Je ne crois pas avoir jamais éprouvé un désappointement plus complet qu'à la vue de ces Indiens. J'étais plein des souvenirs de M. de Chateaubriand et de Cooper, et je m'attendais à voir dans les indigènes de l'Amérique des sauvages sur la figure desquels la nature aurait laissé la trace de quelques-unes de ces vertus hautaines qu'enfante l'esprit de liberté. Je croyais rencontrer en eux des hommes dont le

corps avait été développé par la chasse et la guerre, et qui ne perdaient rien à être vus dans leur nudité. On peut juger de mon étonnement en rapprochant ce portrait de celui qui va suivre.

Les Indiens que je vis ce jour-là avaient une petite stature; leurs membres, autant qu'on en pouvait juger sous leurs vêtemens, étaient grêles; leur peau, au lieu de présenter une teinte rouge cuivré, comme on le croit communément, était bronze foncé, de telle sorte qu'au premier abord elle semblait se rapprocher beaucoup de celle des mulâtres. Leurs cheveux noirs et luisans tombaient avec une singulière raideur sur leurs cous et sur leurs épaules. Leurs bouches étaient en général démesurément grandes, l'expression de leur figure ignoble et méchante. Leur physionomie annonçait cette profonde dépravation qu'un long abus des bienfaits de la civilisation peut seul donner. On eût dit des hommes appartenant à la dernière populace de nos grandes villes d'Europe, et cependant c'étaient encore des sauvages. Aux vices qu'ils tenaient de nous se mêlait quelque chose de barbare et d'incivilisé qui les rendait cent fois plus repoussans encore. Ces Indiens ne portaient pas d'armes, ils étaient couverts de vêtemens européens; mais ils ne s'en servaient pas de la même manière que nous. On voyait qu'ils n'étaient point familiarisés à leur usage, et qu'ils se trouvaient comme emprisonnés dans leurs replis. Aux ornemens de l'Europe ils joignaient les produits d'un luxe barbare, des plumes, d'énormes boucles d'oreilles et des colliers de coquillages. Les mouvemens de ces hommes étaient rapides et désordonnés, leur voix aiguë et discordante, leur regard inquiet et sauvage. Au premier abord, on eût été tenté de ne voir dans chacun d'eux qu'une bête des forêts à laquelle l'éducation avait bien pu donner l'apparence d'un homme, mais qui n'en était pas moins resté un animal. Ces êtres faibles et dépravés appartenaient cependant à l'une des tribus les plus renommées de l'ancien monde américain. Nous avions devant nous, et c'est pitié de le dire, les derniers restes de cette célèbre confédération des Iroquois, dont la mâle sagesse n'était pas moins connue que le courage, et qui tinrent longtemps la balance entre les deux plus grandes nations de l'Europe. On aurait tort toutefois de vouloir juger la race indienne sur cet échantillon informe, ce rejeton égaré d'un arbre sauvage qui a crû dans la boue de nos villes. Ce serait renouveler l'erreur que nous venions de commettre nous-mêmes, et que nous eûmes l'occasion de reconnaître plus tard.

Le soir, nous sortîmes de la ville, et à peu de distance des dernières maisons nous aperçûmes un Indien couché sur le bord de la route. C'était un jeune homme. Il était sans mouvement, et nous le crûmes mort. Quelques gémissemens étouffés qui s'échappaient pé-

niblement de sa poitrine nous firent connaître qu'il vivait encore et luttait contre une de ces dangereuses ivresses causées par l'eau-de-vie. Le soleil était déjà couché; la terre devenait de plus en plus humide. Tout annonçait que ce malheureux rendrait là son dernier soupir, à moins qu'il ne fût secouru. C'était l'heure où les Indiens quittaient Buffalo pour regagner leur village; de temps en temps un groupe d'entre eux venait à passer près de nous. Ils s'approchaient, retournaient brutalement le corps de leur compatriote pour le reconnaître, et puis reprenaient leur marche sans tenir aucun compte de nos observations. La plupart de ces hommes eux-mêmes étaient ivres. Il vint enfin une jeune Indienne qui d'abord sembla s'approcher avec un certain intérêt. Je crus que c'était la femme ou la sœur du mourant. Elle le considéra attentivement, l'appela à haute voix par son nom, tâta son cœur, et, s'étant assurée qu'il vivait, chercha à le tirer de sa léthargie; mais, comme ses efforts étaient inutiles, nous la vîmes entrer en fureur contre ce corps inanimé qui gisait devant elle. Elle lui frappait la tête, lui tortillait le visage avec ses mains, le foulait aux pieds. En se livrant à ces actes de férocité, elle poussait des cris inarticulés et sauvages qui, à cette heure, semblent encore vibrer dans mes oreilles. Nous crûmes enfin devoir intervenir, et nous lui ordonnâmes péremptoirement de se retirer. Elle obéit, mais nous l'entendîmes, en s'éloignant, pousser un éclat de rire barbare.

Revenus à la ville, nous entretenons plusieurs personnes du jeune Indien; nous parlons du danger imminent auquel il est exposé, nous offrons même de payer sa dépense dans une auberge : tout cela est inutile; nous ne pouvons déterminer personne à s'en occuper. Les uns nous disaient : « Ces hommes sont habitués à boire avec excès et à coucher sur la terre; ils ne meurent point pour de pareils accidens. » D'autres avouaient que probablement l'Indien mourrait; mais on lisait sur leurs lèvres cette pensée à moitié exprimée : qu'est-ce que la vie d'un Indien? C'était là le fond du sentiment général. Au milieu de cette société si jalouse de moralité et de philanthropie, on rencontre une insensibilité complète, une sorte d'égoïsme froid et implacable lorsqu'il s'agit des indigènes de l'Amérique. Les habitans des États-Unis ne chassent pas les Indiens à cor et à cri ainsi que faisaient les Espagnols du Mexique; mais c'est le même instinct impitoyable qui anime ici comme partout ailleurs la race européenne. Combien de fois, dans le cours de nos voyages, n'avons-nous pas rencontré d'honnêtes citadins qui nous disaient le soir, tranquillement assis au coin de leur foyer : « Chaque jour le nombre des Indiens va décroissant! Ce n'est pas cependant que nous leur fassions souvent la guerre; mais l'eau-de-vie, que

nous leur vendons à bas prix, en enlève tous les ans plus que ne pourraient faire nos armes. Ce monde-ci nous appartient, ajoutaient-ils; Dieu, en refusant à ses premiers habitans la faculté de se civiliser, les a destinés par avance à une destruction inévitable. Les véritables propriétaires de ce continent sont ceux qui savent tirer parti de ses richesses. » Satisfait de son raisonnement, l'Américain s'en va au temple, où il entend un ministre de l'Évangile lui répéter que les hommes sont frères, et que l'Être éternel, qui les a tous faits sur le même modèle, leur a donné à tous le devoir de se secourir.

Le 19 juillet, à dix heures du matin, nous montâmes sur le bateau à vapeur *Ohio*, nous dirigeant vers Détroit; une brise très forte soufflait du nord-ouest et donnait aux eaux du lac Érié l'apparence des vagues de l'Océan. A droite s'étendait un horizon sans bornes; à gauche, nous serrions les côtes méridionales du lac, dont souvent nous nous approchions jusqu'à la portée de la voix. Ces côtes sont parfaitement plates, et diffèrent de celles de tous les lacs que j'avais eu l'occasion de visiter en Europe. Elles ne ressemblaient pas non plus aux bords de la mer : d'immenses forêts les ombrageaient et faisaient autour du lac comme une ceinture épaisse et rarement interrompue. De temps en temps cependant le pays change tout à coup d'aspect. Au détour d'un bois, on aperçoit la flèche élégante d'un clocher, des maisons éclatantes de blancheur et de propreté, des boutiques; deux pas plus loin, la forêt primitive, et en apparence impénétrable, reprend son empire et réfléchit de nouveau son feuillage dans les eaux du lac.

Ceux qui ont parcouru les États-Unis trouveront dans ce tableau un emblème frappant de la société américaine. Tout y est heurté, imprévu; partout l'extrême civilisation et la nature abandonnée à elle-même se trouvent en présence et en quelque sorte face à face. C'est ce qu'on ne s'imagine point en France. Pour moi, dans mes illusions de voyageur, et quelle classe d'hommes n'a pas les siennes? je me figurais tout autre chose. J'avais remarqué qu'en Europe l'état plus ou moins retiré dans lequel se trouvait une province ou une ville, sa richesse ou sa pauvreté, sa petitesse ou son étendue, exerçaient une influence immense sur les idées, les mœurs, la civilisation tout entière de ses habitans, et mettaient souvent la différence de plusieurs siècles entre les diverses parties du même territoire. Je m'imaginai qu'il en était ainsi et à plus forte raison dans le Nouveau-Monde, et qu'un pays peuplé d'une manière incomplète et successive comme l'Amérique devait présenter toutes les conditions d'existence et offrir l'image de la société à tous les âges. L'Amérique était donc, suivant moi, le seul pays où l'on pût suivre pas à pas

toutes les transformations que l'état social fait subir à l'homme, et où il fût possible d'apercevoir comme une vaste chaîne qui descendît d'anneau en anneau depuis l'opulent patricien des villes jusqu'au sauvage du désert. C'est là, en un mot, qu'entre quelques degrés de longitude je comptais trouver encadrée l'histoire de l'humanité tout entière.

Rien n'est vrai dans ce tableau. De tous le pays du monde, l'Amérique est le moins propre à fournir le spectacle que j'y venais chercher. En Amérique, plus encore qu'en Europe, il n'y a qu'une seule société. Elle peut être riche ou pauvre, humble ou brillante, commerçante ou agricole; mais elle se compose partout des mêmes élémens. Le niveau d'une civilisation égale a passé sur elle. L'homme que vous avez laissé dans les rues de New-York, vous le retrouvez au milieu des solitudes de l'ouest: même habillement, même esprit, même langue, mêmes habitudes, mêmes plaisirs. Rien de rustique, rien de naïf, rien qui sente le désert, rien même qui ressemble à nos villages. La raison de ce singulier état de choses est facile à comprendre. Les portions de territoires le plus anciennement et le plus complétement peuplées sont parvenues à un haut degré de civilisation. L'instruction y a été prodiguée à profusion; l'esprit d'égalité y a répandu une teinte singulièrement uniforme sur les habitudes intérieures de la vie. Or, remarquez-le bien, ce sont précisément ces mêmes hommes qui vont peupler chaque année le désert. En Europe, chacun vit et meurt sur le sol qui l'a vu naître. En Amérique, on ne rencontre nulle part les représentans d'une race qui se serait multipliée dans la solitude après y avoir vécu longtemps ignorée du monde et livrée à ses propres efforts. Ceux qui habitent les lieux isolés y sont arrivés d'hier; ils y sont venus avec les mœurs, les idées, les besoins de la civilisation. Ils ne donnent à la vie sauvage que ce que l'impérieuse nécessité des choses exige d'eux; de là les plus bizarres contrastes. On passe sans transition d'un désert dans la rue d'une cité, des scènes les plus sauvages aux tableaux les plus rians de la vie civilisée. Si la nuit vous surprenant ne vous force pas de prendre gîte au pied d'un arbre, vous avez grande chance d'arriver dans un village où vous trouverez tout, jusqu'aux modes françaises et aux caricatures des boulevards. Le marchand de Buffalo et de Détroit en est aussi bien approvisionné que celui de New-York. Les fabriques de Lyon travaillent pour l'un comme pour l'autre. Vous quittez les grandes routes, vous vous enfoncez dans des sentiers à peine frayés, vous apercevez enfin un champ défriché, une cabane composée de troncs à moitié équarris, où le jour n'entre que par une fenêtre étroite; vous vous croyez enfin parvenu à la demeure du paysan américain : erreur. Vous pé-

nétrez dans cette cabane qui semble l'asile de toutes les misères; mais le possesseur de ce lieu est couvert des mêmes habits que vous, il parle le langage des villes. Sur sa table grossière sont des livres et des journaux; lui-même se hâte de vous prendre à part pour savoir au juste ce qui se passe dans la vieille Europe, et vous demande compte de ce qui vous a le plus frappé dans son pays. Il vous tracera sur le papier un plan de campagne pour les Belges (1), et vous apprendra gravement ce qui reste à faire pour la prospérité de la France. On croirait voir un riche propriétaire qui est venu habiter momentanément, et pour quelques nuits, un rendez-vous de chasse. Et dans le fait la cabane de bois n'est pour l'Américain qu'un asile momentané, une concession temporaire faite à la nécessité des circonstances. Lorsque les champs qui l'environnent seront entièrement en produit, et que le nouveau propriétaire aura le loisir de s'occuper des choses agréables à la vie, une maison plus spacieuse et mieux appropriée à ses besoins remplacera le *log-house* et servira d'asile à de nombreux enfans, qui un jour aussi pourront se créer une demeure dans le désert.

Nous arrivâmes à Détroit, petite ville de deux ou trois mille âmes, que les jésuites ont fondée au milieu des bois en 1710, et qui contient encore un très grand nombre de familles françaises. Nous avions traversé tout l'état de New-York et fait cent lieues sur le lac Érié: nous touchions cette fois aux bornes de la civilisation; mais nous ignorions complétement vers quel lieu il fallait nous diriger. S'en informer n'était pas chose aussi aisée qu'on peut le croire. Traverser des forêts presque impénétrables, passer des rivières profondes, braver les marais pestilentiels, dormir exposé à l'humidité des bois, voilà des efforts que l'Américain conçoit sans peine s'il s'agit de gagner un dollar, car c'est là le point; mais qu'on fasse de pareilles courses par curiosité, c'est ce qui n'arrive pas jusqu'à son intelligence. Ajoutez qu'habitant d'un désert il ne prise que l'œuvre de l'homme. Il vous enverra volontiers visiter une route, un pont, un beau village; mais qu'on attache du prix à de grands arbres et à une belle solitude, cela est pour lui absolument incompréhensible. Rien donc de plus difficile que de trouver quelqu'un en état de vous comprendre. — Vous voulez voir des bois, nous disaient en souriant nos hôtes; allez tout droit devant vous, vous trouverez de quoi vous satisfaire. Il y a précisément dans les environs des routes nouvelles et des sentiers bien percés. Quant aux Indiens, vous n'en verrez que trop sur nos places publiques et dans nos rues; il n'est pas be-

(1) A l'époque de ce voyage, la France faisait l'entreprise qui a abouti à la fondation du royaume de Belgique.

soin pour cela d'aller bien loin. Ceux-là au moins commencent à se civiliser et sont d'un aspect moins sauvage. — Nous ne tardâmes pas à reconnaître qu'il était impossible d'obtenir d'eux la vérité en les attaquant de front, et qu'il fallait *manœuvrer*.

Nous nous rendîmes donc chez le fonctionnaire chargé par les États-Unis de la vente des terres encore désertes dont se compose en partie le district de Michigan. Nous nous présentâmes à lui comme des gens qui, sans avoir une volonté bien arrêtée de fonder un établissement dans le pays, pourraient cependant avoir un intérêt éloigné à connaître le prix et la situation des terres. M. le major Biddle, c'était le nom du fonctionnaire, comprit cette fois à merveille ce que nous voulions faire, et entra immédiatement dans une foule de détails que nous écoutâmes avec avidité. — Cette partie-ci, nous dit-il en nous montrant sur la carte la rivière Saint-Joseph, qui, après de longues sinuosités, va se décharger dans le lac Michigan, me paraît la plus propre à répondre à votre dessein : la terre y est bonne, on y a déjà établi de beaux villages, et la route qui y conduit est si bien entretenue que tous les jours des voitures publiques la parcourent. — Bon! disons-nous en nous-mêmes, nous savons déjà par où il ne faut pas aller, à moins que nous ne voulions visiter le désert en poste. — Nous remercions M. Biddle de ses avis, et nous lui demandons avec un air d'indifférence et une sorte de mépris quelle était la portion du district où, jusqu'à présent, le courant des émigrations s'était fait le moins sentir. — Par ici, nous dit-il, sans attacher à ses paroles plus de prix que nous ne paraissions en mettre à notre question, vers le nord-ouest. Jusqu'à Pontiac, et dans les environs de ce village, il a été fondé depuis peu d'assez beaux établissemens; mais il ne faut pas penser à se fixer plus loin: le pays est couvert d'une forêt presque impénétrable qui s'étend sans bornes vers le nord-ouest, où l'on ne rencontre que des bêtes fauves et des Indiens. Les États-Unis projettent d'y ouvrir incessamment une route, mais elle n'est encore que commencée et s'arrête à Pontiac; je vous le répète, c'est un parti auquel il ne faut pas songer. — Nous remerciâmes de nouveau M. Biddle de ses bons conseils, bien déterminés à en prendre tout juste le contre-pied; nous ne nous possédions pas de joie de connaître enfin un lieu que n'avait pas encore atteint le torrent de la civilisation européenne.

Le lendemain 23 juillet, nous nous hâtons de louer deux chevaux; comme nous comptons les garder une dizaine de jours, nous voulons déposer dans les mains du propriétaire un certain prix; mais il refuse de le recevoir, disant que nous paierons à notre retour. Il était sans inquiétude : le Michigan est entouré de tous les côtés par des lacs et des déserts; il nous lâchait dans une espèce

de manége dont il tenait la porte. Après donc avoir acheté une boussole ainsi que des munitions, nous nous mettons en chemin le fusil sur l'épaule avec autant d'insouciance de l'avenir et le cœur aussi léger que deux écoliers qui quittent le collége pour aller passer leurs vacances sous le toit paternel.

A un mille de la ville, la route entre dans la forêt pour n'en plus sortir; le terrain sur lequel elle se trouve est parfaitement plat et souvent marécageux. De temps en temps on rencontre sur son chemin de nouveaux défrichemens. Comme ces établissemens ont entre eux une parfaite ressemblance, soit qu'ils se trouvent au fond du Michigan ou à la porte de New-York, je vais tâcher de les décrire ici une fois pour toutes. La clochette que le pionnier a soin de suspendre au cou de ses bestiaux pour les retrouver dans l'épaisseur du bois annonce de très loin l'approche du défrichement. Bientôt on entend le retentissement de la hache qui abat les arbres de la forêt, et, à mesure qu'on approche, des traces de destruction annoncent plus clairement encore la présence de l'homme. Des branches coupées couvrent le chemin, des troncs à moitié calcinés par le feu ou mutilés par le fer tiennent cependant debout sur votre passage. On continue sa marche, et l'on parvient dans un bois dont tous les arbres semblent avoir été frappés de mort subite; au milieu de l'été, leurs branches desséchées ne présentent plus que l'image de l'hiver. En les examinant de plus près, on s'aperçoit qu'on a tracé dans leur écorce un cercle profond qui, arrêtant la circulation de la séve, n'a pas tardé à les faire périr. C'est en effet par là que débute ordinairement le planteur. Ne pouvant pas la première année couper tous les arbres qui garnissent sa nouvelle propriété, il sème du maïs sous leurs branches, et, en les frappant de mort, il les empêche de faire ombre à sa récolte.

Après ce champ, ébauche incomplète, premier pas de la civilisation dans le désert, on aperçoit tout à coup la cabane du propriétaire; elle est en général placée au centre d'un terrain plus soigneusement cultivé que le reste, mais où cependant l'homme soutient encore une lutte inégale contre la nature. Là, les arbres ont été coupés, mais non arrachés; leurs troncs garnissent encore et embarrassent le terrain qu'ils ombrageaient autrefois; autour de ces débris desséchés, du blé, des rejetons de chêne, des plantes de toute espèce, des herbes de toute nature croissent pêle-mêle et grandissent ensemble sur un sol indocile et encore à demi sauvage. C'est au centre de cette végétation vigoureuse et variée que s'élève la maison du planteur, ou, comme on l'appelle dans le pays, le *log-house* (1). Ainsi que le champ qui l'environne, cette demeure rusti-

(1) Mot à mot : maison de bûches ou de troncs d'arbres.

que annonce une œuvre nouvelle et précipitée. Sa longueur excède rarement trente pieds. Elle est large de vingt, haute de quinze. Ses murs, ainsi que le toit, sont formés de troncs d'arbres non équarris, entre lesquels on a placé de la mousse et de la terre pour empêcher le froid et la pluie de pénétrer dans l'intérieur de la maison. A mesure que le voyageur s'approche, la scène devient plus animée; avertis par le bruit de ses pas, des enfans qui se roulaient dans les débris environnans se lèvent précipitamment, et fuient vers l'asile paternel comme effrayés à la vue d'un homme, tandis que deux gros chiens à demi sauvages, les oreilles droites et le museau allongé, sortent de la cabane et viennent en grondant couvrir la retraite de leurs jeunes maîtres. C'est alors que le pionnier paraît lui-même à la porte de sa demeure. Il jette un regard scrutateur sur le nouvel arrivant, fait signe à ses chiens de rentrer au logis, et lui-même se hâte de leur en donner l'exemple sans témoigner ni curiosité ni inquiétude.

Parvenu sur le seuil de la *log-house*, l'Européen ne peut s'empêcher de promener un œil étonné sur le spectacle qu'elle présente. Il n'y a en général à cette cabane qu'une seule fenêtre, à laquelle pend quelquefois un rideau de mousseline, car dans ces lieux, où il n'est pas rare de manquer du nécessaire, le superflu se trouve souvent. Sur le foyer de terre battue pétille un feu résineux qui, mieux que le jour, éclaire le dedans de l'édifice. Au-dessus de ce foyer rustique, on aperçoit des trophées de guerre ou de chasse : une longue carabine rayée, une peau de daim, des plumes d'aigle. A droite de la cheminée est étendue une carte des États-Unis que le vent, en s'introduisant par les interstices du mur, soulève et agite incessamment. Près d'elle, sur un rayon solitaire de planches mal équarries, sont placés quelques volumes dépareillés : là se rencontre une bible dont la piété de deux générations a déjà usé la couverture et les bords, un livre de prières, et parfois un chant de Milton ou une tragédie de Shakspeare. Le long du mur sont rangés quelques siéges grossiers, fruit de l'industrie du propriétaire; des malles au lieu d'armoires, des instrumens d'agriculture et quelques échantillons de la récolte. Au centre de l'appartement s'élève une table boiteuse dont les pieds, encore garnis de feuillage, semblent avoir poussé d'eux-mêmes sur le sol qu'elle occupe. C'est là que la famille entière se réunit chaque jour pour prendre ses repas. On y voit encore une théière de porcelaine anglaise, des cuillers le plus souvent de bois, quelques tasses ébréchées et des journaux.

L'aspect du maître de cette demeure n'est pas moins remarquable que le lieu qui lui sert d'asile : des muscles anguleux, des membres effilés, font reconnaître au premier coup d'œil l'habitant de la Nouvelle-Angleterre. Cet homme n'est pas né dans la solitude où il ha-

bite; sa constitution seule l'annonce. Ses premières années se sont passées au sein d'une société intellectuelle et raisonnante. C'est sa volonté qui l'a jeté au milieu des travaux du désert, pour lesquels il ne semble point fait; mais si ses forces physiques paraissent au-dessous de son entreprise, sur ses traits, sillonnés par les soins de la vie, règne un air d'intelligence pratique, de froide et de persévérante énergie qui frappe au premier abord. Sa démarche est lente et compassée, sa parole mesurée et son apparence austère. L'habitude et plus encore l'orgueil ont donné à son visage cette rigidité stoïque que ses actions démentent. Le pionnier méprise, il est vrai, ce qui agite avec le plus de violence le cœur des hommes : ses biens et sa vie ne suivront jamais les chances d'un coup de dé ou les destinées d'une femme; mais pour acquérir l'aisance il a bravé l'exil, la solitude et les misères sans nombre de la vie sauvage : il a couché sur la terre nue, il s'est exposé à la fièvre des bois et au tomahawk de l'Indien. Il a fait cet effort un jour, il le renouvelle depuis des années; il le fera vingt ans encore peut-être sans se rebuter et sans se plaindre. Un homme capable de pareils sacrifices est-il donc un être froid et insensible? Et ne doit-on pas au contraire reconnaître en lui une de ces passions de cerveau si ardentes, si tenaces, si implacables?

Concentré dans cette pensée unique de faire fortune, l'émigrant a fini par se créer une existence tout individuelle; les sentimens de famille sont venus se fondre eux-mêmes dans un vaste égoïsme, et il est douteux que dans sa femme et ses enfans il voie autre chose qu'une portion détachée de lui-même. Privé de rapports habituels avec ses semblables, il a appris à se faire un plaisir de la solitude. Lorsqu'on se présente au seuil de sa demeure isolée, le pionnier s'avance à votre rencontre, il vous tend la main selon l'usage; mais sa physionomie n'exprime ni la bienveillance ni la joie. Il ne prend la parole que pour vous interroger. C'est un besoin de tête et non de cœur qu'il satisfait, et dès qu'il a tiré de vous la nouvelle qu'il désirait apprendre, il retombe dans le silence. On croirait voir un homme qui s'est retiré le soir dans sa demeure, fatigué des importuns et du bruit du monde. Interrogez-le à votre tour : il vous donnera avec intelligence les renseignemens dont vous manquez, il pourvoira même à vos besoins, il veillera à votre sûreté tant que vous serez sous son toit; mais il règne dans tous ses procédés tant de contrainte et de sécheresse, vous y apercevrez une si profonde indifférence pour le résultat même de vos efforts, que vous sentez se glacer votre reconnaissance. Le pionnier cependant est hospitalier à sa manière; mais son hospitalité n'a rien qui vous touche, parce que lui-même semble, en l'exerçant, se soumettre à une nécessité pénible

du désert : il voit en elle un devoir que sa position lui prescrit, non un plaisir. Cet homme inconnu est le représentant d'une race à laquelle appartient l'avenir du nouveau monde : race inquiète, raisonnante, aventureuse, qui fait froidement ce que l'ardeur des passions explique seule; nation de conquérans qui se soumettent à mener la vie sauvage sans se jamais laisser entraîner par ses charmes, qui n'aiment de la civilisation et des lumières que ce qu'elles ont d'utile au bien-être, et qui s'enferment dans les solitudes de l'Amérique avec une hache et des journaux; peuple immense qui, comme tous les grands peuples, n'a qu'une pensée, et qui marche à l'acquisition des richesses, unique but de ses travaux, avec une persévérance et un mépris de la vie qu'on pourrait appeler héroïque, si ce nom convenait à autre chose qu'aux efforts de la vertu; peuple nomade que les fleuves et les lacs n'arrêtent point, devant qui les forêts tombent et les prairies se couvrent d'ombrages, et qui, après avoir touché l'Océan-Pacifique, reviendra sur ses pas pour troubler et détruire les sociétés qu'il aura formées derrière lui.

En parlant du pionnier, on ne peut oublier la compagne de ses misères et de ses dangers. Regardez à l'autre bout du foyer cette jeune femme qui, tout en veillant aux apprêts du repas, berce sur ses genoux son plus jeune fils. Comme l'émigrant, cette femme est dans la force de l'âge; comme lui, elle peut se rappeler l'aisance de ses premières années. Son costume annonce même encore un goût de parure mal éteint; mais le temps a pesé lourdement sur elle : dans ses traits flétris avant l'âge et ses membres amoindris, il est facile de voir que l'existence a été pour elle un fardeau pesant. En effet, cette frêle créature s'est déjà trouvée en butte à d'incroyables misères. A peine entrée dans la vie, il lui a fallu s'arracher à la tendresse de sa mère et à ces doux liens fraternels que la jeune fille n'abandonne jamais sans verser des larmes, alors même qu'elle les quitte pour aller partager l'opulente demeure d'un nouvel époux. La femme du pionnier, enlevée en un moment et sans espoir de retour à cet innocent berceau de sa jeunesse, a échangé contre la solitude des forêts les charmes de la société et les joies du foyer domestique. C'est sur la terre nue du désert qu'a été placée sa couche nuptiale. Se vouer à ses devoirs austères, se soumettre à des privations qui lui étaient inconnues, embrasser une existence pour laquelle elle n'était point faite, tel fut l'emploi des plus belles années de sa vie, telles ont été pour elle les douceurs de l'union conjugale. Le dénûment, les souffrances et l'ennui ont altéré son organisation fragile, mais non abattu son courage. Au milieu de la profonde tristesse peinte sur ses traits délicats, on remarque sans peine une résignation religieuse, une paix profonde, et je ne sais quelle fermeté

naturelle et tranquille qui affronte toutes les misères de la vie sans les craindre ni les braver. Autour de cette femme se pressent des enfans demi-nus, brillans de santé, insoucians du lendemain, véritables fils du désert. Leur mère jette de temps en temps sur eux un regard plein de mélancolie et de joie. A voir leur force et sa faiblesse, on dirait qu'elle s'est épuisée en leur donnant la vie et qu'elle ne regrette pas ce qu'ils lui ont coûté.

La maison habitée par les émigrans n'a point de séparations intérieures ni de grenier. Dans l'unique appartement qu'elle contient, la famille entière vient le soir chercher un asile : cette demeure forme à elle seule comme un petit monde. C'est l'arche de la civilisation perdue au milieu d'un océan de feuillages. Cent pas plus loin, l'éternelle forêt étend autour d'elle son ombrage, et la solitude recommence.

Ce n'est que le soir et après le coucher du soleil que nous arrivâmes à Pontiac. Vingt maisons très propres et fort jolies, formant autant de boutiques bien garnies, un ruisseau transparent, une éclaircie d'un quart de lieue carrée, et alentour la forêt sans bornes : voilà le tableau fidèle de Pontiac, qui, dans vingt ans peut-être, sera une ville. La vue de ce lieu me rappela ce que m'avait dit un mois avant, à New-York, M. Gallatin : « Il n'y a pas de village en Amérique, du moins dans l'acception qu'on donne chez vous à ce mot. » Ici les maisons des cultivateurs sont toutes éparpillées au milieu des champs. On ne se réunit dans un lieu que pour y établir une espèce de marché à l'usage de la population environnante. On ne voit dans ces prétendus villages que des hommes de loi, des imprimeurs et des marchands. Nous nous fîmes conduire à la plus belle auberge de Pontiac (car il y en a deux), et l'on nous introduisit, comme de coutume, dans ce qu'on appelle le *bar-room;* c'est une salle où l'on donne à boire, et où le plus simple comme le plus riche commerçant du lieu viennent fumer, boire et parler politique ensemble, sur le pied de l'égalité extérieure la plus parfaite. Le maître du lieu ou le *landlord* était, je ne dirai pas un gros paysan, il n'y a pas de paysans en Amérique, mais du moins un très gros monsieur, qui portait sur sa figure cette expression de candeur et de simplicité qui distingue les maquignons normands. C'était un homme qui, de peur de vous intimider, ne vous regardait jamais en face en vous parlant, mais attendait, pour vous considérer à son aise, que vous fussiez occupé à converser ailleurs; du reste, profond politique, et, suivant les habitudes américaines, impitoyable questionneur. Cet estimable citoyen, ainsi que le reste de l'assemblée, nous considéra d'abord avec étonnement. Notre costume de voyage et nos fusils n'annonçaient guère des entrepreneurs d'indus-

trie, et voyager pour voir était une chose absolument insolite. Afin de couper court aux explications, nous déclarâmes tout d'abord que nous venions acheter des terres. A peine le mot fut-il prononcé, que nous nous aperçûmes qu'en cherchant à éviter un mal, nous nous étions jetés dans un autre bien plus redoutable. On cessa, il est vrai, de nous traiter comme des êtres extraordinaires, mais chacun voulut entrer en marché avec nous. Pour nous débarrasser d'eux et de leurs offres, nous dîmes à notre hôte qu'avant de rien conclure nous désirions obtenir de lui d'utiles renseignemens sur le prix des terrains et sur la manière de les cultiver. Il nous introduisit aussitôt dans une autre salle, étendit avec la lenteur convenable une carte du Michigan sur la table de chêne qui se trouvait au milieu de la chambre, et, plaçant la chandelle entre nous trois, attendit dans un impassible silence ce que nous avions à lui communiquer. Le lecteur, sans avoir l'intention de s'établir dans l'une des solitudes de l'Amérique, peut cependant être curieux de savoir comment s'y prennent tant de milliers d'Européens et d'Américains qui viennent chaque année y chercher un asile. Je vais donc transcrire ici les renseignemens fournis par notre hôte de Pontiac. Souvent depuis nous avons été à même d'en vérifier la parfaite exactitude.

« Il n'en est pas ici comme en France, nous dit notre hôte après avoir écouté tranquillement toutes nos questions et mouché la chandelle. Chez vous, la main-d'œuvre est à bon marché, et la terre est chère. Ici l'achat de la terre n'est rien, et le travail de l'homme hors de prix : ce que je dis afin de vous faire sentir que, pour s'établir en Amérique comme en Europe, il faut un capital, bien qu'on l'emploie différemment. Pour ma part, je ne conseillerais à qui que ce soit de venir chercher fortune dans nos déserts à moins d'avoir à sa disposition de 150 à 200 dollars (800 à 1,000 francs). L'acre, dans le Michigan (1), ne se paie jamais plus de 4 à 5 shillings (de 5 à 6 francs) lorsque la terre est encore inculte. C'est à peu près le prix d'une journée de travail. Un ouvrier peut donc gagner en un jour de quoi acheter un acre; mais, l'achat fait, la difficulté commence. Voici comme on s'y prend généralement pour la surmonter. Le pionnier se rend sur le lieu qu'il vient d'acquérir avec quelques bestiaux, un cochon salé, deux barils de farine et du thé. Si, près de là, se trouve une cabane, il s'y rend et y reçoit une hospitalité temporaire. Dans le cas contraire, il dresse une tente au milieu même du bois qui doit devenir son champ. Son premier soin est d'abattre les arbres les plus proches, avec lesquels il bâtit à la

(1) L'acre a 330 pieds anglais de long sur 132 de large.

hâte la maison grossière dont vous avez pu déjà examiner la structure. Chez nous, l'entretien des bestiaux ne coûte guère. L'émigrant les lâche dans la forêt après leur avoir attaché au cou une clochette de fer. Il est très rare que ces animaux, ainsi abandonnés à eux-mêmes, quittent les environs de leur demeure. La plus grande dépense est celle du défrichement. Si le pionnier arrive dans le désert avec une famille en état de l'aider dans ses premiers travaux, sa tâche est assez facile; mais il en est rarement ainsi. En général l'émigrant est jeune, et s'il a déjà des enfans, ils sont en bas âge. Alors il lui faut pourvoir seul à tous les premiers besoins de sa famille ou louer les services de ses voisins. Il en coûte de 4 à 5 dollars (de 20 à 25 francs) pour faire défricher un acre. Le terrain étant préparé, le nouveau propriétaire met un acre en pommes de terre, le reste en froment et en maïs. Le maïs est la providence de ces déserts; il croît dans l'eau de nos marécages, et pousse sous le feuillage de la forêt mieux qu'aux rayons du soleil. C'est le maïs qui sauve la famille de l'émigrant d'une destruction inévitable, lorsque la pauvreté, la maladie ou l'incurie l'a empêché la première année de faire un défrichement suffisant. Il n'y a rien de plus pénible à passer que les premières années qui s'écoulent après le défrichement. Plus tard vient l'aisance, ensuite la richesse. »

Ainsi parlait notre hôte. Pour nous, nous écoutions ces simples détails avec presque autant d'intérêt que si nous eussions voulu les mettre nous-mêmes à profit. Et quand il eut cessé de parler, nous lui dîmes : « Le sol de tous les bois abandonnés à eux-mêmes est en général marécageux et malsain; l'émigrant qui s'expose aux misères de la solitude n'a-t-il du moins rien à craindre pour sa vie? — Tout défrichement est une entreprise périlleuse, repartit l'Américain, et il est presque sans exemple que le pionnier et sa famille échappent, pendant la première année, à la fièvre des bois. Souvent, quand on voyage dans l'automne, on trouve tous les habitans d'une cabane atteints de la fièvre, depuis l'émigrant jusqu'à son plus jeune fils. — Et que deviennent ces malheureux lorsque la Providence les frappe ainsi? — Ils se résignent et attendent un meilleur avenir. — Mais ont-ils quelque assistance à espérer de leurs semblables? — Presque aucune. — Peuvent-ils du moins se procurer les secours de la médecine? — Le médecin le plus proche habite souvent à soixante milles de leur demeure. Ils font comme les Indiens : ils meurent ou guérissent, suivant qu'il plaît à Dieu. » — Nous reprîmes : « La voix de la religion parvient-elle quelquefois jusqu'à eux? — Très rarement. On n'a encore rien pu faire dans nos lois pour assurer l'observation publique d'un culte. Presque tous les étés, il est vrai, quelque prêtres méthodistes viennent parcourir les nouveaux éta-

blissemens. Le bruit de leur arrivée se répand avec une incroyable rapidité de cabane en cabane : c'est la grande nouvelle du jour. A l'époque fixée, l'émigrant, sa femme et ses enfans se dirigent, à travers les sentiers à peine frayés de la forêt, vers le rendez-vous indiqué. On vient de cinquante milles à la ronde. Ce n'est point dans une église que se réunissent les fidèles, mais en plein air, sous le feuillage de la forêt. Une chaire composée de troncs mal équarris, de grands arbres renversés pour servir de siéges, tels sont les ornemens de ce temple rustique. Les pionniers et leurs familles campent dans les bois qui l'entourent. C'est là que, pendant trois jours et trois nuits, la foule pratique des exercices religieux rarement interrompus. Il faut voir avec quelle ardeur ces hommes se livrent à la prière, avec quel recueillement on écoute la voix solennelle du prêtre. C'est dans le désert qu'on se montre comme affamé de religion. — Une dernière question : on croit généralement parmi nous que les déserts de l'Amérique se peuplent à l'aide de l'émigration européenne; d'où vient donc que depuis que nous parcourons vos bois, il ne nous est pas arrivé de rencontrer un seul Européen? » A ces paroles, un sourire de supériorité et d'orgueil satisfait se peignit sur les traits de notre hôte. « Il n'y a que des Américains, répondit-il avec emphase, qui puissent avoir le courage de se soumettre à de semblables misères, et qui sachent acheter l'aisance à un pareil prix. L'émigrant d'Europe s'arrête dans les grandes villes qui bordent la mer ou dans les districts qui les avoisinent. Là il devient artisan, garçon de ferme, valet. Il mène une vie plus douce qu'en Europe et se montre satisfait de laisser à ses enfans le même héritage. L'Américain au contraire s'empare de la terre, et cherche à se créer avec elle un grand avenir. »

Le lendemain, nous étions levés avec le jour... On nous avait recommandé de nous adresser à un M. Williams, qui, ayant fait longtemps le commerce avec les Indiens Chippeways et ayant un fils établi à Saginaw-Bay, pourrait nous fournir des renseignemens utiles. Après avoir fait quelques milles dans les bois, et comme nous craignions déjà d'avoir manqué la maison de notre homme, nous rencontrons un vieillard occupé à travailler un petit jardin; nous l'abordons : c'était M. Williams lui-même. Il nous accueillit avec une grande bienveillance et nous donna une lettre pour son fils. Nous lui demandâmes si nous n'avions rien à craindre des peuplades indiennes dont nous allions traverser le territoire. M. Williams rejeta cette idée avec une sorte d'indignation : « Non, non, dit-il, vous pouvez marcher sans crainte. Pour ma part, je dormirais plus tranquille au milieu des Indiens que des blancs. » Je note ceci comme la première impression favorable que j'aie reçue sur les

Indiens depuis mon arrivée en Amérique. Dans les pays très habités, on ne parle d'eux qu'avec un mélange de crainte et de mépris, et je crois que là, en effet, ils méritent ces deux sentimens. On a pu voir plus haut ce que j'en pensais moi-même lorsque je rencontrai les premiers d'entre eux à Buffalo. A mesure qu'on avancera dans ce journal et qu'on me suivra au milieu des populations européennes des frontières et des tribus indiennes elles-mêmes, on concevra des premiers habitans de l'Amérique une idée tout à la fois plus honorable et plus juste.

Après avoir quitté M. Williams, nous poursuivons notre route au milieu des bois. De temps en temps, un petit lac (ce district en est plein) apparaît comme une nappe d'argent sous le feuillage de la forêt. Il est difficile de se figurer le charme qui environne ces jolis lieux où l'homme n'a point fixé sa demeure, où règnent encore une paix profonde et un silence non interrompu. J'ai parcouru dans les Alpes des solitudes affreuses où la nature se refuse au travail de l'homme, mais où elle déploie jusque dans ses horreurs mêmes une grandeur qui transporte l'âme et la passionne. Ici la solitude n'est pas moins profonde, mais elle ne fait pas naître les mêmes impressions. Les seuls sentimens qu'on éprouve en parcourant ces déserts fleuris, où, comme dans le *Paradis* de Milton, tout est préparé pour recevoir l'homme, c'est une admiration tranquille, une émotion douce et mélancolique, un dégoût vague de la vie civilisée, une sorte d'instinct sauvage qui fait penser avec douleur que bientôt cette délicieuse solitude aura cessé d'exister. Déjà, en effet, la race blanche s'avance à travers les bois qui l'entourent, et dans peu d'années l'Européen aura coupé les arbres qui se réfléchissent dans les eaux limpides du lac et forcé les animaux qui peuplent ses rives de se retirer vers de nouveaux déserts.

Toujours cheminant, nous parvenons dans une contrée d'un aspect nouveau. Le sol n'y est plus égal, mais coupé de collines et de vallées. Plusieurs de ces collines présentent l'aspect le plus sauvage. C'est dans un de ces passages pittoresques que, nous étant retournés tout à coup pour contempler le spectacle imposant que nous laissions derrière nous, nous aperçûmes à notre grande surprise, près de la croupe de nos chevaux, un Indien qui semblait nous suivre pas à pas. C'était un homme de trente ans environ, grand et admirablement proportionné dans tous ses membres. Ses cheveux noirs et luisans tombaient le long de ses épaules, à l'exception de deux tresses qui étaient attachées sur le haut de sa tête. Sa figure était barbouillée de noir et de rouge. Il était couvert d'une espèce de blouse bleue très courte. Il portait des *mittas* rouges : ce sont des espèces de pantalons qui ne vont que jusqu'au haut des

cuisses, et ses pieds étaient garnis de mocassins. A son côté pendait un couteau. De la main droite il tenait une longue carabine, et de la gauche deux oiseaux qu'il venait de tuer. La première vue de cet Indien fit sur nous une impression peu agréable. Le lieu eût été mal choisi pour résister à une attaque. A notre droite, une forêt de pins s'élevait à une hauteur immense; à notre gauche s'étendait un ravin profond, au fond duquel roulait parmi les rochers un ruisseau que l'obscurité du feuillage dérobait à notre vue, et vers lequel nous descendions en aveugles. Mettre la main sur nos fusils, nous retourner et nous placer dans le chemin en face de l'Indien, c'est l'affaire d'un moment. Il s'arrête de même; nous nous tenons pendant une demi-minute en silence. Sa figure présentait tous les traits caractéristiques qui distinguent la race indienne de toutes les autres. Dans ses yeux parfaitement noirs brillait ce feu sauvage qui anime encore le regard du métis et ne se perd qu'à la deuxième ou troisième génération de sang blanc. Son nez était arqué par le milieu, légèrement écrasé par le bout, les pommettes de ses joues très élevées, et sa bouche, fortement fendue, laissait voir deux rangées de dents étincelantes de blancheur, qui témoignaient assez que le sauvage, plus propre que son voisin l'Américain, ne passait pas sa journée à mâcher des feuilles de tabac.

J'ai dit qu'au moment où nous nous étions retournés en mettant la main sur nos armes, l'Indien s'était arrêté. Il subit l'examen rapide que nous fîmes de sa personne avec une impassibilité absolue, un regard ferme et immobile. Comme il vit que de notre côté nous n'avions aucun sentiment hostile, il se mit à sourire : probablement il s'apercevait qu'il nous avait alarmés. C'est la première fois que je pus observer à quel point l'expression de la gaieté change complétement la physionomie de ces hommes sauvages. J'ai eu cent fois depuis l'occasion de faire la même remarque. Un Indien sérieux et un Indien qui sourit, ce sont deux hommes entièrement différens. Il règne dans l'immobilité du premier une majesté sauvage qui imprime un sentiment involontaire de terreur. Ce même homme vient-il à sourire, sa figure prend une expression de naïveté et de bienveillance qui lui donne un charme réel.

Quand nous vîmes notre homme se dérider, nous lui adressâmes la parole en anglais; il nous laissa parler tout à notre aise, puis il fit signe qu'il ne comprenait point. Nous lui offrîmes un peu d'eau-de-vie qu'il accepta sans hésitation comme sans remercîment. Parlant toujours par signes, nous lui demandâmes les oiseaux qu'il portait, et il nous les donna moyennant une petite pièce de monnaie. Ayant ainsi fait connaissance, nous le saluâmes de la main, et partîmes au grand trot. Au bout d'un quart d'heure de marche rapide,

m'étant retourné de nouveau, je suis confondu d'apercevoir encore l'Indien derrière la croupe de mon cheval. Il courait avec l'agilité d'un animal sauvage, sans prononcer un seul mot ni paraître allonger son allure. Nous nous arrêtons, il s'arrête; nous repartons, il repart. Nous nous lançons à toute course; nos chevaux, élevés dans le désert, franchissaient avec facilité tous les obstacles : l'Indien double sa marche; je l'aperçois tantôt à droite, tantôt à gauche de mon cheval, sautant par-dessus les buissons et retombant sur la terre sans bruit. On eût dit l'un de ces loups du nord de l'Europe, qui suivent les cavaliers dans l'espérance qu'ils tomberont de leurs chevaux et pourront être plus facilement dévorés.

La vue de cette figure étrange, qui, tantôt se perdant dans l'obscurité de la forêt, tantôt reparaissant au grand jour, semblait voltiger à nos côtés, finissait pas nous devenir importune. Ne pouvant concevoir ce qui portait cet homme à nous suivre d'un pas si précipité, et peut-être le faisait-il depuis longtemps lorsque nous le découvrîmes la première fois, il nous vint dans la pensée qu'il nous menait dans une embuscade. Nous étions préoccupés de cette idée, lorsque nous aperçûmes devant nous, dans le bois, le bout d'une autre carabine. Bientôt nous fûmes à côté de celui qui la portait. Nous le prîmes d'abord pour un Indien. Il était couvert d'une espèce de redingote courte qui, serrée autour de ses reins, dessinait une taille droite et bien prise. Son cou était nu, et ses pieds couverts de mocassins. Lorsque nous arrivâmes près de lui et qu'il leva la tête, nous reconnûmes sur-le-champ un Européen, et nous nous arrêtâmes. Il vint à nous, nous secoua la main avec cordialité, et nous entrâmes en conversation. — Est-ce que vous vivez dans le désert?

— Oui, voilà ma maison. — Et il nous montrait, au milieu des feuilles, une hutte beaucoup plus misérable que le *log-house* ordinaire.

— Seul?

— Seul.

— Et que faites-vous donc ici?

— Je parcours ces bois, et je tue à droite et à gauche le gibier qui se rencontre sur mon chemin; mais il n'y a pas de bons coups à faire maintenant.

— Et ce genre de vie vous plaît?

— Plus que tout autre.

— Mais ne craignez-vous pas les Indiens?

— Craindre les Indiens! J'aime mieux vivre au milieu d'eux que dans la société des blancs. Non, non, je ne crains pas les Indiens; ils valent mieux que nous, à moins que nous ne les ayons abrutis par les liqueurs fortes, les pauvres créatures!

Nous montrâmes alors à notre nouvelle connaissance l'homme qui nous suivait si obstinément, et qui, à ce moment, arrêté à quelques pas de nous, se tenait immobile comme un terme. — C'est un Chippeway, dit-il, ou, comme les Français l'appellent, un *sauteur*. Je gage qu'il revient du Canada, où il a reçu les présens annuels des Anglais. Sa famille ne doit pas être loin d'ici.

Ayant ainsi parlé, l'Américain fit signe à l'Indien de s'approcher, et commença à lui parler dans sa langue avec une extrême facilité. C'était chose remarquable à voir que le plaisir que ces deux hommes, de race et de mœurs si différentes, trouvaient à échanger entre eux leurs idées. La conversation roulait évidemment sur le mérite respectif de leurs armes. Le blanc, après avoir examiné très attentivement le fusil du sauvage : — Voilà une belle carabine, dit-il; les Anglais la lui ont donnée sans doute pour s'en servir contre nous, et il ne manquera pas de le faire à la première guerre. C'est ainsi que les Indiens attirent sur leurs têtes tous les malheurs qui les accablent; mais ils n'en savent pas plus long, les pauvres gens!

— Les Indiens se servent-ils avec habileté de ces longs et lourds fusils?

— Il n'y a pas de tireurs comme les Indiens, reprit vivement notre nouvel ami avec l'accent de la plus grande admiration. Examinez ces petits oiseaux qu'il vous a vendus, monsieur : ils sont percés d'une balle, et je suis bien sûr qu'il n'a tiré que deux coups pour les avoir... Oh! ajouta-t-il, il n'y a rien de plus heureux qu'un Indien dans les pays d'où nous n'avons pas encore fait fuir le gibier; mais les gros animaux nous flairent à plus de trois cents milles, et en se retirant ils font devant nous comme un désert où les pauvres Indiens ne peuvent plus vivre s'ils ne cultivent pas la terre.

Comme nous reprenions notre chemin : — Quand vous repasserez, nous cria notre nouvel ami, frappez à ma porte. On a du plaisir à rencontrer des visages blancs dans ces lieux-ci.

J'ai rapporté cette conversation, qui en elle-même ne contient rien de remarquable, pour faire connaître une espèce d'hommes que nous avons souvent rencontrés sur les limites des terres habitées : ce sont les Européens qui, en dépit des habitudes de leur jeunesse, ont fini par trouver dans la liberté du désert un charme inexprimable. Tenant aux solitudes de l'Amérique par leur goût et leurs passions, à l'Europe par leur religion, leurs principes et leurs idées, ils mêlent l'amour de la vie sauvage à l'orgueil de la civilisation, et préfèrent à leurs compatriotes les Indiens, dans lesquels cependant ils ne reconnaissent pas des égaux.

Nous reprîmes donc notre marche. Avançant toujours avec la même rapidité, nous atteignîmes au bout d'une demi-heure la maison d'un pionnier. Devant la porte de cette cabane, une famille in-

dienne avait établi sa demeure passagère. Une vieille femme, deux jeunes filles, plusieurs enfans, se tenaient accroupis autour d'un feu à l'ardeur duquel étaient exposés les membres encore palpitans d'un chevreuil entier. A quelques pas de là, sur l'herbe, un Indien tout nu se chauffait aux rayons du soleil, tandis qu'un petit enfant se roulait près de lui dans la poussière. Ce fut là que s'arrêta notre silencieux compagnon; il nous quitta sans prendre congé de nous, et fut s'asseoir gravement au milieu de ses compatriotes. Qui avait pu porter cet homme à suivre ainsi pendant deux lieues la course de nos chevaux? C'est ce que nous ne pûmes jamais deviner.

Après avoir déjeuné en cet endroit, nous remontâmes à cheval et poursuivîmes notre marche au milieu d'une haute futaie peu épaisse. Le taillis a été brûlé autrefois, comme on peut l'apercevoir aux restes calcinés de quelques arbres qui sont couchés sur l'herbe. Le sol est aujourd'hui couvert de fougère qu'on voit s'étendre à perte de vue sous le feuillage de la forêt. Quelques lieues plus loin, mon cheval se déferra, ce qui nous causa une vive inquiétude. Près de là heureusement nous rencontrâmes un planteur qui parvint à le referrer. Sans cette rencontre, je doute que nous eussions pu aller plus loin, car nous approchions de l'extrême limite des défrichemens. Ce même homme qui nous mit ainsi en état de poursuivre notre route nous invita à presser le pas, le jour commençant à baisser, et deux grandes lieues nous séparant encore de Flint-River, où nous voulions aller coucher. Bientôt en effet une obscurité profonde commença à nous environner. Il fallait *marcher*. La nuit était sereine, mais glaciale. Il régnait au fond de ces forêts un silence si profond et un calme si complet, qu'on eût dit que toutes les forces de la nature y étaient comme paralysées. On n'y entendait que le bourdonnement incommode des moustiques et le bruit des pas de nos chevaux. De temps en temps, on apercevait au loin un feu d'Indiens devant lequel un profil austère et immobile se dessinait dans la fumée.

Au bout d'une heure, nous arrivâmes à un lieu où le chemin se divise : deux sentiers s'ouvraient en cet endroit. Lequel des deux prendre? Le choix était délicat. L'un d'eux aboutissait à un ruisseau dont nous ne connaissions pas la profondeur, l'autre à une éclaircie. La lune, qui se levait alors, nous montrait devant nous une vallée remplie de débris. Plus loin nous apercevions deux maisons. Il était si important de ne point s'égarer dans un pareil lieu et à cette heure, que nous résolûmes de prendre des renseignemens avant d'aller plus loin. Mon compagnon resta pour tenir les chevaux, et moi, jetant mon fusil sur mon épaule, je descendis dans le vallon. Bientôt je m'aperçus que j'entrais dans un défrichement tout récent. Des arbres immenses, non encore débarrassés de leurs branches,

couvraient la terre. En sautant de l'un à l'autre, je parvins assez rapidement jusqu'auprès des maisons; mais le même ruisseau que nous avions déjà rencontré m'en séparait. Heureusement son cours se trouvait obstrué dans cet endroit par de grands chênes que la hache du pionnier y avait sans doute précipités. Je réussis à me glisser le long de ces arbres, et j'arrivai enfin sur l'autre bord. J'approchai avec précaution des deux maisons, que je ne voyais que confusément. Je craignais que ce ne fussent des wig-wams indiens. Elles n'étaient point encore finies. J'en trouvai les portes ouvertes, et aucune voix ne répondit à la mienne. Je revins sur les bords du ruisseau, où je ne pus m'empêcher d'admirer pendant quelques minutes la sublime horreur du lieu. Cette vallée semblait former une arène immense qu'environnait de toutes parts, comme une noire draperie, le feuillage des bois, et au centre de laquelle les rayons de la lune, en se brisant, venaient créer mille images fantastiques qui se jouaient en silence au milieu des débris de la forêt. Du reste, aucun son quelconque, aucun bruit de vie ne s'élevait de cette solitude.

Je songeai enfin à mon compagnon, et je l'appelai à grands cris pour lui apprendre le résultat de mes recherches, l'engager à passer le ruisseau et à venir me retrouver. Nous nous remîmes en route, et à trois quarts d'heure de là nous aperçûmes enfin un défrichement, deux ou trois cabanes, et, ce qui nous fit encore plus de plaisir, une lumière. La rivière, qui s'étendait comme un fil violet au bout du vallon, acheva de nous prouver que nous étions arrivés à Flint-River. Bientôt en effet les aboiemens des chiens firent retentir le bois, et nous nous trouvâmes devant un *log-house*, dont une barrière seule nous séparait. Comme nous nous préparions à la franchir, la lune nous fit apercevoir de l'autre côté un grand ours noir qui, debout sur ses pattes, et tirant à lui sa chaîne, indiquait aussi clairement qu'il le pouvait son intention de nous donner une accolade fraternelle.

— Quel diable de pays est ceci, dis-je, où l'on a des ours pour chiens de garde?

— Il faut appeler, me répliqua mon compagnon; si nous tentions de passer la barrière, nous aurions de la peine à faire entendre raison au portier.

Nous appelons en effet à tue-tête, et si bien qu'un homme enfin se montre à la fenêtre. Après nous avoir examinés au clair de la lune : — Entrez, messieurs, nous dit-il. Trink, allez vous coucher! Au chenil, vous dis-je! ce ne sont pas des voleurs. — L'ours recula en se dandinant, et nous entrâmes. Nous étions à moitié morts de fatigue. Nous demandâmes à notre hôte si on pouvait avoir de l'a-

voine pour nos chevaux. — Sans doute, répondit-il, et il se mit à faucher le champ le plus voisin avec toute la tranquillité américaine et comme il aurait pu le faire en plein midi. Pendant ce temps, nous dessellions nos montures, et nous les attachions, faute d'écurie, aux barrières à travers lesquelles nous venions de passer.

Le lendemain 25 juillet, notre premier soin fut de nous enquérir d'un guide. Un désert de quinze lieues sépare Flint-River de Saginaw, et le chemin qui y conduit est un sentier étroit, à peine reconnaissable à l'œil. Notre hôte approuva notre dessein, et bientôt après il nous amena deux Indiens dans lesquels il nous assura que nous pouvions avoir toute confiance. L'un était un enfant de treize à quatorze ans, l'autre un jeune homme de dix-huit ans. Le corps de ce dernier, sans avoir encore acquis les formes vigoureuses de l'âge mûr, donnait cependant déjà l'idée de l'agilité unie à la force. Il était de moyenne grandeur; sa taille était droite et élancée, ses membres flexibles et bien proportionnés. De longues tresses tombaient de sa tête nue. De plus, il avait eu soin de peindre sur sa figure des lignes noires et rouges de la manière la plus symétrique; un anneau passé dans la cloison du nez, un collier et des boucles d'oreilles complétaient sa parure. Son attirail de guerre n'était pas moins remarquable: d'un côté, la hache de bataille, le célèbre tomahawk; de l'autre, un couteau long et acéré, à l'aide duquel les sauvages enlèvent la chevelure du vaincu. A son cou était suspendue une corne de taureau qui lui servait de poire à poudre, et il tenait dans sa main droite une carabine rayée. Comme chez la plupart des Indiens, son regard était farouche et son sourire bienveillant. A côté de lui, comme pour compléter le tableau, marchait un chien à oreilles droites, à museau allongé, beaucoup plus semblable à un renard qu'à aucune autre espèce d'animal, et dont l'air farouche était en parfaite harmonie avec la contenance de son maître.

Après avoir examiné notre nouveau compagnon avec une attention dont il ne parut pas un seul moment s'apercevoir, nous lui demandâmes ce qu'il désirait de nous pour prix du service qu'il allait nous rendre. L'Indien répondit quelques mots dans sa langue, et l'Américain, se hâtant de prendre la parole, nous apprit que ce que demandait le sauvage pouvait être évalué à deux dollars. — Comme ces pauvres Indiens, ajouta charitablement notre hôte, ne savent pas le prix de l'argent, vous me donnerez les dollars, et je me chargerai volontiers de lui fournir l'équivalent.

Je fus curieux de voir ce que le digne homme appelait l'équivalent de deux dollars, et je le suivis tout doucement dans le lieu où se faisait le marché. Je le vis délivrer à notre guide une paire de mocassins et un mouchoir de poche, objets dont la valeur totale ne

montait certainement pas à la moitié de la somme. L'Indien se retira fort satisfait, et moi je m'en fus sans bruit, disant comme La Fontaine : Ah! si les lions savaient peindre! Au reste ce ne sont pas seulement les Indiens que les pionniers américains prennent pour dupes. Nous étions tous les jours nous-mêmes victimes de leur extrême avidité pour le gain. Il est très vrai qu'ils ne volent point : ils ont trop de lumières pour commettre une dangereuse infraction aux lois; mais je n'ai jamais vu un aubergiste de grande ville surfaire avec plus d'impudeur que ces habitans du désert, chez lesquels je me figurais trouver l'honnêteté primitive et la simplicité des mœurs patriarcales.

Tout était prêt : nous montâmes à cheval, et, passant à gué le ruisseau (Flint-River) qui forme l'extrême limite entre la civilisation et le désert, nous entrâmes pour tout de bon dans la solitude. Nos deux guides marchaient ou plutôt sautaient comme des chats sauvages à travers les obstacles du chemin. Qu'un arbre renversé, un ruisseau, un marais vînt à se rencontrer, ils indiquaient du doigt le meilleur chemin, et ne se retournaient même point pour nous voir sortir du mauvais pas. Habitué à ne compter que sur lui-même, l'Indien conçoit difficilement qu'un autre ait besoin d'aide : il sait vous rendre un service à propos; mais personne ne lui a encore appris l'art de le faire valoir par des prévenances et des soins. Cette manière d'agir aurait peut-être amené quelques observations de notre part; mais il nous était impossible de faire comprendre un seul mot à nos compagnons, et puis nous nous sentions complétement en leur pouvoir. Là en effet, l'échelle était renversée. Plongé dans une obscurité profonde, réduit à ses propres forces, l'homme civilisé marchait en aveugle, incapable non-seulemeut de se guider dans le labyrinthe qu'il parcourait, mais même d'y trouver les moyens de soutenir sa vie. C'est au milieu des mêmes difficultés que triomphait le sauvage. Pour lui, la forêt n'avait point de voile; il s'y trouvait comme dans sa patrie; il y marchait la tête haute, guidé par un instinct plus sûr que la boussole du navigateur. Au sommet du plus grand arbre, sous les feuillages les plus épais, son œil découvrait le gibier près duquel l'Européen eût passé et repassé cent fois en vain. De temps en temps, nos Indiens s'arrêtaient. Ils mettaient le doigt sur leurs lèvres pour nous inviter au silence, et nous faisaient signe de descendre de cheval; guidés par eux, nous parvenions jusqu'au lieu d'où ils nous montraient l'oiseau que nous cherchions, et que nous n'avions encore pu découvrir. C'était chose curieuse à voir que le sourire méprisant avec lequel ils nous guidaient par la main comme des enfans, et nous amenaient enfin près de l'objet qu'eux-mêmes apercevaient depuis longtemps.

A mesure cependant que nous avancions, les dernières traces de l'homme s'effaçaient. Bientôt tout cessa d'annoncer même la présence du sauvage, et nous eûmes devant nous le spectacle après lequel nous courions depuis si longtemps : l'intérieur d'une forêt vierge. Au milieu d'un taillis peu épais, et à travers lequel on peut apercevoir les objets à une assez grande distance, s'élevait d'un seul jet une haute futaie composée presque en totalité de pins et de chênes. Obligé de croître sur un terrain très circonscrit et privé des rayons du soleil, chacun de ces arbres monte rapidement pour chercher l'air et la lumière. Aussi droit que le mât d'un vaisseau, il s'élance au-dessus de tout ce qui l'environne. C'est seulement quand il est parvenu à une région supérieure, qu'il étend tranquillement ses branches et s'enveloppe de leur ombre. D'autres le suivent bientôt dans cette sphère élevée, et tous, entrelaçant leurs rameaux, forment comme un dais immense. Au-dessous de cette voûte humide et immobile, l'aspect change et prend un caractère nouveau.

Un ordre majestueux règne au-dessus de votre tête. Près du sol au contraire, tout offre l'image de la confusion et du chaos : des troncs incapables de supporter plus longtemps leurs branches se sont fendus dans la moitié de leur hauteur, et ne présentent plus à l'œil qu'un sommet aigu et déchiré. D'autres, longtemps ébranlés par le vent, ont été précipités d'une seule pièce sur la terre. Arrachées du sol, leurs racines forment comme autant de remparts naturels derrière lesquels plusieurs hommes pourraient facilement se mettre à couvert. Des arbres immenses, retenus par les branches qui les environnent, restent suspendus dans les airs et tombent en poussière sans toucher le sol. Il n'y a pas parmi nous de pays si peu peuplé où une forêt soit assez abandonnée à elle-même pour que les arbres, après y avoir suivi tranquillement leur carrière, y tombent enfin de décrépitude. C'est l'homme qui les frappe dans la force de leur âge et qui débarrasse la forêt de leurs débris. Dans les solitudes de l'Amérique, la nature toute-puissante est le seul agent de ruine comme le seul pouvoir de reproduction. Ainsi que dans les forêts soumises au domaine de l'homme, la mort frappe ici sans cesse; mais personne n'enlève les débris qu'elle a faits : chaque jour ajoute à leur nombre. Ils tombent, ils s'accumulent les uns sur les autres; le temps ne peut suffire à les réduire assez vite en poussière et à préparer de nouvelles places. Là se trouvent couchées côte à côte plusieurs générations de morts. Les uns, arrivés au dernier terme de dissolution, ne présentent plus à l'œil qu'un long trait de poussière rouge tracé dans l'herbe; d'autres, déjà consumés à moitié par le temps, conservent cependant leur forme. Il en est enfin qui, tombés d'hier, étendent encore leurs longs rameaux sur la terre et arrêtent à chaque instant les pas du voyageur.

Il nous est souvent arrivé d'admirer sur l'Océan une de ces soirées calmes et sereines, alors que les voiles, flottant paisiblement le long des mâts, laissent ignorer au matelot de quel côté s'élèvera la brise. Ce repos de la nature entière n'est pas moins imposant dans les solitudes du Nouveau-Monde que sur l'immensité des mers. Lorsqu'au milieu du jour le soleil darde ses rayons sur la forêt, on entend souvent retentir dans ses profondeurs comme un long gémissement, un cri plaintif qui se prolonge au loin. C'est le dernier effort du vent qui expire; tout rentre alors autour de vous dans un silence si profond, une immobilité si complète, que l'âme se sent pénétrée d'une sorte de terreur religieuse; le voyageur s'arrête, il regarde. Pressés les uns contre les autres, entrelacés dans leurs rameaux, les arbres de la forêt semblent ne former qu'un seul tout, un édifice immense et indestructible sous les voûtes duquel règne une obscurité éternelle. De quelque côté qu'on porte ses regards, on n'aperçoit qu'une scène de violence et de destruction : des arbres rompus, des troncs déchirés; tout annonce que les élémens se font ici perpétuellement la guerre, mais la lutte est interrompue. On dirait que, sur l'ordre d'un pouvoir surnaturel, le mouvement s'est subitement arrêté. Des branches à moitié brisées semblent tenir encore par quelques liens secrets au tronc qui ne leur offre plus d'appui; des arbres déjà déracinés n'ont pas eu le temps d'arriver jusqu'à terre, et sont restés suspendus dans les airs. On écoute, on retient sa respiration avec crainte pour mieux saisir le moindre retentissement de l'existence; aucun son, aucun murmure ne parvient jusqu'à vous. Il nous est arrivé quelquefois en Europe de nous trouver égaré au fond d'un bois; mais toujours quelques bruits de vie venaient y frapper notre oreille. C'était le tintement éloigné de la cloche du village le plus voisin, les pas d'un voyageur, la hache du bûcheron, l'explosion d'une arme à feu, les aboiemens d'un chien, ou seulement cette rumeur confuse qui s'élève d'un pays civilisé. Ici non-seulement l'homme manque, mais la voix même des animaux ne se fait pas entendre. Les plus petits d'entre eux ont quitté ces lieux pour se rapprocher des habitations humaines, les plus grands pour s'en éloigner encore davantage; ceux qui restent se tiennent cachés à l'abri des rayons du soleil. Ainsi tout est immobile, tout dans les bois est silencieux sous leur feuillage; on dirait que le Créateur a, pour un moment, détourné sa face, et que les forces de la nature sont paralysées.

Ce n'est pas au reste dans ce seul cas que nous avons remarqué la singulière analogie qui existe entre la vue de l'Océan et l'aspect d'une forêt sauvage. Dans l'un comme dans l'autre spectacle, l'idée de l'immensité vous assiége. La continuité, la monotonie des mêmes scènes étonne et accable l'imagination. Nous avons retrouvé, plus

fort et plus poignant peut-être, dans les solitudes du Nouveau-Monde le sentiment d'isolement et d'abandon qui nous avait semblé si pesant au milieu de l'Atlantique. Sur la mer du moins, le voyageur contemple un vaste horizon vers lequel il dirige toujours sa vue avec espérance : il voit devant lui jusqu'où son œil peut atteindre, et il aperçoit le ciel; mais dans cet océan de feuillage, qui peut indiquer le chemin? Vers quels objets tourner ses regards? En vain s'élève-t-on sur le sommet des plus grands arbres, d'autres plus élevés encore vous environnent. Inutilement gravit-on les collines, partout la forêt semble marcher avec vous, et cette même forêt s'étend devant vos pas jusqu'au pôle arctique et jusqu'à l'Océan-Pacifique. Vous pouvez parcourir des milliers de lieues sous son ombrage, et vous avancez toujours sans paraître changer de place...

...Mais il est temps de revenir à la route de Saginaw. Nous marchions déjà depuis cinq heures dans une complète ignorance des lieux où nous nous trouvions, lorsque nos Indiens s'arrêtèrent, et l'aîné, qui s'appelait Sagan-Cuisco, fit une ligne sur le sable. Il en montra l'un des bouts en s'écriant : *Michi-Couté-ouinque* (c'est le nom indien de *Flint-River*), et l'extrémité opposée en prononçant le nom de *Saginaw;* puis, marquant un point au milieu de la ligne, il nous indiqua que nous étions parvenus à la moitié du chemin et qu'il fallait se reposer quelques instans.

Le soleil était déjà haut sur l'horizon, et nous eussions accepté avec plaisir l'invitation qui nous était faite, si nous eussions aperçu de l'eau à notre portée; mais, n'en voyant pas aux environs, nous fîmes signe à l'Indien que nous voulions manger et boire en même temps. Il nous comprit aussitôt, et se mit en marche avec la même rapidité qu'auparavant. A une heure de là, il s'arrêta de nouveau, et nous montra à trente pas dans le bois un endroit où il fit signe qu'il y avait de l'eau. Sans attendre notre réponse et sans nous aider à desseller nos chevaux, il s'y rendit lui-même; nous nous hâtâmes de le suivre. Le vent avait renversé depuis peu un grand arbre en cet endroit; dans le trou qu'avaient occupé ses racines se trouvait un peu d'eau de pluie. C'était la fontaine à laquelle nous conduisit notre guide, sans avoir l'air de penser qu'on pût hésiter à user d'un pareil breuvage. Nous ouvrîmes notre sac. Autre infortune, la chaleur avait absolument gâté nos provisions, et nous nous vîmes réduits pour tout dîner à un très petit morceau de pain, le seul que nous eussions pu trouver à Flint-River. Qu'on ajoute à cela une nuée de moustiques qu'attirait le voisinage de l'eau, et qu'il fallait combattre d'une main en portant de l'autre le morceau à la bouche, et l'on aura l'idée d'un dîner champêtre dans une forêt vierge. Tant que nous mangeâmes, nos Indiens se tinrent assis les

bras croisés sur le tronc abattu dont j'ai parlé. Quand ils virent que nous avions fini, ils nous firent signe qu'eux aussi avaient faim. Nous leur montrâmes notre sac vide : ils secouèrent la tête sans mot dire. L'Indien ne sait pas ce que c'est que des heures réglées pour ses repas : il se gorge de nourriture quand il le peut, et jeûne ensuite jusqu'à ce qu'il trouve de quoi satisfaire son appétit; les loups agissent de même en pareille circonstance.

Bientôt nous pensons à remonter à cheval; mais nous nous apercevons avec une grande frayeur que nos montures ont disparu. Sans doute aiguillonnées par la faim, elles se sont éloignées du sentier où nous les avions laissées, et ce n'est qu'avec peine que nous parvenons à nous remettre sur leurs traces; alors nous bénissons les moustiques qui nous ont fait songer au départ, et nous continuons notre route. Le sentier que nous suivons ne tarde pas à devenir de plus en plus difficile à reconnaître. A chaque instant, nos chevaux ont à forcer le passage à travers d'épais buissons, ou à sauter pardessus des troncs d'arbres immenses qui nous barrent le chemin. Au bout de deux heures d'une route extrêmement pénible, nous arrivons enfin sur le bord d'une rivière peu profonde, mais très encaissée. Nous la traversons à gué, et, parvenus sur le haut de la berge opposée, nous voyons un champ de maïs et deux cabanes assez semblables à des *log-houses*. Nous reconnaissons en approchant que nous sommes dans un petit établissement indien : les *log-houses* sont des *wig-wams*. Du reste, la plus profonde solitude règne là comme dans la forêt environnante.

Parvenu devant la première de ces demeures abandonnées, Sagan-Cuisco s'arrête. Il examine attentivement tous les objets alentour; déposant sa carabine et s'approchant de nous, il trace d'abord une ligne sur le sable, nous indiquant de la même manière qu'auparavant que nous n'avons encore fait que les deux tiers du chemin; puis se relevant, il nous montre le soleil, faisant signe qu'il descendait rapidement vers le couchant; il regarde ensuite le *wig-wam* et ferme les yeux. Ce langage était fort intelligible : il voulait nous faire coucher en cet endroit. J'avoue que la proposition nous surprit fort et ne nous plut guère. Nous n'avions pas mangé depuis longtemps et n'étions que médiocrement tentés de nous coucher sans souper. La majesté sombre et sauvage des scènes dont nous étions témoins depuis le matin, l'isolement complet où nous nous trouvions, la contenance farouche de nos conducteurs, avec lesquels il était impossible d'entrer en rapport, rien de tout cela d'ailleurs n'était de nature à faire naître en nous la confiance. Il y avait de plus dans la conduite des Indiens quelque chose de singulier qui ne nous rassurait point. La route que nous venions de suivre depuis

deux heures semblait encore moins fréquentée que celle que nous avions parcourue auparavant. Personne ne nous avait jamais dit que nous dussions traverser un village indien, et chacun nous avait assuré au contraire qu'on pouvait aller en un seul jour de Flint-River à Saginaw. Nous ne pouvions donc concevoir pourquoi nos guides voulaient nous retenir la nuit dans ce désert.

Nous insistâmes pour marcher. L'Indien fit signe que nous serions surpris par l'obscurité dans les bois. Forcer nos guides à continuer leur route eût été une tentative dangereuse. Je me décidai à tenter leur cupidité; mais l'Indien est le plus philosophe de tous les hommes : il a peu de besoins, et partant peu de désirs. La civilisation n'a point de prise sur lui, il ignore et il méprise ses douceurs. Je m'étais cependant aperçu que Sagan-Cuisco avait fait une attention particulière à une petite bouteille d'osier qui pendait à mon côté. Une bouteille qui ne se casse pas! Voilà une chose dont l'utilité lui était tombée sous le sens et qui avait excité chez lui une admiration réelle. Mon fusil et ma bouteille étaient les seules parties de mon attirail européen qui eussent paru exciter son envie. Je lui fis signe que je lui donnerais ma bouteille, s'il nous conduisait sur-le-champ à Saginaw. L'Indien parut alors violemment combattu; il regarda encore le soleil, puis la terre; enfin, prenant son parti, il saisit sa carabine, poussa deux fois, en mettant la main sur sa bouche, le cri : *ouh! ouh!* et il s'élança devant nous dans les broussailles. Nous le suivîmes au grand trot et nous eûmes bientôt perdu de vue les demeures indiennes. Nos guides coururent ainsi pendant deux heures avec plus de rapidité qu'ils n'avaient encore fait.

Cependant la nuit nous gagnait, et les derniers rayons du soleil venaient de disparaître dans les cimes de la forêt, lorsque Sagan-Cuisco fut surpris par un violent saignement de nez qui le força de s'arrêter. Quelque habitué que ce jeune homme parût être, ainsi que son frère, aux exercices du corps, il était évident que la fatigue et le manque de nourriture avaient épuisé ses forces. Nous commencions à craindre que nos guides ne renonçassent à l'entreprise et ne voulussent coucher au pied d'un arbre; nous prîmes donc le parti de les faire monter alternativement sur nos chevaux. Les Indiens acceptèrent notre offre sans étonnement ni humilité. C'était une chose bizarre à voir que ces hommes à moitié nus établis gravement sur une selle anglaise et portant nos carnassières et nos fusils en bandoulière, tandis que nous cheminions péniblement à pied devant eux.

La nuit vint enfin. Une humidité glaciale commença à se répandre sous le feuillage. L'obscurité donnait alors à la forêt un aspect nouveau et terrible. L'œil n'apercevait plus autour de lui que des masses

confusément amoncelées sans ordre ni symétrie, des formes étranges et disproportionnées, des scènes incohérentes, des images fantastiques qui semblaient empruntées à l'imagination malade d'un fiévreux. Jamais nos pas n'avaient réveillé plus d'échos, jamais le silence de la forêt ne nous avait paru si formidable. On eût dit que le bourdonnement des moustiques était la seule respiration de ce monde endormi.

A mesure que nous avancions, les ténèbres devenaient plus profondes; seulement de temps en temps une mouche à feu traversant le bois traçait comme un fil lumineux dans ses profondeurs. Nous reconnaissions trop tard la justesse des conseils de l'Indien, mais il ne s'agissait plus de reculer. Nous continuons donc à marcher aussi rapidement que nos forces et la nuit peuvent nous le permettre. Au bout d'une heure, nous arrivons à la fin du bois, et nous nous trouvons dans une vaste prairie. Nos guides poussent trois fois un cri sauvage qui retentit comme les notes discordantes d'un tam-tam. On y répond dans le lointain. Cinq minutes après, nous sommes sur le bord d'une rivière dont l'obscurité nous empêche d'apercevoir la rive opposée. Les Indiens font halte en cet endroit. Ils s'entourent de leurs couvertures pour éviter la piqûre des moustiques, et, se cachant dans l'herbe, ils ne forment bientôt plus qu'une boule de laine à peine perceptible, et dans laquelle il serait impossible de reconnaître la forme d'un homme.

Nous mettons nous-mêmes pied à terre et attendons patiemment ce qui va suivre. Au bout de quelques minutes, un léger bruit se fait entendre, et quelque chose s'approche du rivage. C'était un canot indien long de dix pieds environ et formé d'un seul arbre. L'homme qui était accroupi au fond de cette fragile embarcation portait le costume et avait toute l'apparence d'un Indien. Il adressa la parole à nos guides, qui, à son commandement, se hâtèrent d'enlever les selles de nos chevaux et de les disposer dans la pirogue. Comme je me préparais moi-même à y monter, le prétendu Indien s'avança vers moi, me plaça deux doigts sur l'épaule et me dit avec un accent normand qui me fit tressaillir : « — Ah! vous venez de la vieille France!... Attendez, n'allez pas trop vitement; y en a des fois ici qui s'y noient. » Mon cheval m'aurait adressé la parole que je n'aurais pas, je crois, été plus surpris. J'envisageai celui qui m'avait parlé, et dont la figure, frappée des premiers rayons de la lune, reluisait alors comme une boule de cuivre. — Qui êtes-vous donc? lui dis-je; vous parlez français et vous avez l'air d'un Indien? Il me répondit qu'il était un *bois-brûlé*, c'est-à-dire le fils d'un Canadien et d'une Indienne. J'aurai souvent occasion de parler de cette singulière race de métis qui couvre toutes les frontières du Canada et une

partie de celles des États-Unis. Pour le moment, je ne songeai qu'au plaisir de parler ma langue maternelle.

Suivant les conseils de notre compatriote le sauvage, je m'assis au fond du canot et me tins aussi en équilibre qu'il m'était possible; mon cheval, que je tenais seulement par la bride, entra dans la rivière, nageant à côté de moi, tandis que le Canadien poussait la nacelle de l'aviron, tout en chantant à demi-voix sur un vieil air français le couplet suivant dont je ne saisis que les deux premiers vers :

Entre Paris et Saint-Denis
Il était une fille, etc.

Nous arrivâmes ainsi sans accident sur l'autre bord; le canot retourna aussitôt chercher mon compagnon. Je me rappellerai toute ma vie le moment où pour la seconde fois il s'approcha du rivage. La lune, qui était dans son plein, se levait précisément alors au-dessus de la prairie que nous venions de traverser, la moitié de son disque apparaissait seule sur l'horizon; on eût dit une porte mystérieuse à travers laquelle s'échappait vers nous la lumière d'une autre sphère. Les rayons qui en sortaient venaient se refléter dans les eaux du fleuve, et arrivaient en scintillant jusqu'à moi. Sur la ligne même où vacillait cette pâle clarté, s'avançait la pirogue indienne. On n'apercevait pas de rames, on n'entendait point le bruit des avirons. Elle glissait rapidement et sans effort, longue, étroite et noire, semblable à un alligator du Mississipi qui s'allonge sur la rive pour y saisir sa proie. Accroupi sur la pointe du canot, Sagan-Cuisco, la tête appuyée contre ses genoux, ne laissait voir que les tresses luisantes de sa chevelure; à l'autre extrémité, le Canadien ramait en silence, tandis que derrière lui, le cheval de Beaumont faisait rejaillir l'eau de la Saginaw sous l'effort de sa puissante poitrine. Il y avait dans l'ensemble de ce spectacle une grandeur sauvage qui fit alors et qui a laissé depuis une impression profonde dans notre âme.

Débarqués sur le rivage, nous nous hâtâmes de nous rendre à une maison que la lune venait de nous faire apercevoir à cent pas du fleuve, et où le Canadien nous assura que nous pouvions trouver un gîte. Nous parvînmes en effet à nous y établir convenablement, et nous y aurions probablement réparé nos forces par un profond sommeil, si nous avions pu nous débarrasser des myriades de moustiques dont la maison était remplie; mais c'est ce à quoi nous ne pûmes jamais parvenir. L'animal qu'en anglais on appelle *mosquito*, et *maringouin* en français canadien, est un petit insecte semblable en tout au *cousin* de France, dont il diffère seulement par la grosseur. Il est généralement plus grand, et sa trompe est si forte et si

acérée que les étoffes de laine peuvent seules garantir de ses piqûres. Ces petits moucherons sont le fléau des solitudes de l'Amérique. Leur présence suffirait pour y rendre un long séjour insupportable. Quant à moi, je déclare n'avoir jamais éprouvé un tourment semblable à celui qu'ils m'ont fait souffrir pendant tout le cours de ce voyage, et particulièrement durant notre séjour à Saginaw. Le jour, ils nous empêchaient de dessiner, d'écrire, de rester un seul moment en place; la nuit, ils circulaient par milliers autour de nous; chaque endroit du corps que nous laissions découvert leur servait à l'instant de rendez-vous. Réveillés par la douleur que causait la piqûre, nous nous couvrions la tête de nos draps; leur aiguillon passait à travers. Chassés, poursuivis ainsi par eux, nous nous levions et nous allions respirer l'air du dehors jusqu'à ce que l'excès de la fatigue nous procurât enfin un sommeil pénible et interrompu.

Nous sortîmes de très bonne heure, et le premier spectacle qui nous frappa en quittant la maison, ce fut la vue de nos Indiens qui, roulés dans leurs couvertures près de la porte, dormaient à côté de leurs chiens. Nous apercevions alors pour la première fois au grand jour le village de Saginaw, que nous étions venus chercher de si loin. Une petite plaine cultivée, bordée au sud par une belle et tranquille rivière, à l'est, à l'ouest et au nord par la forêt, composait tout le territoire de la cité naissante. Près de nous s'élevait une maison dont la structure annonçait l'aisance du propriétaire. C'était celle où nous venions de passer la nuit. Une demeure de même espèce s'apercevait à l'autre extrémité du défrichement. Dans l'intervalle et le long de la lisière du bois, deux ou trois *log-houses* se perdaient à moitié dans le feuillage.

Sur la rive opposée du fleuve s'étendait la prairie comme un océan sans bornes dans un jour de calme. Une colonne de fumée s'en échappait alors et montait paisiblement vers le ciel. En ramenant l'œil au point d'où elle venait, on découvrait enfin deux ou trois *wig-wams*, dont la forme conique et le sommet aigu se confondaient avec les herbes de la prairie. Une charrue renversée, des bœufs regagnant d'eux-mêmes le labour, quelques chevaux à moitié sauvages complétaient le tableau.

De quelque côté que s'étendît la vue, l'œil cherchait en vain la flèche d'un clocher gothique, la croix de bois qui marque le chemin ou le seuil couvert de mousse du presbytère. Ces vénérables restes de l'antique civilisation chrétienne n'ont point été transportés dans le désert. Rien n'y réveille encore l'idée du passé ni de l'avenir. On ne rencontre même pas d'asiles consacrés à ceux qui ne sont plus. La mort n'a pas eu le temps de réclamer son domaine ni de faire borner son champ. Ici l'homme semble encore s'introduire furtive-

ment dans la vie. Plusieurs générations ne se réunissent point autour d'un berceau pour exprimer des espérances souvent trompeuses et se livrer à des joies prématurées que dément l'avenir. Son nom n'est point inscrit sur les registres de la cité; la religion ne vient point mêler ses touchantes solennités aux sollicitudes de la famille. Les prières d'une femme, quelques gouttes d'eau versées sur la tête d'un enfant par la main de son père, lui ouvrent sans bruit les portes du ciel.

Le village de Saginaw est le dernier point habité par les Européens au nord-ouest de la vaste presqu'île de Michigan. On peut le considérer comme un poste avancé, une sorte de guérite que les blancs sont venus planter au milieu des nations indiennes. Les révolutions de l'Europe, les clameurs tumultueuses qui s'élèvent sans cesse de l'univers policé n'arrivent ici que de loin en loin et comme le retentissement d'un son dont l'oreille ne peut plus percevoir la nature ni l'origine. Tantôt ce sera un Indien qui, en passant, racontera avec la poésie du désert quelques-unes des tristes réalités de la vie sociale, tantôt un journal oublié dans le havresac d'un chasseur, ou seulement cette rumeur vague qui se propage par des voies inconnues, et ne manque presque jamais d'avertir les hommes qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire sous le soleil. Une fois par an un vaisseau, remontant le cours de la Saginaw, vient renouer cet anneau détaché de la grande chaîne européenne qui déjà enveloppe le monde de ses replis. Il apporte au nouvel établissement des produits divers de l'industrie et enlève en retour les fruits du sol.

Trente personnes, hommes, femmes, vieillards et enfans, composaient seuls, lors de notre passage, cette petite société, embryon à peine formé, germe naissant confié au désert, et que le désert doit féconder. Le hasard, l'intérêt ou les passions avaient réuni dans cet espace étroit ces trente personnes. Du reste, il n'existait point entre elles de liens communs, et elles différaient profondément les unes des autres. On y remarquait des Canadiens, des Américains, des Indiens et des métis.

Des philosophes ont cru que la nature humaine, partout la même, ne variait que suivant les institutions et les lois des différentes sociétés. C'est là une de ces opinions que semble démentir à chaque page l'histoire du monde. Les nations et les individus s'y montrent tous avec une physionomie qui leur est propre. Les traits caractéristiques de leur visage se reproduisent à travers toutes les transformations qu'ils subissent. Les lois, les mœurs, les religions changent, la puissance et la richesse se déplacent, le costume varie, l'aspect extérieur change, les préjugés s'effacent ou se substituent les uns aux autres. Parmi ces changemens divers, vous reconnaissez tou-

jours le même peuple. Quelque chose d'inflexible apparaît au milieu de la flexibilité humaine. Les hommes qui habitent cette petite plaine cultivée appartiennent à deux races qui, depuis plus d'un siècle, existent sur le sol américain et y obéissent aux mêmes lois. Ils n'ont pourtant rien de commun entre eux. Ce sont encore des Anglais et des Français tels qu'ils se montrent aux bords de la Seine et de la Tamise.

Pénétrez sous cette cabane de feuillage; vous y rencontrerez un homme dont l'accueil cordial et la figure ouverte vous annonceront dès l'abord le goût des plaisirs sociaux et l'insouciance de la vie. Dans le premier moment, vous le prendrez peut-être pour un Indien. Soumis à la vie sauvage, il en a volontairement adopté les habits, les usages et presque les mœurs : il porte des mocassins, le bonnet de loutre et le manteau de laine. Il est infatigable chasseur, couche à l'affût, vit de miel sauvage et de chair de bison.

Cet homme n'en est pas moins resté un Français gai, entreprenant, fier de son origine, amant passionné de la gloire militaire, plus vaniteux qu'intéressé, homme d'instinct, obéissant à son premier mouvement moins qu'à sa raison, préférant le bruit à l'argent. Pour venir au désert, il semble avoir brisé tous les liens qui l'attachaient à la vie. On ne lui voit ni femme ni enfans. Cet état est contraire à ses mœurs, mais il s'y soumet facilement comme à toute chose. Livré à lui-même, il se sentirait naturellement l'humeur casanière. Nul plus que lui n'a le goût du foyer domestique. Nul n'aime mieux à réjouir sa vue par l'aspect du clocher paternel; mais on l'a arraché à ses habitudes tranquilles, on a frappé son imagination par des tableaux nouveaux, on l'a transporté sous un autre ciel : ce même homme s'est senti tout à coup possédé d'un besoin insatiable d'émotions violentes, de vicissitudes et de dangers. L'Européen le plus civilisé est devenu l'adorateur de la vie sauvage. Il préférera les savanes aux rues des villes, la chasse à l'agriculture. Il se jouera de l'existence et vivra sans nul souci de l'avenir. Les blancs de France, disaient les Indiens du Canada, sont aussi bons chasseurs que nous. Comme nous, ils méprisent les commodités de la vie et bravent les terreurs de la mort; Dieu les avait créés pour habiter la cabane du sauvage et vivre dans le désert.

A quelques pas de cet homme habite un autre Européen qui, soumis aux mêmes difficultés, s'est raidi contre elles. Celui-ci est froid, tenace, impitoyable argumentateur. Il s'attache à la terre et arrache à la vie sauvage tout ce qu'il peut lui ôter. Il lutte sans cesse contre elle, il la dépouille chaque jour de quelques-uns de ses attributs. Il transporte, pièce à pièce, dans le désert ses lois, ses habitudes, ses usages, et, s'il se peut, jusqu'aux moindres recherches

de sa civilisation avancée. L'émigrant des États-Unis n'estime de la victoire que ses résultats; il tient que la gloire est un vain bruit, et que l'homme ne vient au monde que pour y acquérir l'aisance et les commodités de la vie : brave pourtant, mais brave par calcul; brave parce qu'il a découvert qu'il y avait plusieurs choses plus difficiles à supporter que la mort; aventurier entouré de sa famille, et qui cependant prise peu les plaisirs intellectuels et les charmes de la vie sociale.

Placé de l'autre côté du fleuve, au milieu des roseaux de la Saginaw, l'Indien jette de temps en temps un regard stoïque sur les habitations de ses frères d'Europe. N'allez pas croire qu'il admire leurs travaux ou envie leur sort. Depuis bientôt trois cents ans que le sauvage de l'Amérique se débat contre la civilisation qui le pousse et l'enveloppe, il n'a point encore appris à connaître et à estimer son ennemi. Les générations se succèdent en vain chez les deux races. Comme deux fleuves parallèles, elles coulent depuis trois siècles vers un abîme commun. Un espace étroit les sépare, mais elles ne mêlent point leurs flots. Ce n'est pas que l'aptitude naturelle manque à l'indigène du Nouveau-Monde; mais sa nature semble repousser obstinément nos idées et nos arts. Couché sur son manteau, au milieu de la fumée de sa hutte, l'Indien regarde avec mépris la demeure commode de l'Européen. Pour lui, il se complaît avec orgueil dans sa misère, et son cœur se gonfle et s'élève aux images de son indépendance barbare. Il sourit amèrement en nous voyant tourmenter notre vie pour acquérir des richesses inutiles. Ce que nous appelons industrie, il l'appelle sujétion honteuse. Il compare le laboureur au bœuf qui trace péniblement son sillon. Ce que nous nommons les commodités de la vie, il les nomme des jouets d'enfant ou des recherches de femme. Il ne nous envie que nos armes. Quand l'homme peut abriter la nuit sa tête sous une tente de feuillage, allumer du feu pour chasser les moustiques en été et se garantir du froid en hiver, lorsque ses chiens sont bons et la contrée giboyeuse, que saurait-il demander de plus à l'Être éternel?

A l'autre bord de la Saginaw, près des défrichemens européens, et pour ainsi dire sur les confins de l'ancien monde et du nouveau, s'élève une cabane rustique plus commode que le *wig-wam* du sauvage, plus grossière que la maison de l'homme policé : c'est la demeure du métis. Lorsque nous nous présentâmes pour la première fois à la porte de cette hutte à demi civilisée, nous fûmes tout surpris d'entendre dans l'intérieur une voix douce qui psalmodiait sur un air indien les cantiques de la pénitence. Nous nous arrêtâmes un moment pour écouter. Les modulations des sons étaient lentes et profondément mélancoliques; on reconnaissait aisément cette har-

monie plaintive qui caractérise tous les chants de l'homme au désert.

Nous entrâmes : le maître était absent. Assise au milieu de l'appartement, les jambes croisées sur une natte, une jeune femme travaillait à faire des mocassins. Du pied, elle berçait un enfant dont le teint cuivré et les traits annonçaient la double origine. Cette femme était habillée comme une de nos paysannes, sinon que ses pieds étaient nus et que ses cheveux tombaient librement sur ses épaules. En nous apercevant, elle se tut avec une sorte de crainte respectueuse. Nous lui demandâmes si elle était Française. — Non, répondit-elle en souriant. — Anglaise? — Non plus, dit-elle. Elle baissa les yeux et ajouta : — Je ne suis qu'une sauvage.

Enfant des deux races, élevé dans l'usage de deux langues, nourri dans des croyances diverses et bercé dans des préjugés contraires, le métis forme un composé aussi inexplicable aux autres qu'à lui-même. Les images du monde, lorsqu'elles viennent se réfléchir sur son cerveau grossier, ne lui apparaissent que comme un chaos inextricable, dont son esprit ne saurait sortir. Fier de son origine européenne, il méprise le désert, et pourtant il aime la liberté sauvage qui y règne; il admire la civilisation, et ne peut complétement se soumettre à son empire. Ses goûts sont en contradiction avec ses idées, ses opinions avec ses mœurs. Ne sachant comment se guider au jour incertain qui l'éclaire, son âme se débat péniblement dans les langes d'un doute universel : il adopte des usages opposés, il prie à deux autels, il croit au rédempteur du monde et aux amulettes du jongleur, et il arrive au bout de sa carrière sans avoir pu débrouiller le problème obscur de son existence.

Ainsi donc, dans ce coin de terre ignoré du monde, la main de Dieu avait déjà jeté les semences de nations diverses. Déjà plusieurs races différentes, plusieurs peuples distincts, se trouvent ici en présence. Quelques membres exilés de la grande famille humaine se sont rencontrés dans l'immensité des bois. Leurs besoins sont communs : ils ont à lutter contre les bêtes de la forêt, la faim, l'inclémence des saisons. Ils sont trente à peine au milieu d'un désert où tout se refuse à leur effort, et ils ne jettent les uns sur les autres que des regards de haine et de soupçon. La couleur de la peau, la pauvreté ou l'aisance, l'ignorance ou les lumières, ont déjà établi parmi eux des classifications indestructibles : des préjugés nationaux, des préjugés d'éducation et de naissance, les divisent et les isolent. Où trouver dans un cadre plus étroit un plus complet tableau des misères de notre nature? Il y manque cependant encore un trait.

Les lignes profondes que la naissance et l'opinion ont tracées entre la destinée de ces hommes ne cessent point avec la vie, mais

s'étendent au-delà du tombeau. Six religions ou sectes diverses se partagent la foi de cette société naissante. Le catholicisme avec son immobilité formidable, ses dogmes absolus, ses terribles anathèmes et ses immenses récompenses, la réformation avec son mouvement incessant et ses variations continues, l'antique paganisme, trouvent ici leurs représentans. On y adore déjà en six manières différentes l'Être unique et éternel qui a créé tous les hommes à son image. On s'y dispute avec ardeur le ciel, que chacun prétend exclusivement son héritage. Bien plus, au milieu des misères de la solitude et des maux du présent, l'imagination humaine s'y épuise encore à enfanter pour l'avenir d'inexprimables douleurs. Le luthérien condamne au feu éternel le calviniste, le calviniste l'unitaire, et le catholique les enveloppe tous dans une réprobation commune. Plus tolérant dans sa foi grossière, l'Indien se borne à exiler son frère d'Europe des campagnes heureuses qu'il se réserve pour lui. Fidèle aux traditions confuses que lui ont léguées ses pères, il se console aisément des maux de la vie, et meurt tranquille en rêvant aux forêts toujours vertes que n'ébranlera jamais la hache du pionnier, et où le daim et le castor viendront s'offrir à ses coups durant les jours sans nombre de l'éternité.

Après déjeuner, nous allâmes voir le plus riche propriétaire du village, M. Williams. Nous le trouvâmes dans sa boutique, occupé à vendre à des Indiens une multitude d'objets de peu de valeur, tels que couteaux, colliers de verre, pendans d'oreilles, etc. C'était pitié de voir comme ces malheureux étaient traités par leurs frères civilisés d'Europe. Du reste, tous ceux que nous vîmes là rendaient une justice éclatante aux sauvages. Ils étaient bons, inoffensifs, mille fois moins enclins au vol que le blanc; c'était dommage seulement qu'ils commençassent à s'éclairer sur le prix des choses. Et pourquoi cela, s'il vous plaît? Parce que les bénéfices dans le commerce qu'on faisait avec eux devenaient tous les jours moins considérables. Apercevez-vous ici la supériorité de l'homme civilisé? L'Indien aurait dit, dans sa simplicité grossière, qu'il trouvait tous les jours plus de difficultés à tromper son voisin; mais le blanc découvre dans le perfectionnement du langage une nuance heureuse qui exprime la chose et sauve la honte.

En revenant de chez M. Williams, nous eûmes l'idée de remonter la Saginaw à quelqne distance, pour aller tirer les canards sauvages qui peuplent ses rives. Comme nous étions occupés à cette chasse, une pirogue se détacha d'entre les roseaux du fleuve, et des Indiens vinrent à notre rencontre pour considérer mon fusil, qu'ils avaient aperçu de loin. J'ai toujours remarqué que cette arme, qui n'a cependant rien d'extraordinaire, m'attirait parmi les sauvages une

considération toute spéciale. Un fusil qui peut tuer deux hommes en une seconde et part dans l'humidité, c'était, suivant eux, une merveille au-dessus de toute évaluation, un chef-d'œuvre sans prix. Ceux qui nous abordèrent témoignèrent, suivant l'habitude, une grande admiration. Ils demandèrent d'où venait mon fusil; notre jeune guide répondit qu'il avait été fait de l'autre côté de la grande eau, chez les pères des Canadiens, ce qui ne le rendit pas, comme on peut le croire, moins précieux à leurs yeux. Ils firent observer cependant que, comme le point de mire n'était pas placé au milieu de chaque canon, on ne devait pas être aussi sûr de son coup : remarque à laquelle j'avoue que je ne sus trop que répondre.

Le soir étant venu, nous remontâmes dans le canot, et, nous fiant à l'expérience que nous avions acquise le matin, nous partîmes seuls pour remonter un bras de la Saginaw, que nous n'avions fait qu'entrevoir. Le ciel était sans nuages, l'atmosphère pure et immobile. Le fleuve conduisait ses eaux à travers une immense forêt, mais si lentement qu'il eût été presque impossible de dire de quel côté allait le courant. Nous avons toujours pensé que, pour se faire une idée juste des forêts du Nouveau-Monde, il fallait suivre quelques-unes des rivières qui coulent sous leur ombrage. Les fleuves sont comme de grandes voies par lesquelles la Providence a pris soin, dès le commencement du monde, de percer le désert pour le rendre accessible à l'homme. Lorsqu'on se fraie un passage à travers le bois, la vue est le plus souvent fort bornée. D'ailleurs le sentier même où vous marchez est une œuvre humaine. Les fleuves au contraire sont des chemins qui ne gardent point de traces, et leurs rives laissent voir librement tout ce qu'une végétation vigoureuse et abandonnée à elle-même peut offrir de grands et de curieux spectacles.

Le désert était là tel qu'il s'offrit, il y a six mille ans, aux regards de nos premiers pères : une solitude fleurie, délicieuse, embaumée, magnifique demeure, palais vivant, bâti pour l'homme, mais où le maître n'avait pas encore pénétré. Le canot glissait sans effort et sans bruit. Il régnait autour de nous une sérénité, une quiétude universelle. Nous-mêmes nous ne tardons pas à nous sentir comme amollis à la vue d'un pareil spectacle. Nos paroles commencent à devenir de plus en plus rares. Bientôt nous n'exprimons nos pensées qu'à voix basse, nous nous taisons enfin, et, relevant simultanément les avirons, nous tombons l'un et l'autre dans une tranquille rêverie pleine d'un charme inexprimable.

D'où vient que les langues humaines, qui trouvent des mots pour toutes les douleurs, rencontrent un invincible obstacle à faire comprendre les plus douces et les plus naturelles émotions du cœur?

Qui peindra jamais avec fidélité ces momens si rares dans la vie, où le bien-être physique vous prépare à la tranquillité morale, et où il s'établit devant vos yeux comme un équilibre parfait dans l'univers, alors que l'âme, à moitié endormie, se balance entre le présent et l'avenir, entre le réel et le possible, quand, entouré d'une belle nature, respirant un air tranquille et tiède, en paix avec lui-même au milieu d'une paix universelle, l'homme prête l'oreille aux battemens égaux de ses artères, dont chaque pulsation marque le passage du temps, qui, pour lui, semble ainsi s'écouler goutte à goutte dans l'éternité? Beaucoup d'hommes peut-être ont vu s'accumuler les années d'une longue existence sans éprouver une seule fois rien de semblable à ce que nous venons de décrire. Ceux-là ne sauraient nous comprendre; mais il en est plusieurs, nous en sommes assuré, qui trouveront dans leur mémoire et au fond de leur cœur de quoi colorer nos images, et sentiront se réveiller, en nous lisant, le souvenir de quelques heures fugitives que le temps ni les soins positifs de la vie n'ont pu effacer. Un coup de fusil qui retentit tout à coup dans les bois nous tira de notre rêverie. Le bruit sembla d'abord rouler avec fracas sur les deux rives du fleuve, puis il s'éloigna en grondant jusqu'à ce qu'il fût entièrement perdu dans la profondeur des forêts environnantes. On eût dit un long et formidable cri de guerre que poussait la civilisation dans sa marche.

Un soir, en Sicile, il nous arriva de nous perdre dans un vaste marais qui occupe maintenant la place où jadis était bâtie la ville d'Hymère. L'impression que fit naître en nous la vue de cette fameuse cité devenue un désert sauvage fut grande et profonde. Jamais nous n'avions rencontré sur nos pas un plus magnifique témoignage de l'instabilité des choses humaines et des misères de notre nature. Ici c'était bien encore une solitude; mais l'imagination, au lieu d'aller en arrière et de chercher à remonter vers le passé, s'élançait au contraire en avant, et se perdait dans un immense avenir. Nous nous demandions par quelle singulière loi de la destinée nous qui avions pu contempler les ruines d'empires qui n'existent plus et marcher dans des déserts de fabrique humaine, nous enfans d'un vieux peuple, nous étions conduits à assister à l'une des scènes du monde primitif, et à voir le berceau encore vide d'une grande nation. Ce ne sont point là les prévisions plus ou moins hasardées de la sagesse; ce sont des faits aussi certains que s'ils étaient accomplis : dans peu d'années, ces forêts impénétrables seront tombées, le bruit de la civilisation et de l'industrie rompra le silence de la Saginaw. Son écho se taira; des quais emprisonneront ses rives : ses eaux qui coulent aujourd'hui ignorées et tranquilles au milieu d'un désert sans nom seront refoulées dans leur cours par la proue des vaisseaux. Cinquante lieues séparent encore cette soli-

tude des grands établissemens européens, et nous sommes peut-être les derniers voyageurs auxquels il ait été donné de la contempler dans sa primitive splendeur : tant est grande l'impulsion qui entraîne la race blanche vers la conquête entière du Nouveau-Monde! C'est cette idée de destruction, cette arrière-pensée d'un changement prochain et inévitable qui donne, suivant nous, aux solitudes de l'Amérique un caractère si original et une si touchante beauté. On les voit avec un plaisir mélancolique. On se hâte en quelque sorte de les admirer. L'idée de cette grandeur naturelle et sauvage qui va finir se mêle aux magnifiques images que la marche de la civilisation fait naître. On se sent fier d'être homme, et l'on éprouve en même temps je ne sais quel amer regret du pouvoir que Dieu vous a accordé sur la nature. L'âme est agitée par des idées, des sentimens contraires; mais toutes les impressions qu'elle reçoit sont grandes, et laissent une trace profonde.

Nous voulions quitter Saginaw le lendemain 27 juillet; mais, un de nos chevaux ayant été blessé par sa selle, nous nous décidâmes à rester un jour de plus. Faute d'autre manière de passer le temps, nous fûmes chasser dans les prairies qui bordent la Saginaw au-dessous des défrichemens. Ces prairies ne sont point marécageuses, comme on pourrait le croire. Ce sont des plaines plus ou moins larges où le bois ne vient point, quoique la terre soit excellente; l'herbe y est dure et haute de trois à quatre pieds. Nous ne trouvâmes que peu de gibier, et revînmes de bonne heure. La chaleur était étouffante comme à l'approche d'un orage, et les moustiques plus gênans encore que de coutume. Nous ne marchions qu'environnés par une nuée de ces insectes, auxquels il fallait faire une guerre perpétuelle. Malheur à celui qui s'arrêtait! il se livrait alors sans défense à un ennemi impitoyable. Je me rappelle avoir été contraint de charger mon fusil en courant, tant il était difficile de tenir un instant en place.

La nuit qui suivit ce jour brûlant fut une des plus pénibles que j'aie passées dans ma vie; les moustiques étaient devenus si incommodes que, bien qu'accablé de fatigue, il me fut impossible de fermer l'œil. Vers minuit, l'orage qui menaçait depuis longtemps éclata enfin. Ne pouvant plus espérer de m'endormir, je me levai et allai ouvrir la porte de notre cabane pour respirer au moins la fraîcheur de la nuit. Il ne pleuvait point encore, l'air paraissait calme; mais la forêt s'ébranlait déjà, et il en sortait de profonds gémissemens et de longues clameurs. De temps en temps un éclair venait à illuminer le ciel. Le cours tranquille de la Saginaw, le petit défrichement qui borde ses rives, les toits de cinq ou six cabanes et la ceinture de feuillage qui nous enveloppait, apparaissaient un instant comme une évocation de l'avenir; tout se perdait ensuite dans l'obscurité la

plus profonde, et la voix formidable du désert recommençait à se faire entendre.

J'assistais avec émotion à ce grand spectacle lorsque j'entendis soupirer à mes côtés, et à la lueur d'un éclair, j'aperçus un Indien appuyé comme moi sur le mur de notre demeure. L'orage venait sans doute d'interrompre son sommeil, car il promenait un œil fixe et troublé sur les objets qui l'environnaient. Cet homme craignait-il la foudre, ou voyait-il dans le choc des élémens autre chose qu'une convulsion passagère de la nature? Ces fugitives images de civilisation qui surgissaient comme d'elles-mêmes au milieu du tumulte du désert avaient-elles pour lui un sens prophétique? Ces gémissemens de la forêt, qui semblait se débattre dans une lutte inégale, arrivaient-ils à son oreille comme un secret avertissement de Dieu, une solennelle révélation du sort final réservé aux races sauvages? Je ne saurais le dire; mais ses lèvres agitées paraissaient murmurer quelques prières, et tous ses traits semblaient empreints d'une terreur superstitieuse.

A cinq heures du matin, nous songeâmes au départ. Tous les Indiens des environs de Saginaw étaient absens; ils étaient partis pour aller recevoir les présens que leur font annuellement les Anglais, et les Européens se livraient aux travaux de la moisson. Il fallut nous résoudre à repasser la forêt sans guide. L'entreprise n'était pas aussi difficile qu'on pourrait le croire; il n'y a en général qu'un seul sentier dans ces vastes solitudes, et il ne s'agit que de n'en pas perdre la trace pour arriver au but du voyage. A cinq heures du matin donc, nous repassâmes la Saginaw; nous reçûmes les adieux et les derniers conseils de nos hôtes, et, ayant tourné la tête de nos chevaux, nous nous trouvâmes seuls au milieu de la forêt.

Ce n'est pas, je l'avoue, sans une impression grave que nous commençâmes à pénétrer sous ses humides profondeurs. Cette même forêt qui nous environnait alors s'étendait derrière nous jusqu'au pôle et à l'Océan-Pacifique. Un seul point habité nous séparait du désert sans bornes, et nous venions de le quitter. Ces pensées, au reste, ne nous portèrent qu'à presser le pas de nos chevaux, et au bout de trois heures nous arrivâmes près d'un *wig-wam* abandonné, sur les bords solitaires de la rivière Cass. Une pointe de gazon qui s'avance sur le fleuve à l'ombre de grands arbres nous servit de table, et nous nous mîmes à déjeuner, ayant en perspective la rivière dont les eaux limpides comme le cristal serpentaient à travers le bois.

Au sortir du *wig-wam* de Cass-River, nous rencontrâmes plusieurs sentiers; on nous avait indiqué celui qu'il fallait prendre; mais il est facile d'oublier quelques points ou d'être mal compris dans de pareilles explications. C'est ce que nous ne manquâmes pas d'éprou-

ver ce jour-là. On nous avait parlé de deux chemins, il s'en trouvait trois; il est très vrai que parmi ces trois chemins il en était deux qui se réunissaient plus loin en un seul, comme nous le sûmes depuis; mais nous l'ignorions alors et notre embarras était grand. Après avoir bien examiné, bien discuté, nous ne vîmes rien de plus sage à faire que d'abandonner à nos chevaux, en leur laissant la bride sur le cou, la solution de la difficulté. Nous passâmes ainsi le mieux que nous pûmes la rivière à gué, et nous nous enfonçâmes rapidement vers le sud-ouest. Plus d'une fois le sentier nous sembla près de disparaître au milieu du taillis. Dans d'autres endroits, le chemin paraissait si peu fréquenté que nous avions peine à croire qu'il conduisît autre part qu'à quelque *wigwam* abandonné : notre boussole, il est vrai, nous montrait que nous marchions toujours dans notre direction, toutefois nous ne fûmes complétement rassurés qu'en découvrant le lieu où nous avions dîné trois jours auparavant. Un pin gigantesque dont nous avions admiré le tronc déchiré par le vent nous le fit reconnaître. Nous n'en continuâmes pas cependant notre course avec moins de rapidité, car le soleil commençait à baisser. Bientôt nous parvînmes à la clairière qui précède d'ordinaire les défrichemens. Comme la nuit allait nous surprendre, nous aperçûmes la rivière Flint; une demi-heure après, nous nous trouvions à la porte de notre hôte. Cette fois l'ours nous accueillit comme de vieux amis et ne se dressa sur ses pieds que pour célébrer sa joie de notre heureux retour.

Durant cette journée tout entière, nous ne rencontrâmes aucune figure humaine; de leur côté, les animaux avaient disparu. Ils s'étaient retirés sans doute sous le feuillage pour fuir la chaleur du jour. Seulement de loin en loin nous découvrions, à la sommité dépouillée de quelque arbre mort, un épervier qui, immobile sur une seule patte et dormant tranquillement aux rayons du soleil, semblait sculpté dans le bois même dont il avait fait son appui. C'est au milieu de cette profonde solitude que nous songeâmes tout à coup à la révolution de 1830, dont nous venions d'atteindre le premier anniversaire (29 juillet 1831). Je ne puis dire avec quelle impétuosité les souvenirs du 29 juillet s'emparèrent de mon esprit. Les cris et la fumée du combat, le bruit du canon, les roulemens de la mousqueterie, les tintemens plus horribles encore du tocsin, ce jour entier avec son atmosphère enflammée semblait sortir tout à coup du passé et se replacer comme un tableau vivant devant moi. Ce ne fut là qu'une illumination subite, un rêve passager : quand, relevant la tête, je portai autour de moi mes regards, l'apparition s'était déjà évanouie; mais jamais le silence de la forêt ne m'avait paru plus glacé, ses ombrages plus sombres, ni sa solitude si complète.

A. DE TOCQUEVILLE.

UNE PARQUE

SCÈNES DE LA VIE ANGLAISE

SECONDE PARTIE. [1]

Ἔπειτα ποίας ἡμέρας δοκεῖς μ' ἄγειν
Ὅταν θρόνοις, Αἴγισθον ἐνθακοῦντ' ἴδω
Τοῖσιν πατρῴοις.
(SOPHOCLE, *Électre.*)

V.

Le bonheur ne se raconte pas, dit-on, à plus forte raison certaines tristesses, mornes, tranquilles, désespérées, comme celle où je restai plongée à partir de la découverte que je venais de faire. Rien ne pouvait m'en distraire, mais rien n'y ajoutait. Lorsque j'appris de Hugh, — par l'intermédiaire de ma fidèle amie mistress Wroughton, — qu' « afin de faire cesser les bruits qui pouvaient nuire à mon avenir, » il avait, au risque de compromettre ses espérances, hâté sa demande en mariage, — que les Glynne avaient fini par céder aux instances de leur fille, — que l'hymen convenu était ajourné à six mois, — tout cela me fut indifférent. Hugh m'avait fait demander par la même voie, comme gage de pardon et d'amitié, l'esquisse dont j'ai parlé plus haut, ce dessin qui me représentait sous les traits d'Électre ou de Clotho. Je le retirai des pages de mon *Sophocle* et lui envoyai de bon cœur ce vestige de « mes jours heureux. » Ma mère, me voyant m'abandonner à une mélancolie dont

(1) Voyez la livraison du 15 novembre.

elle avait le secret, voulut essayer quelques consolations : je dois avouer qu'elles furent mal accueillies; au lieu d'adoucir ma peine, elles m'humiliaient. M. Wyndham, mieux avisé, se taisait; mais je ne pouvais douter qu'il ne fût, lui aussi, maître de mon secret. Si donc il m'épargnait ses railleries, c'était pure courtoisie ou tactique habile, et je lui en voulais presque de ses ménagemens hypocrites : ils m'enlevaient l'occasion d'élargir encore l'abîme qui nous séparait, et de hâter le dénoûment que j'entrevoyais déjà au malaise de notre vie en commun. Cette existence eût été plus supportable, si, volontairement injuste, j'avais pu m'abaisser à me plaindre de Hugh Wyndham. Ma mère et son mari, dont j'aurais ainsi servi la violente irritation, n'eussent pas mieux demandé que d'embrasser ma cause, de se constituer mes champions. Unis dans un ressentiment commun, peut-être quelque sympathie se fût-elle établie entre nous; mais je n'avais ni rancune ni griefs en réalité à faire valoir. Pour l'être dont ils me disaient « la victime, » je n'avais qu'affection et reconnaissance; pour eux qui, en mon nom et à cause de moi, lui jetaient l'anathème, je n'éprouvais que répugnance et antipathie profonde.

Les journaux m'apprirent, au mois de mai, que le mariage des deux *misses* Glynne avait eu lieu le même jour. Rosa était devenue la femme de Hugh; sa sœur Louisa, celle du riche *baronet* sur l'appui duquel se fondaient les espérances du jeune ménage Wyndham. Devant le paragraphe du *Morning-Post* où ces noms m'apparurent, j'éprouvai comme un éblouissement et comme une vague espérance que la terre s'entr'ouvrirait pour m'engloutir. Ce ne fut pourtant qu'une sensation passagère, une angoisse de quelques minutes, dont je m'étonnai comme s'étonne un blessé dont le membre amputé vient à lui faire éprouver une douleur imprévue. Reportée, par cet événement décisif, aux calculs qui avaient mon avenir pour objet, je me demandai de nouveau à quel parti je m'arrêterais quand serait venu le mois de juillet, dont l'échéance allait me donner tous les droits attachés au *coming of age*, au titre odieux de « fille majeure. » Il va sans le dire que maintenant je ne regardais plus comme réalisables ces beaux rêves de « vie à trois » formés autrefois avec tant de candeur par Hugh Wyndham. Lui-même n'y songeait plus, j'en suis sûre. Quant à Godfrey, il gardait vis-à-vis de moi, depuis plus de deux ans, un silence si obstiné, que je n'osais faire fonds sur son appui, et que l'idée d'en réclamer le bénéfice ne prenait chez moi aucune consistance. Demander asile aux Halsey, me retirer chez mistress Wroughton, telles étaient les alternatives entre lesquelles mon esprit hésitait. Et parfois même, abattue, résignée, je me demandais s'il ne valait pas mieux accepter passivement la vie sans charme,

sans liberté, sans véritable paix, qui m'était faite auprès de ma mère.

C'était l'année de la *grande exhibition*, et une fois certaine que les nouveaux mariés n'étaient plus à Londres, — car je ne me souciais pas de les rencontrer pour la première fois dans un lieu public, — j'allai un jour, en compagnie de mistress Wroughton, promener dans le splendide Palais de Cristal mes indécisions et mon ennui. J'y portais une irritation toute particulière, résultant d'une scène de famille. En réponse à la demande que je lui faisais d'accompagner la famille Halsey dans une excursion à l'une des villes d'eaux de l'Allemagne, ma mère m'avait, comme d'ordinaire, renvoyée à M. Wyndham, et, comme d'ordinaire, M. Wyndham avait riposté par l'aimable proposition de m'emmener faire un voyage en Suisse. Ce parti-pris de faux-fuyans et de tyrannie déguisée m'avait fait perdre patience, et j'avais assez clairement annoncé que j'espérais bientôt me trouver affranchie d'un joug qui commençait à me peser. Ma mère parut stupéfaite de tant d'audace. Quant à son mari, toujours contenu, toujours poli : — Vous savez, me dit-il, à quels jugemens s'expose une jeune personne si pressée de déserter le toit maternel ?

— Je le sais, répondis-je; mais je n'ai de choix qu'entre deux malheurs, et je crois devoir opter pour le moindre.

Colère ou terreur, il est certain que j'avais cru voir, à ces mots, pâlir et trembler M. Owen Wyndham. Si je ne m'étais pas trompée, s'il avait réellement *peur* de moi, quelle pouvait être l'explication d'un si singulier phénomène ?

J'étais donc assise, avec mistress Wroughton, dans une des salles les plus hantées du *Crystal-Palace*, lorsque mes regards s'arrêtèrent tout à coup sur un *gentleman* âgé en apparence de trente-cinq à trente-huit ans, et sur les genoux duquel était assis un joli enfant dont la vive physionomie m'avait d'abord frappée. Si Godfrey n'était pas en Portugal, pensai-je, s'il était aussi âgé que ce personnage semble l'être, et si cet air sérieux ne troublait pas les souvenirs que j'ai gardés de sa figure mobile, animée, sereine, je croirais vraiment que le ciel l'envoie sur ma route. — Le *gentleman* en question, attentif aux explications d'un des *ciceroni* de l'établissement, ne s'aperçut pas tout d'abord de la curiosité avec laquelle je scrutais, l'un après l'autre, chaque trait de son visage. Tout à coup, à ma très grande confusion, un de ses regards venant à se croiser avec les miens, je le vis presque aussitôt se tourner vers des personnes assises non loin de lui, pour leur demander sans doute si elles connaissaient celle qui se permettait de le regarder avec tant d'obstination. C'en fut assez pour que je n'osasse plus tourner les yeux de

son côté, Je demandai même à mistress Wroughton de laisser écouler la foule avant de sortir de la salle, ne me souciant guère de me rencontrer face à face avec cet inconnu qui m'avait vue si préoccupée de lui; mais ces précautions furent vaines. Dans le petit vestibule que nous avions à traverser pour sortir du *Crystal-Palace*, l'inconnu nous attendait, et mistress Wroughton m'ayant interpellée par mon prénom si peu commun malgré sa pure origine saxonne :

— Alswitha!... reprit l'étranger... Permettez, miss!... c'est un nom que je croyais particulier à notre famille?

— Godfrey Lee, n'est-ce pas? m'écriai-je à mon tour.

Et mon frère, — c'était bien lui, — saisit aussitôt ma main; mais la seconde d'après il la laissait retomber : — Et vous, reprit-il avec un accent de reproche, portez-vous encore ce nom de Lee? N'êtes-vous pas du moins à la veille d'en prendre un autre?

— Je m'appelle encore ainsi, répondis-je,... et selon toute apparence je ne porterai jamais d'autre nom.

— Vous avez donc rompu votre engagement avec Wyndham? demanda Godfrey, qui, reprenant aussitôt ma main, m'emmenait vers le sofa du vestibule, maintenant à peu près désert.

— Cet engagement n'exista jamais,... et Hugh Wyndham est marié depuis quelques semaines.

— A la bonne heure... J'avais de tout autres renseignemens... Votre démenti me fait du bien... Je vous croyais la femme de ce *dandy*.

— Permettez!... cette épithète est de trop, m'écriai-je... Pas une femme n'aurait à rougir d'un mari pareil.

— Tant mieux pour lui... et tant mieux pour celle qui l'a épousé! L'essentiel, c'est que vous ne soyez pas une Wyndham... Laissez-moi maintenant vous présenter votre neveu... en attendant que je vous présente à sa mère. Ma bonne Christine sera bien heureuse de vous faire accepter notre modeste hospitalité... Et comme vous allez être, si vous ne l'êtes déjà, parfaitement libre de vos actions,... aucun prétexte de nous refuser cette faveur... Qu'en dites-vous, petite *Swithy?* ajouta-t-il en riant de cette enfantine appellation, qui contrastait si bien avec ma haute taille et mon aspect tragique.

Cette offre bienveillante, mais banale, n'était pas ce que mon cœur attendait. — Il me semblait, dis-je à l'instant même et sans trop réfléchir, que vous m'aviez fait jadis une promesse?

— Laquelle donc, chère sœur?

— Celle de venir me chercher « quand je serais grande. »

— L'ai-je dit?... Et réclamez-vous *sérieusement* l'exécution de ma parole?

— Si elle ne vous gêne en rien?

— Me gêner?... Non, certes; mais pesez bien vous-même la détermination que vous voulez prendre. Notre intérieur n'est pas à beaucoup près aussi riche, aussi comfortable que celui où, jusqu'à présent, vous avez vécu... Une stricte économie nous est imposée... Vos habitudes...

— Mes habitudes ne dominent point mes volontés... Où vous vivez, je saurai vivre... J'aspire à quitter cette maison où vous semblez me croire si heureuse.

— Vous ne l'êtes donc pas?... Ce mot décide tout... Ma maison est à vous, venez-y quand vous voudrez.

— J'irai le lendemain même du jour où je serai libre.

— Çà! reprit mon frère, qui me contemplait avec une surprise mêlée d'attendrissement, qu'ont-*ils* fait de vous? Pour quel motif vous ont-ils gardée prisonnière? Comment n'êtes-vous pas encore mariée?... Décidément ils ont donc peur de vous?...

Cette question, je me l'étais faite bien souvent sans oser y répondre; je n'y répondis pas davantage quand elle me fut adressée par mon frère, qui du reste n'insista pas.

— Je compte maintenant sur vous, me dit-il simplement en nous quittant, mistress Wroughton et moi, à l'entrée d'Eaton-Square.

La résolution que j'avais si longtemps préméditée, mais que je venais de prendre si brusquement, demandait, pour être exécutée, plus de ténacité, de force d'âme que je ne m'en supposais. Je ne parle pas des violentes altercations qu'il fallut subir de la part de M. Wyndham, lorsque je lui eus fait notifier mes projets par mon subrogé tuteur, M. Halsey : ses colères me laissaient plus tranquille que ses politesses de convention, son urbanité de commande; mais ma mère ne s'emportait pas, elle. Après m'avoir exprimé simplement son désir « que je n'eusse jamais à regretter de l'avoir quittée pour aller demander asile à son calomniateur, » elle ne m'adressa plus la parole, même le jour où, prête à monter en voiture, j'allai présenter mon front à ses lèvres glacées. Cependant, à ce moment-là, ses lèvres tremblantes murmuraient quelques mots dont je saisis à peine le sens. — Je vous en conjure, disait-elle, fermez l'oreille à ce qu'il vous dira contre moi!...

— Mon frère, répondis-je, ne prononcera jamais un mot que votre fille se doive de ne pas entendre... — Ce furent là nos adieux.

Godfrey ne m'avait pas trompée. La maison qu'il habitait avec sa famille, près de Tynteford, était plutôt une petite ferme qu'une villa. Ma belle-sœur Christine, excellente et agréable personne, tenait son ménage avec l'ordre le plus exact. En dehors du *pony-carriage*, qui donnait une sorte de relief à leur modeste intérieur, aucune dépense de luxe. L'éducation de leurs trois enfans et les

soins indispensables à la frêle santé de Christine absorbaient toutes les ressources que Godfrey pouvait tirer de ses revenus, auxquels en ce moment venait seulement s'ajouter la demi-solde de son grade. Il était en disponibilité depuis déjà plusieurs mois. La fortune dont je venais d'être mise en possession était justement égale à la sienne; mais, libre de toute charge, j'étais au total bien plus riche que lui, et, s'il y eût consenti, j'aurais pu apporter dans le ménage commun un supplément notable de bien-être et d'aisance. Jamais cependant il ne voulut s'y prêter. — Une fois pour toutes, me dit-il un jour que je lui proposais de faire construire à mes frais une petite serre que désirait Christine et qu'il regrettait de ne pouvoir lui accorder, une fois pour toutes, expliquons-nous sur ce point. Vous payez votre quote-part dans la dépense commune; il a bien fallu le tolérer. En dehors de ceci, je ne dois pas et je ne veux pas admettre que votre séjour ici soit pour moi l'occasion d'un bénéfice quelconque. Aucune équivoque ne doit permettre de mal interpréter l'appui que je vous donne, la protection que je suis si heureux d'avoir pu vous offrir.

Cette restriction à notre intimité, d'ailleurs si complète, me fut pénible. Je comprenais mieux que mon frère ne semblait le comprendre combien il est vrai, dans certaines situations particulières, que celui qui reçoit devient le créancier de celui qui donne. Toutefois, quand Godfrey avait parlé, il n'y avait pas à contredire. Notre marin avait imposé la discipline de bord à son paisible intérieur. Une fois faite à l'espèce de rigidité que je m'étais d'abord étonnée de retrouver chez ce Godfrey jadis si gai, si impétueux, si communicatif, je vécus plus heureuse auprès de lui, parce que je me sentais plus aimée et aussi plus utile. Quand j'avais copié pour mon frère de longs extraits d'ouvrages scientifiques, soigné les plates-bandes où Christine alignait ses fleurs chéries, donné sa leçon à mon neveu Philip, promené dans son chariot la petite filleule à qui on avait donné mon nom, et quand je rentrais ensuite chez moi pour y lire ou dessiner tout à mon aise, je ne trouvais plus au fond de mon cœur qu'un seul doute, une seule anxiété : Hugh Wyndham ne désapprouverait-il pas ma séparation d'avec ma mère? Ne m'en voudrait-il pas d'avoir, en la quittant, appelé sur son frère le soupçon public?... Puis, quand ces questions, que je m'adressais, m'avaient bien tourmentée : — Quelle folie, me disais-je tout à coup, de m'imaginer que le mari de Rosa Glynne pense encore à moi!

Ainsi que je l'avais prévu, jamais son nom ni celui de son frère n'était prononcé parmi nous. Jamais on ne m'adressait la moindre question relativement à l'existence que j'avais menée auprès de ma mère. Cette réserve me plaisait à certains égards, mais je ne pou-

vais me dissimuler qu'elle établissait une barrière de plus entre Godfrey et moi. Que de pensées à lui dont je n'avais pas le secret, ou que j'étais réduite à deviner derrière ses tristesses mal déguisées, son sourire parfois amer, son langage bref, précis, sans élans et sans abandon! Un jour seulement, — et après deux mois de vie commune, — il me fut donné de jeter un coup d'œil rapide sur l'intérieur de cette âme toujours close et défendue.

Godfrey, qui faisait démarches sur démarches pour obtenir un nouveau commandement, nous avait entretenues toute la soirée de ses espérances, et Christine, avec un sourire, lui avait reproché de lui préférer une frégate. — Ne suis-je pas trop bonne de n'être pas jalouse? lui disait-elle.

— Bonne et très bonne, répliqua Godfrey d'un ton plus affectueux qu'à l'ordinaire. Puissé-je vous récompenser un jour selon vos mérites!

Ensuite, et quand Christine nous eut laissés seuls : — Mon ambition vous paraît peut-être bizarre, me dit-il, assis en face de moi sur le coin d'une table; mais d'abord, *Swithy*, songez à ces petits êtres qui vont grandissant si vite. Pour être au pair avec eux, il faut me dépêcher d'être amiral... Et puis ceci, voyez-vous, n'est qu'un des côtés de la question... A bord, j'oublie... j'oublie certaines pensées qui m'obsèdent à terre... Que m'importait, il y a quelques mois, sur la *Manilla*, si Blendon-Hall était ma propriété ou celle d'Owen Wyndham?...

Ce nom fut prononcé avec un accent de haine tout particulier. Les sourcils de Godfrey s'étaient rapprochés, on devinait qu'il parlait les dents serrées.

— Ici, reprit-il, c'est autre chose... Chacune des privations qu'il faut imposer aux miens me rappelle amèrement que je suis déshérité... et *pourquoi* je le suis... Je ne me plains pas souvent,... je ne me plains jamais. C'est un des *luxes* que je m'interdis. Je n'en souffre pas moins, allez. Et encore la pauvreté, on s'y fait; la mienne n'est pas intolérable, tant s'en faut... Mais si vous saviez ce que me coûte cet homme, à quels périls il m'a exposé!...

Mes yeux exprimaient sans doute à ce moment une ardente curiosité. — Écoutez, s'écria-t-il (et on voyait bien à la contraction de ses traits qu'il faisait violence, pour aborder ce récit, à ses résolutions les mieux prises) : on vous a peut-être dit que j'ai dû épouser Lilian Annesley, et que ce mariage a manqué... Voici l'histoire...

Cette histoire, que Godfrey me raconta d'une voix brève, haletante, en s'interrompant à plusieurs reprises, était bien faite pour redoubler mon ressentiment contre Owen Wyndham. On en jugera.

« Présenté, reprit-il, à lady Annesley, en l'absence de son mari,

par mon ancien capitaine Stanhope, je fus accueilli par elle comme le fils et par conséquent l'héritier de mon père. Les encouragemens que je reçus d'elle à ce titre m'autorisèrent à solliciter la main de Lilian... Nous étions engagés l'un à l'autre quand sir William revint... Il connaissait ma position, et blâma sa femme d'avoir autorisé des assiduités qui devaient, selon lui, cesser immédiatement. Pour s'excuser, lady Annesley prétendit que je m'étais donné comme possesseur actuel des domaines sur lesquels je n'ai qu'un droit de réversion. Stanhope intervint, et me justifia complétement de ce chef. Survint la mort d'Emmeline, qui augmentait de moitié le douaire dont je pourrais disposer en faveur de ma femme. L'amiral voulut bien alors revenir sur sa défense formelle, et me laisser l'espoir que, si ma carrière m'offrait des chances avantageuses, je pourrais un jour solliciter de nouveau la main de Lilian. Sur ces entrefaites et pendant une absence de quelques mois, on apprend que cette part de l'héritage paternel sur laquelle on avait fait fond allait m'être contestée... Vous vous souvenez de cette prétention, et vous savez par qui elle fut soulevée... De là nouveaux doutes, nouveaux retards... Lady Annesley m'en voulait encore, après tout, et du mensonge que j'avais dû réfuter, et de ce que sa fille avait pour moi « manqué sa fortune » en refusant les offres de ce noble imbécile qu'on appelle lord Southborough... Elle profita de ces rumeurs auxquelles donnait lieu le procès sur le point de s'engager; elle les grossit d'autres rumeurs qui tendaient à me représenter comme déshérité par mon père pour cause d'inconduite, pour menées scandaleuses, pour rébellion à l'autorité paternelle... Elle obtint enfin de son mari qu'il révoquât son approbation conditionnelle, et travailla aussitôt à me noircir aux yeux de sa fille. Lilian n'a qu'un défaut; elle est timide, elle manque de volonté. Crédule, obsédée, elle fléchit... Encore en mer, j'appris, par une lettre de son père, qu'elle me rendait ma parole et reprenait la sienne. Je me hâtai de revenir à Naples, pressé de m'expliquer, de réclamer contre cette décision sans motifs... Quand j'arrivai, Lilian Annesley était déjà la femme de lord Southborough!... On avait pressé le mariage, justement en vue de mon retour et des éclaircissemens que je pourrais apporter. J'arrivais effectivement les mains pleines de preuves et porteur d'une lettre de Halsey, qui m'annonçait l'avortement de ce procès dont vous aviez été menacée ainsi que moi. Tout cela venait trop tard, trop tard du moins pour le bonheur de ma vie. Quant à l'honneur de mon nom, il sortit pur de l'épreuve. Je forçai les Annesley à reconnaître que jamais je n'avais rien avancé que je ne fusse en état d'établir, après quoi, quittant Naples, je montai à bord de l'*Atalante*, qui, trois jours après, devait mettre à la voile pour Malte; mais quelques

heures plus tard savez-vous ce qui m'arriva?... *Swithy*, ce secret-là est entre Dieu, vous et moi... Une lettre de Lilian! Elle habitait, sur les bords du golfe, une villa isolée. Son stupide mari était absent; il ne devait revenir que le lendemain. Elle me conjurait de venir écouter de sa bouche même la justification de sa conduite... Elle voulait entendre de la mienne le pardon qu'elle sollicitait à mains jointes... Voilà bien de vos imprudences féminines!... Et mieux vous valez, plus vous allez aveuglément au-devant du péril... J'aurais dû réfléchir pour elle, craindre pour elle;... je ne songeai qu'à la revoir... Une barque passait, je la hélai. Le vent d'est, le terrible *levanter*, nous menaçait d'une tempête; je comptai que nous le gagnerions de vitesse. C'était une erreur. L'ouragan nous surprit à bonne distance de terre. L'embarcation chavira. Je nageai, je nageai longtemps;... mais les crampes me prirent, et j'enfonçais déjà lorsque par hasard la chaloupe de l'un de nos navires vint me recueillir... Quand je repris tout à fait connaissance, nous voguions vers Malte... Confiné pour quelques jours dans mon hamac, j'eus tout le temps de réfléchir à ce qui s'était passé,... à ce qui aurait pu arriver... Et bien qu'à cette époque je ne visse pas les choses du même œil qu'aujourd'hui, je compris que la miséricorde divine m'avait soustrait à l'une de ces tentations presque irrésistibles qui d'un honnête homme peuvent faire un... Owen Wyndham.

« Vous devez maintenant comprendre pourquoi je le hais. Encore lui pardonnerais-je le mal qu'il m'a fait,... ce mal, Christine l'a guéri en partie,... si je ne savais que l'existence intime de Lilian Annesley a été perdue, gâtée, flétrie par suite de ces manœuvres odieuses, inspirées par une inexcusable cupidité... Pauvre Lilian!... elle valait mieux que bien d'autres... Si ce mariage abominable l'a vraiment égarée, si les inconséquences que l'opinion lui reproche déjà s'aggravent, comme on peut le craindre, à qui m'en prendrai-je, si ce n'est au misérable agent des odieuses machinations qui me l'ont enlevée?

« Vous voyez, *Swithy*, ajouta-t-il après une pause, que si je n'ai pas à me plaindre outre mesure de mon lot ici-bas, quelques « pensées noires » me sont permises de temps à autre... Vous ne me les reprocherez plus désormais, j'en suis sûr, et vous ne serez plus étonnée de mon empressement à reprendre la mer. »

Et, hors d'état de parler plus longtemps, Godfrey quitta le salon, sans ajouter une parole d'adieu. Ainsi fait, à minuit, avec une véhémence passionnée, ce récit me causa une émotion que je ne saurais décrire. Mes haines assoupies se ranimèrent comme ces charbons que l'on croit éteints au fond de l'âtre, et sur lesquels passe

une bouffée de vent. Owen Wyndham m'apparaissait comme le mauvais génie de notre race. Vainement m'efforçais-je de faire prévaloir la reconnaissance due au Dieu de merci qui avait sauvé mon frère sur l'âpre ressentiment que m'inspirait l'homme fatal par qui sa perte avait failli devenir inévitable. Vainement, en comparant ce que devait être Lilian à ce qu'était Christine, donnais-je tort aux regrets que mon frère, sans les exprimer, m'avait laissé entrevoir. L'orage intérieur fut longtemps à s'apaiser, et chaque fois que je voyais, sur le front assombri de Godfrey, passer un de ces nuages dont seule je connaissais l'origine et le sens, je m'associais à son âpre ressentiment, j'étais la complice involontaire de ses souhaits vengeurs. Coupable en ceci, je l'avoue, je devais cruellement expier ma faute. Ne l'expiais-je pas dès lors? Croit-on que la haine, — je parle de la plus légitime, — habite impunément une âme faite pour des sentimens plus doux? Croit-on que, violemment implantées en nous, ses racines y *tracent* sans bouleversemens douloureux? Cette animosité contagieuse, que développait en moi l'ascendant d'une nature énergique, me faisait peur quand je la voyais se refléter sur le visage de mon frère, sur ce visage qu'elle avait, avant l'âge, couvert de rides précoces, dont elle avait durci les contours, altéré l'expression, contracté pour ainsi dire l'aspect rigide et le masque désormais impassible.

VI.

Entre nous, après l'épanchement inattendu de cette confidence nocturne, le silence se fit de nouveau sur tous ces objets de nos tristes préoccupations. Les pensées amères cherchent l'ombre, comme certains arbustes aux fruits vénéneux. Notre vie avait donc repris ses allures régulières, et dans sa monotonie ne manquait pas d'une certaine douceur calmante; mais alors que l'irrésistible influence de ce repos occupé, de ces soins domestiques, qui rétrécissent l'horizon de la pensée et trompent son activité parfois malsaine, commençait à se faire sentir en moi, une série d'insignifians hasards amena dans ma destinée une crise nouvelle.

Le petit Philip tomba malade. Sa mère, inquiète de voir se prolonger l'état de faiblesse où quelques jours de fièvre l'avaient réduit, désirait ardemment le mener au bord de la mer. Je savais que des raisons d'économie s'opposaient à ce voyage. Je feignis d'avoir besoin, pour mon propre compte, de bains d'eau salée, et sous ce prétexte j'insistai pour que le voyage se fît à mes frais. Mon frère eut bientôt deviné cette amicale fraude; mais, sans vouloir en paraître dupe, il fit plier son orgueil, et consentit enfin à me devoir

quelque chose. Ce fut comme un nouveau pacte d'amitié fraternelle qui ce jour-là fut signé entre nous.

J'avais quitté ma mère au mois de juillet. Ce fut à la fin de septembre que nous allâmes nous établir à Stonecliffe, le petit port le plus voisin de Tynteford. Là, loin de ses livres, de ses instrumens de précision, de toutes les petites industries qui occupaient ses loisirs, Godfrey se trouva bientôt fort désœuvré. Il n'avait, pour remplir le vide de ses journées, que de longues promenades auxquelles je m'associais volontiers quand elles n'étaient pas tout à fait au-dessus de mes forces. Pour les varier, il étudiait le pays sur des cartes qu'il avait tout exprès emportées avec lui, et à l'aide de ces *guides* si familiers de nos jours à la gent voyageuse.

— Savez-vous une chose? me dit-il un soir après avoir compulsé quelques-uns de ces documens. Par la route ordinaire, nous sommes à quarante bons milles de Blendon; mais le chemin de fer nous en rapproche beaucoup... Voyez plutôt... Blendon n'est qu'à douze milles de Selcote, et d'ici à cette station il n'y a guère qu'une heure de vapeur... En une journée, on pourrait aisément faire ce pèlerinage, aller et retour... Le cœur vous en dirait-il?...

Mon premier mouvement fut d'accepter; puis, par un brusque retour plutôt d'instinct que de réflexion : — Je crois, Godfrey, lui dis-je, que, pour vous comme pour moi, mieux vaut ne pas aller de ce côté.

— Vous avez peut-être raison, répliqua-t-il négligemment. — Et il se mit à combiner d'autres excursions. A la même distance de Selcote, mais dans une direction tout à fait opposée à celle qu'il fallait prendre pour arriver à Blendon, était Wensley-Priory, un ancien monastère devenu château, et près duquel le *guide* nous signalait, outre de magnifiques ruines, certains portraits historiques d'un intérêt tout spécial. Godfrey me proposa de m'y conduire, et fit arrêter d'avance, à Selcote, un *dog-cart* de louage qui nous attendait effectivement, tout attelé, à la barrière de la station. Nous y étions installés, et Godfrey assurait déjà les rênes dans sa main, quand un employé du chemin de fer auquel il demandait quelques indications de route, apprenant que nous allions « au prieuré, » nous dit que le propriétaire, sir Thomas Estcourt, était justement décédé la veille, et que l'accès du parc, comme celui du château, était dès lors interdit aux étrangers. Contrarié au dernier point par cet obstacle imprévu, Godfrey ne savait que résoudre, quand tout à coup, frappé d'une idée soudaine et se tournant vivement de mon côté : — Eh! me dit-il, si nous allions à Blendon?...

A la manière dont cette proposition m'était adressée, je vis bien qu'un refus le contrarierait singulièrement, et après tout j'avais

honte de l'espèce de frayeur instinctive qui m'avait une fois déjà fait écarter l'idée de revoir notre ancienne demeure. A peine eus-je donné un léger signe d'acquiescement que nous étions déjà partis, et mon frère, animant de la voix et du fouet notre paisible attelage, essayait de se reconnaître dans ce pays, quitté déjà depuis si longtemps. Il se le rappelait naturellement beaucoup mieux que moi, et à mesure que nous nous rapprochions du village, il me nommait chaque terre, chaque domaine, jusqu'aux moindres chaumières, tant ses souvenirs se réveillaient vifs et précis.

Je ne me retrouvai, moi, que dans le village même. Là, par exemple, malgré seize ans écoulés, j'aurais nommé sans peine les propriétaires de chaque maison. En passant devant une petite boutique où jadis j'allais fréquemment, en compagnie de Jane Hickman, faire nos petites emplettes de mercerie, je ne pus m'empêcher d'exprimer le désir de savoir si cette fidèle domestique vivait encore, et ce qu'elle était devenue. Un des gens de la petite auberge où nous remisions notre modeste équipage m'adressa, quand je lui posai cette question, à la boulangère, mistress Smith, qui était plus ou moins apparentée aux Hickman. Je reconnus en elle une petite ouvrière que ma mère employait fréquemment, et qui, mariée depuis, avait pris toute l'apparence d'une vénérable matrone. La digne femme n'avait pas une mémoire aussi fidèle que la mienne, et elle demeura fort stupéfaite quand une belle dame inconnue l'apostropha par son nom de jeune fille. Son étonnement ne fut guère moindre quand il lui fallut reconnaître « la petite *Swithy*, » qu'elle avait si souvent promenée et bercée, dans cette personne imposante dont l'entrée l'avait presque abasourdie.

— Miss Lee!... miss Lee!... répétait la bonne femme sans pouvoir s'accoutumer à cette idée... Et vous pensez encore à Jane Hickman?... Elle aussi, allez, ne vous a pas oubliée. La dernière fois qu'elle est allée à Londres, il y a dix-huit mois, elle a eu bien du regret de ne pas vous voir.

— Qui l'en empêchait?...

— Jamais elle n'a pu parvenir jusqu'à vous. Tantôt vous étiez sortie, tantôt à la campagne... Les domestiques ont fini par lui dire qu'on ne la recevrait pas... Elle a eu bien du chagrin.

— Je n'ai jamais été informée de ceci, et je vous assure, ajoutai-je, que j'en éprouve aussi bien du regret.

La conversation en resta là, car Godfrey survint alors. Il était allé aux renseignemens. Les locataires du manoir paternel ne s'y trouvant pas en ce moment, nous étions admis sans la moindre difficulté à y pénétrer. La brièveté de notre excursion ne nous permettait pas le moindre délai. Aussi fallut-il quitter la bonne mistress

Smith sans avoir pu tirer d'elle des renseignemens bien précis sur la résidence actuelle de sa cousine. Godfrey, à qui je rendais compte de ce petit désappointement, m'écoutait à peine. Le parc l'absorbait tout entier; il reconnaissait l'un après l'autre les sentiers, les arbres, les bâtimens. Bientôt je fus, comme lui, sous le charme. Tout me semblait rapetissé, mais rien n'avait perdu l'aspect des anciens jours. C'étaient les mêmes gazons, les mêmes charmilles, les mêmes corbeilles de fleurs, les mêmes bouquets d'arbres exotiques, aux angles du perron les mêmes massifs de beaux arbustes à verdure persistante. Chaque plate-bande, chaque allée me racontait quelque détail de mon enfance, et je reconnus la place même où l'on m'avait trouvée en possession de ces poires qui avaient tant suscité de querelles entre ma mère et Godfrey. Lui, de son côté, me montrait, non sans un amer sourire, l'endroit où, ignominieusement chassé, il était monté à cheval pour quitter à jamais la résidence de famille. Une fois à l'intérieur des appartemens, ses impressions semblèrent devenir de plus en plus pénibles, et, perdu dans un sombre dédale de tristes souvenirs, il ne semblait plus s'apercevoir que j'étais là. Je me rapprochai de lui, et quand ma main s'appuya doucement sur son épaule, un léger tressaillement trahit l'effort qu'il faisait pour s'arracher à ses douloureuses préoccupations. Congédiant du geste le sommelier qui jusque-là nous avait accompagnés : — Je sais le chemin, lui dit-il, et, son bras passé sous le mien, il m'entraîna plutôt qu'il ne me conduisit dans cette vaste bibliothèque, précédée d'une antichambre, où me reportaient tant de souvenirs des plus vivaces et des plus poignans.

Un trouble extrême, une sorte d'oppression me saisit dès que j'eus mis le pied dans cette immense pièce, meublée comme jadis, et qui n'avait subi aucun changement essentiel. A la même place était le *cabinet* indien, avec ses incrustations merveilleuses. Aux croisées pendaient les mêmes rideaux d'épais damas, un peu flétris par le temps. Replacée par l'identité de ces décors extérieurs au milieu même des scènes émouvantes dont j'avais été jadis le témoin inintelligent, je cessai un moment de vivre dans l'heure présente. Ma pensée, ma parole ne m'appartenaient plus. Des mots venaient à mes lèvres qui s'ouvraient d'elles-mêmes pour les articuler sans que ma volonté s'en mêlât. Arrivée près de cette embrasure profonde, où jadis j'abritais mes lectures d'enfant: — C'est ici, murmurai-je, c'est ici que j'ai entendu le coup.

— Vous l'avez donc entendu? dit Godfrey... Je ne savais pas qu'il eût été tiré si près de la maison. — Puis il retomba dans son morne silence. Après quelques instans : — Ce qui m'est insupportable, reprit-il d'une voix profonde et presque rauque, un regret

qui m'accompagnera toute ma vie, c'est de penser que mon père, abusé, prévenu contre moi, est mort en m'accusant encore de mensonge et de calomnie.

— Cela n'est pas, Godfrey! cela n'est pas, je vous le jure!... m'écriai-je avec une sorte d'emportement.

— Qu'en savez-vous donc? me dit-il, relevant la tête et me regardant en face.

— Je le sais, parce qu'il me l'a dit lui-même, ici, en me pressant dans ses bras,... en se félicitant de ma ressemblance avec vous... « Godfrey n'a pas menti, disait-il... A présent je ne le sais que trop. »

— Sont-ce là ses paroles, Alswitha?... Mais alors il savait donc... il avait découvert?... Comment, à quelle occasion?... Ah! dites, dites tout ce que vous savez... Rien ne doit m'être caché, vous le comprenez bien.

Je tremblais tellement que mon frère, me voyant près de défaillir, me prit dans ses bras et me porta dans un fauteuil; puis, assis à côté de moi, il attendit un moment que je reprisse la parole, et comme je persistais à me taire : — Alswitha, me dit-il, je sens combien il est cruel d'insister... Et pourtant il faut que vos souvenirs d'enfant, éclaircis, interprétés par votre raison venue à maturité, dissipent ces doutes affreux.

Comment je répondis à cette adjuration, je ne saurais le dire. Il est certain que le son de ma voix m'étonnait moi-même, et que l'ordre dans lequel se présentaient à moi mes implacables souvenirs, éclairés pour moi-même d'un jour tout nouveau, en faisait l'acte d'accusation le plus formidable que j'eusse entendu de ma vie. Godfrey m'écoutait avec une horreur croissante. — Quoi! s'écriait-il de temps en temps, m'interrompant malgré lui. Quoi, Wyndham?... dans cette maison?... ce jour-là même?... caché?... ma mère avec lui?... ici?... et vous présente?... Ses lettres, il les avait?... Elle suppliait cet homme de l'emmener?...

— Oui, lui dis-je, et vous savez maintenant la cause de cet affreux suicide.

— Suicide! s'écria Godfrey... Que parlez-vous de suicide?... Ignorez-vous donc que mon père est tombé atteint d'une balle dans le dos?... Ce qui avait d'abord fait croire au suicide, c'était un de ses pistolets trouvé déchargé à quelques pas du cadavre; mais l'enquête a démontré que cette hypothèse était absolument inadmissible...

— Alors, repris-je stupéfaite et frémissante en face de cette perspective nouvelle, alors, Godfrey, qui soupçonne-t-on?

Sans répondre à cette question, mon frère me pressa d'interpellations coup sur coup répétées. Pas un fait, si léger qu'il fût, dont

son ardente curiosité me fît grâce. La conversation de mistress Gill avec mon père, les dires de Jane Hickman, qui, elle aussi, le jour du crime, avait vu Owen Wyndham s'introduire mystérieusement chez ma mère et traverser, en la quittant, le cabinet de mon père, rien ne fut omis. A bout de questions, il s'arrêta pourtant, ferma un instant les yeux pour se recueillir, et à voix basse, mais distincte, comme se parlant à lui-même : — Mon père, dit-il, avait découvert leur secret. Ces lettres, saisies par lui, brûlées ensuite par *elle*, les mettaient à sa merci. Elle le savait, elle l'a dit à Wyndham, et celui-ci ne voulait ni d'un procès ruineux, ni d'une fuite ridicule avec une femme qu'il n'aurait pu faire vivre. Il devait de l'argent à mon père. Quand il a quitté cette maison, il savait dans quelle direction chercher sa victime. Un coup de pistolet a été entendu dix minutes après sa sortie. Il avait passé par le cabinet de mon père, et c'est un des pistolets de mon père qui a été ramassé près du mort. L'enquête n'a rien révélé de la présence de Wyndham en cette maison le jour de l'assassinat. Votre mère ne vous a pas perdue de vue un seul moment, tant qu'elle a pu croire présentes à votre mémoire les circonstances qui, révélées par vous, pouvaient perdre cet homme... Elle vous a laissée dans cette fausse croyance que notre père s'était donné la mort... Ma ferme conviction aujourd'hui, c'est qu'il a péri de la main d'Owen Wyndham!...

Pendant le long interrogatoire qu'il m'avait fait subir, ma pensée, suivant pas à pas la sienne, était arrivée, de déduction en déduction, à l'épouvantable certitude qu'il exprimait ainsi. Un malaise inoui, un inexprimable frisson intérieur accompagnaient cette initiation fatale. A cet endroit même où j'étais, j'avais entendu l'entretien qui, révélant à Owen Wyndham le péril suspendu sur sa tête coupable, l'avait conduit au meurtre. J'avais ensuite vécu, vécu toute ma jeunesse, à côté de cet adultère souillé de sang... J'y fusse restée peut-être, sans le hasard qui m'avait fait rencontrer Godfrey.

Mon frère s'était levé... Il se promenait maintenant à grands pas de long en large : à peine osai-je lui demander sur qui les soupçons, détournés de leur véritable objet, avaient pu tomber.

— On les a fait peser, me répondit-il, sur un batelier nommé Carter, qui vivait misérablement aux environs, et que mon père avait fait condamner pour braconnage. Le 12 septembre, le jour même de l'assassinat, et quelques heures après dans la soirée, cet homme fut tué à la suite d'une rixe de cabaret. En fouillant ses vêtemens, on y trouva une bourse ayant appartenu à mon père, et comme il avait plusieurs fois annoncé qu'il se vengerait du *squire* Lee...

— Carter?... repris-je. Ce nom ne m'est pas absolument nouveau.

Il se rattache à l'un de ces propos que çà et là je surprenais malgré moi dans les conversations de la *nursery*. « Il était dur, disait Jane Hickman, quand on avait tant de preuves contre Carter, que son frère, à elle, fût ainsi l'objet de mauvais propos et obligé de quitter le pays. »

— Son frère?... Il a quitté le pays?... Voyons! reprit Godfrey. — Et avec une ardeur nouvelle il voulut savoir tout ce qui concernait ce personnage, dont je pouvais à peine me rappeler le nom... — Il faudra pourtant, se prit-il à dire ensuite entre ses dents, il faudra retrouver la trace de ces Hickman!...

Jusque-là, dominée par l'horreur que m'inspirait cette série de découvertes qui jetaient sur le passé leur lumière sinistre, je n'avais pu embrasser du même coup d'œil l'influence qu'elles devaient exercer sur l'avenir. Ces simples mots me firent entrevoir tout un cortége de nouvelles misères et de hontes nouvelles. Protester contre elles, les conjurer si je le pouvais, m'apparut comme le plus impérieux, le plus pressant des devoirs.

— Godfrey, m'écriai-je, le ciel sait que je hais profondément, et d'une haine amère, et depuis seize ans, l'homme par qui notre père est mort : je souhaite comme vous que cet assassin n'échappe point au châtiment qu'il mérite; mais l'infamie que nous jetterions sur les vivans ne nous rendrait pas ceux que la mort nous a pris..... Aussi vous déclaré-je dès à présent, — ne m'accusez jamais de vous avoir trompé à cet égard! — que rien ne me fera porter un témoignage flétrissant pour ma mère.

— Est-ce là votre dernier mot? me demanda-t-il avec l'accent d'une colère contenue.

— Oui, lui répondis-je avec une fermeté qui ne devait lui laisser aucun doute. Et si vous êtes l'homme équitable et bon en qui j'ai eu jusqu'ici confiance, vous ne me ferez jamais repentir d'avoir loyalement et sans réserve répondu à toutes vos questions.

— Il paraît que je m'étais trompé sur votre compte, reprit-il d'un ton où le mépris le disputait à l'irritation... J'avais vu en vous une partie de moi-même.

D'autres eussent fléchi sous cet injuste dédain; mais j'étais bien du même sang que mon frère, et me redressant sous l'injure : — Je vous forcerai à me reconnaître pour votre sœur, répliquai-je, en me refusant, quoi qu'il arrive, à ce que je regarde comme une mauvaise action.

Il me regarda un moment, et ensuite s'imposant, par un suprême effort, un calme parfait : — Soit, dit-il. Je dois, sans les comprendre, respecter vos scrupules... Peut-être n'aurai-je jamais besoin ni de votre aide ni de votre témoignage, et les indications que vous

m'avez données suffiront, je l'espère, à mon œuvre. Je ne vous demande donc quant à présent que le secret,... le secret vis-à-vis de tous,... le secret surtout vis-à-vis de Christine. C'est une nature délicate, frêle, susceptible à l'excès de mélancolie et d'effroi. Promettez-moi qu'elle ne saura jamais rien de ce qui vient de se passer.

Je pris de grand cœur l'engagement qu'il me demandait ainsi, et tout aussitôt, appelant les domestiques, auxquels il distribua une ample gratification, il envoya l'un d'eux chercher à l'auberge notre petit équipage. Nous échangeâmes à peine quelques paroles pendant notre voyage de retour; seulement, arrivés à Stonecliffe : — Je crains, me dit mon frère, que cette journée ne vous ait fait mal; vous êtes tout à fait bouleversée... Christine! ajouta-t-il, interpellant sa femme pour m'épargner les embarras d'une explication, votre sœur avait trop présumé de ses forces;... notre promenade l'a fatiguée outre mesure... Faites-lui servir le thé dans sa chambre, et ne la forcez pas à bavarder.

Par ces dernières paroles, il entendait sans doute me rappeler la promesse qu'il avait obtenue de moi. C'était à coup sûr un soin inutile. Ni ce jour-là, ni les suivans, nous ne fîmes aucune allusion à nos souvenirs de Blendon-Hall. En revanche je ne cessais de penser à ma mère. Elle ne m'avait jamais, pour ainsi dire, laissé le droit de l'aimer; je n'en éprouvais pas moins une douleur profonde en songeant à la destinée qui lui était faite, au danger qui désormais la menaçait, au rôle étrange que la Providence m'avait donné dans cette tragédie domestique. Jamais mon esprit ne put admettre qu'elle eût été l'instigatrice ou même, à vrai dire, la complice du crime commis le 12 septembre; mais elle l'avait involontairement provoqué, elle en avait ensuite recueilli les fruits, et en quelque sorte s'en était ainsi rendue solidaire. Je savais quelle expiation lui avait été déjà infligée. Ni son mariage avec Owen Wyndham, ni la possession des biens distraits de l'héritage dû à mon frère, ne lui avaient procuré le bonheur qu'elle en attendait. Asservie d'une part aux caprices d'un maître impérieux, égoïste, dissolu, privée ensuite de presque tous les avantages attachés à l'opulence par la position équivoque où la vague réprobation du monde l'avait placée, certes elle connaissait depuis longtemps toutes les amertumes du repentir. Moi-même je l'avais fréquemment vue en proie à des accès d'abattement qu'elle mettait sur le compte de sa mauvaise santé, mais qui maintenant me semblaient expliqués par les remords dont à certaines heures elle devait être assaillie. Je la trouvais donc assez châtiée, et je sentais que, s'il m'eût été donné de voir la justice du ciel s'appesantir sur le meurtrier de mon père, j'aurais voulu qu'il tombât seul écrasé, quoiqu'il ne fût pas le seul coupable.

Aussi n'était-ce pas sans anxiété que je cherchais à deviner dans les démarches de Godfrey l'issue plus ou moins heureuse des recherches auxquelles il se livrait sans me le dire. J'appris indirectement qu'il avait revu mistress Smith (la boulangère de Blendon), et n'avait pu se procurer par elle l'adresse exacte de Jane Hickman. J'appris aussi que toutes les démarches faites pour retrouver Tom Hickman, pour savoir s'il était mort ou vivant, en Angleterre ou en pays étranger, n'avaient donné aucun résultat certain. Les dernières lettres de lui que ses proches eussent reçues étaient datées de l'île de Man, et remontaient à trois ou quatre ans. Elles n'indiquaient aucun domicile précis. Je commençai donc à espérer que ma participation involontaire à l'œuvre vengeresse ne deviendrait pas pour moi, comme j'avais d'abord pu le craindre, une source d'inéluctables remords et de repentir éternel. Je fus encore bien mieux rassurée à cet égard quand Godfrey un jour nous annonça que ce commandement qu'il avait tant désiré, tant sollicité, venait de lui être expédié des bureaux de la marine. Vis-à-vis de Christine, il ne pouvait, sans l'étonner, sans l'alarmer peut-être, mal accueillir cette marque de confiance et de faveur; mais il n'essaya pas de me cacher quel désappointement, quelle irritation lui causait cette barrière tout à coup jetée entre lui et les coupables dont il poursuivait ardemment la punition. — Refuser est impossible, disait-il. Cette inconséquence apparente me perdrait à jamais... Et d'un autre côté... Ah! *Swithy!*... ajouta-t-il avec un regard de reproche facile à traduire, si seulement!...

Ni mon silence, ni l'expression de ma physionomie ne l'encouragèrent à terminer cette phrase significative. Il repartit, bien certain qu'en son absence je ne prêterais aucun concours, je ne donnerais aucune suite au laborieux achèvement de ce qu'il regardait comme *notre* commune vengeance.

VII.

« Ne laissez pas notre pauvre Alswitha s'ennuyer par trop... Et si une occasion s'offrait de lui faire un peu voir le monde, que votre sagesse, votre économie, ne vous la fassent pas négliger; » telles avaient été les dernières recommandations de Godfrey à ma belle-sœur, et la douce Christine était de ces femmes qui obéissent à leurs maris absens mieux encore que s'ils étaient là pour assurer l'exécution de leurs ordres. Il fallut donc, un peu malgré moi, l'accompagner chez quelques-uns de nos voisins, accepter les invitations qui nous étaient adressées, tantôt à une chasse, tantôt à une de ces fêtes rustiques dont le tir à l'arc est le prétexte. Là se rencontraient parfois

de jeunes et brillans cavaliers qui, me faisant l'honneur de remarquer ce que Christine appelait « ma beauté fatale, » essayaient sur moi la puissance de leurs délicats petits soins, de leur galanterie attentive. Je ne les décourageais par aucune pruderie à contretemps. Il me semblait même que, pour une personne étrangère comme je l'étais à ce menu commerce des salons, je n'étais pas trop en reste de prévenances et de bonne volonté expansive; mais Christine, qui me suivait d'un œil curieux, prit un jour le soin de me désabuser. — Certainement, me disait-elle, vous êtes d'une politesse parfaite, d'une bonne grâce irréprochable; mais au fond de tout perce l'indifférence la plus absolue et la plus décourageante... Je comprends, ajoutait-elle, par allusion à une conversation où je l'avais fort étonnée en lui apprenant que « jamais personne ne m'avait fait la cour, » je comprends, si vous avez toujours été ce que je vous vois, que pas un homme ne se soit hasardé, toute belle que vous êtes, à vous parler un certain langage.

Tout en causant ainsi, elle parcourait de l'œil un journal qu'on venait d'apporter.

— Dites-moi, s'écria-t-elle tout à coup, ce M. Wyndham dont vous m'avez parlé quelquefois, son prénom n'est-il pas Hugh?... N'est-il pas capitaine? Son régiment ne tient-il pas garnison à Corfou?

— Grand Dieu! m'écriai-je à mon tour, lui serait-il arrivé malheur?

— Si sa femme s'appelait Rosa, il est veuf à l'heure qu'il est, répondit ma belle-sœur.

Je saisis le journal qu'elle me présentait, et m'assurai en effet que moins d'un an après leur mariage ces pauvres jeunes gens étaient à jamais séparés. L'image du malheureux Hugh Wyndham, se dressant tout à coup devant moi, me remplit d'une indicible pitié. Je voulus lui exprimer sur-le-champ ma vive et douloureuse sympathie. Christine, à qui je lus ma lettre, écrite à l'heure même sous ses yeux, me dit simplement : — Vous l'aimez donc comme un frère?

— Comme un frère, vous l'avez dit, répondis-je, non sans une espèce de confusion intérieure dont j'aime à croire qu'aucune trace ne se refléta sur mon visage.

La réponse de Hugh m'arriva dans la quinzaine. De toutes les consolations qu'il avait reçues, c'étaient les miennes, me disait-il, qui étaient allées le plus près de son cœur. Mieux que personne, j'avais deviné ce qu'il souffrait; mieux que personne, je lui avais parlé le langage que réclamaient ses souffrances. Celle qui n'était plus m'avait aimée sans me connaître. Que de fois n'avaient-ils pas fait entrer, elle et lui, dans leurs plans d'avenir, la réunion dont naguère il m'avait parlé! Maintenant comment prévoir le moment

où nous nous reverrions? Et cependant il était sûr qu'un jour le sort nous rapprocherait, qu'il retrouverait alors tout entière cette amitié si précieuse, et à laquelle, de près comme de loin, il se plaisait à rattacher sa vie, aujourd'hui si désolée.

— Eh bien! remarqua Christine, à qui je crus aussi devoir montrer cette lettre, il est dommage que les bavardages d'une petite Française vous aient empêchée autrefois d'aller à ce bal où on voulait préparer votre mariage avec cet aimable jeune homme... Cette lettre est d'un brave cœur et d'une généreuse nature.

— Oui, répondis-je, mais vous oubliez que je suis une Lee, et que lui est un Wyndham.

— En somme est-ce un obstacle infranchissable?... Roméo était un Montecchi, Juliette une Capulet, et pourtant... Après cela, tout dépend de *votre* manière de voir.

Ainsi parlait-elle dans son heureuse ignorance, et je ne pus lui répondre que par un sourire dont elle ne comprit pas l'amertume.

Rien ne vint rompre pour moi l'insignifiante uniformité des mois qui suivirent. En y reportant ma mémoire, je n'y trouve que vestiges effacés, apparitions vagues et fugitives, mirages estompés et sans relief. A certaines époques de la vie, — je suppose que cela n'est pas arrivé à moi seule, — on est à peine de ce monde, on n'y tient par aucun lien puissant, par aucun intérêt de premier ordre. On ne vit pas même par curiosité, comme je ne sais quel personnage issu de la fantaisie d'un poète; on vit par habitude, et sans savoir au juste pourquoi. J'en étais là. Mes journées s'engrenaient l'une dans l'autre, mécaniquement, comme les dents d'un rouage d'horlogerie, avec moins de bruit peut-être, mais tout autant d'impassible régularité. Christine elle-même, — et Dieu sait quelle paisible nature c'était! — ne comprenait pas que cette immobilité, cette monotonie, faites pour un vieillard revenu de tout, pussent aussi bien s'adapter à mes vingt et un ans dans leur plein épanouissement. Quelquefois elle en plaisantait, quelquefois aussi elle était tentée de me plaindre, et ce fut avec une vraie joie qu'elle me soumit un jour l'invitation d'une cousine de Godfrey, mistress Elliott, qui nous priait de venir passer chez elle, à Londres, la fin de ce qu'on appelle « la saison. »

Examen fait de cette obligeante proposition, il demeura constaté que nous pouvions l'accepter sans scrupule. Mistress Elliott était une personne âgée, un peu égoïste, et qui, en nous appelant ainsi, songeait surtout à remplir le vide laissé chez elle par l'absence momentanée d'une nièce à elle, sa compagne ordinaire. Nous étions donc certaines de lui rendre au moins l'équivalent du service qu'elle nous rendait à nous-mêmes en nous enlevant pour deux ou trois

mois à la routine provinciale de nos modestes habitudes. Je ne me serais pas cependant hasardée volontiers à rentrer à Londres, si je n'avais été informée que ma mère et son mari voyageaient depuis quelque temps sur le continent; leur retour n'était annoncé que pour une époque postérieure à celle où nous devions nous-mêmes être rentrées à Tynteford.

Nous ne fûmes pas longtemps, Christine et moi, à nous apercevoir que, tout en nous comblant de prévenances et de soins, mistress Elliott entendait se payer, et assez largement, l'hospitalité qu'elle nous avait si gracieusement offerte. Obligées de sortir avec elle, de rentrer avec elle, de faire ses visites, de courir ses magasins, surtout de lui consacrer exclusivement nos soirées, nous finîmes par accepter en souriant les conditions, après tout supportables, de cette tyrannie passagère. En y cherchant quelques compensations, j'inventai, à mon usage particulier, des promenades du matin dans les parcs, et surtout aux *Kensington-Gardens*, où j'allais chaque jour passer une heure ou deux avant le lever de mistress Elliott, en compagnie de mes gentils neveux, Arthur et Philip, tout fiers lorsqu'ils purent deviner qu'ils me servaient de porte-respects, ils eussent volontiers dit de « chevaliers. » C'était là mon plus véritable plaisir; quant au monde proprement dit, je ne le voyais guère qu'à Hyde-Park, à travers les glaces de la calèche de mistress Elliott. Elle insista cependant pour nous mener à une grande soirée costumée où j'entrevis, au bras d'un des plus élégans cavaliers de l'aristocratie, une des plus ravissantes femmes que j'eusse encore rencontrées. Elle portait le costume d'Élisabeth Woodville, et son partner, aux propos duquel il me sembla qu'elle accordait la plus gracieuse attention, celui du roi Édouard IV. La beauté de ces deux jeunes gens, le bon goût et la magnificence de leurs déguisemens les faisaient resplendir au milieu des pseudo-Espagnols, des Polonais de fantaisie et des *highlanders* mal accoutrés qui faisaient le fond du *Caledonian ball*. Je ne pus m'empêcher de demander leurs noms au vieux colonel Marston, sous la protection duquel mistress Elliott m'avait placée, et qui me promenait consciencieusement au milieu des groupes bigarrés, des quadrilles étincelans. Il parut un peu embarrassé de ma question, et finit par me répondre d'un air contraint : « Le jeune homme est lord Charles Sackville; la belle Élisabeth se nomme lady Southborough. On les voit trop souvent ensemble, murmura-t-il ensuite entre ses dents, et lord Southborough m'a tout l'air d'un franc nigaud. » Ainsi j'avais sous les yeux cette Lilian Annesley que mon frère avait tant aimée, cette Lilian sur le sort de laquelle pesaient d'une manière si fatale les menées criminelles d'Owen Wyndham! En la contemplant sur cette pente glissante où elle était entraînée, sous ce regard fas-

cinateur qui la dominait et l'égarait, je sentis encore s'élever en moi un de ces orages de haine contre lesquels ne me défendaient assez ni la douceur naturelle à mon sexe, ni les saints préceptes qui nous font un devoir absolu du pardon.

Vers la fin de la saison, et alors que nous nous apprêtions à rentrer chez nous, mistress Elliott, qui allait, elle aussi, quitter Londres pour six semaines, voulut savoir de Christine si elle aurait quelque objection à garder sa maison pendant ce temps-là. Elle venait de changer sa femme de charge, et, méticuleuse à l'excès, il lui répugnait de laisser en des mains inconnues la direction de son ménage. Pendant que nous délibérions sur cette proposition, une lettre de Godfrey arriva qui nous annonçait son retour comme assez prochain. Il avait quelques affaires à régler avec l'amirauté, disait-il, et cette circonstance nous fit penser qu'il lui conviendrait fort de nous trouver encore dans la capitale. En tout cas, nous le reverrions ainsi quelques jours plus tôt, et cette circonstance fut décisive pour Christine. Nous acceptâmes donc l'espèce de mission que nous déférait mistress Elliott, et dès lors, la bonne dame partie, il nous fut donné d'assister à l'immense déménagement des quartiers fashionables de Londres à l'époque où la mode prescrit d'en sortir. Ce spectacle nous servait de distraction, et du haut de nos balcons nous nous amusions à compter les maisons de notre voisinage qui, l'une après l'autre, fournissaient leur contingent à l'émigration. Les enfans étaient naturellement de moitié dans cet innocent espionnage, et c'étaient eux qui nous signalaient « le départ du numéro 12 » ou « les apprêts du numéro 17. » Dans la maison contiguë à la nôtre habitait une dame âgée dont nous ignorions le nom, et qui, pas plus que nous, ne paraissait songer à déserter Londres. Plusieurs fois, au déjeuner, nous avions cherché, par des hypothèses plus ou moins ingénieuses, à nous expliquer cette persistance exceptionnelle, et notre curiosité autorisant les bavardages de nos domestiques, nous avions appris que cette dame attendait son fils. Un jour que je m'apprêtais à partir pour les *Kensington-Gardens* avec mes petits neveux, qui, en attendant, jouaient ensemble sur le balcon, je fus appelée à grands cris par Philip. L'idée qu'un accident avait pu arriver me fit courir aussitôt du côté d'où partait sa voix, et ma confusion fut grande lorsqu'en arrivant à l'extrémité du balcon je m'entendis apostropher par ces mots : — Voyez! voyez donc, tante, le beau *gentleman!*... L'enfant terrible n'avait pas assez ménagé les intonations de sa voix criarde, car le « beau *gentleman* » dont parlait Philip, et qu'il me montrait du doigt sur le balcon voisin avec une imperturbable indiscrétion, se retourna vivement de notre côté. Je n'eus que le temps de saisir Philip par la main, et de le ramener dans l'appartement,

où je le chapitrai vertement sur l'inconvenance de son procédé.

Je me hâtai ensuite de descendre, mais le beau *gentleman* en avait fait autant, à ce qu'il paraît, dès qu'il nous avait vus dans la rue, car il nous eut bientôt rejoints, et à la porte même des jardins de Kensington, je m'entendis, à mon indicible surprise, interpeller par une voix bien connue. Hugh Wyndham était devant moi et me tendait la main. Je ne songeai pas un instant à lui refuser la mienne, et je me laissai conduire par lui jusqu'au bord d'une des pièces d'eau, où nous demeurâmes assis, l'un près de l'autre, sur le même banc.

Les premières paroles échangées entre nous furent tristes, un peu contraintes. Depuis deux ans et demi que nous ne nous étions vus, combien de changemens dans notre situation, combien dans nos personnes mêmes! Ses traits, toujours délicats, étaient fatigués et légèrement flétris. La pâleur qui les couvrait était-elle le symptôme d'une altération permanente? Venait-elle de l'émotion qu'il éprouvait en retrouvant tout à coup la confidente de ses jeunes amours, fauchés en pleine floraison par l'impitoyable mort? Quant à son embarras, il était grand et l'étonnait lui-même. — D'où vient, s'écria-t-il tout à coup, qu'après avoir tant désiré depuis quinze mois l'occasion de me retrouver avec vous, je n'ai pas, maintenant qu'elle m'est offerte, une seule parole à vous dire?

— Quoi d'étonnant à cela?... Vous me retrouvez tout autre que vous ne m'avez laissée, tout autre que vous ne vous attendiez à me revoir...

— Non,... non... Là n'est pas le mot de l'énigme... Vous êtes toujours la bonne, la fidèle amie d'autrefois; mais ce qu'il me semblait que j'aurais à vous dire, des pensées que je vous réservais à vous seule, que ni ma mère ni mes sœurs n'auraient pu comprendre,... eh bien! je ne sais comment vous les exprimer...

J'éprouvais justement le même embarras. J'aurais voulu trouver des paroles de consolation, et aucune ne me venait à l'esprit. Au reste, c'était là mon seul trouble. Le calme de mon cœur à ce moment aurait surpris, comme il me surprenait moi-même, ceux qui en eussent connu le mystérieux passé. Aux questions de Hugh sur ce qui m'était arrivé pendant son absence, je répondis très brièvement, et j'imagine que la sécheresse sommaire de mon récit dut le surprendre; il l'attribua sans doute à la répugnance que devaient m'inspirer les souvenirs relatifs à ma rupture avec ma mère. — Écoutez, me dit-il, je n'ai ni le droit ni même la pensée de vous blâmer pour avoir quitté la maison de mon frère. Je sais que vous n'y étiez pas, que vous ne pouviez pas y être heureuse... Une seule circonstance me fait regretter le parti que vous avez cru devoir prendre, c'est la mauvaise interprétation qu'on peut lui donner et l'avantage

qu'il prête sur vous à Owen, s'il venait à vouloir en faire un sujet de censure;... mais la chose est irrévocable, et j'emploierai à la lui faire accepter tout le crédit que me donne sur lui une réconciliation que ma mère a exigée de nous, comme marque de notre déférence pour elle. Cette réconciliation a été scellée le mois dernier à Paris, et la pensée de vous être utile a compté pour beaucoup dans les soins que j'ai pris pour rétablir entre Owen et moi la meilleure harmonie possible.

Quand je lui eus expliqué que j'ignorais moi-même la durée de notre séjour à Londres, puisque notre départ était tout à fait subordonné aux projets de mon frère, projets encore inconnus et que mille circonstances pouvaient modifier : — Je vois cependant, me dit-il, que *peut-être* vous passerez encore ici quinze jours ou trois semaines;... mais je dois craindre, n'est-ce pas? qu'il ne me soit pas permis d'en profiter pour vous voir chez votre frère, si proches voisins que le hasard nous ait faits... Oh! je comprends, je comprends de reste, reprit-il, interrompant au début les excuses un peu embarrassées par lesquelles j'allais essayer de lui répondre... Je sais ce qu'on doit à certains préjugés, même lorsqu'ils nous atteignent par ricochet; mais vous me direz du moins de quel côté vous dirigez habituellement vos promenades, et vous m'autoriserez bien à m'en prévaloir pour vous rencontrer de temps en temps... J'ai tant de choses à vous dire, tant de consolations à vous demander.

J'hésitais à répondre, mais Philip, qui en ce moment était revenu à mes côtés, et dont quelques paroles amicales du « beau *gentleman* » avaient complétement subjugué le cœur, s'empressa d'intervenir avec son à-propos ordinaire. — Ma tante Alswitha, dit-il, nous mène ici tous les matins, quand il ne fait pas trop chaud.

— Merci, mon petit homme... Je vous y porterai quelquefois des bonbons, reprit Hugh, qui, me voyant me lever, m'offrit son bras pour me reconduire.

Des malles, des paquets encombraient le vestibule au moment où nous rentrâmes. — Papa est arrivé! s'écrièrent à l'envi les deux enfans. Ils ne se trompaient point, et Godfrey, quand il put se soustraire à leurs baisers, vint me presser dans ses bras. Sa physionomie respirait le bonheur, et je ne songeai même pas à y chercher la trace de ces soucis fiévreux qui, dans d'autres temps, l'avaient si profondément altérée. En le voyant au milieu de ses enfans, expansif, conteur, rajeuni à leur image, égayé de leurs jeux, comment se le figurer, tel que je l'avais vu parfois, dévoré d'une insatiable soif de justice, exécuteur acharné des sentences d'en haut? S'il était changé, ne l'étais-je pas autant que lui? Ce calme intérêt avec lequel je venais de rencontrer Hugh Wyndham, ce plaisir presque

sans mélange que j'avais pris à retrouver en lui l'unique ami de mes jeunes années, n'attestaient-ils pas l'apaisement de ces émotions trop vives, de cette tendresse trop passionnée qu'il m'inspirait naguère, et dont le souvenir m'aurait fait craindre, si j'avais pu la prévoir, l'entrevue qui venait d'avoir lieu? Rassurée par cette épreuve décisive, je ne m'inquiétais plus des nouvelles rencontres que très certainement, si nous restions à Londres quelques jours de plus, il saurait amener entre nous. Je n'entendais ni les provoquer, ni m'y soustraire, ni sacrifier l'amitié de Hugh aux préjugés fraternels, ni désobliger mon frère en multipliant des rapports qui pouvaient lui porter ombrage. Avant tout et surtout, je ne voulais pas les tenir secrets, et je saisis la première occasion venue pour dire à Christine, devant Godfrey, que notre vieille voisine était mistress Wyndham. Une explication devait suivre, elle eut lieu comme je l'avais prévu. Un léger nuage passa sur le front de mon frère, quand je lui racontai ma promenade du matin; mais les jeux des enfans le déridèrent bientôt. — Je pense, me dit-il un peu plus tard, à un moment où nous étions seuls, que vous ne comptez pas présenter ce jeune homme à votre belle-sœur?

— Je ne l'aurais jamais fait sans vous en demander la permission, repartis-je aussitôt. Et ma réponse parut le satisfaire. Évidemment, me dis-je, son absence, les préoccupations de son métier, le temps aussi sans doute, ont calmé ses ressentimens. S'il en était autrement, je n'en eusse pas été quitte pour cette recommandation si naturelle et si superflue. — Puis, méditant sur cet incident, je rêvai je ne sais quelle victoire du chrétien sur lui-même, je ne sais quelle réconciliation ultérieure entre ces deux hommes aussi loyaux, aussi droits, aussi généreux l'un que l'autre. Je n'y voyais pour moi aucun intérêt direct; mais l'amour de la justice me faisait désirer qu'un rapprochement si désirable finît par devenir possible.

Le lendemain, mon frère reçut une lettre qui lui fit incontinent décider son départ pour le Cheshire. Il s'agissait pour lui de tenir la promesse qu'il avait faite d'aller assister le capitaine Stirling, un de ses amis, dans la direction de quelques travaux d'ingénieur dont ce dernier était chargé par une compagnie de chemins de fer. Pendant le trouble des préparatifs, auxquels j'aidais de mon mieux, Godfrey me prit encore à part. — Christine m'a conté que ce jeune Wyndham est déjà veuf, me dit-il à voix basse. Je ne me trompe point, n'est-il pas vrai, en supposant que, — malgré les manœuvres de l'*autre*, — celui-ci n'a jamais, en aucune occasion, à aucune époque, sollicité vos préférences?

J'écrivais en ce moment je ne sais quelles adresses. — Vous ne vous trompez point, frère, répondis-je d'une voix assurée; mais ce fut sans quitter des yeux mon papier.

— C'est bien, reprit-il, voilà tout ce qu'il m'importait de savoir. — Et il partit sans autres paroles échangées sur ce sujet si délicat.

J'insiste sur ces incidens, en apparence futiles, parce qu'un mot prononcé de telle ou telle manière, l'accent d'une phrase, un simple jeu de physionomie, ont leur poids dans ces balances, d'une exquise susceptibilité, où sont mises parfois les résolutions les plus importantes. Dans mes entrevues ultérieures avec Hugh Wyndham, — on pressent que, d'abord fréquentes, elles devinrent bientôt quotidiennes, — je portai un laisser-aller, une sécurité relative qu'une attitude plus décidément hostile de la part de Godfrey ne m'aurait certainement pas laissés. Elle m'eût mise en garde, elle eût gêné l'élan naturel de mon affection; elle m'eût rappelé, elle m'eût montré plus infranchissable l'abîme qui nous séparait.

Jamais le mot d'amour n'avait été prononcé entre nous; mais de jour en jour sa confiance devenait plus affectueuse, sa joie de me revoir plus franchement expansive, sa crainte de me perdre encore une fois plus manifeste et plus éloquente. Je m'obstinais, fermant les yeux au péril, à ne voir là qu'une amitié de bon aloi, chaleureusement exprimée par un cœur jeune et fervent. Mes promenades du matin m'étaient devenues chères, et je ne voulais pas les croire dangereuses. Ne l'avais-je pas vu jadis épris d'une autre et presque aussi tendre auprès de moi? Ne l'avais-je pas entendu alors, amoureux de Rosa Glynne, me dire que je l'intéressais, moi, plus que qui que ce fût au monde? Si enthousiaste qu'elle parût, je ne devais donc pas me méfier de son affection présente, aussi pure sans doute, aussi désintéressée que jadis.

Pourquoi insister sur ces sophismes de la passion qui essaie de se dissimuler à elle-même? Ils m'abusaient, moi; mais Christine ne s'y trompait pas, et je surpris parfois (sans vouloir lui en demander la cause), je surpris, dis-je, un sourire légèrement moqueur au bord de ses lèvres minces, quand ses enfans, en lui racontant nos excursions matinales, lui vantaient l'inépuisable complaisance de notre compagnon habituel.

Il fallait bien, à la longue, que la fiction cessât; il fallait bien que la vérité reprît ses droits. Le jour de la séparation approchait; il fallut bien en parler. D'une voix que l'émotion altérait, il me demanda si nous nous reverrions jamais.

— Peut-être, lui répondis-je.

— Croyez-vous qu'on puisse vivre d'un *peut-être?* reprit-il avec une sorte d'amertume.

— C'est selon ce qu'il laisse espérer, répliquai-je.

J'avais voulu prononcer gaiement ces paroles, et par une plaisanterie échapper à l'émotion qui me gagnait; mais je sentais bien qu'une fois désunis, il n'y avait plus guère de chance qui pût nous

rapprocher de nouveau. Ma poitrine oppressée, ma voix mal assise, me trahirent. — Tenez, Alswitha, me dit Hugh me contemplant avec un sourire amical, vous savez que nous ne pouvons plus nous quitter... A quoi bon ne pas en convenir?

— Ah! m'écriai-je alors, comme ressaisie par cet esprit prophétique qui dominait de temps en temps toutes mes autres inspirations, mieux eût donc valu ne nous plus rencontrer!

A ces mots, il quitta ma main, qu'il avait emprisonnée dans la sienne, et je vis une sorte de surprise indignée se peindre sur son visage, qu'un moment d'espoir venait de faire rayonner. — Ne me quittez pas ainsi! lui dis-je, le voyant prêt à s'éloigner... Pas ainsi!... pas irrité contre moi!... Ne me croyez ni injuste, ni capricieuse... Pourquoi donc, pourquoi ne pas rester amis? m'écriai-je ensuite, ne sachant comment revenir sur mes pas.

— Parce que notre amitié, de loin, serait un vain rêve,... parce que les circonstances nous séparent,... et parce qu'un mot de vous, que vous laisserez ici même échapper de vos lèvres, nous unit au contraire à jamais.

La joyeuse confiance qui lui inspirait ces paroles produisait sur moi une sensation étrange. Il me sembla que tout mon sang se glaçait dans mes veines. — Vous ne savez pas, Hugh, lui dis-je en frissonnant,... non, vous ne savez pas, vous ne pouvez savoir ce que vous me demandez là.

— Je vous demande un moment de courage, que je paierai par toute une existence de dévouement... Voyons, reprit-il, entre vous et moi il ne peut être question de ces coquetteries dont je vous sais incapable... Vos pleurs cependant et cette main que vous refusez de me rendre semblent m'annoncer un sérieux motif de craindre que mes vœux soient irréalisables... S'il en existe, faites-le-moi franchement connaître... Votre main est-elle promise?... Non?... Me croyez-vous indigne de l'affection que je vous demande?...

— Mon frère, ... balbutiai-je avec embarras, car la terrible vérité ne pouvait franchir mes lèvres.

— Votre frère, s'il est ce que vous dites, un homme juste, un cœur d'élite, se rendra compte que son hostilité contre Owen, — je la déplore, mais je la comprends, — ne saurait vous séparer de l'homme que vous aimeriez assez pour vous donner à lui... D'ailleurs l'autorité fraternelle a ses limites, et puisque vous avez trouvé en vous l'énergie nécessaire pour quitter votre mère à cause de l'aversion que vous inspirait Owen...

Il n'acheva pas, mais j'avais déjà compris la portée de cette incontestable logique... Voyant que je ne trouvais rien à répondre, et certain dès lors qu'il m'avait persuadée, Hugh n'insista plus. Avec son enjouement habituel, qui me dominait en me charmant, il se

déclara, puisque je n'avais à lui opposer aucune raison valable, seul chargé du soin d'aplanir tous les obstacles. Je l'écoutais avec une sorte de stupeur, réglant l'avenir, disposant de son sort et du mien. Il quitterait le service, il se fixerait en Angleterre, il prendrait la gestion des biens de sa famille, encore indivis. Mon frère, après un mécontentement passager, ne se montrerait pas inflexible. Christine ne serait-elle pas notre alliée?...

Sa conviction me gagnait malgré moi. Aucun souvenir, si terrible qu'il fût, ne pouvait m'empêcher de boire à longs traits à la coupe enivrante de ses illusions. J'en vins à me dire, dans le secret de mon cœur, que si en effet mon mariage avec Hugh était une fois conclu avant que Godfrey eût pu songer à reprendre les terribles investigations qu'il avait commencées naguère, peut-être hésiterait-il à poursuivre de sa haine, jusque-là implacable, le frère de celui à qui mon bonheur ici-bas serait désormais confié. Malgré tout, la raison d'une part, et de l'autre mille sombres pressentimens projetaient sur ces perspectives radieuses des ombres que rien ne pouvait dissiper. — Espérez, espérez! me disait Hugh...

— J'essaierai, répondais-je... Vous méritez que j'essaie.

Ce jour-là, sans que j'osasse m'y opposer, il m'accompagna jusque chez ma belle-sœur. Elle s'attendait évidemment à quelque démarche de ce genre, car elle ne parut nullement surprise, et l'accueillit de la meilleure grâce du monde. — Vous le voyez, me disait-il avec sa gaieté enthousiaste,... je suis dans la place même... J'ai ville gagnée.

Mais à ce moment-là même je les prenais en pitié, Christine et lui. Ce qu'ils ignoraient, je le savais, et ne pouvant ni parler ni feindre de partager leurs chimériques visées : — Allez, leur dis-je en me levant tout à coup pour me retirer chez moi,... tout cela n'est que rêve,... et le désespoir est au bout!

Ni l'un ni l'autre ne prit pour ainsi dire garde à cette brusque sortie. Ils restèrent longtemps encore en conversation réglée, et une ou deux minutes après que la porte extérieure fut retombée avec bruit derrière Hugh Wyndham, Christine vint se jeter dans mes bras en me félicitant d'être si bien aimée... — Ah! me disait-elle, je comprends maintenant, je comprends votre superbe indifférence...

— Et Godfrey, interrompis-je,... mon frère, que dira-t-il?

Godfrey, selon Christine, ne donnerait pas volontiers son approbation à ce mariage, si d'avance on la sollicitait de lui; mais j'étais, à vingt-deux ans, parfaitement libre de mes actions, et s'il trouvait à son retour les choses trop avancées, si je pouvais opposer à ses répugnances un engagement formel...

— Un engagement?... mais il n'y en a point!

— Vous êtes parfaitement engagée, me dit Christine; du moins M. Wyndham vous regarde-t-il comme telle... Est-ce que par hasard vous auriez déjà changé d'avis?

— Engagée!... je suis engagée!... repris-je, essayant de me convaincre moi-même en répétant ces mots consacrés, que ma destinée était à jamais liée à celle de Hugh... Soit, continuai-je en me jetant dans les bras de ma sœur; vous et lui, vous êtes les bons anges,... Godfrey et moi...

— Pas un mot contre Godfrey, je vous prie! interrompit Christine. Vous empiétez là sur mes droits,... et vous savez si j'y tiens.

Le soir d'après, sur le balcon où, sans fausse pruderie, j'étais allée le rejoindre, en apprenant des enfans que « le beau *gentleman* » demandait où j'étais, Hugh me parlait avec assurance et tendresse de notre heureux avenir. Il me remerciait d'être bonne pour lui, et vantait ce naturel penchant de mon âme vers le malheur qui avait besoin de consolation. — Il est beau, disait-il, d'être ainsi douée... — Et moi je me sentais honteuse de ces éloges immérités; mais en même temps ma timidité, mon orgueil peut-être, m'empêchaient de lui confesser que ce qu'il admirait tant, ma volonté domptée, mes haines oubliées, mes intérêts méconnus, tous ces apparens sacrifices n'étaient au fond que le résultat d'un entraînement irrésistible vers celui qui, sans les espérer, sans presque les demander, les avait obtenus de moi. Il y eut un moment où, levant les yeux vers lui, je sentis prêt à m'échapper l'aveu de cet amour dont j'avais si longtemps et si bien gardé le secret; mais une terreur intime l'arrêta sur mes lèvres au moment où il allait en sortir. Il me sembla que j'allais déchoir, m'avilir à ses yeux. Sous mes paupières qui s'abaissaient, je sentis s'amasser des pleurs brûlans.

— Ah! s'écria-t-il, souriant encore, mais troublé, voici que vous reprenez votre physionomie de parque!... Quel est donc ce brusque retour à des idées sombres?

Embarrassée de répondre, je balbutiai le nom d'Owen Wyndham. — Je sais, reprit Hugh,... je comprends ce qui se passe en vous;... mais ne conservez aucun doute, aucune amère pensée à ce sujet... Je ne contraindrai jamais vos antipathies, et, lié par le sacrifice que j'accepte de vous, il est juste que je vous en fasse d'équivalens... En renonçant à voir Owen après que vous serez devenue ma femme, je sais que j'affligerai ma mère, et c'est là mon plus grand souci... Je m'y résignerai cependant en songeant que pour moi vous entrez en lutte avec les préjugés hostiles d'un frère qui vous aime... Maintenant, et pour sceller cette convention, je vous demanderai simplement une promesse, sans me dissimuler ce qu'il pourra vous en coûter de la tenir : c'est de dire à votre frère, quand

il reviendra, que vous êtes formellement engagée vis-à-vis de moi. Il ne doit pas rester à ce sujet le moindre doute dans son esprit... Me le promettez-vous, chère Alswitha?

— Oui, répondis-je à la hâte. Et en prononçant cette syllabe il me sembla un instant que je rompais avec un passé plein de doutes, d'anxiétés, de ténèbres; mais le moment d'après, malgré cette affirmation hardie de mes droits sur moi-même et sur mon avenir, l'illusion était dissipée; — je me sentais encore à la merci du destin.

VIII.

Hugh m'avait arraché la promesse de me laisser présenter à sa mère. Christine m'encourageait à ce pas décisif. — Multipliez, me disait-elle, les démarches qui peuvent rendre aux yeux de Godfrey ce mariage inévitable. Avec ces esprits obstinés, c'est ainsi qu'il faut agir.

Un jour avait donc été pris; ce jour-là, mistress Wyndham, saisie de spasmes violens, nous fit prévenir, au moment où j'allais me rendre chez elle, qu'elle ne pourrait me recevoir. Son fils, alarmé par ce message, me quitta brusquement: il devait revenir quelques heures plus tard; nous ne le revîmes pas. Le soir même, je reçus un billet de lui. — De fâcheuses nouvelles l'obligeaient à quitter Londres sans une minute de retard, et il ne pouvait, à quelques jours près, fixer d'avance l'époque de son retour. — Quelques mots par lesquels il me demandait, « quoi qu'il pût advenir, » de me garder à lui donnaient un caractère assez solennel à ces lignes, tracées évidemment sous l'empire d'une grave préoccupation. J'aurais voulu y répondre, mais on ne put me donner l'adresse de Hugh. Les domestiques de sa mère disaient simplement qu'il était allé à la campagne « chez des parens. »

Le lendemain, Godfrey arriva : il était convenu avec Christine que je me trouverais là pour répondre aux questions qu'il pourrait faire, et supporter le premier choc de son mécontentement; ma belle-sœur viendrait ensuite me porter assistance. Par suite de je ne sais quel malentendu sur l'heure où arrivait le train, j'étais à écrire dans ma chambre lorsque j'entendis une des femmes de service annoncer que « monsieur était là. » Le cœur me battit bien fort à ces mots, et en descendant au salon c'est tout au plus si je me sentais marcher... Là, du premier coup d'œil, je vis, à l'air consterné de Christine, aux sourcils froncés de mon frère, que déjà elle lui avait tout appris. A peine m'eut-il aperçue : — Savez-vous, me dit-il, savez-vous ce que vous avez fait en vous fiançant avec Wyndham?... Mais d'abord pourquoi m'avoir trompé?... Ne m'avez-vous pas

affirmé, ici même, avant mon départ, qu'il n'avait jamais, par lui ou les siens, sollicité ce mariage?

— C'était la vérité, répondis-je d'une voix mal assurée, en me laissant tomber dans un fauteuil.

— Comment, reprit-il en se rapprochant de moi, puis-je croire que jamais, soit avant, soit après son mariage avec une autre, il n'a cherché à vous plaire?

— Jamais.

— Et, recommença-t-il, atténuant l'éclat de sa voix, malgré ce que vous saviez,... indifférente à ce jeune homme,... il ne lui a pas fallu tout à fait un mois pour vous décider à l'accepter, à tous risques, à tous périls?

L'étonnement dédaigneux qu'exprimait cette question me rendit un peu d'énergie. — Quand vous m'avez interrogée, mon frère, je ne vous ai dit que la vérité. Toute la vérité, je ne vous l'ai pas dite. Jamais Hugh Wyndham, jusqu'à ces derniers jours, n'avait cherché à me plaire; mais je l'aimais, moi, dès ce temps-là même où il s'engageait à une autre... La vérité, vous la voulez, la voilà... Maintenant, Godfrey, si la honte pouvait tuer, je tomberais morte à vos pieds!

Je me sentais en effet comme écrasée, et c'est à peine si j'entendis mon frère s'écrier avec une irritation concentrée : — A merveille! ces Wyndham font des femmes tout ce qu'ils veulent...

L'instant d'après cependant, comprenant quelle humiliation il venait d'infliger à un orgueil qu'il savait égal au sien, il vint à moi, me souleva du siége où je restais à peu près évanouie, et m'étreignant sur sa poitrine comme pour renouer le lien fraternel : — Il y a un abîme entre vous et cet homme, me dit-il à voix basse... J'ai eu tort de ne pas tout vous dire... Je suis responsable de ce qui s'est passé... Il ne s'agit plus de savoir, reprit-il avec effort, si vous voulez ou non épouser Hugh Wyndham, mais si, en le supposant tel que Christine et vous l'avez jugé, ce jeune homme pourra songer, ne fût-ce qu'une minute, à épouser ma sœur.

— Votre sœur? interrompit Christine.

— Oui, la sœur d'un homme qui, en ce moment même, poursuit son frère comme assassin.

A ces terribles paroles, Christine ne put retenir un cri d'effroi. Pour moi, une silencieuse horreur m'envahit; je venais, en un clin d'œil, de tout comprendre : ce séjour dans le Cheshire, prolongé au-delà de tout calcul, ce retour sans cesse annoncé, sans cesse remis, ce silence obstiné gardé vis-à-vis de moi.

— J'ai eu tort, répétait-il... Je devais vous avertir que j'étais de nouveau sur la trace du crime; mais j'avais tant à faire,... de vous je prévoyais tant d'objections...

A peine écoutais-je ces vaines formules de regret. Ma pensée venait de se reporter sur Hugh Wyndham : — C'est donc pour cela, balbutiai-je, qu'hier même il est parti à l'improviste?

— Parti!... Hugh Wyndham est parti?... s'écria mon frère, dont le regard inquiet jeta aussitôt de nouveaux éclairs... Quelque espion damné l'aura prévenu. Owen Wyndham est peut-être déjà hors d'Angleterre.

Ces sombres regards, cette voix âpre, ces accens de fureur me firent alors cruellement expier ces vœux de vengeance, ces prières blasphématoires dont j'avais fatigué le ciel; mais Godfrey s'était déjà jeté sur un paquet de lettres qu'on lui avait remises à son arrivée, et qu'il n'avait pas encore songé à décacheter. Il en prit une, l'ouvrit à la hâte, et une sorte de sourire farouche vint illuminer ses traits lorsqu'il l'eut parcourue. Ce fut d'une voix calme, mais avec effort, qu'il nous dit ensuite : — Je me trompais... Rien n'est plus à craindre... Owen Wyndham est aux mains de la justice.

. . . . . .

J'appris dès le lendemain et très en détail, par ma belle-sœur, — car Godfrey évita désormais tout entretien avec moi sur ces sujets pénibles, — le fatal enchaînement de faits qui rattachait à ce sombre dénoûment les paroles que, presque malgré moi, j'avais prononcées devant mon frère lors de notre visite à Blendon-Hall. On n'a peut-être pas oublié qu'elles l'avaient amené à commencer une sorte d'enquête, infructueuse au début et bientôt interrompue par son embarquement. L'homme de loi qu'il avait chargé de la continuer, — en lui laissant sous le sceau du secret le résumé des faits sur lesquels il lui semblait possible d'établir un commencement de poursuites, — avait jugé les constatations tout à fait insuffisantes et nos soupçons absolument dénués, non de vraisemblance, mais de consistance légale. Cette conviction avait à peu près passé dans l'esprit de mon frère, quand après son retour il nous quitta pour se rendre auprès du capitaine Stirling. Là, peu de jours après son arrivée dans le Cheshire, vint le trouver une lettre de mistress Smith, qui, conformément à une promesse antérieure, lui donnait l'adresse de Jane Hickman, revenue en Angleterre après une absence de trois ans. Godfrey vit cette femme, dont les souvenirs encore présens lui eussent permis d'établir qu'Owen Wyndham avait quitté mystérieusement Blendon-Hall le jour de l'assassinat, en traversant la bibliothèque et le cabinet de mon père; mais c'était tout, et si *un* crime se trouvait ainsi à peu près avéré, Jane elle-même ne le rattachait nullement au tragique épisode du 12 septembre. Richard Carter était encore, à ses yeux, le meurtrier de son pauvre maître. Quant à son frère, quant à Tom Hickman, malgré sa disparition

suspecte à partir du jour où le crime avait été commis, elle s'obstinait à proclamer son innocence. Qu'avait-il pu devenir depuis cette époque? Elle ne s'expliquait sur ce point qu'avec une répugnance marquée; tout ce qu'on put tirer d'elle fut qu'il avait résidé quelques années dans l'île de Man : là s'était perdue sa trace, et on le croyait mort.

Après sa conférence avec cette femme, mon frère désespérait plus que jamais de renouer le fil rompu de ses investigations lorsqu'un singulier hasard lui fit prêter l'oreille à la conversation de quelques-uns des ouvriers dont il surveillait les travaux. La plupart étaient des *Manxmen* (1). Ils parlaient d'un homme arrêté le matin même comme soupçonné d'un vol commis dans des circonstances assez notables au préjudice d'une compagnie de chemins de fer. Ils avaient reconnu en lui, non pas un compatriote, mais un étranger qu'ils avaient vu assez longtemps résider dans leur île. Seulement cet homme avait depuis lors changé de nom. Godfrey, dont l'attention se trouva sur-le-champ éveillée, s'était enquis du nom sous lequel l'accusé George Dawson avait été autrefois connu. Comme il l'avait pressenti, le prétendu George Dawson n'était autre que Thomas Hickman.

Ceci établi, restait à savoir si réellement le départ subit de cet homme le 12 septembre 1835 avait un rapport quelconque avec le terrible événement de cette journée; il fallait aussi préciser la part qu'Owen Wyndham y avait pu prendre. Pressé de questions et voulant, sous le coup de poursuites graves, écarter de lui les soupçons qui pouvaient militer contre lui à raison de ses mystérieux antécédens, Hickman fit des aveux complets. — Perdu de dettes, réduit pour vivre aux ressources précaires du braconnage, il s'était trouvé, le 12 septembre 1835, dans les épais taillis avoisinant Blendon-Hall. Le *squire* devait, à son compte, être absent, et, puisqu'il s'agissait d'une grande chasse projetée à dix milles de là, il aurait certainement emmené la plupart des gardes. Sa surprise fut donc grande lorsque vers midi, à quelques pas de lui, se montra tout à coup le maître de Blendon-Hall. Le voyant sans fusil ni chiens, Tom se tapit derrière un buisson, comptant bien qu'il passerait son chemin sans apercevoir ni le braconnier ni les piéges déjà tendus; mais point. Le *squire* allait et revenait sur ses pas, donnant toutes les marques de l'agitation la plus vive. Il semblait hors de lui, vaguant ainsi à pas pressés dans l'étroit sentier. Après un laps de temps difficile à préciser, Tom avait entendu s'écarter non loin de lui quelques branches, et entrevu dans l'épaisseur du taillis un troisième person-

(1) Habitans de l'île de Man.

nage qui s'avançait à pas furtifs dans la même direction. Il reconnut bientôt, le nouveau-venu s'étant tourné de son côté, un personnage dont les fréquentes visites au château avaient souvent fourni matière aux commérages des buveurs dans les *ale-houses* des environs. Le rusé braconnier devina qu'il s'agissait d'une autre espèce de fraude, et se promit de mettre à contribution le hasard qui lui livrait ce mystérieux visiteur. A peu près certain que la préoccupation du *squire* lui laissait le champ libre, il quitta sa cachette, et par un circuit familier se dirigea sans bruit vers une des issues du bois, celle par où l'on racontait qu'Owen Wyndham arrivait d'ordinaire au château. A peine cependant avait-il quitté son abri, un coup de feu le fit tressaillir et l'arrêta sur place. Sa première idée fut qu'un garde-chasse, l'ayant aperçu, tirait sur lui : aussi se dit-il que le parti le plus sûr était encore de continuer sa course dans la direction déjà prise. Une fois hors du bois seigneurial, il s'embusqua près de la barrière, il attendit et n'attendit pas en vain. La barrière fut bientôt franchie par l'individu qu'il guettait. Hickman n'hésita pas à l'aborder par son nom et à lui demander ironiquement « des nouvelles de mylady. » Sans lui répondre autrement, M. Wyndham lui jeta un *sovereign*, et une heure plus tard, par l'entremise d'une petite paysanne à peine âgée de cinq à six ans, Hickman reçut avis qu'on l'attendait derrière les haies d'un champ voisin. Arrivé au rendez-vous, il y retrouva le même personnage, qui, lui parlant assez vaguement de « dangers courus, » de « secret à garder, » des recherches qu'on allait faire, d'un interrogatoire à éviter, lui offrit une somme assez considérable, s'il voulait quitter immédiatement les environs, et l'Angleterre peu de jours plus tard, pour aller passer quelques années soit en Amérique, soit en Australie. Pour un malheureux qui ne savait de quel bois faire flèche et que ses créanciers talonnaient, la proposition était des plus acceptables; elle le séparait brusquement de mauvais compagnons qui l'entraînaient à sa perte, et le tirait de mille embarras en lui offrant toutes les chances d'un nouvel avenir. Le contrat ne fut pas long à passer, et M. Wyndham ne perdit pas une minute pour en exécuter les clauses. Un *dog-cart* attendait à quelque distance : il y fit monter Hickman, et lui-même, vêtu d'habits d'emprunt qui lui donnaient assez la tournure d'un commis-voyageur, le conduisit rapidement jusqu'à une petite ville voisine où, après avoir mis en gage chez un *pawn-broker* une bague de grand prix, il lui délivra un fort à-compte sur la somme qu'il était convenu de lui payer avant son embarquement. La somme complète lui avait été payée quinze jours après son arrivée en Amérique. Pendant les deux ou trois ans qu'il passa cherchant fortune aux États-Unis, Hickman, qui n'avait aucune correspondance avec son pays na-

tal, ignora complétement qu'il eût ainsi reçu, pour ainsi dire, « le prix du sang. » Ce fut seulement à son retour en Angleterre que l'exacte coïncidence du marché passé avec Owen Wyndham et de cette mort violente infligée au maître de Blendon-Hall fit naître en lui de graves soupçons; mais comment les vérifier? et, fussent-ils fondés, comment entrer en lutte, lui, le misérable aventurier, avec un criminel aussi haut placé, aussi riche, tenant par son apparentage à l'élite sociale, et que l'esprit de caste, la solidarité aristocratique, eussent protégé contre de bien autres adversaires?

Ces soupçons cependant se trouvaient confirmés par la libéralité même avec laquelle Owen Wyndham pourvoyait aux besoins de son ancien complice, pourvu que Hickman s'abstînt rigoureusement de reparaître aux environs de Blendon-Hall et de renouer ses relations avec les membres de sa famille qui avaient appartenu à la domesticité du château. Aux prises avec les difficultés d'une vie errante, isolé des siens, habitué à étouffer la voix de la conscience, le malheureux courba la tête une fois de plus. A Jersey et dans l'île de Man, où il avait résidé successivement, il avait porté l'inconstance de son caractère et cette incurable faiblesse qui le mettait à la merci de tous les entraînemens mauvais. Il s'était compromis dans des spéculations de contrebande, et, sous un nom supposé, avait dû aller vivre en Belgique après avoir aliéné à vil prix les échéances futures d'une annuité viagère constituée sur sa tête par M. Wyndham. Un ingénieur anglais, qui, le trouvant sous sa main, l'avait employé dans des travaux de chemin de fer, l'avait ensuite recommandé en Angleterre à l'un de ses collègues. C'est ainsi que le prétendu Dawson, revenu dans son pays, mais resté sous le coup d'antécédens équivoques et signalé aux soupçons par le mystère dont il était forcé de s'entourer, avait fini par se trouver mêlé, malgré ses protestations d'innocence, à une affaire criminelle soumise en ce moment aux investigations de la justice.

Si explicites qu'ils fussent, les aveux de Hickman ne suffisaient pas pour autoriser mon frère à formuler contre Owen Wyndham une de ces accusations précises, irréfragables, qui, ne laissant guère de doute dans l'esprit d'un juge, lui interdisent tout ménagement dilatoire, et enlèvent à l'accusé le droit de réclamer sa liberté sous caution. Le témoignage de Hickman se trouva fort à propos corroboré par celui qu'on put obtenir de mistress Gill, dont une lettre, datée d'Halifax, adressée à son ancienne camarade Jane Hickman et transmise à mon frère par celle-ci, venait de faire retrouver la trace. Godfrey s'était rendu aussitôt auprès d'elle et l'avait trouvée sur son lit de mort, tourmentée de mille scrupules religieux. Cependant il lui en coûtait encore de confesser tous ses torts; il fallut la grande

influence acquise sur elle par le ministre dissident qui l'assistait pour lui arracher l'aveu de certains faits très concordans et très graves. Mistress Gill finit par reconnaître qu'elle avait mis mon père sur la voie de découvertes qui importaient à son honneur. C'était d'après des indications fournies par elle qu'à la suite d'une discussion très orageuse il avait saisi l'écritoire de sa femme. Comme moi, mistress Gill avait vu cette écritoire entre ses mains dans la matinée du 12 septembre. Après le crime, et pendant le premier désordre occasionné par la fatale nouvelle, mandée auprès de ma mère, — qui lui parut savoir à quoi s'en tenir sur ses dénonciations, et qui la trouva sourde à tous les argumens par lesquels elle essayait de se justifier, — la femme de charge, comblée de cadeaux, éblouie de promesses, accepta la mission de « défendre l'honneur de sa maîtresse » contre quiconque voudrait l'attaquer. De dénonciatrice, elle devint confidente; d'ennemie, alliée. Par elle passaient les sommes secrètement adressées à Owen Wyndham; par elle, les lettres de cet homme arrivaient à la veuve de mon père. Avec l'aide de Wilkins, qui croyait, elle, de très bonne foi, aux protestations d'innocence de « mylady, » elle arrêta, elle parvint à étouffer les bavardages des autres serviteurs du château. Il était fort important d'obtenir par elle la preuve que, dans la matinée du 12 septembre, Owen Wyndham était, de sa personne, à Blendon-Hall : or elle ne l'y avait point vu et n'y soupçonnait pas sa présence; mais un incident particulier la lui avait démontrée. Ce jour-là, elle avait vu, le matin, au doigt de sa maîtresse, une bague ornée de brillans que sa forme particulière ne permettait pas de confondre avec une autre. Dans l'après-midi, ce bijou avait disparu. Wilkins, en déshabillant mylady, lui en avait fait l'observation, et il lui fut répondu négligemment qu'il se retrouverait sans doute le jour d'après. Cette perte avait excité un certain émoi parmi les domestiques, et ils avaient attribué l'indifférence témoignée à ce sujet par leur maîtresse au désespoir dans lequel, en ce moment même, elle semblait plongée. La bague cherchée de tous côtés ne se retrouvait pourtant pas, et ce fut seulement quelques jours avant celui où la famille allait quitter Blendon-Hall que mistress Gill, par ordre supérieur, annonça la découverte fortuite de ce précieux bijou dans un des tiroirs de la bibliothèque, « où elle était sans doute tombée des mains de mistress Lee pendant qu'elle y rangeait quelques papiers à la suite du fatal événement. » Mistress Gill néanmoins savait à merveille que c'était là un mensonge pur et simple, car le jour précédent elle avait reçu (à elle adressé pour qu'elle le remît à sa maîtresse) un petit écrin qu'elle avait eu la curiosité d'ouvrir. Or cet écrin renfermait précisément le joyau égaré. M. Wyndham seul pouvait l'envoyer ainsi à mistress Gill,

puisque seul il l'employait comme intermédiaire auprès de mistress Lee. Pourquoi celle-ci lui avait-elle remis la bague? On ne pouvait guère le deviner; mais il était bien démontré pour la femme de charge que M. Wyndham avait dû la recevoir des mains de « my-lady, » et cela, le jour même du meurtre, soit avant, soit après, ce qui impliquait la présence de cet homme dans le château, puisque mistress Lee elle-même n'en avait pas franchi le seuil.

L'enchaînement de ces circonstances avait quelque chose d'écrasant. Encore fallait-il leur donner cette sanction matérielle qui, devant un jury anglais, ne fait jamais impunément défaut à la plus irréfragable logique. Un témoin, un seul, manquait encore, qui eût vu entre les mains du meurtrier lui-même cette bague accusatrice dont l'emploi était si clairement établi. Les jurisconsultes à qui mon frère soumettait un à un, à mesure qu'il les groupait, ces formidables élémens d'accusation, lui demandaient encore ce complément des charges déjà existantes. Son infatigable ténacité le lui procura. Le *pawn-broker* chez qui la bague avait été mise en gage existait encore. La richesse exceptionnelle du dépôt effectué chez lui dans l'après-midi du 12 septembre, les soupçons passagers qu'il avait conçus en cette occasion, tout contribuait à lui rendre très distinct, malgré le laps de temps écoulé depuis lors, le souvenir de cette transaction, consignée d'ailleurs sur ses registres. Il se tenait pour certain de reconnaître le *gentleman* qui d'abord avait fait présenter la bague, puis, sur la demande expresse du *pawn-broker*, était venu en personne s'en déclarer le propriétaire, et enfin, quelques jours après, s'était présenté avec les fonds nécessaires pour en opérer le retrait.

Le réquisitoire se trouvait dès lors lié dans toutes ses parties. La tâche de Godfrey était remplie. La tête de son ennemi lui appartenait. Sa joie eût égalé son triomphe, si la pitié réelle que je lui inspirais ne fût venue tout à coup la troubler, la lui rendre amère. Quant à hésiter sur ce qui lui restait à faire, ceci n'était pas dans sa nature. Ni les muettes supplications de Christine, ni la conscience du mal qu'il m'infligeait, de l'irréparable sacrifice auquel j'allais sans doute être condamnée, ne pouvaient balancer chez lui le double instinct du devoir et de la vengeance. Pouvais-je donc m'en étonner, moi qui si souvent l'avait appelée de tous mes vœux, cette réparation tardive? — Sang pour sang!... avais-je crié bien des fois dans mon implacable justice. Eh bien! il allait couler, ce sang dont j'avais eu soif. En étais-je donc plus heureuse?

IX.

Oui, Godfrey était bon pour moi. Oui, je ne pouvais, même en ces rudes épreuves, méconnaître le sens de ces longs regards dont il me suivait par momens, de ces menus soins, de ces tendres prévenances dont il me comblait en toute occasion. Le silence qu'il avait d'abord gardé lui-même, il l'imposait maintenant à tous ceux dont je vivais entourée. Je ne pouvais douter que l'œuvre terrible ne s'accomplît, mais rien jamais ne venait me la rappeler. Si je hasardais une question, toute réponse était éludée. Un calme factice régnait autour de moi, et ce calme, s'il n'apaisait ni mes anxiétés ni ma douleur, semblait parfois m'en distraire et les engourdir.

Un jour que, plongée dans l'espèce de torpeur où chacun s'étudiait à me laisser, je m'absorbais en je ne sais quelle rêverie, j'entendis ouvrir la porte d'un petit salon où mon frère en ce moment écrivait quelques lettres, et qu'il fallait nécessairement traverser pour arriver dans la pièce où je me tenais. Mon frère, se levant par un mouvement brusque, attira mon attention, et avant d'avoir pu avancer la tête pour voir qui se présentait devant lui, je reconnus une voix dont les vibrations connues m'allèrent au cœur. Hugh Wyndham demandait à me parler, « à me parler, ajoutait-il, de la part de ma mère. »

Conservant à grand'peine un calme parfait, et sans se départir des formules de la plus exacte courtoisie, mon frère essaya de lui faire comprendre que peut-être mieux vaudrait éviter une si pénible entrevue. Une communication par écrit... Je l'interrompis alors en me montrant. L'idée que ces deux hommes se trouvaient en présence m'avait tout d'abord étourdie. Maintenant je comprenais la nécessité de me placer entre eux et d'abréger leur pénible tête-à-tête.

— Loin de moi, reprit Hugh, l'idée d'importuner miss Lee;... mais je dois remettre entre ses mains le message qui m'est confié... Elle seule, puisque la voici, décidera si mon insistance est ou non déplacée.

— Ma sœur est libre, monsieur, repartit Godfrey; mais elle sait ce que je pense de l'embarrassante situation où vous la placez ainsi.

— Je le sais, me hâtai-je de répondre; mais aucun motif, pas même celui-là, ne m'empêchera d'écouter ce que peut avoir à me dire M. Hugh Wyndham. Au surplus, comme il n'y a aucun secret entre nous, je ne m'oppose nullement à ce que cet entretien vous ait pour témoin.

— Ma curiosité ne va point jusque-là, répliqua Godfrey avec hau-

teur, et après s'être légèrement incliné devant Hugh, il alla se rasseoir à son bureau, ce qui l'éloignait assez de nous pour le rendre étranger à la conversation qui allait suivre. Hugh Wyndham m'épargna de vains préliminaires.

— Vous savez, me dit-il, où est mon frère?... Vous savez de quoi il est accusé?

Un signe de tête fut toute ma réponse.

— Cela étant, poursuivit-il, toute explication serait inutile... Votre mère vous prie de lire ceci en ma présence. Vous y répondrez de vive voix, et je lui ferai connaître votre décision.

La lettre qu'il me remit était conçue en ces termes :

« Aux mains de l'homme que vous aimez et qui vous aime, je confie cet appel fait à votre justice. Je lui devrai peut-être la ruine de cet horrible complot tramé contre la vie de mon mari, tramé contre mon honneur. Son influence luttera utilement, je l'espère, contre ces assertions mensongères qui ont, je puis le craindre, empoisonné votre esprit. Ses conseils vous donneront la force de braver les ressentimens que vous craignez sans doute, de renoncer à vos fatales préventions, de proclamer la vérité, qui peut nous sauver tous. Des témoins subornés affirment, contre toute vérité, que M. Wyndham était à Blendon-Hall le 12 septembre, qu'il s'y est rencontré avec moi, et qu'immédiatement après m'avoir quittée, il a commis le crime dont on l'accuse. Vous n'aviez guère que cinq ans à cette époque; mais comme dans cette matinée fatale *vous ne m'avez pas quittée un seul instant*, comme on pourra établir que votre précoce intelligence, vos habitudes observatrices, vous mettaient dès lors à l'abri de toute supercherie, votre témoignage détruira ceux qu'on invoque au profit du mensonge. Il est heureux que le mauvais vouloir de nos ennemis ait précisément choisi pour nous perdre ce moyen que vous pouvez, si vous le voulez, anéantir avec une seule parole. Vous me devez cet acte de justice, que d'ailleurs moi, votre mère, j'implore de vous comme un bienfait. A détruire mon bonheur, vous perdez le vôtre. Hugh vous aime, vous savez à quel point; mais si, dans votre aveugle acharnement, vous refusez d'attester la vérité qui sauve son frère, il faudra bien qu'il renonce à vous. La malédiction de sa mère serait sur lui, s'il agissait autrement. Ayez donc pitié de vous-même et pitié de moi. »

Assise et cette lettre étalée sur mes genoux, je restai quelque temps abîmée dans les réflexions poignantes qu'elle me suggérait. Je comprenais ce qu'on attendait de moi, le prix dont on voulait payer ma docilité, le châtiment dont on voulait effrayer mon obstination. Je voyais aussi que Hugh persistait encore, et malgré tout, à croire son frère innocent. Le courage me manquait pour dissiper

cette illusion suprême, et aucunes paroles ne s'offraient à mes lèvres qui dussent lui faire accepter et comprendre mon refus.

— Vous hésitez, Alswitha? me dit-il enfin.

— Savez-vous, lui demandai-je à mon tour, quel est l'objet de cette lettre?

— De faire connaître la vérité, me répondit-il avec l'accent du reproche.

— La vérité! repris-je. Ah! croyez-moi, ne me demandez que le silence!

— Je ne vous comprends pas...

— Ma mère, elle, se chargera de comprendre.

Il tressaillit; une pâleur mortelle couvrit son visage.

— Owen était là! s'écria-t-il à mots pressés; vous l'avez vu?... Vous êtes sûre de ne pas vous tromper?...

Et comme je ne répondais plus, après quelques instans de silence: — Croyez, ajouta-t-il avec amertume, que, si j'eusse connu la vérité, jamais je n'aurais accepté cette mission, sans laquelle cependant je ne vous aurais jamais revue, continua-t-il avec un accent bien moins sévère... Comment n'ai-je pas su?...

— Ce que je savais, moi, n'est-il pas vrai? répondis-je... Que voulez-vous?... j'espérais n'avoir jamais à vous en parler. Devenue vôtre à jamais, je désarmais, je croyais du moins désarmer ce menaçant avenir...

— Et vous nous sauviez tous. Je comprends, et je vous rends grâces; mais sans cette ignorance fatale où je suis resté, mon frère échappait à sa terrible destinée. Il était prévenu de quelque chose. Votre oncle Haworth l'avait mis sur ses gardes; votre mère elle-même, m'appelant à Bampton-Chase, me priait d'user de mon influence sur Owen pour lui faire franchir le détroit, «afin d'éviter, disait-elle, les méprises de la justice humaine.» Soigneux de sa renommée et convaincu qu'il n'avait pas *ce* crime à se reprocher, j'ai voulu au contraire qu'il affrontât les poursuites annoncées. La vérité, mon Dieu, que ne l'ai-je sue à temps!...

La vérité, pensais-je au même moment, c'était moi qui pouvais la faire connaître, et puisque, révélée à temps, elle devait sauver le coupable, ma destinée avait été de la taire jusqu'à l'heure fatale où le silence gardé par moi devait assurer son châtiment. Cette pensée, qui me remplissait d'effroi, venait sans doute de traverser aussi l'âme du malheureux frère d'Owen Wyndham, car il s'écria tout à coup: — Ah! ce portrait!... ce portrait!... Quel présage!... Par le ciel, Alswitha, vous aurez été jusqu'au bout mon mauvais génie!

— Le vôtre et le mien, lui répondis-je... Vous, en revanche,

vous avez été ce que j'ai toujours aimé, ce que j'aimerai le mieux au monde.

Un éclair de joie parut dans ses yeux; mais il lut dans les miennotre arrêt irrévocable. — Vous avez raison, murmura-t-il, répondant à ce que je n'avais pas osé dire... Je n'aurais désormais à vous offrir qu'un nom souillé...

— Je pense, interrompit la voix grave de mon frère, que le message de mistress Wyndham a reçu sa réponse. Cela étant, il me semble que, sous mon toit du moins, ma sœur et le frère d'Owen Wyndham n'ont plus une parole à échanger.

— Qu'en pensez-vous, Alswitha? me demanda Hugh, dont une vive rougeur trahissait l'irritation naissante... Soit donc,... reprit-il, voyant que je n'osais l'encourager à rester. Si pourtant d'ici à un an je vis encore...

Mais il n'acheva pas cette phrase, et, après avoir pris une fois encore ma main dans les siennes, il échangea un salut avec mon frère, qui, l'ayant cérémonieusement reconduit, revint aussitôt près de moi.

— Que vous demandait-on? me dit-il.

— Un faux témoignage.

— Et *lui*,... vous le demandait-il aussi?

— Lui?... vous ne le connaissez guère.

Godfrey cependant m'avait attirée sur son cœur. Avec d'affectueuses paroles, avec les plus tendres caresses, il passait ses mains sur mon front brûlant, il posait ses lèvres sur mes tempes, où le sang venait battre à flots pressés. Incapable de conserver une pensée de rancune contre qui m'aimait ainsi, je réussis, par un incroyable effort sur moi-même, à passer mes bras autour de son cou; mais là, payant la violence que je m'étais faite, je perdis tout sentiment de l'existence, et je restai inanimée dans ses bras. . . . .

A mon réveil, — c'est-à-dire quelques semaines plus tard, — je me retrouvai couchée dans une chambre où étaient à peine admis quelques rayons de jour. Dans cette pénombre, Christine était assise, et son regard compatissant fut le premier qui rencontra les miens, encore vagues et troublés. Un instinct dont je ne me chargerais pas de rendre compte m'avertissait qu'un laps de temps considérable avait dû s'écouler depuis que la vie était pour ainsi dire suspendue en moi.

— Le procès?... murmurai-je, Owen Wyndham?...

— Owen Wyndham n'est plus, me répondit-elle doucement; il a trouvé moyen de se soustraire à l'infamie du supplice.

— Ma mère?...

— Elle a été malade,... malade comme vous... Mistress Wroughton m'écrit qu'elle va mieux.

Je n'ajoutai rien; mais ma bonne Christine devina qu'une troisième question, qui me coûtait à faire, restait arrêtée sur mes lèvres.

— Hugh Wyndham, me dit-elle, est encore en Angleterre... Il part dans quelques jours pour rejoindre son régiment... Maintenant, ajouta-t-elle avec douceur, maintenant que vous savez tout ce qu'il fallait vous dire pour dissiper vos inquiétudes, nous en resterons là jusqu'à guérison parfaite.

Je ne pouvais que me soumettre à cette amicale injonction dans l'état de prostration complète et presque d'anéantissement auquel le mal m'avait réduite. Quand je fus un peu rétablie, et avant même que mes forces fussent tout à fait revenues, j'appris, toujours par ma belle-sœur, que Hugh était parti. — Mais il n'a pas voulu quitter le pays, eut-elle soin d'ajouter, avant d'être informé que vous étiez hors de danger.

— Mon cœur lui en tient compte, répondis-je, tout assurée que je suis de ne le revoir jamais.

Je me sentais comme indigne de tout bonheur et comme incapable d'en jamais goûter aucun. Il est des fatalités qui ressemblent à des crimes, et qui comme eux vous laissent sous le poids d'éternels remords. Ma mère désormais vouée à l'isolement, à la honte, ma mère déchue, humiliée, engourdie dans une irrémédiable tristesse qui lui ôtait en partie l'usage de sa raison, ma mère n'était ainsi que par moi. Ne fallait-il pas que ma mère fût vengée?

Elle l'a été. L'année s'est écoulée après laquelle, si Hugh était encore vivant, je devais, avait-il dit, le revoir. Croirait-on que malgré moi je gardais au fond du cœur je ne sais quelle vague espérance, démentie par tous mes pressentimens comme par tous mes calculs? Je ne sais si Godfrey s'en doutait. Il était toujours bon, excellent pour moi, et jamais une parole ne lui échappait dont mes regrets mystérieux pussent s'effrayer ou s'aigrir. Un jour, — il n'y a pas longtemps, — je le surpris regardant à la dérobée mon visage flétri, ma taille affaissée sur elle-même. Une douleur profonde contractait sa physionomie sévère. Une larme n'a jamais mouillé ses yeux, mais je compris que cette fois il « pleurait en dedans, » et je compris pourquoi.

— Hugh est mort!... lui dis-je simplement.

— Oui, répondit-il en se détournant de moi.

— Où a-t-il péri?... où est son tombeau?...

— Là, me répondit-il en me montrant une carte de l'Inde.

— Son régiment ne devait pourtant pas s'y trouver.

— Non; mais il avait quitté son régiment.

Une clairvoyance effrayante échoit en partage à ceux qui ont la longue expérience du malheur. Je devinai que Hugh avait dû changer de régiment par déférence pour les susceptibilités exagérées du

point d'honneur militaire. En réalité, c'était moi qui l'avais chassé de son corps, moi qui l'avais poussé sur le volcan indien à la veille même de la terrible éruption.

La Parque avait fait son œuvre...

Depuis lors j'ai tâché de vivre, et je vis encore, mais...

—

A ces tristes souvenirs de celle qui fut mon élève et mon amie (1), je n'ajouterai que peu de mots. Alswitha Lee est morte à vingt-huit ans, éloignée des siens et dans un isolement volontaire. Sa mère l'avait précédée au tombeau, et son frère était devenu propriétaire de Blendon-Hall. Jamais elle ne voulut y rentrer avec lui. Avertie qu'un léger mal, sans importance au début, empruntait quelque gravité à l'espèce de lente désorganisation qui s'accomplissait en elle, j'arrivai près de ma pauvre amie assez à temps pour passer quelques semaines encore à son chevet. Elle ne goûta de plein repos que dans les derniers jours. Jusque-là, le bienfait d'une calme agonie avait été refusé aux prières de cette âme pure, mais tourmentée, effrayée de son rôle ici-bas. — *Sa mère m'a maudite!* me répéta-t-elle plus d'une fois, faisant allusion à de vaines paroles qu'on prétendait avoir été prononcées par mistress Wyndham, survivant à ses deux fils et presque folle de douleur. J'obtins à grand'peine la permission d'avertir son frère Godfrey qu'elle était mourante : — Soit, dit-elle enfin, épargnons-lui la pensée que j'ai craint sa présence; mais il ne me consolera pas. — Elle se trompait. Cette dernière entrevue, si triste, où ils échangèrent à peine quelques mots, leur fit du bien à tous les deux. Elle mourut la main dans celle de son frère, l'être vivant qu'elle aimait le mieux malgré tout.

Près de la quitter et jetant sur elle un dernier regard : — Je pourrais ressusciter ce pauvre être que certes je ne l'oserais pas, me dit-il d'une voix étouffée par les sanglots... La justice se paie parfois bien cher ici-bas, et Dieu, dans ses insondables colères, atteint, en même temps que les coupables, ceux-là mêmes dont il a fait les instrumens de sa vengeance. Il faut adorer ses décrets sans les comprendre.

E.-D. Forgues.

(1) Ce *post-scriptum*, dans le manuscrit, est de la main de mistress Wroughton.

LES PARTIS

ET

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

AUX ÉTATS-UNIS

Les États-Unis viennent de traverser la crise que ramène tous les quatre ans l'élection du président. C'est le 6 novembre qu'ont été choisis simultanément dans tous les états les électeurs qui doivent, au mois de février 1861, désigner le président et le vice-président de la république. Comme ces électeurs reçoivent un mandat impératif et que leur vote est ainsi connu d'avance, la lutte est virtuellement terminée après leur nomination, à moins qu'aucune candidature n'ait réuni la majorité absolue des suffrages, et que la désignation des deux premiers magistrats ne doive être renvoyée au congrès (1). L'été qui précède une élection est toujours, pour la ré-

(1) Il est peut-être utile de rappeler, au début de ce tableau de l'agitation électorale aux Etats-Unis en 1860, que l'élection du président a lieu de la façon suivante : tous les quatre ans, le premier mardi de novembre, chacun des états qui composent la confédération nomme au scrutin de liste et à la majorité relative un nombre d'électeurs fédéraux égal au nombre des sénateurs et des représentans qu'il a droit d'envoyer au congrès. Le premier mardi du mois de février suivant, les électeurs fédéraux de chaque état se réunissent au chef-lieu de l'état et votent par écrit. Les votes sont adressés sous un pli scellé et cacheté au président du sénat et ouverts en séance publique. Le nombre des électeurs fédéraux est actuellement de 303; la majorité absolue est donc 152. Cinq ou six mois avant la nomination des électeurs fédéraux, chaque parti tient une réunion générale ou *convention*, qui désigne les candidats du parti pour les deux premières magistratures : les comités permanens, institués dans chaque état, se chargent ensuite de dresser le *ticket*, c'est-à-dire une liste d'électeurs fédéraux qu'ils proposent aux suffrages du peuple. Suivant que la liste de tel ou tel parti passe aux élections de

publique américaine, une époque d'agitation et d'effervescence politique; ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la tactique électorale qu'un parti se résigne à laisser le pouvoir passer pour quatre ans aux mains de ses adversaires. Cette fois encore la victoire a été chaudement disputée, et la rivalité de quatre candidats, qui ont maintenu jusqu'au bout leurs prétentions, a présenté un spectacle que l'Union américaine n'avait pas vu depuis trente-cinq ans. La lutte des partis néanmoins n'a pas offert le même intérêt qu'en 1856. La situation actuelle n'est en effet que la conséquence et le développement naturel d'une révolution morale qui était déjà consommée il y a quatre ans, et dont tous les esprits observateurs avaient pu dès lors mesurer la portée.

I.

L'élection de 1856 fera époque dans l'histoire des États-Unis : elle marque un de ces momens décisifs qui ne se représentent qu'à de longs intervalles dans la vie des nations. L'Union vit alors se réaliser un fait dont la seule prévision excitait, depuis vingt ans, la plus vive inquiétude chez tous les hommes d'état américains, et qui avait été signalé d'avance comme le précurseur infaillible de la chute de la république. A toutes les élections précédentes, le suffrage universel avait prononcé entre deux hommes ou plutôt entre deux systèmes politiques qui, quels qu'ils fussent, comptaient des partisans et recueillaient des voix dans toute la confédération. En 1856, pour la première fois, la confédération se coupa en deux sections distinctes : une moitié de la république donna l'immense majorité de ses suffrages à un prétendant qui n'eut pas une seule voix dans l'autre moitié, et dont la candidature y fut même l'objet d'une véritable proscription. En-deçà d'une certaine ligne géographique, il y allait de la liberté et de la vie à se prononcer ou à écrire en faveur du colonel Frémont. Les états du sud déclaraient hautement qu'ils se retireraient de l'Union si le candidat du nord était élu, et le gouverneur de la Virginie, M. H.-A. Wise, annonça qu'il marcherait sur Washington à la tête des milices virginiennes pour se saisir du Capitole et des archives fédérales.

Il y avait loin sans doute de la menace à l'exécution d'un pareil projet; néanmoins les périls qu'une scission aussi profonde entre le nord et le sud créait à la république parurent assez sérieux pour

novembre, on est certain que les votes de l'état sont acquis à tel ou tel candidat, et l'élection de février n'est plus qu'une affaire de forme. Les cinq ou six mois qui séparent la désignation des candidats de la nomination des électeurs fédéraux forment ce qu'on appelle dans la langue politique des États-Unis la *campagne électorale*.

qu'il se formât immédiatement un tiers-parti, qui prit pour drapeau le maintien de l'Union. Ce parti intermédiaire se recruta dans une section aux dépens du parti démocratique et dans l'autre aux dépens du parti républicain, systématiquement opposé à l'esclavage. Au sud, il rallia tous les hommes modérés et tous ceux qui, secrètement hostiles aux progrès de l'esclavage, n'avaient aucun moyen de voter pour un candidat de leur opinion. Au nord, il vit venir à lui ceux des adversaires de l'esclavage qui ne pouvaient se décider à voter avec les démocrates, et qui appréhendaient en même temps que les républicains ne voulussent pousser trop loin les conséquences d'une victoire. Malgré ce double concours, malgré l'accession de beaucoup d'hommes éminens, le parti *américain* ou unioniste ne l'emporta que dans un seul état, le Maryland; s'il balança presque les voix du parti démocratique dans quelques-uns des états du sud, il demeura en minorité insignifiante dans la plupart des états du nord. Il exerça néanmoins une grande influence sur l'élection en divisant les voix des adversaires de l'esclavage dans les états du centre, la Pensylvanie, le New-Jersey, l'Illinois et l'Indiana, qui donnèrent la victoire aux démocrates. Ceux-ci avaient compris qu'avec un candidat trop ouvertement favorable à l'esclavage, ils ne détacheraient pas une seule voix du faisceau des états libres, et qu'ils ne pouvaient opposer avec succès au candidat républicain qu'un citoyen du nord. Leur choix tomba sur M. Buchanan. Ils firent valoir en sa faveur que, par la naissance, l'éducation et les intérêts, il appartenait à un état libre, la Pensylvanie, que la plus grande portion de sa vie s'était écoulée au dehors dans les fonctions diplomatiques, qu'il était demeuré par conséquent étranger aux passions et aux luttes de l'intérieur, et que nul n'était plus propre à faire prévaloir dans le gouvernement les idées d'une sage conciliation. Les débris de l'ancien parti whig, dissous depuis l'élection de 1852, et tous les hommes modérés qui ne s'étaient pas joints encore aux unionistes se laissèrent prendre à ces argumens; en assurant la majorité aux démocrates dans les états du centre, ils firent pencher la balance générale de leur côté.

Ce fut donc une pensée de conciliation qui amena en 1856 le triomphe de M. Buchanan. On peut dire que celui-ci fut redevable de son élection au patriotisme d'anciens adversaires, qui surmontèrent leurs répugnances dans l'espoir de mettre un terme à la lutte la plus redoutable qui eût encore ébranlé l'existence de la confédération. Les sentimens du peuple américain se manifestèrent plus clairement encore dans les élections pour le congrès. Si tous les états qui avaient voté en faveur du colonel Frémont avaient envoyé à Washington des représentans républicains, le nouveau président

se serait trouvé en face d'une législature hostile; il aurait été dans l'impuissance de gouverner. Il n'en fut point ainsi : le choix des électeurs du nord-ouest et du centre se porta de préférence sur des candidats qui, tout en étant les adversaires d'une extension de l'esclavage, étaient prêts à seconder l'administration du président. Sûr déjà de l'appui du sénat, où les démocrates dominaient, M. Buchanan eut dans la nouvelle chambre des représentans une majorité qu'on ne pouvait évaluer à moins de 35 voix.

Il semblait donc que la route fût toute tracée devant le président. Il suffisait à celui-ci de se rendre compte des causes qui avaient amené son élection pour voir quelle direction il devait imprimer à sa politique. Tenir la balance égale entre les partisans et les adversaires de l'esclavage, calmer l'opinion publique violemment irritée dans les états du nord, telle était évidemment la seule conduite à suivre pour la nouvelle administration. M. Buchanan ne vit dans son succès personnel qu'une preuve de plus de l'ascendant irrésistible des états à esclaves: il avait conçu la pensée d'illustrer son passage au pouvoir par la conquête de Cuba ou du Mexique; dans l'espoir que la reconnaissance assurerait à ses desseins ambitieux le concours des états à esclaves, il résolut de trancher en faveur de ceux-ci, par un coup de majorité, la question qui divisait le nord et le sud de l'Union. Cette question était celle du Kansas. Au risque de rallumer la guerre civile, qui avait déjà éclaté par deux fois au Kansas, M. Buchanan se déclara systématiquement pour les prétentions du sud, qui voulait introduire l'esclavage dans ce territoire malgré l'opposition de la majorité des habitans; il voulut faire recevoir le Kansas dans la confédération comme état à esclaves. Le nouveau président espérait emporter ce vote de haute lutte, et il comptait sur la lassitude de l'opinion pour faire accepter ensuite le fait accompli : il ne réussit qu'à briser sa majorité. Les démocrates du nord, arrivés au congrès avec l'intention de soutenir le président, refusèrent de le suivre dans cette campagne à outrance en faveur de l'esclavage : ils savaient ne pouvoir le faire sans froisser violemment le sentiment public dans leurs états et sans se fermer à jamais la carrière politique. Ils firent à M. Buchanan une opposition d'autant plus redoutable qu'ils étaient conduits par un homme de talent dont l'avenir était en jeu. M. Stephen Douglas, sénateur pour l'Illinois, était l'auteur du bill qui avait rapporté le compromis du Missouri (1) et qui avait ainsi rendu possible

(1) On appelle *compromis du Missouri* une loi de 1821 qui, en admettant le Missouri dans la confédération, décida que l'esclavage pourrait légalement être introduit dans les territoires au sud de 36° 30′ de latitude, mais qu'il continuerait d'être interdit au nord de cette latitude.

l'introduction d'esclaves dans le Kansas : cette initiative lui avait valu une grande popularité dans les états à esclaves; en 1852 et en 1856, il avait été le candidat préféré du sud pour la présidence. C'est précisément ce qui avait fait écarter sa candidature au dernier moment, lorsqu'on avait reconnu la nécessité de transiger avec l'opinion des états libres. M. Stephen Douglas aspirait à succéder à M. Buchanan. L'obligation où il s'était trouvé de sacrifier deux fois ses propres espérances, la majorité formidable obtenue par M. Frémont dans les états du nord, le progrès des idées hostiles à l'esclavage dans les états du centre, où le parti démocratique était condamné à l'impuissance dès que les républicains et les unionistes feraient cause commune, tout avait convaincu M. Douglas que l'appui du sud était désormais insuffisant pour élever un candidat à la présidence, qu'il n'y avait plus de chance que pour un prétendant qui, aux voix des états à esclaves, pourrait joindre l'appoint de quelques-uns des états du centre. Citoyen d'un état libre, possesseur d'une fortune considérable, jouissant d'une influence prépondérante dans l'Illinois, où son appui décidait de toutes les élections locales, comptant de nombreux amis dans les états d'Indiana et de New-York, ne pouvait-il devenir en 1860 l'objet d'un compromis semblable à celui qui avait valu la présidence à M. Buchanan? Il croyait avoir donné assez de gages aux hommes du sud pour ne leur devenir jamais suspect; il lui fallait maintenant éviter de se compromettre irrémissiblement aux yeux du nord. Il essaya donc de s'emparer de cette position de médiateur, qui était le rôle naturel du président. A mesure que M. Buchanan, irrité par les obstacles imprévus qu'il rencontrait, s'obstinait davantage dans sa campagne contre l'affranchissement du Kansas, M. Douglas se séparait davantage de la politique présidentielle. Lorsque le bill qui devait faire entrer le Kansas dans la confédération avec une constitution qui sanctionnait l'esclavage fut apporté au congrès, M. Douglas s'en déclara résolûment l'adversaire, et entraîna dans son opposition presque tous les démocrates du nord. Il avait, disait-il pour justifier sa conduite, proposé le rappel du compromis du Missouri pour que les habitans des territoires nouvellement peuplés fussent libres de choisir entre l'esclavage et la liberté, et non pas pour qu'on leur imposât malgré eux l'esclavage. Les habitans du Kansas ne voulaient pas d'esclaves parmi eux; leur volonté devait être respectée. L'opposition de M. Douglas et de ses amis fit échouer le bill qui était le pivot de toute la politique du président. Ainsi reparaissait plus ardent et plus irréconciliable cet antagonisme du nord et du sud que l'élection de M. Buchanan avait eu pour objet de conjurer.

Lorsque les conservateurs des états du centre, qui avaient voté

en faveur de M. Buchanan, virent l'homme en qui ils avaient placé leur confiance déserter son rôle d'arbitre impartial et de tuteur des intérêts de tous pour devenir le chef d'un parti, pour se faire l'apôtre et le propagateur passionné de l'esclavage, ils rompirent avec l'administration. Déjà la plupart des unionistes avaient passé dans les rangs des républicains ou s'étaient coalisés avec ceux-ci. Toutes les élections locales tournèrent désormais contre l'administration. Même dans la Pensylvanie, son état natal, M. Buchanan vit les électeurs repousser tous les représentans qui avaient voté pour ses mesures, et jusqu'à ses plus vieux et plus chers amis. Ce fut en vain au contraire qu'il essaya de combattre la réélection de M. Douglas dans l'Illinois : il vit son adversaire rentrer au sénat avec le prestige d'une élection victorieuse, à la suite d'une lutte qui avait attiré sur lui les regards de toute la confédération.

Lorsque la session de 1860 s'ouvrit, la majorité, dont M. Buchanan n'avait pas su se servir, avait disparu. Les républicains, encore en minorité dans le sénat, qui ne se renouvelle que par sixième, formaient la moitié de la chambre des représentans. Pour empêcher que la présidence de cette chambre n'échût à l'un d'entre eux, il aurait fallu que les démocrates du nord consentissent à voter pour un homme du sud, ou que les représentans du sud donnassent leurs voix à un partisan de M. Douglas. C'est ce qu'il fut impossible d'obtenir des uns ou des autres. Pendant que le sénat discutait avec passion la proposition d'une enquête sur l'échauffourée de John Brown, qu'on voulait mettre au compte du parti républicain, la chambre des représentans s'obstinait à perdre son temps en scrutins infructueux. Ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'une voix se détacha du candidat du sud, et donna au candidat républicain le suffrage qui lui manquait pour réunir la majorité absolue. La plus grande partie de la session était donc déjà écoulée lorsque le congrès put entamer sa tâche; mais à peine avait-il abordé l'expédition des affaires, qu'il dut suspendre virtuellement ses travaux pour laisser à ses membres la faculté d'assister aux réunions préparatoires par lesquelles s'ouvre toujours une campagne électorale. Quelques mots d'explication sont ici nécessaires.

Lorsqu'un parti se constitue aux États-Unis, son premier soin est de se donner une *organisation*, c'est-à-dire un gouvernement calqué sur l'administration fédérale. Il établit dans chaque état un comité central qui correspond avec d'autres comités institués dans chacun des districts électoraux; des comités inférieurs se forment également dans chacune des subdivisions locales. Lorsqu'une élection doit avoir lieu, soit pour les fonctions municipales, soit pour la législature de l'état, soit pour la chambre des représentans le co-

mité dans la sphère d'action duquel une vacance s'est produite se rassemble, et désigne le candidat qui doit recevoir les suffrages du parti. S'agit-il de faire choix de candidats pour les postes de gouverneur, vice-gouverneur, juge à la cour suprême, et autres fonctions pour lesquelles un vote doit avoir lieu dans tout l'état, on convoque une *convention*. Tous les comités de comtés ou de districts nomment un même nombre de délégués; tous les délégués se réunissent à un jour donné et désignent à la majorité des suffrages les candidats du parti. Les choix ainsi faits sont publiés par la voie des journaux, et les comités locaux convoquent des *assemblées de ratification* auxquelles assistent tous les membres du parti. On y rend compte des travaux de la convention, on y fait un éloge pompeux des candidats qui ont obtenu la majorité, et l'assemblée s'engage à les soutenir. De même tous les quatre ans, et environ six mois avant l'époque fixée pour l'élection du président, une convention générale se réunit dans la ville désignée par la convention précédente; chaque état y est représenté par un nombre de délégués égal au nombre des électeurs fédéraux qu'il a droit de nommer. Ces délégués doivent être munis de pouvoirs en règle, délivrés par les comités d'état. La convention se constitue comme si elle était la chambre des représentans : elle a de droit pour règlement le règlement même du congrès. Après la vérification des pouvoirs, un comité, composé d'un délégué de chaque état, est chargé de rédiger la *plateforme*, c'est-à-dire le programme politique qui résume les aspirations et les vues du parti, et qui doit lui servir de drapeau dans l'élection. On procède ensuite par voie de scrutin oral à la désignation des candidats à la présidence et à la vice-présidence. Les conventions du parti démocratique ont adopté comme règle, depuis 1844, qu'une candidature, pour être régulière, devait réunir la majorité des deux tiers. Les choix de la convention sont soumis dans chaque état à la ratification du peuple, ce qui donne lieu à des manifestations politiques que chaque parti s'efforce de rendre aussi imposantes que possible, et dans lesquelles les orateurs en renom sont invités à porter la parole.

Le moindre défaut de ces organisations compliquées est d'être extrêmement coûteuses; les candidats de tout ordre et leurs partisans sont mis fréquemment à contribution pour subvenir aux frais de toute nature qu'entraînent la réunion des conventions, la correspondance, l'impression des circulaires et des bulletins de vote, les affiches vivantes et les placards, sans compter les salves d'artillerie, les sérénades, les processions aux flambeaux et autres accessoires indispensables des manifestations américaines. Un inconvénient beaucoup plus grave est la suppression de la liberté du vote. Aux États-Unis

aussi bien qu'en Europe, la classe la plus nombreuse, la plus active et souvent la plus intelligente est celle qui a le moins de temps à consacrer à la politique; il arrive rarement qu'un homme occupé d'affaires ou d'études sérieuses ait le loisir de faire partie d'une association politique se réunissant régulièrement. Les comités, surtout les derniers placés dans l'échelle, sont donc envahis par les avocats sans causes, par les médecins sans malades, les agens d'affaires, les chercheurs de places qui se vouent au triomphe d'un parti pour se faire élire à quelque petite fonction salariée. Toutes les chances sont pour que les intrigans s'y trouvent en majorité. Ce sont cependant ces comités qui nomment les délégués pour la convention qui doit choisir les candidats du parti; l'immense majorité des citoyens n'a d'autre alternative que d'accepter les désignations toutes faites, ou de renoncer à son droit de voter. Il faut nécessairement opter entre les candidatures préconisées par les divers partis; quelquefois un même scrutin doit pourvoir à une foule de fonctions différentes: il faut donc accepter aveuglément dix ou douze noms et souvent davantage; tout au plus a-t-on la ressource de biffer un nom peu sympathique et de perdre ainsi un de ses votes; ce serait sans espoir qu'on substituerait au nom effacé le nom le plus glorieux; on ne donnerait à l'objet de cette préférence individuelle qu'une voix isolée et inutile. Souvent même on ne peut s'accorder cette innocente satisfaction. Un des lecteurs de *la Tribune de New-York* lui écrivait dernièrement pour lui exposer sa perplexité: il souhaitait la nomination du candidat désigné par son parti pour la présidence, mais il avait une répugnance profonde pour le candidat à la vice-présidence, et cependant les électeurs fédéraux, qu'il était seulement appelé à nommer, avaient pour mandat impératif de voter en faveur de l'un et de l'autre candidats; il demandait comment il pourrait satisfaire à la fois ses sympathies et ses répugnances. Le journal consulté se déclara hors d'état de résoudre le problème.

Un candidat isolé n'aurait aucune chance de lutter contre ces organisations puissantes, dont les ramifications couvrent toute l'étendue du territoire, et l'on a remarqué plus d'une fois que Washington lui-même, s'il sortait de la tombe, ne réussirait pas à se faire élire greffier de village à moins d'être régulièrement patroné par un parti. Si grande que puisse être la popularité d'un homme, elle ne suffit pas à lui donner, d'un bout à l'autre de la confédération, des journaux qui écrivent en sa faveur, des orateurs qui parlent pour lui, des imprimeurs et des distributeurs de bulletins, des électeurs enfin qui sollicitent la candidature afin de voter pour lui. On peut arriver à enlever le vote d'un état ou deux: on a vu de Witt Clinton obtenir les suffrages du New-York et Daniel Webster ceux du Massachu-

setts; mais ce ne fut de la part de ces deux états qu'un stérile témoignage d'estime donné à un compatriote illustre.

On doit comprendre maintenant de quelle importance capitale il est pour un homme politique d'appartenir à l'une de ces organisations permanentes qui disposent de fonds considérables, qui commandent à une nuée d'agens de tout ordre, et qui ont le pouvoir d'élever à la présidence des citoyens complétement obscurs, comme M. Polk ou M. Pierce, dont le nom était inconnu hors de leur comté natal avant que l'intrigue, le hasard et l'impossibilité de concilier des prétentions rivales le fissent prononcer au sein d'une convention. Aussi, depuis la rupture de M. Douglas avec M. Buchanan, tout l'effort du président et de la fraction la plus exaltée des hommes du sud avait été d'établir que le sénateur pour l'Illinois s'était montré infidèle au programme du parti, qu'il s'était séparé volontairement de ses coreligionnaires politiques, et qu'il ne pouvait plus être considéré comme membre de l'organisation démocratique. D'interminables discussions s'étaient poursuivies dans la presse et au sein du congrès pour et contre l'orthodoxie démocratique de M. Douglas. Ce dernier n'essayait point de justifier sa conduite au point de vue général de l'intérêt public; il n'invoquait d'autre apologie que l'intérêt du parti, soutenant qu'il était demeuré dans les termes du programme adopté à Cincinnati en 1856, et qu'interpréter ce programme comme le sud le voulait faire, c'était ruiner le parti démocratique dans tous les états libres et le vouer par conséquent à l'impuissance. On ne pouvait l'exclure, disait-il, sans exclure en même temps tous les hommes qui avaient défendu le plus énergiquement la cause du sud, qui avaient soutenu la lutte la plus acharnée contre les républicains, et qui avaient fait pencher la balance en faveur de M. Buchanan. Le jour où le sud serait réduit à ses seules forces en face du nord unanime, il ferait bien vite l'apprentissage de l'humiliation et de la défaite. Les chefs du parti exalté, des *mangeurs de feu*, comme on les appelle, M. Jefferson Davis, sénateur pour le Mississipi, M. Yancey, sénateur pour l'Alabama, MM. Slidell et Benjamin, sénateurs pour la Louisiane, n'hésitaient pas à répondre que ce jour-là c'en serait fait de l'Union, que le sud avait tout avantage à former une confédération distincte où il règlerait librement ses destinées, qu'en attendant il ne souffrirait point qu'on sacrifiât ses intérêts vitaux à des calculs d'ambition personnelle, qu'il ne tolérerait ni hésitation, ni équivoque, ni trahison. En même temps plus d'un orateur faisait ressouvenir M. Douglas du sort de M. van Buren, qui, pour avoir voulu scinder le parti démocratique et déserter la cause du sud, avait vu se clore brusquement sa carrière politique.

Ces débats sans cesse renouvelés avaient rempli les premiers mois de la session de 1860 : ils faisaient prévoir des orages au sein de la convention qui devait se réunir au mois d'avril pour désigner le candidat du parti démocratique. Il y avait des deux parts la même confiance et le même acharnement. M. Douglas se croyait sûr d'être désigné. Il était au sein du parti démocratique le seul homme considérable du nord : personne ne pouvait être mis en balance avec lui pour le talent, la notoriété, l'expérience parlementaire; tout-puissant dans l'Illinois, très influent dans l'Indiana et le Michigan, il pouvait seul apporter au parti un contingent réel; il ne voyait non plus au sud personne qui eût chance de rallier les sympathies des états libres; il se regardait donc comme l'indispensable trait d'union des deux fractions du parti. Assuré d'avance que les délégués du nord voteraient presque unanimement pour lui, lié d'amitié depuis longues années avec les hommes les plus capables et les plus influens du sud, ses collègues au sénat, il s'attendait à être, au sein de la convention démocratique, l'objet des attaques les plus violentes, mais il était convaincu qu'au moment du vote il réunirait le plus grand nombre de suffrages, et que les exaltés seraient contraints de s'incliner devant le choix de la majorité. Cette présomption de M. Douglas exaspérait ses adversaires; ils ressentaient comme une injure la confiance avec laquelle les journaux qui lui étaient favorables annonçaient son triomphe et promettaient amnistie aux gens qui viendraient à résipiscence après l'avoir combattu. Ils n'épargnèrent aucun effort pour faire nommer par les comités de leurs états des délégations tout à fait hostiles à M. Douglas, et ils y réussirent avec l'appui de l'administration fédérale. Le président lui-même, chez qui l'âge n'avait point amorti les ardeurs d'un caractère opiniâtre et violent, le cœur ulcéré de ses défaites, entra avec passion dans ce complot contre l'homme qu'il regardait comme l'auteur de tous ses échecs. Partout les agens de l'administration, avocats-généraux, greffiers, receveurs des contributions, employés des postes, reçurent l'ordre, sous peine de destitution, d'appuyer la fraction du parti hostile à M. Douglas.

II.

La convention démocratique se réunit à Charleston, dans la Caroline du sud, le 23 avril 1860. Les délégations du nord-ouest arrivaient unanimes en faveur de M. Douglas et annonçaient l'intention de le soutenir jusqu'au bout; celles du nord-est étaient en majorité sympathiques à la même candidature; les fonctionnaires publics qui en étaient membres faisaient seuls exception. Les délégations du

Mississipi, du Texas, de la Louisiane, de la Floride et de l'Alabama, conduites par deux sénateurs, MM. Slidell et Yancey, se déclaraient résolues à faire échouer à tout prix M. Douglas; celles de la Caroline du sud et de la Georgie n'étaient guère moins ardentes; les délégués des états voisins du centre, Missouri, Tennessee, Kentucky et Maryland, étaient fort divisés. A Charleston même, l'opinion publique se montrait fort irritée contre le nord, et une véritable pression était exercée sur les délégués par la population et par les nombreux curieux accourus de tous les points du sud.

Les amis de M. Douglas étaient désireux d'en venir aussitôt que possible au scrutin. Ils comptaient sur l'effet moral que ne pouvait manquer de produire le grand nombre de voix obtenues par leur candidat dès le premier tour; ils s'attendaient à ce que deux autres candidats seraient présentés, un modéré par les états du centre et un exalté par les états extrêmes, et à ce que les amis du premier, reconnaissant au bout de quelques scrutins l'impossibilité de le faire prévaloir, se rabattraient sur M. Douglas et lui donneraient la majorité des deux tiers; quant à la majorité absolue, ils s'en croyaient certains dès le premier tour. Toutefois les exaltés ne se souciaient aucunement de constater par un scrutin leur infériorité numérique et de laisser à M. Douglas les chances d'un ballottage. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient de candidat ni pour la présidence ni pour la vice-présidence, qu'ils ne demandaient ni l'une ni l'autre de ces deux nominations, mais qu'il leur fallait des garanties sérieuses pour les intérêts du sud. On leur avait fait adopter en 1856 une candidature de transaction en leur promettant merveilles, et toutes les questions politiques avaient été tranchées contre le sud; ils ne voulaient plus être joués ainsi. Que le nord fît choix pour candidat d'un homme du sud, ils s'engageaient d'avance à l'accepter, quel qu'il fût, avec le programme de 1856 ou même sans programme; mais à défaut d'un candidat dont la personne serait à elle seule une garantie suffisante, ils exigeaient un programme net et sans équivoque, qui donnât explicitement satisfaction à toutes les inquiétudes et à tous les griefs des possesseurs d'esclaves. Les amis de M. Douglas ne pouvaient agréer une proposition qui eût frappé d'exclusion leur candidat. Les exaltés demandèrent alors et obtinrent que, suivant l'exemple des conventions antérieures, on procédât, avant tout scrutin, à la rédaction d'un programme.

Ce premier point gagné, les adversaires de M. Douglas visèrent à rendre la rédaction du programme inacceptable pour leur adversaire, afin de le contraindre à faire défection. Les délégations du sud donnèrent pour instructions à leurs représentans dans le comité de rédaction de prendre pour base les résolutions présentées au sé-

nat des États-Unis par M. Jefferson Davis, du Mississipi, et qui affirmaient l'obligation pour le congrès de protéger l'esclavage dans les territoires. Il était certes impossible de porter un coup plus direct à M. Douglas. Lorsque celui-ci avait proposé de rapporter le compromis du Missouri, il avait soutenu que le congrès n'avait pas plus le droit d'interdire que d'imposer l'esclavage aux habitans des territoires nouvellement peuplés, et que toute initiative de sa part à cet égard ne pouvait être qu'un empiétement sur le libre arbitre des colons. Accusé par les gens du nord d'avoir voulu favoriser les progrès de l'esclavage, M. Douglas s'était défendu énergiquement de toute pensée pareille. Il avait voulu, disait-il, renvoyer à la nature et à la volonté du peuple une question qui n'était pas de la compétence du congrès. Partout où le travail esclave serait plus productif que le travail libre, on essaierait vainement de le proscrire, parce que l'intérêt serait plus fort que la loi; partout au contraire où l'esclavage serait désavantageux, aucune force humaine ne pourrait l'introduire. Pourquoi ne pas laisser agir la force des choses, puisqu'elle était irrésistible? Pour sa part, il n'avait eu qu'une pensée, prévenir le retour de débats irritans en interdisant au congrès une intervention qui ne pouvait être qu'inutile ou impuissante, et qui était une usurpation sur le droit des citoyens à régler leurs institutions. Tandis que les républicains reprochaient à M. Douglas d'introduire dans la constitution un principe nouveau et de sacrifier l'autorité du congrès et les droits de la nation à ce qu'ils appelaient ironiquement la *souveraineté du pionnier* (*squatter sovereignty*), les masses conservatrices de l'ouest et du centre, fatiguées d'une agitation préjudiciable à tous leurs intérêts, s'étaient ralliées volontiers à une doctrine commode qui promettait de mettre fin à ces éternelles controverses pour et contre l'esclavage. De là les succès obtenus par M. Douglas dans toute la vallée du Mississipi en 1856, lorsqu'après le sacrifice de ses espérances, il s'était dévoué à faire réussir la candidature de M. Buchanan, croyant préparer du même coup sa propre élection en 1860.

La logique des passions est inexorable : les plus sages des hommes du sud acceptaient la théorie de M. Douglas comme pleinement satisfaisante; elle les assurait qu'aucune tentative ne serait faite pour empêcher l'introduction de l'esclavage dans les provinces qu'on pourrait un jour acquérir ou détacher du Mexique. Les exaltés au contraire prétendaient signaler un danger dans cette souveraineté des pionniers. Si elle reconnaissait aux habitans des territoires le droit d'adopter l'esclavage, elle leur reconnaissait aussi le droit de l'interdire, et c'est ce que ces raisonneurs ne pouvaient admettre. Si le congrès, disaient-ils, n'a pas le droit d'interdire l'esclavage, com-

ment les gouvernemens provisoires dont il autorise l'établissement dans les territoires, et qui sont ses créations, auraient-ils un droit que leur auteur n'a pas? Donc l'esclavage ne peut être interdit dans les territoires, donc il existe de droit dans tous. Lorsqu'une de ces sociétés naissantes a grandi, lorsqu'elle a mérité d'entrer dans la confédération à titre de communauté indépendante, elle peut, dans la plénitude de sa souveraineté, conserver ou abolir l'esclavage; mais jusqu'à cette émancipation solennelle, et tant qu'elle demeure en tutelle, elle n'est pas maîtresse de rejeter l'esclavage de son sein. Si donc cette communauté mineure essaie de porter atteinte aux droits des propriétaires d'esclaves, c'est un devoir rigoureux pour le congrès de les faire respecter. On appuyait encore cette argumentation sur les considérans de l'arrêt rendu par la cour suprême dans l'affaire de l'esclave Dred Scott. Ces considérans refusent de reconnaître aucune différence entre un esclave et une propriété quelconque, et portent que tous les citoyens ont un droit égal à se transporter sur un point quelconque du territoire américain avec leur propriété et à y réclamer pour cette propriété la protection des lois. Les *resolutions* de M. Jefferson Davis, qui depuis deux mois occupaient le sénat au détriment des affaires publiques, avaient pour objet de faire déclarer par cette assemblée l'urgence pour le congrès de voter les lois nécessaires à la protection de l'esclavage dans tous les territoires.

On aperçoit aisément toute la portée de l'argumentation qui vient d'être résumée. Les républicains ne manquaient pas d'en déduire toutes les conséquences pour les opposer à M. Douglas comme le résultat forcé de la négation de l'autorité du congrès. Ils soutenaient que la logique était du côté de M. Jefferson Davis : du moment que le congrès n'avait pas le pouvoir de légiférer contre l'esclavage, celui-ci était de droit partout où s'étendait l'empire de la constitution américaine, et c'était la liberté qui était l'exception, puisqu'elle ne pouvait exister qu'en vertu d'un acte spécial et d'une volonté expressément manifestée par le peuple. Encore la volonté populaire était-elle, à cet égard, soumise à plus d'une restriction. Un citoyen du nord avait incontestablement le droit de se transporter au sud avec ses outils ou ses marchandises, de les y employer à sa guise, de les garder ou de les vendre. Ne s'ensuivait-il pas, d'après la doctrine de la cour suprême, qu'un planteur du sud avait le droit de venir à New-York ou à Boston avec son troupeau d'esclaves, de s'y faire servir par eux et de les mettre en vente? Ainsi les états libres avaient vainement interdit à leurs citoyens de posséder des esclaves : ils n'avaient point affranchi leur territoire de cette lèpre sociale; il dépendait du bon plaisir d'un homme du sud de leur in-

fliger le spectacle de l'esclavage et de la plus repoussante de ses conséquences, le trafic de la chair humaine. Ce n'était point là une vaine hypothèse, comme l'attestait un procès pendant devant la cour suprême. Un Virginien, nommé Lemmon, qui se rendait au Texas avec deux esclaves, était venu à New-York pour prendre le paquebot qui va à la Nouvelle-Orléans. Ses deux esclaves lui avaient été enlevés au nom de la loi de New-York, qui interdit l'esclavage dans les limites de cet état; ils avaient été déclarés libres par un arrêt de la cour de New-York, confirmé par la cour suprême d'Albany. Une souscription avait été ouverte parmi les négocians de New-York, désireux d'étouffer cette fâcheuse affaire, et Lemmon avait été désintéressé; mais l'état de Virginie était intervenu dans le procès et avait interjeté appel devant la cour suprême des États-Unis pour faire décider que la juridiction des cours de New-York ne s'étendait pas sur un citoyen virginien. Avec les dispositions bien connues de la cour suprême, où les démocrates étaient en majorité, la décision ne semblait pas douteuse. Voilà donc où avait conduit l'atteinte portée par M. Douglas à la constitution et à l'autorité du congrès! On avait prétendu restituer aux habitans des territoires la faculté d'opter entre l'esclavage et la liberté, et voici que, de conséquence en conséquence, le sud en arrivait à imposer l'esclavage aux états qui étaient et qui voulaient demeurer libres.

Rien n'était plus propre qu'une pareille perspective à développer l'hostilité croissante du nord contre l'esclavage. Insérer les résolutions de M. Jefferson Davis, ou la substance seulement de ces résolutions, dans le programme du parti démocratique, c'était enlever au candidat qui accepterait ce programme toute chance d'obtenir un seul suffrage en dehors des états à esclaves. M. Douglas personnellement n'aurait pu y adhérer sans renier la conduite et le langage qu'il avait tenus depuis six ans, et sans ruiner à jamais son influence jusque dans l'Illinois. Or ses adversaires voulaient précisément lui imposer cette alternative cruelle de renoncer à la candidature ou de se donner à lui-même un démenti déshonorant. M. Slidell adressa de Washington à un délégué de la Louisiane une série de résolutions dont la rédaction était aussi provocatrice que possible; de son côté, M. Douglas manda à ses partisans de s'en tenir strictement au programme de 1856, en y ajoutant tout au plus une adhésion à l'arrêt de la cour suprême dans l'affaire Dred Scott. On crut que la commission du programme ne tomberait jamais d'accord sur une rédaction; les quinze délégués des états à esclaves étaient unanimes, tandis que les délégués des états libres proposaient trois ou quatre rédactions qui avaient toutes pour objet de donner satisfaction au sud tout en esquivant une adhésion à ce qu'on appelait le code noir. Enfin

M. Avery, de la Caroline du nord, substitua au projet de M. Slidell une rédaction moins agressive dans la forme, et qui fut adoptée par 17 voix contre 16, les délégués de l'Orégon et de la Californie s'étant joints aux quinze délégués du sud, sur la promesse qui leur fut faite que le général Lane, sénateur pour l'Orégon, serait le candidat à la vice-présidence.

En présentant à la commission le projet de la majorité, M. Avery tint un langage très net et très résolu. Le temps des équivoques et des demi-mesures était passé, dit-il; le sud avait été jusqu'à la dernière limite des concessions, il lui fallait désormais une satisfaction complète. La théorie de la souveraineté des pionniers était une attaque plus dangereuse pour le sud que le *proviso* de Wilmot (1), parce qu'elle était moins franche. M. Payne, de l'Ohio, au nom de la minorité, prit la défense de la doctrine qu'on venait d'attaquer; elle était chère aux hommes du nord, et elle ne pouvait être abandonnée par eux. Si le parti démocratique la répudiait, il ne devait plus compter désormais sur une seule voix dans les états libres, et bientôt il aurait cessé d'exister. L'antagonisme profond que trahissaient ces deux discours produisit d'autant plus d'impression sur l'assemblée que le langage des deux orateurs était parfaitement calme et mesuré. M. King, qui avait été gouverneur du Missouri, fit alors un appel à la concorde et à la conciliation. Il se déclara contre la rédaction de la majorité. Même avec un pareil programme, on pouvait compter sur la victoire dans le Missouri; mais il n'hésitait pas à reconnaître qu'on rendait le succès impossible dans les états libres : n'était-il pas imprudent de condamner à une défaite certaine des alliés dont le concours avait été si précieux, et n'était-ce pas mener le parti tout entier à la ruine? Le chef des exaltés, M. Yancey, se leva aussitôt, et les applaudissemens qui éclatèrent immédiatement dans les galeries indiquèrent assez quels sentimens animaient les populations du sud. M. Yancey protesta contre le langage que venait de faire entendre le représentant d'un état à esclaves, et surtout d'un des états les plus exposés aux menées des abolitionistes. Le sud n'avait plus de chances de salut que dans une conduite énergique et résolue. Était-il possible qu'après l'expérience de 1856, après les déceptions et les échecs qui l'avaient suivie, on pût songer encore à recourir aux mêmes manœuvres et aux mêmes expédiens? Mieux valait cent fois pour le sud succomber en avouant

(1) Pendant la dernière guerre contre le Mexique, M. Wilmot et les autres *free-soilers*, ou partisans de la liberté du sol, avaient introduit dans toutes les mesures qui avaient pour objet la continuation de la guerre ou la conclusion de la paix une clause ou *proviso* portant que l'esclavage ne pourrait être introduit dans les provinces dont la cession serait exigée du Mexique.

hautement ses principes et en revendiquant tous ses droits que d'acheter une victoire inutile, sinon dangereuse, par des équivoques et un tacite abandon de ses croyances. Si les hommes du sud étaient capables de cette faiblesse, si, pour la vaine satisfaction de voir élire un candidat choisi par eux, ils consentaient à se mettre à la remorque de quelques intrigans, à se faire les instrumens d'ambitieux sans franchise, ils méritaient d'être pendus plus haut que ne l'avait été Aman. Ce discours insultant et provocateur amena une vive réplique d'un des amis intimes de M. Douglas, M. Pugh, sénateur pour l'Ohio. Remontant à quelques années en arrière, M. Pugh établit, par une série de citations accablantes, que tous les citoyens notables du sud, y compris M. Yancey lui-même, s'étaient ralliés avec empressement aux doctrines qu'ils attaquaient maintenant, et qu'ils avaient qualifié d'inadmissibles, d'insensées et d'inconstitutionnelles les exigences dont ils se faisaient aujourd'hui les défenseurs. C'était avec leurs propres paroles et leurs propres argumens qu'il repoussait et flétrissait d'injustifiables prétentions.

Ainsi chaque discours aggravait le dissentiment, et lorsqu'à la séance suivante M. Bigler, de la Pensylvanie, présenta une troisième rédaction et demanda qu'elle fût renvoyée à la commission, il se trouva une majorité d'une voix pour adopter cette proposition. On voulait essayer d'ajourner, sinon de conjurer une rupture que tous sentaient imminente. Vaine tentative! la commission ne put se mettre d'accord, et revint avec deux projets qui ne différaient pas sensiblement des deux qui avaient déjà été proposés. Ce fut au milieu d'une véritable tempête qu'on en vint au vote. Le programme présenté par la majorité de la commission, c'est-à-dire le programme des états à esclaves, fut rejeté dans la convention de Charleston par 165 voix contre 138. Le programme des états libres fut alors mis aux voix et adopté article par article, un grand nombre des délégués du sud s'abstenant de prendre part au scrutin. Lorsqu'il s'agit de voter sur l'ensemble, M. Walker, chef de la délégation de l'Alabama, demanda et obtint la parole. Après avoir donné lecture d'une protestation contre la décision de la majorité, il déclara que, conformément aux instructions qu'elle avait reçues, la délégation de l'Alabama se retirait de la convention. Des déclarations semblables furent faites, au milieu d'un profond silence, au nom des délégations du Mississipi, de la Louisiane, de la Caroline du sud, de la Floride, du Texas et de l'Arkansas. Les délégations de la Virginie, de la Georgie et du Kentucky demandèrent à se consulter, et la séance fut levée. Quand on voulut reprendre les délibérations, les sept délégations dissidentes ne se présentèrent pas, et il fut décidé qu'on passerait immédiatement au scrutin pour la présidence. La

première épreuve ne donna aucun résultat, et il en fut de même des épreuves qui suivirent. M. Douglas, qui eut presque immédiatement la majorité absolue, ne put la dépasser et encore moins atteindre la majorité des deux tiers. Après cinquante-sept scrutins inutiles, une proposition d'ajournement fut adoptée par 166 voix contre 88; l'assemblée arrêta qu'elle ne se réunirait de nouveau que le 18 juin, et que cette fois ce serait à Baltimore.

L'avortement de la convention démocratique de Charleston produisit une profonde sensation. Les républicains saluèrent cet événement comme un gage de succès pour leur propre candidat et comme une marque du progrès de leurs doctrines. Ce grand parti démocratique si fier de son universalité, et qui en 1856 reprochait si dédaigneusement à ses adversaires de ne représenter qu'une fraction de la nation, venait donc de se couper en deux suivant une ligne purement géographique. Il se divisait sur cette question de l'esclavage qu'il s'était flatté d'écarter de l'arène politique. Après avoir si souvent accusé les républicains d'entretenir sans motif et par pure animosité des débats irritans, il était en proie lui-même à cette agitation qu'il avait déclarée toute gratuite; après s'être fait si longtemps l'instrument complaisant des passions, des exigences et des terreurs du sud, il avait dû finir par briser une chaîne trop dure, et rompre avec des prétentions intolérables. Ces conservateurs timorés du nord qui avaient déserté la cause de la liberté en 1856 et porté la victoire chez les démocrates reconnaîtraient-ils leur erreur? Se convaincraient-ils enfin qu'il n'était pas de limite aux demandes du sud, et qu'à moins de lui sacrifier la constitution tout entière, on ne le satisferait jamais? Grâce au ciel, le jour commençait à poindre où les hommes du nord, revenant aux doctrines des fondateurs de la république, se grouperaient tous autour de l'étendard de la liberté.

Un événement qui causait une satisfaction si vive aux républicains devait faire naître chez leurs adversaires des sentimens tout opposés. Aussi ne put-on s'empêcher de remarquer l'attitude prise par *la Constitution* de Washington. Ce journal, organe spécial de M. Buchanan, ne voulut voir dans ce qui s'était passé qu'un échec pour M. Douglas, et le fit ressortir avec complaisance.

« Quelque opinion, dit-il, que l'on adopte au sujet de ce qui s'est passé à Charleston, il est un fait brutal et impossible à contester : c'est que les partisans du candidat de la souveraineté des pionniers ont complétement échoué, qu'il ne leur reste plus d'autre ressource que de chercher un autre candidat qui puisse être accepté par les états démocratiques. Tout homme qui prendra la peine de s'informer sera bientôt convaincu que M. Douglas n'a aucun moyen de triompher de l'opposition qui lui est faite par le parti dé-

mocratique dans les états dont le vote électoral sera certainement acquis à la démocratie en novembre prochain. Lutter contre un fait pareil ne pourrait aboutir qu'à sa ruine politique. »

L'*Enquirer* de Cincinnati, un des principaux journaux démocratiques du nord, s'empressa de répondre à *la Constitution* que l'échec était pour ceux qui avaient voulu dénaturer le symbole du parti, et n'avaient pu y parvenir ni par force ni par intrigue. On avait acquis la preuve que le parti ne consentirait jamais à laisser introduire dans son programme « cette misérable hérésie, que les citoyens d'un territoire n'ont pas le droit d'exclure l'esclavage, si telle est leur volonté, et que le congrès a pour devoir de le leur imposer dans ce cas par une loi formelle. »

« Quant à M. Douglas, continuait l'*Enquirer*, le candidat et le favori du peuple, quoiqu'il ait eu à lutter contre l'opposition ouverte et combinée de tous les autres prétendans à la présidence, de l'administration et des séparatistes du sud, il a reçu pendant plus de cinquante scrutins les trois cinquièmes de tous les votes émis. Il a obtenu 152 suffrages, tandis que les autres candidats ensemble n'en réunissaient pas 100: il a eu la majorité absolue de la convention, même si tous les états avaient été présens et avaient voté. On n'a pu empêcher sa nomination que par l'adoption d'une règle qui exigeait les quatre cinquièmes des votes pour rendre un choix valable. Si l'on considère la force et la puissance de tous les élémens combinés contre lui, c'est assurément là un des triomphes personnels les plus extraordinaires que jamais homme ait remporté. Si les hommes politiques qui siégeaient dans la convention avaient fidèlement représenté la volonté du peuple, M. Douglas aurait été nommé unanimement au premier scrutin. Il nous paraît impossible que la convention, lorsqu'elle se réunira de nouveau à Baltimore, ne tienne pas compte d'un pareil fait et en méconnaisse la signification. »

C'était aussi l'avis de *l'Union* de Bangor et de *l'Argus* d'Albany, deux feuilles influentes, l'une du Maine et l'autre du New-York, qui croyaient que l'ajournement profiterait à M. Douglas. La réflexion devait montrer aux hommes du sud qu'ils étaient allés trop loin, qu'en brisant le parti démocratique, ils ne faisaient qu'assurer le triomphe de leurs ennemis les républicains, et se désarmer eux-mêmes. Du reste, tous les journaux démocratiques du nord protestaient que les concessions étaient épuisées, et que le principe de non-intervention demeurerait le dogme fondamental du parti. « Abandonner ce principe, disait *le Courrier* de Buffalo, serait pire qu'un suicide; ce serait le comble de la lâcheté, de l'abaissement et de l'ignominie. »

Le langage des feuilles du sud était loin cependant de trahir le moindre regret. Le *Charleston Mercury* reconnaissait que, si M. Dou-

glas ne pouvait être désigné par la convention démocratique quand elle se réunirait de nouveau, il était également en son pouvoir d'empêcher tout autre de l'être, puisqu'il disposait de la moitié des voix. Tout donnait donc à penser que la convention de Baltimore n'aboutirait pas plus que celle de Charleston. Le *Mercury* s'en félicitait d'avance. Mieux valait pour le sud avoir affaire à un ennemi franc et déclaré qu'à un adversaire déguisé sous les dehors de l'amitié. Une désignation unanime ne pouvait avoir lieu que si les deux fractions du parti se prêtaient à des équivoques et à des mensonges; il était indigne du sud de tremper « dans cette ignoble comédie; » il lui fallait réclamer tous ses droits et rompre avec quiconque ne les reconnaîtrait pas ouvertement. « Bien des gens, disait la *Chronique* d'Augusta en Georgie, regardent la dissolution du parti démocratique comme le glas de la république, comme le sûr avant-coureur de la rupture de l'Union. Nous espérons qu'il n'en sera rien, et nous croyons sincèrement qu'il était indispensable de briser le parti. Depuis plusieurs années, comme chacun le sait bien, il n'y avait plus que le nom du parti sur lequel ses membres fussent d'accord, et ce nom servait à couvrir mille iniquités... Les droits du sud sont incompatibles avec la souveraineté des pionniers, que prêche la démocratie du nord : le sud ne peut les abandonner. » *Le Mississipien* de Jackson applaudissait également à la conduite des délégués du sud à Charleston comme à une « inévitable nécessité politique : se soumettre à la loi de la majorité sectionnelle de la convention eût été la mort pour la démocratie du sud. »

La lutte se continuait ainsi dans la presse avec la même aigreur et le même acharnement qu'au sein de la convention. Elle ne tarda pas à être transportée au sénat. M. Jefferson Davis, en demandant la mise à l'ordre du jour de ses résolutions, prononça contre M. Douglas un discours amer et plein de personnalités. M. Clingman, de la Caroline du nord, ayant pris la défense de M. Douglas et insisté sur la nécessité pour le parti démocratique de ne pas se diviser, s'il voulait conserver une chance de succès, M. Benjamin, de la Louisiane, protesta avec vivacité contre la pensée de sacrifier les principes du parti à la satisfaction d'un triomphe électoral et surtout à l'ambition d'un homme. « Qu'on me donne, dit-il, un programme qui assure nos droits, qui soit pleinement satisfaisant pour mes concitoyens, et, comme personnification de ce programme, prenez tel homme qu'il vous plaira, qui puisse honorablement l'adopter : cet homme sera mon candidat. Je parcourrai mon état dans son intérêt, je lui consacrerai mes forces et mon temps, je serai prêt à parler pour lui partout, autant de fois, à quelque heure que ses amis le demanderont. Rien ne m'arrêtera; mais je ne me sens pas le cœur de com-

battre lorsqu'on me donne à choisir entre un homme qui conteste nos droits ouvertement et nettement et un homme qui les reconnaît, mais qui veut les frauder. Je ne subirai ni l'un ni l'autre. » M. Benjamin ne dissimula point l'espoir que lorsque les démocrates du nord sauraient toute la vérité, ils n'hésiteraient pas à cimenter, aux dépens de M. Douglas, leur alliance avec le sud. Il raconta alors dans les plus grands détails un fait jusque-là ignoré : c'est que le conflit entre les deux sections du parti remontait jusqu'à l'époque même où elles appuyaient en commun le rappel du compromis du Missouri. En 1856, on avait failli ne pouvoir s'entendre sur un programme : on n'avait prévenu une rupture qu'en adoptant une rédaction ambiguë, et qui avait en effet reçu une interprétation différente au nord et au sud; mais il avait été entendu de part et d'autre qu'on provoquerait par un procès une décision de la cour suprême, qui ferait loi pour le parti. Cette décision était intervenue dans l'affaire Dred Scott; il ne pouvait donc plus être question de la souveraineté des pionniers. Cette révélation curieuse expliquait pourquoi le sud ne voulait plus accepter le programme de Cincinnati sans y ajouter un commentaire; elle donnait aussi la clé de ces reproches de mauvaise foi et de trahison que le sud prodiguait à M. Douglas, et que M. Benjamin ne lui épargna point. M. Douglas saisit naturellement l'occasion qui lui était offerte de répondre à toutes les attaques dont il avait été l'objet. Il ne prit la parole qu'après tous ses adversaires. Il fit l'histoire du parti démocratique pour démontrer que le sud n'avait pas toujours été aussi exigeant, mais que chacune des victoires que la démocratie du nord avait gagnée pour lui était devenue le point de départ d'une prétention nouvelle. Remontant aux luttes de 1850, il rappela qu'il était alors presque seul à lutter pour le sud contre M. Clay et M. Webster, et qu'à ce moment les hommes du sud réclamaient sans l'obtenir ce principe de l'abstention du congrès dans les territoires, dont ils faisaient fi maintenant. Ce n'était ni lui ni la démocratie du nord qui avaient changé de principes; c'était le sud qui se retournait aujourd'hui contre ce qu'il avait longtemps souhaité. En vain M. Davis et ses amis voulurent contester ces faits, une série de citations accablantes leur ferma la bouche. Les inconséquences et les variations de ses adversaires donnaient beau jeu à la verve sarcastique et à la parole acérée de M. Douglas, et celui-ci sortit de la discussion avec les honneurs de la lutte; mais ce triomphe oratoire ne donnait satisfaction qu'à son amour-propre : les blessures qu'il avait faites à ses ennemis n'eurent d'autre effet que de les irriter davantage, de rendre irrévocable une rupture aussi fatale à lui-même qu'à ses rivaux.

III.

Pendant que le sénat était tout entier à ces débats brûlans, une convention unioniste se réunissait à Baltimore et terminait en deux jours tous ses travaux. Le parti intermédiaire qui avait porté ses voix sur M. Milliard Fillmore en 1856 avait sommeillé pendant plus de trois années. Il n'avait conservé de vitalité que dans les états du sud, où il servait de point de ralliement à tous les adversaires de la politique à outrance de M. Buchanan. L'émotion causée par le coup de main de John Brown sembla rendre à ce parti quelque existence dans le nord. De grandes démonstrations eurent lieu à Boston, à New-York et à Philadelphie, pour réprouver l'attaque violente dont un état du sud venait d'être l'objet, pour protester de la nécessité d'observer les lois et la constitution. Des hommes considérables avaient pris l'initiative de ces démonstrations, et l'on avait vu sortir de leur retraite, à cette occasion, des personnages qui avaient occupé les plus hautes fonctions dans les états du nord, et qui semblaient avoir dit adieu à la politique. On put croire à une résurrection de l'ancien parti whig, et le concours empressé que les classes commerçantes, liées d'intérêts avec le sud, prêtèrent aux manifestations, fit illusion sur la portée et la durée possible de ce mouvement. On entreprit immédiatement de réorganiser le parti unioniste, et l'on se flatta d'intervenir efficacement dans la prochaine campagne présidentielle. C'était la convention de ce nouveau parti qui s'était réunie le 9 mai à Baltimore, sous la présidence de M. W. Hunt, ancien gouverneur de l'état de New-York. Par la position sociale, le caractère et les antécédens des hommes qui la composaient, cette réunion était fort supérieure à celle qui venait de se séparer à Charleston, et peut-être à toutes les assemblées du même genre que les États-Unis avaient vues; mais elle avait le tort de ne représenter aucun principe défini, aucune idée arrêtée, et ses membres, de quelque estime qu'ils fussent entourés chacun dans son état, étaient, presque tous et depuis trop longtemps, trop en dehors du mouvement politique et trop étrangers aux masses populaires pour exercer une influence réelle. C'était une armée de généraux, tandis qu'il aurait fallu des millions de soldats. Il n'y avait assurément aucun parallèle à établir entre M. Hunt, qui représentait New-York à Baltimore, et le capitaine Rynders, délégué par la même ville à Charleston. L'un, par sa naissance, son éducation, ses lumières, sa fortune, appartenait aux premiers rangs de la société américaine. Il avait obtenu tous les honneurs que peut conférer le suffrage universel; successivement membre de la législature de New-York, membre du congrès, gou-

verneur de son état, il s'était acquis partout la réputation d'un homme de mérite et d'honneur. L'autre, complétement illettré, mais possédant une voix de stentor, et suppléant à l'instruction qui lui manque par une verve brutale et grossière, était un orateur de carrefour, depuis longtemps à la solde du parti démocratique. Pourvu d'une place de chef de la maréchaussée en récompense de ses services politiques, il était véhémentement soupçonné de laisser échapper, moyennant finance, les gens qu'il était chargé d'arrêter. Ce même homme pourtant, fêté dans toutes les tavernes du port, connaissant par leur nom tous les crieurs de journaux, tous les distributeurs de bulletins, tous les applaudisseurs à gages et tous les comparses des manifestations, était une puissance, et ne se vantait pas lorsqu'il prétendait porter dix mille voix dans la poche de son gilet. Là était la faiblesse de ce parti des *vieux gentlemen* ou des *têtes argentées*, comme l'appelaient ironiquement ses adversaires de toutes nuances : composé d'hommes honnêtes et bien intentionnés, qui espéraient réussir à constituer un parti avec des réunions de salons, quelques discours et quelques articles de journaux, il ne possédait aucun des moyens d'action à l'aide desquels on remue les masses.

Le parti unioniste n'avait même pas à son service une de ces formules qui agissent sur les imaginations et qui tiennent lieu d'argumens : il n'aurait pu rédiger un programme sans incliner vers l'un ou vers l'autre des deux grands partis aux dépens desquels il voulait se recruter. Aussi la convention de Baltimore décida-t-elle, après une très courte délibération, qu'elle ne ferait pas de manifeste; elle se borna à donner au parti une devise ainsi conçue : « l'union, la constitution et l'obéissance aux lois. » C'était sans doute une façon ingénieuse d'échapper à la difficulté de se prononcer entre le nord et le sud; mais aussi tous les partis pouvaient revendiquer ce mot d'ordre. Démocrates et républicains se prétendaient très dévoués à l'union, à la constitution et aux lois; seulement ils entendaient la constitution d'une façon différente, et ils voulaient se servir des lois pour faire triompher leur interprétation particulière. A l'aide de cette formule vague, les unionistes étaient assurés de ne froisser aucun parti; mais ils couraient risque de ne séduire et de ne rallier personne.

Le choix de la convention unioniste s'arrêta sur un compatriote et ancien lieutenant d'Henry Clay, M. John Bell, qui avait longtemps représenté le Tennessee au congrès. Né à Nashville en février 1797, M. Bell embrassa la carrière du barreau et se consacra de bonne heure à la politique : il était à l'âge de vingt ans membre de la législature de son état. En 1827, il fut envoyé au congrès comme représentant du Tennessee; il y siégea quatorze années consécu-

tives, et fut élevé à la présidence de la chambre. Comme Henry Clay, il avait commencé par être un démocrate; il se rallia au parti whig sur la question de la banque fédérale, et lui demeura fidèle jusqu'au bout. C'est à ce titre qu'il fut appelé au ministère de la guerre sous la courte administration du président Harrison. Il a représenté ensuite le Tennessee au sénat jusqu'en mars 1859. Quoique citoyen d'un état à esclaves et propriétaire d'esclaves lui-même, M. Bell s'est toujours fait remarquer par la libéralité et la modération de ses vues. Représentant, il a voté en deux occasions mémorables pour le respect du droit de pétition, qu'on voulait retirer aux adversaires de l'esclavage, non pas qu'il approuvât les vues des pétitionnaires, mais parce qu'à ses yeux ils usaient d'un droit constitutionnel. Partisan et défenseur du compromis de 1850 (1), il a voté contre le bill du Kansas, première cause de la crise actuelle, et c'est son opposition persévérante à la politique de M. Buchanan qui lui a coûté son siége au sénat. Si les amis politiques de M. Bell ont pu lui reprocher quelques hésitations, quelques inconséquences faciles à expliquer chez un homme qui votait presque constamment contre la majorité de ses compatriotes, personne ne l'a jamais soupçonné d'une vue intéressée ni d'une arrière-pensée ambitieuse. Tous les partis rendent justice à sa capacité, à son caractère irréprochable, à son intégrité, à son patriotisme. Propriétaire d'esclaves, M. Bell ne pouvait être suspect au sud, et le nord ne pouvait accueillir qu'avec sympathie un homme qui dans presque toutes les circonstances décisives avait voté dans le sens de la liberté, et qui avait fait à ses opinions le sacrifice de sa position politique. En outre M. Bell était demeuré fidèle aux doctrines économiques du parti whig; il était un protectioniste décidé, et à ce titre il offrait toute garantie aux états industriels, la Pensylvanie, le New-Jersey et l'Indiana, dont le vote avait décidé l'élection de 1856, et semblait appelé à la même influence sur l'élection de 1860.

Pour la vice-présidence, le choix de la convention de Baltimore s'arrêta sur un homme du nord, sur M. Édouard Everett, dont la réputation comme écrivain et comme homme d'état a traversé l'Atlantique. Membre du congrès de 1824 à 1834, gouverneur du Massachusetts pendant quatre ans, ambassadeur à Londres de 1841 à 1845, ensuite président de l'université d'Harvard, successeur de M. Webster au ministère des affaires étrangères et sénateur, M. Everett a occupé avec honneur les plus grandes positions de son pays. Il s'était retiré de la politique en 1853 pour se consacrer aux

(1) Ce compromis, adopté sur la proposition de M. Clay, avait pour objet de régler la situation des provinces détachées du Mexique, et de mettre fin à l'agitation suscitée par le *proviso* de Wilmot.

lettres : l'attentat de John Brown l'arracha de sa retraite. On le vit pendant tout l'hiver de 1859 prendre une part active aux manifestations unionistes, et sa réputation d'éloquence contribua à leur donner un grand éclat. Soit que M. Everett, à raison de son âge et des fonctions éminentes qu'il a remplies, se fût attendu à être désigné pour la présidence, soit que le succès lui parût impossible, soit enfin qu'il appréhendât pour sa popularité l'épreuve d'une campagne électorale, il hésita longtemps avant d'accepter la candidature de la vice-présidence, et ne céda qu'aux instances réitérées de ses amis.

Les choix de la convention de Baltimore étaient habiles; jamais hommes plus dignes des deux premières magistratures n'avaient été proposés aux suffrages populaires, et l'accueil que reçurent les noms de Bell et d'Everett de la part des classes élevées put un moment faire illusion aux unionistes. Ils ne pouvaient espérer pour leurs candidats une élection directe, mais ils se crurent certains de rendre une majorité impossible. Les états du sud, même unanimes, étaient impuissans à former cette majorité; or les unionistes se croyaient sûrs du Maryland, qui en 1856 avait voté pour M. Fillmore; ils comptaient sur le Tennessee, parce qu'il est sans exemple qu'un candidat n'ait pas obtenu les voix de son état natal, et sur le Kentucky comme votant habituellement avec le Tennessee. Les minorités formidables que M. Fillmore avait obtenues dans la Louisiane et la Caroline du sud pouvaient se changer en majorités, si les démocrates venaient à se diviser. Il suffisait que trois états à esclaves, et à plus forte raison cinq, votassent en faveur de M. Bell pour que le candidat du sud, quel qu'il fût, ne pût avoir la majorité absolue. Quant au candidat républicain, on reconnaissait impossible de lui disputer les états de la Nouvelle-Angleterre; mais en admettant qu'il eût pour lui les quatorze états qui avaient voté pour M. Frémont, y compris New-York, ces quatorze états ne lui donneraient que 114 voix, et pour arriver au chiffre de 152, nécessaire pour la majorité absolue, il lui faudrait y joindre indispensablement la Pensylvanie, qui a 27 suffrages, et soit l'Indiana, soit l'Illinois. Les unionistes se flattaient que M. Everett leur vaudrait les suffrages du Massachusetts. et ils comptaient, comme en 1856, réunir assez de voix dans l'Indiana et dans la Pensylvanie pour empêcher le candidat républicain de l'emporter dans ces deux états. Personne n'obtenant la majorité absolue, l'élection serait renvoyée au congrès, et les forces des deux partis extrêmes s'y balançaient trop également pour que les chances ne fussent pas en faveur du candidat intermédiaire.

Ces calculs étaient trop spécieux pour ne pas donner à réfléchir

au parti républicain; ils exercèrent une influence considérable sur les décisions de la convention républicaine, qui se réunit à Chicago huit jours après la convention unioniste de Baltimore. L'opinion générale était que la candidature serait déférée à M. Seward, et à bien des égards on ne pouvait faire un meilleur choix. M. Seward était l'homme éminent du parti républicain. Sénateur pour l'état de New-York après en avoir été gouverneur, il était sans contestation le premier orateur du congrès. Esprit élevé et philosophique, il déduisait avec une puissance irrésistible toutes les conséquences d'un principe, et sa parole, exempte de toute personnalité, mais toujours grave, ferme et convaincue, remuait profondément ceux même qu'elle ne persuadait pas. La dignité de son caractère, la pureté de sa vie publique et privée, la sincérité de ses opinions, lui avaient valu l'estime de ses adversaires eux-mêmes. Le jour où il était entré dans le parti républicain, il en était devenu le porte-drapeau et presque la personnification. On l'avait vu pendant plusieurs années, à peu près seul dans le sénat, en face d'une majorité dévouée à l'esclavage, soutenir la lutte sans faiblir un seul instant. Continuellement en butte aux attaques les plus violentes et les plus grossières, accusé de trahison, brûlé en effigie et menacé de mort par les hommes du sud, il ne s'était jamais ni lassé ni découragé. Aussi c'était justice que le parti républicain décernât à ce courageux athlète, qui avait livré tant de combats pour lui, la plus haute récompense qu'il fût en son pouvoir de donner. Amis et ennemis y comptaient également. Nommer M. Seward d'ailleurs, c'était assurer au parti républicain l'état de New-York, où sa popularité est très grande, et New-York dispose à lui seul de 35 voix, c'est-à-dire de plus du cinquième des suffrages nécessaires pour l'élection présidentielle. On croyait donc que, si M. Seward n'avait pas la majorité dès le premier tour de scrutin, la plupart des états qui auraient, comme il arrive presque toujours, commencé par voter pour un de leurs citoyens reporteraient sans hésiter leurs voix sur lui et feraient triompher sa candidature.

Mais ce n'est point impunément que, dans une démocratie, on arrive au premier rang : la supériorité du talent doit s'expier comme les autres, et peut-être M. Seward est-il destiné à donner un nouvel exemple de cette fatalité qui a écarté de la présidence Clay, Calhoun et Webster, les citoyens les plus remarquables que l'Amérique ait produits depuis cinquante ans. Les hommes du sud, le trouvant toujours dans la lice, ont concentré sur lui toutes leurs animosités et toutes leurs rancunes; ils ont fini par l'identifier avec le parti dont il est le plus vaillant champion, et qui n'a plus été que le *parti de Seward*. Ses moindres paroles, recueillies et commentées

avec perfidie, ont reçu l'interprétation la plus malveillante. Il est échappé à M. Seward, dans un *meeting* tenu à Rochester, de parler de l'antagonisme de l'esclavage et de la liberté comme « d'une lutte impossible à arrêter. » On n'a pas manqué d'appliquer ce que l'orateur disait des deux principes aux partis qui les représentent : on l'a accusé d'appeler de ses vœux la guerre civile. Le nom de M. Seward, devenu un épouvantail, n'est plus prononcé dans le sud qu'avec des menaces et des malédictions. Quelque injustes que soient ces haines, la prudence ne commandait-elle pas au parti républicain d'en tenir compte?

Des élections locales, qui venaient de se terminer au mois de mars dans le Rhode-Island et dans le Connecticut, pouvaient d'ailleurs lui servir d'avertissement; ces deux états de la Nouvelle-Angleterre avaient donné en 1856 des majorités considérables à M. Frémont, et les républicains s'en croyaient sûrs. Dans le Rhode-Island cependant, les républicains avaient à grand'peine échappé à une défaite; dans le Connecticut, leur candidat au poste de gouverneur, M. Burlingham, n'avait passé qu'à la majorité de 600 voix sur 80,000 votans, et il n'avait été préservé d'un échec que par la modération bien connue de son caractère et de ses opinions, et sa grande popularité personnelle. Ces deux élections avaient prouvé combien de ménagemens étaient nécessaires, même dans les états d'origine puritaine, pour ne pas heurter les instincts conservateurs des masses. A plus forte raison fallait-il user de précaution vis-à-vis des états libres qui, en 1856, avaient voté pour M. Buchanan, ou que des rapports de voisinage et d'intérêts pouvaient faire incliner vers le sud : nous voulons parler de l'Indiana, du New-York, du New-Jersey et de la Pensylvanie. Toutefois les amis de M. Seward arrivèrent pleins de confiance à la convention de Chicago. Ils s'attendaient bien à ce qu'au premier tour de scrutin la Pensylvanie voterait pour le général Cameron, l'Ohio pour M. Chase, l'Illinois pour M. Lincoln, le Missouri pour M. Bates; mais, assurés de la Nouvelle-Angleterre, ils comptaient que leur candidat aurait de beaucoup le plus grand nombre de voix, et que tous les grands états, après avoir donné une marque d'estime à quelqu'un de leurs concitoyens, se rallieraient à lui au second tour. Ils furent cruellement désappointés. M. Lane et M. Curtin, qui étaient candidats du parti républicain aux fonctions de gouverneur, le premier dans l'Indiana et le second dans la Pensylvanie, et qui devaient bien connaître l'opinion de leurs concitoyens, déclarèrent que la candidature de M. Seward serait fatale à leur propre élection, et aboutirait dans leurs états à une défaite semblable à celle de 1856. L'Indiana, qui n'avait pas de candidat local, adopta aussitôt la candidature de M. Lincoln, de l'Illinois; la Pensylvanie en fit autant au second tour de scrutin, et

l'Ohio au troisième. M. Lincoln, qui, dès le second tour, avait eu autant de voix que M. Seward, eut au troisième une majorité considérable. Pour la vice-présidence, on aurait vivement souhaité faire adopter un des candidats présentés par la Pensylvanie; mais les délégués de la Nouvelle-Angleterre. par voie de représailles, votèrent presque unanimement pour M. Hannibal Hamlin, du Maine, qui fut nommé au second tour. La convention républicaine se sépara le même jour après avoir adopté à l'unanimité le programme qui lui fut présenté.

Plus de trente mille personnes étaient accourues à Chicago de tous les états voisins pour connaître plus tôt le choix de la convention. Le nom de M. Lincoln fut accueilli avec des acclamations frénétiques par ces multitudes, composées en majorité de gens de l'ouest. Dans toute la vallée du Mississipi, il excita un enthousiasme qui tint du délire. C'était la première fois qu'un candidat à la présidence était choisi en dehors des états primitifs; il semblait donc que la préférence donnée à M. Lincoln sur l'un des hommes les plus illustres de la confédération consacrât l'émancipation politique de l'ouest, et fût un hommage rendu à l'influence croissante et à la prépondérance future des jeunes états. Ces sentimens se traduisirent par une suite prolongée de manifestations bruyantes où la poudre ne fut pas épargnée. Cet enthousiasme imprévu de l'ouest, qui était un gage de succès, ne contribua pas médiocrement à réconcilier les états atlantiques avec le choix de la convention, et ce qu'on sut bientôt des commencemens romanesques de M. Lincoln fit adopter chaudement sa candidature par les masses populaires.

Le grand-père d'Abraham Lincoln fut un des hardis pionniers qui, avec Daniel Boone, quittèrent la Virginie pour venir s'établir dans le Kentucky, et qui payèrent de leur vie cette conquête de la *terre de sang*. Il fut tué par les Indiens. Le fils de celui-ci mourut prématurément en 1815, laissant une veuve sans fortune et plusieurs enfans, dont Abraham Lincoln, alors âgé de six ans, était l'aîné. La famille ne tarda pas à émigrer dans l'Indiana, où Lincoln reçut l'éducation des pionniers : il n'eut d'instruction que ce qu'en peuvent donner six mois d'école; mais on lui enseigna à manier le mousquet, la cognée et la charrue. Il fut successivement, à mesure que ses forces augmentaient avec l'âge, gardeur de troupeaux, apprenti dans une scierie, conducteur de trains et batelier sur le Wabash et le Mississipi, enfin poseur de rails. A vingt et un ans, il émigra dans l'Illinois, qui se peuplait rapidement, et pendant un an travailla comme journalier dans une ferme près de Springfield. Il consacrait ses loisirs à s'instruire, et le journalier entra bientôt en qualité de commis dans un magasin. Il prit part comme volontaire à la guerre contre la tribu indienne des Faucons-Noirs, et fut élu capi-

taine de sa compagnie. Deux ans plus tard, il était nommé représentant à la législature, y siégeait dans quatre sessions consécutives, et débutait au barreau avec succès. A partir de ce moment, il devint un des chefs du parti whig dans l'Illinois, et prit une part active à toutes les luttes politiques. Élu représentant au congrès en 1846, il déclina une réélection en 1849, afin de se consacrer tout entier à l'exercice de sa profession et à l'éducation de ses enfans. Les républicains l'allèrent tirer de sa retraite en 1859, pour l'opposer à M. Douglas comme candidat au sénat. Pendant près de deux mois, les deux rivaux parcoururent l'Illinois, prononçant chaque jour une harangue nouvelle, se rencontrant souvent et engageant alors un de ces duels de parole qui font la joie du peuple américain. M. Lincoln soutint sans désavantage cette lutte contre un des orateurs les plus renommés de l'Union : il aurait dû l'emporter, puisqu'il obtint 3,000 voix de plus que son adversaire; mais l'inégale répartition des districts électoraux donna l'avantage à M. Douglas. C'était cette campagne électorale qui avait appelé sur M. Lincoln l'attention des populations de l'ouest, et lui avait valu leurs suffrages à Chicago. La modération de son caractère et ses tendances conservatrices, attestées par sa conduite au congrès alors qu'il faisait partie de la phalange dirigée par Henry Clay, étaient de nature à rassurer les plus timorés; ses opinions protectionistes donnaient toute garantie aux états industriels; enfin les classes laborieuses saluaient en lui un enfant du peuple, fils de ses œuvres, qui avait connu les épreuves et les rudes labeurs de la pauvreté, et qui, par l'intelligence, le travail et la probité, s'était élevé des rangs les plus humbles jusqu'à la situation la plus digne d'envie pour le citoyen d'un grand pays.

La candidature de M. Lincoln porta le coup le plus rude à M. Douglas. Ce qui faisait la force principale de celui-ci, c'était son influence présumée dans la vallée du Mississipi. Avec un homme de l'ouest pour adversaire, cette influence était fort menacée, et si M. Douglas n'avait pas l'appui unanime des démocrates, il n'était pas certain d'éviter un échec, même dans l'Illinois. Aussi la confiance de ses ennemis personnels, un peu abattus à la suite du succès oratoire qu'il avait obtenu au sénat et des témoignages de sympathie qui lui étaient venus de divers états du sud, ne tarda-t-elle pas à se relever. M. Douglas avait brûlé ses vaisseaux dans son grand discours, en déclarant que rien au monde ne le ferait renoncer à sa conviction que le congrès ne pouvait et ne devait pas intervenir dans les territoires; l'adoption par le sénat des résolutions de M. Jefferson Davis donna aux prétentions de ses adversaires une apparente consécration, et permit de lui opposer l'autorité d'un des grands corps de l'état. Une entente s'établit entre les principaux meneurs

du sud sur la conduite à tenir dans la convention démocratique qui allait se rassembler de nouveau le 18 juin à Baltimore en vertu de la résolution prise à Charleston quelques semaines auparavant. Les délégations qui avaient fait défection à Charleston s'étaient donné rendez-vous à Richmond : on pensait qu'elles y feraient choix de candidats; elles se gardèrent de cette faute, qui les eût privées de tout droit de voter à Baltimore, et qui eût rendu infaillible la désignation de M. Douglas. Elles se présentèrent donc à Baltimore et demandèrent à siéger. Leur retour eût enlevé à M. Douglas toute chance d'obtenir la majorité des deux tiers; aussi fut-il combattu par les démocrates du nord et appuyé par ceux du sud. Après de longs et orageux débats, la demande des délégations dissidentes fut repoussée. On vota au contraire l'admission de deux délégations que les amis de M. Douglas avaient fait élire dans l'Alabama et la Louisiane. Aussitôt la délégation de Virginie quitta la salle en protestant, et fut suivie dans sa retraite par la presque totalité des délégués du sud et un certain nombre de délégués du nord, y compris le président, M. Caleb Cushing, du Massachusetts. Pendant que les amis de M. Douglas, demeurés maîtres du terrain, adoptaient à l'unanimité la candidature de leur chef, les défectionnaires allaient à quelques pas de là, dans un local retenu d'avance, organiser une convention rivale. On pouvait croire qu'ils adopteraient des candidatures extrêmes; il n'en fut rien : ils firent choix de M. Breckinridge, du Kentucky, et du général Lane, sénateur pour l'Orégon. Ces désignations étaient trop habiles pour n'avoir pas été concertées de longue main. La désignation du général Lane était l'accomplissement d'une promesse faite aux délégations de l'Orégon et de la Californie en retour de leur appui. Quant à M. Breckinridge, vice-président en exercice, d'un caractère aimable et insinuant, et fort populaire dans le parti démocratique, c'était le meilleur choix qu'on pût faire pour détacher de M. Douglas ses anciens collègues du sénat et toute la fraction modérée du parti.

Les défectionnaires n'étaient qu'au nombre de 125 sur 300 délégués dont se composait la convention; mais ils représentaient la totalité des états du sud, les seuls dont le vote fût assuré à un candidat démocrate; aussi constituaient-ils la véritable force du parti. M. Douglas en eut bientôt la preuve : ses amis avaient désigné pour la vice-présidence M. Fitzpatrick, de l'Alabama; mais celui-ci, qui, très jeune encore, est arrivé à être gouverneur de son état et sénateur, ne voulut point compromettre dans une aventure son avenir politique et déclina courtoisement l'honneur qui lui était fait. On se rabattit alors sur M. Herschel Johnson, de la Georgie, qui accepta; malheureusement la première fois qu'il voulut parler en public dans son propre état, dont il avait été gouverneur, il fut hué par la popu-

lace et faillit être maltraité. M. Douglas croyait pouvoir compter sur l'appui des hommes les plus modérés et les plus sages du sud; mais ceux-ci n'avaient soutenu chaudement sa candidature que parce qu'ils la croyaient la seule capable d'éveiller des sympathies au sein des états libres. Après avoir tout fait pour prévenir une rupture, voyant le mal accompli et jugeant les chances de M. Douglas anéanties, ils crurent inutile de se compromettre aux yeux de leurs concitoyens pour une cause désormais perdue. Ils s'abstinrent ou se rallièrent graduellement à M. Breckinridge. M. Buchanan, dont la vengeance n'était encore qu'à demi satisfaite, donna audience à une députation de la convention défectionnaire, approuva hautement les choix qu'elle avait faits, et promit le concours le plus empressé de la part de l'administration. En effet, tous les employés des divers départemens ministériels à Washington reçurent l'invitation d'abandonner quinze jours de leurs appointemens au profit de la souscription ouverte parmi les amis de M. Breckinridge, et bon nombre de fonctionnaires qui s'étaient compromis en faveur de M. Douglas furent destitués. Partout où l'action de l'administration put se faire sentir, les comités locaux du parti démocratique se prononcèrent en faveur de M. Breckinridge.

IV.

La scission si longtemps redoutée était donc accomplie et irréparable. La gravité de ce fait ne se mesurait pas à l'influence qu'il devait nécessairement avoir sur les chances des divers candidats; il avait une portée bien plus étendue. L'élection de 1856 avait démontré que la grande majorité des citoyens du nord était radicalement hostile à l'esclavage; mais il restait alors, jusque dans la Nouvelle-Angleterre, un parti prêt à faire cause commune avec le sud, et ce parti, celui des *démocrates du nord*, dont M. Douglas avait un moment obtenu le concours, avait été assez puissant pour l'emporter dans plusieurs états. L'élection de 1860 allait constater la dissolution de ce parti intermédiaire, la rupture de ce dernier lien entre les deux sections de la république : non-seulement il était impossible d'espérer les suffrages d'un seul état libre pour le candidat qui représenterait les idées du sud, mais ce candidat aurait à lutter contre la presque unanimité des populations du nord. La crise qui devait décider du sort de la république était donc bien réellement arrivée. Lorsque M. Wigfall, sénateur pour le Texas, en recommandant la candidature de M. Breckinridge aux citoyens de Wheeling, disait : « Si un autre candidat que lui est élu, attendez-vous à des jours d'orage; il pourra bien y avoir encore une confédération, mais elle ne comptera plus trente-trois états, » il n'était

pas un seul de ses auditeurs qui pût sérieusement attendre le succès de ce candidat. Aussi, quelque préparé que l'on fût à la scission du parti démocratique, elle ne put se consommer sans agiter profondément les esprits.

Les unionistes néanmoins laissèrent percer une vive satisfaction : ils se crurent certains de tous les états du sud dans lesquels en 1856 ils avaient balancé les forces du parti démocratique, alors unanime; ils espérèrent que leur candidat arriverait devant le congrès avec un plus grand nombre de suffrages que M. Breckinridge, ce qui ne pouvait manquer d'ajouter à ses chances. Toutefois le parti auquel le conflit de Baltimore profitait le plus était les républicains, qui n'allaient plus avoir à combattre dans les états du centre que des adversaires divisés et démoralisés. Leurs espérances de victoire s'en accrurent; mais ce n'était pas seulement à ce point de vue qu'ils avaient sujet de se réjouir : grâce à la scission, ils allaient voir une portion de leurs ennemis se transformer en alliés. Depuis que M. van Buren et les autres *free-soilers* avaient été excommuniés et rejetés du parti démocratique comme suspects sur la question de l'esclavage, c'étaient les *mangeurs de feu* exclusivement qui avaient conduit le parti démocratique dans tout le sud, et qui avaient donné le ton à la polémique de ses journaux. Aussi ne défendait-on plus l'esclavage, ainsi que le faisait la génération précédente, comme un mal regrettable, mais nécessaire : on en faisait audacieusement l'éloge, on le qualifiait de pierre angulaire de la constitution, on le présentait comme une institution morale, civilisatrice, utile à la fois aux noirs et aux blancs, et bonne à propager. « Supprimer l'esclavage, disait à Charleston M. Gaulden, de la Georgie, serait faire reculer de deux cents ans la civilisation américaine. » Quand M. Jefferson Davis cherchait à établir que le congrès avait pour devoir de protéger l'extension de l'esclavage, il ne craignait pas d'invoquer l'intérêt de l'humanité. La surveillance rigoureuse qui arrêtait à la frontière du sud les journaux et les livres du nord, qui fermait la bouche aux voyageurs et imposait le silence, sous peine de mort, même aux ministres de l'Évangile, rendait impossible toute réfutation de ces opinions monstrueuses. Si loin qu'il y eût des doctrines grossièrement utilitaires de M. Douglas aux principes que professent sur l'esclavage tous les esprits éclairés et vraiment chrétiens, elles étaient cent fois préférables à la glorification d'une plaie sociale. Or M. Douglas ne pouvait défendre sa théorie de la non-intervention sans nier la thèse favorite du sud, que l'esclavage doit être propagé à raison de son excellente morale. En soutenant le droit des pionniers à écarter le travail servile de leurs foyers, il lui était difficile de ne pas employer des argumens qui, poussés jusqu'à leurs dernières conséquences, autoriseraient à combattre l'esclavage en prin-

cipe, et l'on pouvait se reposer sur ses adversaires du soin de faire ressortir toutes ces conséquences. Une polémique acharnée sur l'esclavage allait donc être engagée d'un bout à l'autre des états du sud entre les hommes qui jusque-là en avaient tous été les défenseurs. Il était impossible que ces discussions n'eussent pas pour effet de faire réfléchir quelques esprits, de répandre quelques idées nouvelles et de jeter des semences qui fructifieraient plus tard.

Tout semblait tourner en faveur des républicains. Les membres de ce parti avaient rédigé et fait adopter par la chambre des représentans un bill qui modifiait le tarif des douanes dans le sens de la protection, mais qui pouvait cependant être considéré comme un compromis entre les intérêts en lutte, et qui se justifiait par la situation embarrassée du trésor. Les plus grands efforts furent épuisés auprès de M. Buchanan, protectioniste lui-même, par les démocrates du nord et par un de ses plus chers amis, M. Bigler, de la Pensylvanie, dont le siége au sénat était fort menacé. On lui représenta que le rejet du bill par le sénat serait le coup de grâce du parti démocratique dans les états du centre; M. Buchanan refusa d'user de son influence personnelle sur les sénateurs du sud, qui, après avoir ajourné aussi longtemps que possible la discussion de la mesure, finirent par la rejeter dans les derniers jours de la session. Au même moment, la publication des résultats de l'enquête poursuivie par la chambre des représentans constatait, à la charge de quelques hauts fonctionnaires et de plusieurs des meneurs du parti démocratique, des faits de corruption, des embauchages politiques, des falsifications de listes électorales, un trafic des fonctions publiques de nature à donner la plus déplorable opinion des mœurs américaines. Les républicains, qui trouvaient dans ces documens la justification de toutes les attaques qu'ils dirigeaient depuis quatre ans contre leurs adversaires et le secret de quelques-uns de leurs échecs, ne manquèrent pas de donner le plus grand retentissement à ces déplorables révélations. Il se trouvait que les populations de l'Illinois, suivant l'usage américain d'attacher un sobriquet à tous les personnages politiques, avaient surnommé M. Lincoln l'*honnête Abraham;* on s'empara de cette circonstance, et ce qui n'était qu'un hommage aux vertus privées d'un individu fut transformé en une sentence nationale, en une flétrissure de l'administration fédérale. Les habitans de Springfield, désireux de fêter la nomination de leur concitoyen par la convention de Chicago, le firent complimenter par les autorités municipales, et lui firent annoncer qu'on allait tirer une salve de cent-un coups de canon. « Soyons économes dès le premier jour, avait répondu M. Lincoln en riant, vingt et un coups suffiront. » Cette innocente plaisanterie fit le tour de la confédération : on y voulut reconnaître l'homme qui mettrait un terme au gaspillage

des finances publiques et qui ramènerait l'économie dans tous les départemens ministériels.

A mesure que s'accroissaient les chances de succès des républicains, le découragement gagnait leurs adversaires. Les unionistes ne faisaient aucun progrès au nord : le choix fait par les républicains les avait complétement déroutés; ils s'étaient attendus à la candidature de M. Seward et s'étaient préparés à exploiter les haines et les terreurs que ce nom éveillerait. La nomination d'un ancien whig sans antécédens compromettans, à la modération duquel M. Benjamin, de la Louisiane, avait lui-même rendu hommage en plein sénat, déjouait toutes leurs espérances et renversait toutes leurs combinaisons. Ils ne virent point venir à eux, comme ils s'en étaient flattés, les classes conservatrices, que la candidature de M. Seward aurait alarmées. Les souvenirs de 1856 ne leur étaient pas favorables; la faiblesse numérique du parti s'était montrée trop manifestement et laissait peu d'espoir de conquérir la majorité dans aucun des états libres; enfin l'enquête parlementaire, et ce n'était pas la moins curieuse de ses révélations, avait appris que les unionistes n'avaient pas toujours été fidèles à leur drapeau : en 1856 par exemple, le comité directeur du parti démocratique avait dépensé des sommes considérables pour subventionner dans les états du centre des journaux, des orateurs et jusqu'à des comités unionistes, à cette seule fin de diviser les voix des adversaires de M. Buchanan, et c'était à cette tactique que le président avait dû son succès en Pensylvanie et son élection. On désignait les journaux et les hommes qui avaient joué ce rôle d'*appeleurs* et le chiffre des sommes que chacun avait reçues. Ces révélations pesaient lourdement sur le parti unioniste, rendaient toutes ses démarches suspectes, et faisaient hésiter bien des gens qui, prêts à se rallier à un parti sérieux, craignaient d'être les dupes et les instrumens d'une intrigue. Quant aux deux fractions du parti démocratique, elles étaient plus ardentes à se déchirer l'une l'autre qu'à combattre l'ennemi commun. A force d'entendre répéter par l'une que Lincoln valait cent fois mieux que Douglas, et par l'autre qu'il était préférable à Breckinridge, tous les esprits se familiarisèrent avec le triomphe du candidat républicain. Aussi l'élection de 1860 n'a-t-elle point présenté le spectacle émouvant de l'élection de 1856. Ce n'était plus cette lutte ardente, passionnée, fiévreuse, de deux grands partis également sûrs de leurs forces, et entre lesquels la victoire demeure incertaine jusqu'au dernier jour. Confiance d'un côté, découragement, prophéties lugubres et récriminations de l'autre, ainsi peut se résumer l'attitude des partis. La campagne électorale emprunta tout son intérêt à la position et à la conduite de M. Douglas. Des quatre candidats en présence, c'était celui qui avait la plus grande valeur personnelle,

c'était aussi celui qui avait le moins de chances. Pour qu'il réussît, il fallait que M. Lincoln ne réunît pas la majorité absolue, que lui-même fût un des trois candidats ayant le plus de voix, enfin que le choix de la chambre des représentans s'arrêtât sur lui. Il semblait impossible que M. Douglas remplît même la seconde de ces trois conditions. La haine persévérante de M. Buchanan, qui ne s'arrêtait pas devant la perspective d'un échec certain et qui suscitait dans tout le nord des comités en faveur de M. Breckinridge, afin de diviser les voix des démocrates, enlevait à M. Douglas tout espoir de l'emporter dans un seul état libre, hormis peut-être l'Illinois. Dans le sud, les états qui avaient fait défection à Charleston étaient assurés à M. Breckinridge; restaient uniquement sept ou huit états à esclaves où il fallait triompher à la fois des amis de M. Breckinridge, soutenus par le président, et des unionistes. La situation était désespérée; se retirer de la lutte était pourtant impossible : on n'aurait su à M. Douglas aucun gré d'un désistement qui aurait eu pour prétexte le désir de ramener la concorde dans les rangs des démocrates. C'eût été d'ailleurs sacrifier le principe au nom duquel il s'était séparé de la fraction exaltée du parti.

M. Douglas résolut de persévérer jusqu'au bout, bien que sans illusion aucune sur les chances de sa candidature. C'étaient les exaltés du sud qui avaient ruiné ses espérances; il résolut de tourner contre eux tous ses efforts, afin d'assurer leur défaite. Une déroute complète abattrait l'orgueil de cette faction intolérante, lui démontrerait son impuissance, et la contraindrait à chercher le salut de l'esclavage dans une réorganisation du parti démocratique. On serait donc obligé de revenir à lui, qui personnifiait en ce moment la démocratie du nord, et plus il aurait fait preuve de puissance, moins on serait tenté de méconnaître la légitimité de ses prétentions. M. Douglas ne se borna pas à faire publier par le comité dirigeant de son parti une déclaration pour repousser à l'avance toute transaction, tout compromis avec les amis de M. Breckinridge; il résolut d'aller porter la guerre dans le camp ennemi. Un usage fondé sur la prudence veut que tout homme politique, aussitôt après avoir accepté la candidature à la présidence, s'abstienne de paraître en public, de prononcer aucun discours et d'écrire aucune lettre; il renvoie au comité dirigeant de son parti toutes les lettres où on l'interroge sur ses opinions passées ou présentes, et c'est le comité qui se charge d'y répondre; il est sans exemple qu'un candidat ait jamais entrepris une tournée électorale. M. Douglas s'affranchit complétement de cette réserve. Pendant trois mois, il parcourut toute la confédération, prononçant chaque jour un discours et développant partout le même thème. « Les républicains et les *mangeurs de feu*, disait-il, conspiraient également la ruine de l'Union : les uns

faisaient entendre continuellement des menaces de séparation, les autres s'attachaient à raviver sans cesse une lutte déplorable. Le seul moyen de préserver la confédération d'un schisme était de mettre en pratique le principe fondamental de la constitution, la souveraineté du peuple, et de laisser partout et en toute circonstance la majorité des citoyens établir ou rejeter l'esclavage. C'était le seul moyen de réduire à l'impuissance les *séparatistes* du nord et du sud. » Toutes les villes importantes des états à esclaves furent nécessairement visitées par M. Douglas, et grâce aux combats de parole qu'il engageait presque quotidiennement avec les partisans de M. Breckinridge, cette lutte intestine empruntait à sa présence un surcroît de vivacité et d'intérêt.

Telle était donc la situation des partis américains à la suite des luttes ardentes qui avaient précédé la nomination de leurs candidats : le choix des républicains ralliait les classes conservatrices et tous les adversaires de l'esclavage; les unionistes, faute d'adopter un programme précis, n'inspiraient de confiance à personne. Restaient les démocrates, divisés en deux fractions, celle du sud appuyant M. Breckinridge, celle du nord soutenant M. Douglas, toutes deux contraires à l'intérêt véritable du parti qu'elles divisaient. La campagne électorale vint mieux montrer encore de quel côté la faveur du pays allait se porter; elle s'ouvrit par un succès pour les républicains. On apprit tout à la fois que le général Lane, candidat des démocrates du sud à la vice-présidence, venait de perdre son siége au sénat à la suite d'une défaite des démocrates dans l'Orégon, et que M. Frank Blair venait d'être réélu représentant par Saint-Louis du Missouri. C'était une première élection de M. Blair qui avait produit, trois ans auparavant, une si profonde sensation, lorsqu'à l'étonnement universel la capitale d'un état à esclaves avait choisi pour représentant au congrès un adversaire prononcé de l'esclavage. Aux élections suivantes, un démocrate l'avait emporté de quelques voix : M. Blair réussit à prouver que son échec était le résultat de fraudes électorales nombreuses, et dans les derniers jours de la session de 1860 la chambre des représentans avait reconnu son droit à siéger à la place de son concurrent. Comme la période pour laquelle il avait été élu devait expirer avant que le congrès se réunît de nouveau, M. Blair donna aussitôt sa démission, afin de pouvoir se présenter immédiatement aux suffrages du peuple, et de fournir à son parti le moyen d'inaugurer la lutte par une victoire. Cette tactique eut un plein succès, et le triomphe d'un candidat républicain dans un état à esclaves fut une première mortification pour les démocrates. Une élection locale avait également lieu quelques jours après dans le Kentucky : l'appui des républicains y donnait à un candidat unioniste l'avantage sur le candidat démocrate. Les hommes du sud s'aper-

çurent avec effroi qu'un parti républicain commençait à se former au sein des états à esclaves. Encouragés par l'élection de leur chef, les amis de M. Blair entreprirent de dresser une liste d'électeurs fédéraux en faveur de M. Lincoln, et de voter ainsi directement pour le candidat républicain, au lieu de voter pour la liste unioniste, comme ils avaient dû le faire en 1856. On ne mit aucun obstacle à leur organisation, et il ne fut plus question de refuser et de considérer comme nuls les votes des républicains, ainsi qu'on avait refusé en 1856 les votes en faveur de M. Frémont. Dans le Kentucky, un homme intrépide, qui porte un nom illustre, M. Cassius Clay, s'était fait depuis plusieurs années le missionnaire de la liberté. Il avait constitué dans les montagnes du Kentucky, à l'aide d'émigrans venus de la Pensylvanie, un petit noyau républicain qu'il grossissait par la plus active propagande. Vingt fois la vie de M. Cassius Clay avait été en péril. En mars 1860, son village avait été envahi, et il avait été question d'expatrier sa femme et ses enfans au nom de la loi de Lynch; il ne s'était jamais laissé intimider. A force d'intrépidité, il avait fait respecter en sa personne la liberté de la parole; le *revolver* et le *bowie-knife* à la ceinture, il avait propagé les principes républicains d'un bout à l'autre du Kentucky, sans qu'on osât jamais porter la main sur lui, parce qu'on le savait homme à vendre chèrement sa vie. Son courage d'ailleurs, son obstination, sa franchise et sa verve ne déplaisaient pas à ces rudes populations, qui reconnaissaient à ces qualités le bon vieux sang kentuckien. Placé dans les mêmes conditions que le Kentucky, ayant aussi une région montagneuse inaccessible à l'esclavage et graduellement envahie par les émigrans du nord, le Tennessee avait vu également se former quelques groupes hostiles à l'esclavage, que les divisions et le découragement du parti démocratique enhardirent cette année à proclamer hautement leurs sympathies républicaines. On n'osa mettre aucun obstacle à leurs manifestations, et, encouragés par cet exemple, les habitans des comtés septentrionaux de la Virginie, tenus en suspicion par leurs voisins du sud, arborèrent à leur tour l'étendard républicain, sans attirer sur eux les mêmes persécutions qu'en 1856. Dans le Maryland enfin, Baltimore vit se former au grand jour un comité républicain qui annonça qu'il aurait désormais ses candidats dans toutes les élections. Les républicains du Delaware s'organisèrent également avec l'intention de ne plus se mettre à la remorque des unionistes. Si les états libres du centre subissent dans une certaine mesure l'influence du sud, ils réagissent aussi sur lui, on le voit, par la contagion naturelle des idées libérales, puisque les six états à esclaves qui confinent aux états libres contiennent tous un élément hostile à l'esclavage. En réalité, toutes ces manifestations, même celles du Missouri, étaient sans influence

aucune sur l'élection, et ne pouvaient donner à M. Lincoln un seul suffrage de plus; mais elles avaient une importance extrême comme symptôme pour l'avenir, et elles furent le fait le plus significatif de la campagne électorale.

Le rejet définitif par le sénat du bill qui remaniait le tarif des douanes eut toutes les conséquences que M. Bigler avait prédites. Il irrita profondément les états industriels. Le New-Jersey, qui comptait par centaines les usines réduites à chômer par la concurrence anglaise, et dont certains districts se dépeuplaient de jour en jour, et la Pensylvanie, où l'industrie du fer était en souffrance, donnèrent des signes manifestes d'opposition. L'opinion que M. Lincoln, à qui l'on accordait déjà l'Indiana, triompherait aussi dans ces deux états et obtiendrait la majorité absolue, s'accréditait de plus en plus. Le seul moyen de prévenir ce résultat et de renvoyer l'élection au congrès parut être une entente entre les adversaires de M. Lincoln. Dans le New-Jersey, où les amis de M. Breckinridge étaient maîtres de l'organisation démocratique, un arrangement intervint entre eux et les unionistes : ils convinrent de voter pour une liste commune où chaque parti nommerait la moitié des électeurs fédéraux, afin d'assurer à son candidat, en cas de succès, la moitié des suffrages de l'état. Dans le New-York, les amis de M. Douglas formaient la fraction de beaucoup la plus considérable du parti démocratique : ce furent eux qui s'entendirent avec les unionistes en leur offrant dix places sur trente-cinq dans la liste des électeurs; mais ces dix électeurs pourraient-ils, dans tous les cas, voter pour M. Bell, ou devraient-ils, dans certaines éventualités, voter pour M. Douglas? Telle fut la question que soulevèrent les journaux républicains, et qui ne reçut jamais de réponse précise, chacune des parties contractantes interprétant la convention à son avantage. Or le principal noyau des unionistes était formé de gens exclusifs qui auraient voulu rendre plus rigoureuses les lois sur la naturalisation, et le gros des forces de M. Douglas se composait des Allemands naturalisés, qui avaient en haine les unionistes. La liste mixte avait à peine paru qu'il y eut de part et d'autre des démissions et des refus de concours. Le rédacteur du principal journal allemand, M. Ottendorfer, fit rayer son nom en déclarant qu'il lui était impossible de figurer sur la même liste que des électeurs hostiles aux citoyens naturalisés. Quelques-uns des chefs des unionistes, M. Dodge, M. Putnam, protestèrent également contre la fusion, disant qu'ils avaient voulu de bonne foi constituer un tiers-parti, mais qu'ils ne voulaient en aucun cas et d'aucune façon contribuer au succès d'un candidat démocratique. Ils annoncèrent l'intention de voter pour M. Lincoln, et prirent désormais une part ouverte aux manifestations républicaines.

Les élections du Vermont et du Maine, qui eurent lieu au com-

mencement de septembre, et dans lesquelles les républicains eurent des majorités formidables, démontrèrent que ce n'était pas trop de l'union de tous les adversaires de M. Lincoln pour empêcher son élection par le peuple : il n'y avait plus de temps à perdre. Le président et ses ministres reconnurent la nécessité d'agir sans retard, et quoiqu'il dût leur en coûter de prendre une pareille initiative, ils décidèrent les amis de M. Breckinridge à s'aboucher avec les partisans de M. Douglas et à proposer une fusion à trois dans les états du nord. La négociation fut longue et difficile ; elle échoua à plusieurs reprises, et elle eut pour conséquence de nouvelles défections qui vinrent grossir encore le parti républicain. Ce qui rendait la fusion à trois plus inacceptable pour beaucoup de citoyens, c'est qu'elle se négociait exclusivement entre les comités, qu'elle avait comme premier résultat l'adoption pour les élections locales de listes mixtes, dans lesquelles une part des fonctions publiques était faite aux meneurs de chaque fraction, et qu'elle avait ainsi tous les caractères d'un marché où les valeurs livrables étaient les votes des électeurs. Nombre d'honnêtes gens se récriaient contre ces arrangemens, où l'on disposait de leurs suffrages sans les consulter, et le parti unioniste de New-York s'en trouva fort affaibli. En Pensylvanie, les choses se passèrent à peu près de la même façon et aboutirent aux mêmes résultats. On attendait avec curiosité, pour juger la fusion à l'épreuve, les élections d'octobre : les trois grands états du centre, la Pensylvanie, l'Ohio et l'Indiana, représentant ensemble 63 suffrages pour la présidence, devaient élire leurs gouverneurs le 8 octobre, juste un mois avant la nomination des électeurs fédéraux. Dans les trois états, la triple opposition s'était mise d'accord : néanmoins les trois candidats républicains furent nommés. M. Curtin eut dans la Pensylvanie une majorité de 30,000 voix, et le nombre des électeurs qui avaient pris part à l'élection était si considérable qu'il n'y avait aucune possibilité de modifier ce résultat. Ce qui frappa surtout, ce fut le vote de la ville de Philadelphie, où les démocrates avaient habituellement les deux tiers des suffrages, et où M. Foster, malgré sa popularité personnelle, n'eut que 2,000 voix de plus que le candidat républicain. Le journal qui avait le plus énergiquement poussé à la triple fusion, le *New-York Herald*, n'hésita pas à reconnaître que la partie était perdue en Pensylvanie, et que la seule chance de prévenir l'élection de M. Lincoln était de lui enlever à tout prix les 35 suffrages de New-York. Il adressa donc un appel désespéré aux trois oppositions pour les conjurer de concentrer sur New-York tous leurs efforts et toutes leurs ressources, laissant même entendre qu'il ne fallait pas reculer devant l'achat des votes ; mais rien ne divise et n'aigrit plus que la défaite : les trois fractions coalisées rejetaient l'une sur l'autre

l'échec commun, et parlaient à l'envi de leur résolution d'essayer seules leurs forces. On mit en avant l'idée de demander aux trois candidats leur désistement et de leur substituer un candidat unique; mais le temps manquait pour mûrir et réaliser cette combinaison, et le mois d'octobre s'écoula en stériles récriminations.

Quelques efforts furent faits pour exercer au dernier moment une pression décisive sur New-York : les maisons du sud retirèrent ou ajournèrent après l'élection tous les ordres d'achat qu'elles avaient donnés; des ventes considérables de fonds publics eurent lieu pour leur compte, et elles réclamèrent le paiement en numéraire de toutes les sommes qui leur revenaient; l'encaisse de toutes les banques de New-York diminua rapidement, et on put appréhender pendant quelques jours un retour de la crise de 1857. Néanmoins ce mouvement était trop artificiel pour pouvoir durer, surtout lorsque d'immenses achats de grains avaient lieu tous les jours dans l'ouest pour le compte des spéculateurs anglais. L'intimidation politique ne réussit pas mieux aux hommes du sud que la pression financière. Le gouverneur de la Caroline du sud, en ouvrant la session de la législature, avait recommandé aux deux chambres, dans son message, de prendre les mesures nécessaires pour se retirer de la confédération, si M. Lincoln était élu. La législature nomma en effet une commission, munie de pleins pouvoirs, pour négocier avec le gouvernement fédéral la séparation de la Caroline, et elle décida qu'elle resterait en session jusqu'au 9 novembre, afin de pouvoir agir suivant le résultat de l'élection. Les journaux démocratiques et unionistes firent grand bruit de cette délibération. Malheureusement ce n'était pas la première fois que les chambres de la Caroline du sud tenaient un pareil langage, et l'on se rappelait les jours de 1833, alors que le président Jackson avait exigé et obtenu le licenciement des milices caroliniennes, en menaçant de marcher contre elles à la tête des troupes fédérales. Il était trop manifeste que la confédération n'avait rien à redouter des actes d'un état isolé; il aurait fallu que le sud fût unanime, et il était loin de l'être. Les observateurs impartiaux remarquaient même qu'à mesure que le triomphe de M. Lincoln devenait plus certain, il s'opérait un changement graduel dans le ton des hommes les plus considérables du sud. Au mois de juin, ce n'étaient que prophéties sinistres : M. Lincoln ne devait jamais être le président de la confédération tout entière; son élection serait le signal d'une effroyable guerre civile. Au mois d'octobre, nombre des partisans de M. Breckinridge étaient les premiers à déclarer qu'avant de rompre l'union, ils attendraient les actes de M. Lincoln, et ne déchireraient le pacte fédéral qu'après une agression flagrante. Les menaces des exaltés n'intimidèrent donc pas le nord; elles eurent pour résultat de fortifier dans le sud les unionistes, qui réprou-

vaient hautement toute pensée de séparation, et qui proclamaient la nécessité de demeurer dans la légalité. L'élection devait démontrer que les séparatistes étaient à l'état de minorité, même dans les états où ils semblaient avoir la prépondérance politique.

Le 6 novembre arriva. La ville de New-York, dominée par les influences que nous avons décrites, donna une majorité de 28,000 voix à la triple fusion; mais les suffrages de l'état n'en furent pas moins acquis à M. Lincoln, pour qui les campagnes votèrent avec un irrésistible enthousiasme. Dans la Pensylvanie, les républicains s'étaient attendus à voir décroître la majorité qu'ils avaient obtenue en octobre : elle monta au contraire de 30,000 voix à 80,000. Tous les états libres, à l'exception du New-Jersey, où la coalition l'emporta, votèrent pour M. Lincoln : ils lui donnèrent 169 suffrages, c'est-à-dire 17 de plus que la majorité absolue. Les états du centre : Delaware, Virginie, Maryland, Tennessee, Kentucky, c'est-à-dire les plus anciens, les plus riches et les plus peuplés des états à esclaves, votèrent pour M. Bell, qui eut 57 voix, en comptant les sept voix du New-Jersey. M. Breckinridge ne l'emporta que dans les neuf états les plus méridionaux : le Texas, la Louisiane, l'Arkansas, l'Alabama, le Mississipi, la Floride, la Georgie et les deux Carolines; encore dans plusieurs de ces états il n'obtint qu'une très faible pluralité sur M. Bell, et il aurait succombé dans tous, si les partisans de M. Douglas avaient consenti à voter pour M. Bell, candidat des unionistes. Le moins favorisé des quatre concurrens fut M. Douglas, dont la candidature ne triompha que dans le Missouri. On lui attribue aussi, mais sur de simples conjectures, les suffrages de l'Orégon et de la Californie, dont le vote ne sera connu que dans un mois. Néanmoins M. Douglas a obtenu en grande partie le résultat qu'il désirait. Dans les états libres, il a eu plus de voix que MM. Bell et Breckinridge réunis, et quatre ou cinq fois autant que M. Breckinridge seul. Il a donc prouvé qu'en dehors de ses amis il n'y avait point de parti démocratique dans le nord. Dans les états du centre, sauf le Missouri, il a succombé devant M. Bell, mais il a laissé loin derrière lui M. Breckinridge. Enfin, même dans les états de l'extrême sud, il a encore obtenu des minorités respectables. Il a donc, dans sa défaite, la consolation d'avoir démontré l'impuissance du parti exalté.

Cette démonstration est le fait le plus important de l'élection de 1860, car elle dissipe toutes les craintes qu'on pouvait avoir d'un conflit. En présence du nord unanime, il aurait fallu que le sud fût également uni, également décidé à ne rien rabattre de ses exigences. Le vote des cinq états qui ont donné la majorité à M. Bell et le vote du Missouri équivalent à une déclaration de fidélité à l'union. Les

neuf états où M. Breckinridge l'a emporté ne pèsent pas assez dans la balance pour oser rien tenter à eux seuls : que serait-ce qu'une confédération du sud dans laquelle n'entreraient ni la Virginie, ni le Tennessee, ni le Kentucky, ni le Missouri? Il est douteux qu'au sein des neuf états extrêmes les séparatistes pussent triompher de l'opposition énergique que ne manqueraient pas de leur faire les partisans coalisés de M. Bell et de M. Douglas. On peut être assuré d'avance que leur colère s'exhalera en vaines démonstrations. La campagne électorale de 1860 aura donc eu cet excellent résultat d'en finir avec les menaces et en même temps avec les craintes d'une séparation. Les deux partis ont trop à y perdre pour briser jamais le lien fédéral. Après la première amertume de la défaite, les hommes du sud reconnaîtront qu'il y a folie à eux à vouloir transformer le congrès en propagateur de l'esclavage contre la volonté de l'immense majorité des citoyens. Ils sentiront l'imprudence et la folie d'irriter le nord et de compromettre la paix publique pour une pure abstraction. Comme le disait au sein de la convention de Charleston le plus riche planteur de la Georgie, M. Gaulden, qui se vantait de posséder plus de nègres qu'aucun de ses concitoyens, la faculté légale d'établir l'esclavage dans les territoires est absolument inutile, si l'on n'a pas les moyens de l'y introduire effectivement. « Les moyens, vous ne les avez pas, ajoutait le démocrate georgien; vous avez à peine assez de nègres pour les états actuels; vous ne pourriez peupler d'esclaves le Kansas, le Nebraska et les autres territoires qu'aux dépens du Maryland, de la Virginie et du Missouri, qui deviendraient alors des états libres; vous déplaceriez vos forces, et vous augmenteriez celles de vos adversaires. Obtenez la réouverture de la traite, faites que nous puissions tirer d'Afrique tous les noirs dont nous avons besoin : alors vous pourrez entreprendre d'accroître le nombre des états à esclaves et propager le travail servile; jusque-là vous ne le pourrez pas. »

Il y avait un grand fonds de vérité dans le discours de M. Gaulden, et les hommes du sud finiront par le reconnaître. Il n'est pas à craindre qu'ils rétablissent la traite : non qu'ils reculassent devant la réprobation de tous les peuples civilisés, mais parce qu'ils ne le pourraient faire sans subir une dépréciation énorme de leur fortune, dont les esclaves représentent une partie considérable. L'esclavage demeurera donc stationnaire, et pour lui ne pas s'accroître, c'est reculer. Les états libres poursuivront leurs progrès; ils finiront par investir de toutes parts le territoire soumis à la servitude, et le contact irrésistible de la liberté en accomplira graduellement la rédemption.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

PIERRE LANDAIS

ET

LA NATIONALITÉ BRETONNE

DEUXIÈME PARTIE.

I.

La Bretagne était au plus fort de la lutte préparée, durant une longue suite de générations, entre son génie national, qui semblait l'avoir prédestinée à l'indépendance, et sa position géographique, qui lui ménageait une absorption inévitable. La réunion de cette grande province à la couronne de France était l'idée fixe et la perpétuelle obsession d'esprit de Louis XI. A la maladive passion du joueur, ce prince joignait une fécondité de ressources que ne venait décourager aucun échec ni contrarier aucun scrupule. Par la complicité assez habituelle de la fortune avec l'impudence, son bonheur avait couvert la plupart de ses fautes, et les accidens ne lui avaient pas moins profité que les crimes. Le duc de Guienne, son frère, était mort empoisonné; le duc de Bourgogne avait fini en aventurier; la maison d'Anjou s'était éteinte en lui léguant, pour prix de mille trahisons, ses droits et ses territoires : la Bretagne seule refusait encore de s'incliner devant le succès qui avait grandi la royauté et devant la terreur qu'inspirait la personne du monarque vieillissant.

De tous les princes de ce temps, le duc François II était le plus impropre à lutter contre le roi de France, quoique cette lutte dût être la fatalité de sa vie. Aussi mobile dans ses projets que Louis

était persévérant dans les siens, se laissant gouverner faute de caractère plutôt que faute d'intelligence, François n'aspirait qu'à couler une vie tranquille, et, fermant les yeux sur l'avenir de son duché, il aurait probablement fini par ne plus pratiquer qu'une politique viagère, si, aux approches de la vieillesse, son second mariage avec Marguerite de Foix, fille de Gaston IV, prince de Navarre, ne lui avait enfin donné deux enfans légitimes, et si le pressentiment de leurs épreuves n'avait redoublé son énergie à l'époque même où celle-ci semblait devoir lui manquer. Jusqu'au commencement de 1477, date de la naissance de la princesse Anne, sa première fille, François s'était plus inquiété d'ajourner les embarras que d'en triompher. Appeler l'industrie, les lettres (1) et les arts sur une terre qui portait plus de *menhirs* que de statues, et dont le sein recélait plus de fer que d'or, plus de granit que de marbre; développer le commerce par des traités avec toutes les puissances maritimes, depuis le Portugal jusqu'à la Turquie (2); fonder des manufactures, pour donner à ses sujets des goûts nouveaux avec des richesses nouvelles (3); se construire une élégante demeure dans la sombre enceinte du château de ses pères; méditer peut-être le plan d'une sépulture dont aucun mausolée royal n'a surpassé la beauté (4), tels auraient été les seuls soucis du dernier duc de Bretagne, si pareille existence avait été permise à un contemporain de Louis XI.

Malgré sa politique vacillante, ce long règne fut inspiré, dans son administration intérieure, par une seule pensée : grandir l'importance des communautés urbaines, en même temps qu'on restreignait les juridictions seigneuriales, afin de pouvoir opposer une bourgeoisie riche et docile à une aristocratie impérieuse (5). Ce tra-

(1) Bulle de Pie II du 22 septembre 1461 pour la fondation de l'université de Nantes. — Ogée, *Dictionnaire historique de Bretagne*, t. II, p. 138.

(2) Traités de commerce avec l'Angleterre du 2 juin et ratification du 8 juillet 1468 (*Preuves de l'Histoire* de dom Morice, t. II, ch. 180); — avec le Portugal, du 13 juin 1471 (Archives de Nantes, arm. S, cass. D); — avec les villes de la Hanse anséatique, en 1476 (arm. O, cass. A); — avec l'Espagne, en 1483 (même dépôt, même armoire). — Bulle du pape Sixte IV pour permettre aux sujets du duc de Bretagne de trafiquer au pays des infidèles (arm. O, cass. A).

(3) Établissement d'une manufacture de soieries à Vitré en 1475, d'une manufacture de tapisseries à Rennes en 1477, et priviléges accordés à des ouvriers venus d'Arras. — Archives de Nantes, registres de la chancellerie, cités par M. Daru et par M. Levot.

(4) Mausolée de François II et de Marguerite de Foix, par Michel Columb, dans la cathédrale de Nantes, érigé par les soins d'Anne de Bretagne.

(5) Lettres ducales du 16 mai 1466, 26 décembre 1471, 13 septembre 1473, portant remise aux bourgeois de tous droits de vente pour les acquets faits sous la juridiction de la prévôté, concession du droit de bâtir des fours et moulins, d'avoir des boisseaux, balances et autres mesures sans payer aucune finance, de construire des colombiers, etc.;

vail fut poursuivi par Pierre Landais, de 1460 à 1485, avec la passion persévérante qu'inspirait à ce ministre sa haine contre les grands, et que secondait chez François II une méfiance fort naturelle contre quelques hommes qu'il savait plus dévoués au roi de France qu'à lui-même. Les nombreux traités de commerce signés par ce prince, au milieu des guerres civiles et étrangères, constatent le soin qu'apportait surtout dans cette partie de sa tâche le grand-trésorier, chargé, comme chef de l'échiquier breton, de toutes les relations diplomatiques. Les historiens, sans en excepter les plus hostiles à Landais, s'accordent pour reconnaître que ce règne de trente ans fut à la fois réparateur et populaire, et qu'en cicatrisant les plaies profondes faites par les luttes intestines du siècle précédent, il développa pour la Bretagne des sources nouvelles de richesses; mais de tels soins ne pouvaient être que secondaires lorsque l'existence même du duché était en question, quand les jours de la dynastie régnante étaient comptés, et que, pour reculer l'accomplissement de l'arrêt porté contre elle, il fallait lutter incessamment avec Louis XI d'efforts, de machinations et de duplicité.

J'ai exposé, sans trop espérer de les bien faire comprendre, les variations presque journalières de la conduite de François II durant la première moitié de son règne (1), et l'on a vu qu'après avoir repris et quitté l'alliance de son suzerain, le duc de Bretagne y était encore rentré par le traité conclu à Senlis en 1475. Cet acte solennel avait été juré sur la croix de Saint-Laud après des hésitations bien naturelles assurément chez des princes fort résolus l'un et l'autre à se parjurer à la première occasion favorable, mais en même temps fort alarmés de la redoutable vertu attribuée à certaines reliques. Dans le temps même où François II, par les conseils du chancelier Chauvin et de L'Escun, comte de Comminges, son favori, signait une nouvelle alliance avec la France en désavouant sur le salut de son âme tout projet d'alliance contraire, il autorisait son grand-trésorier à suivre avec l'Angleterre la politique constamment recommandée par celui-ci. Landais travaillait donc, avec l'ardeur que lui inspirait l'idée dominante de sa vie, à préparer avec Édouard IV une alliance offensive et défensive au moment où les états de Bretagne ratifiaient le traité passé avec la France, et où le chancelier Chauvin, toujours agréable au roi, auprès duquel il avait été envoyé quatre fois en ambassade, allait lui en porter les ratifications.

Landais avait à sa disposition, pour négocier avec le parti alors victorieux de la rose blanche, des moyens qu'il s'était soigneusement

établissement au profit des villes d'octrois sur toutes les marchandises y importées, octrois qui en très peu d'années leur créèrent des revenus considérables.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

ménagés. En 1471, après la bataille de Tewkesbury, si fatale à la maison de Lancastre, le comte de Richemond, dernier espoir du parti de la rose rouge, s'était réfugié en Bretagne avec le comte de Pembroke son oncle. Informé de l'arrivée des princes fugitifs et comprenant de quel avantage pourrait être leur présence en France, Louis XI les avait fait demander au duc de Bretagne; mais ce prince, invoquant la sainteté du droit d'asile et les devoirs de l'hospitalité, les avait résolûment refusés à son suzerain. Landais avait déterminé son maître à les faire détenir sous bonne garde, et durant plusieurs années ces nobles exilés, aux dépenses desquels il était pourvu avec munificence, résidèrent à Vannes avec les apparences de la liberté, quoique sous le coup de la plus stricte surveillance. Pour s'assurer qu'il serait à jamais interdit au comte de Richemond de débarquer en Angleterre, où l'appelaient les vœux d'une faction puissante, Édouard aurait mis sans hésiter toutes les ressources de son royaume à la disposition du duc de Bretagne, et Landais se promit de tirer grand parti de ce bon vouloir que le monarque anglais ne prenait aucun soin de déguiser. Le trésorier fit donc suivre à Londres, durant trois années et concurremment avec les négociations de Senlis, une négociation secrète qui aboutit à une promesse donnée par Édouard IV de passer en France avec une armée d'invasion aussitôt qu'une nouvelle rupture aurait éclaté entre François II et le roi son suzerain (1).

L'agent confidentiel de Landais dans cette affaire était Guillaume Guéguen, secrétaire particulier du duc, qui ne jouissait pas moins de la confiance du prince que de celle du ministre; mais le trésorier commit la faute de livrer aussi le secret de son maître et le sien à un Bas-Breton du nom de Bromel qu'il employait pour porter en Angleterre les lettres du duc, et dont l'infidélité faillit provoquer une scène terrible. « Il étoit advenu, nous dit un des historiens les mieux informés des affaires bretonnes de ce temps, Bertrand d'Argentré, que Bromel, ayant rencontré au passage des ports quelqu'un du service du roy, il s'estoit descouvert à luy, qui en avoit adverty le roy, lequel estoit fort instruit à faire profit de telles adventures. Il lui fist promettre grande somme de deniers pour chacun voyage qu'il feroit, lui mettant en main les despêches et pacquets d'une ou autre part, et par le moyen de son agent luy faisoit assigner lieu certain à se trouver pour parler à son dict agent, lequel aussi se trouvoit avec cent escus, qu'il bailloit à ce porteur pour chacune lettre (2). »

(1) *Preuves de l'Histoire* de dom Morice, t. III, ch. 305, et Daru, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 50.

(2) *Histoire de Bretaigne*, liv. XII, p. 695.

Vingt-deux copies des lettres-missives du duc de Bretagne et du roi d'Angleterre tombèrent ainsi entre les mains de Louis XI. Ce prince conserva durant près de deux années le secret le plus profond sur cette trame, paraissant prendre fort au sérieux les affectueuses protestations que continuait de lui prodiguer le duc François; mais il se crut obligé à moins de précautions après que la mort de Charles le Téméraire eut mis le sceau aux miracles de sa fortune. Il était sous les murs d'Arras lorsqu'une ambassade bretonne, conduite par le chancelier Chauvin, lui fut annoncée. Le roi fit jeter, sitôt leur arrivée, tous les ambassadeurs en prison, les retint plusieurs jours au secret le plus absolu, les y laissant suivre le cours de réflexions fort peu rassurantes. Ayant enfin admis les envoyés en sa présence, le roi demanda au chancelier s'il soupçonnait la cause du traitement qui venait par son ordre de leur être infligé. « Sire, répondit le chancelier, il est fort mal aisé de la deviner ou sçavoir, s'il ne vous plaist me la dire, sinon que on vous ayt rapporté quelque chose de sinistre de monseigneur de Bretaigne mon maistre, et pour ce que tout est plein de faux bruits et mauvais rapports, je mettrai toute peine de vous esclaircir de la vérité et vous en faire bonne preuve. »

Il avait à peine achevé, que Louis XI montrait à Chauvin les vingt-deux lettres accusatrices, dont il n'était pas plus facile de contester l'authenticité que de nier la portée criminelle. Accablé par l'évidence, le chancelier ne prit souci que de se disculper lui-même, soin fort inutile et dont le roi s'empressa de le dispenser. « Je ne vous en charge pas, monsieur le chancelier, ni nul de vostre compaignie : je sais bien que cela se manie sans vous, on n'y appelleroit de si gens de bien comme vous estes. Cela se passoit entre mon bon neveu, son thrésorier Landays, et son petit secrétaire Gueguen, qui menoient seuls cette marchandise. Mais à cette heure voyez-vous à clair que ce n'est pas à crédit que je m'en plainds, et que je l'accuse d'intelligence avecque mes ennemis contre moi et le royaulme de France? Retournez vers lui et lui reportez ces lettres, afin que il congnoisse que je sçais de ses nouvelles. »

Le chancelier ne se le fit pas dire à deux fois et partit incontinent, heureux d'en être quitte pour la peur, plus heureux encore peut-être de se trouver nanti de pièces dont la découverte pouvait porter une rude atteinte au crédit de son rival dans le conseil du duc; mais en se dévouant à la cause de l'alliance anglaise, Landais servait au fond l'antipathie persévérante et naturelle de son maître contre le roi de France : il n'eut donc aucune peine à se justifier de l'incident qui avait mis en défaut sa prudence habituelle. Bromel, surpris au moment où il allait repasser en Angleterre avec un nou-

veau paquet déjà ouvert à Cherbourg par l'agent secret du roi, fut arrêté et envoyé à Auray, où, selon les procédés de la justice sommaire de ce temps pour les crimes d'état, « il fut jetté en un sac en l'eau aux douves du château, le plus secrettement qu'on pust, affin que le roy n'en fust adverty, lequel demeuroit fortement imprimé de la mauvaise volonté du duc, qui toutefois n'avoit pas tant d'envie de mal faire que de crainte et de deffiance, chose qui le contraignoit à se garder et à se réserver des amis, quoi que ce fust (1). »

Une défiance universelle, qui ne reculait devant aucun soupçon, était en effet le juste châtiment de ces pouvoirs pervers. Depuis la paix de Senlis jusqu'à la mort de Louis XI, l'Europe fut remplie du bruit des attentats que s'imputaient réciproquement le roi de France et le duc de Bretagne. Dans un temps où l'assassinat était un moyen ordinaire de gouvernement, de telles imputations n'étonnaient personne. Celles-ci se produisaient donc sous les formes les plus étranges, et donnaient lieu parfois aux aventures les plus comiques. Durant les longs voyages que rendait alors nécessaires la difficulté des communications, les plus humbles et les plus innocens des voyageurs couraient risque de passer pour conspirateurs, souvent même pour nécromans. Porter l'habit monastique était courir une mauvaise chance de plus, car c'était ordinairement sous le costume religieux et la besace sur le dos que circulaient de Bretagne en France les agens secrets des cabinets ou des grandes factions princières. Il arriva même un jour que le plus inoffensif des mortels, un marchand de bonnets de nuit, se vit saisi tout à coup, par ordre de Landais, dans l'hôtellerie en laquelle il dormait profondément, et mis aux fers pour y passer, nous dit-il, *vingt-quatre semaines et un jour* entre la vie et la mort, sous la prévention d'avoir été envoyé à Nantes par Louis XI afin d'y empoisonner François II.

La piteuse aventure de Pierre Le Tonnellier présente un trop curieux spécimen des mœurs et des pratiques administratives du xve siècle, et se lie d'ailleurs trop étroitement à l'histoire du grand trésorier pour que je ne mette pas sous les yeux de mes lecteurs de courts extraits de la très volumineuse déclaration adressée par ce marchand, à son retour en France, au chancelier Doriole d'exprès commandement du roi (2). Ce gros boutiquier de la place du Palais faisait depuis trente ans un lucratif commerce de bonnets avec la Bretagne, où il portait lui-même sa marchandise en quantité considérable. Michel Le Doulx, substitut du trésorier Landais, au service de la garde-robe du duc, lui avait assuré depuis plusieurs années la fourniture de

(1) *Histoire* de Bertrand d'Argentré, édit. in-fol^o, p. 697.
(2) *Preuves* de dom Morice, t. III, c. 412.

ce prince. Pierre Le Tonnellier confectionnait donc et transportait à chacun de ses voyages plusieurs douzaines de bonnets blancs et noirs pour le jour, rouges pour la nuit, et les saupoudrait d'ordinaire d'une poudre de violette que Le Doulx lui avait commandé d'y mettre, parce que le duc voulait que « tout ce qu'il mettoit à l'entour de lui sentist bon et odourast bien fort. » Tonnellier venait de faire pour la garde-robe ducale sa fourniture ordinaire et dormait sur les deux oreilles en sa chambre du quai de La Fosse, dans la pensée de repartir le lendemain pour la France, lorsque le prévôt des maréchaux entra de grand matin, le mit aux fers et le fit transporter en la prison de Saint-Nicolas, et « lui dirent ses gardes que les dicts fers étoient faicts comme carcans, et que qui y mettroit lyme, le feu y prendroit. » Après quelques jours du plus rigoureux secret arriva enfin le procureur-général du duc, « et lui dist qu'il estoit accusé de beaucoup de grans cas, et qu'il advisat bien de dire vérité sans lui déclairer sur quoy, et fust bien trois mois en l'estat toujours enserré sous portes de la dite tour,... et revint enfin le dict procureur général, disant que le duc estoit bien informé que ses bonnets estoient empoisonnés, que le roy le lui avoist fait faire, qu'il en dist la vérité, ou seroit mis en question, mais, s'il le vouloit dire et confesser liberallement, que le duc lui pardonneroit tout et lui donneroit de l'argent bien largement. A quoi il dist et respondist que jamais ne en avoit oy parler, et n'avoit parlé au roy, ne le roy à lui. Et après que le dict procureur général l'eut fort menacé tant de la question que d'être jecté en la rivière, il le persuada plusieurs fois de confesser que le roy le lui avoit fait faire, lui promectant que le duc lui feroit de grans biens, tellement que lui ne les siens n'auroient jamais povreté. A quoi le dict qui parle lui dit qu'il ne demandoit que justice, qu'il estoit pur et innocent du cas. »

Le lendemain, l'un des archers du prévôt lui amena un barbier « qui le fit rere et abattre tous ses cheveulx sans lui dire pourquoi c'estoit. Et environ une heure après vint un autre sergent qui lui apporta l'un des dists bonnets et lui dist qu'il le mist en sa tête. Et quand le dict qui parle vit le dict bonnet, qui estoit tout descousu, fouppy et en mauvais estat, il eust gran paour que les dicts prevost et procureur l'eussent empoisonné, et pria au dict sergent qu'il fist venir le prevost, ce qu'il fist. Auquel lui qui parle dist qu'il vouloit bien essayer le dict bonnet et tous les autres, mais que on n'y eût point faict de mal. Et lors le dict prevost lui dist qu'on n'y avoit rien faict, combien que lui qui parle craignoit fort, et à tant mit le bonnet en sa tête, lequel il porta un jour et demi tant nuit que jour. Après lui en fut apporté un autre qu'il porta environ autant, et avant partir de la dite tour, lui fist essayer vingt-neuf des dicts bonnets, et

porta chacun des dicts vingt-huit heures pour le moins, et n'eut ozé rien mettre entre deux ne jour ne nuit, ne oster les dicts bonnets de sa teste... dit que lui et le barbier du chancellier de Bretagne parlèrent plusieurs fois ensemble en prison, et lui dist le dict barbier que le trésorier Landays étoit le plus méchant homme du monde, qu'il estoit sorcier et innovateur, et usoit de mauvais art; qu'il avoit fait empoisonner feu Philippe des Essarts, que les gens de bien le disoient ainsi en secret, mais que personne n'en osoit parler en publique, et que se le dict trésorier ne pouvoit faire mourir le chancellier par justice, le feroit empoisonner, et qu'il en avoit gran paour. »

Après un pareil traitement, il était permis à coup sûr au pauvre bonnetier, rendu enfin à la liberté, de penser beaucoup de mal du ministre soupçonneux qui le lui avait infligé, et d'aller jusqu'à le réputer en commerce avec le démon. Cette opinion-là paraît avoir eu grand crédit en Bretagne, où le peuple ne s'expliquait point par des voies naturelles la haute fortune d'un fils d'ouvrier devenu l'égal des plus grands seigneurs, et la fascination exercée par un esprit supérieur sur un prince médiocre. L'on trouve aux *Actes de Bretagne* une lettre adressée au chancelier Chauvin par laquelle le grand-trésorier est accusé « d'avoir envoyé chercher et quérir par pays estranges et montaines, par ung sien serviteur nommé Guillaume du Boys, deux médecins, un prêtre et une vieille, tous en communication journalière avec le démon, et usant comme lui de damnables pratiques pour faire morir le roi de France et ses serviteurs par art d'ingromance (1). »

Les odieux soupçons qu'entretenaient l'un contre l'autre le vassal et le suzerain maintenaient, malgré les traités encore en vigueur, une sorte d'état de guerre permanent entre la France et la Bretagne. En 1478, Louis fit procéder par son parlement de Paris à la confiscation sur François II du comté d'Étampes, héritage personnel que le duc tenait de son père, et l'année suivante le roi de France accomplit un acte d'un caractère bien autrement décisif. Il acheta de Jean de Brosse, comte de Penthièvre, et de Nicole de Blois, sa femme, les droits prétendus de cette branche de la maison de Bretagne, encore que celle-ci y eût formellement renoncé en 1365 par le traité de Guérande. L'acte de transfert, auquel le monarque donna la plus éclatante publicité, portait que, depuis un siècle, la branche de Montfort avait usurpé le trône ducal au préjudice de ses légitimes possesseurs, et que ceux-ci, ne se sentant pas assez forts pour revendiquer leurs justes droits, les transmettaient dans leur intégrité

(1) Dom Morice, T. III, c. 397.

au roi de France, moyennant certains avantages pécuniaires et la promesse d'être mis en possession d'un grand nombre de terres spécifiées au contrat sitôt que le roi aurait réuni le duché au domaine de la couronne (1).

Conclure un pareil acte, c'était déclarer sans détour l'intention de déposséder les deux filles de François II, en admettant même que l'on consentît à laisser mourir ce prince sur le trône. A des intentions notifiées avec autant d'éclat, le duc répondit par un appel à la nation, et en vertu du droit successorial des femmes, constamment reconnu dans la province, les états de Bretagne, dans un généreux délire, acclamèrent comme héritière de Conan et de Noménoé, comme représentant une monarchie antérieure de deux siècles à la monarchie française, une enfant de trois ans dont le berceau devenait le dernier boulevard de l'indépendance nationale. Le ministre de François II n'eut plus dès lors qu'un souci : préparer pour la jeune princesse Anne un mariage qui permît à la Bretagne de faire face à la France dans une guerre inévitable et prochaine, et mettre sa patrie en mesure de suppléer, par l'intervention armée d'une grande puissance, à la trop manifeste inégalité des forces.

Landais n'avait pas obtenu jusqu'alors du concours de l'Angleterre tout ce qu'il en avait espéré : sa négociation suivie avec Édouard IV, et dont Louis XI venait de pénétrer le secret, avait bien, il est vrai, déterminé une invasion en France; mais cette expédition, commencée avec des forces insuffisantes, était demeurée sans résultat par le manque de parole du connétable de Saint-Pol et par l'hésitation du duc de Bourgogne. Il y avait encore moins d'apparence de succès pour une tentative de cette nature après la mort de Charles le Téméraire; il ne fallait donc plus demander à Édouard IV d'attaquer la France : le point principal était de le déterminer par un intérêt puissant à couvrir la Bretagne dans la crise suprême que laissait prévoir la santé chancelante de son souverain.

Aussi Landais proposa-t-il sans hésiter le mariage de la princesse Anne avec le prince de Galles, de trois ans plus âgé qu'elle. Cette ouverture fut accueillie à Londres avec empressement, et un engagement formel fut contracté de part et d'autre. C'était sans doute pour la péninsule bretonne une dure extrémité que d'appeler un prince d'Angleterre à régner sur elle, lorsque les souvenirs du XIIe siècle étaient encore vivans dans la mémoire du peuple armoricain; mais, en présence de l'alternative fatale où les événemens l'avaient placée, il fallait opter manifestement entre la conquête et

(1) Voyez l'acte intégral de cession, avec les ratifications royales, *Histoire* de d'Argentré, p. 698 et suiv.

la dépendance. Ministre breton, pénétré des passions alors partagées par son pays tout entier, Landais choisit de deux maux celui qu'il estimait le moindre, et, si l'on excepte quelques grandes maisons dévouées à la France, la nation ratifia le choix du trésorier; mais la Providence, qui ne laisse pas toujours l'homme maître du lendemain, lui permet plus rarement encore de disposer de l'avenir. Le cours des événemens rendit bientôt impossible cette union, qu'il aurait fallu dix ans pour consommer. Le roi d'Angleterre étant mort en 1483, le monstre qui usurpa le trône fit immoler les deux enfans d'Édouard, auxquels la poésie et la peinture ont conféré chez nous une popularité mélancolique. Le fiancé de la jeune Anne de Bretagne périt sous les coups d'un autre Jean sans Terre, comme par une sorte de fatalité attachée à quiconque aspirait à s'asseoir sur le trône celtique du premier Arthur.

L'avénement de Richard III renversa par la base toute la politique de Landais. Ce ministre néanmoins attachait à l'actif concours de l'Angleterre une importance si décisive que, luttant corps à corps contre les obstacles qu'accumulaient chaque jour les événemens sur cette scène mobile, il résolut de reconquérir l'alliance anglaise d'abord au prix d'une guerre, et plus tard au prix d'un crime. Il excita donc vivement le comte de Richemond, et probablement par l'espérance d'une union avec la jeune princesse bretonne, quoique rien ne vienne l'établir, à passer, pour renverser la tyrannie d'un assassin, dans le royaume, où le chef de la maison de Tudor était appelé par tout le parti de la rose rouge. Landais le pourvut d'argent, de navires, d'armes et d'un corps auxiliaire, qu'il se proposait de faire suivre par des forces beaucoup plus considérables, déjà rassemblées sur le littoral breton. Parti de Saint-Malo, le prince parut en vue des côtes d'Angleterre, mais pour y être témoin de la défaite de ses amis et de l'exécution de Buckingham, sur le concours duquel il avait fait reposer toutes ses espérances. Il dut revenir en Bretagne, en laissant au ministre du duc, au lieu de la perspective d'une alliance intime avec l'Angleterre, celle d'une guerre contre Richard III, qu'il faudrait soutenir concurremment avec la lutte contre Louis XI.

Une telle situation était trop redoutable pour que Landais ne tentât pas d'en écarter à tout prix les périls. Il était trop de son siècle, sa probité politique n'était pas assez fortement trempée pour qu'il s'inquiétât beaucoup des moyens. Avec la simplicité calme et sauvage de cette école dont Machiavel se fit bientôt le théoricien, Landais proposa donc à Richard III de remettre le comte de Richemond entre ses mains, s'il s'engageait à attaquer immédiatement la France et à entretenir en Bretagne un puissant corps auxiliaire d'archers

anglais. Un avis sûr, venu de Londres, sauva le prince au moment où il se préparait à reprendre à Vannes, avec l'apparente adhésion du gouvernement ducal, le cours de sa première expédition. Informé de la secrète machination du grand-trésorier, le comte de Richemond se déroba durant une partie de chasse à la vigilance des agens dont il était incessamment entouré, et, voyageant de nuit à travers les bois, il put, après trois jours d'angoisse, gagner le territoire de la France. Ce fut de là qu'il repartit deux ans plus tard pour reparaître dans sa patrie, y gagner la bataille de Bosworth, où son exécrable rival perdit la couronne et la vie, et commencer sous le nom d'Henri VII un règne réparateur, après avoir, par son mariage avec l'héritière de la maison d'York, groupé autour de son trône tous les intérêts et tous les partis. L'on trouve peu de détails dans les historiens bretons sur cet épisode, enveloppé des plus grandes obscurités (1). Il faut donc l'étudier surtout dans les écrivains anglais, unanimes pour constater et pour flétrir dans les termes d'une vive et trop légitime indignation la conduite de Landais, mais moins bien inspirés lorsqu'ils attribuent sa résolution à la vénalité (2), au lieu de l'expliquer par les calculs d'une politique odieuse assurément, mais très facile à comprendre.

Cependant une phase nouvelle venait de s'ouvrir dans les destinées de l'Europe, et Pierre Landais allait pouvoir passer contre la monarchie française d'une attitude cauteleuse à une audacieuse offensive. Le plus habile des rois et le plus naïvement corrompu des hommes était mort au mois d'août 1483, laissant son pays plus atteint par l'altération du caractère national que fortifié par l'extension de sa puissance territoriale. Comme la plupart des princes qui, après avoir agité le monde, découvrent soudainement, en présence de la mort, l'inanité de leurs œuvres, Louis XI avait, à ses derniers momens, recommandé à son fils de ne point suivre ses exemples. Ce fut surtout vis-à-vis de la Bretagne qu'il prescrivit une politique de réserve et d'abstention : « il ordonna qu'on ne prist pas de débat en Bretaigne et qu'on laissast vivre le duc François en paix, et sans lui donner doutes ni craintes, et à tous les voisins semblablement de tout ce royaulme (3); » mais les actes politiques ont d'inexorables conséquences qu'il n'est pas loisible de décliner à son gré. En achetant les droits de la maison de Penthièvre, Louis avait engagé contre

(1) Voyez toutefois les *Grandes Chroniques de Bretaigne* d'Alain Bouchart, où tous les faits principaux sont indiqués, liv. IV, f° CCI.

(2) Hume's *History of England : Richard III*, ch. 18, et Lingard, ch. 5. Ces écrivains d'ailleurs n'ont guère fait que répéter les assertions contenues dans les *Actes de Rymer*.

(3) Mémoires de Comines, liv. VI, ch. 12.

la Bretagne une guerre à mort, et ce n'était pas lorsque les chances lui devenaient plus favorables que Landais pouvait être de son côté disposé à la suspendre.

Le conseil de Charles VIII était profondément divisé au moment où il avait à faire face à une double réaction féodale et démocratique, résultat simultané du gouvernement impitoyable qui avait pris aux grands leur sang et au peuple son or. Anne de Beaujeu, la vraie fille de Louis XI, avait gardé, du droit de sa supériorité incontestable, un pouvoir qu'elle n'avait aucun titre légal pour exercer, car son frère, entré dans sa quatorzième année, était majeur aux termes de l'ordonnance de Charles V. Épouse d'un cadet de la maison de Bourbon, Anne avait contre elle le chef de cette branche de la famille royale, et rencontrait un ennemi encore plus redoutable dans Louis d'Orléans, premier prince du sang. La jeunesse et la bonne grâce de celui-ci ne le rendaient pas moins populaire aux halles qu'à la cour, et derrière le prince héritier présomptif de la couronne, puisque Charles VIII était encore sans enfans, se groupaient, pour réclamer réparation et vengeance, tous les chefs exaspérés de la féodalité provinciale. « Landays donc, qui avoit toutes les intelligences de ce qui se passoit dans le royaume, résolut de besogner de ce côté. Il s'adressa au duc d'Orléans, luy faisant escrire par le duc avec grandes plaintes de l'outrage qui lui avoit esté faict, et le prioit, pour l'obligation de parenté qui estoit entre eux, de vouloir faire un voyage en Bretaigne, où il mettroit peine de le recueillir comme celui auquel il mettoit sa fiance. Et sçachant les propos dont s'estoient servis les seigneurs vers la dame de Beaujeu, laquelle ils reconnoissoient gouvernante du royaume en haine de luy, il le supplioit de ne quitter pas la partie, à laquelle il mettroit bonne peine de tenir la main, pour luy ayder à obtenir ce qu'il méritoit mieux qu'une femme : des moyens de quoy ils deviseroient mieux estant vis-à-vis, s'il luy plaisoit faire un voyage vers luy (1). »

Le duc d'Orléans s'empressa de communiquer cette lettre à Dunois, son cousin et son principal conseiller. Aussi souple diplomate que son père avait été grand capitaine, le comte de Dunois pénétra tout l'avantage qu'aurait pour les affaires des princes mécontens une ligue étroite avec François II, et, saisissant cette occasion pour servir à la fois l'intérêt politique du duc d'Orléans et son antipathie contre la malheureuse épouse à laquelle la main de fer de Louis XI avait enchaîné sa destinée, il ouvrit devant le premier prince du sang les plus séduisantes perspectives. « Le duc de Bretaigne avoit deux filles pour tous héritiers : Dunois commença à penser que par

(1) *Histoire* de Bertrand d'Argentré, liv. XII.

cette visitation il se pourroit traiter quelque bonne chose pour le duc d'Orléans avec le moyen de Landays, lequel l'invitoit si privément à cette visitation. C'étoit le plus beau mariage qui fust pour lors aux royaumes de l'Occident, et de telle amour ces deux seigneurs demeurèrent fort espris, et de faict le jour de Pasques 1484 les ducs d'Orléans et d'Alençon partirent secrètement de Blois, et en peu de jours se rendirent avec petite troupe à Nantes, où le duc François les recueillit avec toute faveur, au point de donner permission au dict duc d'Orléans d'entrer aux prisons et donner grâce à quy il lui plairoit (1). »

M. Daru a soufflé sur le joli roman des amours du duc d'Orléans avec Anne de Bretagne, et fort bien établi que les entretiens passionnés auxquels nous ont initiés, au XVIIIe siècle, l'historiographe Garnier et l'abbé Iraïl (2) n'étaient guère de mise entre un prince de vingt-six ans et une petite fille de sept; mais il n'a pas été aussi bien inspiré en niant le projet d'union encore lointaine par lequel Landais sut alors amorcer l'ambition du duc. Ce projet est établi par tous les témoignages contemporains, et se trouve authentiquement constaté dans l'acte même qui prononça quinze ans plus tard la dissolution du mariage contracté par ce prince avec Jeanne, fille de Louis XI (3). Ce n'est pas que Landais fût résolu à laisser conclure ce mariage avec l'héritier du trône de France; on a les plus justes motifs pour penser tout le contraire. Vers la même époque en effet, le grand-trésorier nouait avec Maximilien d'Autriche, veuf depuis peu de Marie de Bourgogne, une négociation matrimoniale chaleureusement poursuivie à la cour de Nantes par le prince d'Orange, neveu de François II par sa mère, et qui fut l'un des auteurs principaux de la perte de Landais. Pendant que ce ministre proposait au roi des Romains, pour prix d'une guerre contre la France, un mariage qui fut en effet conclu quelques années après sa mort, quoique cette union ne dût jamais être consommée, il enseignait à François II l'art, mis en pratique par le duc de Bourgogne, de se faire avec une

(1) D'Argentré, *Histoire*. L'arrivée du duc d'Orléans en Bretagne et le projet de mariage alors conçu pour le prince sont racontés avec des circonstances plus précises encore par Alain Bouchart, *Chroniques de Bretaigne*, f. cc.

(2) « Le duc d'Orléans fut bientôt décidé par les offres de Landais. Ces idées ne flattaient que trop son ambition et son amour. Il s'imaginait être sur le point d'obtenir sa maîtresse, et d'avoir la préférence sur tant de rivaux, etc. » *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, t. Ier, ch. v.

(3) « In Britanniâ receptus, suum animum manifestans in signum et approbationem promissorum de alio matrimonio, et cùm aliâ muliere contrahendo tractavit, et nuntium fidelem cum instructionibus ad curiam romanam pro provisione super hâc obtinendâ destinavit, quam idem Carolus rex, de iis certificatus, de facto impediret. » — Sentence pour la dissolution du mariage de Louis XII. — Mss. de la biblioth. du roi, collection Dupuy, n° 347.

fille cinq ou six gendres, et laissait offrir la main de la fille de son maître au fils du vicomte de Rohan, afin de détacher de la France ce redoutable seigneur. Peut-être ne décourageait-il pas non plus les espérances affichées par le sire d'Albret, une manière de bravache gascon qui, le verbe haut et le visage couperosé, parlait de ses états et de ses trésors en matamore de comédie, mais auquel Mme de Laval, sa sœur utérine, gouvernante de la princesse, entendait bien assurer la main de sa royale pupille, sous peine de seconder, par le concours de sa puissante maison, la réunion du duché à la couronne.

C'était au milieu d'une guerre civile entreprise pour amener sa chute que Landais avait à manier ces grands intérêts, à tenir les fils multipliés de ces négociations délicates. En horreur aux hauts barons, aux yeux desquels la faveur d'un tel homme était un scandale, en lutte avec les évêques, seigneurs territoriaux de leurs cités épiscopales, dans lesquelles ils prétendaient interdire aux officiers du duc tout acte de juridiction et toute ingérence administrative, Landais n'était guère soutenu par la bourgeoisie, généralement favorable au chancelier Chauvin, son rival, et rencontrait des sympathies encore moins vives dans les masses, qui ne comprenaient point pourquoi la Bretagne s'épuisait d'hommes et d'argent dans l'intérêt de tant de princes étrangers, venus à la cour du seigneur duc afin d'y dévorer, au milieu des fêtes, la substance du pauvre peuple. Examinons avec quelque détail les élémens de l'opposition du sein de laquelle allait sortir la tempête.

II.

Le règne de François II fut une sorte de combat permanent livré à l'épiscopat, combat durant lequel il est à remarquer que ce prince se vit presque toujours soutenu par la cour de Rome contre les prélats bretons, dont le grand moyen de résistance au gouvernement ducal était d'en appeler au métropolitain de Tours, derrière lequel ne manquait jamais de se montrer le bras séculier du roi de France. Tantôt c'était l'évêque de Léon, qui, prétendant, en vertu du droit de bris et naufrage, disposer seul d'une baleine jetée par la tempête sur son littoral, invoquait pour ce grave intérêt l'autorité de son archevêque; tantôt c'était Maurice d'Acigné, évêque de Nantes, qui refusait aux officiers du duc le droit d'instrumenter pour une poursuite criminelle dans les murs mêmes de sa capitale; plus tard enfin, c'était Jacques d'Épinay, évêque de Rennes, qui « faisoit voir, nous dit dom Lobineau, le mauvais caractère de son esprit par de

sourdes pratiques contre le gouvernement (1). » Perdu de mœurs, violemment soupçonné d'avoir participé dans sa jeunesse au meurtre du malheureux prince Gilles de Bretagne, l'évêque de Rennes avait été frappé plusieurs fois par les censures apostoliques. Lorsque, à la pressante sollicitation de Landais, le pape l'eut fait déposer après une procédure longue et régulière, peu de gens auraient pris le parti d'un prélat brouillon et scandaleux, s'il n'était dans la nature de toutes les oppositions de fort peu regarder au choix des armes, et si le grand-trésorier n'avait commis la faute de faire profiter sa famille des dépouilles de l'homme mort de désespoir sous le coup de sa disgrâce. L'un de ses neveux, déjà coadjuteur de Rennes, se trouva pourvu de ce grand siége, devenu vacant. Ajoutons ici qu'empressé de pousser la fortune de sa famille dans l'église, toujours accessible aux hommes nouveaux, Landais avait fait donner, presque au sortir de l'enfance, au second fils de sa sœur, mariée à Adenet de Guibé, l'évêché de Tréguier, que ce jeune prélat échangea plus tard contre celui de Nantes, en attendant que, vingt ans après la mort de son oncle, Jules II mît le comble à sa fortune ecclésiastique en lui accordant le titre de légat et la pourpre romaine (2).

Landais rencontrait dans le conseil de François II des résistances non moins sérieuses qu'au dehors, et j'ai déjà indiqué l'antagonisme constant de ce ministre et du chancelier. Pour soutenir la lutte contre son adversaire, Chauvin trouvait dans son origine, qui le rattachait à la noblesse, et dans le concours chaleureux des gens de loi et des gens d'église, car le chancelier était clerc, quoique marié, des points d'appui qui manquaient au trésorier. Que le chancelier de Bretagne eût la confiance de Louis XI, cela n'est que trop certain; mais qu'il ait oublié ses devoirs de ministre breton au point de compter parmi les nombreux pensionnaires du roi de France, c'est là un fait qui n'est pas nettement établi pour l'histoire, quoique cette accusation ait été énergiquement maintenue par Landais dans tout le cours du procès dont le meurtre de Chauvin forma le principal, pour ne pas dire le seul chef d'accusation.

La haine effrénée portée par d'Argentré à Landais a eu pour résultat de le faire doter de toutes les vertus l'ennemi de l'homme auquel il attribuait tous les vices. « Estoit le chancelier Chauvin homme de bien, droit et de bonne réputation, sans vouloir offenser Dieu,

(1) Sur les diverses contestations de Landais avec les évêques, voyez dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. Ier, liv. XVIII, et dom Taillandier, continuateur de dom Morice, t. II, liv. XIV.

(2) Sur le sort de la famille Landais, dont les membres s'allièrent aux maisons les plus honorables du pays, on peut consulter avec fruit l'excellente notice de M. Levot dans la *Biographie bretonne*.

honneur ou sa conscience, à cause de quoy les façons et violences de Landays luy desplaisoient outre mesure, et ne se vouloit submettre à iceluy, comme il eust été requis pour se maintenir en ceste saison avec cet arrogant homme, qui, irrité de ce, se banda de tout point à sa ruine; et fut remarqué un présaige, qu'estant ces deux un jour entrés en aigreur de paroles, ils prédirent la ruyne l'un de l'autre. Car Landays ayant menacé le chancelier Chauvin de le réduire à telle nécessité qu'il le feroit manger aux poux, le chancelier lui dist que ses actions et déportemens lui apporteroient enfin une punition de justice par une mort honteuse; ce qui arriva depuis à tous les deux (1). »

En regard de ce que dit d'Argentré de l'austère probité du chancelier, il faut bien placer un fait qui projette quelque ombre sur le tableau. Au début de sa carrière, Chauvin avait été poursuivi comme concussionnaire, sous la double prévention d'avoir exagéré à son profit les droits du sceau, et d'avoir, durant une guerre avec l'Angleterre, vendu des saufs-conduits à des marchands anglais. Les faits n'étaient ni contestables ni contestés (2); mais ils ne parurent pas suffisans pour déterminer une condamnation de péculat, ni même pour provoquer une disgrâce, le souverain n'étant pas alors moins débonnaire que la conscience publique n'était facile. De 1463, date de cette affaire, à 1481, date de son arrestation, Chauvin continua donc à exercer les fonctions de chancelier de Bretagne. Tout à coup on le voit arrêté par les archers de la garde ducale, jeté en prison et placé sous une accusation que des commissaires sont chargés de poursuivre, et sans que ceux-ci aient jamais prononcé aucun arrêt. Cependant en l'absence de tout jugement, dans le silence des tribunaux, saisis d'étonnement et d'effroi, tous les biens du chancelier sont séquestrés, y compris les lits de sa femme et de ses enfans, à ce point que sa famille, naguère opulente, est réduite à la plus affreuse misère et obligée, nous disent les contemporains, de *tendre la main aux passans*. L'on ne trouve ni dans Alain Bouchart ni dans d'Argentré, si favorables l'un et l'autre au chancelier, aucune sorte de renseignemens sur les faits qui lui furent alors imputés; pas un document ne paraît exister dans nos archives bretonnes sur la procédure mystérieuse poursuivie pendant une année par les soins de François Chrestien, créature et ami du chancelier, contre son malheureux prédécesseur. Aucun rayon de lumière n'éclairerait cette affaire, si d'Argentré, sénéchal de Rennes, admis à relever les réponses adressées par Landais au procureur-général durant le cours

(1) Bertrand d'Argentré, liv. XII, ch. 20.

(2) Voyez l'information relative à cette affaire au tome II des *Preuves de l'Histoire* de dom Lobineau, col. 1401, information copiée sur l'original.—Archives de Nantes, arm. K, cass. A, n° 10.

de son procès, ne nous avait conservé celles qu'il fit à l'imputation d'avoir ordonné la mort de Guillaume Chauvin. D'après Landais, celui-ci trahissait le duc depuis plusieurs années; il divulguait au roi tous les secrets du conseil et se préparait, au moment de son arrestation, à se retirer en France, où François Chauvin, sieur de La Muce, son fils, servait depuis longtemps d'intermédiaire entre son père et Louis XI; il avait dû le faire mourir secrètement afin que le roi, auquel Chauvin en avait appelé, ne le fît pas enlever de force de sa prison (1).

Quoi qu'il en soit de la vérité de ces assertions itérativement reproduites, la mort de l'infortuné chancelier fut précédée d'une lente agonie, durant laquelle les raffinemens de la haine l'emportèrent probablement sur les calculs de la politique. Traîné de prison en prison sous prétexte que le roi préparait un coup de main pour le délivrer, Chauvin fut enfin enfermé dans le château de l'Hermine, où Clisson avait aussi attendu la mort. Le gouverneur fut immédiatement changé, et deux hommes à la dévotion de Landais, installés comme lieutenans du château, reçurent l'ordre d'en finir, comme par l'effet d'une maladie naturelle, avec ce vieillard affaibli et déjà mourant, « ne se trouvant contre luy, dit d'Argentré, que peu ou point de charge. » Ce siècle affreux n'était pas moins fécond en matière de supplices qu'en matière de crimes. Le chancelier mourut-il de faim comme Gilles de Bretagne? fut-il empoisonné comme le frère de Louis XI, noyé comme le frère d'Édouard IV, étouffé comme les enfans de celui-ci? Les murs de sa prison auraient pu seuls le dire; mais en s'écroulant ils ont emporté leur secret. La seule chose que vit le public, ce fut « le corps descharné, pâle, défiguré et deffait, lui restant seulement la peau et les os, qui fut enterré à Vannes par quatre pauvres, aux Cordeliers, n'assistant en ce dernier office aucun de ses parens, par craincte de Landays, lequel, venu à chef de son entreprise, continuait en toute arrogance (2). »

Porter de tels coups, c'était provoquer de terribles vengeances et hâter l'heure d'une catastrophe préparée par l'isolement du ministre et par la haine chaque jour surexcitée de ses ennemis. Le meurtre du chancelier fut un motif pour des hommes qui avaient à peine besoin d'un prétexte, et peu de jours après la consommation du drame de Vannes, les seigneurs les plus considérables de la cour résolurent d'enlever de force le trésorier dans la demeure même du souverain, et de porter contre lui une accusation capitale, fondée sur divers cas, entre lesquels la mort de Chauvin formait le grief principal. Parmi les chefs de l'entreprise figuraient Jean de Châlons,

(1) *Response de Landays au premier chef d'accusation proposé par le procureur-général du duc.* — D'Argentré, ch. 29, p. 727.

(2) D'Argentré.

prince d'Orange, fils d'une princesse de Bretagne, le maréchal Jean de Rieux et Louis de Rohan, seigneur de Guémené. A la suite de ces personnages venaient une trentaine de gentilhommes et plusieurs bourgeois, ennemis personnels de Landais, parmi lesquels deux neveux de Chauvin, dont l'intervention était assurément fort naturelle. Dans la journée du 7 avril 1484, les conjurés, bien pourvus d'armes sous leurs vêtemens, se divisèrent en deux troupes, afin de saisir le ministre soit dans son propre domicile, soit dans le palais, s'il travaillait avec le duc. L'une des bandes se dirigea donc vers sa maison de campagne et y parvint au moment où Landais se mettait à table pour souper; mais ses domestiques, surpris des allures de ces étranges visiteurs, parlementèrent assez longtemps avec eux pour donner à leur maître le temps de s'enfuir. L'invasion du château de Nantes, sans être plus heureuse, eut un effet plus étrange. Les conjurés pénétrèrent sans rencontrer de résistance jusque dans l'appartement de François II, et, s'étant prosternés devant leur souverain, ils lui déclarèrent, avec les formes respectueuses de toutes les révoltes féodales, qu'ils venaient, pleins de dévouement pour sa maison et pour lui-même, arracher d'auprès de sa personne un traître, ennemi secret de sa famille, dont il se préparait à vendre les droits à la France, chargé d'ailleurs de crimes monstrueux et en horreur à Dieu comme aux hommes.

Pendant que le timide François II s'efforçait, par des promesses et des explications évasives, de détourner la mort de la tête de son ministre, dont les barons allèrent rechercher la personne jusque dans les combles de la demeure ducale, un incident fort imprévu vint changer tout à coup la face des choses. En présence de la brusque invasion dont il ignorait la cause, le peuple nantais, voyant le château plein de tumulte et de bruit, crut qu'on en voulait à la vie du duc, et, s'ameutant de toutes les parties de la ville, il braqua contre les portes fermées par les conjurés tous les canons qui purent lui tomber sous la main, demandant avec furie la tête des seigneurs qu'il aurait peut-être secondés dans leur révolte, s'il en avait connu le motif véritable. Alarmés de ces manifestations et certains que Landais leur avait échappé, les conjurés n'eurent, pour l'instant, d'autre souci que de sortir du château par ses diverses issues secrètes. Le duc, délivré tout à coup après de longues heures d'angoisse, s'empressa de rappeler auprès de lui son ministre, pendant que les complices du complot avorté galopaient en toute hâte vers Ancenis, place forte appartenant au maréchal de Rieux, bien munie par celui-ci de soldats, d'armes et de vivres, parce qu'elle avait été désignée d'avance pour point de retraite en cas d'échec. Ils furent bientôt rejoints dans cette ville par François de Laval, seigneur de Montafilant, par les dames de Laval et de Rieux, Gilles du

Guesclin, Guillaume de Sévigné, Pierre de Villeblanche, les neveux de Maurice d'Acigné, évêque de Nantes, et une foule d'autres gentilshommes, vassaux des trois grandes maisons placées à la tête de l'insurrection.

Ayant résolu de faire face à tous ses ennemis, présumant d'ailleurs que ceux-ci ne manqueraient pas de démasquer bientôt leurs véritables projets, Landais fit déclarer criminels de lèse-majesté tous les sujets du duc qui avaient osé pénétrer dans sa demeure avec l'intention de lui faire violence. Peu de jours après, un ordre souverain ordonna leur mise en jugement, et prescrivit au préalable, par mesure de sûreté publique, la prise et démolition immédiate de toutes leurs places et châteaux, l'abatis de leurs futaies et la mise sous séquestre de tous leurs immeubles. « Landays osa bien même, s'écrie d'Argentré, bastir une lettre de sa main, sous le nom du duc, par laquelle il déclaroit tous les chefs et capitaines qui entreroient en capitulation avec les barons et seigneurs criminels de lèse-majesté, et confisquoit leurs biens comme de trahistres. *Ce fust une forcenerie dont jamais homme n'ouït parler de telle outrecuidance* (1). »

Cependant les hauts barons réunis dans Ancenis travaillaient avec une ardeur dépouillée d'artifices à justifier l'*outrecuidance* du ministre assez mal-appris pour appliquer à une rébellion ouverte les principes de répression alors admis par tous les états européens. « La persécution de Landais, dit dom Lobineau avec sa bonhomie ordinaire, obligea les seigneurs d'avoir recours au roi de France, ou plutôt à Mme de Beaujeu, qui le gouvernait; principalement le prince d'Orange, Pierre de Villeblanche et Jean Le Bouteiller, seigneur de Maupertuis, lesquels, persuadés, ou *feignant de l'être*, qu'après la mort du duc François le duché devait appartenir au roi, en vertu de la cession faite à Louis XI par Nicole de Bretagne, traitèrent avec lui le 22 octobre à Montargis. Ces trois seigneurs, au nom de tous les autres, que Landais poussait à bout, promirent au roi par leur scellé que si le duc mourait sans enfant mâle, ils emploieraient corps, biens, alliés, amis et sujets, pour lui faire avoir la possession de la Bretagne; mais s'ils étaient excusables en quelque sorte de s'être unis ensemble pour renverser la fortune de Landais, ils ne le furent point du tout d'avoir pris le parti de disposer à leur gré de la succession du duché de Bretagne, et leur haine contre le favori les fit tomber dans une faute qui *justifiait en quelque sorte tout ce qu'il avait publié contre eux* (2). »

(1) *Histoire* de d'Argentré, ch. 18.

(2) Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. Ier, p. 742. On trouve le texte de cet acte avec celui de la déclaration des seigneurs qui en suivit la signature, dans les *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 442.

Il serait difficile de tirer une conclusion plus juste de prémisses plus étranges. Si le traité de Montargis est un acte coupable, ce n'est point à coup sûr à Landais qu'il faut l'imputer; ce n'est pas même par les embarras qu'éprouvaient les barons réfugiés à Ancenis que sa conclusion peut s'expliquer, car la régente ne mit pas un pareil prix aux secours financiers et militaires qu'elle s'empressa de faire passer à l'insurrection bretonne. Cet acte fut l'expression très spontanée des sentimens entretenus depuis longtemps par quelques seigneurs. Lorsqu'après le supplice de Landais ces barons eurent reconquis la plénitude du pouvoir à la cour ducale, le traité de Montargis demeura le programme de leur conduite politique, l'expression parfois dissimulée, mais toujours persistante, de leurs vœux. Pendant que la nation bretonne adhérait du plus profond de son cœur à la cause de la princesse dont l'enfance avait été bercée dans les orages, pendant que sa fidèle et modeste noblesse aspirait à verser pour elle la dernière goutte de son sang, Anne ne rencontrait à côté d'elle dans sa cour que des calculateurs égoïstes ou des ennemis implacables.

Convaincu qu'il jouait la dernière partie de son pays contre la France, Landais déploya dans cette lutte suprême une habileté digne à coup sûr d'un meilleur sort. Il mit sur pied, avec une promptitude extraordinaire pour ce temps, les ressources militaires du duché, provoquant par des proclamations tous les Bretons, nobles, roturiers et vilains, à joindre le duc sans retard, afin de l'aider à détruire jusqu'en ses fondemens le *nouveau Calais* qu'avec l'aide de quelques traîtres la France édifiait alors sur les marches de la Bretagne (1). Les registres de la chancellerie, déposés aux archives ducales, nous ont conservé les mandemens par lesquels, dans ce pressant danger, François II appela autour de sa personne sa milice, qui en peu de jours lui eut fourni quatre mille hommes, la partie de sa noblesse demeurée fidèle, qui lui apporta le secours de quinze cents lances, et les francs-archers du pays, qui paraissent s'être élevés au chiffre d'environ quinze mille (2). Toutes ces troupes

(1) Ce sont les paroles mêmes de Landais répondant dans son interrogatoire aux imputations du procureur-général sur le seizième chef d'accusation, c'est-à-dire l'ordre donné par lui de démolir les fortifications d'Ancenis. — D'Argentré, liv. XII, p. 731.

(2) Mandemens du duc pour les monstres générales du pays afin de résister aux ennemis et traistres sujets qui le veulent assaillir, du 1er et du 11 octobre 1484. — Mandement au procureur de Lamballe pour envoyer à l'armée 1,200 Lamballays, affin d'assiéger Ancenis. — Mandement à Morice de La Moussaye et à Pierre Huguet afin de tenir les monstres générales du diocèse de Rennes, 8 octobre 1484. — Mandement du duc contre Jehan de Challons, Françoise de Dinan, Jehan de Rieux, François de Laval, Louis de Rohan, seigneur de Guémené, Pierre du Pont, Jean de Coatmen, Pierre de Villefranche, etc., retirés en France et tenant Ancenis contre luy, ordonnant de leur courir sus, 3 octobre 1484.

furent réunies à Nantes, afin de préparer une attaque contre Ancenis, où venaient d'entrer des forces considérables conduites par L'Escun, le principal agent du parti français en Bretagne, et par les sires de La Hunaudaye, de Molac et de Tyvarlen.

Cependant Landais n'était pas tellement absorbé par ses préparatifs militaires, qu'il ne songeât à prêter main-forte aux princes français venus sur ses instances à la cour de Bretagne. Il comprenait fort bien que la cause de ceux-ci était la cause même des ennemis de la couronne de France, et qu'en armant pour le duc d'Orléans, il armait pour la Bretagne elle-même. Déjà il avait mis à la disposition de ce prince et du comte de Dunois un corps d'archers avec deux cent cinquante lances. Peu après, une proclamation de François II annonçait à la nation française que le duc de Bretagne croyait devoir au sang royal qui coulait dans ses veines de ne pas demeurer plus longtemps insensible aux maux qui accablaient le peuple français, qu'il armait en conséquence pour seconder les généreux desseins du duc d'Orléans, son cousin, et délivrer la France du gouvernement arbitraire d'une *certaine femme* dont l'habileté et la perfidie avaient fait avorter toutes les réformes convenues à Tours l'année précédente dans la session des états-généraux (1). Ajoutant enfin aux manifestations officielles ces rumeurs et ces calomnies populaires dont il reste toujours quelque chose, Landais fit répandre par tout le royaume les bruits les plus flétrissans sur la conduite privée de Mme de Beaujeu et, paraît-il, sur la naissance du roi Charles VIII (2).

Cependant le jour décisif approchait, car les armées du duc et des barons étaient sur le point d'en venir aux mains pour décider du sort de la Bretagne. Le 24 juin 1485, les troupes ducales débouchèrent de Nantes pendant que celles du vicomte de Rohan et du maréchal de Rieux sortaient elles-mêmes d'Ancenis; mais les soldats du duc avaient été dangereusement travaillés durant leur séjour à Nantes : avec une habileté que les circonstances servaient d'ailleurs, on leur avait représenté tout ce qu'il y avait d'inique et de cruel à verser le sang de ses concitoyens et de ses proches pour une cause qui n'était, disait-on, que celle d'un seul homme. « Le Dieu des armées, s'écrie notre principal historien breton, ne permit pas qu'ils en vinssent aux mains. Il se trouva de part et d'autre des gens de bien qui surent ménager les esprits de telle sorte que des deux armées il ne s'en fit qu'une, et que la perte de Landais fut unanimement jurée de part et d'autre. La joie fut universelle (3). »

(1) Voyez le texte de ce long manifeste, en date du 29 janvier 1485, aux *Preuves* de dom Lobineau, t. II, c. 1421.

(2) *Mémoires sur Charles VIII*, publiés dans le tome Ier des *Archives curieuses de l'Histoire de France*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

(3) *Histoire* de dom Lobineau, liv, xx, p. 745.

Une telle joie était plus naturelle en France qu'en Bretagne, car à partir de ce jour-là le pouvoir de ses souverains, seul gage de son indépendance politique, n'exista plus, et l'accord soudain des troupes fidèles avec les conjurés ouvrit la période d'anarchie à laquelle, après trois ans d'angoisses, l'épée victorieuse de La Trémoille vint enfin mettre un terme. Rentrés à Nantes comme en triomphe, les chefs des deux armées sommèrent le chancelier Chrestien de décerner une prise de corps contre le trésorier, *unique auteur de la présente guerre.* Après quelques momens d'hésitation, ce magistrat obéit à ces instances, appuyées par des démonstrations armées et par l'imminence d'une insurrection populaire. Landais se réfugia dans la chambre du duc, et au moment où la foule furieuse envahissait ce dernier asile, il se cacha, paraît-il, dans la garde-robe du prince. Le chancelier, se jetant alors aux genoux de François II, le supplia de sauver, par une concession nécessaire, les jours de son ministre et peut-être les siens. Écoutons ici le récit d'un contemporain qui dans sa jeunesse fut peut-être l'un des acteurs de cette terrible scène : « Le duc envoya le comte de Foix (son beau-frère) pour cuider appaiser le peuple; mais il fut si très pressé qu'il ne cuida jamais recouvrer la chambre du duc, et quand il y fust, il lui dist : Monseigneur, je vous jure Dieu que j'aimerois mieulx être prince d'un million de sangliers que de tel peuple que sont vos Bretons. Il vous faut de nécessité délivrer votre trésorier, autrement nous sommes tous en dangier. Sur ces paroles arriva en la chambre le chancelier de Bretaigne, et dist : Mon souverain seigneur, je suis contrainct de prendre et constituer prisonnier votre trésorier Pierre Landays, et vous plaise ce tollérer et pacifier votre peuple. — Pourquoy, dit le duc, veut mon peuple que vous le preniez? Quel mal a-t-il faict? — Monseigneur, dit le chancelier, on luy mest sur plusieurs mauvais cas moult scandaleux et de dangereuse conséquence. Peut-être que c'est à tort. Quand il sera pris, le peuple cessera son émotion, et lui sera justice administrée. — Ore me promectez-vous, dist le duc, que vous ne lui ferez que justice? Et dist le chancelier : Monseigneur, sur ma foi, je vous le promets. A donc que le dict duc vint prendre par la main son trésorier Landais, et le livra, disant : Je vous le laisse et vous commande sur votre vie que ne souffriez aucun grief ou desplaisir lui estre faict hors justice. Il a été cause de vous faire chancelier, et pour ce soyez-lui ami en justice. — Monseigneur, dit le chancelier, ainsi serai-je (1). »

La victime était livrée, l'arrêt était rendu d'avance, et les bourreaux étaient prêts. Il fallut pourtant traverser l'angoisse de ces formalités dérisoires par lesquelles la haine ajoute aux joies de la

(1) *Chronique* d'Alain Bouchart, liv. IV, f. CCII.

force triomphante les plaisirs plus raffinés de l'hypocrisie. Landais fut conduit à la prison du Bouffay, au milieu d'un peuple immense, calmé par la certitude d'une prochaine exécution juridique, qui poursuivait d'injures stupides le défenseur, non pas irréprochable, mais courageux, de cette nationalité bretonne dont il emportait dans sa tombe la dernière espérance.

En peu de jours, le procureur-général eut dressé un long réquisitoire comprenant dix-sept chefs d'accusation contre le ministre déchu. Le premier de ceux-ci portait sur la mort de Chauvin et la violation au préjudice du chancelier de toutes les garanties judiciaires. Nous avons déjà dit que Landais prit sans hésiter la responsabilité du meurtre accompli sur un ordre verbal par Jean de Vitré, son agent, lieutenant du château de l'Hermine. Il expliqua la promptitude et le secret de l'exécution par l'urgence d'empêcher l'intervention imminente du roi de France et même celle du saint-siége, auquel en avait appelé le chancelier à raison de son privilége de cléricature (1). Il n'avoua pas avec une moins rude franchise le meurtre commis sur la personne de deux jeunes clercs surpris par les espions du ministre au moment où ils se rendaient en France, porteurs de lettres remises par les chefs de la rébellion. Il se défendit de l'imputation relative à la dépossession de l'évêque de Rennes en arguant des pratiques séditieuses de ce prélat, « qui était, dit-il, grand vexateur du peuple, » et que le saint-siége avait depuis longtemps manifesté la résolution de frapper. Il discuta avec un sang-froid remarquable, et de manière à embarrasser étrangement ses juges, divers griefs administratifs portant sur des faits de concussions et sur certains actes de violences, griefs par lesquels ses accusateurs, observateurs très scrupuleux de la légalité, s'étaient assez maladroitement efforcés de grossir la liste de « ses crimes, attentats et maléfices. » Répondant enfin au reproche le plus facile de tous à rétorquer, Landais ne nia point avoir excité le duc à s'armer contre les seigneurs, avoir provoqué leur condamnation comme rebelles, la démolition de leurs châteaux et l'abatis de leurs futaies; « il confessa au contraire tout cela et dist *avoir agi par hayne des barons*, » s'il en faut croire l'étrange procès-verbal reproduit par le vieux sénéchal de Rennes.

Sur des réponses aussi catégoriques, l'on aurait pu passer outre et s'épargner une cruauté inutile; mais si la torture n'eût précédé la mort, quelque chose aurait manqué au supplice, et puisque le peuple avait consenti à différer sa satisfaction sanglante, il fallait bien la lui procurer tout entière. Le malheureux fut donc soumis

(1) Les priviléges des clercs engagés dans le mariage ne furent abolis en Bretagne qu'en 1539. Voyez de La Porte, *Recherches sur la Bretagne*, tome Ier, p. 338.

à la question, « qu'il ne pust bonnement porter, » nous dit Alain Bouchart avec une sorte de naïveté féroce. Les cas énormes et divers de trahison envers le seigneur duc se trouvèrent bientôt établis aux yeux des barons qui venaient de passer de l'armée insurrectionnelle sur le siége de la justice ducale. Des commissaires avaient été adjoints au procureur-général pour prononcer sur le sort du grand-trésorier, et comme pour donner à ce drame sa véritable signification politique, parmi ceux-ci se rencontraient deux signataires du traité de Montargis. Les commissaires ne firent pas attendre à l'impatience publique l'arrêt en vertu duquel Pierre Landais fut condamné à être conduit la corde au cou et pendu au gibet de Biesse, lieu habituel des exécutions, à avoir tous ses biens confisqués au profit du duc, lui étant seulement, par une grâce singulière, permis de se rendre à pied à l'échafaud, au lieu d'y être traîné en charrette selon l'usage ordinaire.

Une dernière difficulté restait, celle d'amener le duc à revêtir de sa signature l'arrêt de mort, car si François avait consenti à livrer son ministre pour calmer le peuple, c'était en manifestant l'intention formelle, au cas d'une condamnation à laquelle il s'obstinait à ne pas croire, de lui faire grâce de la vie, en usant de sa prérogative souveraine. Les conjurés, car il faut bien continuer de leur donner ce nom, résolurent, après diverses délibérations, de se passer de la sanction qu'ils craignaient de ne pas obtenir de la faiblesse du prince, quelque rude coup que cette crise eût porté à la santé et à l'intelligence déjà débilitées de François II. Ils se déterminèrent donc à ne lui faire connaître l'arrêt qu'après l'exécution. « A ceste cause fut ordonné que les portes du chasteau seroient gardées jusqu'à ce que l'exécution fust faicte, et que le comte de Comminges, qui estoit le grand compère du duc, vindroit jusque-là le trouver, car le duc estoit lors si mal de son esprit qu'on ne le laissoit veoir qu'à peu de gens. Le comte tantost s'en alla donc au chasteau et trouva le duc, lequel d'abordée lui demanda assez farouchement : « Compère, j'ai sçu qu'on besongnoit au procès du thrésorier; en sçavez-vous rien? — Ouy, dist le comte, monseigneur, et l'on y trouve de merveilleux cas; mais, quand tout sera veu et entendu, l'on viendra vous rapporter l'opinion du conseil pour en ordonner ainsi qu'il vous plaira. — Ainsi le veulx-je, dist le duc, car, quelque cas qu'il aist commis, lui donne sa grace et ne veulx point qu'il meure. » Ce propos fini, Comminges mist en terme autres devises où le duc prenoit plaisir (1). » Ce blocus fut continué durant la journée du lendemain, 20 juillet 1485, et sur le soir on vint apprendre au prince que Landais n'était plus, qu'il avait fallu presser l'exécution de l'arrêt dans

(1) Alain Bouchart, f. CCIII.

l'intérêt de la tranquillité publique, et pour épargner à son cœur un combat entre ses affections et d'impérieuses nécessités.

Assuré d'une condamnation dictée d'avance, Landais avait entretenu jusqu'au dernier moment l'espérance d'y échapper par l'attachement du souverain auquel il avait voué une fidélité que le cynisme de ses ennemis avait vainement affecté de mettre en doute. Quand il apprit qu'il était abandonné de son maître et qu'il fallait se préparer à mourir, cette sentence, nous dit Bouchart, lui parut « moult dure et cruelle. » Il demeura calme toutefois, mit ordre aux affaires de sa conscience, et sur le soir, accompagné de deux religieux auxquels il recommanda le soin de sa sépulture, il fit à pied, au milieu d'une foule immense, le long trajet qui séparait la prison du gibet. Il y monta sans émotion apparente, jetant du haut de l'échelle un regard de mépris sur le peuple breton, qui applaudissait au supplice du dernier défenseur de la cause bretonne.

Et maintenant que j'ai suivi pas à pas jusqu'au dernier terme ce confesseur d'une cause vaincue par les temps et abandonnée par les hommes, s'étonnera-t-on que je m'arrête avec quelque commisération sympathique devant le gibet où mourut un malheureux calomnié? N'y a-t-il pas devoir, pour qui a du sang breton dans les veines, de provoquer la postérité à plus de justice, lorsque les passions contemporaines furent aussi impitoyables, et lorsqu'elles ont si complétement dévoyé l'histoire? Ouvrez en effet des œuvres que le public semble accueillir avec faveur, et vous y verrez par exemple que le véritable crime du ministre de François II, aux yeux de l'aristocratie bretonne, fut d'avoir voulu préparer la réunion du duché à la couronne (1); vous pourrez y lire encore que Landais, « qui fut *un autre Olivier Le Daim,* espérant acquérir un puissant protecteur, se mit, lui et son maître, à la discrétion du duc d'Orléans (2). » Fils du peuple, mort pour la cause du peuple, voilà donc l'épitaphe qui vous attendait dans une œuvre *démocratique!*

Cependant les ennemis de Pierre Landais n'avaient épuisé par son supplice ni leur vengeance ni leur victoire, et François II, alors presque mourant, tombé d'ailleurs à l'entière discrétion des hauts barons depuis la défection de son armée, était encore moins en mesure de leur refuser le déshonneur que la vie de son hardi serviteur. Dans le conseil du prince, où ils régnèrent désormais sans contrôle, les chefs de l'insurrection baronniale rédigèrent donc une déclaration par laquelle le duc relevait de toutes condamnations encourues

(1) On lit ces mots par exemple dans un ouvrage assez souvent consulté, le *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie,* de M. Bouillet : « Le véritable crime de Landais aux yeux des seigneurs bretons était d'avoir voulu préparer la réunion de la Bretagne à la France. »

(2) Henri Martin, *Histoire de France,* tome VII, p. 192.

ses amés et féaux sujets, qui, dans le seul intérêt de son trône et de ses enfans, avaient pris les armes afin de délivrer l'état du gouvernement d'un traître, concussionnaire et assassin, lequel avait entrepris, disait-il, « au non sçu de nous, de mettre et faire cheoir, après notre décès, notre pays, duché et principauté en autres mains que nos vrais et légitimes successeurs, et commis en outre plusieurs énormes et détestables crimes (1). »

Les faits ne tardèrent pas à donner le véritable commentaire de ces paroles, et à constater les sentimens des chefs de l'insurrection étouffée dans le sang du malheureux trésorier. L'on put s'assurer si c'était à Pierre Landais ou bien aux signataires du traité de Montargis, suivi trois ans plus tard du traité du Verger, qu'il fallait attribuer des intentions menaçantes pour la dynastie de François II. Le résultat presque immédiat de la mort du grand-trésorier fut, ainsi qu'il était naturel de l'attendre, un rapprochement avec la France, qui profitait de la mort du plus persévérant et du plus habile de ses ennemis. Peu de mois après, une sorte de convention fut signée à Bourges entre les ministres de Charles VIII et les trois ambassadeurs de François II, acte étrange conclu par des hommes auxquels manquaient à la fois et la liberté de leurs résolutions et le courage de les avouer. Par cet acte, qu'il faudrait qualifier de trève plutôt que de traité, toutes les questions relatives à la succession du duché de Bretagne étaient réservées, de manière à laisser le malheureux duc mourir en paix pour que les traîtres n'eussent pas à rougir devant lui de leur trahison (2).

Mais l'entente avec la France ne pouvait être durable, quelle que fût la souple habileté des négociateurs, car d'une part la Bretagne, par l'organe de ses états et le vœu de ses populations, persistait à reconnaître le droit héréditaire des deux filles de François II, de l'autre le duc d'Orléans, en rébellion ouverte contre le gouvernement de la régente, conservait dans ce pays l'attitude et l'influence que lui avait ménagées la hardie politique de Landais. Par un revirement subit dont les secrets mobiles paraissent avoir échappé aux écrivains contemporains, une nouvelle ligue offensive et défensive contre la France fut signée, quelques mois après le traité de Bourges, entre le duc de Bretagne, le duc d'Orléans, le comte de Dunois, Maximilien, roi des Romains, le prince d'Orange, agent de ce souverain à la cour de Nantes, et enfin quelques seigneurs du parti français rentrés en grâce après l'exécution de Landais, et qui commençaient à entrevoir plus d'avantages dans le mariage d'Anne de Bretagne, opéré sous leur influence, que dans une soumission

(1) Déclaration du 12 août 1485. *Preuves* de dom Morice, tome II, col. 471.
(2) Traité de Bourges du 12 novembre 1485. *Preuves* de dom Morice, tome III, col. 485.

pure et simple à la France après la mort de François II. Cette ligue, nous dit d'Argentré, « portoit pour cause la défense des personnes et biens des dames Anne et Isabel de Bretaigne; elle estoit formée, ajoute l'historien, de belles et grandes liaisons, mais les chefs ne se rencontrèrent pas tous aux affaires. Ceci mit le duc en guerre avec le roi, dont il n'avoit nul besoing, s'il eust esté bien conseillé; mais la Bretaigne estoit la retraite ordinaire des princes et puînés de France, quand ils estoient en discord avec les roys leurs aînez, et le duc pensoit besoigner par eux et se défendre des entreprises du roy. Ce fut une grande cause de la ruine du pays, et aussi de la noblesse, qui y demeura en ceste querelle. » Les anciens confédérés d'Ancenis, signataires du traité de Montargis, qui continuaient à maintenir la validité de la cession faite à la France par les héritiers de Penthièvre, estimèrent le moment favorable pour intervenir, et promirent à Charles VIII de seconder l'invasion française sous deux conditions : la première, que le roi ajournerait jusqu'à la mort très prochaine du duc ses projets sur la Bretagne; la seconde, que les Français n'établiraient de garnisons dans aucune des forteresses appartenant aux hauts barons, qu'ils ne grèveraient pas le peuple et paieraient scrupuleusement toutes leurs dépenses. « Le roy accorda ces articles-là, n'ayant garde d'y faillir, car il n'y avoit qu'à mettre le pied dedans par l'advis et consentement des seigneurs de Bretaigne et sans résistance : aussi le roy les jura et signa de sa main. Ce faict, incontinent après, voici venir en même temps le seigneur de Saint-André, accompagné de quatre cents lances et six mille hommes de pied qui entrèrent en Bretaigne par un endroict; le comte de Montpensier, lieutenant du roy, par un autre; Louis de Bourbon, puyné du comte de Vendosme, avec un autre nombre d'hommes; le seigneur Louis de La Trémoille, vicomte de Thouars, beau-frère du comte de Montpensier, par un autre, tellement que le pays fut incontinent couvert de gens de guerre de par le roy. Les princes et seigneurs françois qui lors estoient auprès du duc se trouvèrent fort en peine et non sans cause, car ils n'y avoient rien pourvu, et il n'y avoit nul d'entr'eux qui n'eust grand besoing de conseil, et qui alors n'en demandast plutost que de se mesler d'en donner (1). »

Les troupes françaises furent à peine entrées en Bretagne que leurs généraux, ignorant ou méprisant les articles signés entre le roi et les barons, s'y établirent comme en pays conquis, saccageant les campagnes, démolissant les fortifications réputées dangereuses, mettant garnison dans tous les châteaux sans s'inquiéter du nom et des sentimens personnels de leurs nobles propriétaires. Quintin,

(1) *Histoire* de d'Argentré, liv. XII, p. 745.

Ploërmel, Moncontour, Chateaubriand, Vannes, furent assiégés et mis à sac, et bientôt le dernier duc de Bretagne se trouva bloqué dans sa ville de Nantes, héroïquement défendue par les bourgeois et par les milices basses-bretonnes, accourues au secours de leur souverain aux abois. En présence du dédain qui leur était témoigné et du peu de cas que faisait l'armée française des conventions antérieures, les hommes de Montargis comprirent que l'avenir n'appartient jamais aux traîtres, lors même qu'ils l'ont préparé. Le maréchal de Rieux écrivit au roi, qui s'avançait lui-même vers les frontières du duché, lui rappelant ce qu'il appelait leur traité, le suppliant, puisque ses généraux persistaient à le méconnaître, de retirer ses troupes de la Bretagne, qui n'avait pas mérité d'être aussi indignement ravagée. « L'envoyé du sire de Rieux, qui estoit homme advisé, fist sa charge, et remontra en particulier à la dame de Beaujeu, qui manioit les affaires du royaume, que le roy savoit bien ce qu'il avoit esté par luy promis, juré et accordé aux barons de Bretaigne, sans lequel accord jamais ils ne feussent condescendus à prester la main au roy pour faire ce qu'il avoit faict au dict pays, qu'il faisoit assiéger places, prendre villes, chasteaux et forteresses, piller le pays, rançonner le peuple, contre la foy et promesse jurée, et sans subject ni occasion, dont le dict mareschal s'estonnoit fort, comme celuy à qui il en revenoit le plus, s'estant faict chef de ceste capitulation. Il ajouta plusieurs propos, et de faict François du Bois, qui estoit le gentilhomme porteur, pressa tant cette dame, que, ne le pouvant payer de raison, elle advoua ouvertement l'intention qui menoit le roy, et lui dist à trac et sans honte : « Mon ami, dictes à mon cousin le mareschal de Rieux, votre maistre, que le roy n'a poinct de compaignon, et que, puisqu'il est entré si avant, il en veut venir à bout. » Ceste réponse descouvroit assez la volonté de ceux qui se vouloient couvrir et servir d'occasion, et que la vérité estoit qu'elle vouloit se saisir de ceste terre de Bretaigne (1). »

Comme pour blesser les barons à l'endroit le plus sensible, la régente fit commencer le siége d'Ancenis, propriété du maréchal de Rieux, et qui était alors considéré comme le premier boulevard de l'aristocratie baronniale dans le duché. L'instinct politique de la monarchie française se révélait partout, et avait quelque chose de si impétueux, qu'il l'emportait même sur la prudence. Emporté d'assaut, Ancenis fut incontinent rasé, d'ordre personnel du roi, nous dit d'Argentré. La place de Chateaubriand, appartenant à la maison de Laval, subit le même sort, et bientôt après la prise de Fougère et de Saint-Aubin-du-Cormier vint achever l'œuvre de la con-

(1) D'Argentré, p. 754.

quête et le démantèlement de la péninsule bretonne. Personne n'ignore que ce fut sous les murs de cette dernière forteresse que se livra la bataille qui décida pour jamais du sort de la Bretagne, et qui, après une lutte de six cents ans, donna raison à la géographie contre la nationalité, aux grandes armées contre un petit peuple. Le 27 juillet 1488, une armée formée de paysans bretons vint attaquer les Français, retranchés sous les murs de Saint-Aubin-du-Cormier. Ces recrues étaient nombreuses et braves; mais les chefs manquaient aux soldats, car les plus grands seigneurs de la Bretagne servaient dans l'armée de La Trémouille, tandis que, par un contraste étrange, l'héritier de la couronne de France se trouvait dans les rangs de l'armée bretonne. Celle-ci engagea la bataille avec la résolution de mourir plutôt qu'avec l'espérance de vaincre. Récemment réconcilié avec son souverain et avec sa patrie, le maréchal de Rieux, qui commandait les Bretons, ne leur inspirait ni estime ni confiance, et en voyant le premier prince du sang de France dans ses rangs et tant de seigneurs bretons engagés avec l'ennemi, l'armée, torturée d'angoisses, doutait à la fois d'elle-même, de ses auxiliaires et de ses chefs. L'air était tout rempli de bruits de trahisons et de mystérieux murmures, et la nuit même qui précéda la bataille, un tumulte soudain ayant éclaté dans le camp, les Bretons furent sur le point de se précipiter sur les tentes occupées par le duc d'Orléans. Il fallut, pour rassurer l'armée, que ce prince et le prince d'Orange missent pied à terre et vinssent de leur personne combattre au milieu des fantassins, désarmant ainsi la calomnie par leur courage, et présentant leur tête pour gage de leur fidélité. Ce fut sous ces sinistres auspices que se prépara la dernière journée de la Bretagne, et que son histoire vint s'achever dans un désastre où elle aussi elle perdit tout, fors l'honneur.

François II, presque en enfance, et qui, depuis la mort de Landais, avait transmis au maréchal de Rieux la conduite de ses affaires et la tutelle des deux princesses ses filles, survécut à peine au coup qui avait décidé du sort de sa famille et de sa patrie. La Bretagne allait toutefois subir encore les horreurs de trois années d'angoisse et d'anarchie. Des rochers du Léon, des landes de la Cornouaille, de toutes les gorges des montagnes d'Arrhé et des Montagnes-Noires, du fond des dernières bicoques sur lesquelles flottait encore l'étendard semé d'hermines, partit un long cri de désespoir et d'amour. Partout la princesse Anne fut acclamée avec ivresse, et l'on vit cette souveraine de quatorze ans, sans armée, sans villes closes, bientôt après sans capitale, commencer à travers les fondrières et les forêts la vie errante dont les pérégrinations périlleuses ont imprimé le cachet d'une immortelle poésie aux châteaux et aux chaumières qui l'abritèrent pour une nuit. Anne avait

encore moins à se défendre des Français, maîtres de presque tout son duché, que des seigneurs de sa cour, presque tous résolus à la livrer à ses ennemis, si elle n'acceptait pas l'époux que chacun d'eux voulait pour elle. Une anarchie sans exemple régnait en effet dans la cour vagabonde de la princesse, dont l'âme était déjà à la hauteur des situations les plus terribles comme des résolutions les plus héroïques. Chacun y manifestait avec impudeur la prétention de disposer de la main de sa souveraine, sous peine de traiter avec les Français. Le vicomte de Rohan entendait faire épouser à ses deux fils les deux filles de François II, comme si la France, qui l'employait à ravager sa patrie, lui eût permis de régner sur elle. Mme de Laval exerçait contre la princesse, élevée par elle, une persécution éhontée, afin de la contraindre à donner sa main à Alain d'Albret, son frère, malgré ses cinquante ans, ses huit enfans et sa face rubiconde, *dont la fille n'avait cure*, nous dit l'un des historiens de Charles VIII (1); enfin le maréchal de Rieux, l'un des premiers auteurs des malheurs de son pays, penchait alternativement pour l'une ou l'autre de ces candidatures, pendant que la princesse, inspirée par l'instinct de ses devoirs envers ses peuples et fidèle à ce qui survivait encore des traditions politiques du dernier ministre de son père, se résolvait à prendre pour protecteur et pour époux Maximilien d'Autriche, ennemi naturel de la France, prince puissant et réputé très éclairé, vers lequel l'attiraient la délicatesse de ses goûts et la culture un peu recherchée de son esprit.

Cette résolution dut être accomplie dans le plus profond secret, car le palais de Nantes n'était plus qu'une prison où la princesse se trouvait gardée à vue par la félonie et par l'intrigue. Le mariage, conclu par procureur avec le roi des Romains (2), ne tarda pas pourtant à être divulgué, et la duchesse fut comme assiégée dans sa demeure par ses grands-officiers, tandis que deux nouvelles armées françaises pénétraient en Bretagne. Contrainte de s'enfuir pour se dérober aux poursuites de son tuteur et de sa gouvernante, la malheureuse princesse vit se fermer devant elle les portes de ses principales villes. D'Albret et le maréchal de Rieux la repoussèrent de Nantes, bientôt après livrée aux Français, et Anne fut réduite à soutenir dans les murs de Rennes un siége sans espoir. Vainement quinze cents Allemands, embarqués sur la Mer du Nord, furent-ils tardivement envoyés par Maximilien pour défendre sa femme; plus vainement encore cinq ou six mille Anglais tentèrent-ils un dernier effort afin d'arracher la Bretagne à la France. A peine débarqués, ces auxi-

(1) Jaligny.

(2) Quoique ce mariage n'ait jamais été consommé, et qu'il ait dû être annulé deux ans plus tard, on conserve aux archives ducales quelques actes dans l'intitulé desquels la duchesse Anne de Bretagne prend la qualification de reine des Romains.

liaires intéressés d'une cause perdue comprirent qu'il n'y avait plus dans ce pays, trahi par ses défenseurs naturels, ni gouvernement, ni armée, et que la fortune de la France l'emportait là comme partout. « Les principaux seigneurs bretons, nous dit un grand historien, dont les uns avoient été gagnés par le roi de France, dont les autres estoient livrés à un aveugle esprit de faction, avoient mis les affaires du duché dans une telle confusion que les Anglois, ne voyant plus aucun gouvernement ni aucun corps d'armée auxquels ils pussent se joindre, et ne craignant pas moins leurs alliés que leurs ennemis, prirent le parti de repasser en Angleterre (1). »

Tout était donc consommé; le crime avait enfanté l'anarchie, et, selon sa destinée habituelle, l'anarchie avait dévoré sa proie. Ce fut dans cette situation désespérée que Dieu fit son œuvre. Au moment où personne en Europe ne soupçonnait un tel projet, Charles VIII eut la soudaine inspiration de consommer le grand travail de sa race par l'union spontanée de la Bretagne à la couronne. Affrontant le péril d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne et l'Angleterre, il enleva du même coup à Maximilien sa femme et lui renvoya sa fille, à laquelle il était fiancé, et qui vivait à Paris depuis sa plus tendre enfance. Torturée dans ses plus intimes affections, la duchesse Anne s'inclina sous la volonté de la Providence, et le désespoir dans l'âme, mais le calme sur le front, la princesse la plus lettrée de son siècle donna sa main au prince inculte et grossier dont elle était la conquête.

Ici s'arrêtent, après un cycle de mille ans, les annales politiques du peuple armoricain; mais à la suite de cette histoire, une autre commence, histoire non moins curieuse et non moins ignorée. L'œuvre tentée par Pierre Landais dans la Bretagne indépendante devait se continuer dans la Bretagne devenue française. L'esprit de résistance à la monarchie absolue qui avait animé le ministre de François II allait persister dans le pays, non plus avec le caractère d'une lutte armée, mais sous la forme d'une redoutable opposition parlementaire. Il y a là un tableau que nous nous proposons de retracer un jour; mais déjà le but de cette étude serait atteint, si nous avions montré dans une de ses plus remarquables personnifications ce mouvement du génie breton, toujours appelé à servir la cause de la liberté, et qui transforma, trois siècles plus tard, en un viril auxiliaire de la révolution française, la province où celle-ci rencontra pourtant la plus énergique résistance.

LOUIS DE CARNÉ.

(1) *Histoire de Henri VII*, par F. Bacon, œuvres complètes, tome XIII, p. 165.

ÉCONOMIE RURALE

DE LA BELGIQUE

I.

LES FLANDRES.

L'économie rurale des Flandres présente un champ facile d'observations instructives à celui qui veut étudier les questions encore si controversées de la constitution de la propriété et de l'organisation de la culture; elle peut aussi offrir quelques exemples utiles à suivre dans les pays dont les lois et les conditions sociales se rapprochent de celles de la Belgique. Nous voudrions essayer de la faire apprécier d'une façon complète d'après quelques documens récens, complétés par nos propres recherches; mais d'abord il faut dire quelques mots du théâtre où s'exerce l'agriculture flamande et des événemens historiques qui ont contribué à lui donner ses caractères distinctifs.

Souvent, lorsqu'on veut citer un pays fertile, on parle des campagnes plantureuses, des grasses terres des Flandres. L'expression est acceptée, mais elle est loin d'être juste; en effet, le sol de ces deux provinces est en grande partie composé de terres maigres, légères, sablonneuses, qui ressemblent beaucoup plus aux landes de la Gascogne qu'aux riches plaines de la Flandre française. Les bruyères, les marais et les dunes de la Campine belge donnent encore l'idée de ce qu'étaient primitivement les champs si bien cultivés qui entourent Gand et Bruges, avant d'avoir été façonnés et fécondés par le travail de cinquante générations. La partie méridionale, qui touche au département du Nord et au Hainaut, appartient

à la formation que les géologues appellent *éocène*. Elle est, il est vrai, de meilleure qualité et en général favorable à la culture du froment; mais sauf une étroite lisière du littoral recouverte par de récens atterrissemens limoneux, toute la partie septentrionale fait partie de cette grande plaine cimbrique qui a été soulevée au-dessus du niveau de la mer par l'une des dernières révolutions du globe, et qui étale encore à l'œil attristé du voyageur, au nord de l'Allemagne, le long de la Baltique et jusqu'en Russie, ses steppes uniformes de sables arides, entrecoupés de lacs et de marais.

César et quelques auteurs anciens qui font mention du pays occupé par les Morins et les Ménapiens en parlent comme d'une contrée sauvage, défendue au midi par des forêts et couverte au nord par de vastes marécages ou inondée par les flots de la mer, qui l'envahissaient à marée haute. L'Escaut, la Lys, la Lieve, l'Yser, la Dendre, toutes ces rivières qui, maintenant endiguées, font la richesse des campagnes qu'elles arrosent, les transformaient alors en fondrières infranchissables. Un climat âpre, des brouillards continuels, les vents furieux de l'ouest, qui, refoulant les eaux des fleuves et de l'Océan, portaient partout le péril et la dévastation, le ciel, la terre et la mer, tous les élémens également hostiles à l'homme, achevaient de donner un aspect repoussant à cette côte inhospitalière et « sans miséricorde, » comme l'appellent les anciennes traditions. Le pays était tellement inabordable, que, s'il fut parfois traversé par les légions du vainqueur des Gaules, il repoussa cependant la civilisation romaine, tandis que les parties mieux situées de la Belgique finirent par adopter les mœurs et la langue des maîtres du monde. Encore aujourd'hui, quoique le climat semble s'être adouci, il est beaucoup plus rude que celui de l'Angleterre, et repousse un grand nombre de pratiques agricoles en usage de l'autre côté du détroit. Les hivers sont plus rigoureux parce que le souffle glacé du vent d'est conserve en Belgique toute l'âpreté qu'il perd en traversant la Mer du Nord avant d'aborder les îles britanniques. La température moyenne est de 10 degrés centigrades au-dessus de zéro, celle du mois de janvier de 2 degrés, tandis qu'en Angleterre elle est de 4 degrés. Le climat est humide, bien que la quantité de pluie qui tombe ne soit pas très considérable, 800 millimètres par an; mais il pleut très souvent, un jour sur deux en moyenne, circonstance qui serait très favorable aux prairies naturelles, si malheureusement le sol n'était pas plus disposé à produire des bruyères et des carex que des graminées.

Ainsi une terre à la fois sablonneuse et humide, dépourvue d'élémens calcaires, souvent avec un sous-sol de tuf ferrugineux ou de cailloux roulés, en beaucoup d'endroits exposée aux inondations des fleuves qui l'arrosent, telle était la contrée à laquelle les populations flamandes durent arracher leurs moyens d'existence. Grâce

au goût des occupations rurales qu'ils semblent avoir eu de tout temps, même à un plus haut degré que les autres tribus germaniques, grâce aussi à leur infatigable persévérance, les Flamands parvinrent à faire la conquête de leur territoire, la bêche à la main. Chez eux, dès l'époque barbare, l'homme libre ne dédaignait point le travail des champs; les documens les plus anciens nous le montrent labourant, menant le bétail au pâturage, semant, moissonnant et fauchant le foin. Les inscriptions tumulaires de l'époque romaine attestent même qu'alors déjà les habitans des rives de l'Escaut allaient chercher en Angleterre de la marne pour amender leurs terres, preuve certaine d'une culture avancée.

Pendant les siècles troublés du moyen âge, le servage s'établit en Flandre comme dans les autres pays de l'Europe; mais il y pesa moins lourdement sur les paysans attachés à la glèbe, et il n'arrêta pas longtemps les progrès de l'agriculture, qui suivirent le développement de l'industrie de la laine. Cette marche parallèle du travail agricole et du travail industriel semble remonter très haut. Un capitulaire de Louis le Débonnaire défend aux vilains de faire des *gildes* ou associations pour repousser les voleurs, de paraître en armes dans le palais du comte. Un rescrit de Charles le Chauve, de 854, nous apprend que les habitans de la Flandre se réunissaient suivant leurs anciens usages afin de mettre en culture les terrains marécageux. Ces associations volontaires pour garantir la propriété et pour se préserver des inondations, ces armes portées par des paysans, *villani*, indiquent une condition sociale très supérieure à celle des serfs des autres parties de la Gaule et de la Belgique qui avaient été plus complétement assujetties par les Romains. Dès ces temps reculés, on retrouve déjà les caractères qui distinguent encore aujourd'hui l'économie rurale de la Flandre. A côté des champs de blé, les premières indications historiques en signalent d'autres où croissaient des pois, des fèves et du lin. Les terres communes de la tribu ayant été partagées entre les chefs de famille, la part de chaque cultivateur semble avoir compris une étendue à peu près équivalente à celle des petites fermes actuelles qui entretiennent un cheval. Dans la plupart de ces manses soumises au seigneur, les femmes filaient la laine et le lin, les hommes fabriquaient des étoffes de drap et de toile qui s'exportaient dans toutes les contrées du nord et principalement en Angleterre. Les relations commerciales, s'étendant jusqu'au fond des campagnes, y firent pénétrer quelques lumières et quelque richesse. Cette prospérité, dérivée de deux sources différentes, s'accrut rapidement. Les hameaux situés aux lieux où les navires pouvaient aborder avec facilité se peuplèrent et s'agrandirent. C'est ainsi que l'industrie enrichissait les campagnes, tandis que le commerce créait les villes, comme le prouve le nom de *port*

donné aux grandes cités des Flandres, et celui de *poorters*, dont s'enorgueillissaient leurs habitans.

L'accroissement de la population développa nécessairement les forces productives du pays, et l'on est étonné de voir à quelle époque reculée remontent les procédés les plus perfectionnés de la culture. Un grand nombre des villages désignés dans les chartes les plus anciennes subsistent encore aujourd'hui; même les noms de beaucoup d'entre eux se rapportent aux croyances religieuses de l'époque païenne. Peuplées par les marchands étrangers et indigènes, qui expédiaient au loin les étoffes fabriquées dans les fermes de l'intérieur, les villes avaient déjà au VIIe siècle une étendue considérable, comme on en peut juger par la distance qui sépare les églises fondées par les premiers missionnaires chrétiens. Quand, pour se soustraire aux exactions des seigneurs et pour répondre plus facilement aux demandes d'une exportation croissante, les tisserands vinrent se grouper autour des marchands et constituer les *gildes de la laine* à l'abri des murailles, alors même l'industrie ne déserta point les campagnes, où l'on continua d'associer aux soins d'une culture déjà très variée la fabrication du drap et de la toile. Aux yeux des chroniqueurs anglais du XIIe et du XIIIe siècle, qui voyaient leurs souverains appeler des colons de la Flandre pour faire valoir leurs domaines, tout cultivateur de ce pays est un homme qui sait faire du drap et manier les armes. Ces immigrations de fermiers flamands continuèrent même sous Cromwell, et s'étendirent jusqu'au pays de Galles. C'est d'eux que les Anglais apprirent à construire des digues pour arrêter les inondations de la mer et des fleuves, à élever des moulins à vent pour épuiser les eaux, à drainer les terres humides au moyen de perches d'aunes, à cultiver le houblon, les navets et presque tous les légumes. La Flandre était alors pour l'Angleterre ce que ce dernier pays semble être aujourd'hui pour le continent : une nation chez qui l'accumulation de la richesse produite par l'industrie et le commerce fait faire à l'agriculture des progrès incessans, objet de l'envie et de l'imitation des autres peuples. La supériorité des cultivateurs flamands, surtout pour mettre en rapport les terres sablonneuses ou marécageuses, était tellement reconnue au moyen âge, que les souverains les appelaient de toutes parts pour prendre conseil de leur expérience. C'est ainsi que, pendant le cours du XIIe siècle, des colonies flamandes se sont répandues dans la Saxe, la Thuringe, le Holstein et jusque dans les provinces de la Transylvanie et de l'Autriche méridionale, et les traces de leur établissement se sont conservées dans le nom de certaines localités et de certains usages.

Tant que la Flandre jouit de son indépendance et de ses libertés locales, la culture ne cessa de s'y étendre, de s'y perfectionner et

en même temps de s'y diviser. Lorsque les communes de Gand et de Bruges, d'Ypres et de Courtray, enrichies par l'exportation des étoffes, arrivèrent à compter deux ou trois fois plus d'habitans qu'elles n'en ont aujourd'hui, il fallut arracher à un sol rebelle les subsistances nécessaires à une population à la fois si dense et si aisée. Des digues furent construites, des terres submergées soustraites au retour des marées, des terres vagues soumises à la charrue, des forêts déboisées, des routes tracées, les campagnes converties en une suite de jardins qui faisaient un contraste marqué avec celles des pays où dominait la féodalité. Les documens font défaut pour déterminer quelle fut alors l'étendue du territoire cultivé d'une façon régulière; mais souvent de nos jours, au milieu de forêts que l'on croyait défricher pour la première fois, la bêche rencontre les débris d'anciennes fermes et de moulins détruits, preuve incontestable que la culture avait déjà conquis au moyen âge des terres qu'elle a dû abandonner à une époque moins prospère. La décadence commença quand les ducs de Bourgogne mirent la main sur les libertés communales, et tentèrent de briser par la force des armes les résistances qu'opposaient à leurs volontés despotiques la fierté et l'énergie des grandes cités industrielles. La domination intolérante et aveugle de l'Espagne, en préparant la ruine de l'industrie et du commerce, porta un coup plus funeste encore à l'agriculture, à qui elle enleva ses débouchés. Les guerres d'extermination provoquées par les persécutions religieuses dépeuplèrent les campagnes, et permirent aux forêts et aux bruyères de reprendre possession d'un terrain fécondé par le travail des siècles précédens. Dans le *Houtland*, lisière boisée qui borde les terres basses du côté de la Zélande, on rencontre à chaque pas les traces de la lutte des Espagnols avec les Hollandais affranchis, et certains forts y portent le nom des capitaines italiens qui ont ravagé ces districts, jadis fertiles, demeurés depuis lors sans habitans jusqu'à des temps très rapprochés de nous. L'économie rurale eut à subir dans les Flandres des vicissitudes semblables à celles qui l'atteignirent en Lombardie. Les guerres incessantes et l'incertitude politique l'empêchèrent pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle de réparer les désastres du XVIe; ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que l'agriculture commença à se relever, quand la Belgique prit part à ce vaste mouvement d'amélioration qui à cette époque augmenta si notablement la richesse de tous les pays de l'Europe. Après la fin des guerres de l'empire, ce mouvement reprit son cours dans les Flandres : il s'est accru en ces dernières années, et des chiffres officiels nous permettront d'en mesurer l'étendue.

Ces rapides indications sur l'histoire de la culture flamande n'étaient pas inutiles pour faire comprendre ce qu'elle est aujourd'hui,

car les conditions de son développement résultent surtout des circonstances qui l'ont accompagné. Les progrès de cette culture sont dus à trois causes principales : l'aptitude et le goût très prononcé des habitans pour les travaux des champs, l'association intime de l'agriculture et de l'industrie, enfin la liberté et l'indépendance dont ont joui les populations. Quand on considère la nature ingrate du sol et qu'on voit à quel point sa prospérité a dépendu de cette troisième sorte d'influence, on se rappelle le mot si juste de Montesquieu : « Les pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté. » Voyons donc l'aspect que présente cette terre conquise sur les eaux et sur les sables, fécondée par une race patiente et industrieuse, ravagée plus tard par les excès de la domination étrangère, mais qui, sous un gouvernement libre et issu de la nation, est presque remontée au degré de prospérité dont elle jouissait jadis (1).

I.

Quand on descend des collines doucement arrondies qui forment le bassin de la Lys et qu'on s'avance vers la Mer du Nord, on voit se dérouler devant soi de vastes plaines parfaitement unies, bornées à l'horizon par une ligne de monticules de sable d'une blancheur éblouissante. Cet ourlet, légèrement ondulé, qui se détache nettement entre l'azur du ciel et le vert foncé des prairies, ce sont les dunes qui protégent les terres basses contre les vagues de l'Océan. Les habitations sont rares. De loin en loin, on aperçoit les toits de tuiles rouges de quelques fermes abritées par un bouquet d'arbres que les tempêtes de l'ouest ont tous courbés dans le même sens, ou bien l'aiguille de quelque clocher de village à moitié perdue dans la brume bleuâtre qui s'élève toujours de ce sol marécageux. Les demeures rurales, comme celles des tribus maritimes qu'avait visitées Pline sur cette même côte, s'élèvent sur de petites éminences qui dominent de quelques pieds une plaine inondée pendant les hivers pluvieux : alors les habitans, enfermés avec leurs troupeaux comme en des îles, et non moins isolés que les Égyptiens pendant la crue du Nil, ne communiquent entre eux qu'au moyen d'embarcations. Transformé ainsi en lac durant deux ou trois mois de l'année, le pays offre pendant l'été ces horizons uniformes et verdoyans dont Paul Potter aimait à ouvrir dans le fond de ses toiles les perspectives profondes. Ici encore, comme dans les tableaux du maître hollan-

(1) Pour le sol et le climat des Flandres, on peut consulter la *Géographie physique de la Belgique*, par M. Houzeau, et l'excellent mémoire de M. A. Belpaire sur *la Plaine maritime de la Mer du Nord;* pour la partie historique, les ouvrages du savant professeur de l'université de Gand, M. Moke, *la Belgique ancienne* et *les Mœurs des Belges.*

dais, d'innombrables troupeaux de bœufs à l'engrais et de jeunes chevaux paissent nuit et jour dans de gras pâturages, et il ne faudrait pas aller bien loin pour retrouver près de quelque saule creux, au bord d'un fossé tout verdi de plantes aquatiques, l'original du fameux taureau du musée de La Haye.

Les prairies dont nous venons d'indiquer l'aspect appartiennent à une zone fertile qui contient à peu près 100,000 hectares, et qui s'étend le long de la Mer du Nord sur une largeur de 10 ou 15 kilomètres, depuis Anvers jusqu'au Blanez, près de Dunkerque. La limite intérieure se dirige d'abord de l'est à l'ouest, parallèlement à l'embouchure de l'Escaut, en passant par Zelzaete et Damme, puis elle descend vers le sud-ouest par Oudenbourg, Westkerk, Merkem, Knocke et Loo, en poussant deux pointes vers l'est : la première, près de Ghistelles, qui s'étend jusqu'à Eerneghem; la seconde, près de Dixmude, qui s'avance au milieu des terres légères jusqu'à Zarren et Handsame. Le sol de cette zone est une argile compacte, calcarifère, tout à fait semblable à la vase que les eaux de la mer déposent encore dans les criques où elles pénètrent. L'épaisseur de la couche d'alluvion varie de 50 centimètres à 2 mètres; elle repose sur une couche de tourbe qui s'étale à son tour sur le sable dont est formé le reste de la province. La surface du pays est au-dessous du niveau des hautes marées, et sans la protection des dunes et des écluses, il serait encore inondé, comme il l'était dans les temps primitifs. Ce n'est même qu'en profitant du reflux qu'on peut éloigner les eaux de pluie recueillies dans les fossés et dans les canaux creusés par la main de l'homme. La formation très particulière du terrain, qui a longtemps exercé la sagacité des géologues, offre de précieux avantages aux habitans, car, sous des pâturages d'une incomparable fertilité, ils trouvent dans l'exploitation facile des tourbières un combustible à bon marché, d'autant plus apprécié que la contrée est presque entièrement dépourvue d'arbres.

Si cette maremme de la Belgique a l'aspect, la constitution physique ainsi que la fécondité proverbiale de la maremme toscane, elle souffre aussi, quoiqu'à un moindre degré, du fléau de la *mal' aria*, car elle est également sujette à la fièvre paludéenne. Les funestes effets de cette atmosphère remplie d'émanations végétales sont ordinairement mitigés par l'humidité du climat; mais lorsqu'un été exceptionnellement chaud met à sec les fossés qui entourent les pâturages et les habitations, il s'exhale alors de la décomposition des plantes aquatiques des miasmes aussi délétères que ceux qui désolent les riches plaines d'Orbitello et de Grossetto : la mortalité prend de grandes proportions, et aucun étranger ne peut résider impunément dans le pays. En visitant cette région pendant les chaleurs et la sécheresse inusitées du mois de juillet 1859, je trouvai

dans chaque ferme deux ou trois personnes épuisées par la fièvre, incapables de tout travail, et dans chaque village que je traversais, j'entendais le glas de la cloche des morts appeler à l'église les convois funèbres qui s'acheminaient lentement vers le cimetière. Dans les parties de la contrée soumises à une culture régulière, la fièvre entrave parfois les travaux des champs, surtout à l'époque de la moisson, car elle met hors de service plus d'un bras valide, et elle éloigne les ouvriers étrangers au canton, qui ne se décident à venir braver le danger que pour un salaire élevé. C'est là sans doute une des causes qui font donner tant d'étendue aux prairies naturelles et cultiver la terre avec moins de soins que dans l'intérieur du pays.

C'est aux environs de Dixmude et de Furnes, dans le *Veurn-Ambacht*, que se rencontrent les pâturages les plus favorables à l'engraissement du bétail et à l'élève des chevaux. Sur le gras limon croissent des herbes courtes, raides et rondes, qui, sans cesse arrosées par les vapeurs salines que le vent enlève à la mer, donnent une nourriture extrêmement forte. Un hectare suffit pour entretenir et pour engraisser deux bœufs pendant une seule saison. On met les troupeaux dans les prés dès le mois de mai, et on les y laisse jusqu'en novembre et même plus longtemps, lorsque la température le permet. Aussitôt qu'une bête est grasse, elle est vendue et remplacée. A la fin de la campagne, toutes les bêtes à cornes sont livrées à la consommation intérieure, surtout à celle de la France. Les jeunes chevaux de labour de pure race flamande sont envoyés aux foires vers l'âge de dix-huit mois. Très recherchés par les marchands anglais et français, ils atteignent le prix moyen de 750 ou 800 francs. Les fermiers ne conservent l'hiver qu'un petit nombre de vaches laitières. Ils les nourrissent avec de la paille de froment et de féveroles, avec le foin des prairies les plus humides, appelées *broeken*, qui sont fauchées et pâturées seulement au regain. Comme on ne récolte presque point de racines, les vaches à lait sont beaucoup moins bien entretenues que dans les terres sablonneuses, sauf aux environs de Dixmude, où elles produisent un beurre excellent, très renommé, et toujours enlevé à des prix bien supérieurs à la moyenne.

La zone du littoral est considérée en Flandre comme un pays de grande culture, parce que les fermes qui varient de 20 à 50 hectares y dominent. La nature compacte du terrain, qui exige de forts attelages, et les conditions particulières du climat restreignent la concurrence que peuvent se faire les cultivateurs, et empêchent par suite le morcellement des exploitations. Tandis que pour tout le royaume le chiffre moyen des exploitans est de 80 pour 100 hec-

tares, il n'est que de 19 dans le canton de Furnes (1). La grande extension donnée aux pâturages tend à limiter ici le chiffre de la population. Chose rare en Flandre, on rencontre des communes qui, sur 1,000 hectares, n'ont que 3 ou 400 habitans. Dans les terres soumises à la charrue, un peu moins de la moitié est consacré au froment, le reste à l'orge, aux féveroles, à l'avoine et au trèfle. Les récoltes ne reçoivent point de fortes fumures; mais le sol est naturellement très fertile, et l'on obtient aisément 21 hectolitres de froment, 20 de féveroles, 40 d'avoine et 42 d'orge à l'hectare. Comme dans tous les pays médiocrement peuplés, les fermages ne sont pas trop élevés, eu égard à la qualité exceptionnelle de la terre. Les pâtures grasses se louent de 130 à 220 fr. l'hectare; les fermes, de 90 à 110 fr. Quoique les fermages aient été augmentés de 25 à 35 fr. l'hectare depuis dix ans, les cultivateurs jouissent d'une aisance qui paraît grande lorsqu'on la compare au sort des paysans des terres maigres. Ils mangent toujours du pain de froment, du lard plusieurs fois la semaine, et de la viande de bœuf en certaines occasions. Ils sont d'ordinaire bien vêtus; les femmes sont habillées avec recherche. Elles ont conservé leurs anciens costumes, qui ressemblent à ceux de la Zélande, et qui témoignent encore de la communauté d'origine de toutes ces populations du littoral de la Mer du Nord. Comme les paysannes hollandaises, elles portent de grandes boucles d'oreilles, des fermoirs en diamans et de grosses chaînes d'or, bijoux héréditaires dont la forme est due sans doute à quelque orfévre du moyen âge. Un petit chapeau de paille, orné de rubans de soie aux couleurs éclatantes, protége à moitié un grand bonnet de dentelles qui rappelle celui des femmes des côtes normandes, comme si les filles de ces deux pays assez éloignés avaient hérité de leurs ancêtres communs quelque conformité mystérieuse dans leurs goûts de toilette. Quand, les jours de marché, le fermier et la fermière se rendent dans les villes voisines avec leur cabriolet à hautes roues, attelé d'un vigoureux trotteur, leur tournure d'un autre âge frappe l'attention. Cependant les anciens costumes et les anciens usages commencent à tomber en discrédit depuis que des routes nouvelles, et surtout le chemin de fer qui relie Furnes au réseau central, ont fait cesser l'isolement dans lequel la mer d'une part et les inondations de l'autre retenaient les districts du littoral.

Parmi les terres d'alluvion qui s'étendent le long de la côte, les plus fertiles ont été conquises directement sur la mer au moyen de

(1) Les chiffres officiels cités dans cette étude sont empruntés à la *Statistique agricole* Belgique publiée en 1850 par le ministère de l'intérieur, travail fait avec soin, et d M. Villermé a constaté la valeur dans la *Revue* du 15 mars 1860. Les chiffres non officiels ont tous été soumis à un contrôle minutieux.

digues; on les nomme *polders*. Les endiguemens, dans cette partie de la contrée, remontent aux premières tribus qui voulurent échapper à la domination étrangère. De nouvelles digues furent construites au moyen âge, quand le développement de l'industrie exigea une plus grande production agricole. La *digue du comte Jean*, qui protége tout le nord des deux Flandres depuis Anvers jusqu'à Damme, date du commencement du XIVe siècle. C'est vers la même époque que furent endigués les *polders* qui entourent Ostende. Depuis ce temps, les relais successifs de la mer ont permis à la charrue de s'avancer bien au-delà de ces premières barrières, jusqu'en des lieux où les navires cinglaient alors à pleines voiles. Il faut dire quelques mots de la manière dont s'opèrent ces conquêtes, doublement merveilleuses et par les travaux qu'elles exigent et par la fertilité extraordinaire des terres qu'elles livrent à la culture.

Au nord de la Flandre, parallèlement au bras de mer le *Hont*, qui reçoit l'Escaut, s'étendent à perte de vue des plages boueuses que le flot recouvre à chaque marée. Comme pendant quelques heures l'eau n'a qu'un courant presque insensible, elle dépose sur le sol une légère couche d'un limon gras et enrichi de débris de toute sorte, fucus, algues, méduses, coquillages, crustacés, détritus animal et végétal, que le mouvement des vagues arrache à l'Océan. Ces dépôts successifs, renouvelés deux fois par jour, finissent par élever le terrain au-dessus du niveau des marées ordinaires. Alors commencent à croître les plantes marines, auxquelles succèdent des graminées qui se plaisent dans cette argile féconde. Quand une partie assez étendue de la plage est ainsi transformée en prairie, on dit que le *schorre* est mûr. Il s'agit dès lors de le préserver par une digue du retour des eaux, amené par les marées de syzygies et par les tempêtes du nord-ouest. Dans les points peu exposés au choc des vagues, on se contente de construire la digue, comme un terrassement ordinaire, avec de la forte terre glaise qu'on extrait du *schorre* qui reste en dehors de la digue, ou qu'on apporte en bateau, si l'on n'en trouve point là de convenable. Dans les endroits encore atteints par les marées de chaque jour ou menacés par la force des lames, il faut enfermer le terrassement entre deux massifs de fascines posées en retraite les unes au-dessus des autres. Tout ce qui n'est pas garanti par le fascinage est revêtu de gazon ou de paille tressée, afin d'amortir le choc de la vague et d'empêcher les affouillemens. La hauteur des digues varie suivant le niveau du terrain qu'elles protégent; mais elles ont toujours au moins trois fois plus de largeur que de hauteur. Quand elles ont à résister deux fois par jour à l'effort de la marée, leur épaisseur moyenne est d'une trentaine de mètres, et d'une vingtaine seulement quand elles ne sont atteintes que par les marées exceptionnelles. En avant d'un *polder* endigué,

la mer, par de nouveaux dépôts limoneux, forme de nouveaux *schorren*, qui sont à leur tour conquis à la culture. Depuis le XIIIe siècle, plus de 50,000 hectares ont été ajoutés au domaine agricole sur la rive gauche de l'Escaut, et plus de 7,000 depuis 1815. C'est ainsi qu'a été comblé un grand bras de mer, le Zwyn, par où se faisait le commerce des grandes cités flamandes au moyen âge, et qui en 1213 donnait asile aux dix-sept cents navires de la flotte de Philippe-Auguste. Les eaux profondes de ce golfe, où se livraient jadis des batailles navales, sont remplacées aujourd'hui par des terres arables, de gras pâturages et de riches villages. L'entretien des digues et l'évacuation des eaux exigeant des travaux constans et faits en commun, chaque *polder* a son corps administratif élu par les propriétaires, et qui fait exécuter les travaux nécessaires au moyen d'une contribution répartie par hectare de superficie. Le pouvoir exécutif appartient au *dykgrave* (comte de la digue), assisté d'un ingénieur et d'un secrétaire, qui est d'ordinaire un homme de loi. Les terres endiguées offrent à l'observateur un double sujet d'étude : il peut y admirer comment l'homme est parvenu, par une entreprise hardie et patiente, à faire reculer l'Océan, à lui arracher une partie de son domaine; il peut voir comment se constituent et par quels ressorts agissent les administrations indépendantes, gouvernemens en miniature, qui sont chargées de préserver les conquêtes déjà faites et de repousser l'élément terrible, toujours prêt à reprendre en ses momens de fureur tout ce qu'il s'est laissé enlever en ses jours d'insouciance.

La fécondité des *polders* est renommée, et ils méritent leur réputation. Les terres nouvellement endiguées produisent sans engrais des récoltes magnifiques pendant quarante ou cinquante années de suite. Pour commencer, on y sème ordinairement du colza, dont la récolte vaut de 500 à 600 francs l'hectare, puis de l'orge et du froment, dont le produit est considérable. Les *polders* anciens sont cultivés à peu près comme les autres parties de la zone argileuse du littoral. On fume la terre et même de temps en temps on lui accorde une année de repos. Naguère la jachère revenait tous les sept ans. Depuis les progrès qu'a faits la culture sous l'impulsion d'une demande croissante, la terre ne se repose que tous les dix ans (1).

Si la construction des digues frappe par la grandeur et la perfection des travaux qu'elles exigent, la mise en rapport des dunes n'étonne pas moins par la persévérance des soins qu'elle suppose. La

(1) La rotation la plus en usage est la suivante : première année, orge ou colza; deuxième, féveroles; troisième, froment; quatrième, féveroles; cinquième, froment; sixième, trèfle; septième, froment; huitième, pommes de terre et carottes; neuvième, avoine; dixième, jachère. En récolte dérobée, on sème quelques navets après l'orge, mais trop peu pour en donner largement au bétail, qui l'hiver est assez mal nourri.

bêche, qui a su conquérir des terres sur les vagues de l'Océan, ne s'arrête point devant ces sables mouvans auxquels les tempêtes impriment des ondulations semblables à celles de la mer. Les dunes de la côte flamande forment une suite de monticules d'une hauteur de 10 ou 12 mètres sur une largeur qui varie depuis une centaine de mètres vers Heyst et Blankenberghe jusqu'à plus de 2 kilomètres à partir de Nieuport. Le vent d'ouest, en accumulant peu à peu les sables du rivage, a élevé cette barrière, qui se relie aux digues construites par la main de l'homme. Tantôt il n'y a qu'une seule rangée de collines, tantôt il y en a plusieurs qui suivent une direction parallèle, et ouvrent entre leurs hauteurs de petites vallées couvertes par les plantes raides et sèches de la flore marine. Des graminées particulières qu'on appelle *hogats*, quelques crucifères aux feuilles charnues, des argousiers nains, des chenopodiées y résistent à la violence des vents, et retiennent les sables mobiles par leurs longues racines, qui s'enfoncent profondément dans le sol pour y chercher un peu d'humidité. Cette végétation rabougrie, mal venue, aux teintes glauques et tristes, semble trahir un tel état de souffrance et de lutte qu'on croirait toute tentative de culture impossible. Aussi, quand, près de La Panne, village de pêcheurs dont les barques s'échouent sur la plage, on s'enfonce dans l'une de ces vallées qui s'étendent entre les crêtes des dunes, on ne s'attend guère à y rencontrer des champs cultivés. Et pourtant là, au milieu d'un sable blanc que le vent soulève en tourbillons, on aperçoit de petites cabanes construites en bois et couvertes de roseaux, entourées de quelques arpens de seigle ou de pommes de terre. Les habitans de ces maisonnettes possèdent une ou deux vaches que leurs enfans mènent paître dans les dunes moyennant une redevance payée aux propriétaires. En ajoutant au fumier de leur bétail tous les débris animalisés que rejette la mer ou qu'abandonnent les pêcheurs, ils parviennent à obtenir des pommes de terre farineuses qui jouissent d'une réputation méritée. Devant le travail incessant imposé aux pauvres gens qui sont établis dans ces plaines de sable, on se demande quelle terre resterait improductive sous leurs mains, quel désert ils ne parviendraient point à fertiliser.

Telle est l'agriculture du littoral. Pénétrons maintenant dans l'intérieur du pays. Nous nous trouvons dans une région sablonneuse qui est bornée au nord par la bande de terrains d'alluvion que nous venons de quitter, au sud par une ligne qui commence vers Ypres, passe par Courtray, Audenarde, Alost, en se dirigeant vers Hasselt et Maestricht. Cette région ne comprend que des terres siliceuses maigres, rendues çà et là un peu meilleures par la présence d'une certaine quantité d'argile, d'autres fois aussi presque complétement stérilisées par l'oxyde de fer qui durcit le sous-sol et le transforme en une sorte de tuf imperméable. En voyant les belles récoltes et la

vigoureuse végétation qui couvrent la contrée, on a peine à croire qu'elle ait été autrefois à peu près stérile. Pour se rappeler l'ancien état du pays, il suffit cependant d'examiner la nature du sol et du sous-sol dans les tranchées qu'a ouvertes le chemin de fer d'Anvers à Gand ou celui de Bruges à Courtray. Si la terre n'a pas été fortement défoncée, le sapin même y croît mal, et à côté d'un hectare de terre en culture qui vaudra 3,000 fr., on vendra la même surface de terrain vague pour 400 fr., preuve évidente que le sol tient presque toute sa valeur non de la nature, mais du travail de l'homme. C'est dans cette région peu favorisée que l'on trouve l'agriculture flamande avec tous les caractères qui la distinguent et qui méritent l'attention de l'économiste. Parmi ces caractères, les principaux sont la grande variété des cultures, l'étendue donnée aux *cultures dérobées* ou secondes récoltes, l'emploi abondant des engrais les plus actifs et l'extrême petitesse des exploitations. Chacun de ces points demande quelques développemens.

Sans énumérer toutes les plantes auxquelles le cultivateur donne ses soins, on peut citer, comme cultures industrielles, le colza, la cameline, le pavot, le houblon, le lin, le chanvre, la chicorée; comme cultures alimentaires, le froment, le seigle, le sarrasin, les haricots, les pommes de terre; comme cultures fourragères et de racines, le trèfle ordinaire et le trèfle incarnat, les féveroles et les vesces, les avoines, les pois, les choux, les betteraves, etc. La variété de ces récoltes donne aux campagnes en toute saison un aspect riant, un air de luxe et de parure. Jamais l'œil attristé ne s'égare sur de vastes guérets complétement dépouillés après la moisson, comme dans les pays riches où domine la culture du froment. Quand on parcourt les routes ombragées de peupliers du Canada qui relient les villages entre eux, il semble qu'on se promène dans un jardin parsemé de grands parterres de fleurs aux couleurs les plus variées. Au premier printemps, c'est la fleur d'un rouge vif du trèfle incarnat qui alterne avec le jaune éclatant des colzas; puis s'ouvre la fleur de lin d'un bleu si doux, à laquelle succèdent les gracieuses petites étoiles blanches du sarrasin, les opulentes corolles des pavots à fleurs violettes et les grandes feuilles du tabac, dont le vert intense et la puissance de végétation rappellent les tropiques. Vue du haut de quelque clocher, la campagne entière ressemble à un immense tapis turc orné des tons les plus vifs et les mieux assortis. Aussi, quand le cultivateur flamand, habitué au spectacle de ses champs toujours verts, aperçoit les immenses plaines nues de la Picardie ou même de certaines parties de la Belgique, il se croit transporté dans un désert, ne comprenant pas que c'est la nature ingrate de sa propre terre qui l'oblige à recourir à des cultures si diverses. En effet, sans le produit des plantes industrielles, il ne pourrait payer ni la masse d'engrais

dont il a besoin, ni les hauts fermages qu'il subit. Dans ce sol léger, le froment, même richement fumé, donne un faible rendement, et la récolte du seigle est d'une médiocre valeur. Ce n'est donc qu'en cultivant du lin ou du colza, du tabac ou de la chicorée, que le fermier parvient à satisfaire aux engagemens qu'il a contractés envers le propriétaire. La culture des plantes industrielles, exigeant beaucoup de main-d'œuvre, contribue à donner aux campagnes un aspect animé, dû surtout à la grande population qu'elle y entretient et qu'elle y appelle constamment. On se croirait dans les jardins maraîchers qui entourent les villes. Jamais les champs ne sont déserts, jamais le sol ne se repose. Il semble qu'à force de le façonner, l'homme espère lui communiquer une partie de son activité et de son ardeur. En toute saison, l'on voit des cultivateurs occupés à le labourer, le bêcher, le biner, le sarcler, le débarrasser des mauvaises herbes, à y transporter les matières indispensables pour le féconder, à récolter enfin les produits nombreux si péniblement obtenus. La déesse de la terre germanique, la farouche Hertha, ne ressemble guère à la Cybèle du midi aux fécondes mamelles, la bonne mère, *bona dea :* vaincue par des soins continuels et par des sacrifices sans cesse renouvelés, toute baignée de leurs sueurs, c'est seulement alors qu'elle accorde quelques dons à ses laborieux enfans.

On comprend sans peine qu'une culture aussi *intensive*, dans un terrain aussi rebelle, exige l'emploi énergique d'amendemens de toute espèce : c'est le second point sur lequel l'attention doit se porter. On nous pardonnera d'entrer à ce sujet dans quelques détails. Pour les faire accepter à la délicatesse moderne, on nous permettra d'invoquer encore un souvenir mythologique, et de les mettre sous la protection d'une divinité chère aux antiques tribus agricoles de l'Italie, *Saturnus Sterculinus*, qui leur apprit l'art précieux de fumer leurs champs. De nos jours, l'agriculteur flamand a voué aussi une sorte de culte à l'auxiliaire indispensable de ses travaux, à l'engrais qu'il appelle dans son énergique langage le *dieu de l'agriculture*, et non sans raison, car c'est lui qui réchauffe le sein de la terre, qui stimule par ses ardeurs la séve trop lente et trop froide, qui donne à des plantes du tropique, comme le tabac et le maïs, la force de croître, qui opère enfin sous le ciel du nord les miracles qu'on doit aux rayons du soleil dans les beaux pays qui avaient jadis élevé tant d'autels à l'astre bienfaisant.

L'engrais joue dans l'économie rurale de la Flandre un rôle prédominant. Il y a d'abord le fumier de ferme, dont la masse est plus grande ici que partout ailleurs. En effet, le chiffre des têtes de bétail est, ainsi que nous le montrerons, plus élevé qu'en Angleterre même. Le fumier est recueilli avec infiniment plus de soin, car les bêtes à cornes et les chevaux sont nourris à l'étable, et rien ne se

perd, ni de leur litière, ni de leurs déjections liquides, conservées dans des citernes en maçonnerie, tandis qu'en Angleterre, dans le plus grand nombre des exploitations, suivant la remarque d'un observateur consciencieux, M. Caird, le bétail, mis l'été dans les pâturages, est placé l'hiver dans des cours ouvertes, *yards*, où la maigre litière des animaux est sans cesse lavée par la pluie, qui entraîne souvent dans le ruisseau voisin les principes les plus fécondans. Dans certaines parties de la Flandre, on prend un tel soin des fumiers qu'on les met à l'abri du soleil et de la pluie dans une enceinte couverte, où ils sont soumis au piétinement de deux ou trois jeunes bêtes, afin d'empêcher l'évaporation des sels ammoniacaux et de produire une bonne fermentation. En outre, le cultivateur ne se contente pas des matières fertilisantes qu'il accumule dans sa ferme. Il extrait des fossés et des ruisseaux les plantes aquatiques qu'il mélange avec du fumier, ou qu'il emploie directement pour hâter la croissance de la pomme de terre. Il fait venir de loin et souvent à grands frais les boues draguées dans les canaux, ou de la chaux qu'il distribue dans la proportion de 8 à 10 mètres cubes par hectare, et qui lui reviennent de 150 à 200 francs. Il se rend dans les villes voisines pour acheter les déchets des fabriques et des tanneries, du noir animal, des cendres, les boues des rues, des os broyés, des phosphates de chaux, des tourteaux de lin et de colza, les vidanges partout recueillies, et qui se vendent de 30 à 40 centimes l'hectolitre. Dès l'aube, les jeunes enfans, traînant une petite charrette, vont en quête du fumier le long des chemins ou sur les prairies encore soumises à la vaine pâture pendant l'automne. Ainsi sont suivis à la lettre les conseils de la chimie agricole, qui veut qu'on restitue à la terre tous les élémens qui en sont sortis. Depuis quelques années, on fait plus encore : on demande au Pérou des quantités énormes de l'engrais le plus puissant qu'on connaisse, le guano, qui semble communiquer aux plantes des climats froids quelque chose de l'ardente activité de la végétation équatoriale. L'emploi de ce stimulant énergique a fait faire de grands progrès à la culture; il a fait baisser le prix des autres matières fertilisantes, et il a permis de mettre en rapport des terres incultes privées de communications faciles avec les centres de population. L'ouvrier qui cultive un arpent va chercher sur sa brouette quelques balles de guano, tandis qu'il lui aurait été impossible de transporter tout autre amendement plus encombrant. Le fermier, qui peut amener en un seul transport l'équivalent de 30 ou 35 voitures de fumier, emploie maintenant ses chevaux au travail des champs. Au printemps, il parcourt ses terres un sac de guano à la main, et quand il voit des portions de terrain en souffrance, il les saupoudre de ce sel, et obtient ainsi un produit partout égal. Se procurer des engrais, telle est la grande préoccupation du cultivateur.

Il n'essaie pas de se dérober à cette coûteuse nécessité, car il n'ignore point qu'autrement il perdrait et le loyer qu'il doit payer et la valeur des labours qu'il a exécutés. La terre siliceuse dévore tous les engrais avec une telle promptitude, qu'il faut lui en donner au moins une fois et souvent deux et trois fois par année. Les récoltes d'hiver reçoivent d'ordinaire au moment des semailles de vingt à trente voitures de fumier d'étable par hectare, valant de 100 à 150 francs, et au printemps de 150 à 300 hectolitres de purin, estimés de 60 à 75 francs (1). Si, comme le prétend Thaer, une tête de gros bétail ne fournit par année que la fumure complète de 20 ares, on comprend quels sacrifices le fermier doit faire pour mettre en plein rapport un sol si exigeant. Aussi peut-on porter à une moyenne de 80 à 100 francs par hectare la somme qu'il consacre à l'achat des engrais que livre le commerce et des tourteaux nécessaires à la consommation de ses étables. Dans aucun autre pays, même parmi ceux qui sont le plus justement renommés pour leur agriculture, ni en Lombardie, ni en Angleterre, on ne fait des avances aussi considérables. Ce n'est point, à coup sûr, la récolte des céréales qui permettrait d'y faire face. Un pareil système serait ruineux sans les riches produits des plantes industrielles, et surtout sans l'extension donnée aux *cultures dérobées*, c'est-à-dire aux produits accessoires qu'on obtient la même année après les récoltes principales. C'est un nouveau trait caractéristique de l'économie rurale flamande dont nous allons essayer de faire comprendre l'importance.

On peut distinguer quatre degrés dans le progrès agricole. D'abord la moitié de la terre arable est en céréales, l'autre moitié est en jachère ; c'est l'ancienne méthode des Romains encore en usage dans certaines provinces du midi de la France et dans une grande partie de l'Espagne. Ensuite la jachère ne revient que la troisième année après froment et avoine : c'est la rotation suivie dans certains comtés de l'Angleterre et dans le Condroz en Belgique. Au troisième degré, la jachère est supprimée ; on arrive à l'assolement quadrien-

(1) Comme dans la plus grande partie des Flandres le fermier entrant est tenu de payer à son prédécesseur la valeur des fumiers en terre et des ensemencemens, il est facile de se renseigner exactement sur les frais qu'exige chaque espèce de culture. Voici le compte détaillé du coût d'un hectare d'orge extrait d'un inventaire de reprise dressé dans les environs de Gand :

Deux labours	36 fr.
Arrière-engrais de la fumure précédente	63
Bon fumier d'étable	126
150 litres de semence	15
Frais des semailles	12
Arrosement de purin	70
Total	322 fr.

nal, qui, comme on le sait, a produit une véritable révolution dans la production rurale de l'autre côté de la Manche : la moitié de la terre est en céréales, l'autre moitié en racines, qui remplacent la primitive année de repos. Au quatrième degré vient la méthode flamande : non-seulement la terre ne se repose plus, mais elle est forcée de produire deux récoltes par an; les racines sont prises en culture dérobée, le même champ donnant d'abord des céréales, du lin, du colza pour les besoins de l'homme, et puis des racines semées après la moisson pour entretenir le bétail. Ce système, qui permet de garder constamment les bêtes à cornes dans l'étable, produit une accumulation considérable de fumier, et devient ainsi le pivot de la rotation des récoltes successives. Plus du tiers de la surface cultivée est consacré, dans la zone sablonneuse, aux cultures dérobées; c'est donc comme si l'on augmentait d'un tiers l'étendue du sol exploité, résultat remarquable dont on devine sans peine les conséquences favorables. Ainsi dans la Flandre orientale, sur 100 hectares de terre arable, 72 sont consacrés aux céréales et aux plantes industrielles, 28 aux plantes fourragères et aux racines; mais il faut ajouter, sur cette même étendue, 31 hectares de récoltes dérobées, et l'on arrive à constater que, bien que les deux tiers du sol arable donnent des produits immédiatement réalisables, 59 hectares sur 100 livrent pour le bétail une nourriture excellente, supérieure à celle de beaucoup de prairies ordinaires. Le chiffre total des assolemens est ainsi plus élevé que celui de la superficie réelle; c'est que là où le cadastre ne mesure que 100 hectares, le laboureur a su en cultiver 131. Les récoltes dérobées sont, on le voit, une des plus magnifiques conquêtes de l'agriculture flamande; elles expliquent comment des terres de très mauvaise qualité peuvent se louer facilement de 90 à 110 francs l'hectare, et comment la population la plus dense de l'Europe peut subsister sur un sol si peu favorisé par la nature. Cela provient de ce que le fermier qui paie un fermage de 100 fr. pour 100 ares récolte en réalité le produit de 130 ares; de leur côté, les habitans, par les procédés perfectionnés de l'art agricole, ont étendu la surface productive bien au-delà des limites que lui attribue la géodésie.

Les cultures dérobées comprennent le navet et la spergule, qu'on met après le colza, le lin, le seigle et les pommes de terre précoces, la carotte, qu'on sème au printemps dans les récoltes précédentes et qu'on sarcle avec soin après qu'elles ont été enlevées, — le trèfle incarnat et le seigle à couper, qui, après avoir occupé la terre pendant l'hiver, la laisse libre pour les semailles d'avril, — le chou cavalier, qui continue à se développer, même pendant la saison froide, et dont la tige énorme, haute de six pieds, donne en abondance des feuilles excellentes pour les vaches laitières. Ces récoltes four-

nissent aux cultivateurs le moyen d'avoir une bonne étable dont les produits obtiennent sur les marchés des prix plus fixes et plus rémunérateurs que les céréales. Quel que soit du reste le stimulant qu'on emploie, la terre, loin de s'épuiser par les deux récoltes qu'elle donne, ne cesse de s'améliorer par les labours, les hersages, les sarclages répétés sans relâche et par les engrais qu'on lui prodigue.

La culture ainsi poussée jusqu'au point où elle devient du jardinage exige, on le comprend sans peine, un capital d'exploitation relativement considérable. Ce capital, estimé en Angleterre à 250 francs par hectare, doit être en Flandre d'à peu près 500 fr., chiffre que les bons cultivateurs, jugeant d'après leurs propres terres, trouveront sans doute beaucoup trop bas, même pour la moyenne. Voici, par approximation, comment le chiffre total se décompose : on trouve dans les deux provinces flamandes une tête de bétail par hectare de terre labourable, et les statistiques officielles portent la valeur de cette tête de bétail à 240 fr.; il faut y ajouter 160 fr. pour les engrais et le *tenant-right* payés au fermier sortant, plus 100 fr. d'ustensiles, de meubles et de provisions, pour nourrir bêtes et gens jusqu'à la prochaine récolte. S'il fallait estimer tout l'avoir réalisable d'un fermier, il faudrait le porter au moins à 700 fr., et à 1,000 fr. pour une ferme très bien garnie (1).

Le quatrième caractère spécial de l'agriculture flamande, c'est l'extrême subdivision de la terre. Les exploitations n'ont en moyenne que 3,45 hectares dans la Flandre occidentale, où l'on compte

(1) Le sens à attacher au terme *capital d'exploitation*, — l'*investment capital* des auteurs anglais, — n'étant pas encore bien fixé, les comparaisons qu'on établit à ce sujet entre les différens pays ne peuvent être très précises. Pour donner une idée de ce que comporte ce capital dans les Flandres, je transcrirai ici le résumé de l'inventaire fait sur une ferme de 10 hectares 42 ares située au nord de Gand, dans un terrain très léger. Il est à remarquer que les fermes à un cheval, d'une étendue de 11 à 12 hectares, forment la moyenne culture et sont les plus nombreuses. Voici les chiffres dont j'ai le détail :

Mobilier, instrumens aratoires, provisions.....	1,812 fr.
7 vaches et génisses, 3 veaux, 4 cochons, 1 cheval....	2,240
Fumiers et provisions en grange.....	1,382
	5,434 fr.
Récoltes sur pied, bois taillis, etc., (au mois de mars),	3,270
Total.....	8,704 fr.

Ces chiffres donnent par hectare 500 fr. de capital d'exploitation sans les récoltes, et 800 fr., si l'on prend l'inventaire complet. Toutes les fermes de 22, de 50 ou de 100 arpens, c'est-à-dire celles à un, deux ou quatre chevaux, donneraient un résultat à peu près identique, parce que les conditions de culture sont telles qu'avec un capital moindre en engrais ou en bétail le fermier ne pourrait obtenir des récoltes suffisantes pour faire face aux charges qui pèsent sur lui. Dès qu'il ne peut plus abondamment fumer la terre, sa ruine est assurée. Le sable des Flandres est exigeant : il cause la perte de qui le néglige.

78,498 exploitans sur 270,802 hectares de surface productive, et 2,48 hectares dans la Flandre orientale, où 88,305 cultivateurs se partagent 218,098 hectares. Cette moyenne même, toute réduite qu'elle semble, donne à peine une idée de l'incroyable morcellement des cultures. La statistique officielle révèle que dans la Flandre occidentale 45,073 exploitations, soit 57 pour 100, n'atteignent pas 50 ares, et que dans la Flandre orientale il n'y a pas deux fermes sur cent qui dépassent 20 hectares, à peine une sur mille qui aille au-delà de 50. A part la zone du littoral, les fermes de 45 hectares sont très clair-semées : on en rencontre au plus une ou deux par commune; il y a même un arrondissement, celui de Termonde, où il n'en existe pas une seule de cette grandeur. Celles qui comprennent 20 hectares sont déjà considérées comme grande culture. Les exploitations de quelque étendue, même quand elles restent aux mains d'un seul propriétaire, tendent à se subdiviser par une raison très simple : c'est que, morcelées, elles se louent beaucoup plus cher. Celles qui sont situées à proximité des villages résistent difficilement à la plus-value énorme que leur crée la concurrence des habitans agglomérés. Dans presque chaque commune, on trouve quelque corps de ferme qui, naguère loué en bloc de 70 à 80 francs par hectare, rapporte aujourd'hui de 120 à 150 francs en parcelles de 10 ou 20 ares. Ce morcellement, non de la propriété, mais de la culture, n'augmente pas moins le produit brut que le produit net. La terre est mieux cultivée, beaucoup plus engraissée, et le rendement s'élève à proportion. Dans ses momens perdus, l'ouvrier retourne à la bêche ce coin de terre qu'il s'estime heureux d'avoir obtenu, même aux conditions les plus dures : sa femme le sarcle, ses enfans y apportent toutes les matières fertilisantes qu'ils peuvent réunir, et la famille, en travaillant, il est vrai, davantage, trouve le moyen d'ajouter la récolte de quelques alimens à un salaire par malheur très insuffisant.

C'est une opinion assez accréditée que la grande culture seule peut donner à la terre l'assolement convenable et lui consacrer le capital nécessaire pour mettre en action toutes ses forces productives. Dans les Flandres, c'est le contraire qui est vrai. En général, la terre rapporte et produit d'autant plus que l'exploitation est moins étendue. Le capital est aussi relativement plus considérable sur les petites exploitations que sur les grandes. C'est qu'il y a très peu de personnes qui soient disposées à mettre dans une entreprise rurale de cent hectares une somme de 60 ou 70,000 francs, tandis que le petit cultivateur, qui n'a pas d'autre perspective et qui ne peut songer à vivre de ses rentes, accumule toutes ses économies sur sa terre, augmente sans cesse la quantité du bétail qu'il entretient et de l'engrais qu'il achète jusqu'à ce qu'il ait porté

son capital à 1,000 francs par hectare. On trouve de grandes exploitations dans la zone argileuse, précisément parce que le sol, naturellement fertile, y exige moins d'efforts et moins d'avances de toute nature. A la vérité il paraît que, dans certaines provinces françaises, notamment en Alsace et en Lorraine, on se plaint de l'excès de la division du sol, qui empêche un assolement rationnel de s'établir, et qui arrête l'extension des cultures fourragères. Dans les Flandres, cultivateurs et propriétaires se félicitent du morcellement, les premiers parce qu'il met plus de terres à leur disposition, les seconds parce qu'il double leurs fermages. La parcelle n'eût-elle que quelques ares, celui qui la fait valoir apprécie trop l'importance des lois de l'assolement pour lui faire porter deux ans de suite des récoltes épuisantes. La subdivision des exploitations, loin de diminuer la culture des plantes destinées au bétail, semble l'augmenter, car l'arrondissement de Termonde, où les exploitations sont le plus réduites, est aussi celui qui nourrit le plus de bêtes bovines : 118 par 100 hectares de terre labourable.

Le morcellement qui n'est pas amené par les nécessités économiques et par l'intensité de la demande, mais qui est la conséquence d'un partage de succession, peut présenter des inconvéniens réels et nuire aux conditions productives du sol. Heureusement le fait ne se présente que rarement, et pour ainsi dire jamais, dans les cantons où la culture est conduite avec le plus d'intelligence, dans le pays de Waes par exemple. Quand une ferme ou une pièce de terre ne peut se partager sans que la valeur en soit diminuée ou l'exploitation rendue plus difficile, les héritiers sont presque toujours trop pénétrés de leur véritable intérêt pour réclamer le partage. Plutôt que de déprécier la propriété, ils la vendront, la céderont à l'un d'entre eux ou laisseront subsister l'indivision. Partout où l'agriculture est soignée, chaque champ a une certaine forme en rapport nécessaire avec la configuration du terrain et la disposition des lieux, forme qui lui communique une sorte de beauté et de perfection dont le paysan a l'intelligence et qu'il ne veut pas détruire. Si ceux qui cultivent la terre comprennent ce qu'elle exige pour donner des produits abondans, le morcellement, loin de diminuer sa fécondité, l'augmentera presque toujours notablement. S'ils ne le comprennent pas, les grandes fermes ne seront guère mieux exploitées que les petites, souvent même elles le seront moins bien. Ce n'est pas à dire que la subdivision des exploitations soit un idéal à proposer aux sociétés modernes, car elle exige de l'homme un redoublement de travail et d'efforts peu compatible avec le développement de ses facultés intellectuelles; mais au sein de l'organisation actuelle, et en Flandre, on peut affirmer qu'elle n'a eu jusqu'à ce jour que des résultats avantageux pour la production et pour la rente.

Si maintenant l'on veut connaître le produit brut de la culture pratiquée dans de pareilles conditions, on verra qu'il est considérable. La statistique officielle porte la somme des produits agricoles de la Belgique entière à près d'un milliard, ce qui, pour les 2,945,593 hectares de superficie totale, donnerait une moyenne de 340 francs par hectare. Cette évaluation est trop élevée, parce qu'elle comprend des élémens qu'on ne peut faire entrer en ligne de compte; mais si, au lieu d'appliquer la moyenne de 340 francs à tout le royaume, on la restreint aux deux Flandres, on sera bien près de la vérité, car la moyenne du département du Nord est portée à 300 fr. Ce qui prouve du reste que la production de l'agriculture flamande doit être plus grande que celle de tout autre pays, sauf peut-être la Lombardie, c'est qu'elle nourrit la population la plus dense de l'Europe : 1 habitant par 44 ares de superficie territoriale, et qu'en outre elle exporte encore en France et en Angleterre pour une valeur notable de produits agricoles (1). Le nombre même des cultivateurs est une preuve nouvelle de la masse des produits que leur travail livre à la consommation générale. Pour exploiter 100 hectares de surface productive, on trouve dans la Flandre occidentale 65 personnes, et 103 dans la Flandre orientale, tandis que, d'après M. de Lavergne, pour cultiver la même étendue, il n'en faut que 30 en Angleterre, 40 en France et 60 en Irlande. Quoique l'étendue productive pour chaque travailleur agricole soit plus réduite en Flandre que dans tout autre pays, même l'Irlande, il n'en parvient pas moins à nourrir plus de deux personnes étrangères à l'exploitation du sol. La population rurale ne forme ici que le tiers de la population totale; en France, elle en compose les quatre septièmes. C'est dans la Flandre orientale, pays de petite culture par excellence, que la statistique présente les chiffres qui attestent le plus clairement la perfection des procédés et la masse des produits que donne une terre si morcelée. Là chaque cultivateur, n'ayant pour exercer son industrie qu'un peu moins d'un hectare, parvient à nourrir presque autant de personnes que le cultivateur anglais, qui dispose de trois hectares de terrain productif. La valeur des terres et le taux des fermages viennent se joindre aux précédentes indications pour prouver combien le produit brut doit être considérable. Le prix moyen de l'hectare était porté par la statistique officielle de 1846 à 2,426 fr. pour la Flandre occidentale, à 3,218 fr. pour la Flandre orientale; le prix des baux, en sus de toute charge, à 73 fr. dans la première des deux provinces, à 93 francs dans la seconde. Pour avoir les chiffres de 1860, il faudrait augmenter ceux de 1846 d'au moins

(1) La Flandre occidentale seule a exporté en 1859 pour une valeur de près de 20 millions de produits agricoles.

14 pour 100. On arriverait ainsi à des prix de vente et de location qui égaleraient à peu près ceux de la Lombardie, et qui dépasseraient de beaucoup ceux de l'Angleterre et de la France. Il faut remarquer en outre que, même à rente égale, le produit brut doit être plus grand ici, puisqu'il doit couvrir, indépendamment de cette charge supposée la même, les frais beaucoup plus élevés de main-d'œuvre et d'engrais qu'exigent la qualité médiocre du sol et la méthode que suit le cultivateur flamand pour le mettre en rapport.

II.

Je viens d'exposer les traits généraux de l'économie rurale dans les Flandres. Qu'on veuille bien me suivre maintenant dans un de ces villages, dans une de ces fermes qui s'élèvent de toutes parts, et observer d'un peu plus près les occupations de leurs laborieux habitans. Nous voici dans le pays de Waes, au nord de l'Escaut, entre Anvers et Gand. On se croirait d'abord dans une vaste forêt; tous les chemins sont plantés d'arbres, tous les champs en sont entourés, tous les fossés bordés. Ces arbres, plongeant leurs racines d'un côté dans la terre cultivée et de l'autre dans des eaux grasses et limoneuses, ont une vigueur et un air de plantureuse jeunesse qui réjouit. Du reste, nul mouvement de terrain, nulle échappée lointaine sur des horizons variés, aucun de ces accidens de la nature qui en révèlent la puissance et la grandeur. La vue est bornée de toutes parts; tout est calme, uniforme, et réveille dans l'esprit l'image du bonheur paisible et des humbles joies que procure la vie rurale. Tout montre le travail intelligent de l'homme et mérite donc l'attention de l'économiste; mais rien ne frappe l'imagination, rien n'arrête l'artiste. Cependant, comme chaque paysage, même le plus simple, a sa poésie propre, quand les rayons du soleil, tamisés à travers les feuilles des peupliers et des saules, projettent sur les champs voisins des reflets d'or et d'aigue-marine, on se plaît à suivre au milieu de campagnes si bien cultivées ces jeux d'ombre et de lumière qui font la beauté des clairières dans les grands bois, et dont Hobbema excellait à rendre les mobiles effets. De distance en distance, parallèlement aux chemins, les habitations des cultivateurs s'élèvent au milieu de vergers ombragés d'énormes pommiers. Tacite avait remarqué que les Germains, au lieu de grouper leurs demeures comme le faisaient les Latins, les dispersaient dans les campagnes. « Ils vivent séparés, dit-il, et ne souffrent point de demeures contiguës. Leurs villages ne sont pas comme les nôtres formés de maisons qui se joignent et se tiennent; chacun entoure la sienne d'un espace libre. » Ce tableau est encore vrai de nos jours, tant les instincts mystérieux de la race ont persisté à travers les

siècles chez une population rurale qui, mieux peut-être qu'aucune autre, a conservé la langue et les usages de ses ancêtres. Une haie de buis, de houx ou d'aubépine entoure le verger où matin et soir les vaches viennent paître l'herbe égale et fine. Cet enclos est l'espace ouvert dont parle Tacite, l'ancienne terre salique que la loi franque nous représente plantée d'arbres et défendue par une haie, le domaine que l'homme libre possédait en propre au milieu des terres communes. Les traces des coutumes primitives abondent dans cette partie du pays que les Romains n'ont jamais soumise, et il n'est pas jusqu'à des enseignes d'auberge annonçant qu'on vend du *mee* qui ne rappellent la boisson sacrée des temps héroïques, l'hydromel que les walkyries versaient aux guerriers reçus dans la Walhalla. La maison du fermier, qui a remplacé la hutte ménapienne, est basse, sans étage, bâtie en briques et peinte avec soin en blanc ou en couleurs claires avec des contrevens vert foncé; l'humble chaume couvre le toit, non par économie, mais parce qu'aucune autre couverture ne préserve aussi bien les grains contre l'humidité et toute la demeure contre les excès du froid et du chaud; un petit sentier, souvent pavé en briques, conduit à une grille en bois construite avec une certaine coquetterie; quelques plantes d'agrément, des hortensias, des giroflées, des dahlias, égaient le devant de l'habitation, et sur les rideaux blancs qui garnissent les fenêtres se détachent les teintes vives des fleurs que les belles expositions d'horticulture de Gand mettent tour à tour à la mode. La maison contient ordinairement quatre pièces dont la plus grande sert aux repas et aux réunions de la famille; dans la seconde, on bat le beurre et on prépare la nourriture du bétail; les deux autres sont des chambres à coucher. Partout règne une minutieuse propreté; les meubles anciens, le bahut, l'horloge dans sa caisse de chêne, les assiettes à fleurs peintes rangées sur le manteau de la vaste cheminée ou sur un dressoir, la table en bois blanc, tout est parfaitement entretenu, aussi bien dans la pauvre demeure de l'ouvrier rural que dans la ferme du paysan aisé. Le fer de la baratte et les ustensiles de cuivre reluisent au soleil, et les murs sont blanchis à la chaux une fois l'an, à l'époque de la *kermesse*.

Dans la cour, rien ne traîne, chaque chose est à sa place; rien ne souille le vert tapis de la pelouse; la mare et le fumier qui s'étalent trop souvent ailleurs au milieu des bâtimens de la ferme sont généralement bannis, le fumier étant mis à couvert sous le toit de l'étable. Dans celle-ci, cinq ou six vaches énormes, aux pis gonflés de lait, sont l'objet des soins assidus de la fermière, qui leur donne en abondance l'été des fourrages verts, et l'hiver de la paille, du foin et une espèce de soupe chaude où l'on mêle des navets, des carottes ou des betteraves, coupés avec des tourteaux, du son, du seigle

moulu ou de la drèche. Grâce à l'excellente nourriture qu'ils reçoivent et au repos continuel dont ils jouissent, ces paisibles animaux donnent de 15 à 25 litres de lait par jour, et même davantage, ce qui suffit pour faire un demi-kilo de beurre à peu près.

Les instrumens aratoires sont simples, mais d'excellente construction. La charrue la plus employée est légère, sans avant-train, tirée par un seul cheval, et ressemble beaucoup à la charrue dite du Brabant, qui a souvent, en Angleterre même, été remarquée dans plus d'un concours pour la facilité, la rapidité et la régularité du labour qu'elle exécute. On se sert, selon les exigences, de herses triangulaires, rectangulaires ou en forme de parallélogramme, et, pour distribuer les engrais liquides, de tonneaux montés sur des roues, comme ceux qu'on emploie pour arroser les rues de nos villes; mais l'instrument par excellence du cultivateur flamand, celui avec lequel il a fertilisé les sables, desséché les marais et forcé les flots de la mer à reculer, c'est la bêche. La richesse de la culture est attribuée en grande partie à l'usage de la bêche aux bords de l'Escaut tout comme aux bords du Pô, et l'aphorisme flamand : *De spa is de goudmyn der boeren* (la bêche est la mine d'or du paysan), reproduit à peu près les termes d'un proverbe italien dont le sens est identique. Un soin extrême est apporté à la confection de l'outil national, dont on varie la forme suivant la nature du terrain. La bêche du pays de Waes, destinée à retourner rapidement un sol très meuble, est en bois garni de fer à la partie inférieure; celle qui est nécessaire aux terres mêlées de cailloux est faite d'une feuille d'acier forgée entre deux plaques de fer, instrument puissant dont le poids, la longueur et la trempe lui permettent de pénétrer sans s'émousser dans les couches les plus résistantes. Néanmoins, même dans les petites exploitations, la bêche ne remplace point la charrue, mais elle sert à donner les façons les plus délicates et, pour ainsi dire, le dernier fini à la préparation du sol, tantôt en le disposant en grosses mottes posées debout pour que l'air et la gelée y pénètrent pendant l'hiver, tantôt en divisant les champs en lits de 2 ou 3 mètres de largeur au moyen de rigoles qui ont l'avantage de livrer passage aux eaux pendant la saison pluvieuse et, pendant l'été, à la chaleur nécessaire aux racines des plantes.

Les champs offrent la forme régulière d'un carré ou d'un rectangle, et ont rarement plus d'un hectare d'étendue. Toute la partie cultivée est bombée suivant une courbe tellement symétrique, qu'à partir du centre, qui est le point le plus élevé, les eaux peuvent s'écouler dans toutes les directions avec une égale facilité. Tout autour du terrain labouré, mais à un pied plus bas, s'étend une lisière de gazon de 3 ou 4 mètres de largeur. Plus bas encore est plantée une ceinture d'aunelles dont le taillis est coupé tous les sept

ans; enfin le champ est fermé par un fossé bordé lui-même d'arbres de haute futaie. Le niveau moyen de la terre arable domine le fond de ce fossé d'au moins deux mètres, ce qui contribue à rendre le sol parfaitement sec. Ces fossés, profonds et multipliés, sont nécessaires pour recevoir les eaux dans un pays bas, humide et tout à fait plat, et en les creusant on s'est servi du déblai pour exhausser les champs cultivés. Chaque pièce de terre fournit donc à la fois des récoltes annuelles, un pâturage arrosé par les eaux grasses qui découlent des champs, du bois de chauffage tous les sept ans, et du bois de construction tous les trente ans. La terre est ordinairement labourée à la charrue; mais tous les six ou sept ans on la retourne à la bêche, en ayant soin de couvrir la superficie du sol, qui a porté des fruits pendant la durée de la rotation accomplie, avec la terre de la couche inférieure, qui a joui pendant ce temps d'une sorte de jachère souterraine et s'est enrichie de toutes les infiltrations de l'engrais. Le sol arable acquiert par cette méthode une profondeur qu'il n'a point dans les potagers les mieux cultivés; mais on devine quel capital d'amendemens, de fumures et de main-d'œuvre il a fallu enfouir dans cette terre siliceuse pour la fertiliser ainsi jusque dans le sous-sol. Le but principal de l'exploitation n'est point les céréales, mais le lin et le beurre. Les meilleurs fermiers ne vendent presque point de grains : ils les font consommer par leur bétail; ils arrivent ainsi à accumuler beaucoup de fumier, et leurs produits, de plus en plus recherchés, ne craignent point la concurrence de l'Amérique ou de la Russie malgré l'absence de tout tarif protecteur.

Tel est l'aspect des fermes, tels sont les procédés de culture dans le pays de Waes. On les retrouve partout ailleurs dans la zone sablonneuse, avec moins de propreté pourtant dans l'entretien de l'habitation et de soins minutieux dans les façons données à la terre. Malheureusement la condition des hommes laborieux qui ont amené l'agriculture à un si haut degré de perfection n'est point en rapport avec la masse des produits qu'ils récoltent. L'ouvrier agricole des Flandres est peut-être celui de tous les ouvriers européens qui, travaillant le plus, est le plus mal nourri. Le petit fermier ne vit guère mieux, et si l'on y regardait de près, on se convaincrait que, loin de tirer du capital engagé dans son exploitation les 10 pour 100 jugés nécessaires en Angleterre, il n'en obtient pas 3 pour 100 en outre du salaire qu'il mérite par son travail personnel. Partout où la stérilité naturelle du sol rend la culture du froment trop onéreuse, la population rurale ne mange que du pain de seigle ou de méteil, avec des pommes de terre, des haricots, quelques légumes et du lait battu, presque jamais de viande, ni même de lard. Le café à la chicorée est la boisson habituelle; la bière est réservée pour les jours de dimanche et de kermesse. Le salaire de l'ouvrier

varie de 1 franc à 1 franc 20 centimes. Ce qui permet à l'ouvrier de subsister avec un salaire aussi insuffisant, c'est le travail sans relâche de tous les membres de la famille. La journée finie, et souvent la nuit au clair de lune, le père cultive le petit champ, d'une dizaine d'ares, qu'il loue autour de sa chaumière. Depuis que la vapeur a brisé l'antique symbole de l'industrie domestique, le rouet, la mère et les filles font de la dentelle, travail délicat et gracieux, mais trop peu rétribué, et surtout trop incertain, comme tous les travaux qui répondent à des besoins de luxe et aux fantaisies de la mode. Les fils que les occupations des champs ne réclament pas encore élèvent des lapins pour le marché de Londres. Leurs humbles mains, mettant à profit la moindre touffe d'herbe oubliée dans les taillis ou le long des chemins, diminuent la gêne de la maison paternelle et donnent lieu à un mouvement d'exportation qui n'est pas à dédaigner, tant il est vrai qu'en agriculture il n'est rien qui n'ait de l'importance. Il s'exporte, par Ostende seulement, 1,250,000 lapins par an, d'une valeur de plus de 1,500,000 francs. On les envoie, écorchés et nettoyés, aux marchés de Londres par les bateaux à vapeur. La peau est conservée dans le pays pour la fabrication des chapeaux.

Quoique leur vie soit bien rude, le séjour des villes ne semble pas attirer les populations rurales. Même quand la terre ne lui appartient pas, un lien très fort attache le cultivateur flamand au sillon qu'il arrose de ses sueurs. L'habitude, les traditions de la famille, l'impossibilité d'entreprendre une autre industrie, le charme si puissant de la campagne, qui agit profondément sur ces âmes rustiques, tout les rive à la charrue. Toutefois l'augmentation continue des fermages, qui, tous les neuf ans, au renouvellement du bail, subissent une hausse nouvelle, les remplit d'inquiétude et empoisonne leur existence. Ils se défient de tous ceux qui leur demandent des renseignemens sur l'état de l'agriculture; ils ne répondent aux questions qu'avec répugnance. Ils dissimulent la fertilité qu'ils ont su communiquer à leurs terres et le produit qu'elles peuvent donner, afin qu'on ne sache point que la ferme, améliorée par leur travail, peut supporter une rente plus élevée. A en juger par la progression des baux, il faut avouer que leurs appréhensions ne sont pas sans fondement. En effet, d'après les statistiques officielles, le prix de location par hectare aurait été porté, de 1830 à 1846, dans la Flandre occidentale, de 60 à 73 fr., soit une hausse de 21 pour 100, et dans la Flandre orientale de 71 à 93 fr., soit une hausse de 30 pour 100. Depuis 1846 jusqu'en 1860, l'augmentation, loin de se ralentir, a plutôt augmenté, surtout dans la première de ces deux provinces; on arrive à constater une augmentation moyenne de 40 pour 100 en trente ans, tandis que, pendant la même période, le prix des céréales

ne s'est élevé que de 5 pour 100. Le cultivateur est donc parvenu, à force de sacrifices et de travaux bien conduits, à doubler à peu près le produit net du sol, et pourtant il n'a joui que transitoirement de cette plus-value qu'il avait créée, et qui est allée grossir la rente. L'accroissement des fermages pèsé sur la classe rurale d'autant plus lourdement qu'en Flandre la plus grande partie du sol est exploitée par des locataires.

Aussi loin qu'aient pu remonter les recherches, on a trouvé en vigueur dans le pays flamand un usage consacré par les anciennes coutumes écrites, et qui semblerait devoir donner quelque sécurité aux cultivateurs. C'est le droit du fermier qu'on appelle en flamand *pachtersregt*, *tenant-right* en anglais, et qui consiste dans l'obligation imposée au fermier entrant de payer au fermier sortant la valeur des pailles et des fumiers qui se trouvent sur la ferme, plus celle des engrais, arrière-engrais et récoltes en terre. Le *pachtersregt* varie du reste dans chacune des anciennes divisions du pays, et ces différences semblent même tenir aux diverses coutumes des tribus germaniques qui se sont primitivement partagé la contrée. C'est ainsi que du côté d'Ypres et de Courtray on ne paie que le tiers de la valeur des engrais qui ont déjà servi à produire une récolte, tandis que du côté de Gand on en paie la moitié, que dans le pays de Waes on donne même une indemnité fixe de 21 francs par hectare pour la fumure enterrée depuis deux ans. La somme totale de ces indemnités varie donc selon le bon état de culture des terres et selon l'époque de l'entrée en jouissance. Dans les cantons méridionaux, où les baux commencent au mois d'octobre, le *pachtersregt*, ne s'appliquant qu'à des engrais à moitié épuisés, à ceux qui se trouvent dans les citernes et dans le fumier, ne s'élève en moyenne qu'à 70 ou 80 francs l'hectare, tandis que du côté de Gand, où les fermiers prennent possession à la Noël ou au 1er mars, l'indemnité à payer porte sur les récoltes en terre, sur les engrais et arrière-engrais, et monte quelquefois jusqu'à 400 et 500 fr. l'hectare emblavé. M. Caird, dans ses *Lettres sur l'agriculture anglaise*, ne se montre point favorable au *tenant-right*, qui, suivant lui, enlève au fermier entrant une partie de son capital disponible, donne lieu à des débats, à des fraudes incessantes, tout au moins à des évaluations coûteuses, et ne paraît point favoriser particulièrement le progrès agricole. En parcourant les comtés de Surrey et d'Essex, où l'*inventory* se fait sur les mêmes bases que la *prisée* flamande (1), et s'élève à peu près au même chiffre, de 1 à 2 livres sterling l'acre, M. Caird fut frappé du contraste qui existait entre l'aisance croissante des experts et la détresse des fermiers. En Flandre, on considère le *pachtersregt*

(1) On nomme ainsi en Flandre un inventaire des amendemens non épuisés.

comme la condition nécessaire d'une bonne culture. On a été jusqu'à demander que les coutumes locales qui régissent ce droit fussent rendues uniformes et converties en loi dans l'intérêt de l'économie rurale. La *prisée* donne lieu à quelques débats et même à quelques fraudes là où elle porte sur des récoltes en terre; mais les plaintes sont rares dans le sud, où il ne s'agit que d'estimer le fumier qu'on peut cuber dans les cours ou dans les citernes, et la valeur relativement minime des engrais qui ont déjà donné une récolte. Là d'ailleurs l'expertise est faite par le notaire en qualité d'arbitre. Tout au moins cet usage permet-il au fermier de ne point négliger sa culture, même l'année qui précède son déménagement, puisqu'il sera remboursé de la valeur des engrais et des amendemens non épuisés. Quant à l'inconvénient signalé en Angleterre, que le paiement de l'*inventory* diminue le capital du fermier entrant, on y oppose en Flandre le proverbe : *Hoe hooger, hoe beter* (au plus, au mieux). En effet, il vaut infiniment mieux payer pour le fumier qui se trouve dans une terre bien cultivée que de ne rien débourser pour une ferme épuisée, empoisonnée de mauvaises herbes, et qu'il faut à grands frais remettre en bon état de culture. Les avances peuvent être grandes, mais tout fermier intelligent sera heureux de les faire.

Le village flamand est formé non de l'agglomération des fermes, mais de la réunion des industries que réclament les besoins de la nombreuse population dispersée dans les campagnes. Dans la plupart des communes rurales, on trouve aussi des épiciers, des boulangers, des pâtissiers, des lingères, des tailleurs et des tailleuses exhibant à leur fenêtre les dernières gravures de mode, même des horlogers et des voitures de louage. Quelques-unes de ces communes comptent de six à huit mille habitans. L'aspect du village répond aux conditions dans lesquelles s'y exerce le travail : tout y révèle une humble aisance, obtenue à force d'économie, d'ordre et de soins. Près de l'église, dont la flèche élancée domine les arbres du cimetière, s'ouvre une place bien pavée, bordée de maisons propres et bien entretenues. Les demeures des pauvres et des ouvriers agricoles sont ordinairement disséminées autour des fermes. Voici le presbytère avec son potager clos d'un mur ou d'une épaisse haie d'ifs. Non loin de là, bâtis avec un certain luxe, s'élèvent l'école communale et parfois l'atelier modèle où l'on apprend aux enfans à tisser des étoffes. Ce bâtiment surmonté d'un clocheton et d'une croix est l'école dentellière, dirigée par une communauté religieuse. Dans presque toutes les communes, on rencontre quelque maison de campagne dont les vertes pelouses, parsemées de bouquets d'arbres, rappellent en petit les résidences anglaises; mais les anciens châteaux sont rares, l'aristocratie féodale n'ayant jamais pu jouer un rôle prépondérant dans un pays dominé par les artisans des grandes

communes. L'agriculture flamande ne doit donc presque aucun de ses progrès au concours des classes élevées; aujourd'hui même, elle ne peut espérer recevoir d'elles l'élan que les propriétaires anglais ont su donner à la culture de leurs terres.

Chaque village est un centre d'activité locale indépendant des chefs-lieux de canton ou de province. L'esprit d'association, propre à la race flamande, fait naître partout des sociétés de toute espèce, ayant pour but l'utilité ou l'agrément des membres qui en font partie. Ce sont des sociétés de musique instrumentale et vocale, des sociétés de *rhétorique* et de littérature où toutes les productions des muses villageoises reçoivent un accueil indulgent, des sociétés de course qui donnent des prix aux meilleurs trotteurs ou aux fermiers qui courent la bague à cheval suivant les us du moyen âge, des sociétés d'agriculture, de jeux de boule, de tir à l'arc ou à l'arbalète. Ces dernières sont d'anciennes *gildes* qui ont toutes leurs blasons, leurs insignes, leurs drapeaux, leurs chartes, dont quelques-unes, datant du XIIIe et du XIVe siècle, conféraient le droit de porter des armes à la condition de marcher à l'appel du suzerain. Il n'est point dans la région des terres sablonneuses de localité si petite et si isolée où il n'existe deux ou trois de ces associations. Dans les villages importans, on en rencontre plus de huit ou dix, et dans la ville principale, à Gand, plus de cent. Toutes ont leurs statuts, leur bureau, leurs jours de réunion, d'élection et de délibération, leurs cotisations et leur petit budget; elles constituent des organisations au sein desquelles se perpétue un esprit de corps très prononcé. Quelque modeste que soit leur sphère d'action, on doit reconnaître qu'elles forment des institutions éminemment utiles, qui apprennent aux habitans des campagnes à unir leurs efforts pour une pensee commune, à délibérer et à s'entendre sur un intérêt collectif. Elles font pénétrer jusqu'au fond des chaumières quelque lueur de la vie nationale et même, au moyen de la musique, quelque écho de l'art moderne. Ce sont autant de foyers d'activité d'où émane un certain mouvement de civilisation qui tend à enlever aux populations rurales ce que l'isolement leur donnait de rude, d'égoïste ou d'insociable. Malheureusement, malgré les efforts de l'état, l'instruction des enfans est encore trop négligée, et le pouvoir civil, il faut le dire, ne rencontre pas dans le clergé, pour accomplir sa noble mission, tout l'appui qu'il serait en droit d'espérer d'un corps dont l'influence sur les campagnes est encore si grande.

III.

Pour compléter ce tableau de l'économie rurale des Flandres, il reste à dire quelques mots de leurs principaux produits. En les énu-

mérant, nous verrons se succéder des cultures variées, depuis les plus grossières, qui croissent sur une terre à peine défrichée, jusqu'aux plus riches, auxquelles se prête un sol sans cesse amélioré.

La Flandre occidentale est traversée du nord-est au sud-ouest par une crête qui, se rattachant au Mont-Cassel en France et s'abaissant peu à peu entre Bruges et Gand, forme la ligne de partage des eaux entre la mer et la Lys. Au-delà de Gand, le même bourrelet se prolonge le long de la zone des *polders* et force l'Escaut à se rejeter vers l'orient avant d'atteindre sa large embouchure. Le terrain de cette ligne de partage est singulièrement difficile à mettre en rapport, parce que le sous-sol, mêlé de cailloux, composé tantôt de tuf ferrugineux, tantôt d'argile compacte, retient les eaux de pluie et arrête le développement des racines. Jusqu'à une époque assez récente, cette partie du pays, peu habitée, était couverte de maigres taillis, de bruyères marécageuses parsemées de bois rabougris de hêtres et de chênes. Çà et là, on rencontre encore quelques centaines d'hectares dont la flore particulière annonce les sables humides. Les roridulées, qui couvrent la terre d'une teinte rougeâtre, les lycopodiacées aux tiges rampantes, le lichen des rennes, qui semble envelopper les arbres d'une couche de cendres blanchâtres, l'abondance des fougères et des mousses, l'air malingre des autres plantes, donnent au paysage un aspect de stérilité maladive. C'est au moyen du pin sylvestre qu'on a fait peu à peu la conquête de ces districts ingrats. Quand le sous-sol est imperméable, on le défonce, on retourne la terre à la bêche et l'on y sème le précieux résineux, ou bien l'on y plante de jeunes pins d'un an à raison de 33 ou 35,000 par hectare. Au bout de sept ou huit ans, on élague et on éclaircit la plantation, l'on creuse des fossés dont la terre sert à recouvrir les aiguilles tombées des sapins, et l'on vend les fagots qui, au prix de 8 ou 10 fr. le cent, couvrent les frais de cette opération. On éclaircit et on élague de nouveau tous les deux ans, jusqu'à ce que les arbres aient atteint une vingtaine d'années. Alors on commence à y couper des perches qui servent de tuteurs au houblon; à vingt-cinq ans, on y trouve des étais pour les galeries de mines, à trente du bois pour les petites constructions rustiques; à quarante, quand la terre est naturellement profondé ou qu'elle a été bien défoncée, l'hectare peut encore porter de 1,000 à 1,200 sapins valant au moins 4 fr. pièce, ce qui porterait la valeur de la superficie à 4 ou 5,000 fr. Si l'on tient compte de tous les produits antérieurs, un hectare de pins sylvestres donnera donc en Flandre un revenu net annuel de 100 ou 150 fr.; mais ce revenu doit être considéré comme exceptionnel, parce que généralement la mauvaise qualité du sol ne permet pas à la plantation de continuer à croître avec vigueur au-delà de vingt ou vingt-cinq ans. Toutefois on peut estimer le produit moyen à la

moitié du précédent, car les bons administrateurs sont d'avis que toute terre qui ne peut se louer 50 fr. l'hectare doit être convertie en sapinière.

La main-d'œuvre nécessaire à l'entretien et à l'exploitation des bois assure un salaire à quelques familles d'ouvriers; ceux-ci viennent donc coloniser la région d'abord inhabitée. Ils obtiennent en bail emphythéotique, pour un prix relativement peu élevé, un coin de terre qu'ils défrichent. Dès lors rien ne leur coûte plus pour arriver à se construire une demeure. Ils réduisent leur consommation au plus strict nécessaire, ils économisent ce qu'ils peuvent; le mari s'en va au loin, en France souvent, pour faire la moisson et rapporter ainsi une cinquantaine de francs au bout de trois semaines de fatigues inouies. Quand ils ont rassemblé les matériaux de leur chaumière, mari et femme se mettent eux-mêmes à l'œuvre, et parviennent enfin à dormir sous un toit qui leur appartient. Il s'agit alors d'avoir du bétail, cette base de toute culture. Ils nourrissent d'abord une chèvre et quelques lapins, puis ils élèvent un veau avec les herbes qui poussent dans les bois. Quand enfin ils possèdent une vache, la famille est sauvée. Elle a du lait pour sa consommation, elle vend du beurre, elle recueille du fumier pour féconder sa culture. Peu à peu un certain capital se forme; au bout de quelques années l'ouvrier est devenu un petit fermier. A mesure que la population augmente, les bois se défrichent. De nouvelles chaumières s'élèvent, les anciennes s'agrandissent. Après un demi-siècle, le pays est définitivement conquis à la culture, grâce à une suite non interrompue de travaux que le capitaliste n'aurait pu payer au taux moyen du salaire sans se mettre en perte. Le petit cultivateur qui est assuré de jouir du fruit de ses efforts au moins pendant trente ans n'épargne ni son temps ni sa peine. Travaillant avec plus d'ardeur et d'intelligence qu'il ne le ferait pour autrui, il met en valeur une terre que la grande culture n'aurait eu aucun intérêt à exploiter.

Les deux produits qui se récoltent dans les terres les plus médiocres, et qui forment la base de l'alimentation des classes rurales dans la plus grande partie des Flandres, sont le seigle et les pommes de terre. On a remarqué chez la plupart des peuples de race germanique une prédilection si marquée pour le seigle, qu'ils le cultivent de préférence au froment, même dans les bonnes terres argileuses, comme on peut l'observer dans le pays de Juliers par exemple. Il est encore d'autres motifs qui ont fait adopter la culture du seigle en Flandre. La nature du terrain lui étant favorable, il donne 24 hectolitres à l'hectare, tandis que le froment n'en donne que 22; il laisse plus tôt la terre libre pour recevoir les récoltes dérobées, et sa paille est très recherchée pour couvrir les toits de chaume. Si l'on veut obtenir du froment, il faut des fumures très fortes, et le produit en

grains n'est pas toujours suffisant pour couvrir les frais. Le blé ne domine comme culture que dans la zone du littoral et dans la région qui longe le département du Nord et le Hainaut. L'orge, cet élément de la boisson nationale, donne ici un rendement supérieur à celui des autres pays. En Angleterre, on n'évalue la production moyenne de cette céréale qu'à 26 hectolitres; en France, dans le Finistère, où l'orge rend le plus, à 33 hectolitres; dans les Flandres à 37 en moyenne, et dans les bonnes terres de 50 à 60 hectolitres. La pomme de terre est le mets favori des cultivateurs flamands. On consacre à ce tubercule 10 ou 12 pour 100 de la superficie arable, et le rendement, extrêmement inégal suivant les années, varie de 100 à 260 hectolitres par hectare. L'avoine, très demandée à cause du grand nombre de chevaux qu'on nourrit, est bien cultivée et donne de 37 à 40 hectolitres. Le sarrasin est une plante précieuse, parce qu'elle est la seule qui permette ici d'épargner l'engrais. Quoique le rendement n'en soit que de 21 à 22 hectolitres, elle occupe une certaine place dans l'assolement, et depuis que la maladie atteint les pommes de terre dès la fin de juillet, en les butant on sème du sarrasin, qui se développe au moment où les fanes meurent, et qui, tout en étouffant les mauvaises herbes, donne encore une assez bonne seconde récolte.

Dans la région sablonneuse, on l'a vu déjà, 35 ou 40 pour 100 de l'étendue des terres arables sont consacrés à produire de la nourriture pour le bétail, *green crops*, tant en première qu'en seconde récolte. En y ajoutant 15 ou 16 pour 100 de prairies permanentes pâturées ou fauchées, on arrive à constater ce résultat satisfaisant, que plus de la moitié de la surface productive est occupée par des plantes qui servent à faire de la viande et de l'engrais. L'humidité du climat est favorable aux prairies permanentes; mais généralement le sol ne l'est point. Sans engrais, ces prairies produisent peu et se remettent bientôt en bruyères. On a essayé de faire des prairies artificielles de luzerne; mais cette utile légumineuse ne réussit point, même dans les meilleures terres, et l'on y a renoncé. Le trèfle ordinaire, mêlé de *ray-grass*, et le trèfle incarnat la remplacent. On ne rencontre que peu d'herbages, sauf autour des maisons, dans les vergers et le long des ruisseaux et des rivières; mais dans le bassin des cours d'eaux que les crues d'hiver font déborder, on trouve des prairies à faucher excellentes, qu'on peut opposer aux fameuses *marcite* du Milanais, quoiqu'elles ne donnent qu'une ou deux coupes au plus et un regain. Celles que fertilisent les débordemens annuels de l'Escaut et de la Lys produisent annuellement de 3 à 400 fr. par hectare, et valent de 8 à 10,000 fr. Dans les environs de Furnes et d'Ostende et dans toutes les terres d'alluvions, les pâturages occu-

pent 50 ou 60 pour 100 de la surface, de sorte qu'avec les cultures fourragères les deux tiers du sol sont consacrés à l'entretien du bétail.

Après les cultures destinées directement ou indirectement à la nourriture de l'homme viennent les cultures industrielles. Parmi celles-ci, la plus importante est celle du lin. Le lin jouait jadis dans l'économie du pays, quoiqu'en des conditions plus humbles, le même rôle que la soie dans celle de l'Italie. Il était pour le cultivateur une source de produits à la fois agricoles et industriels, car tout le travail qu'exigeait la confection des célèbres toiles de Flandre se faisait aux champs. Aujourd'hui que la filature mécanique a remplacé le fuseau et la quenouille, une partie de l'ouvrage s'exécute dans les villes et à l'étranger. Cependant le rouissage, le teillage et le tissage distribuent encore parmi les populations rurales une somme de salaires très importante. L'exportation de la toile a considérablement diminué; mais depuis que la France et l'Angleterre viennent acheter la fine qualité de filasse rouie dans la Lys, et que les filatures de Gand ont augmenté leurs ventes hors du pays, la culture du lin s'est relevée insensiblement, et elle occupe aujourd'hui une étendue à peu près aussi grande qu'autrefois. Le lin exige de grandes avances pour l'engrais, pour la main d'œuvre et pour la graine à semer, qu'on fait venir de Riga. On estime ces avances de 5 à 700 fr. par hectare; encore obtient-on une récolte très chanceuse, que la grande humidité pourrit et que la grande sécheresse brûle. Dans les années favorables, elle se vend sur pied, aux environs de Courtray, de 120 à 150 fr. les neuf ares, non compris la graine, soit de 13 à 1,700 fr. l'hectare. Dans la Flandre orientale, le produit ne dépasse guère 1,000 fr.

Le tabac rapporte encore davantage. Chaque fermier en plante pour sa consommation; mais le tabac n'est cultivé en grand que dans certains cantons, notamment aux environs de Commines et de Wervicq, où il acquiert une saveur pénétrante appréciée jusque sur l'autre bord de l'Atlantique. Le produit en est beaucoup plus grand qu'en France, même dans les meilleurs départemens; mais les frais de cette culture sont énormes. Là où on la soigne, on estime le produit d'un hectare à plus de 2,000 kilog. d'une valeur de 2,600 fr. et la dépense à 2,200 fr., dont 1,500 fr. d'engrais et 700 fr. de main d'œuvre et de charges diverses. On comprend qu'une production qui exige des soins aussi incessans n'est possible que dans des districts où une population très dense offre toujours des bras disponibles, où l'on est habitué à confier au sol un grand capital.

Une autre culture dont la Flandre peut s'enorgueillir à juste titre est celle du houblon. La *vigne du nord*, comme on l'a nommé, suspend aussi en guirlandes ses longs sarmens d'un vert sombre,

comme les pampres qui grimpent aux arbres dans les campagnes italiennes, et, en s'enroulant autour des pins qui la soutiennent, elle forme des thyrses gigantesques à la taille des divinités énormes créées par les mythes scandinaves; mais, au lieu d'être comme « la mère du vin » un produit presque spontané du sol, elle ne livre ses cônes parfumés, qui communiquent à la bière leur amertume conservatrice, qu'au prix de très grandes avances et d'un labeur continuel. Il faut d'abord appliquer à la terre une fumure considérable, puis la garnir de perches de sapin à raison de 3,000 par hectare au prix de 35 à 50 fr. le cent. Quand la plante grimpante commence à jeter autour des tuteurs ses tiges volubiles, il faut les y fixer au moyen de liens, et, aussitôt que ses feuilles jaunissent, l'arroser des engrais liquides les plus stimulans, enfin, lorsqu'arrive le moment de la récolte, appeler de toutes parts des ouvriers pour opérer la cueillette. La description que M. Esquiros a faite des vendanges du Kent et du Sussex s'applique de tout point à celles des cantons de Poperinghe et d'Alost (1). Seulement, tandis qu'en Angleterre, suivant M. Caird, les autres cultures sont sacrifiées au houblon, qui absorbe tout le fumier dont les cultivateurs disposent, il n'en est pas de même en Flandre, où l'on ne voit nulle part de plus belles récoltes de froment et de betteraves qu'à côté des houblonnières. Cette différence provient de ce que le cultivateur flamand, habitué à faire plus de sacrifices que le cultivateur anglais, achète la plus grande partie de l'engrais supplémentaire dont il a besoin. On estime le produit du houblon sec à l'are de 12 à 15 kilos, et les frais pour la même étendue de 6 à 7 francs; mais il n'est point de récolte dont le rendement et la valeur soient plus irréguliers.

De même que le houblon remplace ici la vigne, ainsi la chicorée tient lieu de café, et la betterave de canne à sucre. On sème la chicorée, parce qu'elle sert à préparer la boisson journalière des ouvriers, et qu'on en expédie une quantité assez notable en Angleterre après lui avoir fait subir les préparations nécessaires. C'est également une culture très dispendieuse, mais qui donne un riche produit, estimé de 800 à 1,000 francs l'hectare. La betterave à sucre n'est guère cultivée que dans la lisière méridionale, et elle y donne le même rendement que dans le département du Nord, 35 ou 40,000 kil. à l'hectare. Les plantes oléagineuses occupent plus de place, parce qu'elles prospèrent dans les terres légères. C'est encore une récolte excellente; outre l'huile, elle donne le tourteau, si précieux pour nourrir le bétail et pour engraisser la terre. Le produit du colza est en moyenne de 22 hectolitres à l'hectare, d'une

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1858.

valeur de 4 ou 600 francs. Quoiqu'on ne consacre aux plantes industrielles que 8 ou 9 pour 100 de la surface productive, elles jouent un rôle considérable dans l'économie rurale de la Flandre. Ce sont elles qui, par les grands produits qu'elles donnent, permettent aux cultivateurs d'acheter des engrais commerciaux, d'améliorer leurs terres et de payer une rente très élevée, même pour des terres médiocres. Du succès de cette culture dépendent donc la prospérité et l'enchaînement des autres récoltes.

Les bois taillis et de haute futaie deviennent de plus en plus rares, car on en défriche tous les ans. Dans les districts médiocrement peuplés, on les remplace par des plantations de sapins; dans les autres, on livre le sol à la culture. Les taillis sont en général de bonne qualité, et, coupés tous les sept ans, ils donnent un produit de 3 ou 500 fr. à l'hectare. Les arbres de haute futaie ne se rencontrent plus guère que le long des routes et aux bords des champs.

La Flandre possède une quantité considérable de gros bétail. Le nombre des moutons, au contraire très petit, ne dépasse pas 80,000 pour les deux provinces. Celui des chèvres est relativement plus grand : on en compte 50,000, qui donnent du lait aux ménages trop pauvres pour avoir une vache. Il y avait autrefois dans chaque commune flamande une ou deux fermes qui nourrissaient chacune une centaine de moutons, l'hiver avec du fourrage sec, l'été en les faisant paître le long des chemins et des fossés; mais depuis que, par suite de l'exportation, le prix du beurre dépasse en moyenne 2 fr. 25 cent. le kilo, les cultivateurs trouvent plus avantageux de nourrir des vaches et d'élever des poulains. Le nombre des moutons diminue donc d'année en année, et l'on ne s'en plaint pas, car on y voit la preuve que l'agriculture est en progrès. En Angleterre également, dans les fermes où l'on adopte le *high farming*, on remplace une partie des bêtes à laine par des bêtes à cornes nourries à l'étable. — Les chevaux de labour flamands sont renommés, et non sans raison; ils ressemblent à ces coursiers énormes que montaient au moyen âge les chevaliers bardés de fer, et dont Rubens aimait à dessiner les puissantes encolures; ils ont moins d'ardeur et de nerf que les chevaux du Perche, mais ils sont excellens pour les travaux de la terre. Chaque année, les marchands anglais viennent acheter les meilleurs, surtout les plus gros, dans les prix de 1,000 ou 1,200 francs. En 1846, on comptait dans les deux provinces 59,257 chevaux, soit, sur 100 hectares de superficie, 9 dans la Flandre occidentale et 14 dans la Flandre orientale. — Les bêtes à cornes appartiennent presque toutes à la race flamande, qui donne beaucoup de lait, mais qui se prête moins à l'engraissement. L'état et quelques particuliers ont fait venir des taureaux et des génisses durham, et les jeunes bêtes issues du croi-

sement avec la race du pays sont très recherchées; mais comme c'est surtout pour la production du beurre qu'on entretient des étables bien garnies, l'élève des bêtes de boucherie prend peu de développement, sauf dans la région du littoral. Cette regrettable lacune dans une culture en général si bien entendue provient en partie de la rareté des bons pâturages, en partie aussi de la faible consommation de viande faite par la classe ouvrière. Le nombre de têtes de la race bovine était en 1846 de 340,574 pour les deux Flandres, ce qui constituait un accroissement de 18 pour 100 depuis 1840. Si les étables flamandes sont bien entretenues, les porcheries au contraire laissent beaucoup à désirer. Cependant, comme la plupart des petits cultivateurs nourrissent un ou deux porcs très grands et très bien engraissés, le nombre de ces animaux est assez élevé, et leur produit en viande considérable. Le chiffre représentant la race porcine était de 140,000. En résumé, si l'on compare la quantité de bétail qu'on entretient en Flandre à celle qu'on trouve ailleurs, on constatera qu'aucun autre pays n'a l'avantage sous ce rapport. En effet, d'après M. de Lavergne, en 1846 on comptait en Angleterre, non compris l'Écosse et l'Irlande, 33 bêtes à cornes, 6 chevaux et 200 moutons par 100 hectares de superficie; à la même époque, la statistique officielle a trouvé en Flandre sur une même étendue 55 bêtes à cornes, 12 chevaux et 8 moutons, ce qui donnerait, en réduisant les têtes de mouton en têtes de gros bétail dans la proportion de 8 à 1, 64 têtes pour l'Angleterre et 68 têtes pour les Flandres. Ce résultat est d'autant plus remarquable que, pour l'entretien du bétail, l'Angleterre a l'avantage énorme d'avoir la moitié de son territoire en prairies naturelles, qui n'occupent en Flandre que la sixième partie du sol.

En beaucoup de points, on le voit, il est permis de recommander l'agriculture flamande à l'attention et même à l'imitation des pays où la loi et les mœurs ont divisé le sol ou la culture. En effet, peu de nations ont l'avantage de posséder dans leur sein une classe de fermiers riches et éclairés disposés à confier à la terre des sommes considérables. Le *gentleman farmer* qui met en action toutes les forces productives du sol par l'application intelligente des procédés perfectionnés qu'indique la science est une exception sur le continent. En Angleterre même, on ne rencontre pas aussi souvent qu'on pourrait l'espérer ce type du cultivateur modèle. Le goût des occupations agricoles est encore partout trop peu développé pour qu'on puisse s'attendre à voir beaucoup de personnes aisées consacrer leur fortune, leur temps et leur intelligence à une industrie qui exige une extrême diligence, une certaine fermeté de caractère, et surtout les traditions de la vie rurale. L'exemple de la Flandre, où de petits cultiva-

teurs font produire à une terre médiocre des récoltes magnifiques, prouve qu'on peut tirer du sol même le capital nécessaire pour le féconder, sans aller l'emprunter à des sources étrangères. On a fondé de grandes espérances sur l'organisation du crédit agricole et foncier, et certes des institutions de ce genre ne sont pas à dédaigner; toutefois, qu'on le remarque bien, ce qui fait défaut, c'est moins le capital que le talent de s'en servir, car tout cultivateur habile qui utilisera les ressources de la terre qu'il exploite saura bien y accumuler tout ce qu'il faut pour la mettre en pleine valeur. Pour y parvenir, il suffit de suivre un assolement rationnel, de faire consommer par du bétail qu'on élève peu à peu toute la nourriture dont on dispose, de tirer parti de toutes les plantes dont le sol se couvre spontanément, et surtout de recueillir avec soin tous les engrais. La grande source de richesse, on l'oublie trop peut-être, c'est la terre, ce sont les élémens de fécondité que la nature place à notre disposition, et qu'il faut savoir mettre en œuvre. Le capital d'exploitation, plus important en Flandre que partout ailleurs, n'a pas été fourni ici par de riches propriétaires ou par de grands fermiers; il a été créé sur place par la démocratie rurale des petits cultivateurs, à qui le pays doit sa prospérité. Les progrès de l'agriculture ne dépendent en général ni de l'extension plus ou moins grande des propriétés ou des exploitations, ni des institutions de crédit, ni d'autres combinaisons artificielles : ils résultent avant tout de l'aptitude de l'homme qui fait valoir la terre. Que celui-ci soit un lord qui compte ses revenus par millions ou un pauvre ouvrier qui ne se nourrit que de pain noir, si l'un et l'autre savent ce qu'exige une bonne culture et arrivent à entretenir une tête de gros bétail par hectare, la terre sera bien cultivée, et son produit considérable. Parfois même le second parviendra à conquérir des terrains qu'eût négligés le premier, car là où le grand propriétaire, servi par des salariés, ne serait pas rentré dans ses avances, le petit cultivateur, poussé par la nécessité, par l'intérêt personnel et aidé par sa famille, finira par rendre des sables fertiles et par coloniser le désert. En définitive, il faut que le laboureur travaille avec énergie; mais cela ne suffit pas, et ce n'est même pas le point principal, car il y a bien des contrées où l'homme se tue à retourner la terre pour n'obtenir que de maigres récoltes. Ce qu'il faut avant tout, c'est apprendre à connaître, soit par la science, soit par la pratique journalière, les lois de la nature et ce que le sol réclame pour récompenser par de riches produits les efforts de ceux qui le cultivent. Il en est de la terre comme de l'enfant : sans doute on doit l'aimer, mais non pour soi et d'une façon égoïste; il faut l'aimer pour elle-même et chercher à développer en elle tous les dons, toutes les forces qui la dis-

tinguent; il faut savoir même préférer une belle culture à la possession du sol qui la porte. Ce sont là les enseignemens qu'offre l'étude de l'économie rurale de la Flandre, et tous les pays où se retrouve la même constitution de la propriété pourraient en profiter.

L'agriculture flamande a plus d'un rapport avec celle de la Lombardie. Dans les plaines de l'Escaut et de la Lys comme dans celles du Pô et de l'Adda, l'industrie, intimement associée à la culture, a fait surgir dès les premiers siècles du moyen âge des communes fameuses dont on peut encore reconnaître la puissance dans d'admirables monumens, construits là en marbre avec toute la perfection de l'art de sculpter et de bâtir, ici avec des matériaux plus grossiers, mais plus imposans par leur masse et par leurs proportions. Les procédés agricoles se ressentent de la conformité des destinées des deux pays. Le sol n'y a été mis en valeur qu'après des travaux énormes, et il n'a donné des fruits qu'au prix du labeur incessant et des soins infinis de la multitude de cultivateurs qui se le partagent. Les pâturages qui longent le Pô ressemblent à ceux qui s'étendent le long de la Mer du Nord; les terres de la Lombardie moyenne rappellent celles de la zone sablonneuse de la Flandre, et c'est à l'emploi de la bêche qu'elles doivent toutes les deux une partie de leur fertilité. Toutefois on ne peut poursuivre ce parallèle trop loin, car que d'avantages n'a pas la Lombardie! Il manque à la Flandre et la soie, ce produit incomparable, et la vigne, qui donne presque sans frais une boisson très recherchée, et le maïs, dont le rendement sur une même étendue est deux fois plus fort que celui du seigle, et ces lacs, ces fleuves qui, suspendus comme en des réservoirs au-dessus des terres basses, permettent de communiquer à celles-ci une fécondité sans pareille, et ce sol actif, qui, stimulé par les rayons du soleil méridional, livre sans s'épuiser des récoltes successives de céréales. Néanmoins le cultivateur flamand est parvenu à compenser tant de désavantages par un moyen très simple qui est à la portée de tous ceux qui exploitent la terre sous tous les climats, et qui serait partout également efficace: un soin extrême à recueillir les engrais et à restituer à la terre tout ce qu'elle donne ou plutôt tout ce qu'elle prête pour les besoins de l'homme. C'est par l'emploi de ce secret trop dédaigné, malgré les avis répétés de la chimie agricole, que les Flandres sont parvenues à fournir des produits égaux à ceux des riches campagnes de Côme et de Milan.

ÉMILE DE LAVELEYE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1860.

Nous sommes contens, — ne disons pas satisfaits, la chose n'autorise point le mot, et puis il y a dans la destinée politique du mot une malencontreuse *jettatura*, — nous sommes contens de cette renaissance de vie politique intérieure qui nous est promise par le décret du 24 novembre. Nous embrassons avec une joyeuse confiance les perspectives nouvelles qui nous sont ouvertes. Un pas décisif dans la vérité politique vient d'être accompli : c'est peu de chose encore, si l'on ne regarde qu'aux dispositions positives du décret; c'est beaucoup, ce peut être tout, si l'on considère seulement la direction prise. La ligne que nous allons suivre s'écarte décidément de celle qui a été suivie depuis huit années. Nous sommes encore au point où la bifurcation commence; les deux lignes se touchent ou sont bien rapprochées, mais l'angle ira sans cesse s'élargissant. Nous marchons maintenant vers le gouvernement du pays par le pays, vers la véritable pratique du système représentatif, vers le régime parlementaire. Voilà la route dans laquelle nous sommes lancés. La triste réaction provoquée par 1848 prend fin en France. Nous le disions récemment à propos des réformes autrichiennes : la fin de la réaction absolutiste et dictatoriale, partout où elle se consomme, est une victoire pour le libéralisme européen, et ce n'est point à nous de déprécier nos victoires. On pourra trouver qu'il est trop orgueilleux ici de parler de victoire; l'on aurait raison, si l'on supposait que quelqu'un en France pût s'attribuer le mérite d'avoir arraché au pouvoir les concessions qui nous sont faites. Une si ridicule fatuité est bien loin de nous; il nous semble pourtant que ceux qui, au milieu des circonstances les plus décourageantes, sont demeurés fidèles aux idées libérales, et n'ont cessé de témoigner avec une fermeté sereine de leur confiance dans le triomphe de ces idées ont certes le droit de ne pas baisser la tête et de ne point afficher une fausse modestie à la première aube du succès.

Nous n'avons pas besoin de remonter bien loin en arrière et d'invoquer l'expérience d'autrui pour savoir le mérite qui revient à la persévérance de l'esprit libéral. Lorsque nous avons pris à tâche de faire retentir ici avec une obstination systématique le nom décrié de la liberté, sans parler des tracasseries encourues, à quelles dérisions et à quels reproches ne nous sommes-nous pas trouvés exposés! Pour certains, nous étions des factieux; d'autres s'épouvantaient de notre audace; les plus indulgens nous taxaient de ridicule enfantillage. C'était le temps où des gens qui se croyaient habiles et profonds se faisaient les publicistes de la servitude, et décoraient leur lâche école du nom de littérature d'état. Quelles foudres on lançait sur les importuns qui osaient réclamer la liberté de la presse! Quel sourire méprisant et étonné lorsqu'on s'avisait de demander pour le corps législatif « une participation plus directe au gouvernement! » Mais l'abomination de la désolation, c'était le régime parlementaire. En prononcer le nom, c'était plus que de l'insolence, c'était de l'effronterie : on eût dit une sorte d'obscénité politique, et quand d'incorrigibles cyniques en osaient évoquer l'image, il faisait beau voir

Les fronts pâlir et rougir de colère!

En attendant que ces prudes d'hier aient accordé leurs instrumens pour le concert d'aujourd'hui, — ce qui ne sera pas long, — qu'il nous soit permis de nous distinguer d'eux. Forçons-les à reconnaître que nous avons sur eux l'avantage auquel ils doivent être le plus sensibles : nous avons apprécié mieux qu'eux la force des circonstances, et nous avons mieux qu'eux jugé le caractère et l'esprit de l'empereur. A nos amis, cette expérience apporte un enseignement plus consolant : elle prouve que c'est une erreur de mesurer, dans le progrès des idées et des institutions politiques, les chances de succès d'une cause aux forces apparentes dont elle dispose, et de puiser dans la disproportion des forces un motif au découragement et une excuse à l'inaction. Il n'est jamais inutile de tenir le drapeau déployé, même lorsque les soldats sont dispersés et quand les chefs divaguent; il n'est jamais inutile de marquer le pas, même lorsqu'on ne peut avancer. Ce n'est pas seulement par l'effort des hommes que les causes politiques triomphent; une part de succès, la plus grande peut-être, tient aux circonstances. C'est pour cela que la constance et la dignité des efforts sont un devoir, même lorsque les circonstances sont contraires, car les changemens dans les affaires humaines sont toujours si rapides et quelquefois si soudains que l'on ne peut jamais dire, au moment où l'aspect en est le plus défavorable, que l'on ne touche point au contraire aux occasions décisives. C'est en ce sens que ceux que la mauvaise fortune n'a ni corrompus ni lassés ont droit à revendiquer une part dans les victoires que les circonstances, bien plus que leurs propres efforts, viennent à l'improviste procurer à leur cause.

Rien n'est instructif, à ce point de vue, comme ce qui se passe aujourd'hui. L'opinion proprement dite, celle de la France du moins, n'est pas

pour grand'chose, avouons-le, dans le nouveau tour que va prendre notre vie politique. Ce n'est point aux exigences de l'opinion qu'est dû l'amendement des institutions de 1852. Les moyens d'information, de discussion, de propagande, de discipline, manquaient en France à l'opinion : comment aurait-elle pu être et se montrer exigeante? Cependant, à ne considérer que l'intérieur du pays, les esprits attentifs pouvaient déjà se convaincre depuis quelque temps de la nécessité d'une prompte réforme des institutions. Nous ne nous plaçons pas ici sur le terrain élevé où l'on peut revendiquer l'extension des libertés publiques comme un droit qui ne saurait prescrire pour une nation éclairée, aspirant depuis bientôt un siècle à la liberté, qui en avait longtemps joui, et qui ne l'avait perdue que par des accidens plus forts que sa volonté réfléchie. Nous ne méconnaissons pas la légitimité de cette revendication, nous n'abdiquons aucun des droits qu'elle nous assure, nous ne renonçons à aucune des restitutions qu'elle nous garantit; mais nous n'envisageons la question, pour l'instant, que par le côté utilitaire et pratique. A ce point de vue, l'étude de notre situation intérieure démontrait la nécessité d'une prochaine réforme. Le développement des intérêts matériels exigeait visiblement une renaissance de vie politique. Il faut aux grandes sociétés industrielles et commerçantes une énergie qui ne s'acquiert que par la pratique de la liberté, une sécurité que l'on ne trouve que dans la liberté, une moralité dont la liberté seule est la garantie efficace. A une époque où les intérêts industriels et financiers occupent une si grande place et sont unis entre les divers peuples par une solidarité si étroite, comment serait-il possible à un pays aussi grand et aussi vivant que le nôtre d'être entravé ou gêné longtemps dans ce besoin d'informations et d'appréciations justes que la pleine liberté des discussions politiques peut seule satisfaire? Ce que les chemins de fer, la navigation à vapeur, la télégraphie électrique sont dans le monde matériel, la presse par exemple l'est dans le monde moral. La presse ne répand pas seulement les idées, ne réunit pas seulement les esprits, n'est pas seulement le plus puissant instrument d'éducation publique; elle sert aussi les intérêts avec plus d'efficacité encore que la vapeur et l'électricité. Était-il possible que le libre esprit pût être, sans un profond dommage, attardé à ce point qu'il fût distancé par les progrès de la matière esclave? Le gouvernement n'exposait-il pas le pays et ne s'exposait-il pas lui-même à compromettre dans une trop longue éclipse de la liberté les ressorts de l'administration publique? La liberté est en effet la seule école de gouvernement possible pour les hommes de notre siècle. C'est sous elle que tous les hommes politiques qu'emploie le pouvoir actuel ont fait leur apprentissage. La plupart des ministres présens sont des produits du régime parlementaire. Quand les choix du chef de l'état vont chercher des recrues dans les générations plus jeunes, ils rencontrent, comme cela vient d'arriver pour M. de Forcade-Laroquette, des hommes qui étaient nos camarades de jeunesse, et fondaient sur les leçons et les espérances du régime parlementaire leur vocation politique. Or pense-t-on que les huit

années de silence relatif que nous venons de traverser aient été aussi fécondes pour l'éducation politique du pays que ce régime parlementaire dont le pouvoir actuel a recueilli les fruits? Pouvait-on voir sans tristesse et sans inquiétude les effets de l'engourdissement de la vie politique sur l'éducation des nouvelles générations? Là où la libre vie politique, au milieu de laquelle nous sommes nés, vient à s'arrêter, on croit voir se flétrir la jeunesse des cœurs et des intelligences. « L'année a perdu son printemps, » disait Périclès en pleurant les jeunes gens qui tombèrent les premiers dans la guerre du Péloponèse. Où est notre printemps, et comment le rendre à la France sans revenir aux libertés et aux émulations de la vie publique?

Les intérêts positifs de la vie intérieure de la France, étudiés avec un prévoyant patriotisme, demandaient donc une prompte réforme des institutions. Une telle nécessité était sans doute d'un grand poids; cependant, comme elle ne se manifestait point par une pression immédiate sur le pouvoir, la réforme eût pu être ajournée encore. Les influences de la politique extérieure étaient plus pressantes. Un des caractères éminens de la destinée de la France est d'exercer sur la vie intellectuelle, morale et politique de l'Europe une action constante. Nous pouvons sans jactance vaniteuse nous parer de cet ascendant naturel, puisque des esprits peu prévenus en notre faveur, M. de Maistre par exemple, y ont vu un attribut que nous possédions, suivant eux, par une sorte de droit divin. Louis XIV, la révolution, le XVIIIe siècle, les événemens contemporains, ont constaté avec éclat cette direction que nous imprimons aux autres peuples, même à ceux qui nous sont hostiles. Peut-être le dernier exemple heureux de cette influence générale, qui était alors d'autant plus légitime qu'elle s'exerçait sans violence et par la seule propagande de l'exemple, s'est-il produit à la veille de la révolution de 1848, lorsque la contagion de notre régime parlementaire avait gagné la plus grande partie du continent. L'Espagne, le Portugal, la Belgique, le Piémont, les autres états italiens, la Prusse, pratiquaient ou inauguraient le régime représentatif, et la Hongrie conservait, en la rajeunissant, sa vieille constitution. La révolution de 1848 empêcha la France de s'apercevoir de la puissance d'assimilation qu'elle venait de révéler, et compromit ces heureux résultats d'abord dans une perturbation générale, bientôt dans une réaction universelle; mais le mouvement contraire aux réactions de cette époque a commencé sur le continent plus tôt que chez nous. Cette fois l'Europe a pris les devans sur la France, si bien que, depuis le diplôme autrichien du 20 octobre 1860, nous semblions exposés à demeurer seuls dans le mouvement rétrograde. Nous étions entourés en effet d'états parlementaires, et nous allions faire sur l'ensemble de l'Europe une dissonance d'autant plus choquante, qu'elle est radicalement contraire aux tendances expansives et sympathiques de notre génie national. La France a contribué à donner la liberté à bien des peuples; notre dernier exploit en ce genre est l'émancipation de l'Italie. Or il se trouvait non-seulement que les peuples que nous avons aidés à conquérir la liberté, — Grèce, Belgique, Portugal, Espagne, —

l'ont conservée après que nous l'avions perdue, mais que le peuple dont nous venions d'assurer l'indépendance, le peuple italien, était d'emblée bien en avant de nous quant à ses institutions politiques. Ce contraste donnait lieu contre nous à de poignans sarcasmes. La France, disait-on, en matière de liberté ne travaille donc que pour l'exportation? Son refrain sera donc toujours : *Sic vos non vobis?* — Elle prend la queue, même après l'Autriche, ajoutait-on après la publication du diplôme du 20 octobre.

La généralisation sur le continent des institutions qui assurent aux peuples une participation directe à la politique des gouvernemens créait une situation désagréable à notre politique et pénible à notre amour-propre national, si nous étions demeurés immobiles. Les difficultés de cette situation réagissaient d'ailleurs sur les affaires engagées. Nous l'avons répété maintes fois, le péril de l'état de choses qui paralysait chez nous cette activité intérieure inséparable de la liberté était de porter exclusivement l'imagination et l'activité morale de la France sur les questions de politique extérieure. Or la France ne peut avoir d'autre aliment que la politique extérieure sans que l'Europe entière soit inquiète et troublée. De là venait, au milieu des grandes questions internationales qui sont engagées, cette défiance générale que l'on voyait survivre à des articles officieux ou officiels, à des discours d'ambassadeur, et même à des déclarations impériales. Il eût été injuste d'en vouloir au sentiment public, chez nous et au dehors, de cette maladie chronique de la défiance. Il faut être de son temps; or nous sommes d'un temps positif, où la confiance se fonde sur les choses et non sur les paroles, où les engouemens personnels sont rares et de peu de durée, où le mot sécurité est en train de devenir, comme chez les Anglais, identique à l'idée de garantie. Avec ce tour d'esprit positif, les peuples, dans leurs rapports internationaux, se sont mis à imiter les banques, qui préfèrent sur un billet deux signatures à une seule. Ils sont mieux rassurés sur la solidité d'un engagement souscrit par un gouvernement étranger, lorsque l'engagement est contrôlé et endossé par une manifestation constante et directe de la volonté de la nation que ce gouvernement représente. Le prix particulier qu'ils attachent à cette seconde signature se comprend d'autant mieux que les peuples ont les uns sur les autres cette idée bien arrêtée, qu'ils n'aiment point la guerre, qu'ils n'ont aucun profit à en retirer, qu'ils sont toujours disposés à terminer leurs disputes par d'intelligentes transactions, et qu'au contraire la guerre n'est à craindre que de la part des gouvernemens non contrôlés, lesquels seuls, comme on l'a vu de mémoire d'homme, ne reculent point devant cette cruelle effusion de sang et devant ce lamentable gaspillage de richesse. Il n'était donc point douteux, depuis quelque temps, que le seul gage efficace que le gouvernement français pût donner de la sincérité de ses intentions pacifiques était une réforme qui ranimât la vie intérieure du pays en faisant participer à la politique générale les corps représentatifs. C'était la conclusion que nous avions en vue, lorsque nous annoncions, il y a un mois, qu'une diversion

imprévue pourrait bien changer nos préoccupations extérieures et nous ménager quelque surprise heureuse; c'était la solution à laquelle nous nous attendions, quand nous prenions, il y a quinze jours, la liberté d'interpeller M. de Persigny à propos de son discours au banquet du lord-maire, de lui dire que l'intérêt de la paix générale réclamait le retour de la vie politique de la France à un meilleur équilibre, que tout ce que nous regagnerions d'activité politique à l'intérieur serait infailliblement gagné par la paix et par la sécurité, et de témoigner l'espoir que l'amour intelligent de la paix ferait de M. de Persigny un partisan raisonnable des institutions libérales. Il n'y avait pas de sorcellerie dans notre prédiction; nous avions simplement entendu chuchoter, depuis six semaines, que l'on s'occupait en haut lieu de quelque chose de semblable à ce que nous a donné le décret du 24 novembre, et en contrôlant une rumeur voilée par l'examen de la situation de l'Europe, nous nous étions convaincus de la nécessité d'une modification décisive de la politique intérieure du gouvernement.

Un remaniement ministériel a coïncidé avec les amendemens essentiels introduits dans la pratique de nos institutions. Un serviteur important et persévérant du régime actuel, M. Fould, quittait le ministère la veille du jour où la réforme était promulguée. Nous ne nous arrêterions point à ce fait, car le temps des questions et des crises de cabinet n'est pas encore venu, si la retraite de M. Fould n'avait pu donner lieu à une méprise. On a pu croire que M. Fould se retirait parce qu'il désapprouvait le changement opéré dans le système. Nous pensons qu'une telle supposition serait injuste envers un homme dont la perspicacité politique est généralement reconnue. Il faut chercher ailleurs l'explication de la retraite de l'ancien ministre d'état. Sur la question de réforme, bien loin de lui prêter une pensée de résistance, nous croirions volontiers que M. Fould, éclairé par les anciens souvenirs de nos assemblées, eût conseillé une restauration plus large du système parlementaire. Quant aux motifs personnels de sa démission, nous les abandonnons aux bruits de clubs et de salons. Nous ne nous arrêterons pas davantage pour le moment au remaniement qui s'est opéré dans diverses attributions ministérielles; constatons seulement les importantes acquisitions du ministère d'état. Ce département gagne l'Institut et les haras. Au patronage des beaux-arts dont il jouissait déjà, il joint le haut patronage littéraire. Nous ne croyons pas que les académies aient à se plaindre de la mesure qui, dans leurs rapports avec le gouvernement, leur procure l'intermédiaire courtois de M. le comte Walewski, en les séparant du département de l'instruction publique.

Arrivons aux dispositions importantes du décret. Les changemens notables qu'il consacre peuvent se ramener à ces quatre points : la discussion d'une adresse dans les deux chambres, la publicité des débats parlementaires, le droit d'amendement conféré au corps législatif, et la participation de ministres sans portefeuille aux discussions des assemblées. Le public a bien fait, suivant nous, et nous ferons comme lui, d'attacher peu d'importance

aux détails des dispositions arrêtées et d'en apprécier surtout la portée générale. La pensée-mère du décret est nettement exprimée dans le préambule. Il s'agit de donner aux grands corps de l'état une participation plus directe à la politique générale du gouvernement. La réalisation de cette pensée est assurée au moyen des adresses où les corps de l'état exprimeront leur avis sur la politique du gouvernement après avoir entendu les explications que les commissaires du pouvoir exécutif auront présentées sur la politique intérieure et extérieure de l'empire. Il est pourvu à la communication morale qui doit exister entre les assemblées et le pays par la publicité des débats. Il y a là les rudimens essentiels d'un système parlementaire; peu nous importe que les rouages institués par le décret soient insuffisans ou incomplets. La machine constitutionnelle se fera à la pratique. La nature et la force des choses rendront progressivement aux assemblées la part d'initiative qui peut leur être encore trop avarement mesurée, et finiront bien, s'il le faut, par amener le cabinet tout entier dans le parlement. Nous n'avons pas la prétention de nous ériger en précoces Delolmes du supplément qui vient d'être donné à notre constitution. Nous ne pouvons pourtant nous dérober à la tentation de rechercher quelles seront par exemple les conséquences du système des ministres orateurs et des ministres agissant.

C'est là, au point de vue pratique, l'anomalie la plus apparente du décret. On ne comprend pas au premier abord comment pourra fonctionner ce double cabinet, formé, derrière le rideau, de ministres qui feront les affaires sans les exposer et les défendre dans les délibérations législatives, et sur la scène de ministres qui ne feront rien, mais qui viendront exposer et défendre les actes de leurs collègues. Il semble que l'on ait voulu diviser l'indivisible, et demander à la nature humaine et à la nature des choses plus qu'elles ne peuvent donner. Nous ne serions pas surpris, quant à nous, que ce système imaginé pour éviter ce que l'on appelle dans le régime parlementaire la responsabilité ministérielle, et pour assurer la bonne expédition des affaires, ne nuisît au contraire à la conduite des affaires, et n'aboutît nécessairement à la responsabilité ministérielle et à la formation de véritables cabinets parlementaires sous la conduite d'un premier ministre. Notre conclusion paraîtra peut-être paradoxale; nous croyons qu'on peut dès à présent la justifier.

La constitution actuelle n'a pas encore reconnu la responsabilité ministérielle, et c'est probablement à cette circonstance que nous devons l'institution transitoire des ministres de l'action et des ministres de la parole. D'après la constitution de 1852, les ministres ne sont responsables qu'envers l'empereur, lequel assume vis-à-vis de la nation l'entière responsabilité de son gouvernement. La responsabilité est nécessairement proportionnée au pouvoir, et à ce point de vue la constitution de 1852 est parfaitement logique; mais les chambres ont, elles aussi, des pouvoirs considérables : le sénat peut réviser la constitution, le corps législatif vote l'impôt. En leur donnant le droit d'adresse, en les appelant à participer plus directement à la

politique générale, l'empereur ne vient-il pas encore d'accroître leur pouvoir, de mettre en partage avec les chambres une certaine portion au moins de celui qu'il exerce lui-même dans la politique générale? S'il en est ainsi, et il faut qu'il en soit ainsi, à moins de retirer aux mesures du 24 novembre la portée qu'on leur attribue, l'empereur mettant lui-même dans une certaine mesure son ministère en contact avec les chambres, il est inévitable que le ministère devienne responsable envers les chambres dans cette même mesure. Il faut écarter la fantasmagorie qui obscurcit ce gros mot de responsabilité et ramener au véritable sens pratique cette expression formidable. Il ne peut être question que d'une responsabilité d'opinion, et le principe de la responsabilité ministérielle signifie qu'il est indispensable que le ministère s'inspire des opinions et de l'esprit qui prévalent dans les assemblées auprès desquelles il est chargé de représenter le gouvernement. Responsable d'une part envers la couronne, de l'autre envers le parlement, le ministère doit être le produit de la transaction qui s'opère entre le souverain et les chambres, l'expression de l'accord du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Il n'y a donc point de préventions à soulever contre cette conséquence. S'il y a partage réel de pouvoir entre le chef de l'état et les assemblées représentatives et si le chef de l'état entre en communication par ses ministres avec les assemblées, la conséquence est inévitable.

Elle sortira infailliblement, suivant nous, de l'institution même du double ministère, qui semble imaginée pour la retarder ou la détourner. Il y a des ministres qui dirigent les divers départemens du pouvoir exécutif, et des ministres orateurs qui vont au parlement. Croit on que la responsabilité sera évitée parce que les premiers ne seront point directement commis vis-à-vis des chambres, parce que les seconds ne seront point engagés devant elles pour leur propre cause, et s'y présenteront comme les avocats d'une partie absente? Mais que l'on rende compte en personne ou par délégué, la compromission n'est-elle pas la même? Plus le ministre d'action aura de mérite, plus ses mesures auront d'importance, et plus il sera jaloux d'exposer lui-même l'économie de ses plans, de réfuter les objections qu'ils soulèveront; plus il aura d'influence personnelle pour en obtenir l'adoption : un tel ministre se résignera-t-il longtemps à n'agir sur l'opinion que par procuration et par l'intermédiaire d'une plaidoirie conçue et exécutée par un autre? Renversez l'hypothèse, mettez-vous à la place du ministre orateur : dans le conseil, il est l'égal de ses collègues. Osera-t-il se charger de la défense de leurs plans, s'il n'en a pas étudié et par conséquent délibéré lui-même tous les détails, s'il n'en a pas pour ainsi dire fait l'élaboration complète de concert avec les ministres à portefeuille? Homme de mérite et habile orateur, il croira devoir prendre une part très large à la préparation des mesures, et il en aura toute la gloire publique; si ses informations sont insuffisantes, s'il manque de connaissance ou de zèle, s'il plaide mal, il peut compromettre et décréditer les mesures les mieux combinées. Comprend-on qu'un ministre d'action puisse travailler en sentant sans cesse par-dessus son

épaule le regard du ministre orateur, en ayant perpétuellement à compter avec les objections et l'influence du collègue qui tient dans ses mains le succès de ses mesures et le sort de sa réputation politique? Se figure-t-on que la réforme commerciale entreprise cette année eût pu être soutenue dans une vaste discussion législative par un ministre amateur, en l'absence de celui qui avait combiné une mesure si grave et si complexe, qui en avait ajusté tous les détails, qui avait conduit toutes les enquêtes préparatoires? Se fait-on une idée d'un ministre des affaires étrangères s'exposant, le cœur tranquille, à voir sa politique affaiblie ou compromise par les imprudences involontaires et l'inexpérience d'un tel suppléant? Si l'expédient du double cabinet arrivait jusqu'à la pratique, ce rouage ne pourrait fonctionner efficacement qu'aux conditions suivantes. Jusqu'à présent, il n'y a que deux ministres orateurs; il est probable que ces deux ministres se partageront les départemens ministériels qu'ils devront représenter devant les chambres. On pourrait concevoir le cabinet comme composé de deux comités de ministère, chacun de ces comités ayant son organe parlementaire spécial. Pour que la bonne expédition des affaires pût se concilier avec la bonne représentation du cabinet devant les chambres, il faudrait que le ministre choisi pour être l'organe parlementaire d'une des deux sections du ministère eût sur cette section une autorité reconnue de ses collègues. Alors chacun des deux ministres parlementaires pourrait être considéré comme président d'une moitié du conseil des ministres. Ce serait un cabinet avec deux présidens du conseil, c'est-à-dire encore une anomalie; mais on ne séjournerait guère dans celle-là : on reviendrait vite à la vérité des choses, qui est la présence de tous les ministres au parlement, leur responsabilité devant les chambres, l'unité et l'homogénéité du cabinet assurée par l'autorité acceptée d'un président du conseil.

Mais, nous le répétons, c'est de la pratique que nous attendons ces divers progrès constitutionnels, et nous ne nous laissons pas offusquer par les imperfections probables d'un système qui n'a point été éprouvé par l'expérience, puisque c'est à cette pratique, attendue par nous avec tant de confiance, que ce système nous mène. Les Anglais ne sont pas arrivés du premier coup à la perfection des ressorts de leur machine constitutionnelle. Ils avaient une chambre des lords et une chambre des communes longtemps avant d'être arrivés à cette forme de transaction entre les pouvoirs que représentent dans un régime parlementaire l'unité et l'homogénéité du cabinet. Ce n'est qu'après le règne de Guillaume III, et par la force des choses, qu'ils ont été conduits à cet achèvement de la forme constitutionnelle. Lord Macaulay a consacré, dans la seconde partie de son histoire, quelques-unes de ses pages les plus ingénieuses et les plus lumineuses à expliquer comment s'établit ce ressort si important du régime parlementaire. L'utilité de la fonction de premier ministre, la nécessité de la fonction du *leader*, du ministre dirigeant dans les assemblées, ont été également enseignées aux Anglais par l'expérience, par l'intérêt de la bonne expédition des affaires,

par les mouvemens et les combinaisons des divers partis politiques. Nous voudrions que, sans se préoccuper des questions de la métaphysique constitutionnelle, sans argumenter à vide sur la nature et les conflits théoriques des divers pouvoirs, sans rechercher des solutions artificielles et prématurées à des problèmes hypothétiques, on se mît de bonne foi, et le plus tôt possible, à la pratique, que l'on appelât les forces vives du pays à cette nouvelle vie politique intérieure qui s'ouvre à lui, et que l'on attendît de l'usage et du temps le redressement des appareils maladroits qui peuvent gêner chez nous l'action publique.

Aussi n'insisterons-nous pas aujourd'hui sur les lacunes et les imperfections que peut offrir le décret du 24 novembre. Le droit d'adresse conféré aux chambres est un des points capitaux du décret, puisque c'est celui qui fera pénétrer l'opinion du pays dans la direction de la politique générale. Nous avouerons cependant que, parmi les moyens d'arriver au même résultat, la forme des adresses en réponse au discours du trône n'est point celle qui nous plaît le mieux. Parmi les emprunts qu'il y avait à faire à nos anciens usages parlementaires, ce n'est point celui que nous eussions choisi. Les discussions de l'adresse étaient trop longues, elles portaient sur des questions trop générales, elles provoquaient des manifestations de principes trop abstraits, elles fournissaient des thèmes trop vides aux déclamations et aux passions de partis. Nous ne sommes pas certains que ces débats de l'adresse n'aient pas nui chez nous au régime parlementaire. Le droit d'initiative dans la proposition des projets de loi et le droit d'interpellation sont plus utiles à la vie parlementaire que de vagues débats sur une adresse. Puisque cependant nous n'avons pu avoir mieux, il faut être prêt à tirer de ce droit d'adresse tout le profit possible. Quelques personnes ont pensé que la convocation d'un nouveau corps législatif était la conséquence naturelle du système nouveau promulgué dans le décret du 24 novembre. Il est clair que la chambre actuelle n'a pas été élue pour remplir les fonctions qui sont aujourd'hui conférées au corps législatif, et que l'extension des pouvoirs des députés semble appeler logiquement un prochain renouvellement du mandat : nous n'éprouvons quant à nous, sur ce point, aucune impatience. Nous sommes également moins pressés que ceux qui auraient désiré que le décret rendît aux journaux leurs anciennes franchises. Ce n'est pas, on le sait assez, que nous soyons insensibles à la liberté de la presse; le rétablissement de cette liberté, qui est la sauvegarde de toutes les autres, nous paraît aujourd'hui certain. Seulement, s'il nous était permis, dans la triste situation où est la presse, d'avoir des délicatesses, nous aimerions mieux devoir cette liberté à une loi précédée et éclairée par une discussion approfondie qu'à un décret.

Il faut le redire pour conclure, l'intérêt du moment n'est point dans la discussion minutieuse des détails du décret du 24 novembre; il est dans la portée générale de ce décret. Une issue est rouverte à la vie politique intérieure

du pays. La question n'est pas du plus au moins lorsqu'on sort du néant et que l'on commence à exister. Nous pouvons tous avoir désormais notre part, une part quelconque, d'influence sur la direction des affaires du pays. Cette situation nous crée un devoir certain, le devoir d'employer pour le bien du pays et au service de nos idées toute la part d'action qui nous est dévolue, le devoir de ne pas nous laisser engourdir, par erreur de jugement ou faiblesse de caractère, dans l'oisiveté politique où nous avons été trop longtemps retenus par les circonstances contraires.

Lorsque, dans l'examen des questions extérieures qui ont contribué à ce retour de liberté qu'il nous est enfin permis d'entrevoir pour la France, nous nous tournons vers l'Italie, il nous semble entendre les libéraux italiens; ils nous disent : « Nous vous promettions bien au commencement de la guerre que l'Italie s'acquitterait des services que vous nous rendiez en vous apportant la liberté! » Cette prophétie ne nous trouvait point incrédules. Parmi les heureuses conséquences qui pouvaient résulter de la guerre d'Italie, nous rangions bien l'espoir d'une renaissance libérale pour la France. Un si grand ébranlement du monde européen, un choc si violent donné aux imaginations ne pouvaient pas laisser la France intérieure immobile et inerte; il était bien juste que la nation, après avoir tenu si brillamment sa partie sur les champs de bataille, reprît sa place dans la délibération de ses affaires. C'était un effet indirect que l'on pouvait attendre de l'entreprise italienne. Nous donnons d'autant plus volontiers quittance sur ce point aux patriotes italiens qu'ils semblent sortir de la phase contestable de leur œuvre, et qu'ils s'appliquent en ce moment à une œuvre de réorganisation dans laquelle ils doivent avoir désormais les vœux de tout ce qu'il y a d'intelligent non-seulement parmi les libéraux, mais parmi les conservateurs de l'Europe. Nous faisons allusion au travail dont s'occupe en ce moment un des esprits les plus élevés du mouvement italien, M. Minghetti, aujourd'hui ministre de l'intérieur. On vient de discuter, dans plusieurs séances du conseil des ministres à Turin, les principes de la loi projetée sur l'organisation administrative de l'Italie. L'on est tombé à peu près d'accord sur les points suivans : institution de régions correspondantes aux grandes divisions naturelles et historiques de la péninsule; décentralisation administrative largement appliquée; distinction entre les communes rurales, qui seront sous la tutelle du conseil provincial ou régional, et les communes urbaines, qui posséderont la pleine liberté administrative; le maire élu par les membres du conseil communal sans participation du gouvernement central; abolition du ministère de l'instruction publique et liberté d'enseignement, le gouvernement se réservant la création d'une université modèle et la nomination d'inspecteurs de l'enseignement primaire, etc. Après les faits qui se sont accomplis en Italie, — le malheureux roi de Naples ne résistant plus que dans Gaëte et ayant peut-être compromis la force de sa résistance et diminué la durée du siége qu'il pourra soutenir en gardant

dans la place deux fois autant de soldats qu'il en pourra abriter dans ses casemates, — le gouvernement piémontais assurant qu'il ne veut point troubler la paix et s'appliquant en effet avec une sérieuse ardeur à la réorganisation de la péninsule, — l'Europe ne peut plus qu'assister avec sympathie à cette grande expérience d'une nation qui cherche à fonder à la fois son indépendance, son unité, sa liberté civile, religieuse et administrative, et qui, pour l'accomplissement de cette œuvre immense, se sert de la liberté politique avec une si remarquable fermeté. Nous ne partageons point et nous ne pouvons partager l'indifférence italienne sur les moyens qui ont été employés pour en venir là; mais, quand nous oublions momentanément ce côté hasardeux de la révolution italienne, nous ne pouvons nous empêcher d'être saisis de la grandeur de l'œuvre tentée par M. de Cavour et d'admirer la robuste confiance que son langage respire. C'est le sentiment que nous éprouvions en lisant sa remarquable dépêche adressée à la Prusse. Pourquoi faut-il que, par une rencontre malheureuse, le jour où paraissait dans la presse française ce beau document diplomatique, quelques journaux se soient avisés maladroitement de publier une lettre du prince Murat à un duc napolitain? Le prince Murat est allié à la famille impériale et siége dans le sénat français. Que signifient dans une telle situation, et en présence de l'état critique que traverse l'Italie, ces allures de prétendant?

Nous ne finirons point sans saluer d'un applaudissement le succès que le parti républicain vient de remporter aux États-Unis. L'élection de M. Lincoln à la présidence est aussi un signe du temps et un puissant encouragement donné aux causes politiques qui savent résister aux longs échecs. Le parti démocratique américain est battu et a mérité sa défaite. Par un de ces calculs immoraux auxquels ce parti n'est que trop accessible, et qui, dans certains pays, en font le satellite du despotisme, le parti démocratique a lié son sort en Amérique à la cause de l'esclavage. Devenu le parti de l'esclavage, il n'a reculé devant aucun excès, aucune corruption, et il tombe aujourd'hui sous une réaction morale qui venge l'honneur des États-Unis.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA PRESSE PÉRIODIQUE
ET DE LA LITTÉRATURE NATIONALE EN FINLANDE.

Un récent épisode donnera peut-être un certain intérêt d'à-propos à ces lignes, qui contiennent une protestation contre un permanent oubli d'une

nationalité intéressante et trop peu connue. Le nom de la Finlande a retenti, il est vrai, en Europe pendant la guerre d'Orient, alors que nous pouvions penser que nos soldats et nos marins, de concert avec la Suède, allaient réparer, en partie du moins, l'erreur de Tilsitt. Ce que nous avons fait connaître ici même des belles poésies de Runeberg (1) a séduit, nous le savons, un certain nombre d'esprits, et, à côté de ce grand artiste populaire, nous avons annoncé que la poésie nationale nous offrirait tout un cycle de poèmes antiques conservés depuis le paganisme par la seule tradition orale, formant aujourd'hui, écrite seulement depuis 1830, une magnifique épopée de vingt mille vers au moins (2). C'en était assez pour attester chez le peuple finlandais un grand sentiment poétique et d'harmonieux rapsodes. Ce même peuple avait montré en 1809 ses sympathies politiques; il avait résisté avec un admirable courage aux Russes, à qui on l'avait livré; on en savait suffisamment enfin, de ce côté encore, pour désapprouver en 1854 les ravages exercés par les navires anglais sur ses côtes, au risque d'aliéner un allié naturel et un ami décidé.

Voici pourtant qu'à en croire certains organes semi-officiels parlant au nom de la Russie, il existe à peine une nationalité finlandaise méritant d'être nommée, ou bien cette nationalité n'est pas de celles à qui il importe en quelque chose d'être informée des grands changemens qui peuvent survenir en Europe : une paternelle censure doit lui mesurer l'instruction, et, par le temps qui court, on ne lui devra pas parler, par exemple, des affaires d'Italie, qui concordent mal (ce seraient les expressions mêmes du haut fonctionnaire qui gouverne cette censure) « avec les principes d'ordre, de moralité et de sentiment du devoir convenant à un peuple obéissant! » Il existe à ce sujet une curieuse circulaire attribuée à M. le comte de Berg, gouverneur-général de la grande-principauté de Finlande, et dont nous croyons pouvoir assurer l'authenticité. Les feuilles suédoises, dont l'attention ne cesse pas d'être dirigée vers la Finlande, en ont donné des fragmens, qui méritent une large publicité. Voici ceux que nous apporte la feuille suédoise *Dagligt Allehanda* (13 novembre) :

« J'ai vu avec un véritable regret que les journaux publiés en Finlande pour le peuple ne répondent qu'imparfaitement à leur mission, en ce que trop souvent ils s'occupent de sujets qui ne peuvent être pour le peuple d'aucune utilité, et en négligent d'autres qui contribueraient à éclairer et à élever les classes inférieures. En conséquence, j'indiquerai ici brièvement les différens objets sur lesquels pourrait s'exercer le talent de chaque rédacteur en particulier. On pourrait vanter au peuple la vie du foyer, la bonne conduite et l'économie,... l'instruire des premiers soins à donner aux enfans, l'ignorance générale sur ce point important devenant une des causes principales de la mortalité dans les campagnes,... lui recommander le silence et le bon ordre pendant le service divin avec la bonne exécution du chant à l'église,... lui spréenter des réflexions sur les devoirs du chrétien, sur le profit d'une

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1854 et du 1er septembre 1857.

(2) Pour donner un chiffre exact, il y en a 22,795, divisés en cinquante *runor* ou chants, suivant la nouvelle édition (Helsingfors, 1849), fort différente de l'ancienne.

constante assiduité aux sermons et aux lectures sacrées, ainsi qu'à la sainte communion. Que les rédacteurs prennent soin toutefois de ne *jamais* sortir, en traitant de tels sujets, du cercle des formules orthodoxes! »

La liste continue de la sorte en trente paragraphes du même style, recommandant aux journaux, comme sujets de développemens utiles, l'hygiène, l'instruction des filles, la tempérance, la mendicité, le vagabondage, l'entretien des routes, la grande et la petite voirie, l'élève du bétail, la manière de sécher la tourbe, et la maladie de la pomme de terre. L'article 28 recommande aux journaux un bien autre service; ils feraient bien, suivant M. le comte de Berg, de signaler à l'autorité les gens errans dans les campagnes, gens de vice et de débauche qui gâtent la santé publique! — L'article 29 revient à des conseils plus honnêtes, permettant de traiter de la géographie, des sciences naturelles, de la statistique, de l'astronomie et de la navigation. — Les plus pressans conseils sont pour la fin. « Article 30. Il serait par-dessus tout souhaitable que le peuple fût engagé de la manière la plus pressante à se conformer aux sages et bienfaisantes prescriptions du gouvernement. Il faut lui faire remarquer que des hommes expérimentés et bien intentionnés ont longtemps et profondément réfléchi et délibéré entre eux avant la promulgation des actes publics et des lois. On leur inspirera de la sorte une confiance bien méritée, et ils regarderont l'obéissance envers la loi comme un devoir nécessaire et profitable.

« Dans les sujets d'articles indiqués ci-dessus, un rédacteur bien intentionné trouvera une source abondante de développemens et de réflexions utiles au peuple; mais je regarde comme tout à fait hors de propos de vouloir entretenir le peuple d'événemens et d'objets qui lui sont tout à fait étrangers. Je compte dans ce nombre des informations et des articles sur les événemens politique du Japon, de la Chine, de la Syrie, de la Sicile, de la Calabre, de l'Ombrie, du Maroc et du Mexique, dont certains rédacteurs parlent à leurs abonnés. Ces sujets-là ne sont pas à leur place dans des feuilles publiées pour la population des campagnes.

« J'invite M. le gouverneur de la province de... à communiquer ces réflexions à MM. les rédacteurs et éditeurs de journaux pour le peuple, et à donner aux censeurs qui dépendent de lui des instructions en conséquence. Les journaux populaires qui ne voudraient pas suivre ces principes devraient être considérés comme des organes, non-seulement peu utiles, mais même fort nuisibles, de la presse périodique. »

Telle est donc la part qu'on voudrait faire à l'esprit public en Finlande; mais c'est trop nous arrêter sur cet incident. Nous ne rechercherons pas si c'est un mal ou un bien que les nationalités secondaires demandent leur place à la vie morale, qui ne se sépare pas pour elles de la vie politique: nous ne voulons que constater l'existence et l'énergie incontestables de l'une d'entre elles; la condamne ensuite qui voudra! — En premier lieu, la race à laquelle appartient celle-ci n'a rien de commun avec les peuples qui l'ont successivement conquise ni avec presque tout le reste de l'Europe. On en peut juger soit par les traditions de son paganisme, soit par sa langue. Le finnois, d'origine oural-altaïque, n'a pas de racines communes avec nos langues indo-européennes; avec le hongrois, l'esthonien, le lapon, le samoïède,

il forme un idiome à part. Ces dernières branches se sont peu développées, et elles n'ont pas brisé l'enveloppe d'une forte synthèse primitive; mais le finnois s'en est affranchi davantage et s'est approprié un notable élément analytique qui, sagement combiné, lui a fait un organisme d'une rare souplesse, propre à exprimer les délicatesses de la pensée humaine. Il a une grande variété de formes et en même temps pour le fond une fixité parfaite : quinze cas, avec un grand nombre de prépositions flexibles, y constituent le mécanisme des noms; la flexion des verbes y est moins abondante, mais suffisante encore et pleine de grâce originelle; les ressources de dérivation y sont inépuisables.

Cette langue n'a été toutefois véritablement cultivée qu'à partir de la réformation. Ce grand événement religieux et social fut pour chaque peuple, parmi ceux du moins qui étaient capables d'une vie propre, le signal d'un retour sur lui-même et d'une revendication de sa personnelle énergie. Le travail interne des langues devait être le symptôme et à la fois l'instrument de cette initiation à la culture moderne. En 1548 parut le Nouveau-Testament en traduction finnoise, et le traducteur, l'évêque Agricola, y ajouta quelques ouvrages sur des sujets religieux. La littérature religieuse s'accrut encore considérablement pendant le siècle suivant; mais, comme le pays était soumis politiquement à la Suède, qui s'honorait d'ailleurs par un remarquable respect de la personnalité finlandaise, la langue suédoise resta celle de l'administration, celle des emplois et des honneurs, celle de la haute église luthérienne et des tribunaux. Toutefois, quand, après la conquête russe de 1809, la Finlande fut constituée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en nation particulière et distincte, avec l'empereur de Russie pour grand-prince, on recueillit les fruits de la libéralité suédoise : le peuple de Finlande, paysans et armée, avait conservé sa langue nationale et même, grâce à un certain nombre d'écrivains, l'avait développée en la cultivant. Ainsi se trouva-t-elle prête aux efforts d'une renaissance dont une volonté commune donnait le signal. Le pasteur du haut de la chaire, le grammairien dans l'école, le philologue à l'université, le poète enfin, tous se mirent à l'œuvre. Les efforts furent quelque temps dispersés, ils s'associèrent ensuite. Le 16 mars 1831 fut fondée la *Société de littérature finnoise,* grâce à laquelle, avec le concours d'hommes énergiques et dévoués comme M. Elias Lönnrot, ont été réunies et pour la première fois écrites ces innombrables poésies du *Kalevala* et du *Kanteletar* et ces « proverbes et énigmes » qu'une muse populaire avait imaginés dès les temps mêmes du paganisme, et que la tendre enveloppe d'une langue incomparablement harmonieuse et flexible avait conservés et transmis à travers les âges.

C'en est assez sans doute pour démontrer que la nationalité finlandaise s'est fait une place dans l'heureuse variété de la société européenne. Précisément parce qu'elle ne ressemble pas à ce qui l'entoure, il faut la prendre en grande considération, quand même elle ne se recommanderait que par ce privilége. Qui pourrait apprécier les trésors d'imagination et de traditions perdus chaque fois qu'au milieu de notre vieille Europe une nationalité est opprimée ou se meurt? Qu'on calcule ce que M. Lönnrot et le zélé Castrén ont recueilli de la race finlandaise, qu'on relise les poésies

de Runeberg, et que l'on dise si ce peuple n'a pas déjà payé son tribut. Ce sont trois millions d'hommes seulement, il est vrai, quinze cent mille dans la grande-principauté, quinze cent mille sur le sol russe, dans les provinces d'Ingermanland, d'Olonetz et d'Arkhangel; mais ces trois millions n'ont pas vécu inutiles; l'avenir lui-même ne doit pas les dédaigner : après s'être fait respecter par leur développement intellectuel et moral, ils pourraient être un jour appelés à remplir un rôle politique important en Europe.

En effet, si les Finlandais appartiennent à une race qui ne peut pas se confondre avec celles des grands états qui l'entourent, ce n'est pas qu'ils soient complétement isolés en Europe. D'abord ils s'étendent eux-mêmes, comme nous l'avons dit, en dehors de la grande-principauté, sur les bords des grands fleuves et dans toute la partie nord de l'empire moscovite, et ils touchent presque par là aux peuples de la Sibérie, auxquels par l'origine ils sont alliés. Au sud même de la Baltique, les Esthoniens sont leurs frères, et la langue esthonienne est seulement un dialecte de la leur. Enfin tout le groupe des Magyars se reconnaît avec eux une affinité véritable, et ils forment ainsi, eux et leurs alliés, tout un mur entre le système de l'Europe centrale et la Russie. Les Finlandais n'ignorent pas l'importance politique de ces conditions naturelles, et ils ne se sentent pas dépourvus de sympathies pour des nations sœurs, isolées, comme eux, parmi les peuples de l'Europe, et plus d'une fois maltraitées, comme eux, par les combinaisons de la politique ou les chances de la guerre. Les épreuves de la Hongrie ne sont jamais restées sans échos en Finlande. Lors de l'insurrection hongroise de 1848, les Finlandais s'émurent; la Russie en prit ombrage, et, la lutte une fois terminée, c'est contre la langue nationale de ces peuples qu'elle dirigea ses efforts : une ordonnance du 8 mars 1850 interdit aux journaux imprimés en finnois d'autres articles que ceux concernant des sujets d'économie domestique ou de religion. Vint la guerre d'Orient, qui fit craindre à la Russie un soulèvement de la Finlande; l'ordonnance de 1850 tomba alors en désuétude, et la presse redevint politique. Arrivent les affaires d'Italie avec de nouveaux appels aux Hongrois, et de nouveau se montrent aujourd'hui les défiances du gouvernement russe envers la presse finlandaise.

Cela n'a rien qui doive étonner : la presse finnoise, comprenant les publications périodiques, journaux ou recueils, destinées spécialement au peuple, est singulièrement active. Nous avons sous les yeux quelques-unes de ces publications, avec une liste qui les comprend toutes, et nous y comptons à peu près une douzaine de journaux en finnois, sans compter une douzaine de feuilles en suédois, toutes imprimées dans le pays, et une demi-douzaine de recueils périodiques. Le principal des journaux finnois est le *Suometar*, ou *la Fille de la Finlande*, qui paraît à Helsingfors. Fondé en 1847 par MM. Oksanen, Tikkanen, Polén et Varelius, il s'est depuis lors fort habilement soutenu. Il a parfois compté plus de quatre mille abonnés. Ce sont les correspondances locales qui ont fait tout d'abord son succès. Chacun y adresse ses questions et ses réponses, ses objections ou ses renseignemens. Littérateurs, prêtres, maîtres d'école et paysans s'y rencontrent également, pour discuter les intérêts des paroisses, des communes, du pays tout entier. Les autres journaux ont bientôt suivi l'exemple du *Suometar*, et ces libres discussions, dans un cercle restreint il est vrai, ont fait l'éducation

du pays. Il y a là des paysans qui écrivent avec un rare bon sens, quelquefois avec une netteté et même une élégance remarquables. Un d'entre eux, Anti Manninen, s'est acquis de la sorte une véritable renommée littéraire que plusieurs ouvrages d'économie rurale par lui publiés ont étendue et confirmée. Après le *Suometar* viennent le *Suomen Julkisia Sanomia,* c'est-à-dire le *Journal officiel de Finlande,* fondé il y a quelques années par le gouvernement finnois à Helsingfors; — le *Sanomia Turusta,* ou *Journal d'Abo;* — le *Haemaelaeinen,* ou *Tavastien,* qui paraît à Tavastehus, sous l'habile direction de M. Eurén, philologue et publiciste distingué; — le *Oulun Wükko-Sanomat,* ou *Journal hebdomadaire d'Uleaborg.* C'est sans doute le journal le plus septentrional du monde après celui de Romsö en Norvége; il est rédigé avec une grande habileté par M. le pasteur Baeckwall, etc. — Parmi les recueils périodiques, il faut nommer le *Suomi,* ou *la Finlande,* servant d'organe à la *Société de littérature finnoise* fondée en 1831, que nous avons déjà nommée. Ce recueil s'imprime soit en finnois, soit en suédois; il comprend des mémoires surtout historiques et littéraires. Le *Mehilaeinen,* c'est-à-dire *l'Abeille*, est rédigé principalement par MM. Polén, Koskinen et Lavonius. Le *Literatur-blad* enfin, publié en suédois par M. J. G. Snellman, philosophe et critique remarquable, admet quelquefois aussi des articles en langue finlandaise, et se dévoue d'ailleurs entièrement aux intérêts intellectuels, moraux et religieux de la cause nationale.

Les journaux que nous venons de citer, et bien d'autres encore dont la liste se fût trouvée ici trop longue, ont pour abonnés et pour lecteurs fort assidus les paysans de l'intérieur de la Finlande, car nous ne parlons pas ici principalement des villes, qui lisent aussi des journaux suédois imprimés en Finlande, ou qui reçoivent les feuilles étrangères, toujours, bien entendu, selon le bon vouloir de la censure. Les feuilles finnoises viennent animer et instruire les pères de famille dans leur isolement au milieu de vastes déserts. C'est le prêtre de la paroisse qui reçoit les cotisations de chaque village et à qui la poste apporte de la ville la moins éloignée les différens journaux. On arrive le dimanche de tous les points de la paroisse à l'église, construite d'ordinaire sur une hauteur voisine de quelque point de débarquement, sur la rive d'un de ces lacs, innombrables en Finlande, qui font communiquer entre eux hiver et été les différens hameaux. Chaque père de famille amène les siens dans sa barque ou dans son traîneau. Avant de mettre pied à terre, on refait en un instant la toilette des femmes et des enfans, puis chaque groupe monte vers l'église. On entend l'office, on chante le psaume, on écoute le pasteur. A la sortie du temple, on reçoit les journaux arrivés de la ville. Les plus pressés en font déjà la lecture, et si les événemens sont graves, s'il s'agit, par exemple, de la guerre d'Orient, d'un traité du roi Oscar avec les puissances occidentales, de vastes projets, d'espérances inattendues et hardies, on se groupe, on se consulte, on se prépare ensemble à l'avenir. Sinon, les journaux une fois distribués et reçus, on descend vers les traîneaux ou les barques; alors commence un exercice traditionnel et favori, une lutte de vitesse : les avirons battent les eaux du lac de leurs coups répétés, ou bien les traîneaux sillonnent rapidement la glace; les juges du camp sont, avec le pasteur, ceux qui habitent auprès de l'église ou qui s'en vont à pied par la rive, et les lutteurs eux-

mêmes; bientôt on se dit adieu en passant les uns auprès des autres, on se salue de loin du chapeau et de la main; les lignes qui couraient parallèlement s'éloignent, celles-ci à l'est, celles-là vers l'occident; les baies et les îles rappellent leurs habitans; on retrouve ses foyers, on prépare le repas du soir, que la veillée suit. C'est ici que se fait la longue lecture, et les journaux y ont leur bonne part. S'ils sont rédigés avec patriotisme, quelle influence ne peuvent-ils pas exercer sur des esprits simples et honnêtes, qui se concentrent dans un cercle d'idées peu étendu, mais qu'une vie énergique maintient sans cesse dans le respect du devoir et du droit!

Les organes officiels ou prétendus tels du gouvernement de Saint-Pétersbourg nuisent à la bonne réputation de ce gouvernement en même temps qu'à celle de tout un peuple en parlant et agissant de manière à faire croire à l'Europe trop peu instruite que ce peuple est dédaigné ou mérite de l'être. Il est bien vrai que la grande-principauté de Finlande n'a pas eu toujours à se louer de l'administration russe pendant le règne de l'empereur Nicolas. Il est vrai qu'actuellement encore, — bien qu'en Russie, comme nous le disent expressément les feuilles semi-officielles, la presse périodique ne dépende en aucune manière de l'administration, — en Finlande le gouverneur-général, M. le comte de Berg, exerce à tort ou à raison un souverain pouvoir sur les journaux, étouffant les uns à leur naissance, supprimant les autres, arrêtant certains articles, etc. Il est vrai que, la grande-principauté formant une nation, un état politique à part, dont l'empereur de Russie est le grand-prince, ayant des douanes et une monnaie particulière (1), la convocation constitutionnelle de ses états ou de sa diète se fait pourtant attendre et regretter depuis 1809. Tout cela n'empêche pas cependant, grâce à l'énergie des Finlandais, que le gouvernement russe ne respecte en une certaine mesure leur autonomie. Les efforts qu'on a faits pour introduire dans toutes les écoles l'enseignement de la langue russe n'ont pas réussi; l'armée nationale a conservé le privilége de ne point être appelée hors du pays. La Finlande enfin, après avoir subi encore depuis 1809 quelques mauvais jours, a fondé des espérances, qu'on aime à croire légitimes, sur le règne d'Alexandre II; elle demande, pour l'honneur de ses maîtres et pour son honneur à elle-même, qu'on la respecte aux yeux de l'Europe, avec laquelle, bien que d'une race différente, elle entre en communion d'idées et d'intérêts; elle a sa vie propre, indépendamment du costume officiel qui la couvre, et elle invoque, pour se faire reconnaître, sinon les chancelleries et les cours, du moins l'opinion publique et l'histoire.

A. GEFFROY.

REVUE LITTÉRAIRE.

UNE MISSION DIPLOMATIQUE EN CHINE ET AU JAPON. [2]

Le gouvernement anglais a publié, dans un document officiel qui a été soumis au parlement, la correspondance diplomatique de lord Elgin sur les évé-

(1) Le *markka*, divisé en 100 *penni*, c'est-à-dire le franc partagé en centimes.

(2) *Narrative of the Earl of Elgin's Mission to China and Japan*, by Laurence Oli-

nemens qui se sont accomplis en Chine et au Japon de 1857 à 1859. Cette publication, qui relate les principaux incidens des négociations engagées avec les gouvernemens chinois et japonais pour la conclusion des traités de Tien-tsin (26 juin 1858) et de Yedo (26 août 1858), est pleine d'intérêt; elle contient des révélations fort instructives sur les mœurs et les institutions politiques de ces deux empires, qui représentent à l'extrémité de l'Asie une civilisation si différente de la nôtre. Elle n'est pas complète cependant. Une correspondance officielle, à supposer même qu'elle soit toujours véridique, ne peut pas tout dire; son moindre défaut est de pécher par omission. Il y a des faits qu'un diplomate juge prudent de ne pas exposer trop longuement par écrit; il y a des impressions qu'un gouvernement préfère ne point livrer à la curiosité indiscrète du public ou à l'incommode critique d'un parlement. Cela est vrai en Angleterre comme ailleurs. D'un autre côté, il ne faut pas s'attendre à trouver dans un *blue-book* ces mille détails de descriptions pittoresques qui souvent éclairent d'une vive lumière les plus graves événemens de la politique. Le caractère sérieux d'une dépêche ne se prête guère aux grâces du récit, et il est rare qu'un diplomate s'expose à égayer de loin son gouvernement. Lord Elgin, on doit lui rendre cette justice, s'est quelque peu écarté de la règle commune : il n'a point dissimulé ce qu'il y a d'amusant et d'étrange dans les habitudes chinoises; il a raconté à l'occasion de curieuses scènes de mœurs, et ses dépêches prennent parfois l'empreinte de la couleur locale; mais ici encore il a dû omettre bien des traits piquans, bien des épisodes qui appartiennent cependant à l'histoire de sa mission diplomatique. La publication officielle présentait donc de nombreuses lacunes. Ce que lord Elgin ne pouvait ou ne voulait pas écrire, son secrétaire particulier, M. Laurence Oliphant, l'a raconté au public dans une narration détaillée qui a obtenu en Angleterre un légitime succès, et qui ne sera pas moins appréciée en France, où elle se produit sous les auspices et avec une introduction de M. Guizot.

Nous avons déjà exposé dans la *Revue*, à l'aide des dépêches de lord Elgin et des lettres familières de M. Wingrove Cooke, correspondant du *Times*, l'historique de la campagne de Chine et des négociations de Tien-tsin et de Shang-haï. Le livre de M. Oliphant fournit un complément d'informations que l'on devra mettre à profit pour l'étude des relations européennes avec le Céleste-Empire. Il contient sur la conduite même de la guerre des renseignemens qui, écrits avec l'approbation et peut-être sous la dictée de lord Elgin, seront très précieux à consulter. Ainsi l'ambassadeur anglais croyait avoir à se plaindre de la lenteur et du mauvais vouloir de l'amiral Seymour, qui, disait-on, n'avait pas envoyé au Peï-ho en temps utile les canonnières nécessaires pour attaquer immédiatement les forts de Takou et pour ouvrir aux alliés la route de Pékin : accusation très grave, que lord Elgin n'avait pas exprimée nettement dans ses dépêches officielles. M. Oliphant a pris moins de ménagemens pour incriminer la conduite de l'amiral, et ses critiques ont eu pour résultat, non-seulement de provoquer au sein du parlement une discussion très vive dans laquelle l'amiral Sey-

phant, 2 vol. London 1859; W. Blackwood; — le même ouvrage, traduction française, précédée d'une introduction, par M. Guizot, 2 vol. Paris 1860; Michel Lévy.

mour a dû se défendre contre les allégations du secrétaire de lord Elgin, mais encore de déterminer le gouvernement à concentrer, pour la guerre actuelle, tous les pouvoirs, diplomatiques et militaires, entre les mains de l'ambassadeur, afin d'assurer l'unité de direction et d'exécution qui est indispensable au succès des expéditions lointaines. De même encore, c'est par la plume de M. Oliphant que lord Elgin a cherché à justifier, aux yeux du public, la clause du traité relative à l'installation d'un ministre anglais à la cour de Pékin, puis les concessions qu'il crut devoir faire aux susceptibilités chinoises quant à l'exécution de cet article, que l'on peut considérer comme le point de départ de la seconde guerre. Au point de vue politique, la narration de M. Oliphant est le commentaire des comptes-rendus officiels, et cela seul suffirait pour la recommander à notre attention.

En même temps, si l'on ne s'attache qu'au point de vue pittoresque, le livre de M. Oliphant n'offre pas moins d'intérêt. C'est une description rapide et spirituelle de ce panorama si complexe que présentent aux yeux de l'Européen les horizons du Céleste-Empire; c'est un portrait animé de ces mandarins et de ces Chinois de tout rang, que tant de caricatures, esquissées par les touristes, nous ont si souvent défigurés. On sait qu'après avoir terminé à Shang-haï les négociations diplomatiques, lord Elgin a remonté le fleuve Yang-tse-kiang jusqu'à la ville d'Han-tcheou, l'une des cités les plus commerçantes de la Chine, à près de deux cents lieues de la mer. Cette campagne aventureuse à l'intérieur du Céleste-Empire est racontée jour par jour dans le récit de M. Oliphant. Aucun navire européen ne s'était encore engagé si loin. L'expédition visita Nankin, traversa les provinces occupées par les rebelles, assista aux combats peu meurtriers des troupes de Tae-ping avec l'armée impériale, brûla même un peu de poudre pour son propre compte, et put voir de près les ruines que dix années de guerre civile ont accumulées dans les plus riches provinces de l'empire. C'est là, sans contredit, la partie la plus intéressante du livre de M. Oliphant. Nous la signalons particulièrement, parce qu'elle contient des descriptions tout à fait neuves sur une région qui bientôt, il faut l'espérer, sera définitivement ouverte au commerce européen.

Les opinions de M. Oliphant s'accordent sur beaucoup de points avec celles de M. R. Fortune, qui, le premier après les jésuites du XVIIIe siècle, a osé dire quelque bien de la Chine et des Chinois. La nation vaut mieux que son gouvernement; elle est intelligente, industrieuse, d'un caractère doux et inoffensif, moins hostile aux étrangers qu'on ne le suppose généralement, et assez disposée à nous accueillir quand nous nous présenterons à elle avec des marchandises, et non plus avec le canon. Nos ennemis les Chinois seront facilement nos amis, quand nous aurons eu raison du gouvernement orgueilleux et débile qui siége à Pékin. C'est un renseignement et même un enseignement dont il convient de tenir compte dans nos relations politiques avec la Chine. Pourquoi ne pas ajouter que le secrétaire de lord Elgin se montre ordinairement plus favorable pour les Chinois, ses ennemis, que pour les Français, ses alliés? Quand il est question de nous, de notre coopération militaire, M. Oliphant laisse volontiers percer un sentiment de fâcheuse humeur, et même une pointe d'ironie qui traduit trop fidèlement la répugnance que les Anglais éprouvent à nous voir à côté d'eux sur le terri-

toire chinois. Il décrit, par exemple, la prise d'un fort de Canton. Nos matelots, plus alertes, sont arrivés les premiers sur les remparts, où l'un d'eux plante notre drapeau. Quoi de plus simple? Les Anglais auront leur tour, et nous aurons le bon goût d'applaudir; mais non : M. Oliphant n'aime pas ce drapeau tricolore qui flotte sur le fort, et alors qu'imagine-t-il? Voici son récit : « Comme les matelots français portent souvent de petits drapeaux tricolores dans les poches de leurs larges pantalons, ils peuvent proclamer promptement leur triomphe. Dans cette occasion, le matelot qui était arrivé le premier, ayant eu la précaution de se munir d'un pavillon national, s'élança sur les murs, le drapeau à la main, en criant à pleine poitrine : Vive l'amiral! l'empereur! la France! l'Angleterre! De là grand enthousiasme...» Nos braves matelots riraient bien, s'ils lisaient ce burlesque épisode. Ils jouent franc jeu, surtout à l'assaut, et ils n'ont rien dans les poches. Un pareil trait serait bien mieux placé dans le rapport d'un général chinois. Heureusement pour lui, M. Oliphant a d'ordinaire la plaisanterie plus attique et plus juste.

Le séjour de lord Elgin au Japon et la conclusion du traité de Yedo remplissent la moitié du second volume. Là, M. Oliphant n'est point incommodé par le voisinage du drapeau français, et nous le retrouvons avec son tempérament naturel, avec son talent et sa verve de description qui rencontrent dans la population japonaise de nombreux sujets d'observation et d'étude. D'après lui, le Japon serait de beaucoup supérieur à la Chine. Le gouvernement y est plus éclairé, et le peuple plus intelligent. Le sol paraît fertile et bien cultivé; l'industrie japonaise a atteint un degré de perfection qui mérite l'admiration des Européens. La description de Yedo, les entrevues avec les dignitaires chargés de négocier le traité, les scènes intimes, officielles ou populaires auxquelles assista le secrétaire de lord Elgin, et dont il nous a conservé le procès-verbal, tous ces incidens forment autant de chapitres qu'on lira avec un vif intérêt dans la traduction qui vient d'être publiée. Nous commençons à être blasés sur la Chine; mais pour nous le Japon est encore tout neuf : c'est peut-être le seul pays au monde où nous n'ayons pas tiré quelques coups de canon.

Il nous reste à parler de l'introduction; elle rappelle un épisode peu connu de l'histoire du gouvernement de juillet, qui, lors de l'envoi d'une ambassade en Chine, avait eu la pensée d'occuper un point militaire dans ces parages. M. Guizot publie les instructions qui furent adressées à M. de Lagrené, ainsi que les dépêches auxquelles donnèrent lieu les projets formés au sujet de l'île de Bassilan. « La France, écrivait-il dès 1843, ne possède actuellement dans les mers de Chine aucun point où les bâtimens qui composeront la station navale puissent se ravitailler, réparer leurs avaries, déposer leurs malades; c'est donc à la colonie *portugaise* de Macao, ou à l'établissement *anglais* de Hong-kong, ou enfin à l'arsenal de Cavite, dans l'île *espagnole* de Luçon, que la division française devrait demander un point d'appui, un point de refuge, un point de ravitaillement. — Cela n'est point possible. Il ne convient pas à la France d'être absente dans une aussi grande partie du monde, lorsque les autres nations de l'Europe y possèdent des établissemens. Le drapeau français doit flotter aussi dans les mers de Chine, sur un point où nos navires soient assurés de trouver un abri et des secours

de toute espèce. Il faut donc, comme les Anglais l'ont fait à Hong-kong, comme nous venons de le faire nous-mêmes aux îles Marquises, y fonder un établissement militaire pour notre marine, un entrepôt pour notre commerce... » Les vues du gouvernement s'étaient portées sur la petite île de Bassilan, située au sud-ouest de l'archipel des Philippines. L'exploration à laquelle se livra M. de Lagrené, de concert avec l'amiral Cécille, était de nature à encourager les projets d'occupation. Malheureusement, en présence de la situation générale de l'Europe et des embarras intérieurs de la France en 1845, on crut devoir renoncer à cette partie du programme politique tracé dans les instructions de 1843. Les argumens que faisait valoir à cette époque M. Guizot s'appliquent encore à la situation actuelle. Il n'était pas inutile de les rappeler au moment où les intérêts de la France se trouvent si gravement engagés dans l'extrême Orient.

CH. LAVOLLÉE.

UNE NOUVELLE TRADUCTION D'ARISTOPHANE.[1]

Le temps est passé où l'on parvenait aux plus hautes dignités littéraires à l'aide d'une traduction de quelque auteur ancien, et jamais cependant l'art de traduire les grands maîtres, de serrer de près la pensée, de reproduire le ton et la couleur du style, n'a été poussé aussi loin que de nos jours. Par un singulier contraste, c'est au moment où cet art a fait le plus de progrès qu'il doit se résigner à l'indifférence du public. Certes, à l'époque où l'abbé Goujet ne craignait pas de consacrer cinq volumes de sa *Bibliothèque française* aux traducteurs des ouvrages grecs et latins, à l'époque où les Dacier, les d'Ablancourt, les Marolles, les abbé Gédoyn étaient des personnages dans la république des lettres, il s'en fallait bien que les poètes et les orateurs de l'antiquité eussent encore trouvé dans notre langue des interprètes dignes d'eux. On ne doit pourtant ni blâmer ni regretter les honneurs accordés à ces tentatives incomplètes. L'éducation des langues se fait comme celle des écrivains eux-mêmes. En luttant avec les modèles antiques, les idiomes de la moderne Europe développaient maintes qualités natives qui auraient pu demeurer longtemps engourdies. Rien de meilleur que de tels exercices pour acquérir la force et la souplesse. On comprend donc l'intérêt particulier qui devait s'attacher à ces études dans les périodes où la langue se débrouille. Aujourd'hui que nous avons d'autres modèles fournis par notre littérature elle-même, aujourd'hui qu'il ne s'agit plus de façonner un idiome informe, mais de conserver une langue consacrée par les plus glorieux chefs-d'œuvre, en lui imprimant, si nous pouvons, la marque de notre siècle, ce n'est plus dans un intérêt de grammaire ou de rhétorique que nous cherchons à reproduire les maîtres de l'antiquité. Une inspiration plus désintéressée soutient les traducteurs de nos jours. Nous songeons moins à nous et davantage à l'écrivain qui nous occupe. Ce n'est plus

(1) *Plutus ou la Richesse*, comédie d'Aristophane traduite en vers français; — *les Adelphes*, comédie de Térence, traduite en vers français; — *Scènes d'Aristophane*, traduites en vers français par Eugène Fallex, professeur au lycée Louis-le-Grand. Paris, Durand, 1859.

le perfectionnement de notre langue qui est notre principal souci, c'est le désir d'attraper la ressemblance, d'exprimer la physionomie vraie du modèle, de lui rendre, sous une nouvelle forme, le mouvement et la vie. Aussi, bien que les meilleures traductions écrites par nos contemporains ne conduisent plus leurs auteurs à l'Académie, elles auront peut-être en définitive un succès plus durable que celles des d'Ablancourt et des Marolles. Fidèles et expressives, profitant des ressources agrandies de notre idiome et des lumières de la critique, habiles à reproduire la simplicité des temps primitifs et l'élégance des âges cultivés, sachant en un mot se conformer aux lois qui résultent de la réalité même et substituer l'art vrai à la convention oratoire, elles appartiennent, on peut le dire, à ce mouvement de rénovation historique qui sera un des titres les plus glorieux du XIXe siècle.

Assurément, si un nouvel abbé Goujet s'amusait à cataloguer, à examiner, à comparer entre elles toutes les traductions d'auteurs grecs et latins publiées seulement depuis une quarantaine d'années, il en pourrait signaler un grand nombre dont le succès est assuré pour longtemps. Sans parler du Cicéron de M. Victor Leclerc et du Tacite de M. Burnouf, combien d'études excellentes composées par de jeunes maîtres! Citer M. Pessonneaux, à qui l'on doit une version pure et harmonieuse de Virgile, M. Talbot, qui a rendu avec un égal bonheur la vivacité de Lucien, la grâce de Xénophon, la tendresse de Térence; M. Cass-Robine enfin, qui a traduit Horace avec une fidélité hardie au moment même où M. Patin en donnait une traduction si savamment composée, et M. Jules Janin une transposition si spirituelle; citer ces noms, disais-je, c'est rappeler les progrès d'un art qui recule, s'il n'avance, car il est tenu de mettre à profit tous les perfectionnemens de la critique et de l'histoire littéraire. Parmi ces interprètes du génie antique, une place particulière est due aux écrivains qui essaient de traduire les poètes dans cette langue des vers qui est une si grande partie de leur charme. Il y a une dizaine d'années, un jeune professeur de l'Université, M. Eugène Fallex, avait donné une traduction en vers du *Plutus* d'Aristophane; ses vers étaient francs, nets, incisifs, et l'on voyait que l'auteur, pour traduire le maître de l'antique comédie, avait étudié avec amour les maîtres de la comédie française. Encouragé par le succès de cette première tentative, M. Fallex a essayé d'assouplir encore son style, afin de nous rendre la douce gaieté des *Adelphes* de Térence; puis, revenant à Aristophane, il a entrepris de reproduire en vers toutes les variétés de son inspiration comique.

Mais quoi! traduire Aristophane! le traduire tout entier en des vers joyeux et brillans! Si l'on fait œuvre de science, oui, sans doute, c'est l'Aristophane complet qu'il faut donner; ses énigmes et ses effronteries, ses allusions perpétuelles et ses cyniques peintures ne sont-elles pas pour la critique de précieux documens? Si vous le traduisez pour être lu du public, si vous n'écrivez pas pour quelques savans, mais pour les Français du XIXe siècle, supprimez ces longueurs, effacez ces souillures, détachez de l'œuvre tumultueuse du poète les tableaux éternellement vrais qu'elle renferme : vous aurez alors le grand inventeur comique, l'imagination audacieuse et sensée, le bouffon dont la gaieté bruyante cachait des pensées si profondes, en un mot celui dont Platon disait : « Les Grâces, cherchant dans le monde une demeure impérissable, trouvèrent l'esprit d'Aristo-

phane. » C'est ainsi que M. Fallex a compris sa tâche. A chacune des comédies du maître il emprunte ses situations les plus originales, ses dialogues les plus vifs, et cette galerie de scènes bouffonnes nous révèle tout d'abord quelle était l'abondance de la veine comique chez l'auteur des *Chevaliers* et de *l'Assemblée des femmes*. Nous savions bien qu'Aristophane avait traité tour à tour la comédie politique, la comédie de mœurs, la comédie littéraire, qu'il avait attaqué les innovations de la philosophie, qu'il avait bafoué le socialisme de ses contemporains; peut-être avait-on moins remarqué combien le poète rassemble de petites comédies particulières dans chacune de ses œuvres. M. Fallex en trouve jusqu'à trois dans *les Chevaliers;* il les intitule *l'Homme d'état malgré lui, un Succès de tribune devant le peuple athénien*, et *A corsaire corsaire et demi*. Voici dans *les Acharniens* deux comédies à côté l'une de l'autre : la première s'appelle *une Séance à l'assemblée d'Athènes*, la seconde est intitulée *Petits Inconvéniens des grandeurs militaires. Les Nuées, les Guêpes, la Paix, les Oiseaux, les Fêtes de Cérès, les Grenouilles, l'Assemblée des femmes* et *Plutus* passent ainsi tour à tour devant les yeux du lecteur, avec leurs tableaux comiques très ingénieusement mis en relief.

N'y a-t-il pas un peu trop d'art dans cette combinaison? La puissance des peintures aristophanesques n'est-elle pas un peu diminuée dans cette distribution par fragmens? Je sais tout ce que l'on peut dire contre le système des morceaux choisis. Au point de vue de l'histoire et de la critique, rien ne saurait remplacer l'étude complète d'un poète comme celui-là; au point de vue de la beauté littéraire, il fallait nécessairement faire un choix. M. Fallex n'a pas un culte superstitieux pour les anciens; sans parler des choses que la morale condamne, il sait bien qu'il y a dans ce poète tant admiré de Platon plus d'une page vulgaire et insipide. « Comment, s'écrie-t-il, transporter en bloc dans notre littérature ces comédies toutes de fantaisies burlesques et d'imaginations bizarres ou surannées? A quoi bon donner d'un bout à l'autre ces pièces dépourvues d'intérêt dramatique, ce vaste échafaudage d'épigrammes, d'allusions, de violences, de personnalités perdues pour nous? Et quel profit à dévoiler ces tableaux cyniques, ces peintures farcies d'obscénités et d'ordures, qu'il faut laisser dans la langue qui les a produites, chez le peuple qui a pu les tolérer ou les applaudir? » Rien de plus juste; voulant faire lire Aristophane, il fallait bien qu'il en retranchât tout ce qui est inintelligible ou rebutant. Ce qu'on justifierait moins aisément, ce sont ces titres tout modernes, ces étiquettes dans le style du jour, ces dénominations inattendues qui font ressembler la liste des scènes d'Aristophane à quelque programme de nos théâtres. L'auteur des *Guêpes* et des *Nuées* aurait-il intitulé une de ses comédies *Un Congrès*, et cette autre *Apologie des femmes par elles-mêmes?* Aurait-il mis sur la scène *le Communisme en théorie, le Communisme en pratique, l'Homme d'état malgré lui, le Dieu sans le savoir?* Je sais bien l'excuse de M. Fallex, il a vu là un moyen de piquer la curiosité du public. C'est une façon vive et brusque de dire à son lecteur : « Ne t'arrête pas à cette première page, lis encore, lis jusqu'au bout, tu verras qu'Aristophane a bafoué des travers, des vices, des folies dont nous sommes encore les témoins et quelquefois les victimes. *De te fabula narratur*. La scène est indifféremment dans Athènes ou à Paris. » Ce qu'un autre

eût mis dans la préface, M. Fallex le met lestement dans ses titres. Si ce procédé n'est pas tout à fait conforme à la simplicité antique, il est vif, ingénieux et assez grec au moins par ce côté.

Je crois pourtant que le traducteur des *Scènes d'Aristophane* aurait pu s'abstenir d'un tel moyen. La verve et la grâce de son style suffisent à soutenir jusqu'au bout l'attention du lecteur. On sait comment Aristophane, parlant à une démocratie spirituelle et lettrée autant que turbulente et fougueuse, savait passer sans effort de la familiarité la plus hardie à la poésie la plus pure. Pour exprimer des tons si différens, M. Fallex a fréquenté plus d'une école; après maintes pages où se révèle le studieux disciple du *Misanthrope* et des *Plaideurs*, on voit tout à coup l'écrivain qui a suivi André Chénier aux bords de l'Ilissus. Tel est ce passage des *Nuées* où le Juste essaie d'arracher à l'Injuste le cœur et l'esprit du jeune Athénien :

Donc, ô mon jeune ami, suis-moi, viens hardiment.
J'enseigne la raison, non le raisonnement.
Je veux t'apprendre à fuir, à l'égal de la peste,
L'agora, lieu maudit; le bain, lieu plus funeste;
A rougir des propos qui blessent la pudeur,
Et si quelqu'un se moque, à braver le moqueur.
Avec moi tu sauras par quelle bienséance
L'enfant doit se lever quand le vieillard s'avance,
Doit aider ses parens, doit, type de candeur,
Ne jamais s'avilir ni forfaire à l'honneur...
Viens, brillant de fraîcheur en ta fleur jeune et belle,
Enfant, viens au gymnase où la vertu t'appelle...
Là, loin des ergoteurs, des parleurs, des brailleurs,
Loin du troupeau hurlant des pâles chicaneurs,
Dans ses jardins fleuris, la docte académie,
Sous ses verts oliviers, Minerve, ton amie,
Recevra ta jeunesse; et de joncs couronné,
D'un sage et jeune ami toujours accompagné,
Respirant les parfums du smilax, sous l'ombrage
Des peupliers vers vous baissant leur blanc feuillage,
Au sein d'un doux loisir, au retour du printemps,
Quand tout renaît rempli de parfums et de chants,
Quand le platane et l'orme unissent leur murmure,
Heureux, tu goûteras une volupté pure!

Nous citerons encore la dispute d'Eschyle et d'Euripide dans *les Grenouilles*, le dialogue de Démosthène et du charcutier dans *les Chevaliers*, celui de Praxagora et de Blépyre dans *l'Assemblée des femmes*. M. Fallex est arrivé à son but; il nous a donné un Aristophane que chacun peut lire. Réservé naguère aux gens du métier, condamné à une gloire de bibliothèque et d'académie, ce poète de la place publique, le plus hardi lutteur de son temps, essaie de rentrer aujourd'hui au sein de la littérature vivante; les esprits les moins initiés à la connaissance de l'antiquité peuvent s'intéresser à des peintures vieilles de plus de deux mille ans, et dans cette satire de la démocratie athénienne ils retrouveront en souriant bien des traits de notre histoire.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

L'IRLANDE

SES GRIEFS ET SA NATIONALITÉ.

L'Angleterre a, durant tant de siècles, opprimé et maltraité l'Irlande, qu'on ne saurait la plaindre d'être aujourd'hui quelque peu calomniée. La calomnie n'est ici que de la justice rétrospective, et l'on a mieux à faire que de défendre un pays prospère, libre et tranquille, qui ne s'inquiète pas toujours du repos, de la liberté et du bonheur des autres. Quand résonne le mot de nationalité, il semble que l'union de deux peuples devienne une violence. Le préjugé veut que l'Irlande soit un pays courbé sous l'oppression, dégradé par la misère, appelant un libérateur. La politique anglaise, depuis quelques années, a blessé tout le monde en Europe, ceux-ci d'un côté, ceux-là d'un autre, beaucoup des deux côtés à la fois; qu'elle agisse ou qu'elle n'agisse pas, on aime à lui opposer le nom de l'Irlande. Je suis partisan des droits des nations comme de ceux des individus, partisan de l'indépendance comme de la liberté; mais l'idée de nationalité cache des sentimens divers et peut servir des desseins opposés. Elle s'allie au despotisme, à l'aristocratie, à l'esclavage, aussi bien qu'à la liberté et à l'égalité. Elle est l'ennemie de la civilisation moderne, de la civilisation française en particulier, lorsqu'elle divise, comme au moyen âge, les races qui habitent le même territoire. Elle tombe dans l'insignifiance quand elle couvre des passions locales ou provinciales. C'est par la liberté qu'il faut juger la nationalité. Le monde change, les vieilles vérités deviennent des mensonges : l'oppression de l'Irlande, peut-être même la nationalité irlandaise, sont des vérités de cette sorte. Je vais essayer de le démontrer, car sur ce point les idées fausses peuvent conduire à de folles actions.

L'Irlande est libre, libre de droit et libre de fait. Elle possède toutes les libertés anglaises, libertés individuelles, libertés locales, libertés générales. Ceux qui parlent de l'oppression actuelle de l'Irlande seraient bien étonnés, peut-être effrayés, si on leur donnait la liberté dont jouit l'Irlande. Non-seulement l'Irlande est libre, mais, en ce qui concerne le gouvernement, l'égalité est complète entre l'Anglais et l'Irlandais, entre le catholique et le protestant. En matière d'impôts, l'Irlande est ménagée et même privilégiée; elle ne paie de taxes foncières que pour les dépenses locales, et elle n'est pas soumise à toutes les taxes indirectes qui pèsent sur l'Angleterre. L'instruction primaire est gratuite, répandue dans toutes les paroisses, donnée sans distinction de croyances. Chaque baronnie (1) possède une maison de pauvres dans laquelle sont reçus et nourris tous les habitans de la baronnie qui le demandent. Aux maisons de pauvres sont adjoints des hôpitaux et des hospices. Un médecin, nommé par le conseil paroissial, donne à domicile des secours et des remèdes gratuits. Dans aucun pays, la société ne s'impose des charges plus fortes en faveur des classes pauvres et souffrantes.

On n'a pu exagérer les souffrances de la misère irlandaise : cette misère du midi sous le ciel du nord, ce dénûment battu du vent et de la pluie, occupent une place distincte parmi les douleurs de l'humanité; mais les famines du moyen âge qui frappent l'Irlande du XIXe siècle ne sévissent point partout et toujours. Les progrès matériels ont été grands en Irlande ces dernières années, plus grands, relativement au point de départ, qu'en Angleterre ou en France. Depuis la famine, les terres se vendaient à 6, 7 ou 8 pour 100; aujourd'hui elles se vendent à 5 et à 4 pour 100. Le revenu se relève après avoir presque disparu. Malgré l'établissement de deux impôts nouveaux (la taxe des pauvres et la taxe du revenu), le produit net des terres est devenu plus certain et d'ordinaire plus considérable. Pendant que les propriétaires rétablissent leurs affaires, les fermiers s'enrichissent et le capital apparaît dans la campagne. L'année 1859 a été très productive pour les grands fermiers; l'année 1860 ne l'a pas été moins. Dans un pays où la plus grande partie des terres peut être mise en pâturages, le prix croissant de la viande et du beurre doit, à moins de circonstances bien défavorables, amener la prospérité agricole. Sauf une exception dont j'indiquerai plus tard la cause, la situation des paysans irlandais s'est également améliorée. Le prix de la main-d'œuvre a doublé et triplé; il est le même que dans la

(1) La *baronnie* correspond à ce qu'on appelle en Angleterre les *hundreds*, et à ce qu'on appelait en France les *centaines* sous les Mérovingiens. C'est une division administrative du comté, plus grande que n'est généralement la commune en France, plus petite que le canton.

plupart des comtés de l'ouest de l'Angleterre. On s'en aperçoit à première vue. Si la hutte du paysan est toujours misérable, sans meubles et quelquefois sans lit, les vêtemens ne sont plus ces haillons de toute forme et de toute couleur, défroque du monde entier, dont l'Irlande achetait pour 15 millions à la France seule. Aujourd'hui le paysan irlandais se fait faire des habits, et son vêtement est d'une étoffe appropriée au climat.

C'est presque un axiome que la construction de bâtimens nouveaux, commodes, élégans, est un signe incontestable du progrès de la richesse. Il y a quelques années à peine, vous n'aperceviez dans la campagne d'Irlande que des masures en ruines ou abandonnées; à cette heure vous voyez s'élever, à côté des huttes de boue, des fermes bâties en pierre et des habitations que ne dédaigneraient pas les pays heureux. Parcourez les environs de Dublin; vous trouverez que la banlieue de la capitale de l'Irlande ne le cède pas en élégance et en luxe d'habitations à la banlieue de Londres. Au sud de la baie, dans le triangle que forment la pointe de Dalkey, celle de Bray et Dublin même, s'étend un pays de plaisance parcouru par deux chemins de fer, dont l'un est le plus productif de l'Europe. D'un côté est la mer, que retient une ceinture de rochers noirs sur laquelle pendent des gazons toujours verts; de l'autre, les montagnes de Wicklow, couvertes de bruyères roses. Là s'élèvent des milliers de châteaux, de villas et de maisons de plaisance; pas une seule habitation n'est inoccupée, pas un seul appartement n'est à louer. Partout des routes et des constructions nouvelles. Chaque commerçant, chaque boutiquier de Dublin vient, après les travaux de la journée, se reposer près de sa famille à la campagne, si l'on peut appeler campagne une succession de parcs, de jardins et de terrasses. Assurément on se tromperait fort sur l'Irlande, si on la jugeait par cette partie privilégiée. La détresse a été commune; la misère des pauvres a fait la ruine des riches, et la ruine des riches la misère des pauvres : tous les signes de renaissance ont un intérêt général.

A ces vérités qui frappent les yeux, on oppose la statistique et l'on démontre l'accroissement de la misère par le chiffre des émigrations. Il est vrai, à l'apparition de la maladie des pommes de terre, l'Irlandais perdit l'espoir de vivre sur la terre qui l'avait vu naître; il n'eut plus qu'un désir, celui de la quitter, plus qu'une pensée, celle de chercher une terre qui pût le nourrir. L'épouvante produisit une révolution complète dans les sentimens. On se mit à fuir avec la passion du naufragé qui quitte le vaisseau sur le point de s'abîmer : tous voulaient partir. J'ai vu l'Irlande à l'époque de cette désolation; sur les chemins de fer et sur les quais des ports de mer, j'ai rencon-

tré les bandes d'émigrans; j'ai entendu les cris de ceux qui partaient et les cris de ceux qui restaient. Quiconque a entendu retentir ces *yells* sauvages sait ce qu'est la douleur, et ne peut être insensible aux malheurs de l'Irlande; mais la cause première de l'émigration a disparu: le prix des subsistances n'est pas à cette heure en Irlande plus grand qu'ailleurs, et le prix de la main-d'œuvre n'y est pas moindre. L'Irlandais peut vivre sur le sol natal. Loin de favoriser l'émigration, les propriétaires et les fermiers s'effraient de la réduction du nombre des bras. Si l'émigration continue, c'est à des causes nouvelles qu'il faut l'attribuer. L'Irlandais a maintenant deux patries: au-delà des mers, il trouve des compatriotes, des parens, des amis; il porte en Amérique et en Australie ses espérances d'un meilleur sort; son imagination l'y appelle. On doit cette justice à la nation irlandaise: de toutes les nations de l'Europe, elle est la plus sensible aux affections de famille; l'Irlandais qui fait fortune au dehors n'est heureux que si ses parens partagent son sort; il envoie des secours, paie le passage, attire à lui. Dublin est, relativement à l'émigration, dans la même condition que New-York ou Boston; on va d'Irlande en Amérique comme on va de la Nouvelle-Angleterre dans le *Far-West*. Ce ne sont pas maintenant les plus pauvres qui s'embarquent; ce sont les ouvriers d'état et les domestiques, ceux qui ont une industrie ou un pécule, ceux dont le sort est assuré et qui cherchent un sort meilleur. Je l'ai déjà dit dans la *Revue* (1): ce n'est plus la misère de l'Irlande; c'est la richesse du Canada, des États-Unis et de l'Australie qui provoque l'émigration irlandaise.

Ainsi l'Irlande est libre, et elle secoue quelque peu l'étreinte de la misère. Est-elle apaisée, satisfaite, *loyale* dans le sens anglais du mot, c'est-à-dire attachée à son gouvernement? Apaisée, oui; satisfaite, non; loyale, en actes peut-être, pas en paroles. Les dernières élections se sont passées tranquillement; à peine s'il y a eu une émeute, ou, comme on dit dans ce pays, un *outrage*. On voit (chose remarquable en Irlande) se former dans un grand nombre de lieux des sociétés agricoles où s'assoient, à côté les uns des autres, des propriétaires, des régisseurs et des fermiers, des protestans et des catholiques; mais le ton des Anglais à l'égard de l'Irlande est toujours détestable, et les Irlandais répondent au dédain par la menace. A peine a-t-on débarqué, on entend bourdonner le mécontentement. J'étais en Irlande cet été. Je pris un bateau sur la Lifey le lendemain de mon arrivée. Aussitôt que le batelier eut reconnu que j'étais étranger, il me dit: « Vous venez, monsieur, dans un pays tourmenté par le despotisme. La police exige que chaque barque ait

(1) Du 1er août 1853.

un numéro, pour saisir en cas de contravention. » Le cocher de place qui m'avait conduit m'avait dit : « L'Irlande a un gouvernement infâme; il veut que les pauvres meurent de faim : il empêche de mendier dans les rues! » Si les argumens sont faux, le sentiment est vrai. Dans quelque partie du Munster ou du Connaught que vous alliez, votre cocher de louage vous racontera une foule d'anecdotes relatives, ici à un homme de vieille famille irlandaise dépossédé par un négociant anglais, là à de pauvres cultivateurs chassés de la terre qu'ils exploitaient par un fermier écossais. En questionnant davantage, vous apprendrez que l'ancien propriétaire irlandais s'était ruiné par de folles dépenses, et que les cultivateurs expulsés avaient pris l'habitude de ne pas payer leurs fermages. Là encore les argumens sont faux, et le sentiment vrai. Un des hommes les plus populaires de l'Irlande, et du plus vieux sang irlandais, disait dernièrement dans une réunion agricole en parlant de l'élève des bestiaux : « Voici l'opinion de deux hommes compétens, l'un Anglais, l'autre Irlandais. » L'assemblée s'écria tout d'une voix : « Nous n'avons pas besoin de savoir l'opinion d'un Anglais; dites-nous celle de l'Irlandais. » Causez avec les enfans, vous les trouverez aussi animés que les hommes; demandez-leur ce qu'ils veulent être, ils vous répondront : « Des rebelles! » Durant la révolte des Indes, on a souvent placardé sur les murs des affiches en faveur de Nana-Saïb et des cipayes. Évidemment trente années de justice n'ont pas effacé le souvenir de sept siècles d'injustice. On sent bien qu'on s'éloigne des temps de la famine; on sent que les plus ardens ont émigré; on sent que les souvenirs, plus que la réalité, excitent les imaginations. C'est le même langage avec un autre accent; l'amertume est moins profonde. Sur un point, le changement est frappant : l'Irlandais pauvre plaisante moins, et surtout se laisse moins plaisanter. S'il est toujours joyeux et de belle humeur, c'est pour son propre compte; il ne cherche plus à *amuser le monsieur*, il ne passe plus de la colère à la plaisanterie, comme un esclave prêt à frapper son maître ou à lui sourire. La liberté lui a enseigné la dignité.

Si le crime particulier à l'Irlande, l'assassinat terrien, a diminué, il n'a pas disparu, et le cœur des populations est toujours pour le criminel. L'assassinat serait-il commis en plein jour, dans une ville, au milieu d'un marché, comme à Nenagh, célèbre en ce genre, aucune main ne se lèvera pour arrêter l'exécution du crime, aucune bouche ne déposera en justice contre le criminel. Que des paysans irlandais, égarés par l'ignorance et par la misère, s'attribuent le droit de tuer celui qu'ils accusent de les avoir privés de leurs moyens d'existence, c'est un grand désordre moral; mais que des écrivains français assis tranquillement dans leur cabinet se plaisent à faire

l'apologie du crime, c'est un désordre moral plus grand encore. Ne sait-on pas que les assassinats terriens sont la malédiction de l'Irlande? Ne sait-on pas qu'ils ont achevé l'œuvre commencée par l'oppression, obligé les propriétaires à quitter leurs terres, justifié les duretés, chassé les capitaux et décuplé la misère? Ne sait-on pas que le plus souvent la victime n'est ni le propriétaire, ni l'intendant, ni l'Anglais, ni le protestant? Elle est le malheureux qui prend la ferme ou la place d'où un autre a été chassé; elle est le camarade, l'ami, le compatriote. J'ai été presque témoin, il y a quelques années, d'un crime de ce genre. Un vacher avait été renvoyé, un autre l'avait remplacé; le premier tua le second. Les assistans refusèrent de porter témoignage, et la femme de la victime dit que c'était assez d'un malheur, qu'il ne fallait pas en faire deux. Non loin du même lieu, sur une autre terre, un crime analogue a été commis l'année dernière. Un fermier à qui son bail interdisait la sous-location avait sous-loué quelques acres. On lui intima l'ordre d'observer les conditions de son contrat; il obéit, donna congé au sous-locataire, et fut assassiné. Le propriétaire menaça aussitôt d'expulser de sa terre tous ceux qu'il soupçonnait d'avoir été complices du crime, et n'exécuta pas sa menace. Dans un article publié ce printemps par un ecclésiastique français (1), on justifie cet assassinat; on accuse le propriétaire d'avoir été, par sa dureté, l'instigateur du crime, et on recommande son nom à l'indignation de l'Europe civilisée. De tels articles sont traduits et colportés dans les chaumières d'Irlande. Des malheureux qui ne savent pas qu'il y a des passions de plus d'un genre y voient le témoignage d'étrangers impartiaux! Je ne dirai qu'une chose : c'est que le clergé catholique d'Irlande n'a pas de ces complaisances pour le crime.

Deux faits sont caractéristiques. On signe à cette heure en Irlande une pétition pour demander le rappel de l'union avec l'Angleterre, et une épée a été offerte, *au nom de l'Irlande opprimée, au maréchal Mac-Mahon, descendant des rois d'Irlande,* par un comité dont le président est, si je ne me trompe, quelque peu roi d'Irlande lui-même. L'Angleterre ayant proclamé que les peuples avaient le droit de s'unir ou de se séparer suivant que le décide le suffrage universel, il était d'assez bonne guerre de la mettre en demeure d'appliquer chez elle ses principes. Si l'affaire avait été sérieusement conduite, elle aurait placé l'Angleterre dans une situation embarrassante; mais en Irlande on ne poursuit pas un but, on ne veut qu'exhaler ses sentimens. Les passions s'amoncellent comme les nuages du ciel; il semble qu'elles vont tout emporter : elles tom-

(1) *Le Correspondant.*

bent en pluie innocente. L'Irlande excite le dévouement de ses patriotes par l'ardeur de ses manifestations, elle les pleure avec un attachement inaltérable; au moment suprême, elle trahit ceux qui donnent leur vie pour elle.

L'épée offerte *par l'Irlande opprimée au maréchal Mac-Mahon, descendant des rois d'Irlande*, est une démonstration du même genre; c'est une menace jetée au vent. On aime beaucoup la France en Irlande, et l'on y a suivi avec un vif intérêt la carrière glorieuse d'un militaire français de race irlandaise, aussi modeste qu'il est vaillant, aimé de ses supérieurs avant de l'être de ses inférieurs. En ce sens, l'épée offerte au maréchal Mac-Mahon a été un véritable don national, et il a pu accepter avec fierté l'hommage rendu à sa valeur; mais l'inscription et le discours tenu au maréchal Mac-Mahon n'ont d'irlandais que l'exagération. L'expression de l'*Irlande opprimée* est une fausse monnaie politique qui n'a plus cours parmi les gens sérieux en Irlande. Des opprimés qui parlent, écrivent et agissent selon leur humeur sont les citoyens d'un pays libre. Lorsqu'on n'est pas protestant en Irlande, on est catholique, et c'est trop que de prétendre faire accorder les souvenirs jacobites avec les passions jacobines, la haine de la bataille de la Boyne avec l'enthousiasme pour Magenta et Solferino, Jacques II et la destruction du pouvoir temporel du pape.

Quant à l'expression de *descendant des rois d'Irlande*, qui a causé quelque étonnement en France et excité la raillerie en Angleterre, elle est naturelle et, qui plus est, vraie dans le langage celtique. Si les Mac-Mahon, comme je le crois, et comme donne lieu de le penser l'appel fait au souvenir des batailles de Clontarf et de Fontenoy, sont une des branches des O'Brien, ils appartiennent à l'une des familles irlandaises les plus distinguées, à une famille dont la branche aînée a donné des rois à l'Irlande, des lords à l'Angleterre et des maréchaux à la France. Cela ne veut pas dire, comme l'a cru M. l'évêque d'Orléans, trop amoureux de la belle latinité pour se connaître en confusion celtique, que *l'Irlande réclame son roi Mac-Mahon*, ni qu'un Mac-Mahon ait jamais été roi d'Irlande, ou roi de Munster, ou roi de Thomond, ou than des Dalgais. Cela veut dire qu'en leur qualité de descendans de Brien Boroimhe, les Mac-Mahon sont des *cinq-sangs* (*fire bloods*), comme les O'Neil, les O'Connor du Connaught, les Mac-Morrogh et les O'Melaghlin. Être des cinq-sangs, c'est être descendant des rois d'Irlande, même dans le sens restreint du mot, car on appelle aussi descendans des rois d'Irlande tous les descendans d'un chef de clan, les Mac-Carthy, les O'Donnell, les O'Toole, les O'Callaghan, etc. En Angleterre, où l'esprit aristocratique a tué le sentiment nobiliaire, on ne comprend pas ce que signifient ces ombres du passé qui peuplent l'Irlande, ce que

signifient des souvenirs de race qui ne reposent ni sur un titre ancien ni sur une puissance ancienne, mais sur l'aptitude qu'ont eue jadis les membres de certaines familles à conquérir un titre ou une puissance. En Irlande même, les idées sont à cet égard assez confuses : le préjugé n'existe que d'une façon générale; individuellement, un lord est un personnage plus populaire qu'un descendant des rois d'Irlande. Cela vient de ce que, — tous les hommes d'un clan portant le même nom, — si la famille n'a pas reçu un titre anglais, il est assez difficile de savoir qui est fils de chef, qui de simple guerrier. Les Mac-Mahon ne sont pas dans ce cas. On sait la date de la concession primitive faite par la couronne d'Angleterre à leur ancêtre, et une anecdote douloureuse apprend dans quelles circonstances le dernier chef du Corcovasin de l'ouest quitta l'Irlande. Le maréchal Mac-Mahon est donc le petit-fils d'un homme qui abandonna ses terres et son pays pour rester fidèle à sa religion et à son roi. Qu'il s'agisse de réfugiés de l'édit de Nantes ou de jacobites d'Irlande, toutes les fois qu'on voit prospérer ceux dont les pères ont sacrifié leur fortune à leurs principes, on se réjouit, et l'on remercie la Providence de ne pas toujours donner le spectacle du succès de la bassesse.

Il est difficile d'expliquer l'état de l'Irlande. On est libre, on se relève de la détresse, on est presque calme, et l'on ne parle que d'oppression, de misère et de rébellion. Ce qu'on entend est-il l'écho de la douleur passée ou le cri de la douleur présente? La déclamation joue un grand rôle, elle est la forme du langage; cependant tout n'est pas déclamation. Si l'oppression a disparu, il reste les conséquences de l'oppression, il reste les sentimens créés par l'oppression. L'Irlande n'est libre que depuis hier; il lui faut faire en quelques années les progrès que l'Europe a mis des siècles à réaliser. Cette révolution soudaine trouble les habitudes du malheur et de la souffrance, elle heurte les sentimens. Il y a des choses que le temps seul peut achever. La justice n'a pas réparé tous les maux causés par l'injustice, et une société ancienne par le cœur souffre à devenir une société moderne.

La race irlandaise a tous les charmes : la grâce, l'éloquence, la beauté, le malheur; elle succombe sans se résigner, et garde les souvenirs à défaut des espérances. C'était trop pour elle d'avoir à vaincre la nature sous un climat énervant, dans une atmosphère chargée de tempêtes, tels que sont le climat et l'atmosphère de l'Irlande. Le destin a voulu qu'elle fût associée à une race rude et forte, inférieure par l'imagination, supérieure par les qualités positives, moins prompte à courir au combat, mieux faite pour la victoire. Si l'oppression a cessé, si l'Angleterre, après des siècles, a donné à l'Irlande la liberté et l'égalité nationales, l'Anglais con-

quiert toujours l'Irlandais; il le conquiert comme ailleurs la classe moyenne conquiert l'aristocratie. Le gentilhomme se ruine, l'homme d'affaires s'enrichit. Le progrès en Irlande n'est pas un fruit naturel du sol; il s'appelle Anglais, se dit protestant, insulte à ses victimes. C'est chose touchante l'attachement invincible au passé de la part d'hommes qui n'ont connu que le malheur; en face des peuples oublieux de leur gloire et de leur liberté, on se sent ému au spectacle d'une nation qui se repaît de souvenirs amers. La vérité historique et la vérité pratique ont cependant des droits. Jamais il n'y eut de nation irlandaise. A l'époque où les Anglais débarquèrent, l'Irlande était divisée en *septs* ou clans, ennemis héréditaires les uns des autres, entremêlés d'occupans danois. Les rois irlandais étaient des chefs de clan parvenus à faire reconnaître leur supériorité, et n'ayant aucune juridiction en dehors de leur clan. A peine était-on descendu de la colline de Tara, après s'y être fait couronner, un autre la gravissait et se faisait couronner à son tour. Le titre royal passait rapidement de l'un à l'autre, ou disparaissait complétement. Le clan seul avait de la vie; il se maintenait dans sa faiblesse et dans son isolement. Sous l'autorité nominale de la couronne d'Angleterre, les guerriers normands firent avec plus de bonheur et de suite ce qu'avaient fait avant eux les Danois. Ils s'établirent au milieu des clans irlandais, fondèrent chacun une domination et devinrent en quelque sorte chefs de *septs*. La confusion était si grande et les haines particulières si fortes, que continuellement les chefs de race irlandaise défendaient les droits de la couronne d'Angleterre contre les chefs de race anglo-normande. Également, dans les insurrections qui ont marqué la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, les principaux insurgés étaient de naissance anglo-normande et de religion protestante. Si l'on a vu, au XIXe siècle, les membres de la chambre des communes et de la chambre des lords d'Irlande se faire acheter un à un, et à prix débattu, pour voter l'acte d'union, le spectacle n'était pas nouveau. A l'approche de Henri II, tous les chefs du sud étaient venus volontairement faire hommage au roi d'Angleterre, et avaient échangé le titre de than contre celui de vassal, le titre de roi contre celui de lord. Bien que le sentiment national ait sans cesse protesté, les guerres qui ont créé l'état actuel de l'Irlande ont été surtout des guerres civiles ou religieuses, et l'oppression dont les conséquences se font si cruellement sentir a été la tyrannie d'un parti indigène plutôt qu'une tyrannie étrangère. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le code odieux appelé les *lois pénales*. Depuis l'union, depuis que le gouvernement anglais n'est plus obligé de s'appuyer sur un parti anglais en Irlande, — s'il rencontre une opposition haineuse, elle vient surtout de la fraction protestante qui s'intitule orangiste en mé-

moire de Guillaume d'Orange, et qui cette année même, au Canada, a voulu associer malgré lui le prince de Galles au souvenir des guerres civiles irlandaises.

Il y a une étrange force et une étrange faiblesse dans cette nationalité, née du sentiment et de l'imagination, fortifiée par la souffrance, exaltée par le souvenir de l'oppression. L'Irlande est trop faible pour être indépendante, trop forte pour être assimilée, trop divisée pour former un tout. Avec un gouvernement séparé, l'Irlande est condamnée à l'oppression, avec un gouvernement uni à l'opposition. Ce qui rend la haine irlandaise invincible et impuissante, c'est que l'Irlande a été occupée plutôt que conquise; l'antagonisme l'a toujours jetée dans un parti opposé à celui qui triomphait en Angleterre. Aux inimitiés politiques se sont jointes les inimitiés religieuses; les unes et les autres ont produit une guerre sociale qui procède par assassinats individuels et frappe sans distinction l'Anglais, l'Irlandais, le catholique, le protestant, le maître et l'ouvrier.

Entre un caractère original, un génie particulier et une nationalité qui rend les habitans d'un même territoire aptes à se gouverner et incapables de supporter un gouvernement étranger, la différence est grande. Si l'Irlande n'était pas une île, la nationalité irlandaise serait ce qu'est la nationalité galloise ou la nationalité bretonne. Encore parle-t-on gallois dans le pays de Galles et breton en Bretagne, tandis qu'on ne parle pas irlandais en Irlande, si ce n'est dans les districts les plus reculés. Les membres du comité qui ont offert une épée au maréchal Mac-Mahon lui ont lu un discours dont l'original était écrit, dit-on, en vieil irlandais. J'ignore s'ils ont pu le traduire; je suis sûr que peu de leurs compatriotes pouvaient le comprendre. Tout ce qu'on sait de la langue nationale, c'est : *Erin go bragh!* (vive l'Irlande!) — Plaignez l'Irlande, respectez ses sentimens, demandez qu'on lui rende justice; ne fondez pas une politique, ni même une entreprise, sur une nationalité dont la seule force est de ne pas mourir.

C'est une tâche difficile pour un gouvernement de réparer les maux causés par une oppression de plusieurs siècles, succédant à des désordres dont les commencemens sont plus anciens que l'histoire. Le matériel de la civilisation, les mœurs mêmes font défaut. Ce n'est pas en un jour que se forment des propriétaires, des fermiers, des ouvriers, que s'accumule le capital, que s'apprend la prévoyance, que s'établit l'accord entre le capital et le travail. La difficulté s'aggrave quand la révolution économique et sociale doit s'accomplir au milieu des troubles causés par des divisions de race et de religion, lorsque chacun a par devers soi le ressentiment d'injures et de crimes passés. Encore existe-t-il dans le caractère irlan-

dais une disposition qui fait obstacle au progrès : l'Irlande est le pays des souvenirs, comme la France est le pays des espérances; on y tourne les regards vers le passé, comme chez nous vers l'avenir. Quel est ce passé dont l'ombre efface toute autre image? Est-ce un passé constitutionnel, — l'ordre dans la liberté? — Un passé démocratique, — le gouvernement direct du peuple? — Un passé d'ancien régime, — la civilisation s'élevant à l'ombre de la tradition? — Les souvenirs de l'Irlande sont des souvenirs de vengeance : la misère, la famine, les assassinats, l'oppression des lois pénales, les confiscations, les guerres intestines des chefs de race irlandaise et des chefs de race anglo-normande, les combats incessans des divers clans et une occupation danoise de deux siècles. Aussi les Irlandais, dans leur patriotisme, portent-ils leurs regards au-delà du IXe siècle, aux temps où, la barbarie ayant envahi l'Occident, l'Irlande conserva seule le dépôt des traditions romaines et même des traditions grecques. Il est certain qu'elle donna à la Gaule des maîtres, à la Germanie des apôtres. Les *Scotts*, comme on appelait alors les Irlandais, furent la lumière du moyen âge jusqu'à l'avénement de la scolastique (1); mais ces Irlandais de naissance étaient, par l'éducation, des Latins et même des Alexandrins, comme l'a démontré M. Hauréau. A côté des refuges de la science et de la religion, dont il ne reste que le nom et quelques pierres, tout était barbarie, grossièreté, violence. Nous connaissons les difficultés que fait naître l'amour des nouveautés, nous ignorons celles que produit le culte du passé. Si les premières troublent la société, elles l'animent, l'excitent, la font marcher en avant et devancer le temps; les secondes frappent d'inertie : elles sont en politique ce qu'est le mysticisme en religion, un idéal qui tue le sentiment de la réalité et distrait des devoirs. L'Irlande n'est pas seulement rebelle à l'Angleterre, elle est rebelle à la vie moderne; ses sentimens résistent aux nécessités du siècle : c'est malgré elle qu'elle est entraînée vers le progrès. Gouverner l'Irlande avec les sentimens irlandais ne serait pas seulement une impossibilité; ce serait perpétuer la misère, favoriser le crime et s'abandonner à l'agitation.

Je suis de ceux qui pensent que les institutions d'un peuple doivent s'accorder avec son génie et son histoire. Français et libéral, mes sympathies sont pour des Celtes, fils d'opprimés, qui n'ont pas changé de religion sur l'ordre d'un roi d'Angleterre. Il faut pourtant le reconnaître : par une étrange interversion des rôles, — pas plus étrange cependant que celle qui a transformé des jacobites en jacobins et des défenseurs de la liberté religieuse en fauteurs d'in-

(1) On peut lire leur histoire dans un écrit de M. Hauréau plein de science et d'intérêt.

tolérance, — en Irlande l'esprit anglais représente le progrès, et l'esprit irlandais la routine. Ce n'est pas que les Irlandais ne soient vifs, spirituels, prompts à la réplique, amoureux d'aventures. Ils excellent dans les sciences, les arts et la littérature. L'université de Dublin égale Oxford et Cambridge. Le barreau de Dublin surpasse celui de Londres. Les médecins de Dublin ne le cèdent en science à ceux d'aucun pays. Il y a de bons agriculteurs et d'habiles industriels. D'un autre côté, les Anglais qui viennent chercher fortune en Irlande n'apportent pas tous des connaissances ou des capitaux; ces gens croient qu'on est né cultivateur et industriel quand on est né Anglais, comme il suffit d'être né Français pour se faire, en pays étranger, maître de danse, cuisinier ou professeur d'art militaire. Néanmoins, en dépit des exceptions, l'esprit anglais représente en Irlande le progrès, et l'esprit irlandais la routine. Tout libéral, tout homme qui aime l'Irlande par amour de la justice et non par haine contre l'Angleterre, qui souhaite voir la terre poétique du malheur sortir de son linceul de misère, doit être pour les Irlandais et pour l'esprit anglais en Irlande. En face d'une confusion et de divisions égales à celles qui, sur les pentes du Liban, mettent les armes aux mains des Druses et des Maronites, il faut jeter un voile sur le passé, saisir le présent et songer à l'avenir. C'est une chose triste à penser et presque dure à dire : l'oubli est le salut de l'Irlande; qu'elle consente à oublier, et elle est sauvée. Considérons donc les choses en elles-mêmes, et demandons à la liberté l'usage qu'elle a fait de l'héritage légué par l'oppression.

Je sens tout ce qu'il y a de douloureux dans les souvenirs de la partie catholique de l'Irlande, qui est pour nous l'Irlande tout entière; je comprends la révolte des cœurs. Il est insupportable d'entendre des Anglais accuser une race et une religion des maux que l'oppression anglaise a causés, et l'on ne saurait nier qu'il existe dans une portion du protestantisme anglais et irlandais la pensée impie de déraciner le catholicisme en Irlande à la faveur de la misère et au moyen de la corruption; mais quels reproches l'Irlande peut-elle adresser au gouvernement anglais? Où sont les griefs actuels? Je n'en connais qu'un seul : les terres et les dîmes du clergé catholique entre les mains du clergé anglican. Ce grief est grave; il rappelle le souvenir de tous les griefs disparus. Lorsque l'on confisqua les biens du clergé en France, on les vendit au profit de l'état, au profit de tous; ensuite l'état s'est chargé de subvenir aux frais du culte. Lorsque les biens du clergé catholique furent en Angleterre distribués, partie au clergé anglican, partie à des laïques, la nation presque entière changea de religion. En Irlande, la majorité est restée ou est redevenue catholique, et les biens du clergé ont été donnés au culte anglican. Ce n'est pas là une de ces injustices que le temps efface et

qui disparaissent au milieu de cette vaste catégorie de crimes qu'on appelle les faits accomplis. Le catholique irlandais, qui paie au ministre anglican sa contribution forcée et au prêtre catholique sa contribution volontaire, est sans cesse rappelé au souvenir de l'injustice dont il est victime; il se sent fils de vaincu et se croit opprimé. Le clergé catholique, vivant de l'aumône des misérables, ne peut rester étranger aux passions populaires; il lui faut exciter les haines catholiques pour résister aux haines protestantes. Je crois fort exagérées, souvent calomnieuses, les accusations portées contre la conduite politique du clergé catholique d'Irlande : je n'ai, pour mon compte, été témoin que de sa résistance aux actes coupables, et je l'ai vu faire un noble usage de son autorité morale; mais la situation du clergé catholique provoque d'elle-même l'agitation, et l'agitation en Irlande conduit à la misère, quelquefois au crime. Rendue à la liberté civile par le retrait des lois pénales, à l'égalité politique par le bill d'émancipation, l'Irlande ne sera sincèrement unie à l'Angleterre que le jour où une transaction aura fait disparaître l'inégalité des clergés. Le second Pitt et sir Robert Peel le pensaient; tous les hommes d'état anglais dignes de ce nom en sont convaincus. Sans doute la difficulté est grande; elle n'est pas de celles qui s'accomplissent dans les temps ordinaires, et qu'affrontent des hommes ordinaires. D'un côté, le clergé catholique d'Irlande craint de tomber dans la dépendance, et s'oppose à toute transaction; d'un autre côté, le protestantisme anglais fait cause commune avec le protestantisme irlandais, et n'admet pas que l'Irlande ait, comme l'Écosse, une religion nationale. On est entre une difficulté, presque une impossibilité, et une nécessité. Justice ne sera donc rendue sur ce point à l'Irlande que le jour où l'Angleterre sera menacée d'un danger extérieur, pour tout dire, quand elle aura à craindre une guerre de la France. Les Irlandais le savent, toutes leurs libertés ont été conquises par des menaces d'insurrection ou d'agitation. Les Anglais le savent aussi; ils sont un peuple qui obéit à la nécessité. Mieux vaudrait assurément donner à la justice ce que l'on accordera plus tard à la crainte; mais les gouvernemens et les peuples sont ainsi faits : ils ne deviennent justes que quand l'injustice les met en péril.

La question des biens du clergé écartée, tous les griefs de l'Irlande sont des griefs sociaux, des maux que l'injustice et le temps ont faits, et que la justice ne peut réparer qu'avec le temps : l'état de la propriété, l'état du fermage, la misère.

Il est à peine besoin de le dire, le socialisme en arrière est le plus absurde de tous les socialismes. C'est d'hier qu'ont été, en France, confisqués et vendus les biens d'émigrés. Personne n'oserait demander que les fils des nouveaux possesseurs soient dépouillés au

profit des fils des anciens propriétaires. On sent que la prétendue justice serait une souveraine injustice. Comme les confiscations irlandaises remontent à Guillaume d'Orange, à Cromwell, à Élisabeth et aux temps antérieurs, les prétentions qui seraient insensées en France le sont encore plus en Irlande. Aussi personne n'y soutient qu'il faille pousser le culte de la nationalité jusqu'à exécuter une spoliation nouvelle par fantaisie d'imagination. La propriété est en Irlande aussi légitime, aussi assurée qu'ailleurs; elle y excite un respect particulier. L'héritier d'un grand domaine est considéré avec une complaisance et un amour qui rappellent le culte des anciens clans pour le sang de leurs chefs. Toutefois l'absence de beaucoup de propriétaires, l'origine anglaise récente de plusieurs autres et le protestantisme de la plupart créent un malaise moral qui excite des haines nationales et religieuses plutôt que des haines contre la propriété elle-même. A d'autres égards, l'état de la propriété n'est pas satisfaisant. Les lois civiles anglaises, ou, pour mieux dire, les mœurs civiles, car les lois sont les mêmes en Angleterre et aux États-Unis, ont produit, sous le rapport de la richesse, des effets très différens en Irlande et en Angleterre, là où la propriété est uniquement immobilière, et là où, à côté de la propriété immobilière, s'élève une propriété mobilière égale ou supérieure. La conséquence pour l'Irlande, conséquence accrue par l'influence des lois pénales, a été l'hypothèque de la propriété substituée, la ruine des aînés, la misère des cadets et le retard qu'éprouve la formation de la classe moyenne. Au milieu de la famine, en présence de la ruine des riches et de la misère des pauvres, un ministre anglais dont on rencontre toujours le nom quand il s'agit de mesures qui décident de l'avenir, sir Robert Peel, prit un parti hardi : il accomplit une grande révolution économique et politique dont l'influence en Irlande n'est pas moindre que celle du *free trade* en Angleterre.

L'hypothèque, dans la loi anglaise, est réelle et non personnelle; elle ne frappe que la terre. Tous les biens substitués grevés d'hypothèques, pour lesquels les arrérages de la dette n'auraient pas été payés dans l'année (le nombre en était grand dans un temps où la famine avait anéanti le revenu), durent être vendus au profit des créanciers par l'entremise d'une cour spéciale de justice appelée des *incumbered estates*. Cette cour n'eut pas pour unique mission d'amener la liquidation forcée des propriétés grevées. Elle divise les terres qui tombent sous sa juridiction, les vend par parties plus ou moins grandes, suivant qu'elle le juge convenable, et délivre des titres nouveaux de propriété qui effacent les titres anciens. Le quart de la propriété irlandaise a déjà passé par la cour des *incumbered estates* et a été partagé entre des acquéreurs la plupart irlandais. On comprend l'importance économique de l'acte de sir Robert Peel :

c'est la propriété mise à la disposition du capital, fruit du travail; c'est la propriété liquide et divisée; c'est la carrière ouverte à tous les progrès agricoles. L'importance sociale est plus grande encore : c'est la propriété moyenne qui se constitue, la classe moyenne qui se fonde, les souvenirs de la conquête qui s'effacent. Sir Robert Peel est un économiste comme le second Pitt est un financier; il se saisit des choses pour atteindre les hommes. En anéantissant l'impôt féodal qu'un petit nombre de propriétaires anglais prélevaient sur la nourriture de la masse de la nation, il a restauré en Angleterre l'harmonie entre les classes et arrêté une révolution prête à éclater; en rendant accessible la propriété aux classes commerçantes et laborieuses, il a fondé en Irlande la paix de l'avenir. Un Français pourrait souhaiter qu'on allât plus loin, et que la réforme atteignît les lois civiles; mais les préjugés irlandais sont à cet égard aussi violens que les préjugés anglais. On aime les anciennes familles, on déteste les nouvelles; on aime les joyeux compagnons qui se ruinent, on se défie des propriétaires qui veulent des comptes en règle. L'Irlande se croirait ruinée et déshonorée si on lui imposait notre code civil, et un parlement irlandais n'aurait pas été aussi loin que sir Robert Peel et le parlement des trois royaumes. Là ne sont pas les passions populaires, elles se portent tout entières vers le fermage. La douloureuse histoire de ces trente dernières années se résume dans l'histoire du fermage. Le socialisme irlandais, ce socialisme qui domine les sentimens nationaux, les sentimens religieux, et ne s'arrête pas devant le crime, a pour cri de ralliement : « Le droit au fermage! » Toutes les difficultés nationales et politiques sont des jeux d'enfant en face de cette question terrible, que soulèvent à chaque instant la misère et le crime, et qui est celle de savoir si l'Irlande peut nourrir ses habitans.

Quiconque voit l'Irlande et considère sans préoccupation politique la nature du sol et celle du climat reconnaît que cette terre est faite pour être un pays de pâturages. Les étés sont humides, les hivers doux. Le sol est naturellement drainé. Presque partout l'herbe pousse avec abondance, et dans beaucoup de lieux elle a la propriété d'engraisser les bestiaux. Si les pluies rendent difficile la récolte des foins, les racines croissent avec une extrême vigueur et peuvent suppléer les fourrages. L'élève des bestiaux est donc l'industrie naturelle de l'Irlande; elle y est l'industrie profitable. Avec une végétation de printemps sous un ciel d'automne et leur inépuisable fécondité, les terres d'Irlande devraient être (elles sont presque) parmi les plus productives de l'Europe. Puis, comme partout ailleurs, excepté dans les lieux où l'on cultive le lin et les plantes de ce genre, le travail à la main est en Irlande moins productif que le travail à la charrue; pour les cultures grossières, il ne peut don-

ner à celui qui s'y livre ni le moyen de payer un fermage, ni même de se nourrir. Par suite de l'extraordinaire rendement des pommes de terre et de l'accroissement extrême de la population, la culture s'est divisée et subdivisée au point de créer quatre cent mille fermes au-dessous d'un hectare. La plus grande partie des bras étaient employés à cultiver à la main des denrées alimentaires. A mesure que la population s'accroissait, la division de la culture s'augmentait, et la compétition pour le loyer des terres devenait effrayante. Avec larmes et avec supplications, on venait demander la location par parcelles; il n'y avait plus de prix : le pauvre se croyait sauvé, pour une année au moins, s'il pouvait obtenir un fragment de terre à cultiver; il se croyait condamné à la mort, lui et les siens, si sa demande était refusée. Les propriétaires ne résistèrent pas à ces sollicitations, et il s'introduisit trois pratiques détestables : l'établissement des *middle-men* ou fermiers généraux, qui sous-louaient ensuite aux pauvres pour leur propre compte; l'habitude prise par les pauvres d'offrir des prix exorbitans et de ne pas tenir leurs engagemens; par suite, l'usage de louer sans bail, comme on dit en Irlande : *at will*, à volonté. La subdivision des cultures suivant l'accroissement des familles, il devint impossible au cultivateur de payer le fermage. Les expulsions se répétèrent. Des sociétés secrètes couvrirent l'Irlande, elle eurent des tribunaux et des bourreaux; à l'arbitraire des propriétaires elles opposèrent l'assassinat.

J'ai peut-être l'esprit timide, mais je trouve bien hardis ceux qui n'hésitent pas en face d'une situation impossible et disent qu'il fallait s'engourdir à côté du crime, ou fouler sans pitié la souffrance. D'un côté, c'était pour le propriétaire la ruine et l'impossibilité de faire face aux engagemens vis-à-vis des créanciers, pour le pauvre une misère sans fond, non-seulement la misère, mais la faim; d'un autre côté, c'était la violence inhumaine, des gens qui vivaient à peine auxquels on infligeait la mort. L'avenir eût été meilleur, le présent plus horrible. Que ceux qui ont le bonheur de n'avoir pas à choisir entre de telles alternatives remercient la Providence et n'accusent ni l'homme énergique qui veut sauver son bien et celui de ses enfans, ni l'homme doux qui ne veut pas accabler la misère. La famine produite par la maladie des pommes de terre a décidé : un million d'Irlandais est mort, deux millions ont émigré.

Sans doute il y a eu en Irlande des propriétaires plus agriculteurs que philanthropes, meilleurs économistes que citoyens, de même qu'il y a eu des paysans assassins : si l'on aime la haine et la vengeance, le champ est fécond; mais la question n'est pas le passé, elle est le présent et l'avenir. Doit-on, dans la situation faite par la famine, par l'émigration et par la mort, profiter des vides pour remplacer le travail à la main par le travail à la charrue, la pomme de

terre par les herbages, et mettre l'Irlande dans une condition telle que la terre puisse donner un revenu au propriétaire, un profit au fermier, un salaire à l'ouvrier? On marche de ce côté. Beaucoup de petites fermes ont été réunies pour en former de grandes, beaucoup d'habitations de fermiers ont été construites; la classe des *middlemen* disparaît et fait place à des agens ou régisseurs pris parmi les cadets des meilleures familles irlandaises et anglaises, qui administrent directement la terre pour le compte du propriétaire. Ce changement partiel explique le phénomène que j'ai déjà signalé : un pays qui s'enrichit en même temps qu'il se dépeuple, l'accroissement de la production et de la consommation suivant la décroissance de la population. Les motifs qui devaient autrefois retenir n'existent plus, ou du moins sont affaiblis; ce qui était impossible est devenu possible, ce qui était inhumain est devenu raisonnable. Le pauvre peut trouver un salaire; l'émigration entraîne le surplus de la population. Il serait insensé de persévérer dans un système qui a causé la ruine universelle et fait ennemis les enfans d'une même terre. Toutefois les passions populaires résistent. L'Irlandais, qui se transforme en débarquant en Amérique ou en Australie, garde chez lui ses vieux préjugés. Il lui répugne étrangement d'échanger la culture de ses pommes de terre contre un salaire dont le maintien ne lui paraît pas assuré. Ses instincts sont pour le régime de la famine tempéré par l'assassinat; on doit s'attendre à des luttes et à des crimes. N'importe; il n'y a que les sauvages qui tuent leurs pères parce qu'ils le demandent.

Le parlement a fait pendant la famine et les années qui l'ont suivie tout ce qu'un gouvernement pouvait faire. Il a prêté, avancé et donné de l'argent pour l'entretien d'ateliers nationaux qui ont compté jusqu'à trois millions d'individus; il a institué la loi des pauvres; il a organisé les dispensaires paroissiaux; il a, sous des formes diverses, donné des fonds à l'agriculture et stimulé les améliorations agricoles. Devait-il violer le droit de propriété? Devait-il s'opposer à ce que les propriétaires tirassent un bon parti des terres dans leur propre intérêt et dans l'intérêt public? Il ne le devait pas, il ne le pouvait pas. Les accusations adressées sur ce point à l'Angleterre sont souverainement injustes. Cependant c'est chose dure, l'inertie en face du malheur. Le droit des fermiers était devenu le cri de ralliement, comme autrefois le rappel de l'union. Il fallait calmer les passions, et l'on pouvait tourner deux obstacles : ceux qu'opposaient les substitutions, qui font d'un grand nombre d'entre les propriétaires de simples usufruitiers et leur inspirent des sentimens d'usufruitiers, et l'absence de bail ou de conditions dans les baux. M. Cardwell, secrétaire d'état pour l'Irlande, a proposé au

parlement et fait adopter cette année un bill dont le principe est un droit d'hypothèque attribué soit au propriétaire usufruitier, soit au fermier, pour la plus-value qu'ils donneraient à la terre. En stricte économie politique, le bill de M. Cardwell est attaquable. Peut-être aurait-il mieux valu pour toutes les parties que la loi ne se superposât point aux contrats privés, et qu'on eût laissé les mœurs les modifier. L'appel du fermier au magistrat, en cas de refus du propriétaire, et la décision souveraine donnée au magistrat en matière d'amélioration agricole, sont peut-être aussi ce qu'on appellerait en France du socialisme. Les constatations exigées à différentes périodes rendront la mesure plus féconde pour les tribunaux que pour l'agriculture. Les avantages politiques effacent ces inconvéniens, et M. Cardwell s'est montré digne élève de sir Robert Peel en considérant les hommes à travers les choses. Il s'agissait de donner à l'Irlande un témoignage de sollicitude, et c'est ce qu'il a fait; mais un argument enlevé à une passion ne saurait la détruire, et la question renaîtra sous une forme ou sous une autre. Au fond, le mal qui travaille l'Irlande, c'est la situation économique du moyen âge en lutte contre les nécessités modernes.

Cette terre n'est pas de celles qui se courbent tranquillement sous le malheur. Quand l'Irlande souffre, elle se retourne contre l'Angleterre, elle l'attaque ou l'accuse. Toutes les questions sociales, économiques ou religieuses deviennent des passions nationales. Comme l'Irlande est unie à l'Angleterre, et comme elle souffre tandis que l'Angleterre prospère, il est impossible de ne pas se demander si la liberté anglaise convient à l'Irlande, et s'il est bon pour l'Irlande d'être unie à l'Angleterre. On n'y voit d'ordinaire qu'une question de force: qu'on me permette d'y trouver l'intérêt, le repos et le bonheur futur de l'Irlande.

La liberté anglaise, c'est l'indépendance de l'individu vis-à-vis de l'état et sa soumission à la loi seule. L'indépendance de l'individu crée l'indépendance des paroisses, l'indépendance des comtés et les libertés politiques. Il n'existe pas d'administration générale. Chaque homme et chaque portion de territoire se gouvernent à leur gré sous la domination de la loi. Aucune autre nature de liberté ne laisse une égale indépendance, aucune n'est par conséquent mieux appropriée à la situation de l'Irlande. Si l'on doute, c'est que l'on juge les effets de la liberté anglaise par ceux de l'oppression anglaise. Tandis que l'oppression d'une société qui se gouverne elle-même est la plus dure de toutes les oppressions, sa liberté est la plus grande de toutes les libertés. Pas plus que l'Anglais, l'Irlandais ne supporterait d'être gouverné et administré. On ne se figure pas les *wild Irish* attelés serré au char de l'état, contraints à mesurer

leurs paroles et leurs actions, ne pouvant épancher leur bonne humeur ou leur rage. Je parlais tout à l'heure de l'éloignement de l'Irlande pour les lois civiles françaises; notre ordre y serait plus insupportable que notre égalité. Le clergé irlandais lui-même, ce clergé dont l'existence est ignorée par la loi, ne changerait pas son sort contre celui du clergé français; il n'abdiquerait pas l'indépendance pour la protection. Sur un seul point, l'état de l'Irlande créait des inconvéniens particuliers. Dans l'ordre que nous appelons la liberté anglaise, la propriété et toutes les distinctions de l'esprit ou du caractère confèrent la magistrature sociale, et le malheur veut qu'en Irlande la majorité des propriétaires soit de religion protestante, et la majorité du peuple de religion catholique. On a remédié à ce danger en instituant des magistrats payés qui veillent à l'application impartiale de la loi. Ce système marche merveilleusement. Si la sécurité particulière est faible en Irlande, la sécurité générale est absolue. Il y eut, durant la famine, trois millions d'individus, sur huit millions, employés aux ateliers nationaux, et l'ordre ne fut pas un instant menacé. Nous nous demandons comment on peut vivre en Irlande au milieu des assassinats; on s'y demande comment on peut vivre en France avec les révolutions et les gouvernemens. On étonnerait beaucoup l'Irlande, on la blesserait profondément, si on lui disait qu'elle n'est pas capable de supporter la liberté anglaise. Elle n'en veut pas d'autre, elle n'en connaît pas d'autre; à cet égard elle est unanime.

Deux peuples peuvent aimer chacun la liberté et ne pas vouloir mener une vie commune, le plus faible surtout, celui auquel sa misère rappelle sans cesse l'ancienne oppression. C'est l'instinct de toutes les jeunes libertés de se retourner contre le passé avant de marcher en avant. Je crois que si l'on posait à l'Irlande cette question : « Voulez-vous, oui ou non, rester unie à l'Angleterre? » et qu'on appelât le suffrage universel à décider, la majorité répondrait : NON. L'Angleterre n'a pas d'illusions à se faire; la passion populaire est contre elle, et cette passion dominerait toutes les autres considérations; mais le peuple irlandais aurait-il raison, raison dans l'intérêt de l'Irlande, raison dans l'intérêt de son honneur et de sa liberté? Presque tous les hommes éclairés d'Irlande les plus libéraux, les catholiques comme les protestans, verraient avec une grande crainte le rappel de l'union, et les sentimens de la veille pourraient bien n'être pas ceux du lendemain. Ce malheureux pays est divisé sur toutes les questions, même sur les questions de nationalité. — Je me trompe; je réponds aux déclamations, j'oublie la réalité. Personne ne souhaite en Irlande former un peuple à part, dégagé de tout lien avec l'Angleterre; si l'on est trop Irlandais pour aimer à vivre avec elle, on est trop Anglais pour vivre sans elle.

L'union est odieuse et le divorce impossible. Le public européen se laisse prendre à une équivoque : pour la France et pour l'Europe, le rappel de l'union signifie l'Irlande rendue à elle-même et à sa nationalité; pour l'Irlande, le rappel de l'union signifie un parlement séparé sous l'autorité de la couronne d'Angleterre. Les Irlandais ne veulent pas quitter l'armée et les fonctions civiles anglaises, ils ne veulent pas que l'armée anglaise et le gouvernement anglais quittent l'Irlande : ils veulent rester sujets anglais avec un pouvoir législatif irlandais; ils veulent en un mot un parlement à Dublin, Dublin une capitale. Cette question n'est donc pas une de ces questions de nationalité qui touchent aux droits de l'humanité même, soulèvent toutes les questions de liberté et les emportent toutes. C'est une question de localité, intéressante par l'émotion qu'elle excite. La nationalité, la liberté surtout ne sont pas engagées d'un seul côté; on peut discuter, et dès qu'elle est précisée, la question est résolue.

Il s'agit de savoir s'il est bon d'avoir deux parlemens au lieu d'un seul, l'un siégeant à Dublin, l'autre à Londres. On ne prétend pas que les deux parlemens puissent être complétement égaux; l'un serait purement irlandais, et l'autre, pour toutes les questions générales, serait *impérial*, comme on dit en Angleterre. L'Irlande, qui vient de conquérir la liberté civile et la liberté religieuse, qui fait aujourd'hui partie d'un grand pays libre, deviendrait alors un pays subordonné et reculerait d'un siècle en arrière. Quelques intérêts, quelques ambitions, les haines, pourraient s'en réjouir; le patriotisme aurait à souffrir. Ce n'est pas par un simple effet du hasard que l'oppression en Irlande est contemporaine de la séparation, et la liberté de l'union. L'Angleterre peut traiter l'Irlande unie avec une complète égalité : les passions irlandaises ne mettent pas en péril le gouvernement britannique quand elles s'amortissent et se perdent au milieu de passions et de préjugés contraires; mais l'Angleterre ne peut admettre que les passions irlandaises soient réunies en faisceau, constituées en corps et viennent lui faire échec. Si l'Irlande avait un parlement séparé, ce parlement ne serait pas seulement subordonné, il serait opprimé et corrompu.

Le grand obstacle n'est pas la volonté de l'Angleterre, la faiblesse de l'Irlande, l'anomalie de deux gouvernemens dans un même empire. L'obstacle est la situation intérieure de l'Irlande elle-même; ses divisions sont profondes et cruelles. Il y a l'Irlande du nord et l'Irlande de l'ouest, l'Irlande protestante et l'Irlande catholique, l'Irlande des riches et l'Irlande des pauvres. Il y a lutte de races, de religions et de classes. Il y a la guerre sociale qui ne cesse de faire des victimes. Les difficultés sont tout irlandaises; l'union ne les a pas créées, et la séparation ne les ferait pas cesser. Au fond

du cœur, malgré les paroles, les haines sont des haines d'Irlandais à Irlandais. Le service anglais est populaire en Irlande, l'armée anglaise casernée en Irlande y est populaire. Dans le temps où les assassinats étaient le plus fréquens, les officiers anglais pouvaient sans danger parcourir toutes les routes, tandis que les propriétaires irlandais étaient traqués à chaque coin et poursuivis dans leurs maisons. Quand le paysan irlandais a une affaire, c'est au magistrat payé qu'il s'adresse; quand il exprime un vœu, c'est celui de voir le gouvernement devenir arbitre entre lui et le propriétaire. Telle que les guerres civiles, les guerres religieuses et l'oppression ont fait l'Irlande, le gouvernement anglais y est devenu un modérateur. Les difficultés sont diminuées, adoucies, et peuvent être successivement résolues par un parlement-uni; elles seraient exaltées et deviendraient invincibles avec un parlement séparé. Un parlement dans *College-Green*, c'est la guerre civile, c'est la guerre sociale. La masse des propriétaires est protestante, la masse du peuple est catholique. Si le parlement devient local, la majorité voudra opprimer la minorité, comme jadis la minorité a opprimé la majorité. Qu'on ne dise pas que l'Irlande a eu autrefois un parlement, et que, libre, elle peut être indépendante comme elle le fut opprimée. L'émancipation des catholiques n'existait pas alors. La représentation sincère de l'Irlande date du bill d'émancipation, sa liberté de l'union. Si le voisinage de l'Angleterre a été fatal, s'il a donné l'oppression, il permet aujourd'hui qu'une nation tourmentée par la discorde soit appelée à jouir de la plénitude de la liberté. Doit-on repousser le bien parce qu'on a subi le mal? et rejeter la liberté par haine contre l'oppression, par un fol amour de nationalité?

Tout est compliqué en Irlande, tout est mystérieux, comme les lois Bréon, dont chacun invoque le souvenir, et que personne n'a lues. Vous voyez l'Irlande agitée et mécontente, vous croyez qu'elle est opprimée. Vous l'entendez jeter à l'Angleterre la menace et le défi, vous croyez qu'elle est prête à courir aux armes, et bien des gens se demandent si ce mécontentement et cette rébellion ne seraient pas d'un grand secours dans le cas d'une guerre contre l'Angleterre. La pensée est peu aimable, et l'illusion serait grande. Ce ne sont pas seulement les quinze cent mille protestans d'Irlande qu'on aurait contre soi, ce sont les propriétaires, les fermiers, tous ceux qui possèdent, et jusqu'au clergé catholique lui-même. Peut-être, si une armée étrangère, catholique et dévouée au saint-siége, parvenait à débarquer au sud ou à l'ouest, et était assez nombreuse pour faire croire à un succès durable, le peuple des villes et des campagnes l'accueillerait-il avec joie, et peut-être l'accompagnerait-il en poussant des *hurras;* mais il ne prêterait aucun secours à

la guerre politique et étrangère : il s'en irait faire la guerre sociale pour son propre compte, tuant et massacrant les propriétaires et les fermiers, sans distinction de race ni de croyances. On marcherait précédé, suivi, accompagné par le meurtre. Le désordre serait plus funeste que la résistance, et l'on reculerait d'horreur. En même temps l'Irlande du nord resterait ferme, et dans toutes les parties du pays il y aurait des gens qui se défendraient, non pas comme on se défend dans une guerre étrangère, où on laisse au gouvernement le soin d'organiser la résistance, mais comme on se défend dans une guerre sociale. Une partie de l'Irlande occupée, la force de l'Angleterre ne serait pas atteinte, et il suffit de jeter les yeux sur une carte pour savoir qu'on ne peut rester en Irlande sans être maître de la mer. Aucun champ de bataille ne serait plus mal choisi. Laissons de côté les idées d'agression comme les idées de rébellion, les unes et les autres ne sont pas destinées à devenir des faits, et gardons notre haine contre l'oppression pour les pays où l'oppression existe.

Qu'on veuille bien ne pas opposer aux idées que je viens d'émettre le remarquable ouvrage de M. de Beaumont et le livre touchant qui a fait connaître à la France Robert Emmet. L'ouvrage de M. de Beaumont n'a rien perdu de son mérite; on doit l'étudier pour connaître le passé de l'Irlande et pour comprendre son présent. Je pense tout ce qu'a écrit M. de Beaumont sur l'Irlande, et je crois que, s'il revoyait aujourd'hui l'Irlande, il penserait ce que je viens d'écrire. L'auteur de *Robert Emmet* est, si je ne me trompe, plus sensible aux souvenirs des combats livrés pour la liberté qu'à ceux de la bataille de Clontarf. Son cœur déteste toutes les oppressions, il aime toutes les libertés. Il ne voudrait en aucun cas que la liberté fût sacrifiée aux réminiscences d'un désordre ou d'une tyrannie indigène. J'irai plus loin, j'oserai dire que, si les grands patriotes d'Irlande vivaient aujourd'hui, ils mépriseraient un mysticisme équivoque qui perpétue la misère et propage le crime. Ils n'avaient pas l'esprit incertain ni le cœur timide, ces hommes généreux qui ont donné leur vie à leurs principes et à leur patrie. De même qu'ils se sont révoltés contre l'oppression, ils se rallieraient à la liberté; ayant voulu faire une révolution, ils accepteraient la révolution faite; ils ne porteraient pas dans la paix les sentimens de la guerre. L'Irlande était esclave et elle est libre; elle succombait sous la misère et elle se relève de la détresse. Si le présent est encore douloureux, elle n'a pas connu de passé égal à l'avenir qui se prépare. Le temps est venu de mettre bas les haines et de renoncer à l'espérance d'exterminer quiconque n'est pas de sa race ou de sa foi.

JULES DE LASTEYRIE.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

Les particularités physiques, intellectuelles, morales, qui distinguent les groupes humains disséminés à la surface du globe, accusent-elles entre ces groupes des différences radicales, ou bien, malgré les apparences contraires, l'homme est-il partout le même au fond? En d'autres termes, existe-t-il une seule espèce ou bien plusieurs espèces d'hommes (1)?

Cette question est toute moderne. Faute de connaissances suffisantes en zoologie et en botanique, les philosophes, les géographes de l'antiquité, les savans du moyen âge et de la renaissance n'avaient même pu songer à la poser, et pourtant on peut dire que les uns et les autres y avaient répondu d'avance à peu près dans le même sens. Du peu que les premiers ont écrit sur cette matière, on doit conclure qu'à leurs yeux la nature de l'homme est partout la même, et que des conditions extérieures, le froid et la chaleur particulière-

(1) Le but de la série commencée pour répondre à cette question est de résumer un cours fait au Muséum dans le courant de l'année 1860. Dès 1856, et en montant pour la première fois dans la chaire d'anthropologie, j'avais professé les mêmes idées, appuyées à peu près des mêmes raisons. J'avais tardé jusqu'ici, malgré diverses sollicitations, à produire ces idées sous une autre forme que celle de l'enseignement oral : je me demandais en effet si l'ouvrage destiné à les exposer ne pouvait pas gagner à cet ajournement; mais aujourd'hui je crois utile d'indiquer ce que les sciences naturelles nous apprennent sur ces graves questions si vivement débattues, et je me borne à rappeler l'origine et la nature de ce travail.

ment, font seules varier ses caractères physiques; toutefois ils paraissent leur accorder des lieux d'origine divers. Quant aux seconds, leur opinion sur ce sujet découlait de croyances religieuses communes à toutes les nations qui s'occupaient alors de science. Juifs, chrétiens, mahométans, voyaient également dans Adam le père de tous les hommes. En fait, l'unité de l'espèce humaine était donc pour eux un dogme admis au même titre que tous ceux qu'ils avaient puisés dans un livre également sacré pour tous, dans la Bible.

Un jour vint cependant où l'autorité séculaire de ce livre fut attaquée et niée avec une violence souvent aussi aveugle que la foi qu'il avait si longtemps inspirée. Si une partie des classes intelligentes continua de chercher dans la Bible la solution absolue de toutes les questions, même de celles qui sont le plus en dehors des doctrines religieuses bien comprises, une autre partie de ces mêmes classes se mit à rejeter sans examen tout ce qu'elle y voyait ou croyait y voir. Ce défaut de critique éclairée, commun aux deux camps, devait entraîner des résultats semblables. La négation et l'affirmation, également dépourvues de base, conduisirent souvent les deux partis à l'absurde dès qu'il s'agissait de questions scientifiques. Si, pour demeurer d'accord avec le texte de Josué, les docteurs bibliques soutinrent l'immobilité de la terre et le mouvement du soleil, les philosophes anti-bibliques, pour pouvoir nier le déluge, ne voulurent voir dans les amas de fossiles qui constituent des montagnes entières que la trace du passage de quelques pèlerins qui avaient perdu leurs coquilles. — Sur le terrain de l'exégèse scientifique, les libres penseurs n'ont pas grand'chose à reprocher aux dévots.

Ces faits et bien d'autres que je pourrais rappeler sont fertiles en enseignemens. D'une part, ils montrent le danger que l'on court à vouloir souder trop intimement le dogme à la science. Le premier relève avant tout de la foi, et par conséquent du sentiment; il est de sa nature absolu et affiche la prétention d'être immuable. La science est fille de l'expérience et du raisonnement; elle a ses doutes et ses réserves, elle est surtout essentiellement progressive, c'est-à-dire changeante et sujette à des transformations. Toute union entre elle et le dogme ne peut donc que préparer des déchiremens inévitables et douloureux. Les textes sacrés ne se prêtent pas toujours aux interprétations, parfois spirituelles, parfois aussi puériles, qu'on accueille aujourd'hui avec tant de faveur. Ces interprétations elles-mêmes, acceptables un jour, sont souvent démenties le lendemain par quelque nouveau progrès, et l'opposition qu'on a voulu dissimuler n'en ressort que plus clairement. Laissons donc à chacun son domaine, — au savant la science, au théologien la théologie.

Certes, en m'exprimant ainsi, je suis loin de vouloir dire qu'il y

a antagonisme entre la science et la religion. J'ai souvent dans la *Revue* exprimé la conviction contraire. Oui, la foi n'a pas d'appui plus sûr qu'une connaissance aussi complète que possible de cet univers, de ses phénomènes, de ses lois. Au besoin, d'illustres exemples justifieraient mes paroles; mais ces exemples, nous les rencontrerions dans des communions très diverses. La religion et la science, qui, chacune dans sa sphère, répondent à nos besoins les plus nobles, à nos instincts les plus élevés, ne convergent et ne s'unissent que par ce qu'elles ont de plus général, de plus grand. Dans ces hautes régions de l'intelligence et du cœur, les points de discussion disparaissent devant les vérités éternelles. Voilà pourquoi le protestant et le catholique, le Juif et le mahométan, ont pu trouver dans la science de quoi fortifier chacun ses diverses croyances, semblables au moins en cela qu'elles rapportent au Créateur l'hommage de la créature.

D'autre part, on voit combien les hommes qui ont la prétention de parler uniquement au nom de la philosophie et de la raison, combien les *libres penseurs* doivent se méfier de la répugnance instinctive que leur inspirent tout fait, tout témoignage, toute doctrine qui se présentent à eux associés à quelque idée dogmatique. En cédant trop facilement à ce sentiment irréfléchi, ils ont trop souvent mérité les mêmes reproches que leurs adversaires. Eux aussi se sont montrés absolus et intolérans; ils ont pour ainsi dire érigé en dogmes leurs négations les plus hasardées, et compromis la cause qu'ils défendent. A eux aussi la science, seul juge irrécusable et compétent, a donné de sévères leçons dont ils n'ont pas toujours su profiter.

Ces réflexions s'appliquent d'une manière toute spéciale aux débats relatifs à l'origine une ou multiple des groupes humains. Après avoir régné si longtemps sans conteste, l'antique dogme d'Adam a rencontré de nombreux adversaires. Chose assez remarquable, c'est au nom même de la Bible que ce dogme a été d'abord attaqué, et il ne sera pas inutile de résumer ici les argumens que dès le XVIIe siècle on faisait valoir contre lui. En 1655, La Peyrère, gentilhomme protestant attaché au prince de Condé, publia un traité de théologie fondé tout entier sur l'existence d'une population humaine antérieure à Adam (1). Dans ce livre fort curieux et remarquable pour l'époque, La Peyrère s'efforce de démontrer que l'histoire d'Adam et de ses descendans n'est autre chose que le commencement de l'histoire des Juifs seuls, et non de celle des hommes en général. Partant des deux récits de la création qui se trouvent

(1) *Systema theologicum ex preadamitarum hypothesi. Pars prima.* — La seconde partie ne parut pas sans doute par suite des persécutions que ce premier ouvrage valut à l'auteur.

dans la Genèse et se fondant sur les différences qu'on a de tout temps signalées entre eux, il regarde le premier comme se rapportant à la création des *gentils*, le second à l'origine du peuple que Dieu avait choisi entre tous les autres. Les gentils, créés les premiers, au sixième jour de la grande semaine, en même temps que les animaux, appartiendraient en quelque sorte à la création générale. Ils auraient été formés comme tous les autres êtres et tirés comme eux de la matière du chaos. Ils auraient apparu en même temps sur la terre entière, et aucun d'eux n'aurait jamais pénétré dans le paradis terrestre. Adam, le premier Juif tiré du limon de la terre, Ève formée avec une côte d'Adam, n'auraient vu le jour qu'après le repos du septième jour. Seuls ils auraient habité le jardin d'Éden, seuls par conséquent ils se seraient rendus coupables du péché *contre la loi* en violant la défense qui leur avait été faite. Les autres hommes, innocens à cet égard, n'en étaient d'ailleurs pas moins coupables de *péchés naturels*. L'auteur trouve cette distinction confirmée par un passage de saint Paul (1).

A l'appui de son hypothèse fondamentale, La Peyrère n'invoque pas seulement le texte même relatif aux premiers jours du monde; ses argumens les plus précis sont tirés surtout de l'histoire d'Adam et de sa famille. Jusqu'à l'âge de cent trente ans, la Genèse ne donne à celui qu'on est habitué à regarder comme le premier homme pas plus de trois fils, et les paroles qu'il prononce lors de la naissance de Seth ne peuvent laisser de doute à cet égard. Plus tard seulement il a des fils et des *filles*. Or, après le meurtre d'Abel, Seth n'étant pas encore venu au monde, la famille d'Adam ne comptait que trois personnes. Cependant Caïn, chassé par Dieu et condamné à errer sur la terre, témoigne la crainte d'être tué par quiconque le trouvera. Dieu met en conséquence un signe sur Caïn, et déclare que celui qui le tuera sera puni au septuple. Caïn pouvait donc rencontrer en effet des ennemis? — Caïn, en s'éloignant, emmène sa femme. D'où venait cette femme? Jusqu'à cette époque, Adam n'avait eu d'autres enfans que celui qui fuyait après un crime et celui qui en avait été la victime... Il fallait bien qu'il y eût d'autres familles à côté de celle d'Adam. — Enfin à peine Caïn a-t-il eu un fils qu'il bâtit une ville. Il fallait donc qu'il eût trouvé des compagnons pour la construire, pour la peupler. — De tous ces faits, l'auteur conclut qu'il existait des hommes en dehors de la famille adamique ou juive, et que ces hommes, répandus dès lors sur toute la terre, n'étaient autre chose que les *gentils*, ces premiers venus de la grande création, et toujours si nettement distingués du peuple de Dieu, des Juifs.

(1) Épître aux Romains, chapitre v, versets 12, 13 et 14.

La Peyrère interprète au même point de vue un grand nombre d'expressions générales employées dans la Bible. La *terre*, dont il est si souvent question, n'est pas pour lui la surface entière de notre globe, mais seulement la *terre sainte*, celle que Dieu avait destinée à son peuple. Il en précise les limites et en donne une carte peu détaillée, mais assez juste pour le temps. C'est à elle seule qu'il applique les récits relatifs au déluge biblique, déluge qu'il compare aux autres grandes inondations partielles dont diverses nations ont conservé le souvenir. L'histoire de Noé devient ainsi le pendant de celle d'Adam. Ce patriarche est resté le seul représentant, non pas de l'humanité entière, mais des Juifs seulement. C'est contre ces derniers que s'était allumée la colère céleste. Dieu n'a jamais eu l'intention de détruire les gentils.

Il est bien difficile de ne pas être frappé de la ressemblance et souvent de l'identité des doctrines de La Peyrère avec des opinions souvent et encore tout récemment émises; mais qu'on ne s'y trompe pas : La Peyrère n'est nullement un libre penseur, un esprit fort; c'est un théologien, un croyant, qui admet comme vrai tout ce qui est dans la Bible, et les miracles en particulier. Seulement il leur applique son système comme à tout le reste. Pour lui, ces miracles ont toujours été en quelque sorte personnels, et lors même que le texte semble le plus positivement affirmer que les lois générales de la nature ont été bouleversées, il admet que ces lois n'ont été suspendues que localement. Toujours il trouve dans le livre qui lui sert de guide quelque raison à l'appui de son interprétation (1). En un mot, on trouve partout chez La Peyrère un mélange de foi complète et de libre critique. Ce livre du reste ne convainquit personne, et la doctrine de l'auteur retomba bientôt dans l'oubli jusqu'à ces dernières années, époque où on l'a reproduite et accueillie avec une faveur assez inattendue, principalement en Amérique.

La tentative de La Peyrère était isolée; elle avait eu lieu à peu près exclusivement sur le terrain de la théologie, et le dogme adamique remporta la victoire sans presque avoir eu à combattre. La guerre que lui déclarèrent les philosophes du XVIIIe siècle devait avoir un tout autre résultat. Ceux-ci étaient nombreux et puissans: ils s'appuyaient sur la science de leur époque; ils en appelaient à

(1) Par exemple, si, pour rassurer le roi Ézéchias, l'ombre a rétrogradé de dix degrés sur le cadran d'Achas, le prodige a été tout local, et le soleil n'est pas pour cela revenu sur ses pas. La preuve en est que le roi de Babylone envoya des ambassadeurs tout exprès pour se renseigner sur ce fait, qu'ils n'auraient pu ignorer, si le cours de l'astre avait été réellement interverti pour la terre entière. « L'étoile des mages, dit encore La Peyrère, n'était qu'une lueur, une espèce de lampe visible pour les pieux pèlerins seulement, » et il en donne pour preuve qu'elle put s'arrêter au-dessus de la maison où était le petit enfant, de manière à l'indiquer nettement, ce qui n'eût pas été possible, s'il s'était agi d'un astre véritable ayant sa place dans le ciel.

quelques faits d'observation facile, et propres à frapper les esprits. Aussi tout ce qui se piquait de philosophie admit-il bientôt que le nègre et le blanc, le Lapon et le Hottentot, constituaient autant d'espèces différentes. La doctrine de l'unité ne manqua pourtant pas de défenseurs. D'un côté, les champions de la religion, attaquée par les encyclopédistes, ne pouvaient abandonner une croyance regardée par eux comme fondamentale; de l'autre, la plupart des naturalistes, Linné et Buffon à leur tête, se prononcèrent nettement dans le sens de l'unité. Le dernier surtout n'hésita pas à voir dans les caractères différentiels qui distinguent les groupes humains de simples modifications d'un type spécifique unique. Ce témoignage doit avoir ici d'autant plus de valeur, que Buffon avait étudié avec une remarquable supériorité les questions relatives à l'espèce en général, et qu'on ne saurait regarder son jugement sur ce cas spécial comme influencé par des préjugés dogmatiques.

A vrai dire, c'est de cette époque que datent les deux écoles anthropologiques qu'on a distinguées par les épithètes récentes de *monogéniste* et de *polygéniste*. Les circonstances au milieu desquelles ces deux écoles prirent naissance expliquent en grande partie le caractère qu'elles revêtirent au début, et qu'elles ont trop longtemps conservé. De nos jours encore, défendre ou attaquer l'unité de l'espèce humaine est pour un certain nombre d'écrivains, pour la majorité des lecteurs, faire une sorte de profession de foi; c'est défendre ou attaquer la Bible et la religion. Et comme si ce n'était pas assez des préoccupations théologiques d'un côté, philosophiques de l'autre, pour compliquer une question déjà si difficile par elle-même, des considérations politiques et sociales sont venues introduire dans le débat des passions bien peu d'accord avec l'absence de parti-pris qu'exigent avant tout les recherches scientifiques. C'est aux États-Unis surtout que la lutte a pris cette nouvelle forme. Nous devons à M. Nott (1) le récit d'un incident dont il convient de dire quelques mots, parce qu'il caractérise la position particulière des anthropologistes américains.

On sait comment l'esclavage, après avoir été accepté par toutes les nations chrétiennes comme une institution régulière, a été justement proscrit par la plupart d'entre elles. On sait comment l'Angleterre, poussée par des motifs très divers, se mit à la tête de la croisade anti-slaviste, et comment presque toutes les puissances adhérèrent successivement aux traités qu'elle proposa en vue de mettre fin à la traite et d'émanciper la race nègre. On sait aussi comment ses propositions à ce sujet furent toujours repoussées par les États-Unis, où la question de l'esclavage touche à d'immenses

(1) *Types of Mankind : — introduction.*

intérêts. Or en 1844 l'Angleterre, appuyée cette fois par la France, revenait encore à la charge, et M. Calhoun, alors ministre des affaires étrangères, ne savait trop que répondre aux notes que lui adressaient les puissances négrophiles, lorsqu'il entendit parler des travaux de M. Gliddon sur les races africaines. Il manda sur-le-champ cet auteur, qui à son tour l'engagea à se mettre en rapport avec M. Morton, le chef reconnu des anthropologistes américains. Une correspondance s'engagea entre le ministre et l'auteur des *Crania americana*. Le résultat de cette association fut une note dans laquelle M. Calhoun repoussait toute modification à l'ordre de choses établi dans l'Union américaine, en se fondant sur les différences radicales qui séparent les groupes humains. Cette manière d'argumenter déconcerta le ministre anglais, qui se hâta de répondre qu'il n'entendait intervenir en rien dans les institutions domestiques des autres nations. Après avoir raconté cette anecdote, M. Nott se félicite hautement des ennuis que la *véritable ethnologie*, franchement introduite par M. Calhoun dans les relations internationales, a causés à la diplomatie philanthropique!

Ainsi en Amérique la question anthropologique se complique de celle de l'esclavage, et à lire la plupart des écrits qui nous viennent d'outre-mer, il paraît qu'on y est avant tout anti-slaviste ou slaviste; mais aux États-Unis il faut toujours être *biblique*, et de là viennent les nuances particulières qui distinguent certains ouvrages anthropologiques américains. Les anti-slavistes sont d'ordinaire franchement monogénistes et acceptent le dogme d'Adam tel qu'il est généralement entendu. Telle est aussi la profession de foi d'un certain nombre de slavistes. Ceux-ci, pour justifier leur conduite envers *leurs frères noirs*, recourent à l'histoire de Noé et de ses fils. Cham, disent-ils, a été maudit par son père, il a été condamné à être le serviteur de ses frères; les nègres descendent de Cham : donc, en les réduisant à l'esclavage, on ne fait qu'obéir au livre saint. Mais l'Amérique compte en outre des slavistes polygénistes. Ceux-ci ont remis en honneur, sous des formes diverses et en l'étayant du savoir moderne, la doctrine de La Peyrère. Tout en proclamant hautement l'inspiration divine de l'Ancien et du Nouveau-Testament, ils se sont efforcés de démontrer, par des recherches linguistiques, géographiques ou historiques, que les récits bibliques relatifs à l'origine et à la filiation des hommes s'appliquaient exclusivement aux populations blanches. Ainsi mis à l'aise, ils ont regardé les divers groupes comme autant d'espèces distinctes; ils ont rapproché le plus possible le nègre des singes, et conclu comme l'avait fait M. Calhoun.

On le voit, des préoccupations fort peu scientifiques sont trop souvent intervenues dans l'examen de la question que nous voulons traiter. C'est là un fait regrettable, et qu'il importait de faire res-

sortir dès le début. Seul, il peut expliquer certaines exagérations, certaines assertions, certains oublis trop frappans pour ne pas être quelque peu volontaires; seul aussi, il explique le ton qui a régné, qui règne trop souvent encore dans les écrits d'un grand nombre d'anthropologistes des deux écoles. De part et d'autre on s'est anathématisé, et si de nos jours les mœurs littéraires un peu adoucies ne permettent plus guère l'emploi des gros mots que s'adressaient nos devanciers, on n'en trouve pas moins, jusque dans quelques-uns des ouvrages les plus récens et les plus sérieux, certains passages qui sentent trop le livre de controverse ou le pamphlet politique. A quoi bon toutes ces colères? Les arrêts de l'inquisition n'ont ni arrêté la terre dans sa marche ni fait tourner le soleil autour de notre globe; les plaisanteries de Voltaire n'ont pas anéanti les fossiles. Les violences de langage, les insinuations malveillantes, les railleries ne changeront pas davantage les relations existantes entre les groupes humains.

Déterminer ces relations, c'est précisément répondre à la question posée au début de cette étude. On sait que chaque jour les naturalistes, et les naturalistes seuls, résolvent des problèmes de ce genre. A eux donc revient de droit celui qui nous occupe. Or, si l'on se place exclusivement sur le terrain des sciences naturelles, il nous paraît impossible de ne pas conclure en faveur de la doctrine monogéniste. Sans doute cette doctrine ne répond pas à tous les *pourquoi*, à tous les *comment*, que soulèvent les mille problèmes de l'anthropologie. Bien plus, au premier abord, et surtout pour les esprits même les plus cultivés, mais qui sont restés étrangers à certaines études, elle semble aggraver et multiplier les difficultés. Il se passe ici quelque chose de semblable à ce que produit en zoologie, en botanique, l'application des *systèmes* opposée à l'emploi de la *méthode*. Les premiers sont infiniment plus faciles à saisir, plus commodes dans la pratique. Par cela même, ils ont eu leur temps d'utilité réelle et ont compté d'ardens défenseurs; mais les vrais savans, les inventeurs eux-mêmes, en avaient senti de bonne heure les graves défauts. Ils avaient compris que le système le plus parfait dissimule souvent les difficultés existantes au lieu de les résoudre, et parfois en soulève qui n'ont aucun fondement, que par suite il conduit fatalement à l'erreur. La méthode naturelle au contraire met le botaniste, le zoologiste, en face de chaque problème, et les force à l'envisager sous toutes ses faces. Par là, elle leur démontre parfois leur insuffisance, mais du moins elle ne permet jamais à un esprit sévère de se repaître d'illusions, de croire expliqué ce qui ne l'est pas.

Il en est ainsi de la doctrine monogéniste comparée à la théorie contraire. En présence de la diversité que présentent les groupes

humains, rien de plus simple en apparence que de faire de ces groupes autant d'espèces différentes et de leur assigner des origines distinctes. Cette solution est séduisante, elle est bien simple et semble répondre à tout; mais qu'on aille quelque peu au fond des choses, et les conséquences qu'elle entraîne en feront vite ressortir l'inexactitude pour tout esprit non prévenu. En effet elle conduirait à regarder les lois qui régissent l'organisme humain comme étant en contradiction, sur plusieurs points d'une importance capitale, avec les lois auxquelles obéissent tous les autres organismes vivans. En regardant au contraire ces groupes comme dérivés d'un type primitif unique, la diversité apparaît d'abord comme un problème des plus ardus; mais la comparaison avec les plantes, avec les animaux, nous enseigne bientôt que ce fait n'est pas isolé, qu'on le retrouve dans les deux règnes organiques universellement admis, et que les lois de la physiologie ordinaire l'expliquent sans trop de peine, au moins dans ce qu'il a de général. Ces mêmes lois concordent sur tous les autres points avec la doctrine monogéniste, autant qu'elles sont en opposition avec la théorie polygéniste. En présence d'un pareil résultat, il ne paraît pas possible d'hésiter.

Les polygénistes ont bien senti tout ce qu'avait de menaçant pour leurs idées l'application des sciences naturelles à l'étude de l'homme. Aussi quelques-uns d'entre eux ont-ils opposé d'avance une fin de non-recevoir à toutes les conséquences qu'on pourrait en tirer. Ils ont présenté l'homme comme un être exceptionnel et déclaré qu'il était à tous égards en dehors des lois générales. D'autres, comprenant ce qu'une semblable assertion avait d'insoutenable, se sont efforcés de dissimuler l'antagonisme réel qui existe entre ces lois et le polygénisme. Ceux-ci sont nos plus sérieux adversaires. Comme nous, ils invoquent la science, et c'est en son nom qu'ils proclament la multiplicité des espèces d'hommes. Combien cette affirmation est peu fondée, c'est ce qu'il importe de démontrer; mais avant tout, pour que le débat soit sérieux, pour qu'il ne dégénère pas en une simple lutte d'assertions contradictoires, il faut rappeler au moins les principales règles physiologiques, les faits les plus essentiels qui trouvent ici leur application; il faut résumer à ce point de vue l'histoire des animaux et des végétaux eux-mêmes. On n'arrive ainsi à l'homme que par une voie un peu détournée en apparence, mais cette voie est la seule sûre, et ceux qui auront bien voulu la parcourir avec nous reconnaîtront que l'unité de l'espèce humaine n'est pas seulement un point de doctrine philanthropique inspiré par les sentimens les plus honorables, une conception philosophique élevée, un dogme respectable par cela seul qu'il se rattache aux croyances religieuses de la plus noble portion de l'humanité, mais que cette unité est surtout une grande et sérieuse vérité scientifique.

I. — EMPIRES ET RÈGNES DE LA NATURE. — RÈGNE HUMAIN.

Qu'est-ce que l'homme? — Cette question à laquelle il a été répondu si souvent et de tant de manières ne peut être envisagée ici qu'au point de vue de l'histoire naturelle. C'est celle que s'adresse tout naturaliste qui, placé en présence d'un être ou d'un ensemble d'êtres, veut les étudier pour lui-même ou les faire connaître à autrui. En pareil cas, il recherche d'abord à quel groupe de premier ordre appartient l'objet de son examen, et ce n'est qu'après avoir résolu ce premier problème qu'il arrive à des détails plus circonstanciés, et assigne au minéral, à la plante, à l'animal, sa place définitive. Voilà comment la question précédente peut se traduire par cette autre : — quelle est la place qui revient à l'homme dans une classification naturelle des êtres? — Quelque simple qu'elle puisse paraître au premier abord, elle n'en a pas moins divisé des hommes d'un égal mérite. Pour motiver la solution que nous avons cru devoir adopter, il faut rappeler ce que sont tous ces groupes primordiaux qui se partagent la nature entière.

Depuis Aristote jusqu'à nos jours, tous les naturalistes ont reconnu qu'il existe dans la nature deux grandes classes de corps : les uns composés de parties inertes, simplement juxtaposées et sans autres relations entre elles qu'une adhérence mécanique ou des rapports moléculaires; les autres composés de parties actives, concourant chacune par quelque action diverse à l'entretien de l'ensemble, par conséquent plus ou moins solidaires les unes des autres et constituant ce que nous appelons des individus. Par suite, sous une forme ou sous une autre, avec un bonheur plus ou moins grand d'expression, tous les naturalistes ont admis la distinction fondamentale des corps inorganiques et des corps organisés. Il va sans dire que nous suivrons en ceci nos prédécesseurs. De plus, acceptant la dénomination proposée en premier lieu par Pallas, nous désignerons sous le nom d'*empire* chacune de ces grandes divisions et admettrons en conséquence l'empire organique et l'empire inorganique (1). Seulement, dans chacun de ces groupes premiers, nous rencontrons des corps, des êtres se distinguant des autres corps, des autres êtres, par des propriétés générales semblables; nous sommes ainsi conduit à partager les empires en royaumes ou *règnes*, car il faut conserver à ces divisions le nom consacré par l'autorité de Linné et l'as-

(1) Jusqu'à présent, j'avais employé les expressions de *monde organique* et de *monde inorganique*. Avec la plupart de nos contemporains, j'avais oublié que Pallas avait donné déjà un nom à ces deux grandes divisions de l'univers. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a le premier rappelé ce fait historique dans un ouvrage des plus remarquables qu'il publie en ce moment (*Histoire naturelle générale des règnes organiques*).

sentiment universel. Mais sur quels faits repose l'établissement de ces règnes? Quelles différences les séparent et quels rapports les unissent?

Constatons d'abord qu'il faut grouper à part les *corps célestes*. Pour qui considère dans son ensemble l'univers, ou mieux le peu que nous en connaissons, on sait ce que deviennent les mondes. Qu'ils s'appellent étoiles, soleils ou planètes, comètes ou satellites, ils ne nous apparaissent plus que comme les molécules d'un grand tout dont les plus subtils calculs, l'imagination la plus ardente, ne sauraient sonder l'étendue. Entre ces myriades d'astres, il existe certains rapports, et ces rapports sont plus multipliés qu'on ne le supposait naguère. Si dans notre tout petit système solaire les satellites tournent autour de leurs planètes, et les planètes autour de notre soleil, celui-ci est de même emporté dans l'espace vers la constellation d'Hercule avec une vitesse que la science espère bientôt déterminer. Sans doute il tourne autour d'un centre que connaîtront les générations futures. Dans notre ciel, les deux soleils de la même étoile double tournent l'un autour de l'autre, et peut-être notre nébuleuse tout entière, avec tous les soleils de notre firmament, gravite-t-elle aussi vers quelque centre inconnu caché dans les profondeurs de l'infini. Pour être déterminés par des lois mathématiques, les orbes de tous ces mondes n'en présentent pas moins des irrégularités. En vertu même de la force qui les meut, les astres réagissent les uns sur les autres, et le calcul des perturbations a enseigné aux astronomes que, pour être séparés par des millions de lieues, ces astres n'en sont pas moins, dans certaines limites, solidaires les uns des autres.

Pour déterminer et régler tous ces mouvemens, pour établir cette solidarité, qu'a-t-il fallu? Une force unique venant contre-balancer l'inertie de la matière. L'attraction seule suffit à mettre en jeu le merveilleux ensemble des mondes répandus dans l'immensité. Tous ces mondes sont d'ailleurs autant de corps bruts. Identiques par leur nature, soumis à une seule force partout la même, et ne présentant par conséquent que des phénomènes du même ordre, ils constituent évidemment, par rapport à nous, un groupe des plus naturels, bien distinct de celui que forment les autres corps bruts, simples matériaux de notre globe terrestre. Aussi quelques naturalistes, et en particulier l'illustre de Candolle, les ont-ils mis à part dans un règne spécial, — le *règne sidéral*, — et nous adopterons cette division, qui nous paraît pleinement justifiée.

Quittons maintenant les espaces célestes et redescendons à la surface de notre globe. Là aussi on retrouvera l'attraction. Elle a seulement changé de nom, et on la connaît sous le nom de pesan-

teur. Là encore elle exerce une action universelle. Tous les corps, qu'ils soient bruts ou vivans, sont soumis à cette action. Parties du tout, ils sont soumis à la loi, à la force qui régit le tout. Qu'on se figure pourtant ce que serait notre globe s'il avait pris naissance sous l'empire unique de la pesanteur. En admettant que la matière pût encore posséder les trois états que nous lui connaissons, les élémens solides eussent formé un noyau compacte et homogène, d'une forme mathématiquement déterminée, autour duquel se seraient superposées, selon des lois non moins invariables, une couche liquide et une couche gazeuse. A partir de ce moment, tout eût été réglé pour l'éternité. Sur ce globe hypothétique, le seul phénomène variable aurait été l'inégalité des marées aériennes ou marines que l'attraction du soleil et de la lune aurait promenées à la surface d'un océan sans rivages, d'une atmosphère qui n'aurait jamais connu ni les brises ni les tempêtes.

Pour susciter d'autres phénomènes, il fallait quelque chose de plus que la pesanteur, c'est-à-dire que l'attraction. Ce quelque chose est représenté par les forces physico-chimiques. Grâce à ces forces, des réactions tumultueuses, des mouvemens puissans ont bouleversé et accidenté le noyau solide de notre planète. Combinant leur action avec celle de la pesanteur, elles ont produit la terre ferme avec ses montagnes et ses vallées, ses hauts plateaux et ses plaines basses, limité le bassin des océans et des lacs, engendré ces courans qui sillonnent les plus vastes océans comme autant de fleuves aux berges liquides, et ces autres courans qui, sous le nom de vents, agitent sans cesse l'atmosphère, réglé cette alternative d'évaporation et de condensation des eaux d'où naissent les ruisseaux et les fleuves, enfanté en un mot cette multitude de phénomènes connus de tous, et qu'il suffit d'indiquer.

Ici il est impossible de ne pas s'arrêter, de ne pas poser une question qui se présente involontairement à l'esprit de quiconque pense. — Une seule force, l'attraction, suffit pour régir tous les mondes. Est-il probable qu'une dizaine de forces soient nécessaires pour mettre en jeu les corps bruts, élémens de l'un des plus petits de ces mondes? Ce contraste répugne à la raison, et les progrès de la science permettent d'espérer que sous peu il disparaîtra. L'homme, frappé par les dissemblances apparentes de certains phénomènes, n'a pu d'abord que rapprocher ceux qui se ressemblaient, former ainsi un certain nombre de groupes, et rattacher ceux-ci à autant de causes distinctes. Il a ainsi multiplié de plus en plus le nombre des forces physico-chimiques, à mesure qu'il découvrait quelque phénomène nouveau, nettement séparé de ceux qu'il connaissait déjà; mais chaque jour vient démontrer ce que cette doctrine avait de temporaire.

Des faits intermédiaires sont reconnus, et relient l'un à l'autre ceux qu'on croyait les plus éloignés. On fait produire à la même force des phénomènes considérés jusqu'à ce jour comme étant d'ordres différens. Entre les mains de nos habiles physiciens, la même cause mise en jeu engendre à la fois de la chaleur, un courant électrique, des combinaisons chimiques et du mouvement. Déjà l'on en est à transformer pour ainsi dire une force en une autre, et à reconnaître que cette transformation a lieu en vertu de lois aussi fixes que celles de la substitution d'un équivalent chimique à un autre. Aussi bien quelques esprits ne s'arrêtent-ils plus à reconnaître entre toutes ces forces des analogies plus ou moins intimes. Il en est, et des plus éminens, qui ne les regardent que comme autant de manifestations particulières d'une force plus générale, et tout autorise à penser que ceux-là sont dans le vrai.

La pesanteur et les forces, — ou mieux sans doute la force physico-chimique, — déterminent à elles seules tous les phénomènes que présentent un certain nombre de corps terrestres, et ce sont eux qu'avec tous les naturalistes nous appelons les *corps bruts*. Depuis Linné, on en a désigné l'ensemble sous le nom de *règne minéral*. C'est ce règne qui forme la seconde division de l'empire inorganique.

On peut se faire aisément une idée de ce que serait devenu notre globe, abandonné à la seule action de la pesanteur et des forces physico-chimiques. Le ciel serait resté à peu de chose près ce qu'il est. La mer aurait eu aussi les mêmes limites; mais dans son sein, comme sur la terre, aurait régné une stérilité absolue. Point d'algues ni de fucus, pas plus que de forêts ou de prairies. Les matériaux meubles du sol, exposés sans défense à l'action des forces atmosphériques, n'auraient pu rester aux flancs des montagnes, et des roches nues comme celles que nous trouvons au-dessus des limites de la végétation s'élèveraient à peu près partout, à l'heure qu'il est, au-dessus des alluvions désertes. Pas un oiseau, pas un insecte ne romprait cette solitude absolue qu'on ne retrouve peut-être sur aucun point du globe réel, et le bruit des corps bruts, agités, remués par les forces physiques, troublerait seul le silence de désolation étendu sur la terre entière. Pour transformer ce triste tableau, pour animer et parer la surface de notre globe, il fallait quelque chose de plus que les deux forces nommées plus haut, il fallait une force nouvelle qui engendrât des phénomènes nouveaux. Ce *quelque chose*, cette force, c'est *la vie*.

J'ai bien souvent expliqué, dans ce recueil même, le sens que j'attache à ce mot, et pourtant il n'est pas inutile peut-être de le redire encore. La vie n'est pour moi rien qui ressemble à l'*archè* su-

prême de Van Helmont, espèce de souverain paraissant avoir son individualité propre, qui siége dans le centre phrénique, et gouverne tant bien que mal une foule d'*archè* inférieurs domiciliés dans les diverses parties du corps, et à chaque instant en révolte contre leur chef. A mes yeux, la vie n'a pas davantage d'analogie avec le *principe vital* de Barthès, ou mieux de ses disciples, autre entité passablement confuse, sans demeure bien déterminée, mais qui veille avec anxiété au bon état du corps qui lui est confié, et fait souvent plus de mal que de bien en voulant réparer quelque léger dommage. Non, elle est tout simplement la cause inconnue d'un ensemble de phénomènes spéciaux et particuliers aux êtres vivans, de même que l'électricité est pour le physicien la cause inconnue des phénomènes que présentent les corps électrisés, de même que la chaleur est la cause également inconnue des phénomènes qui se produisent dans les corps chauffés, de même enfin que la force physico-chimique générale, quel que soit le nom qu'on lui donnera, sera pour tout esprit sérieux la cause sans doute à jamais inconnue des phénomènes propres aux corps bruts. La vie n'est pas non plus une force tellement spéciale qu'elle soit de sa nature en opposition avec les forces qu'on vient de nommer. Sans doute, dans une foule de circonstances, elle modifie et contre-balance leur action; mais les forces physico-chimiques, mises simultanément en jeu, agissent bien souvent de même les unes sur les autres. La chaleur modifie l'action de l'électricité, et toutes deux l'emportent, dans certains cas, sur la pesanteur, c'est-à-dire sur l'attraction, sur cette force, la plus universelle de toutes, et qu'on retrouve dans les corps bruts et les êtres vivans tout comme dans les soleils et les mondes (1). Ainsi entendue, l'idée de la vie ne saurait rien avoir qui répugne à l'esprit le plus rigoureusement scientifique. C'est tout simplement une force qui vient s'ajouter à d'autres forces déjà reconnues et universellement acceptées, et qui, comme elles, se constate par ses effets. C'est elle qui, à côté et au-dessus des corps bruts, fait surgir les êtres organisés. L'*organisation* et par suite l'*individualisation* d'une certaine quantité de matière, voilà les deux immenses phénomènes que la vie introduit à la surface du globe.

La vie, l'organisation, qui est le résultat et non la cause de la vie, séparent profondément les êtres vivans des corps bruts. Des uns aux autres il y a un abîme. Est-ce à dire pourtant qu'ils n'aient rien de commun, et que cet abîme soit sans fond? Telle n'est pas notre

(1) Les pensées que je viens de résumer ont été développées dans la plupart des travaux que j'ai publiés dans la *Revue* depuis près de vingt ans, et plus particulièrement dans les *Tendances modernes de la chimie*, les *Souvenirs d'un naturaliste*, *la Métamorphose et la Généagenèse*.

pensée. Pour être vivans, la plante et l'animal s'en sont pas moins soumis à l'influence de la pesanteur, de la chaleur, de l'électricité. Les affinités chimiques s'exercent dans leur sein comme dans un laboratoire. La distinction entre les empires inorganique et organique consiste donc, non point en ce que le second échappe aux forces qui régissent le premier, mais seulement en ce qu'il ajoute à ces forces déjà connues une force nouvelle, ayant son mode d'action propre, capable par conséquent de produire des phénomènes spéciaux, et aussi de modifier dans une certaine mesure les résultats dus à l'action des autres forces. Dans nos instrumens, dans nos creusets, les forces physico-chimiques se manifestent en elles-mêmes, et par des phénomènes simples. Dans l'être organisé, elles fonctionnent sous la domination de la vie, et en vue d'un résultat d'ensemble. Par suite, ces phénomènes seront presque toujours plus ou moins complexes; mais ils n'auront pas pour cela changé de nature, et voilà pourquoi il est permis bien souvent de conclure du corps brut à l'être organisé; voilà pourquoi le mécanicien, le chimiste, le physicien, peuvent jeter un jour si grand sur le jeu multiple de nos organes, à la seule condition de ne jamais oublier la vie, comme ils n'ont que trop de tendance à le faire; voilà pourquoi la physiologie, la science des êtres vivans, ne saurait se passer de l'aide des autres sciences, dont le but est essentiellement l'étude de la nature brute.

Autant la vie et l'organisation isolent les êtres vivans des corps bruts, autant elles les rapprochent entre eux. Ce second fait n'est pas moins important à constater que le premier. Est-il besoin de le démontrer? Tous les êtres organisés ont un commencement et une fin, tous naissent, croissent et meurent; aucun d'eux, au moment de sa première apparition, ne ressemble à ce qu'il sera plus tard : tous par conséquent subissent des métamorphoses, tous ont besoin de se nourrir, et la nutrition est essentiellement la même pour tous. Ces phénomènes généraux s'accomplissant sous l'empire de la même force, semblables au fond par les procédés mis en œuvre, identiques par le but, établissent entre tous les êtres vivans des relations étroites, et voilà pourquoi en physiologie il est si souvent permis de conclure du végétal à l'animal et de l'animal à l'homme.

L'empire organique comprend, on le sait, deux groupes, deux règnes bien distincts et universellement admis. Le premier, le règne végétal, renferme des êtres presque tous adhérens au sol, n'ayant d'autres mouvemens que ceux qui résultent soit de leur organisation propre, soit d'impulsions venues du dehors, n'ayant aucune conscience ni d'eux-mêmes, ni de ce qui leur est extérieur. Le fait de l'organisation, les conséquences qu'il entraîne, distinguent seuls

les végétaux des corps bruts. La vie seule en eux est venue s'ajouter aux forces physico-chimiques.

Il n'en est pas de même dans l'autre groupe de l'empire organique. Ici apparaissent des phénomènes entièrement nouveaux. L'animal *sent*, c'est-à-dire qu'il perçoit des impressions dont la cause est en lui-même ou qui lui viennent du dehors; il se meut en totalité ou partiellement, indépendamment de toute action produite par les forces physico-chimiques ou résultant du jeu de l'organisation; il jouit du *mouvement spontané, volontaire*, ou mieux *autonomique*, comme l'a appelé M. I. Geoffroy (1), et par conséquent il possède la *volonté* qui détermine ce mouvement. Sur ces deux points, toute discussion est impossible, et nous renverrions à La Fontaine quiconque essaierait de ressusciter l'étrange doctrine des machines animales. Malgré l'autorité de Descartes, il suffit pour la réfuter de l'unanimité des naturalistes. Tous, depuis Aristote, ont admis et considéré comme les caractères essentiels de l'animalité la *sensibilité* et la *locomotion*. Plusieurs sont allés bien plus loin : ils ont attribué aux animaux des facultés plus relevées, et il me paraît impossible de ne pas partager leur manière de voir, même à ce moment où nous avons probablement atteint les limites de ce monde des animaux inférieurs à peu près inconnu à nos devanciers. Quiconque observera suffisamment les annélides, les mollusques, les zoophytes eux-mêmes, quiconque les soumettra à ces faciles expériences que j'ai maintes fois répétées, en viendra certainement à reconnaître que, pour être fort loin des mammifères et des oiseaux, ces êtres à organisation simplifiée n'en possèdent pas moins jusqu'à un certain point la conscience de leur individu, la connaissance du monde extérieur, qu'ils saisissent certains rapports entre ces deux termes, qu'ils modifient leur volonté et coordonnent leurs mouvemens en vertu de ces rapports. Or saisir des rapports, en tirer une conséquence qui se traduit par des actes, c'est évidemment *raisonner*.— Il serait facile de citer bien d'autres phénomènes de même nature, tous étrangers aux végétaux, tous propres au règne qui nous occupe; mais ce n'est pas le moment d'aborder la grande question de l'intelligence des animaux : il suffit d'avoir rappelé que jusque chez les plus dégradés, aussi longtemps que par leur taille et leur nature ils se prêtent à l'observation, à l'expérience, on retrouve la trace des facultés fondamentales dont l'ensemble constitue l'intelligence humaine elle-même.

Ces facultés fondamentales sont bien distinctes, et c'est avec raison qu'elles portent des noms différens. Suit-il de là que dans

(1) Αὐτονόμος, *qui se gouverne par ses propres lois.*

tout animal chacune d'elles se rattache à une cause distincte? Il nous répugnerait de le croire. Lorsqu'il s'agit des manifestations de l'un de ces petits mondes que nous appelons *un individu*, bien plus encore que quand il s'agissait des forces physico-chimiques générales, l'esprit éprouve le besoin de remonter à quelque chose qui soit en harmonie avec cette unité. Il aime à reporter à une cause unique tous ces actes spontanés qui se prêtent un appui mutuel et concourent presque constamment au même but; mais quelle sera cette cause, et quel nom lui donnerons-nous? D'autres ont essayé de répondre à ces questions. On a beaucoup écrit sur l'*âme des bêtes*, on a cherché à en expliquer la nature et le mode d'action. Nous ne serons pas si hardi. Là où l'expérience et l'observation font défaut, nous croyons toujours devoir nous arrêter. Il suffit d'avoir montré que si l'on a séparé l'animal du végétal, c'est que chez lui se manifeste un ensemble de faits dont rien n'avait pu donner une idée ni chez les plantes, ni dans les groupes précédens, qu'il y a chez eux *quelque chose* de fondamentalement caractéristique.

De ce qui précède, il résulte que les naturalistes n'ont pas fondé les premières divisions de la nature sur la composition chimique, car le règne minéral comprend tous les corps simples connus et toutes leurs combinaisons inorganiques, — qu'ils n'ont pas tenu compte davantage de l'état moléculaire, car ce même règne minéral renferme des corps solides, liquides et gazeux. Entraînés par la force des choses, sciemment ou sans bien s'en rendre compte, ils se sont adressés à ce que les corps, les êtres, ont de plus général, de plus absolu dans leur nature, dans leurs rapports avec la création. Or, en procédant du simple au composé, en s'élevant des corps bruts à l'animal, on voit apparaître à chaque empire, à chaque règne, tout un ensemble de faits, tout un ordre de phénomènes complétement étranger aux groupes inférieurs, mais qui se retrouve dans les groupes supérieurs. Là est évidemment le caractère essentiel de ces grandes divisions primordiales. Ce résultat, indépendant de toutes les hypothèses qui ont pu guider ceux qui l'ont proclamé, reçoit chaque jour la sanction de l'observation et de l'expérience. Voilà pourquoi les siècles l'ont respecté et pourquoi la science moderne, avec toutes ses ressources nouvelles, n'a en définitive qu'à le confirmer (1).

(1) Les trois règnes minéral, végétal et animal sont à peu près universellement admis par les naturalistes. Le règne sidéral est moins généralement accepté. Le *règne humain*, dont nous allons nous occuper, a compté dans le passé et compte encore aujourd'hui plusieurs partisans. Indépendamment de ces cinq groupes plus ou moins universellement admis, quelques naturalistes ont proposé d'autres divisions du même ordre, en se fondant sur des considérations de nature très diverse; mais la plupart de ces conceptions n'ont guère été admises que par les auteurs mêmes, qui parfois les ont abandonnées plus

Maintenant nous pouvons aborder le problème qui motive ces premiers développemens; maintenant que nous savons ce que sont un minéral, un végétal, un animal, et à quel caractère on reconnaît un règne, nous pouvons nous demander si l'homme a réellement une place dans l'un des trois que nous connaissons, ou, pour parler plus simplement, dans le dernier. L'homme est-il un animal, et, s'il en est ainsi, quelle place lui revient dans nos cadres zoologiques? Les réponses à cette double question ont été nombreuses et bien diverses. « Le tableau des contradictions de l'esprit humain est ici complet, a dit M. Isidore Geoffroy; pas une case n'y reste vide. » Et ce jugement sévère n'est que trop justifié par le tableau même de ces contradictions. Tour à tour on a fait de l'homme un *règne* spécial, un *embranchement* du règne animal, une *classe*, un *ordre*, un *sous-ordre*, une *famille*, une *sous-famille*, un *genre*, une *simple espèce* d'un genre dans lequel il se trouvait accolé à un singe. Je n'ai pas à discuter toutes ces opinions, parmi lesquelles il en est de si étranges. Il suffira de justifier celle que j'ai embrassée depuis bien des années, et que chaque jour davantage je regarde comme la seule vraie (1). Pour moi, l'homme diffère de l'animal tout autant et au même titre que celui-ci diffère du végétal; à lui seul, il doit former un règne, le *règne homminal* ou *règne humain*, et ce règne est caractérisé tout aussi nettement et par des caractères de même ordre que ceux qui séparent les uns des autres les groupes primordiaux qu'on vient d'énumérer.

Pour justifier ces propositions, il nous faut montrer qu'il existe dans l'homme un ensemble de faits ou de phénomènes complétement étrangers à l'animal. Où chercherons-nous ces phénomènes? Sera-ce dans l'organisation, dans la structure et le jeu des appareils? L'anatomie, la physiologie comparées ont depuis longtemps répondu négativement. La première a retrouvé jusque dans les types inférieurs les organes essentiels de l'homme, et, chez les mammifères, chez les singes surtout, elle a démontré une identité absolue de composition anatomique, os par os, muscle par muscle, vaisseau par vaisseau, nerf par nerf. Quelques variations de volume, de dimension, de disposition, en harmonie avec les formes extérieures, constituent presque les seules différences. A mesure que les moyens

tard. On trouvera dans le tome second de l'ouvrage déjà cité de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire un excellent résumé historique de cette partie de la science et une discussion approfondie de la plupart des questions qu'elle soulève.

(1) J'ai nettement exprimé mon opinion relative à l'existence d'un règne formé par la seule espèce humaine dans une note placée au début d'un ouvrage publié d'abord dans la *Revue* (*Souvenirs d'un naturaliste*, 1854). Dès 1838, j'avais motivé cette manière de voir dans un cours public fait à Toulouse.

d'investigation sont devenus plus nombreux et plus puissans, le rapprochement est devenu plus intime. La micrographie a démontré entre les élémens de l'organisme animal et ceux de l'organisme humain des ressemblances tout aussi frappantes que l'avait fait l'anatomie; la chimie a conduit au même résultat. Comme il était facile de le prévoir, des organes presque identiques remplissent les mêmes fonctions, et de la même manière. Après s'être assurée de ce fait général, la physiologie l'a mis à profit, et voilà pourquoi tous les jours les physiologistes éclairent l'histoire de l'homme par des expériences qu'ils pratiquent sur les chiens, sur les lapins, et même sur les grenouilles.

Quelques naturalistes, et parmi eux des hommes éminens, ont adopté et cherché à justifier par des considérations scientifiques l'opinion si poétiquement exprimée par Ovide. La station verticale sur deux pieds et le *os sublime* ont été regardés comme les attributs extérieurs du règne humain. Il est difficile de partager cette manière de voir. Déjà M. Isidore Geoffroy, faisant pour la première fois une objection qui, par une singulière inadvertance, avait échappé à tous ses prédécesseurs, a fait observer que plusieurs oiseaux se tiennent naturellement tout droits. Les pingouins et même une simple race de nos canards domestiques présentent cette particularité. Là cependant n'est pas l'objection la plus grave à l'opinion dont il s'agit. Sous le rapport du mode de station, il n'y a de l'animal à l'homme qu'une différence du plus au moins. Si la station de la plupart des mammifères est horizontale, celle des singes anthropomorphes est naturellement oblique. Les singes prennent assez souvent et tout à fait spontanément une attitude qui rappelle celle de l'homme. A ce point de vue, ils sont en réalité de véritables intermédiaires. Il n'y a donc chez l'homme qu'un pas de plus fait dans une direction déjà nettement indiquée; il n'y a qu'un progrès, mais rien d'essentiellement nouveau.

Trouverons-nous les caractères du règne humain dans les facultés de l'esprit? Certes il ne peut entrer dans ma pensée d'identifier le développement intellectuel de l'homme avec l'intelligence rudimentaire des animaux, même les mieux doués. Entre eux et lui, la distance est tellement grande qu'on a pu croire à une dissemblance complète; mais il n'est plus permis de penser ainsi. L'animal a sa part d'intelligence, et ses facultés fondamentales, pour être moins développées que chez nous, n'en sont pas moins les mêmes au fond. L'animal sent, veut, se souvient, raisonne, et l'exactitude, la sûreté de ses jugemens, ont parfois quelque chose de merveilleux, en même temps que les erreurs qu'on lui voit commettre démontrent que ces jugemens ne sont pas le résultat d'une force

aveugle et fatale. Parmi ces animaux d'ailleurs, et d'un groupe à l'autre, on constate des inégalités très grandes. A ne prendre que les vertébrés, nous voyons que les oiseaux, bien supérieurs aux poissons et aux reptiles, le cèdent de beaucoup à certains mammifères. Trouver au-dessus de ces derniers un autre animal d'une intelligence très supérieure n'aurait en réalité rien d'étrange. Il n'y aurait là qu'une différence du moins au plus; il n'y aurait pas de phénomène radicalement nouveau.

Ce que nous venons de dire de l'intelligence en général s'applique également à sa manifestation la plus haute, au langage. L'homme seul, il est vrai, possède la parole, c'est-à-dire la voix *articulée*; mais deux classes d'animaux ont la voix. Ici comme chez nous, il y a production de sons traduisant des impressions, des idées, et compris non-seulement par les individus de même espèce, mais encore par l'homme lui-même. Le chasseur apprend bien vite ce qu'on a appelé d'une manière figurée le *langage* des oiseaux et des mammifères. Sans être bien expérimenté, il distingue sûrement les accens de la colère, de l'amour, du plaisir, de la douleur, le cri d'appel, le signal d'alarme. Ce langage est bien rudimentaire sans doute; on pourrait dire qu'il se compose uniquement d'interjections. Soit, mais il suffit aux besoins des êtres qui l'emploient et à leurs rapports réciproques. Au fond, diffère-t-il des langages humains soit par le mécanisme de la production, soit par le but, soit par les résultats? Non. Encore ici il y a donc un progrès, un perfectionnement immense, mais il n'y a rien d'essentiellement nouveau (1).

Enfin ce que nous appelons les facultés du cœur, facultés qui tiennent à la fois de l'instinct et de l'intelligence, se manifeste chez les animaux tout aussi bien que chez l'homme. L'animal aime et hait. On sait jusqu'où quelques espèces poussent le dévouement à leurs petits; on sait comment entre certaines autres il existe une répulsion instinctive qui se traduit, à chaque occasion favorable, par des luttes acharnées et mortelles; on sait comment l'éducation développe ces germes et nous fait découvrir dans nos animaux domestiques des différences individuelles vraiment comparables à celles qui nous frappent dans l'humanité. Tous, nous connaissons des

(1) En m'exprimant comme je viens de le faire, je n'ai pas à craindre, je pense, que l'on rapproche mes opinions de celles qu'ont émises récemment quelques naturalistes et anthropologistes américains, en particulier M. Agassiz. Ce savant naturaliste a assimilé les cris des animaux aux langues humaines au point d'affirmer qu'il serait facile de faire dériver les grognemens des diverses espèces d'ours les uns des autres de la même manière et par les mêmes procédés que les linguistes emploient pour démontrer les rapports du grec avec le sanscrit. A peine est-il nécessaire de protester contre ces idées, qui me semblent avoir bien peu de chances d'être adoptées. L'homme, ayant seul *la parole*, peut seul avoir une *langue* dans le sens propre du mot.

chiens affectueux, caressans, aimans, peut-on dire; tous nous en avons rencontré qui étaient colères, hargneux, jaloux, haineux... C'est peut-être par le *caractère* que l'homme et l'animal se rapprochent le plus.

Où trouverons-nous donc ces faits jusqu'ici sans précédens, ce *quelque chose* complétement étranger à l'animal, appartenant exclusivement à l'homme, et motivant ainsi pour lui seul l'établissement d'un règne à part? Pour résoudre cette difficulté, faisons comme les naturalistes : rendons-nous compte de tous les caractères de l'être qu'il s'agit de déterminer. Nous ne nous sommes encore occupé que des caractères organiques et intellectuels; il nous reste à parler des caractères moraux. Ici apparaissent tout de suite deux faits fondamentaux dont rien encore n'avait pu nous donner une idée.

Dans toute société où il existe un langage assez parfait pour exprimer les idées générales et abstraites, nous trouvons des mots destinés à rendre les idées de vertu et de vice, d'homme de bien et de scélérat. Là où la langue fait défaut, nous rencontrons des croyances, des usages prouvant clairement que, pour ne pas être rendues par le vocabulaire, ces idées n'en existent pas moins. Chez les nations les plus sauvages, jusque dans ces peuplades que d'un commun accord on place aux derniers rangs de l'humanité, des actes publics ou privés nous forcent à reconnaître que partout l'homme a su voir à côté et au-dessus du bien et du mal physiques quelque chose de plus élevé; chez les nations les plus avancées, des institutions entières reposent sur ce fondement. La notion abstraite du bien et du mal moral se retrouve ainsi dans tous les groupes d'hommes. Rien ne peut faire supposer qu'elle existe chez les animaux. Elle constitue donc un premier caractère du règne humain. Pour éviter le mot de conscience, pris souvent dans un sens trop précis et trop restreint, j'appellerai *moralité* la faculté qui donne à l'homme cette notion, comme on a nommé *sensibilité* la propriété de percevoir des sensations.

Il est quelques autres notions se rattachant généralement les unes aux autres, et que l'on retrouve dans les sociétés humaines même les plus restreintes. Partout on croit à un monde autre que celui qui nous entoure, à certains êtres mystérieux d'une nature supérieure qu'on doit redouter ou vénérer, à une existence future qui attend une partie de notre être après la destruction du corps. En d'autres termes, la notion de la Divinité et celle d'une autre vie sont tout aussi généralement répandues que celle du bien et du mal. Quelque vagues qu'elles soient parfois, elles n'en enfantent pas moins partout un certain nombre de faits significatifs. C'est à elles que se rattachent une foule de coutumes, de pratiques signa-

lées par les voyageurs, et qui, chez les tribus les plus barbares, sont les équivalens bien modestes des grandes manifestations de même nature dues aux peuples civilisés. Jamais chez un animal quelconque on n'a rien constaté ni de semblable, ni même d'analogue. Nous trouverons donc dans l'existence de ces notions générales un second caractère du règne humain, et nous désignerons par le mot de *religiosité* la faculté ou l'ensemble de facultés auxquelles il les doit.

La moralité, la religiosité sont-elles aussi universellement départies à tous les groupes humains que je viens de l'admettre? Ce fait a été nié. On s'est appuyé sur les dires d'un certain nombre de voyageurs pour affirmer que quelques peuplades et parfois des races entières étaient totalement dépourvues de l'un ou de l'autre de ces caractères. Toutefois on a peu insisté sur l'absence de moralité. La nécessité de liens moraux dans toute société d'êtres humains, quelque minime qu'on la suppose, est trop évidente pour que l'existence même de ces sociétés ne démontrât pas le fait général. Ici d'ailleurs les difficultés ont généralement été bien vite levées, soit par des informations plus précises, soit par des observations fort simples. Par exemple, les langues australiennes n'ont aucun mot qui traduise ceux d'*honnêteté*, *justice*, *péché*, *crime;* mais conclure de là que les tribus qui les parlent sont étrangères aux notions exprimées par ces termes du vocabulaire serait une grave erreur. Les actes prouvent le contraire. Il n'y a là qu'une pauvreté de langage qui s'applique aux faits physiques tout aussi bien qu'aux faits de l'ordre moral. Dans ces mêmes langues, il n'existe pas non plus de mots génériques tels que *arbre*, *oiseau*, *poisson*, et certes personne n'en conclura que l'Australien confond tous ces êtres (1).

On a beaucoup plus insisté sur l'absence de religiosité. A en croire bon nombre de voyageurs et d'anthropologistes, cette faculté manquerait non-seulement à certaines peuplades isolées, mais encore à des nations nombreuses répandues sur de vastes espaces. Les faits démontrent chaque jour avec quelle légèreté ont été souvent émises et accueillies ces assertions si graves. Il n'est rien moins qu'aisé à l'Européen, alors même qu'il séjourne au milieu de peuples sauvages et qu'il en possède plus ou moins parfaitement la langue, d'obtenir des révélations sur les croyances qui touchent à ce que l'homme a de plus intime et de plus secret. Sans sortir de France,

(1) J'emprunte ces détails, ainsi que ceux de même nature que je donnerai plus tard sur les mêmes peuples, à une note manuscrite qu'a bien voulu me remettre M. Pruner-Bey, qui a profité de son long séjour en Égypte comme médecin du vice-roi pour se livrer aux études de linguistique comparée les plus approfondies.

on peut se faire une idée des difficultés qui entourent les investigations de cette nature en essayant de faire dire à un paysan de nos montagnes, à un Basque, à un Bas-Breton, ce qu'il pense des revenans ou du sabbat. J'ai, pour mon compte, bien souvent échoué auprès de gens avec qui je vivais dans les termes de la familiarité la plus grande; qu'on juge des obstacles que doivent rencontrer le voyageur qui apparaît au milieu de populations barbares comme un être supérieur, souvent comme un ennemi redouté, et le missionnaire dont la bouche ne s'ouvre que pour bafouer ou flétrir ce que son interlocuteur a respecté ou craint depuis l'enfance. Le zèle religieux même qui anime ces derniers informateurs nuit souvent à l'exactitude des renseignemens qu'ils nous transmettent. Ils dédaignent ou méprisent trop les croyances placées en dehors de leur propre foi pour s'en informer sérieusement, et ainsi s'expliquent les contradictions étranges, les affirmations manifestement inexactes, qu'on rencontre trop souvent dans les écrits des plus pieux, des plus dévoués propagateurs des diverses doctrines chrétiennes. Heureusement d'autres savent joindre aux mêmes vertus un désir réel de s'éclairer eux-mêmes et d'éclairer les autres sur l'histoire morale des populations qu'ils s'efforcent de rapprocher de nous, et les résultats de leurs investigations rectifient chaque jour nos idées sur bien des points importans.

Deux races entre toutes ont eu le triste privilége d'être l'objet d'attaques de toute sorte, et l'absence chez elles de toute religiosité est une des plus douces imputations qu'on leur ait adressées. Ce sont les races hottentote et australienne. Je reviendrai plus tard avec détail sur cette dernière. Ici je me bornerai à dire que ces populations prétendues athées ont toutes une mythologie rudimentaire. Quant aux Hottentots et aux Cafres, qu'on leur assimile à cet égard, on a dit, on répète encore aujourd'hui sur tous les tons dans quelques écrits que la notion de Dieu et de la vie future leur manque absolument. On oublie ainsi tous les renseignemens recueillis à diverses époques, et qui prouvent si manifestement le contraire. Pour ne rappeler que les plus récens, on oublie que, dès son premier voyage (1), Campbell avait découvert jusque chez les Boschismen ce qu'il appelle la notion confuse d'un être supérieur, qu'à son second voyage (2) il obtint, non sans peine, de Makoun, chef des Boschismen du Malalarin, des détails précis sur Goha, le dieu mâle placé au-dessus des hommes, sur Ko, le dieu femelle qui est placé au-dessous. Si la réponse du même Makoun, évidemment dictée

(1) 1812.
(2) 1820.

par sa répugnance à s'entretenir de pareils sujets, semble indiquer que pour son compte il ne croyait à rien au-delà de cette vie, on sait que ses compatriotes enterrent le mort avec son arc et ses flèches pour qu'il puisse chasser, et que pour eux le paradis est un lieu où ils trouveront sans cesse du gibier en abondance. Chez les Hottentots proprement dits, on a reconnu la croyance à un bon et à un mauvais principe, tous deux personnifiés et portant des noms particuliers; on a recueilli des traditions sur l'origine de l'homme; on a constaté maintes fois la croyance à une autre vie, démontrée par les prières adressées aux grands hommes, par la crainte qu'inspirent les esprits des morts, etc. Soutenir la thèse que je combats est donc en réalité impossible. Et si quelque auteur, s'appuyant sur des négations hasardées, refusait encore la religiosité aux races de l'Afrique méridionale, il suffirait de répondre par les paroles si explicites du plus intrépide explorateur moderne de ces régions. Voici ce que dit à ce sujet le docteur Livingstone : « Quelque dégradées que soient ces populations, il n'est pas besoin de les entretenir de l'existence de Dieu, ni de leur parler de la vie future; ces deux vérités sont universellement reconnues en Afrique. » Le voyageur entre à cet égard dans quelques détails précis, puis il ajoute : « L'absence d'idoles, de culte public, de sacrifice quelconque chez les Cafres et chez les Béchuanas fait croire tout d'abord que ces peuplades professent l'athéisme le plus absolu (1). »

On le voit, après avoir rectifié l'erreur, Livingstone l'explique, et cette explication s'appliquerait bien probablement aux quelques cas analogues signalés chez les peuplades de l'Amérique méridionale. Ici encore, aux assertions parfois contradictoires de certains voyageurs, on peut opposer le témoignage de celui qui s'est le plus occupé de l'*homme américain*, et a publié sous ce titre même un ouvrage à bon droit devenu classique. « Quoique plusieurs auteurs, dit A. d'Orbigny, aient refusé toute religion aux Américains, il est évident pour nous que toutes les nations, même les plus sauvages, en avaient une quelconque. » Ces paroles se justifient chaque jour, et jusqu'au sein des forêts cent fois séculaires de l'Amazone, chez ces tribus dont les mœurs atroces nous révoltent le plus, la notion d'un monde et d'êtres supérieurs, celle de la persistance après la mort physique d'une partie de notre être, se constatent davantage à mesure que nous parvenons à pénétrer quelque peu le secret de ces solitudes (2). Quant aux populations de l'Asie, on leur a toujours

(1) Un peu plus loin, Livingstone ajoute : « Plus on avance vers le nord, plus les idées religieuses des naturels sont développées. »

(2) Voyez en particulier l'*Histoire abrégée du Brésil*, par M. Ferdinand Denis, qui a résumé les documens recueillis sur les peuples originaires de ces contrées.

reconnu des tendances religieuses. Ici on trouve partout au moins le *chaman* et son tambourin magique; c'est de superstition, et non d'athéisme, que l'on a accusé les barbares asiatiques. Les navigateurs ont vu des idoles et des moraïs chez tous les insulaires de la Polynésie. L'idée religieuse se retrouve donc sur tout le globe, chez tous les êtres humains. Pour être parfois mal définie, elle n'en existe pas moins. Ce vague même peut laisser quelque incertitude relativement à quelque groupe toujours excessivement restreint, constituant toujours un simple fragment d'une race plus nombreuse où l'existence de la religiosité est certaine. Comment dès lors mettre ces doutes, motivés seulement par notre ignorance, en balance avec le fait général, si grand, si frappant?

La moralité, la religiosité, sont universelles chez l'homme, et manquent chez tous les animaux : toutes deux, agissant comme causes premières, donnent naissance à des phénomènes secondaires que nous appelons les croyances religieuses ou morales; à leur tour, celles-ci jouent dans la vie sociale et politique des nations un rôle dont il est superflu de rappeler l'importance : toutes deux par conséquent agissent sur l'homme à la manière de ces forces, de ces propriétés, de ces facultés fondamentales que l'on a vues caractériser successivement les différens empires, les différens règnes naturels. Méritent-elles pour cela le titre de *caractère* ou mieux d'*attribut* dans le sens scientifique du mot? Non, disent ceux qui veulent qu'un caractère repose toujours sur une particularité organique pouvant s'exprimer par la parole ou se reproduire par des figures. Oui, répondront avec nous tous ceux qui, en dehors de toute préoccupation systématique, s'en tiendront purement et simplement à la méthode, aux procédés suivis par la grande majorité des naturalistes. Pour ne citer qu'un des plus illustres, celui dont le nom a le plus d'autorité quand il s'agit des bases de la nomenclature, et dont nous sommes tous les disciples à ce point de vue, qu'a fait Linné quand il a voulu *caractériser* les végétaux, les animaux? Il a défini les premiers des *corps organisés vivans non sentans;* la vie est donc pour lui un caractère, un attribut. Eh bien! décrit-on, représente-t-on la vie? Passant aux animaux, Linné les appelle des corps organisés vivans, *sentant et se mouvant spontanément.* Voilà la sensibilité, la spontanéité devenues à leur tour des caractères, des attributs. Tombent-elles pour cela sous nos sens? A vouloir suivre Linné pas à pas, la définition de l'homme, sa *caractéristique,* dirait-on en zoologie, serait celle-ci : *l'homme est un corps,* ou mieux *un être organisé, vivant, sentant, se mouvant spontanément, doué de moralité et de religiosité.*

Qu'on me permette d'insister sur ces considérations, ce sera ré-

pondre d'ailleurs à la plupart des objections faites à la manière dont je viens d'envisager l'homme et ses relations naturelles avec le reste de la création. La principale, celle qui a été présentée sous bien des formes, peut se formuler ainsi : « La moralité, la religiosité ne sont pas des facultés spéciales; elles relèvent de l'intelligence et ne sont que les conséquences d'un raisonnement juste. » On a dit encore : « Ces facultés sont bien distinctes des facultés intellectuelles, mais elles n'en forment, à proprement parler, qu'une seule; on ne comprend pas de religion sans morale ou de morale sans religion. » A toutes ces objections j'aurais bien des choses à répondre, mais ce serait sortir du champ dont je tiens à ne pas franchir les limites. Je ne veux être ici ni métaphysicien ni philosophe ; je veux et dois rester naturaliste. Or, en se plaçant à ce point de vue, j'ai le droit de dire à mes contradicteurs : « En cherchant à rattacher les faits exceptionnels que présente l'étude de l'homme aux faits constatés chez les animaux et aux causes qui les produisent, vous agissez comme les physiciens et les chimistes qui, sans nier l'existence des êtres vivans et des phénomènes spéciaux dont ils sont le siége, veulent expliquer la vie par le jeu des forces physico-chimiques; vous agissez comme Descartes, qui ne voyait dans tous les actes de l'animal qu'une application des lois de la mécanique. Moi, j'agis à la manière de Linné. Celui-ci, rencontrant chez l'animal deux faits généraux, fondamentaux, étrangers au végétal, les proclama caractères, attributs de règne, en dehors de toute explication, de toute théorie. Par-là il assit sa division sur une base inattaquable tout en réservant les droits de l'avenir et des progrès scientifiques. Je me suis efforcé de faire comme lui; puissé-je avoir atteint le même résultat (1)! »

Quiconque restera fidèle à la méthode, aux procédés des sciences naturelles, nous suivra forcément jusqu'au point où nous sommes parvenu. Sans dépasser les bornes du raisonnement, des inductions scientifiques, à propos de l'homme comme à propos des animaux, il est permis de faire un pas de plus. En voyant la moralité, la religiosité se prêter un concours à peu près constant dans leurs mani-

(1) Parmi les objections qui m'ont été faites au sujet de la manière dont j'envisage le règne humain, je dois mentionner celle qui repose sur la prétendue existence, chez les animaux qui vivent en société, de manifestations accusant au moins une moralité rudimentaire. Sans entrer dans une discussion détaillée de ces faits que ne comporte pas le cadre de mon travail, il suffira de dire qu'on peut rendre compte de ces exceptions apparentes plus facilement qu'on ne rend compte en botanique des mouvemens de la sensitive ou de la dionée attrape-mouches. La spontanéité apparente encore inexpliquée de ces mouvemens n'a jamais empêché les naturalistes d'accepter la caractéristique du règne animal donnée par Linné, pas plus qu'elle n'a fait considérer ces plantes comme des animaux. Il me serait en tout cas permis d'invoquer ce précédent en ma faveur.

festations, en songeant aux rapports étroits qui les unissent et qui ont pu faire croire à des relations de cause à effet, il me paraît impossible de ne pas les rattacher à une cause unique. En reportant notre attention sur notre for intérieur, en constatant les faits de conscience que chacun de nous trouve en lui-même, il est également impossible de ne pas admettre que cette cause est en harmonie avec l'être entier, qu'elle a son individualité propre, comme le corps dont elle règle les actes. Voilà comment les sciences naturelles, la zoologie conduisent à reconnaître l'existence de ce principe, de ce *quelque chose* qu'on a désigné sous le nom d'*âme humaine;* mais elles ne sauraient nous mener plus loin. Au-delà, l'expérience et l'observation nous feraient défaut. Nous devons donc laisser à qui de droit le soin de rechercher quelles peuvent être la nature de cette âme, son origine ou sa destinée, et à chacun la liberté de choisir, parmi les nombreuses solutions proposées pour ces difficiles questions, celle qui s'accorde le mieux avec son cœur ou sa raison.

En résumé, l'homme est pesant et soumis aux forces physico-chimiques comme les corps bruts; il est organisé comme les végétaux et les animaux; comme ces derniers, il sent et se meut volontairement. Dans son être matériel, il n'est donc autre chose qu'un animal perfectionné à certains égards, moins parfait sous d'autres rapports que beaucoup d'espèces animales. Son intelligence, bien plus complète et incomparablement plus développée, l'élève infiniment au-dessus de tous les animaux, mais ne suffit pas à l'en séparer. S'il est un être à part, s'il doit former un règne, c'est que des facultés d'un ordre tout nouveau se manifestent en lui. Cette conclusion ressort de l'examen de tous les autres règnes, examen fait exclusivement au point de vue scientifique, et sans qu'on ait abandonné un seul instant la méthode et les procédés des naturalistes. Si je ne me trompe, il y a dans les résultats de cette étude, indépendamment des conséquences scientifiques qui en découlent, quelque chose qui répond à nos plus nobles aspirations. L'homme s'attribue volontiers la domination; il aime à se proclamer souverain légitime de toutes choses à la surface de ce globe. Et de fait aucune créature ne saurait lui disputer un empire qui chaque jour s'étend et grandit. Eh bien! il est satisfaisant de voir les *caractères anthropologiques* sanctionner, ennoblir cet empire en plaçant à côté de la notion de *droit*, qui ressort de la supériorité intellectuelle, la notion de *devoir*, qui découle de la moralité et de la religiosité.

A. DE QUATREFAGES.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ITALIE

DEPUIS VILLAFRANCA

I.

LA RÉVOLUTION ITALIENNE ET LA PAPAUTÉ.

I. *La Souveraineté pontificale*, par Mgr l'évêque d'Orléans, 1 vol. in-8°, 1860. — II. *L'Église romaine en face de la révolution*, par M. Crétineau-Joly, 2 vol. in-8°. — III. *De la Liberté de l'Italie et de l'église*, par le R. P. Lacordaire, in-8°. — IV. *Antécédens et Conséquences de la situation actuelle*, par M. de Falloux, in-8°. — V. *Circulaires diplomatiques et notes*, etc.

La guerre d'Italie, en finissant par un de ces coups de foudre de diplomatie personnelle entre souverains qui déconcertent toutes les conjectures et que les événemens eux-mêmes ne font pas prévoir, cette guerre, on l'a vu assez depuis, laissait une œuvre immense à l'Europe, à la péninsule, à la diplomatie, aux gouvernemens, à l'imprévu, à l'opinion, cette grande, cette mobile et éternelle complice de tout ce qui se prépare, se tente ou s'accomplit. Le jour où, non loin d'un champ de bataille encore chaud de tant de sang généreux, deux empereurs émus de ces hécatombes humaines se rencontraient dans une petite ville du Mincio et improvisaient la paix, on crut un moment que tout allait finir, et il est certain que la face des choses changeait singulièrement en apparence par cette subite réconciliation de la France et de l'Autriche. Rien n'était fini cependant : on faisait tout au plus une halte entre le violent conflit de la veille et les combinaisons inconnues du lendemain. Cette trève de

Villafranca trouvait l'Europe indécise, mécontente de tout le monde et d'elle-même pour le rôle qu'elle avait joué, la France presque aussi étonnée de la paix qu'elle l'avait été de la guerre et mêlant à sa vaillante confiance une légère incrédulité, l'Italie déçue, amèrement déçue et comme arrêtée un moment dans le vol de ses espérances. Au fond, la question italienne restait entière avec ses complications et ses énigmes, si ce n'est qu'elle était transportée du Tessin sur le Mincio, partout même où l'esprit d'indépendance si puissamment excité se trouvait aux prises avec des souverainetés compromises ou déjà passées à l'état d'ombres errantes, de telle sorte que la paix de Villafranca, qui était une fin à quelques égards, était aussi un commencement sous d'autres rapports, — le commencement confus et mystérieux d'une situation dont nul ne pouvait préciser le caractère, la portée et les suites. C'était un appel à l'avenir; l'avenir a répondu plus vite et d'une façon plus foudroyante qu'on ne l'eût pensé peut-être.

Qu'on ne s'y méprenne pas en effet : ce qui se passe sous nos yeux au-delà des Alpes, depuis plus d'une année déjà, est un des plus grands et des plus rares spectacles de l'histoire, spectacle surprenant non-seulement par cette succession de péripéties aux couleurs éclatantes et bizarres, mais encore par la nature singulière et émouvante des événemens, par le caractère des problèmes qui s'agitent, par la lutte d'idées, d'intérêts, de principes, qui est au fond de ce drame si méthodiquement désordonné. Vu du haut de l'intérêt général et européen, c'est la chute de tout un côté de cet édifice branlant de 1815, construit bien évidemment, il y a près d'un demi-siècle, dans un esprit d'hostilité envers la France, souvent ébréché par les uns ou les autres, plus souvent mal réparé ou violemment étayé et définitivement démantelé dans sa partie la plus vulnérable : si bien que ce qu'on nomme encore le droit public n'est plus réellement aujourd'hui qu'un certain état de possession couvert du bénéfice du temps, un certain équilibre de défiances ou de forces qui se respectent par respect pour la paix plutôt que pour les traités. Au point de vue italien, c'est la résurrection d'une nationalité qui se fait jour à travers les fissures de ce droit public disjoint. C'est l'effort d'un peuple qui n'a même pas un nom dans les œuvres de la diplomatie, et qui veut cesser de s'appeler le Lombard-Vénitien, le Modenais, le royaume de Sardaigne ou la Toscane, pour conquérir son vrai nom d'Italie; d'un peuple qui poursuit imperturbablement la plus étrange des entreprises avec un mélange d'audace et d'habileté, jouant sa fortune avec un emportement de passion qui n'exclut pas le calcul, téméraire si le succès est à ce prix, souple et fin s'il le faut, grand politique en même temps que grand agitateur,

passant à travers les obstacles ou saisissant l'occasion aux cheveux sans s'arrêter un instant, prenant alertement son rôle de trouble-fête des vieilles combinaisons, et faisant payer cher aujourd'hui à l'Europe tout un passé de dominations et d'interventions.

D'où viennent ces événemens que nul n'eût osé prévoir il y a deux ans à peine? Du plus profond de l'histoire assurément; ils sont le résultat d'une multitude d'élémens traditionnels qui viennent se résoudre dans une mêlée définitive. Par les conditions dans lesquelles ils s'accomplissent, par les mobiles qui les dirigent, ils ont cependant un caractère essentiellement moderne qui les relie à tout ce qui s'agite en Europe. Où vont-ils aujourd'hui? Le but semble marqué, la route est ouverte; c'est le dernier pas, le plus difficile peut-être, qui reste à franchir. C'est entre ce passé et cet avenir encore inconnu que le mouvement des choses a jeté la dernière guerre et la paix qui l'a suivie comme le nœud de l'histoire contemporaine de l'Italie. Tout ne part pas de là, mais dès ce moment tout prend une allure nouvelle et plus décisive. La guerre des grandes puissances finit, la France s'arrête d'elle-même, la diplomatie européenne attend son heure qui ne vient pas, et l'Italie met la main à sa destinée.

Le monde change si vite de face, les choses contemporaines se précipitent avec une telle fureur que cette paix de Villafranca, qui venait si soudainement marquer la limite de l'action armée de la France, disparaît aujourd'hui derrière un amas d'événemens ou de commentaires passionnés et contradictoires. En réalité, cet acte à demi énigmatique sorti de l'entrevue de deux souverains avait un double sens : il contenait un arrangement direct, précis entre la France et l'Autriche au prix de la cession d'une province conquise, et en même temps il traçait en traits généraux le programme d'une organisation nouvelle de la péninsule sous la sauvegarde d'un principe qui était l'esprit même de la paix, qui en résumait la vraie signification morale : c'était le principe de non-intervention reconnu en présence des insurrections déjà victorieuses et organisées à Florence, à Modène, à Parme, à Bologne. L'importance de cette paix était assurément bien moins dans la cession de la Lombardie, si riche que fût ce premier fruit de la guerre, moins encore dans les combinaisons qu'elle consacrait ou qu'elle proposait que dans cette condition mystérieuse qui bannissait désormais l'intervention de la force des affaires italiennes. Si les préliminaires de Villafranca restaient muets sur ce grave supplément de la paix, ce n'était point par oubli : on l'a su depuis, c'était uniquement par une nécessité momentanée de situation, pour faire honneur à une convenance de l'empereur François-Joseph, qui voulait réserver toutes les chances

possibles à la restauration des ducs, et qui observait qu'une déclaration aussi solennelle équivaudrait à un encouragement de résistance donné aux Italiens. Le principe n'en était pas moins admis; il avait pour lui la force des choses, l'acceptation à peu près résignée de l'Autriche, l'attitude expectante et passive de l'Europe, les démonstrations diplomatiques de l'Angleterre, la volonté nette et résolue de la France, manifestée, à partir de Villafranca, à toutes les heures, sous toutes les formes et partout, à Rome comme à Vienne et à Paris, à tel point que selon le témoignage de lord Cowley, dans une dépêche du 18 novembre 1859, l'empereur Napoléon déclarait au prince de Metternich, à Compiègne, que si les Autrichiens passaient le Pô pour aller à Florence ou à Modène, c'était la guerre avec la France.

Or ce principe de non-intervention, ainsi affirmé à la face du monde, c'était la liberté laissée aux Italiens, c'était la péninsule maîtresse de sa destinée. A la lumière de cette stipulation, dégagée par degrés de ses obscurités, et dont nul ne pouvait prévoir encore l'élastique et redoutable puissance, les préliminaires de Villafranca prennent un sens entièrement nouveau. Interrogé dans son esprit, dans son essence, dans son rapport avec le principe qui le complétait et le pénétrait en quelque sorte, ce traité, à vrai dire, n'était synallagmatique que sur un point, en ce sens que les concessions de gouvernement libéral et national promises par l'Autriche à la Vénétie se liaient étroitement à la restauration des princes dépossédés et à l'organisation de la fédération italienne ébauchée à Villafranca. Quant à la cession de la Lombardie, par la forme que le cabinet de Vienne lui-même avait tenu à lui donner, elle restait irrévocable, indépendante de toute éventualité, et placée désormais sous la garantie de la France, unique cessionnaire vis-à-vis de l'Autriche. C'était le prix de la guerre demeurant au bout de notre épée, et certainement couvert par elle si l'on y touche.

Ainsi la Lombardie placée sous le séquestre tutélaire de la France, la Vénétie restant à la couronne d'Autriche et pouvant se rattacher éventuellement à une confédération, l'Italie conviée à cette organisation fédérative, à la restauration des anciens pouvoirs, mais libre aussi de se prononcer et garantie contre toute pression de la force, c'était là vraiment la situation au lendemain de Villafranca : situation étrange, merveilleuse, où les Italiens, assurés dans tous les cas du minimum de leurs espérances, se trouvaient en quelque sorte sommés par leur fortune de choisir entre une réalisation incomplète, peut-être précaire, de leur rêve immortel et l'entraînement du patriotisme, enflammé à l'idée de marcher au but par un autre chemin. C'est alors que l'Italie, revenue d'un moment de surprise, se lève avec

une fermeté nouvelle et se jette dans cette carrière qui commence par l'annexion des duchés, de la Toscane, de la Romagne, pour finir par la réunion de la Sicile, de Naples, des Marches et de l'Ombrie. C'est en un mot l'unité de l'Italie, — moins Venise, où est l'Autriche, moins Rome, où est provisoirement la France, — s'accomplissant à l'abri du principe de non-intervention. Il y a trente ans, des révolutions éclataient à la fois à Modène, à Bologne, à Pérouse; elles n'eurent qu'une vie éphémère. D'où vient la différence entre ces événemens d'autrefois et les événemens d'aujourd'hui? M. de Metternich le dit en quelques paroles de ses instructions à un de ses agens : « Ces révolutions se seraient infailliblement consolidées, et en auraient entraîné d'autres, si l'empereur s'était laissé arrêter par le principe absurde de la non-intervention. Notre action prompte et énergique les a pulvérisées. Mais on s'abuserait étrangement, si l'on se rassurait sur une tranquillité apparente de l'Italie qui n'est due qu'aux forces imposantes que l'Autriche y a portées. » C'était dire franchement sous quel régime on tenait l'Italie, et c'était en même temps annoncer d'avance ce qui arriverait le jour où le principe de non-intervention prévaudrait.

Une des plus graves sources d'erreurs et de jugemens légers, c'est d'observer souvent les affaires d'Italie à tous les points de vue, hormis au point de vue italien : vieille habitude des politiques accoutumées à voir dans la péninsule l'arène privilégiée d'une multitude d'intérêts étrangers. Il nous faut à tout prix ce système parcellaire de petits états, un équilibre de maisons régnantes, de succursales de nos dynasties et de notre influence. La tradition le veut! C'est ce régime qui disparaît aujourd'hui pour faire place à un peuple qui veut vivre, avec qui nous avons noué l'amitié des armes, que nous pouvons suivre avec une confiance inégale, mais dont nous ne pouvons au fond désavouer les aspirations sans nous désavouer nous-mêmes dans notre sang et dans tout ce que nous sommes. Que ce qui s'accomplit au-delà des Alpes soit en effet une révolution, une des plus grandes et des plus étranges révolutions, c'est ce qui n'est point douteux. Ce qui la caractérise seulement, c'est que, loin d'être, comme on le dit quelquefois, l'œuvre d'une passion essentiellement perturbatrice, elle est l'expression du travail continu, progressif et tout-puissant du sentiment qui fait les émancipations légitimes, le sentiment de l'indépendance nationale. Il y a longtemps déjà que cette révolution est en marche. On n'a pas assez vu que depuis un demi-siècle tout procède du sentiment national au-delà des Alpes, que c'est là réellement la clé des mouvemens, des violences mystérieuses, des évolutions en apparence contradictoires des Italiens. Lorsque Rossi, qui avait quitté l'Italie

comme exilé en 1815, revenait à Rome en 1845 comme ambassadeur de la France, il n'hésitait point à le dire, avec un étonnement mêlé d'une vieille joie patriotique, au gouvernement qui l'envoyait. « Le sentiment national, écrivait-il, a pris depuis trente ans un tel essor en Italie, que moi-même, qui croyais connaître ce pays, j'en ai éprouvé de la surprise... Dans dix ans, dans vingt ans, il n'y aura pas dans les états italiens un homme, une femme, un fonctionnaire, un magistrat, un moine, un soldat, qui ne soit avant tout national. »

Ces dix ans de trève que Rossi laissait entrevoir dans le secret de ses hardis et vifs entretiens diplomatiques, ces dix ans sont passés, et la lumière de ces paroles prophétiques rejaillit sur les événemens actuels. L'unité italienne elle-même, qu'on ne s'y trompe pas, l'unité telle qu'on la voit sortir aujourd'hui tout armée du sein de la péninsule, n'est que le dernier mot de ce travail toujours actif, quoique parfois invisible, et rigoureusement on pourrait dire que la première, la plus énergique et la plus efficace promotrice de cette idée, depuis dix ans surtout, a été l'Autriche par la nature et l'étendue de sa domination. Des Alpes au Phare, à Florence ou à Bologne, à Modène ou à Parme, qui rencontraient les Italiens au détour de toutes leurs espérances, au bout de chacun de leurs vœux les plus simples? L'Autriche toujours mettant le sceau de son omnipotence sur de petites et craintives souverainetés sans cesse en guerre avec leurs populations. Ainsi s'est développé et a grandi l'instinct de solidarité entre Italiens de tous les états, Toscans ou Romagnols, Napolitains ou Lombards; les uns et les autres ont senti qu'à travers des démarcations factices de territoires tout était commun entre eux, que leur faiblesse et leur asservissement venaient d'un morcellement arbitraire, qu'il n'y avait pour eux à espérer de réformes intérieures vraies, sûres et durables, que par la solution de la première de toutes les questions, celle de l'indépendance, que la souveraine nécessité en un mot était dans l'union pour opposer le faisceau de toutes les forces et de toutes les résistances à un même danger : de sorte que, par le fait, c'est l'Autriche qui a contribué bien plus que M. Mazzini à répandre, à populariser cette idée de fusion, et à préparer les esprits en les accoutumant à mettre au-dessus d'une petite nationalité locale sans garantie la grande et commune nationalité. Je ne veux point revenir sur une vieille histoire qui plus que jamais, je l'espère, est de l'histoire; je ne veux que la montrer dans son rapport avec l'explosion de ce sentiment unitaire qu'on a cru l'œuvre d'un artifice soudain et violent, et qui n'est que l'irrésistible conséquence de tout un ordre de faits. En réalité, l'unité de la domination étrangère, présente partout à la fois, a provoqué l'unité du sentiment national. On ne l'a pas caché : « L'idée de l'union, a dit

M. Ricasoli, est une manifestation contre l'Autriche. » Et voilà comment ce qui n'était qu'une utopie, ce qui serait resté peut-être une utopie sans l'excès de la domination autrichienne, est devenu une conception réfléchie, une passion disciplinée, qui a éclaté justement à l'heure où l'on offrait au sentiment national italien une combinaison qu'il avait déjà dépassée dans ces dix ans d'épreuves! C'est la raison générale et supérieure de ce qui est arrivé après Villafranca.

L'unité n'était point sans doute la forme nécessaire de l'idée nationale italienne. Il y a des momens où une fédération a été possible et a pu être la combinaison la plus réalisable, la plus pratique en même temps que la plus conforme aux traditions de la péninsule. Elle eût été possible il y a dix ans, elle l'était peut-être encore avant la guerre, lorsqu'on n'avait pas touché au droit public, lorsqu'aucune rupture trop ostensible et irréparable n'avait éclaté. Au moment de la paix de Villafranca, tout avait changé de face; l'irréparable avait déjà commencé à Florence, à Modène, à Parme et à Bologne. Il faut se mettre au point de vue de l'Italie pour comprendre comment de cette paix qui était assurément un sérieux progrès, et qui offrait le cadre d'une nationalité renaissante, les Italiens ont décliné avec autant de déférence apparente que de fermeté réelle les dispositions organiques pour se saisir uniquement du principe qui leur laissait la liberté de tenter une plus grande aventure.

Quelle était en effet cette paix pour eux? Elle laissait l'Italie fortifiée, il est vrai, d'une province reconquise, mais avec une frontière béante et sans défense sur le Mincio; l'Autriche diminuée sans nul doute, mais opposant toujours le front redoutable de ses forteresses, et dominant, par les postes avancés qu'elle retenait avec calcul sur la rive droite du Pô, le centre de l'Italie. Qu'on le remarque bien, dans ces conditions le problème était moins résolu que déplacé, et la liberté laissée aux Italiens, c'était la certitude de l'annexion, parce que là était la force. L'Autriche disait qu'elle pouvait renoncer à une province qu'elle avait perdue, mais qu'elle ne pouvait livrer les droits de ses alliés au-delà des Alpes; elle n'avait qu'un seul moyen de servir la cause des princes déchus ses alliés : c'eût été, sinon de se retirer entièrement de l'Italie, du moins de placer un archiduc à peu près indépendant à Venise, comme le proposait ce *petit papier* qui circula un jour dans le parlement de Londres, et qui venait, non de l'Angleterre ou de la Prusse, mais de la France. Par là, les restaurations retrouvaient encore des chances, la fédération elle-même redevenait possible. J'ajouterai que, par ce sacrifice intelligent et opportun, l'Autriche n'eût pas seulement sauvé les intérêts des ducs ses alliés, elle eût épargné à la papauté la plus dangereuse épreuve, et ceux des catholiques qui, après avoir été le plus opposés à la guerre, se ré-

jouissaient si fort de la paix de Villafranca pour le saint-siége, parce que cette paix, disaient-ils, laissait une puissance conservatrice en Italie, ceux-là jugeaient les événemens avec plus de passion entêtée que de clairvoyance. De toutes les fractions de l'opinion, la plus intéressée à la libération complète de l'Italie, c'est-à-dire à l'exclusion définitive de l'Autriche, était assurément l'opinion catholique, car cette libération simplifiait singulièrement la situation du saint-siége au-delà des Alpes; elle mettait fin surtout à cette solidarité d'esprit et de politique qui rend la papauté toujours suspecte comme pouvoir national. On ne l'a pas vu, et on s'est réjoui trop vite après Villafranca.

La présence de l'Autriche dans la Vénétie, en laissant debout la question de l'indépendance, était pour les Italiens la démonstration saisissante de la nécessité de l'union, de l'impossibilité des restaurations, et, s'il faut le dire, elle tuait dans le germe cette fédération à laquelle elle semblait se lier. La nature des choses était ici plus forte que la bonne volonté des négociateurs et même que le désir de la France. Que pouvait être effectivement une fédération sous ces auspices? Sans Venise, elle n'était qu'une mutilation de la nationalité italienne; elle était impossible, à moins d'être une combinaison de guerre pour recommencer bientôt le combat de l'indépendance, ce que n'admettait pas la politique déclarée du saint-siége. Avec Venise, c'était la possibilité d'une domination nouvelle et en quelque sorte légale de l'Autriche pesant sur l'Italie du poids direct de sa puissance, de sa situation en Europe, et du poids indirect de son influence sur des principautés feudataires, sur des souverainetés inquiètes, jalouses, d'autant plus portées à se serrer autour de leur protecteur impérial qu'elles venaient d'échapper avec lui à une plus imminente catastrophe. En un mot, c'était toujours la terrible alternative : l'Italie autrichienne ou l'Italie italienne jusqu'à l'Adriatique.

Lorsque les Italiens, ne prenant conseil que d'eux-mêmes et sous l'inspiration de leur responsabilité, s'engageaient dans un mouvement si contraire en apparence à la paix de Villafranca, ils n'obéissaient donc pas à un futile caprice ou à l'enivrement d'une passion de secte; ils cédaient à un sentiment profond et calculé de leur situation, outre qu'ils saisissaient une occasion telle qu'il n'en fut jamais, telle que jamais la fortune n'en pourrait accorder dans l'avenir. La question n'était pas pour eux de se lier à une fédération où d'inévitables incompatibilités n'engendreraient que faiblesse; il s'agissait avant tout de rassembler le plus de forces possible en présence de l'Autriche retranchée derrière ses lignes du Mincio et du Pô, de constituer ce *royaume fort* qui a été le mot d'ordre des pre-

mières annexions, en attendant que le royaume *unique* devînt le mot d'ordre d'une étape nouvelle. Ce n'est pas même l'enthousiasme, si l'on veut, qui a scellé l'alliance avec le Piémont : c'est l'esprit politique, c'est la réflexion. De là le caractère de cette politique italienne que rien n'a pu décourager dès que la liberté lui était laissée, et qui a marché pas à pas à son but tantôt par l'intrépide sang-froid de quelques hommes, tantôt par la foudroyante audace de Garibaldi. Par une combinaison mystérieuse et imprévue, cette unité vers laquelle l'Italie s'est précipitée, c'est l'Autriche, je le montrais tout à l'heure, qui l'a lentement, obscurément préparée; c'est la paix de Villafranca qui en provoquait l'explosion méthodique, non plus par la voie des perturbations démagogiques, mais par la voie d'agrégations successives à une monarchie qui avait l'avantage de lui offrir un cadre d'organisation, un drapeau, en même temps qu'elle avait pour elle le prestige des traditions, le lustre de l'esprit militaire, l'attrait des institutions libérales, la loyauté de son roi, l'habileté de ses hommes d'état.

Et maintenant, dans cette carrière où le nord et le midi de l'Italie se rejoignent subitement, que la révolution italienne passe pardessus des souverainetés reconnues et des frontières visibles à l'œil des congrès; que le Piémont surtout, dans les extrémités récentes de sa politique, ait fait souffrir le droit public, le sentiment des procédés et des convenances diplomatiques, ni M. de Cavour, qui est la tête délibérante et inventive de cette révolution, ni Garibaldi, qui en est le feu incompressible, ni le roi Victor-Emmanuel, qui en est le représentant couronné, ne songeront à le nier, je pense. Que des puissances régulières dégagent leur responsabilité par des protestations ou par le rappel de leurs ambassadeurs, rien n'est plus simple; c'est ce que la France elle-même a fait lorsqu'elle a voulu marquer son dissentiment avec la politique piémontaise en donnant à son armée l'ordre de se replier de la Lombardie au moment où l'annexion de la Toscane s'accomplissait, de même que plus récemment elle a rappelé son ministre de Turin, lorsque l'invasion des Marches et de l'Ombrie s'est accomplie. Dans une situation irrégulière, tout est irrégulier, je le veux. Il y a dans ces événemens étranges toutefois un caractère exceptionnel et supérieur qu'on ne peut méconnaître à travers la brusquerie des actes que l'esprit diplomatique désavoue par respect pour les règles établies. N'est-ce point une vraie puérilité d'appeler sans cesse le Piémont un étranger pour l'Italie, d'assimiler ses interventions aux interventions de l'Autriche, de les représenter comme le déchaînement violent d'une ambition de conquête allant à l'assaut des indépendances légitimes? Il y a dans ce qui se passe au-delà des Alpes une révolution de nationalité

rapprochant des hommes qui parlent une même langue, qui vivent d'une même vie, sont doués du même génie et aspirent à une indépendance commune; il peut y avoir tout au plus une guerre civile : il n'y a entre Italiens ni étrangers, ni guerre étrangère, ni conquête. Ce qu'on nomme l'agression usurpatrice du Piémont n'est point l'irruption conquérante dans le domaine d'un autre peuple; c'est, selon le mot expressif du roi Charles-Albert dans une émouvante proclamation de 1848, « le secours que le frère doit au frère. » Et s'il est des droits particuliers de souveraineté pour leur malheur atteints dans la mêlée, ils sont du moins limités, on en conviendra, par cet autre droit supérieur d'un peuple agité de la passion de vivre. Ce n'est pas la première fois que des événemens ont pu être contraires au droit public sans être essentiellement contraires à la justice.

Un des caractères de cette terrible question italienne, c'est d'avoir été partout à la fois et de s'être concentrée, surtout au dernier moment, sous une plus saisissante forme à Rome et à Naples. A Naples, c'est un royaume qui disparaît; dans les états pontificaux, c'est plus qu'un royaume, c'est l'existence temporelle d'une autorité enracinée dans la conscience du monde catholique qui s'affaisse, et je n'ignore pas que Rome, malheureusement plus que Venise peut-être encore, c'est la difficulté de l'Italie. S'il n'y avait dans cette crise qu'une série de faits accomplis par la force et par la violence, ce serait assurément un déshonneur de l'opinion de s'asservir à cette brutale puissance. Comment se fait-il cependant que devant un mouvement qui bouleverse en apparence tous les droits et toutes les conditions de l'ordre politique existant, qui supprime des souverainetés, où le destin temporel de la papauté elle-même est en jeu, comment se fait-il, dis-je, que devant ce mouvement l'Europe s'arrête étonnée et inerte, se bornant à de vaines protestations, que l'opinion se laisse entraîner, que beaucoup de catholiques eux-mêmes refusent de mettre les intérêts de leur foi dans une lutte à outrance contre la logique des choses, et qu'enfin il fût au moins très difficile, sinon impossible, de ressusciter un congrès de Laybach pour signifier à l'Italie qu'elle a tort de vouloir être l'Italie? C'est qu'il faut évidemment que cette révolution ait une autre puissance, une autre légitimité que celle du fait accompli, que de si étranges événemens aient une bien autre cause que le hasard d'une commotion soudaine provoquée par une ambition intéressée, et que dans cette crise il n'y ait d'imprévu que l'heure où elle a éclaté et la manière dont elle marche au dénoûment.

Je parle avant tout de Rome. Et d'abord ne dirait-on pas quelquefois que c'est la dernière guerre, œuvre de la France et du Piémont, qui a créé pour le saint-siége la situation compromise où il

se débat, que jusqu'à ce moment la papauté vivait dans la plénitude et l'intégrité de son indépendance politique? Il n'en était point ainsi malheureusement. S'il était au contraire un fait accrédité dans l'opinion universelle, devenu presque banal, c'est que le domaine temporel du saint-siége n'avait d'autre garantie que la présence d'une force étrangère, et que si nous quittions Rome, le pape n'avait pas un jour de pouvoir assuré devant lui. La cour romaine en était elle-même pleinement pénétrée. Lorqu'à la veille de la guerre Pie IX, dans l'espoir touchant et vain de détourner un conflit dont il redoutait les perspectives, demandait à la France et à l'Autriche de retirer leurs soldats et disait avec une sincérité émue : « Je ne puis, moi, le représentant de Dieu sur la terre, l'apôtre de la paix, je ne puis être une cause de désordre. Mieux vaut courir tous les dangers, toutes les incertitudes que d'être un prétexte de désaccord entre les puissances européennes; » lorsque Pie IX parlait ainsi et prenait cette résolution désespérée, il n'ignorait pas que c'était renoncer à toute chance humaine et s'abandonner à la Providence. La sécurité pontificale, c'était la présence des Français à Rome et des Autrichiens à Bologne, et cette double occupation, en même temps qu'elle révélait le désordre invétéré des états de l'église, était aussi l'attestation toujours visible d'une indépendance plus nominale que réelle, subordonnée, fort ménagée par la France à Rome, il est vrai, mais durement effacée par l'Autriche dans les Légations. Quelle était cette indépendance du saint-siége là où les autorités autrichiennes concentraient en leurs mains tous les pouvoirs civils et militaires, jugeaient, condamnaient, s'attribuaient même le droit le plus inhérent à la souveraineté, le droit de grâce, transporté de Rome au camp de Vérone?

Il y a un autre fait à préciser et à dégager de toute équivoque. Par quelle circonstance immédiate cette situation, difficile sans doute, soutenue à grand'peine, mais enfin matériellement préservée, s'effondrait-elle tout à coup à un moment donné et dégénérait-elle en rupture ouverte entre le saint-siége et les populations? Il n'y a qu'une cause, c'est le départ des Autrichiens de Bologne le 12 juin 1859, entre Magenta et Solferino. Dès le commencement de la guerre, — c'est un point à noter, — la France et l'Autriche s'étaient interdit d'augmenter ou de réduire leurs forces d'occupation, de rallier aux armées actives leurs soldats laissés dans les états pontificaux et de faire de leurs positions le point de départ de toute action offensive, c'est-à-dire que sur ce territoire neutralisé les deux puissances neutralisaient en quelque sorte leurs forces dans l'intérêt supérieur du saint-siége. Des engagemens de cette nature étaient assurément de ceux qui garantissaient les Autrichiens contre toute surprise et li-

mitaient d'avance les opérations d'un corps d'armée engagé en Toscane. Que serait-il arrivé si les impériaux n'avaient pas quitté subitement Ancône et Bologne? Je ne veux pas dire que la question des États-Romains eût été plus facile à résoudre, elle serait du moins restée intacte, on n'aurait pas vu cette irréparable éclipse de l'autorité pontificale dans le vide laissé par l'armée autrichienne, et il eût été plus aisé à l'Europe d'exercer son intervention pour maintenir un pouvoir existant que pour réduire des populations désespérément hostiles. La vérité est que l'Autriche agissait avec le pape comme elle agissait en ce moment avec le duc de Modène, qui demandait vainement protection au nom de ses traités; elle se disait que l'essentiel pour elle était de rassembler toutes ses forces sur le Mincio pour frapper un grand coup, que si elle était victorieuse, elle refaisait les affaires des souverainetés liées à sa fortune, et si elle était battue, elle n'était pas tenue de s'inquiéter des autres, fût-ce du saint-père, plus que d'elle-même. C'était là la vraie raison de sa retraite des Légations, bien plus que la crainte de démonstrations militaires contre lesquelles son corps d'occupation était garanti par la parole de la France. « Nous reconquerrons tout,... tout cela s'arrangera plus tard, » disait M. de Rechberg aux ministres des ducs de Modène et de Parme, qui murmuraient tristement tout bas que « c'était bien la peine de se lier par des traités. » Pour ce qui est des États-Romains, on n'a songé que plus tard à se couvrir de l'interprétation rétrospective d'une phrase d'un rapport militaire. Au fond, le pape n'a pas hésité à reconnaître plusieurs fois ce que le départ des Autrichiens de Bologne avait de peu conforme aux engagemens pris avec lui, et dès le premier moment il en exprimait sa surprise. Ces faits absolvent la France de toute provocation immédiate et laissent apparaître dans ce qu'elle a d'essentiel et de permanent une situation que la guerre n'a point créée, bien qu'elle ait été aggravée par la guerre, qui tient avant tout aux conditions d'un régime intérieur assez compromis pour être à la merci du hasard et des circonstances. Si la condition des États-Romains n'avait point ce caractère de désastreuse insécurité, pourquoi l'avoir tant dit? pourquoi l'avoir prouvé par tant d'interventions de la force? Si elle ne reposait réellement que sur l'artifice et sur l'appui étranger, pourquoi s'étonner de ce qui n'est que la plus simple conséquence d'une accumulation d'impossibilités?

Là est la question : elle est tout entière dans cette fatale alternative où vit depuis longtemps la papauté temporelle, placée entre la nécessité d'une transformation qu'elle redoute et le danger de devenir inévitablement un obstacle, d'engager la plus périlleuse des luttes avec l'esprit de progrès civil et l'esprit de nationalité gran-

dissant à la fois en Europe et en Italie. Ce n'est pas d'hier que ce problème pèse sur le monde; il a sa racine dans tous les événemens de ce siècle, dans l'histoire même de la papauté. Quand on considère de près cette histoire, que voit-on? La papauté dans son existence temporelle n'a point été toujours réellement ce que nous l'avons vue. Il y eut des temps où ces possessions, ces villes qui ont formé le domaine du saint-siége, où ces possessions, dis-je, reçues en don, perdues, regagnées et soumises à toutes les variations de la politique, étaient des états à peu près libres, à demi indépendans sous la suzeraineté du pontife de Rome. Bologne, Ferrare, Ravenne, Pérouse, avaient leurs capitulations, leur organisation politique et civile, leurs magistrats, leurs priviléges, leurs franchises. Lorsqu'on dit que la papauté temporelle est ancienne, rien n'est plus certain; ce qui est relativement nouveau, c'est le gouvernement ecclésiastique, s'étendant directement à tous les États-Romains et s'infiltrant dans toute la vie intérieure du pays. Ce gouvernement a une date précise et des constitutions qui l'ont fondé, en attendant que la pratique le perfectionnât. En apparence, c'était une réforme constitutionnelle, puisque par la bulle d'Eugène IV, qui lie encore le souverain pontife, le pape ne pouvait plus rien faire politiquement sans le consentement du sacré-collége, devenu le sénat conservateur de l'organisation nouvelle. Par le fait, c'était une transformation totale de la papauté temporelle par la subordination de tous les intérêts civils à la puissance sacerdotale. Un des caractères de ce gouvernement, c'est que le pape, absolu extérieurement, vis-à-vis des peuples, ne l'était point du tout vis-à-vis de l'église, à laquelle il livrait la souveraineté, qu'il associait à son pouvoir politique, et qui envahissait tout désormais, les dignités, les fonctions, l'administration publique.

C'est alors que se forme ce vaste système où tout se mêle, les intérêts spirituels et les intérêts temporels, qui est concentré à Rome, mais qui n'a que son centre à Rome, qui embrasse le monde catholique tout entier. Qu'est-il arrivé? L'esprit de progrès a grandi de toutes parts, la vie civile d'une partie de l'Europe s'est sécularisée, les souverainetés ecclésiastiques ont disparu partout, une multitude d'intérêts ont cessé d'affluer à Rome, et cette puissante hiérarchie, organisée pour gouverner le monde, est restée immobile, confuse, retombant de tout son poids sur les États-Romains, sur ces états trop petits pour être une garantie réelle d'indépendance politique, trop grands pour être administrés comme un couvent, même libre, comme un patrimoine d'église. Je ne veux pas dire que ce gouvernement fût dur et insupportable aux populations; il avait la douceur des pouvoirs qui trouvent dans l'habitude de l'infaillibilité le

moyen de tempérer les ennuis d'une loi fixe par un accommodant arbitraire; il n'était qu'insuffisant. A la lumière de la révolution française, après le passage de tant de nouveautés terrestres qui remuaient le monde, l'Italie, les états mêmes de l'église, il était plus insuffisant encore lorsqu'il renaissait tout entier, et de plus il devenait oppressif par le simple contraste de la résurrection d'un pouvoir vieilli en présence d'une multitude d'instincts ou d'intérêts nouveaux. M. l'abbé Lacordaire a dit le mot : c'était « un gouvernement d'ancien régime, » compliqué seulement de centralisation moderne et d'infaillibilité spirituelle, vivant d'un reste d'impulsion épuisée, et étranger en quelque sorte à un monde si prodigieusement transformé. « Que voulez-vous, disait en souriant un prélat de notre temps à quelqu'un qui lui proposait des mesures d'économie administrative et financière dictées par la plus simple science, que voulez-vous, tous vos économistes sont à l'index? »

Ce n'était pas seulement un pouvoir d'ancien régime; c'était un gouvernement réunissant tous ces abus d'origine, tous ces inconvéniens auxquels on a cherché mille remèdes qui ont fini par se résumer dans un seul mot : sécularisation. — « Est-ce la guerre à l'habit? » a dit quelquefois le cardinal Antonelli, quand on le pressait trop vivement et qu'on plaidait devant lui la cause laïque. Ce n'est point la guerre à l'habit, ce qui serait aussi puéril qu'odieux; la question n'est pas même dans la proportion des ecclésiastiques et des laïques appelés à conduire les affaires des États-Romains : elle est dans l'esprit qui règne et gouverne, dans cette confusion du spirituel et du temporel qui est devenue l'essence du gouvernement pontifical, et qui a été également désastreuse pour la religion et pour l'ordre civil. De là cette situation où les armes spirituelles deviennent des instrumens politiques et où les moyens administratifs à leur tour vont au secours de la puissance disciplinaire de l'église, où, pour être électeur municipal, il faut une attestation de bonne conduite religieuse, et où les devoirs de piété sont une affaire de police, — où l'infidélité d'un serviteur, en éveillant l'attention du saint-office, peut attirer un châtiment au maître pour quelque infraction aux lois du jeûne, et où il est arrivé qu'on allait faire quelques jours de pénitence dans un couvent pour l'émission d'une pensée douteuse sur un point d'histoire. Cette autorité pontificale, avec sa double nature, peut être livrée à de singulières luttes intérieures. Le prince peut être conduit à une pensée de réforme économique, mais il est arrêté au premier pas par une multitude de priviléges dont le pontife est le gardien, ou par cette tradition d'immobilité que le pape n'est pas libre de secouer. Ce n'est même, dit-on, que par une fiction subtile, par une sorte de transaction pé-

riodiquement renouvelée entre le chef spirituel et le prince, que les biens ecclésiastiques sont imposés, par exception, sans que le principe soit engagé. Le souverain politique, dans son intérêt temporel, peut reconnaître la nécessité de coordonner l'administration de la justice, de composer les tribunaux de plusieurs juges, de créer des cours d'appel dans les provinces; mais aussitôt cette organisation est neutralisée et amoindrie par les tribunaux des diocèses, dont la juridiction s'étend à toutes les questions de propriété ecclésiastiques, de bienfaisance, de legs pieux, de conscience, de discipline des mœurs, — que les évêques composent comme ils veulent, d'un ou de plusieurs juges, et qui ne reconnaissent de tribunaux d'appel qu'à Rome, parce qu'ils ne relèvent que du pontife, de sorte que les essais timides ne font qu'ajouter à l'incohérence et la mettre en lumière.

Ce qu'il y a de dangereux dans cette confusion est venu, à un moment suprême et à la veille des plus solennelles épreuves, éclater dans un fait qui eût passé peut-être inaperçu en d'autres temps, et auquel la marche des choses donnait le caractère d'une révélation : c'est cette triste aventure de ce petit Juif de Bologne, enlevé par le saint-office sur la déclaration d'un baptême clandestin donné par une servante qui était elle-même un enfant, envoyé à Rome et désormais soustrait à la puissance paternelle. Il y a vingt ans, un cas semblable se présenta, où l'enfant toutefois était sous la protection de la France; on se sauva par une subtilité, en remettant le petit Juif au chargé d'affaires français, qui prenait l'engagement de le faire élever dans la religion catholique, bien que le cardinal-secrétaire d'état ne pût ignorer que rien n'était plus incompatible avec notre législation. Il y a deux ans, il semblait que tout concourût à rendre plus sensible le choc entre l'inflexibilité de la loi ecclésiastique et les droits les plus simples, les plus naturels de la famille.

J'ai entendu raconter en Italie qu'à cette époque, le représentant d'une des premières puissances de l'Europe s'était rendu au Vatican pour supplier le pape d'arrêter cette affaire, lui montrant le danger du retentissement pour la religion diffamée et calomniée, défendant le droit paternel. Pie IX écoutait ému, les larmes dans les yeux. Il sentait la vérité de tout ce qu'on lui disait, il sentait ce qu'il y avait de douloureux pour la famille, il ne méconnaissait pas le danger du bruit et des commentaires ennemis; mais en même temps il était lié par le devoir du prêtre. L'enfant devenu chrétien ne pouvait être rendu au Juif, et, montrant un crucifix, le saint-père ajoutait avec un accent de sincérité qui désarmait : « Celui-là me le défend ! » C'était le résumé saisissant et malheureux de cette confusion venant aboutir aux perplexités touchantes du plus pieux des

pontifes, qui trouvait en quelque sorte un piége de plus dans les scrupules d'une conscience pure. C'est à cette situation que répondait le mot de sécularisation; c'était un urgent appel à une distinction salutaire entre les nécessités d'ordre civil et la sphère de l'action religieuse. Rossi, qu'on fait parler quelquefois, disait en effet un mot où passait son âme, justement frappée du rôle éclatant du pontificat : « La papauté est la dernière grandeur vivante de l'Italie! » Il parlait ainsi; mais ce qu'on n'ajoute pas, c'est qu'il y avait un complément à sa pensée : « Le gouvernement temporel des états pontificaux, reprenait-il, ne peut pas ne pas devenir un gouvernement moderne. » Et lorsque d'un œil hardi et sûr il voyait ces juridictions qui confondaient tout, qui brouillaient tout, cette législation incohérente, composée de droit romain, de droit canon, de *motu proprio* des papes, de décisions des secrétaires d'état, la justice lente et embarrassée des tribunaux les plus renommés eux-mêmes et les plus dignes de leur renommée, tels que la Rote; lorsqu'il voyait tout cela, il écrivait, avec une conviction aussi ferme qu'attristée : « Hélas! il faudrait un livre pour indiquer seulement à votre excellence tous les vices de la justice romaine. Qu'elle daigne en croire la connaissance particulière que je dois avoir de ces matières par les études de toute ma vie. Il faut la hache dans ce bois! sans cela, jamais un rayon de vérité et de justice (il n'est pas question ici de politique) ne pourra y pénétrer. » C'est ainsi que la papauté temporelle, en restant un pouvoir d'ancien régime imbu de l'esprit d'église, s'est fait une situation usée, minée de toutes parts, vivant uniquement par la force étrangère, de plus en plus isolée au sein de populations ambitieuses de vie civile et tenues à l'écart de leurs propres affaires, progressivement désaffectionnées.

Un autre malheur du gouvernement pontifical, c'est qu'en étant déjà en guerre avec l'esprit de progrès civil, et peut-être par la logique d'une invincible solidarité, il s'est trouvé aussi en hostilité avec le sentiment national grandissant en Italie. L'appui de l'ennemi commun a été sa ressource, son piége et sa fatalité : non pas que la papauté, placée au centre du monde catholique et considérant d'un œil égal toutes les puissances, ait eu de parti-pris la pensée de se lier exceptionnellement aux maîtres du nord de l'Italie; la cour de Rome ne se livre à personne, elle n'agit que par des considérations qui lui sont propres, et même, comme elle est d'avis au fond que lorsque des gouvernemens étrangers la soutiennent, ils ne font que leur devoir ou n'agissent que dans leurs intérêts, elle se dispense facilement de toute reconnaissance. Avec une foi en ses destinées qui est son honneur, mais qui ressemble presque à du fatalisme, elle n'accepte les secours humains, de quelque côté qu'ils

viennent, que comme des moyens indifférens dont se sert la Providence pour la garantir dans la tempête. C'est l'attitude naturelle de la papauté : elle se sert de la France et de l'Autriche, et ne les sert pas. Il n'est pas moins certain que le poids d'une politique embarrassée a fait pencher la cour de Rome vers l'Autriche à mesure que les élémens d'incandescence se sont développés en Italie au souffle de l'esprit de nationalité et de l'esprit de progrès intérieur. Les armées impériales sont devenues une ressource permanente que l'Autriche, en habile tacticienne, ne pouvait refuser, et qu'elle a quelquefois imposée. Le pape s'est alors effacé sous l'empereur dans les provinces occupées; les chefs impériaux ont été les maîtres omnipotens servilement obéis : situation périlleuse qui a fini par énerver chez les populations le respect des autorités pontificales, et chez ces autorités elles-mêmes le sentiment de la dignité, de la responsabilité et de l'indépendance de leur gouvernement, au point qu'on a vu des légats négocier comme chose naturelle l'incorporation dans l'armée autrichienne de tous les suspects de Bologne, et ils se lamentaient des refus hautains du maréchal Radetzky.

La nécessité pour l'Autriche de faire face aux manifestations croissantes de l'esprit national et la nécessité pour le saint-siége de se prémunir contre les mouvemens intérieurs ont créé cette solidarité, qui, en se dégageant des détails vulgaires, a trouvé son expression dans le concordat de 1855. Jusque-là ce n'étaient que des occupations, des interventions, des anomalies transitoires après tout. Le concordat était la manifestation d'une politique. Le saint-siége ne voyait pas qu'il cédait à l'occasion perfide d'un trop facile succès, qu'il était vraiment trop victorieux dans tout ce qu'il obtenait pour l'église de l'empereur François-Joseph. On sait aujourd'hui ce que le concordat a été en Italie : l'empereur l'a signé, les autorités autrichiennes ne l'ont pas exécuté; on n'en a tenu compte, et lorsque les évêques de la Vénétie demandaient au saint-siége ce qu'ils devaient faire, la cour de Rome était réduite à leur répondre : « Fermez les yeux en considération des avantages qu'il y a lieu d'espérer. » Les résultats n'ont pas été plus heureux en Allemagne, et qui sait même si l'empereur François-Joseph ne sera pas prochainement conduit à demander à Rome la réforme de l'œuvre de 1855? Religieusement, voilà ce qu'a produit le concordat; politiquement, les Italiens y ont vu un acte de complicité avec la domination impériale, une provocation pour le sentiment national, une déclaration d'incompatibilité entre la papauté temporelle et l'existence de l'Italie indépendante. Il n'est pas même jusqu'à ce caractère cosmopolite revendiqué avec trop d'affectation peut-être dans ces derniers temps pour la papauté, qui n'ait été une occasion de guerre, un danger

de plus; car si c'est le droit et le devoir du père des fidèles d'être le père pour tous les pays, de proclamer sa neutralité dans les luttes humaines, c'est assurément une chimère de prétendre persuader à trois millions d'Italiens qu'ils doivent rester neutres dans une guerre de nationalité et d'indépendance. En un mot, ce n'est qu'une autre face de cette situation périlleuse et extrême que s'est faite le saint-siége par une politique au moins malheureuse, en multipliant les froissemens pour l'esprit national aussi bien que pour l'esprit de progrès civil.

Ce n'est pas que plus d'une fois la nécessité d'échapper à la fatalité de ces luttes mortelles n'ait été entrevue et démontrée à Rome comme en Europe. L'histoire de ces quarante années est une longue tradition d'efforts, de conseils, d'avertissemens et en quelque sorte de sommations des événemens ou de trêves successives. Il y a eu, j'ose le dire, en Europe, un désir ardent de sauver la royauté temporelle de Rome : il s'est formé tout un parti fait pour rallier les esprits prévoyans et généreux et s'offrant à une papauté rajeunie,—le parti des réformes; mais c'est ici surtout qu'on voit comment, à côté des influences salutaires et quelquefois des velléités des pontifes eux-mêmes, il y a une politique insaisissable, mystérieuse, qui oppose à tout le poids de son immobilité, neutralise tout et survit à tout. C'est au lendemain même de 1815 que cette lutte commence. La cour de Rome se personnifiait alors en deux hommes, le pape Pie VII et le cardinal Consalvi, qui avaient vu face à face trop d'événemens et avaient eu trop à traiter avec les révolutions de ce monde pour ne point sentir la nécessité d'adapter un peu l'administration romaine à un temps nouveau. Les souffrances avaient moins aigri qu'éclairé Pie VII. Consalvi, l'illustre ami de la duchesse de Devonshire et du prince-régent d'Angleterre, était un esprit ferme, actif, libre de préjugés vulgaires. L'un et l'autre se mirent à l'œuvre, et ils firent le *motu proprio* du 6 juillet 1816, qui renouvelait l'administration, les municipalités, les impôts, la justice criminelle, qui promettait un code civil, mettait des conseils locaux à côté des délégats des provinces, et réduisait les prélats à être moins de petits souverains irresponsables que des fonctionnaires. C'est peut-être l'heure la plus favorable qu'il y ait eu pour le saint-siége dans ce siècle, car alors les concessions étaient libres, spontanées; l'inquiétude dans les populations n'était pas la révolte. Qu'arriva-t-il cependant? Pie VII était à peine mort que l'œuvre à peine essayée disparaissait; Consalvi tombait en disgrâce; la politique romaine devenait une réaction aveugle avec Léon XII, tenace ennemi de toute nouveauté civile, partisan absolu du vieux régime pontifical, et c'est là réellement que la question se noue, dans cette résurrection de tous les abus, dans les obscures et inflexibles compressions du cardinal Ri-

varola à Bologne. A dater de ce moment, le trouble envahit les Légations.

La révolution de 1830 survient, imprimant au monde un ébranlement qui se fait sentir en Italie. La Romagne se soulève, et n'est domptée que par l'intervention autrichienne. C'est l'Europe alors qui arrive, qui prend le droit de conseil, et qui trace le plan d'une pacification des États-Romains par le *memorandum* du 10 mai 1831, résumé des conditions éternellement reproduites : admissibilité des laïques aux fonctions publiques, réorganisation de la justice, conseils locaux électifs, consulte administrative. Le nouveau pape, Grégoire XVI, n'a garde de heurter de front la diplomatie européenne; il la laisse s'agiter, délibérer, rédiger un programme dont le secrétaire d'état, le cardinal Bernetti, se moque parfaitement au fond. La cour de Rome publie même un semblant d'édit. Et puis, — et puis, ce n'est pas moi qui parle, c'est un apologiste de la papauté, l'auteur de *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, qui le dit, « le pape consentit, les garanties furent acquises au peuple... Le peuple restait juge de l'exécution; il l'attend encore très patiemment... » En 1845, nouvelle insurrection dans la Romagne, insurrection éphémère, il est vrai, mais significative, dont il n'est resté qu'un manifeste d'une modération qu'on trouverait étrange aujourd'hui, qui ne mettait nullement en doute la souveraineté temporelle du saint-siége, et un livre de M. d'Azéglio, — les *Casi di Romagna*, — qui a été une des flammes où s'est allumé le mouvement de 1846. Le règne de Pie IX s'ouvre, on le sait, comme une éclatante aurore. Cette fois du moins, la réconciliation de la papauté temporelle et des populations semble scellée. Bientôt cependant l'indécision d'un gouvernement tiraillé par toutes les influences laisse une issue à la révolution; le progrès de l'esprit révolutionnaire, accéléré par une conflagration universelle, jette le pape hors de Rome, ensanglantée par le meurtre de Rossi, et quand la tempête s'apaise, quand le souverain pontife revient de Gaëte, ramené par une intervention nouvelle de la force étrangère, que reste-t-il? Pas même les réformes librement consenties en 1847; il reste le *motu proprio* de 1850, mutilé ou restreint dans son application. Le principe de l'élection dans les conseils locaux, si mitigé qu'il soit, est éludé et ajourné indéfiniment. La consulte des finances est réduite à une si étrange nullité, qu'il y a un an à peine le président, le cardinal Savelli, ayant voulu rappeler, sous la forme la plus inoffensive, ce qui manquait au contrôle des comptes et le dangereux développement de certaines dépenses, il était soudainement révoqué, et recevait l'ordre de ne plus se présenter devant le pape. Une fois encore dans cette période nouvelle l'Europe intervient diplomatiquement comme en 1831; elle signale ce qu'il y a d'irrégulier et d'inquiétant dans

une situation où tout est contrainte, qui ne repose que sur une double occupation permanente. Un peu pénibles peut-être pour la susceptilité de la cour de Rome, les discussions du congrès de Paris en 1856 n'étaient pas moins un suprême appel au saint-siége, à sa libre initiative, et comme une attestation nouvelle d'un péril que le temps ne fait par malheur qu'envenimer. Je ne parle pas même d'une dernière tentative dont le gouvernement français eut l'idée en 1857, parce que les propositions conçues par lui et communiquées à l'Autriche revinrent de Vienne dans un tel état que les accepter ainsi modifiées, c'était mettre la main à une œuvre inutile, et que transmettre seul les propositions premières à Rome, c'était aller sans doute au-devant d'une défaite.

Ainsi manifestations européennes et agitations intérieures sont suivies du même résultat, et ne font qu'attester une situation progressivement aggravée. Et si M. l'évêque d'Orléans dans son livre sur *la Souveraineté pontificale* demande aujourd'hui avec étonnement : « Pourquoi y a-t-il donc encore une question romaine? » c'est son étonnement qui est fait pour inspirer la surprise. Il y a une question romaine, parce qu'elle n'a jamais été résolue, parce que le problème d'une souveraineté politique ne se résout pas par l'appui d'une force étrangère, parce que la restauration de 1849 n'était pas une solution; c'était une trève. Il y a une question romaine parce que dans les états de l'église il y a toujours une population qui aspire à s'émanciper dans sa vie civile, à se rattacher au faisceau de la nationalité commune. — C'est l'artifice du Piémont révolutionnaire, dit-on; ce n'est pas cependant le Piémont qui soufflait la révolution dans la Romagne en 1831 et en 1845, et le Piémont était en pleine efflorescence d'absolutisme lorsque Rossi écrivait à M. Guizot en 1832 : « J'espère qu'on est bien convaincu que la révolution dans le sens d'une profonde incompatibilité entre le système actuel du gouvernement romain et la population a pénétré jusque dans les entrailles du pays... Qu'on évacue demain, en laissant les choses à peu près comme elles sont, et on le verra après-demain. » Le cardinal Antonelli a pu dire sans doute par nécessité de situation, par représaille d'interprétation diplomatique, que le vrai peuple n'avait eu aucune part dans les derniers mouvemens de la Romagne, que tout était l'œuvre d'une minorité violente forte de l'appui étranger. Au fond, les membres du gouvernement romain parlent bien autrement dans leurs confidences, et il n'y a que peu d'années qu'un légat de Ravenne écrivait, traçant la situation politique et morale du pays : « S'il ne s'agissait de faits permanens défiant toute espèce de doute, on pourrait être taxé d'exagération; mais les intelligences infinies qui s'étendent du patriciat au garçon de la plus obscure boutique, unis, au mépris du gouvernement, par leurs relations, leurs intérêts

et leur bourse, la contrebande organisée en vraie puissance armée, les assassinats journaliers du petit nombre de fonctionnaires fidèles, l'esprit croissant de transaction avec les novateurs chez beaucoup d'employés municipaux, et même chez bon nombre de membres du sacerdoce, tout concourt à prouver une corruption politique générale. Ajoutez à ceci l'orgueil des habitans de cette province, qui, s'estimant eux et leur pays plus qu'ils ne sont, ne peuvent supporter d'obéir à ce qu'ils appellent le gouvernement des prêtres, et vous verrez combien il est nécessaire d'aviser promptement à des remèdes efficaces. » Ce qu'il y a de curieux, c'est que, de remèdes, le légat n'en voyait pas; la génération présente était à ses yeux une *génération perdue*. Et voilà comment il y a toujours une question romaine, que l'expédient temporaire des occupations a pu tenir en suspens sans la résoudre.

Un des faits remarquables de ce travail de séparation croissante entre le gouvernement pontifical et l'Italie, c'est sans nul doute cette guerre semi-religieuse, semi-politique, qui a malheureusement divisé depuis dix ans le Piémont et le saint-siége. Est-il vrai cependant, comme le dit M. l'évêque d'Orléans, qu'il y ait eu de la part du Piémont une combinaison suivie d'ambition astucieuse, une préméditation intéressée d'hostilité, — que le cabinet de Turin, en un mot, ait voulu à dessein entretenir ces querelles religieuses pour monter plus aisément à l'assaut des droits temporels du pape? En réalité, ces différends étaient en germe dans la position même que prenait le Piémont en 1848, en se faisant le soldat des instincts nationaux, en restant, même après Novare, le représentant de l'esprit libéral de l'Italie. Il n'y avait point évidemment d'hostilité systématique contre la souveraineté temporelle du saint-siége, ni même contre les autres souverainetés indépendantes de l'Italie, lorsque Gioberti, alors premier ministre de Charles-Albert et mû par un instinct politique qui ne fut pas compris, offrait de détourner momentanément l'armée piémontaise de l'Autriche pour l'employer au rétablissement des princes dépossédés au centre de la péninsule. « Partez promptement de Rome et allez à Gaëte, écrivait-il à un de ses agens; si vous voyez le saint-père, assurez-le que le gouvernement piémontais est fermement résolu à maintenir et à défendre par tous ses efforts la cause de l'ordre et de la monarchie constitutionnelle. Assurez-le que le pape et ses légitimes droits constitutionnels ne peuvent avoir un défenseur plus énergique et plus loyal que nous. Une intervention étrangère quelconque pourrait nuire à la dignité du saint-siége et de la religion en entraînant de grands maux pour l'Italie. L'intervention du Piémont au contraire n'aurait aucun de ces inconvéniens. Offrez donc au saint-père toutes les forces piémontaises... » M. de Falloux a levé récemment un coin du voile en

révélant la part qu'il avait eue dans l'éviction du Piémont des affaires de Rome à cette époque. Je ne puis dire qu'un mot, c'est que si la pensée de Gioberti se fût réalisée, bien des difficultés eussent été évitées, même pour la France, qui sait bien comment on entre à Rome, mais qui ne sait pas encore comment on en sort; d'un autre côté, restaurateur du pape, réorganisateur de l'Italie, contenu par l'instinct d'autonomie qui vivait encore, peut-être le Piémont eût-il été conduit à un rôle très différent.

Quant aux difficultés d'un ordre religieux nées bientôt du mouvement même des choses, je ne voudrais pas me perdre dans les détails. Qu'on se représente seulement le Piémont au moment où il se transformait en état libéral; le Piémont arrivait à une nouvelle vie politique, hérissé en quelque sorte de juridictions exceptionnelles. Dans l'île de Sardaigne, tous les intérêts étaient paralysés par un système de dîmes ecclésiastiques inégales, confuses, et d'autant plus onéreuses qu'elles étaient livrées souvent à des fermiers. L'organisation religieuse ne laissait pas elle-même d'avoir des côtés par lesquels elle touchait à l'organisation civile, et qui étaient faits pour frapper l'attention. Le Piémont, état de cinq millions d'âmes, sept fois moins grand que la France, avait quarante et un diocèses; la petite île de Sardaigne seule en comptait douze, et de ces diocèses, un avait six paroisses, un certain nombre ne dépassaient pas trente. Quelques évêques avaient plus de 100,000 francs de revenu, d'autres avaient moins de 10,000 francs. Une partie du clergé était largement dotée, l'autre vivait dans le dénûment; plus de six cents communautés religieuses existaient en outre avec des propriétés considérables, et quelquefois on ne comptait dans les maisons d'un même ordre que deux ou trois religieux. Il y avait, au dire des autorités les plus respectées, des ordres « d'où l'esprit de vie s'était retiré. » Évidemment le Piémont, en élevant ses institutions par la liberté et en faisant pénétrer l'esprit moderne dans son organisation, ne pouvait éluder la pensée d'accomplir quelques réformes utiles à l'église elle-même. Qu'a-t-il fait cependant? A quoi a-t-il touché? Il n'y a eu rellement que deux mesures législatives sérieuses : l'une abolissant la juridiction ecclésiastique, comme toutes les autres juridictions spéciales qui étaient tombées par la promulgation du *statut*, — l'autre supprimant un certain nombre de communautés religieuses, affectant leurs propriétés au bien commun de l'église, sous une administration entièrement distincte de l'état, et assurant le sort des religieux appartenant aux ordres supprimés : c'est ce qu'on a nommé la loi des couvens. C'était, dit-on, le devoir du Piémont de s'entendre avec Rome, de ne rien faire sans le concours du saint-siége. J'admettrai bien que, dans ces négociations difficiles, transmises de main en main, le Piémont a pu montrer quelquefois une certaine

pétulance; qu'on observe cependant qu'il se trouvait dès l'origine en présence d'une proposition de concordat qui, au prix de certaines réformes à demi acceptées à Rome, lui imposait un affranchissement à peu près complet de l'église vis-à-vis de l'état, et que d'un autre côté, quelque désir qu'il eût de s'accorder avec le saint-siége, il ne pouvait abandonner le droit souverain qu'a la puissance civile de réformer ce qui est du domaine civil.

Il faut être juste, même en étant sévère. M. l'évêque d'Orléans fait peser sur le gouvernement piémontais ces accusations de spoliation de l'église, d'*incamération* des biens ecclésiastiques, et cependant M. de Cavour s'est prononcé avec une netteté presque imprévue contre des mesures de ce genre et en faveur du principe des propriétés religieuses. « L'*incamération* des biens ecclésiastiques, disait-il un jour dans le parlement, nous ferait un clergé ou entièrement hostile ou entièrement servile, ce qui serait également funeste à la liberté et à la religion. Je désire que la question soit discutée; alors je pourrai exposer nettement les motifs pour lesquels, tant que je vivrai, et comme ministre et comme député, je resterai fidèle à cette opinion... Je le répète, quelles que soient les conséquences de mes paroles, je combattrai cette mesure aujourd'hui et toujours... » Et de fait la loi des couvens n'a nullement le caractère d'une atteinte au principe de la propriété religieuse. M. l'évêque d'Orléans fait un texte de récriminations d'une loi sur le mariage civil, et cette loi, présentée en effet, n'avait qu'un malheur : elle n'organisait pas sérieusement le mariage civil, elle était retirée, comme l'avoue M. Dupanloup lui-même, et peu avant les derniers événemens M. de Cavour déclarait encore qu'il quitterait le pouvoir plutôt que de présenter de nouveau une loi semblable, car M. de Cavour, s'il faut le dire, n'était nullement persuadé que le Piémont sentît le besoin d'une loi sur le mariage civil. L'auteur de *la Souveraineté pontificale* parle « d'ordres charitables supprimés, » et ces ordres, aussi bien que ceux qui se consacrent à la prédication, à l'enseignement, et bien d'autres ont précisément été maintenus. Je n'ignore pas que dans le feu de ces luttes religieuses quelques prélats ont été victimes d'un excès d'ardeur, et de ce nombre est l'archevêque de Turin, Mgr Fransoni. Malheureusement on ne peut oublier à Turin ce qui rendit inévitable l'exil de Mgr Fransoni, le refus des sacremens et de la sépulture religieuse fait au comte Santa-Rosa, qui avait coopéré comme ministre à l'abolition des juridictions ecclésiastiques. Il ne suffisait pas que le comte Santa-Rosa déclarât qu'il n'avait pas cru manquer aux lois de la religion, et qu'il désirait mourir, comme il avait vécu, dans la communion catholique, soumettant son jugement à celui de l'église; il fallait qu'il fît publiquement abdication de sa conscience. Pour moi, j'ai entendu d'une

bouche aujourd'hui close, elle aussi, le navrant récit des derniers momens de cet homme connu de tous comme un homme de bien, comme un homme religieux, et qui demandait avec angoisse le secours du prêtre. Je ne souhaite pas à M. l'évêque d'Orléans d'avoir jamais à contrister un mourant qui lui demanderait son secours, à le placer entre sa conscience et la forme impérieuse d'une rétractation qui jetterait le déshonneur sur sa vie publique, ou plutôt je sais ce qu'il ferait, et si Mgr Fransoni l'eût fait, il serait à Turin.

On raconte que le roi Victor-Emmanuel revenant de Paris, en 1856, s'arrêta en Savoie, et fut reçu par l'archevêque de Chambéry qui ne put s'abstenir de lui parler des affaires religieuses, et lui dit : « Votre majesté a vu en France le bel exemple de l'union intime des autorités et du clergé, et nous espérons qu'elle saura doter son royaume de ce grand bienfait en mettant un terme aux persécutions dont l'église est l'objet de la part du gouvernement. » M. l'archevêque de Chambéry ne peut qu'être satisfait aujourd'hui, puisqu'il est appelé à jouir de ces bienfaits dont il parlait. Quant au roi Victor-Emmanuel, il a fait en Piémont assurément beaucoup moins que ce qui existe en France, et de tous les princes qui peuvent se laisser aller à persécuter l'église, il est sans contredit le moins fait pour ce rôle. Ce n'est pas un persécuteur violent, ce roi qui, voyant un jour un de ses généraux partir pour la Crimée, en 1855, lui disait avec une bonne humeur mêlée de tristesse : « Vous êtes heureux, vous, général, vous allez combattre des soldats; moi je reste ici aux prises avec quelques moines. » Non, ce n'est pas un nuage d'impiété systématique et d'hostilité savamment calculée qui s'est interposé depuis dix ans entre le Piémont et le saint-siége. Ce qui est plus vrai, c'est que si le Piémont a manqué parfois à quelques procédés, la cour de Rome, à son tour, a ajourné, a élevé des difficultés de négociation; elle n'a pas cru assez à une transformation définitive, à la durée du régime constitutionnel à Turin; elle avait de la peine à se résigner et a trop attendu un retour possible. Ce qui s'est élevé enfin entre le saint-siége et le Piémont, c'est le concordat autrichien, qui liait le souverain pontife relativement à l'Italie, et rendait désormais à peu près impossible toute transaction avec le gouvernement piémontais.

C'est ainsi que le saint-siége arrivait au moment de la guerre, surpris par les événemens dans des conditions trop visiblement compromises, placé aux yeux de l'Europe dans cette position diminuée que crée toujours une protection indéfinie, en mauvaise intelligence avec le Piémont et l'Italie. Le malheur de cette situation, c'est que la cour de Rome, au fond, ne pouvait qu'incliner de ses vœux vers l'Autriche, et si on le lui eût demandé, le pape, dans sa sincérité, n'eût pas craint peut-être d'avouer ce que bien d'autres autour de

lui ne cachaient pas. La victoire de l'Autriche, c'était la prolongation de ce qui existait; la victoire de la France et du Piémont, c'était le commencement de l'inconnu. Aussi suivait-on à Rome les événemens avec une singulière anxiété, sans se dissimuler ce qu'il y avait de périlleux dans une neutralité bientôt laissée à découvert par l'Autriche elle-même, — et lorsque la paix de Villafranca retentissait en Europe, la première impression était celle d'un grand soulagement. Seulement quelle serait cette paix, qui avait à concilier le principe de non-intervention et l'intégrité des états de l'église, déjà entamée par la séparation de la Romagne accomplie le 12 juin, la nature universelle du pouvoir pontifical et une fédération inspirée de l'idée de nationalité, les traditions politiques du saint-siége et les réformes intérieures dont la nécessité était proclamée? Ici commence une phase diplomatique où les événemens se précipitent à travers les délibérations impuissantes, et qui est comme le résumé précipité de toutes les impossibilités, de toutes les contradictions accumulées dans les États-Romains.

Prendre hardiment conseil des circonstances nouvelles, entrer sans hésitation dans la confédération nationale de l'Italie, accepter résolûment cette pensée de réforme intérieure qu'on ne pouvait éluder, c'était là peut-être l'unique condition possible d'une pacification ou d'une transaction, et c'était l'esprit des premières ouvertures faites par la France sous l'impression même de Villafranca. — La France, on le sait, proposait la présidence honoraire de l'Italie confédérée pour le souverain pontife, une administration séparée pour la Romagne, un ensemble de réformes pour tous les états de l'église. C'était au mois d'août 1859. Dès le premier instant, la cour de Rome ne dissimulait nullement l'insurmontable répugnance que lui inspiraient quelques-unes de ces propositions. Elle repoussait d'une manière absolue la pensée d'une administration séparée dans les Romagnes, et le pape ne cachait pas qu'il aimait mieux perdre une partie de ses états par la force des choses, en protestant et en réservant l'avenir, qu'être complice de ce qu'il considérait comme un démembrement déguisé. La confédération italienne n'inspirait pas moins de craintes à la cour de Rome, et la présidence honoraire qui lui était offerte la troublait plus qu'elle ne la flattait. Il faut bien se dire que l'idée d'une fédération n'a jamais été sérieusement admise à Rome que dans le sens très restreint d'une certaine union d'intérêts de commerce et d'industrie. Pie IX et le cardinal Antonelli ne faisaient au reste que répéter ce qu'ils ont dit plus d'une fois en allant droit au point délicat : « Si la confédération réclamait un jour notre concours pour repousser les Autrichiens, nous ne pourrions le donner. Le pape ne peut faire la guerre que pour défendre sa personne ou le territoire de l'église. » La cour de Rome acceptait plus aisément les

réformes intérieures qui lui étaient proposées. Ces réformes elles-mêmes pourtant, elle les acceptait avec une visible méfiance, sans y voir une nécessité réelle, sans croire à un résultat, et au moment décisif, lorsque le *motu proprio* était déjà préparé, elle s'arrêtait tout à coup et se rejetait dans cette politique d'évasion qui a peut-être été quelquefois la force défensive, mais qui a été plus souvent le piége du gouvernement pontifical.

On a dit, et lord Cowley lui-même a écrit dans une dépêche, que le souverain pontife, en se montrant prêt à accomplir les réformes, avait demandé une garantie de l'intégrité de ses états que la France n'avait pas cru pouvoir lui donner, et qu'alors les négociations avaient été suspendues. En réalité, la France n'avait pu refuser ce qu'on ne lui avait pas demandé; la cour de Rome n'avait accepté les réformes qu'en se réservant le choix du moment où elle les promulguerait, et ce moment était subordonné à ses yeux à la récupération de la Romagne, qui ne pouvait s'accomplir manifestement que par les armes, c'est-à-dire par l'abandon du principe de non-intervention, au lendemain d'une guerre entreprise pour faire prévaloir ce principe, de sorte qu'on tournait vraiment dans un cercle vicieux. Dans l'esprit de la France, les réformes étaient un moyen puissant de pacification; dans l'esprit du saint-siége, elles étaient le prix de la soumission d'une province rebelle, et dès lors il est clair qu'une négociation n'avait plus d'issue.

A quoi tenait cette politique évasive dans laquelle se réfugiait de plus en plus le gouvernement pontifical? Je ne veux pas dire qu'il n'y eût un certain sentiment de dignité. D'autres raisons aussi malheureusement contribuaient à encourager la cour de Rome à la résistance, en entretenant ses illusions. D'abord le concours de l'Autriche manquait absolument à la France, malgré l'accord que les préliminaires de Villafranca semblaient avoir prévu entre les deux puissances dans les négociations qui devaient s'ouvrir avec le saint-siége. Nul n'ignorait à Rome que le ministre autrichien, M. Bach, restait à peu près indifférent, ou ne sortait de sa réserve que pour pousser le cabinet du Vatican à la résistance. Pas plus que le cardinal Antonelli, il ne croyait à la vertu des réformes, et peut-être même inclinait-il vers cette politique qui consiste à attendre le bien de l'excès du mal. C'était en outre un moment où tout s'agitait à Rome. Pressée entre la France, qui lui demandait des réformes, et l'Autriche, qui l'en dissuadait sans pouvoir lui offrir un secours effectif, la cour romaine cherchait un appui dans d'autres états catholiques; elle attachait de très près à sa cause la Bavière, l'Espagne; elle nouait des intelligences avec les autres princes italiens dépossédés, ou encore en possession du pouvoir. De Naples à Rome, on s'excitait à résister; les rapports étaient si intimes que plus d'une

démarche du saint-siége était connue d'avance à Naples. Enfin l'émotion même qu'une crise de cette nature était faite pour éveiller dans le monde catholique, dans l'épiscopat français, prenait une expression qui, en arrivant à Rome, devenait un signe peut-être exagéré des dispositions réelles de l'opinion publique en France.

Et voyant cela, croyant trop aisément que tout conspirait pour lui, le saint-siége attendait. Que résultait-il de ce système de temporisation qui durait depuis plus de trois mois? Le souverain pontife faisait comme les autres princes dépossédés de l'Italie, qui, au lieu d'aller dès le premier instant au-devant de l'opinion, de la désarmer par leurs concessions opportunes, semblaient tergiverser, et pendant ce temps les manifestations se succédaient et prenaient un caractère plus éclatant; l'Italie s'engageait de plus en plus dans son mouvement d'unité, et la scission devenait irréparable pour le pontife comme pour les ducs. Ce qui n'était au mois d'août 1859 qu'une révolution encore incertaine et mal organisée devenait au mois de décembre un gouvernement appuyé sur des assemblées, défendu par une armée, et dès que le principe de non-intervention était maintenu, la diplomatie était assurément impuissante à ramener la Romagne soumise sous l'autorité du saint-siége.

On ne voyait pas à Rome que rien ne répondait mieux peut-être aux vœux secrets du Piémont, que dans une situation comme celle de l'Italie les impossibilités croissaient d'heure en heure, et que c'était tout perdre que de prétendre ne rien céder, en se réfugiant dans une politique d'ajournement, en laissant s'accomplir, s'organiser et durer une séparation bien autrement grave que n'eût été une administration distincte spontanément accordée à la Romagne. On ne voyait pas de plus que c'était accepter une part de responsabilité dans l'inexécution des plans de Villafranca, uniquement fondés sur la réconciliation des pouvoirs et des populations. Aussi, lorsqu'il devenait trop visible que ces engagemens tombaient d'eux-mêmes, par l'attitude des princes aussi bien que par les manifestations des assemblées de l'Italie centrale en faveur de la réunion au Piémont, ce n'était plus seulement une administation séparée de la Romagne qui répondait à cette phase nouvelle, c'était une semi-indépendance sous la forme d'un vicariat exercé par le Piémont. Ce fut, on le sait, la combinaison indiquée par la France, proposée directement au saint-père par le roi Victor-Emmanuel. Quelle était la valeur de cette idée? C'était simplement un moyen de sauver le principe de l'intégrité des droits temporels du saint-siége, en le conciliant avec le vœu des populations, avec une Italie indépendante et pacifiée, et en détournant de nouveaux déchiremens par la garantie du reste des états pontificaux. Et ici je ferai remarquer que cette idée, quelque forme qu'elle affecte, de quelque nom qu'on la nomme, admi-

nistration séparée ou vicariat, n'avait rien de nouveau. Elle se mêle à l'histoire, elle exprime la nature des rapports qui ont existé longtemps entre la Romagne et le saint-siége; Rossi la reproduisait il y a trente ans, et même lorsqu'il était ambassadeur à Rome en 1846, il n'entrevoyait d'autre solution des embarras du gouvernement pontifical que quelque arrangement qui ferait de la Romagne ce qu'était sous l'empire le royaume d'Italie, dépendant de l'empereur, mais ayant une organisation, des lois, une armée, des administrateurs italiens.

Ce n'était donc pas absolument une nouveauté; le vicariat cependant, on ne peut le nier, était plus que l'administration séparée du mois de juillet, parce que tout avait changé, et ce vicariat tempéré d'annexion ou cette annexion déguisée sous un vicariat affectait d'autant plus péniblement la cour de Rome, que c'était le moment où on avait retrouvé quelque espoir, où on croyait à une certaine possibilité ou à une certaine efficacité d'appui de la part de quelques états, Naples, l'Espagne, la Bavière. Rien ne le prouve mieux qu'une pensée du cardinal Antonelli fort connue à Rome à cette époque. Il ne demandait plus à la France et à l'Autriche une intervention qu'elles ne voulaient ou ne pouvaient accorder; il demandait que tout ce qui était étranger se retirât de la Romagne, que le pape fût laissé seul en face des populations, et qu'il eût le droit de faire appel aux autres puissances catholiques. Le cardinal Antonelli ne remarquait pas qu'il ne changeait guère la question, que la difficulté était d'abord d'expulser de la Romagne tout ce qu'il appelait étranger, et que si, par des raisons diverses, la France et l'Autriche s'abstenaient d'intervenir, ce n'était pas pour livrer les provinces italiennes aux Napolitains, aux Bavarois ou aux Espagnols. En un mot, pour la cour de Rome, tout se résumait dans ce programme : soumission de la province rebelle, rétablissement de l'autorité pontificale; puis on verrait quelles réformes pourraient être réalisées. C'est l'annexion pure et simple de la Romagne au Piémont qui s'accomplissait peu après par une manifestation plus décisive du suffrage populaire, comme pour répondre à l'encyclique du 19 janvier 1860, promulgation de la politique pontificale.

C'est, on le voit, la seconde tentative qui échouait; ce n'est pas la dernière qui devait se briser contre les mêmes obstacles. Lorsque le congrès qui devait se réunir il y a un an n'était plus qu'un souvenir avant d'avoir été une réalité, lorsque les annexions étaient accomplies, en présence d'une situation dont la gravité ne pouvait que s'accroître par l'incertitude, il y eut, dit-on, un effort nouveau. On proposait à Rome la réunion d'une conférence où un protocole eût été signé. La Romagne eût été passée sous silence, mais la garantie offerte déjà au souverain pontife pour le reste de ses états eût pris

une valeur efficace; les puissances catholiques se seraient engagées à fournir des troupes au saint-siége et lui auraient assuré un tribut inscrit sur les grands-livres de la dette publique. La fortune de ces propositions ne fut pas plus heureuse que celle des précédentes. On objectait à Rome, d'après ce qu'ont dit les amis mêmes du saint-siége, que si l'omission du nom de la Romagne impliquait une adhésion quelconque aux événemens accomplis, il n'y avait point lieu à une conférence, et que si ces événemens étaient réprouvés, les puissances devaient constater leur volonté de rendre au souverain pontife les provinces qu'il n'avait plus. A l'offre de contingens militaires on substituait la demande du droit direct d'enrôlement dans les états catholiques, et quant au tribut, la cour de Rome le refusait sous la forme d'une rente inscrite, elle n'acceptait qu'une compensation des anciens droits canoniques perçus sur les bénéfices vacans. Ceci se passait au mois d'avril 1860. On ne pouvait être plus loin de s'entendre, et ces négociations obstinément infructueuses ont laissé aux événemens une liberté dont ils ont largement usé.

D'où procède cette résistance opposée sans cesse par la cour de Rome dans ces phases successives de la crise qu'elle traverse? Elle n'est que l'expression d'une pensée fixe, invariable et traditionnelle, si bien que ce qu'on dit aujourd'hui, le cardinal Bernetti le disait il y a trente ans, et toutes les fois que l'Europe éclairée, voyant le péril grandir dans les États-Romains, a voulu aider au moins à chercher un remède, elle a rencontré les mêmes réponses. Cette pensée, c'est que le saint-siége est ce qu'il est, et que dans son gouvernement intérieur comme dans son existence territoriale il ne peut renoncer à une parcelle quelconque de son intégrité. Une réforme civile est un démembrement comme la séparation de la Romagne; une limite est une atteinte à son droit. Il y a mieux, il ne peut y avoir sérieusement une loi dans les États-Romains; c'est le pontife qui est la loi vivante, le pontife nécessairement complété par beaucoup d'autres autorités, et c'est ce qui explique comment ce que le saint-siége a paru quelquefois accorder en principe est si souvent annulé dans la pratique. Je n'ajouterai qu'un mot : c'est que de cette politique, qui n'est qu'une fidélité exagérée et désastreuse à des traditions qui n'ont rien d'obligatoire religieusement, il résulte cette situation étrange où les deux opinions les plus extrêmes se rencontrent merveilleusement. — La puissance pontificale est absolue et indivisible dans sa double essence, disent les uns; ce que vous nous demandez quand vous nous parlez de réformes est une diminution de cette puissance; nous n'avons pas le droit d'y consentir. Nous pouvons essayer, si vous nous pressez trop; mais il n'en résultera rien de bon. Ce que nous pouvons accorder à l'esprit moderne ne lui suffira pas, et ce qu'il nous demande est incompatible avec les

droits sacrés du pontificat. — En effet, disent les autres, le pape ne peut accorder ce qu'on lui demande sans abdiquer; la papauté temporelle est incompatible avec toutes les conditions de la civilisation moderne, et voilà pourquoi il faut la supprimer. — C'est entre ces deux opinions que se trouvent serrés ceux qui croient à la possibilité, à l'efficacité d'un système de réformes, qui pensent que dans la civilisation moderne il n'y a rien d'incompatible avec la papauté. Et pendant ce temps ce qui n'était la veille qu'une affaire de réformes devient un démembrement partiel le lendemain; ce qui n'était qu'un démembrement partiel devient une dépossession presque totale, — qui ne laisse intact que le vieux patrimoine de saint Pierre, grâce encore à la protection de nos armes. N'est-ce point l'histoire de la papauté contemporaine?

Lutte étrange et émouvante, que le caractère même du pontife en qui elle se personnifie rend peut-être plus émouvante encore. On a cru quelquefois tout expliquer en attribuant au cardinal Antonelli la politique suivie par la cour de Rome depuis quelques années. Souple, intelligent et habile, le cardinal Antonelli représente certainement cette politique et la soutient avec sang-froid; mais c'est une illusion de croire qu'il est tout et qu'il fait tout. Il eût disparu quand on l'a demandé peut-être, rien n'eût été changé. Au fond, la résistance vient de toute une politique et du pape lui-même, de Pie IX, — non par une obstination vulgaire, mais par ce qu'il considère comme le devoir du pontife. Ce n'est pas manquer de respect au caractère sacré du saint-père de dire qu'il représente merveilleusement un de ces princes sur la tête desquels viennent se résoudre ces luttes qu'ils n'ont pas provoquées, dont ils sont innocens, et qu'ils aggravent peut-être quelquefois par la consciencieuse ingénuité qu'ils portent dans des situations exceptionnelles. Ami du bien, désireux d'améliorations sans nul doute, mais lié par le devoir du prêtre, tel qu'il l'a reçu et tel qu'il se croit tenu de le transmettre, il porte en lui toutes les agitations, toutes les anxiétés, tous les combats qui naissent de cette double condition : prompt au découragement comme à la confiance, facilement accessible à l'émotion, et prêt à accepter toutes les épreuves. Ce n'est pas avec son esprit qu'il voit ce qu'il doit faire, c'est avec son âme pieuse et pure, et les crises mêmes de sa vie ont développé en lui une ardeur religieuse qui va aisément jusqu'au mysticisme, une susceptibilité intérieure toujours portée à s'alarmer. C'est par une obligation de pontificat qu'il s'est engagé dans la lutte, et il la soutient avec l'honnête ardeur d'une nature faite pour la méditation et la prière plus que pour l'action, — d'une nature qui se repent de la popularité qu'elle a aimée par une résistance dont elle souffre elle-même. — Mais 1846! direz-vous; Pie IX n'arrivait-il pas au trône les

mains pleines de réformes et de promesses? — Tout souriait en effet à ce règne; seulement il y eut à cette époque, au sein de l'illusion universelle, un singulier malentendu qui ne s'est dissipé que dans les désastres. Ce que l'opinion voyait, c'était un pape libéral, réformateur, régénérateur de la nationalité italienne, et Pie IX lui-même ne croyait-il pas naïvement être ce pape? Au fond, c'était un prêtre religieux et sincère, qui voulait le bien, mais dans la limite de son caractère de prêtre, sans songer à aller au-delà de ce que la tradition du pontificat lui permettait, et c'est peut-être parce qu'il a été sans le savoir le promoteur de ce mouvement d'autrefois qu'il se croit aujourd'hui dans une obligation plus étroite d'opposer à tout les scrupules d'une âme sévère avec elle-même, — représentant aux deux bouts de sa vie les complications, les impossibilités d'une situation dont il est à la fois l'image vivante et la victime.

Le tout est de savoir aujourd'hui ce qu'il y a dans cette situation qui domine Pie IX plus que Pie IX ne la domine, et qui est réellement la crise de la papauté. Quand je vois toutes ces interprétations des événemens qui se succèdent, ces luttes, ces polémiques ardentes suscitées autour des périls du saint-siége, je me demande où est le moyen, le palliatif, l'expédient découvert par ceux qui accusent l'Italie, la France, l'Europe des malheurs de la politique romaine, ce qu'on aurait pu faire pour détourner ces malheurs, et ce qu'on pourrait faire pour les réparer. Rien n'est plus simple, diront ceux qui tranchent souverainement; il n'y a qu'un moyen : avant les démembremens, il fallait les empêcher; après qu'ils sont accomplis, il faut les réparer. C'est le devoir de l'Europe d'aller au secours du droit qu'elle laisse opprimer; c'est le devoir du monde catholique de défendre, de rétablir le saint-siége dans l'intégrité de sa puissance temporelle. Soit, rien n'est plus facile en effet! Les armées européennes reprendront le chemin de Bologne et iront camper à Ancône; elles l'ont fait il y a trente ans, elles l'ont fait en 1849, elles le feront encore. Et puis il ne suffira pas de restaurer l'autorité pontificale dans ces provinces; il faudra l'y soutenir, renouer cette série ininterrompue d'interventions et d'occupations permanentes, contenir des populations dont on a reconnu les griefs en leur imposant un gouvernement dont on est loin d'approuver la politique. Et puis enfin on sera arrivé à cette conséquence étrange et assez imprévue de créer au sein de l'Europe un pouvoir exceptionnel, pour qui la loi des choses humaines semble suspendue en quelque sorte, libre de décliner les conseils, de suivre le système qu'il voudra, irresponsable parce qu'il sera soutenu contre les dangers de sa politique! Ne voit-on pas ce qu'il y a de périlleux à mettre un intérêt catholique dans l'existence d'un état de trois millions d'hommes mécontens, froissés dans leur vie civile et comprimés

par raison d'état religieuse et européenne? C'est justement la situation que Machiavel peignait de son temps avec ironie quand il disait : « Les principats ecclésiastiques sont les plus sûrs et les plus heureux; ceux-ci ont des états et ne les défendent pas, ils ont des sujets et ne les gouvernent pas, et les états, pour n'être pas défendus, ne leur sont pas enlevés, et les sujets, pour n'être pas gouvernés, ne s'en soucient et n'y pensent et ne peuvent être aliénés... » Qu'on me permette de le dire, ce n'est point ici une question religieuse. Dans l'ordre des croyances catholiques, Dieu a fait la puissance religieuse du souverain pontife, la politique a fait le pouvoir temporel des papes; mais ni la religion, régulatrice des âmes et des croyances, ni la politique, régulatrice des destinées humaines, n'ont assuré un privilége d'inviolabilité et d'immutabilité à une forme de gouvernement, à un système. Et là est cependant la question : elle est dans cette confusion d'idées sur laquelle repose depuis si longtemps l'existence des États-Romains, et qui a mis en péril l'indépendance temporelle du saint-siége pour faire vivre une politique.

La vérité est que la cour de Rome s'est trompée et a peut-être été trompée sur le temps où elle vivait, sur les conditions mêmes dans lesquelles elle peut gouverner les âmes, sur le degré d'appui qu'elle pouvait rencontrer. Elle a cru trop aisément qu'elle pouvait opposer à tout cette politique de patience, d'immobilité et d'évasion par laquelle d'autres fois elle a triomphé de tant d'obstacles et survécu à tant d'épreuves. Elle aurait eu raison d'une violence d'ambition, d'une irruption révolutionnaire qui l'eût un moment submergée : elle n'a pas vu qu'il y avait un bien autre danger à opposer sans cesse l'invariable impassibilité du *non possumus* à des désirs d'émancipation civile et nationale qui, eux aussi, étaient légitimes après tout. Lorsque le pape Pie VII était brusquement assailli à Rome, enlevé, emprisonné, traîné de Savone à Fontainebleau, il n'était pas seulement le pape violenté : il était dans ses humiliations comme l'image visible et touchante de beaucoup d'autres droits qui souffraient en Europe, et cette épreuve fortifiait la papauté même plus qu'elle ne l'affaiblissait. Il n'en est plus ainsi lorsque, devant le pontife et autour de lui, c'est une nationalité qui se relève, qui cherche à s'organiser. Alors le droit historique, traditionnel, régulier du prince des États-Romains est balancé par cet autre droit vivant et tout-puissant de l'Italie. La cour de Rome ne s'est pas moins trompée sur la nature de l'appui qu'elle devait trouver en France. L'émotion, la sympathie, l'intérêt ardent et profond sont pour le chef de la religion, pour la situation douloureuse de Pie IX, non pour la politique romaine. La raison en est bien simple, c'est que ce qui se passe à Rome n'est que le dernier mot d'un

mouvement qui a envahi la France depuis plus d'un demi-siècle, et qui l'a transformée. Cette séparation de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle, qui est le caractère des événemens actuels, elle existe pour nous, elle est notre loi, et de plus c'est par cette séparation même que la paix s'est rétablie entre la société civile et l'église; c'est sous l'influence de cette séparation que les idées religieuses ont retrouvé par degrés, depuis le commencement de ce siècle, un ascendant croissant, et elle n'est même peut-être pas étrangère à la spontanéité, à la vivacité des manifestations qui ont pu se produire en faveur de la papauté. Et voilà pourquoi les interventions de la France sont nécessairement limitées à ce qui intéresse l'indépendance réelle du saint-siége, le prestige moral de sa situation, sans pouvoir devenir une arme contre les aspirations civiles et nationales de l'Italie.

Certes rien n'est plus saisissant et plus instructif que le spectacle de ce mouvement où toutes les politiques, toutes les puissances morales, toutes les passions sont aux prises, dont l'Italie est le centre enflammé, et qui reste encore une énigme tenant l'Europe dans une attente inquiète... Qu'arrivera-t-il de cette situation faite à la papauté et à l'Italie? Dans cette multitude de péripéties qui remplissent ces deux années et qui se déroulent à travers la péninsule, il y a un fait supérieur et distinct : c'est qu'à plus d'un moment le saint-siége aurait pu échapper aux extrémités qui sont venues successivement l'assaillir. Je ne parle plus même du temps où la papauté, en accomplissant spontanément des réformes, aurait pu conserver l'intégrité de ses possessions et vivre en paix avec l'Italie marchant vers un affranchissement légitime; mais, lorsque la Romagne était déjà à demi détachée, la cour de Rome aurait pu sauver son existence temporelle en acceptant cette combinaison d'une administration séparée qui n'avait rien d'inconciliable avec l'autorité pontificale, et qui engageait moralement la France dans une expérience proposée par elle. Le vicariat des Légations conféré au Piémont avait un caractère plus grave sans doute; mais c'était un moyen d'arrêter les événemens, de lier le Piémont lui-même, qui contractait l'obligation de reconnaître la souveraineté politique du saint-siége, de défendre son indépendance, même par les armes, et de payer un tribut à la cour de Rome. Enfin, lorsque l'annexion de la Romagne au Piémont était définitivement et absolument accomplie, les propositions du mois d'avril dernier, sans impliquer une sanction des faits réalisés, préservaient du moins le reste des états pontificaux, et assuraient au saint-siége l'appui régulier, permanent, des puissances catholiques. Ce n'était pas une solution, observera-t-on. Ce n'était pas une solution en effet, pas plus que la double

occupation de Rome et de Bologne par la France et par l'Autriche n'était une solution; mais c'était une combinaison préservatrice, destinée à détourner le péril ou à le limiter, et qu'on le remarque, à l'insuccès de chacune de ces tentatives correspond un pas nouveau vers la catastrophe.

C'est là qu'on en est venu. Aujourd'hui il y a évidemment en Italie des choses qui sont tombées lorsqu'elles auraient pu vivre, et qui, une fois tombées ne se relèveront pas; il y a ce qui est du domaine de l'irréparable. L'Autriche reprendrait son ascendant par la puissance des armes, retrouverait sa domination tout entière et relèverait les souverainetés d'hier, que rien ne serait changé au fond. Tous ces membres palpitans de l'Italie chercheraient encore à se rejoindre; l'ère des conspirations et des agitations mystérieuses recommencerait, jusqu'à l'heure où se réveillerait plus invincible le mouvement qui depuis trente ans, à chaque explosion, est allé en croissant. Mais en même temps, au moment où nous sommes, les Italiens ne peuvent méconnaître qu'ils sont en face d'un problème d'où dépend peut-être l'issue de cette révolution à travers laquelle surgit une nationalité; ils ne peuvent oublier qu'il y a un point où ce qu'il y a de national dans le mouvement qui s'accomplit vient se heurter contre un intérêt puissant de religion, contre une juste inquiétude des consciences, — qu'il y a une question dont ils ne disposent pas seuls, qui appartient à l'univers catholique : c'est cette question que la France garde à Rome et dont elle sauvegarde le caractère universel. Les Italiens ne peuvent oublier que la papauté, elle aussi, est une grandeur pour l'Italie, et s'ils veulent voir cesser l'occupation de Rome, ils n'ont qu'un moyen : c'est de faire que la France n'ait plus rien à garder, de mettre hors de péril ce qu'il y a d'universel dans ce redoutable problème en assurant l'indépendance réelle du saint-siége vis-à-vis du monde catholique. Je n'ignore pas que les transactions ne sont point devenues faciles, surtout dans ces derniers temps, et cependant, s'il y a une solution, elle n'est que là, dans un effort suprême pour faire vivre ensemble deux choses qui répondent à des sympathies ou à des intérêts divers de l'Europe et du monde; car la papauté temporelle reviendrait aujourd'hui à Bologne et à Ancône, elle n'y régnerait plus que par la force jusqu'à une explosion prochaine, et d'un autre côté, par une rupture définitive avec la papauté, la cause italienne ne gagnerait rien : elle imposerait une souffrance de plus aux consciences religieuses, et elle perdrait un prestige en gardant peut-être une garantie d'avenir de moins.

CHARLES DE MAZADE.

DE L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS

I.

LE CODE NOIR ET LES ESCLAVES.

I. *The Barbarism of Slavery*, by Charles Sumner, Boston 1860. — II. *Maryland Slavery and Maryland Chivalry*, by R. G. S. Lame, Philadelphia 1860. — III. *Slavery doomed*, by Frederick Milner Edge, London 1860. — IV. *The Impending Crisis*, by Hinton Rowan Helper, New-York 1858. — V. *Sociology for the South*, by George Fitzhugh, Richmond 1854. — VI. *The Negro-law of South-Carolina*, collected and digested by John Belton O'Neall, Columbia 1848. — VII. *Code Noir de la Louisiane*, etc.

Il y a vingt-cinq ans, le parti abolitioniste n'existait pas en Amérique. Les whigs et les démocrates recrutaient également leurs partisans dans les états libres et dans les états à esclaves. Lors des élections générales, ce n'était point la question du travail libre qui passionnait les masses : des intérêts d'un ordre secondaire, tels que le tarif douanier, les banques, le droit de visite, avaient seuls le privilége d'entraîner les esprits. Çà et là s'élevaient quelques discussions théoriques sur la légitimité de l'esclavage, les citoyens éclairés envisageaient l'avenir avec un certain effroi; mais nul ne protestait au nom des droits de l'homme, au nom de la conscience outragée, contre l'asservissement des noirs. Sans comprendre que les meilleures causes ne peuvent triompher seules, et qu'il leur faut aussi d'héroïques défenseurs, les meilleurs esprits se contentaient d'attendre des progrès du siècle une heureuse solution du formidable problème.

Les commencemens du parti qui vient de l'emporter dans l'élection présidentielle de 1860 furent plus que modestes. Un imprimeur

pauvre et sans instruction, mais doué d'une indomptable énergie, William Lloyd Garrison, eut le courage d'entreprendre seul la croisade contre l'esclavage. Réfugié dans un bouge de Boston, il fonda en 1835 le journal le *Liberator*, il réclama la liberté des noirs; il osa dire que les descendans de Cham et ceux de Japhet étaient frères et pouvaient prétendre aux mêmes droits. Le scandale fut immense. Garrison fut saisi, traîné, la corde au cou, dans les rues de Boston, poursuivi par les huées de la populace, et jeté en prison comme un vil malfaiteur. Il en sortit plus résolu que jamais, et bientôt se groupèrent autour de lui quelques sociétés d'abolitionistes. Dispersées par la force, ces sociétés se reformèrent plus nombreuses. Le parti commençait à poindre çà et là dans les grandes villes; il osa présenter ses candidats aux élections locales, il réussit à faire nommer un représentant au congrès, puis un sénateur. En 1850, quinze ans après la fondation du *Liberator*, la question de l'esclavage dominait déjà toutes les autres, et le congrès était transformé en un club où on la discutait sans cesse. En 1856 enfin, les anciens partis se brisaient pour laisser le champ libre à la grande lutte des abolitionistes et des républicains unis contre les esclavagistes; les états du nord adoptaient solennellement une politique différente de celle des états du sud. Vaincus dans l'élection présidentielle de 1856, ils ont été vainqueurs dans celle de 1860. Ce que Washington, à son lit de mort, prévoyait avec un instinct divinatoire semble près d'arriver. Déjà la république est scindée en deux grandes fractions séparées par une frontière géographique; pour maintenir l'union entre ces deux moitiés hostiles, il ne reste plus que les traditions d'une gloire et d'une prospérité communes, des intérêts commerciaux, et les conseils presque oubliés du *père de la patrie*.

Les événemens qui se préparent en Amérique, et qui ouvriront une nouvelle période, la dernière peut-être, du débat sur l'esclavage, sont de la plus haute importance. Les faits les plus considérables de l'histoire contemporaine de l'ancien monde sont d'un intérêt presque secondaire, comparés à la lutte qui doit précéder sur la terre américaine la réconciliation finale des blancs et des noirs. Là sont deux races d'hommes, deux humanités, dirai-je, qui se trouvent enfermées dans la même arène pour résoudre pacifiquement ou les armes à la main la plus grande question qui ait jamais été posée devant les siècles. D'un côté, ce sont les propriétaires du sol, les fils des conquérans, fiers de leur intelligence, de leur âpre volonté, de leurs richesses, issus de cette noble race blanche qui, par la force des armes, du commerce et de l'industrie, s'empare graduellement du monde entier; de l'autre, ce sont de pauvres esclaves livrés sans défense à leurs maîtres, ne possédant rien, ni le champ qu'ils labourent, ni le vêtement qu'ils portent, réputés in-

fâmes à cause de la couleur de la peau, condamnés au fouet, à la corde ou au bûcher s'ils osent penser à la liberté. Et cependant, si ces êtres ne parviennent pas à conquérir cette liberté sans laquelle on n'a pas même titre au nom d'homme, l'histoire du progrès s'arrête fatalement, les peuples restent voués aux luttes et aux discordes; les enfans de la même terre continuent à se dévorer les uns les autres, et cette union des hommes entre eux, qui est l'idéal où tend l'humanité, trompera toujours nos espérances.

Le continent de l'Amérique septentrionale forme un imposant théâtre pour ce grand combat. Au centre s'étale le bassin fluvial du Mississipi, le plus beau sans doute du monde entier par la fertilité de son territoire, la douceur de son climat, le vaste développement de ses voies navigables, la rapidité sans exemple de son peuplement et de sa mise en culture. C'est dans ce beau pays, dont une moitié est cultivée par des esclaves, l'autre par des hommes libres, qu'aura lieu, selon toute apparence, la grande mêlée entre les fils de l'Europe et ceux de l'Afrique; mais les rivages du Pacifique et de l'Atlantique, les deux Canadas, les plateaux et les montagnes des Rocheuses, le Mexique et cette belle traînée d'îles merveilleuses, Cuba, Haïti, la Jamaïque, Porto-Rico, les Antilles du vent et les Antilles sous le vent, sont aussi comme autant de laboratoires sociaux où la question brûlante de l'union des races et de la liberté se représente sous diverses formes. Semblable à un vaste cratère environné de nombreux cônes volcaniques, la république américaine, où peut monter comme une lave le flot de l'insurrection servile, est entourée de diverses régions, les unes où des scories brûlantes sont déjà sorties du sein de la terre, les autres où des tremblemens précurseurs annoncent une éruption prochaine. L'histoire contemporaine du continent tout entier se confond avec celle de l'esclavage, et tous les peuples de la terre qui regardent par-delà les océans sont également intéressés à l'issue de la grande lutte, car les hommes sont solidaires les uns des autres : l'avilissement des esclaves noirs est celui de tous les prolétaires, et leur affranchissement sera la plus belle des victoires pour tous les opprimés des deux mondes. Ainsi le problème de l'esclavage offre en lui-même un intérêt bien plus général que ne semble le révéler au premier abord la récente élection présidentielle.

I.

La condition vraie de l'esclave américain se révèle clairement dans le texte même des codes noirs tels qu'ils ont été promulgués, avec diverses variantes peu essentielles, par les législatures de la Louisiane, des deux Carolines et des autres états du sud. « L'es-

clave, disent tous ces codes, est la propriété absolue de son maître. » C'est un immeuble que celui-ci peut échanger, vendre, louer, hypothéquer, emmagasiner, inventorier, jouer sur le tapis vert, transmettre en pur don ou par héritage... « La condition de l'esclave étant simplement celle d'un être passif, il doit à son possesseur et à tous les membres de la famille du maître un respect sans limites et une obéissance sans bornes (1). » Il ne peut rien posséder en son propre nom, rien vendre ou acheter sans l'aveu de son maître; il ne peut travailler pour son propre compte; il n'a pas d'existence légale; il ne saurait plaider en justice ni servir de témoin, si ce n'est contre ses frères accusés de conspiration, et, dans quelques états, contre les *économes* ou gardiens blancs, toujours soupçonnés par les maîtres et presque rangés avec mépris dans la catégorie des esclaves (2). Le droit de défense personnelle, qui appartient à tout être humain, n'appartient pas au nègre asservi (3). Il ne peut monter à cheval ou porter des armes sans une permission expresse. Il n'a pas le droit d'aller et de venir, et ne peut sortir de la plantation ou du quartier qu'il habite sans être muni d'un permis en règle; même ce permis devient inutile si plus de sept noirs se trouvent ensemble sur la voie publique : ceux-ci sont alors en contravention, et le premier blanc qui les rencontre peut les faire saisir et leur infliger vingt coups de fouet. L'esclave est une chose et non pas un homme, et ceux qui le transportent d'un endroit à un autre sont responsables de sa perte ou des accidens qui peuvent lui arriver, comme ils le seraient de la perte ou des avaries d'un colis ou de toute autre marchandise (4). La loi a décrété que les esclaves n'ont pas d'âme; elle a condamné à mort leur intelligence et leur volonté, elle ne laisse vivre que leurs bras. Les esclaves n'ont pas d'âme! Tel est le principe qui donne naissance à tant de crimes : c'est la source impure de laquelle un torrent d'iniquités déborde à grands flots sur l'Amérique.

Les droits des esclaves, si cet auguste mot peut être profané pour des hommes qui n'ont pas la liberté, se rapportent exclusivement à leur vie animale. Tout planteur est tenu de donner chaque mois à son esclave une pinte de sel et un baril de maïs, ou bien l'équivalent en riz, haricots ou autres grains; au commencement de l'été, il doit en outre faire cadeau à chaque nègre de la plantation d'une chemise de toile et d'une paire de pantalons; au commencement de l'hiver, il donne des vêtemens de rechange et une couverture de laine. Il lui est interdit de faire travailler les esclaves plus de quinze heures par

(1) *Code noir de la Louisiane.*
(2) *Negro-law of South-Carolina*, page 44.
(3) *Ibid.*, pages 28 et suivantes.
(4) *Ibid.*, pages 43 et suivantes.

jour en été, de quatorze heures en hiver (1). Le repos du dimanche ne peut être ravi aux nègres, à moins que les planteurs ne leur donnent 50 cents pour le travail de cette journée. Il va sans dire que les maîtres n'ont à rendre aucun compte des coups de fouet qu'ils distribuent; cependant un article du code noir de la Caroline du sud renferme la clause suivante : « Toute personne qui, de propos délibéré, coupera la langue à un esclave ou lui arrachera l'œil, le châtrera, l'échaudera cruellement, lui brûlera un membre, le privera de l'usage d'une partie de son corps, ou lui infligera quelque punition féroce autre que la peine du fouet, du nerf de bœuf, du bâton, des fers, de la prison et du cachot, sera passible d'une amende pour chacun de ces délits. » Dans la Caroline du sud, cette amende est fixée à 61 dollars 25 cents (2); en Louisiane, elle peut s'élever à 200 et même 500 dollars. Cet article offrirait au moins une garantie à l'esclave, si le blanc pouvait être accusé par ses victimes; mais les noirs n'existent pas devant la loi, et si, par impossible, un autre propriétaire de nègres accusait le planteur criminel, celui-ci pourrait toujours se disculper en affirmant par serment son innocence : une prime est ainsi offerte à son parjure. Outre la pinte de sel, le baril de maïs, les vêtemens d'hiver et d'été, la somme de 50 cents pour le travail du dimanche, la loi ne garantit rien à la personne de l'esclave. Dans l'esprit des législateurs, ces avantages suffisent pour assurer son bonheur matériel. Quant au reste, intelligence, cœur, volonté, tout appartient au maître : qu'il en fasse ce que bon lui semble, la loi n'admet pas ces choses dans l'Africain.

Si la liberté du nègre asservi est nulle, en revanche, par un monstrueux manque de logique, sa responsabilité est grande : pour les droits il est une chose, mais pour les devoirs il redevient homme; il est censé moralement libre lorsque sa liberté peut le faire condamner au fouet ou à la mort. La loi et la volonté du maître lui imposent un grand nombre d'obligations et le punissent sévèrement en cas de désobéissance. Ce qui est un crime chez le blanc l'est également chez le nègre; celui-ci même peut commettre, d'après la loi, toute une série de crimes et de délits au-dessus desquels le blanc se trouve placé par le privilége de sa couleur; il s'ensuit que les punitions diffèrent complétement, selon qu'elles s'appliquent à un condamné de l'une ou de l'autre race. Les blancs sont en général punis de l'amende ou de la prison; les nègres ne sauraient payer l'amende, puisqu'ils ne possèdent rien en propre, et leurs maîtres, dont ils sont la chose, le capital vivant, se refusent à les faire incarcérer, à laisser ainsi dormir leur capital sans en recueillir les intérêts. Il ne

(1) *Negro-law of South-Carolina*, page 21.
(2) *Ibid.*, page 20.

reste donc plus pour les esclaves, ces gens réputés infâmes, que deux peines infamantes : le fouet et la pendaison. Cette dernière peine est rarement appliquée, excepté dans les époques d'insurrection, où le danger des blancs exige de rigoureuses mesures de salut public; d'ordinaire les propriétaires d'esclaves font tous leurs efforts pour empêcher la condamnation de leurs nègres à la peine capitale, car le gouvernement ne leur paie que 300 dollars par tête de condamné, c'est-à-dire au plus le cinquième de ce que cet esclave leur a coûté. Le fouet, cet instrument si commode, les dispense le plus souvent de la triste nécessité de se ruiner en laissant prendre leur propre nègre. On bat, on fouette, on enlève des lanières de chair sans que pour cela l'esclave soit en danger de mort, et après quelques jours de souffrances et de gémissemens le torturé recommence son travail dans le champ de cannes ou de cotonniers. Il est vrai que pendant les jours de surexcitation populaire les nègres insurgés ou coupables de meurtre ne peuvent compter sur l'avidité de leurs maîtres; réclamés à grands cris par la populace ou par les planteurs ameutés, ils sont livrés à la foule et aussitôt pendus à un arbre, déchirés en morceaux ou même brûlés vifs. Dans les derniers temps, ces scènes d'épouvante se sont renouvelées fréquemment au sud des États-Unis, et la terrible loi de Lynch menace de remplacer toutes les autres.

Le texte de la loi ordinaire condamne à mort le nègre qui frappe et blesse son maître, sa maîtresse, leurs enfans ou l'économe blanc qui le dirige, à mort celui qui mutile volontairement un blanc, à mort celui qui pour la troisième fois frappe un blanc, à mort celui qui poignarde ou tire un coup de fusil avec intention de tuer, à mort l'empoisonneur, l'incendiaire, le voleur, le rebelle, au fouet celui qui se promène sans permis, celui qui ose monter à cheval sans autorisation spéciale, celui qui travaille peu au gré de l'économe, celui qui pour une cause ou pour une autre a le tort de déplaire à son maître. L'esclave doit toujours, sans exception, exécuter les ordres du blanc, et pourtant s'il obéit à la parole du maître qui lui ordonne d'incendier le gerbier ou de détruire la maison d'un planteur, il sera fouetté ou souffrira toute autre punition corporelle; quant au maître, il est condamné seulement à payer des dommages-intérêts. Ainsi l'esclave est également coupable dans les deux cas, qu'il obéisse ou qu'il se permette de désobéir; l'instrument est toujours puni, qu'il soit rebelle ou docile. Quand un esclave a été condamné à une punition quelconque, il ne peut être mis en liberté avant que son maître n'ait payé les frais de poursuite; si le propriétaire se refuse à payer, le nègre reste indéfiniment prisonnier, coupable de l'insolvabilité du planteur. Tous les jugemens portés contre les noirs sont rendus par des tribunaux qui se composent, selon les

états, de trois, six ou neuf propriétaires d'esclaves, présidés par un juge de paix et choisis dans la localité même où le crime vrai ou prétendu a été commis; c'est dire que les accusés sont livrés à la merci de la haine et de la vengeance. Afin de compléter cet aperçu des dispositions du code pénal, ajoutons que, d'après le texte de la loi, le blanc meurtrier d'un nègre est passible de la peine capitale; mais on comprend que les circonstances atténuantes ne manquent pas pour amoindrir le crime du planteur, accusé et jugé par ses pairs dans une cause qui est en même temps la leur. D'ailleurs cette loi, véritable *réclame* à l'adresse des abolitionistes du nord, se hâte d'ajouter que le blanc coupable seulement d'avoir assassiné un nègre dans un mouvement de colère est passible d'une amende de 500 dollars au plus, et d'un emprisonnement n'excédant pas six mois. Quoiqu'il n'ait jamais été exécuté, cet article du code a soulevé bien des récriminations parmi les hommes du sud, et nombre de jurisconsultes se demandent si le meurtre d'un nègre est vraiment un meurtre.

Dans les états du sud où les prétendus nègres libres n'ont pas été déjà frappés d'un décret de proscription en masse, les affranchis, n'étant protégés par aucun propriétaire, ont encore bien plus que les esclaves à redouter la terrible action des lois qui pèsent sur eux. Ils sont censés libres, mais ils n'ont pas les priviléges des hommes libres; ils ne peuvent voter dans les comices ni s'occuper aucunement des intérêts politiques ou sociaux de la république; ils ne siégent pas comme jurés dans les tribunaux, ils ne peuvent même servir de témoins, si ce n'est contre des esclaves ou des hommes de leur caste, et encore sans la formalité d'un serment, trop noble pour être souillé en passant par leurs lèvres (1); il leur est défendu de porter des armes sous peine du fouet. D'après le texte de la loi, ils ne peuvent même se couvrir que de vêtemens d'étoffes grossières, et, comme des galériens, doivent ainsi se signaler de loin par leur costume; on s'occupe aujourd'hui de remettre en vigueur ce règlement du code noir, qui était tombé en désuétude. Le nègre libre qui insulte ou frappe un blanc est puni d'emprisonnement ou d'amende, à la discrétion de la cour, suivant l'énormité du crime. S'il est d'abord frappé par le blanc, et qu'il ait l'audace de se défendre et de tuer l'agresseur pour protéger sa propre vie, il est coupable de meurtre et jugé en conséquence (2). Il ne peut épouser qu'une femme de sa caste; il lui est défendu de se marier même avec une esclave : toute union ainsi contractée est qualifiée par la loi de vil concubinage, les enfans qui en proviennent sont illégitimes et ne peuvent hériter de leurs parens. Pas plus que les esclaves, les nègres et les

(1) *Negro-law of South-Carolina*, pages 13 et suivantes.
(2) *Ibid.*, page 28.

hommes de couleur libres n'ont l'autorisation d'assister en grand nombre à une réunion de prières avant le lever ou après le coucher du soleil. Passé neuf heures du soir, même lorsqu'ils ne forment qu'une faible partie de l'assemblée, ils n'ont plus le droit d'adorer leur Dieu, et les hommes de patrouille, pénétrant violemment dans leur chapelle, peuvent infliger à chacun d'eux vingt coups de fouet pour avoir osé prier à l'heure où les étoiles brillent au ciel (1).

Ce n'est pas tout : la liberté de circulation, cette liberté si précieuse, surtout en Amérique, est virtuellement interdite aux affranchis. Ils n'ont pas le droit de réclamer de passe-ports, car ils ne sont pas citoyens des États-Unis, et tout récemment encore une dame de sang-mêlé à laquelle on avait par méprise accordé un passeport américain ne put le faire viser à Londres par le ministre de sa patrie. Suspects à cause de leur couleur, qui les fait prendre pour des esclaves, les affranchis ne peuvent voyager hors de leur commune sans s'exposer à la prison, ou bien aux insolences des blancs qu'ils rencontrent. Dans le Tennessee, on ne leur permet pas de voyager en wagon de chemin de fer à moins qu'un planteur ne fournisse pour eux une caution de 1,000 dollars. S'ils ne consentent à s'exiler complétement du territoire de la république américaine, ils sont de fait internés dans le lieu de leur résidence, et ne peuvent élire domicile dans un autre état à esclaves, sous peine d'être fouettés une première fois et d'être vendus aux enchères en cas de récidive. Hors du lieu de leur résidence, le premier venu peut les voler et les vendre, car, en vertu d'une décision récente de la cour suprême des États-Unis dans l'affaire de l'esclave Dred Scott (2), « les nègres libres n'ont aucune espèce de droits que les blancs soient tenus de respecter. Ils peuvent justement et légalement être réduits en esclavage pour le profit du blanc. » Tout homme de couleur ou nègre libre, arrivant dans un port du sud à bord d'un navire quelconque, en qualité de cuisinier, de maître d'hôtel ou de matelot, est immédiatement transféré dans la prison de ville, et le capitaine doit promettre de le reprendre à son bord en fournissant une caution de 1,000 dollars pour répondre du paiement des frais occasionnés par l'emprisonnement. S'il ne remplit pas toutes ces obligations, il peut être condamné à 1,000 dollars d'amende et à six mois de prison (3). Telles sont les lois sévères que les législateurs des états du sud ont décrétées depuis quarante ans déjà, afin d'éviter les dangers dont la liberté des affranchis menace la sécurité des blancs.

Récemment encore, plusieurs sociétés composées d'esclavagistes

(1) *Negro-law of South-Carolina*, page 24.

(2) Voyez à ce sujet l'étude de M. C. Clarigny sur *l'Élection présidentielle aux États-Unis* dans la *Revue* du 1er décembre 1860.

(3) *Negro-law of South-Carolina*, page 15.

bienveillans, désirant arriver au même but en se débarrassant des esclaves libres, proposaient de leur faire un pont d'or pour les attirer hors du territoire de la république; elles frétaient des navires afin de les envoyer à Saint-Domingue, à Liberia, au cap Palmas; elles ne cessaient de proclamer avec emphase la prospérité des républiques nègres de la côté de Guinée; elles prêchaient les avantages de la liberté sur la terre d'Afrique avec autant de ferveur que ceux de l'esclavage sur la terre d'Amérique. Toutefois les nègres libres qui ont prêté l'oreille à ces conseils doucereux sont au nombre de quelques milliers à peine, et, sous le souffle de ce vent de haine qui passe sur la république, les aristocraties des états à esclaves se croient obligées de prendre des mesures effrayantes de salut public afin d'exterminer le crime irrémissible de la liberté. Le mal s'aggrave nécessairement par le mal : chaque crime des blancs contre les noirs ne peut être pallié que par un autre crime. Il n'est pas dans la langue humaine de mots pour exprimer l'atrocité des nouveaux décrets portés contre les nègres libres. D'atroces mesures que des énergumènes seuls osaient proposer il y a quelques années sont maintenant votées avec un formidable ensemble par la caste entière des planteurs : exil, esclavage et mort sont les seuls mots qu'on prononce aujourd'hui dans ces terribles assemblées législatives. Laissons parler le texte même des décrets dans sa hideuse éloquence.

Dans le courant de l'année 1859, la législature de l'Arkansas a voté une loi bannissant tous les nègres libres du territoire de l'état. Tous les proscrits qui n'avaient pu se résoudre à quitter leurs foyers avant le 1er janvier 1860 ont été mis aux enchères et vendus comme esclaves. Les deux chambres de la législature du Missouri ont adopté une loi de même nature, condamnant à la servitude tous les nègres libres trouvés sur le territoire de l'état à partir du 1er septembre 1861. En outre, tout nègre libre d'un autre état qui s'introduira dans le Missouri et y séjournera plus de douze heures sera immédiatement vendu comme esclave. La législature de la Louisiane a tenu à honneur de voter une loi semblable. Les planteurs du Mississipi, beaucoup plus pressés que ceux de la Louisiane et du Missouri, n'ont donné aux nègres libres que six mois de répit, du 1er janvier au 1er juillet 1860; mais, se souvenant à temps de leurs devoirs de *républicains*, ils ont décidé que le produit de la vente des hommes libres serait employé à fonder des écoles pour les enfans pauvres. Les législateurs de la Georgie se sont hypocritement contentés de condamner tous les nègres libres convaincus de paresse ou d'immoralité à un an d'esclavage, et, en cas de récidive, à la servitude pour la vie. Ils ont en outre décidé que les affranchis condamnés, pour un délit vrai ou prétendu, à payer une amende qu'ils ne pourraient acquitter seraient vendus aux enchères pour le compte du

trésor. Les chambres législatives d'autres états ont eu également à délibérer sur des projets de loi de cette nature, et tout fait présager qu'avant peu de temps le droit public aura consacré l'esclavage de tout homme ayant la peau noire ou foncée. Encore plus francs dans leur férocité que les planteurs de l'Arkansas et du Missouri, les habitans du Maryland ont couvert de signatures une pétition demandant que les soixante-quinze mille nègres libres de l'état soient immédiatement réduits en esclavage et distribués entre les citoyens blancs. Cette proposition est fondée « sur les intérêts sociaux et industriels de l'état, la destinée manifeste de la race nègre et les droits inaliénables des blancs. » Quant aux raisons invoquées, elles se réduisent aux deux affirmations suivantes, qui semblent contradictoires, mais que la haine et l'avarice cherchent à mettre habilement d'accord : « 1° le nègre libre ne travaille pas, se corrompt dans l'oisiveté, et notre devoir est de le moraliser par l'esclavage; 2° par son travail, le nègre fait concurrence au travailleur blanc. La conservation de nos justes prérogatives exige que cette concurrence immorale cesse au plus tôt. » La législature du Maryland n'a pas accédé aux vœux des pétitionnaires; mais elle a autorisé les blancs à faire travailler les enfans noirs, sans demander le consentement de leurs parens; en outre, elle a voté une loi qui permet aux personnes de couleur de renoncer à leur liberté. Cette effrayante permission ressemble à un ordre.

Par suite de la haine inflexible des esclavagistes contre les affranchis, l'émancipation d'un noir est présentement à peu près impossible. Autrefois la volonté du propriétaire suffisait, et le plus souvent les planteurs, en mourant, donnaient la liberté à un ou plusieurs nègres favoris; mais depuis que l'agitation abolitioniste a fait tant de progrès, on a pris des mesures dans tous les états à esclaves pour empêcher les affranchissemens. Bien longtemps avant qu'on eût proposé les lois récemment votées contre les nègres libres, la législature de la Louisiane avait défendu à tout propriétaire d'émanciper un nègre âgé de moins de trente ans; dans le cas où il accordait la liberté à l'un de ses noirs, le propriétaire devait obtenir l'assentiment de tous les planteurs ses voisins et s'engager à nourrir l'affranchi. Dès 1820, les chambres de la Caroline du sud décidèrent qu'aucun nègre ne serait émancipé sans un acte spécial de la législature. En 1841, ces mêmes chambres déclarèrent nuls et sans effet tous actes ou testamens par lesquels un planteur enverrait un ou plusieurs esclaves dans un autre état, afin de les y faire émanciper. Des mesures semblables ont été décrétées par les autres législatures du sud, et aujourd'hui, dans la plupart des états, un blanc ne peut affranchir son esclave, à moins d'exiler en même temps du territoire de la république le nègre qu'il affectionne. Was-

hington mourant ne pourrait plus donner la liberté à ses esclaves. Seul entre tous, le noir qui révèle une conspiration est émancipé par ordre des chambres; le traître à sa cause est le seul qui mérite la liberté.

Si les lois déjà promulguées et celles que l'on discute sont d'une rigueur sans exemple contre les nègres libres, elles ne sont pas moins sévères contre ceux des blancs qui fraient d'ordinaire avec les nègres. Celui qui joue à n'importe quel jeu de hasard avec un homme de couleur, esclave ou libre, ou bien seulement celui qui assiste sans rien dire à un jeu de cette espèce entre des personnes de couleur perd pour ainsi dire sa qualité de blanc devant la loi, et, comme un vil nègre, est condamné à recevoir trente-neuf coups de fouet; en outre, il est puni de la prison et paie une amende, dont la moitié destinée au dénonciateur (1). Quant aux abolitionistes, il sont l'objet de la haine toute spéciale des codes noirs. Sont condamnés à mort tous ceux qui, en paroles, en actes, par écrit ou de toute autre manière, ont conseillé à un ou plusieurs esclaves de s'insurger, à mort ou aux travaux forcés pour la vie tous ceux qui, par lettres, brochures ou imprimés quelconques, publient quoi que ce soit pouvant produire un certain mécontentement parmi les noirs libres ou pousser les esclaves à l'insubordination, à mort ou aux travaux forcés de cinq à vingt et un ans tous ceux dont le langage, les signes ou les actions pourraient exciter une certaine irritation parmi les nègres libres ou les esclaves, tous ceux qui sciemment introduisent dans l'état des journaux, brochures ou livres contraires à l'institution de l'esclavage. Celui qui enlève un esclave ou le cache pour le faire échapper est passible de trois à sept ans de travaux forcés; celui qui enseigne ou permet d'enseigner à n'importe quel esclave à lire ou à écrire doit subir, d'après la loi, de un à douze mois de prison; celui qui donne un asile à des esclaves en fuite est plus coupable : il est condamné à un emprisonnement de six mois à deux ans, et à une amende de 200 à 1,000 dollars (2).

Telles sont aujourd'hui les dispositions principales des codes noirs; elles montrent d'une manière irrécusable de quel esprit les législateurs élus qui devraient représenter la conscience de la nation sont animés envers la race asservie. Mais à quoi sert de discuter les articles de ces codes? Il n'est plus de code ni de loi; les passions furieuses règnent seules dans les états du sud. A chaque nouvelle session, les législatures esclavagistes rétractent comme trop douces les lois déjà terribles de l'année précédente et votent des mesures féroces contre les nègres libres, les abolitionistes, les suspects de

(1) *Negro-law of South-Carolina*, pages 45 et 46.
(2) *Code noir de la Louisiane* et *Negro-law of South-Carolina*, passim.

toute couleur et de toute origine. Lorsqu'une écluse est rompue, l'eau se précipite furieuse, emportant les pierres, les langues de sable, les îles déposées dans le courant; de même la haine et la rage des planteurs débordent maintenant comme une cataracte, entraînant tout dans l'immense débâcle, les droits, les devoirs, la moralité, la pudeur; des lois impitoyables sont adoptées sans débat, l'exil ou la mort sont votés sans délai; par mesure de salut public, la justice et le bon sens sont mis à l'écart. C'est l'esprit de vertige qui domine aujourd'hui, poussant ceux qu'il veut perdre sur la pente des abîmes.

Les lois sont en réalité une lettre morte; le maître ne rend compte à personne de ce qu'il fait, il est dans sa plantation comme un capitaine à bord de son navire, et il fait à sa guise le trafic de ses travailleurs mâles ou femelles. Qui viendra l'accuser, lorsqu'en violation flagrante de la loi, il aura séparé de sa mère un enfant de sept ans ou refusé au père infirme le droit de choisir l'enfant qui doit l'accompagner sur une plantation éloignée? Aucun de ses confrères n'oserait élever la voix contre lui, car ils sont tous ses complices, et d'ailleurs l'accusé peut à son aise se disculper en niant le délit par serment. Quant aux nègres, ils ne sauraient se plaindre, puisqu'ils n'ont pas d'âme, puisque leurs plaintes et leurs murmures sont emportés par le vent qui passe. Dans les états du nord, où la loi n'est pas représentée comme en Europe par des légions de magistrats, de gendarmes, d'officiers de police, d'innombrables employés, et au besoin par des milliers de soldats, artilleurs, cavaliers et fantassins, elle n'a pour se défendre que sa propre majesté et le respect des citoyens. Là tout homme est magistrat, et pour empêcher la société de s'écrouler par son propre poids, il doit prêter main-forte à l'exécution des décrets rendus au nom du peuple souverain. Tous sont également dominés par cette volonté suprême avec laquelle se confondent les idées mêmes de patrie et de liberté; mais dans les états à esclaves les planteurs sont placés au-dessus de la loi, qui n'a été faite que par eux et pour eux; chacun la modifie au gré de sa passion ou de son intérêt. Souvent, par avarice, le propriétaire viole en faveur de son nègre la loi qui condamne celui-ci à mort; mais dans un moment de colère il viole également la loi morale, bien autrement impérieuse, qui lui recommande envers son esclave la douceur et l'équité. Il n'est pas de garanties pour les nègres, livrés pieds et poings liés à leurs maîtres : que ceux-ci observent la loi ou bien qu'ils la négligent, ils agissent toujours de leur plein gré, ils n'en sont pas moins des souverains absolus. Aussi le texte même du code n'a-t-il guère qu'une signification relative en montrant combien peu la morale publique concède au nègre les

droits de l'homme. Abandonnés par la loi, par les mœurs, par la tradition, à la volonté absolue d'un seul, s'abandonnant eux-mêmes à tous les ignobles vices de l'esclave, les nègres asservis ne peuvent mettre leur espoir qu'en la générosité ou le mépris de leurs maîtres. A force de se faire petits et bas, peut-être échapperont-ils aux caprices et aux fantaisies de cette volonté qui les tient enchaînés.

L'intérêt, disent les esclavagistes et serait-on tenté de dire avec eux, l'intérêt le plus évident, commande aux planteurs de bien traiter leurs nègres, de leur donner une nourriture suffisante, des vêtemens convenables, de les soigner dans leurs maladies. Les nègres sont un capital pour le propriétaire, et celui-ci doit les préserver de tout mal, afin d'en retirer un bénéfice considérable. En effet, nous croyons que d'ordinaire les planteurs ont assez l'intelligence de leurs intérêts pour ne pas écraser leurs nègres de travail et leur procurer, au point de vue matériel, une vie aussi comfortable que celle de nos manœuvres et journaliers d'Europe. Il est rare que les possesseurs d'esclaves les fassent travailler quatorze et quinze heures, ainsi que le permet la loi; le plus souvent ils ajoutent un peu de poisson salé à la fade nourriture que les règlemens stipulent pour les nègres; ils varient selon les saisons l'hygiène des esclaves afin de les préserver de la *géophagie*, cette maladie fatale si commune chez les Africains asservis, et qui se révèle par un besoin irrésistible de manger de la terre, de l'argile, de la brique pilée. Quelques planteurs prêtent aussi de petits lopins de terre où les noirs peuvent, le dimanche, cultiver du maïs et des pommes de terre; ils leur permettent d'élever des poules, des cochons et d'autres animaux domestiques; ils achètent les produits des jardinets, prennent soin de la propreté des cases, paient à la tâche et non à la journée les nègres qui travaillent le dimanche sur la plantation. Si des soins de cette espèce sont les seuls qu'un maître doive à ses subordonnés, nul doute que bien des planteurs puissent revendiquer le titre de pères de leurs esclaves; mais les créoles ne sont-ils pas des hommes comme les autres et n'ont-ils pas aussi leurs passions? Ne peuvent-ils aussi se laisser emporter par l'orgueil, un désir tyrannique, la colère, la férocité?

Les esclaves n'ont pas seulement à redouter le maître, mais bien plus encore ses agens. L'*économe*, blanc humilié de sa position subordonnée, est d'autant plus sévère et despotique; il se sent relevé à ses propres yeux par les souffrances qu'il fait endurer à sa chiourme d'esclaves. Le *commandeur*, nègre comme les autres, mais armé du fouet souverain, aime à le brandir sur le dos de ses rivaux ou de ses ennemis personnels, et souvent il descend jusqu'à des rapports mensongers pour satisfaire ses vengeances; en outre,

pour plaire à l'économe et à son maître, il aggrave sans pitié le travail des nègres qu'il commande (1)? Les membres de la famille du maître sont également redoutables pour les pauvres nègres. Ainsi le petit créole bat le négrillon qui le sert sans penser qu'il endommage son capital; la jeune dame élégante et vaporeuse fait fustiger sa femme de chambre sans voir dans ce traitement une grande perte pour la fortune de son père ou de son mari. Avec la perversité que les femmes méchantes apportent dans le crime, on ne doit pas s'étonner que les plus grandes atrocités de ce genre aient été commises par des femmes hystériques ou jalouses poussant la haine jusqu'aux dernières limites de la cruauté. On m'en citait une qui gardait toujours son fouet dans la main, et même à l'heure des repas l'attachait au poignet, afin de pouvoir frapper en mangeant. Une autre, torturée sans cesse par des ressentimens d'amour, faisait enchaîner chaque nuit une mulâtresse au pied de son lit, et son premier acte, au moment du réveil, était de saisir un fouet et d'en cingler les chairs de l'esclave. Une troisième dame, charmante et d'une amabilité suprême, avait à demi enterré des négresses au fond d'une cave et leur brûlait périodiquement les entrailles avec un fer rouge. Il est vrai que la populace insurgée de la Nouvelle-Orléans assaillit la demeure de cette furie; malgré la résistance de quelques créoles, la foule mit en liberté les corps à demi putréfiés, mais encore vivans, qui s'agitaient dans leurs chaînes, et livra aux flammes cette maison d'infamie. Si la loi de Lynch ne fût pas intervenue pour mettre un terme à de pareilles atrocités, il est probable que la loi officielle n'eût rien fait; tout au plus se fût-elle hasardée à infliger une légère amende.

II.

Souffrances physiques ou maladies ne sont rien cependant en comparaison de l'avilissement moral, car elles n'atteignent que l'individu, tandis que la dégradation de l'âme corrompt toute la population esclave, pourrit jusqu'au cœur non-seulement la génération présente, mais encore celles qui sont à venir, corrode la race tout entière jusque dans ses germes de renouvellement, et justifie les oppresseurs à leurs propres yeux en pétrissant de plus en plus les esclaves pour la servitude. Le nègre frappé est atteint dans

(1) Qu'on lise à la quatrième page des journaux américains la liste des esclaves mis à l'encan, et l'on sera frappé du nombre considérable de nègres et de négresses affligés de hernies. L'extraordinaire fréquence de ce genre de maladie indique évidemment l'excès du travail.

son âme bien plus que dans son corps; il a honte de lui-même, il n'ose plus lever les yeux sur celui qui l'a battu, sur ceux qui ont entendu ses hurlemens, sur ses enfans, qui assistaient immobiles au supplice. S'il se relève désormais, ce ne sera plus par la dignité ou par un noble orgueil, ce sera par l'insolence et l'impudeur. Se méprisant lui-même, méprisant les autres, il n'aura plus de respect que pour le fouet sous lequel il se courbe; s'il ose haïr son maître, ce sera d'une haine brutale, envieuse et rampante; il n'aura d'autres armes que la ruse et le mensonge, d'autres joies que de grossières voluptés physiques. Le résultat sera presque le même si les nègres sont traités avec douceur; que le maître leur donne abondamment la nourriture quotidienne, qu'il les fasse danser tous les dimanches au son des castagnettes et du tambourin, qu'il leur mesure largement des rations d'eau-de-vie, là s'arrête sa générosité, et l'esclave reste toujours esclave, c'est-à-dire un être inférieur. Bien rares sont ceux qui, se voyant opprimés, regardent leurs maîtres avec un mépris tranquille et se sentent au-dessus d'eux, parce qu'ils n'ont pas commis le crime d'acheter et de vendre leurs semblables. Si les nègres ne sont pas encore arrivés au dernier degré de la bassesse et de l'infamie, s'ils sont encore presque tous, malgré leurs vices, naïfs, aimans, sensibles, c'est que la nature a des ressources infinies, et que les élémens de régénération existent toujours tant que la vie elle-même n'a pas disparu.

L'avilissement le plus complet, la suppression de tout amour-propre, l'anéantissement de l'existence intellectuelle et morale, telle est la suprême ressource, le moyen sûr de trouver dans les hontes de l'esclavage une sorte de volupté bestiale. Les fakirs hindous cherchent à se perdre dans le grand néant divin en tenant leurs regards constamment fixés sur un même point lumineux. C'est au contraire en fermant leurs yeux à la lumière que les nègres arrivent à cet état bienheureux de l'oubli de toutes choses. L'esclavage est le vrai fleuve du Léthé : celui qui en a bu l'eau noire s'oublie lui-même; ses bras travaillent sans être dirigés par une âme; ses membres saignent sous les coups de fouet, mais il ne s'en plaint pas; la nature souriante et libre le convie à ses fêtes, mais il ne voit rien, courbé sur son sillon. Il n'a point d'amour-propre parce qu'il ne s'appartient pas à lui-même, point d'ambition, puisqu'il n'a pas d'avenir, point d'énergie, puisqu'il n'a pas de but, point de volonté, puisqu'un autre veut pour lui. Il n'a aucune des qualités qui distinguent l'homme, puisqu'il n'est pas un homme; il se change en chose. Il ne comprend d'autre société qu'une société de maîtres et d'esclaves, d'autres rapports entre eux que le fouet, et l'esclavage cessât-il soudain, son premier soin serait de se choisir un maître ou

de le devenir à son tour. Si la tyrannie disparaissait de la terre, on la retrouverait dans l'âme d'un esclave.

C'est parmi les nègres abrutis, hideux produits de l'esclavage, qu'on rencontre souvent ce type popularisé par les récits américains du noir sale, paresseux et satisfait, que le fouet engraisse, qu'un colifichet amuse, qui s'étale au soleil comme un lézard, se roule dans la poussière comme une bête de somme, méprise sa race et vante son maître à l'égal d'un dieu. Son seul amour-propre consiste dans l'ornement de sa beauté extérieure, l'une des choses pour lesquelles on le prise et on l'achète; sa seule ambition est d'être vendu cher; il s'estime lui-même en dollars et en cents. Quand arrive le jour de la vente, ses yeux brillent, sa poitrine est oppressée; l'attente et la joie l'empêchent de parler. Les enchères qui vont l'enlever à sa famille et à sa patrie fixent enfin sa vraie valeur, et lui permettent de se vanter en proportion. Un jour, dans un marché d'esclaves de la Virginie, un nègre monté sur l'estrade s'offrait lui-même aux acheteurs : « Je suis un bon nègre, je suis charpentier, charron, mécanicien, jardinier, cordonnier; je sais tout faire! J'aime mes maîtres et je leur obéis toujours! Jamais on n'a besoin de me donner un coup de fouet! » Influencés par les vantardes exclamations de l'esclave, les planteurs offrent à l'envi des prix de plus en plus élevés; enfin il est adjugé pour une somme d'argent très considérable. Aussitôt après, un nègre fort, bien bâti, mais nonchalant et peut-être triste, gravit les degrés de l'estrade et promène ses regards vitreux sur la foule des acheteurs. Cet homme d'apparence endormie ne plaît que médiocrement, l'encanteur fait de vains efforts pour le vendre à un prix élevé, et son compagnon triomphant s'écrie : « Ah! mauvais *nigger!* je suis un bon nègre, moi, et tu n'es qu'un fainéant! » Tel est le genre d'amour-propre que les planteurs aiment à voir chez ceux qu'ils appellent de bons sujets. Quelques-uns de ces esclaves modèles épousent complétement les préjugés des blancs contre leur propre race. « Il faut pendre tous les nègres, moi tout le premier, » entendais-je souvent répéter très sérieusement à un vieux noir créole qui avait servi son maître pendant soixante années, et pour ce sacrifice de toute sa vie ne croyait mériter que la corde.

De même que pendant longtemps il a été de mode en France d'envier le sort du pauvre, qui dans son humble cabane vit loin des grandeurs et du tumulte des villes, et voit couler ses jours tranquilles comme l'onde d'un ruisseau, de même les planteurs ont l'habitude d'envisager le sort de leurs esclaves comme vraiment délicieux. Écoutons l'un des principaux orateurs du parti esclavagiste, M. Hammond, ancien gouverneur de la Caroline du sud, aujourd'hui sénateur au congrès :

« Bien que fondé sur la force, l'esclavage peut développer et cultiver les sentimens les plus tendres et les plus aimables du cœur humain. Notre système patriarcal de servitude domestique est bien fait pour réveiller les plus hautes et les plus délicates aspirations de notre nature. Lui aussi a ses enthousiasmes et sa poésie. Les liens qui rattachent le chef le plus aimé et le plus honoré à ses sujets les plus fidèles et les plus obéissans, ces liens qui depuis l'époque d'Homère ont toujours été le sujet des épopées ne sont que des relations froides et sans poésie, comparées à celles qui existent entre le maître et ses esclaves. Ceux-ci ont servi son père, ont agité son berceau, ou bien ils sont nés dans sa maison, et rêvent au bonheur de servir ses enfans; ils sont pendant leur vie les soutiens de sa fortune et les objets de ses soins; ils partagent ses tristesses et attendent de lui leurs consolations; dans leurs maladies, ils lui doivent les remèdes et la guérison; pendant leurs jours de repos, ils sont réjouis par ses dons et par sa présence; jamais la sollicitude du maître ne les abandonne, même lorsqu'il est éloigné d'eux, et quand il revient au milieu des siens, il est toujours accueilli par des cris d'amour. Dans ce monde égoïste, ambitieux, calculateur, il est peu de relations plus cordiales et plus douces que celles du maître et de l'esclave réunis entre eux par un lien d'affection attaché depuis l'origine des temps par l'Éternel lui-même. Puisque le bonheur est l'absence de peines et de soucis, — définition vraie pour la grande majorité des hommes, — je crois que nos esclaves sont les quatre millions d'hommes les plus heureux qu'éclaire le soleil. Satan s'introduit dans leur Éden sous la forme d'un abolitioniste. »

Ainsi le paradis terrestre existe, il existe pour les nègres esclaves, et bien naïfs sont ceux qui le cherchent dans l'antiquité des âges ou dans un futur millénium. Il est certain, — la nature humaine le dit assez, — que des milliers et des milliers d'esclaves sont heureux de leur servitude, et, comme autant de chiens, lècheraient avec joie les pieds de leurs maîtres. Habitués dès leur enfance à considérer comme un dieu le blanc superbe et riche qui leur donne le pain et le vêtement, se méprisant eux-mêmes à cause de leur couleur, de leurs gros traits, de leur pauvreté, de leurs sales habits, ils adorent avec un enthousiasme mêlé d'effroi cet homme qui est le maître de tous, qui distribue à son gré les punitions et les récompenses, habite un palais fastueux, donne à ses amis des fêtes élégantes, et peut, s'il le désire, se dispenser complétement de toute occupation. Placé dans une sphère plus haute et comme en pleine lumière, le maître auquel viennent s'offrir toutes les jouissances de cette terre apparaît comme le distributeur de toutes les grâces, et les nègres naïfs ne cessent d'être plongés, à la pensée de ce souverain, dans un état d'admiration profonde. Et si, par une condescendance rare, le maître daigne témoigner quelque bonté envers le pauvre nègre, s'il laisse tomber un rayon de son regard sur le déshérité, s'il met une certaine douceur dans sa voix, alors l'admiration se change souvent en

fanatisme, et l'esclave donne sans arrière-pensée son âme et son corps.

C'est parmi les femmes attachées particulièrement au service de la maison qu'on rencontre le plus d'esclaves absolument dévoués à la personne du maître et aux membres de sa famille. On sait que pendant l'insurrection de Saint-Domingue presque tous les créoles qui purent échapper au massacre durent leur salut à l'affection de quelque vieille négresse. Il en serait de même dans les États-Unis du sud, si jamais une guerre servile devait y éclater. Alors les belles créoles et les superbes planteurs, menacés par le fer et le feu, auraient recours à leurs anciennes esclaves, et celles-ci risqueraient cent fois leur vie pour sauver celle de leurs maîtres. Élevées dans la maison avec les jeunes demoiselles et les jeunes garçons, elles ont grandi en même temps qu'eux, elles ont assisté à leur mariage, elles ont pris une part subordonnée à toutes les joies et à toutes les tristesses domestiques, elles sont devenues comme une partie de la famille, dont elles prennent le nom. Ne fût-ce que par vanité, — cette passion si puissante sur les nègres, — elles seraient heureuses de leur esclavage; mais ces pauvres femmes obéissent aussi à de plus nobles mobiles : gardant au fond du cœur, malgré leur servitude, toutes les vertus féminines de tendresse et de bonté, elles se dévouent sans arrière-pensée. Elles reportent leurs sentimens d'amour filial sur ces maîtres qui les ont nourries, leurs instincts d'amour maternel sur les enfans qu'elles ont allaités ou soignés dans leur bas âge. Même quand elles ont des enfans de leurs maris esclaves, il est rare qu'elles n'aient pas un amour plus impérieux pour les enfans blancs de la famille du planteur que pour leur noire progéniture. Dans les momens de danger, leur plus grande sollicitude est toujours excitée en faveur de leur petit maître. Le dévouement de ces négresses est souvent reconnu; par la force même des choses, elles deviennent graduellement indispensables à la famille; parfois elles sont même considérées comme des amies, et dans le cercle intime peuvent s'asseoir à la table de leurs maîtresses. Mais aussi quel large mépris ces Africaines montées en grade déversent-elles sur la race maudite condamnée à l'esclavage! Les *nègres de champ* ou travailleurs leur font lever le cœur de dégoût, et bien qu'elles soient noires elles-mêmes, elles se consolent en pensant qu'au fond leur âme est blanche. Les abolitionistes, dont on leur a raconté des histoires terribles, les effraient autant que les loups-garous effrayaient nos trisaïeules, et l'on en cite plusieurs qui, voyageant avec leurs maîtresses dans les états du nord, n'osaient faire un pas hors de leur chambre d'hôtel de peur d'être enlevées par ces brigands farouches qui veulent absolument imposer la liberté

aux esclaves. Quelle serait l'insondable tristesse de la pauvre négresse, si on lui donnait l'indépendance, si on l'enlevait au foyer qui l'a vue naître, si on l'éloignait de cette famille qui la possédait et à laquelle elle avait donné son âme! Comme l'animal domestique, elle s'est attachée aux murailles elles-mêmes, aux arbres du jardin, aux barrières qui entourent la maison et la séparent du camp des nègres. Si on la libérait de force, elle mourrait peut-être de désespoir après avoir rôdé longtemps autour des murs chéris qui l'ont enfermée. Elle mourrait en maudissant ses frères les nègres, et son dernier souffle d'amour s'envolerait vers ses maîtres adorés; son vœu le plus cher serait de revivre esclave comme elle a vécu.

Ces grands dévouemens, dont il s'offre plus d'un exemple parmi les négresses créoles blanchies au service d'une famille de génération en génération, sont bien rares parmi les négresses et surtout parmi les nègres employés aux champs; cependant, même pour la plupart de ceux-ci, l'amour servile se mélange de la manière la plus étrange à la haine. Ils haïssent leur maître parce que sans son ordre ils ne seraient pas obligés de travailler, et cependant ils l'aiment parce qu'il est riche et puissant, parce que leur gloriole enfantine est flattée de voir ses beaux chevaux et ses équipages, parce qu'ils ne peuvent s'empêcher d'éprouver un vague mouvement de sympathie pour celui qui leur distribue le maïs, la viande et le *brandy*. Un planteur, parlant de ce mélange de haine et d'amour que ses esclaves éprouvaient pour lui, me disait : « Vous voyez ces noirs, ils me détestent tous; si je tombais à l'eau, les deux tiers d'entre eux s'y jetteraient après moi pour me sauver! » Il faut bien se garder ainsi de prendre au sérieux les acclamations et les hourrahs sans fin que les esclaves poussent en l'honneur de leurs maîtres les jours de fête, lorsque des flots d'eau-de-vie ont coulé. Les nègres sont comme les enfans, tout entiers à l'impression du moment : aujourd'hui ivres d'enthousiasme pour leurs maîtres, demain fous de rage contre ces mêmes blancs qu'ils aimaient tant la veille. On a vu récemment par l'insurrection des cipayes (1) ce que sont les peuples enfans; il a fallu peu de chose, une simple fièvre, dirait-on, pour transformer en tigres altérés de sang des hommes bons et doux qui d'ordinaire n'osent pas même attenter à la vie de l'animal.

Cependant on donne comme un argument en faveur de l'esclavage cet amour servile qui est en réalité l'un des griefs les plus forts que l'on puisse élever contre ce déplorable système. Il est vrai, souvent les nègres américains préfèrent la servitude à l'affran-

(1) Voyez les travaux de M. Forgues sur l'insurrection des cipayes et la guerre de l'Inde, — *Revue* du 15 juin, 1er juillet, 1er et 15 décembre 1858, 1er mai 1859, 15 avril, 15 mai 1860.

chissement; mais cela prouve simplement que la prétendue liberté des affranchis est une chose terrible en Amérique, puisque les nègres demandent un refuge contre elle dans un éternel esclavage. Un sénateur américain annonçait un jour à ses dix esclaves qu'il allait leur donner la liberté. Épouvante soudaine parmi ces malheureux, larmes, supplications, désespoir! « Que pourrons-nous faire désormais? Nous allons abandonner cette maison où nous avons du maïs, de la viande et des fruits, et nous allons être jetés sans ressources dans le monde, surveillés par les yeux jaloux des blancs, traqués dans tous les métiers que nous voudrons exercer, emprisonnés à la moindre infraction, en butte au mépris des passans. O maître, sauvez-nous de la liberté. Nous voulons être esclaves! » Le planteur trop charitable eut grand'peine à libérer ses dix nègres, et probablement ceux-ci, pourchassés par les blancs, leurs nouveaux concitoyens, lui en gardèrent une impérissable rancune. En effet, la liberté ne consiste pas dans le privilége de travailler ou de mourir de faim chez soi, sans avoir à craindre le bâton d'un commandeur; pour être libre, il faut oser regarder en face tout homme qui passe, pouvoir sans crainte rendre au blanc amour pour amour ou bien mépris pour mépris, haine pour haine. Et puis les lâches dépravés par une longue vie de servitude trouvent l'esclavage si commode! Ils ont leur destinée toute faite et n'ont pas à lutter dans le grand combat de la vie. Celui qui a le bonheur d'appartenir à autrui n'a pas besoin de s'occuper de sa vie de chaque jour, on lui donne du maïs et du poisson. Les peines de l'amour doivent peu le chagriner, on lui fait présent d'une femme. Il n'a point les soucis de la paternité, un maître se charge d'acheter ses enfans et de les nourrir. La pensée n'obsède pas son cerveau, on lui commande, et il n'a qu'à obéir sans réflexion; il est gras et content, et méprise l'homme libre que la misère amaigrit. Ainsi chagrin, soucis, pensées, volontés, tout peut sommeiller chez lui. Pourvu que ses bras travaillent, tout son être moral ou intelligent peut reposer dans la plus complète inaction : un dieu veille sur lui. Des esclaves libérés sont revenus des colonies d'Afrique pour mendier de leurs anciens maîtres la faveur d'un nouvel esclavage. Les fièvres, les insectes, les difficultés d'un premier établissement les avaient rebutés; comme des chiens fidèles, ils venaient reprendre le doux collier qu'ils avaient porté pendant leur enfance; ils aimaient leurs chaînes, ils adoraient leurs menottes. Et c'est là cet ignoble bonheur, semblable à la volupté de l'animal qui se traîne dans le fumier, qu'on ose invoquer en faveur de l'esclavage! Mieux valent cent fois les nègres dont le sang bouillonne de rage, au moins ceux-là ont-ils conservé l'amour de la liberté; ils sont vaincus, mais non pas avilis.

La population de couleur des États-Unis augmente dans une proportion plus forte que la population blanche, déjà si rapidement progressive (1). Si les nègres d'Amérique étaient libres, cet énorme surplus des naissances sur les morts prouverait sans doute qu'ils jouissent d'un certain bien-être, mais ils ne doivent être considérés que comme autant de chevaux ou de têtes de bétail, et le nombre de *bras* qui se trouvent dans toutes les plantations des états du sud témoigne seulement de la richesse des maîtres. Les nègres multiplient rapidement, parce que les planteurs s'intéressent à la production de cette partie de leur fortune; des croisemens heureux, une nourriture appropriée, l'esclavage abrutissant, valent mieux que la liberté et les durs combats de la vie pour faire pulluler de nombreux enfans. Chaque bon nègre valant de 7,000 à 15,000 fr., comment le maître soigneux de ses intérêts ne donnerait-il pas toute son attention à l'élève des esclaves? Dans la Virginie, ce grand haras de l'Amérique, d'où l'on exporte chaque année de dix mille à vingt-cinq mille travailleurs vers les marchés du sud, les planteurs exemptent les négresses enceintes ou nourrices de presque tout travail, afin d'assurer la progéniture d'esclaves contre les chances d'accident. Autrefois on n'agissait pas ainsi : dans toutes les colonies d'Amérique, les planteurs trouvaient moins coûteux d'acheter la *pacotille* des négriers que d'élever les négrillons jusqu'à l'âge du travail; aussi la mortalité était formidable, et pendant les trente premières années du siècle, la population nègre a pour cette raison considérablement diminué dans les Indes occidentales. A Cuba, où les esclaves sont en général traités avec une certaine humanité, leur nombre décliná de quatre ou cinq mille de l'année 1804 à l'année 1817. Maintenant encore l'activité de la traite permet aux planteurs cubanais de négliger l'élève des nègres, parce que les importations d'Africains dans la force de l'âge comblent sans cesse les vides; les négriers ne capturent que des hommes, ils laissent les femmes dans leur patrie comme des êtres de rebut. « Avant l'annexion de la Louisiane aux États-Unis, lisons-nous dans un discours du célèbre Clay, prononcé en 1830, cet état importait d'Afrique une multitude d'esclaves. Le prix d'un bon nègre de travail était inférieur de 100 dollars environ au total des déboursés nécessaires pour élever un négrillon. Alors on croyait que le climat de ce pays était tout à fait défavorable à la santé des enfans nègres, et un bien petit

(1) En 1850, la population de couleur des états du sud s'élevait à 3,591,000 personnes, dont 3,204,000 esclaves; en 1860, on compte approximativement 4,490,000 gens de couleur, c'est-à-dire que leur nombre a augmenté d'environ 900,000 en dix ans. Ils seront près de 42 millions dans un siècle, en admettant que leur accroissement continue à être aussi rapide qu'il l'est aujourd'hui.

nombre d'entre eux arrivaient à l'âge mûr. Lorsque le gouvernement des États-Unis eut aboli la traite, le prix des nègres adultes augmenta considérablement, on donna plus de soins à l'élève des nègres, et maintenant nulle part l'Africaine n'a plus d'enfans qu'en Louisiane, nulle part le climat n'est plus favorable à la santé de sa progéniture. » On pourrait observer facilement une hausse et une baisse de mortalité parmi les négrillons, alternant en raison inverse de leur valeur marchande. Une dépréciation générale des esclaves en tuerait un bien plus grand nombre que la plus effroyable des épidémies : c'est dans les *prix courans* qu'il faut chercher la raison des oscillations de la mortalité chez les enfans nègres.

Ainsi on ne peut arguer de l'augmentation rapide de la population noire pour prouver que le sort des esclaves est enviable. On ne pourrait davantage invoquer en faveur de cette assertion l'existence d'un grand nombre d'Africains centenaires, la rareté des attaques de folie et des suicides parmi les nègres des plantations. L'homme asservi n'est pas un homme; s'il accepte avec calme son avilissement, il n'a plus de passions, mais à peine des appétits, des besoins grossiers, grossièrement satisfaits. L'âme ne travaille pas chez lui, le corps seul fonctionne, et, n'étant pas usé par l'âme, cette infatigable ouvrière, il peut fonctionner longtemps, et sans qu'un seul rouage se disloque. On compte aux États-Unis cinq ou six fois plus de centenaires noirs que de centenaires blancs. En exceptant ces cas nombreux de *géophagie* qui proviennent plutôt d'une dépravation du goût que du désir d'en finir avec l'existence, je n'ai jamais entendu parler que d'un seul suicide bien constaté parmi les nègres des états du sud. Un esclave avait reconquis sa liberté, et pendant deux années il avait erré dans les savanes et les cyprières, aspirant le grand air de l'indépendance. Enfin, traqué dans un bois, il fut fait prisonnier et ramené à son maître. Impassible, il reçut les flagellations sans pousser un cri, endura tous les mauvais traitemens sans se plaindre, présenta lui-même son cou au collier de force, mais il refusa stoïquement de travailler. Mené au champ de cannes avec ses compagnons de servitude, il regarda longtemps d'un œil plein de mépris la chiourme des nègres, puis, sautant dans un fossé la tête la première, il se brisa la colonne vertébrale. L'histoire de la Louisiane rapporte aussi un cas de mutilation volontaire bien plus beau d'héroïsme que l'action de Mucius Scévola : en 1753, dans une paroisse riveraine du Mississipi, on avait chargé un nègre du service de bourreau; pour ne pas tuer son semblable, il se fit sauter la main droite d'un coup de hache.

La famille est le fondement de toute société. Sans famille, pas d'existence sociale, mais seulement des êtres réunis par le hasard.

Or on ne peut dire que le nègre ait une famille, puisque père, mère, enfans, peuvent être vendus au gré du maître et dispersés aux quatre vents cardinaux sur diverses plantations. De même que l'intelligence, le courage et la fidélité du nègre ne représentent pour le maître qu'une valeur pécuniaire, de même aussi la tendresse du noir pour ses enfans ou de la négresse pour son époux n'a d'importance aux yeux du planteur que s'il y voit une occasion d'en tirer un bénéfice quelconque. Souvent nègres et négresses sont accouplés par le propriétaire lui-même, et, de peur du fouet, accèdent à l'union qui leur est commandée. Quand le jeune esclave est libre de prendre une femme selon ses goûts, il va presque invariablement, par un vague désir de changement et de liberté, la choisir dans une plantation voisine. Il ne peut la voir que les jours de fête, ou bien pendant les rares momens de répit que lui offre son travail journalier; encore faut-il qu'il soit muni de l'inévitable passe-port, car, sans cette feuille de papier, tout amour lui est interdit au-delà des bornes de la plantation. Si l'un des deux propriétaires voisins vient à changer de résidence, à vendre une partie de ses nègres pour payer ses dettes, ou bien à léguer par testament sa fortune à un parent éloigné, le mariage furtif conclu sur la borne des deux propriétés est tout à coup rompu, l'amant est vendu à un marchand d'esclaves, ou, s'il reste, il a la douleur de voir sa femme et ses enfans monter dans la charrette fatale qui les emporte vers un marché lointain. Le sort des familles abritées sous un même toit dans chaque plantation n'est pas toujours plus heureux. Le propriétaire peut distribuer les femmes et les maris à sa guise; il peut vendre la négresse stérile ou hors d'âge, se défaire des négrillons qui lui sont à charge, des vieillards que la force abandonne. Aucune loi n'empêche le maître de briser ainsi les familles et d'en distribuer les membres au hasard; il est vrai qu'une ancienne loi lui interdit de séparer un enfant de sa mère avant l'âge de dix ans, sous peine de six mois à un an de prison et de 1,000 à 2,000 dollars d'amende; mais cette loi est constamment éludée, et j'ai vu frapper un enfant de sept ans qui se lamentait de ne plus voir sa mère. Le planteur règle même comme il l'entend les relations de l'époux et de l'épouse. Il en est parmi eux qui, pour mettre un terme aux déportemens des négresses de leur camp, ont pris l'habitude de les mettre aux ceps pendant toute la durée de la nuit. Devenues plus sages par l'impossibilité de marcher, elles donnent au maître un plus grand nombre de négrillons. C'est là une des pratiques légitimes de l'esclavage, cette institution qui, si nous en croyons les orateurs esclavagistes, « moralise le nègre, et l'élève dans l'échelle des êtres! » Aussi les parens nègres qui sont restés bons malgré l'influence délé-

tère du milieu dans lequel ils vivent désirent avec ardeur la mort de leurs enfans, afin de les voir échapper aux terreurs qui les attendent. « Êtes-vous marié? demandait-on à un nègre émancipé que des héritiers avides avaient réussi à faire condamner à une nouvelle servitude. — Non, répondit le nègre avec un triste sourire, ma femme a été délivrée par la mort. — Avez-vous des enfans? — Non, Dieu merci, ils ont eu également le bonheur de mourir! » Et cependant ce qui s'est passé à la Martinique et à la Guadeloupe depuis l'émancipation des esclaves (1) prouve que les nègres libres sont aussi bien que les blancs nés pour la vie de famille, et savent en apprécier les joies.

L'exemple que les blancs des états du sud donnent eux-mêmes à leurs noirs ne doit guère inspirer à ceux-ci le respect de la famille et de la paternité. Les mulâtres, qui forment environ la septième partie de la population de couleur, doivent presque tous leur origine aux amours des planteurs et de leurs belles esclaves; cependant leurs pères et maîtres ne leur ont point accordé la liberté. D'habitude on accuse les immigrans étrangers d'être en partie responsables de l'augmentation graduelle de la population mulâtre; mais les immigrans choisissent pour séjour les grandes villes commerciales ou les districts agricoles de l'ouest, tandis que les nègres habitent les campagnes des états du sud. Ce sont donc les planteurs eux-mêmes auxquels il faut faire remonter la responsabilité de la création de la race mélangée, et pourtant moins des deux cinquièmes des mulâtres sont affranchis. Ces chiffres indiquent dans quelle proportion le sentiment de la paternité influait sur l'émancipation des esclaves, lorsque cette émancipation était encore possible. Presque tous les affranchissemens ont eu pour cause l'amour du maître pour son Agar ou son Ismaël; cependant, on le voit, sur cinq mulâtres, il en est encore trois d'esclaves; sur cinq pères, il en est encore trois de barbares, trois qui laissent leurs enfans croupir dans la servitude, les font monter sur la table de l'encanteur, et vendent ainsi leur propre chair à tant la livre. Une fille de Jefferson lui-même fut vendue aux enchères.

III.

Nous savons combien il est difficile aux planteurs de se débarrasser de toute idée préconçue et d'envisager de sang-froid la question de l'esclavage. Ils subissent nécessairement l'influence de ce terrible milieu dans lequel ils sont nés, et qui ne cesse de les envelopper un

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1860.

instant. Dès sa plus tendre enfance, le créole reçoit un être vivant en guise de poupée; il possède un petit négrillon qu'il a le droit de frapper, et qui présente la joue avec épouvante. A mesure qu'il grandit, son esclave grandit avec lui, semblable à une ombre fidèle; à chaque instant, sa dignité de maître lui est rappelée par la présence du souffre-douleurs, et sans danger il peut donner un libre cours à chacune de ses colères; il apprend *in animâ vili* le mépris et la haine. Autour de lui s'agite une foule de domestiques noirs, aussi abrutis que celui qu'il flagelle, et d'instinct il comprend qu'il faut se méfier de ces hommes asservis, au regard bas, à la bouche remplie de mensonges. Dans le lointain, près des cases, il voit d'autres nègres se diriger vers les champs, courbés sous le poids de leurs instrumens de travail, et suivis par le commandeur armé de son fouet; le soir, la brise lui apporte souvent les hurlemens des nègres ou des négresses dont le dos nu saigne sous les coups de nerf de bœuf. Dans son esprit, la comparaison ne s'établit même pas entre sa propre personne et les êtres tremblans auxquels leur couleur noire et leurs vêtemens sordides donnent quelque chose de diabolique. Puis il apprend que sa fortune tout entière repose sur les épaules de ces noirs, et que sans leur travail il serait réduit à la mendicité. Alors l'ambition et l'amour du gain élèvent encore une nouvelle barrière entre lui et le nègre; chacun des esclaves n'a plus pour lui d'autre valeur que celle d'une pile d'écus. C'est ainsi que graduellement le planteur apprend à ne plus considérer comme des hommes les Africains qu'il possède.

Un jour, je caressais la tête blonde d'un charmant petit créole qui n'était que rire et tendresse, et je lui demandais, comme on le fait d'ordinaire aux enfans, s'il désirait grandir. — Oh! oui, me dit-il. — Et pourquoi? — *Pour bat' négresse.* — L'enfant qui exprimait ce vœu cruel était d'une extrême douceur; mais tout ce dont il était témoin lui prouvait que le privilége des grandes personnes est de battre et de fustiger. Le cœur des enfans, tout en restant bon pour ceux qu'ils savent devoir aimer, devient d'une férocité sans nom envers ceux que, par l'exemple et l'ordre des parens eux-mêmes, ils se croient tenus de mépriser. A la fin, ils ne sentent plus: toute possibilité de sympathie pour ces êtres inférieurs, abrutis par la servitude, disparaît complétement; ils ne peuvent plus même comprendre les paroles prononcées par un homme de cœur sur l'état des esclaves. Presque tous les livres d'enseignement élémentaire mis entre les mains des petits créoles ont été imprimés dans les états de la Nouvelle-Angleterre, et sont en conséquence entachés d'abolitionisme; mais les doctrines de liberté n'ont aucune influence sur ces jeunes âmes, et les enfans des planteurs apprennent avec

un imperturbable aplomb la belle élégie du poète Whittier : *Gone, gone, sold and gone*, racontant les adieux d'une négresse de Virginie à sa fille, vendue à un traitant du sud. Ils apprécient la beauté des vers, ils les récitent avec sentiment, mais ils ne comprennent pas que cette poésie touchante raconte les souffrances de leurs propres nègres. Les dames créoles ont autant pleuré que les jeunes filles anglaises sur les souffrances de l'oncle Tom. Lors de la publication du livre de Mme Beecher Stowe, il y eut dans certaines familles de planteurs une explosion de sensibilité sans doute plus vraie que dans les salons de la duchesse de Sutherland; mais ce tribut de larmes fut payé aux malheurs imaginaires d'un être imaginaire : on n'eut point l'idée de faire aucune application de ce qu'on avait lu aux êtres dégradés qu'on s'était habitué à mépriser, et les souffrances réelles des vrais nègres continuèrent à passer inaperçues. C'est ainsi que le bien et le mal se mêlent d'une manière étrange dans l'âme humaine. Ce sont les hommes de cœur et d'intelligence qu'on rencontre parmi les propriétaires d'esclaves qui, sans le savoir, corrompent le plus la morale publique. On se demande, en prononçant leur nom vénéré, en serrant leur main loyale, si la cause qu'ils défendent est vraiment injuste, si l'esclavage, auquel ils prêtent l'autorité de leur voix, est vraiment une infamie. En les écoutant, on n'ose plus distinguer entre le crime et la vertu. Ce ne sont pas les Legree, mais bien les Saint-Clare qui assurent la durée de l'asservissement d'une race par une autre race.

Chose fatale : dès qu'un homme, même bon, s'arroge le droit de posséder son semblable, il contracte malgré lui tous les vices d'un tyran, et, fût-il parfait envers ses égaux, il ne peut éviter d'être criminel envers ceux qu'il domine. Sans avoir besoin de réduire le mal en théorie, sans avoir même conscience de ses actes, il emploie tous les moyens qui peuvent abrutir son esclave. Ses yeux sont obscurcis : il ne voit plus de la même manière que les autres mortels; tous les objets lui apparaissent, comme à travers un prisme inégal, déjetés, renversés, irisés de couleurs tremblotantes. Son intérêt lui voile les plus simples vérités; il se croit tout permis pour défendre son prétendu bon droit, et le crime même lui semble une de ses inaliénables prérogatives. Surtout quand il a hérité de ses pères le pouvoir absolu sur des esclaves, il est lui-même asservi aux préjugés de cette autorité corruptrice qu'on lui a léguée par héritage : ses opinions et ses actes lui sont comme imposés par la position dans laquelle il se trouve; il est à peine un être moral et responsable dans ses rapports envers les noirs qui lui appartiennent. Aussi malheureux que ses esclaves, il cesse, comme eux, d'avoir la conscience pour mobile de ses actions. Ce serait donc une injustice

réelle d'accuser personnellement les planteurs de tout le mal qu'ils aident à commettre; c'est le système de l'esclavage qu'il faut incriminer. Dès qu'un homme cesse de comprendre la valeur morale de ses actes, il n'a plus qu'une responsabilité d'un ordre inférieur; or la plupart des planteurs en sont arrivés à ne plus éprouver le moindre remords lorsqu'ils s'occupent d'abrutir l'esclave et de le transformer en simple moteur mécanique. Eux-mêmes agissent comme des machines mues par un levier qui n'a pas son point d'appui dans leur for intérieur.

Les moyens que procure l'art perfide de diviser pour régner sont ceux que les maîtres emploient de préférence pour réduire complétement leurs nègres. Semblables aux chasseurs des savanes qui, pour empêcher les progrès des flammes, lancent un incendie contre un autre incendie, les planteurs du sud entretiennent la discorde entre les esclaves, afin de se rassurer sur la possibilité d'une insurrection. Ils utilisent surtout la haine qui divise les nègres américains et les nègres créoles. Ceux-ci, originaires de l'état où ils servent comme esclaves, sont en général tranquilles, attachés à la glèbe, fiers de la gloire de leurs maîtres, superstitieux; leur âme est pétrie à souhait pour la servitude : aussi est-ce surtout parmi eux que se recrutent les valets de chambre et les confidens. Les nègres connus sous le nom de nègres américains sont ceux que les planteurs du sud ont achetés sur les marchés du Kentucky, de la Virginie, du Maryland. Ils sont en général plus grands, plus forts, plus intelligens et relativement plus instruits que les nègres créoles. Leur séjour dans les villes industrielles ou commerçantes des états du centre, leur contact forcé avec le grand nombre de *Yankees* sagaces qui parcourent la Virginie et les états limitrophes, les prédications des missionnaires itinérans, le voyage que, sous la conduite de leur acheteur, ils ont fait à travers une grande partie de l'Amérique, peut-être aussi le climat généreux et vivifiant du nord, ont développé leur perspicacité naturelle, et quand ils arrivent sur les marchés du midi, ils montrent fort bien par leurs dédains qu'ils ont conscience de leur supériorité sur les nègres du pays. A la grande joie des planteurs, les occasions de disputes ne manquent pas entre ces deux classes de nègres, différentes même par l'apparence extérieure et la nuance de la peau. Les maîtres ont soin d'entretenir également des dissensions entre les nègres de champ et les domestiques de maison, entre les sambos et les noirs, les mulâtres et les sambos; ils introduisent une certaine hiérarchie au sein même de l'esclavage. Les opprimés n'ont pas encore su se réconcilier contre l'ennemi commun : le mulâtre, fier de sa peau jaune, se laisse aller à dédaigner les griffes et les noirs; le quarteron dédaigne le mulâtre.

C'est ainsi que le mépris tombé du regard du maître rejaillit d'esclave en esclave. Quant au nègre prétendu libre, il est à la fois méprisé par les blancs, haï par les esclaves (1); mais il rend la haine à celui qui le méprise, le mépris à celui qui le hait, et se console de son isolement par le privilége de ne rien faire, car dans les états du sud le travail est le signe de l'esclavage. Le planteur voit sa sécurité dans les antipathies de tous ceux qui, réunis contre lui, pourraient se libérer sans peine : les instincts et les pratiques de la domination sont les mêmes dans tous les pays du monde, et n'ont jamais changé depuis que le premier conquérant a réduit d'autres hommes en servitude.

Cependant les mesures féroces prises récemment contre les nègres libres sous le coup d'une folle panique sont en contradiction formelle avec la savante devise des oppresseurs intelligens. Jusqu'à nos jours, l'affranchi, fier de sa liberté, de sa supériorité intellectuelle sur l'esclave, de son droit de propriété, se laissait entraîner à la haine ou au mépris pour ses frères moins heureux que lui; plusieurs même n'avaient pas reculé devant le crime d'acheter des noirs et d'entrer par la porte bâtarde dans la caste des planteurs. De leur côté, les esclaves n'éprouvaient qu'une basse envie pour les nègres libres, et se réjouissaient de toutes les avanies que les blancs leur faisaient souffrir. Par leur sauvage violence, les planteurs viennent de réconcilier ces fractions ennemies de la race opprimée : esclaves et ci-devant affranchis gîtent dans les mêmes cases, travaillent dans le même sillon, et sans aucun doute jurent la même haine aux maîtres qui les oppriment. Tous ces nègres qui ont connu l'aisance, une liberté relative, les joies de la famille et celles de l'instruction, renonceront-ils comme des agneaux à tout ce qui rend la vie supportable en ce monde, ou bien rouleront-ils dans leur esprit des pensées de vengeance? Les plantations où on les distribue ne deviendront-elles pas bientôt des foyers d'insurrection?

Avant même que les événemens récens n'eussent rendu nécessaire la plus extrême vigilance, le maître faisait surveiller avec anxiété les quelques instans qui séparent les heures du travail de celles du repos, car le nègre, naturellement intelligent, pourrait les mettre à profit en songeant à l'indépendance; il pourrait se demander si un esprit n'est pas emprisonné sous ses muscles d'athlète, si un cœur, semblable à celui du blanc, ne bat pas dans sa forte poitrine. Pour le préserver de ces pensées fatales, on le condamne à l'ignorance la plus complète, on lui défend d'apprendre à lire sous les peines les plus sévères, on

(1) *Worse than a free negro* (pire qu'un nègre libre) : c'est une insulte qu'aiment à se prodiguer les noirs des plantations.

le parque comme un animal dans son camp; on ne lui permet point de sortir de la plantation sans passe-port, de travailler dans sa cabane sans autorisation; il faut qu'entre lui-même et chacun de ses désirs il sente s'interposer la volonté toujours présente du maître. Surveillé sans cesse par l'économe, le commandeur, les domestiques de la maison, ses propres camarades, il faut qu'il en arrive à se surveiller lui-même, à faire la police de ses propres actions. Il est soupçonné, haï, maltraité, tant qu'il lui reste un peu de cœur, mais il rentre en grâce dès qu'il s'est complétement avili; sa première délation est écoutée avec bienveillance, ses flatteries reçoivent un accueil favorable, ses vices sont regardés avec mépris, mais d'un œil complaisant : il a perdu la conscience de ses droits, et n'ose, pas plus que le reste de la chiourme, songer à la révolte et à la liberté. Lorsque, par son intelligence, son audace ou sa force morale, un esclave sait acquérir une certaine influence sur ses compagnons de chaîne et devient le chef incontesté du camp, il est considéré comme un ennemi public par les blancs, et peut se préparer à toutes les amertumes. Tel planteur habile tâche de s'attacher le nègre intelligent qui le gêne, et le nomme *commandeur* afin de lui faire trahir ses frères; tel autre cherche à le dompter et l'humilie constamment devant tous les noirs du camp, afin d'anéantir son influence; tel autre encore lui suscite un rival, et protége l'histrion contre celui qui a su conquérir sur ses frères une autorité légitime. Enfin les planteurs peu diplomates se défont au plus vite du nègre dangereux et le vendent à un propriétaire éloigné.

La religion, habilement exploitée, est un trop puissant moyen de tyrannie pour que les maîtres aient négligé de s'en servir. « L'instruction religieuse, lisons-nous dans une circulaire d'une société d'évangélisation, rend les nègres doux et tranquilles et favorise les *intérêts pécuniaires* des maîtres. » Les esclaves pieux et bons chrétiens inspirent plus de confiance aux acheteurs que les autres : aussi ne manque-t-on pas, dans l'inventaire des propriétés à vendre, de signaler cette qualité de certains esclaves. Ceux auxquels l'instruction religieuse a fait aimer la servitude ne songent jamais à se libérer; ils se contentent de prier pour leurs maîtres : aussi évalue-t-on parfois leur piété à une somme de plusieurs centaines de dollars; leur titre de fidèles chrétiens les fait rechercher par tous les marchands d'âmes humaines. En effet ces nègres pieux, endoctrinés par les ministres de l'Évangile intéressés au maintien de l'esclavage, ne cessent de prêcher à leurs frères en servitude que leur sort est doux et enviable, que leur nourriture de chaque jour est un bienfait divin duquel ils ne sauraient être trop reconnaissans envers le généreux planteur, que la félicité éternelle est réservée aux es-

claves exempts de rancune. Les pasteurs blancs qui les raffermissent dans la foi chrétienne exposent la même doctrine avec plus d'autorité. Ils recommandent aux nègres d'obéir sans murmurer, de recevoir les coups de fouet sans éprouver le moindre sentiment de vengeance, de bénir ceux qui les frappent, de révérer leurs maîtres comme des représentans du père universel. C'est à cette œuvre de lâcheté et de corruption que s'emploient sans cesse des milliers de prédicateurs de la bonne nouvelle : loin d'employer leur éloquence à faire des hommes, ils rendent l'esclave encore plus esclave, le lâche encore plus lâche, et dans l'âme du nègre rebelle ajoutent la peur de l'enfer à la peur du fouet. Ainsi gagnent leur salaire des ministres de Dieu en vendant les âmes qui leur sont confiées.

On peut dire qu'avant la dernière élection présidentielle, l'église en corps, même celle des états libres, donnait l'appui de sa parole et de son influence à l'esclavage, et réprouvait avec ensemble les utopistes qui affirment l'égalité de droits pour les noirs et pour les blancs. En 1850, les églises réunies des états du nord et des états du sud comptaient de vingt-trois à vingt-quatre mille ministres de l'Évangile pour lesquels l'esclavage était la pierre angulaire de la société. Les pasteurs qui avaient fondé des églises séparées, afin de ne pas justifier par leur adhésion le crime de la possession de l'homme par l'homme, étaient au nombre de trois mille cinq cents seulement, six ou sept fois moins que leurs adversaires esclavagistes. Autrefois l'église presbytérienne d'Amérique avait inséré dans sa confession de foi un article qui condamnait formellement la vente et l'achat des noirs; mais, grâce à la corruption de l'exemple et à l'action démoralisante exercée par l'intérêt privé, cet article a été rayé de la confession de foi, et maintenant tout presbytérien peut trafiquer d'hommes et de femmes avec la même liberté de conscience que s'il vendait ou achetait des troupeaux de bêtes. De même les anciens méthodistes, suivant la voie que leur avait frayée Wesley le célèbre fondateur de leur église, proclamaient hautement que l'esclavage était « l'ensemble de tous les crimes. » De concessions en concessions, la majorité des fidèles en est arrivée jusqu'à permettre aux évêques de se faire éleveurs d'esclaves pour les marchés du sud. A cette occasion, un schisme s'opéra, et l'église méthodiste se partagea en deux fractions, celle du sud et celle du nord; mais en dépit de cette rupture avec leurs coreligionnaires du sud, les méthodistes du nord n'en comptent pas moins parmi leurs membres zélés quinze mille propriétaires possédant plus de cent mille esclaves, dans le Delaware, le Maryland, la Virginie, le Kentucky, le Missouri et l'Arkansas. Les épiscopaux, moins nombreux, n'avaient en 1850 que quatre-vingt-huit mille esclaves. Les

baptistes en possédaient deux cent vingt-six mille, et, pour leur plaire, un éloquent orateur anglais de leur confession, M. Spurgeon, n'a-t-il pas retranché de ses sermons toutes les phrases suspectes de tendances abolitionistes? Des sociétés religieuses qui ont leur siége dans les grandes villes du nord, telles que la Société américaine des traités évangéliques et le Comité américain des missions étrangères, répandent des brochures et des opuscules pour établir, au nom de Jésus-Christ, la légitimité de l'esclavage. De son côté, la Société biblique se refuse à distribuer des bibles aux noirs. Les humbles frères moraves eux-mêmes, qui en Europe ont cherché à réaliser l'idéal d'une république fraternelle, font travailler des nègres esclaves et leur prêchent l'abdication de la volonté (1). A l'exception des quakers, seuls protestans auxquels la grande association évangélique refuse le titre de frères, il n'est pas une communion chrétienne qui ne se soit rendue coupable de la même iniquité contre la race nègre. J'ai vu un prêtre catholique qui, après avoir recueilli sou à sou pendant quinze ans les économies qu'une vieille négresse lui apportait afin d'obtenir son rachat, employa cette somme, lentement amassée, à l'acquisition de la pauvre femme pour son propre compte. Ainsi la plus touchante unanimité règne dans toutes les sectes, deux mille ans après la venue de leur Christ, lorsqu'il s'agit de renouveler la malédiction qui pèse encore sur Cham. Les pasteurs de toutes les confessions s'accordent pour trouver bon l'esclavage de leurs frères. Et puis on peut vendre des nègres pour bâtir des églises, pour envoyer des missionnaires aux peuples non chrétiens; on peut consacrer à des objets charitables l'argent gagné à la sueur du front des esclaves, on peut faire le bien avec le produit du crime! On cite des ministres de l'Évangile qui se targuent d'une haute moralité, et ne craignent pas de louer leurs négresses à des propriétaires de maisons de débauche; d'autres, au sortir du prêche, chaussent les bottes et l'éperon, sifflent leurs bouledogues, et, suivis de leurs amis, pourchassent un nègre fugitif à travers les forêts et les marécages (2). Ce sont là les conséquences logiques de l'approbation donnée par les sectes chrétiennes au trafic des âmes humaines. A une époque où le christianisme subit de si nombreux assauts de la part de la science, les ministres de cette religion se rendent coupables d'un acte au moins impolitique en patronant ainsi l'abomination de l'esclavage, réprouvée par la conscience universelle.

Dans les états du centre, déjà relativement populeux et civilisés,

(1) *Anti-Slavery-Reporter.*

(2) *Maryland Slavery and Maryland Chivalry*, page 56.

les nègres des plantations, appartenant en majorité aux sectes méthodiste et baptiste, assistent régulièrement aux services religieux du dimanche. En outre ils se réunissent parfois en assemblées particulières avec la permission de leurs maîtres, mais loin de leur œil gênant, et passent des heures à chanter des cantiques, à réciter des prières, à écouter les prédicateurs blancs, qui ne manquent jamais de leur répéter et de leur commenter sur tous les tons le précepte de la Bible : « Obéissez à vos maîtres en toutes choses! » Les districts comparativement déserts sont visités par des missionnaires itinérans qui, d'après l'expression consacrée, viennent *réveiller* les nègres des plantations éparses. Leur arrivée, annoncée longtemps à l'avance, répand la joie dans les camps des plantations. Aussitôt les esclaves, heureux du repos qui leur est promis pendant deux ou trois jours et des joies tumultueuses auxquelles ils vont se livrer, se dirigent vers quelque clairière des forêts où ils construisent à la hâte des baraques en planches ou en branchages. La première journée est tout entière consacrée aux préparatifs de la fête; puis la nuit se passe, employée par les uns en chants et en prières, par les autres en divertissemens, en libations ou en débauches. Quand l'aurore se lève, déjà tous les nègres, ces êtres si merveilleusement sensibles aux impressions extérieures, sont enivrés de leur liberté d'un jour, un démon les a saisis, et, pleins d'une joie délirante, ils chantent, ils hurlent, ils bondissent çà et là comme des chevreuils. Bientôt le prédicateur monte sur les troncs d'arbres mal équarris qui lui servent de chaire, il jette quelques paroles à la foule en désordre, et voilà que tous, comme sous l'influence d'un charme, interrompent leurs danses et leurs cris, et viennent se rassembler en une masse compacte autour du ministre. En un instant le silence le plus complet règne sur cette mer d'hommes, et les cérémonies religieuses commencent. Longtemps les yeux de tous restent invariablement fixés sur le blanc, qui du haut de son échafaudage prie d'une voix uniforme et chantante : l'assemblée tout entière halète d'un même souffle et n'a plus qu'une seule âme; elle contient son enthousiasme, chacun refoule le hurlement qui lui monte aux lèvres. Enfin à une apostrophe véhémente du prédicateur l'auditoire ne peut plus se contenir : un cri part de la foule, immédiatement suivi par d'autres cris; une femme tombe dans les convulsions de l'extase, puis une autre, puis d'autres encore : on les voit s'abattre çà et là comme des arbres renversés par le vent. Alors tous donnent un libre cours à leur émotion longtemps contenue : pendant que les uns se précipitent autour des femmes convulsionnaires pour les emporter hors du camp, les autres confessent à haute voix leurs péchés, se jettent à genoux en pleurant, chantent des hymnes religieux, se livrent à des danses

désordonnées. Élevant la voix jusqu'au glapissement, le prédicateur essaie de dominer l'indicible tumulte; il y réussit un instant, mais chaque nouvelle tirade soulève de nouveau la marée d'hommes qui ondule à ses pieds; d'autres auditeurs se jettent sur l'herbe, tordus par les convulsions; les hurlemens recommencent, la voix du prédicateur se perd dans le tumulte. Ainsi pendant plusieurs heures la foule est agitée par un délire indescriptible. Le lendemain, lorsque les esclaves sont retournés à leurs travaux, on ne voit plus sur l'emplacement du camp qu'une herbe foulée, des baraques en ruines et des débris de haillons épars. Telles sont les saturnales auxquelles on donne le nom de *réveil*. Il est douteux qu'elles donnent à l'esclave plus de noblesse morale et un plus grand amour de la liberté.

Dans les plantations du midi, les missionnaires itinérans sont plus rares, et d'ailleurs leur présence ne serait guère tolérée par les créoles, qui depuis longtemps se méfient de tous les voyageurs indistinctement. Les nègres ne peuvent assister au service religieux de la secte à laquelle ils appartiennent, à moins qu'ils n'habitent dans le voisinage d'une chapelle ou d'une église; cependant ils ne sauraient se passer de rites religieux quelconques : les planteurs eux-mêmes savent que leurs nègres ont besoin d'une exaltation périodique pour s'étourdir sur les misères de l'esclavage. Tandis que les charmeurs de serpens et les adorateurs de gris-gris sont presque sans exception des nègres créoles, c'est toujours parmi les nègres américains qu'on choisit le prédicateur du camp. Aucune fête n'est complète si aux libations et aux danses ne succèdent des prières et un sermon déclamés du haut d'un tonneau par le pasteur en titre. Rien de plus lamentable que ces parodies religieuses auxquelles le maître invite parfois ses amis à assister. Un soir, j'étais présent à l'une de ces fêtes, et mon âme en est encore navrée. Les riches planteurs se promenaient sous le péristyle de la *vérandah* et respiraient voluptueusement l'air embaumé du soir; les belles créoles, entourées de lucioles qui éclairaient leurs visages d'une lueur tremblotante, se balançaient nonchalamment dans leurs berceuses. Non loin de là, sous l'ombrage touffu des azédarachs, se pressaient les nègres de la plantation, honorés du regard souverain de leur maître, de leur maîtresse et des nobles amis. A quelques mètres de la *vérandah*, sur un tonneau renversé, était juché le prêcheur larmoyant, éclairé par une torche fixée à une colonne de la maison. Il n'avait point de Bible, car il ne savait pas lire, et d'ailleurs la Bible est proscrite; mais, dans une espèce de pose extatique, les genoux à demi fléchis, les mains jointes élevées à la hauteur de la poitrine, les yeux fermés, la tête rejetée en arrière, il récitait ou plutôt chan-

tait d'une voix lente et plaintive des lambeaux de prières, des vers estropiés, des restes d'hymnes appris de quelque autre nègre dans une plantation du nord. A chaque instant s'élevait le rire cruel de ses maîtres, les plaisanteries se croisaient autour de lui; mais il continuait impassible : il fallait contenter le maître, et ne pas être sensible à l'injure. Chose fatidique cependant! le pauvre esclave n'avait jamais appris et pendant plus de vingt ans n'avait récité qu'un seul sermon, et ce sermon, où les mêmes phrases revenaient constamment, avait pour texte la parabole du mauvais riche. « Oui, s'écriait l'esclave avec la plus étrange naïveté, vous êtes riches, vous êtes puissans, vous avez de l'or et de l'argent, et vous vous roulez sur les pierres précieuses, vous avez des voitures et des chevaux et toutes les joies de ce monde. Tous vous envient; mais souvenez-vous que cette nuit même votre vie vous sera redemandée. Et vous serez damnés à tout jamais, vous irez dans l'étang de feu et de soufre, vous serez brûlés du feu qui ne s'éteint point, et rongés du ver qui ne meurt point, tandis que le pauvre nègre ira dans le sein d'Abraham, et sera consolé par le bon Dieu de ses misères et de ses souffrances! » Ces paroles de l'esclave me faisaient frissonner : elles me semblaient retentir comme un premier appel à la révolte et au massacre; mais elles étaient tellement entrecoupées de hoquets et chantées sur un récitatif tellement étrange, que le sens en était presque complétement perdu pour les auditeurs. Et d'ailleurs les maîtres n'eussent jamais daigné comprendre les allusions naïves faites par le misérable esclave. Les rires ne cessèrent pas un seul instant, et quand le prêcheur descendit de son tonneau, la maîtresse de la maison lui fit donner une paire de pantalons et un verre de *brandy*. Il se confondit en remercîmens devant celle qu'il venait de condamner au feu éternel.

Ainsi, même du fond de cet affreux avilissement, du sein de ces cérémonies religieuses dans lesquelles les esclavagistes voient une de leurs meilleures sauvegardes, surgit une voix prophétique de vengeance et de rétribution. Ces quatre millions d'hommes si doux et si paisibles aujourd'hui peuvent dans un avenir prochain se relever avides et farouches. Défendue par le frein du travail, la terreur organisée, les divisions intestines des nègres, les mœurs sociales, le gouvernement et les puissantes corporations religieuses, l'iniquité de l'esclavage peut avoir une fin, car elle porte en elle-même le germe de sa propre destruction. Quels sont les moyens de défense du parti esclavagiste? quelles seront ses chances dans la lutte terrible qu'on peut aujourd'hui prévoir? C'est ce qui mérite une étude à part.

ÉLISÉE RECLUS.

LES FINANCES

ET

LES TRAVAUX PUBLICS DE L'ESPAGNE

I. *Presupuestos Generales del Estado*, 1858, 1859, 1860, 1861. — II. *Cuenta General del Estado*, 1857. — III. *Estadistica general del Commercio exterior de España*, 1858. — IV. *Memoria sobre el Estado de las obras publicas in España*, 1859. — V. *Curso de Instituciones de Hacienda publica de España*, por don Eustaquio Toledano, etc., 1860.

Il y a pour les idées libérales une heureuse fortune : à ceux qui douteraient de leur salutaire influence, on ne peut mieux répondre qu'en soumettant la situation intérieure et financière de quelques états de l'Europe au contrôle décisif des chiffres et des faits. C'est ce qu'on a tenté ici dans quelques études antérieures (1). Aujourd'hui nous voudrions renouveler pour l'Espagne une semblable épreuve, et suivre dans les améliorations intérieures du pays le progrès des idées constitutionnelles et les heureux résultats d'une politique conservatrice.

Il y a trois ans, l'Espagne, on s'en souvient peut-être, venait d'échapper aux expériences du parti progressiste, qui depuis 1854 désorganisait sa législation et ses finances. Le nouveau ministère du maréchal Narvaez avait eu pour premier soin de revenir à la constitution de 1845, de rétablir ces règles de comptabilité, cette organisation d'impôts, qui sont l'honneur de deux ministres des finances,

(1) Voyez pour l'Autriche la *Revue* du 1er mars 1860, et pour le Piémont la livraison du 1er août 1860.

MM. Mon et Bravo-Murillo. La malheureuse création du *derrama* (1) faisait place aux taxes de consommation (*consumos*), appliquées avec succès de 1846 à 1854, et M. Barzanallana reprenait, pour l'établissement du budget de la monarchie, les traditions de prudence et de sagacité pratiques par lesquelles s'était révélée la prépondérance du parti modéré dans cette précédente période. Il nous parut opportun alors (2) de tracer une ligne de démarcation entre deux politiques contraires. Lorsqu'une ère nouvelle semblait s'ouvrir, il fallait dresser en quelque sorte l'inventaire de l'héritage recueilli. L'analyse des élémens de la dette publique, l'évaluation des impôts et du déficit annuel accusèrent l'étendue des charges laissées dans la succession. L'appréciation des forces productives de l'Espagne, en particulier des richesses minières qu'aucun autre pays en Europe ne possède à un même degré, permettait de fonder les plus justes espérances sur l'administration de la fortune publique, remise en de nouvelles mains. Près de quatre années se sont écoulées depuis que les événemens de 1856 ont enlevé aux progressistes les rênes du pouvoir, et le moment est peut-être venu de préciser quel usage leurs successeurs en ont fait, et quels résultats ils ont obtenus.

A proprement parler, l'ancien parti conservateur ne peut revendiquer comme tout à fait sienne la direction imprimée au gouvernement depuis 1856 jusqu'à 1860, et les quatre changemens de cabinet survenus depuis lors, qui ont fait passer le pouvoir des mains du duc de Valence à celles du duc de Tétuan, ont attesté de profondes perturbations dans la composition des partis tels qu'ils existaient à la première de ces dates. Par l'effet de ces métamorphoses du parti modéré lui-même, le ministère Narvaez, accusé d'esprit réactionnaire, fut bientôt remplacé par le ministère Armero-Mon, qu'un vote du congrès ne tarda pas à renverser. Puis est venu le cabinet Isturitz, qui a cédé enfin la place au cabinet formé pour le triomphe d'un nouveau parti, *l'union libérale*, représenté ou plutôt concentré dans une personnalité éminente, le maréchal O'Donnell. Dans ces évolutions successives, l'ancien parti conservateur s'est séparé de quelques-uns de ses chefs les plus illustres, — le duc de Valence et M. Bravo-Murillo par exemple, — mais il s'est renforcé d'un grand nombre de ses adversaires. Cette transformation pourrait passer pour de l'ingratitude envers les hommes que l'opinion conservatrice avait tant de motifs de considérer comme des guides et des maîtres, si elle n'était due à un sentiment plus large et vraiment louable.

(1) Contribution territoriale et industrielle établie en 1856, et dont on avait cru tirer 80 millions de réaux.

(2) Voyez la *Revue* du 15 avril 1857.

Chez un peuple doué d'une imagination ardente et d'un esprit subtil, il est bon que les partis ne dégénèrent point en coterie et ne s'immobilisent pas dans un *exclusivisme* étroit. En Espagne, où les questions personnelles jouent un si grand rôle, il semblerait, à tenir trop à l'écart ses adversaires, qu'on craint plus des concurrens qu'on ne repousse des doctrines. Loin d'en adresser un blâme au ministère O'Donnell, il faut donc lui savoir gré d'avoir fait sortir la majorité conservatrice en Espagne de l'ornière où elle paraissait marcher. La cause de la liberté n'a pas eu plus à en souffrir que la cause de la monarchie, et c'est au bruit d'applaudissemens unanimes que le président du conseil, dans la séance des cortès du 21 novembre 1860, a pu dire : « Sont ennemis de la dynastie ceux qui croient que le trône peut avoir un autre appui que les institutions libérales; sont ennemis du pays ceux qui croient la liberté possible sans la dynastie de doña Isabelle II. » L'examen de la conduite tenue par le parti conservateur transformé et agrandi offrira, nous en sommes assuré, des résultats aussi avantageux pour l'Espagne et pour les modérés eux-mêmes que la période écoulée de 1846 à 1851. Dieu veuille que de nouveaux et inutiles conflits, provoqués par des fautes ou des passions également regrettables, ne compromettent plus l'avenir d'un pays auquel il ne manque, pour reprendre son rang parmi les nations les plus favorisées et les plus glorieuses, que de le vouloir et de ne pas contrarier le destin!

I.

La tâche financière du gouvernement, — c'est de celle-là surtout qu'il s'agit, — présente en Espagne plus de difficultés qu'ailleurs. Dans la période qui date de l'année 1845, la prédominance du parti modéré se manifesta principalement par l'adoption de deux grandes mesures, le règlement de la dette publique et l'inauguration d'un système d'impôts et d'administration analogue au nôtre. Toute facile que dût être une telle entreprise, si l'on compare le chiffre des obligations de l'Espagne à l'étendue de ses ressources naturelles, on a compris cependant qu'elle nécessitait, pour être menée à bonne fin, une fermeté véritable et une fidélité jusqu'alors inconnue aux engagemens pris. L'Espagne avait une mauvaise réputation financière. Semblable aux fils de famille riches d'avenir, mais dénués de ressources présentes, elle n'avait trouvé qu'au dehors des prêteurs avisés, qui savaient faire payer leur obligeance. Comme sa signature circulait en tous lieux et passait par toutes mains, on avait calculé sur une ruine imminente là où n'existait qu'une gêne momentanée, et condamné même la bonne foi du pays d'après les irré-

gularités de la monarchie. Le résultat de la période dont il s'agit fut le rétablissement du crédit espagnol. Si des mouvemens intérieurs, fruits de rivalités politiques et d'ambitions personnelles, rendirent encore les transactions onéreuses, du moins on sut qu'à certaines conditions il était permis de traiter avec l'Espagne, et de traiter en toute sécurité. Mais le crédit n'est qu'un instrument; quel usage devait-on en faire? quel usage en ont fait les conservateurs, investis depuis 1857 de la confiance de la reine, et en particulier le ministère que le maréchal O'Donnell préside depuis plus de deux années, et où M. Salaverria (1) occupe le département des finances? En Angleterre ou en France, dans des conditions semblables de sécurité et de durée, le pouvoir à qui il eût été donné de mettre en œuvre l'instrument du crédit restauré eût obtenu des résultats rapides et importans. En Espagne, les choses ne marchent point aussi vite. Ici toutefois une remarque préalable est de rigueur. L'opinion accréditée qu'il reste à l'Espagne de grands progrès à accomplir repose jusqu'à un certain point sur des données spécieuses; mais ceci n'est vrai que du progrès matériel. Sous le rapport religieux et moral, au point de vue même de l'instruction et pour ce qui touche à la bienfaisance, l'Espagne possède toutes les institutions qui existent chez les peuples les plus avancés. La preuve de cette assertion éclate à chacune des pages de ces budgets, dont on verra plus loin l'analyse. Ainsi même se trouve justifié notre goût pour ces modestes études de chiffres, qui éclairent en réalité d'une lumière si vive les mouvemens les plus intimes de l'existence des nations.

Jusqu'à présent, le tempérament du peuple espagnol, rebelle aux progrès matériels, ne semble point encore fait à cette existence laborieuse qui a surtout le gain pour mobile et l'accroissement de la consommation publique pour résultat. C'est là un obstacle véritable, contre lequel la bonne volonté du gouvernement vient trop souvent échouer. En vain il a prodigué les subventions et les encouragemens de tout genre aux concessions de chemins de fer, à la créa-

(1) M. Salaverria, dont le nom n'a peut-être pas en France le retentissement qui lui est dû, justifie par ses opinions progressistes modérées ce que nous avons dit de la politique *expansive* du maréchal O'Donnell. Le rang auquel il est parvenu dans les conseils de la reine en passant par tous les degrés de la hiérarchie administrative fournit un nouvel exemple du libéralisme d'un régime qui ouvre au mérite personnel l'accès des postes les plus élevés. Né en Castille en 1810, M. Salaverria occupa jusqu'en 1844 un modeste emploi. A cette date, il fut nommé *official segondo* à la comptabilité de Séville, puis appelé à la direction du trésor à Madrid, et devint ensuite sous-secrétaire d'état des finances sous M. Collado. Une première fois en 1856, il fut nommé ministre des finances, après avoir passé par la direction de la dette, le secrétariat de la banque San-Fernando et la direction d'outre-mer. Lors du retour aux affaires du maréchal O'Donnell en 1858, M. Salaverria reprit le portefeuille des finances.

tion d'entreprises industrielles (dans une seule séance des cortès constituantes de 1854, trois sociétés de crédit mobilier ont été autorisées) : toutes les entreprises, grandes ou petites, doivent le jour à des étrangers et vivent de capitaux étrangers. Le public espagnol semble, — singulier reproche à lui adresser, — se désintéresser des biens de ce monde et dédaigner le profit matériel. Malheureusement, ne le voulant pas par lui-même, il s'en soucie médiocrement pour les autres, suspecte l'ingérence des étrangers dans ses propres affaires, et les considère volontiers comme des fils de Danaüs dont il faut craindre les présens. On n'est déjà plus sans doute au temps où l'hostilité populaire se traduisait, comme en 1858, à Valladolid, par les voies de fait les plus graves. Sur des accusations de maléfices dignes du moyen-âge, la populace de la ville se rua contre deux ingénieurs attachés à la construction du chemin de fer. Le capitaine-général dut intervenir personnellement et prendre l'un des deux à son bras pour le dégager de la foule. Des applaudissemens unanimes éclatèrent à cette vue, mais quelle en était la cause? Le capitaine-général était, comme d'ordinaire, suivi d'une escorte d'honneur : on crut qu'il emmenait lui-même le criminel en prison. Aujourd'hui, si des cris se font entendre sur le passage des ingénieurs français par qui l'Espagne se trouvera transformée, ce sont des cris de joie, des bénédictions exprimées avec cet enthousiasme sérieux et convaincu qui donne aux manifestations populaires, dans la plus grande partie de la Péninsule, un caractère tout particulier. Toutefois, si les populations espagnoles voient d'un œil favorable l'exécution des entreprises nouvelles, elles refusent de leur confier leur propre argent. Ne pas faire soi-même ses affaires, à l'occasion entraver par des susceptibilités nationales ceux qui se chargent de cette tâche, c'est, on en conviendra, rendre le succès difficile. Il faut tenir compte de ces obstacles pour apprécier avec équité l'action du gouvernement espagnol. Aussi a-t-on voulu les rappeler avant de passer en revue les budgets établis depuis 1857, avant d'énumérer les mesures prises pour parer au déficit et accroître les ressources ordinaires, d'après le plan que M. Salaverria s'est rigoureusement imposé, et qui mérite tous nos éloges. Après cet exposé, nous aurons à revenir sur les faits principaux et les mesures les plus saillantes. Chacune de ces mesures se traduisant en chiffres dans un des chapitres du budget, il suffira de discuter les augmentations de ces chapitres, et au besoin d'en indiquer de nouvelles. Le fardeau de la dette est-il trop lourd et s'accroît-il? La plaie du déficit se fermera-t-elle? Les impôts dépassent-ils les limites ordinaires? Peut-on exiger de nouveaux sacrifices des contribuables? Enfin a-t-on assez fait pour ce qui touche au bien-être du peuple, les grands tra-

vaux publics par exemple, assez pour ce qui touche à l'honneur et à la défense nationale, c'est-à-dire pour les services de la marine et de l'armée? Telles sont les questions que cette étude doit soulever. C'est par des chiffres qu'on s'efforcera d'y répondre, et des chiffres mêmes que sortira la conclusion.

Le budget de 1857, préparé par le ministère Narvaez, s'élevait, pour les dépenses ordinaires, à 1 milliard 682 millions de réaux (1), et pour les dépenses extraordinaires à 102 millions. Les ressources ordinaires n'étant portées qu'à 1 milliard 562 millions, il fallait recourir à des moyens extraordinaires pour combler le déficit. La loi votée en 1855 permit de négocier un emprunt en 3 pour 100 de 240 millions de réaux avec une maison de banque étrangère; malheureusement, pour obtenir cette somme effective, le capital de la dette publique se trouva grevé de 700 millions. Le ministère avait dû en même temps détruire de fond en comble l'économie du budget progressiste et rétablir les anciennes perceptions, parmi lesquelles les *consumos* lui fournirent une ressource de plus de 100 millions. M. Sanchez Ocaña présenta le budget de 1858 avec un chiffre de 1 milliard 775 millions pour les dépenses ordinaires et de 209 millions pour les dépenses extraordinaires. Les revenus publics ne s'élevant qu'à la première de ces sommes, il fallait, pour solder le second budget des dépenses, ou recourir encore à l'emprunt, ou se créer des ressources nouvelles. L'expérience tentée en 1857 n'encourageait point à s'adresser au crédit; le ministre n'hésita pas à proposer l'augmentation d'impôts que son prédécesseur, M. Mon, dans son court passage aux affaires, avait déclarée nécessaire pour rétablir un véritable équilibre entre les recettes et les dépenses. Ce n'étaient pas seulement les 240 millions fournis par l'emprunt Mirès qui avaient servi de ressources extraordinaires en 1857 au ministère Narvaez; des supplémens de crédits, la négociation de *pagares* (billets à ordre) souscrits par les acquéreurs de biens nationaux, avaient porté à 455 millions le total de ces ressources. Pour obtenir un pareil chiffre, le ministère Isturitz faisait figurer dans le budget des recettes ordinaires une surtaxe de 50 millions sur la contribution foncière, portée de 350 à 400 millions, et des accroissemens de revenus sur les autres parties du budget. Néanmoins l'équilibre du

(1) Le réal vaut un peu plus de 26 centimes. — Nous sommes obligé, pour conserver à cette étude sur les finances espagnoles son caractère propre, de citer *toutes* les quantités en réaux. On pourra sans beaucoup de peine se représenter les mêmes quantités en francs, si l'on prend le quart des sommes exprimées en réaux, et cette précaution est nécessaire pour apprécier sainement les ressources et les dépenses d'un pays dont le budget, porté par exemple à 2 milliards de réaux, dépasse à peine le chiffre de 500 millions de francs.

budget ordinaire était plus apparent que réel. On avait dissimulé, sous forme de budget extraordinaire, certaines dépenses dont la permanence ne peut être contestée, entre autres les intérêts à payer aux corporations civiles dont les biens étaient vendus. Pour solder ce deuxième budget, montant à 209 millions de réaux, il fallait avoir recours soit au produit des ventes de biens nationaux, soit à une émission d'obligations de l'état exclusivement applicables aux travaux publics.

M. Pedro Salaverria présenta le budget de 1859. Si, pour cette année, il se vit contraint de suivre les erremens de tous ses prédécesseurs, et de ne soumettre les budgets des recettes et dépenses aux délibérations des cortès que dans les premiers mois de leur exercice, on doit avant tout reconnaître que depuis lors il s'est appliqué à obéir aux vrais principes constitutionnels. Ainsi le budget de 1859 a été seulement approuvé par la loi du 31 mai 1859; mais le budget de 1860 a reçu la sanction royale dès le 25 novembre 1859, et c'est le 15 juin 1860 que le ministre des finances a soumis aux cortès le projet de budget pour 1861.

Les dépenses ordinaires pour 1859 étaient portées à 1 milliard 789 millions de réaux, et les revenus ordinaires à 1 milliard 794. Un budget spécial de 267 millions était affecté à des dépenses militaires et à des travaux publics soldés par la vente de biens nationaux. Le maximum de la dette flottante était élevé à 640 millions de réaux, et des modifications de tarifs étaient appliquées à la vente des tabacs, du sel, etc. Toutefois, avant d'examiner les différences du budget de 1859 avec les précédens exercices, il est nécessaire de mentionner tout d'abord deux résolutions importantes du gouvernement et des chambres, résolutions qui ont servi de base à tout le système financier que M. Salaverria pratique avec succès depuis son entrée aux affaires. Le duc de Valence, après les événemens de 1856, avait suspendu le désamortissement ou vente des biens de mainmorte, quelle qu'en fût l'origine. Cette vente était la ressource à peu près unique des ministres progressistes pour fermer toutes les brèches faites au revenu de l'état. Les biens de mainmorte, appartenant au clergé, aux communes, aux corporations civiles, aux ordres de chevalerie, représentaient, d'après l'évaluation de 1855, un total de 6 milliards de réaux qu'il était d'une sage politique de ménager. Le ministère Armero-Mon fit une distinction entre les propriétés ecclésiastiques et les propriétés civiles. Ne voulant pas recourir, comme son prédécesseur, à des emprunts onéreux, il crut le désamortissement des seules propriétés civiles possible et profitable. Le ministère Isturitz en fit une des ressources de son budget. Le ministère O'Donnell fut plus heureux : grâce au concordat habi-

lement négocié à Rome par M. Rios-Rosas et approuvé par la loi du 4 novembre 1859, le gouvernement peut vendre la plus grande partie des propriétés ecclésiastiques à la condition d'accorder en retour des titres de rente 3 pour 100 inaliénables dans une proportion librement débattue. Ce résultat de longues et difficiles négociations mit dans les mains du gouvernement un gage dont l'importance politique est évidente. Il ne faut pas toutefois se dissimuler que le désamortissement constitue un véritable emprunt. Si les propriétés se vendaient à trop bas prix, la rente représentative concédée au propriétaire *exproprié* serait, à vrai dire, capitalisée à un taux très désavantageux pour le trésor. On a plus d'une fois cité l'exemple des *propios*, biens des communes, sur lesquels l'état conserve un droit de 20 pour 100; ces biens sont grevés de beaucoup de servitudes et de charges que le gouvernement, avant de vendre les *propios* eux-mêmes, a rachetées à un taux tel qu'il perd souvent non-seulement ses 20 pour 100, mais qu'il paie en définitive les 80 pour 100 des communes à un tiers au-dessus de leur valeur.

L'autre résolution, qu'il est également utile de rappeler à l'honneur du ministère actuel, et qui avait précédé de quelques mois la loi de désamortissement ecclésiastique, émane d'une pensée analogue à celles qui, dans les dernières années du gouvernement du roi Louis-Philippe, attestaient une si haute prévoyance pour le développement graduel de tous les services publics. Dans le préambule de la loi du 1er avril 1859, M. Salaverria exposait que, si les grands intérêts sociaux avaient reçu, les années précédentes, une notable impulsion, il s'en fallait de beaucoup qu'elle eût été portée à la limite nécessaire : la dotation des grands services de l'état était trop modique, l'incertitude des ressources extraordinaires mises à la disposition du gouvernement apportait trop d'entraves à l'exécution des travaux indispensables au progrès matériel. Le ministre demandait aux cortès qu'on lui fournît des ressources plus importantes et mieux assurées, et il soumettait un plan d'améliorations générales qui, sur une période de huit années, embrassait toutes les branches de l'administration. Deux milliards de crédits extraordinaires devaient suffire pour augmenter le matériel militaire, les approvisionnemens et les armemens de la marine, réparer les églises, améliorer les établissemens de bienfaisance et les prisons, réparer et achever les routes, les canaux, les ports et les phares. De plus, en présentant la loi du 22 mai 1859, M. Pedro Salaverria demandait l'autorisation d'appliquer aux subventions concédées pour l'établissement des lignes ferrées des obligations spéciales rapportant 6 pour 100 d'intérêt avec 1 pour 100 d'amortissement, et dont l'ensemble pouvait aussi s'élever à la somme de 2 milliards. Ces obligations, desti-

nées à remplacer les actions des chemins de fer prises par l'état et les subventions en argent, devaient être remises aux compagnies au taux fixé par une adjudication publique. Inutile d'ajouter que, pour les annuités résultant de l'émission de ces obligations, comme pour le paiement des crédits extraordinaires objets de la loi du 1er avril, les biens des corporations et le capital de la caisse des remplacemens militaires devaient y pourvoir dans la période indiquée de huit années.

Les cortès concédèrent au gouvernement les crédits demandés : 350 millions pour le ministère de la guerre, 450 pour la marine, 70 millions pour chacun des départemens de la justice et de l'intérieur, 60 pour les finances, et pour le seul ministère de *fomento* 1 milliard de réaux. Les cortès autorisèrent également le ministère à émettre des obligations spéciales pour subventionner les chemins de fer, et il fut décidé que chaque année un compte spécial de cette émission serait présenté aux chambres législatives, tandis qu'on renvoyait à l'année 1861 l'obligation de présenter le tableau des travaux ou des services couverts par le crédit de 2 milliards de réaux.

Le cabinet O'Donnell-Salaverria fut investi de la confiance de la reine dans la seconde moitié de l'année 1858; c'est donc à l'occasion du premier projet de budget qu'il ait préparé, c'est-à-dire au commencement de 1859, que les deux lois dont il vient d'être question furent présentées et votées. Elles attestent l'esprit de prévoyance et le sens pratique avec lesquels le nouveau ministère envisageait la situation économique du pays. Elles ont servi de base à sa politique intérieure. Pour mettre le lecteur à même d'en apprécier les résultats, nous devions les mentionner tout d'abord, ainsi que l'heureuse négociation qui a mis d'importantes ressources à la disposition du gouvernement. Il était impossible que chaque année le budget ne présentât pas un déficit; le parti conservateur avait eu la franchise de l'avouer en recueillant l'onéreuse succession échue en 1856. La division des dépenses en ordinaires et extraordinaires, adoptée pour donner une vaine apparence de destination spéciale aux ressources autres que les revenus annuels et permanens, ne pouvait tromper sur l'insuffisance de ces revenus les hommes intéressés à mesurer le crédit de l'état. Le ministre des finances eut le mérite, non-seulement d'avouer le déficit, mais d'en élargir les limites et de semer pour recueillir. Il maintint l'augmentation de l'impôt direct proposée par M. Mon, il ajouta même au budget extraordinaire une sorte de budget extra-supplémentaire, voulant provoquer par une large extension de travaux un développement plus rapide de la richesse publique. Huit années devaient suffire à relever les forces militaires et navales du pays, à le doter de nombreux moyens de communica-

tion, à rétablir son crédit, à porter son revenu au niveau de ses dépenses. Dussent tous les biens de mainmorte être aliénés pour solder une telle œuvre, il n'y aurait pas sans doute matière à regrets. A coup sûr, les résultats acquis devaient encourager à tenter de nouveaux et de plus grands efforts; mais au moment où le ministre de *fomento* était autorisé, en vertu de la loi du 1er avril 1859, à préparer une augmentation de travaux dignes de la grandeur de la monarchie, une dépense imprévue vint grever le budget en cours d'exercice et en détruire l'économie : la guerre fut déclarée au Maroc le 22 octobre.

Dès le mois de mai précédent, le budget de 1860 avait été présenté aux cortès. Il comprenait 1 milliard 834 millions de dépenses ordinaires contre 1 milliard 840 millions de recettes de même nature, et les dépenses et recettes extraordinaires s'élevaient à 302 millions 1/2. Le maximum de la dette flottante était maintenu à 640 millions. Le projet de loi soumis aux chambres le 21 octobre 1859 porta, en raison des nécessités de la guerre, les dépenses ordinaires à 1 milliard 887 millions. L'armée, qui sur le pied de paix ne dépassait pas 50,000 hommes, fut tout d'un coup élevée à 100,000. Par suite de cette augmentation, le maximum de la dette flottante atteignit 740 millions, et pour faire face à l'excédant des dépenses ordinaires aussi bien qu'aux frais extraordinaires qui pourraient résulter de la guerre, le ministère proposa des modifications aux droits d'hypothèque, aux tarifs des contributions de consommation, de timbre et d'enregistrement; enfin il demanda une surtaxe de 12 pour 100 sur les contributions directes, de 10 sur l'impôt commercial et industriel, de 8 et de 10 pour 100 sur les traitemens. Tous ces changemens furent sanctionnés par la loi du 25 novembre 1859, et les recettes ordinaires évaluées à 1 milliard 892 millions. Le gouvernement fut autorisé à dépasser même le chiffre de 100,000 hommes pour l'armée active, et à disposer à cet effet des crédits prévus par la loi du 1er avril 1859 et applicables aux ministères de la guerre et de la marine sur les 2 milliards que cette loi permettait de dépenser en huit années. Le décret du 10 février 1860, qui ouvrit une émission de billets du trésor jusqu'à concurrence de 200 millions, détermina la limite dans laquelle le gouvernement entendait user du bénéfice de cette loi, dite des 2 milliards.

Nous n'avons pas à retracer les faits militaires qui ont donné un nouveau lustre aux armes espagnoles : ce qui importe surtout au sujet de cette étude, c'est la facilité avec laquelle le trésor public pourvut aux dépenses d'une guerre aussi favorable au crédit qu'utile à la gloire de la nation. En présentant le 15 juin 1860 le budget de 1861, le ministre des finances disait : « Nous avons traversé la période,

unique depuis bien des années, d'une guerre extérieure, et voici quels en ont été les effets sur le trésor : — Dans l'impossibilité de graduer d'avance les dépenses de toute espèce nécessitées par la guerre, le gouvernement a ouvert un crédit collectif sur lequel il a imputé tous les paiemens relatifs aux besoins d'une armée qui s'éleva par momens à 146,000 hommes, dont 57,000 tenaient campagne. Ces paiemens ont été effectués à l'aide de l'excédant des recettes de 1859 et de la réalisation anticipée des revenus de 1860. Les caisses de l'état ont été si abondamment pourvues qu'après l'échéance d'un semestre de la dette, elles n'ont jamais possédé moins de 200 millions. La dette flottante, qui pouvait s'élever à 740 millions, n'en a pas dépassé 717 à la fin de mai, et à cette même époque la caisse du trésor renfermait 316 millions de valeurs. » Enfin, malgré les paiemens considérables effectués pour des dépenses militaires urgentes, le gouvernement espagnol répondait à une revendication *intempestive* de l'Angleterre par le versement intégral de 496,000 livres sterling, sans profiter des délais que, par un reste de pudeur, un créancier peu scrupuleux offrait à un débiteur trop fier pour les accepter. Le traité de paix accordé au Maroc a stipulé une indemnité de 400 millions de réaux qui effacera les dernières traces que cette entreprise glorieuse a laissées dans les finances espagnoles; il ne restera plus que le souvenir d'un temps dont les difficultés n'ont pas empêché la rente publique d'atteindre à un taux inconnu jusqu'alors, tandis que les dépenses se soldaient avec la plus grande régularité, et que le gouvernement ne profitait même pas de toutes les ressources spéciales mises à sa disposition, notamment en ce qui regarde les retenues autorisées sur *l'avoir des classes passives*, ou *dépendantes du trésor*.

Un peuple qui donnait de telles preuves de sa vitalité, de son patriotisme, de sa prospérité intérieure, devait enfin entrer avec résolution dans une voie d'agrandissement et d'améliorations économiques, dût-il les acheter au prix de nouveaux efforts. Dans cette prévision, le budget de 1861 a été présenté avec un total de 1 milliard 934 millions de recettes ordinaires et de 1 milliard 926 millions de dépenses de même nature. Le budget des recettes et dépenses extraordinaires, conforme aux prescriptions de la loi du 1er avril 1859, offre le chiffre de 418 millions. Le maximum de la dette flottante reste tel qu'il avait été établi pendant la guerre, et s'élève à 740 millions; enfin les surtaxes de guerre se trouvent maintenues. L'augmentation prévue sur les recettes de 1861, par rapport à celles de 1860, est due seulement à un plus fort produit des douanes, des monopoles et des mines de l'état. Cet accroissement n'a rien que de proportionnel avec le résultat des années antérieures. Les

39 millions d'augmentation de dépenses ordinaires proviennent, pour 15 millions, de l'accroissement de la dette et des *charges de justice*, et, pour 24 millions, de frais relatifs aux ministères de la guerre, de la marine et des travaux publics. Quant au budget extraordinaire, le gouvernement en a étendu les limites afin de pourvoir aux travaux des routes, à l'armement des forteresses, à l'augmentation du matériel de la guerre et de celui de la marine, auquel en particulier il veut appliquer le plus tôt possible les 400 millions de réaux concédés par la loi du 1er avril 1859.

Dans le budget de 1860, trois dispositions nouvelles avaient été introduites; l'une modifiait avantageusement les tarifs de quelques articles de consommation, les deux autres changeaient les classes et le prix du papier timbré et soumettaient à l'impôt la transmission des biens mobiliers. A l'appui du budget de 1861, M. Salaverria est venu annoncer la prochaine proposition d'une réforme douanière, et il a demandé l'adoption de quelques mesures secondaires destinées à améliorer le crédit de l'état. Ainsi, le maximum de la dette flottante devant être porté à 740 millions de réaux, le gouvernement ne pourra émettre de bons du trésor au-delà de 240 millions tant que le solde de la caisse des dépôts ne sera pas inférieur à 500 millions. En outre, un projet de loi additionnel limite à quatre mois la faculté de résidence à l'étranger accordée aux individus faisant partie des *classes passives*. Au-delà de ce temps, leur traitement serait suspendu. Cette disposition, qui déroge à la loi de 1835, s'explique par des motifs politiques assez graves. Les *classes passives* et les charges de justice forment un des chapitres les plus élevés du budget espagnol; en 1860, les dépenses supportées de ce chef figuraient pour une somme de 158 millions de réaux, et s'appliquaient à 49,345 individus ayant cessé d'exercer des fonctions publiques. Si l'on considère qu'aux classes passives reviennent les pensions accordées, quelle que fût la durée de leurs services, à tous les fonctionnaires destitués par chacun des régimes politiques qui se sont succédé dans la Péninsule, et que les charges de justice représentent des droits, des offices détruits par le gouvernement, dont quelques-uns remontaient aux usages de la cour d'Espagne lors de la conquête du Mexique et du Pérou, on reconnaîtra la légitimité des motifs invoqués à l'appui de la nouvelle mesure prise par M. Salaverria. Un autre décret à la date du 15 juin 1860 témoigne d'ailleurs de l'esprit d'équité avec lequel le ministre des finances envisage la situation des créanciers de l'état et répare une omission faite dans le règlement de la dette publique en 1851. A cette époque, la dette courante du trésor fut comprise pour une partie de sa valeur en capital dans la dette amortissable de seconde classe; mais il n'en

fut pas de même des intérêts échus de cette dette. Or la dette courante du trésor avait une origine à tous égards privilégiée, puisqu'elle provenait de dépôts faits au trésor aux momens les plus difficiles. Le décret dont il s'agit a pour but d'accorder aux intérêts échus la même conversion qu'au capital lui-même. Il serait fort à souhaiter pour le crédit espagnol qu'une semblable mesure fût appliquée à ce qu'on appelle les *certificats du comité anglais*. C'est parce que les réclamations des porteurs de ces titres ont été jusqu'ici rejetées par le gouvernement espagnol que le *Stock-Exchange*, on le sait, refuse d'admettre à la cote officielle toutes les valeurs espagnoles, à l'exception du 3 pour 100 extérieur, et leur ferme ainsi l'accès du principal marché des capitaux; si le ministère O'Donnell prenait la résolution de faire cesser un état de choses regrettable à plus d'un titre, il aurait donné un nouvel exemple de générosité courageuse et rendu un véritable service à la fortune de l'état. Lors du règlement de la dette en 1851, les intérêts de la dette 5 pour 100 négociée par M. Aguado de 1820 à 1831 et des emprunts en 5 pour 100 des cortès ne furent admis à la capitalisation en dette différée que pour cinq années; il y avait onze ans que ces intérêts n'étaient plus acquittés par le gouvernement espagnol. Un comité s'assembla à Londres et fit frapper des titres représentant les intérêts échus. Ces certificats se négocient à Londres, Amsterdam et Madrid, à un cours qui varie de 4 à 6 pour 100. On voit qu'une somme relativement minime suffirait au règlement de cette affaire; ce n'est pas, il est vrai, le chiffre de la dépense qui a retenu jusqu'ici le gouvernement espagnol : il élève de justes objections contre des titres créés par de simples particuliers et dépourvus de tout caractère officiel. Cette difficulté de forme ne doit pas arrêter le cabinet, et le ministre des finances, qui professe la maxime que l'état ne paie jamais trop cher la libération de son crédit, assumera facilement la responsabilité d'une capitalisation peu onéreuse. Ainsi prendraient fin toutes les réclamations qu'on est en droit d'adresser à une nation dont la fierté n'est pas la moindre vertu, et qui souffre plus par orgueil que par intérêt des atteintes portées à son crédit. N'oublions pas enfin que l'Espagne s'est reconnue débitrice d'une somme de 80 millions de francs envers la France, mais que jusqu'ici elle n'a rien payé, et qu'il n'a rien été exigé d'elle, ni capital ni intérêts.

Deux mesures prises dans les derniers mois de 1860 complètent la série des actes du ministère O'Donnell en matière de finances et de travaux publics : la première est la loi, votée par les chambres, qui autorise les compagnies industrielles à emprunter une somme d'obligations égale non plus seulement à la moitié de leur capital en actions, mais à la totalité du capital social en y comprenant les sub-

ventions de l'état; la seconde est le décret du 7 septembre, qui approuve, sur l'exposé fait par M. le marquis de Corvera, ministre de *fomento*, le plan général des routes pour la Péninsule et les îles adjacentes. Cet important travail peut se résumer ainsi : routes de première classe, 13,608 kilomètres; de deuxième classe, 10,563 kilom.; de troisième classe, 10,182 kilomètres : ensemble, 34,353 kilom., sur lesquels 10,000 à peine étaient terminés en 1859, et 2,000 en construction. En France, l'étendue des routes impériales, qui seules équivalent aux *carreteras* de première classe, s'élève à 35,000 kilomètres.

II.

Après avoir ainsi exposé l'ensemble des mesures que le cabinet espagnol a prises pour élever les ressources et les dépenses de l'état au niveau de ses besoins, il est nécessaire d'examiner avec détail quelques-unes de ces mesures et de porter un jugement plus réfléchi sur les éventualités de l'avenir. En 1860, le capital de la dette reconnue par le gouvernement s'élevait à 10 milliards 19 millions de réaux pour la dette perpétuelle consolidée et pour la dette différée (1). C'est assurément une charge qui doit paraître légère, comparée aux forces productives de la Péninsule; mais si l'on met en regard de ce capital l'ensemble des intérêts payés au titre des obligations générales de l'état, on s'aperçoit que, sans être écrasant, le fardeau est assurément plus lourd qu'il ne semble. Ainsi aux 259 millions de réaux payés pour les intérêts du 3 pour 100 consolidé et différé il convient d'ajouter, d'après le budget de 1860, 47 millions pour le rachat de la dette non consolidée et les intérêts de la dette flottante, 20 millions pour l'amortissement de la dette du matériel et du personnel, 15 millions pour les intérêts des *carreteras* et actions de chemins de fer, 5 millions pour intérêts des actions de travaux publics, 7 millions pour l'amortissement de ces différens titres, enfin 26 millions pour les intérêts du 3 pour 100 inaliénable, échangé contre les biens des corporations civiles, ce qui, avec les 145 millions de réaux des *charges de justice* et *classes passives*, constitue un total d'obligations de 565 millions de réaux. Ce total d'in-

(1) Dans la *Revue* du 15 avril 1857, nous avons expliqué l'origine de tous les titres de la dette espagnole et analysé la conversion de 1851. On divise la dette en intérieure et extérieure, en dette consolidée, différée et amortissable. La dette consolidée porte seule un intérêt de 3 pour 100, la dette différée ne portait que 1 pour 100 d'intérêt en 1851; par suite d'accroissemens successifs, elle rapportera 3 pour 100 en 1869. Les dettes amortissables (passive, du matériel, du personnel) doivent disparaître dans un avenir prochain au moyen d'adjudications semestrielles; elles ne rapportent aucun intérêt.

térêts annuels, loin de s'affaiblir, tend à s'accroître régulièrement d'après une progression déjà établie. Ainsi, pour suivre les erremens du budget officiel, nous n'avons point inscrit au capital de la dette les actions des chemins de fer et des routes, dont l'ensemble s'élève à 1 milliard et qui seront amorties par des achats semestriels, non plus que le total des deux classes de la rente non consolidée, dont la première, par suite d'adjudications semblables, disparaîtra en 1867 et la seconde en 1870; mais nous ne pouvons omettre de faire observer qu'en 1869 la dette différée rapportera 3 pour 100 d'intérêt, tandis qu'elle produisait 1 pour 100 en 1851, et qu'aujourd'hui elle donne 1 3/4 pour 100. Ce sera donc un nouvel intérêt de 80 millions à ajouter aux 87 millions d'intérêts de la rente différée actuelle. Le 3 pour 100 *inaliénable* ne figure au budget de 1860 que pour 26 millions d'intérêts; mais cette dépense n'est applicable qu'à des corporations civiles. Le nouveau concordat permet au gouvernement d'aliéner le reste des biens du clergé, dont on avait calculé en 1855 que l'ensemble valait 5 milliards 320 millions. Il faudra, en échange de ces propriétés vendues, pourvoir aux besoins du clergé et lui délivrer des titres de rente 3 pour 100. Par conséquent le capital et les intérêts de la dette publique pourront bien être accrus de 50 pour 100 environ. Il y a là une tentation presque irrésistible contre laquelle il importe cependant de se prémunir. La vente des *biens nationaux* semble jusqu'ici la seule ressource dont on fasse usage pour parer aux dépenses extraordinaires, aux améliorations réelles, au déficit du budget; mais cette ressource n'est pas inépuisable: à la prodiguer trop vite, on n'en tire pas tout ce qu'elle vaut, et c'est ainsi qu'en fermant en apparence la liste des emprunts onéreux, on emprunte, sous une forme indirecte, à des taux assez élevés, et qu'on peut s'exposer à se trouver un jour sans biens nationaux à vendre, avec un nouveau déficit à couvrir et des obligations perpétuelles à payer.

Si le capital de la dette espagnole est fatalement appelé à s'accroître dans un avenir prochain, on peut regretter aussi qu'après avoir rétabli l'ordre et l'unité dans la dette de l'état, non sans exiger de douloureux sacrifices de la part de ses créanciers, le gouvernement ait multiplié depuis quelque temps des créations de valeurs dont le type n'est plus ce 3 pour 100 substitué en 1851 à tous les autres titres de la dette publique. Les divers emprunts contractés depuis 1833 sous forme d'émissions d'actions de routes à 6 pour 100 d'intérêt ont été suivis d'émissions d'actions de chemins de fer, d'actions de travaux publics, de billets du trésor à 5 pour 100, dont l'intérêt en réalité varie selon le prix plus ou moins rapproché du pair auquel ils sont adjugés; il en résulte une diversité nouvelle de ces

titres publics dont les états prospères cherchent à s'affranchir. Toutes ces obligations, émises pour des travaux d'utilité générale et des dépenses extraordinaires, seront amorties dans un délai déterminé par la vente des biens nationaux. Dans la séance des cortès du 22 novembre 1860, à l'occasion de la conversion de la dette d'*ultramar* (dette des colonies) en dette amortissable de deuxième classe, M. Polo a formulé la même observation contre cette multiplicité de valeurs, et présenté le tableau de vingt et une espèces de titres publics cotés à la bourse à des taux différens. Les reproches de l'honorable député avaient plutôt pour objet la variété des titres de rente proprement dite, consolidée, différée, amortissable, etc., que l'émission des *obligations* de diverse nature auxquelles s'adressent nos propres remarques. Le ministre des finances a très sagement défendu la conversion de 1851. Si les titres de la rente *sans intérêt* peuvent dès à présent être évalués en 3 pour 100, et sont susceptibles d'escompte avant l'époque de l'amortissement, cela tient à l'excellence de la conversion elle-même, qui a donné un prix réel à des titres sans valeur. Devancer le moment d'une libération qui peut paraître trop facile serait faire payer deux fois à l'état ce qu'on a considéré comme un bienfait de payer une fois. Quant aux *obligations*, dont on regrette la multiplicité, le ministre peut répondre qu'il ne les a pas créées toutes, et que s'il en a émis de nouvelles, c'était pour ne plus émettre du 3 pour 100. Des emprunts en rente 3 pour 100 n'eussent pas été amortis dans un bref délai; les obligations le seront. Sans doute, mais comment? A l'aide de la vente des biens du clergé. Or ces biens ne s'échangent-ils pas contre du 3 pour 100, 3 pour 100 inaliénable, il est vrai? C'est la seule différence à invoquer en faveur de ce mode d'emprunt.

Il ne convient pas en définitive de se montrer sévère sur des opérations que la nécessité impose aux hommes chargés de la lourde tâche de ramener dans les finances l'ordre et la régularité nécessaires; ce qui importe surtout, c'est d'examiner comment on a fait usage des ressources ainsi obtenues. Sous ce rapport, rien n'est à reprendre. Dès à présent on peut féliciter le ministère O'Donnell d'avoir envisagé en face l'une des plus grandes difficultés que lui aient léguées ses devanciers, et de n'avoir pas craint, pour la résoudre, de braver une impopularité qui est l'épouvantail des hommes médiocres et des politiques à courte vue. Le mal du budget espagnol, comme de beaucoup d'autres, hélas! le mal chronique et invétéré, c'est le déficit. On a beau le déguiser sous l'artifice des combinaisons, établir à côté du budget ordinaire un budget extraordinaire qui comprend les dépenses nouvelles de travaux publics, les approvisionnemens de la guerre et de la marine : la *vérité vraie* n'en est pas moins que les

ressources annuelles ne suffisent point à payer toutes les dépenses nécessaires. Pour extirper ce mal, pour augmenter les ressources, M. Sanchez Ocaña, ministre des finances en 1858, demandait aux cortès une augmentation de 50 millions sur la contribution foncière. M. Salaverria non-seulement a maintenu cette augmentation, mais en 1859 il a modifié les droits sur les tabacs, le sel, l'exportation du sel, du plomb, etc. En 1860, il a étendu le droit d'hypothèque à la transmission des biens mobiliers, augmenté les droits de timbre; enfin, à l'occasion de la guerre avec le Maroc, il a frappé les contributions directes d'une surtaxe de 12 pour 100, et de 10 pour 100 les autres impositions. Pour 1861, quoique la guerre ait cessé, quoique, par suite du traité avec le Maroc, l'Espagne doive être presque indemnisée de ses dépenses militaires, les surtaxes ont été maintenues, et le budget des ressources ordinaires sera porté à la somme de 1 milliard 934 millions de réaux; c'est le chiffre le plus élevé qui ait encore été imposé aux habitans de la Péninsule.

Il importe de remarquer à cette occasion, pour justifier une telle augmentation d'impôts, que le budget espagnol ne s'est pas, comme dans d'autres états européens, modifié d'une manière insolite depuis une assez longue période d'années. Sous Charles III, en 1788, le budget de la monarchie espagnole s'élevait à 1 milliard 823 millions de réaux, et sous Charles IV à 1 milliard 600 millions. Le budget de M. Ballesteros, sous le régime absolu de Ferdinand VII, ne montait qu'à 450 millions; mais il ne comprenait rien pour la dette, rien pour la marine, rien pour le clergé, rien pour les classes passives, c'est-à-dire que, d'après les chiffres actuels des dépenses, il faudrait y ajouter près de 1 milliard. Sans remonter plus haut que la réforme financière dont M. Mon est l'auteur et que l'établissement du nouveau système d'impôts, le chiffre des dépenses ordinaires n'était en 1845 que de 1 milliard 183 millions de réaux, et jusqu'en 1853 il ne dépassa pas 1 milliard 407 millions; mais les dépenses provinciales et municipales n'y figuraient pas. En 1856, le total de toutes ces dépenses montait à 1 milliard 700 millions de réaux à peu près; or il n'est pas aujourd'hui de 2 milliards. Nous n'avons garde de considérer comme un bien ni l'immutabilité du chiffre de ces dépenses, dites ordinaires, qui caractérisent l'activité de la vie sociale, ni le *statu quo* dans le rendement de ces impôts, criterium de la prospérité intérieure. Si les dépenses ordinaires de l'Espagne ne se sont pas accrues dans une plus forte proportion, il faut le regretter doublement, puisque les recettes ordinaires ne suffisaient pas même à solder les dépenses de même nature, et que le déficit dans le budget, comme l'immobilité dans l'existence sociale, était permanent.

Bien loin même d'accuser le ministère O'Donnell d'avoir trop de-

mandé à l'impôt, nous ne pouvons que louer son extrême réserve sous ce rapport. Déjà, il y a trois ans, nous constations la modicité relative des impôts espagnols, et en particulier de l'impôt foncier. En 1845, M. Mon établit une contribution directe de 300 millions de réaux, plus faible que l'ancienne dîme; mais de celle-ci combien de gens étaient affranchis pour cause de *hidalguia*, tandis que chacun à présent supporte sa part des charges publiques! Porter aujourd'hui la contribution foncière à 400 millions de réaux, soit 100 millions de francs, n'est-ce pas rester au-dessous du possible et du juste pour un territoire à peine inférieur d'un neuvième en étendue à celui de la France, et riche des productions de l'Asie et de l'Europe aussi bien que des plantes océaniques et des végétaux africains? L'impôt foncier, d'après la loi espagnole, ne doit pas atteindre 14 pour 100 du revenu réel; mais ce revenu lui-même, grâce aux voies de communication nouvelles, est destiné à s'accroître, et le territoire espagnol, qui pourrait facilement nourrir une population à peu près égale à la nôtre, supporterait aisément un impôt foncier plus en rapport avec la contribution foncière en France, qui est près de trois fois plus élevée. La surtaxe de guerre de 12 pour 100 sur l'impôt foncier en Espagne peut et doit donc être maintenue dès à présent.

C'est aussi en 1845 qu'un ministère conservateur a établi les impôts indirects dans la forme qui leur a été restituée en 1856, après une courte suspension de deux ans. Les anciennes taxes, auxquelles il a substitué les *consumos* et *puertas* (impôts de consommation et octrois) rendaient 191 millions de réaux; mais le personnel nécessaire à la perception dévorait le revenu. M. Mon estima le produit des nouvelles taxes à 180 millions. Elles sont comprises, en 1860, pour 390 millions dans le total de 432 millions applicable aux impôts indirects et ressources éventuelles. Ce même chapitre des recettes est porté à 458 millions dans le projet de budget de 1861. La surtaxe de guerre de 10 pour 100 peut bien être pour quelque chose dans le progrès d'un impôt qui en 1846 ne rendait que 187 millions au trésor, et 270 en 1858; mais le développement de la richesse publique a fait bien davantage. C'est principalement sur le revenu des impôts de consommation et de douanes que les améliorations intérieures doivent exercer le plus d'influence. Le ministère O'Donnell, en développant les voies de communication, favorise, outre le progrès de la consommation, celui de l'industrie. Le subside industriel, qui a doublé en dix ans (40 millions contre 88), n'atteste pas encore que l'Espagne ait tiré parti de toutes les richesses que renferme son sol. Depuis 1857, de nouveaux efforts ont été tentés, notamment pour la houille et le fer. Quoi qu'il en soit, si M. Salaver-

ria donne suite aux projets de réforme douanière annoncés dans son exposé de budget pour 1861, on peut souhaiter qu'il maintienne un juste équilibre entre ce qu'il doit à la protection d'une industrie encore dans l'enfance et aux prescriptions de la science économique qu'il tient à honneur d'appliquer.

Les revenus des services en régie se sont considérablement accrus malgré les surtaxes imposées en 1859. Dans le budget de 1861, la recette prévue des *rentas estancadas* (1) est de 714 millions de réaux; en 1857, elle n'était que de 413. Que cette progression continue, et ce sera une meilleure ressource pour le budget espagnol que le désamortissement des biens du clergé. Pour les services en régie aussi bien que pour les impôts de *puertas* et *consumos*, il serait utile de diminuer les frais de perception et de production. Depuis que l'honorable M. Bravo-Murillo, à qui l'Espagne doit, entre autres bienfaits, celui d'une comptabilité régulière, dénonçait aux cortès comme mortelle pour le pays la *lèpre* des employés, l'économie dans les frais d'administration n'a point été ramenée à un taux suffisant : la perception des impôts directs est la moins chère; il en est autrement pour les monopoles de l'état et pour les impôts indirects. Dans un document officiel sur l'année 1857, on trouve que les revenus et les frais des rentes *estancadas* se sont élevés, ceux-là à 413 millions, ceux-ci à 157. Le ministre qui diminuerait le nombre des employés, en réduisant pour l'avenir le personnel de ces classes *passives* dont il a été déjà question, aurait certainement bien mérité du pays.

Il est surtout deux sources de revenus dont il faut se hâter de développer l'importance, le produit des domaines de l'état et l'excédant des possessions d'outre-mer. Les mines d'Almaden, de Linarès, de Rio-Tinto, dans la Péninsule, sont d'une richesse proverbiale : le produit brut, pour les premières, est de 16 millions de réaux; pour les secondes, de 2; pour les troisièmes, de 6. A Almaden, le produit net ne s'élève pas à 10 millions; à Linarès et à Rio-Tinto, il n'atteint pas plus de 1 million (2). Quant aux possessions d'outre-mer, leurs bonis sont évalués, dans le budget de 1860, à 139 millions de réaux, et au même chiffre pour 1861. On ne peut considérer comme suffisant un revenu net de 35 millions de francs pour des colonies parmi lesquelles on compte Cuba, peuplée d'un million d'habitans sur une superficie de 4,850 lieues carrées, Puerto-Rico, qui a 426 lieues carrées et 150,000 habitans, l'archipel des Philippines, où les possessions espagnoles peuvent s'étendre sur 13,000 lieues carrées avec 4 millions et demi d'habitans, enfin les îles Mariannes

(1) On appelle ainsi les services en régie ou monopoles de l'état (tabac, sel, poudre, etc.).

(2) Conte, *Examen de la Hacienda publica*.

dans la Polynésie. A Cuba, de 1834 à 1854, on a construit 643 kilomètres de chemins de fer, et 870 de 1854 à 1858. Dans cette dernière année, le commerce de l'île de Cuba avec la métropole seule s'élevait à 395 millions de réaux, dont 167 à l'importation et 228 à l'exportation; celui des îles Philippines atteint déjà 50 millions de francs. On conçoit que de pareils joyaux rehaussent une couronne et excitent des convoitises étrangères. Les colonies espagnoles, dont l'armée de terre s'élève à 40,000 hommes pour l'île de Cuba et à 20,000 pour les Philippines et pour les Mariannes, ne promettent pas seulement des revenus au trésor, elles offrent de précieux avantages pour le développement ou plutôt pour la restauration des forces navales qui ont donné autrefois à l'Espagne le premier rang en Europe, et lui permettront de reprendre celui de troisième puissance maritime qui lui appartenait au commencement de ce siècle. C'est sur ce point, comme en ce qui concerne les travaux publics, que le ministère O'Donnell a concentré les chiffres les plus importans des dépenses dans l'extension qu'il a donnée aux budgets de 1860 et de 1861. Nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises la loi du 1er mai 1859, qui ouvre sur huit exercices successifs un crédit de 2 milliards de réaux pour l'amélioration des services ministériels; 1 milliard est destiné au seul ministère de *fomento*. Sur les sommes que doit rapporter en 1860 la vente des biens nationaux et destinées aux dépenses extraordinaires, la part supplémentaire du *fomento* s'élève à 152 millions de réaux, celle du ministère de la guerre à 40, celle du ministère de la marine à 50. Dans le projet de budget de 1861, la guerre réclame, en dépenses extraordinaires, 64 millions, le *fomento* 168, et la marine 100 millions. Ces chiffres indiquent dans quel esprit le ministère espagnol a voulu pourvoir aux besoins de la monarchie. Une brève analyse de la situation présente de chacun de ces importans services justifiera les efforts du gouvernement et montrera aussi la lourde tâche qu'il lui reste à remplir.

Ce qui manque le plus à la Péninsule, ce sont les voies de communication. Depuis 1833, le gouvernement s'était occupé de subvenir à l'établissement des grandes routes ou *carreteras*. Le décret du 7 septembre 1860 fixe à plus de 34,000 kilomètres l'étendue des routes de première, de deuxième et de troisième classe; mais la moitié à peu près des routes de première catégorie est seule achevée, les deux autres réseaux sont à peine entamés. A la fin de 1856, 1,273 kilomètres de routes de deuxième classe et 429 de troisième étaient terminés. De 1856 à 1859, on n'a construit que 208 kilomètres de routes de deuxième classe et 79 de troisième. Or, dans le classement officiel du 7 septembre 1860, chacune de ces catégories de *carreteras* embrasse plus de 10,000 kilomètres.

Jusqu'en 1859, l'étendue des chemins de fer concédés était de 3,340 kilomètres, sur lesquels 1,071 se trouvaient en exploitation et 1,144 en construction. La dépense de ces 3,340 kilomètres a été évaluée à 2 milliards 552 millions de réaux, les subventions de l'état, sous diverses formes, s'élevant à un total de 1 milliard 206 millions. On ne peut, à coup sûr, que reconnaître la générosité avec laquelle le gouvernement a pris sa part d'une dépense qui intéresse à un si haut degré la prospérité publique; mais on doit constater aussi avec quelle lenteur l'Espagne a procédé à l'établissement des nouvelles voies de communication. Le premier chemin exploité date de 1848 : en onze années, 1,000 kilomètres à peine avaient été construits. Ce qui intéresse le plus l'Espagne, c'est de se rattacher par la France au grand mouvement européen et de créer, entre l'Océan et la Méditerranée, des écoulemens faciles à son commerce spécial ou au commerce de transit. Or depuis 1859 nos relations avec la Péninsule ont été assurées d'un côté par la concession du chemin de Bayonne à Irun, où doit arriver la grande ligne du nord de l'Espagne, c'est-à-dire de Madrid aux Pyrénées, et d'un autre côté par le chemin de Perpignan à Port-Vendres, où toutes les lignes de la Catalogne doivent nécessairement aboutir. En même temps, la concession du chemin de Saragosse à Pampelune, d'où partira une voie de raccordement à Alsasua, sur la ligne du nord, et l'avancement du chemin de Saragosse à Barcelone, la capitale industrielle de l'Espagne, compléteront les rapports de l'Espagne avec la France et assureront à l'intérieur les relations entre le golfe de Gascogne et la Méditerranée. Déjà la grande ligne de Madrid à Alicante, dont le trafic donne des résultats si satisfaisans, forme la moitié de la grande artère qui coupera l'Espagne du nord-ouest au sud dans le centre de la Péninsule, comme la ligne de Bilbao, Pampelune, Saragosse et Barcelone la coupe à son extrémité nord-est. Lorsque le chemin du nord, qui exploite déjà plus de 300 kilomètres et se rattache à la petite ligne de Santander, desservira Burgos, Valladolid et Madrid, cette grande artère centrale amènera dans la capitale les produits de l'Angleterre et de l'Europe septentrionale, de même qu'on y introduit par Alicante ceux du midi, de l'Afrique et de l'Orient. Enfin la grande voie ouverte au commerce transatlantique, la ligne politique de l'Espagne par excellence, le chemin de Bayonne à Cadix, est près de voir terminée la moitié inférieure de son parcours, de Madrid à Cadix, et la moitié supérieure est assurée par l'avancement du chemin de Madrid à Bayonne. Plusieurs compagnies construisent ou exploitent la partie méridionale, qui vient d'être complétée par la concession de la lacune de Manzanarès à Cordoue. Il ne manquera plus à cet excellent système

de voies ferrées que l'établissement des lignes occidentales, celles qui rattacheront l'Espagne aux chemins portugais, celles surtout qui ouvriront des relations entre la capitale et les ports militaires de l'Océan. Depuis quelque temps, une tendance nouvelle se manifeste, et il faudrait se réjouir de l'empressement avec lequel on aborde en Espagne les entreprises de chemin de fer, si cet empressement même ne révélait un caractère contre lequel une sage politique commande de se prémunir. Ainsi, à l'occasion de l'adjudication d'une section du chemin de Madrid à Cadix, *onze* soumissionnaires se sont présentés; par suite des rabais, le chiffre de la subvention de l'état a été abaissé des *trois quarts*. Plus récemment encore, l'adjudication annoncée pour le 24 novembre 1860, de la section de Palencia à Léon, sur la ligne de Madrid à La Corogne, a été, quatre jours avant l'époque indiquée, assez irrégulièrement remise au mois de février 1861, parce qu'un capitaliste, se montrant plus royaliste que la reine, a proposé de se charger de deux sections de la grande ligne au lieu de celle-là seule qui avait été étudiée et mise aux enchères. On va même jusqu'à provoquer des réclamations provinciales et des coalitions parlementaires pour obtenir la concession d'un nouveau chemin de Pampelune à Bayonne par les Aldudes, c'est-à-dire en franchissant les Pyrénées au faîte, où se trouve la frontière, sous un souterrain de 5,350 mètres de long, avec des pentes de 27 millimètres par mètre. Pampelune cependant est en mesure de se raccorder, à Alsasua, au chemin du nord, qui traverse la frontière française à la Bidassoa; il ne faut pour cela qu'un simple embranchement de 40 kilomètres d'une exécution facile et peu dispendieuse. Le chemin par les Aldudes parcourrait 105 kilomètres, il ne coûterait pas moins de 50 millions de francs, et néanmoins on se fait fort de l'exécuter sans subvention! Pourquoi cette troisième entrée en France si onéreuse et si difficile? Pourquoi ce feu des enchères allumé sur tous les points? Les bénéfices sont-ils si abondans et si certains? le produit des actions de chemins de fer est-il si rémunérateur? Assurément non; c'est uniquement parce que des intérêts particuliers se font concurrence, et à tout prix. Or, comme il s'agit surtout d'intérêts *étrangers*, le public espagnol bat des mains et presse le gouvernement de laisser faire la concurrence. L'exemple de l'Angleterre, où l'on sait ce que la concurrence a produit, l'exemple tout contraire de la France, où l'on a opposé de si fermes obstacles aux excès de la concurrence, fournissent au gouvernement espagnol un double et salutaire enseignement. Si les bonnes affaires appellent les affaires, l'insuccès ne nuit pas seulement à ceux qu'il frappe directement : il paralyse pour longtemps tous les efforts, et comme en matière de chemin de fer

l'état, en définitive, paie tôt ou tard les fautes commises, le ministère espagnol agira avec prudence en ne permettant pas à des concurrences mal justifiées de se produire.

Un autre ordre de travaux publics réclame de grandes améliorations. Les canaux et les rivières ont partout ailleurs précédé les chemins de fer comme moyen de transport. Les aménagemens des cours d'eau rendent d'éminens services à l'agriculture. En Espagne, depuis la domination des Maures, on n'a créé sous ce rapport que le canal d'Urgel : il suit 152 kilomètres et peut arroser 14,200 hectares. Depuis 1852, on a dépensé pour l'établir 25 millions de réaux; il en coûtera 31. Les canaux de Guadalimar, dans la province de Jaen, de la droite du Lobregat dans la province de Barcelone, ceux des Asturies et de Henares, porteront la fertilité sur des territoires étendus; mais ils ne sont guère qu'à l'état de projet, et sauf dans la *huerta* de Valence les travaux d'arrosement, si utiles en Espagne, sont partout encore à créer. C'est à cet ordre de travaux qu'il faut rattacher le canal d'Isabelle II, qui apporte à Madrid l'eau qui lui manquait. Ce grand ouvrage a déjà coûté 146 millions de réaux; il en nécessitera peut-être encore 50. On ne compte que deux canaux de navigation, le canal d'Aragon, en même temps canal d'arrosement, et le canal de Castille, qui se soude au chemin de fer d'Isabelle II, d'Alar à Santander. Depuis 1856, rien n'a été fait sur le canal de Castille, dont le service laisse beaucoup à désirer. Sur le canal d'Aragon, la longueur de la partie navigable est de 87 kilomètres, celle de la partie d'arrosement de 16. Les produits couvrent à peine les frais d'exploitation. Quant aux travaux pour la canalisation des rivières, ceux de l'Èbre, exécutés en vertu de la loi du 20 novembre 1851, n'embrassent que le cours inférieur de ce fleuve, de Saragosse à la Méditerranée, sur une longueur de 371 kilomètres. L'exploitation se fait déjà sur 150 kilomètres, de Mequinenza à la mer. La compagnie concessionnaire de cette entreprise a dû demander au gouvernement une prolongation du délai de construction et le paiement anticipé d'une partie de la subvention, sous forme de garantie d'intérêt pour les parties exploitées. En dehors de la canalisation de l'Èbre, il ne reste à mentionner que les travaux entrepris, dans un parcours de 62 kilomètres, sur la partie du Tage qui touche à la frontière du Portugal. Le total des dépenses jusqu'en 1859 n'est que de 2 millions 1/2 de réaux. Quelques travaux de peu d'importance ont été entrepris depuis 1856 sur le Douro.

Les ports de la Péninsule sont aussi dans une situation précaire. Le service des ports ne constitue que depuis peu d'années un service spécial. Une loi de 1852 les a classés en deux catégories, ceux d'intérêt général et ceux d'intérêt local de premier et de deuxième

ordre. Les ports d'intérêt général sont à la charge de l'état, et leurs revenus mêmes doivent être consacrés aux améliorations qu'ils réclament. En mai 1852, ce produit ne s'était élevé qu'à 5 millions de réaux; en 1858, il a atteint le chiffre de 6 millions 1/2. On conçoit toute l'insuffisance d'une pareille allocation; aussi les ports figurent-ils pour un chiffre important dans les nouveaux crédits attribués au ministère de *fomento*. Il est juste de ne pas oublier que le gouvernement espagnol s'est occupé activement de l'établissement des phares et a complété en peu de temps un service étendu de lignes télégraphiques.

Ce qui appelle encore toute la sollicitude du ministère O'Donnell, ce qui ne permet ni délai ni parcimonie, c'est la création d'un système de petite vicinalité. Les chemins vicinaux proprement dits, ces modestes sentiers qui unissent entre eux les petits centres de population et même les habitations isolées, qui servent à l'écoulement journalier des produits locaux, à l'alimentation ordinaire des peuples, manquent sur tous les points de la Péninsule. Tous les transports, même ceux du charbon, du blé, du bois, des pierres, s'y font à dos de mules ou sur des charrettes à travers champs, quand la température et l'état des récoltes le permettent. Quelles seraient les conséquences d'une nouvelle organisation de ces chemins pour la propriété foncière, pour la consommation; quels accroissemens en résulteraient dans le produit des impôts indirects, dans le revenu des chemins de fer, dans les octrois des villes, on s'en fera une idée d'autant plus aisément, qu'on sait tout ce qui a été dit de la fertilité du territoire espagnol et de l'esprit de ses populations. Sans doute le gouvernement ne peut subvenir directement à une dépense qui excéderait de beaucoup ses forces, et qui incombe seule aux localités. Qu'on nous permette cependant de rappeler aux ministres de la reine tout ce que la prospérité de la France doit à la loi du 21 mai 1836 sur les chemins vicinaux. Cette loi n'était pas la première qui prît à tâche de régler un point aussi important de l'administration communale. On comptait avant elle les lois de 91, de l'an XIII et de 1824; mais l'autorité ne possédait aucun moyen coercitif de vaincre la mauvaise volonté ou l'insouciance des communes : la loi de 1836 a ordonné la formation d'un état des chemins vicinaux, a posé les conditions d'établissement, enfin a rendu obligatoires les dépenses nécessaires pour les entretenir et les créer. Grâce à l'impulsion vigoureuse de cette loi, en 1841 la France possédait 52,000 kilomètres de chemins de grande communication sur 586,000 kilomètres de chemins vicinaux ordinaires. On ne peut sans doute indiquer au gouvernement espagnol l'exemple de nos centimes spéciaux et de nos prestations en argent

ou en nature comme devant être littéralement appliqué aux communes du royaume; l'esprit municipal de la Péninsule demanderait peut-être plus de ménagement que n'en comporta chez nous l'exécution rigoureuse de la loi de 1836, qui donnait à l'autorité préfectorale une grande initiative. Cependant, depuis que le mouvement de 1856 a rendu en Espagne plus de vigueur à l'action du pouvoir central, il serait facile assurément d'exciter dans les localités une juste émulation pour la création de chemins de vicinalité. L'utilité de ces moyens vitaux de circulation frappe tous les yeux; mais on désire obtenir tout de suite les voies les plus perfectionnées, on dédaigne les chemins ordinaires, de beaucoup les plus utiles, puisqu'ils coûtent moins, se font plus vite, et suppléent à l'absence des autres. Des localités qui ont obtenu d'être voisines d'une ligne de fer ne se contentent plus d'une route, voire d'un chemin de fer à voitures attelées; il ne leur faut rien moins que des *rail-ways* à locomotives, et en attendant la réalisation d'une espérance vaine, elles préfèrent ne s'imposer aucun sacrifice, et rester privées de toutes relations extérieures (1). Il faut donc que le gouvernement presse les autorités provinciales de se mettre à l'œuvre, qu'il prodigue les encouragemens, les récompenses, les subventions même. Nulle dépense ne sera plus profitable à la communauté.

L'instruction publique en Espagne n'est pas dans l'état languissant où l'on se plaît quelquefois à la représenter; les établissemens d'éducation y sont aussi nombreux, par exemple, que les établissemens de bienfaisance. Pour une population de 16 millions d'habitans, on trouve 7 établissemens généraux de bienfaisance, 215 établissemens provinciaux, 1,101 municipaux, 262 particuliers, 182 destinés à porter des secours à domicile; Madrid seul possède 21 hôpitaux. Signalons en passant ces *positos* ou greniers de réserve, qui existent dans vingt-six provinces et prêtent du blé aux agriculteurs pauvres et aux veuves. Notons aussi, à côté des *hermandades* (confréries), les

(1) La petite ligne de Cordoue à Séville, d'une étendue de 131 kilomètres, laisse sur la rive droite du Guadalquivir trois villes d'importance diverse : Ecija, qui compte 23,000 habitans, Carmona, qui en a 15,000, enfin Palma. Cette dernière ville, distante de la ligne ferrée de 5 kilomètres seulement, s'y rattachera par une route et un pont. Ecija n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de Palma; de Carmona à la ligne de Séville, il n'y en a pas 15. Pour des localités qui ne jouissent pas de moyens de communications perfectionnés, le voisinage relatif du chemin de fer est une bonne fortune dont on devrait avoir hâte de profiter; mais les habitans des deux premières villes ont dédaigné de s'occuper d'un raccordement direct avec le chemin de fer par des routes ordinaires. Un projet de chemin de fer à chevaux a été même écarté. Enfin il s'est trouvé, dit-on, des hommes assez entreprenans pour proposer de construire un deuxième chemin de fer de Cordoue à Séville, en passant par Ecija même et Carmona; on voudrait ainsi renouveler aux bords du Guadalquivir l'heureuse expérience des deux chemins de Paris à Versailles sur la rive droite et sur la rive gauche de la Seine!

monte-pios, sociétés d'assistance mutuelle formées dans toutes les classes actives de la société, et multipliées à ce point qu'on trouve même un *monte-pio* destiné à subvenir aux besoins des enfans et des veuves des juges de première instance. Quant à l'instruction publique, dont un programme perfectionné a été mis à exécution en 1857, elle est, pour l'enseignement primaire, *gratuite et à la charge des municipalités*. Au commencement de 1859, on comptait 15,491 écoles primaires pour les garçons et 6,111 pour les filles; 394 écoles étaient destinées aux adultes, et 192 seulement aux petits enfans. Le nombre des élèves qui fréquentaient ces établissemens s'élevait à 1 million sur 2 millions 1/2 d'enfans âgés de six à treize ans qui auraient pu y être admis. Enfin on remarque que, depuis 1855 jusqu'à 1859, il a été ouvert plus de 3,500 écoles, et que le nombre des élèves s'est accru de 123,000. Ces chiffres démontrent qu'en Espagne le progrès moral a devancé le progrès matériel. Il est nécessaire cependant que celui-ci ne tarde pas à s'accomplir, et nous avons rapproché ce qui concerne l'instruction primaire de nos remarques sur les voies de communication dans la Péninsule, parce que ces deux services font partie du même département, de ce ministère de *fomento* qui est véritablement le ministère du *progrès*, et que l'on verra sans doute réaliser toutes les améliorations morales et matérielles réclamées par ce noble pays.

A ce tableau des principales forces productives du territoire espagnol, on nous pardonnera peut-être d'ajouter un souvenir personnel en témoignage de ce qui constitue la première richesse de l'Espagne, c'est-à-dire le bon esprit de ses populations. La fermeté navarraise, l'orgueil castillan, l'industrie catalane, la vivacité andalouse, la bravoure commune à toutes les races qui occupent les provinces de la Péninsule, sont choses notoires et passées à l'état de lieux-communs. C'est une impression reçue dans une des plus petites provinces du nord, dans le Guipuzcoa, que nous voudrions noter ici. Quelques administrateurs français et espagnols du chemin de fer du nord de l'Espagne s'étaient rendus à Tolosa pour inaugurer les travaux de la ligne de fer qui doit unir Madrid à la frontière française. Dans les fêtes qui accompagnèrent cette cérémonie, l'attitude de toutes les classes de la population présentait un spectacle remarquable. Les chefs de la députation provinciale, administrateurs souverains et magistrats élus de cette population, dont les antiques *fueros* ont été respectés, présidaient à la cérémonie sans autre signe distinctif que la canne officielle, emblème du commandement en Espagne. Nul autre costume ne se faisait distinguer que celui du capitaine-général et du gouverneur civil; nulle autre force militaire ne contenait la foule que les *miquelets*, corps tout provin-

cial, dont l'agilité et la vigueur donnaient une apparence vraiment martiale à leur modeste accoutrement militaire. Puis le soir, après un banquet où des représentans des opinions les plus opposées avaient échangé les paroles les plus courtoises et les plus cordiales, quand les convives parurent au balcon de l'*ayuntamiento*, sur la place rectangulaire de Saint-Sébastien, un chant composé tout exprès pour la cérémonie, appris en quelques heures par les élèves des écoles, accueillit la présence des magistrats populaires et fut immédiatement répété avec un ensemble satisfaisant par toute la population. Les danses succédèrent aux illuminations, et se prolongèrent pendant la plus grande partie d'une de ces nuits sereines et étoilées qui sont le charme des contrées méridionales. Mais ce qu'il ne nous a jamais été donné de voir ailleurs, c'est qu'au milieu de la joie générale le mouvement ne dégénéra jamais en tumulte, le plaisir en ivresse. Nous avions bien là sous les yeux cette Espagne dont le calme n'est point de l'indolence, dont le respect pour la religion et la monarchie nationales ne ressemble point au servilisme, et dont la sobriété, la fermeté sont toujours les mâles vertus. Nous nous disions enfin qu'il y avait dans cette population saine et vigoureuse des trésors à exploiter, non moins riches et non moins féconds que les mines enfouies dans les entrailles du sol qui la porte.

Avec la marine et la guerre se trouvera terminé ce rapide examen du budget espagnol. Sans insister sur les chiffres qu'atteignent ces deux départemens, il convient d'énumérer les forces dont il s'agit de solder les dépenses. Le service de la marine comprend trois divisions, Cadix, Le Ferrol et Carthagène, dirigées par un capitaine-général. Il y a en outre trois commandemens pour les colonies : La Havane, Puerto-Rico et les Philippines. Des juntes spéciales sont annexées à ces départemens pour s'occuper de toutes les affaires intéressant le service de la marine; au-dessus d'elles et près du ministre siègent la junte directrice et la junte consultative de la *Armada*. L'Espagne possède enfin six arsenaux, dont le premier seulement, celui de La Caracca, à Cadix, est placé sous les ordres d'un commandant-général. Les cadres du service de mer sont amplement garnis, ils ne comptent pas moins de 34 officiers-généraux, 60 capitaines de vaisseaux ou de frégates; le cadre de réserve n'a pas de limites. Un corps d'administration de la marine réside à l'arsenal du Ferrol; ingénieurs de la marine, collége naval d'aspirans, artillerie de marine, école spéciale du génie maritime, corps des constructeurs et du service hydraulique, rien ne manque, comme personnel, de ce qui peut constituer une grande puissance navale. Malheureusement les armemens de l'état se bornent à 76 bâtimens, sur lesquels on ne compte que 2 vaisseaux, 4 frégates

à voiles et 4 frégates à vapeur. La marine militaire tout entière ne porte que 904 canons. Énoncer de pareils chiffres, c'est démontrer l'urgence d'armemens nouveaux. La marine marchande se compose de 5,175 navires, dont 57 seulement sont à vapeur, et qui portent 349,753 tonneaux. Le district de Carthagène seul fournit 2,720 bâtimens. Les équipages de tous ces navires marchands forment un chiffre de 81,177 marins de tout grade. Le cabotage espagnol présente en totalité 608,381 tonneaux. Il y a là les élémens d'une marine militaire importante, et l'on peut applaudir sans hésitation aux dépenses que le gouvernement applique soit à l'approvisionnement des arsenaux, soit à l'augmentation des bâtimens, puisque, toutes militaires qu'elles soient, ces dépenses ne méritent pas d'être appelées improductives. La marine militaire, qui protége la marine marchande, sert de stimulant actif à l'extension des relations commerciales que l'Espagne doit entretenir avec le monde entier, grâce à son littoral de quatre cent quatre-vingt-sept lieues d'étendue. Le relevé de la statistique commerciale publié en décembre 1859 constate les progrès du commerce espagnol depuis quelques années. En 1853, le produit du commerce d'exportation et d'importation n'était que de 1 milliard 570 millions de réaux; il s'élève graduellement jusqu'à 2 milliards 723 millions en 1857; l'année 1858 le voit retomber, il est vrai, à 2 milliards 475 millions, mais ce chiffre est encore supérieur de 325 millions de réaux à la moyenne des cinq années précédentes. Il n'est pas besoin d'insister sur l'action que l'accroissement de la marine militaire exercerait au profit exclusif du commerce fait sous pavillon national, lequel, dans le total de 1857, compte pour plus de 1 milliard 500 millions.

Si l'on peut souhaiter, au point de vue du progrès matériel, de voir les dépenses du ministère de la marine s'accroître encore, on n'en saurait dire autant des dépenses du ministère de la guerre, surtout de celles qui sont relatives au chiffre même de l'armée. Il y a quatre ans à peine, l'armée active espagnole ne dépassait pas cinquante mille hommes; on l'a vue portée au double lors des événemens survenus en Italie, et au moment de la guerre du Maroc elle atteignait presque le triple. Les cortès viennent d'adopter un projet de loi qui, pour l'année 1861, fixe le total de l'armée active à cent mille hommes. Sans doute, avec sa population, l'Espagne tiendrait facilement sur pied une armée plus considérable : le chiffre permanent de 170,000 hommes n'aurait rien que de conforme aux proportions ordinaires de l'armée avec la population d'un état; mais pourquoi l'Espagne ne profiterait-elle pas de la position privilégiée que lui a faite la nature? Péninsule, elle se trouve favorisée presqu'à l'égal de l'Angleterre. Le seul voisin dont les Pyrénées la sé-

parent est tellement lié avec elle par l'affinité de race, de religion, d'intérêts commerciaux, que la politique traditionnelle des souverains de ces deux nations avait cherché à cimenter par l'union des familles royales l'alliance des deux peuples. Les hostilités qui les ont séparés n'ont laissé à tous deux que des souvenirs cruels, et ces souvenirs suffisent pour protéger la Péninsule contre d'impossibles agressions. En sûreté donc sur toutes ses frontières, elle n'a vraiment besoin de forces militaires que pour défendre ses vastes colonies et pour garantir la tranquillité intérieure. Il faut donner à cette occasion un mot d'éloge à la garde civique, dont les qualités solides égalent celles de notre gendarmerie, et dont le chiffre de dix mille hommes devrait être augmenté.

Pour assurer le calme à l'intérieur comme pour soutenir son rang au dehors, pour mériter de compter parmi les grandes puissances, l'Espagne n'aurait pas même besoin d'entretenir sur pied une armée active de cent mille hommes. Il suffit qu'elle s'applique de plus en plus à développer les forces productives de son territoire, à maintenir le libre exercice de ses institutions. C'est à la monarchie constitutionnelle, à la politique libérale et conservatrice du gouvernement, qu'il faut reporter l'honneur d'avoir remis l'ordre dans les finances, la régularité dans l'administration et le calme dans les provinces. La paix et la prospérité au dedans, le crédit au dehors, tout récemment un nouveau lustre ajouté à ses armes, voilà ce que le peuple espagnol a obtenu d'un régime de libre discussion, et ce qui signalera dans l'histoire le règne d'Isabelle II. En ce moment même où, par un merveilleux concours de circonstances, l'Espagne ne se trouve mêlée directement à aucune des querelles qui peuvent agiter d'autres états européens, le gouvernement de la reine Isabelle peut porter à un haut degré la prospérité d'une nation digne de tous les biens. L'Europe libérale saluera de ses applaudissemens un tel résultat; la France en particulier se sentira redevable envers les hommes qui auront accru la puissance d'un des trois peuples de la race latine, et préparé cette alliance de l'Espagne, de l'Italie et de la France, indispensable à la sécurité de leurs communs intérêts.

BAILLEUX DE MARISY.

LA

LANDE-AUX-JAGUELIERS

SCÈNES DU BAS-ANJOU.

I. — UNE MAUVAISE RENCONTRE.

Un dimanche soir, cinq minutes avant que l'horloge du clocher sonnât dix heures, l'hôtesse de l'auberge des *Trois Maures*, — la plus renommée du village de L..., dans l'arrondissement de Segré, — annonça aux buveurs qu'elle allait éteindre ses lumières et fermer sa porte. Ceux-ci, s'étant hâtés de vider jusqu'à la dernière goutte les bouteilles placées devant eux, se levèrent avec plus ou moins de difficulté, selon le nombre de verres qu'ils avaient absorbés. La maîtresse du logis saisit ce moment pour retirer les tabourets et les empiler dans un coin de la salle. En un clin d'œil, les bouteilles furent enlevées et les tables essuyées, si bien que les buveurs, délogés de leurs positions, durent prendre le chemin de la porte et quitter l'auberge avec la triste perspective de n'y pouvoir revenir avant le dimanche suivant. Il est vrai de dire que plusieurs d'entre eux avaient bu pour toute une semaine; mais de tous les paysans qui venaient de passer la soirée à l'enseigne des *Trois Maures*, aucun ne l'avait mieux employée que Pierre Gringot, premier garçon de charrue de la grande métairie des Hautes-Fougeraies. Aussi, les ténèbres du dehors l'ayant subitement enveloppé, le jeune laboureur ouvrit les yeux comme un hibou et les frotta du revers de sa main. Lui qui voyait double quelques minutes aupara-

vant, c'était à peine s'il pouvait distinguer la silhouette des maisons, vaguement dessinée sous le ciel gris. Peu à peu cependant, ses regards s'étant habitués à l'obscurité de la nuit, il reconnut le chemin qui devait le conduire aux Hautes-Fougeraies et s'y engagea résolûment, quoique d'un pas mal assuré. Pierre Gringot marcha du mieux qu'il put pendant près d'un quart d'heure; sentant alors sa tête s'appesantir, il se laissa tomber, plutôt qu'il ne s'assit, au pied d'une vieille croix de pierre dressée dans un carrefour, et de chaque côté de laquelle s'élevaient deux grands ormes émondés pareils à des cierges gigantesques. Ce carrefour était mal famé; il s'y passait la nuit des choses étranges que les vieilles femmes se racontaient à la veillée. Pierre connaissait ces histoires, mais il ne lui restait pas assez de raison pour avoir peur. La seule crainte qu'il éprouvât en ce moment, c'était de ne pouvoir parcourir sur ses pieds la distance de trois quarts de lieue qui le séparait encore de la métairie. — En conscience, pensait le jeune gars, je n'aurais jamais cru que du vin si doux aurait eu tant de force... Ma tête est plus lourde qu'un boisseau de froment; jamais mes jambes ne pourront la porter jusque chez nous!...

Raisonnant ainsi, il tourna machinalement autour de lui ses regards troublés et aperçut dans l'herbe humide d'un fossé, à portée de sa main, une masse noire qui lui sembla être un cheval immobile sur ses quatre pieds. Pierre se leva par un effort suprême et enfourcha sans beaucoup de peine la bête qui se trouvait placée au-dessous du niveau de la route.

— Hue! hue! cria le garçon de ferme, à demi couché sur le cou du cheval, dont il tenait la crinière à deux mains et qu'il frappait du talon pour le pousser en avant. L'animal, comme s'il se fût éveillé en sursaut, se mit à bondir avec un terrible bruit de ferraille, puis, après s'être débattu pendant quelques secondes, il s'élança droit devant lui. Le cou tendu, les naseaux ouverts, il se précipitait à travers les chemins creux, les buissons et les halliers, heurtant contre les troncs noueux des arbres et déchirant aux ronces traînantes des haies les genoux et les jambes de Pierre Gringot. C'était la bête qui conduisait l'homme et l'entraînait au hasard de sa course désordonnée. Tremblant, éperdu, la sueur au front, le pauvre garçon de charrue se cramponnait avec désespoir aux crins du maudit animal, qu'il vouait à tous les diables. Tantôt il lui semblait que la bête ensorcelée, s'enlevant au-dessus de la terre, agitait ses pieds dans le vide et volait avec des aîles; tantôt, traîné au milieu des épines et flagellé par les branches des arbres, il voyait un million de chandelles tourbillonner dans l'espace et prenait les hauts peupliers plantés le long des prés pour autant de fusées qui s'élançaient jusqu'aux nues. Que

de choses fantastiques et terribles le pauvre gars aperçut encore durant cette course nocturne et qu'il n'osa jamais révéler! Mais il a souvent répété que le bruit de chaînes ne cessa pas un seul instant de retentir à ses oreilles. Aussi, lorsque l'air frais de la nuit dissipa un peu les fumées du vin, il lui vint à l'idée qu'il avait enfourché le cheval endiablé que le malin esprit place trop souvent en certains carrefours pour tenter et égarer dans les ténèbres les buveurs attardés.

Combien de temps dura la promenade équestre du garçon de charrue, il n'a jamais pu le savoir au juste. Toujours est-il qu'il se trouva, un peu avant l'aube du jour, étendu tout de son long sur l'herbe fraîche, contre le talus d'un fossé. Harassé de fatigue, moulu, meurtri, abasourdi par les visions de la nuit, Pierre secoua ses cheveux sur ses oreilles, essuya son front et se demanda où il était. A cette heure matinale, il aurait dû être à la métairie des Hautes-Fougeraies, où ses compagnons de travail, étonnés de son absence, attelaient déjà leurs bœufs pour aller aux champs. Le mois d'avril, frais, gai et timide encore comme l'adolescence, souriait au laboureur. Les haies tournées au midi se couvraient de feuilles; au bord des fossés, les primevères s'épanouissaient à l'envi. Les frênes revêtaient déjà leurs parures de printemps, et le chaton velu se suspendait à la branche flexible des saules. Le chêne seul gardait encore ses sombres rameaux; avec cette patience qui sied à la force, il attendait les chauds rayons de mai pour ouvrir ses bourgeons. L'hirondelle matinale gazouillait dans les airs; sous les buissons épineux, le rossignol, fraîchement arrivé des lointaines régions, essayait ses premières roulades, tandis que le merle, fidèle aux lieux qui l'ont vu naître, sifflait gaiement en bâtissant son nid de mousse.

Quand la teinte rose semée à travers le ciel annonça le lever du soleil, le coucou vagabond jeta son cri. Pierre Gringot, debout et prêt à se remettre en route, porta instinctivement la main à sa poche, car celui qui a de l'argent sur soi quand le coucou se fait entendre pour la première fois en aura tous les jours de l'année; c'est une vérité reconnue par tous les gens sérieux de la campagne, hommes et femmes. Par malheur, le gousset de Pierre se trouva vide, et, doublement honteux de ses écarts de la veille, il marcha à droite et à gauche, cherchant à reconnaître sa position, comme un voyageur égaré. Il se croyait à une grande distance de chez lui après la longue et rapide course qu'il avait exécutée durant la nuit par monts et par vaux; il n'en était rien cependant. Le garçon de charrue se retrouvait tout près du carrefour où il avait fait la rencontre du cheval maudit et assez loin encore de la métairie des Hautes-Fougeraies. Il en acquit bientôt la certitude, quand, après avoir par-

couru environ un demi-quart de lieue, il découvrit l'espace sauvage et désolé qu'on nommait dans le pays la Lande-aux-Jagueliers (1). Au bord de cette lande, entourée de trois côtés par une futaie séculaire, s'élevait une petite maison que tout le monde connaissait et devant laquelle personne n'aimait à passer. Cette maisonnette d'une construction bizarre, assise près d'une mare aux eaux sombres dans laquelle se reflétait son image, entourée de vieux saules aux troncs grimaçans, ne ressemblait point à une habitation de laboureur; elle avait un aspect mélancolique et triste. Pierre Gringot, sûr de son chemin et pressé de rentrer à la métairie, n'avait plus qu'à marcher droit devant lui, et il allait affronter le voisinage de cette maison mystérieuse, dont le toit de chaume, tout hérissé de joubarbe, ressemblait assez au dos d'un porc-épic. Il fit donc quelques pas en avant, mais un hennissement partit du milieu des saules penchés sur la mare et à peine éclairés par les premiers rayons du soleil. Un cheval couleur de feu, semblable à celui qu'il avait enfourché la veille au soir, lui apparut subitement, traînant au pied la chaîne de son entrave. A cette vue, le jeune gars épouvanté se mit à fuir à travers champs, malgré les douleurs qu'il ressentait dans tout son corps. Aussi ne pouvait-il plus se tenir debout quand il arriva à la métairie des Hautes-Fougeraies.

II. — LES DEUX COLOMBES.

Si Pierre Gringot, au lieu de se jeter à travers champs comme un fou, eût continué de marcher dans la route, il n'aurait pas tardé à y être rejoint par deux jeunes filles, ouvrières du bourg, qui allaient travailler en journée à la métairie des Hautes-Fougeraies. Elles se hâtaient, les jeunes filles, et trottaient comme deux perdreaux, droit devant elles, sans promener à droite et à gauche des regards égarés, mais calmes et silencieuses, ainsi qu'il convient à des *jeunesses* honnêtes et bien élevées. Quand elles furent à cent pas environ de la maisonnette dont nous venons de parler, Annette, la plus jeune, dit à sa compagne : — Est-ce que nous allons passer devant la porte du *meneux de loups?...*

— Pourquoi pas? répliqua Jeanne. Que veux-tu qu'il nous dise?

— Je vais toujours mettre mon pouce dans ma main, ajouta Annette, pour conjurer les sorts qu'il pourrait me jeter. Tiens, le vois-tu? Il ouvre sa fenêtre, il a les yeux rouges comme du feu, et des cheveux qui ressemblent aux poils de notre chien...

— C'est vrai qu'il a l'œil vif et les cheveux longs comme les

(1) Nom que l'on donne aux ajoncs dans les provinces de l'ouest.

gens de Bretagne, répondit Jeanne; après tout, il n'a jamais fait de mal à personne.

— Pourtant mon réséda s'est séché en une nuit parce qu'il a passé sous ma fenêtre, dit Annette, et mes pauvres basilics sont bien malades...

— Dame, répliqua Jeanne, tu lui as peut-être dit quelque chose qui l'a fâché... Voyons, n'aie pas peur; il faut bien lui souhaiter le bonjour, puisque nous voilà tout près de lui. — Ça va bien, Mathurin?...

— Pas mal, répliqua en souriant celui à qui s'adressaient ces bienveillantes paroles. Et chez vous, Jeanne?...

— Comme de coutume, merci. Nous voilà au printemps, et vous avez encore sur le dos cette vilaine peau de bique qui fait peur aux petits enfans?

— Et aux grandes personnes aussi, répondit tristement Mathurin. Si j'ai ma peau de bique sur le dos, c'est que j'ai couru ce matin avant le jour pour chercher mon cheval, qui ne paraissait point à l'heure accoutumée. Il lui est arrivé quelque aventure, car il a rompu ses entraves, et le voilà tout harassé.

— Peut-être quelque mauvais chien l'aura poursuivi, dit Jeanne.

— Ce sera plutôt quelque imbécile d'ivrogne qui aura voulu monter sur son dos, et la nuit, voyez-vous, cette bête-là ne connaît que moi... Malheur à qui la touche quand il ne fait plus clair!

— Jeanne, dit tout bas Annette en serrant toujours son pouce dans sa main, Jeanne, allons-nous-en donc; j'ai peur... S'il allait nous entreprendre...

— Tais-toi donc, répliqua Jeanne; il ne faut pas le quitter comme cela tout d'un coup. Eh bien! Mathurin, au revoir; nous avons encore de la route à faire.

— Vous allez peut-être bien aux Hautes-Fougeraies?

— Oui.

— Je m'en doutais; dans ces grosses métairies-là, il y a toujours de la besogne... Tenez, Jeanne, je vais vous faire un cadeau.

— Pourquoi cela? demanda la jeune fille en rougissant.

— Parce que vous êtes bonne pour moi, parce que vous me parlez comme à un autre, parce que... Voilà de vraies aiguilles anglaises qui ne plient point, qui ne se cassent point... Prenez-les... Je les ai achetées à la foire de Saint-Julien de Vouvantes. Et vous, Annette, s'il vous fait plaisir d'en accepter un paquet?

Annette recula d'un pas, tenant toujours son pouce plié dans sa main. Jeanne, moins effrayée que sa compagne, n'osa cependant refuser le cadeau; elle ne voulait ni faire de la peine à Mathurin, ni s'exposer à quelque maléfice de sa part. Le plus doux des sorciers

peut avoir de mauvais momens! La jeune fille accepta donc le paquet d'aiguilles anglaises, et le plaça dans sa pochette en disant : — Merci, Mathurin, bien obligée... — Et elle s'éloigna précipitamment, craignant d'avoir témoigné trop de bienveillance à Mathurin, qui, pour avoir la réputation de *mener des loups*, n'en était pas moins un jeune garçon d'assez bonne mine pour qui ne le regardait pas avec des yeux prévenus.

Comment Mathurin Burgot, dit Tue-Bique, parce qu'il tuait parfois des chèvres pour en préparer les peaux, avait-il acquis la triste renommée de *meneux de loups?* Personne ne l'a jamais su. Il suffit parfois dans les campagnes qu'un homme ait une physionomie singulière ou des allures étranges pour que la qualification de sorcier lui soit généralement appliquée. Celui-ci est appelé *meneux de loups*, parce qu'il vit misérablement à l'écart; celui-là est en butte aux défiances de tous ses voisins, parce qu'il réussit dans ses récoltes et dans l'élève des bestiaux. Il en est d'autres qui héritent de cette réputation aussi naturellement qu'un fils hérite du nom de son père, et c'était le cas pour Mathurin Tue-Bique. Ses parens, mendians de profession, étaient venus des confins de la Bretagne. Après plusieurs années d'une existence misérable, ils avaient fini par bâtir de leurs mains la maisonnette qu'il habitait lui-même, et ces pauvres gens, auxquels personne n'osait refuser un morceau de pain ou une pièce d'un sou dans la crainte de s'attirer un maléfice, avaient légué à leur fils, en mourant, une demeure quelconque, un petit champ, un mobilier passable... et la renommée de *meneux de loups*. De là venait que l'on regardait comme riche ce fils de mendians, et pourtant il ne pouvait aller de pair avec le plus pauvre métayer de la paroisse.

Mathurin fréquentait les foires pour vendre et acheter des vaches qui se nourrissaient en paissant le long des fossés, sans rien coûter à leur maître. L'herbe des landes et des chemins de traverse servait aussi de pâture à son cheval. Actif, intelligent et sobre, Mathurin amassait patiemment un petit pécule. Il vivait dans une parfaite indépendance, courant les marchés et les foires, marchant la nuit et dormant le jour, ce qui contribuait à lui donner un mauvais renom. Les gardes champêtres, sur les terres desquels il braconnait sans relâche, prenant lièvres, perdreaux et lapins dans des piéges de toute sorte, le redoutaient particulièrement, bien qu'il n'eût ni poudre, ni plomb, ni fusil; mais ils affirmaient que leurs chiens frissonnaient de loin en approchant des loups qu'il traînait à sa suite. La seule personne qui l'abordât sans trahir trop de frayeur, sans témoigner trop d'embarras, c'était Jeanne l'ouvrière, non pas qu'elle ne considérât Mathurin comme un peu sorcier, mais elle avait confiance dans son

honnêteté. Et puis qui sait? Peut-être trouvait-elle un secret plaisir à apprivoiser par de bienveillantes paroles cet homme redouté, devant lequel les plus hardis de la paroisse baissaient la tête.

De son côté, Mathurin Tue-Bique éprouvait un véritable bonheur à s'entretenir quelques instans, et à la dérobée, avec Jeanne l'ouvrière. Il la suivit donc du regard jusqu'à ce qu'elle eût disparu avec sa compagne derrière un pli de la route. Les deux jeunes filles marchaient vite, et elles eurent bientôt atteint la métairie des Hautes-Fougeraies. A peine arrivées, elles se mirent à leur travail avec ardeur. Grâce à ses fines aiguilles anglaises, Jeanne avançait en besogne avec une extrême rapidité; Annette, jalouse de ne pouvoir aller aussi vite, se hâtait, et dans sa précipitation elle se piquait les doigts à toute minute. Feignant de ne pas s'apercevoir de la maladresse de celle-ci, Jeanne chantait à demi-voix et travaillait si régulièrement, que l'ouvrage semblait fondre sous ses doigts. Quand l'heure du repas fut arrivée et que tous les gens de la métairie, maître et maîtresse, servantes et serviteurs, — y compris Pierre Gringot, le garçon de charrue, pâle et souffrant de ses émotions de la nuit, — furent rassemblés autour de la table : — En vérité, Jeanne, dit la mère de famille avec un accent de satisfaction, en vérité je te savais bonne ouvrière; mais aujourd'hui tu as travaillé comme une fée...

— Dites plutôt comme une sorcière, la métayère, interrompit Annette, rouge de dépit et les yeux pleins de larmes. Elle m'a forcée de m'arrêter avec elle pour souhaiter le bonjour à son *meneux de loups*, qui lui a donné des aiguilles ensorcelées... Moi, j'ai refusé son cadeau, et il s'est vengé!

— Annette, répliqua Jeanne, piquée au vif, tu es une mauvaise langue... Jamais je n'irai en journée avec toi.

— La paix, les filles! dit la métayère avec autorité. Si vous ne pouvez pas vous souffrir, on ne vous fera plus travailler ensemble... Toi, Jeanne, tu as tort de parler au *meneux de loups*, un vagabond, un homme qui ne connaît ni le jour, ni la nuit! On m'avait bien dit que tu causais avec lui quelquefois, mais je ne voulais pas le croire.

— Après le tour qu'il m'a joué hier au soir, dit à son tour Pierre Gringot, je ne lui parlerai que pour lui adresser les complimens qu'il mérite. Sans lui, je serais rentré à la métairie en même temps que les autres, et on ne m'aurait pas attendu ce matin pour aller aux champs, car enfin je m'en revenais tranquillement, honnêtement...

— A quelle heure? interrompit Jeanne avec une certaine affectation.

— Dame! à l'heure où l'on ferme les cabarets. Il n'était pas dix

heures sonnées, et j'avais toute ma raison, bien sûr... Dire ce qui m'est arrivé à la sortie du bourg, je ne le saurais en conscience, mais enfin j'ai vu des choses qui font dresser les cheveux sur la tête d'un chrétien... Et qui donc serait cause que j'ai été battu, moulu, traîné à travers les bois et les ronces, si ce n'est le *meneux de loups?*... Il m'en veut d'ailleurs...

— Peut-être bien que c'est le contraire, reprit Jeanne, de plus en plus animée. Écoutez. Il y avait une fois une pauvre fille qui s'en revenait de sa journée cet hiver à la nuit noire. Un jeune gars, — bien famé pourtant dans le pays, — voulut lui barrer le passage. Un autre arriva, qui le jeta d'un coup de poing dans le fossé, et reconduisit honnêtement la pauvre ouvrière jusqu'à l'entrée du bourg, sans lui adresser une parole. Cet autre-là, quelle que soit la réputation qu'on lui a faite, n'est peut-être pas le pire des deux...

— Est-ce moi que vous prétendez accuser, Jeanne? s'écria le garçon de charrue.

— Je ne nomme personne, dit Jeanne, je conte une histoire...

— Assez, bavarde! interrompit la métayère. Je n'ai à mon service que d'honnêtes gens, entends-tu, Jeanne? Si tu as des plaintes à faire contre Pierre Gringot, il faut parler franchement... La nuit, on ne peut pas reconnaître les gens; les bons et les méchans sont de la même couleur quand il ne fait plus jour.

— Pour moi, dit Annette, pressée de reprendre la parole, je me garderais bien de me vanter de ces rencontres-là. Il n'arrive des affaires qu'à celles... qui le veulent bien. Il faut avouer que l'autre s'est trouvé bien à propos pour te reconduire chez toi...

Jeanne, regrettant déjà d'avoir cédé à un premier mouvement de vivacité, se mordait les lèvres et baissait la tête. Annette au contraire essuyait ses larmes et redressait son front humilié : elle avait gagné sa cause devant tous les gens de la métairie des Hautes-Fougeraies. Après le dîner, Pierre Gringot, trop souffrant encore pour aller aux champs, vint s'asseoir auprès de la blonde Annette, qui ne demandait qu'à reprendre sa bonne humeur : il la trouvait *d'un bon tour* et bien aimable; tous les gars de la paroisse la jugeaient ainsi, parce qu'elle se mettait à rire en toute occasion, avant d'entendre ce qu'on allait lui dire. Quant à Jeanne, il y en avait qui l'accusaient d'être fière, parce qu'elle avait plus de sérieux et de dignité dans le caractère.

Une heure avant le coucher du soleil, les deux jeunes filles, ayant achevé la besogne qui leur avait été confiée, relevèrent dans la poche du tablier les longs ciseaux pendus à leur ceinture, et se mirent en devoir de partir. Annette dit un joyeux adieu aux gens de la métairie et marcha la première. — Pour le coup, dit-elle à sa

compagne, nous allons prendre par les champs. Je ne veux pas repasser devant la peau de bique.

— Va par où tu voudras, répliqua Jeanne; aussi bien, nous pouvons prendre chacune de notre côté, puisque tout est fini entre nous. Tu as eu l'obligeance de me fermer pour toujours la porte de la métairie des Hautes-Fougeraies par tes méchans propos.

— Bonsoir, Margot la Pie, répondit aigrement Annette en s'éloignant; il te sied bien de me reprocher d'en avoir trop dit!... Crois-moi, ma mignonne, les cadeaux d'un *meneux de loups* ne te porteront point bonheur!

Ainsi se séparèrent, fort mal disposées l'une contre l'autre, ces deux jeunes filles qui, le matin de cette même journée, cheminaient côte à côte, comme deux sœurs. Les petits oiseaux, qui sont à nos yeux le symbole de la douceur et de la mansuétude, n'ont-ils pas aussi leurs accès de jalousie et de colère? Ils gazouillaient tout à l'heure, et les voilà qui s'attaquent à coups de bec; on les entend caqueter avec emportement à travers les buissons en fleur, qui sembleraient ne devoir abriter que de tendres colloques; puis le silence se fait, et chacun d'eux s'envole de son côté, là où l'appelle le caprice de son humeur fantasque : la rupture est consommée.

III. — TAMBOUR ET TROMPETTE.

Dans les campagnes éloignées des grands centres de population, le moindre incident prend les proportions d'un événement public, et la nouvelle s'en répand à travers les rares habitations perdues au milieu des champs avec autant de rapidité que si elles étaient reliées entre elles par des fils électriques. On savait dès le lendemain, dans toute la commune de L..., que Jeanne et sa compagne avaient eu une altercation à la métairie des Hautes-Fougeraies, et qu'elles ne travailleraient plus ensemble. On parlait aussi d'une mauvaise rencontre qu'avait faite Pierre Gringot dans la soirée du dimanche. Celui-ci d'ailleurs n'était point remis des fatigues et des émotions de cette nuit mémorable. La fièvre l'avait pris; ses jambes, déchirées par les ronces, lui refusaient tout service. Après avoir vainement essayé de reprendre son travail, il se vit forcé de se mettre au lit et d'appeler un médecin. L'homme de l'art tâta le pouls du malade, écrivit une ordonnance au crayon sur un morceau de papier, recommanda la diète et un repos absolu, puis il s'éloigna après une consultation qui avait bien duré deux minutes. Ce court espace de temps lui avait suffi sans doute pour apprécier l'état du patient; mais le paysan aime que l'on cause avec lui, que l'on écoute complaisamment le récit qu'il fait de ses maux, il veut surtout qu'on

le guérisse sur-le-champ, parce qu'il n'a ni le temps d'être malade, ni les moyens de soigner une maladie. Et puis rien ne l'épouvante comme la diète; lui qui ne vit que par le travail de ses bras, quand il sent ses forces diminuer, il se désole et se croit perdu. Est-il étonnant que l'empirique, le charlatan qui promet hardiment et à bas prix une guérison immédiate soit préféré dans les villages aux docteurs patentés, plus discrets et plus prudens?

Pendant plusieurs jours, le garçon de charrue, en proie à une grosse fièvre, avala force potions. Couché en un coin de l'étable aux bœufs dans un lit grossier au-dessous du grenier à foin et tout près du réduit où l'on serrait les pommes de terre, il enviait le sort de ses compagnons, occupés tout le jour aux travaux des champs. Cette couche si dure, pareille à un grabat, sur laquelle il trouvait d'ordinaire un sommeil réparateur après les fatigues du labour, lui devenait insupportable. Il se levait par instans, allait s'asseoir sur le bord de la crèche, remplie de foin, devant la porte ouverte, et jetait des regards languissans sur les prairies verdoyantes.

— Eh bien! Pierre, cela va-t-il mieux? demandaient en passant les gens de la métairie.

— Nenni, les gars, répondait tristement le garçon de charrue; je n'ai plus de forces...

Pierre Gringot retombait dans un silencieux abattement, et les garçons de la ferme retournaient à leur besogne. Après quelques jours d'attente, voyant que Pierre Gringot n'allait pas mieux, la maîtresse de la métairie lui dit enfin : — Les médecins n'entendent rien à ces maladies-là; m'est avis qu'on t'a jeté un sort, mon pauvre Pierre... Il serait bien temps que tu guérisses pour aller aux champs... La besogne ne manque point dans ce temps-ci...

— Si vous me faisiez une bonne soupe, reprit Pierre, ça me donnerait du cœur!... Une bonne soupe au lard, avec une salade et un verre de vin!...

— Tu demandes bien des choses à la fois, répondit la métayère; on voit que tu as faim après avoir jeûné si longtemps, mon pauvre gars.

Le pauvre gars fit honneur au repas qu'il avait commandé. Quoique la fièvre imprimât un certain tremblement à tous ses membres, il porta courageusement à ses lèvres la tasse à demi remplie de vin, et affirma, en la remettant sur la table, que toutes les *portions* du médecin ne valaient pas celle-là. Le lendemain, il resta debout toute la journée et fit un tour aux champs; il croyait entrer en pleine convalescence, et se promettait bien de reprendre ses travaux le lundi suivant. Le repos du dimanche devait lui rendre définitivement les forces et la santé. Il est vrai que son imagination devançait

quelque peu la réalité. En se rendant au village, Pierre ne franchissait point les barrières avec sa vigueur accoutumée; sa démarche était lente et pénible; peu s'en fallut qu'il ne restât en chemin.

— Bah! pensait-il, c'est l'air mou du printemps qui me rend comme cela... Une tasse de café noir à l'auberge des *Trois-Maures* me fera du bien... On dit que le café est souverain contre la fièvre...

Pierre alla donc à l'auberge des *Trois-Maures* boire une tasse d'un liquide noir auquel les habitués donnaient le nom de café; il avala même par complaisance l'eau-de-vie que l'hôtesse lui avait versée par habitude, et il entra dans l'église au moment où commençait la première messe. Durant l'office, il eut des vertiges, et ce ne fut pas sans de grands efforts qu'il put rester jusqu'au dernier évangile. Il fut donc un des plus empressés à sortir de l'église, et comme il en ouvrait la porte, un bruit de tambour et de trompette frappa ses oreilles. Cette musique un peu sauvage hâta la sortie de tous les paysans qui se trouvaient dans l'église, et si les femmes, retenues par cette habitude de convenance qui les oblige à ne défiler qu'après les hommes, demeurèrent à genoux quelques instans encore, il y a tout lieu de croire que leurs dernières prières furent troublées par une curiosité impatiente. Les enfans, incapables de se contenir plus longtemps, avaient abandonné leurs mères au plus vite, et se pressaient, haletans, le cou tendu, l'œil animé, autour de la voiture immense, véritable maison roulante devant laquelle un homme tout de rouge habillé exécutait sur un tambour des roulemens pareils à ceux de la foudre, tandis qu'une femme toute ronde, au visage couleur de feu, soufflait comme un triton dans une trompette bosselée.

Bientôt toute la population qui se trouvait réunie dans le village à l'occasion du dimanche entoura à flots pressés cette arche mystérieuse qui renfermait, outre les personnages dont nous venons de donner le signalement, un chat en liberté, un singe pelé attaché par une chaîne, et deux perruches captives dans une cage étroite. La musique retentissait toujours, les enfans grimpaient jusque sur les roues du char triomphal; ils formaient le premier rang des spectateurs, et les plus malins arrachaient les chapeaux de leurs voisins pour les lancer au quadrumane, qui les jetait à son tour à la tête du chat. Derrière les enfans, on voyait les hommes sérieux, attentifs, partagés entre la défiance et l'admiration, écouter sans sourciller cette affreuse et discordante musique qui arrachait aux chiens des hurlemens plaintifs. Enfin les femmes, — les *marraines*, comme on dit par respect, — décrivaient derrière les hommes un grand cercle; elles se tenaient à distance et chuchotaient entre elles en se montrant du doigt cette terrible *comédienne* qui tirait de sa trom-

pette des notes aussi aiguës que le grincement de la scie. Aux yeux des paysannes timides et habituées à la vie cachée, cette femme hardie, bruyante, haute en couleurs, avait quelque chose d'héroïque et de prestigieux.

La musique cessa enfin. Après avoir fait travailler son singe et son chat pour captiver d'une façon plus intense la curiosité de la foule, le charlatan prit un maintien grave et solennel, et tenant à la main son chapeau à deux cornes fabriqué à l'époque du directoire, il déclara à l'honorable assemblée qu'il s'était arrêté au village de L..... avec la permission des autorités et dans la seule intention de soulager l'humanité souffrante. Ici le public toussa et se moucha; chacun fit rapidement l'inventaire de sa propre personne, afin de s'assurer s'il n'aurait pas besoin de la panacée qu'on allait lui offrir. Après avoir nommé, — avec plus ou moins de respect pour l'orthographe, — les maux auxquels la population des campagnes est exposée par la nature de ses travaux, le charlatan se fit fort de les guérir avec un onguent enveloppé d'un papier rouge et qui ne coûtait pas plus de dix centimes, deux sous!

Pourquoi les paysans n'auraient-ils pas cru à sa parole? Ce que l'on dit effrontément sur la place publique, au bruit des tambours et des trompettes, doit être vrai en dépit de toute vraisemblance. Ce qu'un docteur en habit noir ne peut opérer en quinze jours, en six mois, avec des remèdes coûteux, l'empirique en habit rouge aura le pouvoir de le faire en cinq minutes avec un liniment quelconque, avec une parole même. Tel est le raisonnement que font les campagnards. Aussi, quand le premier moment d'hésitation fut passé, quand le plus hardi des spectateurs eut osé tendre ses deux sous au charlatan, une centaine de bras se leva tout aussitôt, et la grosse femme, déposant sa trompette sur le tambour, aida son époux à servir la pratique impatiente. Ceux qui avaient acheté la panacée précieuse s'en retournèrent chez eux avec la perspective rassurante d'avoir acquis à bon marché le plus précieux de tous les biens. Pierre Gringot, qui se croyait atteint d'une maladie plus compliquée, resta seul auprès de la voiture de l'empirique : — Monsieur, dit-il, en se dressant sur la pointe du pied, dès que la foule se fut dissipée, monsieur, peut-on vous parler?

— Certainement, mon ami; je vous l'ai dit, tous mes instans sont consacrés au soulagement de l'humanité souffrante... Donnez-moi votre main, mettez le pied sur la roue. Très bien! Maintenant suivez madame, et passez dans mon cabinet de consultation.

Pierre Gringot disparut derrière le rideau que soulevait la femme du charlatan. Il se trouva dans un cabinet si mal éclairé par deux petites ouvertures latérales, qu'il fallut y allumer deux chandelles.

Ces lumières un peu fumeuses firent resplendir quelques planches anatomiques appendues autour du cabinet de consultation. Quoiqu'il fût un peu effrayé par ces peintures d'écorchés, qui lui semblèrent des représentations cabalistiques, Pierre Gringot en augura bien. C'était ainsi que devait être le laboratoire d'un homme capable de guérir par des moyens surnaturels. Le simple paysan vit même dans le singe qui gambadait jusque sur ses genoux une sorte de diablotin aux ordres du sorcier. L'ignorance donne parfois de l'imagination aux natures incultes; ceux qui ne savent pas lire ne se figurent-ils pas que les livres renferment l'explication de tous les mystères qui inquiètent la raison humaine?

— Monsieur, dit Pierre Gringot, je suis bien malade tout de même... En conscience, j'ai là, voyez-vous, à l'estomac, à la tête, au cœur, entre les deux épaules, aux jambes... Vous comprenez bien...

— Parfaitement, répliqua l'homme vêtu de rouge, qui comptait sa recette et n'écoutait guère. Vous souffrez, jeune homme, c'est clair...

— Je souffre, monsieur; le médecin m'a défendu de manger, et je n'en suis pas mieux. Les médecins, voyez-vous, ça gagne vite son argent, c'est pressé de partir... Si vous vouliez me guérir, vous, monsieur, j'aime autant vous payer que de payer un médecin.

— Comment donc! j'aime mieux recevoir votre argent, mon ami, que de le laisser tomber dans la poche d'un docteur; ces messieurs-là d'ailleurs ne nous aiment guère. Voyons, jeune homme, vous souffrez au centre et aux extrémités. C'est grave; il y a quelque chose là-dessous, hein!

— En conscience je le crois, monsieur...

— Et moi, j'en suis sûr, mon ami. Regardez dans cette bouteille; y voyez-vous quelque chose? Là, dans le fond...

— Nenni, je n'y vois que de l'eau. Et vous, monsieur?

— Moi, je n'y dois rien voir; mais vous,... vous qui êtes sous le charme... Regardez attentivement; n'y voyez-vous personne?

— Dame! je vois une tête, une figure d'homme qui me fait la moue et qui a de vilains yeux rouges.

Le charlatan retira prestement l'image qu'il avait glissée derrière la carafe, et, s'adressant au paysan crédule : — Connaissez-vous cette figure? Recueillez vos souvenirs... N'avez-vous pas quelque ennemi, quelque rival, quelqu'un enfin que vous voudriez savoir à cent lieues d'ici?

— Ah! fit Jean Gringot...

— Eh bien! ajouta le charlatan, c'est lui qui vous est apparu dans ma bouteille magique. Ignorez-vous peut-être les merveilles de l'é-

lectricité, de la pile de Volta, du galvanisme, du magnétisme, de la fiole de Cagliostro...

— Je ne sais rien de tout ça, monsieur; mais je vois que vous êtes bien savant, puisque vous m'avez montré celui qui m'a... ensorcelé.

— Pauvre jeune homme! dit l'empirique.

— A présent que je l'ai vu, que faut-il faire?

— Il faut me donner cinq francs, mon ami. Et puis, après avoir bu un verre de ce cordial, — ce qui fait cinquante centimes en sus, — vous irez trouver le gaillard qui vous a jeté un sort. Vous lui direz : Au nom du signor Molinardi, de Florence en Toscane, rends-moi la santé; ou bien simplement : Au nom de celui qui est plus puissant que toi...

— Jamais je ne pourrai me rappeler la première phrase, dit Pierre Gringot; j'aime mieux la seconde... Mais, s'il ne me rend pas la santé, monsieur, me rendrez-vous mon argent?...

— Il vous délivrera du sort qui vous opprime, soyez-en sûr; si vous doutez, mieux vaut n'y pas aller... Bien entendu que vous le contraindrez par la force, si besoin est... Avec deux bras et deux épaules comme les vôtres, mon ami, on n'a peur de personne... Allez, ayez confiance... Allez, vous dis-je, et laissez-nous déjeuner...

Le rideau se leva devant Pierre Gringot, qui reparut à la lumière du jour tout abasourdi des paroles du charlatan. Il n'y avait plus personne auprès de la cabane roulante, et le paysan, tout exalté par le cordial qu'il venait de boire, se dirigea droit vers la demeure de Mathurin Tue-Bique. Jeanne, qui achevait de s'habiller derrière sa fenêtre, entr'ouvrit furtivement le coin de son rideau, et regarda avec surprise le garçon de charrue, qui marchait d'un pas délibéré, le visage animé et le chapeau rabattu sur les yeux. Annette, qui demeurait en face de celle-ci, était sur le pas de la porte, pimpante, parée pour le dimanche, et toute prête à rire. — Eh bien! Pierre, dit-elle au jeune paysan, vous voilà donc guéri?

— Pas tout à fait, répondit-il, mais je le serai, bien sûr, avant ce soir.

— Vous êtes pourtant rouge comme une cerise, Pierre; jamais je ne vous ai vu de plus belles couleurs!...

— Et vous, Annette, vous êtes, comme toujours, plus fraîche que la rose...

Ce propos galant fit épanouir d'aise la joyeuse figure d'Annette, qui laissa Pierre Gringot poursuivre son chemin. Celui-ci répétait, afin de s'en bien ressouvenir, la formule toute-puissante que lui avait apprise l'empirique. Il se sentait plein de courage et de confiance. Ses jambes avaient retrouvé, comme par miracle, toute leur

élasticité; il marchait du pas assuré d'un soldat intrépide qui court au-devant de l'ennemi. Il est vrai que le péril était encore loin. Quand Pierre Gringot aperçut les premiers ajoncs de la Lande-aux-Jagueliers, où s'élevait la maisonnette de Mathurin Tue-Bique, il fit halte pendant une seconde pour se recueillir et prendre haleine. Le cri d'une pie qui jacassait sur la plus haute branche d'un chêne, à sa gauche, le troubla un peu; la vue d'une belette traversant le chemin à dix pas devant lui ne laissa pas de lui causer une assez vive impression. Cependant il continua d'avancer résolûment au milieu d'un silence solennel. Le bruit lointain des cloches annonçant l'heure de la grand'messe vint heureusement rappeler à Pierre Gringot qu'il n'était pas trop éloigné du village. A ce tintement des cloches promené par la brise à travers la campagne en ondes vibrantes se joignit l'écho lointain de la musique du charlatan, qui reparaissait sur la scène devant un nouveau public. Ce fut comme un double appel au cœur déjà chancelant du jeune paysan; il traversa sans sourciller l'espace qui le séparait de la maison de son ennemi.

— Au nom de celui qui est plus fort que toi, s'écria Pierre Gringot en frappant du pied la porte du *meneux de loups,* rends-moi la santé!

A cette interpellation, prononcée d'une voix retentissante, un corbeau privé répondit du haut du toit par un coassement lugubre; un chat noir, qui dormait sur le four entre deux touffes de joubarbe, fit entendre un miaulement plaintif, et redressa son dos en forme d'arc; une poule blanche, qui picorait près de la clôture du jardin, gloussa d'une façon singulière en fixant sur le paysan son petit œil fauve à demi caché sous sa crête flottante. Étonné de son propre courage, Pierre Gringot frappa de nouveau la porte avec son pied. Cette fois la porte s'ouvrit, et le *meneux de loups* apparut, vêtu de sa peau de bique, assis dans la paisible attitude d'un homme qui rêve les yeux ouverts.

— C'est toi, Pierre Gringot, dit-il sans se troubler; que ne soulevais-tu le loquet de ma porte au lieu de la secouer ainsi?

Pierre ne répondit rien. Il restait sur le seuil, immobile, troublé de voir tant de calme chez celui qu'il abordait avec tant de colère.

— Entre donc, Gringot!...

— Nenni! répliqua le paysan, qui scrutait d'un œil inquiet les recoins obscurs de la maisonnette.

— Si tu ne voulais pas entrer, pourquoi as-tu frappé de si violens coups de pied dans ma porte?

— Pour te forcer à me répondre; tant que je suis dehors, j'ai l'avantage sur toi, et si j'entrais sous ton toit, je serais en ton pouvoir. Au nom de celui qui est plus fort que toi, rends-moi la santé!

— Est-ce le charlatan en habit rouge qui t'a appris ces belles paroles? dit tranquillement Mathurin Tue-Bique.

— Méchant sorcier! s'écria Pierre Gringot, tu ne veux pas m'ôter le sort que tu m'as jeté dimanche dernier...

Mathurin haussa les épaules. — Tu es fou, Pierre, tu as passé la nuit dehors couché sur l'herbe, à la belle étoile, parce que tu avais trop bu... Tu as des bras aussi gros que les barreaux d'une charrue, mon gars, tu es bien fort, et tu voudrais m'effrayer; mais tu meurs de peur toi-même, et je te vois pâlir... Il est bien vrai qu'un soir je t'ai jeté dans un fossé; tu sais pourquoi, et il n'y a pas de sortilége là dedans.

— C'était donc toi? dit Pierre Gringot avec un redoublement de colère; je n'en étais pas sûr!

— Veux-tu ta revanche? demanda Mathurin en ôtant sa peau de bique; entre, viens ici, nous nous battrons à notre aise; dehors, nous pourrions être dérangés.

Exaspéré par cette provocation, Pierre Gringot franchit le seuil; il avait jeté bas sa veste et retroussé les manches de sa chemise, son œil flamboyait. Mathurin l'attendait de pied ferme, calme en apparence, mais furieux au fond de se voir insulté jusque sous son toit. Les deux ennemis se mesuraient du regard comme deux lutteurs, l'un comptant sur la vigueur de ses bras nerveux, prêt à l'attaque, l'autre bien décidé à faire des efforts surhumains pour infliger à son adversaire une rude leçon. La lutte commença par des coups reçus et rendus avec un entrain égal de part et d'autre. La force redoutable du garçon de charrue était contre-balancée par l'agilité surprenante du *meneux de loups*. Les mouvemens de celui-ci avaient quelque chose de plus vif et de plus sauvage; il cherchait moins à frapper les rudes épaules de son antagoniste qu'à le fatiguer en se dérobant à ses attaques brutales. Cependant Pierre Gringot, emporté par la colère, ne se lassait point; il soutenait le combat avec énergie, et peut-être la victoire serait-elle restée de son côté, si un bruit étrange qu'il entendit au-dessus de sa tête ne lui eût fait perdre courage. Pâle, tremblant, il recula, et Mathurin, cessant de frapper, se mit à le contempler d'un air de mépris.

— Laisse-moi partir, dit le paysan en essuyant la sueur de son front.

— De bon cœur, répondit Mathurin, à la condition que tu ne reviendras pas!...

— Si tu avais été tout seul, va, je n'aurais pas reculé devant toi!...

— Mais je suis tout seul! répondit Mathurin.

— Est-ce que je ne les entends pas galoper dans ton grenier, mé-

chant gars? Est-ce que je ne sens pas l'odeur de bête fauve sur ma tête?... Oh! les loups, les loups! Ouvre ta porte, et laisse-moi partir!... Tu ne me feras pas manger par tes bêtes, n'est-ce pas?...

— Veux-tu que j'aille leur dire de se tenir tranquilles? répondit en souriant le *meneux de loups*. Non? Eh bien! comme tu voudras, mon garçon. Puisqu'il y a des loups dans mon grenier, puisque tu les as entendus, il y va de ta vie si tu parles de ce qui vient de se passer. Tu sais bien que ces bêtes-là te dévoreront quelque jour, si la fantaisie te prend de tenir des propos sur leur compte.

— Je l'ai entendu dire bien des fois, dit Pierre Gringot, qui ramassait sa veste et tenait ses regards fixés sur l'échelle du grenier. Voyons, Mathurin, promets-moi que je guérirai!...

— Guéris-toi dès aujourd'hui, je ne demande pas mieux; mais au moins garde-toi bien de jaser sur moi, hein!...

Là-dessus Mathurin Tue-Bique tira le verrou de la porte et l'ouvrit au garçon de charrue, qui s'en retourna plus vite encore qu'il n'était venu, bien persuadé qu'il y avait sept loups, ni plus ni moins, dans le grenier de Tue-Bique : c'est le nombre habituel. Quand il se fut éloigné, Mathurin monta dans son grenier. Ramassant ses furets, que le bruit de la lutte avait épouvantés et fait sortir de la boîte où il les tenait captifs : — Allons, petites bêtes, leur dit-il, retournez au gîte et dormez en paix. Si vous m'attirez la réputation d'un *meneux de loups*, au moins vous éloignez de moi les méchans, les imbéciles, les poltrons, et vous me faites quelquefois gagner en une nuit autant que bien d'autres pendant les six jours de la semaine.

IV. — LA MÈRE ET LA FILLE.

Deux hommes dans la force de l'âge ne peuvent se prendre aux cheveux sans se porter réciproquement des coups assez rudes. Le *meneux de loups* avait reçu de fortes bourrades dans les côtes; mais il s'en consolait par la pensée que Pierre Gringot, dont il redoutait les rancunes, n'oserait plus de longtemps lui chercher querelle. Quant au garçon de charrue, il portait sur la joue un témoignage irrécusable de la vigueur de son ennemi. Il ne s'en plaignit point cependant, tant il se sentait heureux d'avoir obtenu la promesse de sa guérison. Aussi, lorsque ses compagnons de travail lui demandèrent pourquoi sa face était enflée : « Ce n'est rien que ça, les gars, répondit-il avec assurance, c'est la fièvre qui s'en va par là... » La fièvre le quitta en effet, grâce à la diète qu'il avait observée pendant quelques jours et aux potions qu'il s'était résigné à avaler, ce qui ne l'empêcha pas d'attribuer sa guérison à la for-

mule que lui avait enseignée le charlatan. Il ne tarda pas à redevenir gros et gras comme par le passé; quand il paraissait le dimanche sur le perron de l'auberge des *Trois Maures*, son large pantalon serré sur la hanche, vêtu d'une courte carmagnole de gros drap brun, la cravate de coton nouée à la batelière, les cheveux coupés en rond effleurant les oreilles, avec un grand chapeau plat légèrement incliné sur le côté gauche, chacun le considérait comme le premier garçon de ferme de la paroisse. Annette l'ouvrière ressentait pour lui une véritable admiration. Il y avait déjà plus de deux ans qu'ils *se causaient*, et on prévoyait l'époque où Pierre Gringot, après avoir amassé, en travaillant chez les autres, assez d'argent pour prendre une ferme à son compte, épouserait celle que l'opinion publique désignait déjà comme sa future. D'ailleurs Annette passait pour être à l'aise; ses parens possédaient dans le bourg une vieille maison avec jardin, un coin de pré sur le bord du ruisseau et un arpent et demi de terre dans les landes. De plus, elle ne manquait point d'ouvrage et pouvait à grand'peine suffire à la besogne, bien qu'elle eût pris une apprentie depuis sa rupture avec Jeanne.

Moins heureuse que sa compagne, devenue sa plus redoutable rivale, Jeanne était obligée de nourrir sa mère âgée et infirme, et beaucoup de ses anciennes pratiques la quittaient. On ne la demandait plus à la métairie des Hautes-Fougeraies; quand même on l'y eût appelée, elle aurait refusé d'y travailler en compagnie d'Annette et de s'asseoir à la même table que Pierre Gringot. Il y avait des *marraines* charitables qui plaignaient la pauvre fille et prenaient parfois sa défense; mais elle avait parlé au *meneux de loups* et reçu de lui un présent! Elle était compromise, suspecte d'accointance avec un sorcier. De là à la croire capable de jeter des sorts sur les vaches, sur les personnes même, il n'y avait pas loin. On se demandait aussi tout bas comment, avec si peu de travail, Jeanne pouvait vivre, nourrir sa mère et se vêtir avec une élégante propreté. Ce mystère eût été dévoilé si quelque voisin indiscret eût entendu le dialogue qui s'établit entre Jeanne et sa mère, un soir de dimanche, à l'heure où la population des campagnes, joyeuse et reposée, oublie ses fatigues de la veille et se prépare courageusement au labeur du lendemain.

Il n'y avait ni feu ni lumière dans la petite chambre où se tenaient enfermées Jeanne et sa vieille mère. Après avoir aidé celle-ci à se mettre au lit, Jeanne s'agenouilla près du chevet et récita à demi-voix un dizain de chapelet, puis elle s'assit dans un coin de la chambre, pensive et attristée.

— Ma fille, dit la vieille femme, viens donc là, près de moi; il faut que je te parle.

Jeanne s'approcha du lit.

— Me voilà bien vieille, ma pauvre enfant, et je n'ai que toi pour me soutenir. Toi, tu n'as guère d'ouvrage, et tu m'as à ta charge.

Jeanne ne répondit rien; les larmes coulaient silencieusement de ses yeux.

— A mon âge, continua la vieille infirme, on vit de peu de chose; mais toi, tu es jeune, et tu ne manges pas à ta faim.

— J'y suis habituée, ma mère, reprit Jeanne; on se fait à tout.

— Si j'étais moins âgée, je prendrais un bissac sur mon dos, et j'irais demander mon pain.

— Ma mère, répliqua Jeanne, que dites-vous là? Vous qui aviez de l'aisance, vous qui faisiez l'aumône, aller tendre la main!...

— C'est vrai, ma fille : j'avais de l'argent, et j'en donnais aux pauvres; mais je suis pauvre à mon tour. La maladie de ton défunt père en a mangé les trois quarts, et ce qui me restait à sa mort, nous l'avons dépensé peu à peu pour vivre.

— J'ai encore une dizaine de francs, interrompit Jeanne, sans compter cinq francs que j'ai reçus pour le prix de mes boucles d'oreilles.

— Tu les as vendues? dit la vieille en se soulevant avec effort sur son lit.

— Oui, ma mère; je les avais achetées sur mes économies..... Quand on est pauvre, on n'a plus le droit de porter ces choses-là.

— Ma pauvre fille, quand les arbres tombent, la terre tremble, dit le proverbe, et c'est bien vrai. Lorsque les propriétaires vendent leurs chênes, c'est qu'ils sont ruinés!... Lorsque des petites gens comme nous vendent leurs effets, ils n'ont plus de pain!... Depuis quinze jours, j'ai pris une résolution, ma Jeanne, et le moment est venu de l'accomplir. Écoute-moi bien, tâche de te gager à la foire du mois prochain, non pas dans la paroisse, cela te ferait trop de peine, mais dans quelque commune voisine. Tu rencontreras là quelqu'un de notre famille; j'ai bien des cousins dans le canton, et des cousines aussi... Tu ne réponds point, Jeanne? Il t'en coûterait peut-être trop d'être domestique dans une ferme?

— Mais vous, ma mère, que deviendrez-vous, si je m'en vais?

— Moi, je me ferai admettre à l'hôpital de Candé,... et je ne les embarrasserai pas longtemps, car je me sens bien malade;... puis l'âge, vois-tu!

Jeanne prit la main de sa vieille mère et versa des larmes abondantes. Laisser partir sa mère pour l'hôpital, c'était déclarer à tout le monde qu'elle ne suffisait plus à la nourrir; se mettre au service d'autrui, quitter l'aiguille pour les rudes travaux des champs, c'était dire adieu à l'existence laborieuse, mais indépendante, qu'elle

avait rêvée, s'avouer vaincue, et abandonner la place à une rivale jalouse. Si Annette se fût présentée devant elle en ce moment, il y aurait eu entre ces deux femmes une scène analogue à celle qui s'était passée dans la maisonnette du *meneux de loups* le jour où Pierre Gringot en avait si violemment ouvert la porte. Accablée de chagrin et de dépit, Jeanne sanglotait et ne répondait rien. Elle avait pu supporter de rudes privations, jour par jour, soutenue par l'espoir d'y mettre un terme à force de courage et de persévérance; mais la perspective de la pauvreté irrémédiable et de la dépendance sans fin troublait son imagination. L'état de sa mère exigeait des soins désormais trop dispendieux; elle comprenait que deux misères réunies sont inefficaces à se soulager, et pourtant elle frissonnait à la pensée que l'on dirait un jour, en parlant d'elle : « Jeanne, celle qui n'a pas pu mener son état, et dont la mère est allée mourir à l'hôpital! »

Telles étaient les angoisses qui oppressaient Jeanne. Tandis que les gens du village l'accusaient de porter une toilette trop élégante, elle achevait tout simplement d'user les vêtemens que son travail lui avait permis d'acheter dans des jours meilleurs; mais il ne lui restait plus de quoi les renouveler. D'ailleurs elle ne les portait que le dimanche, et peu d'instans encore. Après les offices, elle rentrait précipitamment chez elle et se cachait à tous les yeux, honteuse comme l'oiseau qui prévoit que l'époque de la mue est proche, et qu'il lui faudra quitter ses belles plumes du printemps, triste comme la fleur qui sent sa corolle d'azur menacée par le souffle glacé de l'automne.

Trop soumise aux volontés de sa mère pour oser les combattre, — on ne discute guère avec ses parens dans les campagnes, — Jeanne demeura longtemps encore assise auprès du lit de celle-ci. Quand la respiration calme et régulière de la vieille infirme l'eut convaincue qu'elle était endormie, la jeune fille à son tour voulut prendre du repos; mais elle avait beau fermer les yeux, le sommeil fuyait ses paupières. A ses oreilles retentissaient encore les refrains joyeux des jeunes gens qui regagnaient les métairies lointaines après avoir passé la soirée dans les auberges du village. Peu à peu le silence se fit dans le bourg, Jeanne n'entendit plus que le cri de la fresaie voltigeant autour du clocher et les aboiemens des chiens à travers la campagne; mais à la fin d'avril les nuits ne sont pas longues, et l'habitant des campagnes a l'habitude d'être matinal comme l'alouette. Jeanne se leva donc aux premières lueurs de l'aube, quoiqu'elle n'eût pas goûté une heure de repos. Quand l'*Angelus* sonna, elle était debout et à l'ouvrage, préparant le petit trousseau que sa mère devait emporter à l'hospice de Candé. Dans trois semaines ar-

rivait la foire de mai, la plus célèbre et la plus importante de celles qui se tiennent dans le courant de l'année au bourg de N... Ce grand jour, si impatiemment attendu par tous les paysans de la contrée, Jeanne le voyait approcher avec effroi; il devait la séparer à jamais de sa vieille mère et inaugurer pour elle-même une vie de dépendance et de rudes labeurs.

V. — UNE PANIQUE.

Une foire dans les campagnes des provinces de l'ouest est un jour solennel. Les métayers se font une fête et un devoir de s'y rendre. C'est là qu'ils apprendront le cours des grains, le prix des bestiaux; ils en rapporteront ces nouvelles étranges, inattendues, qui naissent on ne sait où, se répandent on ne sait comment à travers les foules, et constituent la gazette de ceux qui ne savent pas lire. Enfin, dans ces grandes assemblées de paysans, toute la population d'un canton se passe en revue, se mêle et se sent vivre. Aussi dès le matin, deux heures avant l'aube, il se fait un certain mouvement dans les métairies. Les bœufs que l'on va mener en foire ont reçu la veille au soir double ration. On les conduit à l'abreuvoir, on les lie au joug, et un bouvier armé de l'aiguillon part de bon matin, poussant devant lui, d'un pas égal et tranquille, les patientes bêtes, qui changeront de maîtres dans quelques heures. Le cheval, qui a mangé l'avoine tandis que les hommes mangeaient la soupe, est attelé au chariot. Le jour commence à poindre; les *marraines*, qui ont achevé leur toilette, soufflent la chandelle de résine piquée sous le manteau de la cheminée. Chargé de garder le logis avec la servante et les petits enfans, le chien comprend qu'il ne sera pas de la fête; il va se blottir sous la paille, honteux et de mauvaise humeur, prêt à poursuivre de ses aboiemens furieux tous les passans. Le père de famille prend son fouet et monte sur le siége. A ses côtés trône la métayère, qui a noué sur sa coiffe blanche un mouchoir de coton destiné à la garantir de la rosée du matin. L'aîné des enfans et la plus grande des filles, à qui l'on a promis depuis dix mois de les mener à la foire, s'élancent à leur tour, heureux et triomphans. Ils prennent place comme ils peuvent à l'arrière du véhicule, parmi les moutons qu'on y a hissés non sans peine; peut-être appuient-ils leurs pieds sur le ventre de quelque porc gros et gras, qui proteste par des cris déchirans contre la promenade qu'on lui fait faire. Bientôt les roues résonnent sur les pierres du chemin de traverse, et au bout de dix minutes le chariot débouche sur la grand'route, pareil au petit bateau qui, sortant d'un fossé trop étroit, se jette gaiement sur le courant d'un grand fleuve. Le voilà qui roule parmi d'autres véhicules, tous

chargés, tous trottant, et mêlant le bruit de leurs roues aux vibrantes exclamations des voix de ceux qui se saluent au passage. Les commères cependant engagent à de grandes distances, malgré les cahots et le claquement du fouet, des conversations interminables, longues de deux et trois lieues. De quoi s'entretiennent ces braves gens qui gesticulent et crient à tue-tête? Du charme infini des matinées de mai, où tout chante et fleurit dans la nature? De la majesté des futaies mystérieuses, sur lesquelles la buse plane d'un vol libre et cadencé? De la grâce indéfinissable de ces vallées profondes, silencieuses et riantes, que le soleil levant effleure de ses rayons et caresse de ses premiers feux? — Non, ils répètent des vérités si naïves qu'on sourit à les entendre; ils parlent aussi de ces choses sérieuses d'où dépend la nourriture des peuples. Pourquoi parleraient-ils des beautés d'un paysage dont ils font eux-mêmes partie, avec lequel ils sont identifiés, auquel ils donnent, par leur présence, par leur costume et aussi par leurs travaux de chaque saison, la vie, l'accent et le mouvement?

A mesure que l'on approche du lieu de la foire, la foule des chariots, des animaux et des hommes se grossit et s'augmente. Pareils à des affluens gonflés par une nuée d'orage, les plus petits sentiers versent leur contingent au grand chemin; on peut dire alors que la *route passe pleine*, selon l'expression pittoresque des Provençaux. Dans ces flots de peuple, combien de gens heureux, amusés, excités par la chance de vendre très cher et d'acheter à bon marché? On a été cahoté bien rudement, on a avalé de la poussière, on ne sait pas quand on aura le temps de dîner : qu'importe? On entend le mugissement des bœufs, le hennissement des chevaux, le bêlement des brebis; la foire est là, on la découvre enfin, on la tient, et on s'y jette avec empressement.

Le métayer des Hautes-Fougeraies, qui tenait le premier rang parmi les cultivateurs de sa commune, avait envoyé à la foire de N... trois paires de bœufs sous la conduite de Pierre Gringot, son premier garçon de charrue. Au moment où celui-ci sortait de l'étable, Jeanne quittait de son côté sa petite maison du bourg. Il était nuit encore; la jeune fille avait plus de trois lieues à faire à pied, et elle voulait que personne ne la vît se mettre en route. Elle eut bien un peu peur de se trouver seule par les chemins au milieu de l'obscurité; mais le jour allait venir, et les ténèbres du matin n'inspirent point aux campagnards d'aussi vives inquiétudes que celles du soir. Elle marcha donc courageusement, levant les yeux en haut, impatiente de voir les étoiles pâlir au firmament. Il lui fallait passer dans la Lande-aux-Jagueliers, où s'élevait, solitaire, la maison de Mathurin Tue-Bique. Arrivée à ce passage redouté, elle hâta sa marche,

non sans trembler, parce que les hibous poussaient encore des cris funèbres sous la voûte de la futaie qui borde la lande. Il lui semblaît aussi entendre derrière elle un bruit sourd et continu qui s'approchait. Ce bruit, c'était celui d'un tout petit chariot courant sur la route. Jeanne, qui ne voulait pas être vue, se blottit derrière un buisson pour laisser passer le véhicule; mais il était trop tard, et le *meneux de loups*, mettant pied à terre, vint l'y dépister.

— Jeanne, lui dit-il, vous allez à la foire? La route est longue. Je vous en conjure, montez avec moi, il y a place pour nous deux dans le chariot...

— Non, non, répliqua Jeanne.

— C'est vrai, reprit Tue-Bique, cela ne se peut. Montez seule, Jeanne, montez, et je suivrai à pied... Mon cheval trotte bien, allez, mais je suis de force à le suivre.

Jeanne marchait devant le *meneux de loups* et semblait fuir pour ne pas refuser ses offres obligeantes.

— Écoutez! continua le *meneux de loups*, je vous jure que je vous ferai descendre dès que le jour paraîtra. Personne ne vous verra, personne ne saura que je vous ai rencontrée...

Jeanne troublée ne savait quoi répondre. Le chariot de Mathurin était là près d'elle; celui-ci tenait la bride du cheval. La pauvre fille, cédant aux prières de Mathurin, monta sur la petite voiture, et le cheval, docile à la voix de son maître, partit au grand trot; celui-ci se mit à marcher près de la roue d'un pas rapide et léger. Mathurin courut ainsi pendant une demi-heure; quand il s'arrêta, Jeanne mit pied à terre. La dernière étoile venait de s'effacer dans le bleu pâle du ciel.

— Merci, Jeanne, merci, dit le *meneux de loups*; le jour va paraître, et je dois vous laisser seule; merci de m'avoir permis de vous suivre pendant quelques minutes... Ah! Jeanne, je vous suivrais au bout du monde!

Jeanne, émue, agitée, le laissa s'éloigner au grand trot, et elle poursuivit sa route à pied, recherchant les chemins de traverse pour éviter les rencontres. Maintes fois elle se cacha derrière les haies quand des voix connues frappaient son oreille. Au moment où elle approchait du bourg de N..., et comme la foule devenait plus intense, le visage épanoui d'Annette lui apparut subitement. Celle-ci, assise dans une carriole avec quelques habitans de son village, n'aperçut point la pauvre Jeanne qui trottait dans la poussière.

— Voilà une triste journée pour moi, pensa Jeanne; mais si je dois entrer en condition bien loin de chez nous, au moins je ne verrai plus cette face rieuse qui me poursuit partout et semble me narguer!...

Cinq minutes après cette rencontre, Jeanne arrivait sur le champ

de foire. Après y avoir rôdé pendant une heure, elle rencontra une de ses parentes, la cousine Rose, qui habitait une commune éloignée, et qu'elle n'avait pas vue depuis longtemps. La parente de Jeanne embrassa cordialement la pauvre fille, écouta le récit de ses petites infortunes et promit de la prendre à son service. Comme il était déjà près de midi, la bienveillante cousine Rose emmena Jeanne sous une vaste tente où se pressaient les gens de tout sexe, de tout âge, talonnés par la faim et poussés par la soif. La foire était alors dans toute sa splendeur. Le tambour du signor Molinardi et la trompette de sa digne compagne dominaient le bruit sourd des hommes et des animaux qui s'agitaient au milieu d'une épaisse poussière. Sous un vaste parapluie qui s'élevait comme le dôme d'une mosquée, un marchand de médailles de saint Hubert chantait en s'accompagnant sur un violon poudreux cette interminable complainte qui fait depuis des siècles le tour de la France. Il y avait des marchands de pain d'épice, de gâteaux, de jouets d'enfans et de grosse vaisselle. Les petits garçons bouffis soufflaient incessamment dans les sifflets fraîchement achetés aux boutiques en plein vent; les petites filles portaient avec orgueil sur leurs bras les poupées d'un sou dont la munificence de leurs parens les avait gratifiées. On se foulait, on se pressait, on s'étouffait; au dire des habitués, la foire était excellente, magnifique. Les éleveurs normands et les maquignons poitevins s'arrachaient à des prix élevés bœufs et chevaux. On se disputait un coin de banc sous les tentes où le cidre et le vin blanc coulaient libéralement dans les verres et dans les tasses. Les conversations s'animaient; le plaisir de retrouver un ami et de boire à sa santé faisait rayonner les fronts; on se pressait les mains, on s'embrassait, on parlait à ceux qui étaient seuls, à ceux qu'on ne connaissait pas; les langues s'étaient déliées comme par enchantement. Le paysan, si défiant de sa nature et qui semble presque sauvage à qui le surprend au milieu de la solitude de ses champs, devient aux foires, sous la tente du cabaretier, expansif, confiant et jovial.

Jeanne, qui était arrivée là triste et découragée, commençait à se remettre un peu de son trouble. — Ma fille, lui dit la cousine Rose au moment de quitter la table, il ne faut pas que ta mère aille à l'hospice; nous la prendrons chez nous, elle restera près de toi, et tu la soigneras,

— Vous allez la rendre bien heureuse et moi aussi, répondit Jeanne. Le bon Dieu vous récompensera!

— Dame, il faut bien faire quelque chose pour lui..... Allons, Jeanne, à demain; notre charrette ira te quérir avec ta mère et vos bagages à toutes les deux.

Jeanne embrassait sa parente et cédait sa place à un paysan al-

téré lorsqu'un bruit étrange retentit dans le champ de foire. On eût dit qu'un ouragan s'abattait sur la foule, un de ces ouragans du tropique qui renversent tout sur leur passage. Des cris désespérés s'élevaient du milieu des groupes épouvantés; les enfans pleuraient, les femmes poussaient des clameurs assourdissantes. Jeanne rentra précipitamment sous la tente pour y chercher un abri; une trentaine de bœufs liés au joug, courant par bandes désordonnées, y firent irruption, et la toile s'affaissa, enveloppant sous ses plis les hommes, les bestiaux, les tables, les bancs, les verres, les barriques et les bêtes épouvantées, qui la trouaient en tout sens avec leurs cornes. C'était un sauve-qui-peut général; les vaches gambadaient comme des folles, la tête basse, levant la queue et beuglant; les chevaux se cabraient et brisaient leurs licols : on les voyait galoper les naseaux ouverts, la crinière au vent, comme des chevaux du Paraguay surpris par un tigre. Foulés sous les pieds des taureaux, les moutons éperdus sautaient et bondissaient à travers tous les obstacles. Il y avait des hommes renversés et meurtris qui se roulaient à terre, des femmes blessées qui criaient au secours; les gendarmes faisaient de vains efforts pour arrêter la déroute des bestiaux et secourir les pauvres gens qui se débattaient dans cette mêlée effroyable. Au premier signe de désordre, le signor Molinardi avait fermé sa barraque roulante et soustrait son habit rouge à la vue des taureaux irrités. Il regardait par son rideau entr'ouvert cette panique incroyable qui venait si mal à propos interrompre la vente de ses médicamens. Le marchand de médailles de saint Hubert pliait son parapluie et se sauvait à toutes jambes, se défendant avec son violon contre les bœufs, dont les fronts liés au joug frappaient à droite et à gauche comme des boulets ramés.

Cet épouvantable désordre ne dura pas plus de temps qu'il ne nous en a fallu pour le raconter; mais il dispersa bêtes et gens, et mit fin à la foire. Beaucoup d'hommes et de femmes surtout avaient trouvé un refuge dans les charrettes. Jeanne, échappée à grand'peine de dessous la tente où elle s'était reposée avec sa parente, se voyant séparée de celle-ci, s'était mise à fuir au hasard.

— Gare, gare! criait-on autour d'elle; sauvez-vous, les *marraines!*

— Encore un mauvais coup, disait en pleurant un vieux paysan blessé dans la mêlée, et jamais on ne saura qui l'a fait.

— Non, repartit un jeune gars; mais on sait bien comment il a été fait. Ne voyez-vous pas à terre de petits cornets de papier?

— Et il y a dedans du foie de loup en poudre, ajouta un gros garçon qui n'était autre que Pierre Gringot; mes six bœufs l'ont bien senti, et ils sont partis comme un éclair...

— Je voudrais qu'on défendît aux *meneux de loups* de venir aux foires, riposta le vieillard.

— Ça serait bien fait, répliqua Pierre Gringot; ces gens-là ne rêvent que le mal du prochain... Je vous demande un peu le plaisir qu'ils trouvent à bouleverser une foire, à faire écraser le monde, à faire *folleyer* les bêtes... Ah! le gredin de Tue-Bique! Il est ici, je l'ai vu.

Tue-Bique était là en effet; il courait au secours de Jeanne, qu'il avait longtemps cherchée au milieu de la déroute des hommes et des bestiaux. Poussée par la foule, la pauvre fille errait en tournoyant et ne savait plus ce qu'elle faisait. Un taureau furieux qui bondissait à droite et à gauche, comme si des *banderillas* acérées eussent déchiré ses flancs, se précipitait sur elle, le front bas, l'œil en feu. — Jeanne, Jeanne! cria le *meneux de loups*. Et Jeanne tourna la tête; mais, clouée à sa place par la frayeur, elle ne put faire un pas en avant. Comme une victime résignée à recevoir le coup de la mort, elle baissa la tête et couvrit ses yeux de ses deux mains. C'en était fait d'elle, si Mathurin ne l'eût saisie et enlevée dans ses bras. Le *meneux de loups* porta Jeanne à demi évanouie sur une lourde charrette dans laquelle toute une famille avait déjà trouvé un refuge. Quand il eut déposé la jeune fille en lieu de sûreté, Mathurin se retourna pour faire face à la bête qui le poursuivait toujours. D'une main hardie, il arrêta la corne brûlante du taureau, et le força de plonger dans la poussière ses naseaux ardens; mais l'animal se releva par un brusque mouvement : saisi d'un redoublement de rage, il se dégagea de cette étreinte énergique, et, poussant sa tête en avant, il secoua le *meneux de loups* sur ses cornes et le lança par-dessus sa croupe. Jeanne poussa un cri, et le taureau continua à travers la foule sa course furieuse.

VI. — UN RAYON DE SOLEIL.

Quelle est la cause de cette folie subite qui transforme en bêtes furieuses les animaux paisibles réunis sur un champ de foire? Ce qui est certain, c'est que des paniques pareilles à celles dont j'ai essayé de décrire les effets se renouvellent en toute saison et assez souvent dans les marchés de nos pays de l'ouest. Les paysans les attribuent aux sorciers qui sèment sous les naseaux des bœufs une poudre malfaisante, — le foie de loup, puisqu'il faut l'appeler par son nom. On conviendra que cette poudre doit être assez difficile à se procurer désormais, attendu que les loups sont devenus rares; mais ceux qui les *mènent* savent toujours où trouver ces bêtes formidables qui resteront à jamais la terreur des campagnes. Toute ca-

lamité qui vient fondre sur le pays est accompagnée du retour des loups. Ainsi en 1848 les métayers, découragés par l'abaissement des prix de leurs denrées, crurent voir foisonner de nouveau ces redoutables hôtes de nos forêts. Les loups apparaissaient alors sous forme de bêtes noires et velues qui attaquaient les troupeaux dans les prés, et la nuit on entendait les bœufs, harcelés dans leur retraite par l'ennemi, heurter leurs cornes avec fracas.

Mais il est temps de retourner sur le champ de foire de N..., où Mathurin Tue-Bique gisait dans la poussière sans connaissance et grièvement blessé. On le transporta dans une auberge où le médecin du bourg prodiguait déjà ses soins aux autres victimes de cette fatale journée. Les gens de la commune qu'habitait Mathurin s'entretenaient le soir, en retournant chez eux, des événemens qui venaient de se passer sous leurs yeux.

— Tue-Bique est blessé tout de même, disait la métayère des Hautes-Fougeraies.

— C'est vrai, répliquait Pierre Gringot; mais bah! vous verrez qu'il en reviendra. Les *meneux de loups*, voyez-vous, ont la vie dure.

Au village, on parlait du courage avec lequel le jeune gars avait affronté le taureau furieux. — Il est hardi, bien sûr, disait Annette; dame! c'est qu'il a beau être sorcier, la Jeanne l'a ensorcelé tout de bon... Personne ne s'exprimait sur le compte du pauvre blessé avec cette sympathie absolue, cette charité sans réserve que doivent inspirer le dévouement et la souffrance. La vie du *meneux de loups* était pourtant en danger; ce ne fut qu'au bout du troisième mois, vers le commencement d'août, qu'il entra en convalescence. Condamné pendant ce long temps à une inaction complète, Mathurin souffrait de cet ennui profond, immense, qui accable les hommes jeunes, actifs, habitués au mouvement, lorsque la maladie les retient sous leur toit. Un matin qu'il se tenait assis sous les saules plantés sur le bord de la mare, auprès de sa petite maison, il entendit le refrain joyeux d'un violon derrière la haie voisine. C'était une noce qui passait; Pierre Gringot, radieux et frais, donnait le bras à Annette, qui portait au côté le bouquet de mariée. Ce cortége fit faire au *meneux de loups* de tristes réflexions. La solitude qu'il avait bravement supportée jusqu'alors lui sembla bien pesante. Excepté le curé du village et le médecin de la ville prochaine, personne ne l'avait visité durant sa maladie. Jeanne ne passait plus sur la lande; les regards attristés de Mathurin ne rencontraient que des regards défians et inquiets : il se sentait plus abandonné qu'un étranger dans ce pays qui l'avait vu naître. Bien qu'il n'eût à se reprocher aucune mauvaise action, il s'avouait qu'il s'était trop complu dans ce rôle

mystérieux qui, en écartant de lui la population des campagnes, le laissait libre de suivre les instincts de sa nature vagabonde et sauvage.

En allant un dimanche au village, il apprit que la mère de Jeanne venait de mourir chez la parente qui l'avait charitablement accueillie avec sa fille. Cette nouvelle lui causa un vif chagrin; il se figurait Jeanne dans une situation analogue à la sienne, orpheline et seule au monde, réduite à gagner sa vie à la sueur de son front sous l'œil d'une maîtresse exigeante et sévère. Il n'en était pas tout à fait ainsi par bonheur. La cousine Rose traitait Jeanne avec douceur. Celle-ci d'ailleurs savait se rendre utile de mille manières. Elle apportait en toutes choses ce dévouement absolu des cœurs éprouvés par la souffrance, qui aiment à répandre autour d'eux l'affection dont ils ont besoin pour eux-mêmes. Elle pensait souvent à son village natal, dont elle se croyait séparée par une distance incommensurable, bien qu'elle n'en fût pas à plus de six lieues; mais pour l'habitant des campagnes, habitué à voir toujours les mêmes horizons, changer de commune c'est presque s'expatrier. Chaque paroisse d'ailleurs a son individualité, et sous l'uniformité apparente du costume et des usages se cachent une foule de nuances qui échappent à nos regards distraits.

Jeanne aimait donc à reporter sa pensée vers les lieux où s'était écoulée son enfance. Souvent elle s'absorbait dans une rêverie profonde, et les paysages familiers à son souvenir se déroulaient subitement devant elle, comme si elle les eût vus dans un miroir magique. Un jour d'automne qu'elle rêvait ainsi, occupée à coudre dans la chambre retirée où elle se tenait volontiers assise près de la fenêtre, elle aperçut un chariot qui trottait rapidement sur la grande route. Le chariot s'arrêta à quelque distance de la maison, et il en descendit un homme qui attacha le cheval à la barrière d'un champ et continua de marcher. Émue sans savoir pourquoi, Jeanne laissa tomber son ouvrage sur ses genoux et resta immobile. Celui qui s'approchait alors de la maison s'arrêta aussi, sembla hésiter, s'essuya le front et se reprit à avancer lentement. La cousine Rose leva la tête et dit, comme si elle se fût parlée à elle-même : — Voilà un homme que je ne connais point... C'est peut-être un marchand; il en passe tant par ici!

Jeanne, au lieu de répondre, ferma doucement la fenêtre et se retira dans un coin de la chambre. A ce moment, l'étranger touchait le seuil de la porte; la cousine Rose appuya ses deux mains sur ses hanches et lui demanda avec une certaine dignité : — Qu'y a-t-il pour votre service?

— Je m'appelle Mathurin Burgot; on me nomme aussi Tue-Bique

dans le village de L... où je demeure... A la foire de mai, où il y a eu des malheurs, c'est moi qui ai sauvé la vie à votre parente, la Jeanne Desbois...

La cousine Rose écoutait toujours debout, et sans offrir un siége à celui qu'elle regardait avec des yeux étonnés. Après quelques minutes de silence : — Eh bien! mon ami, demanda-t-elle, c'est donc à Jeanne que vous voulez parler?

— Il n'y a pas longtemps que je suis tout à fait guéri, répéta Tue-Bique, sans oser répondre d'une façon directe; j'aurais peut-être été plus heureux de mourir.

Jeanne, qui entendait le son d'une voix bien connue, se leva sans savoir pourquoi, et sans le vouloir elle se mit à marcher doucement vers la porte de la chambre où la cousine Rose écoutait le discours un peu incohérent de Mathurin. Celui-ci aperçut le visage de la jeune fille; il devint pâle et tremblant.

— Malheureux que je suis! s'écria-t-il avec véhémence. Je n'ai ni parent, ni ami qui parle pour moi... Jeanne, vous ne devez pas entendre ce que je vais dire!... Tant que je verrai votre ombre, je ne saurais m'expliquer...

Jeanne se retira et ferma sur elle la porte de la chambre. — La voilà partie, dit la cousine Rose; asseyez-vous et parlez maintenant.

— Laissez-moi parler debout, reprit Tue-Bique; aussi bien je vais repartir tout de suite. Mon nom, je vous l'ai dit; ma profession, la voici. J'ai été jusqu'ici braconnier, et on m'a appelé *meneux de loups*, parce que je vivais seul au coin d'une lande, et que je courais la nuit comme le jour; mais la maladie fait faire des réflexions, mes furets sont vendus... Je ne veux plus mener le métier de braconnier, foi d'honnête homme. J'en ai un autre d'ailleurs, entendez-vous; le commerce des vaches m'a bien réussi, et, sans être sorcier, j'y ai de la chance autant que les plus malins; aussi j'ai aujourd'hui dans un coin de mon grenier cent bons louis de vingt francs... Eh bien! quand mes parens demandaient la charité, la défunte Desbois, la mère de Jeanne, leur a donné des morceaux de pain... plus de cent fois. A cette heure que Jeanne est dans la détresse, je viens lui demander si elle veut que je l'aide... Vous me comprenez, n'est-ce pas? Je vous prie de lui faire connaître mes sentimens et ma position. Vous lui tenez lieu de mère à présent. Si elle veut de moi, eh bien! nous habiterons par ici; je continuerai mon petit commerce...

— Dame, répliqua la cousine Rose, je lui parlerai, et je saurai ce qu'elle pense...

— Dans trois jours, je reviendrai; si la fenêtre de cette chambre-là, à côté, reste fermée, je m'en irai sans frapper à la porte, et vous

ne me reverrez jamais. Si elle est ouverte, c'est que Jeanne aura dit oui...

A peine Mathurin avait-il prononcé ces dernières paroles, qu'il s'éloigna d'un pas rapide, et disparut bientôt avec son petit chariot. Trois jours après cette courte apparition dans la demeure de la cousine Rose, il revint, comme il l'avait dit. Son cœur battait plus fort encore que la première fois. Le vent d'automne, qui dépouillait les arbres de leurs feuilles jaunies, lui permit d'apercevoir de loin la petite maison qui renfermait toutes ses espérances. Arrivé près de la haie du jardin, il regarda; la fenêtre ouverte laissait pénétrer à l'intérieur un pâle rayon du soleil d'octobre, qui lui sembla plus vif et plus joyeux qu'un brûlant rayon du soleil de juillet. . . .

Ce fut ainsi qu'il y eut un *meneux de loups* et un sorcier de moins dans la paroisse de L... Il en reste encore, et il y en aura toujours. La maison de Tue-Bique, située au milieu de la Lande-aux-Jagueliers, dans laquelle personne ne voulait habiter, a été acquise par un pauvre diable qui n'avait point de *retirance*, et qu'on voyait courir les champs en blouse blanche, une besace au dos, un bâton à la main. Il l'a payée en beaux deniers comptans, car il est aussi, lui, de la race de ceux qui trouvent toujours cinq sous au fond de leur poche. Il s'en va parlant tout bas le long des routes, avec un être invisible qui prend parfois la forme d'une bique blanche.

Depuis son mariage, Mathurin Burgot, — qui a perdu son vilain nom de Tue-Bique, — exerce au grand jour le métier lucratif de marchand de vaches. Il est en train de devenir riche, fort heureusement pour lui, parce qu'il sera bientôt à la tête d'une famille assez nombreuse. Jamais il ne se dérange; le dimanche, il se tient à la maison près de la femme qu'il a choisie, et qui a eu le bon esprit d'associer son sort à celui d'un homme qui valait mieux que sa réputation. Elle est donc heureuse, plus heureuse même que son ancienne compagne, Annette; celle-ci dépense pour sa toilette autant d'argent que son mari, Pierre Gringot, en gaspille dans les auberges du village, si bien que la ferme où ils se sont établis après leur mariage est devenue le théâtre de querelles fréquentes. La pauvre Annette a bien perdu de sa gaieté et de sa bonne humeur. L'oiseau des champs a seul le privilége de chanter à tous les printemps; il n'est donné qu'à la plante de s'épanouir chaque fois que revient le mois de mai. La vie de l'homme est soumise à des lois plus sévères. Il y a lieu bien souvent de répéter, en retournant la parole du roi-prophète : « Ceux qui sèment dans la joie moissonnent dans les larmes! »

TH. PAVIE.

LEIBNITZ ET HEGEL

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS.

Parmi les philosophes dont le nom a conservé son prestige, il en est deux, Leibnitz et Hegel, qui semblent se disputer depuis quelques années les prédilections du public. Même avant 1846, époque du jubilé séculaire de Leibnitz en Allemagne, une foule de publications témoignaient déjà du redoublement d'intérêt excité par ce grand esprit. M. l'abbé Lacroix avait publié, M. Albert de Broglie habilement traduit et commenté le fameux *Systema theologicum*, où plusieurs aimaient à voir une profession de catholicisme, une sorte de testament religieux de Leibnitz converti. Les vues politiques du philosophe homme d'état, son plan offert à Louis XIV pour la conquête de l'Égypte, avaient piqué la curiosité. En 1846, M. Grotefend célébra dignement la fête de Leibnitz en publiant sa correspondance avec Arnaud, morceau capital pour l'histoire de la philosophie, et la même année ces lettres inestimables recevaient leur complément par les soins de M. de Rommel. Une heureuse émulation s'était emparée des savans. Sur les traces de M. Pertz, qui donnait les œuvres historiques de Leibnitz, et de M. Guhrauer, qui publiait les *Deutsche Schriften*, M. Gerhardt de Salzefeld se chargeait, pour sa part, des œuvres mathématiques du grand géomètre de Leipzig, le seul que l'Allemagne puisse opposer à Descartes et à Newton.

Jamais occasion meilleure ne s'était offerte à l'Académie des sciences morales et politiques pour mettre au concours la philosophie de Leibnitz. Aussi son appel a-t-il été entendu, et au lieu d'un

bon mémoire, elle en a eu deux à couronner (1). Mais voici un résultat encore plus important peut-être : un des lauréats du concours (2), M. Foucher de Careil, déjà bien connu par ses actives recherches sur les manuscrits inédits de Hanovre, annonce au public qu'il a mis la main à une des entreprises les plus difficiles et les plus belles qu'un savant universel pût se proposer, une édition complète de Leibnitz (3). Espérons que l'Allemagne aidera la France à élever ce monument. Leibnitz fait également honneur aux deux peuples, car si l'Allemagne l'a produit, c'est la France qui l'a formé.

Nous ne sommes pas très sûr que, dans deux cents ans d'ici, M. Hegel ait un jubilé en Allemagne, et trouve en France un Dubens ou un Raspe; mais il est certain que ce personnage, dont les spéculations ont tant agité nos voisins, excite chez nous un très vif attrait. C'est encore un peu l'attrait du mystère, car il n'y a rien de plus obscur que les idées de Hegel. Autant Leibnitz se plie à nos habitudes françaises, et grâce au tour précis de sa pensée, à son trait net et rapide, nous fait l'effet d'un compatriote, autant Hegel, même traduit dans notre langue, reste à nos yeux un étranger. Pour nous initier à l'esthétique hégélienne, M. Bénard a jugé prudent de s'éloigner du texte et de l'interpréter en le développant. M. Ott au contraire s'était flatté, en abrégeant Hegel, de l'avoir éclairci. Au milieu de ces tentatives partielles, un homme d'un grand courage et d'un esprit vigoureux, M. Véra, se présente à nous, une traduction complète de Hegel à la main; et comme prémices de cet immense travail, il nous offre un des écrits les plus énigmatiques et les plus vantés de son philosophe bien-aimé, la *Logique*. Cette fois ce n'est pas du Hegel habillé à la française, du Hegel adouci : c'est du Hegel tout pur. Voilà le métaphysicien allemand dans sa nudité redoutable : nous assistons aux leçons de Heidelberg; nous voyons, nous entendons le *monstre* lui-même.

On ne saurait trop remercier les hommes dévoués qui, au prix de tant d'efforts, nous facilitent l'étude des maîtres anciens et nouveaux de la philosophie allemande; reste à savoir ce que vont produire de bien ou de mal ces courans d'idées qui entrent ainsi chaque jour dans la circulation intellectuelle de notre pays. Leibnitz mieux connu va-t-il reprendre faveur et faire école? Hegel gagnera-t-il à

(1) Voyez le savant et intéressant rapport de M. Damiron dans les Comptes-rendus de l'Académie, mai 1860.

(2) L'autre est M. Félix Nourrisson, qui vient de publier son mémoire, œuvre d'un art délicat, où l'auteur, en prenant pour guide le beau programme de l'Académie, a su encadrer sans confusion des textes innombrables.

(3) Deux volumes ont déjà paru chez Firmin-Didot; ils contiennent la correspondance, en bonne partie inédite, de Leibnitz et de Bossuet pour la réunion des protestans et des catholiques, avec un grand nombre d'autres pièces du plus haut intérêt.

être vu de plus près? Des deux idées contraires que ces noms représentent, l'idée spiritualiste et l'idée panthéiste, quelle est celle qui prévaudra? Tels sont les problèmes qui nous ont paru mériter quelques réflexions.

I.

Il ne faut point exagérer l'importance des écrits inédits de Leibnitz récemment publiés. En général, défions-nous de l'inédit : il est éblouissant et fascinateur. Un critique érudit et curieux met la main sur une page inconnue d'un homme de génie : la joie de la découverte est si grande qu'elle enivre l'heureux chercheur. Cette page n'est pas seulement belle et intéressante : elle est pleine de révélations; elle dévoile tout un monde inconnu! On n'a pas seulement complété un grand homme, on l'a découvert! L'ancien grand homme était faux, il n'y a que le nouveau qui soit vrai! C'est ainsi qu'à l'heure qu'il est on voit circuler en Europe une foule de Leibnitz de récente formation, un Leibnitz catholique, un Leibnitz panthéiste, un Leibnitz platonicien; que sais-je? il y a même un Leibnitz théosophe : demandez plutôt à M. Henri Ritter et à M. Kuno Fischer.

Ce sont là des exagérations assez naturelles, d'innocentes hallucinations d'antiquaire trop ému. La vérité est qu'il n'y a pas deux Leibnitz, l'un ancien, l'autre nouveau; l'un exotérique, l'autre mystérieux. Il n'y en a qu'un, qui est l'ancien Leibnitz, l'esprit le plus vaste, le plus complet, le plus universel qui ait existé depuis Aristote. Au surplus, cela n'empêche pas que les publications de ces derniers temps n'aient beaucoup d'intérêt. Outre qu'elles portent la lumière sur quelques points particuliers, elles ont un avantage plus considérable encore : c'est de faire mieux voir le développement progressif du génie de Leibnitz et l'étroit enchaînement de toutes les parties de son œuvre immense.

Parmi les points particuliers éclaircis par nos documens, je n'en toucherai qu'un seul, d'une extrême délicatesse; je veux parler de la religion de Leibnitz. On sait que depuis deux siècles les protestans et les catholiques se disputent ce grand nom. La querelle recommença, il y a peu d'années, à l'occasion du *Systema theologicum*, écrit mystérieux dont M. l'abbé Lacroix venait de publier pour la première fois le texte exact et authentique. M. Albert de Broglie et après lui M. l'abbé Lescœur crurent y voir une profession de foi catholique, et ce paradoxe fut salué avec transport par les âmes pieuses. Les protestans s'émurent. M. Colani, M. Grotefend, M. Waddington, d'autres encore, prirent la plume, et de là une polémique

trop longue pour être racontée, mais dont nous donnerons le résultat net, l'œil fixé sur les nouveaux documens.

Il nous semble que les catholiques ont parfaitement réussi à prouver que Leibnitz était, en théorie comme en pratique, un fort tiède protestant. Lisez sa correspondance avec Bossuet, aujourd'hui complétement publiée (1); il est clair que sur le fond des dogmes Leibnitz est d'accord avec Bossuet. Leibnitz conteste l'œcuménicité du concile de Trente, mais il n'en conteste pas la doctrine. Il reconnaît expressément la primauté du siége de Rome. Voyez aussi en d'autres occasions les peines incroyables qu'il se donne pour faire accepter à Arnaud et au révérend père Des Bosses son explication philosophique du mystère de la transsubstantiation. « Combien ma théorie de l'eucharistie, s'écrie Leibnitz, n'est-elle pas supérieure à celle de Descartes, qui détruit le mystère en voulant l'expliquer! » Ici Leibnitz se croit orthodoxe, ou se donne pour tel, si bien qu'à ce titre il se recommande à la compagnie de Jésus, où il ne désespère pas d'insinuer sa philosophie. Mais voici qui est décisif; dans la correspondance publiée par M. de Rommel, Leibnitz dit au landgrave de Hesse : « Si j'étais né dans la communion catholique, je n'en sortirais point (2). »

Certes ces paroles ne sont pas d'un bon protestant, et on s'explique maintenant la tiédeur pratique de Leibnitz et le mot tant cité des commères de Hanovre : *Leibnitz glaubt nichts* (Leibnitz ne croit rien). Écoutons aussi le secrétaire de Leibnitz, l'honnête Ekkart : « J'ai connu, dit-il, M. Leibnitz pendant dix-neuf ans; il allait peu au temple, ou même point du tout. Je ne me rappelle pas qu'il ait communié une seule fois... »

Tout cela ne prouve-t-il pas surabondamment que Leibnitz n'était pas bon protestant? Donc, dira-t-on, il était catholique. C'est aller un peu trop vite. Leibnitz, à la vérité, n'était pas luthérien croyant, cela est démontré; mais il n'est pas moins bien démontré qu'il n'a jamais été catholique. Et d'abord si Leibnitz avait été convaincu de la vérité du catholicisme, qu'est-ce qui l'empêchait de s'y convertir, comme faisaient alors tant de personnages illustres, princes, savans, hommes de toute condition? Était-ce par attachement à sa famille? Non; il avait perdu ses parens de bonne heure, et n'était pas marié. Était-ce par ambition? Mais l'ambition lui eût conseillé de se convertir. On lui en fournit deux occasions des plus sédui-

(1) Nous n'avions que vingt-quatre lettres de Leibnitz à Bossuet, onze de Bossuet, dix de Mme de Brinon. M. Foucher de Careil nous donne quatre-vingt-douze lettres de Leibnitz, vingt-cinq de Bossuet, trente de Mme de Brinon, et il y ajoute dix-sept lettres de Pellisson, trois de Molanus, etc.

(2) Lettre de janvier 1684, dans M. de Rommel, t. II, p. 17 et suiv.

santes. Quand il vint à Paris en 1672, encore peu connu, il n'eût tenu qu'à lui de s'y faire une grande situation littéraire et académique, s'il avait voulu abjurer le protestantisme; il s'y refusa. Plus tard, à Rome, sa constance fut mise à une épreuve encore plus forte : on lui offrit la succession du cardinal Norris, c'est-à-dire le poste de bibliothécaire du Vatican, qui conduisait au chapeau. Pour un ambitieux, ou seulement pour un érudit passionné, quelle tentation! Il y résista. Rien de curieux comme de le voir à cette époque visitant les catacombes avec l'antiquaire Fabretti. S'il s'arrête pour recueillir quelques vestiges du sang des martyrs, savez-vous pourquoi? C'est pour en faire l'analyse chimique. Suivez-le à son lit de mort. De quoi s'entretient-il avec ses amis? De l'opération de l'alchimiste Furtenbach, qui prétendait avoir changé en or la moitié d'un clou.

Ce ne sont là que des anecdotes; mais voici comment Leibnitz, quelques mois avant de mourir, s'exprimait sur l'église romaine : « Je ne puis certes approuver que, sous l'influence ou avec la complicité de Rome, la pureté du culte divin ait été souillée, le christianisme rendu abominable ou ridicule, une théologie inepte et inconnue aux apôtres du Christ introduite dans le monde, grâce à la barbarie des temps (1). »

Qu'en dit M. Albert de Broglie? Est-ce là, j'en appelle à sa sincérité aussi incontestable que sa science, est-ce là le langage d'un protestant près de se convertir? Mais à toutes ces preuves on oppose un argument nouveau, le grand argument du *Systema theologicum*. En effet, dit-on, cet écrit est certainement de Leibnitz. Or la doctrine en est catholique. Le concile de Trente y est cité... J'arrête ici M. de Broglie. Il tient beaucoup à cette citation fréquente et respectueuse du concile de Trente; mais à sa place c'est là justement ce qui me mettrait en défiance, car s'il est un article sur lequel Leibnitz se soit montré inflexible, c'est l'article de l'œcuménicité du concile de Trente. Il l'appelle un concile de *mauvais aloi*, *un concile de contrebande*. « Les Italiens se moquent des gens, dit-il, quand ils veulent nous faire accepter leur concile. Ils se repentiront de l'avoir forgé, car cela les rend irréconciliables (2). » Et voilà tout à coup Leibnitz qui reviendrait au concile de Trente! Cela n'est pas possible. Il y a quelque mystère là-dessous. Ce mystère, le voici peut-être : c'est que le *Systema* n'est pas un écrit de religion, mais une pièce de diplomatie. Cela paraît du moins résulter des documens nouveaux publiés en Allemagne et en France.

(1) Dans les *Annales imperii Brunsvicences*.

(2) Voyez la correspondance inédite de Leibnitz avec Malebranche, publiée par M. Cousin dans ses *Fragmens de philosophie cartésienne*.

Vers le même temps où s'agitait entre Bossuet et Leibnitz la question de la réunion des deux églises, le landgrave de Hesse-Rheinfels, avec l'ardeur d'un nouveau converti au catholicisme, pressait Leibnitz de se réconcilier avec Rome. Leibnitz résistait, objectait, se dérobait. L'idée lui vint, parmi ces disputes subtiles et compliquées, où son grand esprit voyait plus de dissentimens puérils, d'arguties, de passions et d'entêtement que de désaccord fondamental, l'idée lui vint d'écrire une profession de foi qui, tout en maintenant les réserves essentielles d'un luthérien, se rapprocherait autant que possible de l'orthodoxie catholique, puis d'envoyer ce document à des théologiens romains en ayant soin de leur en dissimuler l'origine, et d'obtenir ainsi leur approbation (1).

Il serait peut-être excessif d'appeler cette manœuvre un piége, mais il faut convenir que cela y ressemble beaucoup. Leibnitz dit que c'est une *adresse innocente*. Je le veux bien, mais c'est l'innocence d'un diplomate plus que celle d'un chrétien. Quoi qu'il en soit, on voit cette idée reparaître souvent dans la correspondance de Leibnitz, et, à force d'y rêver, il l'avait même perfectionnée, car en 1694 il proposait à Spinola, évêque de Neustaed, de faire deux choses : d'abord une profession de foi habilement rédigée par un protestant, de telle sorte qu'elle pût être approuvée par des docteurs catholiques qui n'en sauraient pas l'origine, et réciproquement une profession de foi faite par un catholique avec assez d'adresse pour que des théologiens protestans pussent y donner les mains.

De bonne foi, avons-nous ici affaire à des chrétiens sérieusement divisés ou à des théologiens diplomates luttant de ruse et d'expédiens? Le *Systema theologicum* est très probablement une de ces pièces plus diplomatiques qu'on ne voudrait, et on voit maintenant pourquoi elle est presque orthodoxe sans l'être tout à fait, et pourquoi Leibnitz y cite le concile de Trente avec une docilité qui paraît presque plaisante quand on est dans le secret. En vérité, c'était bien la peine que le respectable abbé Émery fît demander cette pièce au roi de Westphalie par le général Mortier, qu'elle voyageât avec le cardinal Fesch, à qui le roi Jérôme en avait fait présent, de Paris à Lyon, et de Lyon à Rome, et qu'enfin elle fût exhumée à grand bruit pour donner à Leibnitz un brevet de catholicité apocryphe!

Mais que faut-il penser enfin de la religion de Leibnitz? Ni protestant, ni catholique, qu'était-il donc? Je réponds : il était philosophe. Voyant dans toutes les églises l'essentiel du christianisme, et dans le christianisme lui-même toutes les vérités fondamentales de

(1) Voyez la correspondance de Leibnitz avec le landgrave de Hesse-Rheinfels, publiée par M. de Rommel, t. Ier, p. 313 et ailleurs.

la morale et de la religion, il regardait d'un œil pacifique la diversité des communions chrétiennes. A coup sûr il n'était pas indifférent sur le fond, car il avait l'esprit profondément religieux, mais il était indifférent sur les formes. La religion catholique, avec ses dogmes précis et bien liés, avec son autorité toujours présente, avec la suite imposante de ses conciles, plaisait à son grand et sage esprit, amoureux de l'harmonie et de l'unité. Né catholique, il serait resté dans sa communion; mais, élevé dans l'église luthérienne et connaissant les sérieuses raisons d'être du protestantisme, il n'avait aucun motif essentiel d'abjurer sa communion. Il planait au-dessus des sectes dans une tranquillité parfaite, au sein d'un spiritualisme sublime où les mystères de la foi, librement interprétés, se conciliaient sans trop d'effort avec les données de la science.

II.

Demandons-nous maintenant quelle était cette grande doctrine où Leibnitz recueillait son âme à l'abri des discordes humaines. Et d'abord cherchons par quels degrés successifs il s'était élevé si haut. Leibnitz en effet ne s'est pas formé en un jour. Il lui a fallu plus de vingt ans pour s'assimiler toutes les pensées fécondes des siècles antérieurs et pour entrer en pleine possession de ses propres pensées. J'ai entendu des gens d'esprit soutenir que la philosophie ne se fait bien qu'avant trente ans. C'est, dit-on, l'âge de la spontanéité et de la liberté. Passé ce terme, on est ressaisi par les préjugés et les ambitions vulgaires. Je n'opposerai à cet ingénieux paradoxe que l'exemple de Leibnitz et deux autres petits faits du même genre. A quel âge Platon a-t-il écrit son livre le plus hardi et le plus complet? A quatre-vingts ans. Près de mourir, il retouchait encore pour la sixième fois le préambule de sa *République*. Je passe de Platon à un génie plus sévère, mais non pas moins audacieux, Emmanuel Kant. Nous le voyons, pendant les trente premières années de sa carrière, flotter à tout vent de doctrine, aller de Wolf à David Hume. Un jour enfin il se recueille, se tait longtemps, et après une lente et profonde incubation il publie la *Critique de la Raison pure*. C'était en 1781; Kant avait cinquante-sept ans. L'éclosion de Leibnitz se fit plus vite. Il faut bien que son génie fût précoce, car il n'attendit que d'avoir quarante ans. Nous accorderions très-volontiers ce terme aux génies précoces de notre temps pour leur voir produire une idée nouvelle.

Leibnitz raconte lui-même, dans une autobiographie récemment découverte, que dès le collége il se plongeait avec passion dans la philosophie d'Aristote, qu'il devait plus tard réhabiliter. « Je faisais

mes délices, dit-il, de Zabarella, de Fonseca et autres scolastiques, y prenant autant de plaisir qu'à Tite-Live et aux historiens, et mes progrès furent si rapides que je lisais couramment Suarez comme on lit un roman (1). » Leibnitz en était donc à l'Aristote de la scolastique, quand le souffle des idées modernes vint le toucher. Le voilà qui hésite entre Aristote et Descartes, et cet enfant de quinze ans va, nous dit-il, se promener dans un petit bois de Leipzig, nommé le Rosenthal, pour délibérer s'il gardera ou non les formes substantielles. Enfin la nouvelle philosophie prévalut, et la ferveur du nouveau cartésien fut si vive qu'elle l'entraîna jusqu'à Spinoza. « Vous savez, dit-il à un ami, que j'étais allé un peu trop loin autrefois, et que je commençais à pencher du côté des spinozistes, qui ne laissent qu'une puissance infinie à Dieu, sans reconnaître ni perfection ni sagesse à son égard, et, méprisant la recherche des causes finales, dérivent tout d'une nécessité brute; mais ces nouvelles lumières m'en ont guéri, et depuis ce temps-là je prends quelquefois le nom de Théophile... »

D'où la lumière est-elle venue? Comment Leibnitz, tombé du joug d'Aristote et de la scolastique aux mains de Spinoza, s'est-il définitivement affranchi? Qui a complété son initiation philosophique et lui a ouvert les grandes voies d'un nouveau spiritualisme? C'est la France, c'est un séjour de quatre ans à Paris. Avant d'avoir quitté l'Allemagne, Leibnitz n'avait encore qu'une connaissance incomplète de la nouvelle philosophie. Il n'avait lu ni la *Géométrie* de Descartes, ni sa *Dioptrique*. Détourné d'ailleurs de la philosophie par la politique, le droit et la jurisprudence, il ne voyait que de loin et du dehors le grand mouvement d'idées dont le centre était Paris. Il y vient enfin en 1672, époque décisive dans sa carrière. Il a vingt-quatre ans; il déborde de science et de vues, mais sans avoir encore trouvé sa route. Il voit Malebranche, Arnaud et Huyghens. Ce sont là ses véritables maîtres, ses initiateurs, comme il sait le reconnaître hautement. « Dans mes premières années, dit-il, j'étais assez versé dans les subtilités des thomistes et des scotistes : en sortant de l'école, je me jetai dans les bras de la jurisprudence et de l'histoire; mais les voyages me donnèrent la connaissance de ces grands personnages qui me firent prendre goût aux mathématiques. Je m'y attachai avec une passion presque démesurée pendant les quatre années que je passai à Paris (2). »

(1) Voyez, dans les *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibnitz* publiés par M. Foucher de Careil, le morceau intitulé *Vita Leibnitii*, ouvrage de Leibnitz lui-même, dont l'autographe se conserve à la bibliothèque de Hanovre.

(2) Voyez, dans les *Nouvelles Lettres*, le morceau intitulé *Discours sur la démonstration de l'existence de Dieu*, p. 23.

Ces *grands personnages* sont ceux que j'ai nommés : Arnaud, Malebranche, Huyghens et quelques autres, parmi lesquels le savant contradicteur de Descartes, Huet; mais il faut y joindre surtout Newton et Collins, car dans le cours des quatre années dont parle Leibnitz, de 1672 à 1676, il fit le voyage d'Angleterre, vit Newton et ses amis de Cambridge et de Londres. A partir de cette époque, après le voyage de Londres et les longues méditations de Paris, je vois Leibnitz, de 1676 à 1686, prendre de plus en plus son parti et déclarer la guerre aux cartésiens. A la première période de son génie, période d'initiation, succède la seconde, la période de critique et d'opposition.

Ce sont d'abord de vives attaques sur des points particuliers. Tantôt il fatigue Malebranche de ses objections contre la théorie cartésienne du mouvement général de l'univers; tantôt, passant à La Haye, il va voir Spinoza, et l'assiége, après dîner, de mille objections (1). Vers 1684, il passe enfin de la guerre d'escarmouche à la grande guerre, et déclare que la philosophie de Descartes est radicalement erronée, et qu'elle porte le spinozisme dans ses flancs. C'est que sa période critique est terminée : du même coup, il a marqué le point faible de la philosophie de Descartes et posé sa grande idée, l'idée dynamique, principe d'une philosophie nouvelle. Dès 1685, je le trouve en pleine possession de ce principe avec toute la suite de ses développemens essentiels; il est entré dans sa période définitive, la période d'organisation.

« J'approuve fort, écrit-il à Thomas Burnet, ce que vous dites, monsieur, de la méthode de M. Locke de penser et de repenser aux choses qu'il traite. C'est aussi fort ma méthode, et je n'ai pris parti enfin sur des matières importantes qu'après y avoir pensé et repensé plus de dix fois, et après avoir encore examiné les raisons des autres. C'est ce qui fait que je suis extrêmement préparé sur les matières qui ne dépendent que de la méditation. La plupart de mes sentimens ont été enfin arrêtés après une délibération de vingt ans, car j'ai commencé bien jeune à méditer, et je n'avais pas encore quinze ans quand je me promenais des journées entières dans un bois pour prendre parti entre Aristote et Démocrite. Cependant j'ai changé et rechangé sur de nouvelles lumières, et ce n'est que depuis environ douze ans que je me trouve satisfait et que je suis arrivé à des démonstrations sur ces matières qui n'en paraissent pas capables. » Cette lettre fixe le point culminant de la carrière de Leibnitz : elle est datée en effet de 1697, d'où il suit que 1685 est l'époque de la formation définitive de son système.

(1) *Réfutation inédite de Spinoza par Leibnitz*, préface de l'éditeur, p. 64.

Ici je me vois forcé de contredire un habile interprète de Leibnitz, M. Félix Nourrisson, un des lauréats du récent concours de l'Académie des Sciences morales et politiques. La docte compagnie avait attiré l'attention des candidats sur cette question si intéressante du développement successif du génie de Leibnitz. Elle demandait d'en marquer avec précision les phases diverses, et cela, disait son programme, en s'appuyant sur des faits certains, non sur des assertions postérieures, équivoques ou intéressées. La question était posée nettement. M. Félix Nourrisson l'a traitée avec son érudition, sa justesse et sa sagacité ordinaires, et presque toujours nous n'aurions qu'à renvoyer à ses consciencieuses recherches, habilement enrichies et ornées de mille citations; mais, au moment de résoudre le problème capital, l'auteur, dont le pas est ordinairement si sûr et si ferme, a, sinon trébuché, du moins hésité. Il s'était mis en quête de l'idée mère de Leibnitz, l'idée dynamique; il en avait signalé les avant-coureurs dans les premiers essais du grand philosophe, notamment dans deux écrits théologiques, sur lesquels, pour le dire en passant, il glisse trop vite par un scrupule de discrétion quelque peu exagéré; puis, après cette information intéressante, M. Nourrisson, comme s'il avait perdu la trace de l'idée leibnitzienne, conclut qu'avant 1691 et 1694 on ne voit pas dans les écrits de Leibnitz *même le germe un peu clairement marqué* de la monadologie et de l'harmonie préétablie (1).

J'en demande pardon au savant écrivain; il fait tort à Leibnitz de huit ou dix ans. Que M. Nourrisson veuille bien relire la lettre à Thomas Burnet, et il reconnaîtra combien il serait grave de donner à Leibnitz un formel démenti. Quoi! Leibnitz vous donne la chronologie précise de ses idées, et vous négligez un tel document! Il vous dit que toutes ses maîtresses pensées ont été arrêtées en 1685, et vous ne voulez pas en reconnaître le moindre germe avant 1691 ou 1694! Leibnitz est calme et de sens rassis. Il n'est engagé dans aucune polémique irritante. Personne en ce moment ne lui conteste son originalité; il n'a pas à la défendre. Il parle à un ami; il s'exprime avec autant de candeur et de modestie que de précision; il avoue qu'il lui a fallu vingt ans de méditations pour arriver à se satisfaire, qu'il y a pensé et repensé, qu'il a changé et rechangé, après avoir examiné les raisons contraires. Et vous refusez de vous en rapporter à lui! Où trouverez-vous, je vous prie, un témoin mieux informé?

Mais je n'ai pas besoin de raisonner sur des preuves indirectes. Il

(1) *La Philosophie de Leibnitz*, par M. Félix Nourrisson, page 76. 1 vol. in-8°, chez Didier.

y a un document, une pièce décisive, qui n'a certainement pas échappé à M. Nourrisson : c'est la correspondance avec Arnaud, récemment retrouvée par M. Grotefend. Ici ce n'est plus seulement Leibnitz affirmant qu'il a arrêté les lignes de sa doctrine en 1685 ; c'est la doctrine même de Leibnitz exposée dans un écrit de 1685. Lisez l'admirable *Discours* qui sert de base à la correspondance. J'ose dire qu'il n'y a pas une seule des idées originales de Leibnitz qui ne se trouve là, non pas à l'état de germe, mais à l'état de complet épanouissement. L'article 5 développe cette idée, que chaque substance singulière exprime tout l'univers selon son point de vue ; c'est un des principes fondamentaux de la monadologie. Dans les articles 11 et 12, Leibnitz établit que la seule étendue ne peut constituer l'essence des corps, qu'il faut à la matière un principe d'action et d'unité analogue à ce que nous sentons en nous-mêmes, à ce que nous appelons l'âme ou le *moi*. Puis vient toute la théorie des rapports de l'âme et du corps et cette fameuse hypothèse de l'harmonie préétablie qui n'a certainement été imaginée par Leibnitz qu'après sa doctrine dynamique, puisqu'elle en est dans sa pensée la suite et le complément.

Direz-vous que l'idée de la force est plutôt répandue dans tout le *Discours* que nettement formulée et mise à découvert? J'en conviens, mais la raison en est aisée à trouver : c'est que Leibnitz, voulant séduire à ses vues le cartésien Arnaud, évite de lui présenter son système par le côté qui pourrait le choquer, et préfère lui développer ses vues sur l'harmonie des êtres et sur la providence de Dieu.

Je regarde donc comme un point établi, depuis la publication de M. Grotefend confrontée avec la lettre à Thomas Burnet, que c'est vers 1685, à l'âge de quarante ans, que Leibnitz, après avoir vu Paris, Londres, Amsterdam et Florence, éprouvé par vingt années d'études et de découvertes en tout genre, mathématiques, physique et géologie, droit public et jurisprudence, histoire, langues et origine des nations, a finalement coordonné tant de matériaux divers dans une doctrine originale.

III.

L'enchaînement de toutes les parties de cette doctrine en est le trait le plus admirable, et depuis la publication de tant de précieux documens, on peut dire qu'elle se découvre aujourd'hui à nos yeux avec un surcroît de grandeur et de clarté. Tout Leibnitz est dans sa métaphysique, et sa métaphysique elle-même a son centre dans une seule idée, l'idée dynamique.

Suivant Leibnitz, toute substance est essentiellement une force; qu'on l'appelle corps, âme ou esprit, brin d'herbe ou soleil, ange ou bête, peu importe. Minéral, plante, animal, homme et Dieu même, tout être réel est un principe capable d'action. La force, l'activité, sont le signe et la mesure de l'existence. Plus une substance agit, plus elle a d'être, plus elle s'élève dans l'échelle de la perfection. Supposez un être entièrement inerte : vous donnez un corps à une abstraction; ce qui n'agit pas n'est pas, et l'être absolu et infini, c'est l'infinie et absolue activité.

Cette idée paraît fort simple : elle était pourtant au siècle de Leibnitz le plus étrange paradoxe, la plus extraordinaire nouveauté. La science alors ne voyait l'univers que par les yeux de Descartes, et Descartes était dualiste et mécaniste absolu. Regardant de son œil de géomètre le monde corporel, Descartes s'était dit : qu'y a-t-il de clair en tout cela? Une seule chose, savoir l'étendue, dont la figure et le mouvement sont des modes.

Voilà donc l'univers sans l'homme réduit à l'étendue et au mouvement; l'homme lui-même, comme animal, n'est qu'une machine plus compliquée que toutes les autres; c'est un bel automate. L'univers physique est l'empire de l'inertie et de la mort; il a reçu d'un plus haut principe une quantité immuable de mouvement qui se transmet de proche en proche par des lois mathématiques, sans aucune action individuelle. L'esprit s'effraie de cette inertie, de cette universelle torpeur : on espère, en se repliant sur le monde moral, trouver enfin un être actif et vivant; mais si Descartes n'a pas méconnu, il a singulièrement effacé l'activité humaine. Pour lui, tout l'homme spirituel est dans la pensée, et la pensée a ses lois, aussi inflexibles que celles du mouvement.

Laissez-vous aller maintenant au courant de la logique au lieu d'écouter les réserves de Descartes, et vous verrez que dans cette passivité universelle tous les êtres se réduisent, ou peu s'en faut, à des abstractions géométriques enveloppées dans une abstraction suprême, la substance, l'être en général, principe indéterminé où les modalités de l'étendue et de la pensée viennent se réunir.

Voilà où menaçait d'aboutir ce système, d'abord si simple, si lumineux, si pur, qui avait séduit toutes les plus belles intelligences du grand siècle. Le premier qui ait vu le danger, c'est Leibnitz. Il le voit même si bien, qu'il a l'air parfois de le grossir. On est tenté de le trouver indulgent pour Spinoza jusqu'à l'excès, et dur pour Descartes jusqu'à l'ingratitude. « Vous jetez la pierre à Spinoza, dit-il aux cartésiens; mais, après tout, qu'a-t-il fait? Il n'a fait que cultiver les semences de la philosophie de Descartes. Spinoza commence par où Descartes finit, par le naturalisme. Il ne s'agit

donc pas de retrancher ceci ou cela dans la métaphysique cartésienne; il faut reprendre l'édifice par le fondement. Or le vrai fondement de la métaphysique, c'est une idée que Descartes a d'abord effacée, puis écartée, l'idée de force active. La force active est partout; elle est le vrai principe des phénomènes corporels, elle fait le fond de tous les êtres. »

Comment Leibnitz est-il arrivé à l'idée fondamentale de son système? C'est d'abord, je crois, par la physique et les mathématiques.

Les lois du mouvement, telles que Descartes les avait déduites de l'essence des corps, sont fausses; cela est prouvé, dit Leibnitz, d'accord sur ce point avec Huyghens et Newton. Il est particulièrement faux que la même quantité de mouvement se conserve dans l'univers. Ce qui se conserve, c'est la même quantité de force motrice. Et puis allez au fond de la notion de corps : qui dit corps dit un être multiple; il y a donc quelque chose qui se répète, qui se multiplie, qui s'étend, qui résiste. Ce quelque chose, ce principe d'existence et d'unité, c'est la force.

Direz-vous que la notion de force est vague et confuse, que nous ne connaissons les forces que par leurs effets? « Cela serait vrai, si nous n'avions pas une âme et si nous ne la connaissions pas... Se trouvera-t-il quelqu'un pour révoquer en doute que l'âme pense et veut, qu'en nous-mêmes nous tirons de nous et de notre fond des volitions et des pensées, tout cela spontanément?... Ce serait récuser ce témoignage de la conscience qui nous atteste qu'elles sont nôtres, ces actions que nos adversaires transportent à Dieu. »

L'âme humaine, voilà le type toujours présent de l'activité. Otez à l'âme la raison et la liberté, réduisez-la à ces appétits aveugles, à ces sensations confuses, à ce que Leibnitz appelle des *pensées sourdes:* vous avez la vie animale. Retranchez encore, concevez la conscience de plus en plus obscurcie, comme dans un rêve faible et confus, tout proche de l'engourdissement complet : vous avez la vie purement organique. Enfin, là où il ne reste qu'une activité qui se disperse et s'échappe complétement à elle-même, c'est l'être inorganique, l'être brut. Voilà, dira-t-on, un être inerte. Point du tout; l'inertie n'est qu'à la surface. Ce qu'on appelle repos n'est qu'un mouvement devenu imperceptible. Ce qui paraît permanence passive est un équilibre passager produit par des forces qui luttent et se neutralisent.

Combien d'ailleurs est petite la part de la matière inorganisée dans l'univers! « Chaque corps organique, dit Leibnitz, est une espèce de machine divine ou d'automate naturel qui surpasse infiniment tous les automates artificiels. En effet, une machine faite par l'art de l'homme n'est pas machine dans chacune de ses parties : par

exemple, la dent d'une roue a des parties ou des fragmens qui n'ont plus rien d'artificiel; mais les machines de la nature, c'est-à-dire les corps vivans, sont encore machines dans leurs moindres parties jusqu'à l'infini. C'est ce qui fait la différence entre la nature et l'art, c'est-à-dire entre l'art divin et le nôtre... Par où l'on voit qu'il y a un monde de créatures, de vivans, d'animaux, d'âmes, dans la moindre partie de la matière. Chaque portion de la matière peut être conçue comme un jardin plein de plantes, comme un étang plein de poissons; mais chaque rameau de la plante, chaque membre de l'animal, chaque goutte de ses humeurs est encore un autre jardin et un autre étang... Ainsi il n'y a rien d'inculte, de stérile, de mort dans l'univers; point de chaos, point de confusion qu'en apparence... »

En effet, deux grandes lois régissent ce nombre prodigieux de forces, et ces deux lois se ramènent à une seule, la loi de continuité. D'abord, toute force agissant sans relâche, son état actuel dépend toujours de son état antérieur, et la suite de ces états forme une chaîne continue où il n'y a jamais d'interruption. « Le présent est gros de l'avenir. Le futur pourrait se lire dans le passé, l'éloigné est exprimé dans le prochain. On pourrait connaître la beauté de l'univers dans chaque âme, si l'on pouvait déplier tous ses replis... »

Cette continuité n'exclut pas les changemens notables. Voici en effet une pierre lancée qui rencontre un obstacle et revient sur soi; voici un animal qui passe du sommeil à la veille, d'un état de langueur à un état d'excitation. Ne croyez pas que la loi de continuité soit violée. Il en est ici comme dans certaines courbes connues des géomètres, qui ont des points d'inflexion et des points de rebroussement. Cela n'empêche pas que le développement de ces courbes ne soit régi par une loi simple et régulière. Tout au contraire la courbe s'infléchit et rebrousse chemin pour obéir à sa loi.

La continuité ne se rencontre pas seulement dans le déploiement particulier et individuel de chacune des forces de la nature; elle préside à leur hiérarchie. Ces forces s'ordonnent en groupes analogues qu'on appelle des espèces et des genres. Or ces espèces forment une gradation parfaitement suivie. Vous passez des formes d'existence les plus simples à des formes de plus en plus compliquées. Point d'intervalle, point de vide entre ces formes. La nature ne va point par sauts et par bonds. Elle passe d'un degré à un autre degré par des transitions insensibles. Vous croyez constater un intervalle vide dans les espèces de la nature. Attendez. L'espèce qui vous manque, quelque chercheur obstiné va la découvrir. C'est une lacune, non de la nature, mais de la science. Aussi bien les yeux de l'homme ont une faible portée, et la nature est immense; l'homme

ne dure qu'un jour, et la nature est immortelle. Si telle forme n'est pas réalisée dans notre univers, elle l'est dans un des univers sans nombre qui nous enveloppent de leur immensité. Si elle n'existe plus aujourd'hui, elle existait dans un autre âge; elle s'est transformée pour reparaître un jour. Si elle n'est pas visible à nos sens, c'est peut-être qu'elle se cache dans l'abîme sans fond des êtres imperceptibles. Dans l'espace, dans le temps, dans la grandeur et dans la petitesse, dans toutes les formes et dans tous les degrés de l'existence, partout et toujours, la nature va à l'infini.

Combien Descartes et ses disciples s'étaient écartés de la vérité! Ils voyaient partout l'inertie, et partout éclate l'activité. Ils avaient séparé l'homme du reste de la création, et laissé entre l'esprit et la matière un immense *hiatus*. Ce vide n'existe pas; tous les êtres ont de l'analogie, et la nature est la sœur de l'humanité. — D'un autre côté, combien ceux qui contredisent Descartes tombent au-dessous de lui, quand ils ressuscitent le vieux système des atomes de Démocrite! Quelle étrange conception que cet univers de Newton, où un certain nombre de molécules nagent dans un vide infini qu'on réalise sous le nom d'espace! L'espace pur est une abstraction, c'est un ordre de coexistence, comme le temps est un ordre de succession. Point de vide, point d'intervalle entre les êtres, point de limites à leur nombre et à leur durée. Partout la force, partout la continuité, partout l'infini.

« Après avoir établi ces choses, dit Leibnitz, je croyais entrer dans le port; mais lorsque je me mis à méditer sur l'union de l'âme et du corps, je fus comme rejeté en pleine mer, car je ne trouvais aucun moyen d'expliquer comment le corps fait passer quelque chose dans l'âme, ni comment une substance peut communiquer avec une autre substance créée... » Voilà bien en effet la vraie difficulté dans toute sa généralité et dans toute sa profondeur. Faut-il désespérer de la résoudre? Leibnitz ne le croit pas, et c'est du fond même de la difficulté que sort pour lui la solution. Il se dit que l'action effective, réelle, d'une substance sur une autre substance est une chose inconcevable, par conséquent une chose naturellement impossible. Pour qu'une force pût agir réellement sur une autre force, il faudrait un miracle. Or quoi de plus contraire à l'esprit de la science que de supposer des miracles, et quoi de plus absurde que des miracles perpétuels et universels? D'un autre côté, toute substance n'est-elle pas une force? toute force n'est-elle pas active de sa nature et continuellement en action? tous ses actes, tous ses états successifs ne forment-ils pas une suite continue, où chaque état présent a sa racine dans l'état antérieur, et ainsi de suite? Dès lors ne peut-on pas concevoir chacune des forces qui composent

l'univers comme renfermant en elle, dès l'origine, toute la suite de ses développemens? Admettez maintenant que ces forces soient en harmonie par leur constitution naturelle, et alors tout se passera comme si elles agissaient véritablement les unes sur les autres, bien que chacune n'agisse que sur soi.

Voilà le merveilleux spectacle que nous présente l'univers. C'est un nombre infini de forces, d'unités vivantes, identiques dans l'essence, différentes par le degré du développement. Ces degrés divers les classent en familles, en genres et en espèces qui s'élèvent, par une gradation continue, de la nature brute, où la vie sommeille, jusqu'aux splendeurs de la nature spirituelle, et il faut y comprendre, avec les minéraux, les plantes, les animaux et les hommes, tous les êtres grossiers ou sublimes qui comblent les intervalles, peuplent d'autres mondes et complètent l'ensemble infini de l'univers. Or chacun de ces êtres n'a besoin que de lui-même pour se développer à travers les siècles et tirer de son sein la suite entière de ses évolutions et transformations successives. Et cependant, comme tous ces êtres sont mêlés les uns avec les autres, comme il y a une certaine correspondance entre leurs développemens, il semble que tous ces êtres agissent l'un sur l'autre; il semble que la vie de l'univers soit une lutte. Non, c'est une harmonie. Chaque âme, sans sortir de soi, agit en parfait accord avec toutes les autres; elle est comme un petit monde en raccourci, elle représente l'univers selon son point de vue; elle est comme un miroir vivant où l'univers entier vient se réfléchir.

Et maintenant est-il possible à un philosophe, après avoir contemplé cet immense et harmonieux univers, de ne pas s'élever plus haut? Où trouver en effet la raison d'être, la raison suffisante de ce nombre infini de forces qui s'échelonnent dans un plan si régulier et concourent avec une si infaillible harmonie? Il la faut aller chercher dans un principe premier où la force et la substance, l'être et la vie, s'identifient au sein d'une perfection absolue, être des êtres, force des forces, unité des unités, idéal accompli de l'existence. « Dieu, dit Leibnitz, est l'unité primitive et la substance simple, originaire, dont toutes les monades créées sont des productions et naissent, pour ainsi dire, par des fulgurations continuelles de la Divinité. »

Cette unité suprême n'est pas la substance aveugle de Spinoza, produisant sans le savoir et sans le vouloir, par une nécessité mathématique, une infinité de modes qui se succèdent et se poussent comme des flots, sans tendre à aucun but, sans concourir à aucun plan : cause aveugle et fatale, produisant l'intelligence sans être intelligente et la liberté sans être libre; cause inférieure à ses effets,

ou plutôt n'étant cause que de nom. C'est une véritable cause, une cause intelligente, libre, agissant selon un conseil éternel; c'est l'être tout parfait concentrant en sa mystérieuse unité l'intelligence, la sagesse, la liberté, la justice, la bonté, en un mot toutes les perfections morales.

Si Dieu est par essence un principe d'intelligence, d'harmonie et de bonté, le mystère de l'origine des choses s'éclaircit. L'univers n'est plus l'ouvrage du hasard ou de la nécessité. Il est un acte d'amour, un rayonnement de la pensée de Dieu, une expression vivante de ses perfections. Toutes les formes possibles de l'existence sont éternellement présentes à la sagesse divine. Voilà la matière tout idéale du monde. Dieu y choisit parmi toutes les combinaisons la meilleure, celle où la simplicité des moyens se combine avec l'excellence et la fécondité des résultats. On croit faire Dieu plus grand en concevant sa puissance comme absolue et supérieure à toute loi; « mais, s'écrie Leibnitz, où sera donc sa justice et sa sagesse, s'il n'a qu'un pouvoir despotique, si la volonté lui tient lieu de raison, et si, selon la définition des tyrans, ce qui plaît au plus puissant est juste par là même? »

Cette idée d'un Dieu adorable dans ses voies est l'idéal de l'homme de bien, qui toujours dans sa conduite s'efforce d'imiter le Créateur, c'est-à-dire de tout faire en vue du mieux, et qui, alors même que ses prévisions sont démenties et ses desseins avortés, se résigne de bonne grâce, convaincu que la Providence tire le bien du mal, et fait tout aboutir à la meilleure fin. Il ne faut pas être aisément parmi les mécontens dans aucune république; mais dans la république dont Dieu est le chef, le mécontentement est de l'aveuglement et de la folie.

Celui qui n'envisage que le monde où vit l'humanité et ne s'attache qu'à la condition présente et visible de l'univers, celui-là ne peut comprendre l'économie du plan divin, parce qu'il ne voit pour ainsi dire qu'une scène du drame infini de la vie universelle. « Il est semblable à un homme né et élevé dans les mines de sel de la Thrace, et qui se persuaderait qu'il n'y a dans le monde d'autre lumière que la faible lueur de ces lampes languissantes qui suffisent à peine à diriger ses pas dans l'obscurité. » Étendons nos regards à l'avenir et au passé. Tout être, quel qu'il soit, homme, animal, plante et ce qu'on appelle chose inanimée, tout être est immortel de sa nature. Rien ne périt, comme rien ne commence d'être, absolument parlant. Création, annihilation, ce sont des mots de la langue de Dieu, non de celle des hommes. Pour nos yeux corporels, les êtres semblent sortir du néant pour y rentrer. La raison dissipe ces prestiges; elle nous apprend que la mort n'est, comme

la naissance, qu'une transformation. En réalité, point de mort, mais « un progrès perpétuel et spontané du monde tout entier vers ce comble de beauté et de perfection universelles dont les œuvres de Dieu sont capables, de sorte que le monde marche à une condition toujours meilleure (1). »

Dans ce progrès perpétuel et indéfini des êtres, il en est un qui est capable de connaître tous les autres, d'embrasser le plan de l'univers et de concourir aux desseins du Créateur. Un tel être non-seulement ne saurait perdre sa substance, mais il ne peut pas perdre ce qu'il y a en elle de plus divin, la personnalité morale. Écoutons Leibnitz s'expliquant sur ce grand sujet dans une page inédite, la plus belle que ces derniers temps aient eu la fortune de découvrir :

« Pour faire juger par des raisons naturelles que Dieu conservera toujours non-seulement notre substance, mais encore notre personne,... il faut joindre la morale à la métaphysique, c'est-à-dire ne pas seulement considérer Dieu comme le principe et la cause de toutes les substances et de tous les êtres, mais encore comme chef de toutes les personnes intelligentes et comme le monarque de la plus parfaite cité ou république, telle qu'est celle de l'univers, composée de tous les esprits ensemble... Et comme Dieu lui-même est le plus grand et le plus sage des esprits, il est aisé de juger que les êtres avec lesquels il peut, pour ainsi dire, entrer en conversation et même en société, en leur communiquant ses sentimens et ses volontés d'une manière particulière et en telle sorte qu'ils puissent connaître et aimer leur bienfaiteur, le doivent toucher infiniment plus que le reste des choses... Les seuls esprits sont faits à son image et quasi de sa race, ou comme enfans de la maison, puisqu'eux seuls le peuvent servir librement et agir avec connaissance à l'imitation de la nature divine. Un seul esprit vaut tout un monde, puisqu'il ne l'exprime pas seulement, mais le connaît aussi et s'y gouverne à la façon de Dieu. Tellement qu'il semble, quoique toute substance exprime l'univers, que néanmoins les autres substances expriment plutôt le monde que Dieu, mais que les esprits expriment plutôt Dieu que le monde... Et si le premier principe de l'existence du monde physique est le décret de lui donner le plus de perfection qu'il se peut, le premier dessein du monde moral ou de la cité de Dieu, qui est la plus noble partie de l'univers, doit être d'y répandre le plus de félicité qu'il sera possible,... car la félicité est aux personnes ce que la perfection est aux êtres. Il ne faut donc point douter que Dieu n'ait ordonné tout, en sorte que les esprits

(1) Fragment publié par M. Erdmann, p. 150.

non-seulement puissent vivre toujours, ce qui est immanquable, mais encore qu'ils conservent toujours leur qualité morale, afin que sa cité ne perde aucune personne, comme le monde ne perd aucune substance (1). »

Que peut savoir la philosophie de l'état des âmes dans la vie future? Rien de précis; mais ce que la raison peut assurer, c'est que l'état futur de l'âme ne sera pas un état d'immobilité, de contemplation oisive et stérile. Comment l'âme perdrait-elle son essence, qui est l'activité, et sa loi, qui est le progrès? Et puis, comment pourrait-elle, étant finie et se déployant dans le temps, atteindre et posséder son idéal éternel et infini? « Ainsi notre bonheur ne consistera jamais et ne doit pas consister dans une pleine jouissance, où il n'y aurait plus rien à désirer, et qui rendrait notre esprit stupide, mais dans un progrès perpétuel à de nouveaux plaisirs et à de nouvelles perfections. »

Nous retrouvons au terme de la philosophie de Leibnitz ce que nous avons rencontré au début et dans toute la suite de sa vaste déduction : les idées de progrès, de gradation continue, d'harmonie, et toutes ces idées dérivant d'une idée première, l'idée de la force en action. Il est clair que Leibnitz est tout entier dans cette idée, et que non-seulement sa métaphysique, mais tous ses travaux en physique, en mathématiques, en physiologie, en géologie, en un mot toutes ses découvertes dans les genres les plus divers en découlent comme de leur source.

Il y a aujourd'hui des critiques qui traitent la métaphysique avec un superbe dédain. S'ils consentent à admirer Aristote, c'est comme naturaliste, Descartes, c'est comme géomètre, Leibnitz, c'est comme mathématicien. Aristote est fort heureux d'avoir écrit autre chose que sa *Métaphysique;* ce qui l'a sauvé, c'est son *Histoire des animaux*. Est-ce avec son *cogito ergo sum* que Descartes aurait découvert sa nouvelle géométrie? Ce sont les progrès antérieurs de la science et son propre génie de géomètre qui lui ont suggéré sa découverte, et ce pas immense fait en avant a été le point d'appui de Leibnitz, qui ne serait pas Leibnitz, mais un rêveur inutile, s'il n'avait inventé que les monades et l'harmonie préétablie.

Voilà les beaux raisonnemens de nos esprits positifs; mais en vérité ils choisissent assez mal leurs preuves, car toute l'*Histoire des animaux* d'Aristote est fondée sur une idée métaphysique particulièrement méprisée de certains savans, l'idée de cause finale. Selon Aristote, toute la nature est animée d'une aspiration secrète vers un bien qu'elle ignore, mais qui l'attire invinciblement. Chaque règne,

(1) Cette page est tirée de la récente publication déjà citée de M. Grotefend.

chaque espèce est un effort qu'elle fait pour atteindre une fin qui est le point de départ d'un effort nouveau vers une fin plus haute, jusqu'à ce qu'on arrive à la fin dernière, qui n'est autre que Dieu. L'homme est au milieu de cette échelle infinie; toute la nature aspire vers lui, et lui, c'est à Dieu qu'il doit aspirer. Et voilà comment Aristote a été conduit à prendre l'organisation de l'homme comme un type en y rapportant tous les organes des êtres inférieurs. C'est là une vue de génie, j'en atteste l'admiration reconnaissante de Cuvier, et il faut y voir le germe de cette physiologie comparée qui est l'honneur de notre temps; mais quiconque isole cette idée de l'ensemble des vues d'Aristote, j'ose dire qu'il n'en comprend pas toute la portée et toute la grandeur.

Est-ce aussi un procédé vraiment philosophique de couper Descartes en deux, de mettre d'un côté le métaphysicien, de l'autre le géomètre, afin d'exalter celui-ci aux dépens de celui-là? Descartes est un, et ses idées de physicien, de physiologiste, de géomètre, forment un tout indivisible. Croyez-vous travailler à la gloire du père de la philosophie moderne et expliquer l'influence prodigieuse qu'il a exercée sur les progrès de l'esprit humain en le réduisant à n'être, comme tel de nos savans, qu'une *spécialité?* Si Descartes a fait une révolution en physique et en physiologie, c'est parce qu'il avait fait une révolution en métaphysique. C'est le métaphysicien dans Descartes qui ramenait, par une analyse profonde, la notion de la matière à l'étendue et au mouvement, et de là une physique nouvelle qui a pu contracter avec les mathématiques une alliance féconde, susciter Newton et aboutir au véritable système de l'univers. Qu'est-ce au fond que la grande découverte mathématique de Descartes, selon les juges autorisés? C'est un moyen de transformer et de simplifier toute une série de problèmes en ramenant les grandeurs géométriques à des grandeurs d'une forme plus générale et plus simple. N'est-ce point là une vue de métaphysicien creusant jusqu'au fond les notions premières pour en atteindre les élémens et s'élever ainsi au plus haut degré d'abstraction et de généralité?

Je demande maintenant si ce n'est pas défigurer Leibnitz et le briser puérilement en mille morceaux que de vouloir séparer ses découvertes en tout genre de sa métaphysique, qui en fait l'unité. Il est clair d'abord que toutes ses idées de physicien sont fondées sur deux bases métaphysiques, la notion de force et le principe de la moindre action. En physiologie, sa théorie de la préformation organique est évidemment liée à ses vues générales sur le développement continu des êtres. C'est au nom de la loi de continuité qu'il a prophétisé l'existence d'êtres intermédiaires entre le règne animal et le règne végétal, qu'il appelait fort bien des *plantes-animaux*, et

c'est ainsi qu'il a suggéré à l'un de ses disciples, Tremblay, la découverte capitale des polypes. Cette même puissance de divination se montre dans sa géologie, qu'un savant distingué vient de remettre en lumière (1). Leibnitz est un des premiers qui aient refusé de voir dans les empreintes organiques des hautes montagnes des jeux de la nature ou des effets du hasard; il explique ces phénomènes et beaucoup d'autres par l'action naturelle et combinée de l'eau et du feu, et, toujours guidé par ses vues métaphysiques, il montre du doigt à Cuvier et à Blainville la place des espèces perdues. Mais arrivons à la plus belle de ses découvertes scientifiques, celle du calcul infinitésimal; je demande s'il ne revenait pas de droit à Leibnitz, ce procédé merveilleux qui a soumis l'infini au calcul? Leibnitz est le grand théoricien de l'infini. Il a passé sa vie à réfléchir sur toutes les formes que l'infini peut revêtir, soit dans la nature, soit dans les combinaisons de l'esprit humain. Aussi les nouvelles publications tendent à établir de plus en plus que Leibnitz n'a rien emprunté à Newton. Il semble même que dans l'ordre du temps il ait devancé son rival illustre; mais sans faire de conjectures prématurées, ce qui prouve avant tout son droit d'inventeur, c'est la forme même de sa découverte, forme si importante en mathématiques, où la langue est la moitié de la science. Or Euler et Lagrange, Laplace et Poisson, et après eux leur digne interprète, M. Biot, ont expressément reconnu que la supériorité du calcul de Leibnitz et son originalité même tiennent à sa forme, entièrement dégagée de l'idée de mouvement, plus métaphysique par conséquent, et par là plus simple et plus féconde (2).

Entre la monade leibnitzienne et l'infiniment petit mathématique, est-il possible de méconnaître l'analogie? Leibnitz lui-même se plaît à la signaler, tout en ayant soin de nous montrer la différence, que certains de nos contemporains ont méconnue. Décomposer les élémens finis de la grandeur en élémens infiniment petits, puis recomposer la grandeur et la rétablir dans son unité, ce procédé, qui est celui du calcul différentiel et intégral, est-il autre chose qu'un cas particulier du procédé général de Leibnitz en métaphysique? Leibnitz contemple l'ensemble des phénomènes du *Cosmos*, et partout il trouve des composés. Or le composé suppose le simple. Il faut donc, pour atteindre les véritables élémens de l'existence, pousser jusqu'à l'infini et concevoir des unités indivisibles; ce sont les forces élémentaires. C'est à l'aide de ces forces, en les concevant infinies en

(1) *Protogée*, traduite par le docteur Bertrand de Saint-Germain, avec une introduction remarquable par la sobriété d'une érudition étendue et par une netteté et une précision toutes philosophiques.

(2) Voir les derniers articles de M. Biot sur Newton dans le *Journal des Savans*.

nombre et en durée, en les rattachant entre elles par la loi d'une gradation continue, en suivant le cours de leurs transformations perpétuelles et les voyant émaner d'un principe commun, c'est ainsi que Leibnitz recompose le monde après l'avoir décomposé. Il intègre après avoir différencié, il fait la synthèse après avoir épuisé l'analyse.

Et comment nous représente-t-il la Divinité? Sous les traits d'un géomètre qui sans cesse résout ce problème : l'état présent d'une monade étant donné, calculer toute la suite de ses états passés, présens et futurs, et par elle tous les états présens, passés et futurs de tout l'univers. Or, comme pour Dieu penser et faire c'est tout un, Leibnitz a pu écrire cette parole ingénieuse et profonde : *Dum Deus calculat, fit mundus;* Dieu calcule, et le monde se fait.

On me dira : Mais enfin la métaphysique de Leibnitz a passé, et son calcul reste. Je réponds qu'il y a en effet dans la philosophie de Leibnitz, comme dans toute philosophie humaine, des parties caduques, mais j'ajoute que les grandes idées du profond métaphysicien ont survécu à la ruine de quelques-unes de ses théories. Aujourd'hui autant et plus que jamais la philosophie de l'histoire comme l'histoire naturelle, l'étude philosophique des langues et du droit comme celle des couches terrestres et des révolutions du globe, sont encore pleines des idées métaphysiques de Leibnitz, toujours vivantes et toujours fertiles. Que dirait ce grand homme, s'il voyait les airs de dédain que prennent certains critiques et certains savans en parlant de sa métaphysique, au moment même où ils en invoquent les principes sans le savoir? Je le vois répéter avec un sourire calme et malicieux son mot spirituel : « J'aime à voir fleurir dans les jardins d'autrui les plantes dont j'ai fourni la graine. » Aussi bien il a suffi à Maine de Biran, au commencement de ce siècle, d'une idée de Leibnitz pour jeter par terre l'empirisme de Condillac et lancer la philosophie française dans une voie plus large et plus haute, et ceci me conduit à un dernier trait que je voulais signaler dans cet inépuisable génie.

Leibnitz n'a jamais cru que sa doctrine fût tout entière à lui, ni qu'elle rendît toute autre doctrine inutile. Il appliquait à l'histoire de la philosophie et il s'appliquait à lui-même son principe de la continuité : suivant lui, le signe d'une grande philosophie, c'est d'absorber toutes les doctrines antérieures en les fondant au creuset d'une idée nouvelle. « Les systèmes, disait-il, sont vrais dans ce qu'ils affirment, faux dans ce qu'ils nient. » Donc la doctrine la plus vraie, c'est la plus compréhensive, comme Dieu est le principe le plus parfait parce qu'il exclut toute négation.

Il faut entendre Leibnitz faire la part de ses devanciers et sa propre part avec une largeur de critique, une sérénité d'appréciation et une

hauteur de point de vue vraiment incomparables : « J'ai été frappé d'un nouveau système... Depuis je crois voir une nouvelle face de l'intérieur des choses. Ce système paraît allier Platon avec Démocrite, Aristote avec Descartes, les scolastiques avec les modernes, la théologie et la morale avec la raison. Il semble qu'il prend le meilleur de tous côtés, et qu'après il va plus loin qu'on n'est allé encore... La vérité est plus répandue qu'on ne pense; mais elle est très souvent fardée, et très souvent aussi enveloppée et même affaiblie, mutilée, corrompue... En faisant remarquer ces traces de la vérité dans les anciens, ou, pour parler plus généralement, dans les *antérieurs*, on tirerait l'or de la boue, le diamant de la mine, et la lumière des ténèbres, et ce serait en effet *perennis quædam philosophia.* »

C'était donc assez pour Leibnitz d'avoir apporté une idée nouvelle, et il laissait à ses successeurs la gloire de l'absorber à leur tour dans une idée plus complète. Voyons si la seconde philosophie allemande, celle qui a succédé à Leibnitz et à Wolf, a vraiment agrandi leur héritage. Plus qu'aucun autre, Hegel s'est flatté d'avoir absorbé et dépassé tous ses devanciers; c'est cette prétention que nous allons maintenant discuter.

IV.

Si l'originalité est une des ambitions les plus hautement déclarées de Hegel, elle est aussi un des plus puissans prestiges de sa doctrine. Et cependant la philosophie de Hegel fût-elle neuve, cela ne voudrait pas dire qu'elle fût vraie, le faux et l'absurde même pouvant avoir leur originalité; mais enfin ce serait quelque chose d'avoir ajouté une grande et nouvelle erreur à l'histoire des erreurs de l'esprit humain.

J'interroge les interprètes de Hegel, et ceux qui l'ont exposé avec impartialité sur pièces authentiques, comme M. Wilm (1), et ceux qui l'ont supérieurement discuté, comme M. Vacherot (2), ou ceux enfin qui l'ont, comme M. Véra (3), traduit et commenté avec la plus rare pénétration. Trois idées se détachent sur le fond du système : l'idée de l'identité de la pensée et de l'être, l'idée du *processus* nécessaire et éternel de l'absolu, enfin l'idée de l'identité des contradictoires.

(1) Dans son *Histoire de la Philosophie allemande*, 4 vol. in-8°.

(2) Voyez son livre *La Métaphysique et la Science*, t. II, p. 233 et suiv.

(3) *Logique de Hegel*, traduite pour la première fois et accompagnée d'une introduction et d'un commentaire perpétuel, par M. Véra, 2 vol. in-8°, chez Ladrange. — Du même auteur, *Introduction à la philosophie de Hegel.*

Éclaircissons un peu ces formules, qui n'en ont pas médiocrement besoin.

La nouvelle philosophie allemande a commencé par un doute. La pensée humaine saisit-elle véritablement les êtres? ou, en d'autres termes, les idées sont-elles l'expression des choses? C'est ainsi que s'offrit à l'esprit de Kant le problème éternel. Il parut le résoudre par une sorte d'idéalisme sceptique. Suivant lui en effet, l'univers n'est autre chose que l'ensemble de nos sensations. Qu'est-ce que la matière en soi? Un agrégat de molécules ou un système de forces? Est-elle finie ou infinie dans l'espace? est-elle éternelle? a-t-elle commencé? y a-t-il même de la matière? Nous l'ignorons. Et nous qui raisonnons sur la matière, que sommes-nous? Nous sentons nos modifications intérieures, nous saisissons la surface de notre être; mais le fond, est-il un ou multiple, étendue ou pensée, esprit ou matière? Autant de questions, autant d'énigmes. A plus forte raison l'existence de Dieu, sa nature, son mode d'action, sont-ils pour nous des mystères impénétrables. Que savons-nous donc en définitive? Qu'il y a en nous des idées, et que ces idées se développent suivant certaines lois. La pensée et ses lois, le sujet et ses formes, voilà le terme de la science.

Cette doctrine paraît faire la part bien petite à l'esprit humain. Elle est timide et modeste au premier abord; mais cette modestie est un leurre. Le scepticisme n'est ici que l'orgueil spéculatif qui se déguise pour faire accepter un dogmatisme énorme. Il y a au fond du doute apparent de Kant une idée d'une hardiesse extraordinaire : c'est la réduction des deux élémens dont se compose la science à un seul, c'est la confiscation générale des êtres au profit de la pensée.

Ce ne fut pas Kant lui-même qui dégagea nettement cette idée, mais son disciple Fichte, un de ces héroïques logiciens qui n'ont peur de rien, pas même de l'extravagance. Kant croyait avoir assez fait de transformer tous les problèmes philosophiques par un changement radical de point de vue : il avait essayé en métaphysique la révolution de Copernic en astronomie; il avait placé au centre, comme le soleil du système, la pensée humaine, jusque-là reléguée à la circonférence. La hardiesse de Fichte fut plus grande : il déclara que la pensée était à la fois le centre et la circonférence, qu'elle faisait tout, qu'elle était tout. C'est ce qu'on appelle en Allemagne l'idéalisme subjectif absolu.

Voilà la pensée allemande achoppée à une absurdité, car quoi de plus absurde et de plus impossible que de nier l'être? Il fallait reculer, changer de direction, ou périr. Ce mouvement nécessaire fut l'ouvrage de Schelling. Il replaça en face l'un de l'autre les

deux termes du grand problème, la pensée et l'être, le sujet et l'objet. Mais comment aller d'un de ces termes à l'autre? comment expliquer leur coexistence et leur rapport? comment sortir du dualisme? Schelling fut frappé d'une idée, c'est que l'opposition apparente de l'être et de la pensée, de la matière et de l'esprit, pourrait bien couvrir une intime analogie, car enfin la matière la plus grossière renferme encore des forces et des lois. Or la force est quelque chose de spirituel, et la loi, c'est de l'intelligence, c'est de la pensée à l'état objectif. D'un autre côté, la pensée n'existe pas d'une manière abstraite; elle a un point d'appui dans le lieu, dans le temps, dans un sujet matériel. Or, s'il y a de la pensée dans la matière et de la matière sous la pensée, si le sujet et l'objet, loin de s'exclure, se supposent et se pénètrent réciproquement, ne pourrait-on pas concevoir à l'origine des choses un principe unique où la matière et l'esprit auraient leur racine commune, où le sujet et l'objet trouveraient leur point d'indifférence et d'identité? Ce principe, se déployant en vertu de son essence, n'est d'abord que matière diffuse. Par degrés, il prend une forme plus précise, il devient espace, chaleur, lumière, mouvement, spontanéité, vie. Arrivé là, il commence à sentir et à gouverner plus librement son activité; il monte les degrés de l'échelle animale. Il dormait dans le minéral et dans la plante, il rêvait dans l'animal, il se réveille dans l'homme. Ici la pensée prend conscience d'elle-même; elle aspire de plus en plus à se saisir, à se maîtriser, à se comprendre. Le progrès de ce mouvement, c'est l'histoire de l'homme, ce héros de l'épopée éternelle que compose l'intelligence céleste, et dont le terme, c'est d'arriver à la plénitude de la pensée et de la liberté.

Telle est dans ses traits essentiels la conception de Schelling, et il suffit de cette esquisse pour montrer que des trois idées dont Hegel revendique la découverte, l'idée de l'identité de la pensée et de l'être, et l'idée du *processus* éternel et nécessaire de l'absolu, il en est deux au moins qui appartiennent à Schelling (lui appartiennent-elles tout à fait? c'est ce que nous verrons tout à l'heure). Reste la troisième idée, l'idée de l'identité des contradictoires.

Cette fois il semble que les droits de Hegel à l'originalité soient incontestables. Soutenir que l'être et le néant sont identiques, que le principe fondamental de la logique en vertu duquel les contradictoires s'excluent a fait son temps, et qu'il doit céder sa place à une logique transcendante qui réduit tout à l'identité, voilà qui est à coup sûr assez nouveau; mais tout esprit exercé devinera qu'il y a ici quelque secret, car si Hegel s'était borné à dire qu'en toutes choses le oui est identique au non, on ne pourrait le défendre contre ceux qui l'ont flétri du nom de sophiste, et dans ce cas même il

n'aurait pas le triste mérite d'être original, puisqu'il ne ferait que recommencer Gorgias. Toutetois ce genre de réfutation est trop aisé pour être sérieux, et au lieu de lancer l'anathème contre Hegel, il vaut mieux essayer de le comprendre.

Hegel a été frappé, comme tout esprit philosophe, des contradictions de la pensée humaine. Ce n'est pas lui, ni son maître Kant qui ont inventé les *antinomies*; mais ils les ont fait ressortir avec une admirable profondeur. Qui ne sait combien l'idée d'un monde éternel confond l'imagination? et d'un autre côté, quoi de plus difficile à faire accepter à la raison pure que l'idée d'un commencement absolu des choses? Pareillement, si vous donnez des limites à l'univers, Descartes vous dira que vous enfermez l'œuvre de Dieu dans une boule; mais si vous vous hasardez, sur la foi de Pascal, à concevoir l'univers comme une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part, on vous accusera de témérité et de contradiction. Que dirai-je de l'antinomie de l'esprit et de la matière? Dieu est-il esprit? comment alors a-t-il fait la matière? Est-il matière? comment a-t-il fait l'esprit? Et l'antinomie de la Providence et du libre arbitre? Si Dieu agit sur le monde, comment ne fait-il pas tout? et si l'homme fait quelque chose, la Providence n'est donc pas toute-puissante? Certes elle serait longue la liste des antinomies, et je ne veux pas l'épuiser; mais j'en citerai une qui peut-être les renferme toutes : c'est l'opposition du fini et de l'infini. S'il y a un Dieu, ce Dieu est l'être infini, illimité, parfait; il est toute pensée et toute activité. Comment alors y a-t-il de la place pour autre chose? L'infini, par sa perfection même, ne peut sortir de soi. Or, s'il ne peut sortir de soi, la création est impossible et le fini n'est qu'une illusion. D'un autre côté, si vous posez le monde comme fini, il est clair qu'il ne se suffit pas à lui-même. Le fini suppose donc l'infini; mais en même temps il l'exclut, car étant hors de lui, il le limite, et en le limitant il le détruit.

Qui ne connaît pas ces oppositions est peu philosophe; qui s'imagine en avoir la clé n'est pas modeste; qui se persuade qu'à défaut de la philosophie, les dogmes de tel ou tel culte les font disparaître est sujet à illusion. Au surplus, je ne reproche pas à Hegel d'avoir essayé de résoudre les antinomies de la raison; c'était son droit de grand métaphysicien. Je dis seulement qu'il ne les a pas résolues, et que dans son erreur même il a été beaucoup moins original qu'il ne l'a cru.

Rendons-lui cette justice qu'il n'a pas cherché à atténuer, à adoucir ou à tourner la difficulté. Loin de là, je dirais plutôt qu'il l'a grossie; c'est en l'abordant de front et en la poussant à bout qu'il a cru en triompher. La contradiction, s'est-il dit, est partout; elle

est dans la pensée comme dans les êtres. Mais quoi! c'est peut-être là un trait de lumière. Qui sait si la contradiction n'est pas dans la nature même des choses? Or, supposé qu'il en fût ainsi, on comprendrait fort bien que la contradiction se rencontrât nécessairement dans la pensée humaine, et alors, au lieu de s'effrayer de telle ou telle contradiction particulière, il faudrait chercher partout les contradictions, les recueillir, les rapprocher, les coordonner pour les ramener à une loi générale, et de la sorte pourquoi n'arriverait-on pas à trouver la loi suprême des choses et la méthode qui doit présider à l'organisation de la science absolue et définitive?

Les philosophes, depuis Platon, se sont consumés en vains efforts pour passer du réel à l'idéal, du fini à l'infini. Ce passage ne pouvait être trouvé sous le règne de l'ancienne logique, car entre l'idéal et le réel il y a contradiction. De même tous les grands physiciens ont cherché le passage de la pensée à l'être, du sujet à l'objet, et ils n'ont pu le trouver. C'est encore parce qu'ils se sont laissé effrayer par la contradiction des deux termes. Au lieu de s'arrêter court ou de chercher quelque chemin détourné pour éviter l'obstacle, il fallait résolûment passer par-dessus. Oui, la matière et l'esprit, le sujet et l'objet, le fini et l'infini, sont contradictoires, cela est vrai; mais en même temps ils sont identiques. Tout être est à la fois matériel et spirituel, fini et infini, immuable et en mouvement, mortel et divin. La vie n'est que la lutte et l'harmonie des contradictions. La matière se transforme progressivement en esprit; l'infini par sa nature sort de lui-même : il se brise, il se contredit, il devient fini. L'éternité devient temps, l'immensité devient étendue, l'être abstrait se fait concret, le positif absolu se nie en se déterminant, et cette contradiction primitive, loin d'empêcher la création, en est le moteur véritable. C'est pour sortir de la contradiction qui est dans son fond que l'être entre en mouvement pour concilier les élémens rebelles de son essence. Contradiction et identité, thèse, antithèse et synthèse, voilà la loi de la création, voilà le rhythme éternel et universel de l'idée.

Telle est la grande découverte de Hegel, celle qui ravit ses disciples d'étonnement et d'enthousiasme. Lui-même, ce hardi et puissant esprit, s'en est tellement enchanté qu'il a entrepris l'immense labeur d'appliquer son idée au système entier des existences. Et il ne s'est pas découragé un instant, durant vingt années, jusqu'au jour où il est mort à la tâche. Il part d'une première contradiction, celle du néant et de l'être, réconcilie ces deux idées dans celle du devenir, et puis, allant de l'abstrait au concret, passant de la logique pure à la physique, à l'astronomie, à la physiologie, puis du

monde corporel à l'homme, parcourant la religion, l'art, la politique, la philosophie, Hegel explique toute l'histoire de la nature et toute celle de l'humanité par un système de contradictions qui se rattachent toutes à celle de l'être et du néant, première contradiction, mère de toutes les autres. Et c'est ainsi qu'il croit avoir pacifié l'esprit humain, réconcilié tous les systèmes, expliqué toutes les religions, fondé enfin la science absolue et dit le dernier mot de la philosophie.

Aucun esprit un peu exercé et un peu calme ne contestera la grandeur de l'effort et ce qu'il a fallu, pour suivre jusqu'au bout un pareil dessein, de force dans l'esprit, d'étendue dans les connaissances, de courage dans le caractère et de foi généreuse au fond du cœur; mais la question est de savoir ce que vaut l'idée première. Je m'adresse aux hégéliens et je leur dis : Prenez-vous le principe de l'identité des contradictoires dans son sens rigoureux? On vous dira tout net qu'il est absurde. Le mot est dur; mais je m'en rapporte ici à mes adversaires, par exemple à M. Véra, un des dévots de Hegel, et l'un de ses plus fidèles et de ses plus habiles interprètes. Je lis dans sa savante introduction que si par principe de contradiction on entend que la même chose ne peut pas être et n'être pas dans le même temps et sous le même point de vue, alors ce principe est incontestable (1). Voilà un aveu dont je prends acte; il honore le bon sens de M. Véra. Mais, quoi! lui dirai-je, y a-t-il donc deux manières d'entendre le principe de contradiction? Quand Platon, qui l'a formulé le premier, l'opposait avec tant de force et une ironie si perçante aux Thrasymaque et aux Polus, l'entendait-il autrement? et Aristote, qui en a fait l'axiome fondamental de sa logique, ne le prenait-il pas dans le même sens? Que venez-vous donc nous parler de deux logiques, la logique de l'entendement, fondée sur le principe de contradiction et bonne apparemment pour les esprits vulgaires, et la logique de la raison, logique nouvelle, logique transcendante, à l'usage des penseurs de l'école allemande? Malheur aux inventeurs de logiques nouvelles! Il n'y a pas deux logiques, car il n'y a qu'un esprit humain.

Mais si vous reculez sagement devant la négation du principe de contradiction, que devient votre principe fastueux de l'identité des contradictoires? Il se réduit à dire que les contradictions sur lesquelles le scepticisme s'est appuyé de tout temps ne sont qu'apparentes, que ce sont de simples oppositions qui peuvent être conciliées. Si vous ne dites que cela, je dis comme vous; seulement je vous attends à l'œuvre. Et quand vous m'annoncez que vous avez

(1) Traduction française de la *Logique* de Hegel, t. Ier, p. 41 et suiv.

trouvé une méthode infaillible pour résoudre toutes les oppositions, je vous écoute avec quelque surprise, mais non sans infiniment de curiosité. Quel est donc ce moyen infaillible et universel de conciliation? Si je vous entends bien, il consiste à substituer à l'idée d'un Dieu créateur, tirant l'univers du néant, l'idée d'un devenir éternel et nécessaire, où l'être et le néant contractent un mariage éternellement fécond, ou encore à remplacer l'idée d'un Dieu distinct de l'homme et objet de son adoration par l'idée d'un Dieu qui n'est d'abord que l'être indéterminé, mais qui, se déterminant par une loi nécessaire de son essence, devient successivement toutes choses, et parvient enfin dans l'homme à la pleine conscience de lui-même. Ceci est très clair, j'en conviens; par malheur, ceci n'est pas original. Vous avez pris cette idée dans Schelling et dans Fichte.

— Oui, répondrez-vous, j'ai en commun avec Schelling l'idée du développement progressif de l'absolu; mais ç'a été chez lui une simple intuition : il n'a pas su tirer parti de son idée, l'organiser en système; il n'a pu trouver une méthode pour déduire le néant de l'être et le fini de l'infini. Moi, Hegel, j'ai trouvé cette méthode. — Soit; mais encore une fois quelle est cette méthode? est-elle fondée sur l'identité des contradictoires, oui ou non? Si vous abandonnez cette identité prise au sens strict et absolu, votre système n'est que celui de Schelling mis sous des formes régulières, et alors vous devez renoncer à vos prétentions à l'originalité, ou bien, si vous voulez à toute force être original et avoir découvert une logique nouvelle, alors il faut reprendre le principe de l'identité absolue des contradictoires, vous inscrire en faux contre le sens commun, et soutenir que, rigoureusement parlant, l'être et le néant, le fini et l'infini, le oui et le non, sont identiques.

C'est ici que vous attendent d'habiles dialecticiens; ils vous arrêtent dès votre première déduction. Elle consiste à montrer premièrement que l'être et le néant sont identiques, — secondement qu'ils sont contradictoires, — troisièmement qu'ils s'identifient dans le devenir. Mais d'abord vous ne prouvez pas l'identité de l'être et du néant. Assurément l'être pur, l'être absolument indéterminé, est fort éloigné de la réalité; néanmoins il en retient quelque chose, car c'est un terme positif : donc il n'est pas identique au néant, qui est tout négatif. Si l'être et le néant n'avaient pas de différence, vous ne pourriez pas les distinguer, les nommer, car deux identiques ne font qu'un. Vous vous acharnez en vain contre la loi primitive de la pensée; vous oubliez cette maxime : « Il ne faut pas se raidir contre les choses, car elles ne s'en inquiètent pas. »

Admettons maintenant qu'il y ait d'abord identité, puis contradiction entre ces deux concepts; on ne vous accordera pas pour

cela qu'ils doivent se concilier dans le devenir. Le concept du devenir est un concept tiré de l'expérience. Il suppose le changement, le temps, la succession, le nombre, ou tout au moins la possibilité de tout cela. Or le conflit de ces deux pures abstractions, l'être et le néant, est un conflit stérile, incapable de rien engendrer de concret, de réel et de vivant.

Ce ne sont là que quelques-unes des difficultés que soulève la déduction de Hegel. M. Trendelenburg en Allemagne et tout récemment en France M. Paul Janet, dans un livre d'une vigoureuse et fine dialectique, les ont mises dans le plus grand jour. M. Janet fait voir avec une sagacité supérieure que si la logique de Hegel se réduit à montrer en toute chose des oppositions et à essayer de les concilier, elle n'est qu'une imitation de la dialectique platonicienne. Ce n'est pas Hegel qui le premier a été frappé de l'opposition de l'être et du néant, de l'unité et de la pluralité. Platon, dans deux de ses plus profonds dialogues, a développé cette opposition. Le *Parménide* est destiné à prouver que l'unité et la pluralité sont inséparables, quoique opposées. Le but du *Sophiste*, c'est d'établir que l'être et le non-être ne sont pas absolument inconciliables (1). Qu'a fait Hegel? Il a exagéré la pensée de Platon. Au lieu de résoudre les oppositions, il a transformé de simples oppositions en contradictions absolues, et par là il s'est retranché tout moyen de les concilier.

Point de milieu : il faut maintenir le principe de l'identité des contradictoires, et alors on vous défie de faire un pas, ou reconnaître que ce qu'on appelle contradiction n'est qu'une simple opposition, et alors adieu la logique nouvelle, adieu le rhythme de l'idée, adieu la méthode absolue, adieu l'originalité de Hegel! — Le système de Hegel n'est plus qu'une forme nouvelle donnée à l'idée de Schelling. Or les historiens de la philosophie vont arriver à leur tour, et ils ne manqueront pas de vous montrer que l'idée même de Schelling n'est pas une idée vraiment originale. Ce qui trompe ici, ce sont les mots, les formules, qui ne devraient être que les servantes dociles des idées et qui en sont les ennemies mortelles. L'identité absolue, le sujet-objet, l'indifférence du différent, tous ces grands mots dont Pascal disait : *Je hais les mots d'enflure*, tout cela fait illusion. — Eh bien! tout cela, c'est le vieux panthéisme. M. Schelling est plus original que Hegel; mais il n'est pas vraiment original. Il n'est qu'un kantien devenu spinoziste. Ajoutez que ce kantien est un homme de la plus belle imagination, versé dans toutes les connaissances humaines, et semant les aperçus à pleines mains dans un langage

(1) Voyez le remarquable ouvrage intitulé *la Dialectique dans Platon et dans Hegel*, par M. Paul Janet, 1 vol, in-8°, chez Ladrange.

plein de poésie et d'éclat. Mais ils ont beau dire, lui et Hegel, que leur système n'est pas celui de Spinoza, qu'il a manqué à Spinoza l'idée de l'absolu en travail pour arriver à la conscience de lui-même : le fond reste identique, et je nie que même avec cette addition le panthéisme ait beaucoup gagné à passer de Spinoza à Schelling et de Schelling à Hegel. Ceci m'amène à dire au moins un mot sur le fond des choses.

V.

Évidemment ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut juger un système qui a occupé la vie d'un esprit très étendu et très vigoureux. Je veux expliquer seulement sous quel jour nouveau se montre la philosophie allemande, aujourd'hui qu'elle est sortie de ses voiles et que la lumière s'est faite.

Le système de Hegel se présente au premier abord comme aussi éloigné que possible du sensualisme. L'Allemagne le prend de très haut avec les sens et les faits de l'expérience. C'est par la seule spéculation *à priori* qu'elle prétend construire le système des choses. La foi dans les idées y est poussée jusqu'au paradoxe. Ainsi Hegel vous dira non-seulement qu'il y a dans tout être réel une idée, mais que l'idée, quoique invisible, est plus réelle que l'être même que vous voyez et touchez. Un individu, pour Hegel, n'est pas quelque chose de vraiment réel; séparé de son idée, conçu comme pur individu, il n'est plus qu'une abstraction.

Est-ce là un jeu d'esprit? Je ne le crois pas. S'il en est ainsi, qu'y aura-t-il de plus réel et de plus sacré pour Hegel que l'idée de Dieu? Aussi Hegel paraît-il profondément convaincu de l'existence de la Divinité. Ce principe qu'il appelle l'Idée et qui apparaît sans cesse à toutes les mailles du réseau inextricable de sa déduction, ce personnage mystérieux qui est pour ainsi dire l'acteur unique et tout-puissant du drame, Hegel se plaît à le nommer l'Esprit universel. Il reproche à Spinoza d'avoir fait de son Dieu une sorte de matière, au lieu de le concevoir comme sujet, comme esprit vivant; — il l'accuse de s'être inscrit en faux contre les causes finales, ce qui lui a ôté le sens de la nature et celui de l'histoire, d'avoir nié la liberté en réduisant tout au mécanisme, enfin de n'avoir compris que d'une façon très incomplète la portée profonde des dogmes chrétiens. Hegel est-il sincère en parlant ainsi? Je le crois fermement.

Et cependant essayons d'aller au fond de sa pensée, à ce fond reculé, qui souvent reste obscur aux yeux mêmes du penseur de génie, et ne se révèle qu'avec le temps à ses disciples ou mieux

encore à ses adversaires. Hegel place à l'origine des choses une première idée, l'idée de l'être pur. Otez ce principe, le système entier s'évanouit. Rétablissez-le, tout en sort nécessairement. Voilà donc le point de départ; allons au point d'arrivée. L'esprit universel, d'abord être pur, sort de cet état d'indifférence; il entre dans le devenir. Il parcourt toutes les formes et tous les degrés de la vie. Où vient-il aboutir? à l'homme. Cela doit être, dit Hegel. En effet, quel est le but du mouvement de l'esprit universel? C'est d'entrer en pleine possession de lui-même par la conscience et la liberté. Or cette fin magnifique s'accomplit dans l'homme et ne peut s'accomplir qu'en lui; elle est l'ouvrage de la civilisation et surtout de la philosophie. C'est par elle que la civilisation se complète, et que l'homme, après avoir traversé les formes imparfaites de la société civile et les symboles successivement épurés des arts et des différens cultes, arrive enfin à comprendre le fond de la politique, de l'art et de religion, qui est la liberté universelle et l'universelle identité.

Je demande où est Dieu dans ce système. Est-il au point de départ, au point d'arrivée ou sur le chemin? Dans les autres grands systèmes de panthéisme, Dieu est ou paraît être au point de départ. Ainsi il est très certain que le Dieu de Plotin c'est l'Unité, et que le Dieu de Spinoza c'est la Substance. Hegel est, je crois, le premier panthéiste qui ait déclaré que l'être pur, point de départ de sa philosophie, est une pure abstraction. Je lui reconnais volontiers cette originalité là. Il confesse expressément que l'idée de l'être pur est une idée très pauvre et très vide, qu'il n'y en a pas de plus pauvre et de plus vide (1). — Cela se conçoit : il voulait identifier cette idée avec celle du néant; il fallait bien la rabaisser.

Mais cela mène loin. Si l'idée de l'être pur est la plus creuse de toutes les idées, elle ne saurait aspirer au titre de Dieu. Quel est donc le Dieu de Hegel? S'il n'est pas au point de départ, chose fort étrange, est-il au point d'arrivée? Ce point d'arrivée c'est l'homme.

Il n'y aurait qu'un moyen pour Hegel d'échapper à cette conséquence, ce serait de dire que Dieu est partout et nulle part, qu'il n'est ni au point de départ ni au point d'arrivée, qu'il est la loi nécessaire qui fait passer l'être de l'un à l'autre; mais alors Dieu ne serait qu'une abstraction. Où trouver le point d'appui de son être et comment lui donner un sujet d'inhérence? Si donc l'on ne veut pas que

(1) « L'être et le non-être, dit Hegel, sont les déterminations les plus pauvres, par cela même qu'elles forment le commencement. » — « Le point essentiel dont il faut bien se pénétrer, c'est que ce qui fait le commencement, ce sont ces abstractions vides (*Durftige, leere Abstraktionen*), et que chacune d'elles est aussi vide que l'autre. » (*Logique*, partie Ire, § 87 et 88, pages 14 et suivantes du tome II de la traduction de M. Véra.)

ce Dieu s'évanouisse en fumée, si on tient à le réaliser, il faut nécessairement l'incarner dans l'homme.

Quoi de plus arbitraire maintenant et quoi de plus absurde que cette incarnation? De quel droit prétend-on arrêter à l'homme le mouvement de la dialectique? Quoi! l'esprit universel est en quête de la perfection, et, devenu homme, il s'arrête là! Pourquoi ne se fait-il pas ange? pourquoi ne quitte-t-il pas la terre pour le ciel? Hegel n'entend point ainsi les choses. Suivant lui, l'homme est le dernier mot de la nature, et la terre est le séjour nécessaire de l'Esprit universel. Cette idolâtrie de l'homme est poussée à un tel point que Hegel n'a jamais admis le système de Newton, qui fait de la terre une planète, et qu'il a toujours considéré le système de Ptolémée, qui place la terre au centre, comme plus philosophique. Ceci touche au ridicule, mais c'est le propre de certains esprits de ne pas s'arrêter devant le ridicule, qui n'est après tout que le sourire du sens commun. Aussi bien tout panthéiste conséquent doit s'étonner que l'homme habite une planète aussi modeste que la terre, et il y a dans le système de Newton une grande leçon d'humilité pour l'esprit humain.

Quoi qu'il en soit, il est très clair qu'avec ses airs d'idéalisme et ses professions de foi spiritualistes et chrétiennes, la philosophie de Hegel aboutit à ce résultat, que tout part du néant pour s'arrêter à l'homme, et qu'au-dessus de l'homme et au-delà de la vie terrestre il n'y a rien. C'est ce qu'on appelle en bon français de l'athéisme et du matérialisme absolus.

Ici les hégéliens se récrient, et peu s'en faut qu'ils ne se déclarent calomniés. On leur fait, disent-ils, une guerre peu loyale en les combattant avec les préjugés du sens commun. Ne sait-on pas, entre philosophes, que le Dieu du vulgaire n'est autre chose qu'une idole? Il suffit donc, pour ne pas être matérialiste et athée, d'admettre le Divin, l'Idéal, alors même qu'après avoir posé d'une main cet idéal, on le retirerait de l'autre en le réduisant avec toute sorte de précautions et d'égards à une catégorie de l'esprit humain, ou en déclarant avec franchise et naïveté qu'il ne manque à sa perfection qu'une seule chose, qui est d'exister. Alors Voltaire aurait cent fois raison, s'il revenait au monde, de vous donner un rôle dans sa charmante pièce des *Systèmes*, et de vous faire dire en face à votre étrange Dieu :

Je crois fort, entre nous, que vous n'existez pas.

Les hégéliens ont senti ce côté faible de leur système, et pour le couvrir ils ont imaginé de faire au bon sens un grand sacrifice, comme sur un vaisseau en péril on jette à l'eau ce qui est trop lourd;

ils ont fait le sacrifice de Spinoza. J'en connais qui vont jusqu'à dire que le spinozisme est un crime. Eh! grand Dieu! qu'a donc fait cet honnête Spinoza de si criminel? Après avoir été persécuté par les dévots, il ne lui manquait plus que les injures des panthéistes! Son crime, c'est d'avoir nié l'idéal, méconnu la finalité de la nature, la liberté de l'homme, et tout réduit au fatalisme. Vous parlez d'or, dirai-je aux hégéliens; mais est-ce à vous de parler ainsi? Quoi! vous avez emprunté à Spinoza son idée de l'immanence (1), aussi bien que son idée de l'identité absolue du sujet et de l'objet (2), et puis vous venez lui faire un procès criminel! Ceci est de l'ingratitude et, qui plus est, de la maladresse, car la différence qui vous sépare de Spinoza est bien petite, en vérité. Il n'a pas compris, dites-vous, que le développement de l'absolu devait avoir un terme, une fin idéale, et que cette fin, c'était l'affranchissement complet de l'esprit; mais vous, qui l'accusez de fatalisme, de quel droit parlez-vous des fins de la nature? Vous êtes dupes d'une illusion, ou vous voulez faire des dupes. Je comprends que la création ait une fin, s'il y a un créateur intelligent et libre qui se soit proposé cette fin, et qui y conduise toutes choses; mais si ce que vous appelez Dieu n'est qu'un principe inconscient qui se développe sans le savoir et sans le vouloir, quand vous venez m'apprendre que le monde est sorti du néant sans autre cause que le besoin de résoudre l'antinomie du néant avec l'être, et sans autre fin que de donner à un philosophe allemand l'occasion de s'immortaliser en découvrant qu'il n'y a de ciel que sur la terre et de Dieu que dans l'homme, je dis alors qu'avec tous vos raffinemens dialectiques et vos grands mots de *divin* et d'*idéal*, vous tombez au-dessous du vulgaire, qui adore du moins de nobles symboles, tandis que vous, vous déguisez sournoisement votre incrédulité sous des formules, à moins que vous ne vous inclniez dévotement devant des mots.

Si tel est le fond de l'hégélianisme, pouvons-nous espérer qu'il exerce sur la pensée française une heureuse influence? Selon nous, il ne peut aujourd'hui produire que deux effets également funestes, je veux dire de favoriser le scepticisme et de précipiter le mouvement qui pousse les esprits au dédain de la métaphysique et au culte exclusif des sciences positives. Ce sont deux des plus graves maladies morales de notre temps.

Il y a parmi nous une école critique qui a écrit sur son drapeau

(1) « Deus est rerum omnium causa immanens, non vero transiens. » — Spinoza, *Éthique*, part. 1.

(2) « Ordo et connexio idearum idem est ac ordo et connexio rerum. » — Spinoza, *Éthique*, part. 2.

la formule hégélienne : L'être n'est qu'un éternel devenir. Je dis à ces savans hommes : Vous avez une mortelle peur des opinions vulgaires, vous voulez être originaux ; mais vous ne faites après tout qu'exagérer les principes d'une école voisine que vous maltraitez volontiers, l'école historique. Vous voulez donner à la science pour base l'érudition, soit ; mais l'érudition ne se suffit pas à elle-même. Vous savez ce que les diverses races d'hommes ont pensé du beau, du juste, du divin ; mais vous ne savez pas ce qu'il faut en penser, et vous ne voulez pas qu'on s'en inquiète. Vous oubliez que la critique n'est possible et féconde que pour qui a un criterium. Or où est votre criterium en philosophie, en politique, en esthétique ? Hegel du moins ne s'est pas arrêté au devenir, il en a cherché la loi ; mais vous, de Hegel vous reculez à Héraclite. Souvenez-vous qu'après Héraclite sont venus Protagoras et Pyrrhon. Vous êtes des critiques sans criterium, c'est-à-dire des sceptiques, et le scepticisme, dans la pratique, c'est l'indifférence.

Et puis prenez-y garde : l'habitude hégélienne de voir partout des contradictions, de les créer sans raison, de les résoudre sans rigueur, est une habitude sophistique. On en voit des traces chez Hegel, à plus forte raison chez ses disciples (1). L'habitude aussi de s'imaginer qu'il y a deux logiques, celle du vulgaire, à qui le principe de contradiction suffit, et puis une logique transcendante, qui nous élève au-dessus du sens commun et où les contradictions ne sont plus qu'un jeu, cette habitude donne une superbe et une outrecuidance fâcheuses. On en viendrait, comme les Thrasymaque et les Prodicus, à croire que le critique, faisant à son gré le beau et le laid, le vrai et le faux, tirant l'être du néant et le néant de l'être, est une espèce de *créateur*, de *tout-puissant*. Il y a là une ivresse des plus dangereuses : dans les esprits supérieurs, cela tourne à l'exaltation ; dans les esprits simplement distingués, c'est un ridicule.

Si l'abus de la critique mène à l'indifférence et à l'orgueil, le culte exclusif des sciences positives produirait pis encore, car j'aime mieux l'exaltation orgueilleuse de l'esprit que son abaissement. L'hégélianisme, qui enivre certaines intelligences, a le triste privilége de produire également l'effet contraire. Cela se conçoit : s'il n'y a pour l'homme d'autre horizon que celui de ce monde, si au-delà de l'univers sensible rien n'existe que l'insaisissable absolu, qui en lui-même n'est qu'une abstration creuse et ne se réalise qu'en prenant un corps dans l'espace et dans le temps, il est clair que la métaphysique n'a plus d'objet. Il faut laisser l'âme et Dieu aux enfans et aux femmes, et la véritable théodicée consiste à étudier, non pas les at-

(1) Voyez les écrits de M. Proudhon, particulièrement le *Système des Contradictions économiques*.

tributs inutiles d'un être fantastique, mais les dimensions réelles de l'étendue et les utiles propriétés de l'électricité et de la chaleur. Toute science humaine est dans l'étude des faits, toute action humaine dans l'application de ces faits à nos besoins physiques, et tout idéal de société dans l'art d'assurer aux hommes à tout prix le plus grand bien-être matériel et la plus parfaite sécurité.

Est-ce là que les sciences doivent conduire la civilisation moderne? Il faudrait alors maudire le jour où elles sont sorties du génie de Descartes, de Leibnitz et de Newton; mais ces noms seuls nous avertissent que le divorce entre les sciences positives et les nobles spéculations est un divorce artificiel. Il a sa cause dans l'immense étendue que les sciences ont prise depuis soixante ans, et, il faut bien le dire, dans la rareté d'esprits tout à fait supérieurs. Vienne un Leibnitz, il dira aux philosophes : Cultivez les sciences; pour moi, j'ai commencé par la physique et les mathématiques, et ce sont elles qui m'ont aidé à saisir le côté faible de Spinoza et à trouver une métaphysique meilleure qui, à son tour, m'a fait voir plus clair dans les sciences particulières. — Puis il dira aux savans : Gardez-vous de dédaigner la métaphysique. *Pour moi, si j'ai tant travaillé, ç'a été, je l'avoue, pour l'amour d'elle.* On n'est grand dans une science particulière qu'en s'élevant au-dessus. Rien de plus trompeur que la passion aveugle des applications immédiates; les plus utiles découvertes ont été faites par des théoriciens qui avaient l'air de ne s'occuper que de l'inutile. Courir aux résultats en dédaignant la théorie, c'est vouloir les effets en supprimant les causes, c'est couper l'arbre pour manger le fruit. Que deviendront les sciences, réduites à des spécialités? Elles se diviseront de plus en plus et s'en iront en poussière. Pour qu'elles fleurissent, il faut qu'elles vivent d'une vie commune, qu'elles se touchent et se rejoignent par leurs principes généraux. Plus de divorce alors entre la métaphysique et les sciences positives. L'esprit humain retrouve son unité, et l'univers son divin principe. Le mathématicien philosophe s'élève jusqu'à celui que Képler appelait après Platon l'éternel géomètre; l'astronome ne nie plus le moteur universel; les sciences physiques reconnaissent des sœurs dans les sciences morales; le politique et le jurisconsulte rattachent leurs recherches aux décrets de la justice et de la sagesse éternelles; le linguiste est averti, par les lois immuables des idiomes les plus divers, qu'il y a un premier principe de la parole qui est aussi le premier principe de la pensée, et l'historien, dans la suite des révolutions et des empires, reconnaît la même sagesse toute-puissante qui brille dans l'architecture des cieux, et d'où émanent tout ordre, toute existence, toute vie, toute harmonie, toute beauté.

ÉMILE SAISSET.

PORTRAITS POÉTIQUES

Mme DESBORDES-VALMORE.

Poesies inédites, par Mme Desbordes-Valmore, publiées par M. Gustave Révilliod; Paris et Genève, 1860.

Un Genevois bien connu de tous les amateurs de livres rares et curieux par ses belles éditions de la chronique de Froment sur l'établissement de la réforme à Genève et des pamphlets anti-romains de François Bonnivard, M. Gustave Révilliod, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des lecteurs éclairés par la publication des poésies inédites de Mme Desbordes-Valmore. Il a réuni et noué en bouquet les dernières fleurs tombées de cette main fiévreuse et défaillante, il nous a fait entendre les derniers accens de cette voix que l'amour et la douleur avaient rendue éloquente et inspirée. Ainsi c'est un Genevois qui a offert à la France souvent oublieuse cet héritage poétique d'un enfant de la France; qu'il reçoive ici l'expression de notre reconnaissance pour cet acte de piété, et qu'une partie de cette reconnaissance revienne à cette noble ville de Genève, qui n'a jamais rien laissé perdre des trésors de la France, qui les a toujours précieusement recueillis pour les lui rendre au jour voulu. Puisse-t-elle longtemps rester à nos portes comme une petite patrie à côté de la grande, comme une petite France où nous puissions, en compagnie de semi-concitoyens, jouir de l'illusion de la patrie! J'ai quelquefois entendu exprimer le vœu que Genève pût être un jour réunie à la France; je ne sais quelle force politique la France retirerait de cette union, mais je sais bien ce que les lettres françaises y perdraient. Genève a cet inappréciable

avantage de pouvoir être française d'une manière désintéressée, de pouvoir goûter notre littérature sans avoir besoin d'accepter ses exagérations, de pouvoir suivre le mouvement des idées françaises sans avoir à subir la tourmente de nos opinions et de nos caprices. Grâce à la distance où elle est de nous, la lumière seule vient jusqu'à elle; la fumée de nos combats, le tapage de nos cabales bruyantes se dissipent dans l'espace, et elle n'en est pas importunée. Les mille riens tumultueux et changeans qui absorbent l'attention parisienne lui restent inconnus. Comme sa mémoire est moins chargée et moins distraite que la mémoire française, ses souvenirs sont plus durables; comme ses jugemens sont plus réfléchis, ils sont plus rarement révisés. Genève connaît moins de noms que Paris, mais elle se rappelle toujours ceux qu'elle a connus une fois, parce qu'elle a eu à l'origine une raison sérieuse de les retenir. Et voilà pourquoi, tandis que Mme Desbordes-Valmore mourait, il y a près de deux ans, au milieu d'une inattention presque générale, ses derniers vers nous arrivent aujourd'hui sous le patronage de Genève, qui, moins ingrate que la France, avait su mieux apprécier les rares facultés poétiques dont était douée cette âme exceptionnelle.

Mme Desbordes-Valmore est morte presque oubliée; elle n'était guère plus qu'un souvenir, que cette chose légère que le poète latin appelle si mélancoliquement l'ombre d'un nom. Elle n'avait jamais eu auprès de ses contemporains la renommée qu'elle méritait, et c'est à peine si les nouvelles générations la connaissaient. On peut dire que la malencontreuse destinée qui l'avait poursuivie et blessée a été implacable à son égard. Elle qui avait tant pleuré, tant souffert, elle n'a pas eu la dernière consolation des poètes malheureux : celle de pouvoir communiquer à un vaste public la contagion de ses tristesses. Les jeunes gens et les femmes, qui d'ordinaire forment le cortége des poètes rêveurs et mélancoliques, lui ont manqué, ou ne se sont pas sentis attirés vers elle, soit qu'on ne l'ait pas suffisamment désignée à leur attention, soit que les sentimens exprimés par le poète fussent trop excessifs ou trop personnels pour leur inspirer l'enthousiasme ou l'admiration. Peut-être en effet y avait-il là trop de larmes et trop de cris, peut-être l'expression de ce désespoir était-elle trop vibrante et trop plaintive, peut-être cette douleur était-elle trop inconsolable pour exciter la sympathie poétique et éveiller dans le cœur des jeunes lecteurs un écho affectueux.

Une femme célèbre de l'Angleterre, mistress Browning, a placé dans la bouche de son personnage d'Aurora Leigh quelques paroles bien amères sur les applaudissemens sympathiques de la foule. Développant avec éloquence le fameux vers de Juvénal sur la gloire

du capitaine carthaginois, elle a montré ces applaudissemens non comme une récompense, mais comme un outrage de plus, comme un nouveau mépris. Mistress Browning a évoqué les charmans fantômes de deux amans penchés l'un vers l'autre sous les lueurs paisibles d'une lampe, lisant les vers du poète, et se disant que c'est là ce qu'ils sentent l'un pour l'autre. Elle se demande si c'est bien là une récompense digne de tant de souffrances solitaires et de tant de veilles enflammées! Oui, c'est une récompense, si l'on songe au petit nombre de poètes qui l'obtiennent, et il a vraiment le droit d'être glorieux, le poète qui peut dire avec certitude : Je sais que mes sortiléges agissent à distance. Aujourd'hui, et pour une minute au moins, j'ai fait entrevoir un monde merveilleux à des yeux qui d'habitude se penchent vers la terre avec l'obstination de l'avarice et l'âpreté de la convoitise; aujourd'hui j'ai doublé la puissance du dévouement dans un cœur qui m'est inconnu. D'un amour jusqu'alors languissant et incertain j'ai fait un amour héroïque; j'ai amolli jusqu'à la pitié une âme rebelle au pardon. Oui, pour celui qui est digne de le ressentir, il y a un légitime orgueil à pouvoir se dire : Qui sait après tout combien d'âmes me doivent la vie morale qu'elles possèdent? qui sait si toutes ces forces d'amour et de dévouement ne m'attendaient pas pour s'éveiller et n'auraient pas à jamais sommeillé sans moi? Oui, c'est une récompense, et il vaut la peine de la mériter, même au prix de la douleur. — Hélas! cette récompense elle-même manqua toujours à la triste Marceline Desbordes-Valmore. Jamais elle ne put se dire que la destinée lui avait payé en renommée le prix de ses douleurs, ni que ses malheurs étaient fertiles en larmes de sympathie. Le public fut un peu pour elle comme le milan de La Fontaine pour le rossignol à la voix mélancolique et passionnée. Mme Desbordes-Valmore chanta Térée et ses malheurs pour quelques âmes amies et quelques cœurs frères du sien. Ce fut là, dis-je, une dernière et suprême injustice du sort, car nul poète contemporain n'a dépassé Mme Valmore dans la note qui lui était particulière. Il y a eu des voix plus musicales, plus étendues, plus riches surtout et plus variées; il n'y en a pas eu de plus pénétrantes et de plus poignantes, et qui aient uni au même degré la tristesse et l'ardeur. Le public écouta avec distraction et ne comprit qu'imparfaitement la beauté de ces chants, qui sont tout âme et qui semblent la complainte d'un rossignol en deuil. Le nom de Mme Desbordes-Valmore réveillait en lui l'idée d'une femme poète, auteur de vers faciles, mélodieux, élégans : il la considérait comme un écho de la poésie lyrique de ce siècle et la rattachait au groupe de l'école romantique; il n'a jamais su très nettement qu'elle ne devait sa poésie qu'à elle-même, et qu'elle était, dans le genre qui lui était

propre, un poète aussi original, sinon aussi puissant, que les grands poètes de l'école romantique. Son vrai public, chose curieuse à dire, était celui des poètes. Pour ses confrères en poésie seulement, elle était autre chose qu'une ombre et un écho : eux seuls connaissaient sa valeur et rendaient hommage à son mérite, eux seuls savaient qu'elle faisait partie de leur bande sacrée et la saluaient comme une sœur malheureuse, une victime de la Muse, dont ils étaient les favoris. Elle était pour eux comme une de ces personnes nobles maltraitées par le sort, qui ne sont nobles pour personne excepté pour ceux qui sont de même race qu'elles. Ni M. Victor Hugo, ni M. de Lamartine, ni M. de Vigny, ni M. Sainte-Beuve, qui l'a louée tout récemment encore avec tant de délicatesse, ne démentiraient certainement mes paroles.

Je ne saurais néanmoins m'étonner que Mme Desbordes-Valmore n'ait pas eu toute la renommée qu'elle méritait, et que son vrai public fût celui des poètes et des esprits plus ou moins familiarisés avec les mystères de la poésie. Pour comprendre toute la valeur du talent de Mme Valmore, il ne suffit pas d'avoir un goût délicat et pur, de se plaire aux belles expressions et aux belles images; il faut avoir l'instinct métaphysique de la poésie, savoir ce qu'elle est *en soi*, pénétrer jusqu'à son essence. Il faut avoir voyagé jusqu'à ces régions silencieuses et quasi abstraites de l'âme où l'on voit voltiger, pareils à une poussière animée, les germes des pensées, et le fleuve de la passion sourdre humble et petit comme une source qui sort ignorée d'une campagne solitaire. Qu'est-ce que le fleuve à son origine? Un mince filet d'eau. Qu'est-ce que la poésie à son origine? Un atome lumineux qui passe devant les yeux, un cri inarticulé qui s'échappe des lèvres, un tressaillement de l'âme, un battement des artères. Le fleuve ne frappe les hommes d'admiration que lorsqu'il est loin de sa source, et que cette source s'est développée en nappes fécondantes ou en torrens dévastateurs; de même la poésie n'arrache l'enthousiasme que lorsqu'elle est loin de son origine modeste, de son point de départ ignoré, et qu'elle s'est épanouie en œuvres éclatantes. Les hommes n'admirent pas plus la poésie en elle-même qu'ils n'admirent la vie en elle-même; ils admirent les manifestations de la poésie et de la vie. Les plus ardens, les plus raffinés et les plus sensibles des lecteurs ressemblent beaucoup sous ce rapport aux plus illettrés et aux plus endurcis; il leur faut des poèmes pour comprendre la poésie, comme il faut au peuple des symboles pour comprendre les vérités de la religion et de la politique. « Je ne me connais pas en *sculpture*, disait un jour très finement un paradoxal sculpteur contemporain, je me connais en Michel-Ange, en Jean Goujon, en Phidias. » — « Je ne me connais pas en *poésie*,

pourrait répondre avec non moins de justesse plus d'un lecteur, je me connais en Shakspeare, en Dante, en Racine. » La poésie réalisée en grandes œuvres sera toujours très inférieure à la poésie *en essence*, de même que l'expression de l'émotion sera toujours inférieure à l'émotion elle-même, et cependant elle lui est très supérieure en un sens, par cela seul qu'elle est réalisée. Il en est de la poésie encore *indéterminée* comme des dieux du bouddhisme, qui sont inférieurs aux hommes, et qui cependant sont des dieux. On les entend gémir comme des voix errantes, loin du monde des vivans, parce qu'ils n'ont point de corps; aussi envient-ils le sort des hommes et attendent-ils avec impatience dans leur éternité que la nature les ait fait déchoir au rang de ces mortels qui ne doivent vivre qu'un jour, mais qui pendant ce jour auront pu au moins s'exprimer et jouir d'eux-mêmes.

Or la poésie de Mme Desbordes-Valmore est ce que je connais de plus abstrait malgré la passion qui l'anime, de plus rapproché de l'*être* de la poésie. Il a été très bien dit par M. Sainte-Beuve que Mme Valmore était plus qu'un poète, qu'elle était la poésie elle-même. Rien chez elle n'est traduit, exprimé, médité; tout est à l'état de sentiment pur, d'émotion première. Le cri d'où devait sortir l'élégie est l'élégie elle-même, le germe d'où devait naître l'idylle forme l'idylle elle-même. Les poètes savent l'art de faire une musique de leurs sanglots, d'en régler les accords, d'en marquer les rhythmes. Mme Desbordes-Valmore, malheureusement pour sa gloire et heureusement pour son cœur, n'a aucun de ces charlatanismes nécessaires, indispensables, de l'art. Ses larmes sont de vraies larmes, ses sanglots sont de vrais sanglots. Elle ne chante pas, parce qu'elle a connu autrefois la souffrance ou l'amour; elle chante parce qu'elle souffre et qu'elle aime dans le moment même, *actuellement*. Elle semble ignorer cette loi de l'art, qu'il faut qu'un intervalle sépare chez le poète le sentiment ressenti du sentiment exprimé. Cet intervalle n'existe pas chez elle : ses élégies ne racontent pas des souvenirs, elles sont contemporaines des sentimens qu'elles expriment. On a là les larmes jaillissant sous le coup de l'émotion immédiate, le premier cri arraché par la blessure qu'inflige un être trop aimé, les paroles incohérentes arrachées par la trop cruelle vérité, l'appel désespéré et la supplication en face de l'offenseur. Comprenez-vous maintenant pourquoi nous disions que les poésies de Mme Desbordes-Valmore étaient ce qu'il y avait de plus rapproché de l'*être* de la poésie? Là est son originalité, mais là aussi est son infériorité. Le poète est trop près de ses émotions pour avoir la liberté d'âme et la tranquillité relative de cœur qui sont nécessaires pour les exprimer et les faire partager à la foule; il sent trop vivement pour com-

muniquer ce qu'il sent au lecteur. Avez-vous remarqué que la première impression de la douleur, qui est la plus violente, la plus sincère et la plus vraie, est cependant la plus confuse, la plus trouble, la plus embarrassée, la moins puissante sur l'esprit du spectateur? Le spectacle de la douleur à ce premier moment est moins touchant qu'affreux; les paroles arrachées par le désespoir et en même temps refoulées par les sanglots sortent des lèvres anarchiquement, d'une manière incohérente, sans choix, sans ordre, tantôt trop pressées, tantôt trop languissantes, en sorte qu'une certaine impatience s'unit chez le spectateur à la pitié qu'il ressent. On pleure trop d'ailleurs, les larmes rougissent les yeux, altèrent la beauté des traits, et le spectateur, bienveillant et charitable comme tous les hommes sont bienveillans et charitables, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de leur plaisir, trouve que les larmes enlaidissent, et détourne la tête. Ce n'est que plus tard, lorsque les larmes seront séchées, que la violence de la première douleur sera apaisée et qu'il ne restera plus d'autres traces de l'ancien désespoir qu'une tristesse inexprimable, que ce visage sera intéressant et aimable à regarder. Mme Desbordes-Valmore ignora toujours ces secrets, et crut, à son honneur, que la poésie devait être plus sincère. La poésie joua chez elle le même rôle que les larmes; elle fut une issue que la nature ouvrit pour donner passage aux sanglots qui l'étouffaient. Elle chanta, parce qu'il faut bien crier quand on souffre et pleurer quand les larmes vous étouffent. Sa poésie est donc, dans toute la force de l'expression, un acte de la nature. Il y en a de plus brillantes et de plus ornées, il n'y en a pas de plus sincères et de plus pathétiques.

Mme Desbordes-Valmore avait été comédienne par besoin et par devoir plutôt que par goût et par inclination, et elle nous a appris elle-même dans des vers touchans les mécomptes amers qu'elle avait rencontrés dans cette carrière :

L'infortune m'ouvrit le temple de Thalie;
L'espoir m'y prodigua ses riantes erreurs,
Mais je sentis parfois couler mes pleurs
Sous le bandeau de la folie!...
Charmante muse, objet de mépris et d'amour,
Le soir, on vous honore au temple,
Et l'on vous dédaigne au grand jour.
Je n'ai pu supporter ce bizarre mélange
De triomphe et d'obscurité,
Où l'orgueil insultant nous punit et se venge
D'un éclair de célébrité.

Cette profession ne pouvait convenir à son âme, et elle n'a laissé aucune empreinte sur son talent. Mme Desbordes-Valmore n'a rien

retenu de cet art du comédien que les plus grands poètes ont connu et pratiqué dans une certaine mesure, et n'en a rien porté dans sa poésie. Elle ne sut jamais *utiliser* ses larmes au profit de sa gloire, et personne plus qu'elle n'a ignoré la science des effets et les jeux de scène. Elle est poète et non artiste, ce qui veut dire que chez elle le sentiment dépasse de beaucoup l'expression. Elle nous offre le spectacle d'une âme toute nue, sans aucun ornement, d'une âme véritablement indigente. Ne prenez pas ce mot d'indigence en mauvaise part : il signifie que Mme Valmore est riche seulement d'elle-même, riche de sa tendresse, de son amour, du trésor de ses malheurs, et que tout ce qu'elle possède lui vient de Dieu et de la nature. C'est une âme orpheline, déclassée; elle n'a pas de gras patrimoine intellectuel, de riches fermes philosophiques, de glorieuse lignée d'ancêtres : c'est un poète réduit à gagner sa poésie à la fatigue de son cœur. Oh ! que nous aimons mieux cette indigence que le faux luxe dont elle aurait pu s'entourer et les haillons dorés dont elle aurait pu couvrir sa nudité ! Mais cette indigence trahit sa volonté, l'empêche de se faire connaître et de révéler toute sa valeur. On sent que les instrumens manquent à cette âme musicale. Elle s'exprime comme elle peut, et avec les mots que lui présente sa mémoire peu chargée. Tantôt un sentiment d'une violence extrême est traduit, — contraste pénible, — en termes languissans; tantôt un mouvement que toutes les forces soulevées de la vie se sont réunies pour produire s'exprime en termes incolores et presque abstraits. D'autres fois la passion se vieillit elle-même en s'ornant des vieilles fleurs fanées d'un langage suranné, depuis longtemps hors d'usage, ramassées chez des poètes artificiels et corrompus : vieilles allégories mythologiques, vieux amours, vieux flambeaux d'hyménée tirés des œuvres érotiques de la fin du dernier siècle. Cette femme ingénue et simple a la coquetterie malheureuse et maladroite, et ne sait pas rajeunir les vieux moyens de séduction qui pourraient la faire valoir; mais la beauté qui lui est propre, étant inhérente à sa personne même, ne peut être effacée par quelques parures passées de mode ou par quelques ornemens mal choisis. Il y a des femmes qu'il ne faut voir que sous une certaine lumière, à certaines heures du soir; vues ainsi, elles éclipsent toutes les autres femmes qui les entourent, mais pour une minute seulement. De même il y a des poètes qu'il ne faut goûter que dans certaines œuvres, parce que dans ces œuvres ils égalent les plus grands; si vous les ouvrez indifféremment et au hasard, le charme est rompu, et vous n'avez plus sous les yeux qu'un poète d'un ordre inférieur. Il n'en est pas ainsi de Mme Desbordes-Valmore : de même que le poète qui est en elle éclate en dépit de l'indigence de son langage, il se révèle sous quelque lumière que

vous le regardiez, à quelque passage que vous l'ouvriez. Sa poésie et son âme ne faisant qu'un, elle est toujours égale à elle-même. Il est presque impossible de la citer, car toutes ses pièces se valent, à de très rares exceptions près. Ouvrez le livre où vous voudrez, vous êtes sûr de rencontrer quelque trait de passion touchante, d'entendre quelques accens de tendresse suppliante dignes des plus grands poètes. Il n'y a pas une seule page, même parmi celles qui semblent au premier abord les plus pâles, qui ne soit illuminée tout à coup par quelque éclair inattendu. Connaissez-vous une preuve plus grande de sincérité que cet embarras qu'éprouve le lecteur à préférer et à choisir? Mme Desbordes-Valmore est poète à chaque page, parce qu'elle est sincère à toute heure, parce que la poésie se confond en elle avec la vie, et n'est en quelque sorte qu'une des fonctions de la vie, comme la circulation du sang ou la respiration.

Si la poésie lyrique consiste avant tout dans l'expression intime des sentimens personnels, Mme Desbordes-Valmore est le plus lyrique des poètes contemporains : elle l'est plus que les plus grands, plus que M. de Lamartine, plus que M. Victor Hugo, car chez elle l'élément lyrique est sans alliage. Il y a dans les œuvres de ces grands poètes un élément dramatique qui manque à Mme Valmore; leur âme n'est jamais seule, quoi qu'ils en disent; il y a toujours à leur côté quelque Elvire pour s'attendrir avec eux sur la brièveté de la vie, et consentir, au profit de leur épicuréisme mélancolique, aux applications les plus consolantes du *carpe diem* des anciens. La nature joue aussi son rôle dans leur œuvre, et mêle ses mille voix à la voix de leur cœur. Rien de pareil n'existe chez Mme Desbordes-Valmore; l'âme du poète est seule, absolument seule, sans autre compagnie que celle de ses chagrins, trop absorbée par sa douleur pour entendre les voix consolantes de la nature. Il y a bien un second personnage qu'on peut désigner sous le nom de *lui*, lui qui a fait tout le mal, lui qui est la cause adorée de ces souffrances; mais on ne le voit jamais, et l'on pourrait dire qu'il vient toujours de partir :

> Ma sœur, il est parti! Ma sœur, il m'abandonne!
> Je sais qu'il m'abandonne, et j'attends, et je meurs!...

Le chant ne commence que lorsque le dialogue a pris fin, que la porte s'est refermée sur l'ingrat ou le coupable, et que le poète s'est senti de nouveau solitaire. Aussi n'entre-t-il dans ces monologues d'une âme abandonnée que les élémens dont se compose *essentiellement* la poésie lyrique, c'est-à-dire des plaintes et des cris. On a ici la poésie lyrique pure, réduite à ses élémens primordiaux, tels que l'analyse pourrait les donner, s'il était possible de décomposer par des

procédés chimiques les œuvres poétiques, comme on décompose les corps matériels.

Ces poésies ne donnent donc qu'une seule note, mais une note si déchirante et si pathétique, qu'aucun poète ne pourrait la dépasser en énergie et en vérité. Quelques-unes de ces élégies sont uniques dans leur genre, et ne redoutent, pour la force du sentiment, aucune comparaison, au moins dans notre langue. Pour leur trouver des rivales, il faudrait les aller chercher dans certains recueils poétiques anglais, par exemple chez mistress Felicia Hemans. Cette note est celle de la passion malheureuse. La passion chez Mme Valmore est lyrique comme sa poésie : j'entends par là qu'elle est essentiellement *passive* et *subjective*; elle est toute douleur, tout regret, tout désespoir. D'autres victimes de l'amour ont été des héroïnes, elle est une martyre. Elle ne lutte pas, ne résiste pas, ne maudit pas; elle se résigne, soupire et s'affaisse. Tous les élémens dramatiques de la passion *active*, la haine, l'invective, le reproche, la jalousie, lui manquent; elle n'a pas d'armes agressives, et ne combat que par des plaintes. En vérité, on pourrait appeler sans trop de hardiesse ses poésies les *psaumes de l'amour*. Ses chants sont des prières désespérées qui implorent non l'appui, mais la pitié et le pardon du vieux tyran de l'âme humaine; c'est le *miserere* lamentable d'un cœur las de souffrir et qui demande grâce. Oh! comme avec elle nous sommes loin des nocturnes ardeurs et des incantations dangereuses des autres victimes de la passion! Elle ne dit pas, comme ses sœurs de tous les temps : « Pourquoi, amour, m'abandonnes-tu et me reprends-tu ce que tu m'as donné? » mais elle dit : « Pourquoi ne m'as-tu pas épargnée? » Elle imite en l'honneur du dieu païen, sans trop s'en douter, les accens des vieux cantiques religieux où est exprimé le deuil de l'âme. « Du plus profond de l'abîme, j'ai crié vers toi, amour... Aie pitié de moi, toi qui tiens nos cœurs dans tes mains. Vois, les larmes ont creusé mon visage, et la fièvre a consumé ma chair... Toute la nuit je me suis retournée sur ma couche, et j'ai entendu dans le silence gémir la voix de mon cœur. » C'est ainsi qu'on pourrait résumer, sans parodie irréligieuse aucune, la plupart de ces élégies, dont quelques-unes ont été si bien nommées de ces tristes noms : *Pleurs et pauvres fleurs*. Mais ce qui achève de leur mériter ce nom de *psaumes de l'amour* que nous leur donnons, ce sont les sentimens singuliers d'humilité et de pénitence dont ils sont remplis. Le poète s'accuse à ciel ouvert et se reconnaît coupable envers l'amour. Il demande pardon du péché de tendresse, pardon du péché de bonté, pardon d'avoir osé aimer. Oui, elle a été bien ambitieuse et bien présomptueuse, mais elle confesse son crime, et cependant n'ose croire qu'il lui sera pardonné. Elle devait

savoir que l'amour a ses préférences, et qu'il étend sur qui lui plaît la bénédiction de sa *grâce* divine. A quelques-uns toutes les joies de la tendresse partagée et de la passion heureuse, à d'autres toutes les coupes d'amertume et tous les fardeaux de l'infortune. Elle devait savoir qu'il n'est donné qu'à un petit nombre de le remercier de ses bienfaits, mais que tous lui doivent leurs hommages et leurs prières. Aussi tout ce qu'elle implore de lui, c'est la faveur de s'agenouiller en suppliante et de le remercier pour les afflictions dont il l'accable. Elle adresse au vieil Éros la prière chrétienne : « Soyez béni, amour, puisque votre main a daigné s'appesantir sur moi! » Cette mélodie plaintive est tellement navrante qu'elle finit par donner le frisson et par produire une impression sinistre. L'imagination du lecteur en reste accablée. Que ceux qui voudront se rendre compte de cette impression relisent les élégies de Mme Valmore! On n'en peut rien détacher; les traits de passion qui les traversent comme des éclairs ne peuvent se séparer des pages orageuses qu'ils illuminent subitement, et sont tout semblables à ces lumières décevantes trop aimées du poète :

Comme ces feux errans dont le reflet égare,
La flamme de ses yeux a passé devant moi.

Cependant, pour réveiller dans la mémoire des lecteurs qui l'auraient oublié l'accent douloureux de cette voix, et pour en donner une idée à ceux qui par hasard ne la connaîtraient pas, je choisirai quelques fragmens qui leur feront comprendre la gamme entière des sentimens parcourus par l'âme du poète. Dans les premières élégies, toute la poésie est dans l'éclair et dans l'orage; l'âme du poète est blessée, mais elle regarde sa blessure avec joie. Elle se sent heureuse de souffrir et jouit de son martyre. La vie abonde et surabonde, et les flèches enflammées volent de toutes parts. Éloigne-toi, dit-elle à l'amour :

Éloigne-toi, reprends ces trompeuses couleurs,
Ces lettres qui font mon supplice,
Ce portrait qui fut ton complice;
Il te ressemble, il rit tout baigné de mes pleurs!
Cache au moins ma colère au cruel qui t'envoie;
Dis que j'ai tout brisé, sans larmes, sans efforts;
En lui peignant mes douloureux transports,
Tu lui donnerais trop de joie.
Reprends aussi, reprends les écrits dangereux
Où, cachant sous des fleurs son premier artifice,
Il voulut essayer sa cruauté novice
Sur un cœur simple et malheureux...
Il n'ose me répondre, il s'envole... Il est loin.

Puisse-t-il d'un ingrat éterniser l'absence!
Il faudrait par fierté sourire en sa présence :
J'aime mieux mourir sans témoin.
Il ne reviendra plus, il sait que je l'abhorre :
Je l'ai dit à l'Amour, qui déjà s'est enfui.
S'il osait revenir, je le dirais encore;
Mais on approche, on parle... Hélas! ce n'est pas lui!

Ce délire continue longtemps; mais à la fin le cœur s'est épuisé dans les tourmens de l'incertitude, dans les alternatives de l'espérance et du regret. Le poète le sent qui défaille et lui fait exhaler son dernier souffle passionné dans une élégie que ne désavouerait pas un grand poète. Écoutez ces paroles suprêmes, ces *novissima verba* d'un cœur frappé à mort :

S'ils viennent demander pourquoi ta fantaisie
De cette couleur sombre attriste un temps d'amour,
Dis que c'est par amour que ton cœur l'a choisie;
Dis que l'amour est triste ou le devient un jour,
Que c'est un vœu d'enfance, une amitié première :
Oh! dis-le sans froideur, car je t'écouterai!
Invente un doux symbole où je me cacherai.
Cette ruse entre nous encor,... c'est la dernière :
Dis qu'un jour dont l'aurore avait eu bien des pleurs,
Tu trouvas sans défense une abeille endormie,
Qu'elle se laissa prendre et devint ton amié,
Qu'elle oublia sa route à te chercher des fleurs.
Dis qu'elle oublia tout, sur tes pas égarée,
Contente de brûler dans l'air choisi par toi.
Sous cette ressemblance avec pudeur livrée,
Dis-leur, si tu le peux, ton empire sur moi.
Dis que, l'ayant blessée, innocemment peut-être,
Pour te suivre elle fit des efforts superflus,
Et qu'un soir accourant, sûr de la voir paraître,
Au milieu des parfums tu ne la trouvas plus;
Que ta voix, tendre alors, ne fut pas entendue,
Que tu sentis sa trame arrachée à tes jours,
Que tu pleuras sans honte une abeille perdue,
Car ce qui nous aima, nous le pleurons toujours;
Qu'avant de renouer ta vie à d'autres chaînes,
Tu détachas du sol où j'avais dû mourir
Ces fleurs, et qu'à travers les plus brillantes scènes,
De ton abeille encor le deuil vient t'attendrir.

Enfin l'orage a cessé tout à fait, et il ne reste plus qu'une âme foudroyée et un cœur noyé sous le déluge de ses larmes. Le recueil intitulé *Pleurs et pauvres Fleurs* est plus particulièrement que tous les autres l'expression de ce sentiment de lassitude qu'on pourrait appeler la mort dans la vie. Le poète est arrivé au dernier détachement de lui-même et de la terre. Nous en extrairons un court frag-

ment où se révèle toute l'horreur mélancolique de ce foyer ardent, autrefois ouvert à tous les vents de la vie, aujourd'hui peuplé de cendres presque refroidies. C'est la dernière plainte, le cœur a reçu pour ainsi dire le *coup de grâce :*

Si solitaire, hélas ! et puis si peu bruyante,
Tenant si peu d'espace, on me l'envie encor :
Cette pensée est triste, elle entraîne à la mort,
Et pour s'en reposer la tombe est attrayante !
C'est la première fois qu'elle a navré mon sein ;
A tous les flots amers de ma vie écoulée
Cette goutte de fiel ne s'était pas mêlée ;
Personne n'avait dit : « S'en ira-t-elle enfin ? »
Oh ! personne ! A présent je suis de trop au monde,
Et j'ai hâte, et j'ai peur d'amasser mes instans ;
Je trompe une espérance !... en vain je la seconde :
Importune et mourante, on peut vivre longtemps !
Oui, je me presse en vain d'avancer et de vivre.
Quelque anneau tient encor mon cœur ! Il se rompra.
Tout ce que j'aime est frêle et meurt, et pour vous suivre,
Mes chers anneaux brisés, mon cœur se brisera !

Voilà quelles sont les principales étapes de ce calvaire de douleurs ; mais avant de recevoir ce *coup de grâce,* avant de proférer ce suprême *Lamma sabachtani*, que de blessures le cœur a reçues, que de fois le poète est tombé sous la croix ! Nous ne marquons ici que les temps d'arrêt importans de cette *passion,* en renvoyant ceux qui seraient curieux de suivre le poète pas à pas dans sa voie douloureuse à ses poésies elles-mêmes.

Mme Desbordes-Valmore appartenait à une race d'âmes très rare, la race des âmes tristes et blessées avant de naître. Quelle est l'origine de ces âmes que le monde voit apparaître de temps à autre, et qui semblent ne venir à lui qu'à regret? C'est un sujet sur lequel aurait pu se plaire à méditer quelque platonicien croyant à la théorie de la réminiscence, ou quelque pythagoricien partisan de la métempsycose? Les conjectures poétiques abondent, et il n'y a qu'à choisir. L'astrologie judiciaire par exemple est-elle par hasard autre chose qu'un vain mot, et y a-t-il réellement des conjonctions d'étoiles propices ou sinistres? Si cela est vrai, un nuage devait passer sur l'étoile de Vénus le jour où naquit Mme Desbordes-Valmore. Peut-être l'heure de la naissance n'est-elle pas chose indifférente, et pour notre part, dût-on nous accuser de superstition, nous avons toujours cru qu'il était fatal de naître à la première heure de l'aurore, heure souriante en apparence, maudite en réalité. C'est l'heure où s'éveillent les fées bienfaisantes et où s'appellent l'un l'autre les génies de la poésie et de l'amour ; mais c'est l'heure

aussi où le chant du coq rappelle les fantômes dans leur sépulcre, et où le vent du matin chasse les odeurs méphitiques des nocturnes sabbats. La pâle Hécate, l'astre des sorcières, brille encore à l'horizon; forcée de fuir devant les esprits qui rouvrent les portes du jour, elle s'éloigne courroucée, et malheur alors aux enfans qui entrent dans la vie et sur qui tombe son regard! Mme Desbordes-Valmore était-elle née à ces heures du matin, et un regard d'Hécate était-il tombé sur son berceau, que les fées comblaient de leurs dons? Ou bien, supposition plus triste encore, y aurait-il par hasard dans le ciel des anges *jettatori*? Eux qui savent toute chose et qui connaissent les misères de l'existence humaine doivent plus d'une fois regarder avec tristesse les âmes condamnées à partir pour la terre. Qui sait si les âmes venues au monde mélancoliques et blessées, comme celle de Mme Desbordes-Valmore, ne sont pas bien souvent celles sur lesquelles s'est arrêté le regard attristé d'un ange touché de compassion? Heureuses alors celles qui ont été vues sans voir! elles pourront connaître la joie et le bonheur; mais malheureuses celles qui ont rencontré ce regard au moment où il tombait sur elles! elles l'emporteront avec elles comme un dard lumineux, et ne seront jamais guéries de leur tristesse. En un instant et avant d'avoir vécu, ces âmes ont appris, par la seule puissance d'un regard angélique, toute la science de la vie humaine; elles ont vu comme dans un éclair leur existence future, et elles viennent au monde avec la certitude qu'elles épuiseront toutes les douleurs. Une telle certitude détruit d'avance en germe toutes les chances de joie et de bonheur. Il n'est pas un événement de la vie qu'on n'accueille comme un pressentiment sinistre. Dès qu'elles sentent les premières atteintes de l'amour, loin de se réjouir comme les autres âmes, celles-ci s'écrient : Je sais qu'un grand malheur me menace. Dès qu'elles sentent les premières morsures de l'ambition, leur ardeur, loin de doubler, se glace, et elles s'écrient : Je sais qu'un piége m'attend. Mauvaises dispositions, on en conviendra, pour donner ou pour recevoir le bonheur. Aussi ne le connaissent-elles jamais et ne le font-elles jamais connaître à ceux qui le leur demandent. Rien n'égale l'extrême timidité de ces âmes en qui la passion s'unit à la faiblesse. Comme elles disent : Cela est impossible, devant toute chose, elles rendent toute chose impossible. Comme elles n'ont pas confiance, elles engendrent vite chez autrui la défiance et la lassitude. Au lieu de se laisser aller naïvement aux joies qu'on leur propose, elles élèvent des doutes et interrogent avec inquiétude pour savoir si elles ne sont pas trompées. Est-ce bien sûr? disent-elles; pourquoi vous faire un jeu de mes souffrances, et me faire le soir des promesses que vous aurez oubliées demain? Cette timidité et ces appréhensions

engendrent une exigence intolérable qui décourage l'amour; mais ces âmes ne détruisent ainsi en germe toutes leurs chances de bonheur que par la certitude et la foi pour ainsi dire religieuse qu'elles ont au malheur. Le malheur fut leur première religion, la divinité qu'on ne discute pas, celle que l'on nomme et qu'on implore; le bonheur n'est pour elles qu'une utopie religieuse, le dieu inconnu qu'on n'a pas servi et qu'on ne connaît pas. Aussi restent-elles scrupuleusement fidèles à cette religion première; tout ce qui réjouit les autres âmes les blesse et les fait souffrir, et elles ne trouvent que des sources nouvelles de tourment là où les autres trouvent la consolation et l'oubli de leurs peines.

Telle fut Mme Desbordes-Valmore; on la voit, sans qu'elle en ait conscience, s'acharner après son bonheur : par ses plaintes et ses appréhensions, elle provoque l'infidélité et l'ingratitude. Elle désire ardemment d'être aimée, et au moment même où elle le désire, elle ne peut croire qu'elle le soit. Comme toutes les personnes malheureuses, elle dit de l'amour ce que les personnes corrompues et vicieuses disent de la vertu : C'est trop beau pour être vrai. Et quand elle a provoqué l'infidélité ou l'abandon, elle succombe sous le poids de la déception qu'elle s'est préparée elle-même. Alors arrivent les consolations que lui présente l'amitié, et au lieu de les prendre comme elles doivent être prises, comme une distraction et une preuve que, pour avoir perdu un cœur, on n'a pas tout perdu, elle trouve moyen de s'en faire une nouvelle passion et un nouveau chagrin. Et lorsqu'enfin elle cherche un refuge dans ce suprême asile du cœur féminin, l'amour maternel, son bonheur encore n'est pas sans mélange. Elle en ressent plus vivement les souffrances que les joies. Il faut se séparer un jour de ce cher fils, dont la candeur a été surveillée avec tant de sollicitude. L'aimera-t-il encore au retour comme il l'aimait autrefois?

Candeur de mon enfant, on va bien vous détruire!

Alors elle tombe à genoux et lève les yeux vers l'image de la mère dont le cœur fut percé des sept glaives. Heureuse encore quand la séparation n'est que temporaire! Mais il arrive que les enfans ne sont quelquefois prêtés aux mères que pour un instant, et qu'ils partent en les laissant inconsolables. Alors la voix de la mère fait entendre une plainte si prolongée et si douce, qu'on est tenté de trouver ces petites créatures bien ingrates, puisqu'elles ne répondent pas à cet appel, ou la Providence bien cruelle, puisqu'elle ne leur permet pas de revenir au nid qu'elles ont quitté.

Je ne dis rien de toi, toi, la plus enfermée,
Toi, la plus douloureuse, et non la moins aimée,

Toi, rentrée en mon sein, je ne dis rien de toi
Qui souffres, qui te plains et qui meurs avec moi.

Le sais-tu maintenant, ô jalouse adorée,
Ce que je te vouais de tendresse ignorée?
Connais-tu maintenant, me l'ayant emporté,
Mon cœur qui bat si triste et pleure à ton côté?

Ce n'est pas assez de tortures encore, il faut que le deuil soit plus complet. La dernière et suprême infortune, c'est de ne pouvoir oublier. Le malheur a une longévité qui lui est propre; il se dédouble en quelque sorte et se perpétue par le souvenir, vivace comme au premier jour. Nul n'a plus connu cette perpétuité du malheur que Mme Desbordes-Valmore. Il y a chez elle un détail poétique remarquable qui achèvera de peindre la tristesse de sa physionomie. Elle a tellement l'habitude de la douleur qu'elle se demande si elle pourrait jamais la désapprendre. « Si j'avais besoin de sourire, comment ferais-je? » se demande-t-elle. Elle craint que sa tristesse ne la poursuive même au-delà de la tombe. Elle sent une secrète honte à l'idée de paraître devant Dieu avec la physionomie que lui a faite la vie. Ne pouvoir s'écrier triomphalement avec l'apôtre : « O mort, où est ton aiguillon? ô sépulcre, où est ta victoire? » redouter d'être poursuivie par le malheur jusqu'au sein de la vie bienheureuse, et sous l'aile de Dieu, c'est là vraiment la dernière limite où puisse atteindre le découragement d'une âme chrétienne.

Si je pouvais trouver un éternel sourire,
Voile innocent d'un cœur qui s'ouvre et se déchire,
Je l'étendrais toujours sur mes pleurs mal cachés,
Et qui tombent souvent par leur poids épanchés.

Renfermée à jamais dans mon âme abattue,
Je dirais : « Ce n'est rien » à tout ce qui me tue,
Et mon front orageux, sans nuage et sans pli,
Du calme enfant qui dort peindrait l'heureux oubli.

Adieu, sourire, adieu jusque dans l'autre vie,
Si l'âme du passé n'y peut être suivie!
Mais si de la mémoire on ne doit pas guérir,
A quoi sert, ô mon âme, à quoi sert de mourir?

Ce sentiment amer revient par intervalles dans ses *poésies inédites*, qui nous la montrent pourtant apaisée et sereine, autant qu'une pareille âme pouvait le devenir. « Je voudrais oublier afin de pouvoir sourire, » dit-elle, et cependant ce volume d'outre-tombe montre qu'elle n'aurait pas voulu être prise au mot. Par une de ces contradictions qui sont naturelles au cœur humain, elle chérit ces souvenirs qu'elle demandait tout à l'heure à oublier, elle les berce amoureusement et les nourrit de tendresse. Avec le temps, ils ont

perdu leur aiguillon, et lui sont devenus familiers; ils forment toute la vie de son cœur. Elle se plaignait d'avoir désappris le sourire, et voilà que, pour les accueillir, son visage retrouve un rayon pâle et doux :

Entrez, mes souvenirs, quand vous seriez en larmes,
Car vous êtes mon père, et ma mère, et mes cieux!
Vos tristesses jamais ne reviennent sans charmes :
Je vous souris toujours en essuyant mes yeux.

Ses souvenirs sont mieux pour elle que des amis et des compagnons, ils sont ses bons anges et sa protection contre le malheur, toujours menaçant. Ce sont eux qui gardent la porte de son cœur contre les peines nouvelles qui voudraient l'envahir. C'est par eux seulement qu'elle est protégée contre elle-même, car elle n'est pas si bien pacifiée qu'elle n'entende encore à l'horizon gronder avec inquiétude les orages d'autrefois. Le malheur est dans l'air et la guette; mais, avertie par le passé, elle se tient en garde, et lui dit : « Je ne dois plus te voir, mais je sais ton nom. Tu es celui à qui je n'ai pu plaire. »

Amour, divin rôdeur glissant entre les âmes,
Sans te voir de mes yeux, je reconnais tes flammes.
Inquiets des lueurs qui brûlent dans les airs,
Tous les regards errans sont pleins de tes éclairs.

C'est lui! Sauve qui peut! Voici venir les larmes!...
Ce n'est pas tout d'aimer; l'amour porte des armes.
C'est le roi, c'est le maître, et pour le désarmer,
Il faut plaire à l'amour. Ce n'est pas tout d'aimer!

— Éloignez-vous, dit-elle aux désirs errans qui l'assiégent encore; éloignez-vous, vous n'avez plus rien à m'apprendre, mon cœur est plein, il n'a plus de place pour vous.

Tous mes étonnemens sont finis sur la terre,
Tous mes adieux sont faits; l'âme est prête à jaillir...

Comme elle ne demande *plus rien*, au moins pour elle, sa puissance d'amour s'est transformée en tendresse pour autrui et en sympathie clémente pour toutes les souffrances méritées et imméritées. Le souvenir d'une jeune comédienne morte à Fontenay-aux-Roses lui inspire une très belle pièce pleine de ce sentiment qui poussa le bon Samaritain à verser l'huile sur les blessures de l'homme que les prêtres et les scribes avaient laissé mourant sur le bord du chemin. Elle est prête à répandre sur tous ceux qui l'entourent les conseils de son amère expérience et le trésor de ses consolations, car il ne lui est resté de ses douleurs aucune amertume, aucun dépit contre la vie et la destinée. Loin d'insinuer dans ceux qui

l'approchent le poison du désenchantement, elle les relève par des paroles d'espérances, et leur montre dans la souffrance le prix d'un bonheur futur. Elle rassure ceux qu'elle voit accablés et soupirans sous l'orage.

Laissez pleuvoir, ô cœurs solitaires et doux!
Sous l'orage qui passe, il renaît tant de choses!
Le soleil sans la pluie ouvrirait-il les roses?

Elle a des avis pleins de délicatesse féminine pour les âmes mystérieuses qu'elle voit languir d'un secret qu'elles ne disent pas, aussi bien que pour les âmes trop ardentes qui ne savent pas cacher leur bonheur ou dissimuler leur désespoir.

Si ta vie heureuse et charmée
Coule à l'ombre de quelques fleurs,
Ame orageuse, mais calmée
Dans ce rêve pur et sans pleurs,
Sur les biens que le ciel te donne,
Crois-moi,
Pour que le sort te les pardonne,
Tais-toi.
Mais si l'amour d'une main sûre
T'a frappée à ne plus guérir,
Si tu languis de ta blessure
Jusqu'à souhaiter d'en mourir,
Devant tous et devant toi-même,
Crois-moi,
Par un effort doux et suprême,
Tais-toi.

Ces dernières poésies prédisent les approches de la mort; elles ressemblent à des adieux chuchotés d'une voix tendre. Le poète se réconcilie avec tous ceux qui furent la cause innocente ou coupable de ses peines. Elle leur pardonne afin d'être elle-même pardonnée, et, comme elle le dit, afin de *désarmer Dieu :*

Allez en paix, mon cher tourment,
Vous m'avez assez alarmée,
Assez émue, assez charmée,...
Allez en paix, mon cher tourment,
Hélas! mon invisible aimant!

A ces heures suprêmes du soir, lorsque les ombres descendent et voilent à ses yeux ces lumières trop aimées vers lesquelles elle était allée brûler ses ailes, comme le papillon à la flamme, ce n'est plus le vieil amour qu'elle implore; elle sent enfin qu'elle a oublié peut-être d'autres divinités qui l'auraient protégée contre le dieu jaloux.

Fierté, pardonne-moi!
Fierté, je t'ai trahie...

Une fois dans ma vie,
Fierté, j'ai mieux aimé mon pauvre cœur que toi.
Tue, ou pardonne-moi.

Elle se rappelle les chants de la nourrice et de la fileuse qu'elle entendit lorsqu'elle était enfant, et, se souvenant qu'ils furent pour elle une semence de vertu et de piété, elle les transmet comme un legs précieux aux enfans des générations nouvelles, et les transforme en prières. Ici nous rencontrons la note dominante de ce dernier volume, qui est une note mystique. Le poète, même en parlant des choses d'ici-bas et des passions humaines, tient l'œil constamment fixé sur le ciel et cherche des consolations là où en cherchent ceux qui n'attendent plus rien de la terre. Mme Valmore est religieuse et chrétienne, et le fut toujours. Même au milieu de ses plus grands troubles, elle ne cessa de tourner ses regards vers la patrie céleste comme vers le seul port de refuge. Elle avait bu dès son enfance à ces sources d'eau vive que le Christ promit à la Samaritaine : aussi son âme ne fut-elle jamais altérée, même au milieu de ses plus grandes ardeurs, et ne connut-elle jamais cette sécheresse à laquelle arrivent si facilement les âmes qui n'ont pas été abreuvées de religion dans leur enfance, lorsque les rosées que la nature a répandues sur l'adolescence et la jeunesse ont été taries par les premiers feux de la vie. Elle tenait des deux religions qui se divisent notre Occident; elle avait peut-être quelques gouttes de sang huguenot dans les veines, et, quoique renié, cet héritage n'avait pas été perdu, comme le prouvent la vaillance de son cœur et ce triste courage à se nourrir de soi-même qui lui est commun avec les âmes réformées. Toutefois ses parens étaient catholiques fervens, et l'on sait qu'en pleine révolution française et frappés dans leurs moyens d'existence, ils avaient mieux aimé refuser l'opulence que leur offraient leurs proches, établis en Hollande, que d'abjurer leur religion. Je ne sais si Mme Desbordes-Valmore fut catholique très orthodoxe, et si elle connut cette obéissance stricte aux puissances de l'église visible que recommande le catholicisme; mais elle en eut toutes les vertus qui s'accordent si bien avec un cœur féminin et une vie obscure, la soumission volontaire, l'humilité, la piété et la tendresse. Elle resta fidèle à la Vierge et ne cessa de l'implorer dans tous ses jours d'affliction, ce qui veut dire à peu près pendant toute sa vie, tant furent rares ses jours d'oubli et de bonheur. Son christianisme est tout intime et tout instinctif : Mme Valmore est de la religion des humbles, des faibles et des petits, de la religion du publicain, du bon Samaritain et de ce coupable repentant qui, avant d'expirer sur la croix, dit au Christ : Intercédez pour moi lorsque vous serez auprès de votre père. Elle prie à la manière de ces âmes

blessées et méconnues et attend de Dieu les mêmes consolations. Elle ne dit pas comme les pharisiens gonflés du poison de leur confiance insolente : Je vous ai servi fidèlement, et je viens la tête haute chercher mon salaire. Elle dit : Je suis votre enfant, ne détournez pas la tête. Nous détacherons encore du volume la pièce intitulée *la Couronne effeuillée;* elle fera comprendre la douceur particulière de cette note religieuse :

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon père où revit toute fleur.
J'y répandrai longtemps mon âme agenouillée.
Mon père a des secrets pour vaincre la douleur.

J'irai, j'irai lui dire au moins avec mes larmes :
« Regardez, j'ai souffert... » Il me regardera,
Et sous mes jours changés, sous mes pâleurs sans charmes,
Parce qu'il est mon père, il me reconnaîtra.

Il dira : « C'est donc vous, chère âme désolée!
La terre manque-t-elle à vos pas égarés?
Chère âme, je suis Dieu, ne soyez plus troublée;
Voici votre maison, voici mon cœur, entrez! »

O clémence! ô douceur! ô saint refuge! ô père!
Votre enfant qui pleurait, vous l'avez entendu;
Je vous obtiens déjà, puisque je vous espère
Et que vous possédez tout ce que j'ai perdu.

Vous ne rejetez pas la fleur qui n'est plus belle :
Ce crime de la terre au ciel est pardonné.
Vous ne maudirez pas votre enfant infidèle,
Non d'avoir rien vendu, mais d'avoir tout donné.

Arrêtons-nous sur cette jolie pièce où l'on respire les parfums d'une rose foulée qui remontent vers le ciel. Par le sentiment consolateur qu'elle exprime, cette pièce forme l'épilogue naturel de la poésie éplorée de Mme Desbordes-Valmore, comme l'espérance religieuse était la consolation naturelle de sa triste existence. Si nous avons insisté si longuement sur un poète qui tint, selon ses propres paroles, si peu de place dans cette vie, et qui passa parmi nous comme une ombre plaintive, ce n'est pas dans l'espoir de lui conquérir des admirateurs posthumes, ni d'intéresser à ses chants, que ses contemporains écoutèrent avec distraction, des générations qui ne l'ont pas connnue, et dont l'oreille est attentive à des chansons d'un genre bien différent. Elle n'est point de ceux dont la mort commence la gloire et dont le tombeau se décore de couronnes. Il lui manque les deux choses essentielles qui enlèvent la sympathie : la magie de l'expression et la variété. Prononçons crûment les mots vrais : sa poésie est incolore et elle est monotone; ses images se dé-

robent et se fondent sous les yeux du lecteur, ses vers ne se gravent pas dans la mémoire, et ses émotions les plus poignantes glissent sur le cœur sans le toucher. Ce n'est point par la sensibilité, mais par l'intelligence, que le lecteur parvient à saisir l'émotion contenue dans ces poésies, sorties pourtant directement du cœur, et l'on reste tristement surpris que des sentimens d'une telle force soient revêtus d'un langage aussi pâle et aussi languissant. Et puis il y a chez elle trop de larmes et de douleurs pour que le lecteur puisse s'y plaire longtemps. La sympathie morale même la plus voisine de la charité est beaucoup régie par les mêmes lois qui régissent l'épicurisme : elle demande à ne pas souffrir des peines d'autrui, et n'en supporte que ce qu'il en faut pour pouvoir savourer le plaisir de la souffrance. Les hommes n'aiment pas les inconsolables, parce qu'ils leur enlèvent la volupté de consoler; ils n'aiment pas à compatir aux douleurs qu'ils ne voudraient pas avoir supportées : ils veulent, quand ils s'attendrissent, pouvoir faire un retour sur eux-mêmes, et se rappeler avec complaisance qu'eux aussi ont été tristes un certain jour. Cependant il est bon que justice soit rendue même à ceux qu'on ne lit pas, et que chacun occupe la place qu'il mérite d'occuper. Nul écrivain, nul poète n'est inutile et ennuyeux pour le critique, lorsqu'il lui fait faire une expérience et lui révèle un fait intéressant et original. Or c'est le service que nous a rendu Mme Desbordes-Valmore. Nous avons trouvé un poète qui présentait le spectacle de la matière poétique à son état rudimentaire, et nous permettait de montrer au lecteur les élémens premiers dont se composent les chefs-d'œuvre qui l'ont tant de fois touché. Par son absence d'artifice et de ruse, par la nudité de son langage, par ses qualités et ses défauts, Mme Desbordes-Valmore nous aide à reconnaître et à nommer ces élémens que recouvrent et dissimulent les combinaisons savantes dont se sont servis les grands poètes. Nous découvrons par elle les secrets qu'ils ne nous disaient pas et la cause cachée des émotions que nous avons éprouvées. Par elle, nous constatons aussi ce qu'est la poésie à son origine, avant le travail de l'art. C'est quelque chose que de donner un tel enseignement, et c'est pourquoi celle qui l'a donné, quelque imparfaites que soient ses œuvres, mérite de laisser mieux qu'un nom. Nous n'oserions pas la recommander au lecteur qui cherche avant tout son plaisir, mais nous la recommandons sans crainte à tous ceux pour qui la poésie est chose sacrée, et qui aiment à s'instruire dans ses mystères.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1860.

Les circulaires et les actes par lesquels M. de Persigny a signalé le début de son ministère marquent davantage la couleur du nouveau régime ouvert par le décret du 24 novembre. On nous rendra cette justice, que nous avons toujours bien auguré de l'influence que M. de Persigny peut exercer sur la politique du gouvernement. Même dans un camp qui ne serait point le nôtre, nous préférerions hautement l'homme qui aurait toujours été séparé de nous par de francs et nets dissentimens aux hommes qui nous présenteraient dans les adversaires embarrassés d'aujourd'hui les amis inconstans d'autrefois. M. de Persigny est un homme de foi : il l'a été pendant les mauvais jours de la cause qu'il a épousée, et, grâce à sa fidélité à lui-même, il n'a point de difficultés à démêler avec son passé. Il reste encore un homme de foi : aussi nourrit-il une ambition courageuse pour le régime à la fondation duquel il a tant travaillé. On le voit bien aux intentions qu'il annonce et au ton de son langage. Les préfets doivent avoir été surpris de l'accent de ses instructions. Les prédécesseurs de M. de Persigny ne les avaient pas accoutumés à cette attitude généreuse et confiante dans sa brusquerie; empêtrés dans le *statu quo,* ils n'avaient point cette confiance en eux-mêmes, cette possession et cette fierté de l'idée servie par eux, la désinvolture en un mot, qui rendent très intéressante la manière de M. de Persigny. Tel que nous avons connu M. le ministre de l'intérieur, nous ne sommes point étonnés du ton d'estime qu'il a conservé à l'égard d'anciens adversaires, et des ménagemens qu'il demande aux préfets pour les opinions indépendantes. Sur ce point, il ne fait que payer une honorable dette de réciprocité, et nous avons particulièrement le droit de dire que sa politesse ne nous a point devancés.

Ce que nous aimons dans le langage des circulaires de M. de Persigny, c'est donc sa rondeur, c'est le contraste heureux qu'il offre sur le fond sec,

froid, terne et pédant des documens officiels ordinaires. M. de Persigny se soucie peu de la correction du style officiel; il secoue cette raideur maussade du langage fonctionnaire, qui rend si ennuyeuses les élucubrations habituelles des interprètes jurés du principe d'autorité; il ne nous morigène pas en régent de collége. Il encourage la discussion par sa façon d'entrer en matière, on pourrait dire qu'il la provoque par l'allure paradoxale de quelques-unes de ses assertions. Il a, comme on dit vulgairement, de l'entrain, et cet entrain est communicatif. C'est surtout sa curieuse circulaire sur la situation de la presse qu'en ce moment nous avons en vue.

M. de Persigny a fait preuve de son courage habituel en abordant tout de suite la question capitale de notre régime politique : la condition faite à la presse. Nous partageons, quant à nous, l'opinion qu'a exprimée M. Saint-Marc Girardin dans sa récente brochure, *le Décret du 24 novembre ou la Réforme de la Constitution de* 1852. « Qu'on le sache bien : l'épreuve du retour à la monarchie parlementaire ne sera décisive que lorsque la presse aura recouvré sa liberté légale, c'est-à-dire qu'elle ne dépendra plus que de la loi et des tribunaux. Jusque-là, la réforme de 1860 ne sera qu'une espérance à laquelle nous souhaitons tous les succès possibles, mais à laquelle aussi manquera le succès le plus significatif. » Qu'on l'aperçoive avec cette netteté sagace qui distingue M. Saint-Marc Girardin, ou qu'on le ressente instinctivement et confusément, tout le monde au fond est du même avis : la pierre de touche du régime politique de la France ne peut être que dans la condition légale qui sera faite à la presse. Nous oserons dire que M. de Persigny comprend comme nous la solidarité qui unit la liberté de la presse à la sincérité du rétablissement de la liberté politique en France. Cette préoccupation éclate partout dans sa circulaire; elle respire dans cette forme de discussion apologétique adoptée par le ministre; elle se trahit dans les efforts singuliers et imprévus qu'il tente pour justifier, par l'autorité des précédens anglais, la politique suivie depuis 1852 par le gouvernement envers les journaux. Ces efforts n'ont point été heureux : l'argumentation à laquelle ils ont abouti pèche au double point de vue de la théorie et de la pratique, des principes du droit et de l'expérience historique. En prenant acte de ce double insuccès, il nous sera permis de considérer comme le dernier effort d'une résistance prête à cesser cette vaillante sortie de M. de Persigny, et de voir dans sa circulaire une transition vers un meilleur régime légal de la presse.

Le décret de 1852 fait exception en deux points aux principes du droit moderne de la France tel qu'il est sorti de la révolution de 1789. D'une part, les principes de 1789 ont consacré l'égalité de tous les citoyens devant la loi; de l'autre, ils ont assuré au pouvoir judiciaire, distingué fondamentalement du pouvoir exécutif, l'appréciation et la répression des infractions commises envers les lois. Le décret sur la presse fait exception à ces deux principes.

Il soustrait au droit commun la faculté de créer ou d'acheter un journal, puisqu'il soumet à l'autorisation discrétionnaire du pouvoir exécutif l'acte par lequel les citoyens constitueraient ou se transmettraient un journal, c'est-à-dire cette forme de propriété au moyen de laquelle s'organise la manifestation des opinions politiques. Ainsi, suivant le décret de 1852, une catégorie de propriétés, celles que représentent les feuilles politiques, est, sur un point essentiel, retirée du droit commun; pour créer cette propriété ou pour l'acquérir, il ne suffit pas, comme pour les autres propriétés, de se conformer aux lois générales qui régissent la propriété ordinaire ou ses mutations : il faut obtenir l'approbation, le consentement d'un agent du pouvoir exécutif, du ministre de l'intérieur. A cet égard, le texte du décret n'est pas resté une lettre morte, et de récens débats judiciaires nous ont appris jusqu'à quel point la pratique du décret a été poussée.

Nous ne discutons point ici le décret même, nous savons que, tant qu'il demeure en vigueur, il doit être obéi et respecté comme loi de l'état; nous nous bornons à constater le fait établi par ce décret. Or le fait, c'est qu'en France tous les citoyens n'ont pas, en vertu de leur droit naturel, en vertu du droit commun, en vertu du principe de l'égalité devant la loi, le pouvoir de créer, de produire, d'acquérir, de transmettre cette forme de propriété qui s'appelle un journal à des conditions légales communes pour tous, constantes pour tous, égales pour tous. A l'origine et dans les mutations de cette propriété intervient un acte du pouvoir exécutif, — soit l'acceptation d'un cautionnement qui peut être refusé, soit la reconnaissance d'un gérant qui peut n'être pas agréé, — acte libre de la part du pouvoir exécutif, qui n'est déterminé pour lui par aucune règle légale, qui est abandonné à son appréciation et à sa volonté, acte par conséquent purement arbitraire et discrétionnaire. Il en résulte encore que, sous l'empire d'un décret que nous nous contenterons, comme M. de Persigny, d'appeler dictatorial, les journaux forment en France une sorte de propriété qui répugne à l'esprit de notre législation générale, et qui participe de la nature du privilége et du monopole dans un pays qui vit pourtant sur le pacte social et politique de l'égalité des droits et de l'égalité devant la loi.

Le pouvoir exécutif, dans le décret de 1852, ne s'est pas contenté d'attribuer à son domaine une si grande part du droit de propriété en ce qui concerne les journaux : il s'est encore assuré sur les journaux une sorte de pouvoir judiciaire; pour des infractions inconnues à la loi, échappant à toute définition légale préalable, qu'il dépend uniquement du pouvoir exécutif de fixer suivant son appréciation accidentelle et variable, le pouvoir exécutif s'est réservé la faculté d'appliquer aux journaux une pénalité d'une nature à la fois répressive et préventive, et que nous serions curieux de voir analysée et *définie* un jour dans les commentaires d'un jurisconsulte qui ne voudrait être que jurisconsulte. C'est le régime des avertissemens, des suspensions et des suppressions, régime dont une piquante compilation, celle

de M. Léon Vingtain, a permis au public d'embrasser la jurisprudence: étrange pénalité qui, dans un pays où l'on se faisait gloire d'avoir aboli la confiscation, peut aller jusqu'à supprimer une propriété, qui menace plus encore qu'elle ne frappe, et dont l'application n'est entourée d'aucune des garanties qui protégent l'administration de la justice ordinaire. Ici encore nous ne discutons point : nous énonçons simplement le fait. Nous ne décrirons pas même ce que ce régime a fait de la presse française, qui a pu avoir des torts et commettre des fautes à d'autres époques, mais qui a eu des jours si glorieux, et dont le patriotisme, le talent et la probité ont si souvent servi les intérêts et soutenu l'honneur du pays. Hébétée dans la grasse léthargie du monopole ou pétrifiée par les conditions qui rendaient son existence si précaire, elle a perdu tout ressort, elle s'est désintéressée de la vie publique intérieure du pays, elle a bercé, en le partageant, le sommeil du pays. En l'enlevant aux viriles et saines impulsions des opinions politiques, on l'a livrée aux intérêts. Et s'il est des gens qui rougissent aujourd'hui de la voir s'incliner sous les fourches caudines de la réclame, qu'ils aient au moins assez de logique dans l'esprit, assez d'énergie dans la conscience, pour remonter des effets à la cause, pour reconnaître que la liberté seule peut ramener les journaux au sentiment de leur responsabilité et de leur dignité, et leur donner la force de rendre à la morale publique les services qu'on leur demande.

De ces deux caractères fondamentaux du décret de 1852, lesquels constituent des dérogations positives aux principes de 1789 et à l'esprit de la législation française, M. de Persigny n'en aborde qu'un seul dans sa circulaire. Il laisse de côté l'investiture administrative, et ne s'occupe que du régime des avertissemens; encore décline-t-il la défense théorique de la mesure et ne cherche-t-il à la justifier que par un argument tiré des nécessités politiques, par la raison d'état. L'argument fondé sur la raison d'état est simple : la presse, suivant M. de Persigny, ne peut jouir de la plénitude de sa liberté dans un pays où le principe même du gouvernement n'est point accepté par tous les partis. C'est surtout par l'exemple de l'Angleterre, et en invoquant l'expérience du régime légal auquel la presse a été soumise dans ce pays depuis la révolution de 1688 jusqu'à l'anéantissement du parti jacobite, que M. de Persigny croit justifier le régime exceptionnel imposé à la presse française. Certes on a pu trouver étrange que l'on empruntât à l'Angleterre d'il y a cent cinquante ans des exemples dont on voulût faire la règle de la France actuelle. Nous n'insistons pas sur ce qu'il y aurait de peu flatteur pour notre pays dans une assimilation qui tendrait à nous retenir un siècle et demi en arrière de nos voisins. Si la comparaison était même exacte quant aux principes qui ont régi la situation de la presse anglaise dans la première moitié du XVIIIe siècle et quant à ceux qui ont inspiré le décret de 1852, elle aurait bien peu de portée, si l'on songe au rôle restreint que les journaux jouaient dans les sociétés du XVIIIe siècle, et aux be-

soins véritablement sociaux auxquels la presse répond de notre temps; mais l'analogie invoquée dans les procédés de législation n'existe même pas : la comparaison invoquée par M. de Persigny condamne sa thèse.

Il y a en effet une différence radicale entre la législation de la presse anglaise, même sous Guillaume III et les premiers Georges, et la condition actuelle de la presse en France. Nous avons vu qu'en France le régime de la presse, comme en convient M. de Persigny, est une exception au droit commun. En Angleterre, il fut au contraire toujours conforme au droit commun, sauf durant les sept premières années du règne de Guillaume III, où la presse fut soumise à la censure. Cette censure, qui exista ainsi quelque temps sous Guillaume III, était un héritage des Stuarts. Elle fut loin, sous le roi de la révolution, d'avoir l'importance d'un système fondé sur la raison d'état; elle finit du reste d'une façon comique, et qui montre combien d'esprit et de portée elle différait du système de précaution employé depuis 1852 contre la presse française. Le censeur sous Guillaume III était un nommé Bohun, écrivain ridicule, qui croyait pouvoir concilier la doctrine absolutiste des jacobites avec la plus entière fidélité au roi de la révolution. Un bel esprit indiscipliné de ce temps, un certain Blount, qui avait eu à souffrir de la sévérité du censeur, se vengea de lui par le tour suivant, au succès duquel le grand historien anglais, Macaulay, attribue l'origine de la liberté de la presse en Angleterre. Blount fit un livre calqué sur les opinions de Bohun, les outrant même de façon à les rendre odieuses à tout autre que le naïf censeur. Celui-ci, enchanté d'un si bon livre, se hâta d'en autoriser la publication. L'ouvrage parut sous le titre de *Guillaume et Marie conquérans*. C'était une théorie de l'absolutisme au profit du souverain révolutionnaire. En d'autres temps, en d'autres lieux, cet accouplement de doctrines hétérogènes eût obtenu peut-être un grand succès. Dans l'Angleterre de 1693, il produisit un violent scandale. La chambre des communes s'en émut, elle manda Bohun à sa barre, le punit pour avoir donné son visa à l'exposé d'opinions absolutistes aussi effrontées, et demanda au roi par une adresse la destitution du stupide censeur. Ce coup tua la censure, qui fut peu de temps après supprimée par un vote parlementaire, à la suite d'une discussion où, bien loin d'invoquer ces raisons d'état et cette politique de salut public dont parle M. de Persigny, on ne se décida que sur des raisons pratiques, triviales, vulgaires. On fit valoir les intérêts commerciaux et industriels, l'intérêt des capitaux engagés dans le commerce de la librairie et de l'imprimerie. A partir de ce moment, la presse fut libre en Angleterre; c'est de cette époque que datent la multiplication progressive et la diffusion des gazettes. Jamais depuis lors la presse anglaise n'a été ramenée sous un régime d'exception.

On a peine à s'expliquer la confusion qui paraît régner sur ce point dans l'esprit de M. de Persigny. Le ministre de l'intérieur reconnaît dans sa dissertation historique que les délits de presse étaient du ressort du *common*

law, c'est-à-dire étaient soumis au droit commun, et il avance que le système appliqué à la presse par les défenseurs de la maison de Hanovre n'était pas moins dictatorial que notre régime des avertissemens. Quel sens M. le ministre de l'intérieur attache-t-il donc aux mots liberté et dictature? Il nous semblait que ces mots n'avaient plus guère besoin de définitions, que la dictature est le régime où le pouvoir exécutif, ne fût-ce que temporairement et partiellement, contrairement au principe tutélaire de la division des pouvoirs, s'empare des attributions du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire, que la liberté est le régime où chaque citoyen peut participer par la discussion et la délégation à la confection de la loi, le régime où celui qui applique la loi n'est point celui qui l'a faite, où l'on ne peut être recherché que pour des délits qui tombent sous la définition antérieure de la loi, puni que par l'application de peines édictées par la loi. Or il n'est pas nécessaire de suivre M. de Persigny dans le délicat parallèle qu'il trace entre le juge hanovrien et le ministre napoléonien pour comprendre cette différence profonde. Il y a eu en Angleterre des procès de presse sous la reine Anne, sous la maison de Hanovre; qu'y a-t-il là d'incompatible avec la liberté? Qui ne reconnaît que des délits, des crimes même peuvent être commis par la voie de la presse contre les personnes, contre les lois du pays, contre la sûreté de l'état? On n'a jamais prétendu qu'en ce cas l'impunité de la presse fût une prérogative de sa liberté. Dans un pays où la presse est libre et jouit de toutes les garanties de la loi, il est possible que les écrivains et les journaux soient soumis à une législation sévère; il est possible qu'accidentellement, exceptionnellement, la passion ou la corruption du juge fasse violence à la loi et entraîne des arrêts iniques : les partisans de la liberté de la presse, ou, pour mieux dire, les partisans de l'indépendance et de la dignité de l'esprit humain, n'en regarderont pas moins la liberté comme protégée par la loi. Or c'est cette garantie de la loi qui n'a jamais manqué à la presse anglaise, et que les juges hanovriens n'ont jamais songé à lui contester. Ils ont été moins offusqués du fantôme du jacobitisme que M. de Persigny ne le suppose.

Quand ce bon, honnête et courageux Daniel de Foë était, sous la reine Anne, condamné au pilori, c'était un révolutionnaire libéral qui subissait la vengeance d'un magistrat jacobite. Quand, sous Walpole, les légistes de la couronne intentaient des procès au *Craftsman*, le journal où Bolingbroke lançait ses épigrammes acérées contre son heureux rival, le journal soutenu par l'éloquent et riche Pulteney, c'était simplement un organe de l'opposition, non une conspiration jacobite, que l'on poursuivait, car Bolingbroke était depuis longtemps brouillé avec les Stuarts, et Pulteney, ancien ministre, était destiné à rentrer encore dans le cabinet. Les journaux anglais de ce temps-là pouvaient compter, dans leur résistance au pouvoir, sur les sympathies de l'opinion et l'indépendance du jury. Le *Craftsman*, qui eut de nombreux procès, fut souvent acquitté, acquitté par les déclarations du

jury, beaucoup moins lié que M. de Persigny ne le croit, ce qui faisait dire à Pulteney dans une épigramme contre l'attorney-général, sir Philip Yorke, qui devint plus tard le lord chancelier Hardwicke : « Sir Philip sait bien que ses insinuations ne lui serviront plus de rien, car douze braves gens ont prononcé sur la cause, douze braves gens qui sont juges du fait aussi bien que de la loi. » Les journaux anglais pouvaient compter sur l'indépendance des juges; car dès le XVIIIe siècle les juges d'Angleterre avaient cette grande situation morale et matérielle qui assure l'indépendance du magistrat. M. de Persigny croit que les juges hanovriens étaient révocables; il se trompe, les juges étaient révocables sous les Stuarts; ils tenaient alors leurs charges sous le bon plaisir du souverain, *durante bene placito,* comme dit la formule anglaise. Sous Guillaume III, les commissions de judicature furent placées dans une condition équivalente à l'inamovibilité, sous le régime de la formule *quamdiu se bene gesserint.* Seulement les commissions expiraient avec le souverain et avaient besoin d'être renouvelées pour le nouveau règne par son successeur. George III, à son avénement, fit cesser cette intermittence dans les commissions à chaque transition de règne, et donna l'entière permanence aux fonctions judiciaires; mais entre Guillaume et George III il n'y eut à chaque règne nouveau qu'un très petit nombre de déplacemens parmi les juges : deux à la mort de Guillaume, trois à la mort de la reine Anne, un seul à la mort de George Ier. On voit donc que sous les Hanovriens il n'y eut qu'un juge révoqué à l'expiration de sa commission par suite de la mort du premier George. Ajoutez aux garanties d'indépendance que présentaient ces juges leur respect traditionnel pour les précédens, les bases qu'ont trouvées les libertés anglaises dans ce respect, l'obligation où ils étaient de prononcer publiquement, non de simples considérans, mais l'exposition raisonnée des motifs de leurs arrêts, cette publicité qui rendait encore les juges d'Angleterre justiciables de la presse, même au moment où ils la jugeaient, et dites s'il est permis d'appliquer à un pareil régime le mot de dictatorial. Au point de vue de la répression de la presse, il n'y a donc pas d'assimilation à établir entre le système pratiqué en Angleterre au XVIIIe siècle et le système appliqué chez nous depuis 1852. Il est heureux que M. le ministre de l'intérieur n'ait point touché à l'autre exception qui frappe chez nous la presse, et n'ait point recherché en Angleterre des analogies au système qui exige chez nous une autorisation ministérielle pour la fondation ou la transmission d'un journal; il eût été obligé de remonter plus loin que 1688 pour trouver de telles analogies. Le règne du dernier Stuart les eût fournies. En effet, les juges décidèrent en 1679, neuf ans avant la révolution, que personne en Angleterre, d'après le *common law,* n'avait le droit de publier des nouvelles politiques sans l'autorisation de la couronne; mais c'est là un précédent archaïque trop peu agréable à rencontrer pour qu'il valût en effet la peine d'en faire la recherche.

Cette discussion historique nous ramène à ce terrible argument de la raison d'état : il est impossible de donner la liberté tant que le principe du

gouvernement est contesté par l'existence de partis dynastiques. Cet argument, nous l'avouerons, est loin de nous accabler. Nous comprenons que, même sous un régime de liberté, un gouvernement ne laisse point attaquer son principe. Nous ne serions pas plus surpris de voir un journal poursuivi et condamné pour s'être livré à des provocations séditieuses que de voir arrêter un citoyen qui pousserait des cris séditieux dans la rue. Nous ne voudrions, quant à nous, imputer à aucun gouvernement la pensée qu'il lui serait impossible de se défendre par le droit commun et par la justice ordinaire du pays contre des attaques factieuses. S'il existe des partis chez nous, ce n'est la faute de personne; cela tient aux révolutions qui se sont opérées violemment parmi nous. Nous avons vu dans l'espace d'une vie humaine plusieurs gouvernemens tomber successivement par des coups de force, et c'est par cette intervention de la force dans la chute des gouvernemens que nous nous expliquons l'indocilité que certains esprits ont opposée aux arrêts changeans de la fortune, la fidélité qu'ils ont eu à cœur de garder à des convictions désintéressées qui défient les triomphes de la force; mais quand nous voyons opposer à ces fractions indépendantes la suprême autorité et la toute-puissance du suffrage universel, nous ne pouvons croire que cette poignée d'obstinés puisse nous priver longtemps encore du bienfait de la pleine liberté. Le suffrage universel se privant de la liberté par crainte de quelque minorité, c'est une mutilation et une contradiction qui surpasseraient notre intelligence. Le suffrage universel se condamnant à être aveugle, sourd et muet pour éteindre quelques regards malveillans, pour fermer quelques oreilles trop ouvertes, pour clore quelques bouches indiscrètes, nous paraîtrait pousser jusque par-delà les limites du croyable l'abnégation et l'humilité. Comment reculerait-il devant des expériences courageusement acceptées ou entreprises par des gouvernemens antérieurs, et dont le souvenir vaut à ces gouvernemens le bon renom qu'ils ont gardé? Puis, et c'est une considération que nous soumettons à demi-voix à la loyale raison de M. de Persigny, il se mêle à cette question de liberté certains élémens de droit, certains principes de justice. Pense-t-on affaiblir ses adversaires quand on laisse entre leurs mains le dépôt du droit, la revendication de la justice? Nous allons plus loin : nous supposerons tout ce que l'on voudra, que ceux en défiance de qui l'on suspend les progrès de la liberté sont de mauvais citoyens et des hommes pervers. Il y a une pensée qui nous a toujours fait frémir, c'est que des gouvernemens, des partis, des causes politiques, pussent de gaieté de cœur abandonner aux méchans cette fonction auguste en elle-même, terrible dans leurs mains, de défenseurs exclusifs d'une parcelle quelconque de la justice et du droit. Politique, vous commettez une faute envers vous-même, si vous laissez à vos adversaires cette supériorité sur vous; honnête homme, vous commettez une prévarication véritable, si vous livrez un tel avantage aux doctrines et aux passions mauvaises.

Mais ce n'est pas contre M. de Persigny que nous plaidons cette grande

cause, car il faut lui rendre cette justice que, s'il ajourne la réalisation de nos espérances, il est loin de les décourager. A la verdeur sympathique avec laquelle il parle de la liberté anglaise, on reconnaît la vivifiante vertu de ce bain de liberté, pour employer le mot de M. de Montalembert, qu'il vient de prendre en Angleterre. Aussi comptons-nous bien qu'il ne se contentera pas de témoigner d'honorables égards aux personnes, qu'il ne lui suffira pas de montrer sa sympathie à la presse par l'amnistie des avertissemens, et qu'il saura donner, lorsque les circonstances l'y aideront, les avis sagement hardis et les impulsions décisives.

Les préoccupations que nous inspire le nouvel ordre politique dans lequel entre la France seront notre excuse, si nous nous laissons plus difficilement distraire, par les questions extérieures, de l'intérêt qu'excite en nous la seule perspective de la renaissance de la vie politique dans notre pays. Nous prenons, sans choisir, les questions extérieures qui sont en ce moment posées. Il en est une qui s'élève sous une forme imprévue : l'état de la Turquie à propos de cet emprunt ottoman qui remplit de ses prospectus les vides colonnes de nos journaux silencieux. Certes, si nous avions eu besoin d'un fait pour démontrer l'influence qu'a eue sur l'esprit et les mœurs de la presse française le régime auquel on l'a mise depuis huit ans, il ne pouvait s'en offrir de plus actuel et de plus frappant que l'inertie muette de cette presse devant un emprunt qui soulève des questions politiques et financières si importantes. C'eût été à notre sens le moment pour la France d'examiner sérieusement la politique qu'elle veut suivre vis-à-vis de la Turquie, de se demander quelle vitalité réelle possède l'empire ottoman, quelles sont les réformes, si la Turquie doit vivre, que l'on peut exiger d'elle. Une presse active eût vivement interpellé sur ces questions notre gouvernement; elle lui eût demandé si l'opération financière à laquelle on engage les capitaux français, surtout les petites économies de nos classes industrieuses, présente au point de vue politique une convenance réelle, et au point de vue financier une sécurité suffisante. Ces questions eussent été agitées et se fussent éclairées par la discussion. L'effort, paraît-il, a été trop grand pour le marasme chronique de notre presse. Tout s'est tu, et ce sont les prospectus de l'emprunt qui ont cette fois exposé à notre usage, et au profit sans doute des prêteurs, la question d'Orient en 1860.

La situation financière de la Turquie est à la vérité depuis un an le point le plus compromis de cet empire malade. C'est par là que la vie matérielle de l'empire ottoman était, depuis un an, exposée à subir une perturbation profonde, et si la crise finale de la Turquie est aussi prochaine que quelques-uns le prétendent, on peut prévoir dès à présent que c'est par les finances qu'elle éclatera. Ce jour-là, s'il n'était pas possible de le prévenir, la Porte ne pouvant plus payer ses services publics, ne pouvant plus acquitter ses dettes, nourrir ses fonctionnaires et ses soldats, la décomposition de l'empire ottoman de chronique deviendrait aiguë, et tous les mem-

bres de ce grand corps se sépareraient avec des déchiremens et des violences dont l'humanité aurait à gémir. On a redouté à chaque instant, pendant la plus grande partie de cette année, d'être à la veille de ce jour suprême. On comprendra aisément le péril à côté duquel on a vécu, si l'on se fait une idée aussi nette que possible de l'état où se trouvaient les finances turques.

Le budget ottoman, qui, autant qu'il est permis de s'en assurer en face d'une comptabilité non contrôlée et vicieuse, porte en recette la somme de 286,187,000 francs et en dépense la somme de 293,721,000 francs, se solde par un déficit d'un peu plus de 7 millions et demi. En regard de ces chiffres, qui représentent les revenus et les charges ordinaires de l'empire, il faut placer le chiffre des dettes turques. L'ensemble des dettes de la Turquie s'élève approximativement à 846 millions de francs. Cette dette, égale à peu près au triple des revenus de la Turquie, ne serait peut-être pas trop effrayante, si elle était tout entière consolidée, et si elle n'imposait qu'un service d'arrérages annuels au budget ordinaire. Malheureusement il n'en est point ainsi. La dette consolidée, composée des trois emprunts conclus depuis six ans en Europe, et dont le service est compté au budget ordinaire des dépenses, est de 384 millions. La dette flottante est de 462 millions. Ce chiffre est énorme, si on le compare au revenu annuel, qui est de 286 millions.

Que l'on se représente un état européen vivant avec une dette flottante qui dépasserait dans une telle proportion son revenu : la France par exemple ou l'Angleterre demeurant sous le poids d'engagemens exigibles à court terme de 2 milliards et demi ! Le péril serait énorme même pour des pays disposant de ressources aussi considérables que celles de la France ou de l'Angleterre : que doit-ce être pour un empire aussi dépourvu d'ordre financier et de moyens de crédit que la Turquie ? Cette dette flottante se décompose, il est vrai, en deux catégories d'engagemens : les uns, à courte échéance, c'est-à-dire exigibles dès l'année 1860, et s'échelonnant jusque vers le milieu de 1861, forment une somme de 198 millions; les autres, sur lesquels il est difficile d'avoir des renseignemens précis, mais qui sont à des échéances de plus d'une année, — quelques-uns vont jusqu'à dix ans, — donnent un total de plus de 264 millions et demi. C'est sous le poids de cette dette flottante de près de 200 millions, immédiatement ou très prochainement exigible, que la Turquie vient de passer la présente année. On sait de reste que ses services ont tous été troublés et interrompus, que la solde de ses troupes est restée due, que les ressources du prochain exercice ont été consommées par anticipation. Si le crédit obtenu à des conditions usuraires eût fait défaut, si la banqueroute du gouvernement eût disloqué l'administration et ruiné les créanciers de la Porte, on pressent ce qu'eût été la crise politique, et l'on juge que la crise financière eût retenti des banquiers de Constantinople sur les places européennes qui sont en correspondance avec eux. Un emprunt, un emprunt qui permît de consolider au moins la portion de la dette flottante qui allait échoir, tel est le cri de dé-

tresse qui depuis six mois arrivait sans cesse de Constantinople à Paris et à Londres.

L'on était donc en présence d'une catastrophe imminente, et cette catastrophe, on pouvait la conjurer ou l'éloigner par un emprunt. On voit comment la question financière soulevait la question politique. A notre avis, pour apporter un remède efficace à la situation de l'empire ottoman, il eût importé de ne pas scinder ces deux questions. Il eût été à désirer que les gouvernemens européens prissent en considération l'état de la Turquie. L'on sait de reste en Europe que l'on n'obtient quelque amendement de la Porte que lorsque, étranglée pour ainsi dire par la nécessité, elle est contrainte d'écouter les conseils qu'on lui donne. La Porte paraissait bien sentir le poids de cette nécessité, et pour tenter le crédit européen elle ne fit pas difficulté de prendre dans des documens officiels les résolutions les plus méritoires. Elle sembla vouloir inaugurer le contrôle de son budget en érigeant en conseil permanent la commission des finances précédemment instituée. Des sujets chrétiens de la Porte devaient faire partie de ce conseil de contrôle et de surveillance; mais surtout pour donner des garanties à l'Europe on y appela des fonctionnaires européens : M. le marquis de Plœuc, inspecteur des finances français, M. Falconnet, qui veille à Constantinople aux intérêts des porteurs de l'emprunt anglais de 1858, et M. de Lackenbacher, conseiller privé autrichien. Fuad-Pacha annonça à l'Europe ces résolutions de réformes par une dépêche du mois de juin; les intentions les plus louables et les plans de conduite les plus corrects y étaient annoncés. Le conseil des finances, d'après la dépêche du ministre, devait avoir les attributions les plus étendues pour surveiller et contrôler les budgets des divers ministères, dresser le budget général, établir les règles d'une comptabilité sincère et régulière, étudier les modifications à introduire dans le système des impôts, créer des ressources nouvelles, etc. Certes, si ces promesses ont été tenues, si la Porte a effectivement donné au conseil des finances l'autorité efficace dont elle l'investissait aux yeux de l'Europe, on peut ne pas désespérer des finances turques. Le mal financier de la Turquie provient surtout en effet des dilapidations de ses hauts fonctionnaires; le ministre de la guerre et le ministre de la marine, pour citer les départemens les plus dispendieux, ont pu jusqu'à présent, sans rendre de comptes, suppléer aux insuffisances réelles ou supposées de leurs services par des émissions de bons spéciaux qui forment une partie considérable de la dette flottante exigible. S'il était possible de faire cesser ces abus ministériels, si des Européens compétens en matière financière étaient sincèrement consultés et réellement écoutés par la Porte, les ressources financières de la Turquie seraient peut-être assez vite replacées au niveau de ses besoins. C'est la raison qui, selon nous, rendait opportune l'action collective de l'Europe sur la Porte pour lui arracher des réformes sérieuses et lui porter un secours efficace. L'a-t-on tenté? A-t-on échoué? Pourquoi et contre quels obstacles? Il y a là des obscurités sur lesquelles il eût été utile d'obtenir des éclair-

cissemens dans un moment où des capitaux français, privés de tout concours politique, s'aventurent dans cet Orient.

Nous savons que ces capitaux sont surtout attirés par l'appât d'un gros revenu, et que le taux même de ce revenu les avertit des risques qu'ils affrontent. *High interest, bad security,* disait le duc de Wellington avec son bon sens ordinaire : gros intérêt, valeur précaire! Mais puisque l'argent français devait aller chercher fortune en Turquie, nous eussions mieux aimé qu'il y eût été précédé et soutenu par un actif concours politique. Nous aurions voulu avoir des garanties politiques que la Porte fera un bon usage de l'emprunt qu'elle a contracté, qu'elle l'emploiera en effet à éteindre réellement les 200 millions de dette flottante exigible qui ont été la cause de cet appel fait au crédit français; nous aurions désiré, pour que la situation financière de la Turquie fût améliorée par l'emprunt au lieu d'en être aggravée, que l'on exigeât de la Porte qu'elle mît la main à une modification de son système d'impôt qui lui permît de retrouver l'équivalent des 27 millions de francs qu'elle vient d'aliéner au profit des souscripteurs du nouvel emprunt. Les capitaux, ralliés par la spéculation parmi les épargnes françaises les plus modestes, méritaient bien, dans une aventure si nouvelle pour eux, d'être éclairés et guidés par une tutelle gouvernementale nettement accusée. Nous exprimons ce vœu ou ce regret, comme on voudra, à cause de l'étroite et naturelle union qui lie ici l'intérêt politique à l'intérêt financier : si la question était purement économique, nous nous garderions bien d'en appeler ainsi à l'état, car nous professons le principe anglais, que l'état n'a point à intervenir dans les affaires des particuliers, et que chacun doit rester maître de s'exposer aux chances qu'il veut courir.

Une remarquable brochure, *l'Empereur François-Joseph et l'Europe,* attaque avec une grande habileté et une rare maturité de raison un problème plus pressant et plus redoutable encore que celui des destinées de la Turquie. Il s'agit de cette guerre entre l'Italie et l'Autriche pour la possession de la Vénétie, guerre terrible dont l'approche répand sur cette fin d'année une ombre triste. L'auteur de cet écrit a le sentiment bien réel des maux que cette guerre, ou la menace qui la tient suspendue sur l'Europe, cause au monde, car ces maux, il les apprécie au point de vue économique, point de vue que trop peu d'hommes d'état en Europe ont présent à l'esprit. Dominé par la pensée du désordre, funeste pour tous, qu'engendrerait la reprise de la lutte, l'auteur plaide avec une conviction honorable la thèse de la cession de la Vénétie à l'Italie moyennant une indemnité qui pourrait relever les finances autrichiennes. Ce n'est, dira-t-on, qu'un lieu-commun et une utopie; en tout cas, l'écrivain a fait de ce lieu-commun une conception originale par la convenance et la généreuse sincérité de sa discussion. Et que faudrait-il pour que cette solution cessât d'être une utopie et rendît l'Europe à elle-même et aux prospérités de la paix? Une manifestation calme et souveraine de l'opinion publique.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Le temps marche, et les heures qui en mesurent la durée sèment la route infinie qu'elles parcourent d'incidens toujours nouveaux. La vie est un mouvement, et ce mouvement se propage de l'esprit à la matière, qui, elle aussi, s'agite et se transforme incessamment : il n'y a d'immuable que l'immuable mobilité des choses et des hommes.

Un événement s'est produit depuis notre dernière *revue musicale :* je ne veux pas parler du changement qui a eu lieu dans les lois politiques de la France, changement dont auront à se réjouir, espérons-le du moins, tous les esprits généreux qui préfèrent la liberté morale au bonheur matériel, les agitations de la vie aux douceurs de la mort. Non, ces choses-là ne sont pas de mon domaine. J'entends parler d'un événement qui s'est accompli dans le petit monde sublunaire où je m'agite, de l'épanouissement d'un compositeur idole de la belle jeunesse et des petits journaux. M. Offenbach enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fondateur, directeur et compositeur du théâtre des Bouffes-Parisiens, a donné à l'Opéra, le 26 novembre, un ballet-pantomime en deux actes et quatre tableaux sous ce titre séduisant : *le Papillon.* La cour et la ville assistaient à cette solennité, préparée depuis longtemps par l'administration de M. Fould, qui, en quittant le ministère d'état, a voulu sans doute laisser aux arts qu'il a dirigés pendant huit ans ce dernier témoignage de son goût et de sa sollicitude! C'est que M. Offenbach n'est pas ce qu'un vain public pourrait penser! Il n'est pas né au hasard et spontanément, comme certains champignons après un jour d'orage; il a été planté, il a été arrosé et on l'a vu naître sous les yeux de l'autorité, ce beau rosier qui a donné à la France *Orphée aux Enfers!* M. Offenbach est un type, il est le produit légitime de son époque; sa musique correspond à toute une littérature, à une forme d'art qui sont écloses sous la même influence depuis une dizaine d'années. A ce titre, M. Offenbach appartient à l'histoire, et son portrait ne peut qu'être agréable à la postérité.

M. Jacques Offenbach est né à Cologne de la race sémitique (comme dirait M. Renan), dont il porte l'empreinte fatale. Ni la muse de la grâce ni celles de la beauté et du sentiment n'ont voulu veiller autour de son berceau. J'ignore par quelles vicissitudes l'auteur du *Papillon* a passé avant d'arriver à la renommée, et quels ont été les instituteurs d'une tête aussi chère; mais je sais que de très bonne heure il a eu le bon esprit de conformer son humeur à la nature de ses facultés, et de choisir le rôle qui convenait à ses aspirations. M. Offenbach est une figure légendaire, qui n'est pas sans analogie avec ce Méphistophélès des marionnettes dont parle Goethe dans ses *mémoires :* on le vit surgir et se produire dans Paris, vers 1848, au milieu des éclairs et au bruit de la foudre des révolutions, les cheveux longs et en désordre, le regard douteux, le sourire satanique, tenant à la main un violoncelle, dont il jouait comme d'un mirliton. Apparaître, plaire et séduire le public particulier dont il était le musicien prédestiné, fut pour M. Offenbach l'affaire de quelques mois. Comme il jouait faux! comme il se démenait sur le manche de son violoncelle, sur lequel il se courbait et se

penchait ainsi que le spectre de la légende sur le cou de son cheval noir! comme il était irrésistible alors que, secouant sa chevelure trop abondante, il se donnait les airs d'un petit Paganini! Je le vis alors, je l'entendis, et je le compris. A son talent fascinateur de virtuose, M. Offenbach joignit bientôt le don précieux du compositeur. Il s'essaya sur toute sorte de sujets, et fit sur quelques fables de La Fontaine, selon l'énergique expression du poète,

Ce que les papillons, hélas! font sur les roses.

Tant de talens réunis ne pouvaient pas rester longtemps sans récompense, et à peine M. Arsène Houssaye fut-il nommé directeur du Théâtre-Français que M. Offenbach fut mis à la tête du vieil orchestre du théâtre de la rue de Richelieu. M. Offenbach joua de cet orchestre vénérable comme il jouait du violoncelle. Se démenant au fond de son entonnoir comme un diable dans un bénitier, il donna la parade en plein Théâtre-Français. Son succès fut grand. Les faveurs pleuvaient sur la tête de M. Offenbach, et chaque année on lui arrangeait une belle représentation à son bénéfice, où toute la Comédie-Française paraissait comme dans la cérémonie du *Malade imaginaire*. Enfin l'empire se fait, M. Fould est nommé ministre d'état, et dès juillet 1855 M. Offenbach obtient le privilége du théâtre des Bouffes-Parisiens, où il règne et gouverne depuis cinq ans. Ai-je besoin de parler de ce théâtre fameux, qui a inauguré en France un nouveau genre de musique dramatique que l'Europe nous envie? Qui ne connaît la série des chefs-d'œuvre qu'y a composés M. Offenbach : *les Deux Aveugles, Ba-ta-Clan, Croquefer ou le Dernier Paladin, Tromb-al-Cazar, le Savetier et le Financier,* enfin *Orphée aux Enfers,* qui a eu autant de représentations que le *Robert le Diable* de Meyerbeer? M. Offenbach pourra s'élever encore dans l'admiration des hommes, mais je doute qu'il puisse dépasser *Orphée aux Enfers,* qui me paraît être le suprême effort de son *bufonissimo genio.*

Comme tous les hommes supérieurs, M. Offenbach a compris les besoins de son époque, et y a répondu. Son œuvre est le double produit d'une libre fantaisie fécondée par l'esprit de la génération dont il a deviné les penchans et caressé les instincts. Son succès n'est point un accident, c'est un phénomène social parfaitement légitime qui aurait pu ne pas être, si M. Offenbach n'eût pas existé; mais l'auteur d'*Orphée aux Enfers* une fois admis, il devait pousser de vigoureuses racines sur le terrain où nous sommes. Les routiniers, les critiques pédans perdus dans les brouillards de l'idéal, comme j'en connais, les admirateurs intrépides du passé et des vieux chefs-d'œuvre, les esprits moroses, les politiques surannés, ont eu beau protester contre le théâtre et l'œuvre de M. Offenbach, qu'ils ont traité de haut en bas : l'auteur d'*Orphée aux Enfers* n'en a été que plus fort, plus acclamé, plus chéri par la jeunesse, par les femmes du monde, par tous ces hommes de bonne humeur, qui sont si nombreux et si puissans de nos jours! Fort de l'appui de l'autorité et de la faveur de l'opinion, M. Offenbach a pu braver le dédain des grands journaux, qui se sont refusés à parler de son théâtre; il a pu braver les anathèmes, les railleries des envieux, et vaincre tous les obstacles qu'on a voulu opposer à son essor. Il est arrivé, il est,... et bien aveugles sont ceux qui ont méconnu l'importance sociale d'un musicien qui a fait

école, qu'on chante dans toutes les capitales de l'Europe, et qui a produit à Paris toute une littérature qui parle sa langue, reproduit ses types, et vit de ses idées. Je vous le dis en vérité, M. Offenbach est un grand homme! Le public, lui, ne s'y est pas trompé. Qu'ils se pendent donc, tous ces critiques sublimes, ces mâcheurs d'esthétique, ces diseurs de billevesées métaphysiques, ces esprits fins et délicats qui, comme M. Montégut, cherchent la raison de l'art et du théâtre modernes dans d'ingénieuses combinaisons de vérité de mœurs, de style et d'imagination! Il s'agit bien de tout cela vraiment! M. Offenbach seul a compris son temps, et l'auteur d'*Orphée aux Enfers* est, comme l'auteur de *la Vestale,* le musicien de son époque.

Il ne faut pas s'étonner après cela que M. Offenbach ait été chargé d'écrire à la fois la musique d'un ballet pour le Grand-Opéra et un ouvrage en trois actes pour l'Opéra-Comique. Je suis même convaincu que M. Offenbach aura dû modérer le bon vouloir de ses illustres et puissans protecteurs, et que si on ne lui a pas confié la mission de composer un grand opéra en cinq actes pour le théâtre où nous allons bientôt entendre M. Richard Wagner, c'est que le fondateur des Bouffes-Parisiens aura été plus modeste qu'il n'en a l'air.

La scène du ballet-pantomime *le Papillon,* qui nous a suggéré les hautes considérations qu'on vient de lire, se passe en Circassie. Une fée méchante, vieille et jalouse, Hamza, tient sous sa dépendance une jeune servante, Farfalla, qu'elle maltraite fort. Un prince beau, jeune, amoureux et généreux, comme le sont tous les princes des contes bleus, le prince Djalma, survient dans la maison de la vieille fée, qui s'éprend pour lui d'une passion surannée et mal comprise. Le prince n'a d'yeux et d'oreilles que pour la jeune et jolie servante, qui danse à ravir. Hamza, la vieille fée, furieuse de se voir repoussée par le prince, s'en prend à la jeune servante Farfalla, qu'elle poursuit de sa colère et qu'elle transforme en papillon. De cette métamorphose naissent une foule d'incidens et de changemens à vue qui remplissent deux actes et quatre tableaux. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Farfalla, redevenue la jeune fille du premier acte, finit par triompher des maléfices de la vieille fée, et qu'elle épouse le prince Djalma. On a vu cent fois à l'Opéra des ballets plus intéressans et plus variés que *le Papillon,* dont le *scenario* est de M. de Saint-Georges et de Mme Marie Taglioni, ce qui nous a un peu surpris; mais ce qu'on n'avait jamais entendu au grand théâtre de l'Opéra de Paris, c'est une musique comme celle qu'a écrite M. Offenbach. Nous qui nous attendions à quelque haute pasquinade digne de l'auteur d'*Orphée aux Enfers,* nous avons été surpris de la platitude et du néant de cette muse de *fantoccini* venant gambader sur le premier théâtre lyrique de l'Europe. La surprise a été générale, même pour ceux qui savent au juste ce que vaut M. Offenbach. Sa musique a produit sur moi l'effet de cet instrument que le montreur de marionnettes tient au fond de la gorge pour faire parler ses différens personnages, d'une *pratique* enrhumée. On peut dire littéralement, si ce n'est noblement, qu'en abordant l'Opéra, M. Offenbach a perdu son sifflet, et qu'il ne lui reste plus que les yeux pour pleurer sa profonde et légitime disgrâce.

Sans parler des costumes et des décors, qui ont de l'éclat, le seul intérêt de ce nouveau ballet que l'Opéra vient d'exposer aux yeux et aux oreilles

de l'Europe ébahie, c'est le talent, la grâce et la jeunesse de Mlle Emma Livry, qui représente Farfalla en ses diverses métamorphoses. Elle vole, elle s'élance, elle bondit, elle marche sur les flots sans se mouiller la plante des pieds. Son succès est réel, d'autant plus mérité, que l'affreuse serinette de M. Offenbach n'est pas faite pour aider un papillon à quitter la terre où il est éclos par un beau jour d'été. Quand donc nous donnera-t-on un ballet comme je le rêve, le produit exquis d'un vrai poète et d'un grand musicien, un *scenario* tracé par un Lamartine, illustré par un compositeur comme Mendelssohn ou Schubert, au lieu de s'adresser, je ne dirai pas à un artiste qui est au-dessous de l'impossible, mais à un musicien ordinaire, qui n'a que du métier sans imagination? Si l'homme d'esprit qui dirige l'Opéra n'avait pas été entravé de toutes manières, ce grand théâtre ne serait pas dans l'état affligeant où nous le voyons.

Le Théâtre-Italien continue le cours de ses agréables représentations, qu'il varie de plus en plus, et qui attirent dans la salle Ventadour un public empressé et parfois enthousiaste. M. Ronconi, après nous avoir donné un peu trop de comédie dans *il Barbiere di Siviglia,* a joué le rôle de Rigoletto avec talent et beaucoup de vigueur, surtout dans la scène finale du troisième acte. Je dis qu'il l'a joué et non pas chanté, car M. Ronconi n'a plus une seule note musicale au fond de son gosier tari. M. Mario chante la partie du duc de Mantoue avec charme et de manière à faire parfois illusion sur les irréparables outrages du temps. Tout récemment, le 4 décembre, le Théâtre-Italien a repris le charmant petit opéra de M. de Flottow, *Marta.* C'est de la musique légère, gracieuse, facile, qu'on écoute avec plaisir et sans contention d'esprit. Mme Alboni et M. Graziani y font merveille. Bientôt on nous donnera un nouvel opéra de M. Verdi, *Il Ballo in maschera,* dont on prédit le succès. Ainsi soit-il.

Le théâtre de l'Opéra-Comique fait peu parler de lui, ce qui n'implique pas qu'il en soit plus heureux pour cela. Il y a là aussi beaucoup de choses à refaire, un esprit nouveau à infuser dans ce vieux corps languissant, un personnel à remonter et à diriger avec sollicitude. Il est triste de voir tant de charmans chefs-d'œuvre, comme *la Dame blanche, le Pré aux Clercs, les Diamans de la Couronne, la Part du Diable,* estropiés par des chanteurs sans voix, dont la province aurait de la peine à se contenter. On peut être excusable de n'avoir sous la main ni compositeur original, ni interprètes d'un ordre élevé; mais on doit toujours, dans un théâtre de Paris subventionné par l'état, offrir une exécution passable et soignée du plus beau répertoire qui existe. Un petit acte sans importance, *l'Éventail,* a été donné le 4 décembre à l'Opéra-Comique. La musique de M. Ernest Boulanger, fils de l'ancienne et excellente cantatrice, a le mérite de rappeler un grand nombre de motifs bien connus qui ne sont pas de l'invention de M. Boulanger, mais qu'il a recueillis avec soin et qu'il a groupés avec goût. La pièce, qui n'existe pas, et qui forme une succession arbitraire de petites scènes à tiroir, est de l'invention de MM. Barbier et Michel Carré, grands faiseurs de bouts-rimés qui ne peuvent parvenir à tisser deux actes de vaudeville un peu raisonnables. Que l'Opéra-Comique se réveille, qu'on y donne autre chose que de petits actes d'une gaieté parfois excessive, et qu'on y respecte, plus qu'on ne le fait, un répertoire délicieux qui est un des titres distinctifs du génie de la France.

Voyez le Théâtre-Lyrique, comme il se défend vaillamment contre la destinée cruelle qu'on lui a faite! Celui-là rend de vrais services à l'art musical, et il est grandement à désirer que l'autorité, soucieuse de l'avenir de la musique dramatique, tende une main secourable à un théâtre qui a fait entendre à la France les chefs-d'œuvre de Gluck, de Mozart, de Weber et de Beethoven.

Cependant l'année approche de sa fin, et nous ne voulons pas quitter les lecteurs de la *Revue* sans leur recommander quelques publications intéressantes, qui peuvent être mises entre les mains de vrais amateurs de musique. Recommandons-leur tout d'abord les *Archives du chant* de M. François Delsarte, vaste répertoire de morceaux tirés des principaux chefs-d'œuvre lyriques de la France depuis Lulli et au-delà jusqu'à Spontini et plus tard encore. M. Delsarte, qui est un artiste amoureux des vieilles formes que le temps a consacrées, et qui expriment plus directement l'accent prosodique et le sens moral de la parole que les morbidesses de la mélodie pure, laquelle n'a d'autre raison d'être que le charme qu'elle procure, M. Delsarte a recueilli et annoté avec soin les plus beaux airs, les plus beaux trios et les scènes les plus pathétiques des opéras de Lulli, Rameau, Gluck, Piccinni, Sacchini, Cherubini, Spontini, dans le genre sérieux, de Duni, Monsigny, Philidor, Grétry et Dalayrac dans le genre de l'opéra-comique. Chaque morceau porte en tête de la page le nom de l'ouvrage d'où on l'a tiré et la date précise où l'opéra a été représenté pour la première fois. A cette série de morceaux dramatiques, d'où Haendel, Hasse, Haydn, Mozart et Beethoven ne sont pas exclus, M. Delsarte a joint un choix des chansons les plus piquantes des XVIe et XVIIe siècles. C'est un vrai résumé de l'histoire du chant dramatique que les *Archives* de M. Delsarte, un ouvrage curieux, commode et très bien gravé, avec un simple accompagnement de piano, un beau cadeau à faire à une femme de goût, à un dilettante qui voudrait avoir sous la main les diverses manifestations que l'art musical a données des sentimens éternels du cœur humain.

Le *Répertoire du chanteur,* publié par la maison Brandus et Dufour, est pour ainsi dire, le complément des *Archives du chant* de M. Delsarte, dont nous venons de parler. Composé de huit volumes in-8°, dans le format connu des petites partitions, le *Répertoire du chanteur* contient les meilleurs morceaux des chefs-d'œuvre dramatiques modernes, en y comprenant des airs et des duos choisis dans des opéras plus anciens. Chaque genre de voix trouve dans un volume particulier les morceaux qui lui sont propres, et la réunion des huit volumes pour soprano, mezzo-soprano et contralto, ténor, baryton et basse, renferme la quintessence de la musique dramatique qu'on chante de nos jours sur les théâtres de Paris. Cette collection, commode et utile, fait partie d'une publication plus considérable, intitulée *Bibliothèque musicale* et composée de cent volumes choisis parmi les œuvres de tous les maîtres et de toutes les écoles.

Ce sont là, ce nous semble, de belles étrennes à donner à qui sait apprécier les belles choses qui ne passent pas de mode, et qui auront, en 1861, la jeunesse et l'enchantement qu'elles possèdent depuis si longtemps. Qu'on y joigne l'excellente méthode de chant de M. Panofka, que nous avons si souvent recommandée aux lecteurs de la *Revue,* ouvrage éminemment utile, où

l'auteur a su approfondir tous les élémens d'un art délicat qu'il possède à fond. M. Panofka possède deux rares qualités : il guérit les voix malades et il conserve les voix saines qu'on lui confie. Je voudrais bien savoir si la faculté de Paris a beaucoup de médecins aussi forts que M. Panofka!

Et maintenant, *alea jacta est!* que l'année nouvelle nous arrive avec son cortége inséparable de craintes et d'espérances! Nous l'attendons de pied ferme sans trop redouter l'énigme de l'avenir qu'elle nous réserve. Qu'elle nous soit bénigne cependant et toute pacifique, qu'elle achève par la persuasion, si c'est possible, le grand œuvre de l'entière émancipation de l'Italie, à l'aide de la puissante amitié de la France; que ces deux grandes et belles nations de la race latine, qui ont civilisé le monde occidental, s'étreignent de plus en plus et resserrent l'antique alliance qui exista entre elles depuis César jusqu'à Charlemagne, et depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Quelle immense variété d'intelligences et de grands hommes ont enfantés la France et l'Italie! que d'événemens glorieux n'ont-elles pas accomplis ensemble depuis les croisades jusqu'à la chute du premier empire! Les civilisations des deux peuples sont si souvent fécondées l'une par l'autre, qu'on ne sait à quelle heure de l'histoire on peut trouver le confluent des deux fleuves, à quel moment les deux esprits et les deux langues se pénètrent et se communiquent leurs propriétés diverses. C'est dans les romans chevaleresques produits par la France du XIe au XIIIe siècle que l'Arioste puise les élémens de son merveilleux poème, c'est dans les historiettes de Boccace que La Fontaine prend le thème de ses contes charmans, dont il a eu bien tort de se repentir. Par la papauté, par la théologie scolastique des saint Anselme et des Pierre Lombard, par les arts, par la science du droit romain et des finances, par les hommes éminens en tout genre qu'elle nous a donnés, tels que Mazarin, Mirabeau, Napoléon, l'Italie n'a cessé d'avoir de l'influence sur l'administration intérieure et la politique de la France, qui à son tour a souvent secouru l'Italie de sa puissante épée et formé le projet de l'arracher à la domination de l'Espagne et de l'Autriche. Ce fait immense est presque accompli de nos jours, et il doit nous être permis de souhaiter que l'année 1861 voie s'achever une œuvre qui, depuis Henri IV surtout, a été le rêve des plus grands rois et des plus profonds politiques qu'ait eus la nation française.

En revenant au sujet qui nous intéresse plus particulièrement, souhaitons aussi que la bouffonnerie musicale soit refoulée là d'où elle n'aurait jamais dû sortir. Que la nouvelle administration à laquelle sont confiés les intérêts de l'art soit bien pénétrée de cette idée, que la France doit une grande partie de son influence sur l'Europe à son esprit, à son goût, à sa munificence envers toutes les grandes et nobles manifestations du génie. Ses poètes, ses philosophes, ses savans et ses artistes ont plus fait pour étendre son empire moral sur le monde que ses politiques et ses grands capitaines. Que le Conservatoire de musique, que l'École des beaux-arts, que les théâtres subventionnés, que l'Opéra surtout, soient l'objet d'une sollicitude éclairée et ne deviennent pas le refuge des médiocrités princières de l'Europe. Enfin ne protégez que les travaux sérieux et repoussez bien loin de vous les artistes et les écrivains qui contribuent à fausser le goût public et à corrompre le sentiment du beau dans sa source première.

P. SCUDO.

RÉOUVERTURE DU COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN A LA SORBONNE.

Le semestre d'hiver a commencé à la Sorbonne. M. Saint-Marc Girardin a, l'un des premiers parmi ses collègues comme de coutume, ouvert son cours de poésie française, et nous avons retrouvé l'auditoire et le professeur que nous connaissons et aimons depuis vingt ans.

C'est un curieux spectacle que présente ces jours-là la vieille Sorbonne. La France et l'Europe y sont représentées par les nouvelles recrues de jeunes étudians qu'envoient à Paris, au commencement de chaque saison d'hiver, nos académies provinciales et les universités étrangères. On y entend vingt langues; on y est assis entre un Arabe et un Persan, et l'Orient chrétien, arménien ou moldo-valaque, n'y manque pas, lui qui reconnaît dans M. Saint-Marc Girardin, depuis longtemps déjà, un éloquent ami et un chaleureux défenseur. Assemblé des quatre coins de l'horizon, complété par l'appoint de ceux qui, comme nous, ont appris depuis la jeunesse à aimer la parole du maître et le maître lui-même, cet auditoire devient, en dépit des provenances et des nationalités diverses, tout français. Oui, lui qui mêlait tout à l'heure tous les langages, le voilà qui se plaît au beau parler de notre pays, qui saisit avec une singulière finesse cette expression délicate, cette nuance seulement indiquée, ce sous-entendu spirituel; le voilà qui a du bon sens, de l'esprit et du goût. Et quant à l'ardeur, quant aux nobles entraînemens, quant aux sympathies généreuses, comme il frémit! comme il retentit sous un mot qui tombe! quel écho sensible! quel métal sonore! Où trouver ailleurs dans l'enseignement public un tel auditoire? Est-ce dans nos provinces? Il y a dans toutes nos grandes villes, cela est vrai, des facultés où un enseignement supérieur rend au pays des services que l'Université elle-même ne reconnaît peut-être pas assez. Cet enseignement ouvre à l'esprit du jeune homme des perspectives nouvelles que l'enseignement secondaire n'avait eu ni la mission, ni le temps de lui révéler; il rappelle à l'homme fait, engagé quelquefois dans les préoccupations exclusives d'une industrie ou d'un commerce spécial, les intérêts intellectuels et les plaisirs littéraires; surtout il perpétue et répand, — ce n'est pas le moindre de ses services, — les habitudes et les maximes de l'esprit français, sa critique intelligente et large, ses principes de composition claire et précise, son goût d'harmonieuse variété dans le cadre d'une unité savante.

Ce que répand de bon sens, de vraie lumière et de sage raison dans notre pays cet enseignement chaque jour répété, s'apprécierait difficilement, et le jour où cette source bienfaisante cesserait de couler, le ton général où s'est élevé l'esprit français dans le concert intellectuel de l'Europe commencerait à baisser. Plus d'une de nos facultés de province a réuni et réunit encore de nombreux et sympathiques auditoires, et plus d'un professeur habile s'y est fait un juste renom. Lyon, Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Bordeaux au temps du regrettable M. Rabanis, en qui nous venons de perdre un esprit d'une rare vivacité et d'une singulière ardeur, ont offert à l'enseignement supérieur, avec bien d'autres de nos villes, une enviable carrière et un noble rôle à remplir; mais pourtant il y manque en général cet élément vivant des auditoires parisiens, le grand nombre des jeunes gens. Il y

manque aussi cet admirable concours des quatre bouts du monde que Paris seul peut offrir, et qui, réuni sous l'inspiration d'un enseignement depuis longtemps célèbre et justement vanté, crée autour de lui je ne sais quelle atmosphère électrique où la parole fait vibrer à l'instant les esprits et les cœurs. — Quant aux universités étrangères, interrogez tous leurs disciples : ils vous diront qu'elles tiennent en honneur dans leur enseignement littéraire la déduction savante, l'argumentation logique, non sans une science qui a valu aux professeurs la célébrité avec une juste reconnaissance de la part de l'Europe, mais ils vous diront aussi que l'enseignement y est moins libéral et moins vivant. Il y a certaines qualités que ne comporte pas l'allure ordinaire de leurs universités nationales, et qu'ils viennent chercher à Paris; comme autrefois leurs devanciers venaient s'asseoir sur la paille de la rue du Fouarre, ils viennent eux-mêmes, à six cents ans de distance, s'asseoir sur les bancs de l'antique Sorbonne; comme eux, en recherchant notre enseignement, ils deviennent Français pour deux ou trois de leurs plus belles années, et, quoi qu'ils fassent ou quoi que nous fassions, il leur en reste bien pour toute la vie quelque chose.

Il n'est pas un des cours qui leur sont offerts où leur avidité ne puisse rencontrer un bon nombre de traits de cette éducation française à laquelle ils rendent hommage; mais on peut dire que personne n'en a su réunir et présenter l'esprit et la forme avec autant de bonheur que M. Saint-Marc Girardin dans sa longue carrière. Si cet auditoire de plus de douze cents personnes devient tout à coup si intelligent, si bien doué, si généreux, c'est qu'il reflète l'esprit et le caractère de l'orateur qui l'anime, et ce dernier n'a pas cherché de meilleur instrument pour subjuguer et façonner de la sorte le milieu changeant et divers où sa parole devait jeter la lumière et l'ardeur que la méthode de haut enseignement inaugurée il y a trente ans par MM. Cousin, Guizot et Villemain, méthode éloquente dans le sens propre du mot, c'est-à-dire unissant la clarté et l'agrément de l'expression au choix sévère, à la subordination logique et à l'élévation constante des idées, méthode vraiment conforme à notre esprit national, et dont M. Saint-Marc Girardin est depuis si longtemps dans notre Université le maître et le modèle.

La première leçon du cours de cette année suffisait à elle seule pour montrer à l'œuvre toutes les ressources de cette méthode. Le professeur s'était proposé de comparer entre eux l'*Art poétique* de Boileau et *le Temple du Goût*. C'était déjà, rien qu'en instituant ce parallèle, saisir avec esprit deux hommes bien différens par leurs côtés communs, qui étaient leurs meilleurs côtés. La comparaison seule rendait justice à tous deux, en les présentant, avant même que le professeur n'eût parlé, comme les deux excellens défenseurs de la bonne critique littéraire et du goût, comme les deux sages amis des anciens contre les prétendus modernes, comme les deux adversaires également sensés de La Mothe et de Perrault. A l'un et à l'autre, à Voltaire comme à Despréaux, la comparaison profitait, et le souvenir des deux poètes gagnait à l'heureux rapprochement de l'élégance légère et de la grave raison. Ce n'était pas assez de montrer, comme l'a fait d'abord M. Saint-Marc Girardin, la conformité des jugemens littéraires, à un demi-siècle de distance, sous la plume de Boileau et sous celle de Voltaire. Fallait-il forcer la comparaison? la différence des dates ne parlait-elle pas très

haut d'elle-même, et ne s'était-il rien passé dans ce demi-siècle qui avait compris la fin du grand règne et les premières années d'un temps nouveau? La France avait-elle été témoin d'un simple changement de personnes sur le trône, ou bien l'esprit français n'avait-il pas subi une grave épreuve, dont les écrits de Voltaire, quels qu'ils fussent, devaient trahir les résultats? Nous rencontrons ici un des plus remarquables mérites de M. Saint-Marc Girardin. Il sait dire la vérité à ses auditeurs, et il sait la leur rendre acceptable. Que de fois nous l'avons entendu faire doucement la leçon à tous les travers de la jeunesse, blâmer les folles amours et les vagues pensées, et rendre enviables aux moins réfléchis d'entre ses auditeurs l'honnêteté sévère, la douce et forte humilité, le droit sens et la vertu!

C'est un des charmes les plus puissans de sa parole, c'est un des secrets de ces applaudissemens prompts et faciles, mais toujours mérités, qu'on sait à l'avance la sûreté de son inspiration. Vous pouvez vous y abandonner en toute liberté et vous y laisser séduire; elle ne vous trahira jamais, c'est-à-dire ne vous offrira jamais du suspect ou du faux brillant : son dessin léger, qui vous apparaît vif, alerte, sans apprêt, né sur l'heure, quelquefois aventureux, repose toujours sur une trame solide, ferme tissu de bon sens et de raison. Le désir de devenir sérieusement utile et la conscience de l'être s'ajoutent à ces qualités quand M. Saint-Marc Girardin exprime des conseils de conduite publique ou de vie privée. C'est ce qui fait accueillir de ce nombreux auditoire, bien qu'ils ne soient exempts ni de sévérité ni de tristesse, certains jugemens de l'orateur sur la façon dont nos aïeux, nos pères et nous-mêmes avons conduit en mainte occasion l'histoire de France. Il faut rendre cette justice à M. Saint-Marc Girardin, qu'il nous prêche dans la vie publique nos devoirs plus que nos droits. Et n'est-ce pas la sage conduite? Aurait-on si peu de foi qu'on oubliât qu'au devoir bien rempli correspond un droit, cette fois inébranlable? A ne considérer que les quinze années de la fin du règne de Louis XIV, qui résumaient facilement pour les auditeurs la période écoulée entre l'*Art poétique* et *le Temple du Goût,* il était du devoir de l'esprit français, au nom de la liberté civile, politique et religieuse, tout au moins au nom de la charité, au nom du bon sens, de ne pas se montrer exclusif et despote comme il l'a été envers les différentes oppositions qui se manifestaient alors. Louis XIV n'en voulut pas souffrir, et l'esprit français fut son complice. La révocation de l'édit de Nantes fut populaire en France, cela est triste à dire, mais facile à prouver, et détruisit la première opposition, celle des protestans. M. Saint-Marc Girardin a rappelé à ce propos un mot d'Alexandre Thomas, suivant lequel le malheur des protestans en France aurait été de se trouver à l'état de minorité chez un peuple qui a un goût décidé pour les majorités. N'est-ce pas aussi cependant à cette situation constante de minorité surveillée que les protestans ont dû une partie des vertus qui ont signalé les églises françaises et une partie de la considération morale qu'elles ont conquise dans notre pays? Il n'en est pas moins vraisemblable que la liberté du culte reconnue sous Louis XIV aux protestans aurait été un contre-poids utile, qui aurait sauvé l'église catholique en France de ses erreurs pendant le XVIIIe siècle; tout au moins la lutte pouvait-elle être salutaire aux esprits et profitable aux combattans. Avec les jansénistes a succombé une seconde opposition; sommes-nous

bien sûrs cependant d'avoir remplacé par quelque qualité équivalente cette austérité de vie chrétienne, cette ferme obéissance à la loi divine qui eût ajouté peut-être un élément précieux au caractère français, et qui nous eût donné dans la vie publique, avec un inébranlable respect de la loi politique et civile, une inébranlable stabilité des institutions se développant suivant la règle d'un progrès non interrompu?

Si l'on craignait plus que tout au monde l'esprit sectaire, que ne s'abstenait-on du moins d'étouffer une troisième opposition, celle de Fénelon, du duc de Chevreuse et du duc de Beauvilliers? Y avait-il de ce côté-ci assez de religion et de vertu, assez de pureté d'âme et de charité? On peut s'aventurer à croire que le duc de Bourgogne, s'il eût régné, eût gouverné la France par ses qualités plutôt que par ses défauts; mais non; la majestueuse unité du règne de Louis XIV n'a rien voulu souffrir qui ternît son éclat officiel; la tolérance eût paru de la faiblesse; protestans, jansénistes, partisans de Fénelon et du duc de Bourgogne, on a écrasé par la persécution et les supplices, par la disgrâce et l'exil, ces trois oppositions diverses, et l'on a de la sorte déblayé la carrière devant une quatrième opposition, bien plus redoutable que celle-là, devant l'opposition dissolvante de ceux qu'on appelait les libertins, c'est-à-dire les railleurs et les libres esprits. Placée en face des autres partis et engagée dans une lutte loyale et au grand jour, peut-être la liberté d'esprit se fût-elle contenue dans de justes bornes, et aurait-elle été l'énergique levier des droits qui restaient à conquérir graduellement et légalement; mais mise en présence d'un despotisme royal qui, après avoir fait table rase, n'avait laissé vivre que les priviléges, elle engagea un sourd et obscur combat, avec le scepticisme et la raillerie pour dangereux alliés, avec l'épicurisme sensuel pour écueil. L'esprit philosophique du XVIIIe siècle, il est vrai, sauva une partie du naufrage, et pendant que l'église expiait par de cruels malheurs sa part de complicité avec le règne de Louis XV, il jeta sur le sable encore mouvant, comme bases d'un nouvel édifice, les principes de la révolution française; mais cette œuvre de nos pères est restée incomplète, et c'est à nous de ramener toutes les rênes, de reprendre en main toutes les forces vives, de les réconcilier ensemble, afin que le char de l'état ne reprenne pas, par le même chemin ou par quelque autre, sa marche écrasante, dangereuse à lui-même et à nous.

Notre analyse de cette première leçon ne serait fidèle que si elle rendait les citations et la forme toutes littéraires qui en adoucissaient l'allure, les mots heureux qui y répandaient le charme, la vive expression qui provoquait l'échange sympathique des idées et des sentimens, des regrets et des espérances, des repentirs et des aveux. S'il y a eu des allusions qui, hier encore, eussent paru suspectes à quelques esprits chagrins, ç'a été pour se réjouir de ce qu'apparemment elles ne l'étaient plus. Bien plus, M. Saint-Marc Girardin a exprimé l'espoir que ses auditeurs ne seraient pas surpris si, à la faveur des circonstances, il parlait plus librement encore désormais d'opposition et de liberté; ils le prendraient tout au plus pour un revenant, non pour un ressuscité, lui qui ne s'était jamais cru mort! En Sorbonne du moins, on n'avait jamais cru autre chose. A. GEFFROY.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXe ANNEE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1860

Livraison du 1er Novembre.

TROIS MINISTRES DE L'EMPIRE ROMAIN SOUS LES FILS DE THÉODOSE. — I. — RUFIN, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut..... 5

BEAUX-ARTS. — DU PRINCIPE DES EXPOSITIONS, LE CONCOURS EN GRÈCE ET DE NOS JOURS, par M. E. BEULÉ, de l'Institut..... 41

MISS TEMPÊTE, par M. AMÉDÉE ACHARD..... 65

ÉTUDES D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE. — LES PRODUITS FORESTIERS DE LA FRANCE ET LES ESSAIS D'ACCLIMATATION, par M. J. CLAVÉ..... 126

LE SALAIRE ET LE TRAVAIL DES FEMMES. — III. — LES FEMMES DANS LA PETITE INDUSTRIE, par M. JULES SIMON..... 151

LE CARDINAL ALBÉRONI ET UNE EXPÉDITION EN SICILE AU XVIIIe SIÈCLE, par M. CHARLES DE MAZADE..... 183

DE L'ALLEMAGNE EN 1860, LES GOUVERNEMENS ET LES PARTIS AU-DELA DU RHIN, par M. V. DE MARS..... 202

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 225

ESSAIS ET NOTICES. — NOUVELLE CORRESPONDANCE INÉDITE DE JOSEPH DE MAISTRE, par M. E. LATAYE..... 236

REVUE DES THÉATRES. — *Rédemption*, de M. O. Feuillet, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 248

Livraison du 15 Novembre.

UNE PARQUE, SCÈNES DE LA VIE ANGLAISE, première partie, par M. E.-D. FORGUES..... 257

NOUVELLE EXÉGÈSE DE SHAKSPEARE D'APRÈS UNE THÉORIE ANGLAISE SUR LA QUESTION DES RACES, par M. É. LITTRÉ, de l'Institut..... 305

LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (*Récits du cinquième siècle*, de M. Amédée Thierry), par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER..... 344

La Lombardie et la Société milanaise depuis la dernière guerre de l'indépendance, par M. Edgar SAVENEY..... 374
Controverse sur la Question d'Orient a propos d'écrits récens, par M. Saint-Marc GIRARDIN, de l'Académie Française..... 400
Sciences. — La Génération spontanée et les Travaux de M. Pouchet, par M. Paul de RÉMUSAT..... 427
Pierre Landais et la Nationalité bretonne, première partie, par M. Louis de CARNÉ..... 454
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 485
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 496
Revue des Théatres. — *La Considération,* de M. Camille Doucet, par M. Émile MONTÉGUT..... 506

Livraison du 1er Décembre.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XI. — Les Volontaires de l'armée britannique et l'École de Hythe, par M. Alphonse ESQUIROS..... 513
Quinze Jours au Désert, souvenirs d'un voyage en Amérique, papiers posthumes, par M. Alexis de TOCQUEVILLE, de l'Académie Française..... 565
Une Parque, Scènes de la Vie anglaise, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES..... 606
La Nouvelle Élection présidentielle et les Partis aux États-Unis en 1860, par M. C. CLARIGNY..... 650
Pierre Landais et la Nationalité bretonne, seconde partie, par M. Louis de CARNÉ..... 691
Économie Rurale de la Belgique. — Les Flandres, par M. Émile de LAVELEYE. 722
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 760
Essais et Notices. — La Presse et la Littérature en Finlande, par M. A. GEFFROY..... 771
Revue Littéraire. — Le Livre de M. Oliphant sur la Chine, etc..... 777

Livraison du 15 Décembre.

L'Irlande, ses Griefs et sa Nationalité, par M. Jules de LASTEYRIE..... 785
Histoire naturelle de l'Homme. — Unité de l'Espèce humaine. — I. — Le Règne humain, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 807
L'Italie depuis Villafranca. — I. — La Révolution italienne et la Papauté, par M. Charles de MAZADE..... 834
De l'Esclavage aux États-Unis. — I. — Le Code noir et les Esclaves, par M. Élisée RECLUS..... 868
Les Finances et les Travaux publics de l'Espagne, par M. BAILLEUX de MARISY..... 902
La Lande-aux-Jagueliers, scènes du Bas-Anjou, par M. Th. PAVIE..... 931
Leibnitz et Hegel, d'après de nouveaux documens, par M. Émile SAISSET.... 961
Portraits poétiques. — Mme Desbordes-Valmore et ses poésies posthumes, par M. Émile MONTÉGUT..... 997
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1017
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 1029

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8921